REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME V. — 1er SEPTEMBRE 1856.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7.

Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CINQUIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOÎT, 20

1856

THE GETTY CENTER
LIBRARY

SIR ROBERT PEEL

QUATRIÈME PARTIE.[1]

XV.

En sortant du pouvoir comme il en sortit en 1846, sir Robert Peel entra dans la situation la plus tentante et la plus périlleuse pour l'orgueil même le plus légitime, l'empire sans le gouvernement, l'autorité sans la responsabilité. J'ai vu de nobles esprits succomber à cette tentation et se donner trop complaisamment les superbes plaisirs d'une supériorité facile en protégeant et censurant tour à tour le pouvoir sans en porter le fardeau. Sir Robert Peel n'échoua point sur cet écueil. Il avait puissamment gouverné, et ne sentait nul besoin d'étaler, comme critique, une habileté qu'il avait prouvée comme acteur. Il connaissait par sa propre expérience les difficultés du gouvernement, et sa raison, comme son équité, se refusait à imputer tout le mal aux torts ou à l'insuffisance des gouvernans. Il était, je crois, peu empressé à reprendre le pouvoir, et n'éprouvait, contre ceux qui le possédaient, point d'irritation ni d'humeur, car ils ne faisaient pas obstacle à ses désirs. Pendant quatre ans, de 1846 à 1850, depuis sa retraite jusqu'à sa mort, il garda cette attitude délicate et rare, jouissant à la fois de l'indépendance et de l'influence, patron de ses anciens adversaires, les critiquant sans amertume et leur donnant sans arrogance son appui.

Ce fut pour lui, dans les premiers temps, une vertu facile; à mesure qu'ils apparaissaient, les faits lui donnaient raison et justi-

(1) Voyez les livraisons des 15 mai, 1er juillet et 1er août 1856.

fiaient ses actes en confirmant ses prévoyances. La famine se développa en Irlande dans des proportions et avec des conséquences effroyables; en quelques jours et par des proclamations formelles, le vice-roi déclara cinquante-huit districts en état de détresse; elle y était telle qu'on a peine à en croire les témoignages les plus authentiques. Dans un seul de ces districts, celui de Skibbereen, sur une population de 62,000 habitans, 5,060 moururent en trois mois, et 15,000 ne savaient pas le matin comment ils se nourriraient dans le jour. A Bantry, les magistrats chargés de constater les causes des décès rendirent, dans une seule enquête, quarante *verdicts* de « mort de faim. » « J'ai vu, dit dans un *meeting* à Exeter-Hall un ecclésiastique anglican, M. Hazlewood, j'ai vu des malheureux piquer les bestiaux qu'ils rencontraient et appliquer leurs lèvres à la blessure, pour apaiser leur faim en suçant le sang. » Des associations se formèrent, des *meetings* se tinrent, des souscriptions s'ouvrirent de toutes parts pour soulager de si horribles calamités, et dans le parlement réuni le 19 janvier 1847, l'Irlande fut le premier sujet des délibérations. Ministres et opposans, whigs et tories, protestans et catholiques, se montrèrent également touchés de ses maux et empressés à lui venir en aide. O'Connell, presque mourant et déjà si faible qu'à peine entendait-on sa voix, quoique tout le monde dans la chambre fît silence pour l'écouter, traça des misères de ses compatriotes, sans irritation ni emphase, le plus pathétique tableau : « Je suis convaincu que la chambre ne soupçonne seulement pas ces excès de souffrances... Je vous dis que, si vous n'y portez immédiatement remède, vingt-cinq pour cent de la population de l'Irlande mourront de faim... Il faut quelque chose de prompt et d'efficace, non pas des distributions de charités, non pas des souscriptions particulières, mais quelque grand acte de générosité nationale, de munificence énorme... On dit que les propriétaires irlandais n'ont pas fait leur devoir. Beaucoup l'ont fait, quelques-uns non;... mais rappelez-vous à quel point la propriété foncière en Irlande est chargée de dettes et d'hypothèques, combien de terres sont administrées par la cour de chancellerie ou par des fondés de pouvoir! L'Irlande est en vos mains, l'Irlande est à votre merci; si vous ne la sauvez pas, elle ne se sauvera pas elle-même. Souvenez-vous de ce que je vous prédis : un quart de la population périra si vous ne venez à son secours. »

Ce furent là, le 8 février 1847, les dernières paroles publiques du patriote irlandais; il quitta la chambre et l'Angleterre, et n'eut pas même le temps d'arriver à Rome pour y mourir; il expira en route, à Gênes, le 15 mai suivant. Frappant exemple, entre tant d'autres, de ce mélange, à la fois triste et noble, de dévouement et

d'égoïsme, de sincérité et de mensonge, d'élévation et de grossièreté, de vanité et de grandeur, qui se peuvent allier dans le cœur et la vie de l'homme! O'Connell, s'il eût vécu, eût vu toute l'Angleterre, parlement et peuple, saisis pour l'Irlande d'une compassion pleine d'un secret remords, et jetant à pleines mains pour la soulager leurs richesses, leur zèle et leurs lumières. C'est l'honneur de la civilisation chrétienne d'avoir fait pénétrer le repentir jusque dans l'âme des nations; l'Angleterre s'est repentie d'avoir opprimé l'Irlande; l'Europe s'est repentie d'avoir pratiqué l'esclavage. L'antiquité païenne n'a point connu ces réveils de la conscience publique, ces illuminations morales qui changent soudain le fond des cœurs et bientôt l'état des sociétés. Tacite n'a su que déplorer la chute des anciennes vertus de Rome, et Marc-Aurèle que s'enfermer tristement dans l'isolement stoïque du sage; rien n'indique que ces âmes supérieures aient seulement soupçonné les grands crimes de leur état social dans ses plus beaux jours et aspiré à les réformer. Le monde chrétien voit, d'époque en époque, s'élever sur son horizon des vérités et des vertus nouvelles qui lui révèlent à la fois sa grandeur et ses fautes, et le rajeunissent en l'épurant. Avant même qu'O'Connell les lui demandât, l'Angleterre se sentit obligée, envers l'Irlande, à ces actes de munificence énorme qui pouvaient seuls, sinon réparer, du moins expier ses torts séculaires; le parlement n'était pas encore ouvert, et déjà d'immenses travaux publics étaient ordonnés et entrepris en Irlande, travaux mal conçus, la plupart sans utilité, sans but, véritables ateliers nationaux, bons seulement à donner momentanément du pain à des multitudes affamées et à manifester la sollicitude du pouvoir. Dans le mois de janvier 1847, cinq cent mille ouvriers étaient ainsi employés en Irlande, gagnant chacun, dit-on, à peu près de quoi suffire à la subsistance de quatre personnes, en tout deux millions d'individus officiellement nourris, et le 25 janvier, au moment où lord John Russell prenait la parole à ce sujet, la dépense du mois s'élevait déjà à plus de 700,000 livres sterling (17,500,000 francs) (1). Le parlement, en essayant de régler un peu mieux l'objet et la surveillance de ces travaux, décida que la dépense ne pèserait pas sur l'Irlande seule, et que l'Angleterre en prendrait la moitié à sa charge. Des sommes considérables furent avancées aux propriétaires irlandais pour l'achat des semences, pour le drainage de leurs terres, pour le défrichement des landes. On leur imposa en revanche le pesant fardeau de la loi des pauvres, auquel

(1) Dans le mois de février suivant, le nombre des ouvriers ainsi employés fut, du 1er au 6 février, de 615,055; — du 6 au 13, de 655,715; — du 13 au 20, de 668,749; — du 20 au 27, de 708,228.—La dépense totale du mois s'éleva à 944,141 livres sterling (23,603,526 fr.)

jusque-là ils n'avaient pas été soumis. On décréta enfin la suspension absolue, jusqu'au 1er septembre 1847, non-seulement de tout droit à l'importation des grains, mais aussi des lois de navigation qui restreignaient l'importation en élevant le fret, et les plus fermes partisans du système protecteur, tout en faisant leurs réserves contre la politique générale du cabinet, votèrent eux-mêmes ces mesures, dont ils ne laissaient pas cependant d'entrevoir la portée. « Quand j'ai vu, dit lord George Bentinck, les intéressés dans la navigation se joindre à la ligue contre la loi des céréales pour en amener forcément la révocation, j'ai prévu qu'eux aussi ils auraient bientôt leur tour, et qu'ils porteraient la peine de leur aveugle entraînement. »

Lord George Bentinck ne se trompait pas : à peine la suppression temporaire des lois de navigation était votée, que M. Ricardo demanda à la chambre des communes la formation d'un comité pour étudier les effets actuels de ces lois, et sir Robert Peel appuya la motion. « Plusieurs fois déjà, dit-il, entre autres en 1815 et en 1824, vous avez relâché les lois de navigation ; examinons mûrement si les changemens naguère introduits dans notre politique commerciale n'exigent pas aussi dans ces lois quelques modifications. » L'alarme se répandit au sein du peuple maritime, dans les chantiers et dans les ports, parmi les armateurs, les constructeurs, les navigateurs. Le 9 février 1848, vingt mille matelots se réunirent, conduits par les maîtres d'équipage des bâtimens qui se trouvaient dans la Tamise : tous les bateaux à vapeur, toutes les embarcations du fleuve, au bruit d'une musique populaire et toutes bannières déployées, portèrent cette vaste procession jusqu'au pont de Westminster, et elle se rendit de là au palais de Buckingham pour présenter à la reine un mémoire en défense des lois de navigation; mais trois mois après, le 15 mai 1848, le cabinet lui-même, par l'organe du président du bureau du commerce, M. Labouchère, proposa la réforme de ces lois. Après un long débat, à deux heures après minuit, ranimant l'intérêt de la chambre fatiguée, sir Robert Peel appuya énergiquement la mesure. Elle fut votée en principe, et l'année suivante, le 11 juillet 1849, malgré une forte résistance de la chambre des lords, la libre concurrence fut établie dans la navigation comme dans le commerce anglais.

Ramenées soit par le cours naturel des affaires, soit par les manœuvres de l'opposition, presque toutes les questions qu'avait eu à traiter le gouvernement de sir Robert Peel, aussi bien celles qu'il avait résolues que celles qui étaient restées en suspens, reparurent sous ses successeurs : l'*income-tax*, le système monétaire et l'organisation de la banque, l'état des colonies, les droits sur les sucres,

la distinction entre les sucres provenant du travail libre et les sucres produits du travail esclave, le nombre des heures de travail dans les manufactures, etc. On était dans l'une de ces époques de crise et de transformation sociale où l'ancien régime, partout et incessamment aux prises avec l'esprit nouveau, se défend obstinément, quoique avec peu d'espoir, essayant chaque jour de prévenir le péril du lendemain ou de réparer l'échec de la veille, et tenant sans relâche, sur les diverses brèches qui s'ouvrent, ses intrépides et inutiles défenseurs. Lord George Bentinck et M. Disraéli continuèrent dans la chambre des communes à jouer ce rôle, dirigeant l'un et l'autre leurs coups bien plus contre sir Robert Peel que contre les ministres whigs : M. Disraéli avec quelque mélange de complimens dans ses attaques depuis qu'elles ne s'adressaient plus à un homme en pouvoir; lord George avec un loyal et hardi dévouement aux intérêts comme aux principes du parti protecteur, toujours prêt à la lutte, prompt au danger, aussi laborieux que véhément, mais avec peu de discernement, sans mesure, prenant de toutes mains, tantôt des armes contre ses ennemis, tantôt des plans pour essayer de gagner quelque popularité, et inspirant peu de confiance dans ses assertions ou dans ses vues, même aux hommes qui honoraient le plus sa sincérité et son courage. Il proposa, pour venir au secours de l'Irlande, un gigantesque projet de chemins de fer pour lequel l'Angleterre devait avancer 16 millions de livres sterling (400 millions de francs). Dans la discussion du bill pour l'introduction de la loi des pauvres en Irlande, il se livra aux plus violens emportemens, accusant les ministres et leurs principes de commerce libre d'avoir amené la famine, et soutenant avec un grand appareil de détails statistiques que, s'ils avaient fait construire en Irlande quatre cents maisons de travail, assez rapprochées pour qu'aucun pauvre ne se trouvât à plus de trois milles et demi (environ 5 kilomètres) d'un tel établissement, ils auraient sauvé des milliers de vies et épargné, dans l'année, à l'état une somme de 4,319,733 livres sterling (106,972.243 francs). Soit qu'il vînt en aide au cabinet, soit qu'il se défendît pour son propre compte, sir Robert Peel pouvait repousser ces attaques avec modération et bonne grâce, car il n'avait dans la lutte aucun intérêt actuel ni vulgaire, et ne la soutenait plus que par honneur ou dans des vues de bien public et au profit de ses rivaux. Il tint avec persévérance, pendant quatre ans, cette conduite plus noble que difficile, appelé presque aussi souvent que s'il eût été ministre à justifier sa politique, et s'acquittant de cette tâche sans vanité malicieuse, sans hostilité détournée, sans se préoccuper de ses anciens dissentimens et sans regarder qui recueillait le fruit de ses nouveaux succès.

Dans une seule circonstance, il ne résista pas au plaisir de rappeler expressément à ses anciens adversaires qu'ils ne s'étaient pas conduits envers lui comme il se conduisait envers eux. Pressés à leur tour par les désordres et les attentats qui désolaient l'Irlande, les whigs proposèrent le 29 novembre 1847, par l'organe de leur ministre de l'intérieur, sir George Grey, un bill de répression et de police à peu près semblable à celui qu'ils avaient repoussé dix-sept mois auparavant pour renverser le cabinet de Peel. Sir Robert approuva et appuya franchement la mesure. « Je m'empresse, dit-il, de déclarer que je donnerai à la proposition du gouvernement de sa majesté mon plus cordial concours..... Je n'en querellerai aucun détail..... L'honorable membre qui la présente et ses collègues sentiront, j'en suis sûr, que je ne saurais résister à leur appel, car c'est précisément le même appel que naguère je leur ai moi-même adressé, mais en vain..... » Et se tournant vers les conservateurs mécontens, qui en juin 1846 s'étaient unis contre lui aux whigs : « J'espère, dit-il, que leur ressentiment contre le dernier cabinet ne portera pas les hommes qui se sont opposés au bill de 1846 à refuser à la mesure actuelle le concours dont elle a besoin. »

Le bill fut adopté par 224 suffrages contre 18, et les adversaires de sir Robert Peel se chargèrent ainsi de justifier eux-mêmes la mesure pour laquelle ils l'avaient renversé. Tous les grands actes de son administration subirent victorieusement l'épreuve des circonstances nouvelles qu'amena le temps et des nouvelles luttes dont ils furent l'objet, et le plus grand de tous, l'établissement définitif du libre commerce des grains, donna lieu, le 31 janvier 1849, à une éclatante manifestation populaire. C'était ce jour-là qu'arrivait le terme des trois années assignées par le bill de 1846 pour l'abolition de tout droit d'importation. M. Cobden, M. Bright, M. George Wilson, tous les anciens chefs de la ligue contre la loi des céréales, et plus de deux mille personnes se réunirent à Manchester pour célébrer dans un banquet solennel le moment précis de leur complet triomphe. Après de nombreux discours, cinq minutes avant minuit, la musique joua l'air d'un chant devenu populaire dans cette question sous ce titre : *le Bon Temps vient*. L'assemblée l'entonna en chœur. L'horloge sonna minuit. Le président, imposant tout à coup silence, annonça que « le bon temps était venu. » L'assemblée entière se leva et salua par les plus bruyantes acclamations cette première minute de la pleine liberté du commerce des grains. Le lendemain 1er février 1849, quand le parlement ouvrit sa session, les récits du banquet de Manchester remplissaient les colonnes des journaux et les conversations du public.

Aux anciennes questions qui avaient occupé le gouvernement de

sir Robert Peel, et qui reparurent sous ses successeurs, s'ajoutèrent des questions nouvelles auxquelles il s'empressa de prendre part. La première fut celle de l'éducation populaire. Sir Robert, pendant son administration, ne l'avait pas oubliée, et la somme annuellement votée par les chambres, depuis 1833, pour venir en aide aux écoles, avait été portée par ses soins de 30,000 liv. st. d'abord à 40,000, puis à 75,000, puis à 100,000 liv. st. (2,500,000 fr.); mais il n'avait pas eu l'occasion de développer à ce sujet ses idées. Lord John Russell la lui fournit, dans la session de 1847, en traitant lui-même de l'éducation populaire avec des détails et une solennité qui annonçaient l'importance que le cabinet whig se proposait d'y attacher. Sir Robert Peel entra vivement dans la question, en homme qui en était depuis longtemps préoccupé, et qui regrettait d'avoir fait si peu pour un si grand intérêt public. « Si nous connaissions, dit-il, dans toute son étendue le mal dont nous parlons, si nous avions sous les yeux le compte de tous les actes de rapine et de violence, de tous les attentats contre la propriété et la vie qui ont pris leur source dans l'ignorance grossière et les habitudes brutales des jeunes générations, si nous savions combien d'âmes immortelles ont comparu, depuis cinquante ans, devant leur créateur et leur juge sans avoir reçu la moindre notion des grandes vérités et des lois morales du christianisme, nous frémirions de notre négligence, et nous nous hâterions de chercher des remèdes à ce déplorable état. » Les remèdes proposés par lord John Russell n'étaient pas encore bien considérables, et son langage avait plus de portée que ses mesures; mais les principes en étaient sains et pratiques : c'était l'état venant en aide aux efforts soit de l'église, soit des sectes dissidentes, soit des corporations laïques, soit des particuliers en faveur de l'éducation populaire, et apportant partout dans cette grande œuvre sa puissance et sa surveillance, sans gêner nulle part ni la foi religieuse ni le libre développement du zèle volontaire. Sir Robert Peel appuya chaudement les propositions du cabinet. Deux traits surtout sont à remarquer dans son discours, son ferme attachement à l'église anglicane et sa scrupuleuse équité envers les croyances diverses. « Je suis décidé, dit-il, pour une éducation religieuse... Je crois qu'une éducation purement laïque ne conviendrait nullement à notre peuple; ce serait une demi-éducation, où la partie la plus importante serait négligée... Je ne nie pas que l'église établie ne soit puissante, et je me réjouis qu'elle le soit. Je crois même qu'aujourd'hui sa puissance va croissant, et qu'elle acquiert de plus en plus le respect et l'attachement du peuple. Pourquoi? Parce qu'elle s'est montrée disposée à accepter d'opportunes et salutaires réformes. Elle a consenti à la réduction des traitemens pour les ecclésiastiques d'un haut rang,

et elle a consacré ces économies à l'amélioration du sort des ecclésiastiques inférieurs... Elle s'est activement préoccupée de l'éducation du peuple... Si le gouvernement vient à son aide dans cette tâche, elle en aura d'autant plus d'influence, et je m'en féliciterai. Je m'en féliciterai sans scrupule, car il y aura en ceci parfaite égalité; le gouvernement viendra en aide aux dissidens comme à l'église... Ici s'élève une question qui ne touche ni l'église, ni les dissidens, mais les catholiques romains. Mon avis est qu'aucun système d'éducation publique ne sera complet et satisfaisant, si les catholiques en sont exclus... Vous voulez, vous devez étendre la sphère de vos dons en faveur de l'instruction populaire; plus cette sphère s'étendra, plus l'exclusion des catholiques deviendra choquante. Le temps est venu, je crois, et je tiens d'autant plus à manifester en ceci mon opinion qu'elle est, je le sais, très impopulaire, le temps est venu de prendre en considération les réclamations des catholiques à ce sujet... Pensez à la population catholique de Liverpool ou de Manchester. Il y a à Manchester un quartier qu'on appelle la ville irlandaise, et qui contient 60,000 ou 70,000 ouvriers, en général laborieux et de bonne conduite; ils n'ont là point de protecteurs naturels, point de riches manufacturiers de leur croyance. Que devient l'éducation des enfans de ces 70,000 pauvres? Qui s'en inquiète? Je ne connais pas de situation plus urgente, non-seulement dans l'intérêt des catholiques eux-mêmes, mais parce qu'il importe infiniment à la grande communauté protestante que cette grande population catholique ne reste pas plongée dans une ignorance qui enfante ces désordres, ces crimes, cette dégradation brutale dont nous sommes tous témoins. »

Quelques mois après, une autre question s'éleva qui mit l'équité libérale de sir Robert Peel en matière de croyances religieuses à une nouvelle épreuve; le 11 décembre 1847, à l'occasion de l'élection de M. de Rothschild, nommé l'un des quatre représentans de la Cité de Londres, lord John Russell proposa de relever les juifs de l'incapacité politique qui leur interdisait l'entrée du parlement. Sir Robert appuya hautement la motion : « Une première fois, dit-il, et à mon grand regret, j'ai voté silencieusement sur cette question... J'ai besoin de dire aujourd'hui les motifs qui m'amènent à un vote très différent de mes premières impressions, et me placent dans un pénible conflit avec des hommes dont j'ai presque invariablement partagé les sentimens et la conduite. Je ne me souviens pas de m'être jamais trouvé avec eux, à propos d'une question aussi grave, dans un aussi douloureux dissentiment. Je proteste avant tout, pour mon propre compte, contre cette idée que, dans notre capacité de législateurs, la religion est pour nous une question indifférente. Je

suis profondément convaincu que c'est notre devoir suprême de soutenir la religion et son influence sur l'âme humaine. Je suis profondément convaincu que l'esprit et les préceptes du christianisme doivent présider à nos délibérations, et que, si nos lois sont contraires à l'esprit et aux préceptes du christianisme, nous ne pouvons espérer que Dieu les bénira. Je puis le dire avec vérité : soit que j'aie tort ou raison en votant comme je vais le faire, ma résolution sera déterminée bien moins par des considérations d'utilité politique que par un profond sentiment de devoir religieux. Entre les croyances des juifs et celles des chrétiens, il y a, selon moi, une différence radicale. Je ne pense pas que l'accord des juifs avec les chrétiens pour reconnaître les vérités historiques et l'origine divine des préceptes moraux de l'Ancien-Testament efface leur dissidence quant aux doctrines qui sont le principe vital et le fondement du christianisme. Si donc nous avions, en tant que législateurs, autorité pour décider de l'erreur religieuse et mission pour punir l'erreur religieuse, ce serait notre pénible devoir de punir les juifs, car je considère l'incapacité politique infligée par la loi comme une sorte de peine; mais nous n'avons point cette mission. Si les juifs ont commis, il y a bientôt deux mille ans, un crime inexpiable, nous n'avons reçu aucune autorité pour visiter l'iniquité des pères sur les enfans, non pas seulement jusqu'à la troisième ou quatrième, mais jusqu'à la trois centième ou la quatre centième génération. Ce terrible pouvoir ne nous appartient pas. « C'est à moi que la vengeance appartient; je la rendrai, dit le Seigneur (1). »

Comment un homme touché à ce point des grandes raisons morales sur lesquelles se fonde la séparation de l'état civil et des croyances religieuses avait-il attendu si longtemps pour voir cette lumière? Comment avait-il été si longtemps le défenseur, le défenseur sincère et profond du principe opposé? Ce serait un phénomène étrange si ce n'était pas la conséquence d'un fait fréquent et simple : les premières idées que l'homme a reçues, les relations qui l'ont habituellement entouré, l'atmosphère au sein de laquelle il a vécu, dominent sa pensée comme sa vie, et la part de vérité qu'elles contiennent peut lui suffire à ce point que ses yeux demeurent fermés à toute idée contraire, ou que, s'il en entrevoit quelqu'une, il s'en défend comme d'un tort ou d'un péril. Un pieux ecclésiastique de Londres, à peu près contemporain de sir Robert Peel, presque aussi distingué par l'esprit que par la vertu, et dévoué avec passion à l'abolition de la traite des nègres, John Newton, avait lui-même fait longtemps la traite sans se douter de l'indignité de son

(1) Saint Paul, *Épît. aux Romains*, chap. XI, vers. 19.

commerce. Sir Robert n'avait pas, pour devenir libéral envers les catholiques et les juifs, une pareille transformation à subir; mais la sienne ne fut ni moins naturelle, ni moins sincère : il pensa à des choses auxquelles il n'avait pas pensé; il regarda à des faits auxquels il n'avait pas regardé; il éprouva des sentimens qu'il n'avait pas connus. Sans la grandeur de son rôle et l'importance de ses actions, personne ne songerait à s'étonner de ses vicissitudes morales, histoire commune de tant d'âmes humaines.

Parmi les autres questions d'administration intérieure dans lesquelles intervint sir Robert Peel, libre du fardeau des affaires et choisissant à son gré les objets comme les jours de son action, je n'en relèverai plus qu'une seule, la plus grande de toutes, et aussi celle où son intervention eut le plus d'originalité et d'effet, la réforme qui, en changeant l'état de la propriété foncière, a changé l'état social de l'Irlande. L'Irlande pesait sur l'esprit de sir Robert Peel comme un cauchemar, — non-seulement ses souffrances actuelles et accidentelles, mais son état ancien et permanent, principale cause de ses souffrances. Trois années de maladie des pommes de terre avaient affamé la population; on avait imposé à la propriété foncière la loi des pauvres, et la propriété foncière, écrasée de dettes, dénuée de capitaux, frappée de stérilité, tombait dans l'impuissance et la ruine. Que deviendrait ce peuple de jour en jour plus nombreux et plus misérable? Que deviendrait l'Angleterre chargée de ce fardeau toujours croissant et toujours près d'aboutir à un grand danger? « En vain, disait Peel le 30 mars 1849, en vain vous vous efforceriez d'y échapper en affectant l'indifférence pour l'état de l'Irlande; l'état de l'Irlande finirait par devenir l'état de l'Angleterre. Vous entretenez aujourd'hui en Irlande, aux frais de notre trésor, 47,000 hommes, soldats ou gens de police, et avec ces 47,000 hommes expressément chargés de maintenir l'ordre, quel est, je vous le demande, l'état du pays? J'ouvre le tableau des dernières assises de Clonmel tenues pour une section du comté de Tipperary, et j'y trouve 279 personnes mises en jugement; 18 pour fait d'incendie, 4 pour attaque à main armée contre un poste de police, 3 pour vol qualifié, 4 pour complot d'assassinat, 42 pour faits de trahison, 14 pour vol de grand chemin, 21 pour meurtre, 14 pour coups de feu avec intention de meurtre, et dans la prison, qui n'a que 223 cellules, sont actuellement détenues 668 personnes, dont 20 condamnées à la déportation. Le juge Jackson n'a-t-il pas eu raison de dire que c'était là un tableau effroyable?... Pensez-y, pensez aux misères que l'Irlande souffre et aux dépenses que les misères de l'Irlande imposent à l'Angleterre; pensez seulement au mal que font à nos propres pauvres laborieux les pauvres abandonnés de l'Irlande qui affluent chez

nous... Je ne me suis concerté avec aucun parti; je ne sais qui soutiendra mes propositions; rejetez-les si vous voulez, mais faites-en quelque autre : si vous proposez quelque chose de mieux, personne dans cette chambre ne l'appuiera plus cordialement que moi. Je n'ai que deux sentimens, une profonde sympathie pour ce malheureux pays et une profonde conviction qu'un vigoureux effort est indispensable, non-seulement pour l'Irlande, mais pour l'Angleterre elle-même. »

Les propositions de sir Robert Peel portaient sur deux points, l'émigration et l'état de la propriété foncière en Irlande. Quant à l'émigration, l'un de ses jeunes et plus intimes adhérens, lord Lincoln, avait déjà fait, le 1er juin 1847, une motion à ce sujet, demandant que le gouvernement prît des mesures pour déterminer et aider les paysans surabondans et misérables en Irlande à passer dans les colonies anglaises. Peel appuya la motion, mais avec réserve et en se montrant très touché des difficultés d'une semblable opération. Quand il y revint en 1849 pour son propre compte, il garda les mêmes scrupules, élevant des doutes sur les bons résultats d'un système d'émigration officielle, insistant sur l'énormité de la dépense, approuvant ce que faisait déjà le gouvernement pour encourager l'émigration volontaire, qui coulait par torrens, et l'exhortant à développer ses mesures en ce sens plutôt qu'à en prendre de plus directes et de plus vastes. Ce fut sur le régime de la propriété foncière en Irlande que sir Robert Peel porta tout son effort : après avoir vivement retracé son déplorable état, ses charges publiques, ses dettes privées, la nouvelle taxe des pauvres, les hypothèques accumulées, l'apathie des propriétaires, l'entassement stérile des tenanciers, « je vous proposerai, dit-il, avec une extrême hésitation un moyen d'atténuer ces maux et les dangers dont ils nous menacent, moyen lent, mais le seul efficace, le seul qui nous offre une chance de salut. Il faut que ces terres passent dans les mains de propriétaires nouveaux, animés d'un nouvel esprit, qui les reçoivent dégagées des hypothèques dont elles sont grevées, les possèdent avec un titre certain, et apportent dans leur exploitation les capitaux, l'énergie, la confiance, l'espérance nécessaires pour réussir. » Il rappela ce qui s'était passé sous Jacques Ier, au nord de l'Irlande, dans l'Ulster, lorsqu'après plusieurs révoltes des chefs irlandais, le roi, mis en possession par la confiscation de deux millions d'acres de terre, en avait distribué une grande partie à des Anglais et à des Écossais protestans qui étaient allés s'y établir et avaient fondé, par une culture intelligente et active, la prospérité de cette province. « Rien ne serait plus aisé, dit Peel, que de suggérer de tels remèdes, si nous ne tenions aucun compte de ces droits de propriété que la législature britannique a

pour premier devoir de protéger. Loin de nous également la pensée de laisser pénétrer dans nos mesures les distinctions religieuses qui entraient dans le plan du roi Jacques Ier! Cette indispensable mutation de la propriété ne pourrait s'opérer ni par la contrainte, ni par des transactions entre particuliers; il y faudrait l'entremise de commissaires du gouvernement qui prendraient possession des terres en les dégageant de leurs charges, et les répartiraient ensuite, sans distinction de religion ni de race, entre des acquéreurs capables de les exploiter avec fruit... Le droit de propriété a pour les propriétaires actuels si peu de valeur, que je ne puis m'empêcher de croire que le gouvernement, avec la sanction de cette chambre et en prenant l'affaire dans toute sa grandeur, pourrait trouver des moyens d'appeler sur le sol de l'Irlande de nouveaux capitaux, d'écarter la misère et l'impuissance qui pèsent sur les propriétaires actuels, et d'ouvrir à ce pays désolé les perspectives d'un meilleur avenir. »

A la première apparition de cette idée, des sentimens très divers s'élevèrent dans les chambres et dans le public. Plusieurs savans jurisconsultes, entre autres le chancelier whig lord Cottenham, firent non-seulement beaucoup d'objections, mais une assez forte résistance; indépendamment des difficultés légales du plan proposé, il ne pouvait réussir qu'autant que l'exécution en serait confiée à des commissaires spéciaux qui enlèveraient, sur ce point, à la cour de chancellerie quelques-unes de ses attributions administratives, et sir Robert Peel le demandait formellement. Lord John Russell, en s'exprimant sur l'idée de sir Robert avec beaucoup d'estime et d'égards, témoigna des doutes et peu d'empressement à en poursuivre l'application. De vieux Irlandais se récrièrent avec emportement; il y avait là, disaient-ils, une nouvelle confiscation du sol de l'Irlande; on décriait la valeur de la propriété actuelle; on taxait les propriétaires d'apathie ou de mauvais vouloir, d'inintelligence ou d'impuissance; on voulait les reléguer au fond du Connaught ou en enfer; c'était la noblesse catholique, grande et petite, expulsée d'Irlande. Peel repoussa, avec l'énergie de la sincérité et de la conviction, ces terreurs d'un patriotisme aveugle, et s'appliqua à dissiper les doutes, à surmonter les hésitations du pouvoir. En Angleterre et en Irlande, presque tous les hommes versés en économie politique soutenaient chaudement sa proposition; le public l'accueillait avec la faveur et les espérances qui s'attachent à une grande idée présentée par un homme supérieur, évidemment dégagé de tout autre intérêt, de tout autre but que le bien public. Sir Robert Peel entra dans l'examen des détails, discuta avec une fermeté modeste, mais persévérante, les objections des jurisconsultes, rattacha ses propositions à un bill que le parlement avait déjà voté en 1848 pour faciliter la vente des terres

grevées d'hypothèques. Lord Clarendon, alors vice-roi d'Irlande, pressentant avec sagacité les bons résultats du plan, s'employa avec zèle à combattre les préventions, à écarter les obstacles. Le plan fut enfin adopté en avril 1849, non pas seulement en principe et comme un essai, mais dans les conditions et avec les moyens d'exécution que Peel jugeait nécessaires pour en assurer le succès. Un an s'était à peine écoulé, et, au moment où Peel cessait de vivre, déjà le succès avait dépassé sa propre attente. C'était en Irlande et au service du parti le plus contraire aux réformes irlandaises qu'il était entré dans les affaires; l'Irlande avait été, selon son propre dire, la grande difficulté de sa vie; deux fois, en 1835 et en 1846, elle lui coûta le pouvoir. Ce fut pourtant à lui qu'elle dut l'émancipation des catholiques, et la mesure la plus efficace pour la régénération sociale de l'Irlande fut le dernier grand acte de l'influence de Peel dans le gouvernement intérieur de son pays. Il y a des temps où Dieu se joue particulièrement de la prévoyance des hommes, et leur fait exécuter ses desseins en les promenant d'inconséquence en inconséquence dans leurs pensées et leurs combinaisons.

XVI.

Chef du cabinet, sir Robert Peel était obligé de traiter, dans la chambre des communes, pour lord Aberdeen absent, les questions de politique extérieure; sorti des affaires, il eût pu s'en dispenser: il ne le fit point, et s'empressa presque toujours, quand ces questions se présentèrent, d'en exprimer son opinion, le plus souvent à l'appui de ses successeurs. Empressement de bon Anglais et d'honnête homme, décidé à soutenir au dehors, même au profit de ses adversaires, le gouvernement de son pays, fidèle en même temps à l'esprit général de justice et de paix européenne qui avait présidé à la politique extérieure pendant sa propre administration, mais souvent ne portant, dans les affaires de ce genre, ni vues précises, ni profonde appréciation des faits, ni une complète indépendance des préjugés du moment, ni un langage suffisamment exact et mesuré. Je n'en donnerai qu'un exemple, et je choisis celui-là pour rétablir dans leur vérité des idées et des paroles que sir Robert Peel ne contesta, à coup sûr, que parce qu'il les avait légèrement lues et imparfaitement comprises.

Il s'agissait de la petite république de Cracovie, fondée en 1815 par le traité de Vienne, envahie et abolie en 1846 par l'Autriche, la Prusse et la Russie. La France et l'Angleterre, comme on sait, protestèrent pareillement, quoique séparément, contre cette infraction à un traité conclu avec leur participation, et qui ne pouvait être lé-

gitimement modifié sans leur concours. Le 4 mars 1847, M. Hume demanda à la chambre des communes quelque chose de plus que cette protestation : il voulait qu'en retour de l'acte violent que les trois puissances du Nord venaient d'accomplir, le gouvernement anglais se considérât comme affranchi d'une obligation pécuniaire que, par une conséquence du même traité de Vienne, l'Angleterre avait contractée envers la Russie, et sur laquelle il lui restait encore à payer une somme de 3,917,187 livres sterl. (97,929,675 fr.). Tout en protestant de nouveau contre la violation du traité, lord John Russell refusa avec raison d'y répondre par une violation à la fois analogue et subalterne, et sir Robert Peel appuya également le cabinet dans sa protestation et dans sa résistance. « Je désire, dit-il, l'équitable et honorable accomplissement de nos engagemens, d'autant plus que je ne saurais m'associer au langage tenu par le ministre des affaires étrangères de France sur les conséquences de l'événement qui nous occupe. M. Guizot dit dans sa protestation : « Aucune puissance ne peut s'affranchir des traités sans en affranchir en même temps les autres. La France n'a point donné l'exemple d'une semblable atteinte à la politique de conservation et de paix. La France n'a point oublié quels douloureux sacrifices lui ont imposés les traités de 1815. *Elle doit se réjouir que l'occasion lui soit aujourd'hui fournie de ne plus consulter désormais que le calcul prévoyant de ses intérêts* (1). » Je proteste contre la conduite des trois puissances et aussi contre le langage du ministre de France. Je ne saurais admettre que ni ce pays-ci ni la France soient autorisés à ne plus consulter que le calcul prévoyant de leurs intérêts. Je nie absolument que la violation d'un traité par d'autres puissances nous autorise, moralement ou légalement, à le violer nous-mêmes. C'est parce que je crois que, dans l'état actuel de l'Europe, la stricte fidélité aux traités est la plus sûre base de la paix et le meilleur moyen de résoudre les difficultés qui se présentent, c'est parce que je ne crois pas, comme le ministre de France, que nous ayons droit de nous affranchir d'une obligation en suivant l'exemple contre lequel il proteste lui-même, c'est par toutes ces raisons que je désire ardemment que, si d'autres tiennent ce langage, nous n'y prenions aucune part, et que, dussions-nous rester seuls, nous restions seuls pour donner à l'Europe l'exemple d'une complète et honorable observation de nos engagemens. »

Si sir Robert Peel avait fait trois choses fort simples, s'il avait

(1) Je retraduis ici littéralement la traduction adoptée par sir Robert Peel de cette phrase de ma protestation du 3 décembre 1846 contre l'occupation de Cracovie. Voici le texte anglais : *France must rejoice at the opportunity now afforded to consult nothing but a provident estimate of her own interest.*

bien compris mes paroles, s'il les avait citées complétement, et s'il avait consulté le commentaire que j'en avais donné moi-même deux mois auparavant en traitant cette question dans la chambre des députés, il se serait épargné une erreur matérielle, une injustice morale et une marque de peu de sagacité politique en pareille matière. Je disais, dans ma protestation contre la destruction de la république de Cracovie, non pas : « *La France doit se réjouir* que l'occasion *lui soit* aujourd'hui fournie de ne plus consulter désormais que le calcul prévoyant de ses intérêts; » mais : « *La France pourrait se réjouir* d'un acte qui *l'autoriserait*, par une juste réciprocité, à ne consulter désormais que le calcul prévoyant de ses intérêts, et c'est elle qui rappelle à l'observation fidèle de ces traités les puissances qui en ont recueilli les principaux avantages ! C'est elle qui se préoccupe surtout du maintien des droits acquis et du respect de l'indépendance des états ! »

Et le 3 février 1847, en expliquant et discutant notre politique dans cette affaire, j'avais dit :

« Le gouvernement du roi a vu, dans la destruction de la république de Cracovie, un fait contraire au droit européen; il a protesté contre ce fait qu'il a qualifié selon sa pensée. Il en a pris acte, afin que dans l'avenir, s'il y avait lieu, la France pût en tenir le compte que lui conseilleraient ses intérêts légitimes et bien entendus... Mais en même temps qu'il protestait, le gouvernement du roi n'a pas considéré l'événement de Cracovie comme un cas de guerre... Nous n'avons pas cru que le moment où nous protestions contre une infraction aux traités fût le moment de proclamer le mépris des traités; nous n'avons pas cru qu'il convînt à la moralité de la France, à la moralité de son gouvernement, de dire à l'instant même où nous nous élevions contre une infraction aux traités : — Nous ne reconnaissons plus de traités... — Nous ne croyons pas que l'infraction aux traités de Vienne, quant à Cracovie, soit un motif suffisant pour que la France proclame qu'elle se regarde comme hors de ces traités, et qu'il ne dépend plus que de sa volonté seule de n'en tenir aucun compte... Nous ne croyons pas que le droit public européen soit aboli entre nous et les trois puissances dont il s'agit, et, pour notre compte, nous sommes décidés à l'observer loyalement. »

Je n'ai pas besoin d'insister, les textes suffisent. Évidemment, tout en faisant pour l'avenir des réserves indiquées, je pourrais dire commandées par les maximes élémentaires du droit des gens, j'avais pris, pour le maintien de l'ordre européen, toutes les précautions, j'avais fait, sur le sens et la portée de notre protestation, toutes les déclarations qu'eût pu souhaiter le plus scrupuleux gardien de la foi des traités et de la paix. Évidemment aussi sir Robert Peel n'avait

nul dessein de mal traduire, ni de mutiler, ni de mal interpréter mes paroles; mais il se préoccupait d'une seule idée, et d'une idée qui ne suffisait point à l'appréciation de l'événement, ni à la conduite des gouvernemens appelés à en juger. Sir Robert ne savait pas toujours en pareille matière tenir compte de toutes les circonstances du fait, de toutes les chances de l'avenir, et leur faire à toutes, dans son langage comme dans sa pensée, leur place et leur part. Ce tacticien si attentif et si prévoyant dans sa vie parlementaire était, dans les questions de politique extérieure, toujours sensé et honnête, mais quelquefois vague, superficiel et banal.

A propos d'une affaire bien plus grave que celle de Cracovie, la plus grave qui se soit élevée de nos jours entre la France et l'Angleterre, les mariages espagnols, je ne trouve point d'autres paroles publiques de sir Robert Peel que celles-ci, prononcées dans la discussion de l'adresse de la chambre des communes en janvier 1847 : « Je m'abstiendrai de tout ce qui a trait aux mariages espagnols, si ce n'est pour affirmer que le précédent cabinet, pendant qu'il était au pouvoir, n'a jamais fait aucune tentative pour faire obtenir à un prince de la maison de Saxe-Cobourg la main de la reine d'Espagne. » Remarquable exemple de réserve intelligente! Ne voyant pas clair dans l'affaire des mariages espagnols, sir Robert Peel ne voulait prendre aucune part au débat; mais il avait soin d'affranchir son cabinet de toute responsabilité quant à la candidature d'un prince de Cobourg, c'est-à-dire quant à la cause qui avait déterminé la solution que cette question avait reçue.

Je ne doute pas que, sous cette réserve, sir Robert Peel ne partageât alors, contre le gouvernement du roi Louis-Philippe, les impressions de méfiance et d'humeur que la conclusion des mariages espagnols avait suscitées en Angleterre. C'était un échec très apparent pour la politique anglaise, plus apparent qu'important, car les causes qui depuis cent cinquante ans avaient porté l'Angleterre à lutter opiniâtrement en Espagne contre la France ne subsistaient plus. L'Espagne, déchue en Europe, chassée d'Amérique, tour à tour en proie à un despotisme apathique ou aux déchiremens révolutionnaires, ne pouvait plus être pour la France un allié puissant, ni pour l'Angleterre un grand danger. Les partis divers, monarchique ou libéral, modéré ou progressiste, dont elles y avaient l'une ou l'autre le patronage, se disputaient le pouvoir sans jamais le fonder, et apportaient à leurs patrons bien moins de force que d'embarras. La royauté espagnole, restaurée en 1814 par l'Angleterre, en 1823 par la France, et soutenue tour à tour dans ses perplexités par l'une ou l'autre des deux puissances, selon que tel ou tel des partis espagnols prévalait dans son gouvernement, n'avait point de résolution

bien prise ni d'attachement bien ferme pour l'un ni pour l'autre de ses libérateurs. Au milieu des perturbations révolutionnaires ou des oscillations constitutionnelles, les liens ou les goûts personnels de la maison régnante ne dominaient plus la politique du pays. L'Angleterre en 1814 avait demandé pour prix de ses services au roi Ferdinand VII, remonté sur son trône, l'engagement formel de ne jamais rétablir entre les Bourbons de France et les Bourbons d'Espagne le pacte de famille; elle eût pu se dispenser de ce soin, les événemens l'avaient pris pour elle : le pacte de famille, l'intimité des deux couronnes, l'union active des deux gouvernemens, toute cette politique franco-espagnole du XVIIIe siècle n'étaient plus que de l'histoire, une tradition encore importante pour la France comme gage de sécurité sur cette frontière, mais dont elle n'avait, comme force offensive, rien de grand à attendre, ni l'Angleterre rien de sérieux à redouter.

Mais ni les peuples, ni les gouvernemens eux-mêmes ne reconnaissent à temps ces transformations du monde; la mémoire et l'imagination les dominent bien plus que l'observation ne les éclaire; le passé jette sur leur esprit ses grandes ombres, et ils se consument à poursuivre ou à éviter des fantômes, au lieu de se conduire selon les faits réels et actuels. Je me suis ainsi surpris plus d'une fois en flagrant délit d'anachronisme, et mettant à certaines choses, soit pour les désirer, soit pour les craindre, une importance qu'elles n'avaient plus. Je pressentais que la même disposition de la part de l'Angleterre amènerait, dans nos relations avec elle à propos de l'Espagne, quelque grave embarras. La sollicitude du roi Louis-Philippe à cet égard était encore plus vive que la mienne. Je le répète aujourd'hui sans la moindre hésitation, comme sans le moindre intérêt: jamais la politique d'entente cordiale entre la France et l'Angleterre n'a eu et n'aura, parmi les souverains français, un plus convaincu, plus sincère et plus persévérant défenseur. Nous nous entretenions souvent des soins à prendre pour éviter tout ce qui pourrait, sans réelle et nationale nécessité, y porter quelque atteinte. Pour le mariage de la reine d'Espagne en particulier, le roi avait fait, dès que la question avait apparu, acte de désintéressement et de franchise; il avait déclaré qu'il ne rechercherait ni n'accepterait cette union pour aucun des princes ses fils, et quant à l'infante, qu'il ne la rechercherait pour M. le duc de Montpensier que lorsque la reine serait mariée et aurait des enfans; mais une autre déclaration également positive était liée à celle-là : si le mariage soit de la reine d'Espagne, soit de l'infante sa sœur, avec un prince étranger aux descendans de Philippe V, devenait probable et imminent, nous étions affranchis de tout engagement et libres d'agir immédiate-

ment pour parer le coup, en demandant la main soit de la reine, soit de l'infante, pour M. le duc de Montpensier. Toute l'histoire des mariages espagnols est dans ces deux déclarations, faites hautement l'une et l'autre et bien avant que le moment fût venu de les appliquer (1). Nous n'avons rien fait pour faire venir ce moment. Nous nous sommes prêtés, dans le cercle des descendans de Philippe V et sans en exclure aucun, à toutes les combinaisons qui pouvaient s'of-

(1) Je joins ici le texte de deux pièces qui, entre plusieurs autres, contiennent ces deux déclarations de la manière la plus claire et la plus précise.

Le 13 mars 1843, j'écrivais à M. le comte de Sainte-Aulaire :

« .... Sir Robert Peel, exprimant « l'opinion bien arrêtée du gouvernement anglais, » a dit à la chambre des communes, le 5 de ce mois, que « l'Espagne étant investie de tous les droits et priviléges qui appartiennent à un état indépendant,.... la nation espagnole, parlant par ses organes dûment constitués, a le droit exclusif et le pouvoir de contracter les alliances matrimoniales qu'elle jugera convenables. »

« Quelle est la portée de cette déclaration? Dit-elle réellement tout ce qu'elle paraît dire? Signifie-t-elle que, quelle que soit l'alliance matrimoniale que croiraient devoir contracter la reine et la législature d'Espagne, fût-ce même un prince français, le gouvernement anglais n'y interviendra pas, et ne se jugera point en droit de s'y opposer?

« Si c'est là en effet l'intention de sir Robert Peel, nous n'avons rien à dire, et ses paroles, prises dans ce sens et avec cette valeur, simplifieraient peut-être beaucoup la situation de l'Espagne et la nôtre.

« Mais si sir Robert, en proclamant la complète indépendance de l'Espagne dans le choix du mari de la reine, persiste cependant au fond à en exclure les princes français, et à soutenir que l'Angleterre aurait droit de s'opposer et s'opposerait en effet à un pareil choix, plus j'ai de respect pour sir Robert Peel, pour son caractère et ses paroles, plus je me crois en droit de m'étonner.

« Du premier moment où j'ai touché à cette question du mariage de la reine d'Espagne, je me suis imposé la loi d'apporter dans tout ce que je ferais, dans tout ce que je dirais à cet égard, la plus entière franchise. Je connaissais les préventions, les méfiances que je rencontrerais sur mon chemin. J'ai voulu leur enlever sur-le-champ tout prétexte. On nous a déclaré, dis-je, que l'Angleterre, dans les chances de mariage de la reine Isabelle, donnait l'exclusion à nos princes. Nous avons répondu en excluant à notre tour les princes étrangers à la maison de Bourbon. Je ne discute en ce moment ni l'une ni l'autre déclaration. La nôtre a été faite du même droit que celle de l'Angleterre, et est fondée sur des motifs de même nature.

« En la portant à la connaissance des grandes puissances européennes, en l'indiquant à notre tribune, j'ai fait acte de loyauté envers l'Espagne, envers l'Angleterre, envers l'Europe. J'ai voulu que partout on sût d'avance, et bien nettement, quelle serait, dans cette grande question, la politique de la France.

« Au fond, et tout homme sensé n'a qu'à y réfléchir un moment pour en demeurer convaincu, nous n'avons porté par là nulle atteinte à l'indépendance de l'Espagne. La nation espagnole, sa reine, son gouvernement, ses cortès, sont parfaitement libres de faire dans cette question du mariage tout ce qui leur conviendra; mais les états, comme les individus, ne sont libres qu'à leurs risques et périls, et leur volonté ne saurait enchaîner celle de leurs voisins, qui à leur tour sont libres aussi d'agir selon leurs propres intérêts. Dire d'avance et tout haut quelle attitude on prendra, quelle conduite on tiendra si tel événement s'accomplit dans un état voisin, c'est de l'imprudence, si l'on n'est pas bien résolu à tenir en effet cette attitude et cette conduite; mais si l'on est bien résolu, c'est de la loyauté. »

Le 27 février 1846, j'adressai à M. le comte de Sainte-Aulaire le mémorandum suivant qu'il communiqua le 4 mars à lord Aberdeen :

frir. Nous n'avons point pressé la solution de la question. Même en 1846, nous l'aurions volontiers ajournée pour ajourner aussi les complications qui en devaient naître; mais tout le gouvernement espagnol, le cabinet, la reine-mère, les cortès, ne voulait pas d'ajournement : c'était une ferme résolution d'avoir pour le mariage de la reine Isabelle, comme on le disait, un grand patron, la France ou l'Angleterre, et de les obliger l'une et l'autre à sortir des tergi-

« § 1er. — Le principe que nous avons soutenu et que le cabinet anglais a accepté comme base de notre politique, quant au mariage de la reine d'Espagne, devient d'une application fort difficile et fort incertaine. Voici maintenant quelle est la situation des princes descendans de Philippe V, et prétendant ou pouvant prétendre à la main de la reine d'Espagne :

« Le prince de Lucques est marié.

« Le comte de Trapani est fort compromis : 1° par l'explosion qui a eu lieu contre lui, 2° par la chute du général Narvaez.

« Les fils de don François de Paule sont fort compromis : 1° par leurs fausses démarches, 2° par leur intimité avec le parti radical et l'antipathie du parti modéré, 3° par le mauvais vouloir de la reine-mère et de la jeune reine elle-même.

« Les fils de don Carlos sont, quant à présent du moins, impossibles : 1° par l'opposition hautement proclamée de tous les partis, 2° par leur exclusion formellement prononcée dans la constitution, 3° par leurs propres dispositions toujours fort éloignées de la conduite qui pourrait seule leur rendre quelques chances.

« La situation actuelle des descendans de Philippe V dans la question du mariage de la reine d'Espagne est donc devenue mauvaise.

« § 2. — J'aurais beaucoup à dire sur les causes de ce fait; je ne relèverai que deux points :

« 1° Nous avons constamment témoigné pour tous les descendans de Philippe V, sans exception, des dispositions favorables. Nous avons dit et répété à la reine Christine elle-même que les infans fils de don François de Paule nous convenaient très bien. Nous avons fait ce qui était en notre pouvoir pour rendre possibles les infans fils de don Carlos. Si nous avons spécialement secondé le comte de Trapani, c'est que son succès nous a paru plus probable que celui de tout autre, à cause du bon vouloir de la reine Christine et de la jeune reine.

« 2° Le cabinet anglais ne nous a prêté, pour la combinaison Trapani, aucun concours actif et efficace. Il a gardé une neutralité froide, et son inertie a laissé un libre cours à toutes les hostilités, à toutes les menées soit des Espagnols, soit même des agens anglais inférieurs que son concours net et actif aurait contenus.

« § 3. — Quelles qu'en soient les causes, le fait que les difficultés du mariage de l'un des descendans de Philippe V avec la reine Isabelle se sont aggravées est incontestable.

« Et en même temps un travail très actif se poursuit et redouble en ce moment pour marier le prince Léopold de Cobourg soit à la reine Isabelle, soit à l'infante dona Fernanda.

« La cour de Lisbonne est le foyer de ce travail. Les correspondances, les journaux portugais et espagnols le révèlent évidemment.

« On affirme que le prince Léopold de Cobourg, qui devait être parti le 24 février de Lisbonne pour Cadix, Gibraltar, Alger, Malte et l'Italie, fera secrètement ou publiquement un voyage à Madrid. Beaucoup de circonstances rendent cette affirmation vraisemblable.

« § 4. — Nous avons été et nous voulons être très fidèles à la politique que nous avons adoptée et aux engagemens que nous avons pris quant au mariage, soit de la reine Isabelle, soit de l'infante dona Fernanda.

« Mais si l'état actuel des choses se prolonge et se développe, nous pouvons arriver brusquement à une situation où nous serons :

« 1° Placés sous l'empire d'une nécessité absolue d'agir pour empêcher que par le

versations et des lenteurs. Sous la pression de cette volonté espagnole et d'autres circonstances que je n'ai pas besoin de rappeler, nous fûmes mis au pied du mur; le mariage de la reine Isabelle avec le prince Léopold de Cobourg devint probable et imminent. J'en jugeai ainsi, et je demeure convaincu que j'étais en droit d'en juger ainsi. Je n'hésitai point. Je donnai au roi le conseil et au comte Bresson, son ambassadeur à Madrid, l'ordre de presser la conclusion immédiate du double mariage de la reine d'Espagne avec l'infant don François d'Assise et de l'infante avec M. le duc de Montpensier. Je méprise profondément et n'ai jamais tenté de pratiquer ce genre d'habileté qui fait que le vainqueur sourit de la surprise du vaincu; mais je ne veux pas plus de la duperie que de la rouerie, et de toutes les faiblesses dans les grandes affaires, l'indécision imprévoyante est, à mon sens, la pire. La politique française, nationale aussi bien que royale, voulait que le trône d'Espagne ne sortît pas de la maison de Bourbon. J'avais posé ouvertement ce principe. Je l'ai fait triompher quand il était sur le point de succomber. La politique anglaise s'en est crue blessée; mais il n'y a pas, j'en suis sûr, un *gentleman* anglais qui, au fond du cœur, ne m'en approuve, et qui, mis au pied du même mur, n'eût agi comme je l'ai fait.

Dix-huit mois après la conclusion de cette affaire, la révolution de février 1848 avait éclaté. J'étais proscrit et réfugié en Angleterre. On a dit quelquefois que les mariages espagnols et l'humeur qu'en avait ressentie le gouvernement anglais n'avaient pas été sans influence dans ce bouleversement. Frivole méprise sur sa nature et ses causes : elles ont été tout intérieures. C'est une crise sociale et mo-

mariage, soit de la reine, soit de l'infante, notre politique ne reçoive en Espagne un échec que nous n'accepterions pas;

« 2° Libres, pour l'un comme pour l'autre mariage, de tout engagement.

« C'est ce qui arriverait si le mariage, soit de la reine, soit de l'infante, avec le prince Léopold de Cobourg ou avec tout autre prince étranger aux descendans de Philippe V devenait probable ou imminent.

« Dans ce cas, nous serions affranchis de tout engagement et libres d'agir immédiatement pour parer le coup, en demandant la main, soit de la reine, soit de l'infante, pour M. le duc de Montpensier.

« § 5. Nous désirons sincèrement et vivement que les choses n'en viennent point à cette extrémité.

« Nous ne voyons qu'un moyen de la prévenir, c'est que le cabinet anglais s'unisse activement à nous :

« 1° Pour remettre à flot l'un des descendans de Philippe V, n'importe lequel, le duc de Séville ou le duc de Cadix aussi bien que le comte de Trapani, et préparer son mariage avec la reine Isabelle;

« 2° Pour empêcher, en attendant, le mariage de l'infante, soit avec le prince Léopold de Cobourg, soit avec tout autre prince étranger aux descendans de Philippe V.

« Nous croyons que, par l'action commune et bien décidée des deux cabinets, ce double but peut être atteint. Et nous nous faisons un devoir de loyauté de prévenir le cabinet anglais que, sans cela, nous pourrions nous trouver obligés et libres d'agir comme je viens de l'indiquer. »

rale, un tremblement de terre français d'abord, puis européen, mais dans lequel les relations extérieures des états et de leurs gouvernemens ne sont entrées pour rien. Quoi qu'il en soit, retiré en Angleterre, j'aurais pu oublier, si je l'avais voulu, que naguère j'avais été acteur dans un grand dissentiment politique entre ma patrie et le pays qui me donnait asile. J'ai vécu deux fois en Angleterre, la première fois comme ambassadeur d'un puissant monarque, la seconde comme proscrit par une terrible révolution; j'ai reçu aux deux époques le même accueil, plus empressé seulement et plus amical dans l'adversité que dans la haute fortune. Noble pays, plein d'esprits droits et de cœurs généreux qui savent honorer, même quand ils combattent, et que la générosité ramène toujours à la justice! Je retrouvai dans sir Robert Peel, soit sur la politique générale, soit envers moi, les mêmes sentimens, mêlés pourtant de quelque réserve sur des questions que l'un et l'autre nous étions peu enclins à aborder. Il était surtout, et avec raison, préoccupé de l'Angleterre à propos de la France, et du désir que les deux pays restassent non-seulement en paix, mais en bons rapports. Nos impressions d'ailleurs sur la révolution de février, quoique très voisines, ne se rencontraient pas pleinement : il en était plus frappé qu'offensé, et en voyait plutôt les causes prochaines et apparentes que les lointaines et profondes. Ma disposition ne pouvait être et n'était pas en effet la même, mais c'étaient là entre nous des diversités plutôt que des dissidences, et elles n'altéraient point la conformité générale de nos sentimens. Dans l'automne de 1848, il m'engagea à aller passer quelques jours dans son manoir de Drayton, et je garde de cette visite, où se trouvaient aussi deux de mes amis, M. Dumon et le duc de Montebello, le plus agréable souvenir. Je vis là sir Robert Peel au sein de sa famille et au milieu de la population de ses terres : lady Peel, encore belle, passionnément et modestement dévouée à son mari; une fille charmante, mariée depuis à un fils de lord Camoys; trois des fils de sir Robert, l'un capitaine de vaisseau, déjà renommé par le plus brillant courage, l'autre qui venait de débuter avec succès dans la chambre des communes, le troisième encore livré à ses études; sur les domaines, de nombreux et heureux fermiers, parmi lesquels un des frères de sir Robert, qui avait préféré la vie agricole à toute autre carrière; de grands travaux d'amélioration rurale, surtout de drainage, que sir Robert suivait de près et nous démontrait avec une connaissance précise des détails. Belle existence domestique, grande et simple, active avec largeur : dans l'intérieur de la maison, une gravité affectueuse, moins animée, moins expansive, moins douce que ne le désirent et ne le comportent nos mœurs; les souvenirs politiques consacrés par une galerie de portraits, la plupart contemporains, soit

les collègues de sir Robert dans le gouvernement, soit les hommes distingués avec lesquels il avait eu des relations. Hors de la maison, entre le propriétaire et la population environnante, une grande distance, marquée dans les manières, mais comblée par des rapports fréquens, pleins d'équité et de bienveillance de la part du supérieur, sans apparence d'envie ni de servilité chez les inférieurs. J'ai vu là un des plus heureux exemples de la hiérarchie légitime des situations et des personnes, sans souvenirs ni prétentions aristocratiques, et au milieu d'un sentiment général et mutuel de droit et de respect.

Comme lord Aberdeen, et en tenant compte des convenances politiques qu'il avait à ménager, sir Robert Peel s'était empressé de témoigner au roi Louis-Philippe et à la famille royale, établis à Claremont, sa sympathie respectueuse. A mesure que les événemens s'éloignèrent, il se sentit à cet égard plus de liberté, et trouva bientôt l'occasion d'en user. A la fin de l'été de 1849, la reine Marie-Amélie fut malade; on doutait que le séjour de Claremont convînt à sa santé. Sir Robert Peel écrivit au roi pour mettre Drayton-Manor à sa disposition, s'estimant heureux si la reine pouvait s'y plaire. Vivement touché de cette offre, sans l'accepter, le roi manifesta l'intention d'aller lui-même à Drayton en porter à sir Robert ses remerciemens. Le 18 décembre 1849, il accomplit son dessein; sir Robert Peel et lord Aberdeen vinrent le prendre à la station de Londres; le duc d'Aumale l'accompagnait. Ils trouvèrent réunis à Drayton la famille de sir Robert et quelques amis d'élite, entre autres lord et lady Mahon, maintenant comte et comtesse de Stanhope. Le roi visita le château, la galerie de tableaux. On se mit à table pour le *luncheon* ou collation. Au moment d'en sortir, sir Robert Peel, en remerciant le roi de l'honneur qu'il venait de lui faire, lui dit : « Sire, nous vous avons dû la paix du monde; chef d'une nation justement susceptible, justement fière de sa gloire militaire, vous avez su atteindre ce grand but de la paix sans jamais sacrifier aucun intérêt de la France, sans jamais laisser porter aucune atteinte à son honneur, dont vous étiez plus jaloux que personne. C'est surtout aux hommes qui ont siégé dans les conseils de la couronne britannique qu'il appartient de le proclamer. » Le roi, visiblement ému, répondit en anglais à son hôte, le remerciant de rendre ainsi en même temps justice et à son patriotisme et à ses efforts pour maintenir la paix du monde : « tâche facile, dit-il, lorsqu'à la tête de ce pays se trouvaient des hommes tels que vous, monsieur, et mon noble ami assis à côté de moi. » C'était lord Aberdeen.

Je ne m'excuse point d'insister sur ces témoignages d'adhésion et de respect que recevait ainsi, au foyer domestique d'un grand mi-

nistre populaire retiré de l'arène, le roi Louis-Philippe détrôné. Quand sir Robert Peel lui adressait ces paroles, les ruines du château de Neuilly fumaient encore. L'histoire n'a point d'exemple plus choquant des accès d'inique et ingrate démence qui éclatent quelquefois au milieu d'un peuple, et c'est pour les honnêtes gens une consolation bien permise de s'arrêter un moment pour voir apparaître quelques lueurs de justice au-dessus de ces tristes décombres.

Sir Robert Peel ne repoussait point les occasions d'exprimer ainsi ses sentimens, soit sur le passé, soit sur les événemens et les questions à l'ordre du jour. Le 27 juin 1849, sir James Duke, lord-maire de la Cité de Londres, lui donna à Mansion-House un dîner solennel, et résuma avec précision, en portant sa santé, les grandes mesures politiques auxquelles il avait attaché son nom, le système monétaire, la réforme des lois criminelles, l'émancipation des catholiques, la réforme des tarifs, l'abolition des lois sur les grains, l'amélioration permanente de l'état de l'Irlande. L'automne suivant, sir Robert Peel alla passer quelques semaines en Écosse, d'abord dans l'un des sites les plus pittoresques du comté de Ross, puis au château de Haddo, chez lord Aberdeen, et le 12 octobre le lord-prévôt et les magistrats de la ville d'Aberdeen lui conférèrent, avec toute la pompe municipale, la bourgeoisie de leur cité, que près de quatre-vingts ans auparavant, le docteur Johnson avait aussi reçue comme un rare honneur. Dans toutes ces réunions, sir Robert Peel prenait la parole, revenant sur l'histoire de son temps et de sa vie, sur les affaires du dedans et du dehors, sur les réformes qu'il avait accomplies et la paix qu'il avait maintenue, jouissant avec quelque complaisance, mais sans aucune trace d'ambition nouvelle, de sa grande et populaire situation.

Le 31 janvier 1850, le parlement rentra en séance, et sir Robert prit part à plusieurs débats d'administration intérieure, surtout pour défendre les serviteurs de l'état, grands et petits, les employés des bureaux comme le vice-roi d'Irlande, contre cette manie d'abaissement des fonctions et de réduction des traitemens qui suit les progrès de l'esprit démocratique. Au mois de juin 1850, un débat plus brillant s'éleva, débat de politique extérieure suscité par les mesures violentes de lord Palmerston contre la Grèce, à l'appui des plaintes de deux sujets anglais, M. Finlay et M. Pacifico, l'un Écossais, l'autre juif de Gibraltar, qui se prétendaient lésés par le gouvernement grec et réclamaient de lui de fortes indemnités. Un vif dissentiment avait éclaté à ce sujet entre les cabinets de Paris et de Londres. Le ministre de France à Athènes, le baron Gros, et l'ambassadeur de France à Londres, M. Drouyn de Lhuys, avaient quitté leurs postes. Commencée le 17 juin dans la chambre des lords par

lord Stanley, l'attaque porta non-seulement sur les affaires de Grèce, mais sur toute la politique extérieure de lord Palmerston, sur l'esprit auquel il se livrait, sur les procédés qu'il employait, et elle aboutit à un blâme formel, voté, dans la chambre haute la plus nombreuse qui se fût depuis longtemps réunie, par 169 suffrages contre 132. A un tel échec il fallait une réparation éclatante. L'un des plus éloquens radicaux, M. Roebuck, se chargea de la demander à la chambre des communes. Après avoir passé en revue l'histoire du temps et tous les grands actes diplomatiques de lord Palmerston, il proposa à la chambre de déclarer que « les principes d'après lesquels avait été conduite la politique extérieure du gouvernement de sa majesté étaient bien conçus et propres à maintenir l'honneur et la dignité du pays, aussi bien que la paix entre l'Angleterre et les diverses nations du monde, dans des temps d'une difficulté sans exemple. » C'était beaucoup plus que n'exigeait la question de Grèce; c'était l'approbation générale et systématique de toute la politique extérieure de lord Palmerston, et non-seulement des actes, mais des principes. Vers la fin du débat, sir Robert Peel, prenant la parole au milieu d'une vive attente, se récria contre une telle prétention. Après avoir rappelé que, depuis l'avénement du cabinet whig, il l'avait constamment soutenu dans son administration au dedans, et souvent dans ses embarras au dehors : « On répète, dit-il, qu'après quatre ans de patiente tolérance je me mets aujourd'hui en avant, de concert avec d'autres, pour condamner la conduite du gouvernement. Je n'ai de concert avec personne. Je ne connaissais pas, avant de l'avoir lue dans les journaux, la résolution proposée dans l'autre chambre, pas plus que le noble lord lui-même contre qui elle était dirigée. Je ne suis pas venu ici pour condamner la conduite du gouvernement; mais l'honorable membre me demande une approbation positive, et non-seulement cela, mais une déclaration de principes dont l'établissement aurait dix fois plus d'importance que le salut d'aucun ministère... Serait-ce trop exiger de l'honorable membre que de le prier de définir d'abord ces principes auxquels il me demande de souscrire? Est-ce la non-intervention dans les affaires des autres peuples? Est-ce un appui positif donné aux réclamations formées contre un gouvernement faible, et dans un langage qu'on ne tient pas envers les forts?... C'est de 1830 que l'honorable membre fait dater le commencement d'une meilleure ère dans notre politique extérieure, et ce commencement fut, dit-il, la reconnaissance de la maison d'Orléans sur le trône de France; mais mon noble ami, le comte d'Aberdeen, était alors secrétaire d'état pour les affaires étrangères,... et pourtant on me demande d'approuver la politique du cabinet actuel comme distincte de celle de ses prédécesseurs.

La déclaration du noble lord qui est à la tête du cabinet (lord John Russell) ne m'a laissé aucun doute à cet égard. Il a dit dans ce débat que son noble ami, le secrétaire d'état actuel pour les affaires étrangères, ne voulait pas être ministre d'Autriche, ni de Russie, ni de France, mais ministre d'Angleterre. Qu'est-ce à dire, sinon que le noble lord a voulu mettre en contraste la conduite du ministre actuel des affaires étrangères et celle du comte d'Aberdeen? C'est-à-dire qu'on me demande de voter un blâme contre la politique du comte d'Aberdeen, contre la politique dont j'étais moi-même responsable! J'ai été lié avec mon noble ami le comte d'Aberdeen pendant tout le temps qu'il a été ministre des affaires étrangères. J'étais uni à lui en 1830, quand nous déclarâmes que nous avions reconnu la maison d'Orléans, et que nous étions décidés à maintenir avec la France les relations les plus amicales; je suis resté uni à lui jusqu'au mois de juillet 1846, lorsqu'en déposant le pouvoir devant la majorité de cette chambre, j'annonçai la fin du seul différend qui subsistât encore entre nous et les États-Unis d'Amérique, l'arrangement de l'affaire de l'Orégon. En reportant mes regards sur mes rapports avec mon noble ami, je n'éprouve point d'autres sentimens que ceux d'une cordiale satisfaction. Je ne crois pas que jamais aucun ministre ait été moins disposé à sacrifier l'honneur et les intérêts de ce pays, ni plus sincèrement disposé à maintenir non-seulement la paix, mais les meilleures relations avec tous les pays auxquels l'Angleterre est liée par sa situation ou ses affaires. Je n'ai jamais vu que la chambre ait désapprouvé la politique de mon noble ami... Je lui dois à lui, je dois au parti qui nous a soutenus, je dois à cette chambre, je me dois à moi-même de n'acquiescer à aucun blâme détourné de la politique de mon noble ami, de la politique de la paix d'accord avec l'honneur du pays... Je n'ai pas voulu éluder, par l'absence où le silence, la difficulté de cette situation. Je proteste contre une résolution dont l'adoption aurait pour effet d'accréditer, sur la dignité et l'honneur de l'Angleterre, des idées fausses, et de poser des principes que vous ne pourriez mettre à exécution sans un imminent danger pour ses plus précieux intérêts. »

L'effet de ce discours fut grand. Jamais, depuis sa sortie des affaires, sir Robert Peel n'avait parlé de la politique extérieure avec autant de développement et de précision. La motion de M. Roebuck n'en fut pas moins adoptée par 310 voix contre 264. C'était pour le cabinet whig une question de vie ou de mort, et sir Robert ne désirait nullement sa chute. Il connaissait trop bien l'incohérence des élémens réunis ce jour-là dans l'opposition : le parti sans chefs, comme on appelait les anciens conservateurs qui avaient M. Disraéli pour organe; les chefs sans parti, parmi lesquels sir Robert Peel,

sir James Graham et M. Gladstone étaient les trois principaux, et une portion des radicaux, comme M. Cobden et sir William Molesworth, partisans déclarés de la politique pacifique, mais aspirant à des réformes intérieures que repoussaient absolument leurs alliés du moment. Si le cabinet whig était tombé, ses vainqueurs auraient été hors d'état de lui succéder.

XVII.

Le débat avait duré toute la nuit. Quand la chambre leva sa séance, le jour commençait, le samedi 29 juin 1850, un beau jour d'été. Sir Robert Peel rentra chez lui à pied, content de son succès et charmé de respirer l'air frais du matin sous les premiers rayons du soleil. Après avoir pris quelques heures de repos, il sortit avant midi pour aller assister à une séance de la commission chargée, sous la présidence du prince Albert, des préparatifs de la grande exposition industrielle de 1851; on devait déterminer ce jour-là l'emplacement et le plan du Palais de Cristal. De retour chez lui, sir Robert passa dans son cabinet le reste de la matinée, et ressortit à cheval vers cinq heures, suivi d'un groom, pour une promenade. Il alla d'abord à la porte de Buckingham-Palace écrire son nom sur le livre de visites de la reine; puis, arrivé à Constitution-Hill, presque en face du guichet qui ouvre sur Green-Park, et rencontrant miss Ellis, une des filles de lady Dover, qui se promenait aussi à cheval, il s'avança pour la saluer. Le cheval de sir Robert fit quelque résistance; c'était un cheval de huit ans, bien dressé, que son gendre, lord Villiers, avait soigneusement essayé pour lui, et qu'il montait lui-même depuis deux mois. Sir Robert le ramenait doucement quand le cheval fit un brusque écart et le lança par-dessus sa tête. Il tomba violemment et tout de son long, la face contre terre. Deux passans le relevèrent aussitôt; un médecin de Glasgow, le docteur Foucart, qui se trouvait à quelques pas, s'approcha et lui demanda s'il était blessé: « Oui, beaucoup, » répondit sir Robert avec un profond gémissement, et, avant qu'on se fût procuré une voiture, il perdit connaissance. Mistriss Lucas, qui passait, offrit sa voiture; on y plaça sir Robert, qui reprit ses sens et dit : « Je me sens mieux. » La voiture traversait le parc au pas pour le ramener dans sa maison de Whitehall-Gardens; les deux passans qui l'avaient relevé et le docteur Foucart l'accompagnaient; ils rencontrèrent le médecin de la reine, sir James Clark, qui avait appris l'accident et accourait offrir ses soins. Quand sir James fut monté dans la voiture, sir Robert entra dans une vive agitation; il voulait se lever et descendre;

on fut obligé de le retenir, et il retomba dans un demi-évanouissement. Arrivé devant sa porte, il reprit sa pleine connaissance, et debout, sans appui, entra dans la maison. Lady Peel et plusieurs personnes de sa famille, informées de ce qui venait de se passer, l'attendaient dans le vestibule avec la plus vive anxiété. La rencontre émut et troubla extrêmement sir Robert. Il s'évanouit de nouveau dans les bras du docteur Foucart. Transporté dans la pièce la plus voisine, la salle à manger, on l'y déposa sur un canapé. Il ne sortit plus de là, et tout mouvement lui était si insupportable qu'on eut grand'peine à le faire passer du canapé sur un lit hydraulique, où il ne cessa de s'agiter douloureusement.

Appelés aussitôt, les médecins et les chirurgiens les plus distingués de Londres accoururent, entre autres sir Benjamin Brodie, qu'on eut quelque peine à trouver; mais quand ils voulurent examiner de près l'état du malade, ils se virent en présence d'une difficulté aussi imprévue que pénible. Naturellement et même en santé, la susceptibilité nerveuse de sir Robert Peel était extrême, et depuis quelque temps elle s'était accrue à ce point que, malgré son goût vif et sa longue habitude de la chasse, il y avait presque renoncé par déplaisir de l'ébranlement que son propre coup de fusil lui causait. Toute douleur physique le troublait et l'agitait étrangement. Après sa chute, le trouble, l'agitation, l'aversion de la douleur furent telles que ses médecins ne purent parvenir à bien reconnaître tous les effets de l'accident et la portée du mal. Sir Robert se défendait de tout examen, de tout contact, et entrait, quand on insistait, dans une irritation alarmante. On constata une fracture de la clavicule, et on en commença la réduction; mais l'opération demeura incomplète à cause de l'angoisse du malade, et au bout de quelques heures il demanda avec tant de passion à être délivré des bandages qu'on ne crut pas pouvoir s'y refuser. Il demeura ainsi à peine pansé, livré aux suites naturelles de l'accident, et la science humaine fut plus timide et plus impuissante pour le plus grand ministre de l'Angleterre qu'elle ne l'eût été pour le plus obscur et le plus pauvre de ses habitans. Ce fut seulement après la mort de sir Robert Peel qu'on reconnut que la cinquième côte gauche, fracturée aussi, avait pesé sur le poumon et amené un engorgement qui devint, dit-on, la cause déterminante de la mort.

Dès que la nouvelle de l'accident se répandit, l'intérêt le plus vif et le plus universel éclata; grands et petits, la cour et le peuple, le prince Albert, le prince de Prusse, le duc de Cambridge, tous les personnages considérables de l'Angleterre venaient et revenaient à Whitehall-Gardens pour demander des nouvelles de sir Robert, et ils trouvaient assemblés tout à l'entour une multitude de personnes de toute

condition, bourgeois, ouvriers, hommes, femmes, enfans sur les bras de leurs mères, pauvres gens qui voulaient aussi savoir ce qu'ils avaient à espérer ou à craindre pour la vie de l'homme qui avait affranchi leur pain de toute taxe. Le mouvement des voitures devint tel qu'on fut obligé de les arrêter assez loin, de peur que le bruit n'incommodât le malade, et le nombre des piétons qui attendaient des nouvelles était si considérable, qu'on distribua des copies du bulletin à plusieurs constables ou *policemen* qui furent chargés, sur divers points, d'en donner tout haut lecture au peuple.

L'état de sir Robert Peel s'aggrava rapidement. Son excitation devint telle qu'on fut obligé d'écarter de sa chambre sa femme et ses enfans, dont la présence amenait à chaque instant quelque dangereuse émotion. Tantôt il entrait dans un violent délire et voulait se lever, tantôt il tombait dans un affaissement si complet que sa fin semblait prochaine. Plusieurs fois il parut préoccupé de la pensée de ses amis; les noms de lord Hardinge et de sir James Graham revenaient particulièrement sur ses lèvres. Le mardi 2 juillet, à quatre heures du matin, il s'endormit et eut quelques heures de repos qui rendirent quelque espérance; mais à deux heures après midi les symptômes les plus alarmans se manifestèrent, le pouls allait s'affaiblissant et se précipitant à la fois; à six heures, il donnait cent trente pulsations à peine saisissables. Les médecins déclarèrent que le moment fatal n'était pas loin. L'évêque de Gibraltar, le docteur Tomlinson, vieil ami de sir Robert, fut appelé. A son arrivée, lady Peel et la famille de sir Robert rentrèrent dans la chambre et entourèrent le lit, tous silencieux et en prières. Sir Robert, un moment ranimé, les regarda, les reconnut, et faisant effort pour leur tendre la main, prononça ces mots à peine articulés : « Dieu vous bénisse! » Lord Hardinge et sir James Graham, qui venaient d'arriver, furent admis dans la chambre; lady Peel tomba dans un tel état qu'il fallut l'éloigner. Sir Robert ne parut pas s'en apercevoir; toute souffrance cessa avec toute connaissance, et à onze heures neuf minutes il expira, sans agonie, ayant autour de lui trois de ses frères, trois de ses fils, son gendre, lord Villiers, ses deux amis, lord Hardinge et sir James Graham, et ses médecins.

Le lendemain mercredi, 3 juillet, quand la chambre des communes se réunit, aucun des membres du cabinet n'était présent; un de leurs amis les en excusa : « Lord John Russell, dit-il, n'était pas encore revenu de la campagne, où il était allé la veille. » M. Hume, M. Gladstone et sir Robert Inglis, après quelques paroles d'hommage et de regret profond, proposèrent à la chambre de lever la séance et de s'ajourner. Le jour suivant, lord John Russell, en déposant sur le bureau le rapport de la commission qui adoptait Hyde-Park comme

emplacement de la grande exposition universelle, dernier acte auquel eût concouru sir Robert Peel peu d'heures avant l'accident qui avait causé sa mort : « Qui ne serait, dit-il, saisi et accablé d'un sentiment de stupeur en songeant qu'un homme qui, vendredi dernier, éclairait la chambre des lumières de sa pensée, est aujourd'hui mêlé dans la foule des morts, et non par suite de l'une de ces maladies qui triomphent lentement de la nature en épuisant ses forces, mais par un de ces accidens vulgaires dont une vie si richement dotée semblait devoir être à l'abri ?... Ce n'est pas à moi à parler de la carrière de sir Robert Peel, je n'ai jamais été avec lui en liaison politique...; mais quoi qu'en puisse dire l'histoire, tout le monde reconnaîtra que, dans deux grandes circonstances, en pleine possession d'un pouvoir qui semblait parfaitement assuré, s'il a proposé à cette chambre des mesures qui le lui ont fait perdre, il ne l'a fait que par un grand amour pour son pays et par ce profond sentiment du devoir dont il était constamment animé. Je n'insisterai pas sur ces circonstances; mais il y a dans la carrière de sir Robert Peel une époque dont je désire parler, car je sens qu'on lui doit un tribut d'éloges que jusqu'ici il n'a pas obtenu : c'est le temps écoulé de 1832 à 1841. Après la lutte engagée sur le bill de réforme du parlement, on pouvait craindre que les hommes qui avaient combattu ce bill, dont ils redoutaient les résultats, ne se retirassent de la vie publique, laissant ainsi s'engager une guerre de classes qui eût pu devenir funeste au pays. C'est sir Robert Peel qui a prévenu cette guerre. Quoiqu'il eût repoussé le bill de réforme, il a accepté avec un mâle courage la situation que ce bill lui avait faite; il a invoqué le pays même, le verdict du peuple, à l'appui des principes dont il était le plus habile défenseur, et il a rétabli l'harmonie entre les divers pouvoirs de l'état. Il a, je pense, dans cette occasion, rendu à sa patrie un grand service..... Et dans ces dernières années, pleines de tant de troubles et de luttes, si nous avons vécu en sûreté, nous l'avons dû surtout à la conduite que sir Robert a cru de son devoir de tenir. Animé de ces sentimens, j'ai besoin de dire que, sans faire moi-même à ce sujet aucune motion, si les amis de sir Robert Peel désirent qu'on fasse pour lui ce qu'on fit à la mort de M. Pitt, je suis prêt à appuyer tout ce qui sera proposé pour qu'il reçoive les honneurs de funérailles publiques et solennelles... Je demande la permission d'ajouter qu'ayant jugé convenable d'obtenir, avant de parler ainsi, la sanction de la couronne, j'ai la certitude que tout ce qui pourra honorer la mémoire et le nom de sir Robert Peel recevra sur-le-champ l'assentiment de sa majesté. Je me mets donc entièrement dans les mains des plus intimes amis de sir Robert Peel. N'ayant eu avec lui aucun lien politique, peut-être cette ouverture vient-elle

convenablement de moi, qui ne puis être atteint d'aucune partialité. Je sens que dès aujourd'hui le pays, et dans l'avenir la postérité, en comptant les noms des grands hommes d'état qui ont orné l'histoire de l'Angleterre, placeront celui de sir Robert Peel parmi les plus éminens. »

Un tel hommage, presque également beau pour celui qui en était l'objet et pour celui qui le rendait, méritait une réponse encore plus rare; elle ne se fit pas attendre. L'un des plus intimes amis de sir Robert Peel, son chanchelier de l'échiquier dans ses deux administrations, et désigné par lui comme l'un de ses exécuteurs testamentaires, M. Goulburn, prit la parole : « Je ne me lève point pour rien ajouter, je ne pourrais le faire, au témoignage que le noble lord vient de rendre aux mérites de mon ami si profondément regretté... Je ne veux qu'exprimer au noble lord et à la chambre les sentimens des amis et de la famille de sir Robert Peel sur la proposition que vient de faire le noble lord. Je l'accepte en leur nom avec la plus vive reconnaissance, comme une preuve de la gracieuse disposition du souverain à reconnaître les mérites d'un grand serviteur public, et comme la plus haute marque d'estime que la chambre des communes puisse lui donner. Je parle non-seulement en mon propre nom, mais au nom de la famille de sir Robert Peel, quand je dis que je ressens jusqu'au fond du cœur l'honneur d'une telle proposition suggérée par la couronne et accueillie par le sentiment général de la chambre; mais qu'on me permette de le dire, ceux qui n'ont pas été liés avec sir Robert Peel connaissent peu la simplicité de son caractère. Si jamais il y a eu un homme remarquable par son désir d'éviter l'ostentation et la pompe, c'est sir Robert Peel, et il détestait surtout la pompe et l'ostentation dans les cérémonies funèbres... Je lirai à la chambre une instruction qu'il écrivait le 8 mai 1844, quand il était dans la plénitude du pouvoir, à la tête d'un grand parti, et quand les mesures qu'il avait proposées au parlement étaient couronnées d'un succès qui surpassait même son attente : — Je désire être enseveli dans le caveau de l'église paroissiale de Drayton-Bassett, où reposent mon père et ma mère, et que mes funérailles aient lieu sans pompe ni éclat d'aucune sorte. — Et ce sentiment n'avait subi aucune altération, car il y a six semaines, comme on venait de faire quelques changemens dans l'église de Drayton-Bassett, sir Robert montra à lady Peel la place même où il désirait que son corps fût déposé dans le caveau, répétant qu'il ne voulait ni ostentation, ni pompe. En de telles circonstances, la chambre sentira, j'en suis sûr, que je n'ai qu'un devoir à remplir, et que la famille de sir Robert Peel n'a qu'un vœu à former : c'est d'exprimer la plus profonde reconnaissance pour l'intention qu'a eue sa majesté de confé-

rer à sir Robert le plus grand honneur qu'aient jamais rendu à un sujet le souverain et la chambre des communes, mais en même temps de décliner aussi fermement que respectueusement la proposition. »

La chambre accueillit ces paroles avec une émotion, je dirais presque avec une soumission respectueuse, qui était pour sir Robert Peel le plus digne hommage. Les mêmes témoignages d'estime et de regret lui furent rendus dans la chambre des lords. Le marquis de Lansdowne au nom du gouvernement, lord Stanley comme un ancien allié et un récent adversaire, lord Brougham comme un ami des réformes libérales, le duc de Wellington avec l'autorité d'un chef aussi désintéressé que glorieux, sous qui sir Robert avait longtemps servi et qui avait voulu servir sous lui à son tour, se levèrent successivement pour honorer sa mémoire, inégalement éloquens, mais tous également pénétrés et sincères. Et le lendemain même du jour où sir Robert Peel recevait dans les deux chambres de son pays ces éclatans hommages, le 5 juillet 1850, le président de l'assemblée législative de France, M. Dupin, adressait à l'assemblée ces paroles aussi convenables qu'opportunes : « Messieurs, au moment où un peuple voisin et ami déplore la perte qu'il vient de faire d'un de ses hommes d'état les plus recommandables, sir Robert Peel, je crois que c'est honorer la tribune française que de faire entendre dans cette enceinte l'expression de nos sympathiques regrets, et de manifester notre haute estime pour cet orateur éminent qui, pendant tout le cours de sa longue et glorieuse carrière, n'a jamais eu que des sentimens de justice et de bienveillance pour la France, et des paroles de courtoisie pour son gouvernement. (De toutes parts : *très bien! très bien!*) Si l'assemblée daigne approuver mes paroles, il en sera fait mention au procès-verbal. » L'insertion au procès-verbal de la séance fut ordonnée à l'unanimité.

Ces éloges, ces regrets, ces témoignages universels d'estime et de sympathie nationale et étrangère retentissaient encore quand, le 9 juillet, vers une heure après midi, le cercueil de sir Robert Peel partit du château de Drayton pour se rendre, à travers le parc et les champs, à l'église de la paroisse. Sa famille, ses principaux amis politiques venus le matin de Londres, les serviteurs de sa maison, les fermiers et les laboureurs de ses terres formaient le cortége. Le temps était sombre; la pluie tombait par torrens; un vaste brouillard, poussé çà et là par de violens coups de vent, enveloppait la campagne. Une foule nombreuse venue de Tamworth et des villages environnans n'en était pas moins réunie près de l'église, à l'entrée du cimetière. A l'arrivée du cercueil, tous se découvrirent immobiles et muets; il s'achemina, à travers les tombeaux, vers le portail de l'église; à la tête du cortége, l'évêque de Gibraltar lisait à haute voix les

prières liturgiques; quand il fut entré dans l'église, la foule se pressa, mais sans bruit, pour y pénétrer. L'évêque acheva le service funèbre. Le vœu de sir Robert Peel fut religieusement accompli; son cercueil descendit sans pompe dans le caveau où reposaient son père et sa mère, accompagné des regrets et des prières de la modeste population au milieu de laquelle il venait vivre quand il ne gouvernait pas l'état.

Il sied aux grands hommes de mourir avec modestie et aux grands peuples d'honorer avec éclat leur mémoire. L'Angleterre n'a point manqué, envers sir Robert Peel, à ce pieux devoir. Pendant que, suivant sa volonté, on lui faisait, au milieu des champs, des funérailles de village, à Londres, à Manchester, à Glasgow, à Édimbourg, à Birmingham, à Leeds, et dans un grand nombre d'autres villes, des *meetings* se réunissaient, les corporations municipales délibéraient pour lui ériger des monumens et des statues. Plusieurs de ces votes ont déjà été réalisés; d'autres sont en voie d'exécution; je n'insisterai que sur deux, le plus élevé et le plus humble. C'est le signe certain de la grandeur de se faire reconnaître à tous les degrés de l'échelle sociale, et de laisser partout, dans les chaumières comme dans les palais, les traces de son passage sur la terre.

Le 12 juillet, lord John Russell fit à la chambre des communes la motion qu'un monument fût érigé à sir Robert Peel dans l'église de Westminster, avec une inscription où fût exprimé le sentiment public qu'inspirait une si grande et irréparable perte. « Je ne veux entrer, dit-il, dans aucun examen des services de sir Robert Peel, ni des mesures auxquelles son nom est lié.... La commission que vous avez chargée de rechercher quels devaient être les hommes éminens dont les statues orneraient cette salle a décidé que celles de M. Hampden et de lord Falkland y prendraient place... Elle a pensé sans doute que, quelque divers que fussent les principes et les talens de ces deux grands hommes, ils avaient eu l'un et l'autre à cœur le bien de leur pays et qu'ils avaient été l'un et l'autre l'ornement de leur temps. N'attendons pas deux siècles, comme pour Hampden et lord Falkland, ni même trente, vingt ou dix ans, pour rendre justice aux morts, et pendant que le même sentiment nous anime, honorons comme il convient la mémoire de sir Robert Peel. » La chambre adopta sur-le-champ la motion, et le 18 juillet elle reçut l'avis officiel que la reine avait donné les ordres nécessaires pour l'accomplissement de son vœu.

Déjà huit jours auparavant, un comité avait ouvert, au nom des classes ouvrières, une souscription d'un *penny* (deux sous) par personne pour ériger à sir Robert Peel un monument sous ce titre : « Monument national des pauvres. » Le comité demanda à M. Cobden de

s'inscrire parmi les patrons de l'entreprise. « Ce sera pour moi un mélancolique plaisir, répondit le 6 juillet M. Cobden, de m'associer à une si convenable manière de témoigner la douleur presque universelle que cause la mort d'un grand bienfaiteur public. L'illustre homme d'état qui nous a été si soudainement ravi a sacrifié tout ce qui peut être un objet d'ambition pour assurer aux foyers et aux ateliers des multitudes laborieuses de ce pays la sécurité, la santé et un bien-être croissant. Il savait quel prix il aurait à payer sur-le-champ pour le service qu'il rendait à la nation; mais il comptait avec une foi prophétique sur le verdict futur du peuple. Au moment de sa plus rude épreuve, quand il prononça le discours qui a clos sa carrière officielle, après avoir parlé des liens de parti qu'il avait brisés pour toujours, des amitiés politiques qu'il avait transformées en amères inimitiés, des flots de calomnie qu'il avait déchaînés contre lui, après avoir avec tristesse, mais sans regret, énuméré ses sacrifices, il se tourna vers le peuple pour demander sympathie et justice, et termina par ces paroles sa vie de ministre : — Peut-être laisserai-je un nom qui sera quelquefois prononcé avec des expressions de bienveillance dans les demeures de ceux dont le lot en ce monde est le travail, qui gagnent leur pain à la sueur de leur front, et qui se souviendront de moi quand ils répareront leurs forces par une nourriture abondante et franche d'impôt, d'autant plus douce pour eux qu'aucun sentiment d'injustice n'y mêlera plus son amertume. — Vous avez par votre entreprise, ajoutait M. Cobden, réalisé, peut-être sans le savoir, le vœu de l'homme d'état qui n'est plus. Que les sous des ouvriers se transforment en une pyramide élevée à sa mémoire, et qu'elle porte, inscrites sur sa base, les paroles que je viens de rappeler; elle prouvera que sir Robert Peel n'avait pas trop présumé de la justice et de la reconnaissance de ses compatriotes. »

XVIII.

Ces démonstrations si éclatantes ne dépassaient point, à coup sûr, le sentiment national qui les inspirait, et ce sentiment ne dépassait point, à mon avis, la justice. Sous des dehors froids et roides, sans éclat dans l'imagination et sans abondance expansive dans l'âme, sir Robert Peel possédait et avait déployé des qualités, je dirai mieux, des vertus qui suscitent et justifient l'admiration affectueuse des peuples. Il était sincère et dévoué, et invinciblement courageux dans sa sincérité et son dévouement. « Dans tout le cours de mes relations avec lui, disait le duc de Wellington à la chambre des lords, j'ai eu pleine confiance dans sa véracité et dans son invariable désir de ser-

vir le bien public. Je ne me rappelle pas une seule occasion où il ne se soit pas décidé pour ce qu'il croyait vrai, et je n'ai jamais eu la moindre raison de soupçonner qu'il dît une chose sans la croire parfaitement vraie. Je pense, après l'avoir bien longtemps connu, que c'était là le trait le plus frappant de son caractère. »

Il y a un témoignage qui confirme pleinement, selon moi, ce jugement du duc de Wellington : c'est celui de sir Robert Peel lui-même. Il dit, à la fin du mémoire qu'il a écrit pour expliquer et justifier son concours, en 1829, à l'émancipation des catholiques : « Si l'on avait invoqué le brusque changement de ma politique comme preuve de mon manque de sagacité et de prévoyance, si l'on m'avait reproché de m'être attaché avec trop d'obstination à une cause désespérée, d'avoir trop longtemps permis à des engagemens de parti et à une déférence excessive pour les désirs de mes commettans de l'emporter sur l'évidence, chaque jour croissante, d'une nécessité prochaine, si telle eût été contre moi l'accusation, il me serait plus difficile d'y opposer une réfutation complète et péremptoire. Mais c'était l'accusation contraire qu'élevaient contre moi ceux dont j'avais perdu le bon vouloir et la faveur. Selon eux, j'avais sans raison suffisante, par de pusillanimes et indignes motifs, conseillé l'abandon d'une résistance dans laquelle il eût été facile autant que sage de persévérer avec vigueur... Je puis affirmer avec vérité, et j'affirme solennellement, en présence du Dieu tout-puissant « à qui tous les cœurs sont ouverts, tous les désirs connus, et de qui nul secret ne peut être caché, » qu'en conseillant et en proposant les mesures de 1829, je n'ai été dominé par aucune autre crainte que la crainte des malheurs publics, et que j'ai agi en vertu d'une profonde conviction que non-seulement ces mesures étaient utiles au bien général, mais qu'elles étaient devenues impérieusement nécessaires pour détourner un danger imminent et croissant qui menaçait des intérêts spécialement commis à ma garde, les intérêts de l'église et des institutions liées à l'église. Il se peut que, sans m'en douter, j'aie subi l'influence de motifs moins purs et moins désintéressés, que j'aie cédé au secret plaisir d'être « un hardi pilote au milieu de la tempête; » mais ce ne fut certainement pas une ignoble ambition qui me poussa à affronter une lutte à outrance et à me soumettre au sacrifice de tout ce qu'un homme public a de plus cher, tout, excepté l'approbation de sa conscience et l'espoir de la justice de l'avenir. »

Il n'y a rien à contester dans cette libre confession d'un grand honnête homme; le fond en est aussi vrai que l'accent. Quand il changea d'avis et de politique, sir Robert Peel fut parfaitement sincère; il n'obéit qu'à ce qu'il jugea la vérité, et ne chercha que le bien public. On pourrait sans injustice le taxer d'imprévoyance, et

le secret désir d'accomplir lui-même de grandes réformes qu'il croyait justes et nécessaires lui rendit peut-être trop facile la rupture des liens de parti, et l'empêcha d'en voir tous les inconvéniens; mais quand il va lui-même au-devant de ces reproches, qui les lui adresserait avec rigueur?

Une anecdote que je tiens de bonne source donnerait lieu de penser qu'il était depuis longtemps et par nature placé sur la pente à laquelle il céda quand, de conservateur obstiné, il devint ardent réformateur. On dit qu'en 1809, lorsqu'il entra dans la chambre des communes, son père, le vieux sir Robert Peel, alla trouver lord Liverpool et lui dit : « Mon fils est, soyez-en sûr, un jeune homme doué de talens rares et qui jouera un rôle important, mais je le connais bien; au fond, ses penchans sont whigs; si nous ne l'engageons pas promptement dans nos rangs, il nous échappera; mettez-le dans les affaires, il vous servira bien, mais il faut sans tarder vous emparer de lui. » Lord Liverpool observa le fils, reconnut son mérite et suivit le conseil du père. Quand le vieux sir Robert Peel mourut, en 1830, il avait déjà vu réaliser ses pressentimens : l'émancipation des catholiques venait de s'accomplir; mais il avait depuis dix ans quitté la chambre des communes. Il vivait retiré dans son manoir de Drayton, et la gloire de son fils le consolait probablement un peu d'une transformation dont il avait démêlé les germes.

En rendant au caractère moral de sir Robert Peel pleine justice, beaucoup de bons juges n'en déplorent pas moins son infidélité politique; après avoir eu, disent-ils, le mérite et l'honneur de refaire le parti conservateur, il l'a dissous de ses propres mains; quand il a changé d'opinion et reconnu des nécessités qu'il n'avait pas prévues, au lieu de se retirer du pouvoir en en déclarant le motif, il s'est fait le promoteur actif et décisif des idées et des mesures qu'il avait longtemps combattues. Il a brisé toutes les traditions, mêlé tous les camps, sacrifié la grande politique, la politique de principes, à une politique de circonstance, et détruit ainsi ces grands partis, ces partis permanens et fidèles qui, sous le régime représentatif, sont les instrumens nécessaires et réguliers du gouvernement libre.

Dans ses luttes politiques, quand cette question s'est élevée, sir Robert Peel l'a éludée. Attaqué sur ce point, il a porté ailleurs sa défense; il a contesté l'étendue des engagemens de parti; il a réclamé les droits de sa conscience; il a établi sa sincérité, son désintéressement, l'urgence de ses nouvelles mesures; il a invoqué, à leur appui, la détresse populaire, la paix entre les classes, le bien public. Mais sur le rôle et l'état des grands partis politiques, sur les conséquences de son exemple pour leur désorganisation et de leur

désorganisation pour le gouvernement constitutionnel, il s'est abstenu, comme s'il n'eût pas senti la gravité de l'attaque, ou n'eût su comment la repousser.

Je m'en étonne. Qu'auraient pensé et répondu les adversaires de sir Robert Peel, s'il leur eût dit : « Vous m'accusez de détruire les anciens partis politiques; ils n'existent plus; ils se dissolvent tous les jours d'eux-mêmes, non par mon fait. Où sont les principes, les intérêts, les passions qui les avaient formés? Vous vous dites les tories et les protestans par excellence; êtes-vous prêts à persécuter les catholiques, à leur faire la guerre, à confisquer leurs biens? Croyez-vous sérieusement le trône de la maison d'Hanovre et la succession protestante en péril? Les réformes que je vous propose de faire dans les lois sont faites depuis longtemps dans les esprits, dans la plupart des vôtres comme dans ceux de vos adversaires. Votre plus illustre chef, M. Pitt, votre plus hardi champion, lord Castlereagh, votre plus éloquent orateur, M. Canning, ont voulu l'émancipation des catholiques. Les vieux partis ont encore leurs traditions, mais non plus leur foi; ils marchent sous le même drapeau, mais ne combattent plus pour la même cause. Des causes nouvelles se sont élevées; des idées nouvelles rallient ou séparent les hommes; des besoins nouveaux veulent être satisfaits. Je suis ce cours des choses; je consulte les symptômes qui apparaissent; j'entre dans les routes qui s'ouvrent et où les générations de mon temps me précèdent. Je ne change que parce que tout est changé, les partis comme les idées, comme les sentimens, comme les mœurs. Vous croyez être ce qu'étaient vos pères; vous vous trompez; vous ne pouvez persister dans cette erreur qu'à la condition de rester immobiles; dès que vous voudrez marcher et agir, vous vous sentirez contraints de changer, et déjà changés vous-mêmes. Ne m'imputez pas ce qui est l'œuvre du temps, non la mienne; ne me reprochez pas des transformations qui sont générales, bien qu'inégalement apparentes; ne taxez pas de désertion et de trahison ce que vous ferez vous-mêmes quand il vous arrivera d'être appelés à gouverner votre pays transformé. »

Sir Robert Peel eût été en droit de tenir ce langage. Pour n'avoir pas subi de nouvelle révolution, l'Angleterre n'est pas restée immobile : encore les mêmes extérieurement et dans les formes, les grands élémens de la société anglaise, les grands pouvoirs de son gouvernement, la royauté, l'aristocratie, l'église, la démocratie, ont été profondément modifiés dans leur esprit, leurs relations, leur influence. Avant la révolution de 1640, l'aristocratie anglaise avait, dans les grandes crises politiques, tenu compte des droits et des intérêts du peuple; mais elle n'en était pas moins dans l'état la classe dominante. Depuis la révolution de 1688, en faisant aux intérêts et

aux sentimens du peuple une bien plus large part, en se recrutant incessamment dans son sein, elle était encore la classe prépondérante. Elle n'est plus maintenant que la classe gouvernante; le pouvoir politique est dans ses mains; mais elle ne l'exerce que sous l'influence, dans les intérêts et selon les sentimens du pays tout entier. La royauté avait été, depuis 1688, étroitement liée à l'un ou à l'autre des deux grands partis aristocratiques, aux whigs tant que la succession protestante et la cause victorieuse en 1688 avaient été en question, aux tories depuis sa lutte d'abord contre l'indépendance des colonies américaines, puis contre la révolution et l'empire français. Elle est maintenant affranchie de ces liens; elle a retrouvé, dans ses rapports avec les partis, non pas sa domination, mais l'indépendance; elle a repris son rôle de pouvoir médiateur et modérateur, à la fois supérieur et populaire. Moins absolue que jamais, elle jouit cependant plus pleinement et plus librement que jamais de son pouvoir et de ses droits constitutionnels. L'église anglicane, sans perdre sa position politique, s'est consacrée et se consacre de plus en plus à sa mission religieuse; fidèle à la couronne, c'est pourtant dans la foi, les sentimens et les pratiques pieuses du peuple chrétien qu'elle cherche et trouve son principal point d'appui. Bien plus encore que les autres puissances sociales, la démocratie a changé de caractère. En 1823, à propos de l'intervention française en Espagne, M. de Talleyrand disait dans la chambre des pairs : « Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Napoléon, plus d'esprit que Voltaire, c'est tout le monde. » On peut dire aujourd'hui, même à propos de l'Angleterre : « Il y a quelqu'un qui a plus de pouvoir que la couronne, plus de pouvoir que l'aristocratie, c'est tout le monde. » Et tout le monde, c'est la démocratie. Où commence-t-elle? où finit-elle? à quels signes visibles se distingue-t-elle des autres élémens de la société? Personne ne pourrait le dire; mais peu importe : pour être difficile à définir, le fait n'en est ni moins certain, ni moins puissant. Les élémens les plus divers entrent dans la composition de la démocratie moderne, — des classes riches et des classes pauvres, des classes savantes et des classes ignorantes, les maîtres et les ouvriers, des conservateurs et des novateurs, des amis du pouvoir et des enthousiastes de liberté, bien des aristocrates même, détachés de leur origine par leurs mœurs, par leur aversion des gênes et des devoirs que l'aristocratie impose. Et la position de la démocratie anglaise n'est pas moins changée que sa composition; elle ne se borne pas, comme jadis, à défendre au besoin ses libertés; elle regarde les affaires publiques comme les siennes, surveille assidûment ceux qui les font, et si elle ne gouverne pas l'état, elle domine le gouvernement.

Elle lui fournit quelquefois ses chefs. Sir Robert Peel est le plus

éminent qui soit sorti de son sein, le plus honnête comme le plus capable, le plus sympathique et le plus fidèle à la démocratie en même temps que le plus étranger à ses mauvaises tendances. Quoique adopté, dès son entrée dans la vie publique, par l'aristocratie et servant dans ses rangs, il ne s'était point donné à elle, et loin de prétendre, comme on dit, à l'honneur de lui appartenir, il s'honorait de son origine bourgeoise, et ne cherchait point à la faire oublier, pas plus par ses manières que par ses maximes. Il était digne sans élégance et avec quelque susceptibilité, trop peut-être pour sa supériorité, dont il eût dû jouir avec plus de confiance et d'aisance. En le voyant à la cour, dans les salons de Windsor, j'ai été frappé d'un peu de gêne et de roideur dans son attitude; il y était évidemment l'homme le plus important, le plus compté, et pourtant il n'avait pas l'air d'être là chez lui; son empire ne paraissait pas exempt d'embarras; il gouvernait sans régner. Personne n'a senti et témoigné, pour les anciennes institutions, les anciennes mœurs, tout l'ancien ordre social de son pays, un plus profond et affectueux respect : il révérait et aimait le passé, quoiqu'il n'en fût pas, marque certaine de grand jugement comme de vertu; mais en même temps il avait, pour les distinctions et les honneurs aristocratiques, plus que de l'indifférence; c'était son parti pris de n'en point vouloir. En 1835, après cet essai de gouvernement qui lui fit tant d'honneur, quoique si court, le roi Guillaume IV voulait lui donner un titre de comte : Peel refusa. N'eût-il été qu'un ambitieux, il eût eu raison : en passant de la chambre des communes à la chambre des lords, il aurait perdu sa plus forte position et son plus grand pouvoir; mais plus tard et sans le même motif il montra, pour des honneurs analogues et plus rares, la même répugnance. La reine Victoria, qui l'avait pris en grande estime et sentait le prix de ses services, désirait lui donner la Jarretière; avant de lui en parler elle-même, elle voulut savoir comment il recevrait cette faveur. Sir Robert la déclina péremptoirement. En vain on insista, en vain on lui cita plusieurs exemples de membres de la chambre des communes, simples baronets comme lui, qui avaient été décorés de la Jarretière, entre autres sir Robert Walpole : il persista dans son refus. Il laissa après lui, et par une dernière volonté qui s'étendait au-delà de lui-même, une marque bien plus significative encore de son éloignement pour toute récompense, toute distinction aristocratique, et du sentiment qui l'animait à cet égard. Quand lord John Russell fit, le 12 juillet, dans la chambre des communes, la motion qu'un monument fût érigé, dans l'église de Westminster, à la mémoire de sir Robert Peel : « C'est, dit-il, le seul moyen que nous ayons de témoigner ou d'essayer du moins de témoigner notre sentiment de la

perte que le pays vient de faire. Peut-être me sera-t-il permis de dire ici que sa majesté, désirant montrer combien elle est touchée des services rendus par sir Robert Peel à la couronne, m'avait chargé d'informer lady Peel que c'était son intention de lui conférer le même rang qui avait été donné à la veuve de M. Canning (1). J'ai reçu aujourd'hui même de lady Peel une réponse à cette offre de la couronne, que j'ai aussitôt communiquée à sa majesté. Lady Peel dit que c'est son désir de ne porter aucun autre nom que celui sous lequel sir Robert Peel a été connu. Elle ajoute que sir Robert a laissé des instructions positives où il exprime le vœu que personne de sa famille ne reçoive aucun titre, aucune récompense publique à raison des services qu'on peut lui supposer le mérite d'avoir rendus à son pays. C'est sans doute pour cette chambre, reprit lord John Russell, une raison de plus de désirer qu'au moins quelque témoignage public demeure du sentiment que lui a inspiré un coup si soudain et si déplorable. »

Dans le testament de sir Robert Peel se trouvait en effet, sous la date du 8 mai 1844, au moment de son plus grand pouvoir, un mémorandum conçu en ces termes : « J'espère et je désire sérieusement qu'aucun membre de ma famille ne recherche ou n'accepte, si on le lui offre, aucun titre, distinction ou récompense à raison des services que je puis avoir rendus dans le parlement ou dans le gouvernement. Si mes fils acquièrent par leurs propres efforts des titres à des distinctions honorifiques, ils recevront probablement, s'ils les désirent, les récompenses dues à leurs mérites propres et personnels; mais c'est mon vœu formel qu'aucun titre, aucune marque d'honneur ne soient recherchés ou acceptés pour cause de grandes charges occupées ou d'actes accomplis par moi. »

Jamais, à coup sûr, le principe démocratique, « à chacun selon ses mérites et ses œuvres, » ne s'est manifesté dans une sphère plus haute, ni par un désintéressement plus sévère et plus complet. Nulle part aussi peut-être le fond du cœur et du caractère de sir Robert Peel ne s'est plus sincèrement révélé. C'était un grand et honnête serviteur de l'état, fier avec une sorte d'humilité, et ne voulant briller d'aucun éclat étranger à sa sphère naturelle, dévoué à son pays sans aucun besoin de retour, peu préoccupé de principes fixes ou de longues combinaisons politiques, appliqué à reconnaître chaque jour ce que commandait l'intérêt public, et prêt à l'accomplir sans se soucier ni des partis et de leurs règles de conduite, ni de ses pro-

(1) A la mort de M. Canning, en 1827, sa veuve fut personnellement élevée à la pairie, sous le titre de vicomtesse Canning, et avec transmission à son fils Charles-Jean lord Canning, qui en jouit aujourd'hui.

pres actes et de ses propres paroles, brisant avec le passé sans indifférence cynique, bravant l'avenir sans hardiesse aventureuse, uniquement dominé par le désir de satisfaire aux nécessités du présent et de se faire honneur en tirant son pays de péril ou d'embarras. Il fut ainsi tour à tour conservateur et réformateur, tory, whig et presque radical, impopulaire et populaire, usant avec la même ardeur sa force, tantôt dans une résistance obstinée, tantôt dans des concessions peut-être excessives, plus sage que prévoyant, plus courageux que ferme, mais toujours sincère, patriote, et merveilleusement approprié, dans une époque de transition comme la nôtre, au gouvernement de la société moderne telle qu'elle est devenue et qu'elle devient de plus en plus, en Angleterre comme ailleurs, sous l'empire des principes et des sentimens, encore confus, perplexes et obscurs, mais essentiellement démocratiques, qui fermentent en Europe depuis quinze siècles et y remportent de nos jours des victoires dont personne ne saurait dire encore quel sera le vrai et dernier résultat.

J'ai confiance. Pourtant voici mon inquiétude. La démocratie a un grave défaut; elle aspire passionnément à dominer seule, et quand elle est forte, elle se livre aveuglément à sa passion. A en juger par l'histoire du monde, c'est de toutes les puissances sociales celle qui admet le moins des limites et un partage. Mises à l'épreuve, la monarchie et l'aristocratie ont su l'une et l'autre, en Angleterre surtout, se limiter et faire à d'autres droits, à d'autres forces, leur place et leur part. La démocratie le saura-t-elle? Reconnaîtra-t-elle des pouvoirs autres que le sien et des nécessités contraires à ses désirs? Grande et périlleuse question qui reste encore en suspens et qui doit fortement préoccuper les bons esprits et les honnêtes gens. Le temps la résoudra. J'espère qu'il la résoudra à l'honneur des gouvernemens libres et de l'humanité.

GUIZOT.

Val-Richer, août 1856.

L'HISTOIRE DE L'ITALIE

ET

SES HISTORIENS

Archivio storico, etc. (*Archives historiques italiennes, ou Recueil d'ouvrages et de documens inédits ou devenus très rares concernant l'histoire d'Italie*), P. Vieusseux, Florence.

Ce moment est grave pour l'Italie, les paroles prononcées à Turin, à Londres et à Paris ne sont pas tombées à terre sans retentir dans le grand vide de l'existence politique des Italiens, et le vide est sonore. La diplomatie, qui a jeté le brandon, paraît vouloir l'éteindre; mais on ne peut ressaisir le trait qu'on a lancé. Un proverbe arabe dit : « Le mot que je n'ai pas articulé est mon esclave, celui que j'ai prononcé est mon maître. » En de telles circonstances, il n'est pas inutile d'entretenir les Italiens de leur histoire. Le passé n'est point le présent sans doute, mais il y a toujours du passé dans le présent, et l'Italie est encore, à beaucoup d'égards, plus qu'elle ne le croit peut-être elle-même, ce qu'elle a été; il est important qu'elle le sache, pour éviter dans l'avenir les malheurs qui remplissent ses annales. L'Italie a eu deux grands malheurs, elle a été divisée et envahie. Un double danger la menacera toujours, le morcellement à l'intérieur, et au dehors l'influence de l'étranger, qui amène sa domination. C'est contre ce double péril qu'elle doit être mise en garde par son histoire. Elle peut y lire aussi à chaque page un autre avertissement, et celui-ci est donné par les annales de tous les peuples qui ont cessé d'êtres libres : c'est que la démocratie, si elle ne sait se contenir et se gouverner, prépare le chemin à la tyrannie. De là résulte pour l'Italie la nécessité de se contempler dans son

passé. Les publications historiques ont donc pour elle aujourd'hui un autre intérêt que celui de la curiosité, une autre importance que celle de l'érudition. De là peut-être aussi une certaine opportunité à rendre compte d'une entreprise laborieusement poursuivie, d'un recueil qui contient, sous la forme de chroniques et de documens, plus d'un conseil salutaire et plus d'une utile leçon.

Parmi les publications historiques que l'Italie a vu naître depuis quelques années (1), il n'y en a point de plus importantes que les *Archives historiques italiennes*, publiées à Florence par M. Vieusseux. M. Vieusseux a deux fois été le centre d'une entreprise littéraire qu'animait le patriotisme. La première fut l'*Antologia italiana*, qui, adoptée par l'opinion, a inquiété le pouvoir, et dont le succès a amené la suppression. Se réfugiant dans le passé, qu'il n'est donné à personne de supprimer, M. Vieusseux et les hommes distingués dont son activité était le lien entreprirent les *Archives historiques italiennes*, qu'ils ont conduites jusqu'au-delà du quarantième volume. Ce zèle soutenu et désintéressé ne surprendra personne, car on connaît les sentimens généreux et l'énergie persévérante de M. Vieusseux, l'un des meilleurs citoyens que l'Italie renferme aujourd'hui dans son sein.

Les *Archives italiennes* se sont continuées en se modifiant; elles participent maintenant du recueil historique et de la revue critique. Cinq livraisons de la nouvelle série ont paru, et font voir que la publication de M. Vieusseux ne sera pas moins intéressante et moins instructive sous sa nouvelle forme que sous l'ancienne. Les *Archives*, bien que publiées à Florence, ne sont pas uniquement consacrées à l'histoire de la Toscane. Toutes les nations italiennes y sont représentées : c'est une pensée et une œuvre italienne. Et en effet, si l'Italie a été au moyen âge et depuis trop morcelée pour sa prépondérance politique, bien que ce fractionnement ait contribué pendant des siècles à y multiplier une activité féconde, on ne peut isoler les histoires particulières des différens pays qui la composent. Vivant d'une vie distincte, ils n'ont point cependant été étrangers les uns aux autres; leurs alliances, leurs luttes mêmes ont établi entre eux, à défaut d'unité, au moins des relations perpétuelles. On ne doit pas séparer dans l'étude ce qui a été trop souvent divisé dans l'action, et écrire par exemple l'*Histoire des républiques italiennes*, comme on l'a tenté, sans écrire en même temps celle des pays soumis à un duc comme Milan, à un roi comme Naples, celle de Rome, qui est mêlée à toutes les autres. Pour faire sentir par une exagération piquante à

(1) Parmi elles, on doit signaler à Turin les *Historiæ patriæ Monumenta*, et à Naples le *Syllabus membranarum ad regiæ Siciliæ Archivium pertinentium*.

l'auteur de l'*Histoire des républiques italiennes* ce qu'il y avait d'arbitraire dans le choix d'un tel sujet, un homme spirituel et paradoxal, Schlegel, disait à Sismondi que lui, Schlegel, se proposait d'écrire l'histoire des républiques dont le nom commence par un Z, Zante, Zurich, etc.

Le premier volume des *Archives* contient une nouvelle histoire de Florence par Jacques Pitti, importante surtout pour les temps qui ont précédé l'avénement des grands-ducs; c'est le tableau de l'agonie de la liberté florentine se débattant contre la tyrannie des indignes successeurs de Cosme l'Ancien et de Laurent le Magnifique, pour tomber, hélas! sous le joug de cet autre Cosme, qu'on pourrait appeler Cosme le Cruel, et de toute cette branche dégénérée des Médicis, qui se chargea de punir les Florentins de s'être laissé séduire au despotisme habile et aimable, en leur apportant le despotisme odieux et médiocre. Juste châtiment de la Providence, qui pardonne rarement à un peuple le crime de se livrer!

Jacques Pitti est un écrivain politique. Né au moment où allait mourir jusqu'au nom de la république (1519), et où la décadence des arts allait suivre la transformation de l'état, il comprend encore la vie publique, qu'il ne lui fut pas donné de voir fleurir. Il arrive souvent que les hommes d'une génération sont animés des sentimens de la génération qui les précède, et transportent dans leurs écrits l'esprit d'une époque à laquelle ils survivent. Tel est Jacques Pitti, sénateur, diplomate, homme de lettres. Sous les premiers grands-ducs, il a conservé l'intelligence de la liberté. Cette intelligence posthume pour ainsi dire se fait jour dans ses écrits par certains traits mâles qui percent çà et là l'enveloppe d'un langage un peu entortillé. Il n'a plus la simplicité des écrivains libres, mais il en retrouve parfois la vigueur. Bien que son livre s'appelle *Histoire de Florence* et remonte aux *plus anciens temps*, c'est, pour tout ce qui est antérieur au xve siècle, plutôt un abrégé intelligent, plutôt, pour ce siècle même, une appréciation politique qu'une histoire. Il écrit sous l'impression de l'événement qui a porté le dernier coup à l'indépendance, le siége de 1529, et sous l'empire d'une indignation patriotique contre ceux dont l'ambition et les trahisons ont placé Florence sous le joug; il veut, dit-il, montrer les commencemens de cette longue conspiration contre la patrie. Jusque-là il se bornera à une vue rapide des événemens.

La première partie mérite donc moins d'attention que la seconde. Cependant on y trouve déjà les qualités de l'auteur, un sens droit, des jugemens honnêtes, une explication politique des vicissitudes si nombreuses et si variées que Florence a traversées, de ces perpétuels changemens que Dante lui reprochait déjà, et que l'attention

se fatigue à suivre, si l'on n'a pour guide un esprit qui comprenne à quoi tend ce flux et reflux perpétuel des partis, cette constante et fatigante instabilité. Là où la plupart des historiens ne nous montrent que le triomphe alternatif de deux factions, les gibelins et les guelfes, Pitti, et je lui en sais gré, n'oublie point que ces deux factions ne sont pas le peuple tout entier. Le peuple (*il popolo*) intervient dans le récit de Pitti; ce sont les *popolani* qui en 1250 prennent en main le gouvernement dont les gibelins s'étaient emparés; c'est le peuple qui rappelle les guelfes et qui s'efforce de les réconcilier avec les gibelins. Le peuple florentin apparaît donc d'abord comme modérateur sur cette scène où l'on ne voit d'ordinaire que les deux factions qui se disputent le pouvoir de le gouverner. L'auteur montre le résultat heureux de cette union des citoyens, qui en quelques années soumit à Florence presque toute la Toscane, et y aurait assuré son empire, « si la superbe gibeline, ennemie de l'égalité, n'avait fait échouer l'entreprise, et enfin, ne pouvant se contenir, n'avait, en 1268, conjuré contre le peuple, et, l'attaquant par les armes, usurpé sur lui l'état. » Tel est le point de départ vrai, ce me semble, de l'histoire de Florence : deux factions et le peuple, qui est plus favorable à l'une d'elles, les guelfes, parce qu'elle le ménage davantage, mais qui n'est d'aucune faction.

Pitti n'épargne pas plus ceux-ci que leurs adversaires. « Et les guelfes ne furent pas longtemps tranquilles, parce que parmi eux il y en avait peu de justes; mais, comme ayant été d'abord surmontés par les gibelins, pour se gagner la faveur et l'appui des *popolani*, ils avaient prêché les lois et la justice, se trouvant bientôt après à la tête de la cité, ils usurpèrent les postes que la fuite de leurs ennemis avait laissés vides, s'en emparant avec force arrogance et oppression du peuple en qualité de libérateurs. Le peuple, s'attribuant à lui-même l'expulsion des gibelins, supportait avec irritation ces injustices, et il était favorisé par tous ceux qui désiraient la commune liberté. » Pitti suit avec la même clairvoyance la marche des diverses révolutions qui se succédèrent à Florence : la création du gonfalonier de justice pour la protection du peuple par Jean della Bella, patricien qui se fit le champion des droits populaires comme les Gracques; l'exclusion des grands de toutes les charges, ostracisme inique en lui-même, dicté par les justes rancunes de la fierté plébéienne, et que l'on tempérait en faisant *du peuple* certaines familles aristocratiques (le privilége avait changé de place); la tyrannie du duc d'Athènes, qui s'empara du pouvoir en promettant aux grands de leur rendre les droits politiques et aux hommes du peuple de les protéger contre leurs créanciers, et qui, comme il arrive à ceux qui trompent tout le monde, eut bientôt tout le monde contre lui. Le

tyran chassé, le peuple fit des concessions aux grands, en admit, sur leurs prières, une partie au droit de citoyen, *les reçut dans le peuple :* « il semblait, dit Pitti, que l'on n'avait plus à craindre de *nouveauté;* » mais l'esprit factieux de quelques familles devait encore troubler cette harmonie. Cette fois, ce furent les guelfes qui, sous couleur de délivrer l'état des gibelins, se mirent à persécuter leurs ennemis, et acquirent une puissance qui mit de nouveau la liberté en danger.

C'est alors qu'on voit paraître ce nom de Médicis, qui devait être si funeste à la liberté. Silvestre de Médicis souleva le petit peuple contre l'usurpation de pouvoir du parti guelfe. Ainsi, comme presque toujours, un soulèvement de l'infime démocratie fut le premier germe de la tyrannie future. Le gonfalonier Guicciardini manqua de tête et de cœur, et le mouvement commencé par son prédécesseur Silvestre de Médicis alla plus loin que celui-ci n'aurait voulu. La populace fut maîtresse de Florence; c'est ce qu'on appela les *ciompi.* Heureusement ces *ciompi* mirent à leur tête un homme à qui tous les historiens rendent justice, le cardeur Michel Lando, qui, dit Pitti, « avec autant de prudence que de valeur, émoussa toute cette rage. » « Ainsi, ajoute noblement le sénateur florentin, la vertu d'un homme de la plèbe la plus basse empêcha la ruine préparée par un patricien. »

Bientôt cependant ce gouvernement d'en bas devint violent et tyrannique, et à la tête d'une portion considérable du vrai peuple de Florence, les fabricans de drap (ce qu'on appelait *l'art de la laine*) déployèrent leur enseigne, l'agneau couronné avec la croix, et, appelant à eux les autres métiers principaux, ce qu'on nommait les *grands arts,* ils *reprirent l'état* sur les hommes de bas étage, dont un certain nombre de nobles s'étaient faits les chefs. Les Florentins eurent alors un moment de concorde et de sagesse. Ce vrai peuple de Florence, que Pitti n'oublie jamais, pensant que les grands étaient assez abaissés pour n'être plus à craindre, « fuyant l'une et l'autre extrémité, » se relâcha de la sévérité des exclusions qui pesaient sur les nobles et prit dans la plèbe ce qu'elle contenait de respectable pour le faire entrer dans le gouvernement. « Et, ayant ainsi satisfait à l'un et à l'autre parti, les citoyens s'appliquèrent à bien faire; unis par l'amour de la patrie et par la crainte de leur ennemi, les Florentins se rendirent maîtres de Pise et d'Arezzo. »

C'est dans cette époque de prospérité qu'on voit reparaître l'astre des Médicis. Jean et son fils Cosme l'Ancien prennent en main, suivant la tradition de leur famille, les intérêts populaires. Le désir légitime de soulager les pauvres introduit une espèce d'impôt progressif, premier pas dans une route funeste, au bout de laquelle est le

despotisme. L'orgueil des grands se soulève avec une violence féroce contre ces tentatives démocratiques. Ils veulent trancher la tête à Cosme, et l'exilent pour dix ans. Bientôt leur superbe et leurs excès font regretter Cosme et préparent sa puissance. Le fougueux chef du parti aristocratique, Renaud des Albizzi, prend les armes contre la *seigneurie*, qu'il croit favorable aux bannis; mais il ne peut rien faire et quitte la ville plein de rage. On crée un gouvernement (*balia*) de trois cent quatre-vingts personnes, lequel rappelle Cosme. Ce gouvernement commence à agir révolutionnairement, déclare nobles des bourgeois et bourgeois des nobles. Portée par le flot démocratique, l'autorité de Cosme augmente jusqu'à sa mort.

On commençait à considérer le pouvoir comme héréditaire dans cette famille, et il est donné à Pierre, fils de Cosme. Pierre avait contre lui et les amis de la liberté et ceux, en plus grand nombre, qui voulaient la tyrannie pour eux-mêmes. Celui-ci, sans être un homme supérieur, « confondait ses ennemis par la facilité que donne, pour y parvenir, la puissance dans un seul homme; il était surtout favorisé par la diversité des desseins et des partis contraires. » Cette phrase de Jacques Pitti me paraît digne d'être méditée. On attendait de part et d'autre le 20 août, jour de la nomination de la nouvelle seigneurie.. Pierre ruse avec ses adversaires, les trompe et les endort. « Rien, dit notre auteur, ne fut plus funeste à ce parti que l'envie de beaucoup de citoyens considérables, peu amateurs de la république, qui aimaient mieux favoriser les Médicis et devenir leurs sujets que de voir quelque autre famille s'élever au-dessus des citoyens. » Les nouveaux magistrats, qui étaient des créatures de Pierre, « tendirent leurs filets pour prendre tous ceux qui étaient suspects à l'état, » c'est-à-dire à Pierre, qui conspirait contre la république. Son coup réussit.

Les deux fils que Pierre laissa en mourant, Laurent et Julien, bien que très jeunes, ne trouvèrent guère d'opposition à leur autorité, car cette opposition aurait eu peu de prise, dit Pitti, « dans une population plus curieuse des trafics privés que des affaires publiques. » Ces populations-là font peu de résistance, à ce qu'il paraît. Laurent, échappé seul au fer des Pazzi, plus puissant, ainsi qu'il arrive à la suite d'une conjuration qui a échoué, « put mieux disposer des armes et de l'argent de tous. » Il organisa une machine élective dans laquelle deux cents personnes élues par trente lui donnaient en résultat quarante sénateurs. « En les laissant se satisfaire à leur gré, Laurent les entraînait à faire tout ce qu'il voulait... Les deux cents se repaissaient de l'espérance d'être promus au sénat; beaucoup d'autres cherchaient, par tous les moyens, la faveur de Laurent pour être aussi, à leur tour, introduits au pouvoir... » On voit que le Ma-

gnifique porta le tour ingénieux de son esprit dans l'asservissement de sa patrie.

Du reste il apportait à cette œuvre l'hypocrite modération d'Auguste. « S'étant donc, dit très bien notre auteur, rendu maître de l'essence du gouvernement, Laurent en laissait complétement aux magistrats l'apparence, voilant, sous l'habit modeste du citoyen, l'autorité suprême du prince. » Voilà le vrai de ce pouvoir de Laurent, si vanté parce qu'on l'aperçoit toujours à travers l'éclat des arts et des lettres, éclat qu'il ne créa point, mais dont il sut habilement se faire une auréole qui éblouit encore les yeux de la postérité. Cependant les Florentins ne vont pas tarder d'expier l'usurpation, par eux permise, de leur liberté. Au tyran spirituel et gracieux va succéder le tyran incapable, au premier Laurent le second Pierre.

Bientôt il est chassé avec ses deux frères; mais presqu'au moment où Florence a recouvré sa liberté, l'étranger entre dans ses murs. Les grands sentimens que la liberté inspire y reparaissent, et la présence de Charles VIII ne les étouffe pas. C'est alors que fut prononcée la fière parole de Pierre Capponi, disant au roi de France : « Faites sonner vos trompettes, nous sonnerons nos cloches. » C'est alors que retentit la voix de Savonarole, de ce dominicain tribun, prophète et martyr. En même temps les divisions que la liberté amène toujours, et par lesquelles elle périt trop souvent, préparaient sa ruine à Florence. L'influence de l'étranger, du roi de France et du duc de Milan, y introduisait le venin fatal qu'une pareille influence communique toujours aux plaies d'un état, et qui devait rendre celles-ci mortelles.

La scène s'assombrit. Cinq Florentins qui ont conjuré pour ramener Pierre de Médicis sont décapités. François Valori, qui a demandé leur mort, comme Caton demandait celle des complices de Catilina, est massacré dans la rue par les parens des condamnés; Savonarole est brûlé, et ses cendres sont jetées dans l'Arno. On se partage entre Charles VIII et Louis le More, et les machinations étrangères vont toujours troublant davantage la république. César Borgia vient en aide à la cause des Médicis. Ce triste état de Florence déchirée et menacée est peint de main de maître par Jacques Pitti.

Les Médicis sont ramenés à Florence par une conspiration qui s'appuyait sur l'étranger (1). Bientôt une autre conspiration se forme contre eux. Machiavel, qui y était entré, en fut quitte pour la torture; mais deux des conjurés, Bernard Capponi et Pagolo Boscoli, y

(1) Sur les Espagnols, qui venaient d'exercer dans le sac de Prato des cruautés dont rendent compte des récits que les *Archives italiennes* ont publiés.

laissèrent leur tête. Un Luca della Robbia, parent du célèbre artiste de ce nom et ami d'un des deux condamnés, a laissé de ses derniers instans un récit naïf et touchant. Luca va voir son ami dans la chapelle où on l'avait conduit, et d'où il devait marcher à la mort. Leur entretien a quelque chose d'antique et de chrétien tout ensemble qui peint bien les âmes de ce temps. Boscoli demande un confesseur, et un confesseur de Saint-Marc, de cette communauté où vivait encore l'esprit républicain de Savonarole; il parle tendrement de sa mère, et prie son ami de lui « ôter Brutus de la tête, » pour franchir le pas entièrement en chrétien; puis il demande à son confesseur si saint Thomas n'a pas déclaré les conspirations illicites. Le confesseur l'affirme, et dès-lors il n'y a plus dans le cœur de l'intrépide jeune homme que le désir de mourir chrétiennement. Augustin Capponi meurt de même, et l'auteur termine ce récit, très attendrissant dans sa mâle simplicité, en racontant qu'il a revu le frère Saint-Cyprien, ce dominicain qui avait été appelé près des deux condamnés. Celui-ci lui a parlé ainsi : « Pour te déclarer mon opinion, — mais ce ne sont pas choses à répéter, parce qu'on dit ensuite : Ces frères arrangent les choses à leur manière, cependant je veux te le dire, garde-le pour toi, — je crois sans nul doute que Boscoli a été martyr, parce que j'ai trouvé en lui une bonne et très vigoureuse intention, telle que j'en ai été stupéfait. Et quant à ce que tu me dis, cette nuit-là, de lui rappeler que les conspirations ne sont pas permises, sache que saint Thomas fait cette distinction : Ou le peuple s'est imposé lui-même son tyran, ou celui-ci règne par la force et malgré le peuple. Dans le premier cas, conspirer n'est pas permis; dans le second, conspirer est louable. » C'est en effet, à ce qu'il paraît, l'opinion de saint Thomas.

Revenons aux Médicis. Jean de Médicis, qui est devenu Léon X, le cardinal Jules, qui sera Clément VII, et le jeune Laurent, neveu du pape, gouvernent Florence, qu'agite encore le souvenir des prophéties de Savonarole, réveillées par un franciscain qui, à son tour, menace l'Italie et Florence de tous les fléaux de Dieu, « de manière, dit Pitti, à donner à penser aux gouvernans. » « Pour remettre le peuple en joie, on fit le jour de la Saint-Jean, l'an 1514, de grandes fêtes, chasses, triomphes et joutes. » Au milieu de ces distractions, conformes à la politique des Médicis, on apprend que les Français s'apprêtent de nouveau à descendre en Italie. Louis XII meurt, mais François Ier s'avance. Laurent, petit-fils du Magnifique, meurt bientôt lui-même de la mort de François Ier après la naissance de Catherine de Médicis, son seul enfant. La lignée mâle de Cosme l'Ancien va s'éteindre dans la personne de Léon X. La politique des Florentins asservis est toujours plus dominée par les influences étrangères. Le peuple a

une vieille inclination pour le roi de France, qu'augmentait beaucoup, dit Pitti, le commerce très avantageux qu'on faisait avec ce royaume. Léon X, qui penchait pour le jeune empereur Charles-Quint, meurt, et c'est le cardinal Médicis, destiné à être pape aussi sous le nom de Clément VII, qui conduit les affaires de Florence. Il est insinuant, adroit, plein de promesses, accueille les plans de réforme. Beaucoup s'y laissent prendre ou gagner; mais d'autres sont moins traitables. Une conspiration contre le cardinal est découverte, et, comme celle des Pazzi, elle profite à celui contre lequel elle avait été dirigée. Bientôt Clément devient pape. Ici Pitti, qui n'est pas suspect de prévention en sa faveur, lui prête un désir sincère d'exécuter un plan, que l'historien attribue à Léon X, pour le rétablissement à Florence d'un gouvernement libre. Il peint Clément hésitant (comme c'était sa nature) entre la crainte de livrer le pouvoir à ses ennemis et un certain penchant à s'appuyer sur le parti populaire, base de la grandeur de sa famille. Clément VII sortit d'embarras en donnant pour souverain aux Florentins un bâtard de cette famille. Il n'y avait plus de descendans légitimes de Cosme. Ce bâtard est Alexandre, que Pitti affirme avoir été, ce qu'on ne dit pas en général, le propre fils de Clément.

Cependant Charles-Quint trompe le pape, qui croit le tromper, l'amuse, le désarme, et marche sur Rome. A l'approche de l'armée impériale, Florence se soulève. On s'écrie : « Nous ne voulons plus de grands; le peuple et la liberté ! » Et quand l'armée de Bourbon a pris Rome, la révolution démocratique triomphe. Les jeunes Médicis Alexandre et Hippolyte sont emmenés de Florence, et on organise le gouvernement républicain. Ce fut alors que Nicolas Capponi, nommé gonfalonier, eut la singulière idée de faire proclamer Jésus-Christ roi de Florence, et qu'on alla dans l'église de l'Annunziata mettre en pièces les portraits des Médicis : puérile vengeance, qui indigna le peuple, dit Pitti, et dont avec raison il se moque lui-même. Il juge avec sévérité les partis qui divisaient la république renaissante. L'un s'appelait celui des aristocrates (*ottimati*), l'autre celui des *libertins* ou des *enragés*, « signe manifeste, dit-il, qu'on avait depuis quelque temps oublié le vrai nom des choses, puisque les plus véhémens défenseurs de la liberté s'appelaient des enragés, et ceux qui la trahissaient des aristocrates. »

Dans cette partie de l'histoire de Pitti, on assiste à des scènes qui rappellent les derniers temps de la république romaine. La liberté se débat de même à grand bruit, au milieu des factions, contre le despotisme, qui s'avance silencieusement pour l'étouffer. Il y a comme toujours les prudens qui sont timides, et les résolus qui sont emportés. Il y a ceux qui veulent s'entendre avec Clément VII, et,

soit niaiserie, soit perfidie, font rentrer les Médicis comme simples citoyens. Il y a un certain Balthazar Carducci qui parle avec l'énergie de Caton et aussi vainement que lui. Il y a un Francesco Carducci qui s'écrie : « Si vous vous arrangez avec le pape Clément, vous jouirez paisiblement de cette portion de vos dignités et de vos biens qui sera épargnée par l'avidité de ceux qui cherchent à vous opprimer : ce sera l'éternelle infamie de vous-mêmes et de ce malheureux temps; mais si vous êtes résolus à vous maintenir dans cette liberté tant célébrée par vous en paroles, il vous faut l'embrasser comme une chose plus chère et plus précieuse que vos richesses, que tout plaisir, que la vie elle-même. »

L'enthousiasme public répondit à ces nobles paroles du gonfalonier et soutint les Florentins dans ce mémorable siége de 1529, dont malheureusement le récit par Pitti est perdu avec plusieurs livres de son histoire. Cette histoire n'en est pas moins un ouvrage très important et donnerait un grand prix à ce volume, quand même il n'en tirerait pas un plus grand encore de plusieurs excellens morceaux dont M. Gino Capponi a accompagné divers documens. On y sent la main d'un maître, on y remarque une élévation, une vigueur, quelque chose de substantiel et de condensé qui rappelle la brièveté forte des historiens de l'antiquité. L'art avec lequel Laurent de Médicis établit sournoisement la tyrannie est peint au vif. On voit comment il se servit d'une assemblée qui lui était soumise « pour opprimer par l'autorité des votes, subjuger par les séductions, acheter avec de l'argent ou amollir par les douceurs d'une vie tranquille les amis de la liberté... Laurent et ses amis purent jouir d'un de ces temps heureux dans lesquels les peuples n'ont pas d'histoire; mais cette sorte de félicité prépare toujours des calamités sans remède, parce qu'elle détruit dans l'homme la vie intérieure et cette force de volonté qui seule peut les prévenir. »

A propos du traité passé entre la république florentine et Clément VII (1492), pièce importante publiée pour la première fois dans l'*Archivio,* M. Capponi trace en quelques pages une appréciation des destinées de Florence où il se montre politique à la façon de Polybe. Il signale dans sa perpétuelle inquiétude démocratique le principe de sa grandeur et de sa faiblesse. « Elle vécut trois siècles, ses beaux siècles, dans un état de révolution continuelle, lequel, poussant tout le peuple jusqu'au dernier artisan dans les agitations de la vie publique, compensait largement les désordres qu'il faisait naître par l'énergie qu'il inspirait, mais en même temps, poussant à une végétation forcée la vitalité de ce peuple, la consumait avant le temps... Nous devons envier cette activité qui fut accordée aux âmes des hommes de ce temps-là, et maudire ces félicités passées à cause

des effets qui ont suivi... » Ce qui suivit ces luttes interminables, ce fut la servitude, et M. Capponi dit pourquoi. « Tout ce qu'il y avait de vie dans le peuple de Florence était empreint d'un caractère municipal et démocratique. Il était plus facile de détruire cette vie que de la renouveler sous une autre forme. Le peuple d'une cité riche, mobile, ingénieuse, pouvait bien, contre l'empire éloigné et faible, maintenir sa propre liberté dans le désordre du moyen âge; mais ce peuple restait sans droits et sans forces dans les nouvelles constitutions monarchiques et princières auxquelles était alors confiée l'organisation des états. Florence ne pouvait vivre que tout à fait libre ou tout à fait esclave, et quand les Médicis eurent subjugué par les armes étrangères cette cité qu'ils s'étaient obstinés depuis un siècle à corrompre ou à séduire, il ne resta de l'antique liberté aucune forme conservatrice qui pût, en permettant la dignité dans l'obéissance, tempérer la servitude. »

Je me suis arrêté longtemps à ce premier volume de l'*Archivio storico,* parce que c'est un des plus importans. Une analyse un peu détaillée ne pouvant se faire pour tous les ouvrages contenus dans le recueil, je devais en choisir un qui fût l'objet de ce genre de travail. Or rien n'offrait plus d'intérêt que le récit de Jacques Pitti. De même, parmi les morceaux qui accompagnent ces diverses publications, il n'en est point qui aient plus de valeur que les *notes* de M. Gino Capponi, comme il les appelle trop modestement, et dont les citations que j'ai faites ont permis au lecteur d'apprécier le grand caractère.

Maintenant je parcourrai cette collection de documens historiques de tout genre, les indiquant et les caractérisant selon leur importance et les rapprochant d'après la portion de l'Italie à l'histoire de laquelle ils se rapportent, car toute l'Italie est, comme je l'ai dit, présente dans ce vaste recueil.

La ville de Sienne, qui aujourd'hui, avec ses palais de briques et ses rues tortueuses, sa place pittoresque, sa cathédrale, son palais communal, a si bien conservé la physionomie du moyen âge, et semble deux fois chaque année en ranimer pour un jour les passions locales, les haines de quartier à quartier, lors des courses de la Saint-Pierre et de l'Assomption; Sienne, qui fut la rivale, une fois la rivale victorieuse de Florence, et montre encore avec orgueil dans sa cathédrale les trophées de la victoire de Mont-Aperti sur les Florentins, Sienne a eu ses chroniqueurs, comme elle a eu son histoire. L'*Archivio* a publié, entre autres documens siennois, un récit en forme de journal des *révolutions de la ville de Sienne, devenue d'impériale française et de française impériale,* par Sozzini. Ce titre seul est historique et trop historique, car il rappelle que les *révolu-*

tions de l'Italie ont été quelquefois un changement de dépendance. La lutte que Sienne soutint durant quatre ans contre la puissance de Charles-Quint est le sujet de l'histoire de Sozzini, témoin oculaire de ce qu'il raconte. Les faits sont narrés jour par jour avec simplicité et naturel, comme le dit l'éditeur, M. G. Milanesi; je n'ajouterai point après lui à ces deux substantifs l'épithète admirable. Le récit de Sozzini, toujours clair et précis, n'a ni mouvement ni vivacité. L'absence de ces qualités se fait bien sentir quand on compare ce *diario* avec les *Mémoires* de Blaise de Montluc, qui raconte aussi le siége de Sienne par les Espagnols et la défense opiniâtre des Siennois qu'il trouva découragés, prêts à se rendre, et auxquels il communiqua sa bouillante et indomptable énergie. Rien n'est plus animé que ces commentaires adressés *aux capitaines ses compagnons* par l'auteur; je demande pardon à Montluc de lui donner ce nom, car celui qui l'aurait appelé auteur, il l'eût certainement tué. Montluc s'y montre brave comme un Français et vantard comme un Gascon qu'il est. Il veut, par exemple, faire croire qu'il se porte bien, et voici comme il s'y prend. « Voyant le regret que le peuple avait de me voir ainsi malade, je me fis bailler des chausses de velours cramoisi, couvertes de passemens d'or fort développés et bien faites, car au temps que je les avais fait faire j'étais amoureux; nous étions lors de loisir en notre garnison, et n'ayant rien à faire, il le faut donner aux dames... En ce temps-là, je portais gris et blanc pour l'amour d'une dame de qui j'étais serviteur lorsque j'avais le loisir. Or avais-je encore deux petits flacons de vin grec. Je m'en frottai un peu les mains, puis m'en lavai fort le visage, jusqu'à ce qu'il eût pris un peu de couleur rouge, en beus, prenant un petit morceau de pain, trois doigts, puis me regardai au miroir. Je vous jure que je ne me reconnaissais pas moi-même, et me semblait que j'étais encore en Piémont, amoureux comme j'avais été. »

Montluc se fait un peu valoir peut-être, mais évidemment Sozzini le met beaucoup trop dans l'ombre; à peine s'il le mentionne de loin en loin pour quelques faits souvent insignifians, et cependant Montluc fut l'âme de la défense de Sienne. Il méritait plus de reconnaissance ou au moins plus d'équité de la part de l'historien italien, ce Montluc qui célèbre la *belle résolution que ce peuple fit de défendre sa liberté,* et raconte avec un enthousiasme tout chevaleresque le courage des dames de la ville, s'écriant : « Il ne sera jamais dit, dames siennoises, que je n'immortalise votre nom, tant que le livre de Montluc vivra, car en vérité vous êtes dignes d'immortelles louanges si jamais femmes le furent. Toutes les dames de la ville se départirent en trois bandes. La première était conduite par la signora For-

tiguerra, qui était vêtue de violet, et toutes celles qui la suivaient aussi, ayant son accoutrement en façon d'une nymphe, court et montrant le brodequin. La seconde était la signora Piccolomini, vêtue de satin incarnadin, et sa troupe de même livrée. La troisième était la signora Livia Fausta, vêtue toute de blanc, comme aussi sa suite, avec son enseigne blanche. Dans leurs enseignes, elles avaient de belles devises. Je voudrais avoir donné beaucoup et m'en ressouvenir. Ces trois escadrons étaient composés de trois mille dames gentils-femmes et bourgeoises; leurs armes étaient des pics, des pelles, des hottes et des fascines, et en cet équipage firent leur montre (passèrent leur revue) et allèrent commencer les fortifications..... Elles avaient fait un chant à l'honneur de la France lorsqu'elles allaient à leurs fortifications. Je voudrais avoir donné le meilleur cheval que j'aie et l'avoir pour le mettre ici. »

Cet entrain de style, sans rien ôter au compte-rendu journalier de Sozzini de sa valeur historique, le fait paraître bien terne. C'est un rapport officiel à côté du récit plein de verve d'un soldat, et nous avons vu que pour être en style officiel le récit de Sozzini n'est pas toujours très exact : cependant officiel et exact sont synonymes.

Ce qui, dans l'*Archivio*, se rapporte à l'histoire de Pise a eu pour éditeur M. Bonaini, qui devait rendre un si grand service à cette histoire en publiant les *Statuti Pisani*. Un *statuto* se composait d'un ensemble de dispositions légales et constitutionnelles qui étaient la charte et le code des anciennes républiques italiennes, la formule juridique, comme dit M. Bonaini, que les gouvernans et le peuple juraient d'observer, et qui, comme l'ajoute le savant éditeur, n'était pas improvisée un beau jour, à la manière de nos codes et de nos constitutions modernes, mais ne contenait guère qu'une nouvelle rédaction des vieilles coutumes, reposant elles-mêmes sur la tradition des anciennes mœurs latines ravivées par la pratique du droit romain. On voit de quelle conséquence pour l'histoire civile et politique de l'Italie sont les *Statuts de Pise,* dont M. Bonaini a commencé et poursuit la publication.

C'est aussi M. Bonaini qui a été l'éditeur de l'histoire de Pise, écrite par Roncioni. Cet historien était aussi poète, et de plus amoureux. Dans des vers de lui, qui nous restent, il exprime la crainte que l'amour ne lui « laisse pas finir son histoire de Pise : »

Ch'amor non lassi a me finir la mia
Storia di Pisa.

L'amour ne fut pas si cruel, et l'histoire a été terminée. « Elle embrasse, dit M. Bonaini, tous les événemens heureux ou malheureux, extérieurs ou intérieurs, jusqu'à l'instant où s'éteignait la dernière étincelle de la liberté. »

En effet, cette histoire commence à Pélops, fils de Tantale, ce fabuleux fondateur de Pise. Elle raconte le non moins fabuleux voyage de saint Pierre sur la rive de l'Arno, et comment saint Clément, tandis qu'il célébrait à Rome la messe avec une grande dévotion, fut vu comme dormant, et, au bout de trois heures, ayant semblé revenir à lui-même, allégua pour excuse qu'il s'était trouvé dans la nécessité d'aller consacrer à Pise l'église de Saint-Pierre. Il ne faut pas s'arrêter à cela, ni à la confusion ordinaire d'Attila et de Totila, à une première et douteuse expédition des Pisans en Sardaigne, etc. Du reste, en avançant dans les *Istorie pisane* de Roncioni, la critique trouve toujours moins à rejeter. Arrivé à l'année 1063, l'auteur consacre (ce qui est bien d'un Italien du XVIe siècle) une douzaine de pages à une description minutieuse de la cathédrale, et quelques autres à une description non moins détaillée du baptistère de Pise et du Campo-Santo. Le vieux gibellinisme pisan se trahit chez l'historien, qui, en racontant la résistance de la ligue lombarde à Frédéric Barberousse, prend parti pour celui-ci dans son récit, comme les Pisans du XIIe siècle prirent effectivement les armes pour l'aider à soumettre les cités lombardes qui se soulevaient, comme ils mirent en mer une flotte pour l'aider à établir à Rome l'anti-pape Pascal. Triste exemple des divisions qui ont perdu l'Italie, et que les étrangers ont toujours eu soin d'exploiter à leur profit! Du reste, Roncioni, même dans une histoire dédiée au troisième grand-duc de la famille Médicis, s'étend avec une certaine complaisance sur l'ancienne organisation de la république pisane. Il y a sur le *Carroccio*, ce palladium des cités italiennes du moyen âge, un passage curieux. « On couvrait ce char d'une tenture rouge, couleur primitive de Pise, et il était tiré par trois paires de bœufs très gros, couverts d'un drap de la même couleur. Au milieu était un mât portant une bannière rouge, avec la croix blanche, pareille à celles que l'on porte encore aujourd'hui dans les processions, et de ce mât pendaient certaines cordes tenues par des jeunes gens vigoureux. Au sommet était une cloche. Le *Carroccio* ne sortait que par un décret public du conseil général. Il avait pour le garder plus de quinze cents soldats armés de pied en cap, avec des hallebardes en bon état. Auprès se tenaient en outre tous les capitaines et officiers supérieurs de l'armée. Il était suivi de huit trompettes et de beaucoup de prêtres pour célébrer la messe et administrer les très saints sacremens. Le soin de ce char était confié à deux capitaines vaillans et de grande expérience dans les choses de la guerre; là où il s'arrêtait, on administrait la justice, et on y tenait les délibérations militaires. Là venaient aussi s'abriter les blessés et se réfugiaient les soldats qui, fatigués d'un combat prolongé, ou accablés par la multitude et la valeur des ennemis, étaient forcés à la retraite. » L'auteur dit même qu'il a fait un dessin du

Carroccio et l'a inséré dans son ouvrage. Je pense que si on avait trouvé ce dessin, on l'aurait reproduit.

Ce qui domine toute la première partie de cette histoire, c'est la guerre séculaire de Pise et de Gênes, longue rivalité de Rome et de Carthage, ou plutôt de deux Carthages. Puis viennent les inimitiés de Pise et de Florence, qui, d'après un récit que notre auteur rapporte sans y croire, auraient commencé à l'occasion d'un petit chien promis par un cardinal à un ambassadeur de Pise après qu'il avait déjà été donné à un ambassadeur florentin. La véritable et constante cause de ces inimitiés fut que Pise était la ville gibeline par excellence, et qu'à Florence, le parti guelfe, en général dominant, chassait les gibelins, dont Pise était l'asile et l'appui. Ces haines intestines qui divisaient l'Italie au moyen âge ont passé dans les histoires locales, et souvent en altèrent la vérité. On voit par exemple l'historien pisan dont nous parlons montrer le peu d'exactitude du récit que font les chroniqueurs florentins d'une certaine paix de 1254; mais lui-même, à ce qu'il semble, aveuglé par l'esprit national, tombe dans un excès également contraire à la vérité, tant les vieilles rancunes entre guelfes et gibelins, entre Florence et Pise, existaient à la fin du XVIe siècle.

L'histoire véritable du comte Ugolino Gherardeschi, que nous appelons Ugolin, et que beaucoup ne connaissent que par Dante, est racontée d'une manière intéressante par Roncioni. Accusé d'avoir causé la perte d'une bataille navale contre les Génois, il le fut encore de favoriser les cités guelfes et de faire la paix avec les Florentins, pour se préparer par là des instrumens d'ambition et de tyrannie, d'avoir tué un sien neveu de sa propre main, enfin d'avoir excité, en faisant mourir celui de l'archevêque Roger, cette haine qui devait se produire par une atrocité de vengeance que Dante a punie on sait par quelle atrocité de châtiment; mais ce châtiment, ce n'était pas l'archevêque Roger seul qui le méritait, c'étaient tous les membres du conseil (*tutti i senatori*), qui condamnèrent, après vingt jours d'une horrible prison, leur ennemi désarmé à mourir de faim avec deux de ses fils et deux de ses neveux. Roncioni, qui ne peut s'empêcher de trouver ce traitement abominable, est cependant comme atteint lui-même de cette haine pour le gibelin traître à son parti, et prononce pour ainsi dire une seconde fois l'atroce jugement sur Ugolin.

La grande lutte de Pise et de Florence remplit toute la dernière partie de l'histoire de Roncioni. Cette lutte est pleine d'incidens et de détails qui ont une certaine tournure antique et héroïque. Uguccione della Faggiola, après avoir enlevé Lucques aux Florentins, fait à Pise une entrée triomphale sous le dais, par la Porte d'Or. Il prononce, avant la bataille de Monte-Catini, un discours qui ressemble

à ceux de Tite-Live, et que le chroniqueur italien dit avoir été transmis par une ancienne renommée. Florence et Pise continuent à se faire une guerre acharnée, comme Athènes et Lacédémone. Tandis que chacune de ces républiques est divisée par ses factions intérieures, les inondations et les maladies contagieuses alternent avec les guerres civiles. Une fois entre autres Pise perdit par la contagion trente mille personnes en trois mois. L'annaliste pisan reproche souvent aux historiens florentins d'avoir altéré la vérité des faits. Il est certain que ceux-ci, étant plus nombreux et plus célèbres, ont besoin d'être corrigés par les narrateurs du camp opposé, qui nous donnent ce que demandait La Fontaine, *l'histoire des hommes écrite par les lions*. Dans les dernières lignes, l'auteur consigne la défaite suprême des Pisans, et il ajoute, avec un sentiment assez profond de cette défaite de la patrie pisane, dont il est l'historien : « Les Pisans supportèrent cette servitude jusqu'à ce que Charles VIII, roi de France, descendît en Italie. Et, favorisés par lui, de l'année 1494 jusqu'à 1509, s'étant affranchis, ils supportèrent un très violent assaut et fréquemment remportèrent la victoire sur leurs ennemis; mais enfin, abandonnés de tous les potentats de l'Italie et du dehors, après cette généreuse résistance, ils retombèrent sous le joug des Florentins. »

On a donné place, dans les *Archives historiques*, à un ouvrage écrit de notre temps, au *Sommaire de l'Histoire de Lucques*, par Tommasi, mort il y a dix ans, ouvrage fait d'après des documens officiels dont un certain nombre a été publié à la suite du *Sommaire* de Tommasi. La république lucquoise a son histoire comme Pise, Sienne et Florence. Son rôle, qui finit par être moindre que celui de ses rivales, commença par être aussi considérable, alors qu'elle faisait graver sur son sceau ces orgueilleuses paroles : *Luca potens sternit sibi quæ contraria cernit*. L'histoire de Lucques présente toutes les phases ordinaires de la vie municipale italienne au moyen âge, lutte entre les nobles et le peuple, asservissement sous un tyran, délivrance momentanée, assujettissement par une république voisine et plus puissante. On y voit, on y suit avec intérêt, comme dans les autres histoires communales de l'Italie, la liberté populaire cherchant à se faire jour à travers toutes les puissances qui l'entourent et toutes les violences qui la compriment, tendant tour à tour la main à l'église ou à l'empire, selon qu'elle espère plus de l'une ou de l'autre, et ici opposant à la corporation militaire que forment les chevaliers des associations plébéiennes, des fantassins armés, *Società di Concordia de' pedoni della città... Società delle Armi del Popolo*, gardes bourgeoises, et, si l'on veut, gardes nationales du XIIIe siècle, sur lesquelles les *Archives* ont publié plusieurs renseignemens pleins d'intérêt. Elles ont donné aussi de curieux arrêtés

sur la fabrication des étoffes de laine et de soie; Lucques était surtout célèbre par ces dernières. On y voit qu'il était défendu à tout citoyen lucquois de teindre ou faire teindre, de tisser ou faire tisser, d'ouvrer ou faire ouvrer soie ou tissus de soie quelconques hors de la ville et du district de Lucques. De cet accaparement de l'industrie nationale il n'y a qu'un pays excepté, c'est la France. Pour ceux qui désobéiraient à ces arrêtés, leurs biens seront confisqués, et si on peut le saisir, homme il sera pendu, femme elle sera brûlée, *concremetur et comburetur*. Ainsi dans cette république on était loin de la notion, vulgaire aujourd'hui, même dans des pays très peu libres d'ailleurs, de la liberté du commerce. La décadence de la république de Lucques date d'un homme qui y joua un rôle brillant, mais funeste, le célèbre Castruccio. « Ses actions, dit Tommasi, le montrent toujours habile à profiter des événemens, prompt à accomplir les plus difficiles entreprises, et évitant prudemment les périls; mais ces qualités sont souillées d'une tache indélébile. A peine admis à rentrer dans sa patrie, il en prépara la ruine; tous les malheurs dont elle fut victime depuis doivent être attribués à la trahison de Castruccio... Voilà, ajoute l'historien, la seule accusation, mais très grave, dont nous ne pouvons l'absoudre. » Il me semble que c'est bien assez.

La tyrannie la plus rude est celle qu'un peuple fait subir à un autre peuple; il vaut encore mieux, pour un état libre, être assujetti par un prince que par une république. On en voit partout la preuve dans l'histoire de l'Italie au moyen âge, et particulièrement dans la dure servitude imposée aux Lucquois par les Pisans. Un beau jour, par exemple, dans un accès de défiance contre ces derniers, les Pisans décrétèrent que tous les habitans de Lucques, depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à celui de soixante-dix, eussent à quitter la ville avant l'extinction d'un flambeau allumé à chacune des portes, et il fallut obéir.

En avançant dans l'histoire de Lucques, on arrive à cette triste époque où l'Italie devient le champ de bataille sur lequel les grandes puissances européennes viennent se disputer l'influence et un peu le coffre-fort où elles viennent puiser tour à tour. Charles-Quint vend aux Lucquois le protectorat qu'il leur impose pour 15,000 ducats payables en trois fois; mais l'empereur, avide d'argent comme un dissipateur pressé de jouir, escompte la somme, et se contente de 12,000 écus argent comptant, sauf à demander bientôt après 12,000 ducats pour l'entretien de son armée, sans quoi Prosper Colonna va diriger ses troupes sur Lucques. Les *condottieri* du moyen âge rançonnaient moins impudemment les villes pour lesquelles ils combattaient que sa très sainte majesté impériale les petits états qu'elle protégeait. On marchandait avec cette besoigneuse majesté. Un peu plus tard,

Maximilien II demanda aux Lucquois 70,000 écus pour faire la guerre aux Turcs. C'était une de ces demandes exorbitantes qu'on fait pour se rabattre ensuite avec succès sur un arrangement beaucoup plus modeste. La république offrit 12,000 écus seulement, dont 8,000 en argent comptant. L'empereur avait paru d'abord s'en contenter; mais il fallut payer le reste.

L'intérêt qui s'éteint depuis que la liberté en Italie est presque partout remplacée par la tyrannie et son indépendance violée ou menacée par l'étranger, l'intérêt se ranime un moment en présence d'une tentative téméraire et avortée, mais généreuse, celle de François Burlamacchi, qui conçut le projet d'appeler à la liberté les villes de la Toscane alors au pouvoir du grand-duc de Florence, Cosme Ier, de les unir par une fédération avec les deux républiques toscanes qui existaient encore, Lucques et Sienne. Il voulait aussi dépouiller le clergé de ses biens et enlever au pape le pouvoir temporel. C'est que Lucques semble avoir été un des points de l'Italie où les idées de la réforme avaient surtout pénétré. Plusieurs citoyens considérables se réfugièrent à Genève pour fuir les persécutions que soulevait contre eux dans leur patrie l'humeur intolérante de Paul IV. Le gouvernement lucquois, avec une honorable énergie, repoussa constamment l'intervention du saint-office dans les procédures en matière de foi; mais, cédant aux instances du pape, qui accusait certains négocians lucquois de propager les doctrines et les écrits des hérétiques, il finit par prendre contre ceux-ci des mesures assez vives, entre autres par leur interdire l'Espagne, la France, le Brabant et tous les lieux où il y avait d'autres marchands lucquois, décernant des récompenses et l'exemption de la peine capitale encourue pour d'autres faits à qui *tuerait à l'étranger les contrevenans*. Le pape Pie IV approuva la mesure dans un bref qui y fut joint; j'en suis fâché pour Pie IV.

La république de Lucques, devenue aristocratique comme Gênes et Venise, survivait à toutes les républiques de la Toscane vers la fin du dernier siècle; alors elle se trouva en présence d'une autre république qui respectait peu les constitutions du moyen âge. Celle-ci commença par adresser à sa pauvre vieille sœur des demandes d'argent dignes de Charles-Quint. Le général Serrurier entra dans Sienne, exigea d'abord 5,000 sequins, puis frappa la noblesse d'un impôt de 2 millions, et enfin fit sequestrer tout l'argent comptant qui se trouvait dans les caisses publiques, sans excepter les monts-de-piété et les hôpitaux, disant que c'était la propriété de la France. L'auteur ajoute tristement et sagement : « Tels sont les fruits de l'invasion étrangère. » Et il termine ainsi la conclusion de son histoire : « Laissant de côté tout ce qu'on pourrait dire de favorable ou de contraire aux hommes et aux choses qui ne sont plus, je déplorerai seulement qu'un si grand bouleversement d'état se soit opéré

parmi nous, non pour la restauration de l'Italie, mais pour le renouvellement de la servitude. »

Si nous sortons de la Toscane et si nous entrons dans les États-Romains, nous trouvons Pérouse. En tête des chroniques italiennes qui racontent l'histoire de Pérouse, on a placé des fragmens d'un poème en vers latins, dont l'auteur est un certain Boniface de Vérone, favori de Rodolphe de Hapsburg. Ce poème, intitulé *Eulistea*, du nom d'un fabuleux fondateur de Pérouse, grand ennemi des Troyens, est consacré à raconter les luttes de la ville de Pérouse avec quelques autres villes, et surtout son triomphe sur Foligno. Les vers sont très plats, entremêlés de fragmens écrits dans une prose barbare, que rend encore plus étrange l'incorrection du manuscrit, reproduite trop fidèlement dans le texte, mais qui ne manque pas d'une énergie sauvage. L'acharnement des guerres de ville à ville y est exprimé avec une certaine férocité de style. A propos d'un combat avec ceux d'Agubbio (1) : « le Pérousin est transporté, enivré de la rage de la guerre!... Tout champ est horriblement baigné de sang... Ceux qui montent sur les arbres en sont précipités, ceux qui se cachent dans les broussailles y sont égorgés. » C'est comme un chant ou plutôt une psalmodie sombre entonnée sur le cadavre des vaincus. Diverses chroniques de Pérouse sont placées à la suite de l'*Eulistea :* l'une, qui sans aucune bonne raison porte le nom de Graziani, est une compilation puisée curieusement à diverses sources, annotée par M. Polidori, à laquelle M. Fabretti a ajouté sept supplémens, et que M. Bonaini a fait précéder d'une histoire de la commune de Pérouse. On y voit ses premières guerres du XIe siècle avec les villes voisines, Chiusi, Cortone, Assise, Todi, l'apogée de sa puissance au XIIe, quand elle était gouvernée tour à tour par ses dix consuls et son corps municipal ou par un podestat, choisi hors de la ville, selon l'usage de ces républiques. Les droits municipaux de Pérouse et son autorité sur son territoire furent proclamés par l'empereur Henri IV, et des droits encore plus étendus lui furent reconnus par le pape Innocent III, à cette condition que les gens de Pérouse s'engageaient à faire pour les papes un service militaire. Puis viennent les éternelles divisions des nobles ou chevaliers, *pars militum,* et des piétons ou bourgeois, *pars peditum;* les passions que ces luttes faisaient naître étaient si puissantes, qu'on voit les chefs des nobles, en faisant alliance avec les habitans de Città di Castello et d'Agubbio, insérer dans leur convention cette clause singulière : que ceux-ci ne se feront et ne se laisseront jamais relever de leur promesse par une puis-

(1) *Illic bellandi lymphatione Perusinus arripitur, inebriatur..... Ager omnis cruore madescit horribili, ascendentes præcipitantur arboribus, trucidantur et latentes arbustis.*

sance ecclésiastique, et que, lors même que le pape les en dispenserait, ils s'engagent à l'observer.

Autre chose curieuse, Rome n'est pas pour eux seulement le siége de l'église, elle est l'héritière de l'antique cité souveraine, elle est l'auguste cité commune, *communis alma urbs*. Dans une pièce diplomatique du XIIIe siècle, il est dit que le peuple de Pérouse ne peut refuser une collecte imposée à la communauté que pour quatre raisons : l'une de ces raisons est le service du peuple romain, mis sur la même ligne que le service du pape et celui de l'empereur.

Pérouse était guelfe, car les empereurs avaient fait moins pour elle que les papes; elle n'en montra pas moins parfois à ceux-ci cette fière humeur d'indépendance qui est l'âme de ces temps orageux et libres. Lorsqu'un cardinal voulait entrer dans la ville, il devait promettre solennellement qu'il n'attenterait en rien aux libertés municipales de Pérouse, et un jour on délibéra en conseil public si l'on n'exigerait pas cette promesse du pape Urbain VI avant de lui laisser mettre le pied dans la ville. Comme plusieurs autres communes italiennes, Pérouse eut souvent à combattre les prétentions du clergé et à plier ses priviléges sous la loi civile. En 1389, les prieurs firent défense à qui que ce fût, *religieux* ou séculier, de recevoir en maison ou *en église* un meurtrier fugitif sous peine d'une amende de 100 florins. On trouve donc à Pérouse, au XIVe siècle, l'interdiction de l'asile ecclésiastique, qui n'est pas encore entièrement aboli dans les États-Romains.

Un autre volume contient d'autres chroniques sur Pérouse : une d'elles est de César Bontempi, homme très religieux et qui dans son récit ramène et reporte tout à Dieu. Cela ne l'empêche pas de dire, en parlant du sac de Rome par le connétable de Bourbon : « L'opinion commune est que ç'a été un jugement de Dieu pour châtier les prêtres, qui étaient intolérables et pleins de tous les vices qu'on peut imaginer. » Ce Bontempi est du reste un brave homme qui donne en général raison à tout le monde, et qui, après avoir conseillé la guerre contre Paul III, alla à Rome demander pardon de ce qu'on avait suivi son propre avis. M. Fabretti, qui remarque ces choses, dit avec raison : « Bontempi était ému des injustices, puis s'y soumettait par crainte du pire. » Lâche pratique trop usitée depuis, et qui ne réussit pas toujours!

Ces chroniques nous montrent Pérouse dans sa grande lutte avec Paul III, dans cette *guerre du sel*, comme on l'appela, où les citoyens luttèrent pour une cause juste contre l'avidité du pape et l'ambition des Farnèse : ce fut la dernière explosion de l'héroïsme municipal. Le temps des résistances locales était passé. Charles-Quint, qui avait mis Rome à sac, mais qui n'aimait la liberté nulle part, conseilla pieusement aux citoyens de Pérouse de se soumettre au pape. Mal-

gré la vigueur de la défense, la ville, abandonnée de tout le monde, succomba. Le vainqueur viola la capitulation, fit abattre les maisons, tomber les têtes, pilla l'argenterie de la commune, et, comme dit M. Fabretti, « il ne resta rien au peuple de tout ce qu'on lui avait promis que l'absolution des censures ecclésiastiques. »

Il n'y a pas dans toute la collection de l'*Archivio* un volume plus intéressant que celui qui concerne l'histoire de Naples sous la domination des vice-rois espagnols. C'est l'histoire d'un odieux gouvernement, et le savant éditeur de ce volume, M. Palermo, ne cherche pas à atténuer l'horreur qu'un tel gouvernement inspire. Nul volume n'est empreint d'une détestation plus sincère du despotisme : elle se montre presque à chaque ligne dans la préface et les notes de M. Palermo, et, chose remarquable, c'est en tête de ce même volume que se lit l'arrêté du grand-duc de Toscane qui souscrit pour cent exemplaires des *Archives*. Le tout est à la date de 1846, à cette époque où le souverain de la Toscane marchait dans la voie libérale qui devait le conduire à accorder librement et avant les événemens de 1848 une constitution, ce *statuto* qu'après ces événemens, après qu'il avait eu la fortune unique et méritée d'être rappelé spontanément par son peuple, il avait promis de rétablir, et que, malheureusement pour la Toscane, — j'ajoute avec une respectueuse douleur, malheureusement pour lui-même, — il n'a pas encore rétabli.

Le volume sur Naples commence par une vie de Pierre de Tolède, vice-roi de Naples. C'est un panégyrique dans l'intention de l'auteur; mais, quoi qu'il fasse, à travers l'adulation perce la vérité, et l'oppression du peuple napolitain se montre à chaque page de la complaisante biographie. Ce vice-roi veut rétablir un impôt; un citoyen nommé Fucillo se prononce contre légalement, car la ville avait des représentans qui, réunis en assemblées (*seggi, piazze*), devaient sanctionner l'établissement des impôts. Fucillo est mis en prison et pendu. Le biographe ajoute : « Et cela fait, l'impôt fut établi sans contradiction. »

M. Palermo n'a pas de peine à montrer combien était générale à Naples l'exécration de la tyrannie espagnole, et combien elle était juste. Il en trouve la preuve dans ce que rapporte l'apologiste du vice-roi. Le savant éditeur reproche avec raison à Giannone, l'historien philosophe, d'avoir été l'écho de cette servile apologie, d'en avoir même copié des phrases sans citer l'auteur. Giannone vante le zèle de Pierre de Tolède pour l'établissement de la justice, justice barbare qui faisait par exemple mettre à mort un jeune homme trouvé sur le balcon d'une dame, parce qu'il était porteur d'une échelle de corde. M. Palermo demande si c'était travailler à l'établissement de la justice que de vouloir établir à Naples l'inquisition.

Le soulèvement général de l'opinion empêcha ce détestable dessein de s'accomplir; mais le vice-roi, après avoir promis solennellement d'y renoncer, fit ce qu'il put pour tenir le moins possible sa promesse. Et dans un chapitre intitulé *mesures contre l'hérésie sans inquisition,* le biographe de Pierre de Tolède raconte comment celui-ci « prêtait le bras séculier au très révérend vicaire de Naples, faisait arrêter les gens et les envoyait à Rome aux officiers de l'inquisition. » On voit bien que le vice-roi prit quelques mesures, bonnes en elles-mêmes, pour protéger les vassaux des seigneurs napolitains contre les abus de l'autorité féodale; mais je suis tenté d'en conclure seulement que le gouvernement espagnol voulait ménager les vassaux, parce qu'il les craignait moins que les seigneurs.

D'autres pièces non moins curieuses se rapportent à une affreuse boucherie de deux mille vaudois égorgés froidement comme luthériens. « Ils ont été tués comme des moutons, dit une lettre contemporaine; ils étaient enfermés dans une maison. Le bourreau venait et les prenait un à un, leur mettait un bandeau sur les yeux, les menait dans un lieu spacieux éloigné de cette maison, les faisait mettre à genoux, leur coupait la gorge avec un couteau, et les laissait ainsi, puis prenait le bandeau ensanglanté et le couteau sanglant, allait en chercher un autre, et faisait de même... On a déjà préparé les chars, tous seront mis en quartiers et placés sur la route que suit le courrier jusqu'aux frontières de la Calabre... On a donné l'ordre de faire venir cent femmes des plus vieilles, de les faire torturer, et ensuite mettre à mort pour que le nombre voulu soit complet. » On voit bien quelque chose de semblable dans l'histoire romaine. Crassus, après la défaite de Spartacus, fit attacher six mille esclaves révoltés sur des croix qui bordaient la Voie-Appienne, de Naples à Capoue; mais on ne dit pas que Crassus ait torturé et égorgé des femmes. Il ne faisait point cela au nom du christianisme et ne se disait pas chrétien.

Le gouvernement du roi catholique mit aussi à la torture le philosophe Campanella et d'autres dominicains, accusés, comme lui, d'avoir voulu organiser un soulèvement en Calabre et délivrer leur pays du joug espagnol. Les procès-verbaux de la torture publiés par M. Palermo ne laissent aucun doute sur la réalité souvent contestée de l'entreprise de Campanella. Tout ce qu'on vient de lire la justifie assez. L'illustre dominicain était un de ces utopistes du XVIe siècle qui avaient puisé le socialisme dans Platon. Sa république idéale, dont *la Cité du Soleil* contient le fantastique tableau, n'était pas pour lui un simple rêve de l'esprit; il croyait à son prochain avénement. La confession *in tormentis* de Campanella nous apprend qu'il avait dit un jour « que la fin du monde était proche, mais qu'avant ce temps il devait y avoir une république, la plus admirable de la terre,

et que les moines de saint Dominique devaient la préparer selon l'Apocalypse. » On voit qu'il y a dans notre temps bien des rêveries qui ne sont pas nouvelles. Campanella laissa à la torture une livre de sa chair, et vint, destinée étrange, mourir à Paris dans le couvent de la rue Saint-Honoré qui devait s'appeler *les Jacobins!*

Milan figure dans l'*Archivio* par trois chroniques, dont l'éditeur est M. Cantù, cet infatigable et intelligent historien qui a débuté par une histoire universelle devenue populaire en Italie. Toutes les chroniques ne sont pas des chefs-d'œuvre, mais presque toujours elles ont le mérite de transporter au sein des événemens qu'elles racontent jour par jour. Elles sont les journaux du passé, renfermant, comme les autres journaux, beaucoup de détails insignifians pour la postérité, parfois de fausses nouvelles et de faux jugemens; mais, écrites sous la dictée du présent, elles sont instructives, même quand elles se trompent, et curieuses, même quand elles ennuient.

Celles de Milan ne sont pas très-amusantes. Jean de Cagnola, qui écrit pour passer le temps dans son château fort de Sartirana, n'est point un historien critique; dans ses premiers livres, où il parle du moyen âge, les erreurs abondent. En général les chroniqueurs ont la mauvaise habitude de remonter à l'origine du monde, ou au moins à la venue de Jésus-Christ, et de faire précéder d'une compilation souvent indigeste le récit des faits de leur temps. Cette espèce d'*en-tête* n'a en général aucun intérêt. Cagnola ne montre dans le sien nulle intelligence de l'histoire, et par exemple il passe très légèrement sur le grand événement de la ligue lombarde; arrivé aux faits contemporains, il est plus exact et plus complet, mais alors même il reste un chroniqueur, et ne s'élève jamais jusqu'à être un historien. On ne trouve chez lui trace d'aucun sentiment politique : après avoir raconté *les faits excellens des Visconti*, il raconte *les faits glorieux des Sforza*. Un de ces chapitres est intitulé *commencement de la liberté de Milan*, mais il nomme les défenseurs de Milan *la faction tyrannique de la liberté;* il loue d'avoir délivré l'Italie du péril de l'invasion Louis le More, qui appela cette invasion. Ce Cagnola me paraît n'avoir été guère moins plat par le cœur que par le style.

J'aime un peu mieux un autre chroniqueur milanais, le patricien Prato : celui-ci ne parle au moins que de ce qu'il sait, il peint assez vivement, comme dit très-bien M. Cantù, « ce mélange de faste et de misères chez les peuples, d'ambition et d'impuissance chez les princes, qui fait le fonds de l'histoire de ces temps-là. » Sa préface sent son grand seigneur. Prato dit d'un ton fort dégagé « qu'il écrit parce que telle est sa fantaisie. » Il ajoute : « Je plairai au lecteur, ou non. Si je lui plais, j'en serai fort aise; si je n'y parviens pas, je suis tellement accoutumé à perdre mes peines en écrivant pour mon plaisir, que je les perdrai encore cette fois très volontiers. »

Je préfère de beaucoup l'honnête mercier Burigozzo, qui enregistre, avec les événemens politiques, les grands froids, les grandes pluies et les miracles, qui parle d'un nommé Jules II et d'un nommé Gaston de Foix, qui se plaint de la cherté des denrées, et a soin d'en indiquer les prix. La chronique du mercier Burigozzo me rappelle un peu les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris* (ceux du xve siècle). Chez le bourgeois de Milan comme chez son contemporain de Paris, on trouve un vif sentiment de la misère du peuple, que les soldats ennemis pillent et que les soldats amis rançonnent; il appelle toujours sa ville *le pauvre Milan*. « Et ainsi va de mal en pis, s'écrie-t-il, le pauvre Milan, les boutiques à moitié ouvertes et à moitié fermées, ne faisant rien et ayant grand'peur. » Voilà l'expression naïve des souffrances obscures des classes paisibles au milieu des querelles et des guerres des princes italiens. « Pauvre Italie, s'écrie énergiquement M. Cantù, obligée de débattre par les armes le moyen d'être libre, quand il n'y avait plus pour elle de liberté, comme un cadavre qui souffrirait dans sa bière! »

Cet honnête mercier Burigozzo avait un fils qui voulut continuer la chronique de son père, et qui, pour annoncer son œuvre, termina l'œuvre paternelle par ces lignes vraiment singulières : « Vous verrez la suite dans la chronique de mon fils, car à cause de la mort qui m'est survenue, je ne puis plus écrire. » En présence de ces maux endurés pour des intérêts qui n'étaient pas ceux de l'Italie, M. Cantù dit avec raison : « Malgré les déclamations qu'on a pu faire sur les discordes fraternelles du moyen âge pour arriver à la liberté, elles ont moins coûté de sang que l'insouciant empressement à servir. » Un autre narrateur, non moins naïf écho des sentimens populaires, est un moine, le frère Philippe Visconti, qui raconte avec une grande apparence de bonne foi tout ce qui s'est passé sous ses yeux durant cette terrible peste de Milan dont tout le monde a entendu parler, car tout le monde a lu *les Fiancés* de Manzoni. Le bon moine n'a pas le plus léger doute sur la réalité des empoisonnemens prétendus produits par les *onctions*, et dont les auteurs furent livrés à de si atroces supplices. Cette croyance à des empoisonnemens mystérieux, que l'on a vu se produire presque partout lors des premières invasions du choléra, paraît être une maladie de l'esprit qui se manifeste comme un symptôme concomitant dans toutes les grandes épidémies. Je ne puis, comme l'éditeur, admettre ce fait, dans lequel je reconnais tout simplement, quand il devrait m'accuser de pyrrhonisme, une illusion née dans les imaginations excitées de cette espèce de démence qui saisit parfois les multitudes, et leur fait croire qu'elles ont vu ce qui n'a pas existé. On pourrait citer plusieurs autres exemples de ce que j'appellerais volontiers des hallucinations populaires.

L'histoire de Venise tient une assez grande place dans les *Archives italiennes*. On y trouve une chronique latine du XIIe siècle, *Chronicon altinate*, qui remplit une lacune dans la série des annales de Venise, et contient de curieux détails sur l'ancienne histoire des îles vénitiennes. C'est là son importance et son intérêt; du reste c'est une narration sèche et sans couleur. Comparez, par exemple, le livre sixième, où en une page sont brièvement racontés le siége de Constantinople par les croisés et les événemens qui l'accompagnent, avec l'admirable récit de notre vieux Villehardouin. Son français énergique est presque contemporain du latin assez barbare de la chronique d'Altino. Il n'y avait nulle prose qui pût le disputer à la nôtre, au XIIe et au XIIIe siècle aussi bien qu'aux XVIIe et XVIIIe.

Au XIIIe siècle, l'usage du français était déjà répandu partout, et les étrangers rendaient témoignage à l'agrément de notre langue. Nous en trouvons la preuve, sans sortir des *Archives*, dans la chronique vénitienne écrite en français par Martino da Canale, et souvent citée comme attestant la diffusion et la popularité du français en Europe au moyen âge. Martino da Canale était Vénitien, je n'en saurais douter. L'analogie de son nom nous fait d'abord penser à la cité des canaux, un Vénitien de ce nom paraît dans sa propre chronique, et plus tard dans celle de Malipiero. Sa dévotion à saint Marc, l'enthousiasme avec lequel il revient à plusieurs reprises sur les louanges de Venise, la noble cité (1), de la place et de l'église Saint-Marc, *la plus belle place et la plus belle église qui soient au monde*, ne laissent guère de doute à cet égard. Rien chez lui n'indique une extraction étrangère. Ce n'est point comme Français qu'il a choisi la langue française pour écrire sa chronique; c'est, dit-il, *por ce que la lengue franceise cort parmi le monde, et est plus deleitable à lire et à oïr que nule autres*, qu'il s'est *entremis de translater l'ancienne estoire des Veneciens de latin en français*. Seulement Martino da Canale, qui avait beaucoup voyagé, était évidemment venu en France et y avait résidé. On voit qu'il est nourri de la lecture des poèmes chevaleresques français, qui formaient à cette époque le fonds commun de la littérature européenne. Il en transporte sans cesse les formes dans sa narration, ce que du reste faisait aussi Villehardouin. *Que vous dirai-je...*, le *conte dit* (*or di li contes*) : *Seignor je veux que vous sachiez*, etc. Le récit de la prise de Constantinople, sans valoir celui de Villehardouin, est naïf et animé. On sent encore la provenance de l'auteur dans le rôle en première ligne

(1) « La noble cité que l'on apele Venise, qui est orendroit (maintenant) la plus belle et la plus plaisant dou siècle, pleine de beauté et de tos biens. Les marchandies y corent com feit l'eive (l'eau) des fontaines.... Les Veneciens que (qui) sont si preus et si defensables por maintenir l'onor de lor franchise, qu'ils ne trovent emmi la mer ne a pors ou eive cort, nului que li osent mout (mot) soner. »

qu'il fait jouer aux Vénitiens. Ceux-ci sont représentés comme plus habiles à monter aux échelles que les Francs, qui échouent à un premier assaut, et sont excités et reconfortés par le doge Dandolo. Du reste rien ne peut faire plus d'honneur à ce vieux doge aveugle de quatre-vingt-dix ans que ce que dit Villehardouin de son *estrange fierté*. « Il estoit tout armé au chief à la proue de sa galère, et avoit devant lui le gonfanon de saint Marc. Il escria as (aux) siens qu'ils le meissent à terre vistement, ou si ce non (sinon) il feroit justice de leur cors. » Telle était la vieille énergie de Venise. On croyait qu'elle s'était éteinte avec son antique patriciat, mais elle s'est retrouvée tout entière lors du dernier siége soutenu par l'indépendance, et le nom de Manin ne mérite pas moins de respect sous ce rapport que celui de Dandolo.

Un monument historique d'une haute importance et publié dans les *Archives*, ce sont les *Annales vénitiennes* de Malipiero. Elles embrassent presque toute la dernière moitié du xve siècle, c'est-à-dire l'époque qui vit paraître l'imprimerie, la renaissance et Luther, le monde antique finir par la prise de Constantinople et un monde nouveau se révéler par la découverte de l'Amérique. Cette époque si brillante est, comme le remarque l'éditeur, M. Sagredo, triste pour l'Italie, dont elle prépare la décadence, et en particulier pour Venise, dont elle commence la ruine; mais il y a un grand intérêt à voir la fière république livrer aux sultans de Constantinople et aux princes italiens ses derniers grands combats, tandis que les étrangers passent les Alpes, que la France et l'Espagne se disputent cette malheureuse Italie, qui depuis lors ne s'est jamais complétement appartenu à elle-même.

Tout ce qui se fait en Italie et presque tout ce qui se passe dans le monde trouve un écho dans les *Annales* de Malipiero, car Venise, par sa diplomatie et son commerce, touchait à tous les points du globe. La première grande affaire dont il est parlé dans les *Annales vénitiennes*, c'est le projet d'une croisade contre les Turcs, que Pie II, cet aimable et vaillant pape, s'efforce d'organiser parmi les princes chrétiens. Il aiguillonne dans ses lettres le zèle des Vénitiens, stimule leur lenteur, exalte leurs exploits en Morée, et meurt au milieu de ses préparatifs à Ancône, où le doge était allé le joindre pour se concerter avec lui sur l'expédition et en prendre le commandement. L'enthousiasme religieux qui avait fait les croisades était passé. Le doge ne part point. Les Vénitiens continuent à enlever au sultan, pour leur propre compte, des villes et des forteresses, et quand le successeur de Pie II, Paul II, exhorte ses compatriotes à continuer la campagne contre les infidèles, et leur offre pour cela 300,000 ducats, l'opinion du conseil est « d'accepter la somme, mais que le pays (*la terra*) ne peut prendre l'engagement de

ne pas conclure la paix, si on lui offre des conditions avantageuses. »

La diplomatie vénitienne va chercher au bout du monde un roi de Perse pour s'en faire un allié, et celui-ci demande à son tour l'appui de la flotte vénitienne contre leur ennemi commun, tandis que le sultan envoie un ambassadeur au duc de Milan pour l'exhorter à attaquer la république, et que le roi de Naples l'invite à envahir l'Albanie. Le gouvernement vénitien, inquiet de la ligue que fomente le duc de Milan, consent à une trève avec le sultan, sans exiger que la flotte turque ne puisse franchir les Dardanelles. Sur quoi Malipiero fait cette réflexion : « Et c'est une grande honte que ce pays ait trouvé bon de faire un traité avec les Turcs sans cette antique et noble condition tant chère à nos anciens, et qu'ils avaient soin d'insérer dans toutes les capitulations. » Mais ce qui est bien pis qu'un traité peu glorieux, ce sont les intelligences établies entre plusieurs puissances chrétiennes, le roi de Naples, le duc de Milan, Florence, Ferrare, le très saint empereur d'Allemagne Maximilien, enfin le pape Alexandre VI d'une part et le sultan de l'autre, pour exciter celui-ci à attaquer la république de Venise, un des boulevards de la chrétienté. C'est ce dont on ne peut douter en lisant les *Annales* de Malipiero.

La seconde partie de ces *Annales* traite de l'histoire intérieure de l'Italie. Cette histoire est affligeante. L'Italie use dans des querelles intestines une vigueur qu'elle ferait mieux de réserver contre l'étranger. La république de Venise, qui négocie toujours, entre dans plusieurs ligues, tantôt contre le pape, tantôt contre le sultan. Les Vénitiens s'alliaient là où ils avaient intérêt à le faire. La plus sagement motivée de ces ligues fut celle de 1473 *pour la conservation et défense des états italiens contre qui que ce soit;* mais bientôt le roi de France fut un des chefs de cette ligue, qui devait protéger la nationalité italienne, et comme le pape lui était devenu contraire, Louis XII lui écrivit une lettre, signée « le fils de votre sainteté, » dans laquelle ce fils peu respectueux disait au saint père : « Plût à Dieu que votre sainteté daignât considérer ce qu'elle fait, et si elle ne peut résister au Turc, que du moins elle n'eût fait dommage à personne, de sorte que votre ministère ne se fût attiré aucun blâme, car votre sainteté n'ignore pas que l'Apocalypse a annoncé qu'il y aura des scandales dans l'église, et que les auteurs de ces scandales ne dureront pas, mais auront une fin terrible (*atrocissime perire*) dans ce monde et dans l'autre ! »

La ligue contre les Turcs, où Venise était entrée, fut bientôt rompue, et cet état fut engagé dans une guerre contre le pape. Les lettres de la seigneurie de Venise à Sixte IV sont curieuses. On ne saurait mieux maintenir son droit avec les formes d'un respect si profond, qu'il est presque ironique. Puis les Vénitiens entrent dans la confé-

dération formée contre Charles VIII, pour chasser, comme disait un peu plus tard Jules II, les barbares de l'Italie. Malheureusement dans cette confédération nationale étaient deux élémens peu nationaux, et les *barbares* étaient représentés par l'empereur Maximilien et par le roi d'Espagne. Bientôt après les Vénitiens s'allient au roi de France contre le duc de Milan. Ils devaient expier cette alliance avec une puissance dangereuse alors pour l'Italie, comme toutes les grandes puissances, par la ligue de Cambrai, qu'allait former contre eux le grand ennemi des barbares, Jules II, lequel, avant de vouloir les expulser d'Italie, les y appelait. Princes, papes, républiques furent donc tous coupables de cette faute de l'Italie au xve siècle : invoquer contre un ennemi détesté l'intervention étrangère et par là ouvrir et livrer l'Italie à l'étranger.

L'*Histoire secrète* de Foscarini a un Vénitien pour auteur; mais ce n'est pas de Venise qu'il s'agit dans cette histoire intitulée secrète, seulement parce qu'elle est surtout diplomatique. Foscarini, homme distingué dans les lettres et qui fut doge au xviiie siècle, se trouvait ambassadeur de Venise auprès de l'empereur Charles VI, pendant qu'une bataille fit passer de l'empire aux Espagnols la possession du royaume de Naples. Et c'est cet événement, auquel la république de Venise demeura étrangère, qui est l'objet principal de cette histoire, dans laquelle Foscarini recherche les causes de la décadence et de la chute du pouvoir de la maison d'Autriche en Italie. Il se montre décidément partisan de la domination allemande, « laquelle, dit-il, était accompagnée d'avantages qui ne se rencontrent jamais sous les princes des siècles passés. » Ces mots sonneraient aujourd'hui étrangement dans une bouche italienne. Ils étonnent un peu dans celle de Foscarini, quand on le voit, tout de suite après avoir montré tant de sympathie pour la domination de Charles VI, reconnaître que l'Italie lui était surtout précieuse à cause des revenus qu'il en tirait, et, comme le dit énergiquement l'écrivain, qu'il en *exprimait* (*spremeva*), des places lucratives qu'il pouvait y donner à ses sujets. Foscarini avoue même négligemment qu'en Allemagne tous les revenus de l'empereur ayant une destination obligée et nécessaire, il ne lui en restait pas un sou, de plus « que le mode de gouvernement et le caractère de la nation y répugnaient à ces expédiens *qui réussissent heureusement en Italie.* »

Foscarini explique avec sagacité comment fut amené dans le royaume de Naples le changement de domination étrangère; mais cette portion de l'histoire d'Italie, où l'Italie figure comme proie du vainqueur, passant d'une main à l'autre, n'offre qu'un intérêt plein de tristesse, tristesse admirablement exprimée dans le chœur d'une tragédie de Manzoni, où le poète montre les Francs s'unissant aux Lombards qu'ils ont vaincus pour opprimer ensemble *un*

peuple qui n'a pas de nom. Détournons les yeux de ces vicissitudes de dépendance, de cette variété d'assujettissement, de ces préférences de servitude qui forment le chapitre le plus affligeant de l'histoire italienne, en espérant que le temps présent n'y ajoutera pas une page de plus.

Les *Archives* contiennent sur l'histoire des papes plusieurs morceaux remarquables. Des éphémérides du pontificat de Sixte V présentent un tableau bien sombre des désordres qui régnaient lors de son avénement. Rien ne saurait être plus glorieux pour ce grand pape que la peinture des maux auxquels il sut si vigoureusement et si promptement remédier. L'état romain était en proie à des bandits qui, sous le titre de princes, y exerçaient les plus incroyables violences. Des bandes de sicaires, aux gages de ces oppresseurs, portaient partout le meurtre et la désolation. Les marchands et les pèlerins n'osaient se mettre en route. Tout le monde était exposé à être pillé, torturé, tué dans sa maison. Rome fut menacée par cette armée de scélérats, et plusieurs fois ferma ses portes; dans son sein même, on pillait, on égorgeait impunément les citoyens et on les jetait dans le Tibre. Les soldats du pays et les sbires achevaient d'enlever ce qui avait échappé aux brigands. La famine venant s'ajouter à tous ces maux, trois choses, comme le dit en résumant l'auteur, sans lesquelles la vie de l'homme en société est impossible, manquaient à la fois : la justice, la paix et le pain. Malgré tous les abus qu'on peut reprocher aujourd'hui au gouvernement romain, il faut convenir qu'il a fait depuis ce temps de notables progrès.

Le récit de la guerre de Paul IV contre les Espagnols, par Norès, est un dramatique épisode de l'histoire de la papauté, de la papauté du XVIe siècle, renonçant à son grand rôle du moyen âge, au rôle d'arbitre de l'Europe chrétienne, pour descendre dans la mêlée des puissances, et y chercher une importance politique secondaire et des agrandissemens de territoire mesquins, y faire prévaloir des intérêts de famille indignes d'occuper le père commun des fidèles : ambition qui a été une chute, et d'où sont sortis, par les dépenses qu'elle entraînait et les expédiens où ont conduit ces dépenses, les embarras accumulés dans les finances et dans l'administration romaines jusqu'à nos jours. Paul IV, en voulant abaisser la puissance impériale en Italie, obéissait à un sentiment italien; mais il était poussé aussi par la passion d'agrandir sa famille, de donner à ses neveux des principautés, d'en faire de petits souverains, passion étroite qu'ont malheureusement éprouvée si violemment plusieurs papes, et pour laquelle on a créé le nom de népotisme.

Ici l'histoire italienne touche à l'histoire de France, car Henri II, auprès de qui les Guise ont fait agir Mme de Valentinois, envoie une

armée pour guerroyer au nom du pape contre l'empereur et le roi d'Espagne et attaquer leurs possessions en Italie. Paul IV, qui avait quatre-vingts ans, se prépare à la guerre avec une ardeur digne de Jules II; en même temps il donne à ses neveux les terres dont il dépouille les barons romains. Il est plein d'espérance et d'orgueil; mais bientôt devaient venir le désenchantement et les revers. Henri II fait la paix avec l'empire, et le duc d'Albe, vice-roi de Naples, se décide à marcher sur Rome. Les généraux de Charles-Quint en savaient le chemin. Le vieux pape s'apprête à recevoir l'ennemi et dans ses plans de défense ne ménage rien. Il fait démolir le couvent de Sainte-Marie du Peuple et envoie les religieux à la défense des remparts. Cependant le peuple romain ne montre pas la même résolution que le pape. Il est vrai qu'il n'a pas des neveux à pourvoir. Tandis que le duc d'Albe occupe la campagne, personne n'ose marcher contre lui. Le cardinal Caraffa, pour donner l'exemple, sortait par une porte et rentrait par une autre. Rome, dit Norès, fut tenue un moment en échec par cent hommes. On fait une trève, mais le duc d'Albe se montre toujours hautain et superbe à l'endroit des conditions de paix. Le ministre de sa majesté catholique prépare un concile, annonce un jubilé, et même donne des indulgences pour remplir la caisse de son armée. Le duc d'Albe revient sous les murs de Rome : il n'y entre pas cependant; mais le pape, voyant les Français battus à Saint-Quentin et le duc de Guise rappelé, prend le parti de faire la paix. L'histoire de Norès se termine par cette tragédie de la famille Caraffa, qui semble appartenir au moyen âge. A quatre-vingts ans, Paul IV repousse ses neveux, pour lesquels il avait tant fait; il déclare publiquement que ce sont des scélérats qui l'ont trompé, et meurt bientôt. Le peuple ouvre les prisons et veut jeter par la fenêtre les moines de la Minerve, il brise la statue du pape, et un Juif la coiffe du bonnet jaune que Paul IV avait imposé à la population juive de Rome. Pie IV fait mettre à mort le cardinal Caraffa et le duc de Paliano, celui-ci meurtrier de sa femme. Ainsi finissent les neveux de Paul IV, et les mille sentiers de l'intrigue qu'on a vu se croiser dans le récit de Norès aboutissent à une mare de sang.

Le sentiment de patriotisme sincère et bien entendu qui règne dans les *Archives historiques* n'a eu garde de négliger les récits de certains événemens qui se rapportent à la défaite ou à l'expulsion de l'étranger. Dans le volume qui a paru pendant que la Lombardie et Venise luttaient contre l'Autriche, on publiait, avec une opportunité qui devait cesser bientôt, *les Allemands chassés de la ville de Gênes en* 1746, et l'on n'oubliait pas le rapprochement.

Le Piémont a fourni un volume de pièces historiques, dont l'intérêt est encore augmenté par celui qui, de toutes les parties de

l'Italie, se porte maintenant sur la royauté constitutionnelle de la maison de Savoie. Le marquis de San-Tommaso avait commencé à recueillir et à rassembler ces documens. Ce travail très considérable, interrompu par sa mort, a été continué par M. Scarabelli. Cinq cent trente-deux documens ont été copiés dans les archives de Turin, de Genève, de Berne, de Lausanne, de Fribourg, de Milan, etc. De quatorze cents, il a été fait des extraits choisis. « Toute cette collection de documens, dit M. Scarabelli, je l'ai ordonnée de manière à ce qu'elle représente la partie nouvelle qui devrait entrer dans l'histoire du Piémont et de la Savoie depuis le commencement du XIVe siècle jusqu'à plus de la moitié du XVe siècle. Ce sont des matériaux indispensables à qui voudra écrire l'histoire générale. »

A côté de l'histoire publique, il y a dans ce monde une histoire privée qui ne s'écrit presque jamais; parfois cependant quelques feuillets de cette chronique des familles et des ménages ont été tracés et conservés par hasard. A ce genre d'histoire, qu'on pourrait appeler l'histoire domestique, appartiennent plusieurs documens de la vie privée à différentes époques, tous instructifs pour l'état économique et financier de l'Italie. Le plus curieux a pour titre : *Mémoires d'une famille siennoise.* Ce sont les comptes de recette et de dépense d'une mère de famille italienne du XIIIe siècle. Dans l'avertissement, qui ne pouvait manquer d'être ingénieux et intéressant, puisqu'il est de Tommaséo, se lisent quelques fines remarques. « Ce simple livre de comptes, dit-il, n'est pas seulement un précieux monument du vieux langage, mais aussi de la vie religieuse, civile, domestique de l'aimable ville de Sienne, de son commerce, de son agriculture, de ses arts, et, sous ces chiffres, qui sait chercher trouve la franche et vivante poésie. La première dépense inscrite est un cierge pour saint Nicolas, puis viendront le couteau de ceinture et le casque du fils de la maison; mais le cierge vient avant tout. Ce cierge pour saint Nicolas est plus grand que le cierge des autres saints; ceux-ci sont de 10 ou 12 deniers, celui-là de 26 deniers. C'est que saint Nicolas est le saint des mariniers, des écoliers, des pauvres, des jeunes filles. » Une autre pièce du même genre, mais d'une provenance plus illustre, le livre des comptes du roi Jean pendant sa captivité en Angleterre, vient d'être publié par un écrivain de sa race qui a montré la même valeur sur les champs de bataille, et qui vit exilé là où le roi Jean fut captif. Un grand intérêt s'attache à cette publication, curieuse et historique à plus d'un égard.

En fait de biographie, les *Archives* contiennent deux volumes de *vies d'Italiens illustres.* Il n'y a pas, dans le nombre, d'hommes d'une renommée européenne. De ceux-là, les biographies étaient connues et n'ont pas attendu l'*Archivio* pour arriver à la publicité; mais on y trouve des vies intéressantes, celle, par exemple, de Philippe Scho-

lari, qui, étant allé en Hongrie dans un intérêt commercial (les commerçans florentins allaient partout), devint général de l'empereur Sigismond. Presque tout ce qui fut grand à Florence, à commencer par les Médicis, sortit du comptoir. A l'époque de la renaissance, le divorce qui s'établit trop souvent de nos jours entre l'utile et le beau n'existait pas; l'industrie était sœur de l'héroïsme; les bourgeois des républiques italiennes montraient les sentimens et avaient quelques-unes des coutumes de la chevalerie; l'industrie donnait la main aux arts et aux lettres. Ce sont les drapiers de Florence qui ont élevé la cathédrale de Brunelleschi. Les navires marchands des Médicis rapportaient des manuscrits grecs avec les épices du Levant. Un biographe estimable du xve siècle, appelé Vespasien Bisticci, était un simple libraire, mais c'était en même temps, comme d'autres libraires de cette époque, un érudit, un collecteur de manuscrits passionné et instruit. On a donné place, dans l'*Archivio*, à plusieurs biographies de ce Plutarque modeste; elles sentent un peu le panégyrique, ce qui arrive quelquefois à Plutarque, et sont écrites comme les siennes avec cette bonhomie si inattendue chez un rhéteur grec, et dont Plutarque, comme l'a si bien montré M. Villemain, doit un peu parmi nous la réputation à son traducteur Amyot.

Un autre exemple de cette alliance du commerce et des lettres est donné par Philippe Sassetti, que M. Polidori, l'un des plus actifs collaborateurs des *Archives*, appelle avec raison dans sa docte préface un marchand philologue. C'était en effet un négociant comme il n'y en a peut-être pas beaucoup aujourd'hui, celui qui, au moment de s'embarquer pour les Indes, écrivait à un ami que, s'il acquérait dans son voyage la moindre connaissance, il s'en tiendrait plus riche et plus content que de tout autre profit, et qui, tout en faisant le commerce du poivre, faisait aussi des collections d'histoire naturelle et des observations sur la déclinaison de l'aiguille aimantée. La biographie de Sassetti lui-même est aussi intéressante que celles qu'il a écrites. L'une de ces biographies est cependant celle de François Ferrucci, le défenseur de Florence pendant le siége de 1529, celui qu'on a appelé le dernier des Italiens, et qui mourut avec l'Italie, car c'est là qu'elle est morte, — je me hâte d'ajouter, autant qu'un peuple peut mourir.

Ferrucci aussi avait été marchand avant d'être général; mais ce marchand débuta, dans sa jeunesse, par défier le *bravo* le plus renommé de la Toscane et par agir très chevaleresquement et très militairement en plusieurs rencontres. Puis il s'en alla à Naples escarmoucher en amateur parmi les *bandes noires* contre les Espagnols. Quand vint le siége de 1529, nommé commissaire général de la guerre et commandant de l'armée qui tenait tête à l'ennemi, il montra autant d'habileté que de courage, sut prendre Volterra aux Espagnols et

ensuite la défendre contre eux. Le gouvernement, réduit aux dernières extrémités, lui donna l'ordre de venir près de Florence attaquer l'armée assiégeante. C'était une témérité du désespoir. Ferrucci en jugea ainsi, mais il obéit. Après un combat terrible dans lequel il fit des prodiges de valeur, dévoré par la fièvre, tout le corps entamé par les piques ou troué par les arquebuses, il fut fait prisonnier, et il tomba aux mains d'un Fabrizio Marmaldo qui l'insulta. Ferrucci répondit : « J'ai été battu aujourd'hui et d'autres fois vainqueur; mais ma république n'est pas vaincue. » Marmaldo le fit désarmer d'abord et ensuite le poignarda.

Aux biographies il faut joindre des lettres d'hommes célèbres, du fameux adversaire de Turenne, Montecuccoli, que nous nous obstinons à appeler Montecuculli, je ne sais pourquoi, peut-être pour l'euphonie, des lettres de Paoli et des lettres de Savonarole. Parmi les lettres de Savonarole, dont le père Marchese est l'éditeur, celles qu'il adresse à sa famille, à sa mère, à sa sœur, à son frère, montrent, au lieu de l'orateur populaire et violent, le religieux plein de piété, de simplicité, et celles adressées à différens princes contiennent des avertissemens et des réprimandes énergiques. On y remarque çà et là des explosions de cet esprit prophétique qui, en présence des vices du peuple et des crimes des princes, faisait découvrir et annoncer à Savonarole les maux qui devaient les punir. La conscience de son bon droit le soutient dans sa lutte avec la papauté, représentée alors, hélas! par Borgia. Savonarole écrit : « Si Rome est contre moi, sachez qu'elle est contraire non à moi, mais au Christ, et combat contre Dieu. » C'est ainsi que Pascal écrivait : « Si on condamne mes lettres à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel. »

Les *Archives* ont publié un ouvrage extrêmement précieux, qui concerne Savonarole. C'est un poème italien que frère Benoît de Florence, le disciple et l'ami le plus cher du grand dominicain, écrivit dans la prison où l'avait fait renfermer la hardiesse avec laquelle il défendait la mémoire de son maître. Dans ce poème, assez bizarrement intitulé *le Cèdre du Liban,* l'auteur raconte sa vie et la vie de celui qu'il appelle son prophète (*il propheta mio Savonarola*). Les vers qu'il place dans la bouche du prédicateur résument énergiquement ses foudroyantes invectives contre les désordres de l'église : « O Rome, ô prêtres scélérats!... L'essence du mal, ce sont les prêtres et les moines!... »

La forma di mal far son preti e frati.

Et ses menaces, si tôt et si terriblement justifiées par l'événement : « Rome, tu seras bientôt subjuguée; je vois venir sur toi le couteau de la colère! » Le frère Benoît raconte ensuite comment la parole de

Savonarole opéra sa conversion malgré les assauts qu'il eut à soutenir contre les autres et contre lui-même, et comment enfin il reçut du *saint prophète* l'habit de dominicain.

Après avoir célébré avec enthousiasme et décrit avec la minutie de l'amour les traits de son maître adoré, jusqu'à la délicatesse de ses membres, et cette main qui était si fine, qu'elle semblait reluire :

Era di membra a modo dilicato
Che quasi relucéa sua santa mano,

le poète (car frère Benoît mérite ce nom) nous montre le diable furieux des succès de Savonarole. Comme Milton, l'auteur fait parler Lucifer au milieu de l'assemblée des démons, et là résoudre cette mort de Savonarole, qu'un pape devait ordonner; puis, revenant sur la terre, son récit poétique de la fin de Savonarole acquiert un grand intérêt, car il parle *de visu*. Il était avec lui dans le couvent de Saint-Marc, quand on est venu l'arrêter; il a fait pleuvoir sur les soldats les tuiles du couvent. Il a entendu et il répète le dernier discours que Savonarole a prononcé devant l'autel; il s'écrie : « J'ai vu de mes yeux le prophète tomber dans les mains des ennemis... Je me mis en devoir de le suivre, feignant d'être avec lui, de sa compagnie; mais cette foule mauvaise me repoussa en arrière, et moi, chassé, je restai seul dans la rue, absorbé dans la contemplation d'un si grand outrage fait au pasteur de mon âme. » Tout ce récit est extrêmement touchant par sa naïveté, et précieux par les détails historiques qu'il renferme.

L'histoire du commerce et de l'industrie a trouvé place, dans les *Archives*, à côté de l'histoire proprement dite. Les Vénitiens, qui, les premiers, eurent le génie du commerce au sein d'une époque guerrière, s'efforcèrent sagement d'attirer chez eux les marchands et les artisans des autres pays, en les traitant sur le pied d'une égalité complète avec les nationaux, en laissant leurs corporations s'administrer et se gouverner elles-mêmes. Les Florentins eurent à Venise de nombreux établissemens de commerce. Un règlement de la compagnie des Florentins, en 1556, nous apprend quelle était l'organisation de l'association commerciale des marchands de Florence établis à Venise. Un privilége, accordé en 1201 par Léon, roi d'Arménie, aux Vénitiens, montre à quel point Venise avait su faire, au commencement du XIIIe siècle, accepter son autorité et sa puissance. Elle avait obtenu que toute affaire commerciale serait jugée d'après les lois de la république (*jus venetum*). Si un bâtiment portant des marchandises vénitiennes faisait naufrage, contrairement au droit d'épave, si généralement établi au moyen âge, ces marchandises n'étaient point dévolues au souverain d'Arménie. Le privilége confère aux Vénitiens le droit d'importation et d'exportation en toute

franchise et le droit de transit; la liberté du commerce était alors beaucoup mieux assurée dans ces régions qu'elle ne l'est aujourd'hui. On voit en outre, par ces documens, que les Vénitiens avaient établi en Arménie, au moyen âge, des fabriques de l'étoffe de laine appelée camelot et un commerce considérable de vins en gros et en détail. Ils spéculaient aussi sur les métaux précieux, et comme l'or avait une plus grande valeur en Arménie, ils l'y portaient pour le frapper. Il paraît qu'ils y eurent la direction de la monnaie royale, et y frappèrent des monnaies sarrasines qui avaient grand cours dans toute l'Asie.

Des renseignemens sur le commerce des Portugais dans l'Inde sont donnés par un voyageur vénitien au service de la république, car on a fait entrer aussi des publications de voyage dans ces *Archives historiques* et avec raison : les voyages sont parfois de l'histoire quand ils ouvrent de nombreuses relations entre les différens points du globe, et quand ils ajoutent par des découvertes aux possessions territoriales ou à la richesse des états. Dans l'histoire des voyages, on doit donner une place importante à la lettre écrite en 1524 par le Florentin Verazzano à François Ier, et qui jusqu'à ce jour n'était pas connue dans son intégrité. Verazzano est un des premiers qui ait eu une notion claire de l'existence de l'Amérique comme d'un grand continent, sinon pour lui tout à fait séparé, au moins indépendant de l'Asie. On sait que Colomb mourut sans se douter qu'il en fût ainsi, et, après avoir été quatre fois en Amérique, crut avoir été quatre fois sur la côte orientale d'Asie, de sorte qu'on peut dire que, comme il arrive parfois dans l'histoire des découvertes, il a découvert l'Amérique sans l'apercevoir. Il n'en fut pas de même de Verazzano. « La terre qui a été trouvée, dit celui-ci, — il s'agit d'une portion de l'Amérique septentrionale, — était inconnue des anciens, et c'est manifestement un monde autre que celui qui leur a été connu, plus grand que notre Europe, l'Afrique et presque l'Asie. »

Parmi les documens nombreux et variés publiés dans les *Archives*, il faut citer des textes arabes concernant la Sicile musulmane, traduits et commentés par M. Amari. Je crois qu'on a quelquefois dans le dernier siècle, en haine du christianisme, attribué une trop grande part aux influences arabes dans le développement de la civilisation du moyen âge. Les Arabes me paraissent un peuple peu créateur; ils ont transmis plus qu'ils n'ont inventé, et quoique leurs mœurs fussent plus élégantes et leur culture plus délicate que celles des peuples chrétiens, je pense qu'il y avait dans le christianisme un principe supérieur et plus fécond. Je ne dirai point, comme M. Amari, que dans les pays conquis par les musulmans en Espagne et en Sicile les races méridionales se sont régénérées comme par enchantement au sein de l'islamisme; mais je ne veux point nier ce que la Sicile

a pu devoir aux habitudes polies et littéraires de ses émirs du xe siècle et ce qui a pu en rester dans le développement hâtif et brillant de ce pays au temps des rois normands et des empereurs de Souabe. L'influence musulmane au moyen âge n'a été la racine ni de la chevalerie, ni de l'architecture, mais à l'une et à l'autre elle a donné sa grâce et sa fleur.

L'appendice des *Archives italiennes* a aussi admis parfois, comme les *Archives* elles-mêmes, des dissertations sur quelque point controversé de l'histoire de l'Italie. Telle est la lettre de M. Gino Capponi à son savant ami M. Capei sur *les Lombards en Italie*. M. Capponi touche là, avec sa supériorité accoutumée, à une question très importante, l'origine des communes italiennes et en général des communes au moyen âge. Il se prononce nettement pour une origine purement romaine. Il déclare la commune, la cité, quelque chose d'étranger aux nations germaniques. Je pense qu'il a raison. Cependant, et dans un passage de sa dissertation lui-même semble l'admettre, il pourrait avoir existé en Italie deux sortes de communes, les unes, comme il dit, apportées par les Lombards et dominant dans les campagnes, les autres qui subsistaient dans les villes gouvernées par les Italiens selon l'ancien principe municipal romain. Les premières ne sont pas de vraies communes pour M. Capponi; mais quoique leur origine n'ait rien de municipal, elles ont pu jouer plus tard un rôle analogue à celui des communes dont le municipe romain était la source. C'est ce qu'un savant illustre que la France vient de perdre, M. Augustin Thierry, pensait de plusieurs communes du nord de la France, dont il rattachait l'origine à la *guilde*, fédération usitée chez les nations germaniques. — M. Capei a répondu à la courtoisie de M. Gino Capponi, qui lui avait adressé cette dissertation *sur les Lombards en Italie*, par une autre dissertation où il discute avec la rare netteté de son esprit et sa science de jurisconsulte quelle portion du droit romain a pu rester aux Italiens sous la domination des Lombards; il reconnaît cette persistance pour le droit romain privé, et aussi pour les institutions municipales, bien que restreintes et grandement altérées par des maîtres barbares. — Le grand travail de M. Galvani sur les origines de l'Italie et par suite sur l'histoire de la langue latine ne peut qu'être mentionné ici comme un essai savant et ingénieux, sans qu'il soit possible d'entrer dans la controverse que soulèvent les opinions particulières de M. Galvani.

J'ai dit que la nouvelle série des *Archives* contenait à la fois des documens inédits et des travaux de critique plus développés en général que ceux de l'ancienne série. Les cinq livraisons qui ont paru présentent une heureuse combinaison des deux élémens qui composent le nouveau recueil. Parmi des textes publiés pour la première fois, on trouve des études remarquables de MM. de Reumont,

Tabarini, Galeotti, et des principaux éditeurs de l'ancien *Archivio*. A côté de la paisible érudition qui commente les écrits du passé vient se placer parfois une polémique animée, qui s'adresse aux contemporains. Enfin un article du nouveau recueil est consacré à rendre compte d'une œuvre historique d'un genre particulier; ce n'est ni un document inédit, ni une dissertation, ni un jugement critique, c'est le classement matériel, mais en même temps très intelligent des *Archives de l'état*, exécuté à Florence par M. Bonaini, avec un ordre, une méthode admirables, et dans un espace de temps qui semble bien peu considérable quand on parcourt les cinquante-six salles dans lesquelles sont distribuées les richesses des *Archives de l'état*. La division adoptée par M. Bonaini est celle qui est donnée par l'histoire : il distingue l'époque de la république et l'époque du gouvernement grand-ducal, et, dans chacune de ces deux époques, chacune des différentes branches du gouvernement et de l'administration donne naissance à un groupe de documens qui lui est relatif. Parcourir les salles des *Archives de l'état*, c'est se trouver en présence de l'ancienne organisation politique de la Toscane, c'est la voir manifestée pour ainsi dire dans une collection de documens de diverse nature, et qui correspondent à toutes ses parties.

Je ne sais si j'ai pu donner au lecteur une idée de la richesse et de la variété de l'importante collection que je tenais à lui signaler. Pour moi, en la parcourant, il me semblait voyager encore en Italie, errer dans ces villes où l'on trouve pêle-mêle et côte à côte des monumens de tous les temps modernes : une vieille église lombarde, une cathédrale ou un palais communal du moyen âge, un rempart élevé contre l'étranger ou un fort qu'il a bâti, des palais, des tours, qui rappellent les combats des familles ennemies et des partis contraires, de sorte que tandis que l'on passe d'une contrée à une autre, l'imagination voyage, elle aussi, d'un siècle à un autre siècle. En terminant cette course rapide à travers tant de monumens si divers d'âges et de caractères, en me retournant pour ainsi dire vers ce passé à travers lequel je viens d'errer un peu au hasard, j'éprouve le sentiment qu'on rapporte d'un voyage en Italie, ce sentiment de tristesse et d'admiration pour le passé, d'espoir et d'inquiétude pour l'avenir. Je me dis : Alors que de vie, d'ardeur, de puissance souvent perdues! Aujourd'hui que d'aspirations, d'espérances, destinées à être déçues peut-être, peut-être réalisées! Et la main appuyée sur leur histoire, je dis aux Italiens : Courage... mais prenez garde.

J.-J. Ampère.

SIR ANDREW ASHTON

I.

JACQUES BELVAL A JULES BELVAL

(Poste restante, Alexandrie, Égypte).

Talungah bungalow, 17 avril 1855.

Et d'abord, mon cher Jules, que je t'explique en quelles circonstances désastreuses est écrit le véritable volume qui va t'imposer un si ruineux port de lettre, et que je commence par le récit d'un assez complet épisode de voyage d'agrément. J'ai quitté il y a trois jours, trois siècles, le chemin de fer à la station de Ranneegunge (130 milles de Calcutta), pour confier ma personne, confiance imméritée, aux petites voitures qui conduisent le voyageur vers le nord de l'Inde. Au milieu de la nuit, une secousse horrible m'a tiré des douceurs d'un profond sommeil, et, sortant en toute hâte des flancs de mon équipage, j'ai pu saisir d'un coup d'œil, à la clarté d'une pâle lune, toute l'étendue du désastre qui venait d'arrêter ma course. L'essieu cassé, une roue entièrement démolie; impossible de songer à remettre la boîte roulante en état de service : vingt lieues au moins me séparent d'une station européenne où je puisse trouver quelques secours. Le seul parti à prendre est de gagner à pied l'un des *bungalows* que le gouvernement entretient de distance à distance sur le *Great Trunk Road*, et d'attendre en ses murs que la compagnie avec qui j'ai traité prenne en pitié ma déplorable position, et envoie pour m'en tirer un autre véhicule.

Un exprès est parti, il y a déjà quarante-huit heures, avec une ardente supplique; mais si je dois faire la part des lenteurs de toutes choses en ce bienheureux pays, je dois me résoudre à attendre ici une semaine, un mois, que sais-je? Et comment tromper l'ennui des longues heures de la journée et de la nuit dans le triste réduit où un malencontreux hasard m'a déposé? Nous sommes aux chaleurs, impossible de songer à mettre le nez dehors pendant toute la journée; de plus, l'immense plaine desséchée par un soleil torride dont le *bungalow* est entouré est un paysage qui engage peu à la promenade. Par une déplorable fatalité, mon domestique a oublié à Calcutta la malle où se trouvaient les quelques livres favoris, aimables et fidèles compagnons d'une vie passablement errante. En guise de passe-temps, je ne puis donc qu'exécuter un cent-et-unième voyage autour de ma chambre, sans trouver, hélas! grand intérêt dans les murs blanchis à la chaux, la *magna charta* des *bungalows* publics de l'Inde, la table, le lit, le *punkah*, les deux chaises et le lavabo à cuvette de cuivre qui en composent le mobilier.

La cuisine de l'établissement est digne de son ameublement primitif: un poulet tué sur le coup (*sudden death*) et grillé, du riz, des pommes de terre, — la science des maîtres d'hôtel indiens ne va pas au-delà, comme je te l'ai déjà dit, et, je le répète, j'attendrai sans doute ainsi une semaine, un mois! Il me faudra dévorer un à un tous les exécrables emplumés qui ornent la basse-cour, et peut-être en désespoir de famine, plus malheureux mille fois qu'Ugolin, devrai-je faire festin du serviteur pain d'épices que le hasard a attaché à ma personne. J'ai déjà, à l'instar des prisonniers célèbres, entamé commerce d'amitié avec les hôtes de mes plombs, oui, mes plombs indiens. Près de la porte d'entrée, voici une énorme araignée en qui ma sagacité a découvert de profonds instincts de mélomanie; une tribu de cancrelats batifole incessamment et agréablement sur la table où je t'écris; enfin un gros rat assiste régulièrement à mes repas, et je ne doute pas qu'avec le temps je ne parvienne à établir des rapports de complète intimité avec ce quadrupède.

En un pareil désastre, que puis-je faire de mieux que répondre dans le plus grand détail à ta lettre de Damas, te donner, autant qu'il est en moi du moins, et cela sous le sceau d'un profond secret, l'explication de cet épisode de ton voyage d'Orient qui t'a trop rudement intrigué pour ne pas m'intriguer moi-même? Je te l'avoue très franchement, la rencontre faite par toi dans un monastère de Damas m'a singulièrement frappé; cent fois déjà j'en ai relu le récit, et peux sans grand effort de mémoire le reproduire ici, points et virgules compris : c'est d'ailleurs, toute flatterie à part, un fort joli morceau de littérature épistolaire.

« J'emploierais ici (tu reconnais ta prose) toutes les épithètes dont Mme de Sévigné salue Mme de Grignan dans une de ses lettres, j'aligneraïs points d'exclamation sur points de stupéfaction, et je peindrais encore mal la véritable hallucination que j'ai éprouvée en apprenant que tu avais été sur le point de te faire moine, *moine!*

« Après cet exorde *ex abrupto*, procédons avec ordre et méthode. Ce qui m'a surtout frappé sur la terre d'Orient, ce sont les couvens catholiques. Il y a dans cette vie de foi fervente, d'ardente charité, d'abnégation infinie, de pratiques superstitieuses, quelque chose de si en dehors de la nôtre; sous sa robe de bure, debout à quatre heures pour chanter matines, le jour entier en visite aux écoles, chez les malades, ou en compagnie des morts, le père franciscain, avec sa haine vigoureuse des Grecs, ses croyances profondes, est un être si différent de cet homme civilisé, ou soi-disant, qui dîne au Café de Paris, hante l'Opéra, parle *turf*, balance des pouvoirs européens, crédit mobilier et bons du Nord, que je n'ai jamais perdu l'occasion, lorsqu'elle s'est présentée, d'étudier d'après nature ces anachorètes des temps bibliques. J'avais double raison d'ailleurs de visiter le couvent des pères franciscains de Damas, car ce digne et excellent chasseur, notre ami P....., qui ne t'a pas oublié, m'avait chargé à Beyrouth d'une petite commission pour le père supérieur. Don Emmanuel de Vergas, ancien officier de cavalerie au service de don Carlos, homme qui réunit la foi d'un croisé aux séductions d'un homme de cour, don Emmanuel de Vergas, dis-je, me reçut avec tant de bienveillance, que j'éprouvai pour lui un de ces entraînemens à première vue dont, malgré ma trentaine bien sonnée, je suis encore susceptible, et toutes les heures que je pus dérober aux devoirs ardus d'un voyageur sérieux dans cette curieuse perle de l'Orient, je les donnai à mon nouvel ami.

« J'eus quelque temps la pensée que la fascination était réciproque, que les bontés du digne prêtre étaient bien pour moi seul, gagnées à la pointe de mon mérite. La désillusion toutefois, je peux le dire, ne fut pas trop amère, lorsqu'un beau jour le père Emmanuel me demanda, après mille détours, si je pourrais lui rendre un immense service, lui donner la plus grande joie qu'il pût encore espérer en ce monde, en un mot lui donner des nouvelles de Jacques Belval. — De mon cousin, de mon vieil ami d'enfance? repris-je avec un profond étonnement. — La similitude de votre nom ne m'a point échappé, et j'ai pensé que vous ne vous refuseriez pas à me dévoiler un mystère qui préoccupe toutes mes pensées.

« Alors, sans se faire prier, il me raconta que, il y a de cela environ six ans, tu avais passé six mois sous la robe de bure, que tu révélais les dispositions monacales les plus satisfaisantes, qu'il avait

tout lieu d'espérer avoir arraché ton âme à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, lorsqu'un matin tu avais quitté le couvent en lui laissant une lettre pleine de tendres adieux et un don d'une charité princière pour être distribué aux pauvres.

« — Depuis lors, ajouta le digne prêtre les larmes aux yeux, je n'ai plus entendu parler de lui, et cependant Dieu m'est témoin que je n'ai jamais cessé un instant de penser aux douleurs secrètes qui empoisonnent la vie de cet ami, de ce fils que la Providence m'avait envoyé, et qu'elle m'a retiré. Que sa volonté soit faite ! Le 24 février, jour où il nous a quittés, je ne manque jamais de célébrer une messe pour le salut de son âme. Cet anniversaire tombe demain, et vous ne refuserez pas, j'en ai la confiance, d'y assister.

« Tu devines ma réponse, et je pourrais me dispenser d'ajouter que le 24 février, à neuf heures, j'étais dans la petite église des pères franciscains de Damas, agenouillé sur la pierre, près de l'autel, et que je joignais au saint sacrifice des prières bien sincères de cœur, si près de celui d'en haut elles n'ont pas grosse autorité, mon pauvre vieil ami ! »

Sans avoir la plus faible intention de compliquer ce mystère, il me faut, pour te faire passer ce que je tiens moi-même de ses fils, il me faut, dis-je, rouvrir le livre de mes vieux péchés, et te conduire sans préambule dans un des salons des Frères-Provençaux.

Le dîner avait été des plus fins, et si bonne la compagnie réunie sur l'invitation hospitalière de mon ami G..., dans le salon bleu (tu vois cela d'ici), que, pour ne pas clore impromptu une aimable soirée, le dessert à peine terminé, la table à manger se métamorphosa en table de lansquenet. Nous étions là toutes personnes de connaissance, presque amis intimes, à l'exception d'un jeune Anglais, nommé Andrew Campbell, que je rencontrais pour la première fois, et dont la personne et les manières firent une si profonde impression sur mon esprit, qu'aujourd'hui son portrait est aussi présent à ma mémoire que si notre dernière entrevue datait d'hier. Non que, pour te le décrire en style de passeport, je ne pusse pas très avantageusement emprunter le signalement banal qui caractérisait le mien ou le tien à cette époque : vingt-trois ans, 1m 75, yeux bruns, cheveux châtains, nez moyen, bouche moyenne, visage ovale, teint clair. Signes particuliers : néant ! Mais il y avait sur ce jeune front un indéfinissable cachet de mélancolie. La fatalité avait tracé là de son doigt de fer des marques indélébiles. Je ne me pique pas certes de lire à première vue ce livre mystérieux, la vie d'un homme, et cependant je devinai d'instinct des remords incessans, une mortelle douleur cherchant à s'étourdir au milieu des ardentes folies de la

vie parisienne. Un fait insignifiant en lui-même me frappa surtout vivement. Entre deux tailles, l'on vint à parler d'un mariage inoui dont le scandale défrayait depuis huit jours la chronique parisienne. Un de nos amis (tu te rappelles ce triste épisode de nos jeunes années), dans un de ces égaremens de la passion pour lesquels le monde est sans pitié, venait de sacrifier à une déesse impure du *demi-monde* un beau nom, une grande fortune, un noble cœur. Dès le début de cette conversation, je vis les yeux du jeune étranger, pleins de défi et de colère, rouler dans leurs orbites en lançant de droite et de gauche des éclairs sauvages. Puis, une fois sûr que, dans le feu croisé des plaisanteries d'assez mauvais aloi qui se succédaient, aucun coup n'était tiré à son adresse, il s'approcha du guéridon des rafraîchissemens, où mon regard, qui le suivit à la dérobée, le surprit vidant coup sur coup la meilleure moitié d'un flacon de curaçao. Les émotions du jeu avaient fait oublier depuis longtemps le malencontreux hymen, lorsque notre hôte anglais vint reprendre son siége à la table de jeu, et payer avec le plus gracieux sourire un *banco* d'une centaine de louis qu'il avait tenu le dos tourné. Jamais en effet je n'avais rencontré de joueur plus froid, plus grand seigneur, et la perte ou le gain passait sans impression visible sur son visage de marbre.

Une perte de quelques louis liquidait ma soirée; mais je ne devais pas suivre le conseil de rentrer paisiblement au logis qu'une sage raison me donnait à l'oreille; il eût fallu prendre en argent le change de mon billet, une véritable charge de portefaix : la Californie n'était pas alors inventée! Mon gagnant, le jeune étranger, offrait avec tant de bonne grâce de me libérer à mon choix, en un coup de rouge et noir ou une partie d'écarté, que nous demeurâmes à cartonner, lorsque nos compagnons, plus sages ou mieux inspirés, eurent repris le chemin de leur domicile.

Une veine atroce ne tarda pas à se déclarer contre moi : la constance et les rigueurs de la mauvaise fortune, les vins généreux du dîner, qui fermentaient dans mon cerveau, triomphèrent de mon sang-froid, et vers cinq heures du matin j'en étais arrivé à perdre une somme énorme, dont je ne veux pas même pour toi tracer le chiffre, car ces six caractères me donneraient encore, je le sens bien, même aujourd'hui, un frisson plein d'horreur : *Mané, — Tekel, — Pharès! Horrendum!...* Le soleil levant dorait de ses rayons d'or les carreaux de la fenêtre, et formait un triste contraste avec la lueur sépulcrale de deux bougies arrivées au niveau de la bobèche. Un pâté ébréché, des verres à demi remplis, des bouteilles à peine entamées, se trouvaient, en guise d'*en-cas*, sur une table voisine de notre

table de jeu; une odeur infecte de vieux cigare qui embaumait l'atmosphère était peu faite pour ranimer les esprits d'un joueur désespéré comme je l'étais en ce fatal quart d'heure. Après huit ans, la scène est en ce moment présente à mes yeux dans ses moindres détails : que nous sommes loin de tout cela, et Dieu merci!

Une lueur de raison, je peux presque dire d'honnêteté, brilla dans mon cerveau à ce moment suprême, et, m'adressant à mon adversaire, qui ne témoignait pas la moindre envie de terminer la partie : — Nous en resterons là, lui dis-je de la voix étranglée dont un pauvre patient doit remercier le chirurgien qui vient de lui extirper un membre.

— Non pas, je vous en supplie, me répondit le jeune étranger avec un accent si plein de bienveillance, que ces paroles arrivèrent suaves à mon oreille comme un baume bienfaisant à un gosier de fiévreux.

Il continua : — Je vous gagne une somme énorme, et nous avons joué sans témoins; vous devez donc comprendre le sentiment de délicatesse qui me fait une loi de vous donner toutes les revanches que vous pourrez désirer. Voyons, suivez mon conseil, un quitte ou double en trois parties d'écarté; vous gagnerez la belle, j'en ai l'intime conviction, car ma veine ne saurait être éternelle.

Je connais les Grecs, et, suivant la recommandation du poète, crains leurs faveurs; mais il y avait quelque chose de si loyal dans les yeux, dans la voix de mon adversaire, j'étais tellement surexcité par le démon du jeu, la somme perdue me gênait si cruellement, que je n'eus pas la force de refuser l'opportunité qui s'offrait de rentrer dans mon argent, je peux presque dire dans ma fortune, et acceptai la revanche proposée.

Une bonne chance me donna la première partie, mon adversaire eut promptement la seconde; à la troisième, nous arrivâmes chacun à quatre points. La donne m'appartenait : un sept de pique retourna sous ma main, et je trouvai la dame, le valet, l'as et le dix dans mon jeu. Mon adversaire débuta par un valet de cœur, et j'abattis fièrement mes atouts vainqueurs. Sans les découvrir, le jeune étranger jeta immédiatement ses cartes sur la table, se leva très dignement, serra légèrement ma main, et sortit en m'adressant le plus affectueux *good bye*. A peine seul, la joie de mon cœur déborda, et deux livres de pâté et une bouteille de la romanée passèrent promptement dans un estomac creusé par les angoisses de damné sous lesquelles j'avais gémi pendant ces cinq heures de torture; puis, une fois repu, un cigare allumé à la bouche, je me disposais à quitter le salon dans la plus belle humeur, aussi satisfait que Titus put jamais l'être de n'avoir pas perdu sa soirée, lorsque, par un singulier caprice de

joueur, j'eus l'idée d'emporter avec moi les bienfaisantes cartes, et de les déposer respectueusement à la place d'honneur, dans une sorte de reliquaire orné de rubans fanés, de fleurs flétries, et autres souvenirs importans de ma vie de jeune homme. En joignant au paquet les quatre cartes de mon adversaire, un mouvement machinal de mes doigts les découvrit, et j'éprouvai bien certainement en ce moment la plus violente émotion que j'aie jamais éprouvée en ma vie. Comme sous l'influence d'un choc électrique, mes jambes se dérobèrent sous moi, ma vue se troubla, un tremblement d'agonie serra mon cœur, car parmi les quatre cartes de mon adversaire figurait cet exécrable David, roi de pique, avec sa couronne dentelée, sa robe de magicien et son sourire béat.

Une erreur involontaire, un sentiment de bienveillance inexplicable chez un étranger, de pitié peut-être, m'avaient arraché à une ruine complète : suivant les règles du jeu, rigoureusement, loyalement même, j'avais gagné la partie. Caprice du sort ou d'un généreux adversaire, je ne pouvais me dissimuler que sans ce prodigieux hasard c'en était fait de ma fortune et de ma vie avec elle! Que d'enseignemens terribles en un mot dans ce singulier épisode de cette nuit funèbre! Aussi fut-ce l'oreille basse, l'œil mélancoliquement attaché au bitume, que je regagnai mon domicile, et sur le seuil de la porte, en présence de maître Cornu stupéfait, étendant la main droite vers le soleil levant dans l'attitude solennelle et consacrée de Stauffacher au bord du lac d'Uri, je prêtai le serment de ne plus jamais toucher une carte : serment, comme tu le sais, que j'ai rigoureusement tenu.

A quelques jours de là, le hasard de la flânerie amena un matin chez moi mon hôte des Frères-Provençaux, et tu comprends facilement que mes premières paroles furent pour obtenir de lui des renseignemens sur le jeune étranger à qui mon cœur conservait les plus affectueuses sympathies.

— Je le connais fort peu, me dit mon ami; il y a à peine quinze jours qu'il est à Paris et m'a apporté une lettre d'introduction de lord A.... Charmant garçon, riche comme Crésus et joueur comme les cartes, ce qui peut s'appeler un *ponte!* Favori d'une amour de mère qui l'adore, et dont il tirerait cent mille francs plus facilement que moi cinq louis de mon père éternel. De plus, c'est un homme heureux. Avez-vous lu dans le *Galignani's* d'hier le récit de l'accident arrivé à Melton à ce pauvre sir Josias Ashton, qui, au dernier *meeting*, a eu l'épine dorsale démolie dans une chute, et doit être mort en ce moment? Sir Josias est l'oncle de notre jeune ami, qui, par cette mort inattendue, hérite d'une des plus vieilles baronies d'Angleterre : nous datons d'Azincourt, et ce qui vaut encore mieux que

le titre, ce sont les terres substituées au majorat, une véritable province d'Écosse, avec deux ou trois villes, des mines de houille, et par-dessus tout des *moors* renommés entre tous. Que diriez-vous du projet d'aller au prochain mois d'août faire connaissance avec les *grouses* de notre nouvel ami?

G... venait à peine de sortir, que mon domestique me remit une carte de visite sur laquelle les mots « Andrew Campbell » étaient surmontés d'un *crest* représentant une tête de pélican et de la devise *Dieu aidant*, et je donnai l'ordre de faire entrer ce visiteur inespéré. Après les premiers complimens de bienvenue, le jeune homme débuta d'une manière toute solennelle par ces mots : — J'ai peu de droits à votre bienveillance; dans toute notre vie, nous nous sommes à peine vus quelques heures, et cependant j'ai la conviction que vous ne refuserez pas de me rendre un bien grand service.

— Cela est peu probable, répondis-je. Je n'ai pas oublié le procédé de galant homme dont vous avez usé envers moi il y a à peine huit jours, et en me mettant à votre disposition d'une manière absolue, je ne fais qu'acquitter une dette de reconnaissance, ajoutai-je avec une rougeur de visage que je cherchai vainement à dissimuler.

— Oh! ne parlons pas de nos folies passées, reprit l'étranger : je serais heureux si les émotions de notre dernière rencontre pouvaient vous servir de leçon, vous préserver à l'avenir des entraînemens d'une fatale passion..... Vous vous étonnez sans doute d'entendre ces paroles de morale sévère sortir de ma bouche : moins que tout autre, j'ai le droit de les prononcer; mais vous du moins, vous ne savez pas heureusement par expérience que pour l'homme qui a besoin d'oublier, et dont l'estomac supporte mal l'eau-de-vie, il n'est d'autre ressource que les puissantes excitations du jeu. Assez sur ce sujet. Le service que je viens vous demander, c'est le prêt de votre passeport. Nous sommes à peu près de même taille, même âge, même couleur de cheveux, et j'ai le plus grand intérêt à ce que mes démarches restent entourées d'un profond secret. Je vous engage d'ailleurs ma parole de gentilhomme qu'il n'est rien dans cette mystérieuse affaire que la probité la plus soupçonneuse puisse, je ne dis pas condamner, mais critiquer en quoi que ce soit...

Je sais assez du code pour être parfaitement au courant des diverses pénalités auxquelles on s'expose en faisant à autrui le prêt de son passeport. Je n'hésitai pas toutefois à donner une réponse affirmative à la demande de mon interlocuteur.

Campbell se leva, me prit vivement la main, et me dit d'une voix dont il s'efforçait en vain de maîtriser l'émotion : — M'eussiez-vous refusé, j'étais mort ce soir!... Et maintenant un dernier service :

promettez-moi de garder sur tout ceci, pour quelques années au moins, un profond secret.

— De bien grand cœur, repris-je, de plus en plus intrigué.

— J'ai de nombreux préparatifs à faire, car j'abandonne l'Europe ce soir, et pour toujours; il me faut donc vous quitter. Merci encore une fois du service que vous m'avez rendu; vous m'avez épargné un crime! Puisse Dieu acquitter envers vous la dette de ma reconnaissance!

Ce disant, il me serra de nouveau la main et sortit, me laissant tout bouleversé, car je venais d'entrevoir clairement quelque drame infernal dans la vie de cet homme heureux, ainsi que l'appelait G... Fidèle à ma promesse, je remplissais dans la journée les diverses formalités légales, et faisais remettre le soir mon passeport sous enveloppe à l'hôtel Meurice, que le jeune étranger m'avait indiqué.

A quelques jours de là, le *Galignani's*, par un entrefilet immédiatement inséré au-dessous d'une oraison funèbre des plus louangeuses de sir Josias Ashton, m'apprit que je m'étais embarqué l'avant-veille à Marseille sur le paquebot *l'Osiris*, pour Beyrouth, *viâ* Alexandrie.

Je pourrais m'arrêter ici, n'ayant plus rien à t'apprendre de ce mystère qui ne soit tombé dans le domaine public; cependant, comme je ne suppose pas que tu te livres d'une manière bien assidue à la lecture des annonces du *Times*, je terminerai en traduisant à ton usage l'une d'elles, qui a déjà cent fois frappé mes regards, et que, par un hasard bien singulier, je retrouve au plus profond de l'Asie, dans un journal oublié par quelque voyageur sur une chaise de ce *bungalow* : « Récompense de 1,000 livres sterl. à qui fera connaître la résidence présente de sir Andrew Ashton, baronet, à MM. Oyly-Gammon et C°, solicitors, 10 Lincoln's Inn, Londres. »

Enfin, enfin la Providence a pris en pitié mes misères, et envoie pour m'en tirer un compatriote, un digne prêtre français, l'abbé Marmelle, qui m'offre, en véritable apôtre, la moitié de sa voiture, sinon de son manteau, jusqu'à Bénarès. Aussi en trois temps je cachète ma lettre, ferme mes malles et t'embrasse.

Ton vieil ami, JACQUES B.

II.

LE MÊME AU MÊME

(A Paris).

Hymalayah's Club, 27 juillet 1855.

Mon cher Jules,

Sous l'enveloppe que tu viens d'ouvrir et auprès des vingt pages dont tu commences la lecture d'un œil peu rassuré, se trouve une seconde enveloppe cachetée à l'adresse de « Mrs Oyly-Gammon et Co, solicitors, Lincoln's Inn, 10, London. » Le 23 octobre présente année, à quatre heures de l'après-midi, tu porteras ce pli toi-même à la grande poste de la rue Jean-Jacques Rousseau, à la grande poste de Paris, tu m'entends. Et je dirais que tu m'auras rendu là un immense service, si je ne pouvais dire que tu auras rempli les dernières volontés d'un mort.

Maintenant quelques explications dont tu dois avoir besoin, dont j'ai besoin moi-même, car je n'ai nulle envie de mettre dans ma correspondance ta sagacité à la torture, tout aussi bien qu'elle pourrait l'être à la représentation de quelque drame à mystère du boulevard. Après mille réflexions, des essais infructueux par centaine, une rame de papier gâché, je vois que pour être intelligible il faut renoncer à être court, et commencer tout bêtement par le commencement. J'ai d'ailleurs et malheureusement de longues heures à sacrifier à la correspondance. Arme-toi donc de patience, et, sans réclamer les carrières, commence un récit que je t'affirmerais plein d'intérêt, si je n'en étais l'auteur.

Le hasard du voyage a depuis un mois conduit ma course errante dans la petite colonie anglaise de Missourie, située à l'un des sommets de ce premier plan des montagnes de l'Hymalayah qui domine les plaines de l'Inde. De toutes les sensations agréables que l'homme puisse éprouver, il n'en est pas à mon avis qui ne le cède à ce bien-être infini que l'on ressent, lorsque, quittant les plaines de l'Inde, l'on arrive en quelques heures, presque sans transition, à des latitudes tempérées où la nature européenne retrouve toute son énergie. Après avoir traversé à la station de Rajpore une de ces accablantes nuits où le sommeil vous arrive seulement, quand il vous arrive, à coups de *punkahs,* les yeux gonflés, la tête alourdie, la bouche amère, vous enfourchez au matin un poney dans une de ces dispositions malsaines d'esprit où tout est mauvaise humeur et dépit. A peine à une centaine de pieds au-dessus des plaines, la métamorphose commence. L'air de la montagne caresse de sa fraîche

haleine vos joues, qui sous son baiser s'animent de couleurs purpurines, dont elles étaient privées depuis longtemps. Le poumon boit avec délices et à longs traits un oxygène exhilarant; un sang limpide parcourt en frissonnant vos veines, et des cavités du cerveau aux extrémités des petits doigts vous sentez la vie circuler dans vos artères. La machine est remise à neuf; une huile plus pure brûle dans la lampe, qui, en manière de flamme brillante, jette aux échos de la montagne un coup de gosier tyrolien et inattendu, ou le refrain machinal de quelque chansonnette. Plus joyeux qu'un écolier qui vient de franchir les grilles du collége, qu'un soldat transporté à la vue des clochers du village natal, j'arrivai au perron de l'*Hymalayah's-Club*, où la prévoyance d'un ami m'avait assuré un asile. La réception amicale qui me fut faite partout et par tous devait entretenir cette heureuse disposition de mes esprits.

L'*Hymalayah's-Club*, véritable ordre hospitalier du siècle des chemins de fer et des télégraphes électriques, et auquel appartiennent la grande majorité des agens civils et militaires des provinces nord-ouest et du Punjab, s'élève au milieu du village de Missourie, à une portée de fusil du grand bazar. L'établissement du club se compose de trois grands bâtimens distincts : le premier renferme la salle à manger, les salles de lecture et de bal, le second les chambres à coucher, et le troisième, à un plan inférieur de la montagne, deux très beaux billards. D'un aspect monacal, les petites chambres à coucher du dortoir, meublées avec une rigoureuse propreté, ouvrent sur une *verandah*, d'où se déploie le plus magnifique panorama qu'il soit possible d'imaginer. A votre droite, sur les cimes de la montagne voisine, le *sanitarium* de Landor, où les soldats convalescens de l'armée royale viennent chercher une santé qu'ils ne retrouveraient pas dans les plaines. Partout, autour de vous, où le caprice de la nature a laissé quelques pieds de surface plane, s'élèvent en manière de nids d'aigle de délicieux petits cottages entourés de verdure. Sous vos pieds, des précipices vertigineux, des terrains convulsionnés, semés de rhododendrons chargés d'une riche moisson de fleurs pourpres, — et dans le lointain, par un beau jour, l'éblouissant tableau des glaciers de l'Hymalayah, auprès desquels les glaciers de l'Oberland ne sont décidément que de la petite nature. Vous êtes au bout du monde, de votre chambre à coucher vous découvrez à l'œil nu les frontières du Thibet; l'hirondelle qui vient frapper à vos carreaux atteint en quelques coups d'aile la terre inconnue du grand-lama et des bonzes, et tout autour de vous rappelle la vieille Europe. Singulière et puissante ténacité avec laquelle la race anglo-saxonne reste fidèle à ses mœurs, à ses habitudes, et transporte avec elle sous tous les cieux ses besoins de *comfort* et ses plaisirs

tranquilles! Beurre et œufs frais, thé vert ou *souchong*, bonne viande et pommes de terre, *Bass's pale ale* et *sherry*, whist et journaux, promenades à pied et à cheval, quelques petits scandales de *flirtation* dénoués vertueusement et rigoureusement par le mariage tout aussi bien qu'un vaudeville de M. Scribe, suffisent aux besoins physiques et intellectuels de la société des exilés de ces montagnes. A cinq heures du soir, quand le soleil descend à l'horizon (car même le soleil de l'Hymalayah est toujours ce terrible soleil de l'Inde auquel l'Européen ne s'expose pas impunément), à cinq heures, dis-je, le *high life* de la station se porte en masse à la promenade, et le coup d'œil du *mall* ne manque ni d'originalité ni d'élégance. La route contourne capricieusement les flancs de la montagne, et domine dans tout son parcours l'immense et verdoyante plaine des *Downs*. Cavaliers et piétons, douairières portées en chaises à porteur ou *tomjauns* d'un aspect fort pittoresque, pelotons de jeunes *misses* à cheval et soupirans d'amour en serre-file, célibataires émérites, jugeurs et narquois, accoudés au coin fashionable, sur la balustrade dont la route est bordée, vous avez sous les yeux, aux dernières limites de ces mystérieux royaumes de l'Inde, en vue des frontières du Thibet, le daguerréotype le plus fidèle de la société de Bath ou de Cheltenham.

Habitué comme je le suis à la vie contemplative, appréciant à sa juste valeur l'existence facile de ces montagnes, je n'en saisis pas moins avec un véritable plaisir l'idée d'en rompre la monotonie par quelques parties de chasse, et de me mettre à la poursuite des ours et des daims musqués des hauts plateaux des montagnes, sans oublier les bécasses de la vallée du Gange. J'avais donc accepté avec empressement l'invitation de joindre des chasseurs qui se sont mis en campagne il y a déjà plus de huit jours, lorsque j'en fus empêché par un accident ridicule, dont je te dirai aussi brièvement que possible les circonstances très atténuantes.

Parmi les *lions* de la montagne que le voyageur est tenu de visiter se trouvent des chutes d'eau situées à quelques milles de Missourie, et un nouvel ami voulut bien, il y a de cela aujourd'hui quatorze jours, un vendredi, le 13 du mois, jour néfaste entre tous, un nouvel ami voulut bien, dis-je, organiser à mon intention un déjeuner dans cet endroit pittoresque. Au sortir de la station, si l'on s'écarte des routes tracées, l'on entre immédiatement dans des sentiers escarpés où les chèvres sauvages et les chamois ont seuls le privilége de passer sans frémir. Un demi-pied de terre plane, fort souvent glissante, vous sépare à peine des effrayans abîmes dont les profondeurs se déroulent sous vos pieds. Peu éclairé sur la trempe des nerfs du poney gris qui me servait de monture, je dois avouer

en toute honte que je mis peu d'amour-propre à persévérer dans l'exercice de la corde raide à cheval et sans balancier, et à peine au quart du chemin, quittant la selle à l'exemple de quelques-uns de mes compagnons, je me déterminai à accomplir à pied le reste de la route.

La partie de plaisir n'était point sans revers : les rayons perpendiculaires d'un soleil de midi chauffaient nos têtes au rouge; des gorges des montagnes s'échappaient d'asphyxiantes bouffées d'un air embrasé. Je n'ai jamais, comme tu le sais, brillé dans l'exercice de la marche, et les sentiers à pic mettaient, en dépit d'un bâton ferré, l'acier de mes mollets à une cruelle épreuve. Ce fut en un mot rompu de fatigue, ruisselant de sueur, que j'arrivai au lieu du rendez-vous, où mes esprits se rassérénèrent à l'aspect d'une table fort bien servie, sous un épais ombrage d'arbres verts et de rhododendrons en fleurs. L'eau manquait à la cascade, mais un petit ruisseau dont le léger murmure arrivait à nos oreilles devait suffire et au-delà à notre consommation, car à quelque distance de la table un bataillon de bouteilles montraient dans la glace un effectif de goulots noirs des plus rassurans. La promenade avait développé chez tout le personnel du déjeuner champêtre un appétit de montagnard, et nous achevâmes presque sans mot dire le premier service. Un pâté colossal et un jambon monstre avaient déjà subi d'énormes brèches, lorsque la conversation commença à s'animer parmi les convives. De conversation, il ne pouvait y en avoir qu'une seule entre nous : la guerre de Crimée, les héros d'Alma, d'Inkerman et du 18 juin, dont la veille nous avions appris le glorieux échec. Des événemens de la guerre à l'organisation de l'armée anglaise sur laquelle les *thunderers* du *Times* appelaient alors l'attention publique, il n'y avait qu'un pas, et ce fut moi qui le franchis avec une imprudence dont je renvoie toute la responsabilité à un *montillado* parfumé, auquel j'avais donné, depuis le commencement du repas, des preuves réitérées d'estime et d'attachement. En manière d'exorde, j'attaquai l'éducation si imparfaite de l'état-major anglais, qui se recrute, comme chacun sait, par droit de naissance; de là sans transition j'exposai les vices du système de *purchase*, où l'avancement est le prix de l'or et non pas des services; enfin, dans une fort heureuse péroraison, je flétris avec une verve digne de mistress Stowe le honteux châtiment du fouet, qui déshonore l'uniforme et ravale le soldat au niveau de la brute, comme je l'affirmai, la droite sous le revers de mon gilet, dans une pose de conventionnel.

Mes compagnons écoutèrent mes diverses appréciations avec ce parfait savoir-vivre qui caractérise les *gentlemen* anglais, et j'eus le

temps de vider à petits coups un verre du montillado déjà nommé avant que l'un d'eux se mît en devoir de répondre à ma philippique. Ce fut un homme de soixante ans, d'excellentes manières, d'une belle figure militaire, lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de l'armée royale en garnison à Meerut, qui prit la parole. Sa main gauche mutilée, la croix de compagnon du Bain, les médailles de la Péninsule, de l'Afghanistan et du Punjab, qui brillaient à sa poitrine, annonçaient de longs et glorieux services. Il commença sa réplique en ces termes : « Je vous abandonne de grand cœur nos états-majors, et une organisation semblable à la vôtre est une réforme que tout bon soldat doit appeler avec ardeur. Le système de *purchase,* vicieux comme il l'est, se trouve si intimement lié à notre organisation aristocratique et parlementaire, que si des changemens sont possibles, ce dont je doute, le temps seul peut les amener sans danger. Quant à la peine du fouet, Dieu nous préserve jamais de la voir disparaître du code disciplinaire de l'armée anglaise! »

A ce début, j'avais jugé mon homme, que je classai immédiatement parmi les adeptes fossiles de l'art militaire, les fanatiques des grenadiers de six pieds, les sectaires du bouton de guêtre, *clay pipe and martinet,* suivant l'expression anglaise.

— Une des grandes erreurs de notre époque, poursuivit le vieil officier, erreur que l'on commence à comprendre aujourd'hui, c'est d'avoir voulu appliquer partout les principes de gouvernement qui ont réussi en Angleterre et aux États-Unis. Ces expériences dangereuses, fatales dans bien des cas en politique, ne le sont pas moins dans l'organisation militaire, et le système français, parfait comme je me plais à le reconnaître, ne pourrait être appliqué chez nous sans conduire aux plus grands désastres. En Angleterre, nul ne se fait soldat par vocation; il n'y a qu'une nécessité absolue qui puisse engager John Bull à endosser l'uniforme. De plus, les liqueurs fortes ont pour nos hommes un funeste attrait qu'elles n'ont pas pour les vôtres. En un mot, croyez un homme qui aime ses soldats et qui en est aimé, nous avons fait ici, il y a deux ans, la triste et complète expérience de ce que valent les réformes prétendues philanthropiques. Depuis longtemps, les idées de mansuétude, de discipline à l'eau de rose, prévalaient en haut lieu; nulle sentence des cours martiales n'échappait à la commutation. Aussi, lorsque la nouvelle des découvertes des mines australiennes, les récits de fortunes immenses faites par des *convicts* libérés arrivèrent dans les rangs de nos soldats, ils y soufflèrent comme un esprit d'indiscipline et de vertige. En quelques mois, cent fautes graves furent commises dans la seule pensée d'obtenir sous forme de condamnation un passage gratuit aux *placers* australiens. Les choses arrivèrent à ce point que, sans une ré-

pression énergique, c'en était fait de la discipline de l'armée royale, et lord G... engagea sa parole de soldat que dorénavant aucune commutation ne serait accordée, et que les sentences des cours martiales seraient appliquées, quelque sévères qu'elles pussent être.

Après un court silence, le colonel reprit avec une vive émotion : — Par une fatalité dont je ne me consolerai jamais, cette rigueur nécessaire devait frapper le plus brave soldat de mon régiment, un homme de trente ans environ, dont l'origine était entourée d'un certain mystère, car ses manières et son langage trahissaient une éducation distinguée; mais, de quelque part qu'il pût venir, sous sa poitrine battait un cœur de héros, et nous avons encore dans nos rangs deux officiers à qui, par un prodige d'héroïsme, il sauva la vie dans la charge de Chillianwallah. Ce soldat-modèle, monsieur, fut offert en victime expiatoire pour conjurer les dangers qui menaçaient la discipline de l'armée royale. A un jour d'erreur (il faut cependant de l'indulgence pour ces pauvres hommes qui souffrent comme nous du mal du pays et des rigueurs du climat), à un jour d'erreur, dis-je, il fut rencontré dans une rue d'Umballah dans un état complet d'ivresse par un jeune cornette nouvellement arrivé au corps. Cet enfant crut bien faire en intimant l'ordre au soldat de rentrer aux casernes, et, pis que cela, l'ordre n'étant pas exécuté, se mit en devoir d'arrêter le dragon lui-même. Une rixe s'ensuivit dans laquelle l'officier fut sérieusement blessé, et pour ces faits le malheureux soldat fut traduit devant une cour martiale, qui porta contre lui une juste condamnation de mort. Tout ce que l'on peut faire pour sauver la vie d'un homme, je le fis, monsieur. Je me rendis moi-même à Simlah, auprès du commandant en chef; je rappelai les services du soldat, je rappelai les miens; lady ..., avec une bonté de cœur que je n'oublierai jamais, demanda à genoux à son mari la grâce du condamné. Lord G... (peut-être eut-il raison) demeura inflexible, et la sentence de mort fut exécutée avec des circonstances atroces que je ne puis me rappeler sans frémir. Mauvaise volonté ou maladresse des hommes, le condamné ne fut pas tué raide par le feu de peloton, et l'adjudant du régiment eut l'horrible mission de lui brûler la cervelle. Ce fatal événement fit une telle impression sur ce vieux sous-officier, que quinze jours après, dans un accès de folie, il se pendait dans sa chambre. Aussi, monsieur, sous l'impression de ces désastreux souvenirs, permettez-moi de finir comme j'ai commencé, en disant : Dieu nous préserve de voir jamais le châtiment du fouet disparaître du code disciplinaire de l'armée anglaise!

Ce récit, fait d'une voix émue, presque les larmes aux yeux, avait répandu dans l'assemblée un indéfinissable sentiment de tristesse que trahissait un morne silence, lorsqu'un des convives, avec un

heureux esprit d'à-propos, fit remarquer que nous ne pouvions terminer cette aimable partie sans porter aux échos étonnés de l'Hymalayah des santés chères à tous nos cœurs. La proposition fut acceptée sans commentaires, et nous commençâmes par un toast en l'honneur des monarques alliés, qui fut salué de hourrahs enthousiastes. Ce tribut payé aux devoirs de fidèles sujets, nous fîmes, et cela spontanément, la part des héros de la guerre. Les verres furent remplis et vidés successivement en l'honneur de Canrobert et de lord Raglan, de Pélissier et de Codrington. La Marmora, Bosquet, Mac-Mahon, Brown et Wyndham eurent chacun leur tour. Pouvions-nous laisser sans témoignage de sympathie les armées de terre et de mer, les deux gardes, les zouaves, les *turcos,* les *riffles*, les *highlanders*, les *bersaglieri*, et Todtleben et ses braves Russes? Le moindre oubli n'eût pas admis, nous le comprîmes tous, la plus faible circonstance atténuante, si bien que le jour tirait à son déclin quand je quittai la table du déjeuner dans cet heureux état qui s'exprime en latin par l'épithète de *titubans* et en anglais par celle de *tipsy;* en bon français, j'étais plus gris que ne le fut jamais le petit homme du même nom.

J'eus toutefois la lucidité d'esprit nécessaire pour comprendre qu'il valait mieux confier le soin du retour de ma personne aux quatre jambes du poney qu'aux deux miennes, et repris à cheval la route de la station. Sort contraire, maladresse de l'animal, état d'équilibre instable expliqué par mes libations antérieures, ma prévoyance ne fut pas récompensée, et à un mille au plus des chûtes d'eau, sans avis préalable, j'arrivai pile à une cinquantaine de pieds au-dessous du sentier, au milieu d'une tribu de singes à barbes blanches qui, oublieux des lois de l'hospitalité et des égards dus au malheur, m'accueillirent avec des éclats de rire inconvenans, accompagnés de gestes plus inconvenans encore. Mes compagnons me portèrent immédiatement secours, et en cinq minutes j'avais regagné le sentier, un peu étourdi, clopin clopant, mais après tout m'étant tiré à fort bon marché, au prix d'une assez forte entorse, de cette catastrophe. Quant au poney, il se trouvait suspendu, comme Absalon, entre les branches fourchues d'un gros arbre d'où l'on eut les plus grandes peines à le décrocher.

Les premiers jours qui suivirent l'accident, les médecins m'ordonnèrent un repos absolu, et ce fut seulement au bout d'une semaine qu'ils tempérèrent les rigueurs de la réclusion en me permettant de faire le matin et le soir quelques courses en chaise à porteur. Il y a trois jours, le hasard de la promenade me conduisit à la porte de la petite église de Landor, au moment même où la cloche appeait les fidèles à la messe, et descendant de mon siége curule, à la

très grande satisfaction des porteurs, je me joignis à la foule sur deux béquilles. Des soldats irlandais, des femmes et des enfans de régiment, dont la pieuse attitude décelait la foi sincère, composaient l'assistance. Les murs blanchis à la chaux, les bancs de bois de la modeste chapelle, formaient un singulier contraste avec les ornemens de l'autel, ciselés avec une perfection florentine, et surtout avec un tableau de madone qui le dominait, tableau où l'expression angélique du visage et le riche coloris des chairs annonçaient le pinceau d'un maître italien. Un vieux sergent d'infanterie en grand uniforme servait l'office avec une raideur militaire, et près de lui, à ma grande surprise et à ma très grande joie, je reconnus la figure de l'excellent abbé Marmelle, dont le secours opportun m'avait tiré, comme tu te le rappelles sans doute, du *carcere duro* du *Talungah bungalow*. Tu devines qu'aussitôt l'office terminé, je m'empressai d'aller serrer la main à cet excellent homme, qui me reçut avec une cordialité infinie, et m'obligea à partager son modeste déjeuner.

Le récit de nos mutuelles aventures depuis notre séparation à Bénarès, où nous nous étions si brusquement quittés, que si j'avais eu le temps de le remercier, je n'avais pas eu la pensée de lui apprendre mon nom, — la vie des montagnes, les splendeurs de cette nature alpestre, avaient défrayé la conversation, lorsqu'après avoir dit à l'abbé combien j'avais été frappé de la pieuse attitude de sa communauté militaire, je ne pus m'empêcher de lui témoigner quelque étonnement d'avoir rencontré dans sa petite église un véritable chef-d'œuvre de peinture.

A ces paroles, un singulier embarras se peignit sur le doux visage du prêtre; quelques instans il demeura absorbé dans de profondes réflexions, puis enfin, avec un effort visible, rompit le silence en ces termes : « Ceci est toute une histoire, une lugubre histoire, et si vous n'avez rien de mieux à faire, je vous prierai de me permettre de vous la confier, car vous pourrez sans doute m'aider dans une mission très délicate, et que j'ai pourtant très à cœur de remplir. »

Des protestations de dévouement où les lèvres n'étaient que le fidèle écho du cœur répondirent à cet exorde de l'abbé, qui continua : — J'étais sûr d'avance de votre bon vouloir, et c'est ce qui m'engage à vous faire un triste récit qui va rouvrir des blessures mal cicatrisées dans mon cœur. — Il y a de cela environ deux ans et demi, chaque dimanche régulièrement, je trouvais une pièce d'or dans le tronc de la chapelle, au milieu des modestes dons de mes pauvres soldats. La richesse de cette offrande piqua ma curiosité, et j'acquis bientôt la certitude qu'elle était déposée par un soldat de cavalerie en convalescence au *sanitarium*. Un jour, indiscrètement peut-être, j'allai à lui sans préambule, et, le remerciant de sa gé-

nérosité, je l'assurai que son argent était pieusement employé. Le soldat tenta d'abord de nier le fait; mais mes preuves étaient irrécusables, et il dut se rendre devant elles, en m'engageant à garder scrupuleusement le secret de ma découverte, si je ne voulais pas avoir tué ma poule aux œufs d'or. Il pouvait avoir trente ans environ, et son éducation, ses manières trahissaient un homme fort au-dessus de son état; de plus, il parlait français avec une extrême facilité, et pour un pauvre exilé comme moi c'est une si grande joie de parler et d'entendre la langue du pays, que nous devînmes bientôt inséparables.

Quels malheurs, quel enchaînement de circonstances fatales, avaient conduit au bout du monde, sous le modeste habit de soldat, un homme qui avait reçu tous les dons de la nature et de l'éducation? C'est, hélas! ce qu'une horrible catastrophe m'a appris. Chose étrange! cet homme plein de distinction dans ses goûts et ses manières se livrait à certains jours au vice brutal de l'ivrognerie, et il était venu au *sanitarium* à la suite d'une attaque de *delirium tremens* qui l'avait conduit aux portes du tombeau; mais cette leçon sévère de la Providence ne l'avait point guéri d'un funeste penchant, et ses aveux mêmes accusaient les combats d'une pauvre âme que les consolations de la religion ne protégeaient pas contre un poignant souvenir.

— En présence d'un passé que je ne puis chasser de ma mémoire, me disait-il la mort dans l'âme, prêt à céder à la tentation d'en finir avec un horrible supplice, l'ignominie de l'ivresse est mon dernier refuge contre l'idée fixe du suicide.

La parole de Dieu eût seule pu guérir ces cruelles blessures; mais nos croyances étaient différentes, s'il avait une croyance, et je ne pouvais que demander au ciel qu'il me donnât la grâce de ramener à lui cette brebis égarée. Cette grâce me fut refusée, quoique jamais prières plus ardentes, même au lit de mort de ma mère, ne fussent sorties de ma bouche. Je m'attachai à cet homme comme un père peut s'attacher à son enfant. Chaque jour me révélait en lui de nouvelles qualités; lui-même, malgré ses dehors froids, me témoignait la plus touchante affection. Toutes les soirées, nous les passions ensemble; en un mot, sa présence éclairait d'un rayon divin ma pauvre vie, dont les plus heureux souvenirs sont sans contredit les six mois qu'il a passés près de moi. La saison d'hiver était arrivée, les convalescens allaient redescendre dans la plaine, et lorsque nous nous séparâmes, il me dit qu'il n'avait point oublié la coutume française de faire au premier jour de l'an un cadeau à ses amis, et qu'il me demandait la permission de me donner mes étrennes. Le 1er janvier en effet, je recevais les riches ornemens d'église et le beau tableau

que vous avez admirés dans la chapelle. L'absence ne devait pas terminer notre liaison, et une correspondance régulière s'établit entre nous. Au mois d'octobre, j'étais depuis six semaines sans nouvelles de mon ami et assez inquiet de ce retard, lorsqu'un matin je reçus une lettre du lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de l'armée royale en garnison à Umballah, dans laquelle cet officier me priait de la manière la plus instante de me rendre près de lui sans perdre une minute. Je partis immédiatement, en proie à une véritable anxiété que justifièrent, hélas! les terribles nouvelles que j'appris à mon arrivée.

Un accident de voiture avait retardé d'un jour mon voyage; j'arrivai à Umballah dans la nuit du 24 octobre, et malgré l'heure avancée me fis conduire auprès du colonel. Je trouvai cet officier dans un état violent de désespoir; il m'annonça, les larmes aux yeux, qu'un des plus braves soldats de son régiment avait été condamné à mort pour avoir blessé un officier dans un accès d'ivresse, que toutes ses démarches n'avaient pu obtenir une commutation de peine en faveur du condamné, et que ce malheureux, comme dernier service, lui avait demandé de lui procurer une entrevue avec moi. — Vous arrivez à temps, poursuivit le vieil officier, car la fatale sentence doit être exécutée ce matin à la pointe du jour.

Il est de ces pressentimens du cœur qui ne vous trompent point : aussi, en entendant ces terribles nouvelles, je me sentis comme frappé de la foudre, et j'eus besoin du secours du bras du colonel pour gagner la prison, où, dans la cellule des condamnés à mort, je me trouvai en présence de mon pauvre ami, poursuivit l'abbé, qui s'arrêta comme suffoqué par l'amertume de ses souvenirs.

Ce récit m'avait dès le début vivement touché; je voyais là réunis tous les élémens d'un de ces drames inconnus et terribles auprès desquels pâlissent les conceptions les plus sombres des romanciers. Quelles douleurs, quels remords, quel astre fatal avaient dominé la vie de cet homme, qui, né (tout en donnait la preuve) au sein d'une famille élevée de la société anglaise, était venu mourir misérablement sous un uniforme de soldat et sous un feu de peloton, sur l'esplanade d'Umballah? Et non-seulement cela : en me trouvant pour la seconde fois en présence du récit de cette exécution militaire, une sorte de révélation instinctive me fit comprendre que je n'étais pas étranger au héros de cette catastrophe. Aussi, le cœur troublé de mystérieuses anxiétés dont je cherchais vainement à me rendre compte, j'attendis la fin de ce récit, que l'abbé reprit d'une voix entrecoupée de soupirs. — Dussé-je vivre cent ans, je n'oublierai jamais les émotions de cette nuit terrible. Calme, résigné à son sort, l'infortuné m'accueillit avec le sourire mélancolique qui lui était ha-

bituel, et pas un seul instant, dans notre entretien, ses paroles, ses yeux, son geste, ne trahirent le moindre regret pour cette vie qu'il allait quitter d'une façon si inattendue et si cruelle. Le martyr qui meurt pour son Dieu ne peut envisager la mort avec une sérénité plus héroïque que cet homme, qui cependant, hélas! je n'en puis douter, n'espérait au-delà de la vie de ce monde que le calme du néant. C'est que, partagé entre les égaremens et les remords d'une fatale passion, maudissant une vie odieuse, pendant des années entières il avait appelé le jour de la délivrance. Vingt fois sa main criminelle avait chargé le pistolet qui devait trancher le fil de ses jours, vingt fois un miracle seul lui avait épargné le crime du suicide! Toutes ses précautions avaient été prises dans l'hypothèse où la consolation de ma visite lui serait refusée, et il me remit une cassette qui contenait ses volontés dernières, volontés que je m'engageai par ma parole de prêtre à remplir. Les heures de cette entrevue volèrent avec une rapidité effrayante; je ne pouvais me rendre encore à la terrible réalité. Il me semblait que mes esprits oppressés étaient agités par quelque horrible rêve, lorsque les rayons du soleil, de son dernier soleil, parurent à la cellule du cachot; des roulemens de tambour, des éclats de trompette résonnèrent dans le lointain; les corridors retentirent du grincement des verroux, le cortége funèbre était aux portes de la prison, et je serrai pour la dernière fois sur mon cœur mon malheureux ami...

L'abbé reprit après une nouvelle pause : — Je n'ai plus souvenance de ce qui se passa autour de moi jusqu'à une heure assez avancée de la journée, où, brisé de fatigue, la tête alourdie comme au sortir d'un sommeil pénible, je revins à moi dans une chambre que le colonel m'avait fait préparer chez lui. Un instant je crus avoir été le jouet d'un cauchemar; mais la cassette, dernier legs de mon ami, se trouvait près de moi et témoignait d'une manière irrécusable de la catastrophe qu'avaient éclairée les rayons du soleil levant. Mon désespoir fut bien amer, et pendant huit jours le délire de la fièvre chaude s'empara de mon cerveau; mais la grâce de Dieu m'empêcha de devenir fou, dit l'abbé, qui se leva et vint ouvrir un des tiroirs de son bureau, d'où il tira un petit coffre de maroquin. — Et moi-même je compris bientôt qu'il est, comme avait dit l'abbé, de ces pressentimens du cœur qui ne vous trompent pas, car mon regard, porté machinalement sur la plaque de cuivre dont le coffret était surmonté, reconnut, au-dessus des initiales A. C., un *crest* représentant une tête de pélican entouré de la devise : *Dieu aidant*, et le premier papier que l'abbé tira des flancs du coffret fut le passeport remis par moi, sept ans auparavant, à mon généreux adversaire des Frères-Provençaux. L'émotion de mon visage échappa au digne prêtre, qui, tout

entier à ses cruels souvenirs, lut à haute voix les lignes suivantes : « Mon cher abbé, si la joie de vous revoir, la dernière joie que j'espère sur cette terre, m'est refusée, je n'en suis pas moins sûr que vous exécuterez fidèlement les volontés dernières que je consigne ici. Je désire que les deux lettres ci-jointes enroulées d'un fil rouge soient copiées de votre main, sauf la phrase de mon écriture qui se trouve au bas de l'une d'elles, et que ces deux copies soient mises sous un pli à l'adresse de « Mrs Oyly-Gammon et Co, solicitors, Lincoln's Inn, 10, London. » L'année prochaine, vous ne négligerez ni soins ni démarches pour que ce pli soit jeté à la grande poste de Paris le 23 octobre et arrive ainsi à Londres le jour de l'anniversaire de ma mort. L'année suivante, vous expédierez les deux originaux à la même adresse, à la même date, et vous aurez ainsi exécuté les dernières volontés que je laisse en ce monde. Quant à la somme en billets de banque et au portrait de femme contenus dans ce coffret, portrait que même à mon dernier moment un honteux amour m'empêche d'anéantir, je vous prie de les accepter en témoignage de ma sincère et reconnaissante amitié. Adieu. *Forget me not.* »

— Pauvre homme! *forget me not*, répéta l'abbé, qui tira du coffret un médaillon de femme d'une grande beauté suspendu à une chaîne de cheveux blonds, la honteuse héroïne de ce drame sanglant, et quelques papiers réunis sous un triple cordon de fil rouge.

Le prêtre contempla quelques instans, d'un œil plein de larmes, ces reliques si chères à son cœur; puis il reprit : — L'année dernière, par un hasard providentiel, un de nos pères est parti pour la France au mois de juin, et il a exécuté à la lettre les volontés de mon cher mort; mais aujourd'hui je suis bien embarrassé, car je ne connais personne à Paris...

Tu comprends que je devançai la demande de l'abbé en lui offrant tes services, et que, sûr de toi comme je le suis de moi-même, je lui affirmai qu'il pouvait se reposer en toute sécurité sur un vieux dévouement à ma personne qui ne s'est jamais démenti. L'abbé accepta ces offres avec empressement, et je n'ai pas besoin de te recommander de nouveau ici de remplir les instructions formulées au début de cette lettre. Il me reste maintenant à terminer ces longues pages en te donnant l'énigme de ce triste drame, car je sais par expérience que si un homme comme toi peut ne pas respecter un secret deviné, il meurt avec un secret confié à son honneur.

Les deux lettres renfermées sous le pli portent toutes deux la même adresse... la même adresse : *Andrew Campbell Esq., Reform's Club, London!* Le doigt de Dieu ne se montre-t-il pas tout entier dans l'erreur évidente commise, tu le verras sans peine, sur ces enveloppes? Toutes deux sont datées *Greenhills*, 24 octobre 1847! 24 oc-

tobre!! Toutes deux sont signées *Virginia*, et d'une même écriture d'écolier. La première, écrite dans un anglais plus qu'incorrect, n'est qu'une fade idylle où les grands mots dissimulent mal l'absence des sentimens sincères du cœur. Quant à la seconde, avant de la reproduire, ce ne sera pas par une vaine précaution oratoire que je m'excuserai de mettre sous tes yeux ces pages, qui semblent puisées aux sources les plus empoisonnées de *strychnine* littéraire. Cette lettre est ainsi conçue, et je t'épargne les fautes d'orthographe semées à profusion dans l'original.

« Mon vieil ami,

« Andrew est parti avant-hier pour London, et je viens de me mettre en règle avec lui par une lettre qui sèche en ce moment sur ma table; il est temps de m'occuper de toi et un peu de mes affaires, auxquelles tu t'intéresses, je le sais par expérience, avec l'amitié, disons d'un frère pour gazer. Depuis quatre mois, tout va à merveille; l'enfant ne voit que par mes yeux, n'entend que par mes oreilles. Tout a passé comme une lettre à la poste, tout, oui, tout! Ne ris pas comme cela, c'est indécent.

« Il est vrai que je joue un peu joliment mon rôle de jeune femme timide et sans fard, et ne néglige rien de ce qui peut soutenir mon caractère, pas plus l'anglais, *how do you do*, que la religion. J'ai deux bibles, l'une in-quarto, que je cultive *con amore* le dimanche; de plus, le jour du sabbat, quel sabbat! on mange froid, et comme divertissement nous nous livrons à la musique sacrée; mais en déplaçant l'épithète, tu auras une idée plus exacte de la chose. Tenue sérieuse, plus de couleurs tranchantes, du noir et de la carmélite, un séduisant chapeau cloche, et toujours le même. Aussi, quand je pense à mon compte de douze mille francs chez Laure il y a deux ans, vrai, je crois à la métempsycose. Enfin, pour te donner une idée complète de mes occupations et de mes plaisirs dans cette aimable Albion, il me faut ajouter que je vais voir les pauvres à domicile et fais ma visite quotidienne à l'école des jeunes filles. Si je ne suis pas canonisée d'emblée, c'est qu'on y mettra de la mauvaise volonté à Rome. Ce n'est pas là toutefois l'important : l'important, c'est que ma réputation de sainteté arrive à une bonne femme de mère puritaine dont nous jouissons, et que, dans un moment d'enthousiasme pour tant de vertus, elle se décide à nous embrasser, Andrew et moi, en nous appelant ses enfans, comme cela se pratique aux boulevards de toute éternité. Le plus important, le plus difficile encore, c'est de se faire accepter par sir Josias Ashton, un oncle que nous avons et qui connaît son Paris, où il a mangé centaines sur centaines de mille, quoiqu'il soit encore riche comme Crésus. Dans ma position, je ne

saurais jouer trop serré; il faut donc que tu sois sage. Ne t'impatiente pas, d'heureux jours luiront encore pour nous. Ah! crois-le, le sacrifice est réciproque, et à certaines heures je regrette bien le bon temps passé; mais j'ai toujours été ambitieuse, je vois devant moi richesses et honneurs, et rien ne me coûtera pour arriver au but.

« Ainsi que je te l'ai dit, tout marche comme sur des roulettes, et mon seul tracas, c'est la vieille M..., qui commence à m'ennuyer. J'emploierais un autre mot, si je n'avais pas des manières *Belgrave Square;* c'est le faubourg Saint-Germain du pays. Je lui dois sans doute de la reconnaissance pour l'art exquis avec lequel elle a rempli son rôle de veuve d'un ancien officier de la garde royale, de tendre mère, et béni ta servante et son heureux époux dans la chapelle de Greetna-Green. Ce sont là des services que je n'oublie pas, et que j'ai largement récompensés; mais depuis un mois la vieille est devenue insatiable : il n'est pas de fantaisies que je ne lui passe sans parvenir à la contenter. Or on n'a pas joué trois fois Marguerite de Bourgogne à Chantereine pour ne pas savoir ce que l'on fait d'une complice indiscrète : on s'en débarrasse. Heureusement la vieille a des vices; j'ai assez d'expérience des choses de ce monde pour savoir qu'il ne faut pas attribuer sa petite toux sèche du matin et ses belles couleurs à une faiblesse de poitrine! Avec cinquante ans, etc., etc., madame n'ira pas loin.... Mais voici deux heures qui sonnent, et je vais me mettre en route pour faire ma visite à l'école des filles. Vrai, j'y suis belle!

« Adieu, veille sur mes intérêts comme je veillerai sur les tiens, et compte toujours sur moi. Si tu connais pas mal de mes peccadilles, j'en sais assez long sur ton compte pour pouvoir te faire pendre; mais c'est entre nous à la vie et à la mort, car toi, mon vieux, je t'aime. »

Au bas de la page, une main ferme avait tracé en anglais ces mots : « Sur mon lit de mort, mon lâche cœur vous aime encore d'un amour fatal et insensé. Pardonnez-vous à vous-même. Que Dieu vous pardonne comme je le fais à mon dernier soupir! »

La route du retour me ramène par Umballah, et à mon passage je ne manquerai pas de déposer quelques fleurs sur la modeste croix de bois qui protége les restes du pauvre sir Andrew Ashton, baronet.

Bientôt, à bientôt, je t'embrasse, J. B.

Mor Fridolin.

LE THÉATRE

ET

L'ESPRIT PUBLIC EN FRANCE

1636 — 1856

On s'occupe beaucoup du théâtre; je trouve même qu'on s'en occupe beaucoup trop. Les livres les plus sérieux, conçus lentement, achevés au prix de veilles nombreuses, obtiennent à grand'-peine l'attention de la critique, et les ouvrages les plus futiles, pourvu qu'ils aient été récités sur la scène, ne manquent jamais d'être, sinon discutés, au moins racontés dans la huitaine franche. Prix académiques, encouragemens administratifs, tout est prodigué à la littérature dramatique, et cependant le théâtre n'est pas aujourd'hui la forme la plus prospère de l'imagination française. L'Académie et l'état auront beau faire, il n'est pas en leur pouvoir de susciter des œuvres nouvelles qui répondent au vœu public et contentent les besoins de la pensée contemporaine. Je n'ai pas la prétention de posséder une recette certaine pour opérer ce prodige tant souhaité : l'étude me commande la modestie; mais il me semble qu'on peut trouver dans le passé des indications précieuses, d'utiles enseignemens sur l'avenir prochain, et je dirai volontiers, sur l'avenir nécessaire de notre littérature dramatique. Malheureusement la connaissance du passé tient bien peu de place dans ce qu'on est convenu d'appeler l'analyse des pièces nouvelles. Quand il s'agit d'un livre d'histoire ou de philosophie, d'un roman ou d'un recueil lyrique,

les écrivains qui veulent dire au public ce qu'ils en pensent se croient obligés de réfléchir et même d'étudier. Quand il s'agit d'une pièce de théâtre, l'étude et la réflexion sont considérées comme des soins superflus. Les exceptions qu'on pourrait citer sont trop peu nombreuses pour infirmer l'opinion que j'exprime ici. La critique dramatique est aujourd'hui une industrie très active, mais qui ne prend pas grand souci de la pensée. Obligée, par les traditions de la presse, de donner son avis à jour fixe, elle se contente d'amuser et se dispense d'instruire. Pourvu qu'elle se montre spirituelle, le public est satisfait. Il ne faut donc pas s'étonner que la critique dramatique ne tente rien au-delà de l'amusement. Le compte-rendu hebdomadaire de toutes les pièces représentées sur les théâtres de Paris est une espèce de canonicat où s'engourdissent au bout de quelques années les esprits les plus alertes. Placés dans une autre condition, les écrivains qui s'appliquent à nous divertir auraient peut-être essayé de laisser dans notre souvenir une trace durable et profonde. Largement rémunérés pour un travail facile en apparence, mais fastidieux à tout homme qui n'aime pas à parler sans rien dire, ils se font beaux diseurs et ne connaissent ni le doute ni l'hésitation. Si leur esprit n'est pas toujours prêt, leur parole est toujours prête. Et pour bien des lecteurs, je me hâte de le reconnaître, savoir parler en toute occasion, à toute heure, est à peu près la même chose qu'avoir un avis sérieux sur toutes les questions qui peuvent se présenter.

La critique dramatique n'est peut-être pas paresseuse par nature; elle se plie aux habitudes des lecteurs : je consens même à croire que la résignation entre pour une bonne part dans ses procédés. Dans la crainte de n'être pas écoutée, elle ne dit pas tout ce qu'elle pourrait dire. Elle se fait frivole pour des lecteurs qu'elle ne juge pas capables d'une attention sérieuse. Je ne dis pas qu'elle se trompe tout à fait; je pense pourtant qu'elle se résigne trop facilement, qu'elle exagère le danger pour simplifier sa tâche. Les lecteurs, malgré leur indolence naturelle, obéissent à leur insu à la volonté de l'écrivain dont ils recueillent la pensée : ils aiment sans doute qu'on ait l'air de consulter leur goût, mais ils deviennent attentifs et dédaignent les jeux puérils du langage dès qu'ils se trouvent en face d'une pensée clairement exprimée, de quelque nature qu'elle soit. La critique dramatique sait d'ailleurs à quoi s'en tenir sur l'importance qui lui est attribuée. Il n'y a guère que les directeurs qui s'inquiètent des jugemens prononcés chaque semaine sur les pièces de théâtre; les auteurs n'en prennent pas grand souci : quant au public, il ne cherche dans les comptes-rendus hebdomadaires qu'une pâture à sa curiosité. L'histoire, la philosophie, le roman, la poésie

lyrique, plus rarement discutés que la littérature dramatique, ont le privilége d'attirer l'attention sur les écrivains qui s'en occupent. Comme il n'est pas facile de se former une opinion sur le développement social et politique d'une nation, sur les obligations morales de l'humanité, sur les enivremens et les angoisses de la passion, sur les extases de la pensée solitaire, le lecteur étudie avec attention l'opinion qui lui est soumise. Le compte-rendu d'une pièce de théâtre n'est pour lui qu'une nouvelle.

Tant que la critique dramatique ne consentira pas à changer ses habitudes, elle sera traitée comme une chose indifférente et restera en dehors du domaine littéraire. Il n'y a pour elle qu'une manière de se renouveler, de conquérir la puissance et l'autorité, c'est de chercher dans l'histoire la raison des formes diverses sous lesquelles s'est produite l'invention dramatique. A ce prix, je crois qu'elle est sûre d'obtenir l'attention. La question ainsi posée n'est peut-être pas sans attrait. Pourquoi chez nous le théâtre, au XVIIe siècle, s'est-il proposé l'analyse et la peinture des caractères? Pourquoi, dans le siècle suivant, s'est-il attaché à l'expression des maximes philosophiques? Pourquoi, dans le siècle présent, après avoir tenté la résurrection du passé sans rien chercher hors de France, a-t-il interrogé tour à tour l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne? Pourquoi enfin, en se dégageant des traditions nationales, en se faisant cosmopolite, n'a-t-il pas réussi à produire des œuvres vivantes? Sans doute chacun de ces problèmes offre à la réflexion un champ laborieux, sans doute il n'est pas facile de les résoudre de manière à se concilier tous les suffrages, à rallier tous les esprits; mais du moins chacun de ces problèmes présente un intérêt que personne ne voudra contester. Lors même qu'on n'arriverait pas à des conclusions d'une évidence irrécusable, on ne peut manquer de rencontrer sur sa route des faits qui seraient demeurés inaperçus, si la discussion n'eût pas été instituée. Dans tous les cas, l'examen de la question ainsi divisée sera plus utile que le compte-rendu hebdomadaire qui représente parmi nous les trois quarts au moins de la critique dramatique.

On a souvent dit que le théâtre français du XVIIe siècle n'était qu'une imitation servile de l'antiquité classique. Je n'ai pas besoin de dire à quel point cette opinion est erronée, mais je suis forcé de reconnaître que cette opinion est généralement accréditée. Ceux qui connaissent l'antiquité, ceux qui ont vécu dans le commerce d'Eschyle et de Sophocle, d'Euripide et d'Aristophane, savent très bien que les tragédies de Racine sont les seuls ouvrages dramatiques de ce temps qui puissent expliquer, sinon autoriser une telle bévue. Quant à Pierre Corneille, quant à Molière, ils n'ont pas grand'chose

à démêler avec l'antiquité. Si *l'Avare* et l'*Amphitryon* sont empruntés à Plaute, *Tartufe* et *le Misanthrope*, *l'École des Femmes* et *les Femmes savantes*, c'est-à-dire les plus beaux ouvrages de Molière, sont purement français. Pierre Corneille ne relève pas de l'antiquité malgré ses discours sur la poétique d'Aristote, et Racine lui-même, qui avait choisi dans la Grèce un modèle qui ne s'accorde pas avec la pureté de son goût, le troisième des tragiques dont les œuvres sont parvenues jusqu'à nous, Racine, malgré son étude assidue de l'antiquité, n'est pas l'image fidèle d'Euripide. Il faut donc renoncer à l'opinion accréditée. Le théâtre français du XVIIe siècle, que je ne veux pas donner comme l'idéal de l'indépendance, comme l'épanouissement le plus complet de la liberté poétique, n'est, à parler franchement, ni grec ni romain. Il tient compte de l'antiquité, mais il ne la reproduit pas; il s'inquiète des règles posées par les maîtres, et trouve cependant moyen de se frayer une voie nouvelle. J'imagine qu'un Athénien du bon temps, assis sur les bancs du théâtre, à Versailles ou à Paris, aurait eu quelque peine à reconnaître dans l'*Iphigénie* et dans la *Phèdre* de Racine l'*Iphigénie* et l'*Hippolyte* d'Euripide. Les différences profondes qui séparent la *Phèdre* française de l'*Hippolyte* grec ont été indiquées par M. Guillaume de Schlegel de façon à dessiller tous les yeux. Il serait facile d'indiquer des différences aussi profondes dans les deux *Iphigénies*. Si *l'Avare* de Molière rappelle l'*Aulularia* de Plaute, il renferme pourtant plusieurs scènes qui ne se trouvent pas dans la comédie latine. Dire que Corneille n'est ni Grec ni Latin serait sans doute s'exprimer d'une manière trop absolue. Cependant tous ceux qui connaissent notre histoire littéraire, tous ceux qui se plaisent à rechercher les origines du génie français, savent depuis longtemps que Pierre Corneille doit à l'Espagne la révélation de ses facultés tragiques. *Le Cid* n'est pourtant pas une reproduction servile de la pièce composée sous le même nom par Guilhen de Castro; dans l'imitation même, le poète normand garde une puissante originalité. Aujourd'hui cette vérité n'est plus qu'un lieu-commun parmi les hommes lettrés.

Pour ceux qui ne cherchent dans la littérature qu'un divertissement, il n'en est pas tout à fait de même. Je ne crois rien exagérer, rien inventer, en disant que, pour les gens du monde, Racine est Grec, Molière Latin, Corneille Espagnol. Cette manière de les caractériser ne s'accorde pas avec les faits : je n'essaierai pas de le démontrer; mais elle a le mérite de la clarté, de la précision, et, pour retenir ces trois dénominations, il ne faut pas un grand effort de mémoire. Ce n'est pas la vérité, mais c'est une parcelle de la vérité, qui a le mérite immense d'être facile à saisir, et voilà pourquoi cette parcelle de vérité est prise aujourd'hui pour la vérité tout entière.

Molière et Corneille sont deux génies originaux; quant à Racine, dont l'originalité n'éclate pas d'une manière aussi évidente, il faut pourtant reconnaître qu'il ne peut être confondu, non-seulement avec aucun poète de la France, mais avec aucun poète de l'Europe. Malgré sa fervente admiration pour l'antiquité, malgré les leçons de Lancelot, qui lui permettaient de lire Sophocle couramment dès l'âge de quatorze ans, il y a dans ses œuvres une date certaine; la nature des sentimens qu'il développe, la forme qu'il donne à sa pensée, lui assignent une place à part. Il ne faut donc plus répéter que Racine ne représente rien dans l'histoire de la littérature dramatique. Après avoir comparé les pages de Tacite sur Néron à la préface de *Britannicus*, on peut s'étonner que la tragédie française demeure si loin de l'original romain; après avoir comparé *Athalie* au *Livre des Rois*, on peut se demander pourquoi le poète français a négligé tant de traits importans, tant de traits caractéristiques : on ne peut nier pourtant que ces deux ouvrages ne révèlent une grande puissance de conception. Les pages de Tacite, les pages du *Livre des Rois* sont plus émouvantes que *Britannicus* et *Athalie*, je l'avouerai sans hésiter; cependant, si l'on tient compte du temps où ces œuvres se sont produites, on est obligé de les considérer comme de grandes hardiesses. Sans vouloir établir aucune comparaison entre Pierre Corneille et Jean Racine, il est permis d'envisager l'auteur de *Cinna* et d'*Horace* comme un libre interprète de l'histoire romaine, qui même, en omettant des épisodes importans, trouve moyen de demeurer grand et pathétique. Le récit du combat des Horaces et des Curiaces, dans Tite-Live, est plus vivant, plus animé, plus tragique, je l'avoue, que dans la pièce de Pierre Corneille. Malgré les artifices du langage, qui frappent tous les yeux, les pages de l'écrivain latin excitent en nous une émotion d'un ordre presque surnaturel, et s'emparent de notre esprit avec une telle puissance que l'attention ne languit pas un seul instant. Les cérémonies religieuses qui précèdent le combat, et que Corneille a négligées, donnent au développement de cette action une majesté singulière; mais les imprécations de Camille, maudissant le meurtrier de son amant, suffiraient pour marquer la place de Corneille parmi les maîtres de l'art. Nous devons regretter que le poète français ait étudié Lucain et Sénèque avec plus d'attention et de sympathie que Virgile et Tite-Live, et pourtant, malgré cette fâcheuse préférence, il marche de pair avec les plus beaux génies de l'Europe.

Ainsi, pour tout homme de bonne foi qui a pris la peine d'étudier la question, le théâtre français du XVIIe siècle n'est pas une imitation servile de l'antiquité. Ni la comédie ni la tragédie ne relèvent directement de la Grèce et de l'Italie. Corneille, Racine et Molière

ont interrogé le passé, étudié les grands modèles que l'antiquité nous a laissés : aucun des trois n'a renoncé à l'expression de ses sentimens personnels. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de revenir aux originaux : on s'aperçoit bien vite que les imitateurs ont gardé leur indépendance. Dans les sujets héroïques, dans les sujets historiques, dans *Iphigénie* comme dans *Britannicus*, Racine a négligé d'exprimer nettement le temps et le lieu ; ce qu'il omettait, il le connaissait à merveille. S'il ne s'est attaché ni au temps, ni au lieu, c'est que toute son attention se concentrait sur l'étude et l'analyse des passions. Les personnages qu'il met en scène ne sont pas des personnages historiques, il serait puéril de vouloir démontrer le contraire; mais ils expriment dans une langue mélodieuse des pensées qui appartiennent à la nature de l'homme, envisagée d'une manière générale, abstraction faite de l'idée de temps et de lieu, et ce mérite est d'un ordre assez élevé pour exciter l'admiration et la sympathie chez ceux mêmes qui connaissent le mieux les traditions héroïques et l'histoire du peuple romain. Il serait trop facile de prouver qu'Achille et Agamemnon, dans la tragédie de Racine, ne ressemblent pas aux héros qui portent le même nom dans les œuvres antiques. Achille et Agamemnon, malgré le caractère moderne que leur a donné le poète français, sont-ils vrais? S'ils éveillent en nous la tristesse, l'inquiétude, s'ils nous associent aux pensées qui les dominent, nous serons forcés de reconnaître que le poète du XVIIe siècle, infidèle à l'antiquité, peintre savant de la nature humaine, occupe un rang très élevé dans la hiérarchie des intelligences. Je n'ai pas besoin de relever tout ce qu'il y a de contradictoire dans le double reproche qui lui est adressé. D'une part on l'accuse de se traîner sur les traces de l'antiquité; d'autre part on le tourne en ridicule pour avoir baptisé de noms grecs ou romains les marquis de l'OEil-de-Bœuf. La première accusation ne repose sur aucun fondement. Quant à la seconde, on s'est aperçu depuis longtemps qu'elle n'était pas complétement juste. Britannicus n'est pas un courtisan de Versailles. Burrhus, sans être précisément le Burrhus de l'histoire, n'étonne pourtant pas ceux qui ont vécu par la pensée sous le règne de Néron. Réduire à leur juste valeur les deux reproches que je viens de rappeler, c'est affirmer et démontrer l'originalité d'*Iphigénie* et de *Britannicus*. On arriverait sans peine à prouver que *Mithridate* et *Athalie*, inexacts au point de vue de l'histoire, méritent l'attention des penseurs par l'expression savante des passions.

Pierre Corneille, qui avait dans l'esprit plus de hardiesse que Jean Racine, ne s'est jamais cru obligé d'offrir aux spectateurs une image fidèle du passé. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'une telle entreprise

ne pouvait s'accomplir sous le règne de Louis XIV. Le caractère du monarque, la nature du gouvernement, ne permettaient pas la résurrection dramatique des hommes et des choses dans toute leur vérité. Corneille, s'il eût conçu un tel projet, eût vainement tenté de le réaliser. Tous ses efforts seraient venus se briser contre la volonté royale. Il n'a pas essayé de mettre sur la scène l'histoire franche et naïve; l'état politique de la France lui interdisait l'espoir d'exprimer publiquement la vérité tout entière. Ces prémisses posées, comment ne serions-nous pas saisis d'admiration en voyant ce qu'il a fait avec la maigre part de liberté dont il disposait? Rappelons-nous toutes les grandes pensées qu'il a placées dans la bouche de ses personnages. Plus tard, quand la forme du gouvernement, l'état des mœurs permirent de tout dire, quel poète cependant s'est montré plus hardi, plus dévoué à la cause de la liberté? On dirait que Corneille, forcé par les institutions de son pays de se replier sur lui-même, de s'entretenir avec les grands hommes du passé, sans pouvoir dire à la foule ce qu'il avait appris dans ces intimes entretiens, a trouvé dans cette contrainte même une force nouvelle. Il ne dit pas tout ce qu'il voudrait dire, il ne représente pas fidèlement ce qu'il sait; mais il en dit assez pour éveiller dans l'âme du spectateur les sentimens les plus généreux. Après avoir écouté les personnages animés de sa volonté, on se sent meilleur. On se demande parfois pourquoi il a négligé des traits caractéristiques, pourquoi il a puisé avec tant de réserve aux sources de l'histoire; mais on emporte un souvenir salutaire. On s'étonne de la virilité de ses héroïnes, on se dit que des types pareils se rencontrent bien rarement dans la vie réelle; mais on n'ose pas lui donner tort, car s'il y a dans les femmes créées par son imagination quelque chose qui dépasse la nature humaine, la noblesse de leur langage excite dans l'auditoire la passion du dévouement; les hommes livrés aux sordides calculs, habitués à se prendre pour le but unique de toutes leurs actions, rougissent de leur abaissement, et s'ils n'ont pas la force de se transformer, ils arrivent du moins à comprendre que leur rôle infime les oblige à la modestie. A ne considérer Corneille qu'au point de vue moral, on peut donc le louer hardiment. Sublime et familier, parfois emphatique et trivial, il n'offre pas le type de la correction; mais quand sa parole trébuche, son cœur ne faiblit pas. La représentation de ses œuvres est un des enseignemens les plus sains qu'on puisse offrir à la foule : la passion, le sentiment du droit règnent souverainement dans l'âme de ses personnages. La vie réelle, trop souvent livrée aux appétits, aux intérêts, semble mesquine à ceux qui ont vécu de sa pensée pendant une soirée : ils oublient volontiers qu'il n'a pas exprimé le passé dans toute sa vérité.

Ce qu'il importe de remarquer, c'est le rôle qu'a joué la philosophie dans le développement poétique de Corneille, de Racine et de Molière. Aucun de leurs ouvrages n'est revêtu de la forme didactique. Les personnages qu'ils mettent en scène parlent et agissent en raison de leur caractère, de leurs passions, sans se préoccuper de la leçon qu'ils peuvent offrir; mais il est facile d'apercevoir au fond de leurs plus hardies inventions une connaissance de la nature humaine que la pratique de la vie ne suffit pas à expliquer. Descartes, Gassendi et Port-Royal sont les trois grandes sources auxquelles ont puisé les créateurs du théâtre français. La relation de Port-Royal avec Racine n'est pas difficile à établir. Il ne s'agit pas ici du roman d'Héliodore, confisqué par Lancelot et brûlé sous les yeux de l'écolier indocile : il s'agit de Nicole et de ses amis, qui avaient institué à Port-Royal un enseignement philosophique dont l'importance ne saurait être contestée. Et pour découvrir des liens de parenté entre les tragédies de Racine et cet enseignement, il n'est pas nécessaire de posséder une puissante sagacité. Chacun sait que Molière partageait avec Chapelle les leçons de Gassendi, et la doctrine exposée par ce maître habile avait laissé dans l'esprit du futur comédien une trace si profonde, que, pour la populariser, il avait commencé une traduction en vers du poème de Lucrèce dont le manuscrit est perdu, mais dont quelques fragmens se retrouvent dans *le Misanthrope*. Quant aux rapports de la philosophie cartésienne avec les tragédies de Corneille, s'ils ne peuvent se démontrer aussi clairement que ceux de Gassendi et de Nicole avec Molière et Racine, on ne peut cependant les contester d'une manière sérieuse. Le père de la philosophie française et le père de la poésie tragique parmi nous se donnent la main dans l'histoire, et le sublime langage d'*Horace* et de *Cinna*, qui nous étonne aujourd'hui, qui étonnait les contemporains de Corneille, n'a rien d'inattendu, rien de surhumain pour ceux qui ont nourri leur esprit des *Méditations* de Descartes. Après avoir plané, avec le secours de cette puissante intelligence, au-dessus des empires, au-dessus de l'histoire, au-dessus de la vie réelle, quand on redescend sur la terre, que l'on se retrouve debout parmi les hommes, plus souvent entraînés par leurs instincts que gouvernés par une volonté réfléchie, les Romains de Corneille n'excitent plus la même surprise : le philosophe explique le poète.

Il y a dans les tragédies de Racine, païennes par le sujet, si l'on excepte *Esther* et *Athalie*, un accent chrétien qui n'exprime pas seulement les sentimens de l'auteur, mais les principes de Port-Royal. L'élève de Lancelot, qui dévorait avec tant d'ardeur l'*Histoire des Amours de Théagène et Chariclée*, faute de goût que la postérité lui a pardonnée, élevé dans la foi catholique, n'aurait sans

doute pas prêté des sentimens chrétiens à des personnages païens, si la philosophie de Nicole ne l'eût engagé à son insu dans cette voie singulière. Pour l'église, cette transformation est presque une hérésie. Supposer que la Grèce héroïque a pu deviner ou entrevoir la doctrine de l'Évangile, c'est porter atteinte à l'autorité de la révélation. La philosophie de Nicole, en présentant sous une forme scientifique la morale évangélique, effaçait, aux yeux du poète, la différence qui sépare les païens et les chrétiens, car il est dans la nature de toute philosophie vraiment digne de ce nom de dominer les temps. Pour elle, tous les hommes sont animés des mêmes passions, pourvus de facultés pareilles, quoique inégales. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'un poète formé par un tel enseignement prenne peu de souci du côté local et historique, et s'attache de préférence à l'expression des sentimens éternels.

Trouver dans les comédies de Molière le souvenir et l'empreinte des leçons de Gassendi n'est pas chose malaisée, pour peu qu'on ait étudié la doctrine d'Épicure ailleurs que dans les chansons du Caveau. Qu'est-ce en effet que cette doctrine, sinon le bonheur comme but, et la modération comme moyen? Eh bien! n'y a-t-il pas dans presque toutes les comédies de Molière un personnage qui recommande la modération non-seulement dans l'usage des sens, mais dans l'usage de la raison? Quelle parenté plus évidente peut-on souhaiter entre Gassendi et son élève? N'est-ce pas la doctrine d'Épicure dans ce qu'elle a de plus élevé? Le bonheur ne vient qu'après le devoir dans la vraie philosophie; mais subordonner la possession du bonheur à l'emploi modéré de toutes nos facultés, n'est-ce pas se rapprocher de la vérité? Et dans le milieu où vivent les personnages de Molière, cette vérité incomplète ne doit-elle pas s'appeler sagesse? La doctrine d'Épicure, exposée par Gassendi, s'accorde manifestement avec *le Misanthrope*.

Pour juger avec équité l'état du théâtre français au XVIIIe siècle, il ne faut pas se renfermer dans les questions purement littéraires. Concentrer son attention sur les principes de la beauté serait le plus sûr moyen de méconnaître les mérites qui se rencontrent dans ces œuvres, trop vantées il y a cinquante ans, et plus tard trop décriées. Le XVIIIe siècle est un siècle de lutte : en parlant des compositions poétiques achevées entre la mort de Louis XIV et la convocation des états-généraux, ne l'oublions jamais. Il s'agissait alors de faire pour la liberté politique, pour l'égalité civile, ce que la réforme avait fait pour la liberté religieuse. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer, si l'on veut prononcer un jugement impartial. Dans le développement historique de la France, le XVIIIe siècle tient une place im-

mense : les railleries et les récriminations ne prévaudront pas contre l'évidence des faits. Qu'on admire ou qu'on maudisse les pensées qui se sont produites entre 1715 et 1789, on ne peut contester l'importance de ces pensées. Historiens, philosophes et poètes étaient alors réunis pour l'accomplissement d'un commun dessein. Récits du passé, études sur l'origine de nos connaissances, sur la destination morale de l'homme, représentation dramatique des événemens accomplis depuis longtemps, tout était devenu un instrument de combat. Pour assurer le triomphe de la cause commune, chacun oubliait ou du moins négligeait quelques-unes des conditions imposées à l'histoire, à la philosophie, à la poésie. Je n'ai à m'occuper ici que de la poésie dramatique, et cependant je suis obligé de tenir compte des efforts tentés par l'esprit français dans le domaine des idées premières et dans le champ de l'histoire. Je m'empresse de reconnaître que la poésie française, de Louis XIV à Mirabeau, ne peut se comparer à la poésie du siècle précédent; mais pour expliquer cette infériorité, il suffit de dire que la poésie, de 1636 à 1715, n'avait d'autre but qu'elle-même, ce qui est pour son développement la meilleure de toutes les conditions, tandis que, de 1715 à 1789, elle travaillait à l'émancipation politique du tiers-état. Elle ne voulait pas seulement émouvoir ou charmer, elle voulait convaincre, elle voulait populariser les idées qui lui semblaient vraies.

Que la poésie ainsi comprise soit détournée de sa mission naturelle, ce n'est pas moi qui le contesterai. C'est à l'orateur qu'appartient la tâche de porter la conviction dans les esprits. Lyrique, épique ou dramatique, le poète n'a pas à se préoccuper des devoirs imposés à l'orateur; mais l'histoire et la philosophie, qui suffisaient à démontrer l'iniquité de l'ancien régime, n'auraient agi que lentement sur la foule. Il s'agissait de changer ce qui était injuste, et, pour l'instruction de la foule, la poésie était un puissant auxiliaire. Elle rendait claires pour tous les idées que l'histoire et la philosophie ne pouvaient enseigner qu'aux esprits préparés et fortifiés par des études préliminaires. Envisagée à ce point de vue, la poésie française du siècle dernier ne mérite pas le dédain qu'on lui prodigue. Associée aux efforts de l'histoire et de la philosophie, elle doit partager les honneurs de la victoire. Elle n'est pas restée dans son domaine, cela est vrai, mais elle n'a franchi les limites qui lui étaient assignées que pour entrer dans la vie active, et cette excursion n'a pas été sans profit pour la civilisation. Ceux qui ne cherchent dans ses œuvres que le développement de l'imagination comprennent à peine qu'on puisse s'en occuper; leur étonnement à cet égard ne signifie pas autre chose que l'ignorance ou du moins l'intelligence très incomplète du passé. De 1715 à 1789, pour les esprits généreux, dont le nombre s'accrois-

sait de jour en jour, l'invention était une forme de combat : le premier devoir du poète n'était pas de plaire, d'amuser, mais de servir la cause commune, l'émancipation du tiers-état. Cette remarque, justifiée par les faits, ne saurait changer les conditions fondamentales de la poésie; aussi je n'essaierai pas de défendre les œuvres dramatiques du XVIIIe siècle. Si l'on ne veut y voir qu'un exercice d'imagination, on est obligé de ne leur attribuer qu'une valeur très limitée. Ce n'est là saisir qu'un seul côté de la question, et l'on arrive à l'injustice par l'application rigoureuse du droit. Ce qu'on reproche d'ailleurs à la poésie, on peut le reprocher à l'histoire, à la philosophie. L'étude des faits accomplis, l'étude des lois qui président au développement de l'intelligence, n'ont rien à démêler avec la condition dans laquelle nous sommes placés : la science n'a pas d'autre but que la vérité; toutes les fois qu'on essaie de lui assigner un but moins élevé, on la détourne de sa voie légitime. Eh bien! le XVIIIe siècle ne séparait pas l'histoire et la philosophie de ses vues politiques. Il ne comprenait pas l'étude désintéressée, l'étude prise en elle-même; il se préoccupait de l'application des connaissances acquises, et cette pensée constante ne lui permettait pas d'apercevoir nettement toutes les faces de la vérité. Si la beauté des œuvres poétiques, de 1715 à 1789, est très incomplète, les œuvres historiques et philosophiques comprises dans cet espace de temps ne sont pas toujours d'accord avec la réalité des faits accomplis dans le monde extérieur ou dans le domaine de la conscience. Est-ce une raison suffisante pour condamner avec dédain les historiens et les philosophes du siècle dernier? Non sans doute, car s'ils ont négligé une partie des devoirs qui leur étaient imposés, s'ils n'ont pas agrandi le champ de la science, ils ont bien mérité de notre pays par leur dévouement.

Sans doute ces idées générales ne s'appliquent pas avec une égale rigueur à toutes les œuvres dramatiques du XVIIIe siècle; mais les exceptions qu'on pourrait citer n'ont pas grande importance. Les écrivains de ce temps qui n'ont rien fait pour l'émancipation de la pensée méritent à peine l'attention de l'historien. Parlerai-je de Marivaux, que le talent de Mlle Mars avait remis à la mode, et que Mme Plessy ne réussit pas à soutenir? Ses comédies ont amusé les esprits oisifs, et peuvent encore tromper l'ennui des femmes qui n'ont jamais connu la passion, et ne cherchent partout qu'une distraction frivole. Cependant on ne saurait donner Marivaux pour l'expression fidèle de la vie française au siècle dernier. Je laisse de côté son style, qui ne se recommande pas précisément par la pureté, quoi que puissent dire ses admirateurs, pour ne m'attacher qu'aux sentimens qui animent ses personnages. En quel temps, en quels

lieux, a-t-on jamais débité de pareilles mièvreries? Il n'y a pas une scène qui soit vraie dans le sens le plus vulgaire du mot, dont les élémens se retrouvent dans la nature. Toutes les pièces de Marivaux se ressemblent, ou plutôt il n'a écrit dans toute sa vie qu'une seule pièce. Qui a vu *les Fausses Confidences* peut se dispenser de voir *le Jeu de l'Amour et du Hasard, le Legs* et *l'Épreuve villageoise;* c'est toujours et partout l'emploi des mêmes moyens. Pour ceux mêmes qui ne sont pas doués d'une vive pénétration, le dénoûment est trop facile à prévoir. A peine les personnages sont-ils entrés en scène, à peine ont-ils échangé quelques paroles, qu'on devine ce qu'ils vont dire pendant une heure, dans quel piége tombera la marquise, quel artifice imaginera le valet, comment l'intendant évincera le comte. Il est impossible d'inventer quelque chose de plus monotone, de plus maniéré, qui soit tout à la fois plus éloigné de l'idéal et du réel. Et pourtant Marivaux compte encore aujourd'hui d'assez nombreux partisans. Il est vrai qu'ils ne se recrutent pas parmi les esprits qui ont le goût de l'étude, et qui forment leur jugement d'après les grands modèles; mais enfin le nombre de ses partisans est un fait qu'on ne peut nier : il vaut mieux tâcher de l'expliquer, tout en faisant la part de la frivolité. Il n'est pas permis de supposer que Marivaux réussit par l'inanité de la pensée. Il n'y a dans ses œuvres ni tendresse, ni passion, ni regrets amers, ni espérances ardentes; par quel côté plaît-il donc aux femmes du monde et aux hommes qui croiraient manquer à toutes les convenances en n'acceptant pas leur avis? Hélas! il n'y a qu'une manière d'expliquer le succès de Marivaux. S'il est souverainement faux quand on le compare à Molière, il devient presque vrai quand on compare ses marquises aux héroïnes que nous avons vues depuis vingt-cinq ans. Les premières, bien que pleines d'afféterie, sont plus près de la nature que les secondes, qui veulent être sublimes depuis le lever jusqu'à la chute du rideau. Elles ne sont pas sincèrement émues, mais elles trouvent parfois quelques paroles qui semblent trahir l'émotion, et c'en est assez pour les auditeurs qui n'aiment pas les secousses trop violentes. Peut-être même parmi ceux qui écoutent d'une oreille ravie l'éternelle déclaration de l'intendant, l'éternel aveu surpris à la comtesse, plus d'un essaie-t-il de graver dans sa mémoire cette ingénieuse combinaison de mots qui ne cache aucune pensée, avec la secrète espérance d'en faire un jour l'usage victorieux. Que la vérité franche, la vérité naïve reprenne possession du théâtre, et la cause de Marivaux sera bientôt abandonnée. Ses admirateurs d'aujourd'hui s'étonneront de leur engouement.

En attendant que *les Fausses Confidences* soient estimées par la foule à leur juste valeur, contentons-nous d'affirmer qu'elles n'expriment

ni la vie intellectuelle ni la vie morale du siècle dernier. Le babillage de Marivaux, malgré le tour spirituel qu'il a su parfois lui donner, n'a rien qui rappelle la société de son temps. Je dois pourtant faire une exception : si Marivaux n'a jamais réussi à traduire la passion, s'il ne paraît pas même l'avoir entrevue, en revanche il traduit à merveille l'impertinence; on dirait qu'il a concentré toute son attention sur ce point; c'est, je crois, la seule chose qu'il ait dessinée d'après nature. C'est un mérite sans doute dont nous devons lui tenir compte, mais qui ne lui assigne pas un rang très élevé. Plus d'une fois j'ai entendu soutenir, à propos de Marivaux, une opinion qui, à défaut d'évidence, se recommande par la singularité. Comme dans ses comédies le roturier homme d'esprit l'emporte assez souvent sur l'homme de haute naissance, plus riche en fatuité qu'en fines réparties, on allait jusqu'à dire que l'auteur des *Fausses Confidences* n'était pas demeuré étranger au mouvement de son temps, qu'il avait servi à sa manière, dans la mesure de ses forces, la cause de l'émancipation politique du tiers-état. J'avouerai franchement que cette intention libérale, qu'on lui prête si généreusement, n'a jamais frappé mes yeux. Que j'écoute ou que je lise ses comédies, j'aperçois partout l'inégalité sociale acceptée comme un fait nécessaire, comme un fait légitime et naturel. Si le roturier l'emporte sur l'homme de haute naissance, ce n'est pas qu'il possède les mêmes droits aux yeux de la comtesse, vaincue et désarmée après une résistance complaisante : la question n'est pas même posée; c'est tout bonnement parce qu'il a plus d'esprit que le vicomte ou le chevalier, et que la comtesse s'ennuie à mourir. Chercher dans Marivaux une arrière-pensée d'affranchissement pour le tiers-état, c'est lui attribuer une intention qu'il n'a jamais eue; il ne songeait qu'à divertir, et n'appelait de ses vœux aucune réforme.

D'après les principes que je viens de poser, le lecteur peut lui-même marquer le rang et le rôle de Voltaire Prosateur excellent, poète secondaire, Voltaire mérite cependant une attention toute spéciale de la part de ceux mêmes qui négligent le développement de l'histoire et de la philosophie pour ne s'occuper que des œuvres d'imagination. On peut s'étonner qu'il vante Racine à tout propos, refuse de le commenter pour ne pas être obligé d'écrire au bas de chaque page : « Admirable ! parfait ! » et tienne si peu de compte de la pureté du style lorsqu'il écrit en vers, on peut se demander pourquoi dans ses *Réflexions sur Pierre Corneille* il mêle tant de chicanes puériles à des objections très légitimes; mais cette part faite à la critique, il faut se hâter de reconnaître que Voltaire, quoique placé au second rang dans l'ordre poétique, a exercé par ses œuvres dramatiques une action puissante et salutaire. Si l'on s'en tenait aux con-

ditions de la beauté, on pourrait n'en parler qu'en passant. *Mérope* et *Sémiramis, Zaïre* et *Mahomet*, n'ont certainement pas une grande valeur poétique, et je n'entreprendrai pas de les défendre : une page de *Cinna* ou d'*Athalie* est un sujet d'étude plus profitable que les ouvrages dont je viens de rappeler le nom. Si en regard de ces ouvrages on place le mouvement intellectuel et moral de la France, on est obligé d'attribuer à *Sémiramis*, à *Mérope*, à *Zaïre*, à *Mahomet*, une immense importance, car ces tragédies, si défectueuses à quelque point de vue que l'on se place, infidèles aux enseignemens de Sophocle aussi bien qu'aux enseignemens de Shakspeare, ont popularisé, par la pompe de la scène, par la mélodie, sinon par la pureté du langage, toutes les idées dont la philosophie avait établi la légitimité. Égalité de tous devant la loi, liberté de conscience, voilà ce que Voltaire propageait sous la forme dramatique après l'avoir propagé dans ses livres d'histoire. Il est permis sans doute de placer l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations* fort au-dessus d'*Alzire* et de *l'Orphelin de la Chine*. Je crois même que tous ceux pour qui les lettres ne sont pas un simple divertissement sont amenés, bon gré mal gré, à cette conclusion. Cependant, si Voltaire, pour populariser les idées qui lui semblaient vraies, n'eût employé que la forme historique ou philosophique, s'il eût négligé ou dédaigné la forme dramatique, il n'aurait certainement pas conquis la puissance dont l'action salutaire se fait encore sentir aujourd'hui. Trois quarts de siècle nous séparent de lui, et son âme habite encore parmi nous. Les causes qu'il a plaidées sont des causes gagnées, et les mensonges qu'il a terrassés essaient en vain de relever la tête.

Placé en dehors de l'histoire, comparé aux grands modèles que l'antiquité nous a laissés, aux modèles souvent moins purs, mais parfois aussi grands, que nous trouvons dans les temps modernes, Voltaire mériterait à peine quelques jours d'étude, et l'on aurait peine à comprendre le crédit prodigieux dont il a joui. Qu'on le juge comme acteur et non comme poète, qu'on demande aux événemens accomplis pendant sa vie le commentaire de ses œuvres, et cette figure, tout à l'heure presque insignifiante, s'agrandit singulièrement. Cet homme que l'ignorance et la superstition maudissent à l'envi, né vingt et un ans avant la mort de Louis XIV, a pressenti et préparé la transformation politique de la France. Les principes qui ont triomphé en 1789 se trouvent démontrés dans ses livres d'histoire et de philosophie, et présentés sous une forme vivante et populaire dans ses œuvres dramatiques. Un homme qui a fait de telles choses, qui a remué si profondément son pays, qui a préparé l'œuvre de Siéyès et de Mirabeau, n'occupera jamais le second rang, de quelque manière qu'on l'envisage. Les reproches qu'on peut très

justement adresser au style de ses œuvres dramatiques n'effacent pas les services qu'il a rendus à la France, à l'humanité tout entière. Le théâtre de Voltaire, que je ne voudrais pas recommander comme un type de correction, n'a pas exercé sur la nation une influence moins salutaire que l'*Esprit des Lois* et les *Lettres persanes*. Qu'on n'imite ni *Zaïre*, ni *Alzire*, ni *Mérope*, ni *Mahomet*, je le comprends, et tous les hommes de goût doivent se rallier pour donner un tel conseil; si l'imitation de ces ouvrages est dangereuse, ce n'est pas une raison pour les dédaigner. Là où se trouve la puissance, il y a toujours quelque chose à étudier. Pour agir sur son temps, pour le gouverner comme Voltaire, il faut posséder des facultés supérieures. Les railleries, les invectives, les anathèmes ne prévaudront pas contre l'évidence. Dans l'histoire, dans la philosophie, dans la poésie, l'auteur de *Mahomet* n'occupe pas le premier rang, cela est vrai, mais dans ce triple domaine il a touché à toutes les idées généreuses qui pouvaient améliorer la condition du pays. N'est-ce donc rien que d'avoir éveillé, exalté tous les esprits, de leur avoir donné la passion de la vérité, de la justice? Les spectateurs qui venaient d'assister à la représentation d'*Alzire* ou de *Mahomet* étaient animés de sentimens plus élevés. Au lieu de circonscrire leur passé dans le champ des intérêts personnels ou des intérêts de famille, ils rêvaient pour leur pays un gouvernement plus libéral; après avoir conçu l'idée de patrie avec tous les devoirs qui s'y rattachent, ils arrivaient à concevoir l'idée de l'humanité sans acception de langue ou de climat. Cette application cosmopolite de la pensée, que la France doit à Voltaire aussi bien qu'à Montesquieu, occupe dans notre histoire une place trop considérable pour qu'il soit permis de traiter avec dédain les instrumens sans lesquels elle n'aurait jamais pu se réaliser. Or le théâtre de Voltaire est un de ces instrumens, ne l'oublions pas. S'il néglige trop souvent les conditions de la beauté, il enseigne toujours la tolérance et la justice. Ceux qui voudraient nous ramener au régime du moyen âge ont cent fois raison de maudire Voltaire. Ceux qui ne croient pas à la résurrection du passé doivent le bénir comme un bienfaiteur.

En regard de Voltaire, je trouve la figure de Beaumarchais. *Le Mariage de Figaro* continue l'œuvre commencée par l'*Essai sur les Mœurs* et par *Mahomet*. Ce que j'ai dit des tragédies de Voltaire, je suis forcé de le répéter à propos des comédies de Beaumarchais. Si, pour estimer *le Mariage de Figaro*, la plus célèbre et la plus puissante de toutes ses œuvres, on choisit un point de vue purement littéraire, on est forcé de prononcer un jugement qui ne s'accorde pas avec l'opinion généralement accréditée. Si, au lieu de s'en tenir à la question de goût, on place *le Mariage de Figaro* en face de la

société française, tout prend alors un aspect nouveau. Il ne s'agit plus d'une comédie, d'une fable dramatique, mais d'une action réelle. Almaviva et Figaro ne sont pas des personnages fictifs, mais représentent l'ancien régime et le régime futur de la France. Ici les dates acquièrent une grande importance. La représentation du *Mariage de Figaro* précède de cinq ans seulement la convocation des états-généraux. Or, si l'on prend la peine de comparer l'esprit qui circule dans cette comédie aux principes posés dans les premières séances de l'assemblée constituante, on est frappé de l'étroite parenté qui unit le poète aux orateurs. Les idées popularisées par Beaumarchais sous la forme satirique sont reproduites par les orateurs du tiers-état sous la forme dogmatique. Interprètes fidèles des sentimens de la majorité, ils ne peuvent se dérober à la nécessité de redire ce qui a déjà été dit. La tribune reprend la besogne commencée par le théâtre, et qui oserait s'en plaindre? Il s'agit d'une cause sacrée, de la cause de la justice, et pour en assurer le triomphe, tous les artifices de la parole sont des armes légitimes. La raillerie la plus mordante, la démonstration la plus austère ont la même valeur, la même autorité quand il s'agit de réformer ce qui n'est pas d'accord avec l'état de la pensée publique, de renverser ce qui blesse les sentimens intimes de la nation. Envisagé de cette manière, *le Mariage de Figaro* est un des épisodes les plus importans de notre histoire littéraire. Si les partisans de l'ancien régime s'étaient étonnés à bon droit de la hardiesse des *Lettres persanes*, de la hardiesse de *Zadig*, ils éprouvaient, en écoutant la comédie nouvelle, une surprise encore bien plus vive, et leur surprise était mêlée de frayeur.

Essayer de juger *le Mariage de Figaro* sans tenir compte de l'état de la société française en 1784, c'est vouloir se prononcer sur un procès dont on n'a pas étudié les pièces. Oublier que Voltaire était mort depuis six ans, que cinq ans plus tard la voix de Mirabeau allait retentir dans l'enceinte de l'assemblée constituante, ce n'est pas ramener la question à des termes plus précis; en pareil cas, la discussion littéraire ne peut être séparée de la discussion politique. Beaumarchais, en écrivant *le Mariage de Figaro*, n'entendait pas se contenter d'un succès poétique; il voulait agir sur la société de son temps, assurer des réformes dans le gouvernement de son pays. Le titre d'inventeur ne lui suffisait pas, et jamais homme n'a mieux justifié l'épigraphe placée en tête de sa comédie : « La vie est un combat. » L'énergie, l'activité qu'il a dépensées dépassent les limites ordinaires de la vraisemblance, et le héros de sa comédie est d'accord avec son caractère personnel. Aujourd'hui, à soixante-dix ans de distance, les principes de Figaro n'excitent plus en nous aucune surprise. Reportons-nous par la pensée à la cour de Louis XVI, et l'étonnement des

contemporains nous semblera très légitime. De quoi s'agit-il en effet dans cette œuvre singulière, qui n'est pas une comédie dans le vrai sens du mot, qui tient à la fois de la satire et du pamphlet, aussi virulente que les vers de Juvénal, aussi acérée que la prose de Paul Courier? De placer à tout jamais le bon sens et le droit au-dessus des traditions, qui n'ont d'autre mérite que leur durée. La grandeur d'une telle cause, la vivacité des argumens, l'éloquence, la chaleur du plaidoyer, rejettent sur le second plan les conditions de la poésie dramatique. Je reconnais volontiers que les personnages parlent tous à peu près la même langue, ce qui est un grave défaut. Ils ont tant d'esprit qu'ils en ont trop, inconvénient qui ne se rencontre jamais dans Molière. Les hommes les plus spirituels, les plus prompts à la réplique auraient quelque peine à vivre dans un monde où tous les interlocuteurs reçoivent et renvoient la parole, comme les joueurs de paume la raquette en main. La conversation ainsi comprise deviendrait bientôt une fatigue pour les plus habiles. Tout cela est très vrai, très évident, et je ne songe pas à le contester. J'entends dire que Beaumarchais est plus spirituel que Molière; l'éloge fût-il mérité, il resterait à décider si une comédie dont tous les personnages font assaut de finesse n'est pas entachée d'un terrible défaut, entachée de monotonie. La variété qui nous charme dans Molière manque absolument dans Beaumarchais. Ainsi, quand on se place au point de vue poétique, il est impossible d'instituer une comparaison entre *le Misanthrope* et *le Mariage de Figaro*. Dans le domaine de l'histoire la figure de Beaumarchais n'a pas moins d'importance que celle de Molière. Moins pure sans doute, mêlée à des transactions qui n'offrent pas toujours une netteté parfaite, elle se détache pourtant du fond du tableau, et captive l'attention par son énergie. Molière ne pouvait solliciter des réformes dans le gouvernement de son pays. Une telle pensée sous les auspices mêmes d'un tel génie eût semblé ridicule aux esprits les plus bienveillans, peut-être même les plus éclairés. L'autorité royale était acceptée sans contrôle, et les abus de cette autorité déléguée, qui se traduisaient en souffrances, ne suscitaient aucun vœu, aucune espérance de réforme radicale. Molière a fait pour son temps ce qu'il pouvait faire. Beaumarchais, très inférieur à Molière dans l'ordre poétique, ne l'oublions jamais, a rendu au bon droit des services dont le souvenir ne s'effacera pas.

Regnard et Lesage représentent l'esprit français sous un autre aspect; aussi n'occupent-ils pas dans l'histoire une place aussi considérable que Voltaire et Beaumarchais. Ils ont une valeur que personne ne peut songer à contester; mais sur le terrain dramatique, malgré le talent qui les recommande, ils n'ont pas creusé un sillon assez profond pour laisser à leurs héritiers une abondante moisson.

Regnard, né pendant la vie même de Molière, n'a jamais fait de la profession littéraire qu'une pure distraction. Cependant il était si heureusement doué, il trouvait en se jouant de si fines réparties, que ses comédies sont encore aujourd'hui un curieux sujet d'étude pour ceux qui se mêlent de littérature. C'est le seul parmi les écrivains français qui rappelle la veine comique de Molière. Seulement il dépense tout son esprit dans le dialogue et ne paraît pas attacher grande importance à la composition des caractères. La vie du monde lui prenait trop de temps pour qu'il pût s'occuper sérieusement de cette partie de l'art dramatique. Tout lui souriait. La fortune le traitait en enfant gâté, si bien que, malgré ses prodigalités, il n'a jamais connu la détresse. Les vers ne lui coûtaient rien, et coulaient de sa plume comme l'eau d'une source vive. Comme il ne se piquait pas de correction, et n'avait pas grand souci de la richesse de la rime, l'invention et l'exécution de ses pièces n'étaient pour lui qu'une nouvelle manière de s'égayer. Les études de sa jeunesse suffisaient à le conduire dans la route qu'il avait choisie. Ses œuvres sont à peu près dépourvues de sens moral et représentent naïvement la corruption de son temps. Envisagées sous cet aspect, elles acquièrent une valeur historique. La comédie de *Turcaret*, qui manque de vivacité, marque pourtant la place de Lesage parmi les plus habiles écrivains du siècle dernier. Lors même que *Gil Blas* n'existerait pas, la lecture de *Turcaret* suffirait seule pour démontrer que l'auteur connaît à fond ses contemporains, et qu'il a étudié le vice avec la sagacité d'un philosophe. Malheureusement, s'il réussit à exciter le rire, il néglige trop souvent de flétrir les caractères qu'il désigne aux railleries du parterre. Plus profond que Regnard, de l'avis unanime de tous les esprits sincères qui cherchent dans la parole l'image fidèle de la pensée, il laisse au spectateur le soin de formuler lui-même après la chute du rideau la leçon contenue dans les scènes qu'il vient de lui offrir. Pour échapper aux dangers de la comédie didactique, il s'efface à peu près complétement et semble dire à son auditoire : « Voilà ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu; gardez-en souvenir et tâchez d'en profiter. Je me fie à votre bon sens, et croirais vous faire injure en vous disant aujourd'hui ce que vous devez en penser. » C'est, comme on voit, l'exagération d'une maxime très juste en elle-même : le poète dramatique ne doit pas exprimer la leçon. Cependant il ne lui est pas interdit de laisser deviner sa préférence pour tel ou tel personnage.

Le Père de Famille de Diderot, qui a joui au siècle dernier d'un assez haut crédit, est aujourd'hui à peu près oublié. Il faut en tenir compte, si l'on veut comprendre pleinement quelques-unes des œuvres dramatiques de notre temps. La déclamation et l'emphase

appliqués à des sentimens vrais revendiquent Diderot comme leur parrain. En relisant *le Père de Famille*, on s'explique sans peine, on est amené à juger avec plus d'indulgence les tentatives qui se font aujourd'hui sur le même terrain. Des deux parts, c'est la même grandeur dans les mots, la même puérilité dans l'invention. Quand le drame de Diderot n'aurait pas d'autre mérite que d'enseigner l'impuissance des doctrines développées par l'auteur, il faudrait encore le recommander. Si Regnard et Lesage négligent presque toujours d'indiquer la leçon contenue dans leurs compositions comiques, Diderot signale son intention à outrance. Il cherche, il rencontre parfois l'attendrissement; mais ce qui le préoccupe constamment, c'est d'exposer ses principes. Or il est impossible d'intéresser la foule d'une manière permanente et de satisfaire aux conditions de la poésie dramatique sans oublier, sans dissimuler du moins, les principes qu'on veut mettre en lumière. Si l'idée ne s'incarne pas dans un personnage et s'obstine à se présenter comme idée, fût-elle cent fois vraie, elle n'a pas chance de succès, ou n'obtient qu'un succès passager. C'est ce qui est arrivé au *Père de Famille*.

Le dernier nom qui se présente à nous, car je crois inutile de caractériser Crébillon malgré les pages très dignes d'étude que nous offrent ses tragédies, est celui de Sedaine. L'auteur du *Philosophe sans le savoir* n'est pas un écrivain habile, ce qui s'explique facilement par les travaux qui ont occupé sa jeunesse. Il ne connaît qu'imparfaitement non-seulement les artifices, mais les lois du langage. Cependant, par l'ingénuité des sentimens, par la naïveté de l'expression, il rappelle souvent Jean de La Fontaine, et parmi les plus habiles de nos jours, il y en a bien peu qui méritent un tel éloge. Le personnage de Victorine est un des plus gracieux du répertoire, le personnage d'Antoine un des plus émouvans, et sa comédie tout entière laisse dans l'âme du spectateur un souvenir tendre et profond que les combinaisons les plus ingénieuses, les artifices les plus savans, ne réussiront jamais à dominer. C'est pourquoi Sedaine, malgré les incorrections qui déparent ses ouvrages, peut être lu avec fruit. C'est l'antidote le plus salutaire que je connaisse contre la lecture de Diderot : après *le Philosophe sans le savoir*, *le Père de Famille* est sans danger. Ame naïve, cœur généreux, Sedaine enseigne le devoir sans jamais prendre le ton de l'enseignement, et l'admiration redouble quand on pense qu'il créait le personnage de Victorine neuf ans avant la mort de Louis XV.

Si l'on essaie de saisir et de caractériser l'état de l'esprit français au XVIIe et au XVIIIe siècle, on ne tarde pas à s'apercevoir que depuis 1636 jusqu'en 1789 les idées ont toujours dominé les faits. C'est un signe dont il faut tenir compte pour juger le développement

de la poésie dramatique. En lisant les lettres de Mme de Sévigné, on est frappé des questions qui occupaient alors la société. Au milieu des épanchemens de sa tendresse pour Mme de Grignan et des récits les plus frivoles sur la ville et sur la cour, elle trouve moyen de placer des pages animées de l'enthousiasme le plus sincère pour la philosophie de Descartes. Les lectrices d'aujourd'hui doivent être quelque peu surprises en voyant Mme de Sévigné s'occuper de l'origine de nos connaissances, de la certitude, des droits de la raison, de la formation de l'idée de Dieu, et leur étonnement est d'autant plus naturel, d'autant plus légitime, que bien des hommes qui se comptent parmi les sages n'attachent pas à ces problèmes une grande importance. Ceux qui s'en occupent sont traités de songes-creux, de rêveurs inutiles, incapables de remplir dans l'état aucune fonction. Au temps de Mme de Sévigné, le dédain ou l'ignorance de la philosophie n'était pas une preuve de sagesse; il était de bon goût de savoir à quoi s'en tenir ou du moins d'avoir un avis sur la destination de l'homme dans cette vie, et même d'essayer de deviner ce que devient l'âme humaine après la dissolution du corps. Cet état de la pensée n'était pas sans profit pour la poésie dramatique. L'importance attribuée à Descartes ne faisait aucun tort à Corneille. Après avoir discuté les *Méditations*, on discutait *Cinna*, et chacun apportait dans cette double discussion une ardeur, une sincérité, une abondance d'argumens, dont nous pouvons nous former une juste idée en lisant les récits laissés par les contemporains. Non-seulement les interlocuteurs connaissaient familièrement tous les livres où Corneille avait puisé; mais, comme ils étaient nourris d'études philosophiques, ils suivaient sans fatigue toutes les réflexions du poète sur les lois établies par l'antiquité, c'est-à-dire qu'ils s'étaient préparés à l'intelligence de l'histoire et de la poésie par l'intelligence des idées pures. Les régions élevées où vivait alors l'esprit français l'avaient initié aux questions les plus difficiles, si bien que lorsqu'il descendait dans le domaine des faits, il comprenait sans effort ce qui nous semble aujourd'hui réclamer des méditations laborieuses. La poésie, s'adressant à des auditeurs ainsi préparés, se trouvait obligée de se maintenir dans les régions qu'ils connaissaient depuis longtemps : les conceptions dramatiques étaient pleines de grandeur parce que l'auditoire et le poète maniaient chaque jour les idées les plus élevées.

Au XVIIIe siècle, il faut reconnaître que l'esprit français n'étudiait pas avec le même empressement les questions qui avaient excité des orages au siècle précédent. Toutefois, s'il donnait aux faits une attention très vive, il n'avait pas renoncé à cultiver la pensée pour elle-même. Tout en se préoccupant constamment des applications

de la science, il se laissait aller au charme souverain de la méditation, et la méditation lui offrait un ordre meilleur. Quoi qu'on ait pu dire de son caractère prosaïque, de sa passion pour le bien-être matériel, il ne vivait pas tout entier dans le domaine de la réalité. Il sentait le besoin d'agrandir ce qu'il avait sous les yeux, et ce besoin généreux suffisait pour doubler ses forces. Théoriquement, les doctrines philosophiques du siècle dernier conduisent à l'apothéose de l'intérêt personnel. Cependant, par une admirable inconséquence, la plupart des écrivains qui s'occupaient des affaires publiques, de l'état présent de la société, des réformes qu'elle réclamait, plaçaient l'intérêt général au-dessus de l'intérêt personnel. Étrangers au gouvernement, aux négociations, ils prenaient pour guides dans toutes leurs discussions les principes que nous trouvons dans l'*Esprit des Lois,* et qui plus tard ont retenti à la tribune de la constituante. Cette condition des esprits était excellente pour la poésie dramatique. Toutes les fois que l'auditoire se nourrit de pensées supérieures au monde des faits, toutes les fois qu'il ne considère pas la réalité comme une limite infranchissable et s'élève au-dessus des événemens accomplis, le poète peut ouvrir à son imagination une libre carrière. Au siècle dernier, la poésie dramatique ne s'est pas renfermée dans son domaine naturel. Au lieu de s'en tenir à l'émotion, elle s'est associée activement aux travaux entrepris par les philosophes, par les publicistes. Malgré les défauts très évidens qui déparent ses œuvres, elle a droit au respect, car elle voulait sincèrement le bien, et n'arrêtait pas son regard à l'état présent de la société. Le poète et l'auditoire, animés des mêmes sentimens, soutenus par les mêmes espérances, se comprenaient mutuellement avec une merveilleuse facilité, et c'est à cette mutuelle intelligence du poète et de l'auditoire que nous devons rapporter la puissance, la popularité de l'art dramatique. Incomplètes au point de vue de la beauté, les conceptions qui se produisaient sur le théâtre excitaient cependant une vive sympathie, agissaient sur la foule avec une énergie singulière, parce qu'elles enveloppaient une idée comprise de tous, parce qu'elles présentaient sous une forme vivante des sentimens qui échauffaient tous les cœurs. Ainsi, au siècle dernier comme au siècle précédent, nous voyons l'esprit français dominant la vie réelle, appelant de ses vœux un ordre meilleur, aspirant à l'idéal, et la poésie dramatique mettait à profit cet état de la pensée. Auditoire et poète vivent de la même vie. L'art dramatique n'est pas un divertissement stérile, mais une leçon offerte à la foule. Il n'y a pas d'émotion sans enseignemens.

Après avoir étudié l'état du théâtre depuis *le Cid* jusqu'au *Ma-*

riage de Figaro, il nous est facile d'indiquer ce qui a manqué aux compositions dramatiques du siècle présent pour exciter de profondes sympathies. Je n'ai pas à m'occuper des vingt-cinq premières années, qui sont remplies par l'imitation stérile du passé. Tous les essais qui appartiennent à cette période sont aujourd'hui si profondément oubliés, que les blâmer ou les défendre serait également puéril. Je ne veux parler que des œuvres qui se sont produites dans les dernières années de la restauration et sous le gouvernement de Louis-Philippe. Or, si l'on compare les doctrines littéraires qui ont inspiré ces œuvres à l'état de l'esprit public, on est saisi d'un singulier étonnement. Quel était le but avoué de ces doctrines? La résurrection du passé sans aucun blâme pour le régime féodal, pour la monarchie absolue. Il ne s'agit pas ici de décider jusqu'à quel point ces doctrines ont réalisé l'objet de leur ambition. Il nous suffit de savoir qu'elles voulaient nous offrir l'image du passé sans faire acception du présent. Que voulait au contraire l'esprit public? Chacun le sait, et la réponse est dans toutes les bouches : l'application franche et loyale des principes de 89. Ainsi la poésie dramatique, au lieu d'interroger la foule et d'étudier les sentimens qui l'animaient, se complaisait dans un rêve solitaire, et protestait à son insu contre la marche des idées. Si, en même temps qu'elle promettait la résurrection du passé, elle eût pris la peine de l'étudier, elle n'aurait pas tardé à comprendre que le sens des événemens accomplis varie à mesure que s'accomplissent des événemens nouveaux, que l'esprit le plus impartial ne peut se dérober tout entier aux idées, aux passions qui dominent son temps, que tous les siècles nous présentent tour à tour l'application et la violation de la loi morale, que toutes les causes perdues ne sont pas des causes mauvaises. Éclairée par le témoignage des historiens vraiment dignes de ce nom, elle aurait abandonné son projet, et n'aurait plus songé à nous offrir l'image du passé sans blâme pour l'injustice triomphante, sans sympathie pour le droit opprimé. Livrée à elle-même, ne relevant que de la fantaisie, dédaignant l'étude pour conserver toute sa liberté, elle a méconnu de plus en plus l'état de l'esprit public, et la foule, qui ne trouvait pas au théâtre l'écho de ses passions, l'expression de ses espérances, a laissé aux oisifs le soin de prononcer sur le mérite de ces œuvres sans entrailles. Aux yeux des hommes lettrés, les œuvres dramatiques comprises dans le second quart du siècle présent ont le grave défaut de n'offrir qu'une image très infidèle du passé. Ce reproche est tellement facile à justifier, que je me borne à l'énoncer. Quand on sort du domaine purement littéraire pour entrer dans le domaine de la philosophie, on s'aperçoit que l'école dramatique de la restauration, en même temps qu'elle ignorait le passé, ne con-

naissait pas le présent. Elle s'adressait à la foule, et ne savait pas ce que la foule espérait, ce que la foule appelait de ses vœux.

La question de goût a son importance, et mérite l'attention des hommes studieux; mais elle s'efface devant la question philosophique. Nous pouvons aujourd'hui parler de l'école dramatique de la restauration avec un entier désintéressement. Les drames représentés de 1825 à 1848 n'excitent plus ni colère ni engouement. L'évidence nous oblige à dire que si cette école n'a pas réussi, si elle n'a obtenu qu'un succès passager, ce n'est pas seulement parce qu'elle est demeurée infidèle à ses promesses, mais bien aussi et surtout parce qu'elle n'a pas tenu compte de l'esprit public. Lors même qu'elle eût réalisé toutes ses promesses, il est probable qu'elle n'aurait pas exercé une action puissante sur la foule, car elle ne vivait pas de la vie du pays, et le poète placé dans cette condition doit renoncer à l'espérance de dominer son auditoire. Supérieur à ceux qui l'écoutent par l'imagination, par le maniement du langage, il ne doit jamais oublier que la sympathie vaut mieux que l'étonnement pour fonder sa puissance. Or comment se concilier la sympathie de la foule quand on ignore ou qu'on dédaigne les sentimens qui l'animent? Dans l'ordre littéraire, les œuvres dramatiques de la restauration et du règne suivant offrent plus d'attrait, plus d'élégance et de variété que les œuvres dramatiques du siècle dernier; mais elles sont en désaccord avec le développement intellectuel et moral du pays, et ce désaccord suffit pour affirmer que l'avenir ne leur appartient pas. Pour offrir à la foule l'image poétique du passé, la connaissance des événemens accomplis n'est pas la seule condition imposée. La richesse de l'imagination, excellente en elle-même, ne dispense pas le poète d'un devoir plus sérieux que l'étude même de l'histoire, l'étude de son temps. S'il ne partage pas les passions et les espérances de son pays, qu'il renonce au théâtre et donne sa pensée aux lecteurs solitaires. Le théâtre, pour s'animer, veut que la foule entende sur la scène l'écho de sa pensée. Ce qu'elle sent confusément, ce qu'elle ne sait pas définir, que le poète s'applique à l'exprimer sous une forme précise, et non-seulement l'auditoire battra des mains, mais il verra dans son interprète un guide, un conseiller. Maître assuré de sa pensée, qu'il vient d'apercevoir dans toute sa grandeur, dans toute sa pureté, s'admirant à son insu dans l'image que le poète vient de lui présenter, il sentira pour ce révélateur une sympathie ardente, une confiance sans borne, et la popularité ainsi conquise peut se promettre de longs jours. L'école dramatique de la restauration tournait le dos au présent en essayant de deviner le passé; elle ne doit donc pas s'étonner de l'oubli qui envahit ses œuvres : elle a préféré la curiosité à la sympathie. La curiosité,

tenue en haleine pendant quelques années, a fait place à l'indifférence, et ce n'est que justice.

A ceux qui se plaignent de ne pas sentir dans les œuvres dramatiques de l'école moderne le souffle de l'esprit nouveau, les poètes répondent fièrement : Ce que vous nous reprochez est précisément la preuve de notre excellence. Nous ne sommes d'aucun temps, nous dominons tous les temps. — Une des prétentions en effet de l'école moderne est d'avoir touché les dernières limites de l'impartialité. Elle raille le XVIIe siècle, qu'elle accuse d'avoir ignoré l'antiquité; elle raille le XVIIIe siècle, qui mettait la poésie dramatique au service de la justice; elle se flatte de donner à chaque page du passé la couleur qui lui appartient. Lors même que cette prétention serait justifiée, et depuis longtemps elle est réduite à sa juste valeur, l'excellence des doctrines de l'école moderne serait loin d'être démontrée. Un poète, si grand qu'il soit, n'agit puissamment sur ses contemporains qu'à la condition d'exprimer quelques-uns des sentimens qui animent la foule, en même temps qu'il l'étonne et la domine par l'expression de ses sentimens personnels. Pour établir la vérité de cette pensée, je n'ai que l'embarras du choix. Qu'il me suffise de citer l'exemple de la Grèce : Eschyle, Sophocle et Euripide, en traitant sous la forme dramatique les mêmes traditions, ont senti la nécessité d'accepter franchement et de reproduire dans leurs ouvrages les croyances de leur temps, l'état des esprits. Dans Eschyle, le Destin règne à peu près en souverain; à peine la volonté humaine ose-t-elle engager la lutte avec ce formidable adversaire. Dans Sophocle, nous voyons le Destin perdre une part de son importance, et la volonté humaine agrandir le champ de son action. Enfin, dans Euripide, le rôle du Destin s'amoindrit encore, et la passion envahit la scène presque tout entière. Cette diversité entre les trois poètes tragiques de la Grèce est d'autant plus frappante, que nous la voyons se révéler dans des compositions où nous retrouvons les mêmes personnages. La donnée n'est pas changée, il n'y a de nouveau que l'interprétation. L'esprit humain ne connaît pas l'immobilité, et toute poésie qui refuse de s'associer au mouvement, à la transformation des idées, est condamnée à l'impuissance. L'exemple de la Grèce vaut la peine d'être médité. Au lieu de jeter l'anathème à la génération présente, au lieu de lui reprocher son ingratitude, que l'école moderne se demande comment Eschyle, Sophocle et Euripide, sans sortir du cercle des traditions héroïques, ont trouvé moyen d'imprimer à leurs ouvrages un caractère personnel. La question franchement posée, franchement résolue, elle ne s'étonnera plus d'avoir occupé si peu de temps l'attention publique. En s'isolant, en dédaignant la vie commune, elle a méconnu la nature des

choses, et l'oubli dont elle se plaint aujourd'hui était facile à prévoir.

Ce que la Grèce a fait pour ses traditions héroïques, la France peut-elle le faire pour son histoire, pour l'histoire entière de l'Europe? La poésie peut-elle disposer des événemens avérés, authentiques, aussi librement que des légendes? Malgré mon profond respect pour l'histoire, je n'hésite pas à dire que la poésie a le droit d'interpréter aujourd'hui les personnages réels comme autrefois elle interprétait les personnages purement légendaires. Louis XIV n'avait pas pour Voltaire le même sens que pour Saint-Simon; il n'a pas pour nous le même sens que pour Voltaire. Les événemens accomplis depuis cent quarante ans dans notre pays et en Europe ont suscité des idées nouvelles, des sentimens nouveaux, que ni Voltaire ni Saint-Simon ne pouvaient prévoir. Eh bien! si les personnages historiques changent de signification à mesure que les générations se succèdent, pourquoi la poésie dramatique ne tiendrait-elle pas compte de ces changemens? pourquoi s'attribuerait-elle une clairvoyance souveraine, et se croirait-elle dispensée, pour juger Louis XIV, de savoir ce que la France a pensé de lui depuis cent quarante ans? Connaître l'état de la pensée publique, et dans une œuvre d'imagination appliquer cette pensée aux personnages historiques, ce n'est pas fausser l'histoire, mais l'animer. L'école dramatique de la restauration, qui se place bien au-dessus de tous les historiens, descend à son insu au rang des chroniqueurs. Comme eux, elle se souvient et ne juge pas. Que l'histoire vraie, l'histoire vivante prenne la place de la chronique dans le théâtre moderne, et les poètes ne se plaindront plus de l'indifférence de la foule. Jusqu'à présent, les œuvres qu'ils nous ont données sous le nom de drames historiques ne sont guère qu'un divertissement pour l'oisiveté; on n'y trouve que l'aspect extérieur des événemens. Dès que les poètes auront compris la nécessité de connaître et d'exprimer la pensée publique, le drame historique ne sera plus un divertissement, mais une source abondante d'émotions et d'enseignemens. Ils puiseront dans l'intelligence des sentimens généraux une vigueur que la méditation solitaire ne saurait leur donner, et l'image du passé agrandi par leurs mains se gravera dans toutes les mémoires. Je n'ai cité que la Grèce pour démontrer que la poésie dramatique doit interroger la pensée de la foule avant de mettre en scène les personnages qu'elle a choisis. Ai-je besoin d'ajouter que l'autorité de la Grèce dans le domaine poétique vaut à mes yeux toute une légion d'argumens? Les leçons que la Grèce nous a laissées trouvent chaque jour leur application, et l'école dramatique de la restauration ne les consultera pas sans profit.

Dire que la comédie doit s'inspirer de l'esprit nouveau semble une recommandation superflue, et pourtant, si l'on prend la peine d'étudier avec soin les œuvres qui se produisent sous le nom de comédies, on ne tarde pas à reconnaître que l'esprit nouveau n'y joue pas un grand rôle. Il y a pour le rire comme pour l'étonnement non pas des traditions, mais des recettes consacrées par l'usage. Celui qui refuse de les suivre s'expose aux plus grands dangers. Le moindre malheur qui puisse lui arriver, c'est de n'être pas compris. Quand il s'agit d'égayer le public, les habiles s'appliquent à fuir tout ce qui mériterait le nom de nouveauté. On pourrait citer sans doute quelques esprits hardis qui refusent d'obéir à la loi commune; mais ces esprits, dont j'honore le courage, sont trop peu nombreux pour altérer la physionomie de notre littérature dramatique. Chose étrange et pourtant vraie : la comédie, qui devrait nous offrir l'image de nos mœurs, le tableau fidèle de nos travers, de nos ridicules et de nos vices, effleure à peine les sujets dont l'ensemble forme son domaine! Pourvu qu'elle se montre spirituelle, l'auditoire n'en demande pas davantage. Ne lui parlez pas de sonder les plaies de la société moderne, c'est une tâche qu'elle s'interdit, ou qu'elle aborde bien rarement. Elle s'est depuis longtemps séparée de la philosophie, et ne rêve rien au-delà de l'amusement. C'est à peine si elle se considère comme faisant partie de la littérature. Elle met en œuvre des idées déjà connues, et s'attache à les présenter sous une forme attrayante sans prétendre à l'honneur de l'invention. S'il lui arrive d'attaquer un vice dont la contagion devient de jour en jour plus effrayante, elle simplifie la lutte qu'elle engage avec une étonnante modestie; elle se croit dispensée de créer des personnages, et prend volontiers les tirades satiriques ou l'épître dialoguée pour une composition dramatique. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'elle jouisse d'une médiocre autorité. Elle ne produit guère sur la scène que des sentimens de seconde main, et quand elle entreprend la défense de la probité contre la corruption, du dévouement contre l'égoïsme, elle confond trop souvent la mémoire avec l'imagination. Au lieu de montrer ce qu'elle a vu, de dire ce qu'elle a entendu, elle groupe en prose ou en alexandrins les mots qui ont déjà fait leur chemin dans les salons ou dans les journaux. La création poétique est un luxe qu'elle abandonne aux esprits novices. L'invention ne promet qu'une gloire douteuse; la mise en œuvre, dégagée des soucis de l'invention, offre des garanties que les praticiens estiment à bon droit, et la recette est si bonne que si la comédie se tait, la production des pièces qui se donnent pour comiques ne s'arrête pas un seul jour.

J'en ai dit assez pour établir les relations de l'histoire et du théâtre. Depuis *le Cid* jusqu'à nos jours, toutes les fois que le théâtre a tenu compte, je ne dis pas de l'histoire écrite, mais des événemens de la veille, des idées qui dominaient la société, des espérances qui la soutenaient, il a vécu d'une vie puissante, il a gouverné l'opinion. Si Corneille et Molière n'ont pas réformé les abus de leur temps, ils ont du moins popularisé la justice, et c'était déjà un grand pas de fait vers le but que la France devait atteindre dans le siècle suivant. Ni Corneille ni Molière n'ont ignoré ou dédaigné les méditations de la philosophie; ils ne se contentaient pas de savoir le passé, ils connaissaient les vœux de la nation, et malgré les entraves que leur imposaient les institutions de la France, ils trouvaient moyen de les exprimer. Ils n'ont pas reculé devant cette tâche laborieuse, et la reconnaissance publique les a dignement récompensés.

Dans le siècle suivant, Voltaire et Beaumarchais, qui dans l'ordre littéraire demeurent bien au-dessous de ces deux maîtres, doivent, comme eux, la meilleure partie de leur puissance à l'intelligence, à l'expression des vœux de leur pays. *Le Mariage de Figaro* ne vaut pas *les Femmes savantes;* l'ignorance peut seule contester l'intervalle immense qui sépare ces deux ouvrages. *Mahomet* ne vaut pas *Cinna*, c'est une vérité démontrée depuis longtemps. Cependant Voltaire et Beaumarchais ont presque autant d'importance que Molière et Corneille dans l'histoire de l'esprit français. Leurs compositions dramatiques ne relèvent pas seulement de l'imagination, mais de la vie active. De 1636 à 1784, le théâtre et la nation vivent d'une vie commune. Depuis *le Cid* jusqu'au *Mariage de Figaro*, il n'y a pas une espérance, pas un vœu du pays qui ne trouve sur la scène un interprète fidèle, un écho retentissant. Le poète dramatique se propose un but plus élevé que le divertissement : il s'applique à reproduire sous une forme éclatante ce qui se passe au fond des cœurs, et sa voix est écoutée avec respect, avec sympathie. On dirait qu'il veut réfuter par des argumens victorieux le jugement prononcé par Platon dans sa *République*. Dévoué sans relâche à la cause de la justice, il rougirait d'amuser ou d'émouvoir, s'il n'instruisait pas. Il remplit dans l'état une fonction active, et ne redoute pas le reproche d'oisiveté. Il n'emploie pas ses journées à compter ses émotions personnelles, à aiguiser son esprit. Il fait de sa conscience la conscience du pays, et, lorsqu'il prend la parole, l'auditoire salue en lui l'expression éloquente des sentimens qui l'agitent et qu'il n'a pas encore su traduire. *Le Mariage de Figaro,* en même temps qu'il amuse les esprits frivoles, apaise les sourdes colères qui grondent au fond des cœurs généreux : la raillerie de Beaumarchais a toute l'autorité d'un châtiment.

Il ne m'appartient pas d'ouvrir et de tracer la voie où doivent marcher les poètes dramatiques du temps présent. Ce serait de ma part une présomption dont je comprends aussi bien que personne toute la puérilité. Je me borne à expliquer le sens et les enseignemens du passé, et je crois avoir assez fait pour la cause de la vérité. Depuis 1784, les lois qui régissent la nature humaine n'ont pas changé, les conditions de la puissance poétique au théâtre sont demeurées ce qu'elles étaient : il ne s'agit donc pas de calquer les formes qui ont réussi dans la comédie, la tragédie ou le drame. Il s'agit de savoir comment et pourquoi, de 1636 à 1784, le théâtre a fait partie de la vie publique, pourquoi le théâtre de nos jours n'est qu'un pur divertissement. Toute la question est là. C'est à l'esprit nouveau que la poésie dramatique doit demander la puissance qui lui manque aujourd'hui. Or l'esprit nouveau procède des principes de 89, comme ces principes mêmes procédaient de la philosophie de Descartes; l'intelligence du passé nous livre le secret du présent. Une fois animée de l'esprit nouveau, la poésie dramatique ne sera plus une distraction pour les désœuvrés, mais un besoin impérieux pour ceux mêmes qui ne connaissent pas l'oisiveté; elle reprendra le rang qui lui appartient. Les drames et les comédies seront moins nombreux. Chaque jour ne verra pas se produire une pièce nouvelle; mais les pièces qui se produiront vivront plus d'une semaine, plus d'un mois, et le public reconnaissant en gardera longtemps le souvenir.

L'association du théâtre et de l'esprit nouveau n'est-elle qu'un rêve? Les habitudes littéraires dont j'ai signalé le danger prévaudront-elles contre l'évidence? L'avenir seul peut répondre à cette double question. Pour ma part, je nourris la ferme espérance que les enseignemens du passé ne resteront pas stériles. Les poètes qui écrivent pour le théâtre et se préoccupent de la durée de leur nom comprendront la nécessité d'étudier les sentimens généraux avant de prendre la parole. Si l'avenir trompait mon espoir, si la poésie dramatique, au lieu de participer à la vie de la nation, ne visait pas plus haut que l'étonnement ou la gaieté, les hommes qui se plaisent dans l'étude, qui chérissent la réflexion, ne tarderaient pas à l'envisager comme un jeu d'oisifs placé en dehors du domaine littéraire. Le théâtre a déjà beaucoup fait pour mériter ce bannissement; j'aime à penser qu'il ne négligera rien pour conjurer le danger. Le XVIIe et le XVIIIe siècles ont ouvert et tracé la voie, il ne s'agit que d'y rentrer. C'est le seul conseil que la critique puisse offrir aux poètes de notre temps.

GUSTAVE PLANCHE.

SCÈNES ET SOUVENIRS

DE LA VIE POLITIQUE

ET RELIGIEUSE EN ORIENT.

III.

LES PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES AVANT ET APRÈS LA GUERRE. [1]

I. — LES PRINCIPAUTÉS EN 1849. — BUCHAREST. — YASSY. — LES COUVENS.

L'année 1849 et l'année 1856 resteront des dates mémorables dans l'histoire des principautés danubiennes. En 1849, l'attention des cours suzeraine et protectrice fut impérieusement sollicitée par des réformes d'ordre économique et social réclamées par les populations roumaines. En 1856, les principautés ont à continuer dans de tout autres conditions l'œuvre commencée en 1849, et une nouvelle question, celle de leur constitution politique, se pose devant l'Europe. Sans entrer ici dans des appréciations prématurées, il nous semble que des souvenirs de la période qui précéda la dernière guerre sont la meilleure préparation à quelques vues sur la situation actuelle. C'est en quelque sorte un voyage à travers le pays qu'il s'agit d'étudier, c'est la société moldo-valaque observée dans ses émotions, ses inquiétudes et ses espérances après 1848 : rien ne peut mieux que quelques impressions recueillies à cette époque et complétées par un long séjour dans les principautés nous éclairer

(1) Voyez, sur l'occupation et la guerre dans les principautés, les livraisons du 15 décembre 1855 et du 15 avril 1856.

sur les vrais intérêts des Roumains, sur la portée des résultats obtenus avant la guerre et sur ce qu'il reste à tenter aujourd'hui.

Vers la fin de juin 1849, j'arrivai à Vienne, me dirigeant vers les principautés. Les agitations causées par la guerre de Hongrie succédaient dans la ville des empereurs aux agitations révolutionnaires. Je vis le jeune souverain partant, au milieu des marques d'enthousiasme de la foule, pour aller passer en revue les troupes russes, déjà arrivées sur le théâtre de la guerre, tandis que les Hongrois restés fidèles et attachés à sa personne ne se gênaient pas pour dire que l'insurrection magyare ne serait vaincue que grâce à l'intervention moscovite, et que l'armée autrichienne seule n'en viendrait jamais à bout. Le voyage par la Hongrie était devenu impossible; la navigation à vapeur avait été interrompue sur le Danube, et les insurgés occupaient les forteresses baignées par ce fleuve. Je me dirigeai donc sur la Moldavie en passant par Cracovie et la Galicie.

Cette partie de la Pologne me frappa par la misère de ses habitans. A chaque station du chemin de fer ou aux relais de poste, des mendians s'agenouillaient pour demander l'aumône. Parmi eux étaient de belles jeunes filles, d'une rare blancheur, à moitié nues, mais revêtues à mes yeux de la double pudeur de la misère et de la beauté. Des juifs formaient des groupes étranges; ils portaient de grands bonnets de fourrures, de sales robes noires, des culottes courtes; ils avaient les cheveux et la barbe d'un roux ardent, descendant en tire-bouchons le long des joues et sur la poitrine. Les enfans, vêtus de la même manière, ressemblaient à de petits vieillards. A Cracovie, les Russes étaient campés au bas de l'ancien château de la ville, et le château même était occupé par les premiers blessés de la guerre de Hongrie. La route de Cracovie à Lemberg était sillonnée par des dragons russes, s'avançant à cheval en petits pelotons de cinq hommes avec un porte-drapeau en tête, mais les aigles couvertes. Ils marchaient en bon ordre vers la frontière de Hongrie. Une grande quantité de charrettes du pays, traînées par des bœufs, transportaient des fantassins russes et autrichiens, toujours séparés les uns des autres. Quelles réflexions ne faisait pas naître en moi la vue de ces soldats russes se présentant comme les protecteurs de la civilisation au milieu de populations mornes et attristées, au cœur de l'Europe orientale! Telles sont les conséquences des révolutions! elles font taire les sentimens d'orgueil et de susceptibilité nationale; il n'est plus question de gloire ou même d'indépendance, il ne s'agit plus que de vivre.

Le second jour après avoir quitté Lemberg, je rencontrai plusieurs estafettes qui annonçaient qu'un engagement avait eu lieu à Bistritza, en Transylvanie, entre les Russes de la division Grotenhelm

et les Hongrois. Des paysans voulurent même m'empêcher d'aller plus loin, en me criant que les Hongrois s'avançaient. Au petit bourg de Nadworna, on me confirma la nouvelle du combat de Bistritza. Les Hongrois s'étaient avancés jusqu'à la frontière de Galicie et avaient répandu l'alarme. Toutes les sympathies étaient cependant pour la cause magyare, et j'en recueillais l'expression le long de ma route, bien que plus préoccupé de l'éviter que de la rechercher. Dans un petit village où je m'arrêtai un instant pour changer de chevaux, un jeune Magyar prisonnier se promenait entre deux soldats croates. Les blessures qui décoraient fièrement son visage n'étaient pas encore cicatrisées. Il m'aborda et me reprocha en termes pleins d'emportement, mais en fort bon français, l'abandon dans lequel le gouvernement de la république laissait les malheureux Magyars. Après l'avoir engagé à modérer son exaltation, je lui fis observer que ses deux gardiens commençaient à s'inquiéter de notre entretien, et que je craignais d'attirer sur lui de nouvelles rigueurs. Il me comprit et se retira, mais en me suivant longtemps des yeux.

L'état financier de la Galicie était déplorable. Pendant toute une semaine que je mis à traverser cette grande province, je ne vis d'autres pièces de monnaie d'or ou d'argent que celles que j'avais sur moi, et que l'on regardait comme des curiosités. Les kreutzers même (monnaie de billon) étaient tellement rares, que dans les bureaux de poste les employés ne pouvaient pas toujours m'en rendre quatre sur un florin en papier. Ils avaient adopté, ainsi que tout le commerce en Autriche à cette époque, un moyen sommaire et curieux de faire le change : ils déchiraient un florin en papier en quatre morceaux, et chaque morceau était reçu pour un quart de florin.

Après sept jours de voyage, j'entrai dans la Bukovine, qui faisait partie de la Moldavie avant que la Porte eût été contrainte de la céder à l'Autriche et de violer ainsi ses traités avec la Moldavie, ce qu'elle fit d'ailleurs une seconde fois en 1812 pour la Bessarabie en faveur de la Russie. Dans les deux occasions, ce furent des cabinets étrangers ou leurs représentans qui obligèrent la Porte à faire ces cessions d'un territoire dont elle n'était que suzeraine, ou qui lui en inspirèrent l'idée. L'hospodar de Moldavie Ghika protesta même formellement contre le morcellement de la principauté et la cession de la Bukovine; il paya de sa tête son courageux patriotisme. En 1812, le négociateur Mourousi fut aussi décapité pour avoir signé la cession de la Bessarabie. L'un périt pour avoir montré plus d'énergie que son suzerain, l'autre pour avoir trop obéi aux ordres de la Porte, qui voulut couvrir sa faiblesse de la prétendue trahison de son négociateur (1). La Bukovine a beaucoup plus prospéré que la Tran-

(1) La cour de Russie, dont la générosité est proverbiale, a comblé la famille Mou-

sylvanie sous le gouvernement autrichien. Cette province est sillonnée de routes excellentes; l'agriculture y est en progrès, et la population a beaucoup augmenté; mais l'esprit de race et de nationalité y a conservé toute sa force. A mesure que je m'avançais dans le pays roumain, je reconnaissais les types qu'on voit à Rome sur la colonne Trajane. Une figure barbue, des cheveux blonds flottant sur les épaules, une chemise de toile grossière liée autour du corps, de longs caleçons, une petite hache pendue à la ceinture, une peau de mouton jetée sur l'épaule gauche et attachée sur la poitrine; aux pieds des sandales de peau écrue, les jambes recouvertes de grosse laine roulée et relevée par des courroies, — tel est le Dace représenté sur la colonne Trajane, et tel on peut le retrouver encore en Moldo-Valachie. A côté du descendant des barbares à la chevelure blonde et flottante, et vêtu de la même manière, on retrouve le descendant des vainqueurs semblable au type que le voyageur a pu admirer dans la campagne romaine, et que l'immortel pinceau de Léopold Robert nous a rendu familier : des cheveux noirs, bouclés et descendant en touffes épaisses sur le cou et sur le front, un teint brun, quelquefois olivâtre, le front large et la tête couverte de la *cachula* (1), l'œil grand et profond, le menton relevé avec une grâce mêlée de fierté. Ces paysans conduisaient des chariots tirés par des bœufs ou des buffles qui sont loin d'avoir la férocité de ceux de la campagne romaine. Sur le sol de l'antique Dacie, les animaux comme les hommes ont perdu le caractère farouche qui distingue les uns et les autres sur les bords du Tibre. Rien n'est plus commun que de voir une paysanne conduire des buffles qui paissent libres, sans anneau dans les narines, tandis qu'elle tient un enfant dans ses bras.

A Czernowitz, chef-lieu de la Bukovine, je descendis dans un hôtel occupé par des officiers de deux régimens de hulans russes, qui dès le lendemain se mirent en marche pour la Transylvanie. J'entendis le colonel dire avec un accent tout français à ses compagnons : « Allons, messieurs, à cheval! » Je me mis aussi en route, et j'entrai en Moldavie par le petit bourg de Michaëlin, ainsi appelé du nom du prince Michel Stourdza, qui y avait transporté le siége de l'administration du district, qui était autrefois et qui a été depuis replacé à Dorohoï. A Michaëlin, je vis pour la première fois depuis plusieurs jours de la

rousi, et les bienfaits accordés aux fils ont pu faire douter de la fidélité du père à la Porte-Ottomane; mais l'impartiale histoire dira que Mourousi n'a eu que le tort de ne pas avoir plus de courage et d'audace que son propre gouvernement. La lettre du grand-vizir autorisait même les plénipotentiaires ottomans à céder toute la Moldavie. Une autre grande puissance n'a pas montré la même munificence que la Russie pour un dévouement plus réel que celui de Mourousi, — le dévouement du prince Alexandre Soutzo, décapité à cause de sa fidélité au vainqueur d'Austerlitz et de ses relations avec le général Sébastiani.

(1) Bonnet de grosse laine.

monnaie d'or et d'argent d'Autriche; je reçus même en paiement des pièces qui venaient de sortir de la monnaie impériale. C'est dans les principautés que viennent se verser les espèces métalliques de l'Autriche, qui forment, avec les roubles d'argent, les impériales et les nouvelles pièces d'or et d'argent de la Turquie, la monnaie courante en Moldo-Valachie, où le papier-monnaie n'a jamais été mis en circulation forcée : ni les Russes ni les Turcs ne l'ont tenté; les Autrichiens l'ont essayé, mais sans succès. De Michaëlin à Yassy, le voyage n'offre rien de bien intéressant. Je m'arrêtai quelques heures à Botochan, ville assez considérable, où l'on me rendit des honneurs qui avaient un caractère tout local : on mit seize chevaux à ma voiture à la dernière poste avant d'arriver dans cette ville, et un médecin italien, ancien agent consulaire français, me fit servir un excellent déjeûner, pendant lequel des bohémiens me jouaient sur la guitare, le violon et la flûte de Pan, des airs indigènes empreints d'une mélancolie profonde et d'un charme singulier. Je me laissai aller au plaisir de les entendre, et je n'arrivai à Yassy que fort tard dans la nuit.

Cette ville n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui après quelques années d'une administration qui a beaucoup fait pour l'embellir. Les rues étaient pavées en bois, et le palais habité par l'hospodar et bâti par le prince Mourousi, le frère de l'infortuné négociateur du traité de Bucharest, n'avait pas encore été restauré (1). Les monumens intéressans d'Yassy sont l'église des Trois-Saints, excellent morceau d'architecture romane, le monastère de Golia et l'église de Saint-Spiridion, qui renferme la sépulture des Ghika de Moldavie. Yassy compte de grands hôtels entourés de jardins, mais pour la plupart sans élégance, bien qu'ils aient un aspect monumental. Ce sont les demeures des riches boyards de la Moldavie. Les fortunes dans cette principauté sont beaucoup plus considérables qu'en Valachie. Cela tient à plusieurs causes : la première est sans contredit l'excellente coutume qu'ont les boyards moldaves de résider sur leurs terres et de les cultiver eux-mêmes, tandis qu'en Valachie le boyard habite toujours la ville et donne ses terres à ferme. Il faut dire aussi que malheureusement la condition du paysan moldave est beaucoup moins bonne que celle de son voisin valaque. Il est obligé à un plus

(1) Mourousi l'hospodar était frère puîné de Démétrius Mourousi, qui était drogman de la Porte, et qui, tout-puissant à Constantinople, faisait des hospodars et ne voulait pas l'être lui-même. On a trop cru et trop dit surtout que les principautés du Danube étaient le but principal de l'ambition des princes phanariotes; cela fut vrai pour beaucoup d'entre eux, mais ceux qui exerçaient une grande influence dans la capitale de l'empire préféraient ne pas s'en éloigner. Yassy ou Bucharest étaient des retraites, quelquefois même des disgrâces brillantes, comme certaines ambassades l'ont été ailleurs pour certains ministres.

grand nombre de jours de travail au profit du propriétaire, et cela ne contribue pas médiocrement à augmenter les revenus des boyards. L'agriculture est beaucoup plus avancée en Moldavie qu'en Valachie, et une terre située dans la première de ces deux principautés fournit un revenu quadruple de celui que produirait une terre située en Valachie, toutes choses égales d'ailleurs. Ces grandes fortunes, cette vie de grand propriétaire, donnent quelque chose de fier et de féodal au caractère moldave, et lui impriment un cachet d'indépendance que l'on ne voit guère en Valachie. Le boyard moldave est maître sur son vaste domaine, c'est lui qui fait les listes de recrutement, qui paie directement les impôts de ses paysans à la *vestiarie* (ministère des fiances), et l'autorité doit prendre son assentiment pour exercer la justice chez lui. Il n'a pas, comme le Valaque, la passion des emplois publics, bien qu'il y porte trop souvent, quant il les remplit, la même absence de désintéressement et de droiture. On ne le voit pas assidu à faire sa cour à l'hospodar, qui pour lui n'est qu'un *primus inter pares* élevé par le vœu de ses compatriotes. En face de l'occupation étrangère, la conduite des boyards moldaves a été beaucoup plus digne que celle des boyards valaques. Nul empressement, nulle obséquiosité. Les agens et les généraux russes n'étaient pas, comme à Bucharest, l'objet de plates adulations; les salons moldaves ont presque toujours été fermés aux plus brillans états-majors, et les mariages, si fréquens en Valachie, même dans les classes secondaires, entre les officiers russes et les femmes du pays ont été plus que rares en Moldavie.

Il y a, on peut le dire, dans cette principauté une *boyarie,* qui sera pour longtemps encore, comme en Valachie et bien plus qu'en Valachie, le seul corps qui donne à la population moldave la physionomie d'une société constituée. Ce n'est point toutefois à cause de ses titres que la boyarie forme un corps, c'est uniquement à cause de ses biens. Dans les deux principautés, la *boyarie d'agrégation* (1), créée quelquefois par la faveur la plus honteuse et la rapacité des princes, conférée à des services qui ne s'élevaient pas au-dessus de la domesticité, ou vendue souvent à vil prix, a beaucoup déconsidéré les *rangs* (2). Jean Stourdza faisait de petits nobles pour 400 piastres (200 francs environ), et il y a en Moldavie près de trente *logothètes* (c'est le plus haut degré de la hiérarchie moldave), dont plusieurs sont sans fortune. On en rencontre, dans les villes de district, vêtus à peu près comme des paysans, portant la barbe, signe distinctif du

(1) La *boyarie d'agrégation* est composée en grande partie de gens qui ont exercé des fonctions serviles.

(2) Dans les principautés, les *rangs* signifient les différens degrés de noblesse, comme dans l'armée les grades constituent la hiérarchie militaire.

grand boyard, et conduisant de petites voitures d'osier traînées par un cheval.

Le règlement organique des principautés avait cherché par de sages mesures à mettre un frein à cet avilissement de la boyarie. Déjà l'empereur Alexandre avait fait cesser l'assimilation des *rangs* moldo-valaques à ceux de la Russie, assimilation que ses prédécesseurs avaient admise; mais toutes ces mesures furent sans aucun résultat, et notamment sous les deux derniers hospodars, la Valachie a vu des hommes sortis des rangs de la domesticité, ou enrichis par les moyens les plus coupables, s'avancer dans la hiérarchie des boyards jusqu'à faire partie du conseil des ministres (1). Le seul remède à cet état de choses nous paraît être la création dans les principautés d'une représentation nationale basée uniquement sur la propriété.

Les environs d'Yassy sont pittoresques; on y voit de charmantes maisons de campagne et des couvens dont chacun a sa légende. La ville est enlaidie par le quartier juif, où plus de trente mille israélites se pressent dans des bouges hideux, entourés tantôt d'une boue infecte, tantôt d'une poussière épaisse. Quand on arrive de Galatz sur les hauteurs de Socola, Yassy offre un coup d'œil saisissant, mais dont l'harmonie est détruite par cet amas de misérables huttes à travers lesquelles il faut passer pour atteindre la ville. Du reste, la Moldavie est littéralement envahie par les juifs, qui y affluent de la Pologne russe et de la Galicie. C'est l'administration antérieure à celle du prince Grégoire Ghika qui a ouvert aux juifs l'entrée des frontières de Moldavie, et ils s'y sont précipités pour échapper au service militaire, aux durs impôts, et jouir d'un gouvernement plus doux. L'hospodar y trouvait son profit, attendu que les juifs étaient obligés de payer une taxe exceptionnelle et arbitraire. De plus, de temps en temps on répandait le bruit de leur prochaine expulsion. Alors ils se réunissaient, et portaient au pied du trône moldave leurs supplications, qui, appuyées d'argumens irrésistibles, étaient accueillies avec une paternelle condescendance. Ces avanies étaient plus que compensées par les avantages immenses que leur offrait le séjour en Moldavie. Peu à peu ils se rendirent maîtres de toutes les affaires, pénétrèrent dans toutes les maisons,

(1) Un usurier fameux, qui de domestique est devenu boyard, et qui n'avait pas perdu toute influence dans le dernier gouvernement de la Valachie, fut, rare exemple, flétri par un *office* ou arrêté public du prince Bibesco. Il me disait avec un cynisme naïf qu'il allait se faire créer baron autrichien, quand la chute du prince Bibesco est venue faire disparaître les effets de l'*office* qui le concernait. C'est une cause bien légitime d'étonnement que la facilité avec laquelle l'Autriche accorde dans les principautés des titres de noblesse et des décorations à des individus d'une moralité plus que douteuse.

et chaque boyard a aujourd'hui son juif, comme une grande maison a ou avait un intendant, un précepteur, ou un abbé. Ils ont, avec l'imprudent et coupable assentiment des propriétaires, couvert les campagnes de cabarets, où ils vendent une eau-de-vie de fruits qui enlève au paysan presque tout ce qu'il gagne et tarit la source même de sa richesse, la vigueur de ses muscles. Enfin le juif est tailleur de dames, et fait quelquefois des corsages et des tailles que ne désavoueraient pas les meilleurs ateliers de Paris. Les juifs peuplent maintenant des bourgs, des villages, comme en Galicie; quelques-uns même sont devenus fermiers de terres comme en Pologne, où tout leur est livré jusqu'aux églises des villages, devenues entre leurs mains des magasins d'ustensiles aratoires ou de céréales. En général ils sont durs pour les paysans. Jusqu'ici, ils ne peuvent en aucun cas acquérir des terres; les exceptions qui existent en faveur des chrétiens étrangers ne leur sont pas appliquées, la naturalisation même ne leur donne pas ce droit. J'ai connu des Moldaves très éclairés, très humains : à les entendre, c'eût été un véritable malheur que d'autoriser les juifs à acquérir des propriétés territoriales. Les Moldaves ont la conviction que les juifs, aidés de cette autorisation, seraient avant vingt ans, par l'usure et l'excès de leur habileté en affaires, propriétaires de la moitié de la principauté. — Il est certain que cela est grave, et qu'un sentiment aussi universellement et aussi profondément enraciné cesse d'être un préjugé pour mériter d'appeler l'attention des hommes d'état. Il faut ajouter que les israélites, en Pologne, en Bukovine et en Moldavie, vivent en dehors de la société par leurs mœurs, leur costume et leur attachement aux vieilles habitudes talmudiques. Plus ils se rapprocheront de la société chrétienne, et plus ils auront droit à l'égalité devant la loi. En Valachie, ils sont en très petit nombre, l'autorité leur ayant toujours créé des difficultés; mais ceux qui y sont établis, et notamment les banquiers, qui y ont des maisons considérables, sont entrés dans la société européenne par leurs mœurs et leur façon de vivre. Dans les deux principautés, ils ont le libre exercice de leur culte.

Dès mon séjour à Yassy, quelques-uns des abus dont souffre la société moldo-valaque se révélaient à moi. En Valachie, et à Bucharest surtout, j'allais voir ces abus s'accuser plus vivement encore. Les deux pays diffèrent singulièrement d'aspect quand on entre en Valachie par Fokchani. La culture est inférieure sur le territoire valaque en général, et surtout dans les immenses plaines qui de la frontière moldave s'étendent jusqu'à Bucharest et au-delà. Quelquefois, pendant des heures entières, on roule silencieusement et rapidement sur des steppes où l'œil n'aperçoit au loin que des cigognes, des troupeaux d'outardes ou les pieux qui dominent les puits,

et au-dessus desquels s'agitent les longs bras de bois qui servent à puiser l'eau pour les troupeaux et les chevaux. Au lever de l'aurore ou au soleil couchant, cette immensité offre un spectacle imposant, quelquefois sombre, mais toujours plein de charmes. Je passai à gué le Rimnik, appelé *le Salé* à cause du goût de ses eaux, qui prennent leur source près des mines de sel dans les Carpathes. Cette rivière donna à Souvarof son premier surnom après sa victoire sur les Turcs, et son fils y périt noyé dans les premières années de ce siècle (1). A Bouzéo, dont l'église, l'évêché, le séminaire et l'hôpital s'annoncent au loin par leurs coupoles de fer-blanc peintes en vert, je trouvai l'évêque assis sur les marches de son perron, tenant à la main un gros jonc à pomme d'argent et réglant ses comptes avec les paysans. En Valachie et en Moldavie, les évêques sont à la fois les chefs spirituels et les administrateurs temporels de leurs diocèses, et les intérêts matériels les occupent beaucoup plus que le soin des âmes; qu'ils considèrent surtout les fidèles comme des contribuables.

L'aspect de Bucharest me sembla étrange, c'est la ville des contrastes : on y voit des palais ou au moins de beaux hôtels (2) et des masures affreuses, des équipages sortant des ateliers de Binder ou de Clochez et conduits par des cochers en grande livrée, puis d'énormes charrettes transylvaines renfermant un monde comme l'arche de Noé, et traînées par huit, dix, vingt chevaux ou jumens avec leurs poulains courant librement autour de l'attelage, — des chevaux de race russe ou hongroise pleins de feu et de grands buffles à l'œil rouge,

(1) On sait que Souvarof, nommé en 1800 prince Italinski, puis disgracié, mourut dans la même année. Il laissa un fils naturel qu'il avait reconnu, dit-on, à la demande de Catherine II, et une fille, la princesse Rimnikski. Son fils était une espèce de sauvage dont la violence et la férocité répandaient la terreur partout où il allait. En Moldavie et en Valachie, les boutiques, même dans les villes, se fermaient sur son passage. Il avait une armée de chiens qui remplissaient toute une maison. Ses soldats pillaient et violaient jusque dans les églises, et n'étaient pas même arrêtés par le caractère sacré des ecclésiastiques. Arrivé sur les bords du Rimnik, comme il s'en retournait en Russie, il s'obstina à traverser cette rivière malgré un commencement de débâcle. En Valachie, les cours d'eau deviennent parfois en quelques minutes des torrens impétueux. Le fils de Souvarof périt victime de son emportement. Sa mort fut considérée comme une délivrance par tous ceux qui l'entouraient. La princesse Rimnikski était restée longtemps fille, malgré son grand nom. Il est vrai que c'était à peu près tout ce que lui avait laissé le prince Italinski. L'empereur Alexandre avait sans succès cherché à la marier. Un jour qu'il passait une revue, il fut frappé de la beauté mâle et régulière d'un colonel. Il demanda son nom. On lui dit qu'il s'appelait Bachmakof, et qu'il était Tartare. L'empereur Alexandre se le fit présenter et lui mit une couronne de lauriers sur la tête. Bachmakof, doté et fait conseiller d'état, épousa la fille du farouche vainqueur d'Ismaïl. Comme le pape Pie VI, l'empereur Alexandre aimait à employer les beaux hommes.

(2) Bucharest est la dernière des capitales de la Valachie. Les princes ont d'abord résidé à Kimpolungo, à Courte-de-Agis, à Tirgovisht; ils se sont toujours rapprochés du Danube. Giurgevo sera peut-être un jour la nouvelle capitale.

des élégans et des élégantes vêtus à la dernière mode de Paris et des paysans habillés comme les Daces il y a deux mille ans, des Albanais salement vêtus parcourant les rues en vendant la *braga* (boisson fermentée) et des boutiques où s'étalent les friandises de Boissier et de Potel et Chabot, — des moines fumant leur pipe au cabaret ou sur des tombes, dans les cimetières placés au cœur de la ville, à côté de tziganes, musiciens ambulans (*laoutari*), vêtus de longs manteaux flottans et portant à la ceinture de leurs robes le violon, la mandoline, la flûte de Pan, prêts à vendre leurs services pour un baptême, un mariage ou un enterrement. La vie orientale, qui s'en va, et la vie européenne, qui la remplace, se coudoient, se succèdent comme dans un panorama.

On pouvait voir, en 1849, l'influence russe se révéler à Bucharest par des signes trop certains. La nomination récente du prince Barbou-Stirbey préoccupait toute la ville. On s'entretenait des intrigues nombreuses qui avaient précédé cette nomination, et qui avaient fait perdre au commissaire ottoman la haute situation morale qu'il s'était d'abord acquise. Assiégé par les instances de plusieurs candidats, Fuad-Effendi avait fini par recommander au choix du sultan le moins populaire de tous, Stirbey, qui devait tout à la Russie. Le commissaire impérial russe assistait en spectateur satisfait au triomphe du candidat de sa cour et à l'anéantissement des espérances que les boyards patriotes avaient mises dans le commissaire ottoman. Le général Du Hamel avait été consul-général de Russie en Égypte, et s'y était fait remarquer par la douceur de son caractère et son empressement à être agréable à Méhémet-Ali-Pacha; puis on l'avait vu ministre à Téhéran, où il avait généreusement mis son influence au service des missionnaires catholiques français persécutés par le gouvernement persan; enfin il avait été en plusieurs occasions envoyé à Bucharest en qualité de commissaire impérial. C'était un homme froid, d'un caractère privé irréprochable, d'un esprit profondément religieux, mais dont les dehors solennels et les traits immobiles faisaient un personnage redoutable pour ceux qui n'avaient pu le connaître dans l'intimité; d'ailleurs il parlait et agissait volontiers dans les principautés comme le représentant du maître.

La *boyarie* à Yassy m'avait montré ses instincts d'indépendance; à Bucharest, sauf quelques rares et nobles caractères qui se sont acquis les sympathies des gens de cœur, l'influence russe la dominait visiblement. Ne devais-je pas, pour m'éclairer sur les forces et les besoins du pays, me tourner maintenant non plus vers les villes, mais vers les campagnes, où l'esprit national s'était sans doute mieux conservé, et vers les monastères, qui sont des centres si considérables dans les principautés? Les voyageurs n'observent guère

que les villes; je résolus de pénétrer dans les couvens, de visiter les Carpathes, où se groupe de préférence la population monastique. Une excursion dans ces montagnes devait compléter l'ensemble de notions qui me permettrait de porter un jugement précis sur les besoins et les intérêts des principautés.

Mon excursion fut rapide, mais fertile en curieux souvenirs. Je me rendis d'abord à Giurgevo. J'étais là tout près de Roustchouk, et je voulus voir Saïd-Pacha, le dernier *rouméli-valessi* de la Turquie et l'un des plus riches propriétaires de l'empire. Saïd-Pacha descend des khans de Tartarie. Malgré sa grande fortune, il habitait à Roustchouk un *konak* ou hôtel qui tombait en ruines. Saïd-Pacha est un vieillard d'un abord froid, mais d'une politesse empreinte d'une simplicité noble. Il menait la vie la plus monotone, et sa plus grande distraction, après les affaires, était de parcourir ses fermes et de visiter ses grands troupeaux de bœufs, de moutons et de chevaux. Les goûts de l'Asiatique et du nomade n'avaient pas disparu chez le haut fonctionnaire ottoman.

En descendant le Danube, je fus frappé de la distance qui existe entre les piquets des soldats valaques destinés à garder le littoral de la principauté; il était difficile que la surveillance fût moins efficace. Les soldats valaques qui gardent le littoral ou les îles du Danube sont logés dans des corps de garde élevés, comme des colombiers, sur quatre gros pieux baignés souvent par les eaux du Danube, ou se dressant au milieu de roseaux qui atteignent les fenêtres mêmes du poste. A l'approche des voyageurs, des troupes d'oiseaux aquatiques sortent de ces roseaux : l'oie, le canard sauvage, le pélican, attirent par leur vol puissant l'attention du chasseur; mais les pauvres soldats des piquets se livrent peu à la chasse : ils ont assez à faire pendant la nuit, et quelquefois pendant le jour même, de se défendre contre les énormes cousins du Danube, dont la piqûre est très douloureuse. Dès que l'on passe le Sereth, on s'aperçoit que l'on entre dans un pays mieux cultivé, et la route de Galatz à Yassy offre sur certains points, avec des tronçons d'excellentes chaussées dues à l'hospodar Michel Stourdza, une culture, un air de richesse agricole qui rappellent les plus belles parties de la Toscane.

Entre Tekoutch et Birlat, je vis des bataillons russes qui gagnaient le Pruth pour repasser en Bessarabie par Léova et Skouléni. Les soldats avaient des sarreaux; leurs casques étaient recouverts d'une toile grise destinée à les protéger contre les rayons d'un soleil déjà brûlant, bien que la saison fût beaucoup moins avancée qu'en Valachie, et que dans la Haute-Moldavie il y eût encore de la neige en assez grande quantité. En moins d'un an, j'avais vu les soldats russes entrer en Moldavie et quitter cette principauté. Leur attitude, l'expression de leurs visages étaient les mêmes; ils étaient

calmes et ne semblaient guère heureux de retourner dans leurs foyers.

J'atteignis bientôt la région des couvens, c'est-à-dire les Carpathes, et je me rendis d'abord au couvent de Niamtzou, situé dans ces montagnes, comme celui de Seco, qui en dépend. Pour y arriver, il faut passer plusieurs fois à gué le cours sinueux et rocailleux de la Niamtzou, qui coule au pied de collines à pic, dont le sommet porte encore les ruines du château d'Étienne le Grand. Une brillante hospitalité m'attendait à Niamtzou. Après avoir pris un excellent repas pendant lequel je fus servi par des moines, je couchai dans une chambre où étaient les portraits des derniers abbés et de l'empereur Nicolas. A mon réveil, je fis le tour du couvent principal, le long d'une galerie de bois qui me permit d'admirer à mon aise les sombres sapins et les gorges profondes qui dominent Niamtzou; puis j'assistai au service divin, qui se fait en moldave et en russe, et on me donna l'Évangile à baiser.

Niamtzou et Seco sont deux monastères, ou mieux deux agrégations de religieux comptant plus de deux mille frères. Ces deux vastes établissemens produisent tout ce qui est nécessaire à la consommation des moines. Les revenus de ces deux couvens dépassent 70,000 ducats, environ 840,000 francs. Niamtzou était sous la protection spéciale de l'empereur de Russie, et les moines russes y sont en assez grand nombre pour former un parti ou une faction russe en opposition au parti moldave. Les terres des couvens de Niamtzou et de Seco sont très étendues. Le premier de ces couvens faisait, lors de ma visite, bâtir dans la ville de Niamtzou, très voisine du couvent, un fort bel hôpital qui devait contenir soixante lits. Tout voyageur a droit à être hébergé pendant trois jours dans ce couvent, et parmi les bâtimens qui couvrent le vaste espace où demeurent les moines, on remarque une auberge pour les pauvres. Je fus frappé du peu d'habitude que les moines de ce couvent avaient de la langue grecque. Un seul moine put me servir d'interprète dans ma conversation avec le supérieur, qui ne parlait que le roumain, que je ne savais pas suffisamment à cette époque. Jé passai dans l'église quelques instans à entendre chanter des hymnes en esclavon, en moldave et en grec. Les moines avaient en général de belles voix, mais ils chantaient souvent du nez; leurs physionomies étaient expressives; plusieurs portaient de longues chevelures noires avec des reflets roux, et qui leur tombaient jusque sur les reins. Niamtzou possède une imprimerie d'où se répandent, dans tous les pays roumains, des livres d'église, d'éducation, et les traductions des saintes Écritures. La vie des moines de Niamtzou et de Seco ne passe nullement pour exemplaire, et le voisinage de nombreux couvens de femmes, la liberté de mouvemens laissée aux moines,

accréditent, s'ils n'autorisent, les accusations portées contre eux. Au milieu des richesses, du luxe et de la licence de Niamtzou, mon esprit se reporta en souvenir vers le couvent des trappistes de Westmale, près d'Anvers, dans cette vaste et triste Campine que ces bons religieux ont fertilisée de leurs sueurs, et où j'avais passé, deux ans auparavant, quelques jours au sein du silence le plus solennel. Là, tout rappelait le renoncement à la vie, les privations, la mort. Le prieur moldave, richement vêtu et assis sur son divan avec une dignité grave, ne me faisait pas oublier le supérieur des trappistes, son costume sévèrement monastique et son visage empreint d'une douce tristesse. A l'éloquente parole du moine grec j'opposai le simple langage du moine catholique, s'excusant de ne me faire que des réponses brèves et embarrassées après tant d'années de silence et de retraite. Au riche couvent de Niamtzou j'opposai encore l'obscure chapelle de Westmale, les tombes qui remplissaient le jardin, et le silence du cloître belge, interrompu seulement à de longs intervalles par des chants religieux.

Après avoir quitté Niamtzou au bruit des cloches, qui furent mises en branle pour me faire honneur, je pris la route de Piatra. Le long des versans septentrionaux des Carpathes et dans les vallées que l'on traverse, on ne voit que des couvens. On rencontre d'abord Agapia dans une situation charmante, arrosée par des filets d'eau qui descendent des collines, et embellie alors par les premiers sourires du printemps. Agapia est un couvent de femmes ou plutôt un véritable béguinage semblable à ceux des Flandres, où chaque nonne a sa petite maison. Là se pratique une hospitalité un peu trop analogue, dit-on, à celle des couvens de femmes de l'Archipel que Tournefort visita en 1700, et dont il nous a laissé une si exacte et si spirituelle description. Je ne séjournai dans le couvent d'Agapia que le temps nécessaire pour y entendre quelques psaumes chantés avec un ensemble assez harmonieux dans une chapelle où les nonnes me conduisirent en me prenant sous le bras. Malgré les gracieuses prévenances de l'abbesse, qui portait avec élégance une canne à pomme d'or, et qui me fit servir par de jeunes religieuses d'excellentes confitures, de l'eau de source et une pipe, je quittai promptement Agapia, et j'allai passer la nuit dans un autre béguinage appelé Varatiko. Le premier de ces établissemens a 120,000 francs de revenu, le second 48,000. Dans ces congrégations, les vœux sont éternels, et beaucoup de jeunes filles y sont traînées par leurs parens, qui les sacrifient à des enfans préférés. Depuis quelques années, des réformes sérieuses ont eu lieu dans ces béguinages; le gouvernement et le haut clergé moldave y ont également concouru et avec succès.

D'autres couvens, où je m'arrêtai successivement à mon retour en

Valachie, ne modifièrent en rien l'impression que j'avais éprouvée parmi les moines de Niamtzou et parmi les béguines d'Agapia et de Varatiko. Partout je retrouvai les mêmes mœurs faciles et brillantes. Je me bornerai à citer Monoxylon, couvent de femmes ainsi appelé à cause d'une image de la Vierge trouvée dans le creux d'un vieil arbre; Tismana, situé dans une gorge pittoresque sur la petite rivière de ce nom; Bistritza, dont la situation n'a rien à envier ni à la Suisse ni au Tyrol; Arnota, fondé par un prince albanais, et qui servit de refuge aux habitans à l'époque des invasions des Tartares; Polovradji, construit à la coupure même de l'Oltez, là où cette rivière s'échappe d'une grotte profonde, riche en stalactites; Colza, bâti en face de l'Olto, au point où cette rivière indomptée s'échappe des Carpathes pour arroser la Valachie; Orez, le plus considérable des cinq couvens fondés par les Brankovano, un des plus riches de toute la Valachie, et dont la vieille princesse Brankovano, retirée à Varatiko, a encore le droit de nommer les prieurs. L'abbé d'Orez venait de mourir. Il s'était rendu célèbre dans le pays. C'était un Grec des Cyclades. Il s'appelait Chrysanthe. Son portrait était dans toutes les pièces du couvent, et il représentait bien le personnage tel qu'on le dépeignait dans la contrée. C'était un véritable abbé du moyen âge, comme Pétrarque nous en a décrit. Actif administrateur des biens temporels du couvent, il avait fait passer en Grèce des sommes considérables; dur envers les paysans, il inspirait la terreur; luxurieux et tyrannique, il imposait ses caresses aux jeunes filles de ses villages. Tout cela se lisait dans ses petits yeux verts et chatoyans, dans sa bouche épaisse et serrée, dans son large menton et son front bombé. Avec un turban, on l'eût pris pour Ali-Pacha de Tepelen. Dans un autre couvent que je ne veux pas nommer, le prieur entretenait ouvertement une Allemande, qui assistait à la messe dans un état que je trouvai peu intéressant, pendant que son seigneur et maître officiait. Cela ne semblait pas trop scandaliser l'assistance.

Un des couvens de femmes les plus agréablement situés de la Valachie est celui de l'Ostrof, ainsi appelé parce qu'il est construit sur une île de l'Olto : *ostrof*, en valaque comme en russe, veut dire île. C'est encore un béguinage; chaque nonne a sa maisonnette sous des arbres séculaires et épais qui en dérobent la vue. Un petit bras de l'Olto, qui coule doucement, sépare à peine l'île de la grande route, et une barque plate y conduit les voyageurs, qui s'annoncent par le son d'une cloche. L'abbesse d'Ostrof ne revêt le costume religieux que lorsqu'elle a des visiteurs étrangers. Habituellement elle est vêtue à la dernière mode de Paris, et reçoit ses toilettes de Bucharest. Dans tous les grands couvens d'hommes, les voyageurs de distinction trouvent une large hospitalité, pour laquelle

les prieurs reçoivent des frais de représentation. Les boyards en abusent quelquefois, et la conversation de ces prieurs ressemble beaucoup trop à celle des aubergistes, qui se plaignent de la cherté des subsistances. On mange dans les Carpathes d'excellentes truites, et les abbés ne dédaignent pas de les garder sous clé dans des viviers, où ils vont les chercher eux-mêmes pour les voyageurs, quand ils veulent les traiter avec magnificence. La vie religieuse apparaît à peine; on dirait des fermiers en habit ecclésiastique.

J'avais donc vu en Valachie comme en Moldavie d'importans établissemens religieux qui se partageaient en quelque sorte, avec la *boyarie*, la grande propriété. Quel esprit animait cette nombreuse population monastique? dans quelle mesure concourait-elle aux charges de l'état? quelles réformes appelait sa situation? Telles étaient les questions auxquelles mon excursion dans les Carpathes me permettait de répondre.

L'ascendant moral acquis dans ces couvens à la puissance qui est le représentant le plus naturel des intérêts de l'église grecque est beaucoup moins grand qu'on ne peut le supposer. Cet ascendant n'est accepté qu'autant qu'il maintient des priviléges ou même des abus. En faisant cesser ces priviléges, on arrive à une question d'une haute importance, celle du concours des couvens aux charges de l'état, et qui nous paraît mériter, entre toutes, un examen sérieux.

Commençons par établir que dans les principautés tous les biens ecclésiastiques ne sont pas soumis à des règles uniformes. La Valachie a une métropole et trois évêchés suffragans, qui jouissent d'un revenu annuel de 3 millions de piastres (à peu près 1,148,000 fr.). La cinquième partie de ce revenu est mise à la disposition des titulaires pour leurs aumônes, leurs dépenses personnelles et celles de leurs maisons. Les quatre cinquièmes restant servent à l'entretien des églises, au paiement des tribunaux ecclésiastiques, au traitement des curés et vicaires, aux frais des séminaires et de l'instruction religieuse, etc. Un dixième de la somme totale est censé devoir être mis en réserve pour les dépenses imprévues.

Après la métropole et les évêchés viennent les couvens dits *nationaux*. Ceux-ci jouissent d'un revenu de 8 millions de piastres (3,976,000 fr.). Ce revenu, recueilli par une caisse nommée *caisse centrale*, est réparti ainsi : 900,000 piastres pour l'entretien des églises, la nourriture et l'habillement des religieux; 1,800,000 piastres versées à l'état, et destinées aux établissemens de bienfaisance et d'instruction publique. Le reste, — plus de la moitié de la somme, — est censé devoir être mis en réserve; mais nonobstant les garanties contenues dans le règlement organique, il n'y a pas eu un liard de réservé depuis quinze ans.

Outre ces couvens, il en est auxquels leur bonne administration a

valu un traitement exceptionnel lors de la rédaction du règlement organique. Leurs revenus ne vont pas à la caisse centrale. Telle est la condition faite à Kalderouchan, fondé par les Ghika, et à une foule de petits moutiers (*skit* en langue roumane) qui relèvent directement de l'autorité du chef du diocèse où ils se trouvent placés.

La Moldavie a un métropolitain et deux évêques suffragans. Le métropolitain ou archevêque d'Yassy possède des propriétés foncières d'un revenu annuel d'environ 290,000 fr. Il en reçoit les cinq septièmes pour son entretien et n'en rend aucun compte au département des biens ecclésiastiques. Le revenu annuel des deux évêques de Roman et de Houche s'élève pour chacun environ à 130,000 fr., dont les quatre septièmes sont affectés à l'entretien personnel du titulaire. Les revenus des couvens et du clergé indigènes moldaves forment une somme de 1,836,000 fr., qui sont recueillis par la *caisse centrale*. Sauf quelques exceptions, en Moldavie comme en Valachie, le principe de l'administration et de la répartition par l'état des biens du clergé indigène est admis et même pratiqué. Les choix des métropolitains et évêques dans les deux principautés sont faits par les assemblées générales des boyards, sanctionnés par les hospodars et reconnus canoniquement par le patriarche de Constantinople. On comprend aisément les brigues et les corruptions qui naissent d'un pareil système, lorsque les assemblées, au lieu d'être générales, sont tout simplement des *divans ad hoc* composés d'un petit nombre de fonctionnaires, comme ceux qui existent maintenant et qui ont fait les dernières élections des grands dignitaires de l'église moldo-valaque.

Outre les monastères et les ermitages indigènes, il y a dans les deux principautés des couvens grecs, qui relèvent de couvens situés dans l'empire ottoman. Plus du cinquième du sol de la Valachie et de la Moldavie appartient aux couvens grecs, et plus de cent mille familles roumaines cultivent ces vastes et beaux domaines donnés ou légués par la pieuse munificence des princes ou des grandes familles moldo-valaques. Ces couvens, au nombre de soixante-dix environ, relèvent du Saint-Sépulcre, du Mont-Athos, du Mont-Sinaï, du patriarcat de Constantinople, de celui d'Alexandrie, de celui d'Antioche, de la communauté de Drian en Épire, des monastères de Meteora en Thessalie, et de divers monastères de la Roumélie; on les appelle *inquinat*, c'est-à-dire *dédiés, soumis*. Ils ont un revenu avoué de plus de 2 millions de francs en Moldavie et de plus de 3 millions en Valachie; mais ces revenus sont susceptibles de très grandes augmentations.

Les diplômes (*chrysobules*) qui confirment les donations faites aux couvens grecs existent et ont été soigneusement analysés. Il en résulte que les donations ne furent pas faites aux individus, aux

religieux, mais à la communauté. Les communautés n'étaient point considérées comme propriétaires, mais purement et simplement comme les dépositaires des fonds, qu'elles devaient répartir au profit des populations, avec obligation de rendre compte chaque année de l'usage fait de ces revenus au gouvernement de l'hospodar. Lorsque les phanariotes s'introduisirent dans les deux principautés et y parvinrent à l'autorité, ils voulurent assurer la suprématie de leur race sur les indigènes et se ménager des ressources dont ils pourraient disposer pour augmenter leur influence : ils aliénèrent en conséquence les monastères au profit des communautés religieuses du Mont-Athos, de la Roumélie, de Jérusalem et du Mont-Sinaï; mais un mécontentement général éclata, et dès 1633 Matthieu Bassaraba, se fondant sur l'illégalité d'actes qui n'étaient pas revêtus de l'assentiment de l'assemblée du pays, fit rentrer les monastères sous l'ancienne loi. En 1654, le décret de Matthieu fut renouvelé par Constantin Bassaraba et confirmé en 1688 par Sherban II. Enfin, jusqu'en 1715, la question des monastères suivit les fluctuations de la lutte politique acharnée qui se vidait entre les boyards indigènes et les phanariotes. A cette époque, ceux-ci l'emportèrent définitivement, et pour plus d'un siècle, par l'avénement de Nicolas Mavrocordato. En Moldavie, les mêmes faits se reproduisirent.

En 1822 enfin, les princes indigènes régnèrent de nouveau sur les principautés. Grégoire Ghika, à qui la Valachie doit les premiers élémens de sa régénération, et qui, depuis le commencement de ce siècle, est peut-être avec son frère, l'ex-hospodar Alexandre Ghika, le seul prince dont la mémoire soit restée chère au peuple, s'empara des revenus des monastères grecs, mais sans en rien détourner, et les employa au paiement de la dette, qui s'élevait à 5 millions de piastres, ou 8 millions de la monnaie d'aujourd'hui, soit 3,500,000 fr. En 1830, la Russie rendit de nouveau les revenus aux moines grecs, mais en 1834 le règlement organique décida que les biens des monastères, tant indigènes que grecs, seraient ramenés à leur destination première, c'est-à-dire qu'une partie des revenus de ces biens serait donnée à l'état, qui devrait l'employer en institutions publiques. A cette époque, le général Kisselef institua une commission dont le rapport conclut à faire affermer par l'état les biens des *couvens aliénés* ou couvens grecs, sauf à l'état à faire parvenir aux lieux-saints, au Mont-Athos, etc., les revenus annuels tels qu'ils existaient avant le règlement organique, mais après en avoir prélevé les contributions payées à cette époque aux principautés, ainsi que les frais d'entretien et les sommes nécessaires aux actes de bienfaisance, aux institutions d'utilité publique. La différence créée par les améliorations résultant du règlement organique entre les revenus des deux époques devait également rester à l'état. Le comte Kisselef

donna toute son approbation à ces conclusions, et en recommanda vivement l'adoption à Saint-Pétersbourg; mais les actives démarches des religieux grecs, soutenues par de puissans moyens employés habilement à Pétersbourg et à Constantinople, obtinrent un délai de dix années. En 1843, à l'expiration de ces dix années, il ne fut rien fait, et les abbés grecs, plutôt que de consentir à subir le principe de la participation aux charges publiques, préférèrent abandonner une notable partie de leurs revenus, qui allèrent arrondir les fortunes des chefs et des favoris du gouvernement. Il y eut des exemples scandaleux qui se sont perpétués jusqu'à nos jours. Les terres des monastères étaient prises à ferme par les personnages les plus haut placés. Un fonctionnaire d'un rang élevé, très protégé par la Russie, avait dû à cette protection la ferme des biens du couvent de Slatar, situé à Bucharest, mais appartenant au patriarche grec schismatique d'Alexandrie, ainsi que les biens d'un autre couvent formant tout le revenu de ce patriarche. Ces terres étaient affermées par ce personnage, objet de la protection spéciale de la légation de Russie à Constantinople, moyennant 12,000 francs par an pour six ans, et les revenus réels étaient de 48,000 francs par an. Un parent de l'ex-hospodar Stirbey, qui occupait même un poste éminent dans l'administration du dernier gouvernement, a agrandi, dit-on, de près du double une terre qu'il possède près de Fokchani aux dépens du couvent de Saint-Jean, relevant du Mont-Athos, dont il est le voisin, et aux dépens des *mochnénis* et des *rezèches* (paysans propriétaires) dont les terres confinaient avec ses biens en Valachie et en Moldavie. Ces malheureux furent dépouillés malgré leurs plaintes et condamnés devant les tribunaux de Bucharest et d'Yassy, où l'usurpateur était fortement appuyé; les moines du couvent de Saint-Jean racontaient ces faits à tous les voyageurs.

En 1847 enfin, la Russie décida que les couvens grecs donneraient dans les deux principautés réunies une somme de 27,000 ducats par an, 324,000 francs. Le prince Stourdza se mit immédiatement en possession de la moitié qui lui revenait, et son successeur suivit son exemple. Le prince Bibesco trouva la contribution trop minime et ne voulut rien prendre. En 1848, le gouvernement provisoire valaque déclara les biens conventuels grecs *biens nationaux;* mais cette décision n'eut aucune suite, et les deux hospodars nommés par l'acte de Balta-Liman demandèrent aux deux cours et à leurs commissaires le droit de prélever le quart des revenus pour l'appliquer au paiement de la dette des principautés d'abord, et ensuite au profit des principautés elles-mêmes. Aujourd'hui cette question est encore pendante malgré les récentes discussions qui ont eu lieu à Constantinople entre des membres du divan et des délégués du prince de Moldavie. Peut-être est-il heureux qu'une solution définitive ne se

soit pas produite sans l'assentiment de la Russie, dont le concours peut donner une force plus réelle à un pareil concordat.

Ni les couvens indigènes, ni les couvens grecs aliénés ne concourent sérieusement, on le voit, aux charges de l'état, dans les deux principautés. Il y a là un régime nouveau à créer. Il y a surtout à veiller à ce que les revenus soient employés suivant les intentions du législateur. Ce que j'avais vu dès mon arrivée dans les principautés en 1849, — soit à Bucharest et à Yassy, soit dans les couvens, — m'amenait à cette conviction, que les réformes politiques ne pouvaient avoir de résultats sérieux en Moldo-Valachie qu'autant que des réformes sociales auraient préparé la société moldo-valaque à une organisation meilleure. L'année 1849 marquait précisément le début d'une ère où le régime de la propriété allait enfin appeler l'attention des gouvernemens moldave et valaque. Dans quelle situation ces gouvernemens se trouvaient-ils quand ils procédèrent à l'œuvre des réformes? Que firent-ils? que reste-t-il à faire? On voit combien l'état des principautés il y a sept ans se lie étroitement aux questions qui s'y agitent encore aujourd'hui.

II. — LES RÉFORMES SOCIALES.

Deux faits considérables ouvrent la période pendant laquelle les hospodars durent, de concert avec une commission spéciale, tenter diverses réformes économiques devenues urgentes. La révolution de février d'une part, la convention de Balta-Liman de l'autre, expliquent le caractère des réformes essayées et la limite dans laquelle on les renferma. La révolution de février avait éveillé dans toute l'Europe orientale des vœux de réforme qui portaient principalement sur le régime de la propriété; la convention de Balta-Liman, signée à Constantinople en mai 1849 entre le grand-vizir et le ministre de Russie, rétablissait l'influence russe dans les principautés, et, bien qu'elle appelât une commission à réviser le règlement organique sous l'influence des vœux formés après février, on pouvait aisément prévoir que cette révision serait subordonnée aux intérêts de la Russie.

Qu'on rejette un moment les yeux sur les rapports de la Russie avec les principautés depuis le traité d'Andrinople. On reconnaîtra que les idées de réforme ont été de longue date soutenues par elle comme un moyen d'agir sur la Turquie. Le traité d'Andrinople, qui donnait aux populations roumaines des princes nommés à vie, leur assurait en même temps de nombreux bienfaits matériels; mais ces bienfaits étaient accompagnés de dons qui devaient devenir funestes aux protégés de la Russie. Quoi qu'il en soit, ce traité, obtenu par une puissance dont les armes n'avaient pas remporté de triomphes bien éclatans, éveilla l'inquiétude de l'Angleterre, alors la gar-

dienne la plus vigilante et au moins la plus jalouse des intérêts européens en Orient, et le comte d'Aberdeen écrivit la fameuse dépêche dont la publication, survenant au début du grand conflit qui naguère encore tenait le monde en suspens, fit éclater à la fois la haute prévoyance et la noble réserve du ministre injustement attaqué. Cependant le principal danger pour l'empire ottoman et pour l'Europe ne venait pas du traité d'Andrinople seulement; il était caché, disons-le franchement, dans le régime parlementaire que la Russie avait octroyé à la Moldo-Valachie avec le règlement organique, et qui devait fonctionner en présence et sous la tutelle du consul-général de Russie. On ne nous surprendra jamais à médire des gouvernemens libres : ils sont l'honneur du genre humain, l'idéal auquel il tendra toujours, la source des plus nobles vertus et l'inspiration des grands talens; mais il est permis de douter que ce fût dans une intention de désintéressement et dans un élan d'affection paternelle pour les principautés que la cour de Saint-Pétersbourg les dota d'une assemblée générale, et les exposa à toutes les agitations qui sont la conséquence des luttes parlementaires, surtout quand un puissant voisin a intérêt à fomenter ces agitations et ces luttes. Enclavées entre trois empires régis par des gouvernemens absolus, passant d'un régime où, malgré quelques institutions traditionnelles plutôt encore que pratiquées, l'arbitraire des princes n'avait de frein que dans leur propre modération, les populations moldo-valaques se trouvaient exposées à de nombreux écueils. Elles auraient cependant pu surmonter les dangers attachés à la liberté et n'en recueillir que les fruits, si la Russie avait été pour elles une tutrice ferme et bienveillante; malheureusement ce rôle de véritable protectrice, la Russie ne l'a rempli en partie que sous la présidence du comte Paul Kisselef. Elle donna des réformes aux principautés parce que le sultan en donnait au reste de l'empire; elle forma entre les Carpathes, le Danube et le Pruth des états quasi-indépendans et libres pour affaiblir l'empire ottoman et apporter la désorganisation dans les populations chrétiennes de la Bulgarie, de la Serbie, de la Bosnie.

Les anciens hospodars avaient été souvent d'actifs agens de la cour de Saint-Pétersbourg et l'avaient aidée à soulever les populations chrétiennes de la Turquie d'Europe, comme, par exemple, Constantin Ypsilanti, de 1802 à 1806; mais il s'était rencontré des hospodars qui n'avaient pas voulu servir d'instrument à la politique russe. Avec une assemblée agitée souvent par les influences du consul-général de Russie lui-même, avec des fonctionnaires dont le dévouement à la cour protectrice était largement récompensé, tandis que les partisans de la Porte-Ottomane étaient tenus dans la disgrâce ou dans l'ombre, on avait désormais un puissant levier pour agir d'une manière permanente et battre en brèche la Turquie d'Europe.

Il est également permis de soupçonner la Russie, et on y est autorisé par l'histoire de ses rapports avec la Pologne (1), d'avoir voulu maintenir à Yassy et à Bucharest un foyer d'excitation qui lui permît un jour, à la faveur de circonstances que son habileté ou le hasard pouvait amener, de s'approprier définitivement des provinces qu'elle avait peu à peu détachées de la puissance suzeraine, et dont elle n'avait assuré l'autonomie que pour mieux les absorber, comme elle l'avait fait avec les khans de Crimée.

Cependant les idées d'autonomie, de race et d'indépendance nationale que la Russie avait fomentées dans les principautés, afin de s'en faire un instrument de conquête pacifique jusqu'au Danube et une cause de bouleversement en Turquie au-delà de ce fleuve, ces idées, disons-nous, avaient fait d'immenses progrès à l'approche de la crise qui allait agiter l'Europe en 1848. Dans l'esprit de la jeunesse, elles avaient même pris un caractère tout national et antirusse. Le prince Bibesco en fut ébloui, et fut soupçonné par les cours protectrice et suzeraine d'avoir voulu se servir de ces sentimens nobles, mais chimériques à cette époque, et qui devaient amener tant de désordres et de maux dans les principautés, pour l'accomplissement d'un projet plus chimérique encore, — nous voulons parler de la création d'un royaume daco-roumain pour lui et ses héritiers. Quoi qu'il en soit de la réalité de ces soupçons, tout concourait, au commencement de l'année 1848, à rendre une crise imminente dans les principautés, surtout en Valachie. Le chef de l'état y déployait un luxe extraordinaire, tandis que les employés se livraient ouvertement et impunément aux plus grandes concussions. La jeunesse s'enflammait pour les idées de nationalité et d'indépendance; les gens raisonnables et honnêtes demandaient des réformes devenues indispensables. Quant aux paysans, ils étaient écrasés de travaux et de corvées au profit des favoris et des favorites de la cour et des ministres, et le consul-général de la puissance protectrice prêtait tout son appui à un ordre de choses profondément impopulaire. Ce qui contribua à hâter l'explosion, ce fut la révolution de février, qui eut un si immense retentissement dans toute l'Europe, et dont le contre-coup fit éclater à Bucharest une insurrection populaire victorieuse qui renversa le prince Bibesco, dispersa ses ministres, et souffla sur sa cour et ses rêves dynastiques. Les hommes qui se mirent à la tête du mouvement étaient pour la plupart animés

(1) On sait que, par l'article secret du traité du 11 avril 1761 (Martens, t. Ier, p. 229) la Russie et la Prusse se réservaient le droit d'un recours aux armes pour garantir la Pologne contre toute tentative qui aurait menacé sa constitution ou ses lois fondamentales, c'est-à-dire que les puissances, en interdisant à la Pologne le droit de corriger des institutions vicieuses, lui ôtaient toute chance de salut; elles savaient que ce respect de la légalité la tuerait.

de bonnes intentions, et quelques-unes des réformes qu'ils voulaient opérer étaient considérées, nous le répétons, comme urgentes et indispensables par les honnêtes gens; mais les membres du gouvernement provisoire en Valachie devaient se briser contre des écueils que les plus sages d'entre eux avaient sans doute vus du premier coup d'œil. Il était en effet évident que la Russie, inquiète de la tournure des événemens qui se passaient à l'occident de l'Europe et de l'insurrection qui avait éclaté en Hongrie, ne laisserait pas une révolution qui avait pris celle de février pour modèle, et qui répandait parmi les populations roumaines et à ses portes mêmes des idées subversives, se développer à son aise sans chercher à l'étouffer.

Nous croyons avoir fait connaître le véritable rôle joué par la Russie dans les principautés jusqu'en 1848, et n'avoir pas manqué à l'impartialité en disant qu'elle trouvait son profit à y entretenir l'agitation, le désordre des intelligences et la confusion qui en étaient l'inévitable conséquence, à se servir de son influence à Yassy et à Bucharest pour soulever les populations chrétiennes de la Turquie d'Europe. L'arme dangereuse employée par la Russie s'était néanmoins retournée contre ceux mêmes qui croyaient la manier avec une entière sécurité. La révolution valaque dépassa et déconcerta les projets de la cour de Pétersbourg, qui fit immédiatement entrer en Moldavie une partie des troupes qu'elle avait en Bessarabie; mais les agitations, très légitimes d'ailleurs, des jeunes boyards moldaves venaient d'être étouffées avec promptitude par l'hospodar Michel Stourdza. En conséquence, le général Du Hamel, commissaire impérial russe, fit marcher les soldats de son maître jusqu'à Fokchani, ville située des deux côtés de la frontière moldo-valaque. Là il reçut de Pétersbourg l'ordre de faire rebrousser chemin à l'armée russe, de faire évacuer la Moldavie et de repasser le Pruth.

Le général Du Hamel était entouré de quelques boyards qui souhaitaient les réformes aussi vivement que les membres du gouvernement révolutionnaire, mais qui voyaient avec terreur ces derniers à la tête de la principauté; ils supplièrent donc le commissaire russe d'entrer en Valachie, mais ils ne purent le persuader, et l'ordre était donné de se mettre en marche pour la Bessarabie, lorsque le général Du Hamel reçut de Constantinople une lettre de M. Titof, ministre de Russie en Turquie, qui l'engageait vivement à faire entrer les troupes russes en Valachie, l'assurant de l'assentiment de la Porte-Ottomane et prenant sous sa responsabilité vis-à-vis du gouvernement impérial à Pétersbourg la démarche hardie qu'il conseillait. On attribua alors aux actives représentations du cabinet anglais l'ordre venu au général Du Hamel de ne pas entrer en Valachie, et M. Titof eut tout l'honneur d'avoir persuadé au divan qu'il était de son intérêt comme de celui de la Russie que cette dernière puissance intervînt à main

armée dans les principautés. Quelles qu'aient été les causes qui amenèrent cette intervention, ce n'en fut pas moins pour la Russie une victoire suivie d'une autre victoire, — la signature de la convention de Balta-Liman.

On sait dans quelles circonstances fut signée cette convention. Il est toutefois quelques détails de la négociation qu'il est bon de rappeler pour mieux préciser l'esprit de l'acte qui en fut la suite. La Russie occupait militairement les principautés depuis plusieurs mois, et l'aide-de-camp-général Lüders était déjà intervenu à main armée en Transylvanie, lorsque le lieutenant-général Grabbe passa par Bucharest, se rendant à Constantinople, porteur d'une lettre autographe du tsar pour le sultan. Ce général Grabbe, compromis dans la conspiration de 1826, avait été disgracié, et n'avait dû qu'à la protection de la princesse de Courlande, dont il était le parent, de ne pas être envoyé en Sibérie. Plus tard, la même influence le fit attacher comme colonel à la suite du général Geismark, un Saxon qui porta au service militaire de la Russie quelques-unes des qualités qui ont élevé au rang des capitaines illustres plusieurs princes de son pays. Le général Geismark prit le colonel Grabbe en affection, en fit son chef d'état-major, et lui fournit l'occasion de se distinguer, de réparer ses torts envers son souverain et de faire une brillante carrière. L'arrivée du général Grabbe à Constantinople causa une vive sensation. Il prit tout d'abord un ton plus que décidé. Il semblait imposer plutôt qu'il ne proposait, il paraissait même douteux qu'il voulût admettre la discussion. Toutefois la négociation prit un cours régulier, mais l'attaque fut vivement menée contre le divan, d'autant plus que l'Autriche et la Prusse se tinrent complétement à l'écart. Le général Grabbe voulait une convention solennelle, une sorte de traité dont la conséquence eût été de lier de nouveau plus étroitement la Turquie et la Russie, d'amoindrir l'effet du traité de 1841. L'ambassadeur d'Angleterre et le ministre de France secondèrent les résistances de la Porte, et les ministres ottomans crurent avoir remporté un succès parce qu'ils n'avaient pas cédé à toutes les demandes du plénipotentiaire russe, et parce que sa présence n'avait pas causé leur chute, comme on l'annonçait tout haut lors de son arrivée. Peu de jours après la signature du *sened* de Balta-Liman, on commença à comprendre qu'avec un peu plus de persistance et de fermeté la Porte aurait pu obtenir quelque chose de mieux; mais on se consola en se répétant que, pour la Turquie, c'était déjà beaucoup que d'avoir tenté une résistance. En réalité, la convention de Balta-Liman, grosse de conséquences et pleine de dangers, consacrait dans les principautés l'occupation russe, qui datait de l'année précédente, et lui donnait un caractère légal. Elle reconnaissait à la cour de Saint-Pétersbourg le droit de faire entrer des troupes en

Moldo-Valachie quand elle le jugerait nécessaire à ses intérêts, suspendait l'exercice des institutions que la Russie elle-même avait octroyées aux principautés, nommait provisoirement des hospodars, et limitait le temps de leur administration à sept ans, substituait un divan *ad hoc*, uniquement composé de fonctionnaires, à l'assemblée générale; enfin elle instituait une commission pour réviser le règlement organique.

L'attention des hospodars et de la commission réunie en vertu de l'acte de Balta-Liman se porta principalement, avons-nous dit, sur l'état de la propriété. On vient de voir sous l'influence de quels faits politiques commença l'œuvre des réformes sociales dans les principautés. Examinons l'œuvre en elle-même et les lacunes qu'elle laisse à combler.

Il faut reconnaître d'abord qu'il n'y a nullement place pour des réformes radicales dans les principautés, où l'organisation de la propriété est solidement établie, et d'où le règlement organique a fait disparaître presque entièrement les faibles traces de féodalité qui y subsistaient. Il y a dans les principautés un fait capital : les terres, on peut le dire d'une manière tout à fait générale, n'ont jamais subi l'organisation féodale, en ce sens qu'il n'y a jamais eu de *terres nobles* et de *terres non nobles*, et qu'il ne se produit entre elles aucune distinction. Ainsi le *paysan* et le *non boyard* paient une capitation, mais s'ils sont propriétaires (et cela est très fréquent), ils ne paient aucun impôt pour leur terre. M. Guizot, dans son opuscule sur *la Démocratie en France*, dit qu'il n'y a plus chez nous de priviléges pour telles ou telles propriétés, et que c'est un fait nouveau et immense dans l'histoire des sociétés humaines. L'illustre historien oubliait que ce fait existe depuis des temps reculés en Moldo-Valachie. Il y a des paysans appelés des *anciens*, — *mochnénis* en Valachie, et en Moldavie *rezèches*. Les *anciens* forment une intéressante classe de propriétaires, qui possèdent des terres, des forêts, et dont les biens sont indivis. Ces terres sont entre leurs mains depuis un temps immémorial; ils n'ont pas même de titres de possession, et lorsque devant les tribunaux il naît des contestations et qu'on leur demande depuis quand ils sont propriétaires, ils répondent : « Depuis que nous sommes descendus de cheval (1). » Le titre traditionnel qu'invoquent les *anciens* en ces termes les dispense de tout document, de toute preuve écrite. Cette noblesse en vaut bien une autre. Un publiciste éminent (2) remarque justement que rien ne contribue plus à l'égalité qui élève que les possessions territoriales. Ces anciens, ces *mochnénis* ont sur leurs terres des paysans cor-

(1) On les appelle aussi des *discalicatori*.

(2) M. de Tocqueville, *l'Ancien Régime et la Révolution*.

véables (*clacaches*), et ils ont tout l'orgueil que donne la longue possession de la terre. Presque toutes les grandes terres de boyards ont été formées par des achats successifs faits aux *mochnénis*, et souvent par des usurpations violentes et odieuses, ainsi que cela ne s'est que trop pratiqué, notamment depuis 1843.

Quoi qu'il en soit, les bases de la propriété sont si solides en Valachie et en Moldavie, que l'on voit tous les Serbes qui s'élèvent dans leur propre pays à une belle fortune passer dans les principautés pour acheter des terres plutôt que de les acquérir en Serbie, dans le reste de l'empire ottoman, ou même en Autriche. C'est ce qu'ont fait les Obrenovitch, les Simitch, les Hermanis. Il n'y avait donc pas dans les principautés de modifications profondes à apporter à la propriété pour l'assimiler à ce qu'elle est dans les sociétés modernes de l'Occident; mais il n'était pas possible de se refuser à améliorer le sort des paysans, surtout après les promesses qui avaient été faites et les concessions qui avaient été accordées, au-delà des Carpathes, aux Roumains de la Transylvanie par le gouvernement autrichien en récompense de l'aide prêtée contre l'insurrection magyare.

Les rapports entre les propriétaires et les paysans qu'il s'agissait de modifier conformément à la clause introduite dans la convention de Balta-Liman avaient été réglés sur des bases assez libérales dès 1746, époque où le paysan valaque fut affranchi de la servitude par le prince Constantin Mavrocordato. Le règlement organique avait développé ces bases, que la commission des réformes avait à réviser :

« Le propriétaire est obligé de donner à chacun des paysans établis sur sa terre : 1° un emplacement de quatre cents stingènes (1) en pays de plaine, et de trois cents en pays de montagne, pour son habitation, son potager et son enclos; 2° des lieux de pacage pour les bœufs ou chevaux et pour une vache, en comptant un demi-pogone (2) pour chaque tête de bétail; 3° de plus, et, pour l'usage de ces mêmes bestiaux, trois pogones propres à être fauchés pour les approvisionnemens de l'hiver. 4° Le paysan reçoit en outre trois pogones de terre propre à être labourée, et qu'il travaille pour son compte. Pour un plus grand nombre de têtes de bétail, comme pour une plus grande étendue de terrain, le paysan est tenu de s'arranger de gré à gré avec le propriétaire.

« Les devoirs du paysan qui aura obtenu la totalité des avantages énumérés ci-dessus sont : 1° de travailler douze jours de l'année au profit du propriétaire de la terre sur laquelle il est établi, et cela, de sa personne, ou avec sa charrue, son chariot, s'il en a, ou le nombre de bestiaux qu'il pos-

(1) Le stingène de Cherban-Voda est la toise décrétée en 1684 par le prince Cherban-Kantakouzene; c'est la mesure légale dont on se sert aujourd'hui en Valachie, et qui équivaut à 1m, 962.

(2) Le pogone vaut 1,296 stingènes carrés Cherban-Voda, ou 49,888 ares.

sède; 2° de fournir en outre une journée de labour, de transporter, à la distance de six heures, un chariot de bois coupé dans la forêt du propriétaire, ou bien un chariot de foin, ou cinq cents *okas* de grains, ou soixante *vedros* (1) de boisson. Pour un chariot à quatre bœufs, la charge est double. Dans le cas où le paysan n'a point de bestiaux, ou que le propriétaire n'en requiert pas le service, le paysan est tenu de travailler de ses mains, en place de la journée de labour, trois jours, ou de payer le prix de ces trois jours d'après un taux fixé tous les trois ans par l'assemblée générale, et trois autres jours en place de la journée de transport; 3° le paysan est obligé de donner la dixième partie du produit de culture des pogones qui lui sont accordés, et de l'apporter au lieu désigné sur la terre par le propriétaire; 4° dans le cas où il y a impossibilité pour le propriétaire de fournir l'étendue du terrain assigné par la loi, les obligations du cultivateur sont modifiées d'après les articles de la loi relatifs à ce sujet.

« Tout village fournit en outre chaque année, en qualité de serviteurs disponibles, quatre hommes sur une famille, destinés à tour de rôle à être employés par le propriétaire à son service sur la terre même. Ces quatre hommes peuvent être remplacés par des journées de travail ou par un paiement en argent, d'après un arrangement de gré à gré entre le propriétaire et le paysan. Tout paysan peut se déplacer en cas qu'il n'ait pas reçu le terrain voulu par la loi, ou bien s'il devient propriétaire, ou s'il se marie, et veut aller s'établir au foyer de sa femme. Il est toutefois obligé, en pareil cas, de prévenir le propriétaire six mois avant le déplacement, et de s'acquitter de toutes ses redevances pour une année d'avance avec le propriétaire, et, jusqu'au nouveau recensement, envers la commune. Dans la dernière supposition, il doit surtout sacrifier tous ses immeubles au profit du propriétaire foncier. »

Tels étaient les droits et les devoirs du paysan valaque lorsque éclata la révolution de juin 1848; en Moldavie, les droits étaient les mêmes, moins étendus peut-être, et les devoirs étaient beaucoup plus onéreux. La commission instituée en vertu de l'acte de Balta-Liman présenta son rapport en février 1850, et la nouvelle loi réglant les relations des cultivateurs et des propriétaires fut promulguée en vertu d'un firman de la Porte-Ottomane du mois de mars 1851. C'était surtout en Valachie que la nouvelle loi apportait des améliorations réelles au sort des paysans; des facilités leur furent données pour passer d'une terre à une autre, et les arrangemens de gré à gré entre les propriétaires et les cultivateurs furent entourés, en droit, de toutes les garanties. Les droits et les charges des propriétaires et des cultivateurs furent réglés, et on maintint, pour les premiers, l'obligation de donner aux seconds pour leur compte de la terre en proportion de la quantité de terrain qu'ils pouvaient labourer pour les propriétaires, si bien qu'un ministre de France, qui avait apporté à la diplomatie l'éclat d'une brillante carrière militaire, qualifiait le règlement valaque de *droit à la terre* et de *servitude imposée à la*

(1) L'*oka* vaut 12 litres; le *vedro* vaut environ un décalitre.

propriété. Tout plein du souvenir de la lutte qu'il avait glorieusement soutenue dans les rues de Paris contre le socialisme, il n'approuvait pas ce règlement. En droit, la condition que la loi de 1851 faisait aux paysans n'était pas mauvaise, surtout quand le propriétaire était un *vrai boyard :* les maîtres les plus durs sont les *boyards d'agrégation*, ceux que, dans sa langue expressive, le Roumain appelle les *chiocoï* (les chiens couchans) ; mais ce qui était surtout le fléau du paysan, c'était le gouvernement, c'était l'administration, qui, dans les districts, s'était livrée, depuis 1843, à tous les abus et à toutes les oppressions, au point que ce n'est rien exagérer que de dire que le paysan était serf du fisc.

Sans l'arbitraire et la rapacité de l'administration, la condition du paysan valaque eût été préférable à celle de tous ses voisins. J'ai beaucoup vécu avec toutes les classes de la population roumaine, j'ai causé avec le laboureur, avec le pâtre sur les coteaux et dans les bois, et je dois dire que les plaintes des paysans étaient surtout dirigées contre l'administration et rarement contre les boyards. Les *sous-administrateurs* étaient de petits tyrans contre lesquels les propriétaires grands boyards protégeaient souvent les cultivateurs; mais ceux-ci gémissaient surtout des abus qui résultaient des six jours de corvée qu'ils devaient donner à l'état pour les routes. Au lieu de les employer, suivant le règlement organique, dans leurs propres districts et assez près de leurs villages pour pouvoir y retourner promptement, ces malheureux étaient quelquefois obligés de s'absenter plusieurs jours pour faire un chemin dans la terre de tel ou tel boyard, un jardin pour les promeneurs aux environs de Bucharest, ou transporter des matériaux pour construire l'hôtel ou la villa d'un ministre puissant ou d'une favorite à la mode (1). Que de fatigues, que de pertes occasionnaient à ces malheureux ces futiles plaisirs des grandes villes, et combien ces belles et tristes figures de laboureurs m'inspiraient d'intérêt!

Quoi qu'il en soit, le moment est venu de mettre le paysan roumain à l'abri des vexations des autorités subalternes et de faire dépendre son sort des lois et non pas du bon vouloir et des sentimens généreux des boyards, c'est-à-dire d'un heureux accident. Voici quelles seraient, à mon avis, les principales dispositions à introduire dans la législation des propriétaires et des cultivateurs.

Un villageois domicilié sur le terrain d'autrui recevrait du propriétaire de ce terrain l'espace nécessaire à son existence et à l'exploitation de son industrie. Pour prix du fermage de la portion de

(1) Une fois j'ai vu au cœur de l'hiver des paysans traverser la ville sur leurs charrettes traînées par des bœufs arrachés à des travaux urgens, et portant des branches de sapins coupées dans les gorges des Carpathes, qui servaient à faire des avenues improvisées dans les rues le jour de la Saint-Nicolas ou de quelque autre patron officiel.

terre ainsi affectée à son usage personnel, le villageois devrait à la propriété la mise en culture d'un terrain égal en superficie à celui qu'il aurait reçu pour son propre usage.

Afin d'épargner au villageois comme au propriétaire toute cause de mésintelligence ou de lésion dans le travail relatif au fermage de la terre, on s'entendrait pour qu'un tiers de la quotité de terrain allouée au villageois fût constitué en prairies, et le foin fauché par le villageois serait mis en meules soigneusement construites. Quant aux deux tiers restans, ils seraient ensemencés de la manière la plus utile et la plus conforme à la nature du terrain. — Le propriétaire serait tenu de fournir les instrumens, les animaux et les semences nécessaires au terrain exploité pour son compte, de sorte que le villageois n'aurait qu'à ensemencer, à faire la récolte et à en déposer le produit dans les magasins construits sur la propriété, avec tout le soin qu'exige l'économie rurale.

Ceux des villageois qui ne pourraient obtenir toute l'étendue du terrain demandé par eux, ou que d'autres motifs détermineraient à quitter la propriété qu'ils habitent, seraient libres de s'établir dans d'autres villages, après en avoir donné avis à l'autorité compétente, et réciproquement le propriétaire, au moyen de la même formalité, mais par voie judiciaire, aurait le droit d'éloigner de son domaine les villageois qui ne seraient pas nécessaires à son exploitation.

Dans le cas où les villageois établis sur le terrain d'autrui voudraient employer des animaux de labour à eux appartenant pour mettre en valeur le terrain qui fait le prix de fermage, il leur serait alloué deux pogones à titre de pâturage gratuit, sans que le propriétaire pût se prévaloir de cette concession pour exiger un surcroît de travail. Il donnerait de plus à chaque villageois un huitième de pogone dont la récolte serait emmagasinée dans le grenier de réserve pour assurer, en cas de disette, la subsistance de la communauté, ce qui serait tout à fait dans les traditions économiques des principautés.

Les conditions ci-dessus énoncées pourraient être considérées comme un projet, une esquisse de contrat normal entre les propriétaires et les villageois; mais cette œuvre pour ainsi dire fondamentale devrait être précédée de résolutions législatives qui pourraient avoir à peu près le caractère suivant :

Toutes les dispositions qui règlent les droits et les devoirs des propriétaires et des cultivateurs les uns envers les autres seraient abolies. — Aucune obligation, à quelque titre que ce soit, ne pourrait désormais être imposée aux paysans qu'autant qu'elle serait librement et de gré à gré consentie entre eux et le propriétaire conformément aux principes qui régissent les contrats bilatéraux. — Les contrats de fermage que les cultivateurs habitant les villages ou les

banlieues des villes passeraient de gré à gré avec les propriétaires seraient conclus au moins pour le terme de neuf ans. — Les contrats pourraient être conclus de commune à propriétaire, ou isolément par chaque cultivateur. — Si un village tout entier ou un ou plusieurs de ses habitans cultivaient ou prenaient à usage des terres sans avoir préalablement établi les conditions du fermage avec le propriétaire, ils seraient censés avoir accepté les clauses du *contrat normal*, et seraient tenus de l'exécuter littéralement. — Les contrats passés de gré à gré ne pourraient sous aucun prétexte dépasser les clauses du *contrat normal*. Le cultivateur conserverait en tout temps le droit de faire résilier les contrats qui seraient moins avantageux pour ses intérêts que les conditions du contrat normal; mais dans le cas où le propriétaire consentirait des baux à ferme dont les clauses seraient moins avantageuses pour lui que celles du contrat normal, ces baux seraient maintenus (1).

A côté de ces réformes sociales, il est une réforme financière que nous croyons également urgente. Nous voulons parler de l'abolition de la capitation. Dans la pensée et dans les intentions des auteurs du règlement organique, la capitation était une amélioration considérable pour le paysan. En effet, avant la mise en vigueur du règlement organique, l'impôt personnel était le véritable tyran du paysan. Cet impôt se percevait d'après le système des *louds*. Le *loud* était une réunion, un groupe de familles; cinq ou six familles formaient un *loud* et devaient payer 700 piastres; mais ce système ouvrait une large voie à l'arbitraire. Les paysans ne savaient jamais ce qu'ils devaient payer; il dépendait des administrateurs et sous-administrateurs d'étendre ou de restreindre ce *loud*. Dans certains villages, les paysans étaient écrasés et ruinés par les agens du fisc, qui les réduisaient à la plus affreuse misère; dans d'autres, protégés par des boyards influens. Une des belles terres de la Valachie appelée Mogochoa, et située non loin de Bucharest, ne payait qu'un demi-*loud* (350 piastres), tandis qu'elle aurait dû acquitter une somme peut-être décuple. Ce système, notamment de 1817 à 1830, avait tari les revenus publics, causé une misère inouie, fait disparaître la nation imposable. Il était urgent de rétablir la confiance afin de pouvoir faire renaître le travail. La capitation avait le mérite d'être un impôt simple, uniforme, modique, et qui mettait aisément le paysan au fait de ce qu'il devait payer. Cet impôt fut adopté; seulement, comme dans cet impôt il y a l'inconvénient des non-valeurs

(1) On voit qu'il s'agit d'une part de favoriser de toutes les façons la liberté des transactions, et de l'autre de protéger ouvertement le paysan dans le passage du régime du privilége au régime de l'entière liberté. Nous pensons que c'est là du libéralisme bien entendu dans l'intérêt de toutes les parties.

qui surviennent par suite d'absence ou de décès, le législateur avait créé un dixième additionnel. Ce système produisit les meilleurs résultats, et ce dixième additionnel ne fut dépassé ni sous l'administration russe, ni sous celle d'Alexandre Ghika; mais à partir de 1843 il a été la source d'abus qui ont rappelé les mauvais jours du *loud*. Les principaux caractères de la capitation, l'uniformité, la modicité, la perception par les élus des villages, disparurent; au lieu d'un dixième additionnel, on en perçut successivement deux, trois, quatre, et ainsi de suite, de telle façon que l'impôt personnel s'éleva de 30 piastres à 100. Bien que ce ne fût point là le vice de la capitation, mais d'une mauvaise administration, il est devenu désormais urgent d'apporter à l'état de choses actuel un remède sérieux, et voici quelles sont les modifications que nous soumettons aux futurs législateurs des principautés.

A la capitation, on substituerait comme base de l'impôt la quotité des terres affermées par les villageois, en divisant les fermages en trois catégories. La première serait imposée à 90 piastres, la seconde à 75, la troisième à 60 (la piastre vaut 40 centimes). Le propriétaire foncier paierait un impôt égal à la contribution totale des fermiers cultivateurs établis sur sa terre.

Les propriétés ainsi imposées seraient exemptes de toutes autres contributions ou taxes pour les bâtimens, usines et autres établissemens fondés sur ces propriétés, ainsi que pour les vignobles et autres plantations.

Les propriétés non habitées ainsi que les vignobles, sauf le cas prévu ci-dessus, paieraient 10 pour 100 de leur revenu. La propriété immobilière non territoriale, telle que maisons, magasins, cabarets, usines, ateliers et établissemens quelconques, non compris dans la catégorie ci-dessus énoncée, serait taxée à 5 pour 100 de son revenu présumé ou calculé à 5 pour 100 de son évaluation en capital.

Les contrats sur hypothèque, les mutations par succession, comme toutes autres transactions ayant besoin de la sanction judiciaire pour leur validité, seraient soumis à un impôt proportionnel pour timbre d'enregistrement.

Le droit de patente serait remanié. Tout banquier, négociant, commerçant ou artisan serait assujetti à la patente proportionnelle sans pouvoir en être affranchi à aucun titre. Ce droit serait mis en rapport de quotité avec l'augmentation des autres taxes.

C'est là, ou à peu près, un système général d'impôts. Les boyards l'accueilleraient, nous l'espérons, avec empressement, et montreraient combien a souvent été injuste le reproche qui leur a été fait de ne pas vouloir consentir à ce que leurs terres fussent imposées. Il

s'en est rencontré quelques-uns certainement, surtout en Moldavie, qui tenaient encore avec une vieille passion aristocratique au maintien de leurs priviléges; mais à présent ils sont très disposés à concourir aux charges de l'état. Toutefois en Moldo-Valachie l'impôt est loin d'avoir été comme en France le meilleur placement du contribuable, et à partir de 1843 les deniers publics ont été gérés avec une si regrettable irrégularité, qu'il n'est pas surprenant que les propriétaires aient montré de l'éloignement à fournir des sommes qu'ils prévoyaient bien ne pas devoir être employées pour le service public.

Dans le budget actuel de la Valachie, le revenu de la capitation est évalué à 3 millions de francs environ. Si le mode proposé était adopté, il serait porté à 7 millions de francs. L'impôt sur la propriété habitée donnerait une somme égale; le droit de patente donnerait 2 millions; l'impôt sur la propriété immobilière non territoriale, 1 million; les fermes générales, telles que douanes, salines, droits d'exportation, domaines de l'état, 5 millions de francs. Les revenus de l'état seraient ainsi portés de 7 millions de francs, leur chiffre actuel, à 21 millions de francs, sans aucune aggravation pour les cultivateurs, qui seraient au contraire affranchis des déprédations du fisc. L'état, grâce aux ressources créées, pourrait entreprendre les travaux publics qui sont d'une absolue nécessité dans ce pays pour l'assainir et encourager l'agriculture. Nous n'entendons pas donner ici des chiffres d'une exactitude mathématique, mais nous ne pensons pas être loin de la vérité. Les mêmes modifications et les mêmes augmentations proportionnelles pourraient être introduites en Moldavie. En attendant, l'administration des finances ferait entreprendre dans les principautés le cadastre régulier qui seul pourrait conduire à la rigoureuse application du système de l'impôt proportionnel.

Il y aurait aussi à assurer dans une juste mesure la participation des couvens aux charges de l'état. Ce que nous avons dit à propos des couvens mêmes sur l'utilité de cette réforme et sur les abus qu'elle ferait disparaître nous dispense d'y revenir; mais nous ne quitterons pas ce sujet sans exprimer le vœu de voir les revenus des caisses centrales, qui sont entièrement distincts du budget ordinaire, et la part qui serait fournie par les couvens grecs employés spécialement à former un budget du culte et de l'instruction publique et à développer des institutions de charité et de bienfaisance, déjà nombreuses dans les principautés.

III. — LES RÉFORMES POLITIQUES.

Nous avons tâché de donner un aperçu des réformes sociales, économiques et financières, qui nous ont paru urgentes pour les prin-

cipautés. Nous avons indiqué ce qu'on avait fait et ce qu'il y avait encore à faire; mais ces réformes auraient peu de chances d'être appliquées avec succès, si elles n'étaient accompagnées de réformes politiques dans les institutions des principautés.

Et d'abord on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, qu'il n'y a pas de gouvernement et de réformes utiles possibles dans les principautés du Danube sans représentation nationale et sans publicité. L'autorité du prince ne saurait se faire respecter et chérir, si elle n'est point appuyée par un corps électif, expression de l'assentiment général. C'est là un fait antique dans les provinces danubiennes, et il n'est nullement question d'appliquer ici une théorie nouvelle.

Nous n'entendons point par *représentation nationale* telle ou telle forme de gouvernement parlementaire inapplicable dans les principautés ou même dangereuse pour leur existence, mais le maintien d'un corps électif qui serve de frein aux ministres du prince, et qui donne à leurs actes une sanction morale sans laquelle, — si justes et si nécessaires qu'ils puissent être, — ces actes courraient risque d'être considérés ou représentés dans le pays comme arbitraires et oppressifs. Il s'agit donc simplement de corriger celles des dispositions du réglement organique dont l'expérience a démontré clairement l'insuffisance ou le danger. Tels sont à notre avis : 1° les *priviléges exclusifs accordés à la boyarie par la loi d'élection*, 2° *les droits d'initiative et d'amendement réservés à l'assemblée*, 3° *enfin la faculté laissée à l'assemblée de présenter des doléances contre le prince.*

Ces dispositions sont profondément défectueuses, parce qu'elles reposent sur des fictions. La *boyarie* n'a plus l'importance que le règlement organique lui suppose, la déconsidération l'a atteinte doublement. D'un côté la plupart des anciennes familles ont disparu ou se sont ruinées, de l'autre des services souvent honteux, des fortunes indignement acquises, ont grossi ses rangs, mais en l'affaiblissant. Comme tous les corps qui n'ont plus de raison d'être et qui ne représentent plus la société, la *boyarie* a quelques intérêts directement contraires au maintien de l'ordre et d'une administration régulière. Il est donc imprudent et même dangereux de lui conserver un privilége politique qui n'est en général pour elle qu'une facilité pour commettre ou couvrir des abus.

L'initiative et le droit d'amender les lois supposent un degré d'instruction politique qui n'existe point dans les principautés. Accorder au corps électif des attributions qu'il ne saurait remplir d'une façon profitable pour le pays, c'est organiser avec une coupable légèreté entre le prince et le corps électif des tiraillemens qui ne serviraient qu'à rendre impossible la marche du gouvernement.

Quant à la faculté de doléances laissée à l'assemblée, nous n'hé-

sitons pas à la regarder comme un droit d'insurrection, à côté duquel le gouvernement le plus habile et le plus honnête ne saurait se maintenir, à moins qu'il ne se décide à oublier complétement la véritable mission du pouvoir suprême, qui est de prendre pour guide la justice et l'intérêt de tous, et qu'il ne s'abaisse à flatter les passions et les convoitises d'une majorité peu éclairée,

Le règlement organique doit être purgé de toutes ces fictions, et le corps électif devenir le résultat de la confiance librement exprimée du pays. L'assemblée, ainsi constituée, devra voter ou rejeter le budget en toute liberté, elle aura la faculté de consentir ou de repousser les lois proposées par le gouvernement; mais là devront se borner ses attributions, parce que là se bornent son instruction politique et les besoins réels du peuple dont elle représentera les intérêts.

Ces considérations nous sont dictées par une étude approfondie de l'état des principautés et par l'intérêt que nous inspire la population roumaine; elles expriment aussi l'opinion des hommes les plus éclairés dans les principautés. Nous ne nous défions point d'une liberté sage, modérée, limitée aux besoins du véritable état moral, social et politique des Roumains : nous la souhaitons, nous la jugeons indispensable à leur prospérité et à leur avenir; mais nous redoutons pour eux des institutions qui ne leur apporteraient que l'apparence de la liberté, et cacheraient sous cette apparence la corruption, les désordres et les maux qui en sont la véritable conséquence, comme ils ont pu s'en convaincre depuis 1843.

D'après les considérations qui précèdent, nous indiquerons comme praticables les dispositions suivantes :

Tout propriétaire foncier, majeur, jouissant des droits civils, possédant une terre de 300 toises de largeur pour la Valachie (1), ou de 500 *falches* (2) en surface pour la Moldavie, aurait la faculté de voter aux élections des députés à l'assemblée législative.

Chaque district (la Valachie en a dix-sept et la Moldavie en a treize) élirait deux députés; vingt députés pour Bucharest, douze pour Yassy, seraient en outre élus par les propriétaires fonciers domiciliés dans ces deux capitales avec les mêmes attributions que dans les districts.

Les colléges électoraux seraient présidés par des fonctionnaires désignés par le gouvernement; mais les bureaux seraient choisis par es électeurs.

Tout propriétaire foncier âgé de trente ans, jouissant de ses droits politiques et civils et possédant une terre de 500 toises de largeur

(1) En Valachie, les terres et les terrains se mesurent par la largeur et non par la rofondeur, toujours beaucoup plus considérable.

(2) La *falche* est la toise moldave.

pour la Valachie et de 1,000 falches en surface pour la Moldavie, pourrait être député.

Les propriétaires fonciers en indivis de chaque district (les *mochénis* en Valachie, les *rezèches* en Moldavie) pourraient désigner des mandataires qui jouiraient du droit d'élire et d'être élus.

L'assemblée législative serait convoquée par le prince. Elle siégerait une fois par an ou même une fois tous les deux ans, et sa session pourrait avoir une durée de six mois; mais elle pourrait être convoquée extraordinairement. Le budget des dépenses et des recettes lui serait soumis avec tous les documens justificatifs. Les ordonnances pour l'exécution des lois, pour la sûreté publique et les autres mesures administratives rentreraient dans les attributions du prince, et seraient exécutoires sans être soumises à l'assemblée.

En cas de rejet du budget, de suspension ou de dissolution de l'assemblée, le gouvernement ne pourrait outrepasser les prévisions du budget voté à la dernière session; en cas de dissolution, le prince convoquerait dans les trois mois les colléges électoraux pour de nouvelles élections.

L'assemblée ne pourrait, sous aucun prétexte, s'adresser ni à la Sublime-Porte ni aux puissances alliées pour exprimer son opinion sur la marche du gouvernement, ou pour tout autre motif; le prince deviendrait le seul représentant de l'état à l'égard de la Porte-Ottomane.

Nous n'avons certainement pas prétendu rédiger une constitution, mais simplement établir quelques principes et quelques dispositions qui indiquent les réformes que le temps a rendues indispensables, et le nouveau caractère que doivent avoir la représentation nationale et le pouvoir exécutif dans les principautés. Nous ajouterons qu'une presse jouissant d'une sage liberté, exempte de censure préventive et soumise à des lois justes et modérées, est indispensable pour faire connaître les besoins du pays, guérir les plaies de la corruption qui n'était que trop développée dans les dernières années, et le préserver du retour au pouvoir de fonctionnaires trop justement décriés, notamment en Valachie.

Après avoir dans un demi-siècle subi huit occupations, dont quatre russes, trois turques et une autrichienne, après avoir souffert tous les maux que la guerre impose à la fois aux forts et aux faibles, les principautés ont vu enfin leur sort et leur avenir fixer l'attention des hommes d'état et des souverains, leurs intérêts débattus à plusieurs reprises à l'égal des intérêts les plus chers de l'Europe occidentale. Une telle sollicitude était due à leurs souffrances. Les puissances qui ont pesé sur leurs destinées ont donc une mission réparatrice à remplir. La Porte-Ottomane, qui par une politique inhabile, contraire à ses traditions, et par la violation des traités et des

capitulations qu'elle avait elle-même consentis à l'égard des Roumains, avait ouvert la voie à la puissante influence de la Russie dans les principautés du Danube, a inauguré depuis plusieurs années un système plus conforme aux intérêts qu'elle a en commun avec ces provinces. Malgré des fautes et des tâtonnemens inévitables, elle a reconquis sur les bords du Pruth et du Danube la place qui lui appartient dans les sentimens des populations roumaines, et qu'il importe à l'Europe de lui voir conserver. En rappelant naguère au pouvoir Alexandre Ghika, qui pendant un règne de huit années avait mérité l'estime et l'attachement de ses compatriotes, la Sublime-Porte a réparé une erreur qui a eu pour elle-même et pour les principautés de graves et cruelles conséquences. Elle déclare ainsi au monde qu'elle entend fermer les plaies de la Valachie et y faire triompher l'antique union de l'autonomie avec le trône des sultans (1).

Pour avoir voulu changer en instrument de domination et de suprématie égoïste et menaçante pour le reste de l'Europe une protection accueillie à ses débuts avec faveur, et qui a produit d'abord des résultats qu'il serait injuste de méconnaître, la Russie a perdu dans les provinces danubiennes une influence politique considérable. L'Autriche, qui n'est intervenue qu'à de rares intervalles au-delà des Carpathes, mais dont la domination dans la Petite-Valachie n'avait laissé que de pénibles souvenirs, aurait pu conquérir sur le Bas-Danube une position très avantageuse, si elle eût su ou pu pro-

(1) Une seule fois depuis 1834, il s'est rencontré dans les principautés un hospodar qui a été véritablement le représentant de la Porte-Ottomane tel que les puissances occidentales pouvaient le désirer, et le vassal du sultan fut sacrifié après une faible résistance du divan : ce fut le prince Alexandre Ghika, frère de l'illustre hospodar Grégoire Ghika, dont l'administration a laissé de si profonds souvenirs en Valachie. Alexandre Ghika avait été élevé à la principauté par l'influence de la Russie, alors toute-puissante dans les provinces danubiennes et en Orient; mais, une fois nommé hospodar, il voulut exercer dans leur plénitude les pouvoirs qui lui avaient été remis. Il résista aux empiètemens des agens russes et se montra avant tout un prince national et plein de patriotisme. Alexandre Ghika n'eut qu'une passion noble, mais funeste à sa fortune politique, — la passion de son pays et des droits de la dignité dont il était revêtu; il persista dans une voie qui lui fera éternellement honneur, mais qui le conduisit à sa chute; il osa prendre au sérieux la quasi-souveraineté qui lui avait été confiée, quand ceux qui la lui avaient conférée ne voulaient lui en laisser que l'ombre et le titre. Ni les amitiés qui unissaient Alexandre Ghika à quelques-uns des personnages les plus haut placés en Russie et les plus respectables, ni les conseils du commissaire russe Du Hamel, inspirés par un intérêt sincère et par une parfaite connaissance des hommes et des choses, ne purent l'amener à transiger avec ses droits et à préférer une autorité dont on ne lui laissait que les apparences, mais qui aurait pu lui fournir de riches compensations. Il ne voulut pas non plus prêter l'oreille à des suggestions qui venaient de personnes très autorisées, et qui l'avaient invité à ne pas sacrifier le soin de sa fortune particulière aux préoccupations du prince et du patriote. Alexandre Ghika tomba, mais en emportant les regrets de tous ses concitoyens et l'estime de ceux même qui l'avaient renversé. On comprend maintenant quelle signification a sa rentrée au pouvoir.

fiter des conjonctures qui s'offrirent à son habileté. Par un rare concours de circonstances, elle fut appelée tacitement, par toutes les puissances qui étaient engagées dans la grande lutte récemment terminée, à occuper les principautés. Elle avait là un beau rôle à jouer; il ne dépendait que d'elle de représenter la civilisation occidentale sur les bords du Bas-Danube, de faire oublier aux Roumains les premiers bienfaits des Russes, comme leurs récentes injustices; on sait si elle y a réussi.

Le traité de Paris, qui fait rayonner si loin la force morale de la France, résout d'une manière également favorable à toutes les puissances intéressées le problème épineux de la question des principautés. Le traité dégage le Danube de toutes ses entraves, ouvre au commerce de l'Allemagne, des provinces moldo-valaques et de la Roumélie la plus grande artère de l'Europe. Il consacre la suzeraineté de la Porte-Ottomane, qui est la sauvegarde la plus puissante de la nationalité roumaine, nationalité qui aurait déjà fait naufrage, comme celle de la Pologne, sans l'intérêt universel qui s'attache au maintien de l'empire ottoman. La Russie, débarrassée d'un protectorat dont ses agens avaient mal usé et qui avait compromis son rôle civilisateur en Orient, se présente désormais avec des forces morales qui peuvent lui faire reconquérir une influence dont il ne reste plus qu'à prévenir les abus. Enfin l'Autriche peut réparer le mal qu'elle s'est fait par l'occupation des principautés, en rivalisant avec la Russie de sollicitude pour les intérêts de ses provinces limitrophes. Quant à la France et à l'Angleterre, elles ont mérité le nom de bienfaitrices en appelant les Roumains à faire partie de la famille européenne, où leurs idées et leurs sentimens avaient depuis longtemps marqué leur place. Des réformes sages, modérées, mais indispensables, vont sans doute signaler l'intervention de la France et de l'Angleterre dans les affaires de l'Europe orientale, et tout semble concourir à une heureuse solution.

Toutefois, au seuil même de leur nouvelle destinée, une question grosse de difficultés surgit pour les principautés. Cette question ne saurait être résolue qu'à force de calme, de bonne foi et de raison. La Moldavie et la Valachie seront-elles réunies en un seul état, ou bien continueront-elles à former des provinces séparées sous deux princes différens? Tel est le problème qui s'offre aujourd'hui aux sérieuses méditations des hommes d'état, et qui touche au moins aussi directement aux intérêts des puissances voisines qu'à ceux des populations mêmes qu'il est question de réunir. Il faudrait une bien grande autorité pour résoudre d'avance un problème aussi ardu, et le congrès de Paris a sagement décidé que les populations seraient elles-mêmes appelées à se prononcer. C'est là sans doute une concession bien large, une faveur immense faite à ces populations, puis-

qu'elles obtiennent le droit de prononcer sur leur avenir, bien que des capitulations et des traités qui lient les principautés à la Porte-Ottomane il ne ressort pas qu'elles aient d'autres priviléges que leur autonomie intérieure, ni qu'il leur soit possible de décider de leur propre sort en dehors des intérêts généraux de l'empire, intérêts auxquels elles ont dû jusqu'ici et à plusieurs reprises leur conservation comme principautés autonomes, bien que vassales et faisant partie intégrante de la Turquie. Examinons cependant les diverses causes qui militent en faveur de la réunion des deux principautés ou contre cette réunion, en faveur de la création d'un état indépendant ou contre l'érection de cet état. Cet examen mettra peut-être le lecteur à même de prononcer un jugement.

La Russie, qui avait habilement tiré parti de la rancune de la Porte contre la France pour se faire céder en 1812 la moitié de la Moldavie, connue sous le nom de Bessarabie, fut la première qui mit en avant l'idée de l'union des principautés, non point comme une chose facile et promptement praticable, mais comme une éventualité souhaitable et naturelle entre deux nationalités de même race, de même religion, et parlant la même langue. Pour parvenir à ce but, les auteurs du double règlement organique avaient alors tous les moyens désirables. Les armées russes occupaient les principautés dès l'année 1828. Les boyards avaient accepté sans la moindre résistance le gouvernement des lieutenans de l'empereur de Russie, et le comte Paul Kisselef, joignant à la puissance de son souverain celle d'un esprit supérieur et l'attrait d'un caractère fait pour plaire et pour commander, pouvait opérer des réformes de nature à préparer l'union et la rendre inévitable au bout de quelques années. Ces réformes devaient tendre à faire disparaître tout ce qu'il y avait de tranché, de séparé, d'étranger, d'une principauté à l'autre. Ainsi d'abord les *rangs* auraient dû et pu être assimilés; ils ne le furent point, parce que le nombre des grands boyards étant bien plus nombreux en Moldavie qu'en Valachie, et beaucoup de ces grands boyards étant très pauvres, les Valaques craignirent avec raison de voir une invasion de *protipendades* (1), affamés d'emplois publics, se ruer sur le pays et leur disputer les places. Cette inégalité dans les rangs dure encore, mais ne paraît plus aujourd'hui un obstacle au cabinet russe. En second lieu, un même uniforme et un même drapeau pouvaient être donnés aux deux milices. L'union des douanes pouvait être établie et les douanes internes abolies. Cette union n'eut lieu qu'en 1846, sous les princes Stourdza et Bibesco. Enfin la condition

(1) Les grands boyards, du temps où la *boyarie* avait encore son prestige, étaient au nombre de cinq : c'étaient les cinq premiers ou προτοιπενδάδες, *protipendades;* depuis, le nombre a fort augmenté, mais un grand boyard a toujours le titre de *protipendade.*

des paysans devait être la même en Bessarabie, en Moldavie et en Valachie. Loin de tendre à ce but, le gouvernement russe maintint des différences tranchées, et le paysan moldave, mieux traité que le bessarabe, était et reste beaucoup moins heureux que le valaque. Les auteurs du règlement organique se contentèrent d'imaginer la combourgeoisie, c'est-à-dire la facilité pour les Moldaves et les Valaques de servir à volonté dans l'une ou l'autre principauté; mais cette disposition même demeura à peu près sans effet à cause de l'état des rangs dans les deux provinces.

L'idée de la réunion n'eut pas de plus grands développemens jusqu'en 1847, où l'ambition d'un hospodar d'une part et les vives aspirations de la jeunesse de l'autre firent entrer dans le monde des hypothèses le *grand-duché daco-roumain*. L'idée première de la réunion des principautés appartient donc aux passions ambitieuses ou patriotiques qui précédèrent et suivirent le mouvement de 1848. Cette idée était alors éminemment révolutionnaire, et, comme toutes les idées révolutionnaires, mêlant le chimérique au possible, le téméraire au généreux, ne s'arrêtait point aux frontières que des traités, malheureux sans doute et arrachés par l'injustice ou la fraude, mais consacrés par le temps, ont données aux principautés. Elle passait audacieusement les Carpathes et le Pruth, dépouillant deux grands empires de quelques-unes de leurs provinces. Toutefois l'idée révolutionnaire n'était point entièrement fausse. Son point de départ était vrai en soi, noble, humain, puisqu'il s'agissait de réunir sous un même sceptre sept ou huit millions d'hommes qui parlent la même langue et professent presque tous la même religion. Ce qui rendait l'édification d'une nationalité roumaine homogène et compacte impossible par l'idée révolutionnaire, c'était la situation géographique de cette race et des principautés, enclavées entre trois empires composés de races diverses et de provinces réunies sous un même sceptre, après avoir été indépendantes.

Parmi ces provinces, l'Autriche compte la Bukovine, qui a fait partie de la Moldavie, la Transylvanie et la Hongrie, où habitent plus de deux millions de Valaques. Or c'est parmi ces populations de la Transylvanie que l'Autriche a trouvé une fidélité et un appui qui l'ont sauvée au jour du danger. Aurait-elle donc pu consentir, sans la plus grande nécessité, à permettre la création d'un état qui aurait amené l'absorption de la Transylvanie et de la Bukovine, ou qui seulement aurait pu altérer l'esprit des populations de ces deux provinces? La question de la réunion des principautés par l'idée révolutionnaire rencontrait ainsi d'insurmontables difficultés.

Le premier intérêt de l'Autriche dans les principautés est l'ordre. Profondément hostile à toute manifestation révolutionnaire mena-

çante ou dangereuse pour sa propre sécurité, elle ne peut désirer pour la Moldo-Valachie que le développement d'une prospérité normale et dans les termes des traités. Elle n'ambitionne point la possession de ces provinces, que des combinaisons diplomatiques d'ancienne date voulaient lui livrer moyennant des compensations qu'elle jugeait inacceptables. Elle s'opposa vivement, après la paix de Tilsitt, à ce qu'elles fussent données à la Russie, et refusa à cette puissance de les partager avec elle, lorsqu'en 1828 la Valachie lui fut offerte jusqu'au Bouzéo, si elle voulait s'allier avec les Russes contre la Turquie. Est-ce à dire cependant que l'Autriche puisse s'opposer à l'union des deux principautés, faite non plus au nom des idées révolutionnaires, mais dans l'intérêt des principes conservateurs, avec l'assentiment de la Porte-Ottomane et de ses alliés? Les divans doivent être convoqués, et la Valachie et la Moldavie vont pouvoir faire connaître leurs vœux par des organes légaux, ce qui n'a pas encore eu lieu. Des divans composés de fonctionnaires, des jeunes gens sans mission de leurs concitoyens, des émigrés absens du sol natal depuis plus de huit ans, peuvent avoir pressenti les sentimens des Roumains, mais ne peuvent pas avoir le caractère qui crée une représentation sincère du pays. Voyons ce que diront les boyars ou plutôt les propriétaires, les évêques, les prieurs, le clergé, les *mochnénis,* les *rezèches,* les commerçans réunis, les paysans; voyons enfin ce que dira la nationalité moldo-valaque réunie dans ses comices. Si elles veulent fonder quelque chose de stable et d'acceptable pour les voisins des principautés, que les assemblées renoncent à l'idée de créer une puissance en état de résister par les armes aux colosses qui environnent le pays roumain. Qu'elles cherchent la force de ce pays dans sa faiblesse relative, dans l'intérêt qu'il inspire, dans son union avec la Turquie. Un écrivain qui fait autorité pour la Grèce (1) conseillait aux Grecs, en 1824, de détruire la piraterie chez eux, et de maintenir par des lois fortes la tranquillité sur les mers, afin de se concilier les puissances maritimes, sans lesquelles ils n'avaient point d'avenir... Ἡμιν γὰρ θαλάσσια ἔργα μεμήλει, « avant tout maintenez la paix sur la mer, » leur disait-il. Pour nous, qui dès 1849 appelions l'attention de l'Europe, alors distraite, sur des peuples dignes du plus vif intérêt, sur une terre d'une fertilité prodigieuse, sur une race qui parle la langue des légions romaines, pour nous qui donnions à cette époque le nom de Belgique du Danube à la Moldo-Valachie, nous dirons aux assemblées moldo-valaques : « Surtout, gardez-vous de donner des inquiétudes sur vos frontières! »

EUGÈNE POUJADE.

(1) Le colonel Leake.

DE

L'ALIMENTATION PUBLIQUE

LA VITICULTURE ET LA MALADIE DE LA VIGNE.

La maladie singulière qui, depuis 1846, sévit sur les vignobles des diverses contrées du globe, sera certainement comptée comme une des crises les plus graves qu'ait traversées l'agriculture au XIXe siècle. De 1846 à 1855, cette maladie se développe avec une intensité redoutable; elle prend les proportions d'un véritable désastre, excite les vives préoccupations des viticulteurs français, et amène la ruine de quelques-uns. En 1855, le mal semble s'arrêter, et un moment on le croit disparu. En 1856 cependant, la fatale invasion est de nouveau signalée sur plusieurs points de la France. L'*oïdium* reparaît, dès le 20 avril, dans toute l'étendue des départemens de l'Hérault et de l'Aude. On constate sa présence, quelques jours après, dans les Bouches-du-Rhône. La maladie toutefois n'atteint qu'un petit nombre de cépages, et l'Orléanais, l'Anjou, la Côte-d'Or, les Charentes, la Champagne, épargnés sous ce rapport, auront moins à souffrir des atteintes du redoutable parasite que des fâcheux effets des gelées et de la coulure.

Existe-t-il un moyen de combattre efficacement les progrès de la maladie du raisin? Et si ce moyen existe, quels résultats peut-on en attendre? Telle est la question qui se reproduit aujourd'hui avec une opportunité nouvelle, et que nous voulons examiner ici; mais, pour en bien poser les termes, peut-être convient-il de remonter à l'origine de la maladie même. Il faut montrer dans quelle mesure son ac-

tion s'est étendue depuis dix ans; il faut exposer en même temps les théories qu'elle a provoquées, les idées divergentes qu'ont émises sur la nature du fléau les savans et les agriculteurs. On comprendra mieux sur quelles bases solides s'appuient l'opinion qui a prévalu et le traitement qu'il s'agit d'appliquer.

I.

C'est sans contredit une circonstance bizarre que l'affection particulière à la vigne nous soit venue de l'Angleterre, pays dépourvu de vignobles, et où la production du raisin résulte en quelque sorte d'une culture forcée, à l'aide d'un climat artificiellement obtenu dans des serres chaudes; mais c'est précisément aux conditions peu naturelles de la *culture forcée* dans les serres que l'on doit attribuer l'une des principales influences favorables au développement extraordinaire du végétal parasite qui a si brusquement envahi nos vignobles. Dans les serres en effet se trouvent réunies les conditions de température douce et d'humidité constante qui conviennent à la végétation d'une foule de mucédinées, de champignons, et particulièrement à la fructification du parasite de la vigne.

Observé pour la première fois dans les serres de Margate, sous l'aspect de légers filamens blanchâtres, par M. Tucker, jardinier, qui reconnut son action pernicieuse sur les raisins, et par le révérend Berkeley, savant botaniste, qui détermina sa véritable nature, l'*oïdium tuckeri* (ainsi qualifié du nom même de M. Tucker) n'a pas sans doute été créé de nos jours, et n'est pas né spontanément : il devait exister depuis les temps anciens. On trouve dans Pline une description de ses formes, de ses effets, et des conditions météorologiques qui excitent son développement. Elle peut du moins s'appliquer au végétal microscopique qui s'est montré plus désastreux et a pu être mieux étudié de nos jours (1). Si, comme le dit Pline, « le mal se produisant par une température humide et douce, le fruit se trouve attaqué et comme absorbé sous l'étreinte de filamens comparables à des toiles d'araignée, » il faut convenir que l'invasion d'aujourd'hui, par les apparences et les résultats, ressemblerait fort à la maladie d'autrefois. Sans remonter si haut, l'existence dans plusieurs pays de cryptogames analogues à l'*oïdium tuckeri* paraît aujourd'hui un fait acquis. M. le docteur Montagne, l'un de nos plus savans mycologues, a remarqué dans deux *erysiphes* (2) décrits par

(1) « Nascitur hoc malum tempore humido et lento... Est etiamnum peculiare olivis et vitibus (araneum vocant), cum veluti tela involvunt fructum et absumunt. » Pline, *Hist. nat.*, lib. XVII, cap. 14, p. 393, édit. Dalcamp, 1606.

(2) Genre de champignons.

M. L. D. Schweinitz, botaniste qui a longtemps séjourné en Amérique, une grande analogie avec l'*oïdium tuckeri*. Or on sait que cette dernière cryptogame est considérée comme un érysiphe par M. Tulasne, membre de l'Académie des Sciences (1).

Quoi qu'il en puisse être de l'origine du mal de la vigne, aucune tradition ne nous est parvenue qui nous autorise à croire que dans les temps antérieurs à notre siècle, aussi loin qu'il soit possible de se placer, ce mal singulier ait jamais acquis les proportions d'un véritable fléau qu'il a si rapidement prises de nos jours. « On ne sait rien de positif, lisons-nous dans un rapport adressé en 1852 au ministre de l'agriculture (2), sur l'époque précise à laquelle les vents jetèrent les spores du fatal oïdium sur le continent; mais, circonstance notable, on le vit en 1847 d'abord dans les *cultures forcées* des environs de Paris, d'où il passa bientôt sur les treilles, comme il avait fait en Angleterre. » En Angleterre cependant, le mal ne pouvait s'étendre, l'aliment lui devait manquer presque aussitôt. Il en fut tout autrement chez nous, et, peu de temps après, sur tout le continent; on le vit surgir à la fois en 1848 à Versailles, à Suresnes dans les serres du baron de Rothschild, en Belgique dans les serres chaudes et sur les treilles; il commençait dès lors à se répandre sur les vignes de pleine terre. En 1849, il affectait encore une préférence marquée pour les cultures des vignes en serres chaudes du nord de la France, mas il s'étendait par degrés sur les treilles et les vignes des champs.

Dans cette même année 1849, la Société centrale d'Agriculture de Paris était pour la première fois saisie, par une communication du docteur Montagne, de l'étude de cette importante question, qu'elle a depuis poursuivie sans relâche, et qui s'est élucidée dans son sein, grâce aux travaux de ses membres et correspondans, en particulier de MM. Montagne, Bouchardat, le révérend Berkeley, Pépin de Mortemart, Marès et le comte Odart. A cette époque, la Société centrale apprenait de M. Bonnet l'invasion de la maladie dans le département du Doubs, et constatait la présence de l'oïdium sur les ceps envoyés par ce correspondant. A peine pouvait-on alors observer les premières traces de son apparition dans le midi de la France. J'avais l'occasion de faire connaître à la Société d'Agricul-

(1) L'érysiphe que M. Schweinitz nomme *necator* envahit les raisins de quelques variétés de la vigne labrusque : *ubi omnino evoluta hæc species destruit uvas*. Le même auteur appelle *erysiphe mors uvæ* une espèce qui attaque exclusivement et détruit quelquefois pendant plusieurs années consécutives les fruits du groseillier à maquereau (*ribes grossularia*).

(2) Par M. Louis Leclerc, que ce ministre avait chargé d'une mission spéciale d'enquête relative à la maladie de la vigne.

ture plusieurs moyens de combattre la maladie, notamment l'agent le plus efficace de tous, la fleur de soufre, employée avec succès d'abord par M. Kyle aux lieux mêmes où la redoutable affection des vignes semblait avoir pris naissance, et administrée plus facilement en France à l'aide d'un simple et ingénieux ustensile proposé par M. Gontier, horticulteur à Montrouge près Paris.

Ce fut seulement en 1851 que la maladie de la vigne prit tout à coup une immense extension et exerça de grands ravages. En même temps qu'elle se répandait en France, elle se manifestait à peu près simultanément en Algérie, en Espagne, en Italie, en Syrie, dans l'Asie-Mineure, pénétrait en Hongrie et en Allemagne. Elle se montrait particulièrement intense sur la vaste étendue des côtes méditerranéennes, et surtout dans certaines parties basses et humides voisines de la mer. Aux environs de Via-Reggio par exemple, les vignes étaient dans un état déplorable. Il semblerait que, parties d'un seul foyer unique formé dans la Grande-Bretagne, les semences (spores ou sporules) d'une ténuité extrême, flottant dans l'atmosphère en nombre indéfinissable avec cette foule de corpuscules légers visibles dans un rayon de soleil, se fussent graduellement répandues, reproduites et multipliées partout où la température et l'humidité à un certain terme amenaient la fructification du champignon parasite. Telle est effectivement l'idée la plus nette que l'on puisse se faire des progrès de l'oïdium, et nous verrons plus loin qu'en arrêtant à point cette effrayante multiplication du petit végétal semé par les vents, on est parvenu à rendre la vigueur et la santé aux vignes envahies.

Sublata causa, tollitur effectus.

Bien que l'année 1851 eût été chaude et sèche, favorable généralement à la végétation de la vigne et à la maturation du fruit, la récolte ne fut abondante que dans les localités où l'oïdium ne s'était pas encore propagé. En Toscane, où, suivant le rapport de M. de Mortemart, le champignon apparaissait sous forme de poussière et de filamens blanchâtres, les deux tiers de la récolte étaient perdus, et dans plusieurs vignobles du Pisan, les raisins étaient même presque entièrement détruits.

En 1852, le mal continua sa marche progressive, et les conséquences économiques de cette perturbation dans la viticulture commencèrent à se montrer dans toute leur gravité. Les vignerons ruinés durent abandonner des terrains devenus improductifs et chercher dans les villes un travail qui pût les nourrir. M. l'archevêque de Montpellier ordonna des prières publiques dans toutes les églises de son diocèse. De toutes parts, en France, en Allemagne, en Italie, des

commissions s'organisèrent pour étudier le mal et chercher les moyens de l'entraver dans sa marche, d'en arrêter les progrès : l'administration de l'agriculture en France ordonna une enquête sur l'état des vignobles, les causes de leur altération et les mesures à prendre; mais, malgré l'abondance des faits recueillis dans cette enquête, il fallut, en présence de renseignemens vagues et contradictoires, s'abstenir de conclure tant sur la cause du mal que sur les moyens d'y remédier.

Chaque année cependant amenait de nouveaux et de plus grands désastres. En 1853, des côtes méridionales le parasite se porta vers l'intérieur; il envahit les vignobles de la Provence, de la côte du Rhône, du Roussillon, du Languedoc et du Bordelais. Il atteignit, mais comparativement il ménagea les grands crus de la Bourgogne et les cépages de la Champagne. Ce fut à cette époque que la population de Frontignan, ruinée depuis l'année précédente et n'ayant plus de ressources dès que la culture des vignobles lui manquait, se vit contrainte de s'expatrier. Bientôt l'énergie plus violente du mal sur les lieux où il s'était concentré mit, en 1854, dans une situation non moins désastreuse les populations de plusieurs autres contrées du midi, obligées de fuir à leur tour les vignobles ravagés : tous les cépages étaient atteints, les vignobles renommés de Frontignan et de Lunel voyaient s'anéantir les neuf dixièmes de leurs produits; des vignes frappées coup sur coup depuis plusieurs années semblaient être devenues stériles, elles furent arrachées.

De l'excès du mal toutefois le bien devait surgir. Par suite de la dissémination irrégulière des germes de la maladie, tandis que les uns ne récoltaient rien, d'autres propriétaires obtenaient le quart ou la moitié des produits ordinaires, et la hausse considérable du cours des vins leur offrait une large compensation sur le déficit des récoltes. En présence des bénéfices ainsi réalisés, on reprit courage, les vignes arrachées étaient la plupart trop vieilles pour supporter les attaques réitérées de l'oïdium; elles furent remplacées par de nouveaux plants, et ce renouvellement des cépages, effectué avec de meilleures espèces ou variétés, en vue d'obtenir plutôt des vins de table que des vins à distiller, et d'éviter la concurrence des alcools de betteraves, aura dans l'avenir une influence doublement favorable : il produira des vins meilleurs, ayant une valeur plus grande, et de nature à faciliter les échanges internationaux que la législation prépare dans plusieurs pays, notamment entre la France et l'Angleterre.

Les faits qui viennent d'être exposés (1) suffisent à nous éclairer

(1) D'après les derniers renseignemens recueillis sur la marche de la maladie en

sur les circonstances au milieu desquelles l'affection spéciale de la vigne se développe avec une intensité particulière. Née et propagée d'abord dans les cultures forcées des serres chaudes, où la chaleur et l'humidité dominent, nous la voyons se répandre de proche en proche, sévissant surtout dans les lieux humides et chauds voisins des bords de la mer, exerçant les plus cruels ravages dans nos départemens méridionaux et tout autour du bassin de la Méditerranée, épargnant nos grands crus de la Bourgogne et de la Champagne, se montrant peu tenace dans le centre et le nord de la France, anéantie chaque année dans les serres de primeurs comme sur les treilles renommées de Fontainebleau et de Thomery, grâce aux soins ingénieux et persévérans de nos horticulteurs. Et, chose bien remarquable, ce fut précisément des serres à culture forcée, d'où le mal était sorti, que vinrent également les moyens de le combattre. Au début de la maladie, des agriculteurs habiles et consciencieux avaient cru devoir cependant proposer comme une mesure de haute utilité publique la suppression des serres à raisins de primeur, espérant ainsi détruire dans son berceau la cryptogame parasite! Personne ne songe plus aujourd'hui à l'emploi de ce remède héroïque, car chacun sait que les serres chaudes sont tous les ans préservées ou débarrassées des atteintes de l'oïdium par l'application intelligente de moyens variés, dont il nous reste à parler après avoir bien établi le caractère de la maladie qu'il s'agit de combattre.

II.

Des opinions très divergentes se sont manifestées sur les causes et la nature du mal de la vigne et sur les moyens d'y remédier (1).

1856, on peut croire que la végétation de la vigne n'aura point trop à souffrir cette année des ravages de l'oïdium. Des nouvelles favorables viennent de la Champagne et de la Bourgogne, de Beaugency, d'Antibes et de Lyon. L'Hérault seul a gravement souffert, bien que sur beaucoup de points les dernières chaleurs aient arrêté les progrès du mal. Toutes les correspondances annoncent que, grâce au soufrage, la récolte des raisins de Corinthe sera bonne cette année. En Toscane, la situation est moins satisfaisante, mais on peut croire qu'à l'avenir le fléau sera combattu énergiquement, car il a été l'objet des recherches d'une commission spéciale de la société des géorgophiles de Florence, qui vient de publier un traité complet sur la matière. En somme, à part quelques cantons du midi de la France, la récolte dépassera de beaucoup les produits obtenus en 1855. Dans les environs de Paris, tout annonce une belle récolte en raisins de table et vendanges à fouler.

(1) On pourrait faire une assez longue liste des publications qu'a provoquées la maladie de la vigne de 1846. Ce serait là un curieux document bibliographique. Avant cette époque, les écrivains qui se sont occupés des maladies du raisin forment déjà un groupe assez nombreux, parmi lesquels, outre Pline déjà cité, nous remarquons divers savans italiens, Bernardo Ramazzini, auteur des *Constitutiones epidemicæ mutinenses*, ouvrage

Les paysans, frappés de stupeur en présence d'un fléau contre lequel aucune tradition ne les avait prémunis, s'imaginèrent que les grandes innovations dues aux progrès de la science depuis quelques années en étaient la cause, qu'elles avaient altéré les qualités de l'air atmosphérique ou répandu sur les plantes une influence pernicieuse; suivant les localités, ils attribuèrent les uns au gaz d'éclairage, les autres aux chemins de fer, la désastreuse affection de la vigne, comme celle qui frappait les pommes de terre un ou deux ans plus tôt.

Quelques savans et un grand nombre d'observateurs superficiels ne se montrèrent pas beaucoup plus sages lorsqu'ils admirent, comme cause de l'affection spéciale, soit l'action de différens insectes que chacun avait pu remarquer sur une vigne malade, soit l'effet d'une dégénérescence spontanée des cépages dans tous les lieux où l'altération se manifestait; ils auraient dû voir que leur moyen de démonstration se bornait à cette vaine sentence : *Post hoc, propter hoc;* car ces faits particuliers, observés en divers lieux au moment où l'invasion de la maladie fixait l'attention générale, n'étaient pas partout les mêmes; il aurait donc suffi de les rapprocher les uns des autres pour établir que chacune des causes prétendues n'était qu'une simple coïncidence avec le phénomène en question.

Quant à la dégénérescence de la vigne, cette théorie compte encore des partisans, et vaut la peine qu'on la réfute par d'irrésistibles argumens. Les preuves surabondent heureusement sur ce point.

C'était encore par induction que l'on avait cru trouver la cause du mal dans un affaiblissement spontané de la vigne, devenue ainsi, disait-on, facilement attaquable par les végétations cryptogamiques, qui s'attachent aux plantes maladives; mais évidemment une altération aussi profonde, manifestant la dégénérescence subite et générale des cépages dans toutes les parties du monde, sous les conditions les plus diverses et même les plus récentes de sol, de climat, de culture, présageait dans un prochain avenir la disparition de la surface du globe des principales espèces ou variétés de la vigne. Comment en effet supposer qu'une plante vraiment dégénérée pût jamais reprendre sa vigueur primitive? Aussi les partisans de cette nouvelle théorie ne voyaient-ils de salut que dans l'introduction de nouvelles espèces. On avait observé que certains plants résistaient mieux que tous les autres aux atteintes de la maladie : les vignes nommées *isabella* et *catawba*, originaires d'Amérique, sont dans ce

plein de détails intéressans sur diverses affections des plantes cultivées, Targioni, Fozzetti, Francesco Gera, etc. A partir des observations faites à Margate, les ouvrages sur la vigne se sont multipliés au point de former une véritable bibliothèque. Parmi les auteurs qui ont le plus utilement contribué à la grossir, nous citerons MM. Bouchardat, Guerin-Méneville, Mortemart, Ridolfi, Marès, etc.

cas (1); mais leurs fruits parfumés n'offrent pas la saveur délicate de nos excellens raisins de treille : ils ne produisent qu'un vin peu estimé de nos gourmets, et qui ne saurait, en tout cas, nous rendre la variété de saveur et le bouquet délicieux des vins de France. Fort heureusement les faits les plus concluans sont venus dissiper les fâcheux pronostics déduits de l'hypothèse mal fondée de l'altération spontanée des cépages.

Et d'abord, la base même de cette hypothèse gratuite manquait, car l'oïdium ou l'érysiphe de la vigne n'est pas au nombre des champignons qui se développent de préférence sur les plantes maladives ou dans un état d'altération plus ou moins avancé. Aussi la plupart de nos sociétés d'agriculture et d'horticulture demeurèrent-elles convaincues, par une foule d'observations précises recueillies sur toute l'étendue de notre territoire et chez plusieurs nations voisines, que le mal dû à des agens extérieurs venait de l'un de ces parasites vrais qui s'attaquent aux plantes vivantes et vigoureuses; on resta persuadé qu'avec la cessation ou l'amoindrissement de la cause arriverait la diminution et plus tard la disparition des désastreux effets. En expliquant ainsi les faits observés, on pouvait même, jusqu'à un certain point, prévoir les résultats favorables de certains phénomènes atmosphériques de nature à diminuer les chances de dissémination des sporules ou semences de l'oïdium. Aussi comprendra-t-on que j'aie pu, sans trop m'aventurer, émettre cette pensée, que, sous l'influence de froids plus intenses et plus persévérans que de 1846 à 1855, et surtout de neiges plus abondantes, plus prolongées, effectuant ainsi une sorte de clarification de l'atmosphère, le nombre des propagules de la cryptogame parasite serait considérablement amoindri, qu'en même temps, son activité végétative étant ralentie, les vignes auraient moins à en souffrir (2). Ces espérances se sont en partie réalisées, et les rigueurs du dernier hiver, entravant sans doute les progrès de l'oïdium, n'auront pas été sans influence sur l'état amélioré des vignobles.

Cette amélioration tant désirée aura du moins offert une occasion de reconnaître que les vignes n'étaient et ne sont en proie à aucune dégénérescence. On a pu constater effectivement en divers endroits

(1) Ce sont, avec le *white fox rose*, l'*york madiera* et le *vitis muncy red pale*, à peu près les seuls plants parmi les cépages étrangers et français qui aient présenté une grande résistance à la maladie dans toute la collection des vignes du Luxembourg, la plus nombreuse qui existe. Cette collection comprend au-delà de 4,100 ceps venus de tous les pays viticoles. Les observations attentives faites par M. Bouchardat sont consignées dans de nombreux tableaux contenant 2,050 numéros d'ordre.

(2) Par une sorte de compensation fâcheuse, ces neiges amoncelées sur d'immenses étendues de pays en France et au dehors sont devenues la cause principale des effroyables inondations dont plusieurs de nos départemens du midi et de l'ouest ont si cruellement souffert.

cette année que des ceps de vigne rudement frappés les années précédentes sont exempts aujourd'hui des attaques de l'oïdium, et montrent une puissance de végétation aussi énergique qu'à toute autre époque. En présence de pareils faits, la théorie de la dégénérescence ne peut plus se soutenir, car on ne saurait admettre que des plantes réellement dégénérées et graduellement affaiblies pussent reprendre leur vigueur primitive. Le mot par lequel on prétendait définir leur état n'aurait plus de sens, puisqu'un état passager est contraire à l'idée d'un mal profond et persévérant qu'impliquerait la dégénérescence (1).

A côté des faits généraux que nous venons d'exposer, d'autres faits non moins significatifs prouvent que la maladie de la vigne s'explique par une cause purement externe. On a vu, par exemple, dans diverses cultures horticoles les sarmens du même pied de vigne étendus sur les deux faces d'un mur, les uns fortement atteints sur les fruits et les feuilles qu'ils portaient, tandis que les autres, développés dans une direction différente, avaient parcouru toutes les phases d'une végétation luxuriante et donné une abondante fructification. Partout aussi on a pu remarquer, durant le cours des huit dernières années, des pieds de vignes alternativement atteints : une année ménagés, l'année suivante ils offraient successivement l'aspect d'une végétation souffrante, improductive, et ensuite les caractères opposés d'une végétation normale. Si enfin, en voyant des attaques réitérées tous les ans affaiblir et même faire périr quelques vignes, si, dis-je, on a cru pouvoir en conclure l'existence d'une affection primitive, interne, qui expliquait un pareil dépérissement, c'est que l'on ne tenait pas compte des résultats semblables que ne pouvait manquer de produire toute cause externe de nature à priver une plante phanérogame quelconque des fonctions de ses organes foliacés.

La théorie malencontreuse de la dégénérescence des vignobles avait eu pour conséquence d'encourager un grand nombre de paysans dans leur apathie naturelle et de les détourner de toute lutte contre les progrès d'un mal réputé invincible. Les incontestables succès des viticulteurs mieux inspirés et la disparition du fléau sur de grandes étendues, en démontrant que la cause du mal était externe, ont ramené la confiance dans les moyens dont l'homme peut disposer pour protéger ses cultures.

Nous indiquerons les principaux procédés qui se sont montrés

(1) Un très bon juge en cette matière, M. le comte Odart, est venu cette année même déclarer devant la Société centrale d'Agriculture que jamais il n'avait cru à ce dépérissement des vignobles, et qu'à voir dans ses domaines et chez les autres propriétaires de son canton la richesse luxuriante de la végétation, personne ne croyait à une altération définitive des cépages.

efficaces et plus ou moins économiques; mais d'abord nous exposerons les idées reçues aujourd'hui sur la nature, le développement et les effets de la végétation parasite qui attaque la vigne, idées qui peuvent s'appliquer à des maladies analogues dont l'action s'exerce sur les pêchers, les houblons et les rosiers.

L'observation directe avait, dès l'origine, signalé la cause de l'affection spéciale de la vigne; c'était effectivement la végétation parasite développée dans les serres de Margate, et dont voici les caractères extérieurs et les propriétés. L'*oïdium tuckeri*, ou l'érysiphe de la vigne, attentivement observé et décrit par le révérend Berkeley, M. le docteur Montagne, MM. Tulasne, Hugo-Mohl, le professeur Amici, Léveillé, Martins, Marès, et que j'ai pu étudier moi-même, est une des nombreuses plantes cryptogames dont le mode de fécondation est caché, comme leur nom l'indique, et dont les conditions de vitalité sont toutes différentes de celles qui conviennent aux végétaux phanérogames. Ces cryptogames utilisent, à la manière des animaux ou des radicelles et des fleurs des autres plantes, l'air qu'elles respirent, unissant l'oxygène atmosphérique à une partie du carbone qui se trouve dans leur nourriture, et dégageant ou exhalant le gaz acide carbonique produit par cette sorte de combustion lente, tandis que les feuilles et les autres parties vertes des plantes phanérogames, absorbant le gaz acide carbonique, fixent le carbone qui s'ajoute à leur substance et exhalent l'oxygène. C'est ainsi que s'entretiennent des forces qui se balancent dans les grandes harmonies de la nature, et que se maintient, avec beaucoup d'autres causes, la composition uniforme de l'atmosphère.

Le parasite de la vigne est un très petit champignon de la famille des mucédinées, à peine perceptible dans son ensemble, et même dans la réunion de plusieurs individus, sous l'apparence d'une légère efflorescence blanchâtre. Les séminules microscopiques sont, isolément, invisibles à l'œil nu. En observant sous le microscope la structure de l'oïdium, on reconnaît qu'il se compose de ce qu'on nomme un *mycelium* représentant les racines des autres plantes. Ce *mycelium* est formé de filamens très déliés, blanchâtres, qui rampent à la superficie du raisin, des feuilles et des sarmens, et y puisent la nourriture de la cryptogame dont ils font partie. Ces filamens translucides n'ont pas plus de 2 à 5 millièmes de millimètre de diamètre, un peu élargis aux points où ils forment des bifurcations. Ils portent à leur face inférieure des renflemens qui constituent des crampons ou suçoirs. De ces filamens partent des tigelles également blanchâtres et cylindriques, disposées perpendiculairement à la surface envahie par le mycelium. Les tigelles, longues de 6 à 15 millimètres, s'élargissent un peu vers le bout supérieur, où se forment graduellement les spores ou corpuscules reproducteurs

ovoïdes dont le petit diamètre varie entre 5 et 15 millièmes de millimètre. Ce sont ces spores, imperceptibles directement, qui, organisées entre des cloisons, à la suite les unes des autres, se détachent, sont emportées au gré des vents, et vont en nombre immense reproduire en quelques jours la cryptogame partout où l'humidité et une température douce favorisent la germination.

Lorsque, tombées sur les fruits ou les feuilles de la vigne, elles y puisent une nourriture favorable à leur développement, les spores poussent et fructifient bientôt, multipliant en quantités prodigieuses la plante parasite. Et cependant ce n'est pas le seul mode de reproduction de l'oïdium. Il se forme sur les filamens fertiles une fructification particulière, découverte par M. Amici, contenant des centaines de spores ovoïdes extrêmement petites. Ce fruit, que l'auteur nomme *sporange*, a été observé depuis en Lombardie par le baron Casati, à Londres, sur des raisins de Corinthe, par le révérend Berkeley, et près de Paris par M. Tulasne (1).

Quant à l'action destructive de l'oïdium sur les organismes de la vigne, il n'est guère possible de s'y méprendre, puisque cette cryptogame, sur tous les points où elle se fixe, sarmens, feuilles, fruits, attaque l'épiderme et frappe de mort cette couche périphérique protectrice de toute la plante, dont elle ne peut plus suivre les développemens, mettant ainsi les tissus sous-jacens en contact avec l'air, qui excite la formation des fermens et d'autres agens de l'altération des sucs végétaux.

Les phases successives du phénomène sont très faciles à suivre sur les grains de raisin en voie de développement, que la cryptogame parasite envahit de préférence. On voit d'abord sur les grains de légères taches formées d'une sorte d'efflorescence blanchâtre qui augmente, se feutre, et recouvre une partie plus ou moins étendue, quelquefois la totalité de la superficie. Quoi qu'il en soit, sous les portions envahies, la pellicule épidermique cesse de se développer. Elle ne peut donc continuer à suivre, comme dans l'état normal, l'accroissement de volume du jeune fruit. Devenue fragile d'ailleurs, elle se fend suivant une direction rectiligne ou anguleuse; les tissus intérieurs qui se développent encore gonflent les grains et entr'ouvrent la fente au point que souvent on voit apparaître les pépins du

(1) Plusieurs botanistes, depuis la découverte de M. Amici, considèrent l'oïdium tuckeri comme un érysiphe. M. Tulasne partage cette opinion et considère quelques autres oïdiums érysiphoïdes et leuconiums comme des états simples ou des modes différens de fructification du genre érysiphe, qui offrirait jusqu'à trois fructifications distinctes. M. Martins, de Montpellier, a même conclu à une identité complète entre l'*oïdium tuckeri* et l'*érysiphe pisi*. Jusqu'ici, la dénomination d'oïdium, si généralement connue, prévaut encore; l'*oïdium* est considéré comme une espèce distincte par M. Montagne, jusqu'à ce que l'on ait prouvé que son développement n'a pas lieu exclusivement sur la vigne.

raisin déchiré. Bientôt le contact de l'air sur ces tissus et les sucs extravasés, les altérations qui en sont les conséquences inévitables, frappent d'inertie la végétation en cet endroit : le fruit atrophié brunit, se dessèche et tombe. Des altérations locales analogues se manifestent sur les feuilles : leur limbe flexible se recourbe en divers sens, la coloration devient jaunâtre, brune, et tout développement s'arrête. Les sarmens eux-mêmes, sur les points envahis, vers les extrémités supérieures, qui sont les plus jeunes, présentent d'abord des taches blanchâtres efflorescentes, qui, par degrés, jaunissent, deviennent brunes et rugueuses. L'épiderme atrophié cessant de s'accroître, le rameau envahi est arrêté dans son développement, surtout si les taches sont rapprochées les unes des autres. Des bourgeons nouveaux partent alors de l'aisselle des feuilles, donnant une autre direction à la sève, mais affectant des caractères maladifs dus évidemment au trouble introduit dans la végétation. Les vignes envahies par l'oïdium exhalent une odeur prononcée de champignon ou de moisissure, due à la présence de la mucédinée parasite. La couleur jaunâtre et sombre du feuillage annonce les fâcheux effets produits plus particulièrement sur les parties jeunes de la plante, qui sont douées de la plus forte énergie vitale, car les rudes écorces des portions inférieures des tiges ne laissent guère de prise et n'offrent pas un aliment facile à la cryptogame parasite.

III.

En réunissant tous les faits bien observés jusqu'à ce jour dans les différentes localités et les conditions diverses de la petite comme de la grande culture, le doute ne nous semble plus permis relativement à la nature du mal qui pèse sur les vignobles. En est-il de même des moyens de le combattre? Telle est la question que je vais essayer de résoudre.

Et d'abord je dois dire que toutes les modifications dans les procédés de culture essayés en vue de prévenir le développement de l'affection spéciale n'ont amené aucun résultat utile, et que sur ce point on doit s'en tenir aux procédés ordinaires, taille, ébourgeonnement, fumure, qui favorisent le mieux la végétation et la fructification des vignes. Parmi les méthodes proposées qui ont eu du succès, les unes sont purement expérimentales, les autres sont applicables économiquement, soit dans les serres, soit sur les treilles, soit enfin dans les grands vignobles; toutes concourent à prouver que la cause est externe, et que si elle est enlevée à temps, l'effet maladif cesse.

Au nombre des méthodes expérimentales, on doit compter celle qui consiste à enlever l'efflorescence légère par un simple brossage

ou par le frottement d'un tissu fin. Cette opération toute mécanique, répétée plusieurs fois lorsque de nouveaux germes de la cryptogame apparaissent, suffit pour prévenir l'altération de l'épiderme, des feuilles, des tiges et de la pellicule du raisin; elle exigerait évidemment une main-d'œuvre trop considérable pour donner des résultats économiques, bien que plusieurs personnes en aient à différentes époques proposé l'application en grand (1). En tout cas, l'efficacité constante de ces moyens purement mécaniques, lorsqu'ils sont très soigneusement employés, a démontré une fois de plus que la cause du mal est externe, et que les ceps de vigne, débarrassés assez tôt des étreintes de la végétation pernicieuse, ne donnent plus aucun signe d'une dégénérescence quelconque.

Les procédés économiques les plus efficaces et les plus répandus se fondent sur l'emploi du soufre, qui paraît attaquer directement l'oïdium dès qu'il le touche. M. Vergnettes-Lamotte, savant viticulteur, a communiqué ce fait intéressant à la Société centrale d'Agriculture en août 1853 (2). L'origine de l'application du soufre très divisé ou à l'état de fleur de soufre remonte à l'année 1846 : un jardinier anglais de Leyton, M. Kyle, en eut la première pensée, et en fit avec quelque succès la première expérience dans les serres; mais l'emploi du soufre n'eut une véritable importance qu'à dater du jour où un horticulteur de Montrouge, M. Gontier, fit connaître un ustensile simple et peu coûteux, à l'aide duquel on parvient, sans beaucoup de main-d'œuvre, à saupoudrer de fleur de soufre une grande surface. Une modification curieuse fut bientôt apportée chez nous à cette méthode par M. Bergmann, jardinier en chef chez le baron de Rothschild, à Ferrières : il parvint à détruire l'oïdium, qui avait envahi les vignes d'une serre chaude, tout simplement en saupoudrant avec la fleur de soufre les tubes dans lesquels circule l'eau chaude destinée à élever la température de la serre. Un grand nombre d'hor-

(1) M. Paillet, l'un de nos plus habiles horticulteurs, est parvenu à enlever l'oïdium en effectuant par le jet d'une pompe un lavage avec frottement énergique des grappes, feuilles et sarmens récemment envahis. Plusieurs *primeuristes* parviennent à éliminer de leurs treilles la végétation parasite en enlevant à la main et séparant de chaque grappe les grains de raisin les plus petits ou les moins avancés sur lesquels la cryptogame se fixe et se développe de préférence.

(2) M. Marès, secrétaire de la Société d'Agriculture de Montpellier, à qui l'on doit les observations les plus approfondies relativement à l'action du soufre et l'application heureuse de cette substance sur une surface de 72 hectares, a soumis également à une expérimentation sérieuse divers autres procédés chimiques, notamment le lavage des sarmens avec une solution de sulfate de cuivre, un liquide alcalin et savonneux, un lait de chaux, le goudron des usines à gaz, le gaz acide sulfureux que produit la combustion du soufre, la chaux vive en poudre, enfin le soufre à l'état libre ou mélangé avec des poussières inertes ou combiné (sulfure de calcium). Il a essayé avec le même soin les différens procédés de culture proposés, et n'a obtenu de résultats économiques qu'en appliquant la fleur de soufre.

ticulteurs se débarrassent ainsi de l'oïdium tous les ans, sans qu'il leur en coûte plus de 90 centimes pour une étendue de 100 mètres (1).

Un chimiste ne se serait probablement pas avisé de cet expédient, car on ne trouvait pas alors dans les ouvrages élémentaires l'indication de la volatilité du soufre à une température plus basse même que celle de sa fusion. On sait en effet que ce corps, pour se liquéfier, exige une température de 110 degrés, supérieure à celle de l'eau bouillante, qui est de 110 degrés sous la pression atmosphérique de 76 cent. de mercure, et qu'il n'entre en ébullition qu'à la température, beaucoup plus haute, de 410 degrés environ (2). Les résultats obtenus par M. Bergmann appelaient à un haut degré, on le voit, l'attention des chimistes. J'ai dû chercher à me rendre compte d'un fait aussi curieux, et j'ai remarqué que la fleur de soufre, chauffée sur une soucoupe au-dessus de l'eau bouillante, laisse exhaler des vapeurs sulfurées qui vont se condenser sur les objets environnans. Ce phénomène bien constaté en 1853, reproduit dans des cours publics au Conservatoire et à l'École centrale, permit d'expliquer l'action du soufre, répandu même à une distance sensible des grains de raisin, sur lesquels il n'arrive qu'indirectement, entraîné par l'air ambiant après s'être volatilisé sous l'influence des rayons solaires.

L'action remarquable du soufre très divisé sur l'oïdium ou l'érysiphe de la vigne n'est plus aujourd'hui un fait isolé; nos laborieux horticulteurs, guidés par une analogie toute naturelle, ont obtenu d'aussi bons résultats en étendant l'application du procédé de M. Bergmann aux pêchers et aux rosiers envahis par d'autres érysiphes d'espèces voisines, dont ils ont paralysé la végétation parasite et limité les ravages. Il est probable que le même moyen réussira contre l'érysiphe qui attaque les houblonnières.

Le soufrage des vignes, pratiqué avec succès dans toutes les serres, puis sur les treilles, ne tarda pas à être étendu aux vignobles, d'abord par un propriétaire du Médoc, puis par MM. le comte Duchâtel, de Sèze et Pescatore dans le département de la Gironde, et Benoît Bonnel, près de Narbonne (3). Dans les premiers temps, et suivant

(1) Il est tellement reconnu aujourd'hui que l'oïdium est très facile à paralyser dans les serres, qu'un membre de la Société centrale d'Horticulture a pu dire, sans trouver de contradicteurs, dans l'assemblée générale du mois de juillet 1856, que tout jardinier qui laisserait envahir une treille sans arrêter à l'instant les progrès du mal aurait commis une faute impardonnable.

(2) C'est la température à laquelle les fabricans font bouillir le soufre dans des chaudrons ou cylindres en fonte pour produire les vapeurs abondantes qui se condensent en particules solides d'une ténuité extrême au milieu de vastes chambres en briques, et qui tombent comme une sorte de *neige jaune*, dite fleur de soufre, sur le sol de ces chambres.

(3) On trouve de très intéressans détails sur la maladie de la vigne aux environs de Narbonne, et sur les moyens employés avec succès pour la combattre, dans un mémoire adressé à M. le ministre de l'agriculture par M. Benoît Bonnel, et publié en 1854.

le procédé de M. Gontier, on commençait par humecter les vignes en les aspergeant d'eau; on les saupoudrait ensuite à l'aide d'un soufflet spécial. En agissant ainsi, on se proposait de mieux faire adhérer la fleur de soufre sur les sarmens, les feuilles et les fruits. Cette double opération, qu'il convient de répéter plusieurs fois, pouvait convenir aux petites cultures; mais elle eût été trop dispendieuse pour les grands vignobles. M. Rose Charmeux réduisit de beaucoup la main-d'œuvre en saupoudrant les vignes à sec. Cette innovation lui valut une des plus hautes récompenses de la Société d'Horticulture, sur le rapport d'une commission qui en avait constaté l'application heureuse dans 120 hectares des vignes de Thomery en 1853. Dès-lors le soufrage se répandit sur tous les points de la France où la vigne est cultivée en grand. Le soufre raffiné, sous la forme de *fleur de soufre,* en éprouva un renchérissement tel que sa valeur en fut augmentée de 50 pour 100, car la fabrication s'était trouvée momentanément insuffisante.

Toutefois, dans nos provinces méridionales, où la température élevée, coïncidant avec une humidité assez grande, hâte singulièrement les développemens de la cryptogame parasite, l'application du soufre en temps utile rencontrait souvent des obstacles insurmontables, ou du moins, après un premier soufrage, le succès était compromis par une nouvelle et rapide invasion de la maladie. Ce fut dans ces circonstances difficiles que M. Marès, ingénieur sorti de l'École centrale et propriétaire d'un vignoble de 2 kilomètres d'étendue en carré aux environs de Montpellier, qui contient une grande variété de cépages, de terrains et d'expositions en plaines et sur des coteaux, entreprit l'essai en grand des nombreux moyens proposés contre la maladie qui depuis 1851 sévissait avec force sur son domaine. Il serait trop long de rapporter ici toutes les tentatives faites par M. Marès sur les diverses parties de son vignoble; il suffit de constater que la fleur de soufre seule lui donna des résultats à la fois utiles, économiques et constans, et nous indiquerons brièvement les précautions à prendre pour assurer le succès du traitement reconnu maintenant comme le plus efficace.

L'ustensile généralement en usage pour répandre le soufre est un soufflet de forme spéciale, portant un réservoir en fer-blanc entre le corps et la douille. La charge du soufflet est de 250 grammes (1/4 de kilo); elle suffit pour couvrir de poussière 30 ou 50 souches, suivant l'étendue de leurs pampres. L'opérateur doit se placer de façon à présenter le dos ou l'un des côtés au vent, afin d'éviter la projection, dans ses yeux, des particules de soufre qui pourraient, au dire des médecins, occasionner des ophthalmies. Le soufrage doit toujours être fait à temps, c'est-à-dire dès que les premiers signes de la maladie ou les efflorescences blanchâtres apparaissent, ce qui

a lieu, suivant les localités et la température, depuis le mois de mai jusqu'au mois de juillet ou d'août.

Lorsque la température, après s'être maintenue assez belle en mai et juin, s'élève tout à coup, il importe de surveiller soigneusement les vignes, car les premiers germes inaperçus pourraient se développer si rapidement, que l'épiderme du raisin serait fortement attaqué en quelques jours, et qu'alors le soufrage, en arrêtant les progrès ultérieurs du mal, ne pourrait empêcher les fâcheux effets produits de se manifester ultérieurement (1). Ce sont les cépages les plus délicats dans chaque localité (le *frankenthal*, le *chasselas*, le *carignan*, le *pique-poule*, les *terrets*, etc., etc.) qu'il faut surtout examiner attentivement, car la cryptogame parasite, s'y développant beaucoup plus vite, arrive promptement à l'état de fructification et produit des myriades de séminules qui propagent la maladie sur les autres ceps. Trois soufrages ordinairement et souvent quatre, avant, pendant et après la floraison de la vigne (2), sont nécessaires pour arrêter à chaque reprise les nouveaux progrès de la végétation parasite, car il paraît évident que si le soufre attaque et détruit le mycelium et les tigelles de l'oïdium, il reste presque toujours sans action sensible sur une partie des spores ou séminules de la plante parasite. Aussi ne doit-on pas s'étonner que dans les serres elles-mêmes, comme sur les treilles et dans les vignobles, la maladie reparaisse après avoir été complétement arrêtée par le soufre l'année précédente. En tout cas, on ne doit pas épargner la fleur de soufre; ce serait une mauvaise économie, qui compromettrait le succès de l'opération : il faut que les particules de la poussière jaune recouvrent toute la surface des pampres.

Ce n'est que huit ou dix jours après l'application du soufre, surtout s'il survient alors une pluie légère, que l'on peut bien en constater l'effet utile. On voit une teinte verte prononcée succéder à la nuance d'un vert jaunâtre qui caractérisait sur les feuilles les premiers effets du mal. Les circonstances les plus favorables se rencontrent lorsque le soleil est chaud, lorsqu'un vent léger aide à l'égale répartition du soufre, et que les superficies de la vigne sont sèches. Son action est alors d'autant plus vive que sa volatilisation partielle là où il se dépose augmente les chances d'établir et de multiplier ses points

(1) Il est à craindre qu'une partie des viticulteurs du Bordelais, des environs de Versailles, Alfort, Verrières, Château-Thierry, et même de la Toscane, ne se trouvent pris en défaut par une invasion subite, quoique tardive, de ce genre, qui vient de frapper leurs treilles et leurs vignobles et de faire de grands progrès avant que chacun ait pu se trouver en mesure de la combattre.

(2) M. Marès considère comme les plus efficaces les soufrages opérés au moment de la floraison. Il semble même que la floraison de la vigne soit particulièrement favorisée par la présence du soufre.

de contact avec l'oïdium. Cependant, lorsqu'il y a urgence, on peut faire l'application du soufre à toute heure de la journée, pourvu que ce ne soit pas pendant la pluie, car alors il serait presque impossible de faire arriver et de maintenir la fleur de soufre en contact avec l'oïdium.

On emploie, pour chaque soufrage d'un hectare de vigne, en moyenne, 50 kilos de fleur de soufre (1), coûtant 14 francs. En ajoutant pour prix de la main-d'œuvre quatre journées de femme à 1 franc 50 cent., ou 6 francs, on voit que chaque soufrage coûte 20 francs, et que 3 soufrages reviennent à 60 francs. Cette dépense, dans le Midi, n'équivaudrait qu'à un sixième ou un septième des frais annuels, qui s'élèvent à 156 fr. 50 cent. d'après les calculs de M. Marès, en y comprenant la culture, les vendanges, le loyer et l'intérêt des fonds employés en ustensiles et magasins. Il en coûterait moins encore dans beaucoup de localités, notamment en Champagne et en Bourgogne, où les vignes présentent un développement moindre. On ne concevrait pas, lorsqu'il s'agit d'un surcroît de dépense aussi faible, qu'on hésitât à écarter de nos vignobles une maladie qui les menace d'un anéantissement complet, et qui amènerait bientôt la ruine d'une des principales industries de la France (2).

(1) Il faut compter quelques kilos de moins pour le premier soufrage au mois de mai ou de juin, lorsque les pampres sont moins développés, et quelques kilos de plus pour le dernier soufrage au mois de juillet ou d'août, lorsque le volume des ceps est plus considérable. La main d'œuvre, moins élevée dans le premier cas, plus forte dans le second, laisse également comme moyenne la dépense ci-dessus indiquée du soufrage intermédiaire. Tous ces calculs sont basés sur les faits qu'a recueillis M. Marès en opérant pendant trois années consécutives sur 25 hectares de vigne.

(2) Quelques chiffres sur l'état de cette industrie avant et après la maladie sont bons à citer. La France se divise en dix régions viticoles. Que l'on compare les résultats de l'année moyenne pour chacune de ces régions à ceux de 1854. Dans la première région, 8,835 hectares plantés en vigne produisent, année moyenne, 101,468 hectolitres de vin et 200 hectolitres d'alcool; en 1854, le même nombre d'hectares a fourni 4,403 hectolitres de vin et 7 d'alcool. — Dans la deuxième région, sur 35,985 hectares, on obtient, année moyenne, 1,577,907 hectolitres de vin, 788 d'alcool; en 1854, on a obtenu 296,691 hectolitres de vin, 622 d'alcool. — Dans la troisième, sur 115,756 hectares, l'année moyenne produit 5,012,947 hectolitres de vin, 26,154 d'alcool; 1854 a donné 727,382 hectolitres de vin, 2,803 d'alcool. — Dans la quatrième région, nous trouvons 382,724 hectares donnant, année moyenne, 8,600,053 hectolitres de vin, 297,384 d'alcool, et produisant en 1854 1,456,298 hectolitres de vin, 49,772 d'alcool; — dans la cinquième, 177,424 hectares donnant, année moyenne, 4,302,317 hectolitres de vin, 6,066 d'alcool, et produisant en 1854 931,964 hectolitres de vin, 4,563 d'alcool. — Des différences analogues s'observent dans les cinq autres régions. Au total, sur 2,109,647 hectares plantés en vignes que compte la France, l'année moyenne donne 44,990,696 hectolitres de vin, 1,126,065 d'alcool. — 1854 a fourni 9,569,672 hectolitres de vin, 172,293 hectolitres d'alcool. — Les prix du vin en France varient entre 15 et 200 fr. l'hectolitre. Si l'on estime la valeur moyenne sur l'ensemble à 20 fr., on aura une somme de 900 millions, représentant le prix total des 45 millions d'hectolitres de l'année

IV.

Aujourd'hui que l'on possède un moyen assuré, généralement économique, de combattre la maladie de la vigne dès qu'elle commence à se manifester, et qu'on peut l'entraver dans sa marche, doit-on s'en tenir à ce moyen, le seul qu'une pratique suffisante ait sanctionné? — Les raisins attaqués par l'oïdium communiquent-ils au vin des propriétés délétères? — Le soufre adhérent au raisin exerce-t-il sur le vin qu'on en tire une influence défavorable à la saveur et aux autres qualités de cette boisson? — Peut-on enfin subvenir, soit en partie, soit en totalité, au déficit sur les vins et les alcools?

Il est facile aujourd'hui de répondre à ces questions, longuement débattues au sein des assemblées agricoles. Sans doute il y aurait bien peu de chance de succès dans de nouvelles expériences de procédés préconisés à tort, ou dont plusieurs essais en grand semblent avoir démontré l'impuissance; mais quelques autres moyens, après avoir donné de bons résultats, n'ont échoué peut-être que par suite d'insuffisantes précautions. Dans cette dernière catégorie, on doit placer plusieurs composés dont le soufre fait partie intégrante. Suivant les proportions de soufre qu'ils renferment, on les nomme *sulfures* et *polysulfures;* le plus riche à cet égard est appelé *quintisulfure* ou *pentasulfure* de calcium, parce qu'il contient cinq équivalens de soufre unis avec un équivalent de calcium, tandis que le composé le moins riche en soufre, appelé monosulfure de calcium, ne renferme qu'un seul équivalent de soufre combiné avec un équivalent de calcium. La solution de sulfure de calcium (1) doit

moyenne. Cette production annuelle représente au-delà d'un milliard pour le commerce des vins de toute espèce livrés aux consommateurs de la France et de l'étranger. En 1854, comme on n'a récolté que 9,569,672 hectolitres, la valeur totale, en portant le prix moyen de l'hectolitre à 50 fr., aurait été de 478,483,600 fr., soit la moitié de la valeur d'une récolte ancienne. En 1836, nous exportions 1,278,518 hectolitres de vin; en 1854, on en a exporté 1,175,085 hectolitres seulement. La diminution des récoltes amenait, il est vrai, une grande augmentation des prix, et malgré la quantité inférieure des vins exportés en 1854, les opérations de cette année donnaient un chiffre de 130,567,545 fr. contre la somme de 47,462,907 fr., représentant l'exportation supérieure de 1836.

(1) L'emploi du sulfure de calcium a été proposé par M. Grison, jardinier à Versailles. La préparation en est facile : on mêle ensemble des volumes égaux de fleur de soufre et de chaux éteinte en poudre; on délaie ce mélange dans huit fois son volume d'eau, puis on le fait bouillir pendant dix minutes en l'agitant, dans une marmite en fonte; le liquide, éclairci par le repos, est décanté; on le conserve dans des bouteilles bien bouchées. Il suffit d'un litre de cette solution étendue de cent litres d'eau pour asperger convenablement les vignes. En augmentant la proportion du soufre jusqu'à mêler à la chaux au moins trois fois son poids de fleur de soufre (ou dans le rapport de 350

être répandue sur toutes les parties des ceps en aspersion à l'aide d'une pompe d'arrosage deux ou trois fois avant la floraison et une ou deux fois après que le raisin est *noué*. Plusieurs viticulteurs, MM. Bouchardat, Marès, etc., en ont obtenu de bons résultats. M. Turrel est ainsi parvenu à faire cesser les ravages de l'oïdium dans un vignoble d'une étendue considérable (10 hectares). Malheureusement, faute d'avoir renouvelé les aspersions, le mal reparut, et enleva la plus grande partie de la récolte. Le reproche fondé qu'on adresse à cette méthode est précisément de produire un effet trop peu durable, tandis que le soufre, en vertu de sa volatilité, prolonge son action d'une injection à l'autre. On réaliserait peut-être à la fois la même condition utile et une grande économie de soufre en employant, comme l'a proposé M. Price, la solution de pentasulfure de calcium, dont la préparation est très facile. M. Price assure même, d'après sa propre expérience en Angleterre, qu'une seule injection faite sur le sarment avant le développement des bourgeons peut suffire, que dans ce cas le soufre, graduellement mis en liberté à mesure que l'acide carbonique de l'air s'unit à la chaux, prolonge durant toute la saison l'effet utile. La chose vaut la peine d'être vérifiée; malheureusement personne que je sache ne s'en est encore occupé en France.

Au nombre des améliorations agricoles qui peuvent concourir avec le soufrage à diminuer la funeste influence de l'oïdium sur les vignes, on doit aussi compter le drainage, si heureusement appliqué en France et en Angleterre à l'assainissement de vastes étendues de terres humides. L'excellent exemple donné par M. le comte Duchâtel est venu lever les objections relatives aux difficultés particulières que l'exécution du drainage devait rencontrer, disait-on, dans les vignobles (1). Ses opérations ont eu lieu sur 90 hectares de vignes dans son domaine de la Gironde : elles ont procuré une plus-value annuelle de 75 fr. par hectare, qui dépasse le prix d'exécution des travaux.

Il reste à déterminer maintenant quelle action les raisins attaqués par l'oïdium, mais parvenus à la maturité, ont sur la qualité des vins. Cette action varie suivant la proportion où ils entrent dans la vendange : lorsque la proportion est faible, leur influence est nulle ou très peu sensible; en fortes proportions, ils donnent, en raison de la dessiccation qu'ils ont spontanément éprouvée, un moût plus dense, qui, par la fermentation, devient plus alcoolique; sa couleur est

à 1,000) et en prolongeant l'ébullition, on obtient le pentasulfure, plus soluble et beaucoup plus chargé de soufre.

(1) Une médaille d'or de première classe a été décernée à M. le comte Duchâtel par la Société centrale d'Agriculture pour cette grande innovation viticole.

terne, et son goût peu agréable; aussi réserve-t-on les vins de ce genre pour la distillation. Les alcools rectifiés que l'on en peut obtenir ne diffèrent pas des produits ordinaires; on ne les en sépare donc pas. Aucun des vins provenant de raisins plus ou moins fortement attaqués n'a manifesté d'influence défavorable sur la santé des personnes qui en ont fait usage. On a au contraire attribué au soufrage un inconvénient plus apparent que réel : les raisins qui ont échappé aux étreintes de l'oïdium, grâce aux soufrages réitérés, communiquent effectivement une odeur sulfurée notable au moût et au vin peu de temps après le soutirage; mais alors le moment de consommer ce vin n'est pas encore venu, et l'on a constaté que l'odeur particulière due à la présence du soufre disparaît après un certain nombre de soutirages au clair. En définitive, aucune dépréciation réelle ne paraît à craindre sur les vins provenant de vignes soufrées.

Plusieurs faits remarquables se sont manifestés à la suite des désastres qui pendant plusieurs années avaient frappé les vignobles. L'équilibre s'étant trouvé rompu entre la production et la consommation du vin, de l'eau-de-vie et des alcools, une hausse considérable dans les cours de ces denrées fut la conséquence naturelle de la situation des choses : les prix de l'alcool furent doublés, triplés, et s'élevaient encore, lorsque plus de cent fabriques de sucre indigène transformées en distilleries, la distillation en grand des racines tuberculeuses, de l'asphodèle et de plusieurs autres matières premières nouvelles, vinrent combler le déficit, limiter la hausse, et bientôt amener une baisse notable dans les produits alcooliques.

Et cette situation relativement aux vignobles ne fut pas changée, lorsque la prohibition de distiller les grains et les pommes de terre hâta l'établissement de nombreuses distilleries agricoles de betteraves qui déterminèrent bientôt une transformation nouvelle des distilleries manufacturières en sucreries (1). Une partie des vins destinés autrefois à l'alambic furent préparés en vue de la consommation directe; on se préoccupa d'améliorer quelques cépages, afin d'en obtenir des vins potables et de meilleure qualité.

Une autre conséquence de la cherté des vins et même de la bière, par suite de la hausse soutenue des grains, a été la fabrication dans les villes d'une foule de boissons hétérogènes exemptes d'insalu-

(1) Ce nouveau changement de direction fut tellement rapide, que le concours des sucreries réinstallées a plus que doublé la production du sucre indigène. Elle s'élève effectivement aujourd'hui à 90,632,658 kilos, tandis qu'à la même époque à peu près (1er juillet) de la campagne précédente, la quantité totale obtenue n'était que de 44,114,173 kilos. Malgré l'accroissement considérable de la production du sucre en France, les cours s'élèvent par suite d'un déficit dans les récoltes coloniales.

brité sans doute, mais peu agréables, et qui disparaîtront le jour où la production de la vigne rentrera dans ses conditions normales. Sans sortir du domaine de la viticulture, il est d'autres moyens de suppléer à l'insuffisance des récoltes qui méritent d'être signalés. Ainsi on a eu recours, dans plusieurs vignobles, à des additions d'eau et de sucre faites dans les cuves, à raison d'un hectolitre de solution aqueuse contenant de 12 à 17 kilos de sucre blanc par hectolitre de vendange foulée. Cependant, il faut en convenir, cette pratique, utile dans les circonstances actuelles, devrait être exclue de la préparation des grands vins. Les propriétaires de certains vignobles privilégiés de la Bourgogne se sont prononcés contre le *sucrage;* ils ont présenté au comité central d'agriculture de la Côte-d'Or, le 5 novembre 1854, un rapport étendu, où ils constatent que le sucrage des vins, appliqué sans limites et sans précautions, entraîne de graves inconvéniens, sans toutefois contester qu'appliqué aux vins médiocres et dans les mauvaises années, ce procédé peut rendre quelques services.

Nous venons d'indiquer l'origine du mal de la vigne : c'est sous l'influence de la température chaude et humide d'une serre que s'est développée la végétation parasite dont les séminules, flottant dans l'air, ont apporté depuis dix ans de si graves perturbations dans l'industrie viticole. Tout concourt à démontrer que dans les vignobles envahis il ne s'agit point de combattre un mal interne, une sorte de dégénérescence, et qu'il suffit de se prémunir contre un agent extérieur par des procédés entre lesquels le soufrage se place aujourd'hui au premier rang. L'application du drainage aux vignobles a aussi produit les meilleurs effets. Les inconvéniens attribués au soufrage disparaissent sans beaucoup de peine ni de temps. Parmi les moyens de subvenir au déficit des boissons, un seul, le sucrage, peut être employé avec quelque utilité. Tels sont les faits acquis depuis l'invasion de la maladie. Espérons que ces moyens d'y remédier ne seront que passagèrement utiles. La rude épreuve que nous traversons encore n'aura pas été d'ailleurs sans compensation, si à côté de ces pratiques d'un intérêt tout accidentel elle a enseigné à la viticulture d'autres procédés d'une valeur durable, tels que le drainage, le renouvellement des cépages, et ces perfectionnemens dans les procédés de vinification qui seuls maintiendront aux vins de France le haut rang qu'ils occupent parmi les produits du sol national.

PAYEN, de l'Institut.

DES OPINIONS

DE QUELQUES PUBLICISTES

SUR L'ANGLETERRE

I. *L'Angleterre au dix-huitième siècle, études et portraits pour servir à l'histoire du gouvernement anglais depuis la fin du règne de Guillaume III*, par M. Ch. de Rémusat. — II. *Contributions to the Edinburgh Review. — Political Characters*, etc., by Henry lord Brougham.

Nous réunissons ici, sous un titre unique, deux productions fort différentes, deux noms partis d'origines bien diverses, séparés de date, de nature et de vocation, mais ayant cela de commun, outre la supériorité d'esprit, d'avoir par leurs écrits éclairé beaucoup de points importans de l'Angleterre au XVIIIe siècle et jeté çà et là de vives lumières sur le travail intérieur de ses institutions, les crises et le progrès de sa puissance, ses hommes d'état, sa littérature, ses réformes accomplies, ses réformes possibles, et avant tout le principe vital de sa force et de sa durée.

Sur tout cela, on le conçoit bien, nous ne comparons pas ici en eux-mêmes le grand jurisconsulte anglais et le brillant philosophe français; mais nous les consultons ensemble, d'autant plus volontiers qu'il est plus instructif et plus piquant de voir si bien d'accord deux témoins qui se ressemblent si peu. L'un est un vétéran parlementaire qui a parcouru, non sans quelque satiété philosophique, j'aime à le croire, mais sans lassitude apparente tous les degrés de la vie publique dans un état libre, s'appliquant d'abord aux plaidoiries du *banc du roi* ou des *circuits* avec une infatigable ardeur, porté bien-

tôt à la chambre des communes, sans cesser d'être laborieux avocat, et en ajoutant seulement à sa clientèle les plus grandes causes politiques, les questions d'état des épouses royales éliminées, en instance pour obtenir leur part de *couronnement*.

A travers de pareils incidens d'une carrière oratoire, il a, durant longues années, servi dans l'opposition, fait la guerre de jour et de nuit, travaillé au triomphe des whigs, enfin il est entré avec eux au pouvoir, et il est devenu grand chancelier d'Angleterre et le plus actif des chanceliers, celui qui a terminé le plus de procès arriérés et mis presque à jour la vieille juridiction qu'il présidait : resté de là permanent et habile orateur de la chambre des pairs qu'il haranguait avec tant de science et de verve, il y a vingt ans, pour lui faire adopter le *bill* de la réforme électorale, il l'exhorte maintenant presque avec la même vigueur de raisonnement et de voix, la même chaleur de conviction civique à défendre ses priviléges héréditaires et son aristocratique indépendance.

Disons de plus, pour dernier trait, qu'à cette vie publique, si pleine et si affairée, lord Brougham n'a pas cessé de joindre les deux choses les plus préoccupantes et les plus opposées, la culture opiniâtre, la passion des mathématiques et l'activité courante de la *polémique* sous toutes les formes, politique, littéraire, érudite; ce sera même de ses travaux rapides dans cet ordre de faits et d'idées, de ses nombreux essais de critique et de biographie, que se composent à nos yeux les notions et les jugemens qu'on peut lui emprunter avec le plus d'à-propos sur l'Angleterre contemporaine, celle d'avant la réforme et celle de la réforme, celle de la grande guerre et celle de la paix prolongée, de l'alliance active, deux situations si différentes où se retrouve cependant quelque chose d'identique.

A la carrière de lord Brougham, acteur et spectateur si intelligent dans les transformations de son pays, nous ne pouvons certainement comparer une carrière d'homme politique et d'écrivain français; nous ne le pourrions ni pour Benjamin Constant, ni pour M. de Serre, ni pour M. Dupin, pour les hommes que certaines circonstances d'étude ou de profession sembleraient rapprocher de l'illustre Anglais. Nous le pouvons encore moins pour le parlementaire plus spéculatif peut-être que pratique, pour le penseur exercé, mais non absorbé par les affaires, pour l'écrivain dans la force de l'âge et du talent, et déjà, depuis plusieurs années, éloigné de cette politique contentieuse que lord Brougham ne quitta jamais. Notre mobile pays ne comporte pas ces longévités actives; mais il n'en laisse pas moins de force à cette vie intellectuelle qui, sous le coup des événemens et du silence public, se replie sur elle-même et se rend compte des faits et des idées, au lieu de prendre part à l'action sur les choses.

Sans doute un homme public dans un pays de publicité, un orateur, un polémiste comme lord Brougham, mêlé depuis cinquante ans aux affaires de sa patrie, à toutes ses réformes petites ou grandes, rapproché des divers partis par les reviremens d'une lutte si longue, est un précieux témoin, un excellent peintre de l'Angleterre. Fût-il quelquefois partial et incomplet, il a et il nous donne l'intelligence de cette vie active et légale où il est né, qu'il n'a cessé de respirer, et sans laquelle il ne concevrait pas la durée de son pays. Et toutefois, il faut l'avouer, ce narrateur indigène, cet historien qui est lui-même une image de ce qu'il décrit et comme un échantillon vivant de son pays, ne doit pas nous rendre moins précieux le témoin étranger, mais parfaitement éclairé, qu'une affinité de sentimens et d'idées, qu'une analogie d'épreuves a familiarisé avec les institutions de l'Angleterre sans l'y assujettir, sans le soumettre au même courant électrique, sans le plonger dans la même atmosphère.

Lisons volontiers jusqu'aux plaidoyers, aux anciens articles de journaux, aux fragmens biographiques du docte lord, pour nous faire une idée juste de la vie politique anglaise. Croyons-le sur Fox, sur Pitt, sur Erskine, sur ces orateurs qu'il entendit dans sa jeunesse, sur ceux qu'il harcelait plus tard de sa vive parole; sachons-lui gré même d'avoir recueilli et commenté la correspondance ministérielle de George III, qui jette tant de jour sur la part d'un roi d'Angleterre dans son gouvernement; consultons-le sur l'histoire secrète de la polémique dans son libre pays, et recherchons avec lui le véritable auteur des *Lettres de Junius*, ces *Provinciales* du débat politique. J'admets, je reconnais toute cette variété d'enseignemens utiles et de piquans souvenirs à tirer des écrits de lord Brougham. Je l'honore surtout pour la persistance et les résultats effectifs de son activité polémique. C'est ainsi que, sur tant de questions de pénalité, de législation commune et de garanties libérales, il a bien mérité de son pays et introduit ou provoqué des réformes utiles. Cependant rechercher dans les écrits et les discours de lord Brougham la trace de ce noble emploi de sa vie serait un travail, une longue étude. Je la conçois pour bien des lecteurs anglais et même pour quelques Français méditatifs qui tiennent innocemment à la tradition au moins historique du régime parlementaire; mais pour la curiosité du plus grand nombre, même des plus éclairés, pour tant de Français hommes d'esprit, qui, sans imiter l'Angleterre, veulent intellectuellement la connaître, il faut leur offrir avant tout les *Études* de M. de Rémusat sur ce pays, études si sensées et si piquantes, dégagées de la controverse sans avoir moins de vivacité, impartiales et spéculatives sans être moins animées, ayant moins de rude franchise et de hardiesse, sans moins de pénétration. Ce

livre mérite d'être aujourd'hui, pour l'ordre administratif et social de l'Angleterre, ce que, dans la première moitié du XVIIIe siècle, furent les lettres de Voltaire *sur les Anglais* dans l'ordre philosophique et religieux. C'est dire assez qu'avec plus d'une ressemblance dans la forme, dans l'exposition nette et rapide, dans le tour agile de l'esprit, le nouvel ouvrage est cependant plus sérieux, plus impartial, plus réellement instructif. La différence des temps et des sujets le veut ainsi, et la manière dont M. de Rémusat a été conduit d'un sujet à l'autre donne à l'ensemble un caractère particulier de naturel et de sincérité.

Ce livre est une formation accidentelle et successive, comme on dit en parlant de certains ouvrages de la nature. L'auteur ne l'avait pas originairement prémédité : il n'en avait pas conçu, distribué, subordonné les parties. Il ne l'avait pas fait d'un seul jet, ni même sous l'influence d'une seule époque. Et cependant ce livre est plus instructif que s'il était méthodique : dans la libre variété de la forme, il est complet, attachant, plein de verve et d'unité. Plusieurs causes ont aidé à ce mérite si rare dans les ouvrages même composés avec le plus d'ardeur et de suite : d'abord la connaissance intime du sujet étudié sous des aspects et dans des temps divers, dans les livres et dans les hommes, en esprit curieux et lettré, en publiciste indépendant et philosophe; puis à cette connaissance usuelle et approfondie ajoutons ce qu'il y a de plus noble à nos yeux, le goût sincère et grave de la liberté dans la science, dans les lois, dans le gouvernement, et l'empressement d'un esprit généreux à chercher ce qu'il aime dans l'histoire, la littérature, les mœurs et les débats publics d'un peuple affranchi depuis un siècle.

Un intérêt de plus attaché à cette étude, un charme particulier pour les lecteurs de M. de Rémusat naîtra du contraste même de cette intelligence si délicate et si fine avec le tour d'esprit du peuple qu'elle se plaît à nous décrire et à nous expliquer. Rien de la société anglaise dans ses traditions, ses usages, sa vie morale, son instinct politique, n'échappe à M. de Rémusat; mais lui-même n'est pas un Anglais, et ce peuple qu'il a vu de si près sur son propre sol, dont il comprend si bien l'histoire et les lois, qu'il décrit même avec des couleurs si locales et si vives, il le juge et le fait comprendre en même temps par une analyse d'un ordre différent, empruntée avec autant de vérité que d'agrément aux procédés d'une autre intelligence. Bien des passages de l'ouvrage reportent notre souvenir à ces deux admirables chapitres où Montesquieu donne aux Anglais un *compte rendu* de leur propre constitution si judicieux et si piquant, si vrai et si nouveau pour eux-mêmes. Lisez en effet le savant Blackstone, tout homme de goût qu'il était et faisant même des

vers; puis passez au livre onzième de l'*Esprit des Lois :* vous croirez être sorti d'un traité de procédure pour écouter, non pas les utopies d'un Platon, mais des réalités non moins belles, que vous reconnaissez, grâce à l'homme de génie qui les démontre en les découvrant.

Lord Chesterfield presque seul avait senti d'abord ce prodigieux mérite de notre Montesquieu. « Vous avez fait notre portrait, disait-il à son ami, comme jamais un peuple n'en a peint un autre; vous nous avez appris nos institutions à nous-mêmes. Saurez-vous ensuite les imiter? Cela est différent. Vous et vos parlemens, vous pourrez bien faire encore des barricades ; mais saurez-vous élever des barrières? » Et là revenait une discussion, assez fréquente entre les deux amis, sur le plus de bon sens ou le plus d'esprit de leurs deux nations respectives, discussion qu'on put croire tranchée à Venise par l'imprudente vivacité de Montesquieu jetant au feu ses notes de voyage, sur l'inquisition des dix, au premier avis que vint lui donner un inconnu malignement aposté par lord Chesterfield.

Sans tirer cependant pour l'avenir aucune induction de ces anecdotes, ni prendre le moins du monde Chesterfield au pied de la lettre, il nous suffira d'avoir noté ce que fait si bien sentir le livre de M. de Rémusat, le mérite de l'esprit français traduisant la vie anglaise, cette netteté, cet agrément, cette vive allure d'un récit naturel et rapide, nous expliquant les choses même le plus étrangères pour nous. C'est à quelques égards, nous l'avons dit, le même attrait spirituel, mais non la même séduction, attendu la différence de temps, qu'avaient eu en 1734 les *Lettres sur les Anglais* de Voltaire, autrement dites *Lettres philosophiques*, et d'abord séquestrées sous l'un et l'autre titre par arrêt du conseil d'en haut, puis condamnées au feu par arrêt du parlement de Paris. C'est l'art plus sérieux, plus travaillé, que le même ordre d'idées inspirait à l'auteur de l'*Esprit des Lois*, et dont il reste des traces bien piquantes dans quelques notes de voyage qu'il n'a pas brûlées cette fois.

Nous n'hésitons pas à le dire : après ces coups d'œil de génie jetés sur l'Angleterre au XVIIIe siècle, le sujet demeurait encore bien neuf pour nous. On y avait pénétré par quelques côtés littéraires; mais avec quelle science et quel succès? En vérité, j'aurais peine à le dire; divers travaux accueillis et célèbres sur l'Angleterre à la fin du XVIIIe siècle ne donnaient, d'une partie de sa littérature, que la plus fausse idée. En quoi, par exemple, les lourdes traductions de Letourneur et sa monotone euphonie pouvaient-elles aider à comprendre l'admirable et multiple génie de Shakspeare, le puissant naturel de Richardson, et même la force poétique mêlée aux déclamations de l'auteur des *Nuits?* Et nous ne parlons ici que des

efforts essayés pour naturaliser le goût anglais parmi nous. Quant aux critiques dont la sévérité repoussait ce goût et cette littérature, ils avaient soin de n'en connaître pas même la langue.

L'*anglomanie* pouvait donc être parfois un ridicule de cour et de salon; mais tout le côté sérieux, profond, politique, éloquent, du caractère et du génie anglais était fort peu connu de nos pères. 1789 et l'esprit de cette époque nous portaient, dans ce premier moment de fièvre et d'espérance, bien plus à dépasser l'Angleterre qu'à imiter ses lois; je ne crois pas qu'il y eût dans l'assemblée constituante, hormis deux hommes d'ailleurs peu d'accord dès l'origine, Mirabeau et Mounier, aucun appréciateur vraiment équitable de cette belle constitution qui, du haut de sa forteresse insulaire, voyait s'amonceler nos tempêtes.

Les épreuves qui se succédèrent, la haine déclamatoire qui séparait les deux peuples, n'étaient pas faites pour diminuer de part et d'autre la prévention ou l'ignorance respective. Ce n'est guère qu'à partir des écrits de Mme de Staël, de quelques pages de sa main sur les poètes et les orateurs anglais, de quelques ingénieuses peintures de la vie domestique anglaise, que des idées plus justes nous arrivèrent sur un sujet exploité plus tard avec talent, à partir de la seconde restauration et du réveil brillant des lettres, à travers les nouvelles écoles historique et romantique; mais beaucoup de préjugés restaient à détruire, et les ouvrages du général Sarasin ou de M. Rubichon faisaient bien peu connaître l'Angleterre. Dans le temps qui suivit, et à part les beaux travaux d'histoire dont l'Angleterre allait devenir l'objet, le peintre le plus instructif qu'elle ait eu dans notre langue nous paraît un modeste étranger, un voyageur suisse, M. Simon, décrivant les mœurs, les lois, l'industrie, le génie de cette terre qu'il avait si longtemps habitée.

Puis, après ce travail de M. Simon, oublié maintenant, vinrent en foule, pendant quinze ans, les voyages littéraires et pittoresques à Londres et autour des lacs d'Écosse, les tableaux de mœurs, les résumés de la constitution anglaise, les traductions de poètes et d'orateurs, une collection du théâtre et du parlement anglais. Et de ce milieu d'études britanniques sortirent et dominèrent quelques beaux travaux, comme l'*Histoire de la Révolution anglaise* de M. Guizot et d'autres essais de narration ou de critique. Mais que de choses de la société et de la littérature anglaises dans le dernier siècle étaient encore ignorées pour nous! Combien l'histoire même d'où était sorti le temps présent nous était peu connue! Combien la législation de ce libre pays, que nous voulions égaler en garanties et en progrès sociaux, nous était imparfaitement expliquée! Combien les noms de ses hommes célèbres dans le dernier siècle nous étaient

plus familiers que leurs principes et leurs actes! Lorsque M. de Rémusat, fort jeune encore, ayant été associé à une commission que M. de Serre, garde des sceaux, chargeait d'un travail sur la liberté de la presse, fit paraître un écrit solide et ingénieux où il décrivait le rôle et les attributions du jury anglais dans cette matière, ce fut comme une lumière nouvelle pour les magistrats et le public. Même surprise était réservée sur bien d'autres problèmes et bien d'autres incidens de la vie publique, et les réalités violentes, les catastrophes, les révolutions qui se mêlèrent à cette étude, ne la rendirent pas moins difficile en la montrant pleine de mécomptes.

Ce fut parfois un service pour l'esprit public, toujours un honneur pour les lettres, que le talent facile et supérieur de M. de Rémusat ait pris goût à cette recherche, y soit souvent revenu en y consacrant non pas seulement de courtes et ingénieuses polémiques, mais des récits étudiés et complets. Si je voulais, par exemple, citer un travail vraiment caractéristique du XVIIIe siècle, commun pour ainsi dire à l'Angleterre et à la France, montrant ce que la même époque eut de frivole et de corrupteur dans les deux pays, et comment dans l'un d'eux la force de l'*institution politique* prévint ou répara le vice des mœurs et le mal du scepticisme, je ne choisirais pas un autre exemple que le livre intitulé *Bolingbroke, sa Vie et son Temps*, livre sérieux et amusant, profond et frivole, comme le fut le héros même. Comment ce Bolingbroke, dont la conversation française étonnait Voltaire, et dont l'éloquence perdue était dans le passé l'objet du regret et de l'envie de M. Pitt, comment celui qui donna la paix à l'Europe et voulut rendre à l'Angleterre son ancienne dynastie a-t-il mêlé en lui tant de supériorités brillantes et de petitesses, tant de contradictions, de fautes et de malheurs? C'est ce que nul extrait ne saurait expliquer. Il faut lire cette vie dans M. de Rémusat (1); il faut voir le talent souple, spirituel, énergique du peintre de saint Anselme se pliant à retracer les actions et le caractère d'un tory sans mœurs et sans foi, d'un *Rochester* orateur, diplomate, érudit, d'un politique auquel il n'a manqué que d'être un honnête homme pour devenir un grand ministre, et d'avoir une meilleure philosophie pour être un bon citoyen.

Nous ne dirons pas que l'antidote à l'admiration pour un tel homme, la contre-partie d'un tel modèle et d'un tel portrait se trouve, sous la plume et au gré de M. de Rémusat, dans la biographie de Burke. Nous sommes tenté de le croire, M. de Rémusat n'admettrait pas même de parallèle par contraste entre ces deux hommes. Les grands talens, la facilité, la supériorité, même insouciante et

(1) Voyez la *Revue* du 1er et 15 août, du 1er et 15 septembre, du 1er octobre 1853.

négligente, de Bolingbroke lui plaisent et l'intéressent. Le *formalisme* et l'exagération de Burke le choquent par un double caractère de déclamation antipathique à son esprit délicat et fier. Constitutionnel de notre pays et de notre temps, invariable ami des principes les plus purs de 1789, M. de Rémusat ne saurait pardonner à l'ancien chef du *whiggism* anglais la volte-face si fougueuse qu'il fit contre le principe même de notre révolution, en haine des violences dont elle fut entachée si vite. Fidèle au but et aux espérances premières de cette révolution, mais ne sachant pas nier ce que, dans ses déviations d'un tel but et de telles espérances, la révolution eut encore de grandeur patriotique et parfois d'influence utile au monde, M. de Rémusat ne peut excuser dans l'orateur anglais les implacables pronostics de guerre perpétuelle dont il s'était fait contre nous le missionnaire politique. Enfin le critique français, homme de goût autant que philosophe, alliant la précision des idées à la simplicité des formes, doit reprocher un peu de vide et d'emphase à l'éloquence écrite ou parlée d'un homme d'état plus contemplatif que pratique, et dans la contemplation même plus jaloux de passionner des lieux-communs que de trouver la vérité grande et durable.

C'est à ce point de vue fort indépendant des admirations indigènes de parti et d'école que M. de Rémusat nous donne une instructive et très piquante biographie de M. Burke, de l'homme de lettres irlandais devenu, sous le patronage aristocratique, membre de la chambre des communes, y dirigeant durant de longues années une très vive opposition contre les fautes des ministres, les dépenses de la couronne, et même contre la guerre d'Amérique, mais avec tout cela partisan de l'ancien ordre européen, et le plus anti-révolutionnaire des Anglais, quand il s'agit de la France et de sa *déclaration des droits de l'homme et du citoyen.*

M. de Rémusat a parfaitement saisi, analysé, jugé cette transformation violente de l'ancien whig. Il en relève parfois les inconséquences avec des expressions sévères, et nous ne pouvons que louer son âme toute française des impatiences qu'elle éprouve devant certaines fougues haineuses de ce parlementaire anglais qui a la colère d'un émigré; mais n'eût-il pas été juste de rappeler en même temps à quel point Burke restait fidèle aux principes de liberté dans son propre pays, et comment il serait mort pour cette constitution qu'il nous accusait d'avoir si peu comprise et dépassée du premier coup en croyant l'imiter? Ce qu'il faut blâmer dans ce monde, et ce dont il faudrait dégoûter les hommes, si la chose était possible, ce sont les apostasies complètes, ces désaveux de soi-même par lesquels on passe de la déclamation bruyante au mutisme calculé, et des doctrines démocratiques à l'obéissance passive; mais Burke ne renia

jamais aucune des institutions qu'il avait célébrées, aucune des garanties ou des armes constitutionnelles dont il avait usé. Il fut jusqu'à sa dernière heure le défenseur de la libre discussion dans le parlement, de la presse libre et du jugement par jury dans la nation. Il avait le droit de prétendre que l'amour de la liberté et de la loi entrait jusque dans sa haine contre les procédés arbitraires dont un autre pays se servait pour inaugurer faussement ces deux noms sacrés, quand ils sont pris au sérieux.

Ce dernier fait, M. de Rémusat en indique lui-même la portée par un seul mot : « La France était destinée à réaliser trop souvent l'état révolutionnaire pur, ou peu s'en faut. » Et par cet état révolutionnaire pur, dit-il encore, il entend celui où les abstractions règnent seules avec les passions. L'homme d'état d'une terre vraiment libre, où la loi, n'étant pas faite en vue seule des abstractions, est d'autant plus forte pour résister aux passions, ce publiciste, ami des anciennes libertés comme des sauvegardes mêmes de son pays, avait bien le droit de considérer ailleurs avec défiance et bientôt avec terreur un procédé de législation tout contraire, un brusque déploiement d'innovations abstraites et despotiques, c'est-à-dire imposées au nom de la raison par la main violente du peuple.

En blâmant même, avec M. de Rémusat, quelques-uns des pronostics haineux que ce spectacle inspirait à Burke, nous dirons que l'erreur générale de ce grand esprit n'est pas encore démontrée, qu'elle est liée, pour ainsi dire, aux divers changemens qu'a subis et que peut éprouver le système intérieur de la France. Nul doute que le jugement sévère du publiciste anglais sur l'inconvénient de trop rompre avec le passé, d'abattre d'un seul coup tous les vieux appuis, de tout confondre, et puis de constituer un ordre nouveau, nul doute que ce blâme raisonné de notre révolution n'ait dû beaucoup perdre de sa force par l'expérience heureuse et la durée persistante d'un régime constitutionnel succédant à de longs excès d'anarchie ou de dictature, et devenant l'état fixe du grand pays dont il aurait été l'espérance longtemps théorique.

Mais personne ne donnerait plus raison à Burke que ceux qui supposeraient la France incapable, pour son bien, de retrouver ou de garder jamais ce que l'Angleterre possède aujourd'hui de libertés civiles. S'il en est ainsi, Burke a bien jugé : la France avait trop détruit pour rien fonder. La réputation de ce prophète politique, comme l'appelait Fox lui-même, nous paraît donc encore subordonnée au cours des choses et à l'action du temps. Soixante-six ans accomplis depuis les premières protestations du chef dissident de l'armée des whigs ont sans doute amené bien des chances et des

catastrophes diverses, mais n'ont pas encore épuisé le problème, qui pouvait se poser ainsi : « Que bâtira cette révolution française qui commence par tant de ruines? A quel degré de liberté permanente ce peuple sera-t-il conduit par tant d'innovations? » Cette forme d'enquête peut d'autant mieux être proposée à M. de Rémusat, que lui-même la conçoit d'une manière générale. Évidemment ce doute l'occupe dans la préface et dans la belle introduction qui donnent un nouveau prix à la réimpression de ses brillans essais sur *l'Angleterre au dix-huitième siècle*, et en font ressortir, en étendent la portée.

Publiciste vraiment philosophe, libre penseur dans les limites bien comprises du juste et du vrai, n'ayant pas peur de la théorie, qui ne doit être au fond que la raison du droit, il ne méconnaît pas cependant quels changemens les faits ont parfois amenés dans les idées, mais il n'en croit pas moins à la puissance de ces idées, à leur croissance invincible, et, lors même qu'elles semblent un moment, ou compromises par des excès qu'elles réprouvent, ou à demi désavouées par ceux qui les défendaient, il ne doute pas de leur retour et de leur triomphe. Naturellement cela, dans sa pensée, doit s'appliquer aujourd'hui même à l'Angleterre, dont une épreuve récente a mis au jour le côté faible et franchement accusé les insuffisances avec cette vivacité qui, dans les pays libres, naît de la liberté même, et qui par conséquent n'est pas un argument contre elle. Quoi qu'il en soit, publiciste et moraliste aussi généreux que spirituel et sagace, M. de Rémusat devait suivre attentivement un tel fait en soi-même et dans ses contre-coups. Partisan zélé de l'alliance et des institutions anglaises, comme il le dit et le prouve à chaque page, il résume les impressions récentes de bien des gens sur la constitution britannique et aussi sur l'avenir politique du continent avec une netteté de langage et une fermeté de conviction doublement instructives.

« Les événemens, dit-il, qui depuis dix-huit années ont occupé le monde ont ramené l'incertitude sur bien des points qui semblaient décidés. Le doute a repris beaucoup de place dans les esprits. On n'est pas sûr d'avoir eu raison d'approuver des choses pour lesquelles autrefois on se croyait prêt, le dirai-je? à donner sa vie. Encore moins est-on bien persuadé que l'avenir doive respecter et confirmer longtemps l'opinion que l'on a pu jadis concevoir de l'excellence et de la durée de certaines institutions. Rien n'est plus commun aujourd'hui que de regarder l'Angleterre comme en voie de transformation profonde et funeste qui changerait jusqu'à la nature de son gouvernement. Aucuns même vous diront que cela est déjà fait. Je n'ai point écrit pour discuter ces questions, et cet ou-

vrage est conçu dans les idées entretenues jusqu'à présent par ceux qui regardaient la constitution anglaise comme la meilleure solution européenne du problème de la liberté politique. »

Maintenant ce scepticisme sur les forces de la constitution, ou, ce qui serait pis encore, ce dégoût d'un libre passé, ce revirement vers l'arbitraire par la démocratie, que M. de Rémusat ne redoute pas pour l'Angleterre, il ne saurait en nier l'action possible dans d'autres pays; mais là aussi il garde la conviction et l'espérance. De ce que l'Angleterre libre et discutante a ressenti l'inconvénient de ne pas avoir une administration plus active et plus concentrée, de ce qu'elle ne possède pas le puissant ressort de la *conscription*, il ne lui a pas paru qu'elle allait au premier jour adopter la marche intérieure de tel grand état militaire ou absolu du continent. Il n'est pas plus ébranlé dans son jugement que dans son vœu; il reste noblement convaincu que l'Angleterre doit changer et avancer comme toute chose qui ne périt pas, qu'elle doit changer pour ainsi dire dans la même voie, suivant un ordre de faits et d'idées conformes à sa nature, et qui servent sa puissance.

N'avons-nous pas vu déjà l'épreuve de cette transformation sur un point mémorable? Montesquieu, si bon juge des Anglais, n'avait-il pas prévu pour leur constitution un écueil qu'elle a franchi sous nos yeux? « Ce beau gouvernement, avait-il dit, périra cependant; il périra, lorsque la puissance législative y sera plus corrompue que l'exécutrice. » Et en vérité, dans certaines occasions parlementaires, qu'a supérieurement retracées M. de Rémusat en parlant de Bolingbroke ou de Walpole, on aurait pu croire la prophétie près de s'accomplir. Il n'en fut rien cependant, ni alors, ni longtemps après. La force de la constitution, la vitalité de l'esprit anglais contrepesèrent les abus cachés *du fonds d'amortissement* et le scandale des *bourgs pourris;* puis, après avoir relevé et fait servir au succès national cet instrument électoral si défectueux, les mêmes causes, toujours agissantes, l'ont réformé dans un esprit hardiment national, ont grandement étendu le *droit de suffrage*, ont augmenté, non pas seulement le cours régulier, mais les affluens de la chambre des communes, et laissé l'Angleterre la même, en la renouvelant, selon la diversité de son œuvre actuelle et le changement du siècle.

Aussi c'est la vue fixée sur l'Angleterre, telle qu'il avait commencé de l'étudier en 1827 et telle qu'il la prend pour refuge en 1852, c'est devant cet exemple de la vie politique stable et progressive que M. de Rémusat se raffermit dans les opinions qui ont dicté l'ensemble de ses écrits. « Le temps, dit-il admirablement, doit nous corriger de nos fautes, non de nos principes, et on ne peut refaire son

esprit à chaque révolution. L'instabilité des choses ne vient que des hommes. C'est eux qui, sous prétexte de suivre la leçon des faits, cèdent à tous les entraînemens de l'exemple, à toutes les vicissitudes de l'intérêt, et règlent la vérité sur la fortune. Il faut comprendre les réactions, soit; mais il faut les dédaigner et savoir attendre malgré la brièveté de la vie. »

Cette patience, qui est une des qualités du publiciste, lui laisse sans doute, avec la liberté de la réflexion, le droit et le devoir de rechercher, de rétablir, de justifier, s'il le faut, les principes de sa première conviction et de sa première espérance. La France n'a-t-elle fait qu'une révolution sociale? Était-elle incapable ou insouciante de faire une révolution politique, c'est-à-dire une révolution qui pût se gouverner elle-même, et de laquelle dût sortir un gouvernement de tout point analogue aux principes qu'elle avait proclamés? Faut-il, avec quelques esprits généreux, mais passionnés, supposer que certaines différences de droit civil et de traditions aristocratiques qui nous séparent de l'Angleterre nous excluaient d'une partie de ses institutions, et ne permettaient à notre liberté ni les mêmes formes, ni la même durée? La sentence, de quelque bouche qu'elle vînt, serait nulle, car, si toute liberté constitutionnelle était nécessairement subordonnée à une condition de droit civil qui n'existe pas parmi nous, qui en a disparu depuis longtemps, et qui n'y est ni regrettée ni populaire, la conséquence est facile à deviner : la France aurait dès lors perdu ce pourquoi elle n'est pas faite. Mais il n'en est pas ainsi, et les esprits élevés qu'une préoccupation historique ou logique et le dégoût de certaines faiblesses inhérentes à l'esprit démocratique pourraient pousser à l'admiration simultanée de toutes les institutions d'un pays tel que l'Angleterre comprennent cependant l'invincible nécessité de certaines différences. Le droit d'aînesse n'est pas une partie intégrante et indispensable de la monarchie constitutionnelle. Ce droit existait plus complet et moins compensé qu'aujourd'hui sous le règne absolu des Tudor, et Cromwell n'y trouva pas un obstacle à sa dictature.

Le droit d'aînesse, le partage inégal des biens immeubles et les *transmissions* de domaines *substitués* ne font pas la monarchie constitutionnelle d'Angleterre, pas plus que certains restes de cette législation, encore en vigueur dans quelques-uns des états de l'Union américaine, n'empêchent ces états d'être républicains fédéralistes. Diverses formes de droit civil sont compatibles avec la liberté politique, et ce serait un singulier préjugé, là où le droit d'aînesse n'existe pas, d'y aspirer par esprit de liberté, et, si on ne pouvait le rétablir, de se croire dès-lors incapable d'être libre sous une mo-

narchie tempérée. Dieu merci, il n'en est pas ainsi : les garanties sociales coexistent parfois avec d'anciens abus, et même s'en accommodent assez bien; mais elles n'en ont pas besoin.

Quant à la nécessité d'un *cens* inaliénable et par conséquent de domaines *substitués* pour la chambre des lords, c'est une autre question qui se résout d'elle-même par le besoin absolu d'indépendance et de dignité pour un grand corps politique. L'histoire, comme la théorie, est décisive à cet égard. Évidemment, lorsque près d'un demi-siècle après la fondation monarchique d'Auguste, un homme d'ancienne race sénatoriale, Hortalus, descendant du célèbre orateur Hortensius, usait de son droit d'initiative pour exposer un jour à ses collègues ses charges de famille et demander un secours extraordinaire, il eût infiniment mieux valu qu'une loi sur les majorats eût prévenu pareille extrémité et pareil recours. Le prince censura vivement cette importune sollicitation, cette violence soudaine faite à la pudeur du sénat et à sa propre libéralité (1). Un silence, un malaise de l'assemblée suivit cette réprimande. Le prince s'en aperçut, et après quelques momens de réflexion il ajouta qu'il avait répondu à Hortalus, mais que si les pères le désiraient, il accorderait à chacun de « ses enfans mâles 200 sesterces. » — « On se répandit en actions de grâces. Hortalus resta muet par crainte, ou peut-être par un ressouvenir de l'illustration de ses aïeux au milieu même de son dénûment domestique (2). » Le grand historien remarque encore que cet acte de pitié ne se renouvela pas, quoique la famille d'Hortensius tombât plus tard dans une déplorable misère. Certainement la faute était dans l'imprévoyance du législateur, qui, soit par un cens exigé, soit par des avantages égaux, n'avait pas assuré l'état sénatorial. Une anecdote comme celle d'Hortalus, fût-elle plus ancienne encore, justifie pleinement l'inquiète vigilance de la pairie anglaise, et la fermeté toute récente qu'elle a mise à maintenir son droit de n'avoir que des *pairies* indépendantes par la fortune et capables de laisser une hérédité, point de *demi-pairies* à brevet et à pension.

Depuis cette mémorable occasion, où lord Brougham, avec sa verdeur libérale, défendit la même thèse aristocratique et conservatrice que son savant ami l'ancien chancelier des tories, lord Lyndhurst, un illustre soutien de la noblesse anglaise, l'éloquent lord Derby, a parfaitement montré le sens politique et pratique d'une telle excep-

(1) « Non enim preces sunt istuc, sed efflagitatio intempestiva quidem et improvisa urgere modestiam senatus, eamdem vim in me transferre. » Tac., *Ann.*, in lib. II.

(2) « Egère illi grates : siluit Hortalus, pavore, an avitæ nobilitatis etiam inter angustias fortunæ retinens. » Tac., *Annal.*, in lib. II, c. 38.

tion. Cette pairie privilégiée se recrute sans cesse dans la masse nationale; on la voit attirer et promouvoir au partage de sa dignité des noms nouveaux enrichis dans le commerce, distingués dans les affaires et la guerre, et lui apportant une dot d'influence et d'activité, en même temps que les noms les plus anciens dont elle s'honore ne cessent de compter de dignes représentans, des hommes d'état exercés, d'autres dans la voie de le devenir, et tous donnant au moins leur sang pour leur patrie, en Crimée ou ailleurs.

C'est ainsi qu'au seuil de la seconde moitié du XIXe siècle, après bien des plaies guéries, bien des maux allégés, après avoir fait l'émancipation catholique, la réforme électorale, la pacification de l'Irlande, le rappel des lois sur les céréales, et par là le bien-être alimentaire du peuple, l'Angleterre demeure à la fois stable et progressive, et gardant de ses institutions anciennes ce qui fait la force et la durée, comme ce qui fait la liberté. Quelques exagérations de journaux anglais, quelques phrases de l'école jacobine et de cette ultra-démocratie qui s'ennuie de la discussion et ne verrait que dans la dictature un réformateur assez expéditif pour ses vœux, tout cela, déjà fort amoindri depuis la paix, est au fond sans puissance contagieuse. Précisément parce que l'Angleterre a conservé sa liberté de la presse, elle n'a rien à en redouter. Il y a juste cent trente ans que Montesquieu, débarqué en Angleterre et un peu étonné de tant de bruit, écrivait dans ses notes de voyage : « Comme on voit le diable dans les papiers périodiques, on croit que le peuple va se révolter demain; mais il faut seulement se mettre dans l'esprit qu'en Angleterre, comme ailleurs, le peuple est mécontent des ministres, et que le peuple y écrit ce que l'on pense ailleurs (1). »

A tant d'années de distance, après tant de catastrophes plus vastes où le monde s'est vu bien autrement engagé, M. de Rémusat juge comme Montesquieu le spectacle agrandi qu'il a sous les yeux. Il augure bien de l'Angleterre, il croit à sa prospérité, comme il aime ses lois; il croit, chez un peuple de si grand sens, à cette puissance de la liberté pour s'entretenir et se rajeunir elle-même, pour rester judicieuse, même en devenant plus populaire de théorie et de forme.

Un chapitre excellent, et d'une raison supérieure, est à distinguer même dans la remarquable introduction de M. de Rémusat : ce sont les pages où d'un coup d'œil rapide il met en rapport avec l'Angleterre Voltaire, Montesquieu, Mirabeau, indiquant ce que chacun de ces hommes y prend et peut-être y sème à son tour. Tout est ici de

(1) Montesquieu, *Notes sur l'Angleterre*, p. 343, t. VII.

grand prix, et les lectures variées de M. de Rémusat, sa connaissance familière de livres assez rares, les *Mémoires du Comte de Charlemont*, les *Papiers de Grenville*, et surtout cette justesse élégante, cette expression tour à tour élevée et piquante, dont il fait valoir tout ce qu'il raconte et tout ce qu'il discute. L'historien, le publiciste apparaît dans l'observation fine et profonde de M. de Rémusat sur notre étude passionnée et notre premier engouement de l'Angleterre, puis notre empressement à lui préférer l'Amérique, et bientôt après notre ardeur à dépasser dans les actes, comme dans la théorie, ce que ces deux pays offraient de plus sensé et de plus praticable. « Nous avons voulu, dit M. de Rémusat, introduire dans le monde européen, à défaut de la liberté historique, la liberté philosophique. De l'audace de la tentative résulta sa grandeur et provint son péril. »

Ce mot, qui n'est pas un blâme dans la pensée du hardi raisonneur, jette peut-être plus d'un trait de lumière sur la destinée des réformes politiques en France. Comment ce qui fut commencé ou développé ailleurs par des bourgeois tenaces, par des théologiens zélés, par des légistes du droit coutumier, a-t-il eu plus de force vivante et d'effective durée que l'œuvre souhaitée, entreprise, inaugurée par de grands penseurs et d'illustres écrivains? La réponse est facile à prévoir; mais il ne faut pas la rendre trop décourageante. Nation ingénieuse et lettrée, la France, en arrivant à la politique par la philosophie, a pris certainement le plus long, et s'est exposée à plus d'un mécompte, y compris celui de voir les garanties même les plus essentielles de la liberté et les premières conditions du droit politique traitées d'*idéologie* par un vainqueur tout-puissant. Bien d'autres illusions, sans parler des erreurs et des crimes, sont sorties de ce noviciat incomplet de nos hommes d'état de 1789, et même des époques plus récentes. Et cependant peut-on nier qu'un progrès de raison ne se soit fait dans les esprits, que bien des connaissances utiles à la pratique de la liberté ne se soient accumulées à travers les crises mêmes de cette liberté? La France est encore l'œuvre de 1789, avec beaucoup d'expérience de plus, presque trop d'expérience, et par là un peu de timidité; mais ce grand pays est toujours destiné à occuper une grande place dans le monde, dans l'ordre politique et moral comme dans l'ordre matériel, et pour cela même elle est appelée tôt ou tard à développer au dedans de soi ce qui la fit dominer au dehors.

Entre mille réflexions, mille souvenirs qui touchent à cette loi de notre existence nationale, à cette loi de propagation intellectuelle plus rapide et moins interrompue par les accidens que ne l'est le télégraphe électrique, M. de Rémusat jette une demi-page admirable,

qu'il suffit de transcrire (1). C'est la morale de son livre et le plus bel éloge qu'on en puisse faire :

« L'Europe le sait maintenant, la France est moins changée qu'on ne disait. On l'a reconnue en la voyant combattre. Ces générations élevées dans les orages de la politique ne se sont pas, à l'épreuve, montrées moins faites pour le métier des armes. Les leçons de cette tribune tant outragée n'ont point, ce semble, énervé la nation, et, pour avoir été formées sous un régime de liberté civile par des chefs esclaves de la loi, nos légions d'Afrique n'ont pas été trouvées plus pauvres en vertus guerrières. En présence de l'univers qui les contemple, qui osera dire que la France ne puisse être encore tout ce qu'elle a été? Ce ne sont pas du moins ses vaillans alliés. Demandez-leur s'ils ne croient pas avoir combattu à côté de leurs égaux. S'il y a des Français qui tiennent à le leur contester, on aimerait à les entendre et à savoir d'eux pourquoi la France ne serait pas digne de la liberté. »

Nous ne presserons pas la question que fait ici M. de Rémusat; nous la croyons toujours à l'ordre du jour, soit qu'on la pose, comme il le devait dans son ouvrage, avec sagesse, talent, patriotisme, soit qu'on n'en parle pas, et qu'on en marque la place par le silence. Quelques personnes voudraient bien la supprimer tout à fait, l'anéantir par voie d'extinction et d'oubli; mais personne n'oserait la nier absolument. On parle toujours des conquêtes de 1789; or par ce mot on n'entend pas sans doute exclusivement les grandes mutations matérielles, les déplacemens de force et de richesse qui suivirent de si près cette époque; on conçoit aussi, on désigne, on suppose les principes de justice politique, les garanties de droit public et privé qui furent alors proclamées, et dont l'Angleterre avait eu d'avance et gardé si bonne part : c'est à ce titre que l'ouvrage de M. de Rémusat n'est pas moins une salutaire et noble leçon qu'un vivant tableau.

VILLEMAIN.

(1) *L'Angleterre au dix-huitième siècle. Introduction*, p. 95 et 96, t. Ier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1856.

Voici un temps où tout repose. La surface du monde politique est calme et unie comme une de ces mers mortes au sein desquelles dorment confondues pour le moment toutes les tempêtes passées et futures. Des agitations de la veille, des luttes de l'an dernier, il ne reste plus rien qu'un souvenir. Si les difficultés qui ont surgi dans l'exécution du traité de paix ne sont point entièrement résolues, elles ne paraissent pas du moins de nature à se transformer en complications sérieuses. Les relations des gouvernemens de l'Occident avec Naples se sont peu améliorées, il est vrai, mais elles gardent ce caractère incertain des affaires diplomatiques qui restent le secret des cabinets. M. de Hübner a-t-il dû aller à Naples? est-il allé à Naples? C'est une question qui a été récemment discutée, comme si l'Autriche avait absolument besoin que M. de Hübner se rendît dans les Deux-Siciles pour faire entendre des conseils de salutaire modération. Ce qui occupe aujourd'hui est peu grave; ce qui est sérieux est ajourné. C'est donc pour la politique générale un moment de calme et de stagnation pendant lequel les regards distraits se tournent vers le Nord, où se prépare le couronnement de l'empereur Alexandre. Il y a évidemment en Russie un redoublement de sympathie pour la France. Il est presque de mode de parler avec un accent d'admiration de notre armée, de notre pays, et encore plus de désirer venir à Paris. L'échange récent de décorations entre les chefs des deux empires est un des signes de ces dispositions. L'envoyé extraordinaire de la France au couronnement, M. de Morny, a été reçu avec une distinction singulière. Par une circonstance imprévue, il s'est trouvé prendre rang à la tête de toutes ces

missions réunies à Saint-Pétersbourg, et ici on pourrait peut-être écrire un petit chapitre d'histoire diplomatique sous ce titre : Comment un ambassadeur perd son droit de préséance. Ce serait, dit-on, l'histoire du prince Esterhazy, qui va représenter l'empereur François-Joseph à la cérémonie de Moscou. Le prince Esterhazy avait été un peu négligé par la cour de Vienne depuis la révolution de Hongrie, à laquelle il était soupçonné de n'être point défavorable; mais sa magnificence, son luxe de représentation, son désintéressement d'ailleurs dans des missions de ce genre, l'ont fait choisir pour aller au couronnement du tsar. Il est arrivé en Russie; seulement il avai oublié ses lettres de créance, et c'est ainsi qu'il n'a pu être reçu avant M. de Morny, à qui la préséance revient, ce dont on s'est égayé à Pétersbourg, ne fût-ce que par amitié pour l'Autriche.

De toutes les questions de politique générale récemment agitées et qui peuvent se rattacher aux derniers événemens, il n'en est qu'une qui ait une sérieuse portée; encore n'est-elle que d'une nature purement théorique : c'est celle qui est relative à l'adoption, par le congrès de Paris, de nouvelles règles de droit maritime. Le congrès de Paris, comme on sait, a fait définitivement entrer dans le droit public ces deux principes, l'inviolabilité des neutres et l'abolition de l'armement en course. Ces principes une fois consacrés par les signataires de la paix, il restait à en proposer l'adoption aux autres pays. Or parmi ces pays étaient les États-Unis. Le secrétaire des affaires étrangères de Washington, M. Marcy, vient de répondre, au nom de l'Union, à la communication qui lui a été faite à ce sujet par la France. La réponse de M. Marcy est adressée au gouvernement français; en réalité, c'est à l'Angleterre que parle le ministre américain, et il serait curieux de voir ici une fois de plus comment ces deux peuples, enfans d'une même race, entendent la politique. Ce n'est point entre eux une question de droit général, c'est une question d'intérêt. L'Angleterre a lutté longtemps pour ne point admettre l'inviolabilité des neutres, parce qu'elle avait une flotte puissante pour surveiller les mers et pour exercer ce droit de visite universelle qu'elle revendiquait; elle a fini par reconnaître les droits de la neutralité, parce qu'on lui a donné en échange l'abolition de l'armement en course, qui a souvent inquiété son commerce et qui pourrait l'inquiéter encore. Les États-Unis font de même; ils voient avant tout ce qui leur est utile. Ils ont toujours défendu le droit des neutres, parce qu'ils ont de grands intérêts commerciaux à sauvegarder; ils ne veulent point renoncer au droit d'armer des corsaires, parce qu'il est dans leur convenance de n'avoir point de marine militaire, et que le jour où une guerre maritime éclaterait, s'ils ne pouvaient armer en course, leur commerce serait à la merci des escadres ennemies, sans qu'ils pussent exercer de représailles. M. Marcy met une grande habileté à défendre le droit de délivrer des lettres de marque, il ennoblit presque le métier de corsaire : le meilleur argument, c'est que ce droit est utile aux Américains. Ce n'est point absolument cependant que les États-Unis refusent de sous-

crire à l'abolition de l'armement en course; ils proposent au contraire d'étendre le principe proclamé par le congrès de Paris, en y ajoutant cette autre déclaration, que la propriété privée de l'un des belligérans sera respectée sur mer par la marine ennemie, comme elle est déjà respectée sur terre par les armées. La conséquence peut être moralement juste. D'un autre côté il est bien clair que la guerre, cette extrémité terrible, perd de son efficacité par l'adoption de ce nouveau droit, et peut devenir plus ruineuse pour les états en se prolongeant. C'est assez dire que la question soulevée par M. Marcy est une question d'avenir, et la poursuite d'une amélioration p us grande dans le droit public n'est point un motif de repousser aujourd'hui un progrès qui n'a été conquis qu'après de longues et sanglantes luttes.

C'est là au reste une de ces discussions de droit destinées à se prolonger avant d'arriver à une solution, et qui ne peuvent dans tous les cas réveiller une activité soudaine dans un monde politique dispersé et livré au repos. Pour le moment en France, tout se ressent de ce calme général. Le chef de l'état était, il y a quelques jours, à Plombières; il est maintenant d'un autre côté, à Biarritz. La réunion même des conseils-généraux qui a lieu actuellement est un signe de cette situation, où les intérêts locaux prennent le pas sur les grandes affaires de la politique. Que reste-t-il donc? Il reste des polémiques de journaux, des querelles religieuses acerbes, acharnées, d'autant plus bruyantes qu'elles se produisent au milieu du silence universel. Qui a soulevé cette tempête? d'où est-elle venue? Elle date de loin. *L'Univers*, comme on sait, n'est point un journal qui se pique de déguiser ses tendances, il les exagérerait plutôt par une sorte de passion militante. Il s'est attiré plusieurs fois des affaires, d'où il est sorti plus ou moins vainqueur. Aujourd'hui c'est un assaut général, c'est une guerre civile au sein de ce qu'on appelle le parti catholique, comme s'il pouvait y avoir réellement un parti catholique, comme si tout ce qui tient à la religion pouvait être soumis à la stratégie des opinions et des passions de parti. M. de Falloux a été l'un des premiers à saisir sa plume d'académicien nouvellement élu pour rouvrir cette guerre contre *l'Univers*, en le représentant comme un danger pour l'église, qu'il compromet dans des thèses extrêmes ou dans des solidarités périlleuses. Puis est venu tout un livre volumineux destiné à mettre en lumière les excentricités et les contradictions du journal religieux. Enfin voici un autre organe des intérêts catholiques, *l'Ami de la Religion*, qui intente à *l'Univers* un procès, un véritable procès en hérésie; il l'assigne devant ses juges, il rédige l'instruction. M. Louis Veuillot peut certes trouver là de quoi exercer son humeur belliqueuse, et il n'y manque pas; il lance contre ses adversaires plus d'un trait acéré. Si *l'Univers* du reste est attaqué, il est défendu aussi; l'épiscopat intervient à son tour; des prélats se prononcent en faveur du journal de M. Veuillot, d'autres parlent en pacificateurs. L'opinion cependant assiste à ces luttes singulières; elle observe ce

tumulte de procès, de paroles académiquement violentes, de répliques vigoureuses; elle ne s'émeut pas, parce qu'après tout elle sent que dans ces querelles il y a plus d'animosités personnelles que de questions de principes. Une chose tombe sous le sens : si on a raison de vouloir tuer *l'Univers* parce qu'il compromet la religion, *l'Univers* a donc raison à son tour de vouloir supprimer tout ce qui à ses yeux est un péril pour cette même religion. La réalité est qu'il faudrait s'abstenir, fût-ce au nom de la liberté et de la modération, de vouloir tuer des journaux, même quand ils se livrent à des thèses excessives que le talent fait lire sans les rendre plus vraies. Le malheur dans notre temps, c'est qu'il y a trop de laïques qui veulent être évêques, gouverner l'église, et que peut-être aussi parfois les évêques cèdent trop volontiers au penchant de se faire journalistes. Certes l'épiscopat est le meilleur juge de la conduite qu'il doit tenir : supposez cependant qu'il se fût abstenu dans cette circonstance, l'intérêt de la religion n'eût point été en péril sans doute; la lutte serait restée une querelle de journaux, et l'opinion aurait fini par voir passer un matin cette polémique, comme elle en a vu passer tant d'autres.

L'opinion a son influence dans toutes les sphères, et même quand on ne lui demande pas de se prononcer, elle se fait jour soit dans la société ou la politique, soit dans les lettres; elle se fait jour par des voies imperceptibles. Elle peut avoir ses passions, ses préjugés, ses irréflexions, et c'est pour cela que tout doit se combiner dans la vie intérieure d'un pays pour l'éclairer, la rectifier et l'élever. Les lettres expriment souvent cette opinion : c'est leur mission, comme leur devoir est de la ramener sans cesse vers le vrai et vers le beau. Quand l'Académie française décerne des récompenses à la vertu, à l'éloquence, ou au mérite littéraire, comme elle le faisait l'autre jour encore, quelle est sa pensée? Elle montre le bien comme le but de la vie pratique, elle montre le beau comme l'unique objet digne d'enflammer les intelligences. De là l'intérêt naturel de ces distributions de prix qui se renouvellent tous les ans et qui ont par elles-mêmes un sens élevé. L'Académie fait-elle invariablement des choix conformes à la pensée qui préside à ses concours? la confusion et les contradictions ne se glissent-elles point parfois dans ses jugemens? Ceci peut être discuté. Toujours est-il que ces séances annuelles ont un caractère particulier; elles sont ou du moins elles devraient être une sorte de revue des forces intellectuelles, des tendances de l'esprit, de mille questions qui intéressent la littérature, la philosophie ou la morale, et qui naissent des sujets mêmes offerts à l'émulation des concurrens. C'est une occasion naturelle de raviver certaines notions de la science et du goût, et de montrer comment ces notions de la beauté restent impérissables à travers les révolutions. M. Villemain accomplit en maître éprouvé de la parole cette œuvre traditionnelle de révision et de lumineuse critique, tempérant la louange académique par le conseil, résumant, confirmant par l'exemple et par le précepte les grandes lois de l'éloquence et de

l'art littéraire, et restant toujours lui-même dans l'examen de cet ensemble d'ouvrages soumis à l'Institut. L'Académie avait cette année à couronner les travaux les plus divers, un éloge de Vauvenargues et une étude sur Froissart, un morceau de poésie sur *les restes de saint Augustin rapportés à Hippone*, et les livres reconnus les plus utiles aux mœurs. Elle avait aussi à décerner quelques prix plus récemment créés et réservés, soit pour des œuvres spéciales de haute littérature, soit pour des vocations plus persévérantes que favorisées par la fortune. C'est M. Gilbert qui a été couronné pour un éloge de Vauvenargues, dont les fragmens lus à l'Académie sont ingénieux et fins. Parmi les ouvrages les plus utiles aux mœurs, les *Symphonies* de M. de Laprade représentent la poésie, comme la traduction de *la Cité de Dieu* de M. Émile Saisset représente la philosophie, de même qu'un livre de M. Janet sur *la Famille* représente la morale; mais au milieu de ces récompenses si diverses, une surtout a une sorte d'intérêt touchant : c'est celle qui a été accordée à un livre posthume de M. Ozanam sur la *Civilisation au cinquième siècle*. M. Ozanam était un de ces esprits qui luttent avec toute l'impatience du bien et du beau avant d'atteindre au plein épanouissement de leurs facultés, mais dont le talent finit par se dégager sain et pur. M. Ozanam n'est arrivé à cette heure favorable que pour disparaître prématurément en laissant les traces vivantes de ce mélange d'inspiration et d'étude qui caractérisait ses travaux. La pureté de la vie unie au dévouement du savant et à la supériorité de l'écrivain, c'est là ce que l'Institut a couronné, même après la mort.

Il y avait enfin pour l'Académie un choix plus difficile à faire, un prix d'un caractère exceptionnel à décerner : c'est celui qui est destiné au morceau le plus éloquent sur l'histoire de France. Pendant longtemps, l'Académie avait eu le bonheur de n'avoir plus à rechercher un nouveau lauréat, tant le choix primitif qu'elle avait fait était naturel et simple; elle avait rencontré tout d'abord un de ces historiens qui réunissent le feu de la science, la passion des recherches, le don d'écrire, l'art de ranimer le passé en traits expressifs. Ce n'était point à une œuvre en particulier que s'adressait ce prix, c'était à une vie, à toute une carrière, et dans cette carrière il y avait l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*, les *Récits des Temps mérovingiens*, les travaux sur le tiers-état. Tant que M. Augustin Thierry a vécu, l'Académie était hors d'embarras; elle n'avait qu'à confirmer tous les ans ce majorat de la science et de l'art. Malheureusement l'auteur des *Récits mérovingiens* a disparu, et l'Académie vient de lui donner pour successeur M. Henri Martin, auteur d'une volumineuse *Histoire de France*. Passer de M. Augustin Thierry à M. Henri Martin, la transition est un peu brusque et abrupte, on ne saurait le nier. Certes l'auteur de l'histoire qui vient d'être couronnée est un écrivain laborieux, très zélé pour son œuvre; seulement dans cette œuvre il manque l'art supérieur qui saisit le fil des annales d'un peuple, qui classe et coordonne les faits dans un en-

chaînement lumineux. M. Henri Martin a abordé son travail sans plan bien arrêté, le complétant à mesure qu'il le faisait; mais il y a une autre considération encore : le livre que l'Académie signale par une faveur exceptionnelle est une de ces œuvres nées de cette inspiration humanitaire et démocratique qui a pénétré jusque dans le domaine de la science historique. Pour l'auteur, il y a toute une tradition qui commence au druidisme pour aboutir à la révolution française. Jeanne d'Arc elle-même est assez bizarrement représentée comme une descendante de Velléda et une aïeule de Descartes. Le moyen âge trouve dans M. Henri Martin un juge fort peu équitable, et l'écrivain ne s'aperçoit pas que cette Jeanne d'Arc, qu'il travestit en voulant l'honorer, n'est elle-même qu'une héroïne du moyen âge. Or ici on peut se poser une question assez grave : à quel point de vue l'Académie a-t-elle couronné l'*Histoire de France* de M. Henri Martin? Si c'est le talent, le zèle du travail qu'elle a voulu récompenser, abstraction faite de l'esprit qui règne dans le livre, elle aurait pu placer ailleurs ses couronnes; elle aurait pu notamment choisir M. Michelet, qui a écrit sur l'histoire de France des volumes tels que M. Martin n'en écrira probablement jamais. Si l'esprit de l'écrivain et de ses livres est compté par l'Académie, il est assez naturel qu'elle ait été effrayée par les ouvrages postérieurs de M. Michelet; mais alors comment s'explique le choix de M. Henri Martin? L'Académie, il est vrai, n'en est point à se contredire et à faire marcher ensemble les choses les plus divergentes. Ici cependant la contradiction est d'autant plus grave, qu'elle tend à accréditer une œuvre où la civilisation française n'apparaît qu'à travers les interprétations de l'esprit de système.

De toutes les histoires qu'une plume contemporaine peut retracer pour l'éternelle instruction des hommes, il n'en est pas de plus éloquente, de plus dramatique et de plus variée dans ses élémens que cette histoire des soixante dernières années, qui n'est elle-même que la suite de tout un ensemble de choses. Que manque-t-il dans ces annales palpitantes encore? Émouvantes révolutions des sociétés, commotions civiles, spectacles sanglans de la guerre, luttes plus régulières de l'éloquence politique, tentatives dans la littérature et dans les arts, excès de la licence et de la compression, tout se réunit, tout arrive, tout passe et renaît. Dans cette histoire, on dirait qu'il y a un espace de temps déterminé pour le règne de chaque chose. Après l'éclat et la grandeur, l'épuisement et le déclin. En déroulant le drame des destinées de l'empire, M. Thiers, dans le quatorzième volume de son *Histoire*, qu'il vient de publier, arrive à l'heure des tragiques revers. Ce volume est consacré tout entier à la campagne de Russie. L'historien laissait récemment Napoléon et l'armée française après le passage du Niémen; il les retrouve aujourd'hui marchant sur Wilna. Il décrit cet immense appareil, il met à nu tous les secrets de ces opérations auxquelles les hommes ne suffisent pas, qui ont besoin de l'effort incessant d'une prévoyance minutieuse et infatigable pour préparer toutes les ressources de la

guerre. Nul plus que M. Thiers en vérité n'est expert dans ces matières. Il sait où campent tous les corps, la façon dont ils se nourrissent, la place qu'ils occupent le jour du combat. Il a compté jusqu'au dernier non-seulement les soldats français, mais encore tous ces alliés, Bavarois, Polonais, Saxons, Autrichiens, Hollandais, masses mouvantes poussées vers leur destin par une volonté immuable. Jamais on n'avait vu une marche semblable depuis les grandes invasions de l'Occident, et un tel mouvement d'hommes n'a été égalé que par celui qui refluait peu après vers la France. De ce dramatique récit, il ressort une impression que M. Thiers lui-même suggère. Certes le génie n'avait point abandonné Napoléon. La fécondité des combinaisons ne lui manquait pas plus que la prudence. Cette prudence, il la poussait même à l'excès, et cependant la fortune ne souriait point à tant d'efforts, parce qu'il y avait une sorte de contradiction secrète entre la témérité de l'entreprise et la prudence de l'exécution, c'est-à-dire, en d'autres termes, que les opérations militaires, les combinaisons de la guerre payaient, si l'on peut ainsi parler, pour l'erreur de la conception politique.

La plus grande des aventures s'accomplissait méthodiquement, et c'est ainsi qu'on s'enfonçait de Witebsk à Smolensk, de Smolensk à Wiasma, de Wiasma à Moscou, gagnant des batailles sans rien résoudre, sans conquérir la paix surtout, refoulant les Russes sans les réduire, et ne trouvant que le vide, l'incendie, et la perspective d'une retraite déjà périlleuse ou d'un hiver perdu dans l'inaction à six cents lieues de Paris. Situation terrible d'un homme jusque-là invincible, qui ne connaît point d'obstacles, qui brise toutes les forces qu'on lui oppose, pour se trouver tout à coup en face de cet autre ennemi, la nature des choses, la puissance des élémens conjurés, et, il faut l'ajouter aussi, le désespoir implacable d'une nation blessée dans son orgueil! Cette ténacité de désespoir, cette conjuration des élémens, ce fut là tout l'art militaire des Russes. On ne peut dire au juste si ce fut par calcul ou sous la pression de la défaite qu'ils suivirent le système dont les résultats changèrent la face du monde. Leur tactique était simple : la retraite une fois commencée, ils aidèrent les élémens, et dans plus d'une journée encore ils vinrent se briser contre ces bataillons qui se retournaient pour combattre avant de tomber sous la neige. Ils accompagnèrent, jusqu'à la Bérésina d'abord, cette armée, si belle quelques mois auparavant, et maintenant réduite à n'être plus qu'une troupe en désordre. Comme pour rendre un tel désastre plus cuisant et plus amer, c'est dans un des momens de cette retraite que Napoléon recevait, à Dorogobouge, la nouvelle de cette conspiration Malet qui avait un instant surpris Paris en déconcertant pendant quelques heures les plus hautes autorités de l'empire. Certes cette conspiration n'avait en elle-même rien de bien sérieux, et cependant elle mettait à nu ce qu'il y avait de précaire dans cette prodigieuse fortune. Malet était un fanatique, mais c'était un fanatique qui, sous l'obsession d'une idée fixe, avait fini par découvrir que là où un homme était tout, il n'y avait qu'à

supprimer l'homme pour tout changer. Ceci découvert, il se mettait à l'œuvre, trompant ses complices, supposant la mort de Napoléon, simulant un décret du sénat qui rétablissait la république, arrêtant le ministre de la police et le préfet, et s'il ne réussit pas, pour un instant du moins, c'est que peut-être il ne crut pas assez lui-même jusqu'au bout à son idée. Ainsi tout venait accabler Napoléon. Il s'irritait surtout de ce que, dans cette débâcle d'une matinée à Paris, on n'avait pas même songé à son fils, à la dynastie. Si, avec la lumineuse sagacité de son génie, il avait voulu lire dans son destin, il aurait vu que ce désastre de Russie et cette conspiration qui venait le surprendre se liaient par plus d'un point et tenaient à une même cause, à la nature de son pouvoir. Il aurait vu qu'en voulant, en pouvant tout permettre à son ambition, il était allé chercher le plus éclatant désaveu de la fortune, et qu'en concentrant la vie d'un pays dans sa personne, en réduisant tout à une subordination passive, il avait créé une situation telle que, lui disparu, il ne restait plus rien, et on passait sous le joug d'un autre pouvoir par habitude d'obéissance. Dernier enseignement de cette grandiose époque!

Ces souvenirs font partie de l'histoire du passé. L'histoire contemporaine est tout entière dans cette vie diverse, souvent agitée, de tous les peuples. Pour le moment, quels sont les pays qui ont leurs crises intérieures, leurs incidens en dehors du mouvement de la politique générale? L'Espagne, après s'être débattue durant deux années dans une révolution, travaille à régulariser une situation où luttent encore les élémens les plus divergens. Une chose est manifeste, la période révolutionnaire est finie; mais que résultera-t-il de ce changement qui vient de s'accomplir dans la politique de la Péninsule? C'est ici que toutes les influences sont en jeu et que commencent à apparaître les véritables conditions dans lesquelles l'Espagne a été soudainement jetée. Ces conditions sont celles d'une transition difficile et compliquée. L'état même des partis ne laisse point d'être curieux. Les progressistes ont été visiblement déconcertés par ce brusque revirement des choses qu'ils pressentaient, qu'ils redoutaient, mais qu'ils ne croyaient ni aussi prochain, ni aussi facile. Ils n'étaient point très unis avant leur défaite, ils le sont encore moins aujourd'hui. Une fraction du parti va grossir la petite armée démocratique et révolutionnaire. L'autre fraction, celle qui se compose des hommes les plus modérés, s'est rattachée à la situation actuelle. Ces progressistes entourent le général O'Donnell; ils lui rappellent ses engagemens de Manzanarès, ils remettent sous ses yeux, comme pour l'embarrasser, ces séances orageuses des cortès où il faisait les déclarations les plus libérales, où il se prononçait contre les modérés, contre la constitution de 1845, dont M. Rios-Rosas soutenait la validité même après la révolution. Les progressistes s'efforcent de montrer au président du conseil actuel qu'il ne peut devenir le chef du parti modéré, tout prêt à se ranger encore sous l'autorité du général Narvaez, et ils lui offrent la place de chef du parti pro-

gressiste, laissée libre par cette sorte de subit évanouissement du duc de la Victoire : tant les partis en Espagne ont toujours besoin d'un général! Les anciens conservateurs à leur tour ne sont pas moins perplexes. Ce sont leurs idées qui ont triomphé, les événemens justifient leurs doctrines. Ils ont su gré au général O'Donnell de sa vigueur décisive, mais ils n'oublient pas l'origine révolutionnaire de sa nouvelle fortune. A leurs yeux, les antécédens du président du conseil pendant ces deux dernières années, ses engagemens, ses déclarations, sont un obstacle à la politique dont il a été l'intelligent et heureux instrument, et comme ils ne croient pas à la durée de son pouvoir, ils se réservent, se rattachant plus que jamais à l'intégrité de leurs opinions, à l'autorité de leurs anciens chefs. Une fois de plus, par la force des circonstances, le général Narvaez redevient pour eux l'homme prochainement et inévitablement nécessaire. Joignez à ceci ce qu'on nomme le parti militaire, celui des généraux *vicalvaristes*, qui ont singulièrement contribué aux dernières victoires de l'ordre, et qui ont, qui veulent avoir leur part d'action et d'influence : voilà bien des élémens de complications intimes.

Au centre de cette situation difficile se trouve le cabinet. Il y a évidemment des hommes qui ont voulu ne point laisser complétement disparaître le caractère progressiste dans le nouveau gouvernement de l'Espagne. En conservant les cortès, sauf à leur proposer de se dissoudre, en maintenant la constitution récemment discutée, sauf à la modifier légèrement, en gardant la milice nationale, sauf à la réorganiser, ils espéraient contenir ce qu'on appelle la réaction. Ils comptaient sans la logique. Pourquoi la lutte du mois de juillet a-t-elle été décisive? Parce qu'elle était engagée entre la milice nationale, ou le désordre sous toutes ses formes, et toutes les forces conservatrices. La vérité est qu'il n'y a aujourd'hui de système libéral possible en Espagne que dans des conditions nouvelles, en dehors des influences révolutionnaires. Le ministère de Madrid est arrivé, dit-on, à se fixer sur les points essentiels de la politique. Il paraît décidé à rétablir la constitution de 1845 en proposant aux chambres un acte additionnel; des cortès nouvelles seront convoquées. C'est là ce qui semble résolu, sans être public encore; mais dès ce moment le cabinet de Madrid vient d'adopter deux mesures qui indiquent ses tendances. Il a ajourné les élections des municipalités qui allaient se faire sous l'empire d'une loi votée dans les derniers momens de l'assemblée constituante, et il vient de prononcer définitivement la dissolution de la milice nationale dans toute la Péninsule. Ainsi disparaît une fois de plus une institution qui n'a jamais été au-delà des Pyrénées qu'un instrument d'agitation. Lorsqu'on juge cette mesure au point de vue des autres pays, on commet une erreur singulière, parce que, dans tous les pays, la garde nationale est une garantie d'ordre, tandis qu'en Espagne elle a toujours été l'armée de l'insurrection, se soulevant alternativement pour les progressistes et pour les modérés. Elle élevait Espartero en 1840, et elle le renversait en 1843. Depuis deux ans, qu'a-t-elle fait? Elle a assisté à tous les

désordres, elle y a pris part, elle en a été la complice. Or sait-on ce que coûte ce jeu périlleux? La dépense de la milice nationale pour la seule ville de Madrid a été de plus de 3 millions de réaux depuis moins de deux ans; elle s'élève, pour toute l'Espagne, à plus de 60 millions de réaux. C'est un des élémens du déficit qui existe. Cette considération financière n'est point sans valeur dans un pays où les finances sont si singulièrement compromises. La milice nationale une fois dissoute, c'est peut-être la plus grave question qui est tranchée.

Chose étrange, l'histoire actuelle de l'Espagne ressemble en bien des points à l'histoire du Portugal il y a cinq ans. A cette époque aussi, le duc de Saldañha arrivait au pouvoir à la suite d'une insurrection. Il ne supprimait pas la charte, il se bornait à l'adoption d'un article additionnel. Il n'admettait point dans son plan la milice nationale. Se plaçant en dehors des partis, il pratiquait une politique de conciliation. Seulement ce que le duc de Saldañha faisait, il y a cinq ans, en Portugal, avant que la révolution n'eût suivi son cours, le général O'Donnell cherche à le faire après deux années d'agitations qui ont laissé des traces profondes au-delà des Pyrénées, et, par une rencontre bizarre de plus, l'Espagne est entrée dans cette voie lorsque le cabinet du duc de Saldañha venait de tomber. La chute du ministère Saldañha, après une existence prolongée, est en effet, on ne l'ignore pas, un des derniers événemens politiques du Portugal. Plus récemment, des scènes de désordre, provoquées par la cherté des subsistances, ont éclaté à Lisbonne. Un fait à observer, c'est que les masses populaires qui se sont livrées à certaines violences n'ont cessé de faire entendre des acclamations en faveur du roi dom Pedro. Ces troubles peu sérieux par eux-mêmes ont été facilement calmés; ils n'auraient pu avoir de gravité que si les passions des partis étaient venues s'y mêler pour les envenimer. Le Portugal est du reste aujourd'hui à la veille d'une épreuve politique assez décisive pour son avenir. Des élections générales vont avoir lieu; déjà les partis se préparent à la lutte. Des centres électoraux ont été créés à Lisbonne. Le ministère lui-même ne semble jouer qu'un rôle épisodique dans ce mouvement. Les véritables adversaires mis en présence sont les partisans du dernier cabinet et les partisans du comte de Thomar, qui déploie depuis quelque temps une grande activité. Lorsque le ministère Saldañha se retirait il y a quelques mois, parce que le roi refusait de nommer un certain nombre de pairs pour assurer dans la haute chambre le succès des projets financiers qui avaient déjà été adoptés par la chambre des députés, on s'est étonné de cette démission. Cette tactique avait un sens. Le ministre des finances, M. de Fontès, et ses collègues voyaient que les projets du gouvernement allaient échouer dans la chambre des pairs, si la discussion s'ouvrait. Dans ce cas, le ministère n'était pas moins obligé de se retirer, il tombait devant une majorité hostile, devant le parlement, et le roi, pour obéir aux usages constitutionnels, devait inévitablement appeler au pouvoir l'opposition vic-

torieuse. Or cette opposition, c'était le comte de Thomar qui la dirigeait. Plutôt que de fournir à celui-ci l'occasion d'une victoire parlementaire qui l'eût rapproché du pouvoir, le ministère préférait ne point engager une discussion d'une issue douteuse dès que le roi refusait de faire une promotion de pairs, et il saisissait, pour se retirer, le prétexte de ce dissentiment avec la couronne. C'est cette lutte, ajournée il y a quelques mois, qui va se reproduire dans les élections. Jusqu'au dénoûment de cette crise, toute question politique est suspendue, et la situation du ministère actuel, présidé par le marquis de Loulé, reste nécessairement provisoire et précaire.

La Hollande à son tour n'est point exempte d'un certain trouble intime et vague depuis le dernier changement qui s'est opéré dans les sphères ministérielles. Le nouveau cabinet de La Haye est parvenu, il est vrai, à se compléter par la nomination d'un ministre des affaires du culte catholique et d'un ministre de la marine. Le premier est M. van Romunde, magistrat de la cour d'appel d'Amsterdam; le second est M. Lotsy, député modéré auquel a été adjoint un capitaine de vaisseau, M. Esscher, pour la partie technique de l'administration de la marine. Sous ce rapport donc, le cabinet a surmonté toutes les difficultés d'un enfantement assez laborieux. D'un autre côté, l'opinion, très vivement émue d'abord au lendemain de la dernière crise, s'est calmée un peu. Au fond cependant il ne laisse point d'y avoir dans les esprits une certaine inquiétude, entretenue par l'attitude du gouvernement, qui reste assez silencieux et évite de se prononcer tandis que les questions les plus graves sont agitées dans les polémiques de la presse. Le mérite de la loi électorale est mis publiquement en discussion par des journaux favorables à la nouvelle administration; la loi fondamentale elle-même n'est point épargnée. S'il y a quelques velléités de réaction dans l'esprit des ministres, la réalité est néanmoins que ces velléités ne se sont point traduites en faits palpables. Le cabinet de La Haye paraît en ce moment tout absorbé dans l'élaboration de plusieurs lois pour la session qui va s'ouvrir en septembre. C'est dans cette session, désormais très prochaine, que la question politique sera débattue. Le ministère sera bien obligé alors de manifester ses vues et ses tendances. Le cabinet hollandais vient de retrouver pour cette campagne un appui parlementaire assez important par l'élection de M. Groen van Prinsterer, qui a fini par être nommé député à Leyde, non sans avoir couru la chance très sérieuse de rester en dehors de l'enceinte législative. Cette élection, en effet, n'a eu lieu qu'à la suite de véritables péripéties qui indiquent la vivacité de la lutte. M. Groen van Prinsterer se trouvait d'abord en concurrence avec M. van Reenen, ancien ministre de l'intérieur. Le premier scrutin ne donnait aucun résultat; un second scrutin s'ouvrait, et les deux candidats obtenaient un égal nombre de voix. Rigoureusement, le bénéfice de l'âge aurait assuré la victoire à M. Groen; mais il se trouvait que le chiffre des bulletins était supérieur à celui des électeurs inscrits, et les opérations étaient annulées comme en-

tachées d'irrégularité. Sur ces entrefaites, M. van Reenen renonçait à se présenter, et le parti libéral était obligé de chercher un autre candidat. Ce candidat a été M. Olivier, jurisconsulte et publiciste de Leyde, qui a échoué devant M. Groen van Prinsterer, et c'est ainsi que le chef du parti ultra-protestant rentre dans la chambre. Le nouveau ministère, disions-nous, s'est abstenu jusqu'ici de toute manifestation politique significative; mais en compensation il a adopté diverses mesures économiques. Il a nommé une commission pour examiner, au point de vue de l'intérêt hollandais, la question du percement de l'isthme de Suez. Il a décidé la concession de deux chemins de fer importans, l'un passant par les provinces du nord pour toucher au Hanovre, l'autre allant du port de Flessingue au Limbourg hollandais. Ces deux lignes, depuis longtemps en projet et même concédées à des compagnies qui n'ont pu réussir à les exécuter, complètent les communications de la Hollande avec l'Allemagne, et rentrent dans cet ordre de combinaisons propres à l'époque actuelle, où tous les peuples s'efforcent de multiplier et d'accélérer leurs relations.

Au nombre de tous les états du Nouveau-Monde périodiquement bouleversés par des révolutions dissolvantes, le Mexique occupe toujours à coup sûr le premier rang. C'est la plus grande des républiques hispano-américaines, et c'est la plus menacée, celle qui est le plus profondément atteinte dans toutes les sources de la vie. Elle ne peut se mouvoir sans faire un nouveau pas vers une catastrophe d'autant plus imminente qu'elle la prépare de ses propres mains. Aujourd'hui encore, un mouvement qui n'est qu'une sorte de tentative de dislocation vient d'éclater dans le nord du Mexique, sur la frontière des États-Unis. Un chef audacieux, don Santiago Vidaurri, gouverneur des états de Nuevo-Leon et de Coahuila, qu'il a réunis de son autorité privée, paraît s'être déclaré indépendant du gouvernement central de Mexico; il s'est mis en insurrection ouverte contre le président Comonfort. Ce n'est là au surplus que le dénoûment facile à prévoir d'une lutte qui existait depuis assez longtemps, et qu'on ne peut guère comprendre, si on ne fait la part des divers élémens qui ont contribué à la révolution dans laquelle a disparu la dictature du général Santa-Anna. Lorsque cette révolution s'accomplissait, il y a un an maintenant, un assez grand nombre de chefs se trouvaient en présence pour se disputer la victoire. Les principaux étaient le général Alvarez, M. Comonfort, M. Antonio Haro y Tamariz, don Santiago Vidaurri. Chacun avait ses vues et ses ambitions. Quoique dépourvu de toute instruction et ayant presque toujours vécu parmi les Indiens de l'état de Guerrero, Alvarez avait le premier rang par le bénéfice de l'âge et parce qu'il avait avant tous les autres pris l'initiative de l'insurrection. Il fut nommé président par une sorte de junte réunie à Cuernavaca, près de Mexico. Ce vieil Indien cependant en eut bientôt assez de la vie civilisée; ses hommes, accoutumés à la température du sud, grelottaient sous le climat de Mexico, et après avoir prélevé une contribution pour son armée

de *pintos*, après avoir ramassé le plus d'armes et de munitions possible, Alvarez repartait pour l'état de Guerrero, laissant M. Comonfort pour le remplacer à Mexico. M. Comonfort lui-même du reste, avant de devenir chef de la république, avait eu une carrière des plus variées; il a été avocat, préfet, député, sénateur, directeur des douanes, colonel de milice départementale, puis l'un des généraux de la dernière insurrection. Quelle était la politique de M. Comonfort? Le président *substitué* flottait entre les modérés et les *puros*, qui cherchaient à l'entraîner dans une voie de mesures puérilement révolutionnaires.

Mais tandis que M. Comonfort s'établissait au pouvoir, ses autres compétiteurs ne restaient point inactifs. M. Haro y Tamariz, qu'on essayait un moment d'emprisonner à Mexico, s'échappait et allait lever le drapeau de l'insurrection dans l'état de Puebla. M. Haro y Tamariz est un homme très considéré au Mexique, d'un caractère résolu, d'opinions conservatrices très arrêtées. Il croit que le Mexique ne peut être sauvé que par une autorité vigoureuse et concentrée, et on lui a même attribué le projet d'établir un empire. Son influence est grande dans les classes cultivées, même parmi les femmes, et surtout dans les rangs du clergé, menacé d'une dépossession violente qui s'est réalisée. M. Haro eût réussi peut-être, sans un incident qui venait contrarier tous ses plans. Le fort de San-Juan d'Ulloa, qui s'était prononcé en sa faveur, et qui pouvait réduire la ville de Vera-Cruz, était obligé de se soumettre par suite de l'intervention d'un navire français qui cherchait à préserver le commerce étranger. Privé de ce secours et assiégé dans Puebla, M. Haro était réduit à s'enfuir et à quitter le Mexique. M. Comonfort triomphait donc sur ce point; mais il restait un autre compétiteur, c'était Vidaurri, régnant à peu près en maître au nord de la république. Ce Santiago Vidaurri est, à vrai dire, un personnage assez curieux, homme habile, énergique, qui depuis trente ans cherche à se faire jour. Il est resté secrétaire de l'état de Nuevo-Leon à travers toutes les révolutions, et il s'est rendu nécessaire au point de se faire accepter par tous les gouverneurs jusqu'à ce qu'il ait pu les supplanter à son tour. Peu avant sa chute, Santa-Anna envoyait l'ordre de le faire arrêter; mais Vidaurri s'échappait, et bientôt il reparaissait en triomphateur à Monterey, où il se proclamait le chef de la révolution. Il publiait son programme, dont les principaux articles étaient le *self-government*, le licenciement de l'armée, la dépossession de l'église. Comme il a passé sa vie à gagner la popularité, familier avec les mœurs et les instincts des masses auxquelles le rattache une naissance obscure, il est parvenu depuis la révolution à se créer un pouvoir et une situation complétement distincts. On lui suppose l'intention de se déclarer définitivement indépendant, de fonder une république nouvelle, la république de la Sierra-Madre, et de demander la protection des États-Unis. Quant au gouvernement central, Vidaurri n'en a jamais tenu compte, et il y a quelques mois déjà qu'il décrétait de sa propre autorité la réunion des deux états de

Coahuila et de Nuevo-Leon. M. Comonfort, occupé à cette époque à réduire l'insurrection de M. Haro y Tamariz, était hors d'état de combattre deux ennemis à la fois. Après la défaite de l'insurrection de Puebla, il a fallu se tourner du côté du nord, et alors a éclaté ce nouveau conflit. Le congrès fédéral de Mexico a réprouvé et annulé la réunion de Nuevo-Leon et de Coahuila. Le président a sommé Vidaurri d'exécuter les ordres du congrès et de remettre à un autre chef le gouvernement de l'un des deux états. Vidaurri à son tour, invoquant la présidence nominale du général Alvarez et se ralliant à l'ancien plan d'Ayutla, a levé le drapeau de la résistance; i appelle, dit-on, à son aide les Texiens, qui pourront concourir à la formation de la république de la Sierra-Madre. Comme on voit, c'est un épisode de cette décomposition d'un empire. Lutte avec l'église à la suite de la vente des biens du clergé, lutte avec les velléités d'indépendance du nord, lutte avec tous les élémens dissolvans, politique puérilement agitatrice d'un congrès tout imbu de passions révolutionnaires, telle est la situation du Mexique. Que M. Comonfort triomphe de Vidaurri, le mal ne sera pas moins grand; il renaîtra sous une autre forme et sur d'autres points, car c'est la maladie profonde et invétérée d'une race.

CH. DE MAZADE.

GUERRE DE CRIMÉE.

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

Monsieur,

Permettez que je fasse appel à votre impartialité pour réclamer, non contre la *Revue des Deux Mondes*, mais contre une publication russe à laquelle la *Revue* a emprunté des extraits (1) où l'on me fait jouer un rôle, où l'on m'attribue un langage et des façons que je ne saurais accepter. Je veux parler du *Journal de l'employé Jakovlef pendant sa captivité chez les Français et les Turcs*, récit que je ne connais encore que par les citations que la *Revue* en a faites.

Chargé par la confiance du maréchal de Saint-Arnaud, avec qui j'avais eu l'honneur de servir en Afrique, alors que j'étais capitaine de la légion étrangère, de la difficile et délicate mission d'organiser et de diriger le *service des renseignemens militaires*, c'est bien moi en effet qui ai interrogé Jakovlef, lorsqu'il fut amené devant moi le lendemain de la bataille de l'Alma; mais c'est presque la seule circonstance que je reconnaisse pour

(1) Dans sa livraison du 15 août dernier.

tout à fait vraie dans son récit : le reste n'est guère qu'une comédie arrangée par lui pour se faire un beau rôle, pour jouer un peu au héros et pour tâcher peut-être de se recommander à la bienveillance de ses supérieurs. Malgré le temps qui s'est écoulé depuis les événemens qu'il raconte, le souvenir de ce qui s'est passé à son sujet est encore trop présent à ma mémoire pour que je craigne de me tromper à son égard.

Dès le premier jour de notre débarquement sur les côtes de la mer de Marmara, l'armée alliée, avant de combattre l'ennemi, eut à lutter contre le système d'espionnage et de trahison que la Russie avait su habilement organiser tout autour de nos camps. Déjà à Varna l'armée alliée avait vu son matériel et ses approvisionnemens menacés d'une ruine complète par un incendie qu'elle devait attribuer à la malveillance, et sur le champ de bataille de l'Alma on avait trouvé, dans la voiture même destinée au prince Menchikof, des documens qui ne permettaient pas de douter que la trahison ne nous eût suivis jusqu'en Crimée.

Arrêté le jour même de la bataille par un détachement d'artilleurs, dans des circonstances qui pourraient faire supposer qu'il n'appartenait pas à l'armée, l'employé Jakovlef, dès les premiers mots de son interrogatoire, essaya de me tromper. Après avoir pris son nom, je lui demandai quelle était sa qualité. « Employé civil, » me répondit-il avec assurance, et sans que j'aie pu le faire revenir sur cette fausse déclaration. Elle était fausse en effet, et je le savais déjà. Avant d'interroger ce personnage, qui se présentait sous un jour équivoque, j'avais pris des renseignemens sur son compte, et j'avais appris que Jakovlef était un ancien sous-officier écrivain, revêtu d'un emploi de quatorzième classe dans la hiérarchie administrative de l'empire, et qu'il était présentement attaché à la chancellerie militaire du prince Menchikof. Ma défiance fut donc naturellement éveillée, et je cherchai à faire comprendre à Jakovlef la gravité de la situation dans laquelle il semblait vouloir se mettre volontairement. Je ne lui cachai certainement pas qu'il s'exposait à être traité comme espion, et que si les mœurs françaises ne permettaient pas de battre et de martyriser les agens suspects, comme cela se fait en Russie, pour leur arracher des aveux par de mauvais traitemens, il courait cependant le risque d'être traduit devant un conseil de guerre et d'être condamné à être fusillé. Assurément ce n'était pas gai pour lui, et je comprends qu'il ait gardé un assez fâcheux souvenir de cette entrevue; mais je ne comprends pas qu'il se soit cru en droit, pour cela, de me prêter le langage brutal et les allures de croquemitaine qu'il m'attribue.

Dans le moment même, Jakovlef était, je n'en doute pas, tout autrement impressionné par le ton que j'avais pris avec lui, et la preuve ne tarda pas à s'en produire. Il ne doit pas l'avoir oublié. Voyant qu'il persistait à me tromper, je l'avais fait emmener et garder à vue. Quelques instans après m'avoir quitté, je le voyais revenir à moi : il se plaignait d'avoir passé une mauvaise nuit à notre bivouac, il avait eu froid, et il me réclamait comme sienne une magnifique pelisse trouvée dans la voiture où il avait été pris. Je la lui fis remettre immédiatement, bien qu'on m'assurât qu'il me trompait encore, que cette pelisse appartenait au chef d'état-major du prince

Menchikof, le colonel Voukovitch, à qui elle était envoyée de Sébastopol par sa mère. A vrai dire, cette pelisse excitait bien des convoitises, et j'avais moi-même quelque mérite à l'abandonner à Jakovlef, car je souffrais alors d'un de ces accès de fièvre qui sont si redoutables sous le climat variable de la Crimée.

Voilà toute l'histoire de mes rapports avec Jakovlef. Quelques jours après, on le fit expédier à Constantinople comme prisonnier de guerre, mais en spécifiant sa qualité d'employé de quatorzième classe, qui correspond au grade d'enseigne de ligne, et qui lui donnait le droit d'être traité à l'égal des officiers de l'armée.

Le récit de l'employé Jakovlef, ayant, outre ce qui m'est personnel, la tendance de présenter sous un faux jour les procédés et les traitemens que recevaient dans les camps alliés les prisonniers russes, m'oblige de rompre le silence absolu que je m'étais imposé, et de citer ici quelques traits de mœurs militaires que les fonctions que je remplissais à l'armée me permettaient d'observer et d'étudier jour par jour.

J'avais emmené avec moi de Varna un mollah, prêtre tartare natif de Baktchisseraï, nommé Abdulla-Effendi, qui s'était réfugié en Turquie. Ce Tartare fut mon interprète et l'intermédiaire entre moi et ses compatriotes. Je lui témoignai une grande confiance. Le lendemain du jour où l'armée alliée avait établi ses camps devant Sébastopol, Abdulla entra tout effaré dans ma tente, ses traits étaient bouleversés; tout annonçait une lutte violente dans l'âme de cet homme, dont la physionomie était toujours calme, impassible, et portait l'empreinte de cette gravité caractéristique de la race orientale, dont il est un des types des plus remarquables. « Je viens te révéler, me dit-il d'un air mystérieux, un grand secret; je suis obligé de te dénoncer un de mes coreligionnaires. Il m'en coûte beaucoup, car c'est un de mes plus proches parens, mon meilleur ami, mon bienfaiteur; mais j'ai juré fidélité aux Français et haine éternelle aux Russes oppresseurs de ma patrie. Je te demande seulement de me promettre qu'il n'y aura de malheur pour personne. — Parlez et fiez-vous à nous, lui répondis-je. » Abdulla me tint alors le langage suivant : « Il vient d'arriver du quartier-général russe un mollah de Baktchisseraï très vénéré dans le pays; il m'a fait la confidence qu'il était envoyé par le tout-puissant prince Menchikof pour lui apporter des nouvelles de l'armée alliée. Il m'a adjuré de le seconder en disant que son sort et celui de toute sa famille dépendaient du succès de sa mission. » Abdulla ajouta qu'il comprenait très bien que son parent, ayant parcouru nos camps, ne devait plus retourner chez les Russes; mais il supplia qu'on ne lui fît aucun mal et qu'on ne l'arrêtât pas dans l'enceinte du camp où nous nous trouvions, car ce serait violer l'hospitalité sacrée pour un musulman. Je rendis compte de cet incident au général en chef, qui décida que, pour ménager les scrupules de notre ami Abdulla, dont les services nous étaient utiles, l'espion du prince Menchikof ne serait arrêté que hors les limites du camp, et qu'on se bornerait à le renvoyer en Turquie. Cet espion, pour retourner au quartier-général russe, devait passer près de Balaclava, notre ligne d'avant-postes, qui fut gardée par la cavalerie anglaise; le général en chef en prévint le général Rose, commissaire anglais près l'armée fran-

çaise, qui voulut bien charger son aide de camp, le major Follet, depuis second commissaire anglais, de s'entendre à cet égard avec les autorités anglaises. En effet, deux heures après, le mollah agent du prince Menchikof fut arrêté et embarqué sur un bâtiment anglais qui fit immédiatement route pour Constantinople.

Voilà comment l'armée française fut débarrassée d'un espion de la plus dangereuse espèce, car il avait pour mission non-seulement de nous observer, mais d'organiser l'espionnage et la trahison presque sous la tente du général en chef. L'employé Jakovlef n'était plus auprès du prince Menchikof, mais il peut en toute confiance comprendre ce fait dans ses annales militaires; je le lui garantis vrai dans tous ses détails.

C'est le même Abdulla qui le lendemain de notre débarquement en Crimée m'accompagna à Eupatoria, où j'étais allé installer les autorités indigènes. A notre arrivée, toute la population tartare vint se précipiter en masse au-devant d'Abdulla; elle se prosternait à ses pieds, baisait ses mains, les pans de sa robe. Cependant ce n'était qu'un jeune mollah, ancien maître d'école à Baktchisseraï, qui n'avait jamais rien fait pour son pays; mais il arrivait à l'ombre du drapeau français, et c'est à ce drapeau, pris pour symbole de son émancipation, que le peuple tartare rendait des hommages enthousiastes dans la personne d'Abdulla. Sur ce point, l'employé Jakovlef devrait être bien instruit; il était alors dans la chancellerie du prince Menchikof, d'où sont partis non-seulement des menaces, mais des ordres précis, des circulaires fulminantes, qui prescrivaient aux Tartares de brûler de leurs propres mains leurs villages, leurs meules de blé, et de fuir au loin notre approche. Ces ordres furent malheureusement suivis d'exécutions : on fusillait, on transportait en Sibérie des familles entières, soupçonnées d'avoir porté dans nos camps, pour nos hôpitaux, des fruits, des œufs ou du lait que nous partagions généreusement avec les blessés russes. L'écrivain Jakovlef avait ces ordres terribles sous les yeux, il les copiait, il les expédiait; pourquoi a-t-il oublié de les consigner dans son journal, où il ne manque pas de faire figurer les détails les plus insignifians de nos rapports avec les prisonniers?

On a vu à quelles épreuves les espions russes mettaient notre vigilance. Quelques exemples me suffiront maintenant pour montrer quel traitement les alliés faisaient subir aux prisonniers russes.

Le soir de la bataille de l'Alma, un des interprètes attachés au service que je dirigeais m'avait remis un portefeuille appartenant à un major russe, nommé Kopkin. Blessé d'un coup de feu à la poitrine, ce brave officier supplia l'interprète de prendre ce portefeuille et d'envoyer les 800 roubles qui s'y trouvaient en papier à sa sœur, dont il était l'unique soutien, et qui habitait, je crois, le gouvernement de Pultava. Le nom et l'adresse étaient tracés illisiblement, mais j'avais appris que le général Schelkanof, commandant la brigade dont ce major faisait partie, se trouvait prisonnier à bord de *l'Agamemnon*, qui était à l'ancre à l'embouchure de l'Alma. Considérant comme un devoir sacré l'accomplissement des vœux d'un vaillant soldat expirant sur le champ de bataille, je montai à cheval pour aller moi-même auprès du général russe afin de le prier de se charger du portefeuille du major

Kopkin et de l'envoyer à sa destination par un agent d'une puissance neutre, lorsqu'il serait lui-même à Constantinople, qui était désigné pour le lieu de sa résidence. Le général n'ayant pas cru devoir en prendre la responsabilité, le portefeuille, ainsi que d'autres valeurs recueillies par nos soldats, ont été expédiés plus tard par un parlementaire à Sébastopol. Je me souviens qu'à cette occasion le général Schelkanof lui-même, en me parlant de la manière dont il était traité, rendait le plus sincère hommage à l'hospitalité de nos alliés anglais. Je rapporterai même, aussi fidèlement que possible, ma conversation avec ce général, vétéran des armées russes. « J'ignore, me disait-il en riant, pourquoi on me retient ici. Dites à vos chefs qu'à mon âge je ne pourrais faire grand mal ni à la France ni à l'Angleterre. C'est la première fois que je me trouve sur un vaisseau, et il me semble que je suis dans une maison de fous. Ces marins font un tapage infernal, l'un d'eux se promène toute la nuit au-dessus de ma tête (c'était l'officier de quart), et ne me laisse pas fermer l'œil. Cependant je dois avouer que les Anglais sont pleins de galanterie, sans en avoir l'air. Imaginez-vous ce qu'ils viennent de me faire. J'ai été pris sur le champ de bataille, lorsque je ralliais mes troupes, renversé par terre avec mon cheval, qui venait d'être blessé. Je suis vieux, comme vous voyez, je me relevai avec peine, mais je ne pouvais pas me remettre en selle. Entouré aussitôt par les soldats anglais, je fus désarmé, et dans la bagarre, je perdis l'objet auquel je tenais le plus, ma tabatière. Cette tabatière, je l'avais reçue en cadeau, lorsque j'avais été nommé officier; elle a fait avec moi toutes les guerres : c'était mon talisman, ma compagne fidèle, je l'aimais et je croyais que nous ne nous séparerions plus jamais. Eh bien! ne parlant ni français ni anglais, j'ai fait connaître comme j'ai pu à ces gens-là (en montrant les officiers du bord) la peine que j'avais de perdre ma chère tabatière. Jugez de ma surprise, de ma joie extrême, lorsque ce matin à déjeuner, en ouvrant ma serviette, j'ai vu tomber à mes pieds ma tabatière! » En me parlant, il tirait la tabatière de sa poche, m'offrait une prise, il en prenait une lui-même, et me désignait du doigt un marin de petite taille à qui, disait-il, il était redevable d'avoir retrouvé sa tabatière. « Aussi je n'en veux plus aux Anglais, ajoutait-il gaiement, de m'avoir si mal arrangé mes vêtemens. » Et ce disant, il découvrait sa grande capote grise, puis faisant un demi-tour, il me montrait ainsi qu'à tous les témoins de cette conversation, avec le geste le plus comique, son pantalon vert foncé, mis en lambeaux par les balles anglaises.

Le marin de petite taille que je voyais pour la première fois, et qui en ce moment ne se distinguait des autres officiers par aucun signe extérieur de son grade, c'était le brave amiral Lyons. Sachant les regrets et les préoccupations de son prisonnier, il en avait prévenu lord Raglan, occupé en ce moment à faire enterrer les morts et transporter sur les vaisseaux les blessés abandonnés sur le champ de bataille par l'armée russe. Lord Raglan avait immédiatement donné l'ordre de rechercher la tabatière, et elle avait été rapportée par un Écossais, qui, dit-on, n'avait voulu recevoir aucune indemnité.

En Russie, à en juger d'après les récits des journaux, l'empereur actuel, les autorités supérieures, la noblesse, ont montré des sentimens généreux

pour les prisonniers des armées alliées, qui partout auraient reçu un accueil hospitalier; mais malheureusement il existe des faits irrécusables qui prouvent que sur le théâtre de la guerre et sur le champ de bataille, malgré une discipline sévère, les troupes russes ont manifesté plus d'une fois des instincts d'un peuple sinon barbare, pour ne pas dire un mot blessant même à des ennemis, mais bien moins humain et moins civilisé que le soldat français ou anglais.

Le jour du combat devant Balaclava, après la brillante charge fournie par la cavalerie anglaise, les soldats en position sur les hauteurs qui dominent la plaine ont vu avec horreur les soldats russes courir après les cavaliers anglais pour les frapper lorsqu'ils étaient gisans par terre, désarmés et blessés. On sait qu'après la bataille d'Inkerman le généreux lord Raglan s'est vu obligé de faire passer devant une commission d'enquête un major russe accusé d'avoir percé de son épée un soldat anglais blessé et couché par terre.

Les Russes, s'ils sont justes et reconnaissans, ne doivent jamais parler qu'avec respect des traitemens qu'ils ont reçus dans les camps des armées alliées. On ne peut reprocher à aucun officier, à aucun soldat français ou anglais, des procédés comme ceux qui ont été signalés du côté des Russes, et qui appartiennent déjà à l'histoire.

Il est connu et avéré que pendant l'hiver les Cosaques à pied enlevaient nos sentinelles dans les tranchées, en employant le lacet, dont se servent dans les petites villes de la Russie les exécuteurs de hautes œuvres pour débarrasser les rues des chats et des chiens errans. Je sais qu'un soldat français, un chasseur d'Afrique, je crois, ayant été enlevé par ce barbare stratagème, fut amené devant le général Kiriakof, qui le présenta au prince Menchikof et aux grands-ducs Nicolas et Michel, présens alors au quartier-général. Le jeune soldat, encore tout plein d'une vive indignation, ne craignit pas, en présence des généraux et des princes, de traiter de barbare cette manière de faire la guerre. *Donnez-moi un fusil*, s'écriait-il, *je vous ferai voir comme les Français combattent*. Je présume même que la leçon ne fut pas inutile à l'ennemi, car depuis ce temps cet odieux genre de combat ne fut pas renouvelé.

Il a été constaté plus d'une fois que les soldats français et anglais pris dans les tranchées ont été immédiatement dépouillés de leurs vêtemens. Un jour, au milieu du terrible hiver que nos troupes ont si héroïquement supporté, un soldat anglais prisonnier se présenta tout nu sur la plate-forme d'une batterie, où se trouvait un groupe d'officiers. L'amiral qui y commandait, saisi d'une juste indignation contre ses soldats, fit donner des ordres les plus sévères pour que ces actes de cruauté ne fussent pas renouvelés; néanmoins rarement un soldat français ou anglais prisonnier fut assez heureux pour conserver sa capote. On m'a assuré qu'un général commandant une division, et dont je tairai le nom, avait institué une prime de 4 roubles d'argent (16 francs) pour l'uniforme d'un *highlander*, comme on fait ailleurs pour la peau d'un loup ou d'une bête fauve. Il est vrai que ce n'était pas par un sentiment de haine qu'il portait à ces braves soldats, c'était par passion de collectionneur qu'il recherchait ces costumes pittoresques des Écossais.

Pendant ce temps, je recevais du général en chef Canrobert et du général Trochu, qui veillait avec une noble sollicitude sur le sort des prisonniers, des ordres pour faire distribuer aux soldats russes le linge et les vêtemens qui étaient disponibles dans nos dépôts et dans nos ambulances. Je ne dois pas oublier qu'en mettant le pied sur le sol de la Russie, le premier acte de l'armée française a été un acte de générosité et de bienveillante galanterie. Notre cavalerie, ayant pris à Saki plusieurs employés russes, les conduisit au quartier-général. Le maréchal de Saint-Arnaud ayant su, par le rapport que je lui avais fait, que parmi ces prisonniers il y avait des pères de famille inoffensifs, des femmes et des enfans, ne les fit pas seulement mettre en liberté : il les combla des attentions les plus délicates, faisant envoyer aux enfans des plats de sa propre table et des cadeaux pour adoucir leur captivité.

La population grecque et russe du petit village de Karani, placée dans une gorge au milieu de nos camps, peut surtout fournir aux littérateurs russes qui voudraient écrire sur cette campagne des preuves sans nombre de la générosité française. Entassée dans quelques chétives maisons, cette population était en proie à toutes les misères, et la fièvre typhoïde décimait ses habitans. L'état-major français leur faisait distribuer régulièrement des vivres; on y avait envoyé un détachement pour veiller sur leurs propriétés, et des médecins pour les soigner. Une famille entre autres avait en peu de jours perdu tous ses grands parens. Une jeune fille de seize ans, atteinte du typhus, et quatre enfans en bas âge, dont deux malades, restaient abandonnés dans une misérable cabane. Le lieutenant qui commandait le détachement désigna un soldat pour aller veiller sur cette famille. Le brave homme s'établit dans la cabane, d'où l'on venait d'enlever quatre cadavres. Il se fit garde-malade de la jeune fille et des enfans, il les soigna jour et nuit, et lorsque la jeune fille au bout de quelques jours eut rejoint ses parens dans la tombe, il resta l'ange tutélaire des malheureux enfans. J'allais souvent les visiter, et j'ai vu plus d'une fois le soldat occupé à préparer le repas des enfans. Il les peignait, les lavait et les habillait comme eût pu le faire la nourrice anglaise la plus soigneuse. Lorsque le temps devint plus doux, il les promenait et les amusait en leur chantant des chansons en patois auvergnat, la seule langue qu'il sût, et cependant son ingénieuse charité lui avait appris à se faire comprendre par les enfans et à deviner lui-même leurs besoins. Ceux-ci au moins, en grandissant, n'oublieront pas, il faut espérer, leur sauveur, et ceux qui au plus fort de l'épidémie allaient leur porter des secours et des consolations.

Je puis, en terminant cette lettre, dire avec orgueil et citer comme un des traits les plus remarquables de cette longue et laborieuse campagne que pendant tout le temps de mon séjour à l'armée, à Varna comme en Crimée, pas un agent ou espion grec, russe ou tartare, n'a été fusillé. Dans la crainte de se tromper et de condamner les gens sans preuves suffisantes, on se bornait à mettre ceux qui étaient suspects dans l'impossibilité de nuire à l'armée, en les expédiant à Constantinople ou en France, où ils étaient traités avec humanité.

Aujourd'hui les prisonniers russes sont déjà revenus dans leur patrie. Ne

pouvant incriminer aucun de nos actes, citer un seul fait contraire aux droits de la guerre reconnus par les nations civilisées, quelques-uns d'entre eux publient nos moindres paroles, les propos les plus insignifians, qui, tronqués ou mal rendus, prennent sous leurs plumes un sens qui était loin de notre esprit et bien plus loin encore de notre cœur.

Que ces terribles interrogatoires que je leur ai fait subir leur servent de titres à des faveurs, tant mieux pour eux! Je ne veux pas scruter leurs réponses ni contester leur patriotisme. Ils iront peut-être, en récompense de leurs services, surveiller dans les citadelles, dans les déserts et les mines de Sibérie, des milliers de prisonniers polonais qui y gémissent depuis plus d'un quart de siècle. Qu'ils se rappellent que ces prisonniers étaient de vaillans soldats, qu'ils ont appartenu à l'une des plus belles armées de l'Europe, et dont le nom cependant est effacé aujourd'hui des fastes militaires. Ils ont été, eux aussi, animés du plus pur patriotisme, et ont héroïquement combattu pour l'indépendance et les libertés de leur pays, garanties par des traités solennels. Qu'ils montrent à leur égard, lorsqu'ils seront leurs gardiens, les sentimens d'humanité et de générosité dont ils ont éprouvé eux-mêmes les effets dans les camps de l'armée française, car, j'en suis sûr, beaucoup d'entre eux, lorsqu'ils seront loin de l'œil de leurs chefs, béniront le nom français et porteront toujours au fond de leur âme un souvenir reconnaissant de leur séjour au milieu de nos camps.

TANSKI,
ancien directeur des renseignemens militaires
à l'armée française en Orient.

HELIONDÉ OR ADVENTURES IN THE SUN (1). — Un des faits qui semblent le mieux justifier cette pensée de Mme Dudeffand, qu'il ne nous serait en rien profitable de connaître les choses qui nous sont éternellement cachées, est le peu d'intérêt qu'offrent généralement les livres d'imagination qui essaient de s'appuyer sur les phénomènes scientifiques. Plus d'une fois des écrivains et des romanciers ont voulu transformer en œuvres poétiques les lois de l'astronomie et les hypothèses de la science moderne sur la pluralité des mondes, et aucune de ces tentatives n'a réussi. Depuis Cyrano de Bergerac jusqu'à l'auteur d'*Heliondé*, la littérature a usé et abusé des voyages à la la lune, au soleil et dans les différens mondes qui peuplent les espaces célestes, et de tous ces voyages merveilleux pas un ne vaut l'excursion d'Astolf à la recherche de sa raison. Cependant rien n'est ingénieux en général comme les moyens qu'ont employés ces écrivains pour frapper notre imagination. Ce sont des phénomènes inconnus d'ombre et de lumière, des lunes bleues ou vertes, des hommes ailés, toute une histoire naturelle bizarre, et le récit de toutes ces merveilles ne s'empare pas plus fortement de notre esprit que les splendeurs d'un feu d'artifice et les fantasmagories d'un diorama. Cette impuissance à concevoir un merveilleux différent de

(1) Un vol. in-8°; Chapman and Hall, London.

celui que peut nous fournir la planète que nous habitons met parfaitement en lumière une des lois les plus importantes de l'esprit humain : à savoir que nous ne concevons rien en dehors de nous-mêmes, et que notre imagination ne peut nous représenter que des êtres et des objets en rapport avec notre nature. Les écrivains qui tentent de se soustraire à cette loi retombent à leur insu sous son empire; seulement ils sont punis de leur audace par la pauvreté et la stérilité de leurs inventions. Ne pouvant nous intéresser à un autre monde que le nôtre, à une autre nature que la nôtre, ils nous instruisent néanmoins en nous révélant les limites de l'imagination humaine et la sphère où elle doit seulement se mouvoir.

Ces livres d'une témérité bizarre nous révèlent encore une autre loi poétique non moins importante : c'est que l'imagination de l'homme est incapable de créer, et que ses efforts les plus extrêmes et les plus heureux se bornent à combiner. Ce que nous appelons création poétique n'est jamais la découverte d'une chose inconnue : c'est une combinaison nouvelle et inattendue des choses existantes. La plus fertile imagination est tout simplement celle qui conçoit le plus grand nombre de combinaisons. Voyez à quoi aboutissent les romanciers qui essaient de nous représenter la figure et les mœurs des habitans d'un monde lunaire et les phénomènes naturels d'une terre astrale quelconque. Ils accouchent tout simplement d'une physique et d'une chimie absurdes, qui ne sont autres que la physique et la chimie humaines renversées, et mises pour ainsi dire sens dessus dessous. Ils nous montrent des êtres animés qui ont tous les attributs de l'humanité. Leurs habitans de la Lune, de Saturne ou du Soleil ont beau vouloir être bizarres, ils ne peuvent pas échapper aux conditions de notre nature. Tout ce que l'auteur peut faire, c'est d'augmenter la portée des sens humains, de multiplier la rapidité des sensations, d'accroître le nombre des organes qui perçoivent les phénomènes extérieurs, ou bien encore d'échanger les fonctions des divers sens et d'en ajouter un nouveau, qui n'est pas plus merveilleux que le sens particulier aux cataleptiques et aux somnambules. L'homme ne peut donc échapper à lui-même, il n'imagine que ce qu'il sait déjà; quand il croit créer, il se rappelle; ses conceptions les plus extravagantes ne dépassent jamais les limites de ce qui est connu. Aussi une des choses qui frappent le plus à la lecture de cette littérature astronomique romanesque, c'est la mystification qui résulte à la fois pour l'auteur et pour le lecteur de cet oubli des lois de l'esprit. Tous ces efforts d'imagination de l'auteur aboutissent à inventer une combinaison moins poétique qu'une gargouille ou un cyclope, et la curiosité du lecteur, surexcitée par les promesses du livre, ne trouve pas davantage sa récompense.

Ces lois de l'imagination sont tellement évidentes, qu'il est remarquable qu'aucun écrivain fantasque doué de génie ne les a méconnues. Il n'appartient qu'à un Cyrano de Bergerac ou à un Rétif de la Bretonne de tomber dans cette erreur grossière. Swift et Rabelais, pour prendre les deux écrivains qui ont inventé les mondes les plus bizarres, n'ont jamais commis cette erreur; jamais ils n'ont essayé d'échapper à la sphère de l'humanité. Tout le procédé de Swift consiste à représenter le monde tel que le reflètent à nos yeux les lois de l'optique, à le regarder alternativement par le petit bout ou

par le gros bout de la lorgnette. Ses hommes sont plus petits ou plus grands que les hommes ordinaires, mais ils sont soumis à toutes les conditions naturelles, et ne se dirigent pas d'après d'autres lois que celles qui nous dirigent nous-mêmes. Le procédé fantastique de Rabelais consiste dans le rapprochement grotesque des contraires ou dans la simple exagération des phénomènes physiques ou moraux. Les combinaisons qu'il nous présente ne sont autres que celles qui résultent d'une violation des lois de la nature. Elles ne sont si bouffonnes que parce qu'elles sont le produit de passions ignorantes et de caprices contraires au bon sens. Violons les lois de la nature, et la société sera semblable au monde de Rabelais. Telle est l'impression que laisse la lecture de son livre étrange, qui ne sort jamais de l'humanité et n'essaie de rien concevoir en dehors du monde qu'avait pénétré son esprit et auquel étaient habitués ses yeux. Le monde de ces grands inventeurs est donc le nôtre, seulement bouleversé, ravagé et enlaidi par la folie, l'ignorance et les passions. Ils nous intéressent, parce que jamais avec eux nous n'échappons aux combinaisons qui nous sont connues. L'astronomie et les hypothèses qu'elle engendre ne les ont jamais tourmentés, et il n'y a en vérité qu'un seul écrivain auquel ait porté bonheur la science de Newton. Encore, si le *Micromégas* de Voltaire est un chef-d'œuvre, c'est moins pour les conjectures qu'il incarne dans son habitant de l'étoile Sirius que par les violences et les malices qu'il lui fait diriger contre notre petite terre et sa petite humanité.

Je m'étonne donc qu'un caprice si faux, si stérile, si contraire aux lois de l'imagination, ait été renouvelé autant de fois dans la littérature. Il serait temps d'en finir avec tous ces voyages dans un monde qui n'est pas le nôtre. Malheureusement cette fantaisie continuera probablement d'inquiéter beaucoup d'esprits; nous voyons encore aujourd'hui des tentatives semblables présentées comme les colonnes d'Hercule de la fantaisie et de l'imagination. Des œuvres qui ne valent pas comme amusement littéraire la méditation d'un problème du jeu d'échecs ou la lecture d'un traité sur le whist sont vantées comme un effort de génie et comme ouvrant une nouvelle source de plaisirs intellectuels. En réalité, la plupart de ces œuvres ne contiennent que beaucoup d'ennui et beaucoup de stérilité.

C'est au genre de littérature ou plutôt à la forme littéraire adoptée par l'auteur d'*Heliondé*, et non pas à son livre ingénieux, que s'adressent les observations qui précèdent. L'auteur, esprit curieux, analytique et chercheur, n'est point tombé dans l'erreur grossière où se sont laissés choir tous les précédens voyageurs aux terres astrales. Il n'a pas cherché à concevoir quelque chose de différent de ce qu'il connaissait et de ce que lui enseignait la science. Ses habitans du soleil n'ont pas d'autre forme que la forme humaine subtilisée, n'ont pas d'autres mœurs que les mœnrs humaines immatérialisées. Il n'a pas cherché à créer, il s'est contenté de combiner. Par un amalgame ingénieux et délicat, il a réussi plus d'une fois à unir aux découvertes de la science moderne les rêveries des poètes et des philosophes, et tel détail d'histoire naturelle à telle boutade d'humoriste. L'imagination et la science, se pénétrant ainsi d'une manière inattendue et aimable, enfantent des conceptions qui n'ont aucune des prétentions de la

fantaisie exagérée et aucun des pédantismes de la science exacte. Ses habitans du soleil n'ont pas, ainsi que nous l'avons dit, d'autres sens que les nôtres; seulement ils les ont plus raffinés et plus subtils. Ils ont un corps, mais moins opaque, et ils portent des vêtemens; mais ces vêtemens sont en étoffe de neige, en nuages filés, et leurs chemises sont coupées dans cet air tissé dont parle Apulée. Ils mangent, mais des parfums; ils sont occupés et affairés comme les habitans de la terre, mais ils ne se remuent que par sympathie et par bienveillance, et courent après des salaires qui se composent de douces paroles et de tendres sentimens. Leur langage est la musique, leur démarche est une danse comparable à une modulation. L'amour est le sentiment unique d'où découlent à la fois les passions, les mœurs, les formes corporelles et matérielles, la raison d'exister du soleil et de tous les mondes qu'il traîne à sa suite. Cette ingénieuse rêverie platonique abonde en détails charmans, et, ce qui vaut mieux, en sentimens élevés. Non-seulement l'auteur comprend la grâce et la beauté des formes animées, mais il en comprend la vertu et la vérité.

Ce livre est platonique, disons-nous, mais il l'est comme les peintres anglais qui s'intitulent préraphaélites sont disciples de Fra-Angelico et des autres maîtres primitifs. Comme eux, l'auteur voudrait exprimer les sensations matérielles sous les formes les moins corporelles, et les émotions morales sous des formes idéales, mais visibles. De là un effort pour que le symbole soit le moins grossier possible, pour que l'idée perde son caractère abstrait et rayonne d'une subtile lumière, pour que la poésie des émotions sensuelles soit conservée en dehors de la matière qui avait aidé à les créer. En un mot, l'auteur cherche toujours un moyen terme délicat dans lequel les formes puissent dépouiller leur matérialité, et les pensées échapper à leur caractère incorporel. *Heliondé* méritait donc une mention spéciale pour son élévation de pensée, sa subtilité de méthode, les traditions de platonisme anglican qu'il renferme, et la confiance en la sage disposition des lois du monde sur laquelle ce livre repose. C'est une aimable, c'est une poétique et religieuse rêverie qui était bien digne d'être dédiée à l'illustre savant spiritualiste sir David Brewster, et qui vaut la peine d'être lue par tous ceux qui préfèrent retrouver dans leurs lectures les échos de quelqu'une des grandes voix du monde moral plutôt que des imaginations d'une originalité douteuse et des pensées d'une intérêt contestable. É. MONTÉGUT.

V. DE MARS.

DES

CONTROVERSES RELIGIEUSES EN ANGLETERRE

L'UNITAIRIANISME

I.

Il n'appartient à personne de nier l'existence de la vérité, et il n'appartient qu'aux sceptiques de nier que la vérité puisse être connue sur la terre; mais dès que nous avons quelque idée de la vérité, nous la concevons comme absolue, c'est-à-dire comme indépendante en soi de la manière dont nous en obtenons et du degré auquel nous en portons la connaissance. Quand on parle de vérités universelles, on entend des choses vraies dans tous les lieux et dans tous les temps; même inconnues, ce sont des vérités encore. Nul doute que l'homme ne sache qu'il y a de telles vérités et qu'il n'en connaisse quelques-unes. On est dans l'usage, et avec raison, de citer pour exemple les vérités mathématiques. Il en est certainement de même des règles de la logique. Je ne doute pas davantage qu'il en soit de même encore des principes de la morale, et les vérités fondamentales de la religion ont assurément les mêmes caractères.

Mais il ne suit pas de là que nous ayons de toutes ces sortes de vérités une connaissance complète, une parfaite connaissance, absolue comme elles-mêmes. Dès que nous cherchons à les détermi-

ner, à les définir, à nous en rendre un compte exact, les formes de notre esprit et de notre langage, non-seulement limitent notre connaissance, mais presque toujours en altèrent la pureté, et mêlent à notre meilleur savoir quelque élément d'incertitude ou d'obscurité. Les mathématiques elles-mêmes, dans lesquelles on tient qu'il existe des connaissances, surtout des démonstrations, parfaites en soi, ont leurs limites et leurs lacunes, et offrent, jusque dans leurs notions les plus élémentaires, des questions qui ne sont pas encore résolues. Les premières propositions de tout traité de géométrie sont contestées. On sait, pour peu qu'on ait essayé de les vaincre, quelles difficultés présente l'expression juste et précise des premières règles de la logique. Quant à la morale, nous savons que ses principes sont absolus, et nous sommes en possession de beaucoup de maximes excellentes et certaines; mais on n'est pas encore parvenu à identifier les principes et les maximes, et à traduire les premiers dans une expression, ou, comme on dit aujourd'hui, dans une formule acceptée de tous. Les vérités religieuses sont, à ce qu'il semble, plus difficiles encore à bien exprimer, c'est-à-dire à porter à la connaissance humaine sous une forme qui n'en altère en rien l'essence divine. Ce n'est pas seulement parce que, telles que les vérités morales, elles s'adressent au sentiment autant qu'à la pensée, ce n'est pas seulement parce qu'à la différence des notions logiques ou mathématiques, elles concernent des réalités substantielles, non des abstractions, et intéressent l'homme tout entier, c'est aussi à cause de leur nature propre, ou plutôt de celle de leur objet. Même à ne considérer la religion que comme une pure connaissance, notre esprit s'épuise dans l'effort de la rendre, non pas égale, ce serait impossible, mais partiellement semblable à son objet. « Nous n'avons point d'autre idée de Dieu, dit très exactement Bossuet, que celle de la perfection. » Et en parlant ainsi il fait implicitement l'aveu que dès que nous voulons déterminer l'idée de Dieu ou l'idée de la perfection, il naît des difficultés supérieures aux forces de notre esprit. Une inexactitude incorrigible se mêle à nos conceptions et à nos expressions, et nous ne pouvons jamais que nous approcher un peu de la vérité. On appelle dogmes les vérités religieuses déterminées de manière à être connues par l'esprit humain. La connaissance n'en peut être parfaite, c'est-à-dire sans autres limites que celles de son objet même, puisque cet objet aboutit toujours à l'infini; mais il est même bien difficile qu'elle soit, dans ce qu'elle a de mieux déterminé, rigoureusement exempte d'erreur, et que sur la Divinité et les rapports de l'homme avec elle, la plus sublime raison ne contienne absolument que vérité.

Mal définir et mal exprimer les principes de toute religion, en tirer de fausses conséquences ou des conséquences fondées uniquement

sur des erreurs de définition ou d'expression, les corrompre encore par des accessoires arbitraires que seules nous font accueillir l'imagination ou la passion, voilà comme procèdent les religions fausses. Mais il n'est pas aisé de préserver même une religion vraie des erreurs de l'humanité. Le christianisme a un mérite éminent que ne contesteront pas ses plus grands ennemis : non-seulement il est tenu pour la seule vraie religion par les fidèles, cela est tout simple, mais il est accepté hors du cercle des fidèles, par quiconque le connaît bien, pour une religion vraie, et même pour la religion la plus vraie. Cela ne suffit pas cependant pour qu'il soit l'objet d'une connaissance exacte ni d'une intelligence parfaite. Les vérités qu'il révèle, ne fût-ce que parce qu'elles sont en cette vie conçues et traduites par l'esprit humain, parce qu'elles sont écrites dans le langage merveilleux, mais imparfait, mais inexact que parle l'humanité, ne peuvent par elles-mêmes se faire comprendre sans altération, sans obscurités, sans lacunes, de celui à qui elles sont enseignées. Aucun homme ne pense absolument sans nulle erreur la vérité chrétienne; personne n'est infaillible.

C'est un penchant fort naturel que de chercher l'infaillibilité. L'orgueil a de la peine à ne pas se l'attribuer quelquefois, et il se dédommage de ne pouvoir y compter toujours, en se figurant qu'il la connaît et qu'il sait où la trouver. Quand il s'agit des sciences humaines, ces illusions n'ont pas grand danger. Elles font durer un peu plus longtemps les erreurs, elles ralentissent les progrès : c'est là leur plus grand mal; l'esprit néanmoins ne tarde pas à s'en affranchir, et l'on peut dire qu'aujourd'hui le joug de l'autorité ne pèse plus sur les sciences. Mais comme les lois, comme le gouvernement, la religion est plus qu'une science; elle constitue ceux qui la professent en une société dont elle est la charte sainte. Presque toujours elle s'organise comme une institution, et ainsi il survient en elle une autre autorité que sa vérité même. Une autorité qui fait comprendre et accepter la vérité, qui en donne le sens avec certitude, qui est telle que son interprétation de la vérité soit rigoureusement exempte de tout mélange d'erreur, serait une autorité infaillible. Si cette autorité existe, elle n'est pas humaine; on sait où l'a trouvée la foi catholique. Pour les catholiques, l'Écriture sainte, tout inspirée qu'elle est de Dieu même, et quoiqu'elle contienne toute vérité religieuse, n'a point à elle seule la vertu de la transmettre sans mélange au lecteur le plus attentif et le plus soumis. A côté de l'Écriture il y a une tradition, puis une autorité, interprète de l'Écriture et dépositaire de la tradition : c'est l'église. L'église, perpétuelle et universelle comme la vérité, l'enseigne en même temps qu'elle la représente. Pour qu'elle soit autre chose qu'un tribunal éclairé ou un corps res-

pectable de docteurs, pour qu'elle soit sans erreur en un mot, il lui faut une inspiration plus qu'humaine; il faut qu'elle soit, comme on dit dans le mauvais langage du temps, *supernaturelle* ou *supranaturelle* (1). Elle est tenue pour telle en effet dans son institution, et de là on conclut (conséquence un peu forcée) qu'elle est infaillible. L'infaillibilité sans la connaissance parfaite serait difficile à établir, et la connaissance parfaite dans l'église supposerait la divinité de l'église. Or cette expression serait choquante, et elle n'a pas été employée. Même en admettant que, l'église étant divinement instituée, la vérité miraculeusement révélée fût dans son sein miraculeusement conservée, on pourrait douter encore qu'elle fût pour cela miraculeusement exprimée et enseignée; mais on doit reconnaître que, l'hypothèse étant admise, la solution du problème a fait un pas.

On dit souvent que ce système est le seul vrai, parce qu'il est le seul conséquent. Je ne suis pas sûr que la conséquence soit le signe constant de la vérité. En tout cas, il reste dans ce système un point très faible, le principe une fois accepté. Qu'est-ce que l'église? C'est essentiellement la communion des fidèles. Ce serait donc en cette vie tout ce qu'il y a de christianisme catholique sur la terre. Ce n'est pas cependant au suffrage universel que les théologiens décernent l'infaillibilité. L'autorité infaillible, ce n'est pas la société chrétienne; c'est tout au plus la société chrétienne représentée par le corps ecclésiastique. J'en dis trop encore, c'est la réunion seulement de ceux des pasteurs qui, de droit ou de fait, peuvent s'assembler en conciles, ou même c'est le chef de l'église, le premier des pasteurs, le pape. On ne décide point ici la question; il suffit que ce soit, ou même que ç'ait été une question, pour que le caractère de parfaite conséquence de la doctrine en soit profondément altéré.

D'autres discordances se présentent en plus grand nombre dans le protestantisme. La réformation a entrepris de chercher la vérité religieuse dans le texte et l'esprit des livres saints, indépendamment de la tradition de l'église romaine. Si, tout en admettant la révélation du christianisme et l'inspiration de l'Écriture, on ne reconnaît l'existence d'aucun tribunal infaillible en matière de foi, il est naturel d'appliquer toutes les forces de la raison et de la conscience à l'intelligence des deux Testamens. C'est ce que Luther et ses contemporains ont fait. Ils ont cru avoir retrouvé ainsi le sens réel de l'Écriture, c'est-à-dire une connaissance plus parfaite de la vérité chrétienne. Rien ne serait plus simple, plus conforme aux procédés habituels de l'esprit humain que ce fait d'un progrès dans

(1) Ni l'une ni l'autre locution n'est bonne; mais la première signifie le contraire de ce qu'on lui fait dire. En français, *superfin* signifie ce qu'il y a de plus fin.

la connaissance de la vérité. L'examen, la réflexion, le travail, le temps, le mouvement des esprits, produisent sans cesse de pareils résultats. Il ne s'ensuit nullement que la vérité soit mobile et changeante, mais seulement que la connaissance de la vérité est progressive, parce que l'esprit de l'homme n'est point la vérité en soi. Ce qu'on appelle une variation peut être un pas en avant. On change, parce qu'on approfondit. Le physicien, le philosophe, le médecin, le savant, en un mot, qui se croit en possession de la vérité sur les objets de ses études, ne prétend pas la tenir tout entière. Il pense seulement en avoir une connaissance plus étendue, plus exacte, moins mêlée d'illusions et d'erreurs que ses devanciers. Telle paraît être, au premier aspect, la position que prenait la réformation à l'égard de la vérité religieuse, et c'est bien ce qu'elle pense avoir réellement fait; mais elle a voulu aussi faire autre chose. Ce besoin présomptueux d'immobilité, non dans la vérité, où l'immobilité est à sa place, mais dans la connaissance de la vérité, qui est un fait mobile, étant un fait de l'homme, la crainte de dissidences sans nombre ou de variations sans terme, la confiance dans les résultats d'un premier effort, si laborieux, si héroïque, vers une régénération évangélique, l'habitude, l'exemple donné par tant de siècles d'une fidélité au moins apparente à une permanente tradition, le désir d'offrir une règle à la conscience, un drapeau à l'action, un port à la raison des peuples, engagèrent les réformés à chercher à leur tour un moyen de fixer la doctrine et un équivalent de l'infaillibilité catholique. Ils croyaient en général que l'Écriture, interrogée avec foi, répondait, et que sa réponse était la parole de Dieu même. Ils ne lui attribuaient pas uniquement la puissance toute morale de mettre l'âme dans cette disposition améliorante qui la réconcilie avec son créateur et son juge : il leur semblait encore que, grâce à elle, une lumière se faisait dans l'esprit, une révélation spirituelle s'accomplissait, qui mettait l'intelligence et la croyance en accord avec le vrai sens de la parole. Il y avait là un effet intérieur, et au besoin surnaturel, de la grâce, et ils allèrent jusqu'à espérer que l'interprétation de l'Écriture, rédigée sous la dictée de cette voix céleste, pourrait devenir le texte de la vérité définitive. C'est ainsi que furent composés et adoptés des symboles, des confessions de foi protestantes; c'est ainsi surtout qu'on en est venu à la doctrine des points fondamentaux, et par exemple des trente-neuf articles de l'église anglicane. Le monde protestant se compose de chrétiens — dont les uns attribuent à un certain formulaire, souscrit, enseigné et maintenu par un corps hiérarchique de pasteurs, une vérité assez complète et assez définitive pour servir de règle à la conscience même, — dont les autres admettent en principe que toute interprétation sincère de l'Écriture considérée

comme vérité religieuse, si aucun parti-pris, aucun esprit de secte, aucune passion, ne l'a dictée, si elle est l'expression consciencieuse de la raison, est permise au chrétien et compatible avec le droit d'en conserver le nom. — On sent que cette dernière latitude d'examen et d'interprétation peut aller assez loin, et mener jusqu'à la doctrine qui réduit la venue du christianisme à une heureuse révolution dans les croyances humaines, révolution où Dieu ne serait intervenu que comme providence. En remontant de ce christianisme tout philosophique jusqu'au formulaire et à la liturgie des anglicans, qui prétendent, quelques-uns du moins, rattacher leur épiscopat à la succession directe des apôtres, on aperçoit combien de degrés divers, de nuances différentes de croyance et de doctrine peuvent trouver place entre ces deux extrêmes. Suivant que l'esprit penche vers l'un ou vers l'autre, il incline vers la conception d'un christianisme dans lequel Dieu intervient par des miracles, ou bien d'un christianisme dans lequel Dieu n'est présent que par sa providence. D'un côté, l'action directe de Dieu dans la révélation de l'ère chrétienne se retrouve aujourd'hui dans les effets de la grâce et la puissance transformante de la parole. De l'autre, l'influence purement morale de la méditation pieuse, favorisée par les exemples et les leçons de l'Évangile, et qui ne vient de Dieu que comme de la source de tout bien, se signale par de telles régénérations, que ce mode de l'action divine peut avoir suffi à l'apparition même de la foi chrétienne sur la terre. Il y a place ainsi pour une multitude d'opinions intermédiaires, et par conséquent de sectes dans le protestantisme; mais toutes peuvent se ramener à deux tendances divergentes, dont l'une est accusée de retourner au catholicisme, l'autre de s'avancer jusqu'à la pure philosophie. La logique peut de part et d'autre signaler plus ou moins d'inconséquence; l'esprit de système peut censurer dans l'ensemble un défaut d'unité; mais ce sont là des choses de pure théorie, et dans le fait les épiscopaux d'Angleterre ou les luthériens de Prusse les plus zélés ne sont nullement disposés à se faire catholiques, de même qu'il y a dans les sectes les moins orthodoxes des croyans parfaitemens décidés à n'embrasser jamais le rationalisme philosophique; car ni la foi, ni la ferveur, ni la piété, ne sont subordonnées au dogme, et il se rencontre partout des cœurs chrétiens.

La religion est plus qu'une science. Cependant une pure science elle-même produit, bien qu'à un plus faible degré, les principaux effets d'une religion. Toute science est une connnaissance réfléchie de la vérité. Or toute vérité engendre l'amour. L'homme ne connaît guère la vérité sans l'aimer. De la connaissance et de l'amour de la vérité naît un devoir envers elle. Celui qui sait porte à la vérité un respect dont ses actions mêmes doivent se ressentir. Si donc amour

et devoir sont dans une certaine mesure les accompagnemens nécessaires de toute science, combien n'est-ce pas encore plus certain de la religion, qui est la science de la vérité suprême, de celle qui commande à l'âme tout entière, et qui doit gouverner les sentimens comme les idées! C'est ainsi que la religion, qui tient le premier rang dans la science, tient un rang égal dans la vertu. On demandera peut-être s'il est possible que la nature particulière de ses dogmes n'entre pour rien dans ses effets sur le cœur et la conscience. Sans essayer de mesurer la portée de cette influence, nous nous bornerons à une remarque générale. L'empire du christianisme est tout spirituel. C'est à ce point qu'en bien des cas les choses spirituelles sont une expression synonyme des choses religieuses ou chrétiennes. L'effort de toutes les écoles du christianisme est de créer en nous l'homme spirituel. Deux voies paraissent ouvertes pour arriver à ce but. Ici on pense que plus les dogmes religieux contiendront de réalités ou d'apparences appartenant au monde matériel, comme une église visible, des pouvoirs établis, un culte compliqué, des cérémonies, des personnages sacrés, des mystères cachés sous des symboles, des miracles nombreux et qui se perpétuent, plus la spiritualité gagnera à rechercher le sens divin sous le sens littéral, à saisir la vérité divine recouverte de tant de formes temporelles, à la recueillir disséminée dans tant de réalités particulières. Là on soutient au contraire que la spiritualité ne se développe qu'en s'épurant, qu'elle ne se manifeste jamais mieux que dégagée de toutes formes extérieures, signes visibles, emblèmes mystérieux, et que ceux-là s'en approchent davantage qui font de plus en plus de la religion quelque chose qui ne tombe pas sous les sens. Dans les deux cas, la foi est bien, comme dans l'épître aux Hébreux, *l'argument de l'invisible;* mais dans un cas le dogme complique, dans l'autre il simplifie. Dans quel cas est-il plus efficace en morale? Duquel *l'argument* sort-il plus pur et plus éclatant? C'est à d'autres d'en décider; pour nous, nous reconnaissons qu'il y a là deux systèmes, ou si l'on veut, deux tendances entre lesquelles il faut choisir, sans s'interdire les justes milieux.

Les milieux sont difficiles à poser. Les doctrines qui veulent être absolues les excluent; mais ne réussit pas qui veut à être absolu. Dans le sein même de l'unité catholique il y a des degrés. Un prêtre de Paris ne croit pas tout ce que croit un prêtre espagnol. M. Frayssinous n'eût point signé tout ce qu'a écrit saint Thomas d'Aquin; M. Gratry ne souscrit pas à tout ce qu'a prêché Massillon. Il y a un éclectisme permis qui produit des différences comme celle d'Arnauld à Fénelon, sans compter l'éclectisme qu'on se permet et toutes les différences dont on ne se vante pas. Nos églises sont pleines de schismatiques intérieurs.

Le protestantisme est une certaine liberté dans une certaine unité. La liberté n'est pas illimitée comme on le prétend, mais l'unité est large. De même que des extrémités du jésuitisme à celles du jansénisme on est encore catholique (on l'était du moins au XVIIe siècle, si inférieur au nôtre, comme chacun sait, en intelligence religieuse), il faut admettre que du calvinisme épiscopal à l'unitairianisme nazaréen les nuances du christianisme peuvent aller s'affaiblissant, mais ne s'effacent pas tout à fait. Il est impossible de ne pas regarder Clarke et Channing comme des chrétiens. « Je ne puis, dit un docteur anglican très respecté, Thomas Arnold, refuser le nom de chrétien à quiconque aime et craint véritablement le Christ, et quoiqu'à mon avis l'unitairianisme tende à amoindrir cet amour et cette crainte, je ne doute pas cependant que beaucoup d'unitairiens n'éprouvent ces sentimens. Et dès lors Christ est *leur* Sauveur, et ils sont, eux aussi, *son* peuple. » On peut en effet dans la controverse faire de tel ou tel dogme déterminé la condition d'existence de la religion. C'est en théorie une chose fort licite que de fixer l'essence d'une doctrine en lui assignant un principe fondamental. Il est possible même qu'on rencontre juste, et qu'en bonne logique on réussisse à poser la limite passé laquelle il n'y a plus de point d'arrêt jusqu'aux conséquences extrêmes; mais les conséquences extrêmes et la bonne logique ne peuvent rien sur les faits. Il n'est pas question de savoir si, tels qu'ils sont, les hommes feraient mieux d'être conséquens, j'en doute fort pour mon compte; mais, quoi qu'on en pense, ils ne le sont pas, ils croient avoir mieux à faire que de l'être, et l'on doit, pour décrire et juger les choses, les accepter telles qu'elles sont. Or c'est un fait que chez les nations protestantes, et particulièrement dans la protestante Angleterre, les interprétations diverses des mêmes symboles, ou, en dehors de tout symbole, des mêmes livres, coexistent sous le nom du christianisme. L'idée de christianisme et l'idée d'orthodoxie sont deux idées fort différentes. Cependant chaque secte chrétienne aspire à l'orthodoxie, et se vante d'y être parvenue. Telle est, au milieu des liens qui devraient unir toutes les sectes, la source de leurs divisions et de leurs combats, car elles ne sont pas en Angleterre plus d'accord qu'en d'autres pays, quoique les habitudes de la liberté et l'existence d'une tolérance légale, si imparfaite qu'elle ait été longtemps, aient forcé ces frères ennemis à se supporter en se disputant.

C'est sur la dernière de ces sectes, je dis la dernière en allant vers la philosophie, c'est sur le christianisme le moins riche en dogmes et en mystères révélés que nous voudrions appeler un moment l'attention; mais on ne saurait, dans un pays de libre controverse, observer une secte sans regarder un peu les autres, et leur concours, leur rivalité même dans l'œuvre de la sanctification est

tout à l'honneur du christianisme en général. Le spectacle que les sectes offrent au-delà du détroit mérite d'être décrit. Absorbés que nous sommes par les discussions médiocrement sincères auxquelles nous assistons de plus près, nous avons peu l'idée du mouvement religieux et philosophique des autres peuples, et ne le connaissant pas, nous sommes enclins à le nier. Il s'en faut cependant que, surtout depuis vingt-cinq ou trente ans, les questions qu'on peut appeler spirituelles abandonnent toute la place en Angleterre aux questions économiques et politiques. Elles ont reparu au contraire et produit des recherches, des publications, des débats d'un vif intérêt. Si l'esprit de critique ne se donne pas aussi libre carrière qu'en Allemagne, s'il conserve de certains ménagemens et de certains dehors que dédaignent la science et la méditation germanique, il s'ouvre néanmoins un champ qui paraîtrait encore assez vaste à nos controversistes, et dans les bornes qu'il se pose, plus étroites peut-être que celles où se renferme chez nous la pensée intérieure, il se permet tout, et il élève des questions qu'en France on ose rarement aborder. C'est le privilége du protestantisme. Nous n'en comptons point user avec lui, notre intention n'étant pas de rien discuter, mais de faire connaître historiquement les discussions auxquelles d'autres se sont livrés, et d'esquisser les traits de quelques hommes distingués par leurs opinions ou leurs écrits, dont la réputation n'a point passé la Manche. Il y a parmi nous aujourd'hui un tel défaut d'originalité, même une telle absence de mouvement intellectuel, qu'il faut, pour que la pensée n'y tombe pas tout à plat, chercher ailleurs la vie et la nouveauté.

II.

Si l'on réduit pour un moment notre religion à une théodicée, c'est-à-dire à une science de Dieu, il semble que le dogme de la Trinité la caractérise et la constitue. Un Dieu médiateur est une pensée particulière au christianisme, et sans laquelle il paraîtrait se rapprocher davantage de l'état d'une simple philosophie religieuse. Sur ce point décisif, le désaccord a cependant éclaté entre les chrétiens dès les siècles apostoliques. Saint Jean vivait encore que Cérinthe contestait la divinité du Christ, et le quatrième évangile fut écrit en partie pour confondre Cérinthe. On veut que les ébionites aient sur le même sujet combattu saint Paul. Il faut même reconnaître que, séparé de la tradition et des décisions de l'église, le texte du Nouveau-Testament n'établirait pas avec une évidence incontestable le dogme fondamental de la Trinité, ou du moins la doctrine orthodoxe qui paraît n'avoir pas même été fixée par le concile d'Antioche, lorsqu'il condamna l'évêque de cette ville, Paul de Samosate, car on

croit généralement que l'interprétation du dogme ne fut consacrée en termes définitifs qu'au IVe siècle par le concile de Nicée, qui proscrivit l'hérésie ariennne, et décréta, dit-on, le symbole que chacun connaît. Un autre symbole, qui porte le nom d'Athanase, et que l'église a inséré dans sa liturgie, exprime, sous la menace répétée de damnation éternelle, la foi obligatoire dans la Trinité consubstantielle. Ces deux symboles expriment ce que n'exprimait pas l'antique et vénérable déclaration connue sous le nom de *symbole des apôtres*. Aussi est-il admis que c'est depuis l'apparition de l'arianisme que le dogme et surtout l'expression correcte du dogme de la Trinité ont été parmi les fidèles mis à l'abri de toute incertitude et de toute erreur. Saint Jérôme et saint Augustin le disent positivement, et un théologien moderne justement estimé, et que Bossuet a défendu, le père Petau, jésuite, a écrit qu'il ne fallait en cette matière citer qu'avec précaution les pères antérieurs au IVe siècle. Rien en cela ne saurait inquiéter un catholique, la règle principale de la foi étant pour lui dans la tradition et l'autorité de l'église; mais les protestans, qui n'ont pas le même recours contre le doute, ne peuvent aisément admettre une apparence d'incertitude ou d'obscurité, quand il s'agit de la tradition des siècles apostoliques sur un point fondamental. Aussi quelques-uns de leurs théologiens ont-ils rudoyé nos docteurs pour leurs concessions sur la croyance des plus anciens pères de l'église, et un évêque anglican a combattu très vivement le père Petau dans un ouvrage encore estimé par les chrétiens des deux communions (1).

Les précurseurs et les imitateurs d'Arius furent nombreux. Des doctrines diverses, mais qui toutes détruisaient ou atténuaient la divinité du fils, pénétrèrent dans le monde chrétien sous des noms différens. La subtilité des Grecs multiplia les nuances et les expressions, et pendant les dix-neuf ans qui suivirent le concile de Nicée, on compte jusqu'à quatorze professions de foi distinctes qui s'écartent des termes consacrés. Il s'est même trouvé des critiques qui ont soutenu que ni le langage des pères de Nicée, ni celui d'Athanase n'étaient absolument exempts de toute trace d'arianisme, ou plutôt de semi-arianisme, car on a en général rangé sous ces deux chefs les doctrines anti-trinitairiennes. L'arianisme proprement dit ne veut voir dans le Sauveur qu'un être créé, inspiré miraculeusement ou naturellement par le Créateur, et qui à ce titre peut être appelé fils de Dieu, comme tous ceux à qui la Bible donne ce nom. Le semi-arianisme, conservant au Christ un rang et une nature au-dessus de l'humanité, le représente comme né avant le monde ou même avant tous les siècles, comme l'intermédiaire et l'agent même du Très-Haut

(1) *Defensio fidei Nicænæ*, 1685.

dans la création, ou tout au moins comme un être surnaturel qui seul a pu être appelé, non sans mystère, mais sans hyperbole, le fils unique de Dieu. On devine quelle multitude de conceptions graduées peuvent s'échelonner entre ces deux termes hétérodoxes, la croyance dans un être si près d'être Dieu, et le respect pour une créature si près d'être un homme. Telle était l'élasticité de la doctrine arienne, qu'elle devait satisfaire les écoles les plus diverses, et qu'elle a réussi à partager le monde. Elle ne s'est éteinte parmi les Grecs qu'à la fin du IVe siècle, et deux cents ans plus tard chez les nations barbares qu'elle avait envahies. A partir de cette époque, on la voit peu reparaître, et pendant huit ou neuf cents ans elle cesse d'agiter la société chrétienne. Peut-être est-elle restée çà et là cachée dans le sein de l'orthodoxie même, et un arianisme involontaire s'est-il mêlé secrètement aux pensées de plus d'un fidèle agenouillé devant la croix; mais Dieu fait homme est demeuré la croyance de l'église romaine qui longtemps a régné dans l'Occident sans partage, et ce n'est pas pour ravir au rédempteur sa divinité que la réformation s'est séparée de Rome et a divisé la chrétienté.

Sans doute, si l'esprit de la renaissance eût agi seul et si la réformation n'eût été, comme on l'a voulu, qu'un mouvement philosophique et littéraire, la négation d'Arius aurait eu grandes chances de reprendre de l'empire dans le monde. Rien n'est plus facile que de s'y laisser aller, tout en continuant de prononcer les expressions de l'Ecriture prises dans un sens spirituel et figuré, et les esprits cultivés du XVIe siècle devaient avoir certaine inclination à platoniser ainsi la mysticité catholique. Érasme est le précurseur de Luther, et on l'a justement soupçonné de n'avoir pas fait son édition du Nouveau-Testament à la gloire de la Trinité. Il ne s'est défendu de l'hérésie d'Arius qu'en disant qu'elle était morte depuis longtemps : c'est une réponse dans le genre de celle de Locke à la même accusation; mais on a vainement essayé de la diriger avec succès contre les vrais réformateurs. Ceux-ci portèrent sur d'autres points de l'empire du dogme l'esprit d'agression qui les animait, et ils donnèrent une autre pâture à l'activité et à l'indépendance de la pensée religieuse. Bien qu'on ait voulu trouver dans Luther et dans Calvin un langage équivoque sur la seconde personne divine, le reproche ne s'est pas soutenu, et il est certain que, par leurs confessions de foi, par leurs principaux écrits, par leur enseignement général, les communions protestantes sont demeurées catholiques touchant la divinité du rédempteur. Il y a même dans leur métaphysique particulière sur le péché et la justification, sur le néant des œuvres et le mérite exclusif de la foi en Jésus-Christ, des motifs nouveaux de chercher le médiateur hors de l'humanité. Cependant il était difficile que tous les esprits demeurassent sur ce point seul dans la tradition de Rome.

C'était, au sentiment de l'église, un dogme qui, pour être mis hors d'atteinte, avait eu besoin de décrets des conciles. La lettre de l'Écriture n'avait pas suffi pour arrêter la témérité ou fixer l'incertitude. Les Cérinthe, les Tatien, les Noéthus, les Aétius, les Eusèbe, les Sabellius, et cent autres avaient interrompu la tradition, mal soutenue même par quelques pères de l'église. Comment espérer que le mouvement de la réforme n'entraînerait point sur leurs pas des théologiens enfin délivrés du joug de l'uniformité? L'examen qui remontait aux sources tenait peu de compte de ce qui s'était écrit après l'Évangile. Toute la littérature chrétienne était à refaire. La liberté de chercher et de croire devait donc retourner jusqu'à l'arianisme, et même ne s'y pas arrêter.

C'est en Italie que cette doctrine se ranima et donna naissance à la secte la plus célèbre qui l'ait professée chez les modernes. Vers 1540, un gentilhomme espagnol honoré de la faveur de Charles-Quint, Jean Valdès, apporta à Naples les livres de Luther et de Bucer; il se séparait sur quelques points seulement de l'église romaine, mais des protestans comme des catholiques sur la Trinité. Il communiqua ses idées au général des capucins, le Siennois Bernard Ochin, et des hommes venus de divers points de la péninsule formèrent à Vicence une société pour la restauration de ce qu'ils appelaient le monothéisme chrétien. La persécution ne tarda pas à la disperser. Quelques-uns de ses membres furent étranglés à Venise. Ochin prit la fuite et se retira en Angleterre. Lélius Socin, fondateur de la secte, prit le même parti, et tous deux cherchèrent ensuite un asile dans le nord-est de l'Allemagne, et jusqu'en Pologne, où ils rencontrèrent de vives sympathies. C'est là que se réfugia plus tard Fauste Socin, neveu du précédent, et Siennois comme lui. C'est là qu'il se forma des écoles et même des églises qui, sous le nom d'*unitaires,* allumèrent le foyer du socinianisme. Pendant plus de soixante ans, elles prospérèrent en liberté à côté des communions évangéliques.

III.

La réformation anglaise se ressentit peu de ces nouveautés. Il est remarquable que ce soient des Espagnols comme Valdès et Servet, des Italiens comme Ochin et les Socins, qui aient donné le signal auquel ont répondu des populations slaves. En Angleterre, les esprits sont hardis, mais sensés; en matière de réforme, on n'y fait que le nécessaire; on ose entreprendre, on sait s'arrêter. Quand on secoua le joug de Rome, deux influences déterminèrent le mouvement : l'une purement politique et qui ne s'attaquait point au dogme de la Trinité, l'autre véritablement religieuse, que ne dirigeait point un esprit d'infi-

délité, qui voulait croire, mais croire librement, — et quelle que soit la diversité de croyance qui prit aussitôt naissance au fond des âmes, rien ne parut au dehors qui ressemblât à la négation du rédempteur divin. Sur les questions de dogme pur, la doctrine de Calvin fut en général celle de l'Angleterre, et Calvin poussait la foi dans la Trinité jusqu'à brûler Servet. Dans les questions d'organisation, la royauté s'éloigna le moins qu'elle put de l'ancienne constitution de l'église, elle n'en supprima que ce qui l'eût empêchée d'en devenir maîtresse, et conserva la hiérarchie, l'épiscopat, l'uniformité. Un formulaire de trente-neuf articles devint la profession de foi obligée de tout ministre anglican, qui dut y *souscrire sans ambiguité* en même temps que reconnaître par serment la suprématie de la couronne sur l'église, et déclarer que le *livre de prière commune* est conforme à la parole de Dieu.

Pour mieux affermir l'orthodoxie trinitairienne, le huitième des trente-neuf articles prescrit adhésion au symbole d'Athanase aussi bien qu'aux symboles des apôtres et des pères de Nicée, c'est-à-dire que de par le roi et les deux chambres la liturgie nationale condamne dans l'autre monde ceux qui dans celui-ci auront *confondu les personnes* ou *séparé la substance*, car le *credo* d'Athanase va jusque-là. L'adoption législative d'un texte dogmatique aussi menaçant est peut-être de tous les règlemens religieux de l'Angleterre celui qui a suscité le plus de scrupules et de résistances. C'est encore aujourd'hui un embarras pour les théologiens sincères, et si les choses étaient à recommencer, certainement on serait moins absolu; mais on n'ose relâcher aucun des liens de l'orthodoxie. L'acte d'uniformité, renouvelé sous trois souverains, et que l'amant de Nell Gwynn, catholique *in petto*, n'a pas manqué de sanctionner après Édouard IV et la reine Élisabeth, est encore en vigueur, et il a fallu du temps et du travail pour libérer de ses restrictions les chrétiens qui se passent de l'épiscopat anglican. Ces *dissenters* ou dissidens, longtemps soustraits à l'intolérance des lois par des sursis, des fictions, des évasions légales, ne se regardent comme affranchis en fait que depuis un bill de 1728, et ils ne l'ont été en droit que de nos jours; mais le défaut d'une liberté absolue ne les a pas empêchés d'exister et même d'être puissans.

C'est en 1534 que Henri VIII abolit en Angleterre l'autorité du pape. La législation contre les hérétiques ne fut point adoucie; il fut seulement réglé qu'aucune sentence contre eux ne serait exécutée sans un ordre du roi, qui, dans les cas graves, dut le donner en signant un *writ* ou *warrant de hæretico comburendo*. Cependant des anabaptistes hollandais étaient venus chercher un asile en Angleterre. Ils furent les premiers qui, sans être catholiques, éprouvèrent l'intolérance de l'église nouvelle, et dès 1534 quelques-uns furent

brûlés sur une place de la Cité. On ne sait pas bien jusqu'où s'étendait la témérité de leur hétérodoxie. Cependant la présence successive en Angleterre d'Ochin, de Pierre Martyr et de Jean de Lasco, qui furent admis quelque temps à l'enseignement ou à la prédication, devait enhardir les esprits et propager quelques opinions nouvelles. On regarde un prêtre, nommé John Assheton, comme le premier qui ait encouru, sous l'archevêque Cranmer, la sévérité des sentences ecclésiastiques pour avoir méconnu la Trinité. Il en fut quitte pour une rétractation. Pendant quelque temps, dans la sphère élevée de la société et du savoir, une certaine liberté de penser fut soufferte; mais dans le peuple elle conserva tous ses dangers. Une pauvre femme du Kent, Jeanne Bocher, zélée protestante, fut brûlée pour des opinions qui paraissaient toucher à l'arianisme, et un an après elle, un Mayençais réfugié, George van Parris, subit la même peine (1551). Sous le règne affreux de la reine Marie, les docteurs étrangers, si bien accueillis d'abord, reprirent le chemin de l'exil, et le nom de Patrick Patingham est celui du premier Anglais pour qui l'arianisme ait été déclaré crime capital. Il fut brûlé à Uxbridge le 20 août 1555, peu de mois avant cet archevêque Cranmer qui forçait les ariens à choisir entre le feu et l'abjuration. Quatre autres prélats montèrent avec Cranmer sur le bûcher.

Élisabeth rouvrit d'abord les églises étrangères, refuge de l'esprit de libre croyance, et, sans être beaucoup plus tolérante d'intention ni de principe, elle toléra davantage. Ce n'est qu'après dix-sept ans que le bûcher se ralluma dans Londres et consuma de malheureux anabaptistes. Un laboureur du Norfolk, Matthew Hamont, partagea leur sort (1579), et les anti-trinitairiens le réclament comme un des leurs. Nous ne pouvons transcrire ici leur triste martyrologe; mais quand le premier des Stuarts parvint au trône, sa théologie et son absolutisme, également pédantesques, ne purent que l'enhardir dans ses mauvais penchans, et de nouveaux supplices signalèrent son orthodoxie. Quinze hérésies damnables sont énoncées comme motifs dans le mandat infâme par lequel Jacques Ier, en qualité de *défenseur de la foi catholique,* charge son chancelier Ellesmere de faire brûler Édouard Wightman, à la diligence du shériff de la cité de Lichfield. Cet ordre et celui que rendit contre Barthélemy Legate le même prince, docte protecteur de Bacon, sont, dit-on, les deux derniers *warrants de hœretico comburendo* qu'un roi d'Angleterre ait signés (1612).

Jacques Ier avait bien d'autres errans que les sociniens à faire rentrer dans la voie étroite. Dans l'origine, il leur assimilait les disciples d'Arminius, dont jusque sur le continent il poursuivait la condamnation. Tout ce qui s'écartait des canons qu'il avait lui-même promulgués à son avénement était à ses yeux outrage à son savoir

et rébellion à sa suprématie. Il citait devant lui ceux que faisait rechercher la cour de haute commission ecclésiastique; il les interrogeait lui-même, les faisait expliquer pour mieux les confondre, et tenait à les réfuter avant de les punir. Il profitait de la faculté d'être tyran pour se faire encore inquisiteur. Et cependant auprès de lui, sous ses auspices, la philosophie expérimentale prenait naissance, Bacon frayait la voie à Hobbes, et tandis que le raisonnement, pénétrant dans la foi, en desserrait peu à peu les liens et préparait cette sorte de religion qu'on appelle latitudinaire, l'esprit de secte, favorisé par le protestantisme, diversifiait la foi sans l'affaiblir, et produisait ces dissidens tout chrétiens qui eurent l'honneur d'unir la ferveur et la liberté. Dès 1580, un théologien de Cambridge, Robert Brown, avait jeté dans le public l'idée de transformer l'église en une multitude de congrégations séparées, ayant leur discipline, leurs cérémonies, leur juridiction toute spirituelle, enfin, dans le langage du temps, la liberté de prophétiser. Les brownistes sont regardés comme les ancêtres des indépendans, et en général de tous les *dissenters* qui se sont par la suite détachés du tronc de l'église royale; mais ceux-ci montrèrent en général plus de véritable ardeur religieuse, et n'eurent de commun avec Brown que quelques idées sur la constitution ecclésiastique. Si l'exaltation des sectes alla souvent jusqu'au fanatisme, ce fut rarement un fanatisme persécuteur. Conduites par leur foi même à se soustraire à la suprématie légale, elles portèrent dans la politique une indépendance qui menaçait la royauté de Jacques Ier plus sérieusement qu'il n'en pouvait avoir l'idée. Son chancelier Bacon ne se doutait guère de l'avenir, lorsqu'il disait, en s'adressant au roi : « Ainsi que les corps pesans éprouvent, lorsqu'ils ont été projetés et avant de se poser et de se fixer, certaines trépidations, il est probable que, par un effet de la divine Providence, cette monarchie, avant de s'arrêter et de s'affermir dans votre majesté et dans votre race royale (et j'espère qu'elle y est établie à perpétuité), a dû subir tous ces changemens, toutes ces vicissitudes diverses qui ont été comme les préludes de sa stabilité (1). » Bacon parlait ainsi deux ans avant Charles Ier.

IV.

Dans les premiers temps du règne de Jacques, le gouvernement ne connaissait de dissidens proprement dits que ceux, en assez grand nombre déjà, qui, ne rejetant guère que des rites extérieurs, se faisaient pardonner leur singularité et leur piété, et dont le zèle paraissait trop puéril pour être dangereux. En Écosse, le même esprit,

(1) *De Augmen. Scient.*, l. II, c. 7, 3.

plus mesuré et plus résolu, avait formé l'église presbytérienne, c'est-à-dire une église exclusive et démocratique à la fois, constituée fortement sur la base de l'égalité dans l'unité. Au début du long parlement, presque toute l'Angleterre était encore épiscopale ou puritaine. Le presbytérianisme envahit tout à coup les deux chambres et s'unit aux idées de liberté constitutionnelle. Il gagna les premiers auteurs de la révolution, ces futurs adversaires de Cromwell, tandis que la résistance monarchique de l'église établie poussait les esprits à la révolte et accroissait l'éparpillement des élémens de la foi chrétienne. Un écrivain presbytérien, le révérend Thomas Edwards, comptait dès l'année 1643 seize sectes en dehors de la sienne, et voyait dans leur existence le symptôme de la *gangrène* qui décomposait l'église. Quoique cette division fût trop avancée, quoique ce mouvement fût trop puissant pour que l'uniformité religieuse pût être rétablie d'autorité, la tolérance forcée du pouvoir n'allait pas jusqu'à embrasser les sectes soupçonnées de doute sur la Trinité. Tous les dissidens s'accordaient pour détester l'arianisme et le socinianisme, et il n'y avait pas sûreté à en professer les principes. C'est peut-être dans le parti du roi, parmi les défenseurs modérés du trône et de l'église, qu'il pouvait seulement se rencontrer le plus d'indulgence pour ces témérités, que leur rôle officiel les obligeait à maudire. Il y avait autour de Charles Ier des esprits éclairés à qui le fanatisme inspirait une aversion profonde, à qui l'obstination pointilleuse des sectaires paraissait ridicule, et qui, par réaction contre le puritanisme ou le calvinisme outré, inclinaient vers les idées qu'on aurait appelées plus tard philosophiques. Là se formait obscurément, sans s'afficher encore, le latitudinarisme, qui, réunissant le respect de la foi à celui de la raison, devait jouer un si grand rôle à la fin du siècle. C'était dès lors un parti naissant dont la sagesse ne pouvait éviter d'être méconnue, ni la supériorité d'être calomniée. Le reproche ou le soupçon d'arianisme ne lui était pas épargné. Il atteignait jusqu'au docteur Chillingworth, encore aujourd'hui si vénéré du christianisme anglican, et contre lequel je n'ai trouvé que des allégations mal établies. Il s'adressait, ce semble, avec plus de justice à lord Falkland, qui peut-être avait devancé les lumières aussi bien que les sentimens des auteurs de la révolution de 1688, et poussé l'impartialité d'un esprit libre jusqu'aux doctrines de Locke et de Burnet, ou même de Somers et de Shaftesbury.

Arminianisme, latitudinarisme, unitairianisme, pourraient bien être trois puissances successives de la même quantité, ou trois quantités liées en progression croissante par la même raison géométrique; mais enfin cette disposition d'esprit ne s'avouait pas. Les assemblées ecclésiastiques la dénonçaient au parlement. Un de leurs membres les plus actifs, Francis Cheynell, publiait, dès la naissance des trou-

bles, une histoire de l'origine, de l'accroissement et du danger du socinianisme, ouvrage dont le parlement ordonnait l'impression. Tout en poursuivant ses hostilités contre la cour, et bientôt contre le roi, ce corps surveillait assez sévèrement les hérésies qu'il tenait pour anti-chrétiennes; il les faisait rechercher et proscrire dans les universités. Enfin, l'année même de l'exécution du roi, les lords et les communes rendaient contre le blasphème une ordonnance criminelle où la divinité de Jésus-Christ est vengée par la peine capitale et justifiée par des citations bibliques. Des théologiens d'origines diverses, et qui n'appartenaient pas tous au même parti politique, Best, Weberley, Erbury, furent inquiétés pour leurs hardiesses touchant la Trinité au moment même où les chambres abolissaient l'épiscopat, et, plus qu'aucun d'eux, John Biddle, de l'université d'Oxford, celui qu'on a nommé le père de l'unitairianisme anglais, eut à répondre jusque dans les fers de ses attaques à la divinité personnelle du Saint-Esprit. Ces persécutions durèrent autant que la domination des presbytériens; mais lorsque les onze membres du parlement qui passaient pour leurs chefs dans la religion et dans la politique eurent été expulsés de leurs siéges, lorsque le parti indépendant prit le dessus, despotique dans le gouvernement, il le fut moins dans l'ordre spirituel. Ce parti avait réclamé le premier contre l'intervention de la loi en matière religieuse, et, parvenu au pouvoir, il voulut faire du royaume des saints une démocratie puritaine. Deux ou trois ans se passèrent pendant lesquels un esprit de tolérance générale parut près de l'emporter. Un grand nombre d'ouvrages publiés sur le continent en faveur de la liberté de conscience furent traduits en anglais. Le pouvoir semblait plus animé contre les institutions religieuses que contre les personnes. Il abolit plutôt qu'il ne persécuta.

Cependant on avait grand'peine à comprendre dans la même impunité que les autres sectes la secte socinienne. Ceux qu'une certaine manière de raisonner conduisait, en pure théorie, à cette extrémité du christianisme, sans qu'ils en fissent un dogme spécial et le principe d'une congrégation, n'étaient pas tourmentés, et parmi les indépendans plus d'un avait au fond, touchant le Messie et l'incarnation, des idées très hasardées. Dès qu'ils n'en inscrivaient rien sur leur bannière, tout leur était permis; mais la prédication publique de l'unité absolue de la personne de Dieu n'obtenait pas la même indulgence. Et par exemple, Biddle, qui avait retrouvé sa liberté à la chute des presbytériens, ayant publié de nouveaux écrits de controverse, se vit bientôt cité par Bradshaw, qui présidait le conseil d'état, celui qui avait prononcé l'arrêt de Charles Ier. Les opinions de Biddle paraissaient des blasphèmes à presque toutes les

sectes. Son zèle était sincère, mais remuant, et son ardeur inconsidérée l'exposa à de nombreuses épreuves, dont le récit offrirait un intérêt véritable. Lui et Thomas Firmin sont les deux hommes de ce parti religieux qui mériteraient le plus qu'on racontât leur histoire. L'un, toujours prompt à combattre et prêt à souffrir, fut un homme de propagande et de controverse; l'autre, par une charité active et universelle, servit la cause en secondant, en protégeant avec chaleur les personnes, sans se déclarer jamais lui-même. Il lutta constamment contre la persécution et ne l'encourut pas. Lorsque Biddle fut, par ordre de Bradshaw, renfermé à Newgate, Firmin était encore tout jeune, et il alla demander à Cromwell la mise en liberté de son ami. Cromwell lui répondit laconiquement : « Tête d'enfant en cheveux bouclés, pensez-vous que j'irai témoigner quelque faveur à un homme qui renie son Sauveur et qui trouble le gouvernement? » Mais Cromwell n'aimait pas plus la persécution que la liberté, quand l'une ou l'autre faisait du bruit; un acte d'oubli général fut décrété (1652), et Biddle sortit de prison. Devenu lord protecteur l'année suivante, Cromwell prêta serment à un acte en quarante-deux articles, dont quatre promettaient la liberté civile à quiconque, en dehors du papisme et du culte épiscopal, professerait la foi en Dieu par le Christ. Ces termes semblaient comprendre jusqu'aux unitairiens : on avait dit au parlement que la loi protégerait tous ceux qui s'accorderaient sur les points fondamentaux; mais ces points, quels étaient-ils? Un comité, renforcé de théologiens, fut chargé d'en décider; il fit un projet qu'on n'adopta pas, et une certaine tolérance régna de fait. Il y avait peu de temps que les quakers avaient commencé à s'établir, et leur orthodoxie sur la question de la Trinité était au moins douteuse. Un livre, célèbre en Pologne sous le titre de *Catéchisme de Rakow,* avait été réimprimé à Londres. Quoique saisi par ordre du parlement, il s'était propagé. Des traductions en popularisaient la doctrine. Biddle la résuma dans un écrit intitulé *Double Catéchisme* (*a Twofold Catechism*). Traduit pour ce fait devant le parlement, qui fit brûler son livre, il obtint des tribunaux que sa liberté personnelle fût respectée. Il en profitait pour répandre sa foi, surtout parmi les baptistes, lorsqu'un de leurs ministres l'entraîna dans une discussion compromettante. De nouvelles poursuites le menacèrent; mais Cromwell, pour éviter le scandale et rétablir la paix, l'exila aux îles Sorlingues, où Firmin lui fit passer des secours et bientôt même une pension de cent couronnes (cinq cents shillings), qu'il obtint pour lui du protecteur. La fermeté de Cromwell finit par triompher des résistances et des passions des sectes, et, peu de temps avant de mourir, il permit à Biddle de rentrer en Angleterre. La restauration trouva Biddle pasteur indépendant d'une congrégation de sa croyance.

V.

Pendant la révolution, la religion des puritains avait été plus biblique qu'évangélique, et malgré les doctrines excessives qu'ils soutenaient pour la plupart sur la matière de la justification, le nom du Christ et le dogme spécial de sa divinité s'étaient un peu effacés ou confondus dans un ensemble d'idées et de textes dont il serait difficile de faire une théologie régulière. Sous la restauration, les sectes et les controverses furent plus dédaignées que haïes. Le fanatisme passait pour un travers révolutionnaire. Le culte anglican n'avait aux yeux des Stuarts que la valeur d'une institution qu'il fallait ménager, mais ils ne révéraient rien de tout cela. Charles II, indifférent en fait, formé par Hobbes au scepticisme, feignait d'être épiscopal et se croyait catholique. Jacques II l'était avec passion; mais l'un et l'autre, en mettant sur la même ligne toutes les croyances que réprouvait Rome et qui agitaient l'Angleterre, encourageaient avec ou sans dessein, autour d'eux et par leur exemple, cette neutralité politique en matière de religion qui convient aux hommes d'état et séduit les hommes de cour; aussi régna-t-il sur beaucoup de points une certaine liberté religieuse ou plutôt irréligieuse, la liberté de l'incrédulité sans propagande. La discussion purement philosophique put même aller assez loin, parce qu'elle n'assemble pas de prosélytes et ne forme pas de congrégations. Il y eut plus de sûreté à ruiner comme Hobbes les fondemens de toute religion au profit du pouvoir absolu qu'à raisonner sur des dogmes spéciaux que protestans et catholiques se disputaient l'honneur de défendre. Au temps de Rochester, de Saint-Évremond, d'Hamilton, du chevalier de Grammont, l'indifférence ou le scepticisme n'avait à craindre aucun des dangers que courait l'hétérodoxie.

Celle-ci même eut à redouter le parlement plutôt que la cour. L'acte des corporations interdit toutes fonctions municipales à ceux qui n'auraient pas dans l'année reçu le sacrement suivant le rit épiscopal. L'acte d'uniformité, en prescrivant la même condition à tous les membres du clergé, renouvela pour eux l'obligation d'une adhésion formelle au livre de prières communes, et près de deux mille pasteurs furent contraints à délaisser les bénéfices qu'ils tenaient de la république. Malgré ses précautions, Biddle fut encore arrêté pour célébration d'un culte illégal. Condamné à l'amende avec tous ceux qui l'avaient assisté, il mourut en prison (1662). Les unitairiens parlent encore de lui comme d'un apôtre et d'un martyr.

Firmin, à qui le commerce avait donné une grande fortune, n'abandonnait pas néanmoins leurs intérêts; son zèle et sa bourse étaient au service des dissidens étrangers, qui d'Allemagne, de Po-

logne, et bientôt de France, venaient chercher un refuge en Angleterre. Menacé cependant par une loi qui remit en vigueur les dispositions pénales d'Élisabeth contre les conventicules illicites, il se conduisit avec réserve, parut quelquefois aux offices de l'église, et forma des liaisons utiles avec ceux de ses membres que des lumières supérieures ou des opinions hasardées préservaient d'une intolérance exclusive. Ceux-ci sortaient presque tous de l'université de Cambridge, qu'anima toujours un esprit relativement libéral. Parmi eux, on commençait à distinguer l'illustre Tillotson, qui devait un jour, s'élevant à l'archevêché de Cantorbéry et à la primatie ecclésiastique, faire respecter les principes de la liberté religieuse, en conservant les caractères de l'orthodoxie. Il serait plus difficile de les reconnaître tous à Cudworth, à More, à Whichcote, à Worthington, à d'autres docteurs qui formèrent alors des écoles nouvelles de théologie symbolique. La plupart tenaient en grande estime Épiscopius, regardé en Hollande comme le patron du pélagianisme. Peut-être lurent-ils sans trop d'indignation l'ouvrage de Jean Crellius, *De uno Deo patre*, dont une traduction parut vers cette époque en Angleterre, publication importante à laquelle Firmin a toujours passé pour n'être pas étranger. Un fils de Crellius lui-même, Christophe Krell, un des derniers représentans de cette famille polonaise de sociniens célèbre alors sur tout le continent, vint à Londres et y trouva bon accueil. La chute du comte de Clarendon, dont l'austérité convenait peu à Charles II, fut un événement favorable aux non-conformistes, et l'on songea même à les comprendre tous dans un acte général de liberté religieuse. Ce projet sourit toujours aux deux rois de la restauration. Ils espéraient que le principe, une fois posé en faveur des dissidens, profiterait aux catholiques. Ce qu'on appela un système de *compréhension*, pour le distinguer du système de simple *tolération*, fut alors et souvent depuis essayé, mais toujours vainement, et, se fût-il réalisé, on ne sait si jamais il eût *compris* soit le papisme, soit l'unitairianisme. Ce n'est guère que de nos jours qu'une liberté universelle de conscience s'est à peu près établie en Angleterre.

En effet, malgré la tolérance sincère ou calculée de la cour, les quakers eux-mêmes ne purent jouir d'une tranquillité parfaite, et pour avoir attaqué les fondemens de plusieurs dogmes, parmi lesquels il faut compter celui des trois personnes divines, William Penn fut mis à la Tour de Londres. Bientôt l'acte dit du *test* vint donner une nouvelle force légale au *credo* d'Athanase (1673). Le sacrement suivant la liturgie anglicane fut imposé à toute espèce de fonctionnaire public, et cette loi est restée en vigueur jusqu'au règne de George IV (1828). Les *dissenters*, considérant l'obligation du *test* comme une formalité insignifiante, ou comptant qu'on les en

dispenserait dans la pratique, ne s'indignèrent pas d'une loi qui avait pour eux le mérite d'enlever les droits politiques et même quelques-uns des droits civils aux catholiques. La haine du protestantisme rendait les Stuarts tolérans; la défiance envers les Stuarts rendait intolérans les non-conformistes. En même temps les intérêts de la religion réformée ne permettaient pas qu'on se montrât aussi exclusif à l'égard des étrangers, qui ne cessaient d'affluer en Angleterre, et à qui le zèle de Firmin ne cessait d'assurer bien-être et liberté. On se contentait de protester par une polémique vigoureuse contre les erreurs auxquelles on accordait l'hospitalité, et c'est alors que le révérend George Bull achevait contre l'arianisme cette *Défense de la Foi de Nicée* que bénissait Bossuet.

Jacques II eut le malheur de monter sur le trône au moment où la France proscrivait les huguenots, et il fut assez aveugle pour inquiéter d'abord et bientôt persécuter l'église nationale. Il lui rendit ainsi le service de la mettre du côté des libertés du pays. Ses avances aux dissidens ne furent accueillies que par les quakers, et toutes les sectes indépendantes comprirent que la meilleure des protections était pour elles la liberté publique. Firmin se signala entre tous par sa prévoyance et son activité. Il poussa ses coreligionnaires à toutes les manifestations qui préparèrent la révolution de 1688, et quand celle-ci éclata, elle put être regardée tout à la fois comme le triomphe du protestantisme et de la tolérance.

Il semblait en 1688 que la paix religieuse était faite, et les catholiques eux-mêmes purent se figurer qu'ils n'avaient succombé qu'à titre de parti politique. Guillaume III, s'il en eût été le maître, leur aurait donné des témoignages de cet esprit de libérale sagesse qui lui fit instituer l'église presbytérienne en Écosse malgré l'église épiscopale en Angleterre; mais il lui fallut se contenter de l'acte dit de tolérance qui se bornait à délivrer les sectes dissidentes de toute pénalité, et même le bénéfice de ces dispositions réparatrices ne fut étendu ni à ceux qui reconnaissaient le pape, ni à ceux qui ne reconnaissaient pas la divine Trinité. Toutefois l'esprit de liberté qui animait tout, les hommes, les institutions, les événemens, ne pouvait manquer de se faire sentir jusque dans le champ des querelles de dogme et des débats philosophiques. Ceux-ci surtout prirent une importance qui n'est pas encore effacée. Des hommes supérieurs dans la politique, dans la science, dans les lettres, prouvèrent par leur exemple que la liberté de l'intelligence était la première des libertés.

Sur la question imposante qui est comme le fondement du christianisme et qui le caractérise suivant la solution qu'elle reçoit, il faut distinguer la liberté des sectes de celle des intelligences. Il a pu y avoir en tout temps, il y eut alors plus que jamais des esprits

qui, dans l'intimité de la méditation, firent de la Trinité un pur symbole des attributs divins, mais qui sans s'expliquer gardèrent le langage orthodoxe ou ne s'en écartèrent que par le silence. Il y eut en un mot des philosophes ariens qui, profitant des droits de l'examen permis au protestantisme, comprirent suivant leur raison les dogmes de l'église, mais ne cessèrent pas de les respecter. La littérature anglaise et même celle du clergé anglican ne manquent pas d'écrivains qui prennent soin de ne pas s'expliquer sur ce sujet, ou de n'employer que des expressions vagues, équivoques, compatibles avec toutes les nuances du christianisme. Donner au Christ les noms de messie, de sauveur, de rédempteur, même de fils de Dieu, c'est parler un langage irréprochable, et qui cependant n'implique pas formellement la croyance à la sainte Trinité. C'est un point auquel il faut faire grande attention, quand on veut lire avec une intelligence clairvoyante les écrits publiés en Angleterre vers la fin du XVIIe siècle, et même en tout temps les livres des défenseurs du protestantisme. Cette réserve dans le langage ou l'absolue prétérition mettait en général à l'abri les gens qui ne voulaient ni s'engager ni rompre avec l'orthodoxie, et le nombre est assez grand de ceux qui ont ainsi accordé leur conviction et leur tranquillité; mais le droit de ne pas tout dire, le droit de penser, de comprendre, de croire suivant une inspiration personnelle, n'est pas la même chose que la liberté de prêcher, de dogmatiser, de pousser à la séparation, de former des congrégations nouvelles, d'attaquer enfin publiquement par l'écriture et le raisonnement les croyances officielles des églises établies. Cette liberté eût été celle des unitairiens comme secte, et quoiqu'ils aient toujours aspiré à l'obtenir, quoique dès 1682 il se fût formé à Cheltenham, sous les auspices de John Cooper, ministre dépouillé par l'acte d'uniformité, une véritable église locale unitairienne qui s'est maintenue de pasteur en pasteur jusqu'en 1789, c'est un droit qui n'a jamais été ni reconnu ni respecté; toujours, même dans ces derniers temps, l'unitairianisme, comme religion spéciale et constituée, a rencontré beaucoup plus d'obstacles et soulevé beaucoup plus de résistances que l'unitairianisme comme opinion philosophique ou comme manière individuelle de comprendre la religion générale. Pour être à peu près maître de tout penser, il a suffi de ne point prétendre à se séparer. Toute église préfère les incrédules qui restent dans son sein, même aux croyans qui l'abandonnent.

La controverse cependant fut loin d'être étouffée. Durant les dix premières années du règne de Guillaume, elle fut vive et féconde. Des écrits nombreux parurent pour interpréter, atténuer ou combattre la doctrine d'Athanase. Toutes les nuances ariennes, sabelliennes, sociniennes, furent représentées dans la presse théologique,

et des hommes distingués tels que Bull et Sherlock prirent en main la cause de l'orthodoxie. Le grand mathématicien Wallis lui-même défendit avec éclat ce dogme de la Trinité sur lequel Newton gardait un silence expressif. On répondit, et les choses en vinrent au point que le roi, conduit par le mouvement parlementaire à se rapprocher des tories, fut obligé de recommander au parlement la cause de l'orthodoxie; on vota même pour la défense du dogme la loi dite de blasphème, qui heureusement ne fut pas exécutée.

L'église en effet était loin d'être tout entière animée de l'esprit agressif de ses défenseurs attitrés. Nous avons parlé dans ce recueil de la distinction entre la haute et la basse église (1). Cette distinction était encore plus politique que religieuse; mais il ne faudrait pas que, trompé par les termes, on se figurât les chefs de l'établissement épiscopal comme unanimement portés alors à l'exagération des droits du pouvoir spirituel et temporel. La haute église est une expression qui désigne l'esprit de l'église à sa plus haute puissance. Des deux partis qui composaient le clergé épiscopal, l'un était aussi étroitement attaché que l'autre l'était peu aux conséquences de la révolution. On vit bientôt des anglicans regretter les Stuarts; la bigoterie ramena à l'absolutisme. L'intolérance fut contre-révolutionnaire. Le clergé libéral accueillit au contraire les dissidens, dévoués généralement aux principes de 1688. Les évêques que Guillaume III lui avait donnés pour chefs acceptèrent ou patronèrent toutes les mesures favorables à la liberté dans la croyance. Comme ces nouveautés ne pouvaient être admises sans affaiblir ou éluder les conséquences de l'acte d'uniformité, on commença à soupçonner de relâchement les prélats ou les théologiens qui semblaient ainsi tenir si peu de compte des restrictions dogmatiques imposées par le despotisme des Tudors. A leur tête se plaçait une élite de ministres éclairés, les chefs de cette noble secte des latitudinaires, si bien louée par sir James Mackintosh, et qui, la première après celle des indépendans, professa la tolérance en la comprenant mieux. Burnet en était l'orateur politique, et Jeremy Taylor l'orateur religieux. Tillotson et Hoadly brillèrent parmi ces évêques, plus vénérés par l'histoire que par l'église. L'Angleterre leur dut l'apaisement des querelles religieuses. C'est au reste de pélagianisme plutôt que d'arianisme qu'ils furent accusés; mais, ennemis des querelles dogmatiques comme des guerres civiles, on peut croire qu'en toute question ils traçaient à l'orthodoxie des limites assez indécises, et Burnet a passé pour unitairien. Quoi qu'il en soit, c'est de leur époque que datent en Angleterre l'admission régulière de la liberté des

(1) Voyez nos études sur Bolingbroke dans la *Revue* du 1er et 15 août, du 1er et 15 septembre, et du 1er octobre 1853.

croyances, sinon des cultes, et la tolérance de cette diversité chrétienne tant reprochée au protestantisme et qui en est l'honneur, car elle laisse le monde moral tel que Dieu l'a fait, et place sous une loi purement spirituelle le royaume de l'esprit.

VI.

Une religion d'état est l'institution la moins compatible au premier aspect avec une telle liberté, et l'Angleterre a plus qu'aucune nation réalisé l'étrange fiction d'une religion d'état; mais en pratique, l'état, quand il s'approprie la religion, ne peut aspirer qu'à la faire respecter, non à la faire croire. Il est habitué à se peu soucier du fond des âmes, et il s'arrête tout naturellement devant ce que Fénelon nomme *le retranchement impénétrable de la liberté du cœur*. Il est donc en temps ordinaire peu empressé de forcer les consciences; il tient moins à la foi qu'à la paix. En Angleterre, ce que le pouvoir avait d'intolérance s'épuisait presque tout entier contre les catholiques, dont il redoutait les passions plus que les croyances, et dont le séparait, non une question de foi, mais une question de souveraineté. Les protestans dissidens pouvaient ne pas reconnaître au fond la suprématie spirituelle de la couronne, mais ils n'en cherchaient pas une autre hors du pays, et des sujets du roi ils étaient ceux peut-être qui tenaient le plus aux principes et à la dynastie de la révolution. Le gouvernement ne devait donc se sentir nulle inclination à les persécuter; à coup sûr, il n'y avait aucun intérêt, et par bonheur il trouvait dans le corps chargé de desservir et de défendre la religion quelques hommes encore plus attachés au protestantisme qu'à l'épiscopat, et qui n'ignoraient pas que la piété ne dépend d'aucun formulaire. Si la reine Anne n'avait été dévote et les *country gentlemen* asservis aux préjugés de la haute église, jamais l'orthodoxie épiscopale n'aurait fait sentir son joug spirituel au commencement du XVIIIe siècle.

Je n'ai nulle envie de dissimuler qu'une certaine licence intérieure profite de la liberté extérieure, et qu'ainsi livrées à elles-mêmes, les intelligences prennent leur vol. D'ailleurs, quand l'orthodoxie est une formule officielle, on est bien près de la regarder comme une fiction légale. La loi en veut aux actions, non aux opinions. Pourvu qu'on l'observe, on n'est pas tenu de l'admirer. Décréter le dogme, c'est autoriser les hommes à le traiter comme la loi, à le prendre pour un règlement d'état, non pour la vérité éternelle, à y souscrire par prudence ou nécessité, à le professer enfin sans y croire. L'établissement ecclésiastique des Anglais eut donc cet effet d'accoutumer les esprits à faire une distinction peu digne entre la religion qu'on professe et celle que l'on croit. L'indifférence sur le fond des choses

passa quelque peu du gouvernement à l'église. Celle-ci ne se crut chargée que d'un ministère tout extérieur. Les croyances furent placées sur la même ligne que les conventions sociales; elles ne furent guère plus sacrées que les lois, et le sentiment chrétien fit place en partie à un sentiment qui tend à tout dominer en Angleterre, celui du devoir envers la société dont on est fier d'être membre. Vous êtes surpris, en lisant des livres anglais même religieux, du rôle que joue ce dernier sentiment dans les motifs de la foi et même de la piété. Au reste, pour bien des hommes, il en est naturellement ainsi. Sous une forme ou sous une autre, la sociabilité entre pour beaucoup dans toute religion. Ceux que guide une vocation toute spirituelle sont, on l'avoue, l'objet d'une grâce particulière; qui ne sait que les vrais chrétiens sont rares? Respecter ce que la société respecte, persister dans une tradition nationale, rendre hommage au Dieu de l'univers dans la forme qu'a préférée la patrie, comme on vénère la justice universelle sous l'enveloppe de la loi que la patrie s'est donnée, sont des effets légitimes de l'éducation, de la sympathie, de la confiance, de la déférence, de tout ce qui lie enfin et maintient la société, et ces effets ne sont pas les moindres garanties de la durée d'une religion établie par la tradition et consacrée par le passé.

Mais aucun de ces sentimens ne peut répondre de l'identité absolue des opinions entre tous les sujets d'une même loi. Cette identité est la condition qu'exige l'orthodoxie, laquelle suppose l'infaillibilité. Malgré toutes les prétentions de l'anglicanisme à la quasi-infaillibilité de ses symboles, à la quasi-divinité de son institution, il y a entre ces choses et la réforme considérée dans son esprit et son histoire une telle contradiction, que l'église britannique ne peut aller bien loin dans cette voie sans risquer de se rencontrer avec l'église romaine. Aussi, comme cette dernière au reste, a-t-elle fait prudemment retraite sur l'unique question de la hiérarchie, et pendant longtemps, satisfaite qu'on lui permît d'exister avec son organisation, son culte et son patrimoine, elle a fait bon marché du reste. Et en effet une institution légale n'a rien à demander de plus.

C'est ce qui explique pourquoi les communions dissidentes ont paru plus zélées que l'église constitutionnelle. Exempte de formalités officielles, leur religion était plus libre en elle-même, plus volontaire et plus réfléchie, par conséquent plus sincère et plus maîtresse du cœur. La nécessité de résister à l'autorité de l'épiscopat entretenait chez les dissidens la vie de la conscience. Pour exister seulement, il leur fallait se défendre. La parole constatait seule leur présence et seule maintenait leur droit. Si les communions dissidentes ne propageaient leur croyance, elles risquaient de disparaître. Pour

se dérober aux devoirs envers la loi, il leur fallait au moins des devoirs envers elles-mêmes; elles étaient obligées de s'armer de leur foi contre un adversaire armé d'un privilége. Elles avaient besoin d'en appeler de l'autorité à la vérité. De là plus de ferveur, plus de conviction, plus de prosélytisme, et une ardeur plus générale à répandre autour de soi le feu de la parole évangélique qui consume, comme une paille séchée, les vains préjugés du monde. Le sentiment chrétien, ainsi qu'on aime à le décrire, tel qu'on le suppose plus souvent qu'on ne le rencontre, dut donc se conserver avec plus d'intensité dans quelques sectes séparatistes, et c'est de là qu'il devait un jour donner le signal du réveil religieux de la Grande-Bretagne.

Mais en même temps l'existence de ces sectes était une protestation vivante contre toute étroite orthodoxie. Elles avaient tellement besoin de la liberté qu'elles ne pouvaient la contester à personne. Le danger d'une oppression commune les rendait indulgentes, bienveillantes quelquefois pour les croyances opposées aux leurs, pourvu que ces croyances fussent indépendantes. Encourageant dans leur propre sein l'action de la pensée individuelle, elles ne pouvaient logiquement se dispenser d'accueillir ou de protéger en principe toute doctrine qui invoquait l'Évangile ou la liberté nécessaire à l'Évangile, en sorte que, plus vivement, plus réellement chrétiennes peut-être que l'église, elles durent prêter appui contre l'église à des nouveautés ou à des dissidences qui portaient de plus en plus atteinte à l'unité et peut-être à la puissance du christianisme.

C'est ainsi que se fit jour peu à peu la croyance unitairienne. Avant que de se produire sous la forme d'une secte, elle s'était assurément insinuée dans beaucoup d'esprits. Encore aujourd'hui elle existe souvent là où on ne la professe pas. Elle n'a certainement pas animé la réformation naissante, mais elle l'a suivie de près. Contenue ou voilée, elle s'est glissée dans toutes les sectes, y recueillant çà et là des partisans discrets. Dès que l'examen commence, il est attiré par la question des miracles. Ceux du Messie, sa résurrection et bientôt sa divinité propre sont des objets qui appellent de préférence la réflexion et l'étude. Comment sur ces grands sujets les esprits libres ne se diviseraient-ils pas? Avec la servitude, l'unanimité disparaît.

Le XVIIIe siècle en Angleterre comme ailleurs a été un âge de liberté philosophique. En naissant, il trouvait le débat ouvert par les sectes de la révolution; mais de plus, au-dessus des sectes et dans les hauteurs de la pensée, une indépendance hardie, bien qu'encore chrétienne, avait commencé à se montrer. Le dogme des trois personnes divines avait lui-même été l'objet d'une interprétation raisonnée, et ce n'étaient pas d'obscurs génies qui avaient donné ce

redoutable exemple. Dès le siècle précédent, on aurait pu citer un grand nom. Le chantre de la Genèse, le peintre inspiré des premiers jours de la terre et du ciel, Milton, qui n'était pas plus étranger à la théologie qu'à la politique, a fini par révéler au monde, dans un écrit retrouvé naguère, la croyance qui perçait dans son poème, et par confesser l'unité absolue d'Heloïm ou de Jehovah (1).

Les Anglais ont coutume de conserver à Locke comme à Milton une place parmi les défenseurs du christianisme, et ce n'est que rendre hommage à la sincérité qui respire dans le traité de la religion selon la raison et l'Écriture; mais Locke fut en même temps le grand promoteur de la tolérance. Ses lettres sur ce grave sujet, publiées la première en Hollande et les autres en Angleterre l'année même de la révolution, eurent pour objet, comme plusieurs de ses écrits, de seconder les vues généreuses de Guillaume III, et c'est, dit-on, pour le servir dans le projet d'un acte de *compréhension* qui eût réuni tous les cultes chrétiens, qu'il composa son livre fondamental du *Christianisme raisonnable*. En cela bien inspirée, l'église n'a point répudié cet important ouvrage, et des dissidens pleins de foi comme Leland l'opposaient avec confiance au déisme du XVIIIe siècle. Cependant, quand il eut paru, un docteur Edwards, théologien zélé, l'attaqua dans *le Socinianisme démasqué*, et força Locke à lui répondre. La réponse provoqua une réplique, et la réplique une seconde réponse. L'analogie des principes posés par Locke avec ceux qu'invoquait Toland dans son *Christianisme sans mystère*, et dont tirèrent parti quelques écrivains unitairiens, inspira des soupçons à Stillingfleet, contre lequel Locke fut défendu par le docteur Bold, et se défendit lui-même en se couvrant de l'autorité de Tillotson et des évêques de Bangor et d'Ely. Il y a certainement excès de défiance, injustice offensante à présenter Locke comme un adversaire de la révélation, quand il affirme qu'il ne l'est pas et quand il s'en porte le défenseur; mais sur la question de l'arianisme nous ne pouvons trouver son apologie suffisante. Il défie ses censeurs de prouver qu'il ait dit nulle part que le Messie ne fût pas au-dessus de l'homme. Et en effet il n'hésite même point à l'appeler le fils de Dieu, mais il ne s'explique pas pour cela sur la Trinité, je crois même qu'il n'en prononce pas le nom, et dans un traité général et dogmatique cette omission vaut un aveu. Il dénie aux critiques le droit

(1) Cette pensée s'aperçoit déjà dans sa *Logique, præfat.*, tome VII de l'édition de Pickering, et dans son traité *of true Religion*, tome V. L'ouvrage découvert en 1823 est le *J. Miltoni Angli de Doctrina christiana ex sacris duntaxat libris petita*, traduit et publié en 1825 par le révérend Charles Sumner, aujourd'hui évêque de Winchester. On cite un assez grand nombre de passages du *Paradis perdu* qui auraient pu faire pressentir l'opinion de Milton.

d'imputer aux écrivains une doctrine qu'ils n'ont pas entrepris de défendre. Cependant, s'il n'a point soutenu thèse contre la divinité de Jésus-Christ, il l'a omise et il a dit en l'omettant que si le Nouveau-Testament contenait des choses qui ne fussent pas dans son livre, ces choses n'étaient pas de celles auxquelles le Christ et les apôtres avaient commandé de croire. La Trinité n'en est donc pas une. La question reste ouverte, de l'aveu même de Locke. D'ailleurs sa correspondance, quelques témoignages contemporains, et les documens publiés par son arrière-neveu, lord Lovelace, ne sauraient laisser de doute sérieux sur la tendance unitairienne de la doctrine religieuse du grand philosophe du dernier siècle.

L'ami de Toland était aussi l'ami de Newton, et c'est à Locke que Newton confia le soin de faire imprimer à l'étranger la dissertation où il attaque l'authenticité de deux passages de l'Écriture cités souvent comme les plus formels à l'appui du dogme orthodoxe de la Trinité (1). Il est désormais impossible de soutenir l'orthodoxie trinitairienne de Newton. Sir David Brewster, qui l'avait essayé dans un premier ouvrage, se borne à établir dans ses *Mémoires sur la vie de Newton* qu'il n'était pas socinien. Je crois la distinction exacte. Newton voit dans le Christ le fils de Dieu, il croit à sa résurrection; mais, s'il ne se confesse arien dans aucun de ses ouvrages, on a de lui un manuscrit où il attaque vivement le caractère et la sincérité d'Athanase et prend la défense des empereurs et des évêques protecteurs de l'arianisme. Généralement il se tait sur le dogme de la Trinité, ou ne s'en occupe que pour lui enlever deux textes sacrés. Il veut d'abord publier ce travail, mais sur le continent et en gardant l'anonyme; puis il s'inquiète, et donne contre-ordre à Locke, qu'il avait d'abord chargé de la publication. Pourtant il ne détruit point son œuvre, et l'on ne saurait citer un seul passage où il ait cherché à raffermir par d'autres preuves substituées à celles qu'il avait attaquées le point d'orthodoxie ainsi ébranlé. On montre bien que la prudence extrême qui caractérisait ce grand homme l'a plus d'une fois fait revenir sur ses pas pour détourner de compromettans soupçons. Ainsi il a choisi pour son suppléant à l'université de Cambridge Williams Whiston, qui a imprimé sans détour que l'arianisme était le christianisme primitif; puis, il n'a pas voulu qu'on élût le même Whiston membre de la Société royale des sciences. Cependant Whiston n'a pas admis dans ses mémoires que son hétérodoxie fût pour rien dans cette opposition, et, ainsi que d'autres contemporains, il affirme que Newton ne croyait pas que le fils de Dieu eût préexisté au monde, ce qui est une des formes de la doc-

(1) I. Jean, V, 7. — I. Tim., III, 16.

trine arienne. D'ailleurs l'ami, le disciple, le confident de Newton, le dépositaire et l'interprète de ses idées philosophiques n'est-il pas *l'illustre Clarke*, que Rousseau représente si magnifiquement *éclairant le monde, annonçant l'être des êtres et le dispensateur des choses?* Et cet *illustre Clarke*, dans sa doctrine de la Trinité selon l'Écriture, subordonna la nature du fils à celle du père, et fut en 1714 traduit pour tendance arienne devant l'assemblée des évêques. Il s'en tira par une déclaration où il confessa l'éternelle génération du fils, et se fit accuser de faiblesse par Whiston, sans convaincre son adversaire orthodoxe, le docteur Waterland. Après de pareils exemples, on conçoit que le soupçon ait pu remonter jusqu'à ces premiers dignitaires du clergé, jusqu'à ces latitudinaires que la haute église désavoue encore de nos jours, jusqu'à l'archevêque de Cantorbéry, Tillotson, jusqu'à l'évêque de Bangor, Hoadly. Enfin tous ceux qui s'intéressent à l'apologétique chrétienne savent le nom du docteur Lardner. C'était un dissident pieux et savant dont l'autorité est invoquée même dans notre église. Cependant il écrivit en 1730 à lord Barrington une lettre, publiée vingt-neuf ans plus tard, où il prétend, tout en se séparant d'Arius et de Socin, que Jésus est un homme choisi, sacré, aimé de Dieu, et élevé par lui au-dessus de tous les êtres. C'est lui qui donna à cette doctrine le nom de doctrine nazaréenne, nom sous lequel les unitairiens sont encore désignés quelquefois.

En France, où nous aimons à pousser à bout toutes choses, où, sous prétexte de suivre la logique, nous la forçons assez souvent, on dira peut-être que toutes ces opinions ne sont que des variétés de la philosophie incrédule. On se trompera, je pense, et ces croyances tout individuelles, enfantées par la libre réflexion, appartiennent à la religion, comme les divers systèmes philosophiques appartiennent à la philosophie. On aurait tort de confondre ces théories diversement chrétiennes avec les produits du rationalisme exclusif, de la critique anti-religieuse, enfin du mouvement d'incrédulité qui traversa tout ce siècle. L'hérésie, c'est-à-dire le choix dans la foi, n'est pas la négation de la foi. Le déisme, j'en conviens, par timidité ou par adresse, chercha souvent à ménager les esprits en affectant pour la révélation les apparences d'un respect de commande. De tristes opinions qui vont au-delà du déisme ont osé moins encore se montrer sans voile. Collins, Toland, Tindal, ont pu se couvrir de ces dehors, qui n'abusaient personne. C'était comme un reste des ruses que l'on passe à la presse politique. Bolingbroke lui-même n'avait pas l'audace de confesser qu'il attaquât dans ses écrits la foi de cette église dont il s'était fait dans le gouvernement l'instrument passionné. La tyrannie des lois et des mœurs peut expliquer cette dissimulation qui dépassa souvent la réserve permise à la pru-

dence; mais on aurait tort de voir, dans les erreurs qu'elle sert à couvrir, le fond de toutes les croyances qui s'écartent du *credo* des églises établies. Quoique l'examen privé, qui mène du jésuitisme au jansénisme, puisse parfois pousser du luthérianisme à l'arianisme, et de là quelquefois à cette incrédulité raisonnée qui ne conserve rien du dogme révélé, on ne saurait assimiler aux maîtres ou aux élèves de Voltaire des hommes scrupuleux qui confessent ce qu'ils croient, sans craindre de se séparer de telle ou telle église, s'ils n'entendent pas se séparer de l'Évangile. Il ne faut pas confondre les unitairiens, tous les unitairiens du moins, avec ces esprits forts qui voulaient se faire passer aussi pour une secte de dissidens. Clarke, Lardner, Hallet, ont, comme Milton, Locke et Newton, défendu le christianisme contre les incrédules de leur temps. Pour décrire ce qu'au siècle dernier pensait l'Angleterre en matière de religion, il faut donc bien distinguer trois choses : — les croyances positives et plus ou moins arrêtées qui caractérisent soit l'église établie, soit les principales sectes reconnues; ce sont comme autant d'orthodoxies différentes, s'il est permis d'accoupler ces deux mots; — la philosophie chrétienne, qui partout, même dans l'église, engendre des doctrines individuelles et pour ainsi dire des hérésies légitimes, qu'on ne montre pas toujours, mais qu'on laisse entrevoir; — enfin la philosophie pure, isolée de toute révélation, tantôt hostile au christianisme comme celle de Hume, tantôt, comme celle de Reid, respectueuse pour la foi et sincèrement décidée à ne s'en écarter jamais.

Ce n'est point la philosophie proprement dite, religieuse ou non, qui nous occupe en ce moment. Aussi bien ne joue-t-elle pas un rôle apparent fort actif dans les opinions de nos voisins, et je ne sais si aujourd'hui le vénérable nom de William Hamilton est beaucoup plus connu en Angleterre qu'il ne l'est en France. Il semble qu'en toutes choses, comme en politique, les questions abstraites aient besoin pour occuper les Anglais de cesser d'être abstraites, et qu'elles ne fixent leur attention qu'enveloppées de ces formes réelles et sociales que les idées prennent dans la croyance des nations. Ce n'est pas au reste mal étudier la théorie que de la considérer engagée ainsi dans la réalité. Bornons-nous donc à ne considérer en Angleterre que les systèmes qui sont ou peuvent devenir des croyances communes, et ne craignons pas de traiter de chrétiens tous ceux qui sincèrement le veulent être.

VII.

L'église constituée était tombée dans une insignifiance religieuse qui présageait sa décadence, lorsque vers 1730 deux hommes dignes d'une grande célébrité entreprirent de ranimer le feu du christianisme. Même pour ceux qui ne s'intéressent qu'à l'honneur de l'humanité, ce serait un admirable récit que celui de l'œuvre religieuse de Wesley et de Whitefield, œuvre souvent comparée à celle de Spener, pasteur à Francfort vers la fin du XVIIe siècle et fondateur du piétisme sur le continent. C'est dans le principe dogmatique de la réforme, savoir le principe de la justification par la foi, que les deux méthodistes anglais puisèrent la force et la lumière. Ce principe, comme la doctrine de la grâce parmi nous, se présente sous deux aspects, et produit tour à tour le calvinisme absolu et le calvinisme mitigé, deux nuances qui correspondent aux deux interprétations de l'augustinianisme chez les catholiques. Ces deux nuances se faisaient remarquer dans l'église anglicane, toute tiède, tout inerte qu'elle pouvait paraître. Whitefield poussa les choses à la rigueur; Wesley inclinait vers les adoucissemens d'Arminius. Cependant le dogme générateur de la réforme leur fut également cher à tous deux. Tous deux gourmandèrent la foi verbale et indécise du clergé de leur temps; mais Whitefield poussa l'invective jusqu'à écrire que l'archevêque Tillotson n'en savait pas plus sur la religion que Mahomet, tandis que Wesley déchira en chaire cet écrit même, et ne déclara pas la guerre à l'institution de l'église, se bornant à réclamer pour tous la liberté de prêcher. Vers 1750, les deux émules s'étaient pourtant réunis; ils officièrent dans la même chapelle. Étant venus à Londres, ils se firent connaître jusque dans la société aristocratique. Whitefield avait converti la comtesse douairière de Huntingdon, qui ouvrit sa maison à des conventicules méthodistes. Ce fut une mode que d'y aller entendre les nouveaux apôtres. On invitait les beaux esprits à ces séances religieuses, même les esprits forts, comme Chesterfield et Bolingbroke. « Monsieur, dit le premier à Whitefield après l'avoir entendu, je ne veux pas vous dire ce que je dirai aux autres, à savoir combien je vous approuve. » Lord Bolingbroke, qui s'asseyait, dit Whitefield, avec l'attitude d'un archevêque, lui témoigna son plaisir de l'avoir entendu rendre bonne justice aux attributs de la Divinité, compliment singulier dans la bouche d'un homme qui refusait à Dieu, ou peu s'en faut, d'être une providence. Cependant le méthodisme fit dans les classes ouvrières ses plus grands progrès. Ce fut la religion du pauvre. Il inquiéta, il divisa l'église, il l'attaqua même, mais ne s'en sépara pas. Ni Wes-

ley, ni même Whitefield ne rompirent irrévocablement avec elle. Le premier remplissait tous ses devoirs de paroisse. La question de la hiérarchie intéressait peu leur christianisme tout intérieur. La religion était pour eux éminemment individuelle. C'était surtout une disposition d'âme qu'on pouvait porter en quelque sorte dans toutes les communions. Wesley ne dut qu'à sa ferveur, à la popularité de ses prédications, à la pureté primitive de ses idées protestantes, la disgrâce dont l'épiscopat ne manqua pas de le frapper. Ce n'est point dans une vue d'agression qu'il couvrit l'Angleterre de ces chapelles wesleyennes qui dépeuplaient souvent les églises paroissiales. Irrité d'un mouvement qu'il n'avait ni produit, ni prévenu, le clergé épiscopal s'attiédit encore davantage par esprit de contradiction. Il ne voulut pas reconnaître dans la bouche des novateurs les principes de sa propre foi. Il traita d'excès de zèle et de doctrine un pur protestantisme qu'il n'avait pas inspiré. Il regarda de plus en plus comme une lettre morte, comme une simple convention, la doctrine énoncée dans son formulaire même, précisément parce qu'on la revendiquait contre lui, et il vint un moment où l'on pût dire que les trente-neuf articles n'étaient plus sérieusement soutenus que par les méthodistes, qui étaient refusés à l'ordination par les évêques. On s'accorde à regarder comme la plus triste époque de l'église établie le temps qui s'écoula de la moitié du XVIIIe siècle à la révolution française. C'est le moment où la haute église acheva cependant de se réconcilier avec la dynastie. Renonçant à tout reste de jacobitisme, elle conserva son goût pour l'absolutisme, qui forma entre elle et George III le lien d'une mutuelle estime et d'une grande sympathie. Des habitudes plus régulières, des préjugés plus étroits, un mélange d'affectation morale et de corruption politique faisaient de George un de ces princes qui plaisent à certains clergés, et jamais celui de la Grande-Bretagne n'a mieux mérité les piquantes paroles de lord Chatham : « Nous avons un *credo* calviniste, une liturgie papiste et un clergé arminien. »

Heureusement pour l'honneur du clergé, on vit bientôt poindre dans le régime de la basse église un mouvement qui produisit la formation du parti évangélique. Il fut représenté par des hommes étrangers aux mœurs de la société contemporaine, et qui ne rougirent pas, malgré les modes et les idées de leur temps, de relever le drapeau biblique. Ils eurent pour doctrines, ou plutôt, a-t-on dit, pour mots d'ordre, la nécessité universelle d'une conversion, la justification par la foi, l'autorité de l'Écriture; mais ils se dévouèrent surtout aux grandes œuvres de la charité, telles qu'on peut les concevoir à une époque de haute civilisation et sous l'empire des idées générales. Les écoles, les prisons, les missions en pays d'infidélité,

surtout l'abolition de la traite et de l'esclavage, devinrent l'objet de leur pieuse activité et de leur savoir-faire apostolique. Le nom de Wilberforce se présente aussitôt à l'esprit. Wilberforce fut en effet le chef de cette noble école religieuse, et il l'introduisit dans le parlement, où il parvint à lui donner une influence politique. Épiscopal, mais libre et zélé, conservateur, mais ami de toute réforme morale, il sut se faire compter de M. Pitt, et plus d'une fois ses remontrances consciencieuses et ses saintes exigences impatientèrent ces tories dédaigneux qui ne connaissaient que la force et l'utilité, même quand la révolution française les eut ralliés par intérêt à la religion constituée. Les airs d'incrédulité tombèrent alors en discrédit, sans que le vrai zèle et la vraie foi en fussent mieux compris. Une orthodoxie de calcul et d'affectation, sérieuse comme opinion politique, superficielle comme opinion religieuse, composa ce qu'on appelle encore le système *eldonite*, en souvenir du vieux chancelier lord Eldon, aussi grand ennemi des catholiques que des jacobins, et cette sorte d'hypocrisie sincère qui accompagne les réactions prit une puissance odieuse à quiconque avait conservé quelque étincelle de l'esprit libéral de la révolution de 1688. Le parti évangélique sut profiter de ce retour, de cette mode ou de cette tactique, sans jamais, à son grand honneur, se confondre dans cette dévotion de circonstance. J'ai eu le bonheur d'approcher dans ma jeunesse un des derniers et des plus vénérables représentans de l'ancien parti évangélique. C'était un homme éminent par la piété, la bienveillance, le zèle et les lumières, qui dirigea pendant longtemps un recueil périodique d'une certaine influence, *the Christian Observer*, et qui a attaché son nom à toutes les œuvres qui ont illustré celui de Wilberforce. C'était le père du grand historien, du grand écrivain que possède l'Angleterre : c'était M. Zacharie Macaulay.

En présence de ces divers partis, l'église à titres et à domaines, les évangéliques, les méthodistes, et ces dissidens de toute nuance, presbytériens, indépendans, quakers, baptistes, qui se ranimaient par émulation pour les œuvres de charité réformatrice, et que secondaient souvent les philanthropes utilitaires, nous devons maintenant placer les unitairiens que nous avons laissés à l'époque du docteur Lardner. C'est alors qu'ils commencèrent à devenir une communauté. Exceptés originairement de l'acte de tolérance rendu sous Guillaume III, ils avaient plus d'une fois essayé de se faire reconnaître sur le même pied que les autres dissidens, et peu de temps après l'avénement de la maison de Hanovre, ils avaient à cette fin signé une pétition que fit repousser lord Nottingham, alors ministre. Les lois qui sanctionnaient l'orthodoxie par des interdictions contre les non-conformistes demeuraient en vigueur, et elles se sont per-

pétuées jusqu'à nos jours. L'acte du blasphème continuait de tenir certaines hérésies sous le coup de ses menaces pénales. On avait seulement révoqué des lois inquisitoriales rendues contre le schisme et contre la conformité occasionnelle, et un acte d'indemnité, renouvelé périodiquement, faisait remise temporairement aux non-conformistes de la non-exécution de l'acte du *test*. Un autre dispensait les quakers du serment; un autre enfin relevait les juifs de quelques incapacités flétrissantes. C'était à peu près là dans les trois quarts du dernier siècle tout ce que la tolérance avait gagné, et à la faveur de cette incohérente législation, une assez grande liberté religieuse s'était pratiquement établie.

Par l'influence de Joseph Hallet, ami du docteur Lardner, les unitairiens se constituèrent à Exeter. Ils se propagèrent dans le Lancastre, et bientôt ils eurent à Londres des réunions qui dressèrent des formulaires et firent des recrues dans les diverses communions, notamment parmi les presbytériens, qui jusqu'en 1730 leur avaient fermé leurs rangs. Grâce au relâchement général et peut-être à une secrète connivence, ils pénétrèrent par l'ordination dans l'église. On s'en prend particulièrement à l'influence de Blackburne, archidiacre de Cleveland. Sans se prononcer expressément sur le dogme, il proposa de supprimer l'obligation de souscrire aux trente-neuf articles, et par conséquent aux symboles de Nicée et d'Athanase, pour entrer dans les ordres (1766). La proposition fit fortune. Une pétition fut votée et signée, par deux cent cinquante ecclésiastiques ou laïques, à Feather's-Tavern, dans le Strand. Elle fut présentée à la chambre des communes, le 6 février 1772, par sir William Meredith. A cette époque, les idées de large tolérance commençaient à prévaloir et à protéger jusqu'aux catholiques. William Paley lui-même, qui ne signa point la pétition délibérée à Cambridge, fit entendre qu'il l'approuvait, et publia une défense du docteur Law, qui avait attaqué l'acte du *test;* mais la proposition nouvelle portait une trop forte atteinte à l'organisation ecclésiastique : lord North et Burke la combattirent et la firent rejeter par 270 voix contre 71. Renouvelée au mois de février 1774, la même pétition succomba devant une majorité de 159 voix contre 67. On demanda au moins que les termes de la souscription d'orthodoxie exigée pour être immatriculé aux universités fussent modifiés (1). La prétention fut dédaigneusement repoussée par l'université d'Oxford; mais à Cambridge on cite un bachelier ès-arts qui fut, sans adhésion littérale au formulaire, et sur une profession générale de fidélité chrétienne, déclaré *bona fide*

(1) Quelques-unes des restrictions portées par l'acte d'uniformité de 1662 existent encore. Le 24 avril 1855, M. Heywood en a proposé au parlement la révision, et il a échoué. Lord Palmerston lui-même a trouvé la motion intempestive et trop absolue.

membre de l'église d'Angleterre. Cette concession semblait bien due à tous les dissidens, qu'il est inique d'exclure des grades universitaires ou de forcer à une démonstration sans franchise. C'était bien assez que l'épreuve du *test* pesât encore sur eux et ne leur permît pas, sans une formalité qui pouvait coûter à leur sincérité, d'entrer au parlement. Sir Henry Houghton introduisit bientôt une nouvelle pétition pour obtenir au moins en leur faveur la dispense de souscrire aux trente-neuf articles. Un bill conforme, rejeté deux fois, passa en 1779. Ces progrès profitaient sans doute à ces fervens *dissenters*, pour lesquels on accusait de partialité les évangéliques, plus touchés de l'action de Dieu sur l'individu que des intérêts de l'église dominante; mais en même temps, favorisés par l'esprit de l'époque, les continuateurs de Clarke et de Lardner prenaient plus d'assurance et de crédit, ils occupaient même des positions officielles et quelques chaires de la capitale. On trouve dans les écrits du temps la qualification d'arien donnée sans observation à des ministres de l'église. Tel était le docteur Richard Price, l'homme le plus éminent peut-être que cette secte ait produit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et l'un des écrivains distingués de la Grande-Bretagne. Ses nombreux ouvrages, sur des sujets bien divers, attestent un esprit hors ligne. C'était un habile adversaire de la métaphysique de Locke. Sa *Revue des principales Questions de la morale* (1), où il reprend la thèse de Cudworth, la thèse de l'académie et du portique sur l'immutabilité des principes du devoir, mérite une place élevée dans l'histoire de la philosophie. Ses écrits politiques se recommandent par de libérales opinions bien soutenues, et c'est à lui que M. Turgot adressait, en 1778, une lettre mémorable sur la révolution d'Amérique. Price jouissait d'une certaine faveur dans le grand monde, prêtait au parti whig le concours de ses lumières et de son talent, et après avoir obtenu la confiance du marquis de Lansdowne, qui aimait la liberté de penser et qui le choisit pour secrétaire, il fut bien accueilli de M. Pitt, qui témoigna faire grand cas de ses idées et de ses écrits sur les finances. Il avait traité d'une manière remarquable la question des dettes publiques, et il passe pour avoir proposé le plan d'amortissement qui fut un des actes les plus loués de l'administration de M. Pitt (1786). Cependant le docteur Price était un publiciste libéral à la manière française, et il le prouva par son admiration pour la révolution de 1789. Un discours qu'il prononça à cette époque lui attira le courroux de Burke, que devaient irriter également ses opinions religieuses. Les adversaires des trente-neuf articles étaient pour Burke les théologiens du jacobinisme. Or

(1) *Review of the principal Questions and Difficulties in Morals.* 1758.

Price avait, dès 1786, publié des sermons en faveur de l'arianisme, quoiqu'il prît soin de se distinguer des nouveaux unitairiens, et que, en religion comme en philosophie, il ne s'accordât pas de tout point avec le docteur Priestley, son ami. Il mourut à Hackney, près de Londres, en 1791, pasteur d'une congrégation de sa croyance.

Déjà depuis plusieurs années des chapelles du nouveau culte avaient commencé à s'élever librement. En 1774, les révérends Lindsey et Disney avaient publiquement abandonné leurs fonctions et leurs dotations dans l'église établie, pour devenir les pasteurs libres d'un troupeau unitairien. Un service divin spécial fut institué avec cette doxologie due au docteur Clarke : « Gloire à Dieu par Jésus-Christ, son seul fils immortel, » et la première chapelle unitairienne fut bâtie à Londres en 1778. En ce moment, un homme diversement célèbre, le docteur Priestley, sur qui ses découvertes en physique et en chimie avaient attiré l'attention publique, converti à la nouvelle doctrine par la lecture de Lardner et ses propres méditations, avait quitté le ministère sacré pour suivre à Londres le mouvement des sciences et de la politique. Son esprit puissant, mais léger, se portait avec succès sur les objets les plus différens. Il avait en tout des pensées plus originales que profondes, beaucoup de vues diverses, rien de définitif et d'achevé; mais il savait élever des questions, provoquer des recherches, agiter les esprits, et son *Histoire de la corruption du Christianisme* suscita une vive controverse, dans laquelle commença la réputation de Horsley parmi les défenseurs de la tradition. Lié avec Franklin, reçu chez lord Lansdowne, qui le fit son bibliothécaire, Priestley, ainsi que presque tous les dissidens, avait pris parti pour la révolution d'Amérique. Ami du docteur Price, quoiqu'en métaphysique ils fussent peu d'accord, et qu'ils se soient combattus sur la question du libre arbitre, il fut son successeur dans la congrégation de Hackney, et, comme lui enthousiaste de la révolution française, il s'attira des persécutions qui le forcèrent enfin à quitter sa patrie.

VIII.

La révolution française ne pouvait manquer d'émouvoir diversement tant de sectes mises en regard les unes des autres. Elle fit éclater ce que les Anglais appellent encore le coup de tonnerre de Burke, et aussitôt tout ce que la sagesse ou le préjugé, la crainte ou la prudence, l'honnêteté ou l'orgueil rallia sous le drapeau conservateur devint défiant, ombrageux, si ce n'est hostile, à l'endroit des séparatistes de toute nuance, et les idées de tolérance perdirent du terrain, abandonnées de quelques-uns de leurs plus éclairés dé-

fenseurs. Pitt, pendant sa longue puissance, n'osa rien faire pour les catholiques. Les dissidens proprement dits, ceux même qui ne l'étaient que par zèle ou retour au calvinisme, fatiguèrent vainement le parlement de leurs plaintes. Ils y trouvaient leur principal ou plutôt leur unique appui dans cette opposition réduite et soupçonnée, dans ce parti des Fox et des Sheridan qui les compromettaient en défendant indistinctement avec la liberté de croire la liberté de penser, avec les quakers les nazaréens, avec les principes de la tolérance ceux de la révolution de 1789. Tout ce qui se plaint d'une injuste contrainte devient par le fait et pour un temps une opposition libérale. Il est donc inévitable que sous cette bannière se confondent des systèmes bien divers et des intérêts bien disparates. Comme la tolérance légale est due même aux incrédules, tous ceux qui la demandent passent pour leur ressembler. Cette couleur d'incrédulité est une des choses qui nuisent le plus aux opinions libérales, comme aux partis religieux la couleur de l'absolutisme. De 1792 à 1816, la politique fut en Angleterre assez passionnée pour qu'aucune injustice réciproque n'effrayât les partis, et celui du pouvoir poussa la résistance aux principes de 1688, compromis par l'alliance de ceux de 1789, jusqu'où s'y pouvait prêter sans se rompre la constitution de l'état.

Il faut cependant rendre hommage à William Smith, qui en 1813, par l'acte qui porte son nom, parvint à faire effacer les dispositions draconiennes de la loi du blasphème; mais ce n'est guère que dix ans après la paix que l'Angleterre fut, selon l'expression de Montesquieu, visiblement *remise sous un meilleur génie*. Alors l'esprit réformateur reprit son essor violemment interrompu, et le mouvement se propagea dans toutes les parties du domaine de l'opinion. Les saints du parlement, les évangéliques, les méthodistes, les quakers s'entendirent, se concertèrent pour une foule d'œuvres bienfaisantes et novatrices; les préjugés, les abus, les vices furent attaqués avec énergie, surtout dans leurs conséquences nuisibles. Les utilitaires répandirent ou même donnèrent l'exemple aux charitables, et tandis que les catholiques imploraient leur émancipation, les libéraux la réclamèrent pour eux, trouvant bien souvent un généreux appui dans tous les dissidens de l'unité protestante. L'église épiscopale, ainsi pressée, cernée, dépassée de toutes parts, devait périr ou se ranimer. Elle se ranima à l'air de la liberté qu'elle avait tant redoutée pour son influence et pour sa foi, et qui lui a en partie rendu l'une et l'autre. C'est surtout aux évangéliques que ce réveil est dû. Tandis que ceux-ci, en détachant à leur extrémité un parti exagéré, *sabbatarien*, comme on l'appelle, biblique jusqu'au judaïsme, prédestinatien jusqu'au fatalisme, s'étendent et s'énervent un peu dans

la vaste enceinte de la basse église, le parti de la haute église, transformé suivant le temps, couvrant d'une couche plus épaisse de religion formaliste et littérale les préjugés politiques de Sacheverell et d'Atterbury, a prétendu restaurer l'anglicanisme dans sa pureté. Au dogme calviniste de la justification par la foi, ils ajoutent ces opinions plus humaines, plus pratiques, dont une église visible ne saurait se départir aisément. Les œuvres, les cérémonies, la hiérarchie, la succession apostolique leur sont plus chères que les principes dogmatiques de la réforme, et, jaloux de propager cette traduction plus mondaine de la spiritualité protestante, ils ont su reprendre une influence légitime en servant mieux la société. Sans rigorisme dans les mœurs, ils se plient aux nécessités de la vie sociale avec une facilité qui rappelle un peu la politique des jésuites; ils ont contribué à l'amélioration du clergé, à celle des écoles, achetant par des œuvres utiles le droit d'exiger une soumission facile à leurs principes d'autorité et de liturgie. Ils ont ainsi entr'ouvert la porte par où quelques-uns d'entre eux se sont échappés jusqu'au papisme. C'est là le parti religieux qui, exagérant le principe de l'autorité, tend à diviniser le pouvoir de l'église, et qui a entrepris de convertir son siècle par des traités connus sous le nom de *Tracts for the Times*. C'est là le schisme des *tractariens*, soutenu par un ou deux évêques et par quelques jeunes membres du clergé, assez comparables d'esprit et d'humeur aux néo-catholiques, d'autant plus ennemis toutefois du catholicisme qu'ils en sont plus rapprochés. En même temps qu'ils cherchent à charger le culte et la foi d'accessoires étrangers à la spiritualité primitive, et dont s'étonne le vrai protestantisme, ils se qualifient d'anglo-catholiques, et ne reconnaissent qu'à regret l'autorité de leurs supérieurs, qu'ils trouvent trop engagés dans les voies du gouvernement civil, et plus près de l'érastianisme que de la pure doctrine du pouvoir sacré de l'église apostolique. C'est une petite église affectée d'un dilettantisme religieux, qui a cependant donné naissance à une controverse très animée, *tractarian controversy*.

Le fond du clergé, *le gros de l'arbre*, comme disait Bayle, c'est la masse de la basse église, composée des évangéliques modérés, touchant par leurs extrémités aux *sabbatariens*, aux *recordites* et aux méthodistes, et de ce clergé de sens commun, tolérant comme son temps, libéral comme son pays, héritier des latitudinaires, et qui, par son extrémité, pourrait bien effleurer l'arianisme et le scepticisme. Ce qui est certain, c'est que toute cette église, en y comprenant ses ramifications diverses, a montré depuis trente ans une vitalité, une activité qui lui font honneur. Grâce à elle, des temples ont été bâtis en grand nombre. Par son influence, par ses conseils, à son instigation, des institutions religieuses et philanthropiques ont

été fondées; elle a fait beaucoup, quoiqu'elle n'ait pas fait assez, pour l'éducation populaire. Elle a aidé ce mouvement de réforme et de progrès, honneur en toutes choses de l'Angleterre contemporaine. Enfin le goût des travaux de littérature et d'érudition est loin d'avoir dépéri dans les universités où prévaut son influence; bien plus, il s'y est développé une certaine science historique et théologique, un esprit de recherche et d'examen qui est presque de la philosophie.

Le tableau des partis de l'église a été habilement tracé par un membre du clergé, M. Conybeare (1), et nous avons largement profité de son travail. Son objet n'est pas tout à fait le nôtre, et nous cherchons surtout dans les divisions de l'église anglicane l'origine de certaines controverses d'un intérêt plus général encore. Ce qui nous frappe, c'est que la stagnation religieuse et philosophique a cessé. Pendant la dernière période de l'ère des George, *Georgian era*, on pouvait croire le déclin de l'église irréparable; vainement la réaction contre la révolution française avait ramené la dévotion, dévotion tout extérieure où ne respirait que la prudence des enfans du siècle. Vainement quelques hommes éminens soutenaient avec honneur la cause de la foi traditionnelle, Horsley contre l'hérésie, Paley contre l'incrédulité. Une sorte de pharisaïsme politique dominait l'ensemble, et s'il se fût perpétué, l'édifice qu'il soutenait aurait pu tomber un jour en poudre comme un sépulcre blanchi. Depuis que tout s'est ranimé, nous croyons apercevoir des progrès véritables dans le sens de la religion et dans le sens de la philosophie, et si un coup d'œil bien rapide ne nous a trompés, les efforts et les luttes des esprits sur ces grandes questions sont d'un intérêt plus varié, plus instructif et plus fécond que notre stérile et monotone querelle de la raison et de l'autorité. A qui croire? voilà chez nous la question. Que croire? on s'en soucie beaucoup moins.

Ce que j'ai appelé l'arianisme nous présente en Angleterre l'expression la plus franche d'une liberté d'esprit encore chrétienne. Il ne m'appartient nullement de dédaigner le rationalisme. Bentham, Mill, Brown, sont très dignes d'attention; mais on peut croire que sous cette forme trop dépouillée, trop nue, le peuple anglais, et peut-être aucun peuple, n'est disposé à chercher la vérité. Les mêmes problèmes, ou des problèmes égaux en valeur à ceux de la simple philosophie, s'agitent en théologie, là où le débat théologique est libre, et il l'est absolument en Angleterre. De quelque côté que vous l'abordiez, par les ariens ou par les *tractariens*, vous serez bientôt conduit à quelque chose qui intéressera la raison ou piquera la curiosité.

Burke a pendant un temps donné le ton à la société anglaise. Il

(1) *Edinburg Review*, octobre 1853.

avait accablé d'un mépris si superbe et même si accusateur les prétentions et les idées des unitairiens, que c'eût été trop longtemps une inconvenance que de parler d'eux. On essayait d'ignorer leur existence, on ne voulait savoir le titre d'aucun de leurs livres, et l'on aurait été plus embarrassé dans le monde d'en laisser traîner un sur sa table que les productions de quelque successeur de Martial ou de Pétrone. Sous la pression de ce dédain, à la faveur de ce silence, l'unitairianisme s'est toutefois maintenu, il s'est même propagé; il a des communautés et des pasteurs. En 1855, il comptait dans les trois royaumes au moins trois cents congrégations dirigées par plus de deux cent cinquante ministres. Sans attribuer une même importance à toutes ces églises et aux institutions ou associations qui en dépendent, il est impossible de ne pas voir là un phénomène religieux qu'on ne saurait passer sous silence, et depuis que la voix de Channing s'est fait entendre de l'autre côté de l'Atlantique, le dédain serait ridicule pour une doctrine qui inspire de tels défenseurs. Un prédicateur comme Channing et un écrivain comme Emerson recommandent tout ce que leur esprit a touché.

L'unitairianisme n'est qu'un symptôme, une manifestation d'un état intérieur des esprits et d'un travail intellectuel qui se fait avec plus ou moins d'intensité dans le sein de la plupart des communions protestantes. Quand on lit certains écrivains qu'elles tiennent pour suffisamment orthodoxes, on est frappé d'une diversité de nuances et d'une multitude de confessions qui sont loin d'annoncer la torpeur de l'esprit d'examen et de l'amour de la vérité. Parmi les auteurs qui tiennent encore à l'église et au premier rang de ceux qui ont illustré leur cause, choisissons-en deux par exemple, Coleridge et Arnold. Ce sont là des noms que tout le monde connaît en Angleterre. Que rappellent-ils à un lecteur français? Peu de chose, il nous semble. Nous essaierons de mettre en lumière leurs titres à la célébrité. En regard de ces écrivains que l'église légale ne saurait repousser, nous placerons plusieurs de ceux qui s'écartent le plus d'elle sans aborder ou professer tous le rationalisme absolu. Ceux-ci se divisent en épiscopaux ou en dissidens, qui sont unitairiens de fait sans en prendre le nom, en chrétiens sincères qui ne craignent pas de le porter, en libres penseurs enfin qui se l'attribuent pour ne point paraître sans église, mais qui au fond ne conservent rien du christianisme. Dans le nombre, il s'offrira plus d'un portrait à tracer, plus d'un ouvrage remarquable à faire connaître, et quoique cette triple école n'ait peut-être pas été aussi féconde en Angleterre qu'en Amérique, on verra que les Clarke et les Lardner, les Price et les Priestley ne sont pas restés sans successeurs.

CHARLES DE RÉMUSAT.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

SA VIE ET SES OUVRAGES

XV.

LE CONTRAT SOCIAL.

DU POUVOIR ABSOLU DE L'ÉTAT ET DE LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE. [1]

I.

Lorsqu'en 1848 je me décidai à faire un cours à la Sorbonne sur les œuvres de Jean-Jacques Rousseau, c'était surtout *le Contrat social* que je voulais examiner, afin d'attaquer dans son principe la plus funeste erreur de toutes celles qui égaraient à ce moment la société, je veux dire la doctrine du pouvoir absolu de l'état et l'anéantissement des droits de la conscience individuelle. Jean-Jacques Rousseau passe pour le docteur et pour l'apôtre de la démocratie; mais ce n'est point l'apothéose de la démocratie que je crains dans Rousseau. Il passe aussi pour l'homme révolutionnaire par excellence (2); mais ce n'est pas l'homme révolutionnaire non plus que je répudie en lui. Ce qu'en 1848 je voulais attaquer, ce n'était ni le docteur de la démocratie ni l'homme révolutionnaire; c'était la théorie du pouvoir absolu de l'état, théorie fatale qui s'accommode de tous les principes, du droit

(1) Voyez cette série dans les livraisons du 1er janvier, 15 février, 1er mai, 1er août, 15 novembre 1852, 15 juin, 15 septembre, 1er décembre 1853, 1er août, 15 septembre, 15 décembre 1854, 15 juillet, 15 novembre 1855, 15 avril 1856.

(2) Voyez le rapport sur la police générale par Saint-Just, 15 avril 1794. Saint-Just décerne à Rousseau le titre de *l'homme révolutionnaire* (*Histoire parlementaire de la Révolution*, t. XXXII, p. 309).

divin comme de la souveraineté du peuple, et qui les pousse tous à la tyrannie. Peu importe que le gouvernement soit tantôt une église, tantôt un palais, tantôt un forum, tantôt un club : cela dépend des temps et des pays. Ce qui est grave, c'est que, devant l'état une fois créé et reconnu, l'individu n'ait plus de droit qu'il puisse revendiquer légitimement. C'en est fait alors de la liberté dans le monde, et non-seulement de la liberté politique, mais de la liberté civile et de la liberté religieuse.

Est-ce à dire que je voulusse, en 1848, anéantir l'idée de l'état, et cela par rancune contre la révolution qui venait d'en changer le titre? Non, je n'ai peur ni de la république ni d'aucune forme de gouvernement; je ne redoute que l'idée qu'il y a quelque part ici-bas un pouvoir illimité contre lequel l'individu n'a aucun droit.

La création de l'idée de l'état est une des plus grandes et des plus belles créations de l'histoire, surtout en France, je l'avoue. Tout a concouru à cette création. La féodalité n'est tombée pièce à pièce sous les coups des rois, des communes et des parlemens que pour faire place à l'idée de l'état. Nos grands corps judiciaires n'ont défendu le pouvoir temporel contre les empiétemens du pouvoir spirituel qu'en soutenant et en agrandissant l'idée de l'état. La grande école d'administration qui s'est formée dans le XVIIe siècle n'a travaillé à pacifier le royaume et à donner aux provinces mêmes lois, mêmes règlemens, mêmes usages que pour glorifier l'idée de l'état et en faire sentir les avantages. La révolution de 1789 n'a aboli les barrières qui séparaient les provinces les unes des autres et les priviléges qui distinguaient les citoyens que pour élever l'idée générale de l'état au-dessus de toutes les idées particulières de lieux, de temps et de races. L'égalité et la centralisation enfin, — l'égalité, ce sentiment tout français, qui compense la vanité de chacun par l'envie de tous, — la centralisation, cette idée aussi toute française, qui prend souvent l'uniformité pour l'ordre, ont prévalu partout dans nos mœurs à l'aide de l'idée de l'état, car dans un état bien réglé il est naturel que tous les membres soient égaux entre eux et que toutes les affaires soient expédiées selon la même règle.

Tout en France a donc concouru à l'agrandissement de l'état; mais cet agrandissement a eu deux momens et même deux principes différens. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, l'idée de l'état se confond avec la royauté, et le mot de Louis XIV, — l'état c'est moi, — exprime cette théorie. Au XVIIIe siècle, l'idée de l'état commence à se confondre avec l'idée du peuple, et *le Contrat social* de Rousseau est l'expression la plus forte de cette théorie nouvelle de l'état.

Nous savons par les *Mémoires* de Saint-Simon jusqu'où alla sous Louis XIV la théorie du pouvoir illimité de l'état, alors que l'état se

confondait avec la personne du roi. En 1710, au milieu des désastres de la guerre de la succession, le contrôleur-général Desmarets proposa un impôt du dixième. Louis XIV hésitait à l'adopter; il avait, disait-il à Maréchal, son premier valet de chambre, des scrupules de prendre ainsi par l'impôt les biens de tout le monde. Aussi s'en ouvrit-il au père Le Tellier, son confesseur, et celui-ci lui rapporta une consultation des plus habiles docteurs de Sorbonne qui décidait nettement que tous les biens de ses sujets étaient à lui en propre, et que quand il les prenait, il ne prenait que ce qui lui appartenait. « Cette décision mit Louis XIV fort au large, lui ôta ses scrupules et lui rendit le calme et la tranquillité qu'il avait perdus (1). » Cette consultation des docteurs de Sorbonne n'était pas, j'en suis persuadé, un acte de servilité politique ou une complaisance de casuiste; c'était un acte de logique, c'était la théorie de l'état poussée jusqu'à sa dernière expression. Ce qui inquiétait le sens droit de Louis XIV, c'est qu'il répugnait à croire que la propriété individuelle fît partie de l'état ou n'en fût qu'une concession. Une fois que la Sorbonne eut décidé que la propriété des particuliers dépendait de l'état, Louis XIV, qui croyait de bonne foi que le roi et l'état ne faisaient qu'un, « ne douta plus que tous les biens de ses sujets ne fussent siens, et que ce qu'il n'en prenait pas et qu'il leur laissait ne fût de pure grâce. »

En passant des mains de la royauté aux mains de la souveraineté du peuple, la théorie du pouvoir absolu de l'état, loin de devenir plus modeste et plus douce, devint plus hautaine encore et plus impérieuse. Elle eut surtout plus de partisans ou plus de dupes. Quand le pouvoir absolu de l'état n'était que le pouvoir absolu du roi, la théorie avait le prince pour elle; mais elle pouvait avoir les sujets contre elle, car notre ennemi, c'est notre maître. Quand il fut entendu que l'état représentait le peuple, et que la souveraineté de l'état procédait de la souveraineté du peuple, la vanité de tout le monde fut flattée, sans songer que dans cette théorie on est souverain à peine pour une partie et esclave pour tout le reste. De même que la monarchie de Louis XIV était l'apogée de la théorie de l'état identifié dans la royauté, la convention et le comité de salut public sont l'apogée de la souveraineté de l'état procédant de la souveraineté du peuple. Or il n'y a pas plus de liberté individuelle sous la convention et sous le comité de salut public que sous la monarchie de Louis XIV. C'est là le signe caractéristique de la théorie.

Le Contrat social est l'évangile de cette théorie de la souveraineté de l'état représentant la souveraineté du peuple, théorie à la

(1) Saint-Simon, t. IX, édition Sautelet, p. 44 et 45.

fois populaire et tyrannique que Rousseau n'avait point faite pour la France, et que la convention s'applaudit d'y appliquer, comme si c'était de sa part un acte de génie, tandis que c'était tout simplement un acte de despotisme révolutionnaire. La brutale nécessité des événemens et des passions révolutionnaires trouvait dans *le Contrat social* une théorie qui la mettait à l'aise. Elle s'en servit, comme Louis XIV se servit de la consultation des docteurs de Sorbonne pour faire taire ses scrupules. Hérault de Séchelles, dans son rapport sur la constitution de 93 (1), dit que le problème à résoudre est de garantir à la fois l'exercice de la volonté générale et l'unité de la représentation, c'est-à-dire de faire ce que Jean-Jacques Rousseau cherchait dans *le Contrat social*, « un gouvernement qui se resserrât à mesure que l'état s'agrandit. » A ce compte, un grand état ne peut être qu'un état monarchique. Un prince unique constitue mieux que personne l'unité de la représentation, pour parler comme le rapporteur de la consultation de 93, et c'est en lui que le gouvernement se resserre le plus efficacement à mesure que l'état s'agrandit, pour parler comme Rousseau. A ce compte aussi, c'était pour satisfaire à la mode qu'Hérault de Séchelles invoquait l'autorité de Rousseau et du *Contrat social*, car il eût pu, s'il l'eût voulu, trouver dans le *Digeste* sa doctrine du droit de tous délégué au pouvoir d'un seul. *Quod principi placuit legis habet vigorem, ut pote populus ei et in eum omne suum imperium et potestatem conferat* (2). La volonté du prince a force de loi, car le peuple lui a conféré tous ses droits et toute sa puissance : voilà le principe de la souveraineté déléguée par le peuple à l'empereur; voilà ce que les jurisconsultes romains appelaient *lex regia,* grand acte du peuple souverain qui, par le suffrage universel, avait déclaré sa souveraineté en renonçant à l'exercer, qui avait du même coup proclamé et abdiqué ses droits, faisant pour ainsi dire avec l'état ce que Sénèque prétend que Dieu a fait avec le monde : *semel jussit, semper paret;* il a créé une fois pour obéir toujours.

Nous savons maintenant ce que la convention et le comité de salut public cherchaient dans *le Contrat social;* ils y cherchaient la souveraineté absolue de l'état, c'est-à-dire le droit de tout faire sans se soucier des droits de l'individu. Cette doctrine fatale est dans *le Contrat social,* mais elle n'y est pas seule, et elle se trouve tempérée et limitée par les autres doctrines qui l'entourent. Ce fut le malheur et le tort de la convention de l'y prendre seule, en laissant de côté les autres principes, et de faire de ce principe isolé le titre despo-

(1) *Histoire parlementaire de la Révolution,* t. XXVIII, p. 184.
(2) *Digeste,* titre IV, *De Constitutionibus principum.*

tique du comité de salut public. Une fois créé, le titre ne périt pas : l'empire en hérita, et le décora par la gloire en même temps qu'il le modéra par la justice civile.

Il y a dans Jean-Jacques Rousseau et dans *le Contrat social* deux hommes, le publiciste et le philosophe, le publiciste qui étudie les rapports qui existent entre l'état d'un peuple, son territoire, ses mœurs, son histoire et la forme de son gouvernement, et le philosophe qui définit impérieusement ce que c'est que la souveraineté et ce que c'est que l'état. Le publiciste est sage, réservé, judicieux; le philosophe est absolu et hautain. Le publiciste n'a rien de systématique et de rigoureux; il ne craint pas de dire que comme mille événemens peuvent changer les rapports d'un peuple, non-seulement différens gouvernemens peuvent être bons à divers peuples, mais au même peuple en différens temps. « On a de tout temps, dit-il, beaucoup disputé sur la meilleure forme de gouvernement, sans considérer que chacune est la meilleure en certains cas et la pire en d'autres. » De ces deux hommes que je trouve dans *le Contrat social*, le publiciste et le philosophe, l'un prudent et modéré, l'autre hardi et tyrannique, quel est celui qui a été le plus écouté? quel est celui qui a donné le mot à ses contemporains et à la postérité? Il faudrait bien peu connaître l'humanité pour croire que c'est le bon sens qu'elle a écouté, que c'est le paradoxe qu'elle a rejeté. Les hommes aiment l'audace; ils ne reviennent au bon sens qu'après s'être lassés et dégoûtés du paradoxe. L'Évangile dit que le ciel appartient à ceux qui le ravissent, *violenti rapiunt illud*, voulant indiquer par là l'effort de volonté qu'il faut à ceux qui veulent être vertueux; l'empire de la terre et même, chose étrange, l'empire des esprits appartient aussi aux violens. Je veux essayer cependant de faire écouter un instant celui des deux hommes du *Contrat social* qui a été le moins entendu et qui méritait le plus de l'être, c'est-à-dire le publiciste intelligent et impartial : je viendrai ensuite au philosophe pour montrer à quelles monstrueuses conséquences aboutit cette souveraineté de l'état érigée en doctrine par Rousseau, et qui est devenue le fondement de toutes les constitutions révolutionnaires et despotiques.

II.

Est-ce pour la France et pour les grands états que Rousseau avait écrit son *Contrat social?* avait-il voulu faire d'avance le plan d'une constitution applicable à la France du XVIIIe siècle? Pas le moins du monde. Rousseau ne comprenait et n'aimait que les petits états. Les grands états lui faisaient peur, surtout parce qu'attribuant à cha-

que membre de l'état la souveraineté, il voyait bien que plus il y avait de membres de l'état, c'est-à-dire plus il y avait de gouvernans, moins la souveraineté avait de valeur pour chacun. « Supposons, dit Rousseau, que l'état soit composé de dix mille citoyens (1) : le souverain ne peut être considéré que collectivement et en corps; mais chaque particulier, en qualité de sujet, est considéré comme un individu. Ainsi le souverain est au sujet comme dix mille est à un, c'est-à-dire que chaque membre de l'état n'a pour sa part que la dix millième partie de l'autorité souveraine, quoiqu'il lui soit soumis tout entier. Que le peuple soit composé de cent mille hommes, l'état des sujets ne change pas, et chacun porte également tout l'empire des lois, tandis que son suffrage, réduit à un cent millième, a dix fois moins d'influence dans la rédaction de ces lois. Alors le sujet restant toujours un, le rapport du souverain augmente en raison du nombre des citoyens. D'où il suit que plus l'état s'agrandit, plus la liberté diminue. » Si dans un état de cent mille hommes c'est déjà bien peu de chose de n'être souverain que pour un cent millième, qu'est-ce, je le demande, que de ne l'être que pour un trente-cinq millionième dans un état de trente-cinq millions d'âmes?

Ici Rousseau confond évidemment la souveraineté et la liberté, ce qui est encore une idée tout à fait antique. Dans l'antiquité en effet le citoyen n'était libre que s'il était souverain, et il en est ainsi dans tous les pays et dans tous les temps qui admettent la souveraineté absolue de l'état. Comme tous les droits émanent de l'état, l'individu alors n'a que les droits que l'état lui concède. Il en est tout autrement dans les temps et dans les pays qui croient que l'homme a des droits individuels qu'il tient de Dieu, et qui sont supérieurs à toutes les lois et à tous les gouvernemens. Là on peut être libre sans être souverain, là on a une volonté et une liberté autrement qu'en participation avec l'état, là l'état peut s'agrandir sans que l'individu diminue; là enfin ma liberté, quand je la tiens de Dieu et de moi, et non point de l'état, est la même en face de dix millions de citoyens qu'en face de dix mille.

Non-seulement dans les petits états on sent qu'on est souverain, au lieu de sentir seulement qu'on est sujet; mais les petits états sont aussi, selon Jean-Jacques Rousseau, plus forts que les grands (2). Selon qu'un état est grand ou petit, il doit aussi avoir une forme différente de gouvernement. « Si dans les différens états, dit Jean-

(1) Ce nombre de dix mille citoyens est le nombre fixé dans *la République* de Platon. Livre III, ch. 1er.

(2) « Comme la nature, dit-il, a donné des termes à la stature d'un homme bien conformé, passé lesquels elle ne fait plus que des géans ou des nains, il y a de même, eu égard à la constitution d'un état, des bornes à l'étendue qu'il peut avoir, afin qu'il ne

Jacques Rousseau, le nombre des magistrats suprêmes doit être en raison inverse de celui des citoyens, c'est-à-dire que plus l'état s'agrandit, plus le gouvernement doit se resserrer, tellement que le nombre des chefs diminue en raison de l'augmentation du peuple, il s'ensuit qu'en général le gouvernement démocratique convient aux petits états, l'aristocratique aux médiocres, et le monarchique aux grands. »

N'aimant pas les grands états, Rousseau n'aime pas non plus les grandes villes et les grandes capitales. « C'est toujours un mal, dit-il, d'unir plusieurs villes en un seul état, et, voulant faire cette union, on ne doit pas se flatter d'en éviter les inconvéniens naturels. Il ne faut point objecter l'abus des grands états à celui qui n'en veut que de petits... Toutefois, si l'on ne peut réduire l'état à de justes bornes, il reste encore une ressource, c'est de n'y point souffrir de capitales, de faire siéger le gouvernement alternativement dans chaque ville et d'y rassembler aussi tour à tour les états du pays. »

Ainsi l'état pour lequel Jean-Jacques Rousseau écrit *le Contrat social* est un état petit et qui n'a point de grande capitale. Cet état assurément n'est pas la France.

Comme Rousseau croyait qu'il n'y avait que les petits états où « il fût possible au souverain, c'est-à-dire au citoyen, de conserver l'exercice de ses droits, » il aimait beaucoup les républiques anciennes, qui étaient toutes de petits états : de là l'éloge qu'il fait sans cesse de la liberté antique, éloge qui a égaré tant de pauvres têtes modernes. Gardons-nous cependant de croire que Rousseau, en préconisant la liberté antique, ne sût pas quelle était la nature de cette liberté. Les citoyens des républiques anciennes n'étaient libres que parce qu'ils avaient des esclaves. Voyez cet admirable et impitoyable tableau de la société antique : « Chez les Grecs, tout ce que le peuple avait à faire, il le faisait par lui-même. Il était sans cesse assemblé sur la place; il habitait un climat doux; il n'était point avide; des esclaves faisaient ses travaux : sa grande affaire était la liberté. N'ayant plus les mêmes avantages, comment conserver les mêmes droits? Vos climats plus durs vous donnent plus de besoins; six mois de l'année la place publique n'est pas tenable; vos langues sourdes ne peuvent se faire entendre en plein air; vous donnez plus à votre gain qu'à votre liberté, et vous craignez bien moins l'esclavage que

soit ni trop grand pour pouvoir être bien gouverné, ni trop petit pour se maintenir par lui-même. Il y a dans tout corps politique un maximum de forces qu'il ne saurait passer et duquel souvent il s'éloigne à force de s'agrandir. Plus le lien social s'étend, plus il se relâche, et en général un petit état est proportionnellement plus fort qu'un grand. » Liv. II, ch. 9.

la misère. — Quoi! la liberté ne se maintient qu'à l'appui de la servitude? — Peut-être. Les deux excès se touchent. Tout ce qui n'est point dans la nature a ses inconvéniens, et la société civile plus que tout le reste. Il y a telles positions malheureuses où l'on ne peut conserver sa liberté qu'aux dépens de celle d'autrui, et où le citoyen ne peut être parfaitement libre que l'esclave ne soit extrêmement esclave. Telle était la position de Sparte. Pour vous, peuples modernes, vous n'avez point d'esclaves, mais vous l'êtes : vous payez leur liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter cette préférence; j'y trouve plus de lâcheté que d'humanité. »

Rousseau en parlant ainsi fait-il une satire ou une apologie de la liberté antique? Si c'est une apologie, c'est en même temps celle de l'esclavage. Aussi les défenseurs modernes de l'esclavage ne s'y sont pas trompés, et ils ont dit à la louange du planteur méridional des États-Unis d'Amérique ce que Rousseau disait à la louange du citoyen de Sparte; comme Rousseau, ils ont soutenu que l'esclavage avait pour le maître une grande utilité morale et politique. Il est curieux de voir comment le langage brillant et dur de Rousseau passe dans la bouche du colon des Antilles ou de la Nouvelle-Orléans et s'y empreint de je ne sais quel épicuréisme impertinent, qui trouve que tout est bien dans le monde, parce qu'il a des nègres qui travaillent pour lui. Écoutez les réflexions que fait à ce sujet un écrivain fort spirituel, M. Achille Murat, dans les lettres qu'il a publiées sur les États-Unis. « Si l'esclavage en économie politique à le résultat de faciliter la population de nos terres méridionales, son effet pour la société n'est pas moins avantageux. Le planteur, dégagé de tout travail manuel, a beaucoup plus de temps pour cultiver son esprit. L'habitude de se considérer comme moralement responsable du sort d'un grand nombre d'individus donne à son caractère une sorte de dignité austère qui conduit à la vertu, et qui, tempérée par les arts, les sciences, la littérature, contribue à former du planteur méridional un des plus parfaits modèles de l'espèce humaine. Sa maison est ouverte à tout venant avec une généreuse hospitalité; sa bourse ne l'est que trop souvent avec profusion. L'habitude d'être obéi lui donne une noble fierté en traitant avec ses égaux, c'est-à-dire avec tout homme blanc, et une indépendance de vues en politique et en religion qui forme un parfait contraste avec la réserve et l'hypocrisie qu'on ne rencontre que trop souvent au nord. Pour ses esclaves, il est un père plutôt qu'un maître, car il est trop fort pour être cruel. — En politique, le résultat n'est pas moins favorable. Notre pays est encore jeune (1), la population est

(1) Écrit en 1832.

clairsemée, chacun a ses affaires : ici point d'oisifs, de badauds, de populace; mais il n'en sera pas toujours ainsi. Déjà, dans les grandes villes du nord, en plusieurs occasions des tumultes ont eu lieu parmi la classe ouvrière et les matelots. Sommes-nous destinés à voir renaître chez nous les scènes du forum romain? Pour nous en garantir, aurons-nous recours à la cavalerie, comme en Angleterre? Le remède serait pire que le mal..... Refuser aux citoyens qui n'ont pas une fortune suffisante le droit de voter, comme cela a lieu en Virginie, est sans doute un moyen; mais cela est contraire à l'esprit de nos institutions, et toute fixation de ce genre est toujours arbitraire : d'ailleurs cela n'empêcherait pas le peuple de s'ameuter. Comparez les élections dans les grandes villes du sud et du nord; quel tumulte dans les unes, quel calme dans les autres! Dans le nord, les classes inférieures de la société s'emparent tumultueusement du lieu des élections et en chassent, pour ainsi dire, par leur conduite indécente tout homme instruit et éclairé. Dans le sud au contraire, toutes les classes inférieures sont noires, esclaves, muettes. Les gens éclairés conduisent les élections tranquillement et raisonnablement, et c'est peut-être à cela seul qu'est due la supériorité de talens qui se fait remarquer dans le congrès des États-Unis en faveur du sud. »

Le Spartiate de Rousseau transformé en planteur américain fait peu d'illusion et laisse mieux juger du vice essentiel de la liberté antique; mais quand Rousseau parlait de cette liberté comme étant indissolublement liée à l'esclavage, il ne songeait pas assurément à la prêcher à la France et à l'Europe moderne : la peinture qu'il en faisait en eût plutôt détourné les peuples modernes qu'elle ne les y eût attirés.

Prêchait-il au nom de la démocratie, et aurait-il voulu changer en états démocratiques les grands états modernes? Non assurément. La démocratie, selon Rousseau, est un état de société admirable; elle n'a qu'un malheur, c'est qu'elle est impossible. Quoi! diront beaucoup de bonnes gens qui croient ou qui veulent que nous soyons une démocratie (1), la démocratie est impossible! Écoutez Rousseau. « A prendre le terme dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritable démocratie, et il n'en existera jamais. Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné. On ne peut imaginer que le peuple reste incessamment assemblé pour vaquer aux affaires publiques, et l'on voit aisément qu'il ne saurait établir pour cela des commissions sans que la forme de l'administration change. D'ailleurs que de choses difficiles à ré-

(1) Il s'agit, on va le voir, de la démocratie politique et non de la démocratie civile.

unir ne suppose pas ce gouvernement! Premièrement un état très petit où le peuple soit facile à rassembler, et où chaque citoyen puisse seulement connaître tous les autres; secondement une grande simplicité qui prévienne la multitude d'affaires et les discussions épineuses; ensuite beaucoup d'égalité dans les rangs et dans les fortunes, sans quoi l'égalité ne saurait subsister longtemps dans les droits et l'autorité; enfin peu ou point de luxe, car ou le luxe est l'effet des richesses, ou il les rend nécessaires; il corrompt à la fois le riche et le pauvre, l'un par la possession, l'autre par la convoitise... » Puis Rousseau conclut ses réflexions sur la démocratie par cette maxime hautaine, mais décisive : « S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement; un gouvernement si parfait ne conviendrait pas à des hommes... » Tenons-nous-le pour dit : si nous voulons être vraiment des démocrates, il faut que nous cessions d'être hommes et que nous devenions des dieux, entreprise périlleuse, et où, voulant être au-dessus des hommes, nous risquons de tomber au-dessous, et de violer l'humanité pour avoir tenté de la surpasser. Robespierre, dans son rapport sur les principes de morale politique de la république, se souvenait, je pense, de la phrase de Rousseau, quand, après avoir exposé le programme de la république qu'il voulait faire, il s'écriait : « Nous voulons en un mot remplir les vœux de la nature, accomplir les destinées de l'humanité, tenir les promesses de la philosophie, et absoudre la Providence du long règne du crime et de la tyrannie (1). » Seulement Robespierre, au lieu de se résigner à l'arrêt judicieux de Rousseau, qui comprend que les hommes ne seront jamais des dieux, croyait qu'avec un peu de bonne volonté ou beaucoup de terreur on pouvait redresser l'humanité et corriger l'erreur de la Providence.

Reléguant la démocratie dans le royaume de l'impossible, quelle est donc la forme de gouvernement qu'adopte Jean-Jacques Rousseau? Il dit quelque part dans ses *Lettres de la Montagne :* « Le meilleur des gouvernemens est l'aristocratique, la pire des souverainetés est l'aristocratie. » C'est dans *le Contrat social* qu'est expliquée cette différence entre le gouvernement aristocratique, qui est bon, et la souveraineté de l'aristocratie, qui est mauvaise. Rousseau distingue soigneusement la souveraineté du gouvernement. Ainsi, selon lui, le peuple est souverain; mais c'est un souverain qui ne peut pas gouverner par lui-même, et qui est forcé de déléguer à des commissions ou à quelques magistrats l'exercice de cette souveraineté, c'est-à-dire le gouvernement, de telle sorte que la souveraineté du peuple est purement titulaire. Nous verrons plus tard les dangers

(1) Tome XXXIe de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française,* p. 270.

de cette théorie, qui crée une souveraineté illimitée ici-bas, tout en reconnaissant que celui qui a cette souveraineté illimitée ne peut pas l'exercer, mais qu'il peut la déléguer. Bornons-nous en ce moment à montrer avec Rousseau comment et à qui le peuple peut le mieux déléguer le gouvernement qu'il ne peut pas exercer lui-même : c'est à l'aristocratie élective. Seulement que cette aristocratie élective, une fois chargée du gouvernement, n'aille pas s'imaginer qu'elle a la souveraineté héréditaire, car c'est celle-là qui est la pire des souverainetés. Pourquoi la souveraineté illimitée est-elle pire entre les mains de l'aristocratie qu'entre les mains de la démocratie? Je n'en sais rien, car à mon sens toute souveraineté illimitée est mauvaise, qu'elle appartienne à tous, à quelques-uns ou à un seul. Quoi qu'il en soit, Rousseau distingue trois sortes d'aristocraties : « l'aristocratie naturelle, qui ne convient, dit-il, qu'à des peuples simples; l'aristocratie héréditaire, qui est le pire de tous les gouvernemens; l'aristocratie élective, qui est le meilleur, et qui est l'aristocratie proprement dite. » C'est donc au gouvernement de l'aristocratie par élection que Rousseau donne la préférence. « D'abord les assemblées s'y font plus commodément, les affaires se discutent mieux, s'expédient avec plus d'ordre et de diligence; le crédit de l'état est mieux soutenu chez l'étranger par de vénérables sénateurs que par une multitude inconnue ou méprisée. En un mot, c'est l'ordre le meilleur et le plus naturel que les plus sages gouvernent la multitude, quand on est sûr qu'ils la gouverneront pour son profit et non pour leur. Il ne faut point multiplier en vain les ressorts, ni faire avec vingt mille hommes ce que cent hommes choisis peuvent faire encore mieux... Si cette forme de gouvernement (l'aristocratie élective) comporte une certaine inégalité de fortunes, c'est afin qu'en général l'administration des affaires publiques soit confiée à ceux qui peuvent le mieux y donner tout leur temps. »

Ce gouvernement électif, où quelques-uns sont choisis pour faire l'œuvre de tous, et où l'on ne choisit que ceux qui peuvent donner leur temps aux affaires publiques, ce gouvernement, qui est l'idéal de Jean-Jacques Rousseau, il m'est impossible de ne pas remarquer que nous l'avons eu pendant trente ans sans nous douter de ses qualités. « Il est venu dans ce monde, et les siens ne l'ont pas connu. » Ces paroles de l'Évangile de saint Jean peuvent, hélas! s'appliquer à bien des choses raisonnables et bonnes qui passent dans ce monde sans que le monde les connaisse, ou que le monde ne connaît que lorsqu'elles sont passées. La raison, la vérité, la sagesse, sont des divinités dont nous ne baisons les pieds que quand elles s'en vont.

Ainsi *le Contrat social* n'est point fait pour les grands états. Il ne prêche point la liberté antique, qui ne peut pas se passer de l'aide

de l'esclavage; il ne prêche point non plus la démocratie, qu'il regarde comme un gouvernement impossible; il prêche l'aristocratie élective, c'est-à-dire le gouvernement des capables et des censitaires, — je suis bien forcé de l'appeler par son nom. Ceux qui, pendant la révolution et sous la convention, s'inspiraient de Rousseau et croyaient pratiquer ses doctrines, ceux qui voulaient la démocratie absolue dans un grand état et dans une société civilisée, ceux-là se trompaient-ils donc étrangement? Non, ils ne se trompaient pas; non, ils n'avaient pas tort de se croire les disciples de Rousseau. Ils n'écoutaient pas, il est vrai, ou ils n'entendaient pas le publiciste dont nous venons d'invoquer la sagesse et le bon sens; mais ils entendaient et ils appliquaient bien, on est forcé de le reconnaître, le philosophe qui, en appuyant la doctrine de l'état sur la souveraineté du peuple, avait créé la doctrine la plus fatale à la liberté de chacun, sous prétexte de relever la souveraineté de tous.

III.

« Les clauses bien entendues du contrat social se réduisent toutes à une seule, dit Rousseau, savoir l'aliénation totale de chaque associé, avec tous ses droits, à toute la communauté, car premièrement, chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous, et, la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres... Si donc on écarte du pacte social ce qui n'est pas de son essence, on trouvera qu'il se réduit aux termes suivans : — Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale... A l'instant, au lieu de la personne particulière de chaque contractant, cet acte d'association produit un corps moral et collectif composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même acte son unité, son moi commun, sa vie et sa volonté. Cette personne publique, qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres, prenait autrefois le nom de cité, et prend maintenant celui d'état. » Ainsi plus de droit dans l'état que pour l'état; contre l'état point de droit. « Il est contre la nature du corps politique, dit Rousseau, que le souverain s'impose une loi qu'il ne puisse enfreindre. » Ne demandez donc à l'état ni charte ni constitution que vous puissiez invoquer contre lui; l'état ne peut pas être lié, car, représentant la volonté générale, il n'y a aucune raison pour que la volonté générale d'aujourd'hui soit liée par la volonté générale d'hier. Tout est juste pour l'état, car c'est lui qui fait la justice. Et que les sujets ne s'avisent point de réclamer des garanties contre le pouvoir de

l'état; les plébéiens à Rome ont eu tort de demander des tribuns qui les protégeassent, et les Anglais ont tort de tenir à la vieille loi d'*habeas corpus*. Toute défense ou toute garantie contre le pouvoir de l'état est une faute de logique, « parce qu'il est impossible que le corps veuille nuire à ses membres... »

Si l'état n'a point d'engagement à prendre envers ses sujets, il importe que ses sujets s'engagent envers lui, et il importe que l'état ait le moyen de s'assurer de la fidélité de chacun des sujets. Ce moyen est la force de tous contre un seul. Il y a plus : tout venant de l'état et dépendant de l'état, point de propriété individuelle. « L'état, à l'égard de ses membres, est maître de tous leurs biens par le contrat social, qui, dans l'état, sert de base à tous les droits... Le droit que chaque particulier a sur son propre fonds est toujours subordonné au droit que la communauté a sur tous, sans quoi il n'y aurait ni solidité dans le lien social ni force réelle dans l'exercice de la souveraineté (1). »

L'idée que Rousseau se fait du législateur répond à l'idée qu'il se fait de l'état. Comme l'état a un droit absolu sur les individus, le législateur, qui est le représentant de l'état, a aussi un pouvoir absolu : c'est le vizir de ce sultan qui est l'état. La définition que Rousseau fait du législateur est effrayante de deux côtés, effrayante pour le législateur, à qui elle impose une tâche au-dessus de l'humanité, effrayante pour les sujets du législateur, auxquels elle fait une destinée insupportable. « Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple, dit Rousseau, doit se sentir en état de changer pour ainsi dire la nature humaine, de transformer chaque individu, qui par lui-même est un tout parfait et solitaire, en partie d'un plus grand tout dont cet individu reçoive en quelque sorte sa vie et son être, d'altérer la constitution de l'homme pour la renforcer, de substituer une existence partielle et morale à l'existence physique et indépendante que nous avons tous reçue de la nature; il faut, en un mot, qu'il ôte à l'homme ses forces propres pour lui en donner qui lui soient étrangères. »

Sur ce genre de législateur et de législation, j'ai plusieurs réflexions à faire. Je commence par la plus simple : pourquoi imposer au législateur l'obligation de changer la nature humaine? Qu'a-t-elle donc de si mauvais? « Tout n'est-il pas bien sortant des mains de

(1) L'expropriation pour cause d'utilité publique ne détruit pas le droit de propriété, puisque l'expropriation doit être précédée d'une juste et préalable indemnité. Ne nous y trompons pas cependant : la facilité progressive des expropriations procède de la doctrine de la souveraineté absolue de l'état. Chaque jour, le *moi* s'efface et l'état grandit. Il n'y a plus d'hommes; il n'y a plus que ce qu'on appelle la société, masse flottante qui est de plus en plus composée de choses, au lieu d'être composée de personnes.

l'auteur des choses (1)?... » Pourquoi altérer la constitution de l'homme? pourquoi au contraire ne pas la suivre et profiter des forces qui lui sont propres, au lieu de lui donner des forces étrangères? Cette existence dépendante que nous avons reçue de la nature n'est pas seulement une existence physique, comme Rousseau veut le faire croire, c'est aussi une existence morale et qui comprend la famille. Pourquoi détruire cette indépendance? pourquoi vouloir que l'homme reçoive de l'état ce qu'il tient de Dieu? pourquoi substituer l'organisation civile à la création divine? pourquoi enfin vouloir refaire, quand il suffirait de conserver?

Deuxième réflexion. — N'y a-t-il pas eu avant Rousseau des législateurs qui ont voulu aussi changer la nature humaine? N'y en a-t-il pas eu après lui? Avant lui, je laisse les législateurs et les philosophes antiques, Lycurgue, qui a fait de Sparte un monastère belliqueux; Platon, qui, dans sa *République*, a voulu aussi créer une société idéale : je prends les fondateurs d'ordres religieux au moyen âge. Ce sont eux que Rousseau a pris, sans le savoir, pour modèles dans la définition de son législateur; ce sont eux qui évidemment voulaient changer la nature humaine; ce sont eux qui voulaient que l'homme reçût sa vie et son être de la règle qu'il adoptait. Le *moi* s'anéantissait dans la communauté, l'individu disparaissait dans l'état. Plus de famille, plus de propriété, plus de volonté particulière : une désappropriation complète et absolue. Quelle différence cependant, si nous considérons le but, entre la désappropriation religieuse que m'impose saint Benoît ou saint François d'Assise et la désappropriation que m'impose le législateur de Rousseau! Si je renonce à ma volonté particulière, à ma famille, à mes biens, à mes affections privées, si j'entre au couvent, que me donnerez-vous, pieux fondateurs de monastères? — La possession de Dieu par la foi tant que je serai sur cette terre, et sa possession par la béatitude quand je serai dans le ciel. Ah! le prix est grand, il vaut le dévouement que vous me demandez. Et vous, législateur politique, si j'aliène, au profit de l'état que vous fondez, ma volonté, ma conscience, ma famille, mes biens, tout ce qui est moi enfin, que me donnerez-vous? Le législateur me répond qu'il me donnera d'être membre « d'un corps moral et collectif... lequel a son unité et son moi commun. » — Mais qu'y gagnerai-je? — « Comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd et plus de force pour conserver ce qu'on a. » Ce qu'on a!... Mais qu'ai-je donc qui soit à moi dans l'état que fonde Rousseau? Ma propriété? Elle n'est qu'une portion

(1) *Émile.*

de la propriété publique; mon champ n'est pas à moi, et mes sueurs l'ont fertilisé sans me l'approprier. C'est un usufruit que l'état me concède. Ma famille? Je dois la sacrifier à la patrie, car je ne suis époux et père que parce qu'il a plu à l'état d'établir les lois du mariage et de la paternité! Ma conscience? Je dois la soumettre à la volonté générale et adorer le dieu qui sortira de l'urne du suffrage universel. Qu'ai-je donc qui soit à moi, et que gagné-je à être citoyen de votre état? — Ma part infinitisémale dans la volonté générale, mon trente-cinq millionième de souveraineté. Triste contrat que ce contrat social où je donne tout et où je ne reçois rien!

Qu'on ne dise pas ici que dans le contrat monastique aussi je donne tout et que je ne reçois rien. Vous vous trompez : je reçois un prix que la foi me rend infini. — Eh bien! s'écriera-t-on, ayez la foi du citoyen comme vous avez la foi du moine, et cette participation à la souveraineté sociale aura aussi pour vous un prix infini. Fanatisme politique, fanatisme monastique, deux manières différentes, mais égales, de changer une pure idée en la jouissance d'un droit! Le moine jouit de la béatitude qu'il aura, et le citoyen jouit de la souveraineté qu'il croit avoir. — Soit, j'accepte pour un moment cette façon de raisonner; soit, la terre vaut le ciel, la souveraineté sociale vaut la béatitude divine; soit, l'enthousiasme du citoyen et du patriote vaut l'enthousiasme du fidèle et du saint, et inspire d'aussi grands et d'aussi durables sacrifices. Je ne cherche plus les causes du sacrifice, je ne les compare plus ensemble; je prends seulement les effets. Oui, vous vous faites citoyen dans l'état de Rousseau comme vous vous faites moine dans l'ordre de saint Benoît ou de saint François d'Assise, en vous sacrifiant tout entier, d'un côté à la loi politique, de l'autre à la règle religieuse. La ressemblance est frappante, je l'accorde volontiers; mais alors vient naturellement une question : cette ressemblance frappante est-elle de nature à encourager beaucoup d'hommes à être citoyens, comme le veut Rousseau?

Autre chose encore doit les décourager, et c'est une différence de plus à noter entre la république de Rousseau et les couvens du moyen âge. Quand le couvent me dit de me consacrer tout entier à Dieu, il m'interdit du même coup d'avoir une famille et des biens; mais il m'interdit tout cela avant que tout cela m'appartienne. En entrant au couvent, je renonce au droit d'être époux, père et propriétaire; mais je ne suis encore ni époux, ni père, ni propriétaire. Je ne sacrifie qu'une espérance, et je la sacrifie, ne l'oublions pas, à une plus grande et plus durable espérance. L'état de Rousseau s'y prend autrement que le couvent. Il me laisse être époux, père et propriétaire; mais il m'ordonne de subordonner, c'est-à-dire de sa-

crifier tout cela à la société, à la loi, à la volonté générale. Il laisse s'étendre et s'épanouir en moi toutes les affections humaines, et quand elles font la joie et le charme de ma vie, il m'ordonne de les immoler. Le couvent, mieux avisé, dépouille et anéantit la victime par l'humilité, par la pauvreté et par la continence; il la prend ainsi dénuée ou sanctifiée. L'état au contraire me donne tout pour tout me reprendre, et il ne veut pas même que je murmure. Il ne veut pas que Camille pleure son fiancé, parce que, ce fiancé étant ennemi de Rome, Camille devait l'immoler à Rome, si Camille avait eu l'âme romaine; mais quoi! Camille n'avait, comme Curiace, qu'une âme humaine : elle a pleuré son amant, elle a maudit Rome. La patrie la condamne, et son frère, grand citoyen, la tue; mais tous ceux qui préfèrent les émotions de l'âme humaine à la volonté générale, tous ceux qui mettent les droits légitimes de l'individu au-dessus des droits de l'état, plaignent Camille et l'excusent. *Humanior hujus unius feminæ affectus quam universi populi romani fuisse videtur*, dit saint Augustin (1). Je préfère la douleur de cette femme à la volonté du peuple romain, parce que sa douleur est humaine (2).....

L'état et le législateur de Rousseau ont, comme nous le voyons, dans le passé, des modèles dont il ne se doutait pas, c'est-à-dire les couvens et les chefs d'ordre. Ils ont eu, après Rousseau, des disciples qui les ont à jamais discrédités. Ces disciples sont Robespierre et Saint-Just.

Quand Rousseau exigeait du citoyen ce dépouillement et cette désappropriation qui le font ressembler au moine des couvens les plus sévères, il avait l'air d'exiger ces sacrifices d'une volonté libre : en cela encore, son citoyen ressemblait au moine, et il abdiquait volontairement sa volonté. Robespierre et Saint-Just veu-

(1) *Cité de Dieu*, liv. III, ch. 14.

(2) « Quæso, ab humano impetremus affectu ut femina sponsum suum a fratre suo peremptum sine crimine fleverit. » (*Cité de Dieu*, livre III, *ibid.*) On voit que les beaux vers de Corneille dans le rôle de Curiace :

> Et je rends grâce au ciel de n'être pas Romain,
> Pour conserver encor quelque chose d'humain,

viennent de saint Augustin. L'idée même du personnage de Camille et cette opposition de la douleur d'une femme au fanatisme patriotique viennent aussi de saint Augustin. Corneille, en poète dramatique, a ajouté la passion de l'amante à la douleur de la fiancée, afin de rendre le contraste plus fort et plus touchant. Est-ce à dire que Corneille, en faisant la tragédie d'*Horace*, ait imité saint Augustin? Non, il l'a imité ou plutôt il s'en est inspiré sans le savoir peut-être. Au XVIIe siècle, on lisait beaucoup saint Augustin, et ses idées se répandant dans le monde, le poète les prenait dans l'esprit général du temps, sans avoir besoin de les chercher dans les œuvres de saint Augustin.

lent que l'individu s'anéantisse dans l'état; mais ils ne demandent pas cet anéantissement à la volonté même de l'individu, ils le demandent à la terreur. « Si le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la vertu, dit Robespierre dans son rapport sur les principes de morale politique qui doivent guider la convention nationale dans l'administration intérieure de la république (1), le ressort du gouvernement populaire en révolution est à la fois la vertu et la terreur : la vertu, sans laquelle la terreur est funeste; la terreur, sans laquelle la vertu est impuissante (2). La terreur n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible : elle est donc une émanation de la vertu; elle est moins un principe particulier qu'une conséquence du principe général de la démocratie appliqué aux plus pressans besoins de la patrie. » Ces derniers mots font frémir, mais ils procèdent directement du *Contrat social* de Rousseau.

Dans la démocratie en effet, l'état, qui représente la souveraineté du peuple, est par cela même tout-puissant; tout individu qui « s'oppose à la volonté générale doit y être contraint par tout le corps, ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on le force d'être libre. » Vous l'entendez : liberté, égalité, fraternité ou la mort! L'état étant l'unité la plus absolue de tous ses membres, de quel droit un citoyen voudrait-il avoir d'autres opinions que l'état? Cela romprait l'unité. Aussi Robespierre érige-t-il en principe qu'il « n'y a de citoyens dans la république que les républicains, » de même qu'un fondateur d'ordre ne souffre non plus dans sa congrégation que des moines de sa règle. Partout, en relisant ce rapport de Robespierre, on est frappé de la singulière ressemblance qui existe entre le législateur tel que le veut Rousseau, tel que Robespierre prétend l'être, et les fondateurs des grands ordres religieux du moyen âge. Il n'y a qu'une grande et capitale différence : la liberté veille aux portes des couvens et ne laisse entrer que ceux qui veulent être moines; la terreur veille aux portes de l'état révolutionnaire et force tout le monde d'y entrer.

L'anéantissement de l'individu au profit de l'état, voilà le principe fatal qui fait du *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau le code prédestiné de tous les despotismes. Ici il m'est impossible de ne pas remarquer la contradiction qu'il y a entre l'*Émile* et *le Contrat social*, l'*Émile*, dans lequel Rousseau refait l'homme, et *le Contrat social*, dans lequel il refait l'état.

(1) 5 février 1794. — *Histoire parlementaire de la Révolution*, t. XXXI, p. 276.
(2) C'est la définition de l'inquisition.

IV.

J'ai expliqué comment l'histoire, en France surtout, avait créé l'unité de l'état et comment elle avait successivement supprimé les diversités infinies qui rompaient cette unité, les principautés féodales, les provinces, les ordres et les rangs. Rousseau, dans *le Contrat social*, ne s'appuie point sur l'histoire pour créer l'unité de l'état, il ne s'appuie que sur la logique; mais quelle que soit la méthode que suive la doctrine de l'unité de l'état, soit l'histoire, soit la logique, il est impossible que cette doctrine, après avoir supprimé toutes les diversités, n'arrive point à une dernière diversité qui lui sert d'obstacle, je veux dire l'impérissable diversité de l'individu. L'histoire respecte cette diversité, car nous voyons partout dans l'histoire depuis cinquante ans des chartes et des lois qui consacrent les droits des individus, la liberté individuelle, la propriété, la liberté de conscience. Plus hardie que l'histoire, la logique dans *le Contrat social* ne s'arrête pas à cette dernière et suprême diversité que l'individu oppose à l'unité de l'état; elle veut la supprimer, et c'est le caractère de toutes les constitutions émanées du *Contrat social* de mépriser absolument l'individu et de nier tous les droits qui lui appartiennent. « La révolution, disait Saint-Just, nous conduit à reconnaître ce principe, que celui qui s'est montré l'ennemi de son pays n'y peut être propriétaire. »

Curieuse inconséquence de l'*Émile* au *Contrat social!* La mauvaise philosophie du XVIIIe siècle avait supprimé Dieu; la création, examinée de près par quelques docteurs d'athéisme, n'avait plus de créateur; tout s'effaçait et se confondait dans je ne sais quel matérialisme plus ou moins bien expliqué par la sagesse du siècle; l'homme n'était plus qu'une chose, et Dieu n'était rien. Mais voici que tout à coup le vicaire savoyard, aux rayons du soleil levant qui dore les montagnes de la Savoie, en face d'un jeune homme qu'il s'agit de sauver des doctrines désolantes du temps, retrouve Dieu, non pas un Dieu confondu dans la nature, mais un Dieu vivant et personnel, le Dieu qui est mon créateur et mon père, et qui n'est pas seulement le centre et le milieu des existences infinies de la création. Pourquoi donc, ô grand homme, ôtez-vous à l'homme dans *le Contrat social* cette personnalité que vous avez rendue à Dieu dans l'*Émile?* Vous ne voulez pas que l'un s'absorbe dans le monde; pourquoi voulez-vous que l'autre s'absorbe dans l'état? La personnalité divine et la personnalité humaine tiennent l'une à l'autre par des liens étroits. Dieu et l'individu se garantissent mutuellement, si j'ose parler ainsi. Mystère admirable de la Providence! Il a plu à Dieu de créer l'homme

à son image, c'est-à-dire surtout d'en faire une personne. Dieu et moi! deux âmes, deux pensées, deux personnes, l'une toute-puissante, immense, infinie, mais à qui son immensité n'ôte pas cette conscience précise de son être qui constitue la personnalité; l'autre faible et petite, mais qui malgré sa petitesse ne se perd pas dans le nombre infini des existences, atome qui vit et qui se connaît, et qui par là garde aussi sa personnalité. Comment de ces deux personnalités l'une peut-elle se soutenir en face de l'autre? comment puis-je être devant Dieu et ne pas disparaître dans sa splendeur? Grand mystère; mais je ne puis pas douter que le *moi* de l'homme peut paraître devant le *moi* de Dieu, puisque Dieu m'a permis de l'appeler mon père et d'affirmer dans la même prière sa personne et la mienne.

La personnalité divine et la personnalité humaine constituent le monde moral tout entier. Le monde matériel a besoin de la multiplicité des êtres qui le composent, des minéraux, des végétaux, des animaux, des planètes elles-mêmes. Il n'est complet que dans son immensité; il n'existe qu'à l'aide de ce qu'il y a d'universel dans son organisation. Le monde moral n'a besoin pour exister que de deux personnes, Dieu et l'homme, et ces deux âmes, dont l'une a été créée à la ressemblance inégale de l'autre, composent un univers. Peu importe qu'il y ait sur cette terre un plus ou moins grand nombre d'hommes. Comme le rapport est individuel entre Dieu et chaque homme, comme c'est dans ce rapport qu'est la sanction de toute loi et la cause de tout droit et de tout devoir ici-bas, le monde moral a existé dès qu'il y a eu un homme devant Dieu; il a été complet dès ce moment. Les générations infinies des hommes n'y ont rien ajouté : elles ont multiplié les éditions sans changer l'ouvrage.

La religion comme la philosophie attestent l'étroite et mystérieuse union qui existe entre la personnalité divine et la personnalité humaine, si bien que l'une ne peut pas périr sans l'autre. L'histoire de l'esprit humain témoigne également de cette vérité. Partout où périt l'idée d'un Dieu qui est une personne, partout où Dieu n'est plus que le monde se créant et s'entretenant lui-même, l'homme perd son indépendance individuelle et finit aussi par n'être plus que la partie d'un grand tout, de même que partout où l'homme cesse d'être un individu et se perd dans l'état, Dieu perd aussi sa personnalité de créateur et de conservateur. Quand l'homme n'est plus qu'une *chose* publique, Dieu n'est plus lui-même que la substance universelle. Le panthéisme crée l'état absolu, et l'état absolu crée le panthéisme. Les deux doctrines s'appellent l'une l'autre, parce qu'elles excluent toutes deux la cause et le principe de la liberté, c'est-à-dire la personnalité. Quiconque croit que l'individu ne vit que dans l'état est

tout près de croire que Dieu ne vit que dans le monde, et quiconque croit que Dieu est le monde est tout près de croire que l'individu n'est que le membre du tout qu'on appelle l'état.

Entre l'*Émile* et *le Contrat social*, entre le Dieu vivant et personnel du *Vicaire savoyard*, et l'homme perdu et englouti dans l'état, tel que le veut *le Contrat social*, il y a donc une contradiction dont Rousseau ne semble pas s'être préoccupé un seul instant. Ce qui le montre, c'est que dans l'*Émile* comme dans *le Contrat social* il va jusqu'au bout du principe de chaque ouvrage, sans s'inquiéter de l'incommensurable distance des conclusions de l'*Émile* aux conclusions du *Contrat social*. Dans l'*Émile*, il veut que la personne de l'homme ait toute la force et toute l'indépendance possible, et pour fortifier l'âme d'Émile, il lui révèle le Dieu vivant et créateur. Au *moi* humain, qu'il a développé et agrandi par l'éducation, Rousseau donne pour appui le *moi* divin, qu'il a sauvé des liens de la philosophie matérialiste. Dans *le Contrat social*, au contraire, il ôte à l'homme son indépendance; il le fait abdiquer au profit de l'état; il lui retire l'un après l'autre tous ses droits individuels, celui de la famille, celui de la propriété, et pour achever son asservissement, il lui ôte jusqu'au droit d'établir un rapport personnel entre Dieu et lui. Le citoyen de Rousseau reçoit de l'état son dieu et sa religion, comme il en reçoit tous ses autres droits et tous ses autres sentimens. Cette théorie, qui est la dernière expression de l'anéantissement complet de l'individu dans *le Contrat social*, est la théorie de la religion civile ou de la religion de l'état.

V.

C'est dans le dernier chapitre du *Contrat social* que Rousseau a établi sa théorie de la religion civile; il y revient aussi dans les *Lettres de la Montagne*, mais il y revient pour la combattre dans ses conséquences, tout en tâchant d'en justifier le principe. Cette théorie de la religion civile, telle qu'elle est établie dans *le Contrat social*, a pour elle de grandes autorités et de grands exemples; elle tente fort les logiciens et les despotes. Je ne m'en étonne pas, parce qu'elle est tyrannique au suprême degré, et là où elle prévaut, la civilisation décroît à l'instant même, ou ne se sauve que par les inconséquences salutaires qu'elle impose à la théorie.

Tout a été perdu, selon Rousseau, le jour où « Jésus-Christ vint établir sur la terre un royaume spirituel, ce qui, séparant le système théologique du système politique, *fit que l'état cessa d'être un*, et causa les divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens. » Que veut dire Rousseau? Croit-il donc qu'il n'y

ait pas eu de guerres civiles et de dissensions intestines parmi les hommes avant la maxime : *Reddite quæ sunt Cesaris Cesari et quæ sunt Dei Deo?* Les Grecs dans la guerre du Péloponèse, et les Romains sous Marius et Sylla, sous César et Pompée, sous Octave et Antoine, ne connaissaient pas la séparation du système théologique du système politique; ils ne s'en déchiraient pas moins; l'unité de l'état ne faisait point l'union des citoyens. Rousseau cependant croit que tout le mal est dans la séparation du temporel et du spirituel. « De tous les auteurs chrétiens, dit-il, le philosophe Hobbes est le seul qui ait bien vu le mal et le remède, qui ait osé proposer de réunir les deux têtes de l'aigle et de tout ramener à l'unité politique, sans laquelle jamais état ni gouvernement ne sera bien constitué. » Voilà le système complet des religions d'état.

Tout le monde sait que ce système n'est pas une théorie qui ne vive que dans les livres. Il y a de grands états qui l'ont adopté et qui le pratiquent avec plus ou moins de rigueur. Dans les états protestans, l'église fait corps avec l'état, et le chef de l'état est aussi le chef de l'église. César et le pape ne font qu'un. Telle est l'Angleterre; mais en Angleterre heureusement le sentiment de la liberté individuelle a vaincu l'unité religieuse de l'état, et les *dissenters* ont sauvé la liberté de conscience. En Prusse même loi : l'église et l'état ne font qu'un; mais le goût et le respect de l'étude ont vaincu en Prusse aussi l'unité religieuse de l'état. Il faut venir en Russie pour trouver le système des religions d'état pratiqué sans scrupule et sans hésitation. Là l'empereur est pape, là l'église est incorporée et asservie à l'état; là enfin quiconque abandonne la religion de l'état pour se faire catholique ou protestant perd la jouissance de ses biens et la tutelle de ses enfans, et quiconque essaie de faire des prosélytes et « d'entraîner des orthodoxes dans une autre confession chrétienne » est puni de l'emprisonnement ou du fouet, ou envoyé en Sibérie. Ne croyez pas qu'en proscrivant ainsi la liberté de conscience, la loi russe ait seulement suivi le penchant du despotisme : elle a suivi la logique du *Contrat social*. L'homme en effet qui n'adopte pas la religion de l'état doit, selon *le Contrat social*, être « banni non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. » Heureuse distinction qui met à l'aise la conscience de Rousseau! Dans le converti à une autre religion que celle de l'état, il ne punit pas l'apostat, mais le rebelle; il respecte le prosélyte, il frappe le mauvais citoyen. L'auteur du *Contrat social* pousse en vérité cette distinction jusqu'à la naïveté, quand il condamne hardiment ce qu'il appelle l'intolérance théologique. Il fait même de l'extinction de l'intolérance théologique un des dogmes de son état.

« Partout où l'intolérance théologique est admise, dit-il gravement, il est impossible qu'elle n'ait pas quelque effet civil. » Soit, mais partout où l'intolérance civile est admise, il est impossible aussi qu'elle n'ait pas quelque effet religieux. Vous craignez le théologien qui fait de la loi de l'église la loi de l'état, et vous ne voulez pas que je craigne le législateur qui de la loi de l'état fait la loi de l'église!

Comment Rousseau a-t-il pu se faire illusion sur cette singulière contradiction? Le sophisme qui l'a trompé est curieux. Sa religion civile n'a point de dogmes, elle a un catéchisme, mais dans ce catéchisme il n'y a point d'articles de foi. Rousseau le croit du moins, et il s'en applaudit. Voyons comment il crée cette religion sans dogmes qui lui paraît le chef-d'œuvre de son législateur. « Comme le souverain, dit-il, n'a point de compétence dans l'autre monde, quel que soit le sort des sujets dans la vie à venir, ce n'est pas son affaire, pourvu qu'ils soient bons citoyens dans celle-ci. Il y a donc une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentimens de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen, sage et fidèle. Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'état quiconque ne les croit pas... Les dogmes de la religion civile doivent être simples, en petit nombre, exécutés avec précision, sans explication ni commentaires. L'existence de la Divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment des méchans, la sainteté du contrat social et des lois, voilà des dogmes positifs. » Est-ce donc là ce que Rousseau appelle une religion sans mystères et sans théologie? Il est bien bon en vérité, car je ne connais pas de religion qui soit plus théologique que la sienne. Toutes les religions sont nécessairement théologiques, parce qu'elles roulent toutes sur le rapport de Dieu à l'homme et de l'homme à Dieu, c'est-à-dire sur la nature de la Divinité, sur son action, sur l'immortalité de l'âme et la vie à venir. Quels plus grands et plus profonds mystères que ceux-là? Rousseau, dans les *Lettres de la Montagne*, veut que le législateur « omette dans la religion civile tous les dogmes qui peuvent importer à la foi, mais nullement au bien terrestre, unique objet de la législation. » Mais comment pouvons-nous croire à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme, sinon par la foi? Et quand même on prétendrait que la raison suffit pour démontrer l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, il n'en faut pas moins que cette persuasion de l'esprit devienne une croyance de l'âme, pour qu'elle produise des effets dans la pratique de la vie : l'homme agit par la foi plus que par la conviction. « Comment le mystère de la Trinité, dit Rousseau, peut-il

concourir à la bonne constitution de l'état? En quoi ses membres seront-ils meilleurs citoyens, quand ils auront rejeté le mérite des bonnes œuvres. Et que fait au bien de la société civile le dogme du péché originel? » Je ne veux point examiner ici quelle influence les opinions religieuses des hommes peuvent avoir sur leur vie privée et publique : il me suffit de chercher en quoi les mystères de la foi, comme dit Rousseau, sont plus mystérieux que ceux de la philosophie, en quoi l'immortalité de l'âme est moins contraire à l'expérience quotidienne que l'hérédité de la misère ou le péché originel. Rousseau a beau s'évertuer à faire des distinctions entre les dogmes qu'il appelle *positifs* et ceux qu'il appelle *théologiques;* il n'y a pas de degrés dans le merveilleux et dans le surnaturel. Je me souviens toujours, à ce sujet, d'un mot profond et charmant d'un prêtre catholique qui, pendant l'émigration, discutait avec un ministre anglican. C'était une conversation entre amis, et non une controverse. « Comment, disait l'anglican à son ami, un homme aussi éclairé que vous peut-il croire à la transsubstantiation? — Que voulez-vous? répondit doucement le catholique. Quand j'étais jeune, on m'a habitué à croire à la Trinité; après cela, je n'ai plus trouvé rien de difficile. » L'argument était excellent avec un anglican, qui croit aussi à la Trinité; mais de plus le mot est vrai, parce qu'il explique fort bien que les mystères ne se mesurent pas, et qu'il n'y a point en cela de plus ou de moins.

Non-seulement le raisonnement n'a point de prise sur le mystère à cause du fond même, il n'a pas de prise non plus à cause de la forme. Je m'explique : Rousseau dans une admirable note de l'*Émile* dit que les Persans croient qu'après l'examen qui suivra la résurrection universelle, tous les corps iront passer un pont appelé Poul-Serrho, qui est jeté sur le feu éternel, et que là se fera la séparation des bons et des méchans... « Croirai-je, continue Rousseau dans sa note, que l'idée de ce pont qui répare tant d'iniquité n'en prévient jamais?... Philosophe, tes lois morales sont fort belles; mais montre-m'en, de grâce, la sanction. Cesse un moment de battre la campagne et dis-moi nettement ce que tu mets à la place du Poul-Serrho. » La religion civile, je le sais, admet le Poul-Serrho, puisqu'elle admet la vie à venir et ses rémunérations en bien et en mal; mais dans le Poul-Serrho il y a deux choses, le fond et la forme : le fond d'abord, qui est le mystère tout-à-fait surnaturel de la vie à venir, et la forme, qui est étrange et merveilleuse. C'est là aussi bien le caractère de tous les mystères. Ils sont indémontrables par le raisonnement quant au fond, et de plus ils sont toujours représentés par une image bizarre et singulière. N'essayez pas de changer cette image que l'homme s'est faite du mystère. Le fond tient à la forme dans l'esprit du vulgaire, et le jour où les païens n'ont plus cru à l'enfer

d'Homère, aux furies et à Cerbère, ils ont été tout près de ne plus croire à la vie à venir. C'est en vain que les philosophes leur disaient d'y croire sans images et sans symboles. L'esprit humain ne comporte pas cette simplicité, ou bien il la pousse jusqu'au néant. Vous lui donnez à croire un mystère sous la forme d'une abstraction; il ne croit plus à rien : où vous simplifiez, il détruit. C'est là une des plus grandes difficultés de la religion civile : elle a ses mystères, comme toutes les autres religions, et de ce côté elle ne se prête pas mieux au raisonnement; mais elle veut donner à ses mystères une forme raisonnable, et par là elle les détruit. L'homme ne croit à l'incroyable que sous la forme du merveilleux.

Infatué qu'il est de sa religion civile, de cette religion dont il croit avoir retranché tous les mystères, parce qu'il n'y a laissé, pour ainsi dire, que les plus grands, Rousseau critique vivement le christianisme. Le premier reproche qu'il lui fait est, nous l'avons vu, de détruire l'unité de l'état en séparant le système théologique du système politique. Cette séparation au contraire a, selon nous, établi sur un fondement indestructible l'indépendance de l'âme humaine. Le second reproche est d'être contraire à l'esprit de l'ordre social. Déjà Bayle avait dit que de véritables chrétiens ne formeraient pas un état qui pût subsister, et Montesquieu, combattant Bayle, avait soutenu avec grande raison que de véritables chrétiens formeraient un état puissant et durable. « Ce seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs, et qui auraient un très grand zèle pour les remplir; plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie. Ces principes bien gravés dans le cœur seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques et cette crainte servile des états despotiques (1). » Rousseau, reprenant la thèse de Bayle, contredit Montesquieu. Une société de vrais chrétiens ne serait pas, selon Rousseau, une société d'hommes; elle pécherait par sa perfection même. « Chacun, dit-il, remplirait son devoir; le peuple serait soumis aux lois; les chefs seraient justes et modérés, les magistrats intègres, incorruptibles, les soldats mépriseraient la mort; il n'y aurait ni vanité ni luxe. Tout cela est fort bien; mais voyons plus loin. » Pourquoi voir plus loin? Je m'accommoderais fort aisément d'abord de voir une société ainsi faite. L'histoire ne nous montre pas encore d'état qui ait péri par sa perfection même. D'où vient donc que Rousseau croit à la chute inévitable d'une société de vrais chrétiens? C'est qu'à ses yeux le chrétien est indifférent : « il fait son devoir, il est vrai; mais il le fait avec une profonde indifférence sur le bon ou le mauvais succès de ses soins. » Non, le chrétien est résigné aux malheurs qu'il éprouve; mais il

(1) *Esprit des Lois*, liv. XXIV, chap. 6.

n'est pas indifférent, car il prie Dieu de le secourir. La patience que le chrétien demande à Dieu, à défaut du succès, n'est pas le fatalisme musulman. Le citoyen chrétien ne se croise pas les bras devant les événemens; il agit, parce que Dieu lui prescrit l'action, puisqu'il lui impose le travail et le devoir. Il supporte ses peines, il soulage celles des autres; il a la résignation pour lui-même, et la charité pour son prochain. Tout cela fait un bon citoyen, un homme utile à ses concitoyens, et non un indifférent.

Quand même tous les citoyens de votre état chrétien seraient bons et vertueux, dit Rousseau, il suffit d'un seul ambitieux, d'un Catilina ou d'un Cromwell, pour tout perdre. « Celui-là très certainement aura bon marché de ses pieux compatriotes. La charité chrétienne ne permet pas aisément de penser mal de son prochain. Dès qu'il aura trouvé, par quelque ruse, l'art de leur en imposer et de s'emparer d'une partie de l'autorité publique, voilà un homme constitué en dignité; Dieu veut qu'on le respecte. Bientôt voilà une puissance; Dieu veut qu'on lui obéisse... On se ferait conscience de chasser l'usurpateur; il faudrait troubler le repos public, user de violence, verser du sang; tout cela s'accorde mal avec la douceur du chrétien. Et après tout qu'importe qu'on soit libre ou serf dans cette vallée de misères? L'essentiel est d'aller en paradis, et la résignation n'est qu'un moyen de plus pour cela. » L'hypothèse est singulière : un seul méchant au milieu d'un peuple d'hommes vertueux, et réussissant parce qu'il est le seul et unique méchant de son peuple, car s'il y a deux méchans ou deux violens, l'hypothèse croule! S'il y a un César en effet, il peut y avoir un Brutus, ou même s'il y a un Catilina, il peut y avoir un Cicéron. L'hypothèse ne sert au raisonnement de Rousseau que si son méchant est seul et tout à fait seul; c'est par là qu'il se fait tyran. Mais, à suivre cette bizarre hypothèse, voilà, si je ne me trompe, un tyran bien embarrassé, car enfin à quoi emploiera-t-il son pouvoir? A avoir beaucoup de plaisirs et beaucoup de richesses? Alors il lui faudra des instrumens qui servent à ses plaisirs et à ses usurpations; il lui faudra des corrupteurs et des corrompus. Où les trouvera-t-il? — Dans tous ces vrais chrétiens qui l'entourent? — Alors ils ne le seront plus, et gare au tyran le jour où il aura mécontenté, ou outragé, ou dépouillé ses dupes d'hier, ses esclaves d'aujourd'hui, ses meurtriers de demain! Poussez jusqu'au bout l'hypothèse de Rousseau; elle vous présente ou un tableau à la fois édifiant et comique, Caligula forcé de faire le bien et d'être vertueux, parce qu'il ne peut pas imposer le vice à ses sujets, — ou un spectacle tragique et consolant, Héliogabale tué par les ministres mêmes de ses plaisirs.

Les chrétiens, continue Rousseau, ne peuvent pas être de bons

soldats. « Ils savent plutôt mourir que vaincre; qu'ils soient vainqueurs ou vaincus, qu'importe? La Providence ne sait-elle pas mieux qu'eux ce qu'il leur faut? » Rousseau est-il le premier qui ait refusé aux chrétiens le mérite d'être de bons soldats? Non, ces reproches sont aussi vieux que le christianisme. Les païens du temps de saint Augustin disaient aussi que l'Évangile était contraire au courage militaire et condamnait la guerre. « Vous ne devez jamais rendre le mal pour le mal, disaient les païens aux chrétiens. Quand vous êtes frappés sur une joue, vous devez tendre l'autre; quand on vous prend votre tunique, vous devez donner votre manteau. Comment avec ces maximes avoir des soldats courageux, et comment faire la guerre (1)? » A ces argumens, qui sont exactement les mêmes que ceux de Rousseau, que répondait saint Augustin? — Il y a, disait-il, des guerres justes et des guerres injustes. Si l'Évangile condamne les guerres injustes, où est le mal? Et si l'Évangile veut que les guerres, même celles qui sont justes, soient faites dans un esprit de douceur et d'humanité, selon ce que nous appelons de nos jours les lois de la civilisation, où est le mal encore? Or, pour être faites dans cet esprit d'humanité, ne faut-il pas qu'elles soient faites par des chrétiens plutôt que par des barbares (2)? — Il faut donc des soldats chrétiens. « Si l'Évangile condamnait toutes les guerres, il dirait aux soldats de jeter leurs armes et de se dispenser du service militaire. Il leur dit au contraire : Ne frappez personne, ne faites tort à personne; contentez-vous de votre paie. » Puis, défendant hardiment la guerre, une fois qu'il l'a réglée selon l'esprit du christianisme : « Que reprochez-vous à la guerre? dit saint Augustin. Le goût du mal, la cruauté de la vengeance, un esprit implacable et altéré de sang, l'ardeur de la révolte, la passion de dominer, voilà ce qu'il faut blâmer dans la guerre, voilà les passions qu'il faut interdire à la guerre; mais quand la guerre se fait pour punir ces passions elles-mêmes, quand elle se fait par les bons contre les méchans, la guerre est dans l'ordre des choses humaines (3). » — « Chacun ici-bas a sa mission; le prêtre prie pour nous contre les ennemis invisibles, et le soldat combat pour nous contre les barbares (4). » Telle est partout la doctrine de l'église. Le christianisme n'est pas venu détruire les devoirs de la vie civile; il est venu leur donner une sanction plus haute, et un des articles du concile d'Arles, sous Constantin, exclut de la communion les soldats qui quittent leurs armes même pendant la paix (5). Non-seulement l'église veut que les chrétiens soient

(1) Lettres de saint Augustin. Voyez la 138e à Marcellin.
(2) « Misericorditer enim, si fieri posset, etiam bella gererentur a bonis. » *Ibid.*
(3) *Contra Faustum*, livre XXII, ch. 74.
(4) Lettre 189e.
(5) *L'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, par M. A. de Broglie, t. Ier, p. 287.

soldats quand il le faut, elle ne veut même pas que les soldats chrétiens prennent des airs de prêtres et de moines; elle sait que chaque profession a son allure. C'est l'intérieur surtout de l'homme de guerre que la loi chrétienne doit régler; elle lui laisse à l'extérieur la liberté qu'il doit avoir. « Il faut, écrit Fénelon à un officier qui revenait à la religion, mais qui y revenait par une tristesse austère, il faut vous résoudre à mener une vie plus active que la vôtre. Vous devez voir les gens de votre condition; il faut être gai, libre, affable; rien de timide ni de sauvage. Demandez à Dieu qu'il vous ôte votre air timide et trop composé... Ne prenez point la piété par un certain sérieux triste, austère, contraignant (1). »

Que Rousseau se rassure donc : il n'y a rien d'anti-social dans le christianisme, et l'Évangile n'est pas fait pour détruire l'état. Il y a plus : la religion chrétienne aide au salut de l'état ici-bas, en prêchant aux individus les voies du salut céleste. Personne en effet ne peut avoir la vertu qui mène au ciel sans que cette vertu, qui réside dans l'accomplissement des devoirs imposés à l'homme, ne serve en même temps au bonheur et à la gloire de l'état. Imaginez un état où tout le monde vivrait selon les lois de l'Évangile, c'est-à-dire où chacun ferait son devoir sur la terre : comment cet état ne serait-il pas heureux et puissant? Mais à quoi tiendrait-il que dans cet état chacun remplirait si bien ses devoirs? Cela tiendrait évidemment à ce que l'homme croirait à quelque chose de supérieur à l'état, c'est-à-dire à Dieu, à une loi distincte de la loi politique, c'est-à-dire à la loi religieuse; cela tiendrait à la séparation de ce que nous devons à Dieu et de ce que nous devons à César; cela tiendrait enfin à ce que le christianisme ne livre pas l'homme tout entier à l'état et qu'il en réserve la meilleure partie, c'est-à-dire les facultés religieuses de l'âme, le besoin et le droit que l'homme a de croire librement au Dieu de sa conscience. Or, prenons-y bien garde, c'est avec cette partie de l'âme humaine que le christianisme élève et affermit tout le reste de notre être, c'est par là même qu'il vivifie et qu'il sauve l'état; c'est par là que le chrétien soutient le citoyen. Pour remplir vos devoirs envers l'état, ne prenez, dit Rousseau, votre force que dans votre foi en l'état. — Pour remplir vos devoirs envers l'état, prenez, dit la loi chrétienne, prenez votre force dans la foi que vous avez en Dieu. Des deux moyens, quel est le plus efficace?

En s'appropriant l'homme tout entier, l'état en anéantit la plus grande et la meilleure partie. Nous ne valons pas en effet ici-bas par notre titre seulement de citoyens; nous valons par notre titre de mari, de père, de fils, d'ami; nous valons par notre foi en Dieu;

(1) Fénelon, *Lettres spirituelles*, lettre 63e, édition de M. S. de Sacy.

nous valons enfin par nos affections humaines et par nos espérances célestes : c'est là notre force, notre joie; ce sont là nos devoirs et nos droits. Que fait l'état de tout cela? Il le détruit, et il espère qu'avec des âmes ainsi mutilées et desséchées nous serons de meilleurs citoyens! On me répond que l'état n'anéantit aucune de nos affections ni aucun de nos droits; il veut seulement que nous mettions tout en commun. Mettre en commun ces affections qui ne vivent que dans le *moi* de chacun de nous, aimer sa famille dans l'état et après l'état, adorer son Dieu dans l'état et sous la loi de l'état, ou détruire ces douces et saintes affections, c'est pour moi la même chose. La société moderne est fondée tout entière sur cette réserve que l'individu fait de ses affections et de ses droits particuliers en s'associant avec d'autres individus pour composer un état. Loin de donner tout à l'état, il réserve tout ce qu'il ne donne pas par un consentement et une loi particulière. Dans la société antique, l'homme était avant tout citoyen; dans la société moderne, l'homme est d'abord père de famille, adorateur de Dieu, propriétaire même; il est citoyen ensuite. L'état n'a que ce que la famille et l'église lui laissent. « Les anciens, dit M. Benjamin Constant dans son excellent ouvrage de *l'Esprit de conquête et d'usurpation*, les anciens trouvaient plus de jouissances dans leur existence publique et ils en trouvaient moins dans leur existence privée. En conséquence, lorsqu'ils sacrifiaient la liberté individuelle à la liberté politique, ils sacrifiaient moins pour obtenir plus. Presque toutes les jouissances des modernes sont dans leur existence privée : l'immense majorité, toujours exclue du pouvoir, n'attache nécessairement qu'un intérêt très passager à son existence publique. En imitant les anciens, les modernes sacrifieraient donc plus pour obtenir moins. »

Où est la cause de cette prépondérance de l'individu sur l'état dans la société moderne? — La cause ou plutôt la faute, dit Rousseau, en est au christianisme, qui a rompu l'unité de l'état en donnant à l'homme une autre patrie que celle qu'il a sur la terre, en lui enseignant qu'il a un autre maître que César. — La cause ou plutôt le mérite, disons-nous, en est au christianisme, qui a établi l'indépendance de l'âme humaine en mettant la liberté dans l'individu, au lieu de la mettre dans le citoyen. « J'étais libre, dit le citoyen, car j'étais souverain. » Oui, vous étiez souverain dans vos petites républiques de dix mille âmes; mais partout ailleurs vous étiez esclave. Et comme il n'y avait de républiques qu'en Grèce et en Italie, comme partout ailleurs c'étaient de grands empires, composés de millions d'esclaves sous un seul maître, il s'ensuit évidemment que dans le monde antique lui-même, dans ce monde qu'on nous représente comme celui de la liberté, l'esclavage avait la ma-

jorité, et qu'il y avait des millions d'individus esclaves pour quelques citoyens souverains. En mettant la liberté dans l'individu au lieu de la mettre dans le citoyen, le christianisme a donc profité au grand nombre. Dans la société moderne, où les grands états sont aussi beaucoup plus nombreux que les petites républiques, c'est aussi à l'individu qu'il faut donner la liberté et non au citoyen, car de cette manière seulement vous servirez la cause du grand nombre. Dans la société moderne, établir l'idée de la souveraineté absolue de l'état, ce n'est pas donner cette souveraineté aux citoyens et à tout le monde, c'est infailliblement la donner à quelqu'un sur tout le monde. Aussi tous les raisonnemens de Rousseau sur la souveraineté du peuple et sur la souveraineté de l'état aboutissent très facilement au despotisme.

VI.

Il est temps de résumer et de conclure cette discussion. Nous avons mis en présence la doctrine de la souveraineté illimitée de l'état, qui est la doctrine du *Contrat social*, et la doctrine de l'indépendance de l'individu, qui est la doctrine chrétienne. Non point que, selon l'Évangile, l'individu soit indépendant de toute loi et de tout droit : il est soumis aux lois éternelles de la justice; mais ces lois-là n'ont point de représentant absolu et perpétuel sur la terre, pas plus le peuple souverain que le roi sacré à Reims. Et même c'est parce qu'elles n'ont aucun représentant absolu et perpétuel ici-bas, que Dieu les a gravées dans la conscience de l'homme. Il les a mises là, ne voulant pas les mettre ailleurs et sachant bien que c'est encore là qu'elles se conserveraient le mieux et s'altéreraient le moins.

J'entends d'ici les docteurs de la souveraineté de l'état : Niez-vous donc, me disent-ils, la souveraineté du peuple? — Oui! — Et la souveraineté du droit divin? — Oui! — Vous niez donc toute souveraineté ici-bas? — Assurément; je nie qu'il y ait ici-bas une souveraineté quelconque absolue et illimitée, ce qui veut dire tout simplement, prenez-y garde, que je nie qu'il y ait personne qui soit Dieu ici-bas; je nie la doctrine de la souveraineté à cause de son principe et à cause de ses effets : à cause de son principe, la souveraineté suppose la perfection, car il serait absurde de croire qu'il y ait le pouvoir de tout faire là où il n'y aurait pas en même temps le pouvoir et le devoir de tout bien faire. Or où donc est la perfection sur la terre? où est la justice absolue? où est la bonté parfaite? Elle n'est pas dans l'homme : comment serait-elle dans les hommes réunis? Comment le tout pourrait-il avoir ce que n'ont point les parties de ce tout? Il n'y a donc point de souveraineté ici-bas, puisqu'il n'y

a point ici-bas de droit absolu et parfait. Le cœur de l'homme n'en est point capable, et la société par conséquent n'en est point capable non plus. Dieu seul est souverain, parce que Dieu seul est parfait, et voilà pourquoi nous demandons dans la divine prière que le règne de Dieu arrive, parce que c'est en Dieu seul qu'est la souveraineté légitime.

Je répudie la doctrine de la souveraineté illimitée sur la terre à cause de ses effets, car aussitôt qu'elle est établie quelque part sur la terre, elle devient l'objet de toutes les ambitions : ambitions sacerdotales, ambitions princières, ambitions démocratiques, et enfin, pour écraser les autres, ambitions militaires. Les souverains tombent, mais la souveraineté ne tombe pas; chacun s'empresse de la sauver de ses chutes, afin de l'avoir à son tour. Le peuple nie la souveraineté de droit divin, et les rois de droit divin nient la souveraineté du peuple; mais, peuple ou rois, tout le monde croit qu'il doit y avoir quelque part la souveraineté sur la terre, idée fatale qui perpétue la tyrannie à travers le changement des tyrans! Que de fictions singulières! que de sophismes étranges pour expliquer l'existence de cette souveraineté illimitée! Tantôt c'est Dieu qui passe dans un homme, et un couronnement se change en sacrement ou en apothéose; tantôt c'est le peuple lui-même qui passe dans un homme ou dans quelques hommes : c'est la nation qui se fait individu, ou comité de salut public, ou gouvernement provisoire, ou qui même se fait ville, car je me souviens d'avoir lu, dans le *Bulletin de la république* publié au mois d'avril 1848 par le ministère de l'intérieur, ces phrases caractéristiques : « Paris se regarde avec raison comme le mandataire de toute la population du territoire national... Si les influences sociales pervertissent le jugement ou trahissent le vœu des masses dispersées et trompées par l'éloignement, le peuple de Paris se croit et se déclare solidaire des intérêts de toute la nation (1). » Celui qui écrivait ces phrases comprenait bien la souveraineté du peuple, qui n'existe qu'à la condition d'être usurpée et exercée par quelqu'un.

Quand quelqu'un ou quelques-uns se sont ainsi emparés de la souveraineté illimitée qu'on fait résider dans le peuple, et qu'ils s'en déclarent les représentans, n'attendez plus ni modération ni justice. Le fanatisme dispense de tout scrupule les partis qui parlent au nom du peuple. Ils sont le peuple : qui donc oserait s'opposer à la volonté du peuple, et surtout à la volonté du souverain? De là cette maxime si chère aux docteurs de 93 : la volonté du peuple est le droit et la justice elle-même. Cette volonté, qui la discernera et la

(1) *Bulletin de la république*, nº 16, 15 avril 1848.

déclarera? Hélas! celui qui l'imposera par la force et par la terreur, tantôt Robespierre et tantôt Tallien, tantôt la convention et tantôt, comme en 1848, la ville de Paris se déclarant la mandataire de la France, ou plutôt le *Bulletin de la république* se déclarant le mandataire de Paris et de la France! Misérable mirage en effet que ce prétendu exercice de la souveraineté du peuple! On parle du peuple et de la nation, les mots sont gros et pompeux; vous approchez : derrière le peuple et la nation, il n'y a qu'un homme ou deux, et souvent même il n'y a qu'une écritoire insolente.

En vain Rousseau, effrayé du pouvoir qu'il confère à l'état ou à ceux qui se sont déclarés les représentans de l'état, essaie de restreindre la souveraineté qu'il a créée. Ses restrictions sont impuissantes. « Le pouvoir souverain, dit-il, tout absolu, tout sacré, tout inviolable qu'il est, ne passe ni ne peut passer les bornes des conventions générales, et tout homme peut disposer pleinement de ce qui lui a été laissé de ses biens et de sa liberté par ces conventions. » L'intention de Rousseau est bonne; mais qui déterminera les bornes de ces conventions générales? Qui indiquera les limites du pouvoir souverain? Le pouvoir souverain lui-même; sans cela, il ne serait plus souverain.

Est-il possible de limiter la souveraineté? Non. Il n'y a qu'une chose possible : c'est de ne pas la créer, c'est de ne pas croire qu'elle puisse exister sur terre, où n'existent ni l'absolue justice, ni la parfaite raison. Eh! que pouvez-vous craindre, me dira-t-on, de la souveraineté soit du droit divin, soit du droit populaire dans un pays et dans un temps où le pouvoir tombe tous les dix ou quinze ans? Croyez au danger des révolutions et non au danger de la souveraineté; je crois aux deux, parce qu'ils s'augmentent l'un par l'autre. Je crois au danger de cette souveraineté illimitée qui est sans cesse renversée, jamais détruite, que personne ne nie, parce que tout le monde l'usurpe. J'ai entendu raconter qu'il y avait un peuple qui, révolté et vainqueur, étant un jour entré dans le palais, prit le trône et le brûla. Erreur et illusion! ce peuple n'avait pas brûlé le trône, il l'avait partagé; ce n'était plus le palais qui régnait, c'était le club. Palais ou club, il y avait toujours quelqu'un qui croyait avoir le droit de faire prévaloir sa volonté et de l'appeler justice. Qu'avait donc gagné la liberté à ces catastrophes? Elle avait changé de tyran et de persécuteur, voilà tout. Ne vous y trompez point, avec les chutes de pouvoirs et de dynasties que nous avons vues, il y aurait eu de quoi fonder vingt fois la liberté de l'individu, si à chaque chute la souveraineté illimitée ne s'était pas relevée aussi forte que jamais, prenant seulement un autre habit, tantôt la blouse et tantôt l'uniforme. La liberté en France n'a jamais rien gagné aux révolutions,

parce qu'elle s'est toujours trouvée en présence d'une souveraineté illimitée quelconque. Ne dites pas non plus que les abaissemens de langage et de costume qu'a subis la souveraineté, même en se relevant, auraient dû profiter à la liberté. Dans le monde des sentimens et des idées, il ne suffit pas d'abaisser une doctrine pour élever celle qui lui est contraire. Les doctrines ne s'élèvent que par leur force et par leur effort. La ruine d'une doctrine n'a jamais fait toute seule la fortune d'une autre. Oui, la souveraineté de nos jours a semblé s'abaisser, elle s'est dégradée; elle ne s'est pas affaiblie. Oui, ç'a été un spectacle douloureux, si vous voulez, que de voir la souveraineté commencer avec la pourpre de Charlemagne ou l'hermine de saint Louis et finir avec les haillons de Lazare; mais Lazare s'est-il cru moins souverain que Charlemagne? Le dictateur en guenilles a-t-il été moins brutal et moins insolent que le dictateur couronné? A-t-il plus respecté la liberté de la foi ou la liberté de la propriété? Non assurément. Il n'a pas douté de son pouvoir, et personne non plus n'en a douté. Craignons donc cette doctrine fatale de la souveraineté sur la terre, qui, selon les temps, descend des cieux à Reims avec la sainte ampoule et qui finit par se loger dans je ne sais quels faubourgs ameutés, portant d'abord la tiare, puis le bonnet rouge, mais qui ne renonce jamais à la massue avec laquelle elle écrase les droits, les sentimens et les pensées de l'individu. Cette massue sauvage, Rousseau l'a rendue plus pernicieuse encore en l'enveloppant pour ainsi dire dans la métaphysique du *Contrat social;* il a donné à la brutalité le sacrement du sophisme.

L'histoire de la vie de Rousseau n'est pas finie, mais l'étude des doctrines morales et politiques de Rousseau est achevée avec *le Contrat social.* Il y a dans Rousseau deux hommes, le moraliste, le politique et le philosophe, tel qu'il est dans le *Discours sur les arts et les lettres*, le *Discours sur l'inégalité des conditions humaines*, *la Nouvelle Héloïse*, *Émile* et *le Contrat social*, et l'homme souvent malheureux et souvent maniaque que nous voyons dans les *Confessions*, les *Dialogues* et dans la *Correspondance.* De ces deux hommes, nous venons d'achever d'étudier l'un, c'est-à-dire le moraliste, le politique et le philosophe, et nous avons souvent représenté la physionomie mobile et changeante de l'autre. Que nous resterait-il à faire pour terminer ce second portrait? Il nous resterait à suivre Rousseau dans sa vie errante et dans son humeur inquiète, en Suisse, en Angleterre, en Dauphiné, jusqu'à son dernier asile et sa mort volontaire. Ces récits biographiques, je les achèverai quelque jour, s'ils ne s'écartent pas trop par le détail même qu'ils comportent du ton général des travaux de la *Revue.*

SAINT-MARC GIRARDIN.

MAURICE

I.

Il est onze heures du soir. Un silence profond enveloppe les rues qui avoisinent la place Vintimille. On n'entend pas d'autre bruit que le roulement périodique de l'omnibus qui monte et qui descend la rue de Clichy, et dont les roues pesantes cahotent sur le pavé. Quelques portes retombent çà et là sur leurs gonds, et tout se tait. Le quartier dort comme une ville de province.

En ce moment, un jeune homme s'arrêta devant la porte d'une maison qui occupait l'angle de la rue de Douai, frappa vivement, entra, et, prenant des mains du concierge un bougeoir tout allumé, monta lestement les cinq étages qui le séparaient de son appartement.

Le concierge le suivit quelque temps des yeux.

— Il ne fredonne pas, murmura-t-il, il ne dit rien!... mauvaise nouvelle... Pauvre garçon!... Après ça, il est si fier!

Ce court monologue n'était pas fini que déjà le jeune homme atteignait le cinquième étage et entrait chez lui. Il jeta son paletot sur un meuble, alluma deux bougies, en prit une, l'éleva au-dessus de sa tête, et, se tenant debout devant un tableau que portait un grand chevalet, le regarda longtemps avec une scrupuleuse attention.

— Ce n'est pas mal, dit-il enfin et comme s'il se fût parlé à lui-même, mais ce n'est pas encore cela!

Il fit deux pas en arrière, et, projetant la lumière tour à tour sur toutes les parties du tableau, il en examina l'ensemble et les détails avec le soin minutieux d'un expert qui veut se rendre compte des qualités et des défauts de l'ouvrage soumis à son examen.

— Oui, oui! reprit-il à demi-voix et comme s'il eût voulu achever sa pensée, l'air joue à travers ces arbres, il y a du mouvement dans ces eaux, la couleur est bonne; mais ce qui manque à ce tableau... c'est... eh pardieu! c'est l'étude, c'est le travail!

Il frappa du pied et marcha au hasard dans l'atelier, les mains dans ses poches, la tête baissée.

— Les imbéciles! ajouta-t-il en haussant les épaules, ils m'ont fait mille complimens; c'était à qui me serrerait la main. Quel beau chœur d'éloges!... Ils m'ont promis la gloire et la fortune... j'alliais par un accord heureux le génie à la jeunesse! Je me suis regardé dans une glace pour voir si les lauriers ne poussaient pas autour de mon front! Et tout cela pour un peu d'habileté de main, pour de la facilité... pour du faire! Les plus audacieux se sont permis quelques timides observations. Quels sots! Ce matin, je trouvais mon tableau passable, et depuis qu'ils m'ont assommé de leurs louanges, j'éprouve d'horribles démangeaisons de le crever d'un coup de pied!...

Il se retourna brusquement et regarda le tableau en riant.

— Après tout, il est acheté, reprit-il, que ceux qui l'ont payé le gardent!

Comme il achevait de parler, il aperçut près de la porte, sur le parquet, un morceau de papier plié en quatre en forme de lettre.

L'artiste ramassa le papier.

— Maurice de Treuil... Tiens, c'est pour moi! dit-il.

Il rompit le cachet et lut ces quelques mots :

« Mon cher voisin,

« Si vous ne rentrez pas trop tard, venez donc prendre une tasse de thé avec moi; vous m'apporterez les nouvelles que j'attends avec une si vive impatience.

« LAURE.

« P. S. *Trop tard* veut dire après minuit. »

Maurice tira vivement sa montre.

— Onze heures trois quarts! dit-il, je suis dans les limites... j'y cours...

Il prit un flambeau, ferma sa porte à clé et alla sonner à une porte qui se trouvait au niveau de la sienne, mais dans un autre corps de logis.

Un léger frôlement de robe annonça que Laure veillait, et presque aussitôt cette porte s'ouvrit.

Une jeune fille un peu confuse et rougissante parut sur le seuil et tendit la main à Maurice.

— Je désespérais presque de vous voir, dit-elle; mais entrez, ma tante m'a chargée de l'excuser auprès de vous, elle n'est plus jeune et s'est bravement couchée sans plus attendre.

— Tant mieux, répondit Maurice, qui suivit Laure dans une petite pièce dont l'unique fenêtre donnait sur une terrasse.

Cette pièce, grande au plus comme un boudoir et tapissée en perse, tirait son plus bel ornement de la terrasse, où l'on voyait une profusion extraordinaire de fleurs. Des fils de fer attachés d'un côté à la toiture et de l'autre à la rampe permettaient aux liserons et aux pois de senteur de grimper jusqu'aux ardoises, si bien que, la fenêtre ouverte, on se trouvait dans un cabinet de verdure plein de fraîcheur et de parfums.

Deux ou trois siéges de bois rustique étaient disposés sous l'ombre mobile de ce léger feuillage; c'était le coin de la rêverie et de l'intimité; le reste de la terrasse appartenait à la promenade.

Quand Maurice eut pénétré dans le boudoir qui faisait comme une antichambre au balcon, Laure se retourna vivement et porta la lumière du flambeau en plein sur la poitrine du jeune artiste. Une expression de profond désappointement se peignit sur sa physionomie.

— Eh bien! dit-elle, rien encore?

— Oh! si, j'ai la croix, répondit Maurice d'un air tranquille.

Le visage de Laure se colora d'une vive rougeur.

— Et lui qui ne disait rien! reprit-elle avec un accent de reproche, mais il fallait me le crier du bas de l'escalier!

— Au risque de réveiller tout le monde?

— Qu'importe? j'aurais été heureuse cinq minutes plus tôt.

Après avoir rappelé en prose et sans y penser le fameux cri du vieil Horace, Laure courut vers une boîte à ouvrage qu'elle ouvrit. Elle coupa un bout de ruban rouge et le noua avec un geste mignon à la boutonnière de Maurice. Ses doigts tremblaient un peu.

— Là, dit-elle en se reculant pour mieux juger de l'effet, vous êtes superbe!

Maurice prit les deux mains de Laure entre les siennes.

— Ainsi, dit-il, vous aviez pensé...

— Oh! j'en étais sûre... quelque chose me disait que vous auriez la croix... Vous avez tant de talent!

— Eh bien! ce quelque chose ne me parlait pas, à moi. Me décorer pour si peu! Le ministre pousse la munificence jusqu'à la prodigalité. Ce n'est plus une récompense, c'est de la fantaisie.

L'amertume de cette réponse, dont la raillerie, comme une arme à deux tranchans, atteignait à la fois la personnalité même de Maurice et celle du ministre, ne pouvait échapper à Laure.

— Vous êtes injuste, reprit-elle avec force, doublement injuste. Prenez garde; un si grand excès de modestie cache peut-être beaucoup d'orgueil.

— Il se peut, reprit Maurice. Depuis le commencement de cette journée qui jettera mon nom aux quatre vents de la publicité, je sens en moi je ne sais quels bouillonnemens où la colère, mille regrets et d'incroyables désirs ont autant de part que l'espérance!... Vous avez bien fait de m'écrire, nous causerons, et votre présence achèvera de calmer cette espèce de fièvre.

Laure et Maurice passèrent sur le balcon. De la hauteur extrême où où il était situé, — la rue de Douai étant elle-même très élevée, — ce balcon dominait Paris presque tout entier. La nuit était claire. Cet océan de toits et de cheminées qui du nouveau quartier bâti sur les jardins de l'ancien Tivoli s'étend jusqu'au Luxembourg, était comme noyé dans une brume transparente d'où saillaient, à des distances diverses, les tours et les dômes indécis de Notre-Dame, de Saint-Sulpice, du Panthéon, pareils à des vaisseaux à demi naufragés. Rien, si ce n'est l'océan, ne donne plus que Paris, vu la nuit et de haut, la pensée de l'infini; le regard se perd dans un horizon sans limites; des myriades d'étincelles piquent l'obscurité, semblables à cette poussière d'or que le phosphore allume parmi les flots. Le roulement lointain des voitures courant sur le pavé rappelle le mugissement sourd de la mer sur le rivage, et remplit l'espace de murmures. Les contours s'effacent, et cette trompeuse clarté dont la nuit s'enveloppe, mêlée à ces bruits confus, prête à la grande ville des proportions immenses et des grâces magiques dont la pensée rêveuse interroge la mystérieuse profondeur.

Laure et Maurice, tout entiers à la magnificence de ce spectacle, restèrent quelques instans silencieux. Ils étaient accoudés sur la rampe du balcon et regardaient devant eux. Du milieu de quelques grands marronniers groupés dans un jardin, à quelques pas de la rue de Douai, s'échappaient les mélodies éclatantes d'un rossignol; un vent léger passait, comme un soupir de l'été, dans le feuillage frémissant; jamais plus belle nuit n'endormit Florence ou Venise.

Un flot de sang jeune monta au cœur de Laure, qui respirait avec délices cet air enivrant. Elle entr'ouvrit les lèvres sous l'effort d'un soupir à demi étouffé, et la première, se tournant du côté de Maurice :

— Voilà que la carrière vous est ouverte, dit-elle, vous n'avez plus qu'à marcher.

— Et où irai-je? demanda Maurice.

— Où vont le talent et la jeunesse, l'espérance et le travail.

— Vous croyez donc à tout cela?... J'en ai vu beaucoup qui tra-

vaillaient en espérant; j'en ai vu quelques-uns qui avaient, avec la jeunesse, quelque chose qui serait devenu du talent... Où sont-ils à présent? La mort et la bohême se les sont partagés.

— Vous m'étonnez, et, laissez-moi vous le dire, vous m'affligez, mon ami, répondit Laure d'une voix doucement émue. Pourquoi cette amertume en présence d'une récompense si haute qu'elle est comme la consécration publique de votre mérite? Nous nous sommes rencontrés au temps des prospérités, bien jeunes l'un et l'autre; plus tard nous nous sommes revus au temps de la pauvreté: alors nous avons abordé les épreuves de la vie, vous avec le courage d'un homme, moi avec la résignation d'une femme; tous deux nous les avons surmontées selon les ressources qui étaient en nous, vous dans tout le vif éclat d'un succès auquel l'avenir réserve d'autres triomphes, moi dans l'humilité d'une profession qui donne à ma vie cachée le pain quotidien. Et quand je croyais vous voir heureux, plein de confiance dans les jours futurs, je vous surprends triste, railleur, presque découragé! Pourquoi? Ce n'est pas la première fois que je remarque en vous cette disposition, où il entre plus d'irritation que de justice; déjà elle s'est montrée en bien des circonstances. Quelle en est la cause? Vous êtes jeune, de nombreuses sympathies vous entourent; vous portez fièrement un nom honorable, votre réputation a pris le vol comme un vaillant oiseau qui s'élance hors du nid; vous avez devant vous l'espace et la liberté : que vous manque-t-il? que cherchez-vous, et pourquoi ce dédain? Vous avez l'esprit trop haut placé pour descendre à ces plaintes de convention sous lesquelles tant de médiocres artistes dérobent leur impuissance. Vous savez que l'avenir appartient aux hommes de bonne volonté. Pourquoi, maintenant que vous touchez aux régions ouvertes, cette lassitude et cet affaissement? Dieu n'a-t-il pas béni vos efforts? Encore une fois, pourquoi cette amertume?

Une émotion qu'elle essayait vainement de comprimer gonflait la poitrine de Laure; elle saisit la main de Maurice :

— Pardonnez-moi de vous parler ainsi, reprit-elle; mais les mêmes infortunes ont créé entre nous je ne sais quelle parenté, et je vous suis attachée par les liens d'une affection qu'aucune chose n'altérera.

— Oui! oui! s'écria Maurice, je le sais, vous êtes bonne et courageuse : la souffrance vous a donné l'âme d'une sœur de charité; mais, pour vous répondre franchement, il faudrait descendre au plus profond de mon être, et soulever un à un les plis du cœur où bouillonne en grondant cette amertume dont vous parlez; elle existe, je le sais, mais je ne connais que deux personnes avec qui j'oserais faire ce triste voyage, vous et...

Ici Maurice hésita.

— Philippe Duverney, n'est-ce pas? dit Laure.

— Oui.

— Il vous aime, lui aussi; je m'en suis aperçue à ses rudes conseils, à la rareté de ses éloges, à ses âpres remontrances.

— Oh! il ne me les épargne pas; mais ce sont de ces coups de fouet qui stimulent l'ardeur comme les breuvages amers qui rendent l'énergie aux estomacs affadis par les boissons sucrées; on sent une main amie sous l'impétuosité du blâme. Eh bien! lui seul peut-être se doute de ce que j'éprouve, mais il n'en devine pas encore toute la vivacité.

— Qu'est-ce donc?

— Rien et tout. Vous me dites que j'ai du talent : je le crois, je le sens, et pourquoi ne le dirais-je pas avec une franchise entière? je le sens plus encore peut-être que je n'en conviens; mais de là vient mon supplice.

— Je ne vous comprends plus.

— Oh! vous allez me comprendre. Ce talent qu'on m'accorde, que j'ai en germe, qu'est-ce? Une faculté heureuse; il ne serait réel et vigoureux qu'à la condition d'y joindre le travail, la recherche, l'étude patiente et longue. On me loue pour des qualités d'exécution qui ne mériteraient même pas qu'on y prît garde; mais le reste, ce qui est à moi, ce que j'ai pu y mettre de ma substance, le voit-on? Et cependant là est la véritable force de l'artiste, la chose par laquelle il crée... et par laquelle il survit. Ah! qu'on le verrait bien vite, si j'avais le temps de creuser ce que j'ébauche!

— Que ne le prenez-vous?

— Et le puis-je? Il faut vivre. Comme un laboureur imprudent, je fauche les gerbes avant que le soleil ait mûri l'épi. Comprenez-vous à présent? Il me vient des rages solitaires en comparant ce que je fais à ce que je pourrais faire, si le besoin ne m'aiguillonnait pas.

— Ce besoin, Maurice, est-il un besoin?

— Oh! je serai sincère avec vous!... Si je rompais avec le monde, si je m'enfermais dans une solitude profonde, si je vivais entre une toile et ma palette, peut-être acquerrais-je ce qui me manque; mais au prix de quelles privations!... N'ai-je pas mon passé dont je me souviens, et n'ai-je pas sucé avec le lait des habitudes de vie élégante qui me montent à la tête comme ces bouffées du vent d'avril qui mettent les forêts en rumeur et les remplissent de chants d'oiseau?

Laure courba son front entre ses mains. Si Maurice l'avait regardée, peut-être aurait-il découvert une grosse larme suspendue à ses cils; mais il ne la vit pas.

— Vous l'avouerai-je? reprit-il avec une âpre véhémence, j'ai

peur de la pauvreté, j'ai peur de la gêne, j'ai peur de la lutte, parce qu'elle entraîne après elle des souffrances dont je suis las! Je suis fier, — chose étrange! — du talent que je ne montre pas, et je rougis presque de celui qui m'a valu tant d'applaudissemens. Et voyez jusqu'où va cette bizarrerie : les louanges qu'on m'adresse, bien loin de me réjouir, m'irritent et me froissent. Je me sens supérieur à cette réputation naissante qui me les attire, et j'éprouve d'amers découragemens en pensant que jamais peut-être je n'irai au-delà de cette limite que mes premiers efforts ont touchée.

— Oui,... je vous comprends et je vous plains! murmura Laure tout bas.

— Ah! si j'étais riche! non pas riche même, bien que ma nature ait un secret appétit de luxe, mais seulement si j'avais le loisir de travailler à mon heure et au gré de mon inspiration, si j'avais cette aisance qui permet de choisir et de creuser, peut-être arriverais-je à quelque chose!... Mais non, il faut travailler vite, parce qu'il faut produire beaucoup.

Maurice fit quelques pas sur la terrasse au hasard, et passa la main dans ses cheveux comme pour chasser une pensée fatigante. L'air frais de la nuit caressait son front brûlant, et calmait doucement la fièvre qui l'agitait.

— Mais vous, dit-il en se rapprochant de Laure après un long silence, vous ne me dites rien, et cependant, vous aussi, vous avez vos tristesses et vos ennuis.

— Oh! moi, je donne des leçons, j'en donne même beaucoup. Ce que je gagne nous permet de vivre honnêtement, ma tante et moi, dans ce réduit, et si cette chère tante, dont mon travail adoucit les derniers jours, n'était pas un peu malade, je serais heureuse.

Et Laure détourna la tête pour ne pas laisser voir les larmes qui roulaient sur ses joues.

— Tant mieux, répondit Maurice, c'est bien le moins qu'un peu de bonheur visite cette retraite habitée par tant de courage et de résignation!

Il se rapprocha de Laure, et lui prenant la main :

— Vous avez noué ce ruban à ma boutonnière, reprit-il, vos doigts ont ennobli cette récompense qu'un jour peut-être je mériterai. Laissez-moi attacher un autre souvenir à ce moment. Plus tard, si la vie nous sépare, il vous rappellera un ami qui, quoi qu'il arrive et en toutes circonstances, vous gardera une profonde et sincère affection.

Laure laissa sa main aux mains de Maurice, qui, tirant une bague de son doigt, la passa à celui de la jeune fille.

— Prenez-la et gardez-la; ce bijou me vient de ma mère, lui dit-il, je ne sais personne de plus digne que vous de la porter. Puisse-t-elle vous donner tout le bonheur que vous méritez!

Laure regarda Maurice sans parler; ce n'était pas cela qu'elle attendait, et c'était peut-être plus que cela; une incroyable émotion lui serrait la gorge et l'empêchait de répondre. Elle craignait d'exprimer trop froidement ou trop vivement ce qu'elle éprouvait, et sentait comme une tempête dans son cœur.

Comme une mer qui s'apaise et s'endort sur le rivage qu'elle a battu, le tumulte de Paris allait s'affaiblissant; tout à l'heure c'était une rumeur, maintenant ce n'était plus qu'un murmure. Le rossignol ne chantait plus. Il semblait à Laure que cette heure fugitive décidait du reste de sa vie. Du balcon où elle était placée, on voyait une lumière dans l'atelier de Maurice. Au commencement de leur entretien, elle était brillante comme une étoile, et depuis quelques minutes elle s'éteignait lentement avec de brusques réveils. Laure ne pouvait détacher ses yeux de cette clarté mourante. Elle y voyait comme l'image d'une espérance longtemps abritée dans le silence de son cœur. Encore quelques instans, et elle allait disparaître pour toujours. Avec quelle tristesse n'en suivait-elle pas les vacillemens!

Maurice, lui aussi, regardait cette lumière qu'il avait oubliée en sortant de son atelier.

— Voyez-vous cette lampe qui meurt dans la nuit? dit-il tout à coup à Laure... Comme elle rayonnait tout à l'heure! A présent elle pâlit, elle va s'éteindre. Si j'étais poète, je vous dirais que c'est là l'image de ma vie. Elle aura brillé une heure, puis elle finira faute d'un peu d'huile,... un peu d'huile couleur d'or!

La lampe jeta un dernier et vif rayon et mourut. L'atelier devint noir. Laure frissonna de la tête aux pieds. Secouant la tête comme s'il avait voulu détourner le cours de ses pensées :

— Savez-vous quel hasard a le plus contribué à me rendre aujourd'hui si morose? reprit Maurice.

— Non, dit Laure.

— C'est l'enthousiasme d'un imbécile... Vous connaissez M. Closeau du Tailli?

— Oui, un peu.

— C'est déjà trop. Il était à la grande cérémonie qui réunissait tant d'artistes et de curieux au Louvre. A l'appel de mon nom, et avant que j'aie pu me mettre en garde contre ses transports, il a ouvert les bras et m'a sauté au cou avec de tels cris et de si bruyans témoignages d'amitié, que mes camarades ont failli éclater de rire. Je l'aurais étranglé de bon cœur.

— On dit en effet qu'il vous aime beaucoup.

— Il m'assassine. Je ne sais d'où cette passion lui est venue. Il grimpe à mon atelier sous mille prétextes,... que dis-je? sans prétextes même; il marche dans mon ombre. C'est mon Pylade. Il adore les arts, et il assomme les artistes... C'est une calamité. Ne s'est-il

pas mis en tête de me conduire chez des amis qu'il a à la campagne du côté de Marly?

— Chez M. Sorbier?

— Précisément. Qu'est-ce que c'est que ce M. Sorbier? Il y a une Mme Sorbier sans doute?

— Mais oui.

— Et que font-ils ensemble, ces deux Sorbier? sont-ils banquiers, négocians, sous-préfets en retraite, horticulteurs, amis des arts?

— Rien de tout cela. Ils arrivent d'Étampes et vivent de leurs rentes.

— Bien, vous voulez dire qu'ils s'ennuient de leurs rentes. M. Closeau du Tailli m'en a fait un éloge qui m'a épouvanté. Je me méfie de gens qu'il aime tant. Faut-il qu'ils soient engourdis dans leurs millions... car ils ont des millions?

— Plusieurs, deux ou trois.

— Eh! mon Dieu! où les ont-ils pris?

— Ils les ont gagnés...

— Pris ou gagnés, c'est tout un.

— M. Sorbier faisait autrefois le commerce des farines.

— Meunier! bon! il ne lui manquait plus que cela! Je vois d'ici le ménage Sorbier. Le mari a une casquette de coutil gris, il cultive un plant d'œillets et s'amuse le dimanche à voir passer les omnibus sur la route. Il vend les pommes de son jardin et les légumes de son potager au marché de Saint-Germain. Sa redingote de drap d'Elbeuf est indestructible. La mère porte un bonnet à fleurs jaunes. Elle a trop d'embonpoint. Elle égaie ses loisirs par le culte des confitures. Il y a surtout une certaine pâte de coing qu'elle fait à merveille; elle l'inflige à tous ses amis. Sa campagne est ornée de quelques parens. Lorsqu'on est en famille et très gai, on parle d'un bal donné par le sous-préfet d'Étampes en 1837.

— Point du tout. Il n'y a point de bonnet à fleurs ni de pâte de coing; mais il y a Mlle Sorbier.

— Ah! ah! à eux deux, ils ont donc une fille!

— Très jolie, avec des cheveux magnifiques et une taille de nymphe... Sophie a les mains comme Cendrillon avait les pieds, et une voix d'un timbre charmant. On dirait des gouttes d'eau tombant dans un bassin d'or.

— Diable! si séduisante que cela?

— Oui... Vous verrez.

— Oh! je n'y suis pas encore, bien que mon affreux ami Closeau du Tailli s'acharne après moi pour m'y faire aller. Ce matin encore il m'a décoché une invitation pour dimanche prochain, et comme j'hésitais : — Vous avez tort! Eh! eh! on ne sait pas!... a-t-il ajouté en riant d'un petit air fin.

— Ah! dit Laure, M. Closeau du Tailli a ajouté...

— Oh! mon ami le Mécène de la rue Saint-Lazare est plein d'idées mystérieuses... Il complote quelque scélératesse; je ne sais pas quel méfait j'ai commis pour mériter sa tendresse : elle m'inquiète, et j'interroge ma conscience dans le silence du cabinet.

Mais Laure ne riait plus.

— Si vous allez chez M. Sorbier, dit-elle, vous m'y trouverez probablement.

— Et que ne disiez-vous cela plus tôt!... je n'aurais pas fait tant de résistance.

— Oh! reprit Laure avec un accent singulier, il ne faudrait pas que ma présence fût pour rien dans vos résolutions... Si vous ne tenez pas à paraître chez M. Sorbier, ne vous gênez pas pour moi.

— Voyez mon étourderie! s'écria Maurice, qui suivait sa pensée sans s'arrêter à ce que disait Laure, j'avais complétement oublié que vous étiez l'amie intime de Mlle Sorbier.

— Croyez-vous, Maurice, qu'une riche héritière puisse être l'amie intime d'une pauvre maîtresse de piano comme moi?

— C'est difficile; cependant il y a en vous quelque chose de si sympathique, que cette amitié, si invraisemblable qu'elle soit, ne m'étonnerait pas.

— J'y consens donc... Ce qu'il y a de certain, c'est que la famille Sorbier me protége, et que je lui dois, grâce aux leçons qu'elle m'a procurées, une part du bien-être dont je jouis.

— Pauvre petit bien-être!

— Il me suffit.

— Savez-vous, Laure, qu'il y a un grand philosophe sous votre petit bonnet?

— Je ne sais pas.

— Là, vraiment! vous vous sentez heureuse?

— Très heureuse; je demande à Dieu seulement que ce bonheur continue. Que me manque-t-il? Comme vous, je suis née dans le luxe; je l'ai perdu, et sa perte ne m'a point laissé de regrets. Ma tante est bonne; je suis trop occupée chaque jour pour que l'ennui puisse m'atteindre; j'ai de bons amis qui m'estiment et qui m'aiment, — vous surtout et M. Philippe; — j'ai des connaissances qui me protégent à l'occasion; j'ai de plus une pauvre sainte femme qui n'a plus que moi au monde, et vous ne sauriez croire quelle force on tire de cette pensée, qu'on est indispensable à un être isolé qui souffre et qui attend sa vie et sa consolation de votre courage et de votre travail. Allez, quand je suis seule et que du haut de ce balcon j'abaisse mon regard sur ce Paris, où tant de misère se cache sous tant de splendeur, je remercie Dieu, qui m'a fait une part si large et si belle.

— Ah! reprit Maurice, que ne donnerais-je pas pour avoir cette raison droite et ce cœur ferme!

Laure disait-elle bien toute la vérité? Son visage avait la blancheur du marbre, ses lèvres tremblaient, ses yeux brillaient comme si un voile de larmes en eût tapissé la prunelle élargie par un violent effort, et sa voix avait un timbre grave qui ne lui était pas habituel.

Quand Maurice la quitta, elle resta quelques instans immobile, écoutant le bruit de ses pas qui se perdait dans la cage de l'escalier. Lorsqu'elle n'entendit plus rien, elle cacha sa tête entre ses mains, et, pressant contre ses lèvres la bague qu'il lui avait donnée, elle éclata en longs sanglots : — Ah! dit-elle, il ne m'aime pas!

II.

Le lendemain de cette scène, dès le matin, un homme carillonnait à la porte de Maurice. Il était un peu gros, un peu court, un peu rouge de peau, avec des favoris en collier autour du visage; il portait une cravate de satin noir à longs bouts, dont les plis étaient ornés d'une magnifique épingle, un habit bleu boutonné qui laissait voir l'extrémité d'un gilet de piqué jaune, un pantalon gris à sous-pieds, et des bottes un peu épaisses, mais bien luisantes. Il tenait à la main droite un superbe jonc à pomme d'or qui lui servait à frapper contre la porte à coups redoublés, tandis que de la gauche il tirait le cordon de la sonnette.

Maurice accourut et ouvrit. — Pardieu! dit-il, à ce beau tapage je vous avais reconnu... Le feu est-il donc au logis, mon cher monsieur Closeau du Tailli?

— Le feu n'est nulle part, si ce n'est là, dit M. Closeau du Tailli en touchant son front du bout du doigt.

— Ah! mon Dieu! vous m'effrayez. Et d'où provient cet incendie?

— Vous plaisantez, mon cher Maurice, et cependant mon cerveau bout. Le moment est venu, je crois, de parler de choses sérieuses.

— Prenez garde! Si vous débutez avec cette majesté, vous allez me rappeler M. Beauvallet de la Comédie-Française... Vous savez, dans *Mithridate :*

. . . . . Enfin l'heure est venue
Qu'il faut que mon secret éclate à votre vue :
A mes nobles projets je vois tout conspirer;
Il ne me reste plus qu'à vous les déclarer.....

— Ah! vous riez; eh bien! ces vers, que je ne me rappelais pas, vous disent le reste de ma pensée.

— Il s'agit donc de quelque grand projet?

— Oui, et ce projet, dont l'idée m'était venue il y a un mois ou deux, il est fermement arrêté dans mon esprit depuis hier.

— Ah! depuis hier, et pourquoi?

— Parce que vous avez là, sur la poitrine, un petit bout de ruban rouge qui est arrivé très à propos pour en rendre l'exécution certaine.

Maurice regarda M. Closeau du Tailli, prit une pincée de tabac dans un bocal, la roula dans une feuille de papier et alluma la cigarette.

— Je vois bien à votre air que vous ne me comprenez pas, reprit M. Closeau du Tailli. Que voulez-vous! Je suis rentier, mais il y a dans mes veines le sang d'un diplomate.

— J'attends que votre diplomatie veuille bien s'expliquer.

— Voyons, mon jeune ami, irez-vous dimanche prochain chez M. Sorbier?

— Quel rapport, s'il vous plaît, trouvez-vous entre M. Sorbier et ce grand projet?

— Répondez toujours.

— Je ne sais pas.

— Vous avez tort.

— Permettez, mon cher monsieur Closeau du Tailli, voilà, ce me semble, la troisième fois depuis huit jours que vous secouez la tête en me disant d'un petit ton de voix mystérieux : « Vous avez tort! » N'est-ce pas un peu abuser de cette locution?

— Eh! mordieu, non.

M. Closeau du Tailli se leva, plaça sa main sous le revers de son habit, et empruntant à la statue de bronze du Napoléon de la colonne Vendôme quelque chose de sa pose héroïque :

— Vous plairait-il de vous marier? dit-il.

Maurice fit un bond. — Me marier? répéta-t-il.

— Oui, avec un million.

Maurice eut comme un éblouissement.

M. Closeau du Tailli, fier de son succès, frappa le parquet du bout de sa canne. — J'ai dit un million, continua-t-il, et je le maintiens; encore n'est-ce que pour commencer.

— Et comment appelez-vous ce million qui marche en éclaireur? demanda Maurice.

— Ah! voilà précisément où je vous attendais. Ce chiffre, — et il est respectable, vous en conviendrez, — vous fait redouter quelque affreuse douairière ornée d'une robe en soie puce et d'un carlin, ou quelque aventurière des pays étrangers que les hasards des voyages ont poussée à Marly, chez M. Sorbier.

— Point, dit Maurice avec une certaine hauteur, je crois me con-

naître assez pour être assuré que de telles propositions ne me seront jamais faites, par vous surtout.

M. Closeau du Tailli rougit un peu. — Et vous avez raison, reprit-il vivement. Voici en quelques mots le portrait de la fiancée à qui échoit le million dont je vous parle : dix-huit ans, un pied de déesse, des mains de fée, un visage de chérubin, un esprit de démon et une voix de sirène.

— Quelle mythologie! murmura l'artiste.

M. Closeau du Tailli donna un grand coup de sa canne sur un meuble.

— Vous croyez que j'exagère? s'écria-t-il; venez donc chez M. Sorbier dimanche, et vous verrez sa fille, Mlle Sophie Sorbier.

Maurice se souvint de ce que Laure lui avait dit la veille dans ce long entretien qui avait eu la lune pour témoin.

— Mais, reprit-il, quelle raison vous a fait penser à moi pour une héritière à la fois si riche et si belle?

— Parce que vous me plaisez.

— C'est là tout?

— N'est-ce point assez? Au premier jour que je vous ai vu, je vous ai pris en amitié. Je suis comme ça, moi, le cœur sur la main. Un grand désir m'est venu un matin de vous aider à faire votre chemin. L'occasion s'est présentée toute seule. Mon ami M. Sorbier m'a chargé de lui trouver un mari pour sa fille, dont je suis le parrain. J'ai pensé tout de suite à vous, mon cher Maurice. Vous avez du talent, elle a de la fortune, je confonds le tout ensemble. Je fais mon affaire du consentement paternel, vous ferez bien la vôtre du consentement de la fille, et nous publions les bans dans trois semaines.

— Vous savez que je n'ai rien?

— L'argent est inutile, vous avez la réputation, la croix et la particule. Tel qu'il est, Maurice de Treuil vaut Sophie Sorbier.

Ce dernier mot toucha Maurice; il se reprocha les pensées qu'il avait eues, et serrant la main de M. Closeau du Tailli :

— Ma foi, dit-il, vous êtes un galant homme.

— Ainsi voilà qui est convenu? reprit M. Closeau du Tailli. Dans trois jours je vous présente, à la fin du mois je vous marie.

— Un instant! diable! vous courez comme une locomotive! En supposant que je plaise à Mlle Sorbier, encore faut-il qu'elle me convienne.

Le gros rentier haussa les épaules.

— Elle a un million, dit-il.

— On a vu des millions qui avaient un fort mauvais caractère.

— Feu Mme Closeau du Tailli avait aussi un fort mauvais caractère. Vous voyez que je n'en suis pas mort.

— Et puis il y a la question du mariage en elle-même. Votre proposition me prend un peu à l'improviste... Je n'y avais jamais pensé... Et franchement j'hésite à franchir le Rubicon que vous me pressez de sauter si lestement.

M. Closeau du Tailli regarda Maurice en clignant des yeux.

— *Franchement* est-ce là tout? reprit-il en appuyant sur le mot.

— Que voulez-vous dire?

— Oh! la chose la plus simple et la plus naturelle. Il y a peut-être quelque amourette en campagne.

— Non, vraiment.

— Il ne faudrait pas vous gêner pour m'en faire l'aveu. Je suis homme, mon cher, et j'ai un cœur. Si vous connaissez quelque Paméla,... qu'à cela ne tienne... On feint de partir pour le Caire. Vous savez, les artistes vont tous en Orient, c'est la mode, et on rompt. Si la rupture vous embarrasse, chargez-m'en... j'ai une longue habitude de ces plaisanteries-là... Voyons, où m'envoyez-vous? Dans une mansarde ou dans un boudoir?

— Merci, mon cher monsieur du Tailli... Il n'y a pas de nœud gordien dans ma vie.

— Et vous hésitez?

— Mais...

— Vous êtes fou!

Le rentier fit quelques pas dans l'atelier, frappant le parquet violemment à coups de canne.

— C'est une fortune que je vous apporte, comprenez-vous? reprit-il avec force. Quand vous aurez une maison, une table, toutes les aisances qui entourent un millionnaire, vos moindres productions seront bien autrement prisées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Vous attendez, un peu impatiemment peut-être, que la faveur d'un ministre aille chercher votre tableau dans la foule des cadres accrochés aux murs de l'exposition, ou que la fantaisie d'un amateur visite votre atelier. Quand vous serez riche, vous n'aurez besoin de personne, et aussitôt que vos œuvres ne seront plus offertes, tout le monde en voudra. Regardez là, sur ce chevalet, qu'y voyez-vous? La vilaine tête d'une vilaine femme à laquelle vous vous efforcez de donner la vie et l'intelligence, et qui à coup sûr ne ressemblera pas à son modèle. Cela vous est payé quinze cents francs et vous ennuie pour mille écus. Mariez-vous et plantez-moi là les portraits. Pardieu! vous avez assez travaillé. Il est temps de sortir de vos palettes et de vos toiles. Égayez-vous, prenez du bon temps, et si l'envie vous revient de crever vos petites vessies et de saisir l'appuie-main, il y aura toujours des couleurs et des châssis. La belle aubaine quand vous mourrez dans la peau d'un grand artiste, au cinquième étage, avec

cinq lignes de réclame dans un journal pour épitaphe! Je crois bien que cela s'appelle la gloire; mais la gloire est-elle une personne qu'on ne puisse atteindre autrement qu'à pied? Montez en voiture, et fouette cocher! Tournez-vous donc un peu vers cette glace, et dites-moi si le visage qu'elle réflète est de ceux qui s'accommodent d'une pipe et d'un vieux chapeau? Vous êtes comme un oiseau pris dans un filet: je romps les mailles... volez!

M. Closeau du Tailli parla longtemps sur ce ton avec un mélange de fougue et de vulgarité. Tout ce qu'il disait répondait trop bien aux pensées intimes de Maurice pour que celui-ci ne l'écoutât pas avec une secrète avidité. Il n'essaya donc pas de repousser cette vive attaque, et se levant tout à coup :

— Eh bien! dit-il, vous avez raison, j'irai chez M. Sorbier.

Le rentier prit son chapeau et fit mine de se retirer; mais il s'arrêta, la main sur le bouton de la porte :

— A propos, pour que la présentation n'ait aucun caractère officiel, — et puis ce sera plus original, — arrivez donc en costume d'artiste, en veste blanche ou en vareuse, avec un chapeau de paille. Je dirai que je vous ai rencontré et que je vous ai amené à la fortune du pot.

Quand Maurice se trouva seul dans son atelier, il entendit tout à coup le son éclatant du piano de sa voisine, qui entrait à flots par la fenêtre ouverte. Laure jouait le menuet de Mozart. Maurice écouta quelques instans cette mélodie, d'un mouvement si leste et si charmant. Il se souvint alors de la promesse qu'il avait faite à M. Closeau du Tailli, et une singulière tristesse le saisit. Il regarda le balcon, dont une folle brise agitait doucement le feuillage. Il pensa à tout ce que ce réduit chaste et souriant renfermait de grâce et de bonté, de jeunesse et de courage, à cette intelligence comme épurée et sanctifiée par la résignation, à ce beau visage d'une expression si tendre et si fière, à cette parole onctueuse et vaillante, à ce cœur pétri des meilleures pensées, et qui avait la transparence du cristal.

— Ah! murmura-t-il, si j'avais seulement vingt mille francs de rente!...

Un coup de sonnette le tira de sa rêverie.

— Encore! dit Maurice.

Il courut à la porte et se trouva en présence du concierge, qui tenait à la main un beau bouquet et une lettre.

— Voilà ce qu'un commissionnaire vient d'apporter, dit cet homme.

Maurice rompit le cachet, et lut ces quelques mots :

« Tant pis! je vous embrasse.

« MIMI SOLEIL. »

Et plus loin il y avait deux lignes d'une écriture à demi effacée par les plis de la lettre :

« On déjeune demain à Bougival avec Philippe. Ta nouvelle dignité te permettra-t-elle de manger des goujons?

« JACQUES L. »

Ce qu'étaient Mimi Soleil et Jacques, on le devine : une de ces joyeuses filles qui passent leur printemps comme la cigale à faire l'école buissonnière sans trop songer à la bise, un de ces artistes fatalement voués à la vie de bohême, et qui acceptent gaiement leur destinée.

— Certes, oui, s'écria Maurice répondant en lui-même à ses compagnons d'atelier, et si le déjeuner se prolonge jusqu'au soir, eh bien! M. Closeau du Tailli en sera quitte pour avaler sans moi le dîner de M. Sorbier...

Là-dessus Maurice prit son chapeau et sortit. Le piano ne chantait plus.

III.

La maison de M. Sorbier, à Marly-le-Roi, était l'une des plus belles de ce magnifique jardin anglais qu'on appelle la campagne de Paris. Elle se composait d'un corps de logis d'un seul étage, sur rez-de-chaussée, avec deux pavillons aux extrémités. Une terrasse chargée de vases de fleurs courait tout autour de l'habitation, flanquée à distance de communs élégans et de vastes serres entre lesquels s'étendait une pelouse ornée de grands arbres épars ou groupés. Un parc d'une trentaine d'arpens disposés en avenues, en quinconces, en boulingrins, en beaux massifs, entre lesquels circulaient d'étroits sentiers, montait sur le flanc d'une colline dont un bouquet de chênes couronnait le sommet. La Seine creusait son lit à deux ou trois cents pas de la maison, et faisait un cercle dont l'inflexion gracieuse allait se perdre entre les coteaux et les bois que domine de son profil italien l'aqueduc de Marly. Rien n'avait été épargné pour rendre la Colombière l'une des plus comfortables et des plus élégantes maisons de campagne qui fussent aux environs de Paris. Là, tout invitait à la promenade et plaisait au regard : l'abondance des eaux distribuées avec art, la variété des arbres dispersés en massifs, la profusion des fleurs pressées en corbeilles ou clair-semées dans l'herbe, l'ordonnance du jardin où vingt sentiers croisaient leurs méandres verdoyans, le nombre et la commodité des appartemens meublés avec une recherche pleine de goût. M. Sorbier n'était pour rien dans la création de ces magnificences; il les avait payées seulement, en

les achetant en bloc d'un grand d'Espagne, qui avait fait de la Colombière sa résidence et comme sa petite maison pendant les quelques mois qu'il passait à Paris chaque année, avant qu'une de ces révolutions si fréquentes dans sa patrie n'eût transformé tout à coup le grand seigneur en homme d'état.

Le vieux négociant d'Étampes ne se serait certainement jamais décidé à cette acquisition, qu'il regardait comme une folie, s'il n'avait agi sous la pression de Mme Agathe Sorbier, sa femme. Quelque temps il avait résisté, — non pas que la Colombière ne valût, et trois fois au-delà, le prix qu'on lui en demandait, — mais il calculait les frais d'entretien, et ne pouvait s'empêcher de penser que cette somme représentait annuellement un loyer énorme. N'était-ce pas rendre stériles des revenus qui, employés plus judicieusement, pouvaient contribuer à augmenter le capital acquis? Cependant, et malgré la logique de ce raisonnement, l'influence de Mme Sorbier l'avait emporté, et depuis trois ans déjà la famille passait la belle saison à la Colombière, où Mme Sorbier s'efforçait d'attirer le beau monde.

Maître de la Colombière, M. Sorbier avait eu la fantaisie de faire bâtir un kiosque dans un coin du parc, d'où la vue s'étendait sur la Seine et les coteaux de Marly. Ce kiosque, d'architecture chinoise, lambrissé partout en lattes de bois verni de différentes couleurs, n'avait pu être élevé qu'aux dépens de plusieurs arbres de haute futaie d'un aspect superbe. Il était affreux et d'un effet déplorable. On y arrivait par un pont extravagant, dont M. Sorbier avait trouvé le modèle dans un paravent qu'il avait rapporté d'Étampes. Ce pont, construit en poutrelles jaunes, bleues, rouges, jurait effroyablement au milieu des massifs d'un vert sombre qui lui servaient d'encadrement; mais, tel qu'il était, il faisait la joie de M. Sorbier, qui ne manquait jamais d'y conduire ses invités, auxquels il disait d'un air triomphant que lui aussi avait *embelli* la Colombière. Ce goût du genre chinois était le seul côté par lequel l'esprit de M. Sorbier manifestât un certain penchant pour les beaux-arts. Il ne voyait rien de plus charmant ni de plus gracieux, en architecture surtout, et s'il n'avait été retenu par la crainte d'une dépense exagérée, il aurait fait suspendre des sonnettes à toutes les cheminées de la Colombière, tailler les terrasses en toits pointus et recourbés à la mode de Pékin.

Cependant le vif plaisir qu'il éprouvait chaque matin à passer sur le pont de son kiosque, auquel il avait donné le petit nom de *Mandarine*, ne suffisait pas à étouffer la voix mélancolique des regrets. Il s'étonnait, en parcourant son domaine, que l'ancien propriétaire, un homme depuis quinze ans majeur et membre des assemblées délibérantes de son pays, eût pu se laisser entraîner à de telles prodigali-

tés. Pourquoi ces arbres exotiques plantés à grands frais? pourquoi ces accidens de terrain ménagés pour des points de vue? pourquoi ces bassins de marbre et ces vastes serres remplies de fleurs rares? pourquoi ce luxe de gazon plus fin que du velours? pourquoi ces boudoirs somptueux et ces salles de bains? Une bonne avenue de tilleuls ou d'acacias, une bonne prairie dont l'herbe grasse eût nourri quelques vaches, un joli jet d'eau, avec cinq ou six orangers tout à l'entour, n'était-ce pas là tout ce qu'il fallait? Et qu'avait-on besoin de bains à la campagne, quand la Seine coulait pour tout le monde à cent pas? Les quinze mille francs d'entretien annuel que lui coûtait la Colombière ne sortaient pas de l'esprit de M. Sorbier. Quinze mille francs qui rendaient inerte un capital de cent mille écus! Il ne les oubliait que dans le kiosque.

Mais ce qui faisait la tristesse du mari faisait la joie et l'orgueil de la femme. Mme Sorbier marchait avec ravissement dans les promenades ménagées sous ces beaux ombrages; elle foulait d'un pied heureux ces pelouses dont des mains habiles avaient ouvert le frais tapis au milieu des bosquets, non pas peut-être qu'elle en comprît le charme secret et l'harmonie, mais parce que tout ce qu'elle voyait était à elle, qu'elle en était maîtresse et propriétaire, et qu'elle en pouvait faire montre à tout venant et dire d'un air modeste en se rengorgeant : C'est notre bien!... Elle savait vaguement, et parce qu'on le lui avait dit, que la Colombière était admirablement située et d'une ravissante distribution. Elle avait eu le bon esprit de n'y rien changer. Seulement, à force de faire remplacer les fleurs mortes par de nouvelles fleurs, de semer le gazon au même lieu et de maintenir chaque chose à sa place, Mme Sorbier avait fini par croire de bonne foi que seule elle avait créé la Colombière, planté les arbres, ouvert les avenues, creusé les fontaines, bâti la maison, meublé les appartemens, et elle s'endormait dans son œuvre avec la conviction de s'être acquittée heureusement d'une tâche difficile. N'avait-elle pas eu en outre l'idée de placer quatre méchantes statues, représentant les quatre saisons, aux quatre angles d'un parterre?

Pourtant la conscience de son bonheur ne lui suffisait pas; il fallait encore le faire briller aux yeux d'autrui. Qu'est-ce qu'un bonheur que personne ne connaît, et quelle femme consentirait à avoir les plus riches pierreries à la condition de ne les montrer jamais? Châtelaine, Mme Agathe Sorbier voulait une cour. Là d'ailleurs n'était pas le seul mobile de l'âpre désir qu'elle montrait en toute occasion de réunir du monde dans sa villa de Marly. Un observateur attentif qui eût pénétré dans le secret de sa pensée en eût découvert un autre non moins vif, non moins violent. M. Sorbier lui-même en ignorait l'existence. Il est vrai que M. Sorbier connaissait sa femme

à peu près comme les voyageurs connaissent les villes qu'ils traversent sans s'y arrêter. Pour bien comprendre la puissance de ce mobile, il est bon de faire quelques pas en arrière.

A l'époque où Mme Agathe Sorbier était demoiselle et habitait le Loiret en qualité de fille de M. Louis-Vincent du Portail, conseiller à la cour royale d'Orléans, elle avait eu pour amie de pension une jeune personne qu'on appelait Héloïse Bonin, fille d'un juge d'instruction au tribunal de première instance de la même ville.

Agathe et Héloïse avaient à peu près le même âge, Agathe étant l'aînée de dix-huit mois ou deux ans à peine. Elles voyaient le même monde, fréquentaient les mêmes salons, avaient même taille et semblaient destinées à vivre dans le même cercle. Une vive amitié les unissait, amitié à laquelle se mêlait une nuance de protection qui descendait d'Agathe à Héloïse, de la fille du conseiller à la fille du juge. *Le Moniteur* ayant un jour annoncé que, par ordonnance royale, M. Louis-Vincent du Portail était promu à la dignité de président de chambre, cette nuance de protection prit un caractère plus tranché. La distance qui séparait la cour souveraine du tribunal civil venait encore d'être élargie. Mlle Bonin, invitée chez le président, se montrait honorée de la préférence marquée que lui témoignait Mlle du Portail. Mlle Bonin d'ailleurs n'était rien, et la particule *du*, qui précédait le nom de son amie, n'indiquait-elle pas suffisamment que les du Portail étaient de noblesse de robe? Et puis toute la ville d'Orléans ne savait-elle pas que le président de chambre à la cour royale était en instance auprès du garde des sceaux pour obtenir l'autorisation de porter les armes et le titre d'un certain baron César du Portail, mort sans postérité aux colonies en 1814, après avoir été gouverneur de la Guadeloupe pour le roi Louis XVI, et dont le digne magistrat se prétendait proche parent?

Les choses en étaient là, et rien ne semblait devoir déranger le niveau établi entre les deux jeunes filles, lorsqu'un vieux cousin normand, que la famille Bonin n'avait pas vu depuis dix ans, mourut à Pont-Lévêque, où il était herbager, laissant à Héloïse une fortune évaluée à plusieurs centaines de mille francs. Le premier effet de cet héritage inespéré fut de faire surgir des pavés un nombre considérable de prétendans à la main de Mlle Bonin. On n'en voyait peut-être pas un la veille, il y en eut cinquante le lendemain, parmi lesquels on comptait les fils des meilleures familles d'Orléans.

Agathe n'avait pas été la dernière à féliciter Héloïse; mais déjà le levain de l'envie fermentait dans le cœur de Mlle du Portail. La présidence, la particule, la baronnie même, dont les parchemins promis étaient impatiemment attendus, pouvaient-ils atténuer l'éclat d'une fortune qui s'élevait à près d'un million? Agathe descendit du pre-

mier au second plan. Longtemps elle avait reçu Héloïse; ce fut Héloïse qui la reçut à son tour, et dans des salons tout fraîchement meublés, auprès desquels le vieil appartement de M. Vincent du Portail était comme la pelisse d'une douairière auprès de la toilette de bal d'une jeune duchesse.

Six mois après cette fastueuse installation, on apprit que Mlle Bonin épousait M. Léonce Sabatier, fils du plus riche banquier d'Orléans. On parlait tout bas d'un prochain établissement à Paris. Héloïse en fit la confidence à sa chère amie Agathe le jour des noces. — Nous aurons un hôtel, lui dit-elle, nous donnerons des bals, et tu viendras passer une partie de l'hiver avec nous. Je te trouverai un mari là-bas.

Le cœur d'Agathe se serra. Cette fois la fille du juge d'instruction protégeait la fille du président; la robe noire du tribunal civil tendait la main à la toge rouge de la cour royale. Héloïse, qui était de deux ans plus jeune que Mlle du Portail, lui promettait un mari. Cette première humiliation, qui atteignait Agathe dans les parties les plus vives de sa vanité, ne fut que le commencement d'un long martyre. Héloïse, de qui elle était demoiselle d'honneur, ne lui fit grâce ni d'une robe ni d'un bijou; la corbeille de mariage fut retournée dans tous les sens, on étala les cachemires, on déplia les dentelles, on compta les parures, on visita la chambre nuptiale, on ouvrit les tiroirs, on admira les tentures. Agathe rentra chez elle épuisée et toute frémissante de sentimens divers où la jalousie entrait pour la plus large part. Aussitôt qu'elle fut seule, elle se jeta dans un fauteuil et fondit en larmes. Elle n'aimait plus Héloïse.

Mais que devint-elle lorsque, quelques jours après, au détour d'une rue, elle fut tout à coup éclaboussée par une voiture qui passait au grand trot! Elle se retourna et reconnut Mme Sabatier, qui faisait des visites de noces en calèche découverte, et qui, tout en fuyant, lui envoyait un bonjour de la main. Agathe pâlit. Les légères taches de boue n'avaient pas atteint sa robe seulement; elles l'avaient frappée au cœur. La veille, elle n'aimait plus Héloïse; elle la détestait maintenant.

L'amertume et la violence de ce sentiment venaient de ce que Mlle du Portail ne se faisait aucune illusion sur sa position. Elle n'avait point de dot à espérer; le peu de bien qui était dans la famille s'en allait par lambeaux sous le double effort d'une prodigieuse imprévoyance, unie à une incurable vanité dont le président était mortellement atteint. Tous les émolumens de sa place et toutes les ressources qu'il tirait de quelques débris de fortune ramassés à grand' peine passaient en dîners et en frais de réceptions. Pour soutenir cet état de maison tout extérieur, M. Vincent du Portail s'imposait

de dures privations; mais que lui importait de n'avoir qu'un maigre plat à son ordinaire, si les personnes qu'il traitait voyaient des faisans sur sa table? Malheureusement sa fille, héritière de la même folie, le poussait sur cette pente, et se consolait de n'avoir pas de feu dans sa chambre à la condition d'avoir une robe de bal toute neuve.

Il ne faudrait pas conclure de ce portrait que M. du Portail n'eût qu'une intelligence bornée; bien au contraire il passait à bon droit pour une des lumières de la cour, où son opinion dans les matières les plus ardues avait en quelque sorte force de loi. La rectitude de son jugement, la netteté de son intelligence ne lui faisaient jamais défaut, et, bien connues au ministère de la justice, elles l'auraient peut-être mené à la première présidence d'une cour voisine, si le dérèglement de sa vanité n'avait créé dans sa position des embarras qui pouvaient plus tard nuire au caractère du magistrat, et devant lesquels reculait la bienveillance du gouvernement. D'ailleurs cet homme, qui faisait voir sur son siége un sens si droit, un esprit si ferme et si clair, était dans les choses qui lui étaient personnelles d'une incurie et d'une légèreté qui n'avaient d'égales que son activité au travail, sa bonne humeur et son instruction, aussi solide que variée. Il lui arrivait bien quelquefois de penser à l'avenir d'Agathe, qu'il aimait beaucoup; mais sur ce chapitre-là le président se repaissait d'illusions. Certaines affaires confuses dont il parlait vaguement lui paraissaient des sources assurées de fortune, et vinssent-elles à manquer, il ne pouvait s'empêcher de croire qu'un hasard les tirerait tout à coup d'embarras, sa fille et lui.

Sur ces entrefaites, et comme pour donner raison à ses folles espérances, un négociant d'Étampes, M. Isidore Sorbier, se présenta chez M. Vincent du Portail et lui demanda la main de sa fille. Le président connaissait de longue date M. Isidore Sorbier, qui était bien l'un des cliens les plus fidèles et les plus actifs de la cour. C'était un homme d'un esprit méticuleux et très processif, et il restait rarement plus de trois mois sans intenter une action judiciaire à quelque fermier ou à quelque propriétaire de l'arrondissement. On savait que M. Sorbier avait amassé une grande fortune et qu'il était en train d'en gagner une plus grande encore; on n'ignorait pas qu'il était fort intéressé et médiocrement enclin aux actes de générosité, que l'argent était le seul dieu qu'il adorât, et on l'avait vu en toute occasion consulter son avantage et chercher de quel côté était le profit, sans s'inquiéter beaucoup de l'équité. La demande de M. Sorbier, faite en termes précis et qui voulait une réponse précise, surprit donc M. Vincent du Portail. Il l'accueillit d'abord favorablement, mais sans s'engager, et ajourna le prétendant au lendemain, désirant, lui dit-il, laisser à sa fille l'entière et libre disposition d'elle-même.

Le résultat de cette première entrevue fut une longue conversation entre Agathe et le vieux président, dans laquelle ils examinèrent leur situation sans phrases, et comme il convient entre personnes qui n'ont point de secrets l'une pour l'autre. M. du Portail était ce jour-là dans une disposition d'esprit un peu plus sage, ayant acquis le matin la preuve qu'une affaire sur laquelle il comptait pour rétablir sa fortune s'était écroulée sans qu'il en restât rien. — Mais, ajouta-t-il vivement, j'ai des amis qui s'occupent d'une vaste entreprise où ma part est réservée, et si tu veux attendre...

Agathe l'interrompit, les chimères dans lesquelles le président se complaisait n'ayant jamais trouvé de créance dans son esprit. Elle lui demanda simplement si elle avait à compter sur quelque chose de leur patrimoine, et de ce côté-là le père confirma sa fille dans la conviction où elle était qu'elle n'aurait rien le jour de sa mort. Il ne lui cacha pas non plus que M. Isidore Sorbier avait une éducation peu soignée et un extérieur peu agréable. Il ajouta avec une émotion sincère que tant qu'il vivrait, rien ne serait changé à leur existence, et qu'il était encore assez vert pour assurer à sa fille un grand nombre d'années tranquilles. Le bilan de cette situation bien établi, Agathe comprit clairement qu'elle avait pour elle un présent d'une durée incertaine, et dans l'avenir, pour toute espérance, la protection douteuse d'un parent éloigné, qu'on appelait M. Closeau du Tailli, et qui était négociant au Havre. Agathe réfléchit quelques minutes. Un violent combat se livrait dans son cœur, où luttaient deux sentimens contraires. Quelle humiliation n'était-ce pas pour elle d'épouser un marchand de farine d'un esprit inculte et de manières communes, alors que son amie, si longtemps son inférieure, avait eu pour mari le jeune homme le plus riche et le plus élégant du chef-lieu? D'un autre côté, la fortune de M. Isidore Sorbier ne lui permettrait-elle pas de regagner le terrain perdu et d'éclabousser sa rivale à son tour?

Le président, qui regardait sa fille, semblait lire sur son front quelles secrètes pensées l'agitaient. Il huma lentement une prise de tabac, et, secouant les grains noirs qui constellaient son gilet blanc :

— Le meunier est plus riche qu'il ne veut le faire voir, dit-il; à vue de procès, il a bien un million.

Agathe jeta sur son père un coup d'œil vif et profond.

— Eh bien! dit-elle, j'épouserai M. Sorbier, si vous le jugez bon...

Le lendemain, M. Isidore Sorbier entra chez le président, qui l'attendait.

— Çà, monsieur mon gendre, embrassez-moi, lui dit-il; la main de ma fille est à vous.

Et il le conduisit chez Agathe.

Le jour de cette présentation officielle, M. Isidore Sorbier portait une redingote marron râpée aux coudes, un gilet à carreaux noirs et gris, un pantalon de nankin de Rouen et de gros souliers à semelles ferrées. Le président le retint à déjeuner. M. Sorbier accepta; mais au premier coup de midi il se leva, prit sa canne, son chapeau, et se dirigea vers la porte : on vendait une partie de blé chez un marchand du faubourg Bannier, et rien au monde ne l'eût empêché de s'y rendre.

— Cet homme ira loin, dit le président en regardant M. Sorbier, qui marchait d'un pas ferme dans la rue.

— Eh bien! je le suivrai, répondit Agathe froidement.

Ils s'embrassèrent, et la nouvelle du mariage fut répandue le jour même dans toute la ville.

M. Isidore Sorbier avait alors trente-cinq ans; il était d'une taille moyenne, musculeux, haut en couleur, portait de gros favoris et les cheveux en brosse. Fils unique de M. Pierre-Auguste Sorbier, aubergiste à Étampes à l'enseigne du *Cheval-Blanc*, il avait passé toute sa jeunesse dans l'étude d'un avoué, où il avait appris la procédure avec l'ardeur inquiète et curieuse d'un esprit merveilleusement propre aux affaires. Le jeune Isidore se plaisait dans ce travail, et plus d'une fois, dès l'âge de vingt ans, il étonna son patron par les ressources d'une habileté naturelle qui avait comme l'intuition de la chicane. Le dimanche il tenait les écritures de son père et dépouillait les comptes. Quand par hasard il découvrait quelque créance véreuse, son divertissement était d'en poursuivre le recouvrement. Il y employait un zèle où la fièvre du chasseur qui traque une proie avait autant de part que l'avidité du commerçant.

La mort subite de l'aubergiste mit le jeune Isidore, majeur alors depuis un an, à la tête d'une fortune qui pouvait s'élever en tout, immeuble, mobilier, argent comptant et créances, à une somme de quatre-vingt mille francs. Cette somme, déjà considérable dans une petite ville, l'était encore plus entre les mains d'un homme qui avait appris l'art de faire travailler l'argent. Le vieux procureur qui l'avait vu à l'œuvre disait de lui que sous ses doigts un sou valait un franc. Isidore se chargea de prouver que la conclusion était inexacte : le sou valait un petit écu. Il commença par tout vendre et tout liquider, réalisa l'héritage paternel en espèces bien sonnantes, quitta l'auberge et l'étude, et prit une maison à bail dans l'une des rues les plus isolées de la ville. Cette maison, où il s'établit, se composait de deux corps de logis séparés par une cour et de dépendances assez vastes, telles que magasins, greniers, hangars disposés autour d'un jardin inculte. Elle devint le centre de l'industrie nouvelle à laquelle

Isidore Sorbier avait dès longtemps le projet de se livrer. Son ancienne situation auprès de l'avoué Bernard, l'intimité dans laquelle il avait vécu les jours de foire et de marché avec les cultivateurs, les fermiers, les marchands de grains qui fréquentaient l'auberge de son père, lui avaient donné une connaissance minutieuse des besoins et des embarras de l'agriculture et du petit commerce local. Il savait, à une livre près, quel était l'actif de toutes les fortunes de l'arrondissement, quel en était surtout le passif. Il assit ses calculs sur cette connaissance, et fonda hardiment une maison de banque et de commission avec ses seuls capitaux. Le personnel de cette maison ne comptait que deux employés : le chef, qui était en même temps caissier, et un vieux clerc du nom de Pierre Griffaut, qui savait la tenue des livres et qui travaillait comme un bûcheron. Au bout de sept ou huit ans, Isidore Sorbier était le capitaliste le plus connu, le plus redouté, le plus riche de l'arrondissement; ses quatre-vingt mille francs avaient fait la boule de neige. Le petit cabinet dallé de carreaux ébréchés dans lequel il se tenait était comme le centre d'une immense toile d'araignée dont les fils embrassaient toutes les communes à vingt lieues à la ronde. Personne n'en passait la porte étroite sans y laisser quelque chose, un louis ou un petit écu. On citait de lui des mots terribles. Un jour, par exemple, Isidore, à la suite d'une longue conversation qu'il avait eue avec un fermier de Toury, donna ordre à son teneur de livres de libeller un reçu par lequel le fermier reconnaissait avoir touché des mains de M. Sorbier une somme de trois mille francs qu'il s'engageait à rembourser dans le délai de six mois avec les intérêts calculés sur le taux de quatre pour cent l'an. La somme comptée en pièces blanches et le fermier parti, le vieux clerc s'étonna d'une largesse qui était tout à fait en dehors des habitudes de la maison. Isidore gratta ses favoris par un geste qui lui était familier quand il avait conclu une bonne affaire.

— Il fallait bien le décider à prendre mon argent, dit-il; maintenant qu'il a emprunté, il est perdu.

Isidore Sorbier avait remarqué cette tendance de la petite propriété à emprunter pour acquitter les baux de fermage et surtout pour acquérir de nouvelles pièces de terre. La manie de la propriété ayant gagné tous les paysans, il est assez fréquent de voir des cultivateurs acheter, avec de l'argent emprunté sur le pied de six ou sept pour cent dans les meilleures conditions, des terres qui leur rapportent communément de deux et demi à trois. L'achat fait, ils empruntent bientôt pour payer les intérêts de la dette; un peu plus tard ils empruntent de nouveau pour solder la rente du premier emprunt, les intérêts grossissent avec les embarras, et si une ou deux mauvaises récoltes arrivent par là-dessus, la ruine est achevée. Que

de fois, alors qu'il était chez l'avoué d'Étampes, Isidore n'avait-il pas vu le gage passer, après épuisement complet de ressources, des mains du propriétaire aux mains du prêteur! Isidore avait fait son profit de cette remarque, et un temps bien long ne se passa pas sans qu'il devînt maître de quelques hectares de bonne terre saisis à sa requête et vendus à son profit.

Propriétaire à son tour, il chercha un acquéreur, en ayant soin de le choisir parmi les métayers à qui leurs ressources ne permettaient pas de payer intégralement le prix d'acquisition. Il prenait terme pour le reste, renouvelait les billets à l'échéance en retenant de gros intérêts, et finissait, après avoir pressuré l'imprudent acheteur, par l'exproprier brusquement. Il fit le premier essai de son système sur cette auberge du *Cheval-Blanc*, dont il s'était défait au moment de la mort de son père. L'acquéreur, ayant voulu faire construire de nouvelles écuries et joindre un potager à l'auberge, emprunta une somme assez forte à son vendeur. A l'échéance, il ne fut pas en mesure de payer. Isidore accepta le renouvellement du titre, dont le chiffre total fut grossi de la somme des intérêts, bien que ces intérêts lui fussent payés immédiatement. Il avait prêté pour un an; il ne prêta plus que pour six mois. Quatre ou cinq renouvellemens de cette nature, plus durs à chaque échéance, firent rentrer Isidore en possession de l'auberge du *Cheval-Blanc* avec un bénéfice net de vingt mille francs.

A cette époque-là, et à la suite d'une saisie où son avidité parut dans toute sa rigueur, les fermiers et les trafiquans du pays donnèrent à M. Sorbier le sobriquet de Sorbier-le-Loup : où sa griffe avait passé, rien ne restait; mais on comprend qu'une industrie aussi violente ne pouvait pas s'exercer sans de nombreux procès. Le capitaliste d'Étampes en avait beaucoup, et de fort compliqués. Fermiers, rouliers, métayers et meuniers se défendaient comme de beaux diables, et les procès dans lesquels son nom était mêlé défrayaient à eux seuls le tribunal de la sous-préfecture; ils rebondissaient ensuite à la cour d'appel, qui était tout étonnée de la quantité d'affaires que lui fournissait l'arrondissement d'Étampes. Ces procès, Isidore Sorbier les gagnait presque tous, mais il en perdait cependant quelques-uns, bien qu'il eût un art prodigieux pour mettre en toute affaire le droit, ou, pour mieux dire, l'apparence du droit légal de son côté. Il était servi en cela par le laborieux et long stage qu'il avait fait dans l'étude poudreuse de maître Bernard, avoué.

La perte d'un procès auquel il attachait une certaine importance lui donna pour la première fois la pensée de se créer des appuis dans la cour, et l'idée d'un mariage avec Mlle Agathe du Portail naquit dans son esprit. Il prit des informations sur la situation financière

du président, dont il connaissait la haute influence, et, mettant en regard de ses richesses acquises les embarras dans lesquels vivait le magistrat, il ne douta plus du succès de ses démarches. On a pu voir qu'il ne s'était pas trompé dans ses prévisions; mais le motif qui lui avait fait demander la main d'Agathe, lorsqu'il eût facilement trouvé une dot parmi les filles des plus riches fermiers de la Beauce, ne pouvait pas échapper à la perspicacité de M. Vincent du Portail. Le vieux et spirituel magistrat se garda bien d'en rien laisser voir, et lorsque sa fille lui demanda à quelle cause il attribuait la recherche que M. Sorbier avait faite de sa main : — Il t'aura vue à la messe, répondit-il.

M. du Portail connaissait assez la bonne opinion que sa fille avait d'elle-même pour être bien convaincu de l'accueil qu'elle ferait à cette réponse. L'honneur d'entrer dans la famille du Portail n'expliquait-elle pas en outre la demande faite par M. Isidore Sorbier? De son côté, le négociant d'Étampes connaissait trop bien le code pour ignorer quelles prescriptions empêcheraient dorénavant le président de chambre de siéger dans les affaires où son commerce serait intéressé; mais il savait aussi quelle large part d'influence était réservée à M. du Portail, et il ne doutait pas que cette influence ne s'employât à son profit en dehors des audiences de la cour. Le gendre d'un homme aussi expert en matière de jurisprudence avait bien la chance de gagner dix-neuf procès sur vingt. Cela ne valait-il pas une dot? Ainsi que beaucoup de gens de la campagne ou des petites villes, M. Sorbier avait cette croyance, que l'intrigue et la recommandation décident de la plupart des affaires soumises au jugement des hommes. M. du Portail le devina à demi-mot, et le laissa faire.

A l'époque où Agathe suivit Isidore à Étampes et prit possession de la maison sordide où depuis treize ans son mari exerçait son industrie avec l'activité d'une souris et l'économie d'une abeille, le capitaliste avait ajouté à son commerce de banque et de prêt sur nantissement une longue et fructueuse série d'opérations sur les blés et les farines. Les rapports quotidiens qu'il avait avec les fermiers de la Beauce et les courses qu'il faisait fréquemment à travers la campagne pour ses recouvremens, soit en hiver à l'époque des semailles, soit en été à l'époque des moissons, lui avaient en quelque sorte inculqué une science pratique dont aucun enseignement régulier n'eût compensé la certitude. Il jugeait avec un coup d'œil sûr les récoltes d'après leur apparence et donnait à ces jugemens l'appui de renseignemens puisés avec une rare habileté auprès des cultivateurs les jours de marché. Dès ses premiers achats, il prit l'habitude de courir tout le département et les pays voisins pour bien apprécier l'état des terres et se rendre compte des besoins. Du résultat de ses

recherches dépendaient ses opérations. Les bénéfices qu'il en tira l'engagèrent à continuer sur une plus large échelle et à étendre le cercle de son commerce. Il noua des relations suivies avec les pays de production, et multiplia ses affaires à mesure que son crédit et ses ressources pécuniaires augmentaient. On cria bien un peu à l'accaparement, mais il n'était pas homme à s'effrayer de ces rumeurs, inspirées, disait-il, par l'envie, et continua bravement à vendre fort cher le blé et les farines qu'il avait achetés bon marché.

En arrivant dans la maison où elle était désormais appelée à vivre, Agathe se mit tout de suite au fait des habitudes commerciales de son mari, et, comme ces insectes qui montent au plus haut d'un arbre à l'aide de fils invisibles, elle arriva, par les indications les plus fugitives, à comprendre le mécanisme de ses nombreuses et délicates affaires. Isidore parlait peu; à cette habitude se joignait une circonspection naturelle, qui lui rendait tout épanchement difficile. Il voyait avec une mémoire admirable l'ensemble et les détails de toutes ses opérations entremêlées de procès, et communiquait avec son clerc par monosyllabes. Entre eux, un chiffre était la résultante d'un long calcul, un mot le résumé d'un raisonnement. Dans les conversations qu'ils avaient chaque matin, on aurait pu croire qu'ils avaient supprimé la parole : à cet égard, le vieux Griffaut, qui cumulait toutes les fonctions dans la maison Isidore Sorbier d'Étampes, n'était pas moins silencieux que son maître; mais Agathe avait le sens très droit, un jugement sûr, un esprit positif, qui la rendaient éminemment propre aux affaires. Si la vanité, qui était le défaut saillant de son caractère, avait pu l'égarer sur la cause première de son mariage avec M. Sorbier, l'illusion fut de courte durée, et, l'illusion disparue, elle s'appliqua, avec la patience d'un mineur qui creuse une sape, à pénétrer le caractère de son mari et à modeler sa conduite sur ce caractère. Rien ne la découragea dans cette étude, ni l'aridité extrême d'une vie où le plaisir n'entrait pour rien, ni la sécheresse d'un intérieur que les rayons de la jeunesse et de l'amour n'égayaient jamais. Soutenue par une ferme volonté de dominer enfin un homme dont son avenir dépendait et que rien jusqu'alors n'avait attendri ou maîtrisé, elle louvoya vers son but avec cette habileté souple et cette ténacité qui sont des conditions certaines de succès.

Ce que la femme faisait à l'égard de son mari, le mari le faisait à l'égard de sa femme. Ce que cet homme, tout brûlé par l'amour du gain, cherchait dans une compagne, c'était moins une amie qu'un associé. Il voulait savoir si celle qu'il s'était choisie était bien telle qu'il l'avait désirée, et propre à lui venir en aide par ces qualités d'ordre et d'économie que les filles des vieilles maisons bourgeoises apportaient jadis en dot à leurs maris. Dès le lendemain de leur

installation à Étampes, M. Sorbier commença donc l'épreuve en confiant la direction du ménage à sa femme; mais le vieux magistrat, qui connaissait son gendre de longue main et savait sur lui, par les mille procès dont les dossiers avaient passé sous ses yeux, tout ce qu'on peut savoir, mit sa fille en garde contre ce piége. Il eut avec elle un long entretien au moment de son départ, et se plut, avec la finesse d'un magistrat pour qui le cœur humain n'a plus de replis, à lui montrer son mari tel qu'il était. — La porte est basse, dit-il en finissant. Si tu essaies d'entrer chez lui le front haut, tu te briseras la tête. Courbe-toi donc et prends l'empreinte de ton mari... Le temps fera le reste, et tu seras esclave ou maîtresse selon que tu seras habile ou maladroite.

Agathe avait eu le frisson, mais elle refoula sa terreur dans ses entrailles et se redressa. Le souvenir d'Héloïse, qui l'avait éclaboussée, la rendait indomptable. — Vous verrez! dit-elle à son père en recevant le baiser d'adieu.

Forte des instructions de M. du Portail, guidée par cette adresse qui est en germe dans le cœur de toutes les femmes, elle déjoua le dessein de M. Sorbier et le fit tourner à son profit. Si elle n'écrasa pas sa vanité, tout au moins elle l'enchaîna. En franchissant la porte d'Étampes au bras d'un homme qui pendant la route n'avait pas ouvert la bouche, elle avait d'un seul coup dépouillé toutes ses habitudes. Elle apporta donc une sévère économie sur la dépense, rogna sur tout, surveilla la cuisinière, et remit froidement à son mari, au bout d'un trimestre, cent francs qu'elle avait gagnés sur la maigre pension qu'il lui servait pour les frais de la maison.

— On me volait donc? demanda Isidore.

— Non, reprit Agathe, mais on perdait.

Ces cent francs grattés sou à sou conquirent d'un seul coup la confiance du banquier. Entraîné par un beau mouvement dont sa vie entière n'offrait pas un autre exemple, il voulut donner à sa femme la pile d'écus qu'elle avait sauvés. Accepter eût peut-être diminué l'effet de son économie.

— Non, dit-elle, mettez cet argent dans votre commerce et faites-le travailler.

Dès ce moment, Agathe devint la maîtresse absolue du logis. Son éducation, meilleure que celle d'Isidore, sa distinction, l'élégance relative de ses manières et de son langage, venaient en aide à son économie et achevaient de lui gagner le cœur de son mari, qui s'habitua tout doucement à accepter la supériorité d'Agathe. Elle voyait son triomphe et en profitait pour l'assurer; chaque jour le rendait plus certain, et trois ans après l'arrivée de Mlle du Portail à Étampes, M. Sorbier ne faisait plus rien sans prendre l'avis de sa femme. Sorbier-le-Loup était muselé.

Le mariage d'Isidore, s'il n'avait pas eu tout le résultat qu'en attendait le banquier au point de vue des procès, avait eu du moins cet avantage, de lui assurer l'appui d'une femme dont les conseils habiles, bien moins dictés par une bonté de cœur naturelle que par une meilleure entente de la vie, atténuèrent les côtés féroces de son exploitation, et rendirent ses relations plus productives et plus nombreuses en les rendant plus souples. Elle lui fit comprendre, mais plus tard et à la longue, que la facilité et une générosité accidentelle étaient aussi des élémens de succès, parce qu'elles lui attiraient des cliens que sa dureté pouvait éloigner. Sans l'effaroucher par des avis trop prompts, et qu'il n'aurait peut-être pas accueillis dès le début, elle lui apprit à verser quelques gouttes d'huile dans les rouages d'une machine dont le mécanisme implacable broyait tout ce qu'elle atteignait. Tel était l'empire qu'elle acquit à la longue sur Isidore, que cinq ans après son mariage elle était parvenue à lui faire rendre, par un acte qui semblait spontané, une somme dont le paiement allait ruiner une famille de cultivateurs, et qui lui était attribuée par le gain d'un procès.

— Vous perdez mille écus, lui dit-elle, mais vous gagnez une commune.

L'effet de cette restitution fut immense. L'Évangile nous dit qu'il y a plus de joie au paradis pour un pécheur qui se repent que pour dix justes qui persévèrent. La vérité de cette parole, que l'observation philosophique consacre, éclata dans cette circonstance. On sut plus de gré à M. Sorbier de cette munificence inaccoutumée qu'on n'en eût témoigné pour mille traits de dévouement aux personnes les plus connues par leur charité. Son nom fut dans toutes les bouches, et on parla de lui comme d'un homme calomnié. Les efforts de Mme Sorbier ne s'arrêtèrent pas à ce premier succès; elle avait gagné à son mari la reconnaissance de quelques personnes, elle voulut lui assurer l'estime et la considération d'un plus grand nombre : elle y parvint par une foule de petits services qu'elle rendait au nom de M. Sorbier et par une habileté de conduite qui ne se démentit jamais. Elle réussit ainsi à lui ouvrir les portes du conseil municipal d'Étampes, et M. Sorbier répondit à cette élection par un dîner où toutes les autorités de la ville furent invitées. Mme Sorbier se départit en cette circonstance de l'économie qu'elle avait jusqu'alors pratiquée; son dîner éblouit la sous-préfecture et la mairie. L'ex-amie d'Héloïse Bonin, l'ennemie intime de Mme Sabatier, soulevait un coin du masque, et montrait le but que sa persévérance se proposait. M. Sabatier était par hasard à Étampes ce jour-là; elle s'arrangea pour qu'il fût du dîner, et tira des armoires où elle le serrait un magnifique service de vaisselle plate qu'elle avait eu pour la valeur intrinsèque de l'argent, et dont l'éclat métallique devait ap-

prendre à Héloïse que Mlle du Portail aussi avait fait fortune. La maison du banquier venait d'être ouverte, elle ne se ferma plus, et Mme Sorbier inaugura bientôt une ère de réceptions et de thés qui achevèrent de transformer l'opinion publique. Sorbier-le-Loup devint Sorbier-le-Riche.

Agathe entrait dans la sixième année de son mariage, — elle avait alors vingt-neuf ans, — lorsqu'un événement inespéré vint donner un autre cours à ses pensées; elle mit au monde une petite fille sur laquelle se concentra toute son ambition. On se souvient de ce négociant du Havre sur qui se fondait une part des espérances dont se nourrissait l'imagination active de M. du Portail. M. Closeau du Tailli, avec qui M. Sorbier était entré en relations d'affaires pour l'achat des farines que les États-Unis expédient en France, fut choisi pour parrain, et quitta tout exprès Le Havre pour assister à la fête que Mme Sorbier donna à l'occasion du baptême de sa fille. En souvenir d'une enfant que M. Closeau du Tailli avait perdue au berceau, la petite héritière reçut le nom de Sophie.

Maîtresse d'une fortune dont elle seule et M. Sorbier connaissaient bien le chiffre, mère d'une enfant qui venait à merveille et qui promettait d'être belle, Mme Sorbier pensa dès lors à mettre à exécution le projet qu'elle avait conçu au fond du cœur, et parla de s'établir à Paris pour donner à Sophie la brillante éducation à laquelle la position de ses parens lui permettait de prétendre. Sophie avait huit ans. M. Sorbier, qui avait pu apprécier la remarquable aptitude de sa femme en toutes choses, acceptait désormais son opinion sans la discuter. Ainsi que son père sur son banc de magistrat, Agathe dans sa maison rendait des arrêts. L'idée cependant de quitter Étampes, berceau de sa fortune, et cette maison où tant de richesses s'étaient accumulées écu par écu, effraya d'abord le mari, et il la combattit timidement. Agathe vainquit toute résistance d'un mot :

— M. Closeau du Tailli est à Paris, dit-elle; il a plus d'un million, et il n'a point d'enfant.

Isidore lut dans la pensée de sa femme et céda. Agathe ne lui disait pas que le mobile le plus puissant qui lui faisait désirer si ardemment de se fixer à Paris, c'était l'ambition de faire comme Mme Sabatier, et l'espoir secret de la rencontrer un jour et de l'éclabousser à l'aide d'un équipage dont elle voyait en rêve les chevaux gris pommelés et le cocher en livrée noisette.

Le ménage Sorbier jouissait alors de plus de cent mille francs de rentes et n'en dépensait pas annuellement plus de dix ou douze mille, somme qui suffisait pour mettre la maison à la tête des plus considérables d'Étampes. Il avait une calèche à un cheval, une cuisinière, une femme de chambre, un cocher et un homme de peine pour tous les gros ouvrages. On y donnait à dîner une fois par se-

maine et on y dansait trois fois pendant le carnaval. Le 15 septembre, jour anniversaire de la naissance de Sophie, il y avait grand gala dans la maison. Ces habitudes régulières de luxe, tout à fait inusitées dans une petite ville et inspirées par Agathe, avaient achevé de réhabiliter M. Sorbier. Il avait excité la haine, il excita l'envie, et il devint l'homme le plus important de la localité.

Il fallait, avant de partir pour Paris, liquider les affaires de la maison et les procès dans lesquels elle était engagée. M. Sorbier s'en occupa, mais avec une sage lenteur, où se dissimulait peut-être un secret désir de prolonger son séjour à Étampes. Ne pouvait-on pas y appeler M. Closeau du Tailli et l'y retenir par une association qui rendrait leurs intérêts solidaires? Ce projet émis un soir à table, à la fin du dîner et pendant que Sophie jouait, effraya Mme Sorbier. Si elle avait enseveli sa jeunesse dans une petite ville, loin de ses amis, et consacré tous ses soins à l'édification d'une fortune immense, n'était-ce pas pour en jouir sur un plus grand théâtre? Quelle chance d'ailleurs avait-elle de rencontrer Mme Sabatier à Étampes?

— Mais, dit Agathe, mon cousin voudra-t-il quitter Paris pour notre sous-préfecture?

— Je l'ai sondé à cet effet, répondit M. Sorbier, et il n'est pas éloigné d'accepter. Votre cousin, vivant ici, sous notre toit, serait à nous; je ferais venir de Paris une maîtresse de piano et une maîtresse d'anglais; Sophie recevrait une belle éducation, et nous économiserions les frais de déplacement.

— Nous verrons, reprit Agathe, qui se réservait de combattre ce projet, auquel, quoi qu'il arrivât, elle était décidée à ne pas consentir. Un événement imprévu détourna toutefois le coup qui la menaçait, et lui permit de ne pas intervenir dans le débat. On procédait alors à Étampes aux élections pour le renouvellement du conseil municipal : M. Sorbier ne fut pas réélu. Agathe cria à l'ingratitude, et n'eut pas grand'peine à faire croire à son mari qu'il était la victime d'une odieuse machination, alors qu'elle-même n'était pas étrangère à cet échec. Quelques billets habilement renouvelés, des prêts consentis à des conditions moins onéreuses, deux ou trois dîners donnés à propos l'eussent prévenu; mais Agathe conseilla une marche tout opposée, afin, dit-elle, de ne pas être à la merci d'intrigans qui exploitaient M. Sorbier. L'affaire manquée, l'élection devint un thème inépuisable aux récriminations de sa femme. Ne pas réélire M. Sorbier, le plus riche capitaliste d'Étampes, l'homme qui avait consacré ses veilles à la bonne administration des deniers publics, le citoyen généreux qui avait donné trois cents francs pour les réparations de l'école communale et cent écus pour la décoration de l'église, le banquier qui avait traité le préfet du Loiret en tournée de révision, et l'évêque d'Orléans en tournée pastorale! On

ne se rappelait pas que nulle part des électeurs eussent payé par un trait si noir le dévouement d'un de leurs plus dignes concitoyens. Et M. Sorbier continuerait à résider dans une ville qui récompensait si mal les services rendus! C'était impossible. Il fut décidé, séance tenante, que l'œuvre laborieuse de la liquidation serait entreprise, et qu'on abandonnerait Étampes pour n'y plus revenir.

Maîtresse absolue du terrain, Mme Sorbier hâta les préparatifs de départ, et déploya en toutes choses une telle activité, que quatre ou cinq mois plus tard, toute la famille avait quitté l'arrondissement pour vivre dans cette capitale fameuse où Agathe avait l'espérance de rencontrer Héloïse. A l'époque où M. Closeau du Tailli parla pour la première fois à Maurice de le présenter à la famille Sorbier, les émigrés d'Étampes étaient depuis huit ou neuf ans établis à Paris. Ils habitaient l'hiver un vaste appartement, situé au premier, dans une maison de la rue Godot-de-Mauroy, et l'été leur campagne de Marly. La vieille calèche et le cheval blanc, qui les avaient suivis, avaient fait place à un équipage tout reluisant, traîné par deux chevaux du Mecklembourg; leur domestique s'était accru d'une gouvernante anglaise, d'un valet de pied et d'une femme de charge, qui avait la direction de la maison, sous la haute surveillance de Mme Sorbier. Ils avaient ouvert leurs salons et donné des bals. Si longtemps contenue par la force d'une volonté qui s'était tracé une ligne de conduite, la vanité d'Agathe avait rompu ses digues comme un torrent, et elle entraînait M. Sorbier dans un genre de vie qu'il ne désirait ni ne prévoyait, mais qu'il acceptait. Seulement, et comme correctif à l'ennui qui n'aurait pas manqué de le saisir au milieu d'un mouvement où ses goûts ne trouvaient aucune satisfaction, il avait gardé dans un coin de son appartement un cabinet tout rempli de liasses et de papiers, de registres et de grands livres à dos vert, d'où il s'amusait à diriger sa maison d'Étampes, à la tête de laquelle se trouvait alors nominalement placé le fils aîné du vieux Griffaut, commandité par M. Sorbier. L'air pur des champs, les parfums aromatiques des collines, les fraîches émanations des bois semblaient moins doux et moins salubres aux poumons du banquier que les senteurs fades et l'atmosphère pesante de ce cabinet chauffé par un poêle.

Les temps n'étaient plus où Mme Sorbier prenait la moitié du fardeau des affaires. Elle se tenait invariablement dans son salon, et n'entrait pas une fois par mois dans le cabinet ténébreux où M. Sorbier s'enfermait chaque matin. Mme Sorbier avait un jour, Mme Sorbier allait à l'Opéra, Mme Sorbier se montrait au *bois*, et un jour, — jour de bonheur et de triomphe, — elle avait eu la joie suprême de tourner l'angle de la rue Laffitte et de la rue de Provence en calèche, tandis que Mme Sabatier passait sur le trottoir, à pied. Quel salut ne

lui fit-elle pas, et quelle impertinence dans ce salut! Les chevaux allaient fort vite, la roue sauta entre deux pavés, et quelques mouches de boue piquèrent la robe de Mme Sabatier. Ce moment si court, cet éclair, payèrent toutes les longues angoisses d'Agathe et l'exil où elle s'était condamnée à Étampes.

Les jeudis de Mme Agathe Sorbier avaient un assez grand nombre de fidèles, mais le niveau des habitués ne dépassait pas le niveau de la petite finance, et sauf quelques personnes venues là par raccroc, et qui appartenaient à l'administration, à la politique ou à la haute banque, on n'y rencontrait qu'un cercle de ces inconnus dont les noms n'apprennent rien et qui vont partout. Tout naturellement M. Closeau du Tailli était entré dans l'intimité de la famille. Sophie, élevée dans l'amour de son parrain, le comblait de menus cadeaux, tels que bretelles et bonnets grecs brodés, breloques et pantoufles turques, et prenait des hypothèques sentimentales sur la succession. — Donne toujours, disait le père Sorbier, les souvenirs sont des placemens. — M. Closeau du Tailli laissait faire et ne disait rien.

Telle était la famille dans laquelle M. Closeau du Tailli s'efforçait d'introduire Maurice de Treuil vers la fin du mois de juin 1845.

IV.

Il y a sur les bords de la Seine, entre Rueil et Bougival, sur la lisière de quelques champs de blé, une maisonnette où les canotiers et les artistes vont quelquefois dîner et déjeuner. Deux ou trois petits cabinets de verdure en précèdent la porte, et deux ou trois chambres, très simplement meublées, prêtent l'hospitalité d'une chaise et d'un lit aux personnes que la pluie ou quelque caprice retient au logis.

De cette maisonnette, élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et qu'effleure le chemin de halage, on voit les grands bateaux qui montent ou descendent la Seine et les canots qui tirent des bordées devant l'île d'Aligre, derrière laquelle se groupent les toits rouges et bruns du hameau de Croissy. Le paysage est gai, vert et frais. Un cercle de collines boisées l'encadre délicieusement. Rien ne manque à ce coin de terre, ni la grandeur des eaux, ni la grâce des lignes, ni la mystérieuse profondeur de l'ombrage, ni l'animation joyeuse causée par le passage des forts chevaux de trait qu'excitent les cris des mariniers, et le mouvement des nageurs qui vont et viennent à la surface du fleuve, ou se reposent dans l'herbe en fumant. Les soirs d'été, à l'heure où le soleil se couche, et le dimanche, la rive est animée et bruyante; mais dans la semaine et le matin le paysage est calme et beau comme un site des campagnes d'Italie.

Or, le lendemain du jour où M. Closeau du Tailli avait causé avec

Maurice, deux jeunes gens étaient assis sous les tonnelles du petit restaurant. C'étaient Maurice de Treuil et Philippe Duverney.

Philippe, adossé contre un poteau, lançait en l'air la fumée de son cigare; Maurice tambourinait du bout des doigts sur la table de sapin. Deux verres, du sucre, une carafe d'eau fraîche et un flacon d'eau-de-vie étaient entre eux.

— Mimi Soleil est dans l'île avec Jacques, dit Philippe; ils ne viendront pas que le soleil ne soit couché; nous sommes seuls, si tu as à me parler. Je t'écoute.

— On veut me marier, répondit Maurice en avalant une petite gorgée de grog.

— Te marier!... Et avec qui?

— Devine.

— Un sage a dit : « Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu hais. » Dis-moi où tu vas, et je te dirai le nom de ta fiancée.

— Je vais à Marly, chez M. Sorbier.

Philippe regarda Maurice fixement.

— Laure est chez M. Sorbier. S'agit-il de Laure?

— Non.

— Tant mieux, elle est trop pauvre.

— Laure n'est pas seule à Marly.

— Parbleu! il y a encore la fille de la maison, Mlle Sophie. Est-ce que par hasard?...

— Justement.

— Tant pis, elle est trop riche.

— Çà, mon cher Philippe, essayons d'être logique, s'il se peut. Laure est trop pauvre, Sophie est trop riche. Il faut pourtant bien qu'une femme soit l'un ou l'autre.

— Je n'en vois pas la nécessité; mais il faut surtout qu'un artiste soit libre.

— Ah! bien! une tirade contre le mariage... Prends garde,... c'est vieux.

— Le vieux est souvent vrai; mais là n'est pas la question. Le mariage est bon ou mauvais selon les circonstances qui l'entourent, et non parce qu'il est le mariage. Tu n'as pas besoin d'une femme, tu as besoin de travailler.

— Et c'est précisément pour travailler que je suis presque décidé à accepter les propositions de M. Closeau du Tailli.

— Ah! c'est l'ami des arts qui a conçu cette belle idée?

— Lui-même.

— As-tu vu Sophie?

— Non... La présentation doit se faire ce soir.

— Elle est fort jolie, et même quelque chose de plus.

— Je n'y vois pas de mal.

— Je n'en sais rien.

— Çà, que veux-tu dire? Riche, pauvre, jolie, tout te déplaît.

— Je veux que tu restes libre. Ta réputation est faite, il faut prouver à présent que tu la mérites.

Maurice prit la main de Phillippe et la serra.

— Mais pour la mériter, dit-il, ne faut-il pas que je m'efforce de faire mieux, et pour arriver à ce résultat, le temps n'est-il pas une nécessité, le temps qui permet à la pensée de mûrir? Et comment l'aurai-je, ce temps, si tout d'abord il faut que je travaille pour vivre?

— Eh bien! travaille et souffre, reprit Philippe rudement... Tu auras de mauvais jours, et le talent viendra plus tard, s'il doit venir; mais ne te vends pas, les pieds, les mains et le cœur liés, pour gagner un million. Un million! sais-tu bien ce que c'est? On ne donne pas un million pour rien. Je te plains d'avoir à payer le prix qu'on t'en demandera... Si vraiment tu sens en toi quelque chose, lutte et reste seul.

— Et si les forces ne me soutiennent pas jusqu'au bout?

— Eh bien! si tu meurs, tu mourras tout entier.

Maurice se tut, et Philippe aspira vivement quelques bouffées de fumée.

— Ah! reprit-il avec une âpre ironie, s'il faut des valets à ta porte et des bottes vernies à tes pieds, si tu aspires après les splendeurs du palissandre et les magnificences du tapis d'Aubusson, si ton indolence a besoin de voitures pour la promener aux Champs-Élysées, si le faste des salons bourgeois où cent bougies éclairent dix imbéciles avalant des tasses de thé éblouit ta jeunesse, si l'espoir de traverser un bal au bras d'une rivière de diamans suffit à ton bonheur, si tu ne vois pas de jouissances plus vives que celle d'accompagner un cachemire au bois de Boulogne et d'entendre dire au retour par un laquais stupide : *monsieur est servi!* alors n'hésite plus. Pour tout cet assemblage de félicités, l'esprit, le cœur, l'intelligence, sont des biens inutiles. Tu étais peintre, abdique et deviens millionnaire.

Maurice frappa du poing sur la table.

— Je ne te demande pas de philippique, que diable! je te demande un conseil.

— Pourquoi faire? Pour ne pas le suivre! Est-ce que je tiens boutique de conseils, moi?

Philippe jeta son cigare et avala un verre de grog tout d'un trait.

— M. Closeau du Tailli avait bien besoin de monter dans ton atelier pour remplir ton pauvre cerveau de toutes ces chimères! reprit-il. Il n'est pas bon pour un homme, pour un artiste surtout, de devoir sa fortune à une petite main de femme qui sort des plis d'un voile blanc. Qui apporte beaucoup exige beaucoup. Si tu ne fais pas faillite,

c'est que tu deviendras bête. Je rêvais un autre avenir pour toi, un avenir de combats, de souffrances peut-être, de privations certainement, et au bout de longs et vigoureux efforts, un nom, un nom fièrement porté..... Mais tu as peur, là est toute la vérité. La lutte t'effraie, et tu as des appétits vulgaires qui se révoltent. Suis donc ta voie et sois riche!

Maurice tressaillit.

— J'ai frappé juste, n'est-ce pas? poursuivit Philippe.

— Mais, si je suis riche, je travaillerai.

— Tu ne feras rien!

— Oh!

— Rien! te dis-je. On n'a des louis plein la poche qu'à la condition d'avoir des bêtises plein la tête. Tu n'as donc pas compris que la nécessité est l'aiguillon du travail? Le jour où cette pointe d'acier ne te harcèlera plus, tu t'endormiras. Le talent, souviens-t'en, et je ne parle pas du génie, ce don fatal que Dieu réserve pour ses martyrs, le talent est une plante amère qui ne croît qu'arrosée de sueurs, et qui veut, pour devenir grande et forte, tout le vent des souffrances humaines. Si tu veux l'emmailloter dans la soie et le velours, tu l'étoufferas.

Philippe se leva, et, se promenant devant la tonnelle, brisa d'une main distraite quelques branches d'acacia.

— Tu veux épouser Sophie! reprit-il avec violence; mais le mari de Sophie, quel qu'il soit, à moins d'être duc et pair, épousera la famille Sorbier tout entière, le père, la mère, la fille et les cousins, s'il y en a. Tu hausses les épaules!... Est-ce que tu ne seras pas garrotté par le million? Le mari d'une famille!... c'est intolérable! Je te parlais tout à l'heure de Laure, et je te disais qu'elle était trop pauvre... Tu gagnes pour un, tu ne gagnes pas pour deux... Et les fatigues d'un ménage embarrassé ne conviennent pas à un esprit qui a besoin de liberté... Eh bien! entre Sophie et Laure, si le mariage était une loi de ton organisation, je n'hésiterais pas à te dire : Prends Laure! Si pauvre qu'elle soit, elle te fera plus riche et plus heureux que Sophie... C'est un vrai cœur de femme pétri dans le lait et le froment; l'amour du bien et le sentiment du beau y vivent côte à côte, comme deux colombes sur un rameau fleuri.

— C'est vrai, c'est vrai, murmura Maurice.

— Tandis que tu travailleras dans ton atelier, elle travaillera, elle aussi... Tu as ta palette, elle a son piano.

— Ah! oui... elle courra le cachet!

— Et voilà pourquoi, reprit Philippe en frappant du pied, il ne faut pas que tu te maries!

— Écoute, ajouta-t-il un moment après, je n'ai pas grand'chose, tu le sais, mais enfin ce que j'ai peut suffire à deux. Partageons.

— Philippe!

— Ne me remercie pas. Tu ferais comme moi, si tu étais à ma place. Nous n'avons pas les mêmes goûts, ce que je gagne me permet de vivre à ma guise; les quatre ou cinq mille francs de rentes dont je jouis t'aideront à attendre le moment où tu seras dans la plénitude de ton talent.

— Bien! voilà que tu me donnes tout à présent!

— Ce tout n'est rien...

— Et tu as pu croire que je t'en dépouillerais!

— Ah! si tu emploies les grands mots, nous ne nous entendrons plus. Tiens, Maurice, j'ai peur qu'il n'y ait chez toi plus d'orgueil, de vanité peut-être que de véritable fierté. Tu crains d'accepter ce petit service de la main d'un ami, d'un frère, et tu as pu sérieusement penser à devenir le mari d'une femme qui t'enrichira demain et que tu ne connaissais pas hier! As-tu peur de devoir plus de reconnaissance à un ami qu'à une femme?

— Et si je venais à mourir avant de m'être acquitté?

— Nous compterions là-haut, répondit Philippe gaiement. Et puis que parles-tu de remboursement? Ta richesse à venir t'aveugle-t-elle à ce point de me traiter en banquier? Je ne te prête pas; je te dis: Prends.

— Cher Philippe! es-tu bon? s'écria Maurice, à demi vaincu par cette parole.

— Laisse ma bonté tranquille; il s'agit de ta peinture. Quatre ou cinq mille francs ne sont pas grand'chose, mais enfin cela aide à vivre; au besoin nous mangerons un peu du capital, gaillardement, en nous promenant dans la campagne pour nous égayer, après quoi nous donnerons de grands coups de collier... Et tu deviendras grand homme petit à petit. Est-ce dit?

— Eh bien! je verrai, et demain je te répondrai.

— Demain?... Alors tu iras ce soir à Marly.

— Cela dépend de la voiture qui fait le service entre Paris et Saint-Germain. Je vais là-bas sur la grand'route, et j'attendrai au pied d'un arbre. Si la gondole vient du côté de Saint-Germain, je grimpe sur la banquette et retourne à Paris.

— Mais si la gondole arrive du côté de Paris?...

— Je saute dans le coupé, et vais à Marly, tout droit chez les Sorbier.

Philippe mit son chapeau.

— Voilà ce qu'il fallait me dire en commençant, reprit-il; c'eût été une économie de paroles.

Maurice sourit, lui serra la main, et prit à travers la plaine, dans la direction du chemin qui, passant par Ruel et Nanterre, court vers Paris.

Le fait est qu'il n'avait pas encore de résolution bien arrêtée. Il ne pouvait s'empêcher de reconnaître la force des objections si vivement présentées par Philippe; mais les conseils positifs de M. Closeau du Tailli lui revenaient à l'esprit, et il hésitait également entre les deux avis. Si Philippe ne lui avait rien dit, Maurice se fût rendu directement à Marly, n'admettant pas qu'une visite l'engageât beaucoup, et tout disposé à rompre les pourparlers, si les conditions de ce mariage ne lui plaisaient pas. Son caractère, naturellement enclin aux temporisations, lui conseillait dès la veille ce dernier parti; la véhémence de Philippe avait fait seulement qu'au lieu d'agir d'après sa volonté propre, il s'en remettait au hasard du soin de diriger sa promenade.

Ce fut dans cette disposition d'esprit que Maurice arriva sur la route de Saint-Germain; il s'assit sur l'herbe au pied d'un arbre et attendit. Le soleil était chaud, et il réfléchissait. Au plus fort de ses réflexions, il appuya sa tête contre une racine, ferma les yeux, et s'endormit profondément. Une voix qui l'appelait le réveilla tout à coup. Maurice regarda devant lui et aperçut M. Closeau du Tailli, qui s'efforçait d'ouvrir la portière d'une voiture dont un cocher en livrée retenait les chevaux fringans.

D'un bond Maurice fut sur ses pieds.

— Eh! que faites-vous là? s'écria le rentier.

— Je crois bien que je dormais, répondit Maurice.

— Et moi j'en suis sûr... Vous avez donc oublié la visite que vous devez faire à Marly?

— Au contraire j'y pensais beaucoup;... c'est même ce qui m'a porté au sommeil.

— Une épigramme! murmura M. Closeau du Tailli. Quand vous serez à la Colombière, j'ai quelque idée que vous n'en voudrez plus sortir.

— C'est donc une succursale du jardin d'Armide?

— Peut-être, et, pour vous en donner la preuve, je vous emmène... Montez-vous?

Maurice regarda aux deux extrémités de la route; aucune voiture n'en soulevait la poussière, ni du côté de Marly, ni du côté de Paris.

— Allons, dit-il, le sort le veut!

Et il sauta dans la calèche.

Comme la calèche traversait Bougival, elle se croisa avec la gondole qui arrivait de Saint-Germain. Maurice la suivit des yeux.

— Encore cinq minutes, dit-il, et je ne me mariais pas.

Un quart d'heure après, la porte d'une grille de fer qui s'ouvrait sur la route tournait sur ses gonds, et la voiture de M. Closeau du Tailli s'engageait dans une large avenue de marronniers au bout de laquelle s'élevaient les bâtimens de la Colombière.

La famille Sorbier attendait M. Closeau du Tailli; mais on fit semblant d'être surpris à la vue du jeune homme qui l'accompagnait.

— Mon ami, M. Maurice de Treuil, dit M. Closeau du Tailli; je l'ai rencontré par hasard comme il croquait un coin de ferme dans le village. Il croyait dîner au cabaret;... j'ai pris la liberté de l'amener avec moi.

— Vos amis sont les nôtres, mon cher cousin, répondit Mme Sorbier en jetant sur Maurice un regard vif qu'accompagnait un sourire poli. Vous nous aviez souvent parlé de M. Maurice de Treuil; nous sommes charmés de faire sa connaissance.

Maurice s'inclina; il cherchait la fille et ne voyait que la mère.

— Monsieur nous excusera de le recevoir sans façon, poursuivit Mme Sorbier; nous ne serions qu'en famille, si quelques amis de Paris n'étaient venus nous surprendre à l'improviste, M. le baron de Courtalin entre autres, et M. Guillaume Giraud, que monsieur de Treuil connaît peut-être.

— Non, madame, répondit Maurice.

— Ce sont des hommes du monde, reprit Mme Sorbier avec une nuance d'impertinence qui n'échappa pas à Maurice.

— Hum! murmura-t-il, du miel à la surface et du vinaigre au fond! La belle-mère se dessine.

— Et Sophie? demanda M. Closeau du Tailli; je ne vois pas cette chère enfant; où est-elle donc?

— Dans le jardin ou dans le bois... Elle fait des bouquets; elle est avec Laure...

— Avec Laure? Ah! tant mieux! s'écria Maurice étourdiment.

Mme Sorbier sourit à demi.

— Monsieur de Treuil connaît Mlle Émery? dit-elle.

— Oui, madame; la famille de Mlle Émery était fort liée avec la mienne il y a quelques années.

— J'étais en relations d'affaires avec M. Émery avant le désastre qui a tout à coup emporté sa fortune, dit alors M. Sorbier, qui ne s'était pas encore mêlé à la conversation. M. Émery était fort riche, mais un peu entreprenant... Il a voulu courir trop vite et a laissé sa famille sans un sou.

— Mlle Laure donne des leçons de piano à ma fille, ajouta Mme Sorbier. Nous n'avons pas voulu abandonner cette pauvre enfant après le malheur de son père; nous la recommandons à tous nos amis. Elle vient ici quand elle veut... Sophie la regarde comme sa sœur, et, bien qu'aussi forte qu'elle sur le piano, elle continue à réclamer ses soins pour lui venir en aide sans en avoir l'air.

L'expression de cette fausse bonté prétentieuse et maniérée déplut à Maurice; il détourna la conversation, et s'extasia sur la ma-

gnifique ordonnance des jardins et la belle vue dont on jouissait à la Colombière.

— Ah! oui, très belle! répondit M. Sorbier en soupirant. La Colombière dévore de quinze à dix-huit mille francs par an : on appelle cela un jardin d'agrément. Ces buissons de roses que vous admirez tant, on ne sait pas ce qu'ils coûtent. Il faut moins d'argent pour faire pousser le blé qu'on sème en Beauce, et il rapporte des écus... Les fleurs, ça ne rapporte que des jardiniers.

— Oh! oh! murmura Maurice, le beau-père se démasque.

Mais tandis que M. et Mme Sorbier recevaient Maurice et M. Closeau du Tailli, Sophie, que sa mère croyait dans le parc occupée à cueillir un bouquet, était cachée derrière les persiennes d'une petite pièce au rez-de-chaussée de la villa, et regardait l'artiste de tous ses yeux.

— Ah! ah! disait-elle à demi-voix, c'est donc là le bel oiseau bleu dont me parlait sans cesse mon parrain?

Elle entr'ouvrit doucement les persiennes et avança la tête avec prudence.

— Maman croit que je ne comprends rien à tout son petit manége, reprit-elle; mais elle oublie que j'ai vu *la Demoiselle à marier*. Quand elle m'a dit ce matin : « Mets ta robe blanche, tu sais, la robe de mousseline, » j'ai deviné qu'il y avait un prétendant en route. J'ai pris un air bête pour lui demander si elle attendait du monde : « Non, personne, a-t-elle repris; mais M. Closeau du Tailli viendra, et quand il vient, il amène toujours quelqu'un. » Dès-lors je n'ai plus douté de la visite. Le quelqu'un, le voilà.

— Comment le trouvez-vous? demanda Laure, qui était debout derrière Sophie.

— Pas mal, beaucoup mieux que M. de Courtalin. Il a même, continua Sophie, quelque chose qui plaît au premier abord, un je ne sais quoi que je n'ai vu à aucun des jeunes gens avec qui j'ai dansé cet hiver; c'est peut-être ce qu'on appelle l'air artiste. On dit qu'il a du talent?

— Beaucoup.

— Tant mieux!... Je lui demanderai de me dessiner un costume pour un bal déguisé... Savez-vous s'il valse bien?

— Je ne sais pas. Il a un cœur excellent.

— Alors vous croyez que s'il devient mon mari, il me conduira partout où je voudrai, au bal, au concert, aux courses de Chantilly, à l'Opéra, aux eaux?

— Il se dévouera tout entier à votre bonheur. Maurice a beaucoup souffert, il a beaucoup travaillé.

— Oh! si je l'épouse, il n'aura plus rien à faire.

— Mais son art, voulez-vous donc qu'il le néglige?

— Si cela l'amuse de peindre quelques petits tableaux, je ne l'en empêcherai pas;... je les mettrai dans mon boudoir, et quand on m'en fera compliment, je dirai : C'est de mon mari..... Mon mari! Est-ce singulier! ce jeune homme qui se promène là et que je n'ai jamais vu!... Mais c'est égal, je le préfère à M. de Courtalin. On dit que les artistes sont si amusans, si spirituels, si gais! Nous donnerons des fêtes superbes, des bals costumés; il inventera mille divertissemens dont je n'ai pas l'idée. Je veux dans notre appartement trois salons, un boudoir, une salle à manger d'été, une galerie et une serre où je me tiendrai l'hiver... Des fleurs et des lumières, c'est charmant!

— Il y aura bien aussi un atelier dans cet appartement?

— Un atelier? Pourquoi faire?

— Et sa peinture?

— Ah! oui, pour les petits tableaux dont nous parlions tout à l'heure? Eh bien! soit, il aura un atelier, et nous y jouerons la comédie! L'ami de M. Closeau du Tailli s'appelle, je crois, Maurice de Treuil?

— Oui.

— C'est un joli nom. Mme de Treuil! cela fait bien... M. Maurice va-t-il beaucoup dans le monde, au Faubourg Saint-Germain, à la cour?

— Un artiste de son talent peut aller partout.

— Alors nous irons au bal tous les soirs... Je crois décidément qu'il me plaira. Ne m'a-t-on pas dit qu'il était décoré?

— Oui, depuis deux jours.

— Tant mieux... Un bout de ruban rouge noué autour d'une boutonnière, quand on porte la redingote fermée, c'est très gentil.

Sophie quitta la persienne derrière laquelle elle était cachée, et descendit. Laure la suivit un peu pâle.

La compagnie, grossie de M. de Courtalin et de M. Guillaume Giraud, était réunie auprès du kiosque chinois au moment où Sophie et Laure la rejoignirent.

Sophie était réellement très jolie, et même quelque chose de plus, comme avait dit Philippe. Maurice fut frappé de la grâce et de l'élégance qui étaient en elle. Tant de beauté et un million! pensa-t-il.

M. et Mme Sorbier occupaient le centre du groupe que formait la compagnie. M. Closeau du Tailli, Maurice et Guillaume Giraud se tenaient debout d'un côté, les deux jeunes filles s'assirent sur un banc de gazon; seul M. de Courtalin, dans une pose superbe, se tenait un peu à l'écart; la conversation essaya de devenir générale.

Maurice et M. Guillaume Giraud s'étaient par hasard reconnus. Il se trouva que tous deux avaient été en sixième au collége Bourbon,

et qu'ils avaient fait un certain jour, étant en récréation, un grand échange de billes et de toupies, à la suite duquel il y avait eu combat singulier en champ clos, dans un coin de la cour, à coups de poing. Ces coups de poing, dont l'issue avait été douteuse, avaient cimenté une vive amitié entre les deux écoliers; un brusque départ, qui avait ramené Guillaume Giraud au fond du pays d'Aunis, dont il était originaire, en avait seul interrompu le cours.

Cette amitié venait de se réveiller après une lacune de quinze ans, et Guillaume, qui avait l'humeur très expansive, exprimait son contentement par de vigoureuses poignées de mains.

— Pardieu! mon cher, vous arriverez, disait-il à Maurice; je n'ai jamais vu de vos œuvres, quoique je passe pour un assez bon connaisseur, mais cela se devine à votre air.

— Vous êtes trop indulgent, mon cher Giraud.

— Non, d'honneur! je gagerais volontiers dix louis que vous avez du talent... Tenez-vous le pari, cher baron?

M. de Courtalin tourna la tête à demi.

— Merci, dit-il, avec moi vous perdez toujours.

Maurice regarda M. de Courtalin.

— Ah! ah! se dit-il, un rival.

Mais Guillaume Giraud frappa sur l'épaule de Maurice :

— Dites donc, Maurice, si nous nous tutoyions comme autrefois, qu'en dites-vous?... Le *tu* me vient aux lèvres.

— Comme vous voudrez.

— Alors, dis-moi, que nous fais-tu dans ce moment?... Tu travailles à quelque tableau, sans doute?

— Oui.

— Un paysage, un intérieur, une bataille, une marine?

— Non,... une scène de ligueurs au château de Blois...

— Ah! le château de Blois!... Pardieu! je connais Blois, je l'ai traversé une nuit en chaise de poste.

M. Sorbier, qui traçait des chiffres sur le sable, releva la tête.

— Et moi donc, croyez-vous que je ne la connaisse pas, cette maudite ville?

— Monsieur Sorbier! dit Mme Sorbier avec l'accent de la remontrance.

— Et pourquoi ne le dirais-je pas? C'est à Blois que demeurait un certain Michel qui était bien le plus grand scélérat que j'aie jamais rencontré. Il m'a fait perdre douze mille francs qu'il m'a volés comme s'il me les prenait dans la poche. Je n'en ai jamais revu un sou. Si j'avais eu ces douze mille francs, j'aurais pu acheter une maison qu'on a mise en vente hier au bout du parc; mais, bah! il les a emportés!

Mme Sorbier regardait de tous côtés avec impatience; Sophie mordait son mouchoir pour ne pas rire; M. Closeau du Tailli seul écoutait religieusement.

Les douze mille francs de Michel de Blois étaient la folie de M. Sorbier. Il les avait perdus il y avait vingt ans, et il y pensait toujours. C'était la seule perte qu'il eût jamais subie.

Un domestique en livrée vint interrompre l'entretien au moment où Mme Sorbier commençait à craindre que son mari n'entamât la narration commerciale de cette perte.

— Madame est servie, dit le domestique.

— Allons, messieurs, dit vivement Mme Sorbier en prenant le bras de M. de Courtalin.

M. Closeau du Tailli s'arrangea pour rester un peu en arrière avec Sophie.

— Eh bien! petite, lui dit-il, qu'en pensons-nous?

— Eh! mais il est fort bien! répondit Sophie.

— Ainsi j'ai ton consentement.

— Chut! reprit Sophie en mettant un doigt sur ses lèvres,... maman nous regarde!

Cette réponse en valait bien une autre, et M. Closeau du Tailli s'en contenta.

Le dîner fini, il prit à part Maurice sous prétexte de fumer un cigare, et l'entraînant dans une allée du parc : —Vous avez vu Sophie, lui dit-il, vous paraît-il que mon portrait fût exagéré?

— Point; il péchait plutôt par excès de modestie.

— Alors laissez-moi faire... Ce soir, vous retournerez seul à Paris; moi, je reste pour aborder les grands parens.

— Un mot encore, dit Maurice en retenant M. Closeau du Tailli, qui faisait mine de le quitter. Ce M. de Courtalin, à qui mon ami Guillaume et Mme Sorbier donnent du baron gros comme le bras, n'est-ce point un prétendant?

— Oh! que si;... mais il n'aura pas la petite, c'est moi qui vous le jure.

V.

Peu d'heures après cet entretien, M. Closeau du Tailli, enfermé seul avec M. et Mme Sorbier, entamait résolûment la question du mariage de Sophie avec son protégé.

— Voyons, dit-il, il ne faut pas remettre à demain les choses qu'on peut terminer aujourd'hui. Vous avez vu M. Maurice de Treuil; comment le trouvez-vous?

— Pas mal, répondit Mme Sorbier d'un ton un peu froid.

— Très bien, ajouta M. Sorbier.

— Ses manières, son langage, sa tournure ne sont-ils pas d'un homme du monde?

— Oui, reprit la femme.

— Tout à fait, continua le mari.

M. Closeau du Tailli frappa le parquet à petits coups du bout de sa canne, habitude qu'il avait toutes les fois qu'il éprouvait une contrariété.

— Hum! pensa-t-il, voilà des monosyllabes qui ne présagent rien de bon.

Mais, sans se laisser décourager, il courut droit au but, comme ces vaillans capitaines qui dans les momens périlleux chargent à la baïonnette.

— En somme, reprit-il, puisque vous le trouvez si bien, vous ne verrez aucun inconvénient à le prendre pour gendre?

Agathe se tut. M. Sorbier, qui la regardait, l'imita.

— Vous savez le proverbe, poursuivit M. Closeau du Tailli, qui ne dit mot...

— Nous ne disons pas cela, répliqua vivement Mme Sorbier.

— Certes non, appuya M. Sorbier.

— Alors expliquez-vous, et si vous avez des motifs de refuser le gendre que je vous présente, faites-les-moi connaître.

— Nous ne le refusons pas, objecta M. Sorbier, un peu effrayé du vif accent de son interlocuteur.

— Vous ne le refusez pas, et vous ne l'acceptez pas; il faut cependant bien conclure. Un oui ou un non, c'est bientôt dit.

— Pas si tôt, reprit Mme Sorbier en intervenant dans le débat; tout l'avenir de notre fille est en jeu, il est donc permis d'hésiter. Vous êtes le parrain de Sophie, mon cher cousin, presque son père...

— C'est pourquoi je lui propose mon ami Maurice; elle n'aura jamais de meilleur mari.

— J'avais conçu pour elle un autre projet.

— Ah! oui, M. de Courtalin.

Une moue dédaigneuse plissa la bouche de M. Closeau du Tailli.

— Et pourquoi M. de Courtalin, s'il vous plaît?

— Mais d'abord il est baron, et c'est toujours agréable pour une jeune femme de s'appeler Mme la baronne.

— N'est-ce que cela? Maurice est comte. Sophie s'appellera Mme la comtesse.

— Comtesse! s'écrièrent les deux époux.

Il y eut un moment de silence occasionné par la surprise.

— Oui, comtesse, reprit M. Closeau du Tailli, fier de ce premier succès. Maurice ne porte pas son titre par suite de certaines idées dont nous le ferons revenir aisément. Il ne croit pas que noblesse et pauvreté soient compatibles.

La porte de l'opposition venait d'être rouverte; Mme Sorbier s'y jeta.

— M. de Courtalin, dit-elle, a quelque chose comme vingt-cinq mille livres de rentes, trente peut-être.

— Hum!... fit M. Closeau du Tailli, les a-t-il?

— Mettons en vingt, quinze, si vous voulez, c'est tout juste quinze ou vingt de plus que M. le comte de Treuil.

Cette fois M. Closeau du Tailli n'avait point de parade pour esquiver le coup.

— J'en conviens, dit-il, Maurice n'a rien.

— Pauvre garçon! murmura M. Sorbier d'un air de commisération.

— Mais il a son talent, riposta vigoureusement M. Closeau du Tailli, et ce talent, bien exploité, peut lui rapporter, bon an, mal an, trente mille francs au bas mot.

— Trente mille francs! s'écria M. Sorbier, trente mille francs de couleurs!

— Et peut-être quarante.

M. Sorbier regarda sa femme; jamais il ne lui était venu dans la pensée qu'un peu de peinture appliquée sur de la toile pût valoir tant d'argent. Mme Sorbier sourit d'un air incrédule.

— Ah! dit-elle, il faudrait voir.

— Mais, reprit M. Closeau du Tailli, le dernier tableau qu'il a exposé lui a été payé six mille francs par le gouvernement.

— Un tableau grand comme ça! six mille francs!

M. Sorbier était étourdi; ce qu'il venait d'entendre le faisait voyager en esprit dans le pays des chimères.

— Mais alors, reprit-il, s'il faisait dix ou douze tableaux par an, il gagnerait dix ou douze fois six mille francs.

— Certainement, répondit le rentier.

Il venait de regagner le terrain perdu, et de le regagner brillamment; Mme Sorbier le sentit. — Je ne dis pas que les pinceaux de M. Maurice, reprit-elle, ne puissent lui créer des moyens d'existence honorables;... mais M. le baron de Courtalin est député. Un député!... c'est beaucoup.

— Ce n'est rien.

— Oh! s'écria Mme Sorbier avec indignation.

— Il peut ne pas être réélu; la position de Maurice lui vient de son talent, et son talent ne lui manquera jamais.

— M. de Courtalin va chez les ministres.

— Maurice va aux Tuileries.

— Il a été question d'un poste diplomatique fort important pour M. de Courtalin.

— *Le Moniteur* n'en a pas parlé, et le nom de Maurice brillait ce matin dans les colonnes du journal officiel... il a la croix...

— La croix et six mille francs!... murmura M. Sorbier; que de choses pour un tableau!

Mme Sorbier fit un effort suprême pour rappeler la victoire fugitive sous les drapeaux de M. de Courtalin.

— Voilà qui est fort beau, dit-elle. La croix, une palette, de la réputation et le titre de comte! on connaît bien des gendres qui n'en apportent pas autant; mais enfin tout cela se peut-il comparer à M. de Courtalin, qui a des terres et des rentes bien à lui, un nom honorable, et, avec le titre de baron, la juste influence que donne la qualité de député? Il est en passe de devenir conseiller d'état, ambassadeur, ministre!... Tout cela vaut bien pour notre fille les pinceaux de M. de Treuil, lorsque surtout ces pinceaux ont des dettes!...

Mme Sorbier avait réservé ce mot terrible pour le dernier; c'était comme une bombe après une pluie de mitraille. M. Sorbier releva la tête.

— Des dettes! dit-il; il a des dettes!

Avoir des dettes constituait pour M. Sorbier la plus grande et la moins excusable de toutes les fautes; c'était à la fois une imprudence et un crime, un témoignage irrécusable de la légèreté du caractère et un indice certain de tendances coupables contre lesquelles on ne pouvait trop prendre de précautions.

M. Closeau du Tailli comprit que la bataille était perdue, s'il n'avait recours aux moyens décisifs.

— Soit, dit-il, Maurice a des dettes; mais Maurice n'est pas mêlé, comme M. de Courtalin, à des affaires industrielles au milieu desquelles les billets de banque fondent comme de la neige au soleil. Votre baron n'est-il pas quelque chose comme administrateur de je ne sais quelles mines de plomb argentifère?...

— Les mines de Saint-Flavien, dit Mme Sorbier, des mines d'un produit magnifique.

— Mais d'abord il faut verser le capital. Raisonnons un peu, s'il vous plaît. Combien donnez-vous à Sophie, cent mille écus, je crois?

— Oui.

— M. de Courtalin les oubliera-t-il dans votre poche? Vous ne le pensez pas, et vous auriez tort de le penser. Voilà donc trois cent mille francs qu'il faudra tirer de votre escarcelle, monsieur Sorbier; Maurice ne demande rien.

— Rien? répéta le vieux banquier avec un accent où se réveillait toute la violence des appétits qui lui avaient mérité le sobriquet de *Sorbier-le-Loup*.

— C'est-à-dire qu'il ne demandera que la rente du capital, et la dot restera entre vos mains... Mais est-ce tout? poursuivit M. Closeau du Tailli. M. de Courtalin, dont vous faites un cas si rare, ma chère

cousine, laissera-t-il Sophie auprès de vous? Vous ne l'espérez pas; elle sera sa femme et ne sera plus votre fille. Maurice vivra près de vous.

— Près de moi! dit Agathe.

La mère avait tressailli; les deux coups avaient porté.

— Il aura un appartement dans la même maison, sous le même toit, sous la même clé, si vous voulez.

— Mais, reprit Mme Sorbier ébranlée, une tante de province assure à M. de Courtalin deux cent mille francs, s'il épouse notre Sophie.

— Et moi, j'en assure trois cent mille à ma filleule, si elle épouse Maurice.

M. Sorbier se leva.

— Ah! si elle épouse M. de Treuil, vous lui donnez...

— Trois cent mille francs; sinon, non.

Les deux époux échangèrent un rapide coup d'œil. La force de cet argument avait réduit au silence l'opposition de Mme Sorbier.

Elle inclina la tête sans répondre.

— Dame! dit M. Sorbier, c'est tout comme si ce cher M. de Treuil avait une fortune à lui; il faudra seulement qu'il en fasse donation à sa future en cas de décès.

Cette fois M. Closeau du Tailli était sûr de son triomphe.

— Et puis, dit-il, je crois, entre nous, que Maurice convient à Sophie.

Heureuse de cette ouverture qui lui permettait de faire une retraite honorable, Mme Sorbier lui saisit la main :

— Eh! que ne disiez-vous cela plus tôt! s'écria-t-elle. Est-ce que je désire autre chose que le bonheur de cette chère enfant? Vous dites que M. le comte Maurice de Treuil lui convient, il me convient aussi.

Sophie fut appelée et invitée à faire connaître ses secrets sentimens. — Parle sans crainte, mon enfant, lui dit sa mère; ton parrain nous propose pour toi un mari que tu as vu ce soir.

— Et j'ai fait part à Mme Sorbier de ce que tu m'avais dit, petite, reprit M. Closeau du Tailli.

— Ah! que vous êtes indiscret! s'écria Sophie en cachant son visage dans les bras de sa mère.

Cette petite scène d'intérieur termina la conversation. Les grands parens s'embrassèrent avec effusion; Sophie, mise au fait de la générosité de M. Closeau du Tailli, le remercia, et le parrain fut autorisé à faire part officiellement de son bonheur à M. Maurice de Treuil, qu'il se chargea de ramener le lendemain à la Colombière.

Une heure après, en se couchant, Mme Sorbier, qui ne pouvait s'empêcher de regretter M. de Courtalin, se pencha vers son mari :

— Dis donc, Isidore, as-tu remarqué de quel air M. Closeau du

Tailli parlait de M. de Courtalin? On dirait qu'il le déteste; sais-tu pourquoi?

— Je ne sais pas... Je sais seulement qu'il donne cent mille écus.

Et, se tournant de l'autre côté, Sorbier-le-Riche ferma les yeux et s'endormit.

Presque au même instant, deux scènes d'une nature bien différente se passaient, l'une dans une chambre voisine de celle qu'habitait Mme Sorbier, l'autre à quelques centaines de pas de la Colombière.

Sophie, qui avait fait semblant de se coucher, s'était levée sans bruit aussitôt que ses parens étaient rentrés chez eux, et, après s'être enveloppée à la hâte d'un peignoir, était allée rejoindre Laure, qu'elle trouva à sa fenêtre, regardant la nuit.

— Laure, dit-elle d'une voix que l'émotion ne faisait pas beaucoup trembler, tu ne sais pas, on me marie!

— Ah! dit Laure, qui se sentit pâlir.

— C'est ma mère qui vient de décider tout cela avec mon parrain. J'ai trois cent mille francs d'épingles.

Laure frissonnait de la tête aux pieds.

— Au moins l'aimes-tu? l'aimes-tu assez pour le rendre heureux? reprit-elle en saisissant les mains de Sophie et avec une exaltation qui aurait trahi son secret, si d'autres oreilles l'eussent écoutée.

— Moi? dit Sophie. Et pourquoi ne le rendrais-je pas heureux? Beaucoup d'autres m'ont demandée en mariage, et ils n'avaient point de crainte là-dessus.

— Ils ne s'appelaient pas Maurice, ceux-là! Tu ne sais pas quel cœur fier et sensible il abrite sous le voile de sa gaieté. Ne le froisse pas... La moindre blessure lui ferait trop de mal.

— Es-tu singulière ce soir! Moi aussi, je suis gaie et je ne suis pas méchante. Que parles-tu de blessure? Nous irons au bal et aux Italiens.

Laure exposa son front brûlant au vent de la nuit. De grosses larmes gonflaient ses paupières.

— Et quand vous mariez-vous? reprit-elle en s'efforçant de sourire.

— On va publier les bans tout de suite. C'est à peine si j'aurai le temps de choisir ma corbeille. Tu m'aideras. J'ai déjà dessiné dans ma tête la toilette que je veux porter à l'église... C'est d'un goût charmant.

Laure ne l'écoutait plus; elle avait la fièvre.

— Écoute, Sophie, reprit-elle tout à coup en l'interrompant, Maurice se consacrera tout entier à ton bonheur. Il est pauvre, il a souffert, beaucoup souffert; tu es jeune, tu es riche, tu es belle; sois toute à lui, donne-lui les beaux jours qu'il mérite. Une ancienne ami-

tié unissait nos deux familles... Je l'ai vu de près, s'acharnant au travail et corrigeant la mauvaise fortune à force de courage et d'énergie. Aime-le de tout ton cœur, respecte son talent, et rends-lui légères ces richesses que tu lui apportes.

— Certainement, répondit Sophie; je lui achèterai un joli cheval anglais.

Elle étouffa un léger bâillement et frissonna en ramenant autour d'elle un petit châle.

— Adieu, dit-elle; il est un peu tard, je crois, il faut dormir.

Elle embrassa Laure et sortit. Laure tomba sur ses genoux, les mains jointes. — Mon Dieu, dit-elle, prenez pitié de moi!

Presque à la même heure, un homme allait et venait sur la route au bas de la côte qui traverse Nanterre. Près d'une borne, un coupé gisait par terre, un essieu cassé. Le cocher grattait son front d'un air morne.

— Toutes les voitures de Nanterre sont en route, dit-il. Je n'ai guère trouvé qu'une méchante carriole en forme de charrette. Si monsieur veut...

— Pour me disloquer chemin faisant, merci!

M. de Courtalin, car c'était lui, jeta sur la route blanche un regard désespéré. Ce regard, qui en mesurait les deux extrémités, rencontra les deux lanternes d'une voiture qui avançait rapidement du côté de Ruel. On pouvait entendre déjà le roulement lointain des roues. Trois minutes après, les deux lanternes projetaient leur clarté sur le coupé renversé, et le maître de la voiture, se penchant en dehors, fit voir au député le visage de M. Closeau du Tailli.

— Quoi! vous ici! s'écria celui-ci. Montez, cher monsieur, montez... Ce m'est une bonne fortune que de vous rencontrer.

M. de Courtalin jeta cent sous au cocher du coupé et sauta dans la calèche.

M. Closeau du Tailli avait une physionomie radieuse.

— Pardieu! reprit-il, la nuit est superbe, et je regrettais de n'avoir personne avec moi pour causer en fumant un cigare.

Et, tirant de son étui un cigare qu'il offrit à M. de Courtalin : — Savez-vous bien, dit-il, ce qu'on a fait à la Colombière ce soir après votre départ? On s'est occupé d'une affaire de famille où votre nom a été prononcé.

— Ah!

— Je ne sais pas si vous avez remarqué que ma filleule, Mlle Sorbier, a dix-huit ans.

— Comment la voir et ne pas le remarquer?

— Il faut songer à établir cette chère enfant, et nous en avons causé ce soir.

— Un mariage?

— Oui, un mariage. Vous devinez les choses à demi-mot.

Les yeux de M. de Courtalin cherchaient à lire dans ceux de M. Closeau du Tailli, qui souriait.

— Et j'ose croire, ajouta le rentier, que vous ne désapprouverez pas le choix auquel on s'est arrêté. Un homme tout à fait tel que ma filleule pouvait le désirer..... Mais je veux laisser à Mme Sorbier elle-même le plaisir de vous apprendre son nom.

— Mme Sorbier est trop bonne... Je sais qu'elle m'a toujours compté au nombre de ses amis.

— Oh! elle l'a bien prouvé ce soir! poursuivit le rentier d'un air fin, comme un homme qui laisse échapper une indiscrétion.

M. de Courtalin pressa silencieusement la main de M. Closeau du Tailli.

— Je crois, reprit-il en voyant que son interlocuteur ne poussait pas plus loin ses confidences, que vous portez quelque intérêt à M. Maurice de Treuil.

— Oui, beaucoup... Il est sans fortune.

— Vous plaît-il que je le recommande au ministre? Il est question de grands travaux d'art à Saint-Germain-l'Auxerrois et à Saint-Germain-des-Prés.

— Je vous en serai reconnaissant.

— La chose est faite... Le directeur des beaux-arts est de mes amis... Je veux que vos protégés soient les miens.

Ce fut au milieu de ces conversations que la calèche de M. Closeau du Tailli s'arrêta rue de Lille, devant la porte de M. de Courtalin.

— Adieu, cher monsieur, et à bientôt, j'espère, dit-il en saluant le député d'un air mystérieusement amical.

La lourde porte cochère de l'hôtel venait à peine de se refermer derrière M. de Courtalin, que le visage de M. Closeau du Tailli prit une expression d'ironie amère.

— Va! va! murmura-t-il, je viens de payer aujourd'hui 24 juin 1845 la lettre de change que tu as tirée sur moi le 7 janvier 1843! nous sommes quittes!

A quel épisode de sa vie un peu mêlée de toutes choses M. Closeau du Tailli faisait-il allusion? C'est ce qu'il est bon de faire savoir.

De 1821 à 1842, M. Closeau du Tailli, chef de la maison Closeau, Desfossés et Cie, armateurs et négocians au Havre, avait été l'homme le plus heureux qui fût en Normandie. Riche, habile et peu scrupuleux en affaires, adroit à cacher ses habitudes sous un air de rondeur, membre d'une société de commerçans où l'on cultivait le dimanche la chansonnette et la gaudriole, M. Closeau du Tailli ne prévoyait pas que rien pût mettre un terme à ses prospérités. Négociant et fort âpre au gain de neuf heures du matin à six heures du soir, il avait une petite maison derrière Sainte-Adresse, où le capitaliste à huis-clos se

déguisait en Céladon et menait joyeuse vie. Le mois de janvier 1841 vit le faîte de sa grandeur. Il fut tout à la fois juge au tribunal de commerce, président de la société lyrique des *amis de l'art et de la gaieté*, et fort avant dans les bonnes grâces d'une modiste qui tenait boutique dans la rue de Paris. Cependant l'heure de la décadence avait sonné. M. Closeau du Tailli avait fait une fortune considérable dans un négoce où la contrebande avait plus de part que les transactions régulières. Non content de frauder le trésor en vendant avec de grands bénéfices de fortes parties de marchandises qui n'acquittaient pas les droits, il avait joint à ses opérations illicites un petit trafic de nègres qu'il transportait de la Sénégambie à La Havane, où les planteurs espagnols les achetaient fort cher. Un procès malencontreux arrêta M. Closeau du Tailli dans le cours de ses exploits commerciaux. Vainement il chercha à se tirer de cette mauvaise situation, ses efforts ne servirent qu'à l'aggraver. Il livra ses complices et n'hésita pas à trahir ceux qui l'avaient servi. Cette lâcheté ne le sauva pas et le rendit odieux. Frappé par la justice et par le cri de la conscience publique, il fut condamné à cent mille francs d'amende et signalé aux autorités de la ville. Le négociant renonça, après quelques mois de lutte, à résister au mouvement de l'opinion ameutée contre lui. Le séjour du Havre lui était devenu impossible, la fréquentation de ses anciens confrères intolérable; il liquida, réalisa ses capitaux, vendit sa maison de la côte d'Ingouville, où il avait si longtemps étalé son luxe et caché ses plaisirs, et s'établit à Paris, dans un appartement de la rue Saint-Lazare où le chef de la maison Closeau, Desfossés et Cie, veuf et sans enfans, devint M. Closeau du Tailli, rentier. Il avait rapporté du Havre une haine implacable contre les négocians, dont le mépris l'avait exilé du berceau de sa fortune. Resté fidèle d'ailleurs à ses habitudes de célibataire rabelaisien, mais les conciliant avec l'avarice, qui est l'âme d'un certain commerce, et l'hypocrisie dont il avait contracté l'habitude, M. du Tailli accordait à ses passions un budget fixe de quatre ou cinq cents francs par mois, qu'il inscrivait au chapitre des caprices, et avec la manipulation de cette liste civile, sa robuste santé, ses cinquante-sept ans et sa fortune, l'ancien négociant se trouvait le veuf le plus heureux de Paris. Il donnait à dîner deux fois par semaine, avait une stalle à l'année à l'Opéra-Comique et une calèche qu'il louait chez un carrossier. Ce luxe apparent était pour le monde, le reste était pour lui. Sous le nom de Desaubiers. M. Closeau du Tailli occupait dans la Cité Bergère un appartement de deux ou trois pièces où il venait parfois se réfugier, quand il sentait le besoin de secouer la contrainte des salons et de vivre à sa guise, en ami des plaisirs faciles et vulgaires. Il aurait pu, étant libre, sans enfans et presque sans famille, abandonner l'appartement somptueux où il traitait des indif-

férens et se restreindre au genre de vie qu'il préférait; mais il avait dans les veines une parcelle de ce sang qui gonflait le cœur de Mme Sorbier, sa cousine. Il éprouvait surtout le besoin de faire voir aux négocians et aux armateurs du Havre appelés par leurs affaires à Paris que là on ne le délaissait pas comme dans son ingrate patrie, qu'il avait un rang dans le monde et une maison ouverte où des personnages titrés ne dédaignaient pas de se montrer. C'était pour les Havrais qu'il donnait les dîners que les Parisiens mangaient.

Dans cette existence voilée qui promenait M. Desaubiers des stalles des petits théâtres aux restaurans du Palais-Royal, M. Closeau du Tailli, séducteur à sa manière, imitait assez volontiers ce courtisan du roi lombard que l'opéra-comique a chanté. Chapeaux bleus et chapeaux roses achetés au rabais encadraient les visages tour à tour bruns et blonds des pauvres filles auxquelles il prodiguait ses largesses économiques. Un jour cependant la rude cuirasse que l'embonpoint et l'égoïsme avaient épaissie autour de son cœur se fondit comme un bloc de glace exposé au soleil. Au lieu de ces faciles amours qui n'avaient que la durée d'un caprice, M. Closeau du Tailli connut la passion véritable; il aima d'un amour violent et jaloux une pauvre jeune fille qu'il avait arrachée à la gêne d'une vie laborieuse et honnête pour la transporter au milieu des raffinemens d'une aisance équivoque. Marcelle avait le cœur bon, la reconnaissance l'attachait plus que l'intérêt; mais, comme une alouette, elle était attirée par tout ce qui brille. Un chiffon lui faisait tourner la tête. Comment se dénoua cette vulgaire histoire, comment les assiduités d'un riche et beau jeune homme triomphèrent des maigres prodigalités de M. Closeau du Tailli, comment Marcelle, délaissée par son nouvel amant, termina à l'hôpital une existence abrégée par la misère, c'est ce qu'il est inutile de raconter. Il suffit de noter ici que le rival heureux du séducteur de Marcelle s'appelait M. de Courtalin. — J'ai perdu, s'était écrié M. Closeau du Tailli quand il s'était vu abandonné pour le jeune gentilhomme, j'ai perdu, mais j'aurai ma revanche!

Deux années plus tard, l'occasion de cette revanche s'était présentée, et on a vu avec quel empressement l'ancien rival de M. de Courtalin l'avait saisie. Sophie l'avait vengé de Marcelle.

VI.

Le lendemain du jour où M. Closeau du Tailli avait ramené M. de Courtalin de la Colombière, il ne perdit pas une minute pour se rendre chez Maurice, qu'il trouva travaillant.

— Eh! mon jeune ami, regardez-moi, dit-il.

— Est-ce que vous avez une nouvelle à m'apprendre?

— Une bonne nouvelle, une nouvelle excellente, la meilleure de toutes les nouvelles! La famille agrée la recherche que vous faites de Mlle Sorbier, et m'a chargé de vous ramener ce soir à la Colombière. Vous êtes marié.

— Ah! fit Maurice en soupirant.

Tout ce que Philippe lui avait dit la veille lui revenait à l'esprit, et cette nouvelle apportée par le rentier lui donnait plus d'inquiétude que de joie.

L'indifférence de cet accueil frappa M. Closeau du Tailli.

— Diable! mon cher, comme vous prenez plaisamment les choses! reprit-il; j'en connais qui m'auraient sauté au cou dès le premier mot.

— Vous aviez pris en main la défense de ma cause, je ne doutais plus du succès.

M. Closeau du Tailli sourit.

— Ah! j'ai emporté l'affaire d'assaut... Mais il était temps!... Quelques jours encore, et il eût été trop tard. Vous aviez un rival dangereux...

— M. de Courtalin?

— Lui-même.

— Il aime Mlle Sorbier?

M. Closeau du Tailli haussa les épaules.

— Il aime sa dot.

— Eh bien! cette dot est précisément le côté mauvais de ce mariage.

— Êtes-vous jeune! s'écria le rentier avec un sourire de commisération. On découvre un diamant pour monsieur, et monsieur trouve que le diamant est trop beau. Préférez-vous quelque caillou? Vous faut-il une bergère qui n'aurait pour douaire que sa quenouille et ses sabots?

— Non, répondit Maurice, je ne suis pas encore si Némorin que cela; mais la richesse de votre filleule est un voile sur sa beauté : elle me la gâte. On dira que je fais un mariage d'argent, et cette idée me gêne.

— On dira que vous êtes un homme d'esprit, et si quelqu'un vous blâme, soyez sûr que ce quelqu'un vous enviera...

M. Closeau du Tailli tourna le tête du côté d'un tableau d'église suspendu au mur.

— Regardez cette Vierge, reprit-il; ce nimbe d'or qui rayonne autour de ce front divin diminue-t-il en rien sa beauté? Sophie est comme cette Vierge, et sa dot lui sert d'auréole.

Du tableau de la Vierge, les yeux de Maurice s'arrêtèrent tour à tour sur ces mille objets bizarres qui remplissent un atelier, et qui bien souvent, par l'influence mystérieuse des choses qu'on aime,

avaient calmé son esprit, sujet aux irritations sourdes et aux secrets découragemens. Que de souvenirs n'évoquaient-ils pas dans sa pensée! De combien d'heures laborieuses n'avaient-ils pas allégé le poids par leur présence! Combien n'avaient-ils pas vu de jours difficiles ou gais, éclairés par un sourire ou mouillés par une larme! Il ne pouvait en détacher ses regards, lorsque le son d'un piano voisin se fit entendre. Maurice allait prendre son chapeau, il s'arrêta et tendit l'oreille. C'était le piano de Laure qui jouait l'*Adieu* de Schubert. Jamais l'instrument n'avait eu d'accens plus tendres et plus mélodieux; on aurait dit qu'une âme se plaignait et chantait avec lui.

Un instant Maurice écouta le cœur plein de trouble. Il lui semblait que le bonheur était derrière lui et prenait une voix pour le rappeler.

— Eh bien? dit M. Closeau du Tailli.

Maurice tressaillait, et poussant la porte avec violence :

— Partons! dit-il, et il descendit l'escalier précipitamment.

Prévenue de l'arrivée de Maurice par M. Closeau du Tailli, la famille Sorbier était sous les armes et l'attendait. La présentation eut lieu dans les formes. M. Sorbier mit de la bonhomie dans son accueil. Il vivait simplement, dans un cercle étroit de quelques amis; il avait les goûts tranquilles, et M. de Treuil trouverait cet intérieur bien modeste et bien monotone, s'il le comparait à l'existence bruyante et animée des artistes.

— J'ai travaillé, je me repose, dit-il en achevant son petit discours.

— Mais, monsieur, je travaille aussi, répondit Maurice, et cette existence retirée ne m'effraie pas.

Mme Sorbier, qui regrettait l'alliance de M. de Courtalin, reçut Maurice poliment, mais froidement. Sophie se renferma dans la timidité naturelle d'une jeune fille comme dans une cuirasse. M. Closeau du Tailli était d'une joie folle. Il parlait de faire des couplets pour le jour des noces.

— Vous verrez! vous verrez! je rime encore, disait-il.

Pour donner plus d'éclat à cette petite fête de famille, M. et Mme Sorbier avaient à la hâte invité quelques-uns de leurs amis, entre autres M. Guillaume Giraud et M. de Courtalin. Laure n'avait pas non plus été oubliée et s'était rendue à la Colombière, où elle arriva le cœur brisé et le front souriant.

M. Closeau du Tailli accourut au-devant de M. de Courtalin et lui saisit le bras.

— On craignait presque que vous n'arrivassiez pas, lui dit-il. Mme Sorbier était déjà toute en peine.

— C'est vrai, dit Mme Sorbier, la présence de notre meilleur ami eût manqué à cette fête de famille.

— Vous m'aviez écrit; le ministre en personne ne m'aurait pas

retenu, répondit le baron en s'inclinant pour baiser la main de Mme Sorbier.

Agathe soupira. Combien n'eût-elle pas sacrifié de peintres pour avoir un gendre qui parlait aux ministres face à face!

— Vous savez, par quelques mots que je vous ai dits hier, qu'il s'agit de Sophie, reprit M. Closeau du Tailli. Je veux laisser à ma cousine le soin de vous apprendre le choix qu'elle a fait. Il est tel qu'on ne pourrait en souhaiter de meilleur.

M. de Courtalin, qui ne doutait pas que ce choix qu'on faisait si merveilleux ne le concernât personnellement, regarda Mme Sorbier; mais le visage embarrassé de la bonne dame arrêta l'expression de son contentement. Il s'inclina sans répondre et se sentit gêné.

— Voyons, ma chère Agathe, parlez, poursuivit M. Closeau du Tailli, qui jouissait intérieurement de la contrainte où était son rival abhorré.

— Mon Dieu! dit alors Mme Sorbier, il ne s'agit pas d'un duc et pair, comme l'enthousiasme de mon cousin pourrait vous le faire croire. Il faut pardonner cette exaltation à son amitié. Le gendre que M. Sorbier a choisi est ce jeune peintre que vous avez vu hier ici, M. le comte Maurice de Treuil.

M. de Courtalin sourit.

— Il est certain que ce n'est pas un duc et pair, bien que j'ignorasse que M. Maurice fût comte; mais on dit qu'il a du talent, reprit-il.

M. Closeau du Tailli voyait bien à la pâleur de M. de Courtalin que le coup avait porté. Il se frotta les mains, et s'appuyant familièrement sur l'épaule du député : — J'étais sûr que ce choix aurait votre assentiment, et j'ai voulu vous laisser le plaisir de la surprise. Venez complimenter mon ami.

Maurice, en ce moment, était dans les bras de Guillaume Giraud, qui dès l'abord l'avait accablé d'énergiques poignées de mains.

— Parbleu! mon cher, vous êtes un heureux coquin... Tu es un heureux brigand, veux-je dire. Mlle Sorbier et un million! Peste! quel appétit. Tu n'es pas de ces artistes qui font fi du vil métal... Tu l'estimes à sa valeur et tu as raison! Ma foi, je te félicite... C'est une jolie chose que le talent, mais la fortune dispense d'en avoir. Au lieu de faire des tableaux, tu en achèteras. Te voilà de notre monde à présent.

— Tu as donc un monde, toi? dit Maurice.

— Un monde charmant, le vrai monde! répondit Guillaume sans comprendre l'impertinence de la question. Tu verras!... Par exemple, il te faut un cheval... je m'en charge... Un demi-sang suffira pour tes débuts. Nous irons au *bois*. Je te présenterai à tous mes amis. Ils foisonnent sur le boulevard... Des fils de famille, mon cher, d'ai-

mables fous comme moi. Nous souperons au premier jour. L'été nous irons à Bade, c'est la mode, le salon de conversation est délicieux. L'automne nous chasserons. Je te mènerai dans ma terre de Marvejols. J'ai là mille arpens de bois et une meute de chiens anglais... Tu m'en diras des nouvelles! Ah! la bonne vie! Tu auras une maison... nous y dînerons; surtout ne va pas oublier le fumoir. Point de fumoir, point d'amis. Quelques bals, dont je préparerai les élémens, mettront tes salons en relief et t'ouvriront les portes de vingt châteaux... Nous aurons les courses du printemps. Je serai ton parrain sur le turf, et si tu veux donner un peu d'éclat à ton nom, tu feras courir. Rien n'est mieux porté aujourd'hui; le nom de lord Seymour éclipse le nom de Raphaël.

L'arrivée de M. de Courtalin, conduit par M. Closeau du Tailli, délivra Maurice de cette éloquence.

Tandis que Maurice recevait les félicitations de toutes les personnes réunies à la Colombière, Laure était seule avec Sophie, qui s'occupait des minutieux détails d'une toilette où la simplicité et la modestie devaient se marier à l'élégance. Comme Laure nouait un ruban, Sophie lui saisit la main.

— Qu'est-ce que cela? dit-elle en montrant une bague passée au doigt de Laure. Je ne te connaissais pas ce bijou.

— C'est une opale, répondit Laure en rougissant.

— Je vois bien que c'est une opale, répondit Sophie... Tu l'as donc depuis peu de temps?

Laure tira la bague de son doigt, et la présentant à Sophie :

— Regarde-la bien, dit-elle; je la porte, mais elle n'est pas à moi.

— Que veux-tu dire?

— Elle m'a été remise par quelqu'un qui est venu hier ici...

— M. Maurice?

— Cette bague lui vient de sa mère... Il m'a chargée de te l'offrir... Si tu l'acceptes, ce sera la preuve que ton cœur est à lui... Il a, tu le sais, le consentement de ta famille, mais il ne veut te devoir qu'à toi-même.

Sophie prit la bague et la mit à son doigt.

— Ah! mon Dieu! dit-elle, c'est comme dans un roman; ces artistes ont de singulières idées!

Elle était habillée et se mirait dans une glace.

— Cette rose-là à ma ceinture fait très bien; on dirait qu'elle est mise par hasard, reprit-elle.

Elle sortit et prit le bras de Laure.

— Tu crois donc qu'il m'aime? ajouta-t-elle.

— Oui, je le crois.

Laure quitta le bras de Sophie au bas du perron et se sauva dans

le parc. Arrivée dans un coin sombre, elle tomba au pied d'un arbre et fondit en larmes. Elle regardait la place où avait été l'opale.

— Oh! ma bague! ma pauvre bague! dit-elle.

Le sacrifice qu'elle venait de faire avait épuisé son courage, mais sa nature vaillante reprit enfin le dessus; elle releva la tête, baigna son front et ses yeux dans l'eau d'une fontaine et rejoignit la compagnie.

Maurice, qui ne l'avait pas encore vue, marcha au-devant d'elle. Laure lui prit le bras.

— Voyez, dit-elle en lui montrant son doigt, je n'ai plus cette bague que vous m'aviez donnée.

— L'opale de ma mère?

— Vous la retrouverez au doigt de Sophie. Elle sera votre femme. Il vaut donc mieux que ce soit elle qui la porte... C'était trop pour une amie.

Le lendemain de cette journée, les bans de Maurice et de Sophie furent publiés.

Sophie avait désiré que Laure lui servît de demoiselle d'honneur, et Laure avait accepté; mais peu de jours avant le mariage la vieille tante de la jeune pianiste fut emportée en quelques heures par une congestion cérébrale. Laure, couverte de vêtemens de deuil, se réfugia chez M. Sorbier, qui lui offrit l'hospitalité pour quelque temps. Elle restait sans protecteurs naturels, seule à vingt ans, et sa position devenait difficile. Maurice, qui l'aimait comme un frère, proposa tout de suite à Sophie de la prendre avec eux.

— Je ne demande pas mieux, répondit Sophie, mais vous oubliez que nous demeurerons chez nos parens; encore faut-il leur consentement.

— Rien de plus facile. Je me charge de l'obtenir.

Maurice cependant s'aperçut bientôt que ce consentement n'était pas aussi facile à obtenir qu'il l'avait cru d'abord. Le projet, si simple en apparence, qui consistait à donner une petite chambre où Laure pût habiter sous le patronage de la famille, rencontra toute sorte de difficultés. C'était prendre une responsabilité qu'on regretterait plus tard, et se charger implicitement de l'avenir d'une personne qui n'était pas de la famille. Il pouvait en résulter mille inconvéniens auxquels on ne pensait pas d'abord, mais qui ressortiraient d'une cohabitation commune. Était-on bien sûr d'ailleurs que les caractères de Sophie et de Laure s'entendraient longtemps? Et puis Laure était bien jeune. On ne doutait pas certainement de la pureté de son cœur et de l'élévation de son esprit. L'aurait-on accueillie et protégée comme on l'avait fait sans cela? Mais enfin elle avait vingt ans, et elle était belle. Il fallait prévoir les difficultés pour n'avoir pas à

en subir les conséquences, et laisser à chacun la responsabilité de ses actes. Cet intérêt si vif que Laure inspirait à Maurice, qui n'était d'ailleurs ni son frère, ni son cousin, ne paraîtrait-il pas singulier? De quel prétexte en colorerait-on les témoignages? Il y avait tant de mauvais esprits, qu'on ferait peut-être d'étranges suppositions. Dans l'intérêt même de Laure, ne fallait-il pas les éviter? Ah! si Sophie et Maurice avaient cinquante ans et quatre ou cinq enfans, ils pourraient prendre Laure avec eux et en faire une gouvernante, et tout irait pour le mieux. Malheureusement il n'en était pas ainsi; force était au jeune ménage d'écouter la voix de la raison, et la raison voulait qu'on laissât Laure chez elle, ce qui n'empêcherait pas, bien au contraire, de lui continuer une protection tout amicale.

Mme Sorbier parla longtemps d'un ton doux et attendri, et, comme on dit de certains chanteurs de romances, avec des larmes dans la voix. Elle aimait Laure comme sa fille, et il lui était cruel de combattre les idées de Maurice : c'était son expérience qui l'y contraignait; mais, traduite en langue vulgaire, toute cette belle prose signifiait que Mme Sorbier ne voulait pas se charger de payer une dot à Laure, si par hasard, étant chez elle, elle venait à se marier.

M. Sorbier ne manqua pas d'être de l'avis de sa femme; seulement il eût désiré qu'on trouvât un moyen de concilier toutes choses. N'était-il pas possible, par exemple, de prendre chez eux l'orpheline en qualité d'intendante? Plus tard, elle serait promue aux fonctions d'institutrice, et le salaire attaché à ces deux places en couvrirait l'intimité. De cette manière, on ferait la part du monde et celle du cœur.

Mme Sorbier adopta cette idée avec un empressement qui prouvait en faveur de ses bonnes intentions, et voulut se charger d'en faire part à Laure. Déjà à différentes fois elle lui avait dit qu'on s'occupait d'elle et de son avenir; mais ces confidences, dictées par la tendresse la mieux sentie, étaient entourées d'un miel si singulier, que le fiel le plus amer eût semblé plus doux au cœur de la protégée.

Philippe Duverney, qui, depuis les fiançailles de Maurice, vivait dans l'intimité de la famille Sorbier, assistait à toutes ces petites scènes, auxquelles souvent il prenait une part indirecte en qualité de conseiller ou simplement de témoin. Il en éprouvait une sorte de dégoût qui n'allait jamais jusqu'à la colère, sachant bien que, dans la superbe naïveté de leur égoïsme, la femme et le mari ne l'auraient pas compris, s'il les avait accusés de férocité. — M. Sorbier a l'égoïsme compâtissant, disait-il. Pour le prix de cent écus par an, avec une petite place au bout de la table et une chambrette sous les toits, il accepterait sans regret les services d'une intendante active et dévouée, et pour ses petits-enfans une institutrice jeune, intelligente

et honnête qui lui épargnerait les frais de maîtres de langue, de musique et de dessin. Quant à Mme Sorbier, ajoutait-il, elle a l'égoïsme franc; elle se méfie de la compassion qui lui assure un bénéfice momentané et qui la menace d'une dépense à venir. M. Sorbier rabote, Mme Sorbier casse.

Mme Sorbier avait choisi le jour même de la signature du contrat de Sophie pour faire à Laure les propositions imaginées par M. Sorbier. Une heure avant l'arrivée du notaire et des invités, elle la fit appeler et s'enferma seule avec elle dans sa chambre.

— Asseyez-vous là, mon enfant, lui dit-elle en lui désignant un fauteuil; je vous ai fait venir pour vous parler d'un projet qui intéresse votre avenir.

— Parlez, madame, je vous écoute, bien assurée que je n'aurai qu'à vous remercier d'avoir pensé à moi.

— Vous voilà seule à un âge qui a besoin de protection, mon appui vous est assuré, mais il est un moyen de le rendre plus efficace.

Laure s'inclina sans répondre. Elle n'avait jamais beaucoup aimé Mme Sorbier, et cet empressement à lui venir en aide lui paraissait suspect.

— M. de Treuil, qui vous aime sincèrement, reprit Mme Sorbier, voulait, à la première nouvelle du malheur qui vous a frappé, vous prendre chez lui, c'est-à-dire chez nous.

— Je sais que M. de Treuil est bon, dit Laure, dont le cœur battait à coups pressés.

— Mais il ne convient pas dans votre intérêt qu'une si jeune et si charmante personne demeure auprès d'un jeune ménage avec lequel elle n'a d'ailleurs aucun lien de parenté.

— Cette faveur, je ne l'avais pas sollicitée, madame, reprit Laure.

— Je le sais, mon enfant, je le sais; aussi, en lui faisant comprendre l'impossibilité de ce projet, étais-je convaincue que j'allais au-devant de vos désirs. Cependant ma fille, qui a pour vous une amitié véritable, regrettait de ne pouvoir vous garder auprès d'elle.

— C'est un regret que je partage; mais je n'ai jamais pensé qu'il en pût être autrement.

— Et voilà justement ce qui vous trompe, ma chère Laure; j'ai trouvé un moyen qui satisfait à la fois l'intérêt que vous nous inspirez et les exigences du monde.

Mme Sorbier s'arrêta comme pour jouir de l'effet de cette ouverture. Laure resta muette : cette bienveillance affectée dont Mme Sorbier étalait les témoignages lui faisait mal et l'humiliait. Elle y sentait l'aumône et n'y voyait pas la charité.

— Ce qui vous manque pour vivre sous le même toit que ma fille et mon gendre, poursuivit Mme Sorbier, c'est une qualité qui impli-

que une fonction. La fonction trouvée, et elle l'est, votre présence ici est toute simple et ne soulève plus de difficulté.

— Ainsi, madame, vous avez pensé à me donner une fonction chez vous, un emploi?

— Oui, un emploi qui assure à la fois votre avenir et votre situation auprès de Mme de Treuil. Dans un pensionnat vous seriez sous-maîtresse, chez nous vous serez intendante.

— Ah! intendante?

— Ce n'est pas, mon enfant, que nous ayons besoin d'une intendante. Grâce à Dieu, je suis encore assez jeune et assez active pour conduire une maison; mais je vous cède le gouvernement intérieur, heureuse d'une abdication qui assure à votre jeunesse et à votre isolement un abri et une position. Vous serez chargée du soin de la lingerie, et tous les domestiques auront affaire à vous. Vous viendrez chaque matin dans ma chambre, et tous les ordres passeront par votre bouche. Vous tiendrez les comptes et paierez la dépense courante. Je me réserve seulement la haute direction.

— Est-ce tout?

— Plus tard, si ma fille a des enfans, il dépendra de vous d'échanger votre position contre celle d'institutrice et de gouvernante. Vous serez entièrement libre à cet égard; mais vous connaissez le proverbe, tout travail mérite salaire.

— Madame! s'écria Laure avec angoisse, de grâce...

— Non, non, ma chère, il faut, si nous prenons votre temps, que nous sachions vous indemniser. Mon mari pensait qu'un traitement annuel de six cents francs, avec la table et le logement, serait une suffisante rémunération; mais je prends sur moi de l'élever à mille francs.

Le rouge de la confusion montait au visage de Laure; elle écoutait, et l'étonnement l'empêchait de répondre.

— Vous mangerez avec nous, continua Mme Sorbier, excepté quelquefois les jours de grande réception. Ces jours-là, on vous servira dans votre chambre...

— Pardon, madame, dit Laure en interrompant Mme Sorbier, je vous suis reconnaissante des arrangemens que vous me proposez, mais je regrette bien vivement que vous vous soyez donné tant de peine pour moi. Il m'est impossible d'accepter.

— Vous refusez?

— Je le dois. En vous demandant l'hospitalité à la Colombière, j'avais seulement l'intention d'y rester quelques jours. J'ai des élèves, madame, et ils me rappellent à Paris.

— Vous renoncez au projet que nous avions formé pour vous de demeurer avec Sophie, quand Sophie elle-même le désire?

— J'y renonce, madame, je craindrais de ne pas répondre suffisamment à la confiance que vous me montrez, et d'ailleurs, depuis hier déjà, j'avais pris la résolution de retourner à mon piano.

Laure s'était levée, Mme Sorbier l'imita. Elle avait atteint son but. Laure refusait, et elle pouvait dire à Maurice qu'il n'avait pas dépendu d'elle que sa protégée ne vécût auprès d'eux. Elle était même disposée à l'accuser d'ingratitude.

— Je crois que vous avez tort, lui dit-elle d'un ton mielleux au moment où Laure la saluait. Une maison qui vous offre son toit, c'est plus qu'un abri, c'est une protection, une garantie morale.

Laure releva la tête.

— J'espère n'en avoir jamais besoin, dit-elle avec une dignité qui imposa silence à Mme Sorbier.

Laure descendit au jardin. Elle avait besoin de respirer; mais dès les premiers pas qu'elle fit sur la terrasse, elle rencontra Philippe.

— Ah! Dieu merci, dit-il gaiement en lui offrant le bras, voici quelqu'un avec qui l'on peut causer... J'étouffais là-dedans.

Mais l'altération du visage de Laure le frappa.

— Qu'avez-vous? lui dit-il.

— Ce n'est rien,... un peu d'émotion.

— Un peu! Votre main tremble encore,..... vous êtes toute blanche!

— Je viens de causer avec Mme Sorbier... La conversation a pris un tour qui a produit je ne sais quel effet sur moi... Il a été question de salaire.

— Oh!

— C'est un enfantillage, j'aurais dû ne pas m'y arrêter; mais le sang m'a tourné dans les veines. Vous savez, quand on souffre, on est susceptible.

— Un salaire à vous, et pourquoi?

— Pour un emploi qu'on m'offrait dans la maison.

— Auprès de Maurice?

— Oh! pas un mot à lui, de grâce! Maurice ne sait rien, il ne doit rien savoir... Taisez-vous! le voilà!

Maurice venait en effet de paraître sur le perron de la Colombière avec Sophie. Laure pressa le bras de Philippe et l'entraîna derrière un rideau d'arbres.

— J'ai peut-être eu tort de prendre tout cela comme je l'ai fait, dit-elle; l'intention de Mme Sorbier n'était pas mauvaise. Pourquoi aurait-elle voulu me blesser? Que lui ai-je fait?... Mais si elle m'aime véritablement, pourquoi me parler de salaire? Il me semble que si j'étais riche, je cacherais la main qui offre de l'argent. Elle

m'a dit que j'allais être seule! je le sais bien;... que je n'avais pas de protecteur, pas d'asile! croit-elle donc que je l'ignore? Je l'aurais remerciée de toute preuve d'affection, si petite qu'elle fût; mais parler de me prendre à gages! Hier l'amie, demain la servante! Et cela chez qui? près de qui? Les larmes ont failli me jaillir des yeux!

Tout le cœur de Laure éclatait dans ces mots. Il débordait comme l'eau d'un vase trop plein. Philippe regarda du côté de la Colombière.

— Quelle race! murmura-t-il à demi-voix.

— Oh! je ne leur en veux pas! reprit Laure. Ils n'ont peut-être jamais souffert; ils ne savent pas combien la moindre piqûre fait de mal à un cœur endolori.

— Mais, dit Philippe, si, le sachant, ils faisaient ce mal, ils auraient donc l'instinct des bêtes féroces!

Ils firent quelques pas sous l'ombrage mouvant des tilleuls, regardant les étoiles d'or que les rayons du soleil tamisés par le feuillage allumaient sur le sable.

— Demain, reprit Laure, je quitte la Colombière.

— Et vous retournez à Paris?

— A Paris, rue de Douai. Je n'y retrouverai plus la pauvre vieille amie qui fut la compagne de ma solitude : j'y retrouverai du moins le travail.

— Quoi! vous donnez si peu de temps à votre chagrin!

— Cela vous étonne, et il vous semble que cet empressement à retourner à mes petites touches blanches et noires, après avoir perdu la créature qui m'aimait le plus au monde, est l'indice d'un cœur aride et froid. Je lis dans vos yeux une surprise qui ne m'est pas favorable, et cette apparente insensibilité chez une femme vous afflige et vous attriste. Est-ce vrai?

Philippe réfléchit une seconde.

— J'ai pu être étonné, je l'avoue, dit-il; mais je vous connais, et je suis certain qu'il y a quelque motif que j'ignore pour vous faire agir ainsi, un motif honnête et sérieux.

— Merci, reprit Laure en serrant la main de Philippe, vos paroles me prouvent que vous m'aimez, et j'en ai besoin dans ce moment surtout. Voulez-vous que je vous le dise? J'ai pris depuis déjà quelques années l'habitude de lutter contre le chagrin. Quand il me frappe, je me redresse comme un arbre qui, ployé par le vent, résiste d'abord et ne cède un instant que pour se relever. Les larmes appellent les larmes, et les larmes amollissent. Ce n'est pas ma faute si, toute jeune encore, j'ai su faire cette remarque et m'accoutumer à vaincre mon cœur. Je ne m'abandonne plus à ces mouvemens de tristesse qui ont tant de douceur, mais dont la douceur perfide

vous remplit de lassitude et d'accablement. J'essuie mes yeux et je cours à mes occupations de tous les jours. Le chagrin reste au fond du cœur, mais, bercé par le travail, il s'y endort. Il n'y a que les heureux de ce monde qui connaissent la volupté des regrets. Je les repousse, et si je ne les oublie pas, je les force au silence. Un soir que je causais avec Maurice comme je cause avec vous, il me dit que j'étais un philosophe.

— Il se trompait, Laure, vous êtes une chrétienne.

— Oh! il ne faut pas trop me louer de ma résignation; elle me vient de la nécessité. Et puis savez-vous quel autre motif me pousse à rentrer chez moi malgré tous les tristes souvenirs qui vont m'y assaillir? C'est la gêne, pour ne rien dire de plus, que me fait éprouver la conversation que je viens d'avoir avec Mme Sorbier. Le sentiment de cette protection me pèse; je ne me sens pas à l'aise ici, j'y respire avec embarras.

— Ainsi vous allez reprendre le cours de vos leçons?

— Dès demain.

— Et vous continuerez à habiter votre cinquième étage de la rue de Douai?

— Toujours; j'y ai souffert, j'y ai pleuré, il m'est cher.

— Et cette solitude où vous allez vivre ne vous effraie pas?

— Je mentirais si je disais le contraire, mais je m'y habituerai.

— En êtes-vous bien sûre?

— Oui. Avez-vous quelquefois réfléchi à la puissance de ces trois mots : Il le faut!

— Et si vous tombez malade?

— D'autres, qui étaient seuls aussi, l'ont été avant moi.

Depuis quelques minutes, il était facile de voir qu'un grand combat se livrait dans l'âme de Philippe. Tout à coup et comme un homme qui prend sa résolution :

— Laure, dit-il, je m'appelle Philippe Duverney, j'ai quatre ou cinq mille francs de revenu à moi, j'en gagne un peu plus. Le tout ensemble permet de vivre honnêtement à deux. J'ai trente-quatre ans; quant à ce qui est du caractère, vous le connaissez. Vous plaît-il de me prendre pour mari?

Laure devint pourpre.

— Mais, dit-elle en s'efforçant de rire, c'est ma main que vous me demandez?

— Oui.

Laure sentit que des larmes lui venaient aux yeux, et les laissa couler.

— Vous êtes bon, dit-elle.

— Ma bonté n'a rien à faire là-dedans, reprit Philippe. C'est le

cœur qui parle. Vous dire que je me serais si promptement décidé si vous aviez été heureuse, c'est autre chose; mais je vois bien au fond que vous êtes triste. Moi, de mon côté, j'ai le caractère singulièrement fait : en vous écoutant tout à l'heure, j'ai compris que vous étiez la seule femme qui pût me convenir. Ma vieille affection pour vous en est devenue plus vive. Si vous voulez, nous mettrons ensemble votre résignation et ma philosophie, votre cœur et mon expérience, et nous tâcherons d'en faire un bonheur.

Laure regarda Philippe et se tut.

— Vous hésitez à répondre? ajouta-t-il. Pourquoi seriez-vous plus embarrassée que moi? Aussi franchement que je vous ai parlé, parlez-moi franchement. Si, tel que je suis, avec mes qualités et mes défauts, je ne vous conviens pas pour mari, il faut le dire. Croyez-vous que je n'en reste pas moins votre ami?

— Non, non, ce n'est pas cela, dit Laure : je n'en puis souhaiter de meilleur, et à qui je confie avec plus de sûreté le soin de ma vie; mais avant d'accepter ou de refuser, j'ai un aveu à vous faire. Je ne puis répondre qu'après que vous l'aurez entendu.

— Ainsi vous pensez que cet aveu peut modifier mes intentions?

— Je le crois.

— Et voilà en quoi vous vous trompez.

— Comment, sans savoir...

— Ne me dites rien. Que cet aveu vous paraisse une nécessité, je le veux bien, et rien ne prouve mieux la délicatesse de vos sentimens, la droiture de votre cœur; mais moi, je n'en veux rien savoir. Je reviendrai dans huit jours, et si vous mettez votre main dans la mienne, eh bien! Laure, vous serez ma femme, et je vous remercierai de la confiance que vous mettez en moi.

Laure regarda longtemps Philippe s'éloigner.

— Noble cœur! dit-elle; il m'a devinée!

Tandis que cet entretien établissait de nouvelles relations entre Laure et Philippe, M. de Courtalin et Guillaume Giraud causaient dans une autre partie du parc. Le député et le jeune lion suivaient les bords d'une pièce d'eau en riant.

— Il est clair que vous avez perdu la partie, disait Guillaume; mais j'admire votre constance : la bataille perdue, vous ne quittez pas le terrain.

— Et pourquoi le quitterais-je? répondit M. de Courtalin. Bien au contraire je m'y cramponne, je m'y établis, j'y reste à perpétuité.

— C'est d'un grand cœur!

— Eh! non; c'est d'un esprit habile.

— Comment cela?

— Mme Sorbier n'aime pas le gendre que lui a donné M. Closeau du Tailli.

— Ah! vous croyez?

— J'en suis sûr. Pourquoi? je l'ignore; mais il est certain que c'est le parrain de Sophie qui a combattu ma candidature, comme nous disons en style parlementaire. Si M. Maurice de Treuil déplaît fortement à Mme Sorbier, il n'est pas aimé follement par Mlle Sorbier.

— Oh! cependant il n'a pas fallu plus de vingt-quatre heures pour la décider à l'accepter.

M. de Courtalin haussa les épaules.

— Il ne faudra pas trois mois pour le perdre radicalement dans son esprit, dit-il. Feu de paille que tout cela! Je verserai là-dessus toute la rosée des flatteries, et il n'y paraîtra plus.

— Don Juan!

— Or M. Sorbier a des millions, et Mlle Sorbier est charmante.

— Adorable.

— J'ai d'une part trente-six ans, et de l'autre des mines dans l'Auvergne; j'ai donc bien le droit de penser à la fille pour ma jeunesse et aux millions pour mon industrie. D'une part j'ai le temps d'attendre, mais de l'autre j'ai besoin de capitaux pour lancer le plomb argentifère des mines de Saint-Flavien sur l'océan de la Bourse. Donc je ne boude pas, et la noblesse de ma conduite, où l'on verra poindre la tristesse d'un cœur blessé, m'assurera des intelligences dans la place.

— Quel diplomate!

— Il faut que quelqu'un paie pour mon échec; M. Sorbier et M. de Treuil paieront. Voilà pourquoi je reste. M'approuvez-vous?

— Sans hésiter.

— Alors allons signer au contrat.

M. de Courtalin et Guillaume entrèrent au salon où la compagnie était réunie, et une heure après le contrat de mariage de Maurice de Treuil et de Mlle Sophie Sorbier était signé.

Quatre jours plus tard, le mariage était célébré à la Madeleine, et le soir même les époux partaient pour l'Italie.

AMÉDÉE ACHARD.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LES

POÈTES DES PAUVRES

EN ANGLETERRE

L'ÉCOLE PHILOSOPHIQUE ET L'ÉCOLE RADICALE.

Diotime, prêtresse de l'Amour, que Socrate aimait à entendre, lui racontait qu'un jour, comme les dieux célébraient la naissance d'Aphrodite, sortie de l'écume des eaux, la Pauvreté, attirée par le bruit du festin et l'espoir d'en tirer quelque profit, vit le dieu Poros, le dieu du gain, s'égarer dans les jardins de Jupiter, et, appesanti par les fumées du nectar, s'endormir à l'écart sous quelque bosquet. La Pauvreté, peu réservée de sa nature, mieux servie d'ailleurs par le nectar dont Poros avait fait excès que par sa propre beauté, captiva sans doute le dieu capricieux. Elle charma celui qui devait le moins s'éprendre d'elle, elle s'attacha par un lien puissant ce riche époux qu'elle avait gagné par surprise : le dieu Poros lui fit l'aumône d'un bel enfant. Cet enfant du plus riche des pères et de la plus pauvre des mères, ambitieux et prodigue comme l'un, misérable et affamé comme l'autre, s'appela l'Amour.

Tel est le conte où s'est amusée la riante imagination de Platon. S'il vivait de nos jours, Platon pourrait raconter aussi les secrètes amours de la Pauvreté et du dieu des vers. Comme le dieu Poros, Apollon n'aimait autrefois que la richesse et le faste; avec Pindare, il chantait la gloire de ceux qui possédaient les plus beaux coursiers; avec Horace, il célébrait Auguste; avec Racine et Molière, il se mêlait

aux fêtes de Louis XIV. Sans doute il prenait goût quelquefois à la nature champêtre et à la vie pastorale; mais, dans cette fantaisie même, il cherchait la peinture de l'aisance et du bonheur. Pour qu'il se plût dans les chaumières, il leur fallait un air de prospérité vraie ou factice. Les choses ont bien changé. L'ambitieuse et entreprenante Pauvreté a gagné le dieu des vers; ce n'est point par surprise, et les fumées du nectar n'y sont pour rien : le dieu de la poésie moderne aime les réalités, il ne dédaigne pas plus les haillons que les vêtemens de soie et d'or.

C'est surtout en Angleterre qu'il y a une poésie des pauvres. La France aime trop l'idéal en littérature pour que le réel lui plaise dans sa nudité; nous ne lisons guère des vers que pour fuir la vie humaine telle qu'elle est, et il faut, pour qu'elle nous sourie, qu'elle s'arrange comme nous voudrions qu'elle fût. Nous laissons la vérité positive à la prose, et la question d'art demeure toujours la première à nos yeux. Chez nos voisins, la poésie même veut être positive; elle est d'autant plus nationale qu'elle approche davantage des réalités. Plus elle est populaire, plus elle se nourrit de faits et d'observations exactes. Il semble que ce soit là en effet le caractère de la poésie d'un peuple marchand et industriel; il faut en quelque sorte qu'elle ait aussi une base matérielle de son crédit, qu'elle ait son capital de faits et d'expérience. La poésie des pauvres est ce qu'il y a de plus réel, de plus tristement réel, dans le domaine de la littérature anglaise. Elle n'a pas seulement une valeur littéraire, elle en a une politique et sociale; elle est une force dont on peut calculer la portée. Elle a pesé dans la balance des intérêts généraux du pays, et a laissé sa trace dans l'histoire contemporaine de l'Angleterre.

I. — ÉCOLE PHILOSOPHIQUE. — CRABBE ET HOOD.

La poésie des pauvres est aujourd'hui toute politique; c'est dans l'histoire des agitations populaires qu'il la faut chercher. Cependant elle a été philosophique et morale avant d'être politique; elle a été calme et reposée avant de descendre sur la place publique et de présenter au parlement des pétitions couvertes de six millions de signatures. C'est dans Thomas Hood, c'est dans Crabbe que sont ses origines; mais les ancêtres, il faut le dire, ne ressemblent guère aux enfans. Non-seulement Crabbe et Hood ne sont jamais entrés dans le monde des réalités politiques : ils diffèrent de leurs successeurs par le ton, par les procédés, ils en diffèrent encore par les idées, les sentimens, l'éducation, la culture intellectuelle et morale. Ils appartiennent tout entiers à la littérature et vivent de ses produits ou de ses récompenses. Les poètes des pauvres de la nouvelle école

sont, pour la plupart, des ouvriers qui vivent de leur labeur quotidien, à qui la littérature est un instrument, comme un outil de plus qu'ils détournent de son but, et dont ils se font une arme. La distance est si grande entre les premiers et les seconds, que ceux-ci connaissent à peine ceux-là. Thomas Hood ne leur est pas étranger, parce que *le Chant de la Chemise* l'a rendu populaire; mais Crabbe, le meilleur et le plus grand d'entre tous, celui dont ils procèdent, — comme une famille nombreuse qui a oublié son aïeul, — ils ne l'ont pas lu. Samuel Bamford, qui n'est pas le moins connu des poètes ouvriers de notre temps, ignorait encore le nom de Crabbe, quand il venait vendre à Londres son premier volume de poésies. Si nous voulons saisir la poésie des pauvres comme un fait contemporain, comme une branche vivante de la littérature, il nous faut donc abréger ce que nous pourrions dire de Crabbe et de Thomas Hood, les reculer en quelque sorte dans la perspective du passé, de telle manière qu'ils ne manquent pas tout à fait à notre tableau, et que pourtant ils ne prennent pas la place qui est due aux hommes de nos jours et aux œuvres de notre génération.

Une veine nouvelle de poésie suppose un état nouveau de la société. Il ne suffisait pas qu'un poète, à la fin du dernier siècle, se fût avisé des trésors de pensées morales que renferme la destinée des pauvres dans la famille humaine. Il fallait alors que l'attention des esprits se fût portée vers ces perspectives inconnues. Comment George Crabbe fut-il amené à faire de la misère un portrait si expressif et si simple? En général la poésie ne descend à représenter les classes pauvres qu'à la condition de les travestir : elle les enveloppe d'une beauté idéale dont elle a le secret; elles étaient la misère, elle en fait la pastorale. Mais, à l'époque où Crabbe écrivait, la pastorale était tombée dans le discrédit; le temps des doléances contre le luxe et contre l'argent était passé avec Goldsmith; la pauvreté n'était plus un thème sentimental, une manière d'être idéale, plus ou moins désirable pour le riche dans ses jours de caprice ou de dégoût. Il ne restait plus qu'à envisager résolument la réalité, à voir les paysans comme ils étaient, à mesurer leurs plaies, à compter leurs souffrances. Telle fut l'origine de la poésie des pauvres : elle naquit de l'esprit positif de l'Angleterre; elle emprunta, pour ainsi dire, sa méthode à l'économie politique, et fit la statistique matérielle et morale des classes pauvres.

Tel fut aussi le procédé de Crabbe, et son observation ingénieusement descriptive est une sorte de statistique. Ses poésies sont une peinture de l'Angleterre indigente; le premier entre les poètes, il se chargea pour sa part du patronage des pauvres, et, suivant sa propre expression, il voulut leur donner un chant, puisque la Muse ne peut

donner davantage. L'embrigadement de la misère, les émeutes de la faim étaient à la veille de commencer dans les villes manufacturières. On les pouvait peut-être pressentir; mais ces crises ne s'étaient pas encore produites. Les troubles de quelques villes durant la révolution française n'avaient pas eu ce caractère : les ouvriers s'étaient attroupés pour disperser des clubs jacobins ou dissidens. C'étaient des émeutes agréables à l'église et à l'état; on violait des propriétés, mais c'étaient des propriétés d'hérétiques : on pillait des unitairiens. Jusqu'à la fin de la lutte contre le premier empire, si les ouvriers anglais ne furent pas paisibles, ils ne furent pas menaçans. Ils n'avaient pas encore de tuteurs ni d'avocats. L'alliance se formait lentement entre la bourgeoisie réformiste et les ouvriers inquiets. C'était un travail silencieux, qui se poursuivait sans but déterminé; tout le monde y contribuait, personne n'en avait conscience. On y arrivait par de petits progrès successifs, par les écoles d'ouvriers, par les cours populaires, *sunday schools*, par la multiplicité des journaux qui s'acclimataient dans tous les comtés, par les réunions libres dans les chapelles de dissidens, ou même dans les logemens d'ouvriers, conventicules singuliers, qui n'avaient jamais entièrement cessé depuis la révolution de 1688, où l'on prêchait, où l'on improvisait des prières, mais où l'on célébrait aussi les vertus de Hampden, de Cromwell, de Washington, où les enthousiastes regrettaient les jours de la vieille Angleterre et invoquaient le souvenir de la république.

Crabbe est étranger à ce mouvement nouveau des classes ouvrières, et, quoiqu'il en fût le témoin, il n'en a pas tenu compte. Le pauvre, tel qu'il l'a représenté, n'est pas celui de nos jours. Non-seulement le pauvre de Crabbe ne se mêle pas à la politique, mais il se cache et il attend. Il ose tout au plus frapper à la porte de *l'inspecteur de la paroisse;* il tremble devant cet homme de qui dépend son existence. Aussi aime-t-il mieux guetter le moment où il le voit entrer à l'auberge. Après que ce personnage s'est établi au coin du feu pour jouir du respect dont il est naturellement entouré, on voit bientôt s'ouvrir la porte : un vieillard incapable de travailler, un père de famille sans emploi, une femme portant un enfant dans ses bras, se présentent et viennent parler à l'inspecteur. Cet homme se croit la Providence en personne descendue au milieu d'une paroisse et daignant se chauffer au foyer parmi les voyageurs et les bons paysans; mais c'est une providence qui n'est pas insensible aux considérations de l'amour propre : elle est disposée à la bienveillance quand elle a des témoins. Admirée par les assistans qui la connaissent, désirant gagner le voyageur qui ne la connaît pas encore, attendrie peut-être par un verre de bonne bière, la providence de l'inspecteur écoute alors plus facilement les malheureux.

Ce sont là les bonnes occasions du poète latin, *mollia fandi tempora*.

Le pauvre de Crabbe est un être doux et passif, qui dévore ses maux et qui meurt en silence. Il vit plutôt à la campagne que dans les villes. Il n'a garde d'attribuer sa misère aux riches. Vertueux, il bénit la main qui lui fait l'aumône; vicieux, il cherche à se dérober à l'attention publique; il est toujours soumis et patient. C'est le poète qui soulève le voile derrière lequel était cachée sa misère, car ce pauvre, habitué à son obscurité, ne demandait pas à en sortir. Il ne fait pas violence aux yeux et à la pitié du public; c'est la littérature, c'est la société qui s'éprend d'une curiosité singulière pour ces peintures tristes et navrantes. Le pauvre devient le sujet d'une description minutieuse et impassible, qui ne recule devant aucune plaie. Il pose, en quelque sorte sans le savoir, devant un peintre intrépide dans sa fidélité. Par une combinaison imprévue, il devient le héros d'une poésie nouvelle. La menace, l'intimidation, la plainte même n'y est pour rien; il ne compte pas encore dans les soucis du législateur; à peine a-t-il une place dans la société, voici qu'on lui en fait une dans la littérature.

Après George Crabbe, la poésie des pauvres entre dans une période nouvelle : c'est le temps du réveil des passions démocratiques, le temps des révoltes sociales. La pauvreté commence à sentir la force matérielle dont elle dispose; elle s'agite et fait entendre ses premières menaces. Elle descend sur la place publique, et s'y rencontre pour la première fois face à face avec les lois, qu'elle mesure des yeux et qu'elle essaie de combattre. Ses cris et ses chants ne sont pas toujours révolutionnaires; mais elle a rompu désormais avec sa résignation passive et silencieuse. Ses poètes ne se contentent plus du récit des infortunes et de la description des misères. L'époque descriptive est passée; l'étude calme et réfléchie n'est plus de saison; la passion s'est emparée de la poésie des pauvres. Un public nouveau s'est formé pour elle, qui ressent lui-même une partie des souffrances qu'on lui représente. Il ne supporte plus l'excessive prudence, et quiconque ne se passionne pas avec lui est contre lui. La manière contenue et impartiale de Crabbe paraîtrait de l'indifférence. D'ailleurs la progression naturelle des sentimens et des pensées le voulait ainsi. Ce pauvre qu'on avait montré à loisir, et sur lequel le poète avait apitoyé ses contemporains, ne pouvait demeurer longtemps inerte et indifférent. Le bloc de pierre dont l'artiste avait fait une statue pathétique et touchante devait s'animer et descendre du piédestal où on l'avait élevé. Le pauvre prit en quelque façon conscience de lui-même, quand il se vit l'objet de la curiosité publique. A partir de ce moment, la poésie des pauvres parla

d'un ton plus animé; elle tendit de plus en plus à sortir du domaine des abstractions littéraires et à se jeter dans les réalités. Elle intervint dans les débats politiques, ou elle s'adressa plus directement à la passion; elle fit parler le pauvre, au lieu de le décrire. C'est ainsi que les poètes qui demeuraient étrangers à la politique furent cependant plus passionnés et plus ardens. L'école philosophique et morale se continua, mais en se transformant; puis, renonçant à raconter et à peindre, elle prêta aux pauvres des plaintes vives et des chansons éloquentes. Elle devint lyrique avec Thomas Hood.

Lorsque les pauvres délibèrent sur la place publique, et même lorsqu'ils se révoltent, tous ne répondent pas à l'appel, beaucoup ne prennent part ni à l'agitation ni au combat; mais ils voient d'autres s'agiter et lutter, et, quoique, par devoir ou par timidité, ils ne suivent pas cet exemple, ils comprennent que ceux-là défendent leur cause. Ils sont persuadés en même temps que leurs droits s'accroissent de tout le mérite de leur soumission. Aussi serait-il déraisonnable d'exiger que leur plainte ne fût pas plus vive. Il est si naturel, quand les idées de leur temps ont pris un autre cours, qu'ils ne regardent pas leur misère comme nécessaire et fatale, et que d'honnêtes gens, incapables de menacer le riche indifférent, se croient fondés en justice à l'accuser! Tels étaient les pauvres de Thomas Hood.

Ils étaient en grand nombre, les malheureux qui assistaient aux émeutes sans y figurer, et voyaient passer le désordre sans le grossir. Cette multitude honnête ou craintive s'accroissait encore de ceux qui sortaient découragés des rangs du chartisme. L'armée des pauvres est une redoutable puissance, quand elle a formé ses rangs et aligné ses bataillons; mais il n'en est pas que le temps ou les revers mettent plus aisément en désarroi : tout engagement malheureux y fait des déserteurs, et une bataille perdue suffit quelquefois à la disperser entièrement. C'est alors le moment décisif; une société qui veut vivre doit le mettre à profit pour désintéresser ces soldats de la faim, et, se montrant chrétienne par prudence, si ce n'est par vertu, empêcher le ralliement de l'émeute. Telle a été la situation de l'Angleterre dans la déroute du chartisme, et ce sera son honneur de l'avoir comprise ainsi. Thomas Hood a été contemporain de la lutte et de la dispersion du chartisme; il l'a vu tomber, sinon périr. En soutenant la cause du pauvre, il semble qu'il plaide pour un vaincu; il s'adresse à la générosité du riche, mais il n'oublie pas d'avertir sa prudence. On dirait un de ces hommes de paix et de charité qui interviennent après les luttes sanglantes, et qui, demeurés étrangers à une querelle qu'ils condamnent, prennent le blessé sous leur protection.

A l'époque où Thomas Hood écrivait, il n'était plus possible de

décrire posément et minutieusement des misères qui ne gardaient plus le silence. Aussi ne peut-il parler de ses cliens affamés sans une émotion profonde et communicative. Son imagination va même au-delà du réel, comme pour atteindre à une vérité plus entière. Un idéal de souffrances et de douleurs semble respirer dans ses compositions pathétiques; on dirait qu'un rêve accablant le poursuit, et le pauvre est comme un cauchemar qui pèse nuit et jour sur sa poitrine. Il est évident qu'il souffre de voir tant de haillons s'agiter à travers toutes les richesses de Londres, la faim et la soif rôder au milieu d'immenses approvisionnemens. Ce contraste douloureux exalte sa pensée; ce qui est s'augmente de ce qui pourrait être. Hood évoque, de tous ses antres et de tous ses coins obscurs, la pauvreté de Londres; il en forme un vaste torrent qui passe devant lui, et il met sous nos yeux le fait abstrait du paupérisme, qui croît toujours et se précipite. Il entend ses murmures dans l'air, le bruit de ses millions de pas qui résonnent sur le pavé. Il voit les malades et les estropiés, comme les sains et les robustes, marchant, boitant, rampant, sortir des cours, des allées, des ruelles, torrent balayé par sa propre force, et qui va se jeter dans je ne sais quelle vaste mer inconnue. Ils se lèvent du fond de leurs retraites, comme des âmes sortant de leurs tombeaux, et, pareils aux ressuscités de la vallée de Josaphat, ils marchent vers le jugement dernier de la société. A peine quelques-uns ont-ils la forme humaine, tant ils sont courbés, rabougris, mutilés par le travail! tant ils sont noirs de fumée, de poussière et d'huile! Dans cette foule confuse, on aperçoit des familles où les enfans sont soucieux et tristes, comme s'ils n'avaient jamais souri; on distingue la couturière maigre, pâle et fatiguée, couverte à peine, le tisserand, son livide voisin, l'ouvrier noir et renfrogné, tous les êtres de tous les âges, — hommes, femmes, enfans, — qui vivent et meurent par le travail. Cette foule redoutable marche, marche toujours. On dirait qu'abandonnant navette, aiguille, roue, fournaise, meule, fuseau, dévidoir, fer, acier, le repos même et la chétive pitance, elle se hâte et se pousse vers un but que nul ne voit. Arrête qui pourra ce torrent! arrête qui pourra cette course haletante, cette force morale irrésistible! Vaine tentative! S'il est vrai que tous les hommes sont frères, comment détruire l'invincible impulsion de ces classes déshéritées? comment nier qu'il y a dans le sang de l'homme une puissance infinie, insurmontable à l'homme, à laquelle on ne résiste pas plus qu'à la vapeur? Mais où va donc enfin ce courant dont les flots s'accroissent tous les jours? Où aboutit cette marche aveugle et fatale? Cette foule qui s'avance cherche la place que lui fera la société. Elle est sortie, elle sort tous les jours des bas-fonds, des vallées obscures de la pauvreté, où on ne l'apercevait

pas. Qui peut désormais l'y faire rentrer? Qui peut même lui dire : « Tu n'iras pas plus loin? » En attendant, la société lui ouvre des refuges : ce sont des canaux par lesquels elle espère échapper au débordement, c'est un lit nouveau qu'elle creuse à ces eaux sorties de leurs cavités; mais, comme ce lit est petit, afin qu'il ne se remplisse pas trop vite, on tient l'écluse à moitié fermée, tandis que le torrent de la pauvreté mugit à l'extérieur et frappe à la porte. Cette procession qui épouvante Thomas Hood aboutit au *workhouse*.

Un trait remarquable du pauvre dans cette période nouvelle, c'est qu'il n'a plus la pudeur de sa pauvreté. Sa vie est livrée à la publicité sans ménagement, elle est exposée toute nue aux yeux du monde; tout y est sujet à renseignemens, tout y est matière à notoriété. Le pauvre, inscrit au registre de la charité légale, n'a pas d'affaires privées; amis et ennemis s'appliquent également à l'empêcher de cacher quelque chose : c'est là un des changemens de la condition du pauvre depuis Crabbe. Il est plus secouru, mais il rougit moins; il reçoit plus de pain, mais il conserve moins le sentiment de son honneur. La loi entre dans les gîtes de ces malheureux pour y fureter partout; elle enregistre leur table boiteuse et leur chaise défoncée; la statistique compte les trous de leurs habits; des hommes d'état font le calcul de leur recette et de leur dépense, jusqu'à des fractions de *penny* et à des demi-onces de thé. La curiosité, bras dessus bras dessous avec la philanthropie, vient visiter leur âme et leur corps; elle constate les défauts et les vices de l'une, comme les scrofules et les cancers de l'autre. Ce qu'ils gagnent, ce qu'ils dépensent, ce qu'ils mangent, ce qu'ils boivent, ce qu'ils portent de la tête aux pieds, avec le prix de chaque chose, où ils dorment et combien ils couchent dans un même lit, — tout cela est connu, consigné, imprimé. En sortant de son obscurité, le pauvre a fait banqueroute à sa réputation; il est comme un homme dont la faillite est déclarée : il n'a plus rien à ménager, et au besoin il saura, sans fausse honte, même avec hauteur, invoquer le bénéfice de la loi.

Enfin le pauvre de Thomas Hood demande du travail, cette source de vie qu'on ménage et qu'on n'improvise pas, cette force qu'il n'est aisé de créer que lorsqu'elle abonde, c'est-à-dire quand elle n'a pas besoin de nous. En invoquant la pitié du riche, il avertit sa prudence; derrière la prière, il y a bien quelque menace. Si on le refuse, il ne se révoltera pas, mais il se fera braconnier et tuera les daims de sa grâce; il se fera voleur et dérobera l'argenterie du lord. Il sera coupable ou malade, et il faudra entretenir pour lui un hôpital ou une prison. Ce n'est pas tout : il ne veut pas d'aumône, pas de *workhouse;* il veut du travail, c'est le droit au travail qu'il proclame. Le droit au travail! beau mot, figure brillante à mettre dans

un poème, métaphore peu dangereuse, si elle ne sortait pas du domaine de la rhétorique! Ce n'était d'abord qu'une alliance de mots, une forme de déclamation; mais c'était le dernier trait qu'on pouvait risquer sans s'écarter du terrain philosophique. Un pas de plus, et l'on était dans la politique et même dans le socialisme. Ici devaient s'arrêter les poètes des pauvres qui ne voulaient ni embrasser un parti, ni marcher sous un drapeau.

II. — ÉCOLE POLITIQUE. — SAMUEL BAMFORD.

« O vous, inutiles enfans d'un inutile métier, hommes des champs, laissez là votre charrue et votre bêche! Souvenez-vous que Burns et Bloomfield abandonnèrent les travaux d'un état servile, et, luttant contre les orages, triomphèrent du destin; pourquoi n'en feriez-vous pas autant?... Allons, puisque la civilisation daigne éclairer à ce point les enfans de la Bretagne et bénir notre île inspirée, que la poésie envahisse tout, les boutiques de l'ouvrier et la chaumière rustique. Continuez, mélodieux savetiers, à nous enchanter par vos concerts; fabriquez à la fois une pantoufle et une stance! Vous serez lus des belles; vos sonnets plairont sans doute, et peut-être aussi vos souliers. Que les tisserands se vantent de l'enthousiasme pindarique, et que les poèmes des tailleurs soient plus longs que leurs mémoires. Les petits-maîtres, reconnaissans de leurs harmonieux concerts, paieront ponctuellement les vers comme les habits. »

C'est en ces termes que lord Byron accablait les poètes ouvriers. Le goût du public pour les poètes sortis des classes inférieures n'a pas diminué depuis le temps de Childe Harold : ils forment une branche particulière de la littérature nationale. Les Anglais ont, je crois, cette prétention de posséder seuls des poètes qui n'ont pas reçu d'éducation. Sans chercher si nous n'avons pas chez nous des exemples, illustres même, de cette nature d'esprits tout spontanés, aussi purs que l'on voudra de toute empreinte de l'art classique, nous admettons comme possible que ces poètes sans culture, dont on se fait gloire, soient plus nombreux chez nos voisins. D'où leur vient cet avantage? et comment l'histoire de la littérature anglaise contemporaine a-t-elle inscrit, depuis cinquante ans, tant de noms de paysans et d'ouvriers? On sait que le peuple anglais est un de ceux qui ont reçu le plus largement le don de la poésie, que la littérature populaire, ballades et chansons, a conservé dans ce pays, non pas plus de vitalité, mais plus d'influence, non pas plus de place, mais une plus haute place que dans tout autre. Elle a laissé des empreintes ineffaçables dans toute la littérature nationale, et l'élément populaire y possède une part qui n'est pas aussi grande chez nous. Cependant il serait difficile d'expliquer le succès des poètes populaires, des poètes des pauvres particulièrement, par des

raisons purement littéraires. Évidemment ce succès s'explique par l'intérêt politique. Ce n'est plus le pauvre qui apparaît ici en première ligne, c'est le soldat du parti radical, du socialisme ou du chartisme. A chacun de ces partis correspondent en quelque sorte des groupes, et, si l'on veut, des écoles particulières, dont nous aurons à nous occuper successivement, en commençant par les radicaux.

Si l'on nous demandait d'exprimer en un mot la différence qui sépare les radicaux des chartistes, nous dirions qu'elle consiste dans le rapprochement ou dans la division des classes de la société : les premiers, ne pouvant souffrir les distinctions sociales, espèrent les effacer ou les amoindrir, en s'efforçant de rapprocher les classes entre elles; les seconds, ne les aimant pas davantage, et voulant les supprimer d'un coup, jettent la haine entre les classes, et mettent l'abîme où il n'y avait qu'un intervalle. Entre les deux partis, il y a une illusion commune : de part et d'autre on croit à une société sans hiérarchie, de part et d'autre on croit que la société doit ou tout au moins peut se passer de classes sociales; mais dans leur part d'illusion et d'erreur, les radicaux ont beaucoup plus de bon sens et d'esprit pratique : ils comprennent que le meilleur moyen de confondre les classes est de les lier ensemble, qu'une classe qui s'isole trouve toutes les autres réunies contre elle, que les faibles ne peuvent rien par eux-mêmes, et qu'avec le secours de ceux qui sont plus forts ils peuvent tout. En un mot, les radicaux sont des tribuns populaires qui négocient toujours avec les classes moyennes; ils comptent avec l'opinion publique, ils croient que la raison mène les choses de ce monde. Les chartistes croient au nombre et ne voient que le nombre; au lieu d'apporter des argumens, ils font défiler des milliers d'hommes. Ils ne discutent pas, ils comptent des suffrages; ils ne négocient pas, ils jettent des défis, ils font des déclarations de guerre.

Cette différence du radical et du chartiste ne se montre pas seulement dans la politique : elle se révèle dans les œuvres littéraires de l'un ou de l'autre parti, et jusque dans les vers de leurs poètes. Samuel Bamford et Ebenezer Elliott sont demeurés radicaux dans leurs écrits comme dans leur conduite. Le premier a célébré l'union et la réforme, qui réunissaient des hommes de toutes les classes, et le pauvre est cité dans ses vers à titre de réformiste; le second a été quelque temps l'allié des chartistes, mais il n'était pas des leurs, précisément parce qu'il n'était que leur allié, et il les renia quand il vit que leur alliance était une duperie. Il demanda dans presque tous ses vers le pain à bas prix, mais il le demanda avec une grande partie des classes moyennes, surtout avec les manufacturiers, et le

pauvre qui se faisait l'écho d'Elliott était à l'unisson avec les plus riches industriels. Ainsi la pensée de réforme, agressive peut-être, mais en un certain sens conciliatrice, respire dans ces poètes. Le pauvre qu'ils représentent commence à faire fausse voie, mais il appelle des guides à son secours; il a le tort de se mêler à la politique, mais il ne se confie pas en ses seules forces; il conserve des alliés et des tuteurs.

Samuel Bamford, peu connu dans notre pays, a eu ses jours de célébrité. Tout le monde a lu, en Angleterre, son livre des *Aventures d'un Radical* (*Passages in the life of a Radical*), publié en 1844. Avec le récit de la part qu'il avait prise aux premières luttes du radicalisme, Bamford faisait la leçon aux chartistes d'il y a dix ans. Quelques-uns de ses vers étaient disséminés dans ce recueil de souvenirs; il a donné tout un volume de poésies. Sa pièce la plus connue est celle qui se trouve dans le roman de *Mary Barton*. Ouvrier en soierie, Bamford habitait la petite ville de Middleton, près de Manchester. Deux fois arrêté, accusé de haute trahison, acquitté sur ce chef, condamné pour un moindre délit à quinze ou dix-huit mois de prison, Bamford représentera pour nous une certaine époque dans la poésie des pauvres; nous chercherons dans ses écrits, non pas sa personne, mais les idées d'un temps.

Le mot de *classism* est de création assez récente et désigne cette distinction des classes si rigoureusement observée en Angleterre. Le *classism* est donc l'ennemi de tout ce qui est radical, mais c'est un ennemi que l'on combat à armes courtoises; on espère l'absorber à force de concessions et l'étouffer sous les politesses. On n'y parvient pas aisément. Il s'humanise quelquefois et tend sa main gantée à la main noire et calleuse de l'ouvrier, mais une fois entré dans la place, il relève la tête et reprend son empire. Depuis que des hommes de conditions très diverses se sont rapprochés pour atteindre à un but de réforme politique, des faits nouveaux et curieux se sont produits. On a vu par exemple des lords présenter à la chambre haute des pétitions d'ouvriers, leurs amis politiques. Chose inouie sans doute qu'un homme obscur, mal vêtu, mourant de faim peut-être, qui vient frapper à la porte d'un somptueux hôtel et conférer avec le chef d'une puissante famille! Ne serait-on pas tenté de croire qu'on approche de quelque nuit anglaise du 4 août, qu'on va voir les lords apporter sur le bureau leurs couronnes de comte et de duc, et qu'on aura beaucoup de peine à les empêcher d'y déposer leurs habits noirs? Mais regardons-y de plus près, et voyons comment les choses se passent selon Bamford lui-même. Cet ouvrier sans ouvrage, mais non pas sans système politique, ce pauvre qui est plus sûr de lire son journal que de dîner, ne trouve pas sa seigneurie en son hôtel le jour où il

s'y présente accompagné au moins d'un baronet. Force lui est d'y retourner seul, car les momens des baronets sont précieux. Il se présente dans un vestibule à un suisse très grand et très gros, portant une livrée toute galonnée d'or, qui, loin de l'admettre dans les appartemens, exprime son regret de voir qu'il est entré dans le vestibule sans permission. Il y a bien dans ce vestibule une belle table avec tout ce qu'il faut pour écrire. L'ouvrier qui présente des pétitions sait écrire : il pourrait tracer quelques lignes, qui, étant portées à sa seigneurie, le feraient introduire; mais ces plumes et ce papier ne sont pas là pour les hommes de son apparence. L'ouvrier n'a qu'un bureau pour écrire, c'est le cabaret. Il va donc au cabaret rédiger sa note, c'est-à-dire sa supplique. L'homme et la note sont bientôt de retour. Malheureusement on ne vient pas si vite à bout d'un suisse doré jusqu'aux yeux. — Revenez dans vingt minutes ou une demi-heure, vous saurez si vous êtes admis. — Nouvelle attente dans le quartier d'alentour. Il pleut probablement, car il pleut souvent à Londres : nouvelle visite au cabaret, où le vêtement délabré de l'ouvrier se pénètre de l'odeur du tabac. Enfin sa seigneurie est visible : un salut respectueux et un sourire du suisse doré, les portes ouvertes devant lui, le plaisir d'entrer pour la première fois de sa vie dans un salon tendu de soie et d'or, font oublier au pauvre homme les ennuis du solliciteur. Il veut essayer de ces fauteuils magnifiques, tandis qu'il est encore sans témoins; il s'assied. Il enfonce dans ces riches coussins; mais il a bientôt honte de ce qu'il a fait. Le voilà debout, croyant se rendre justice; il passe sa main sur le fauteuil pour mieux effacer la trace de sa hardiesse. Sa seigneurie paraît; elle est gracieuse et bienveillante; elle déposera demain la pétition du pauvre. Le lord peut être bon prince avec l'ouvrier; cet homme-là ne le fera jamais repentir de s'être encanaillé parmi les radicaux. Dès que le *classism* est sauvé, tout n'est-il pas sauvé? Nous ne tirons pas cette petite peinture de notre fantaisie; elle est tout simplement extraite de la vie de Bamford.

Grâce au *classism*, le riche et le pauvre se peuvent coudoyer impunément dans un *meeting;* le lendemain remettra chacun à sa place. Aujourd'hui baronet et ouvrier porteront le même chapeau blanc, insigne du radical; ils se donneront la main. C'est la politique aujourd'hui qui confond les rangs, c'est la fabrique et le parlement qui fraternisent; mais la société ne consacre pas ce que tolère la politique. Demain les distances seront rétablies, demain l'ouvrier sera toujours le délégué d'une ville, le baronet sera toujours le membre radical; mais que le baronet invite à dîner l'ouvrier, l'ouvrier dînera à la cuisine du baronet. Aujourd'hui Samuel Bamford, le tisseur en soierie, figurera dans un *meeting* ou devant le jury; il

sera sous les verroux d'une prison d'état avec Henri Hunt, chef de parti, grand agitateur, un *leader* radical. Bamford sera traité d'ami et de frère, on n'aura que des mots affectueux pour ce cher Bamford, on lui demandera des nouvelles de sa femme : l'ouvrier et l'homme politique sont égaux devant l'émeute, devant les juges et devant les verroux; mais que Bamford se présente chez le tribun en tournée, un jour de conférence avec des personnes bien posées : Henri Hunt ne sera pas visible; qu'il revienne trois fois à la charge, il sera trois fois repoussé.

Est-ce à dire que le rapprochement des classes soit une fiction, le radicalisme une duperie, et que les poètes des pauvres aient chanté l'union dans le désert? Le rapprochement existe et l'union s'établit sur son vrai terrain, la politique. En veut-on une preuve? Il y a trente ans, quand des ouvriers anglais étaient arrêtés pour cause politique, ils ne trouvaient pas de répondans et subissaient la prison préventive. Les prévenus appartenant à la bourgeoisie fournissaient caution; le tisserand et le tailleur attendaient le jugement sous les verroux. Aujourd'hui les livres sterling s'offrent d'elles-mêmes pour faire ouvrir les portes de la prison, et il n'y a plus pour ainsi dire de détention préventive en matière politique. Qu'importe que le pauvre ne mange qu'à la cuisine du riche, pourvu qu'il y mange? Le *classism* se réduit en définitive à la distinction du fin drap et du gros drap, le *broad cloth* et le *narrow cloth;* on n'empêchera pas le gros de jalouser le fin; la question est de les faire vivre l'un à côté de l'autre, et de leur faire comprendre qu'ils sont nécessaires l'un à l'autre.

On connaît la physionomie du pauvre de Crabbe et de Thomas Hood, soumis et résigné, ou tout au plus plaintif et gémissant. On entrevoit déjà ce que peut être le pauvre introduit par le radicalisme dans la mêlée de la politique, le pauvre de Bamford et d'Elliott. Il s'assemble dans les chapelles obscures ou abandonnées; il se donne rendez-vous dans une lande ou parmi les bruyères; il écoute des lectures, fait des discours et chante des vers sur l'air de quelque vieille fanfare. Il vit quelquefois sur le salaire du *meeting* ou de l'émeute; le club est son gagne-pain. Quelquefois il exerce une petite industrie apparente, qui couvre ou la mendicité ou la conspiration, peut-être l'une et l'autre à la fois. Ce vieillard qui tient un bâton d'une main, un panier de l'autre, semble parcourir le pays pour vendre quelque chose; il a des pelotons de laine filée pour les ménagères laborieuses; il tient des bas et de la bonneterie. Il ne vend presque rien, et pourtant il a des amis partout; il sait rarement où il soupera le soir, mais il sait qu'il soupera. Ce pauvre nouveau est réformiste et radical, et en cette qualité il signe des pétitions, il use de ses droits de citoyen,

tout en faisant des plaisanteries sur la *glorieuse constitution*. Il acquiert dans l'état une importance qui le flatte; il est arrêté, accusé de haute trahison, transporté, pendu quelquefois, le plus souvent condamné à quelques mois de prison, d'où, il faut le dire à son honneur, il revient généralement corrigé.

Ce pauvre n'est pas d'abord aussi dangereux qu'on le pourrait croire; il connaît des lois et une discipline; il a des amis et par conséquent des tuteurs. Il ne prétend pas tout ordonner par rapport à soi; il se range lui-même et se place dans une ordonnance plus générale. Il s'élève jusqu'à l'idée de l'union des classes. Les poètes, qu'il écoute et qu'il inspire tour à tour, exaltent son patriotisme et lui enseignent à invoquer la liberté. Les poètes lui rappellent les angoisses de la misère et les tortures de la faim, mais ils y mettent encore quelque pudeur, et s'ils l'égarent dans une fausse direction, du moins ils ne l'avilissent pas. Peut-être, en adressant ces souffreteux, ces affamés à la liberté, ils les séduisent et les trompent; ils leur font attendre de la liberté plus que la liberté ne peut donner, mais ils respectent leur dignité d'hommes, et ne leur enseignent pas que le droit du citoyen se réduit à un morceau de pain.

« N'avons-nous pas entendu le cri de l'enfant, vu les larmes de la mère, observé ce regard, qui nous disait tristement que le malheur et le besoin étaient là? Les laisserons-nous pleurer toujours, et leurs plaintes seront-elles toujours vaines?

« Par le sang de Hampden répandu dans la noble lutte de la liberté, par la tête sanglante du brave Sidney, par tout ce qui est cher dans cette vie, ils ne supplieront pas en vain, ils ne porteront pas plus longtemps la chaîne!

« Ames de nos courageux pères, voyez cette troupe de frères se donner la main! Oh! que jamais, jamais il ne soit dit que nous déshonorons votre lignée! Si l'Angleterre veut accomplir sa glorieuse entreprise, nous aurons un autre Runnimede (1). »

Il y a, quoi qu'on fasse, un certain air de noblesse dans cette protestation du pauvre, qui ne demande pas du pain, mais de la liberté. C'est peut-être une illusion ridicule, mais elle est honorable. On aime à voir ce déshérité de la famille sociale n'invoquer d'autre droit que celui de ses aînés, compter assez sur ses forces pour n'avoir besoin que de liberté, se proposer pour exemple ceux qui l'ont précédé dans la carrière, les barons du roi Jean, les héros de la république, les martyrs de la liberté constitutionnelle. Il y a l'affranchissement de l'homme et celui du serf; l'affranchissement du pauvre ici n'a

(1) *Runnymead*, village près de Windsor, rendez-vous de chasse, où les barons anglais forcèrent le roi Jean à signer la grande charte.

rien de servile; ce n'est pas un esclave qui brise ses chaînes et qui est l'ennemi de tout ce qui s'élève au-dessus de lui. Il ne se révolte pas; il invoque avec des amis, avec des frères plus riches ou plus puissans, une liberté qui leur semble plus digne d'eux. Il chante, avec l'homme des classes moyennes, l'*Hymne de l'union* :

« Bardes de Bretagne, frappez les cordes de la lyre et chantez l'heureuse union dans des accens enflammés par le patriotisme; oh! chantez l'heureuse union. Il n'est pas loin le jour heureux où le malheur, le besoin et la tyrannie seront balayés de notre île. La grande époque de la liberté n'attend qu'une fidèle union. »

L'union porta bonheur aux radicaux; elle épargna bien des erreurs à tous. Les classes pauvres firent beaucoup moins de fautes sous la conduite de chefs qui leur recommandaient le respect des lois, et leur enseignaient le parti qu'elles en pouvaient tirer. Ce fut un régime de légalité qui porta ses fruits. L'ouvrier, surtout celui du Lancashire, cessa, dans l'opinion publique, d'être un animal immonde et grossier; Manchester ne passa plus pour être habitée par une population d'ilotes qui ne se lavaient jamais; on se persuada que tous n'étaient pas des partageurs de propriété, ni des destructeurs d'ordre social. Bamford peut tirer quelque gloire de ce résultat, car il y a beaucoup contribué.

On le voit, si les radicaux ont commis la faute d'entraîner la pauvreté sur le terrain politique et encouru le reproche d'en avoir fait leur instrument, ils ne l'ont pas livrée du moins aux influences corruptrices, aux sociétés secrètes, aux conspirations, aux projets souterrains, aux doctrines funestes, aux utopies séduisantes et menteuses. Le pauvre a joué au citoyen et à l'électeur, mais il a respecté longtemps du moins la légalité; il a appris à compter sur lui-même; il n'a pas rompu avec les grandes traditions de son pays, avec les principales vertus de sa race, l'esprit pratique, l'observation de la loi, le respect de soi-même, le besoin de la considération publique. Le pauvre radical, n'ayant pas rompu avec les autres classes comme le chartiste, ne s'est pas mis lui-même au ban de la société; pour me servir d'un mot anglais, il a conservé sa petite part de *respectabilité*.

Il ne dissimule pourtant pas sa misère; mais le cri de sa faim n'est pas une menace contre la société. Il croit encore et il espère; seulement où a-t-il placé sa foi, et de quelle nature est son espérance? Il n'attend pas une révolution sociale; la réparation ne se présente pas à lui sous l'image d'un cataclysme ou d'un incendie qui doit tout dévorer; il se l'imagine sous les traits d'une conciliation entre les libéraux et les conservateurs. Il n'espère pas tout de la compassion des hommes, il attend quelque chose aussi de leur sagesse et de leur

intérêt bien entendu. Il ne se contente pas, comme autrefois, d'invoquer Dieu; il se met d'abord en règle avec les hommes. Il tire parti de sa position avant de se livrer à la pitié publique, et avant de faire des vœux il commence par voter la réforme et le suffrage universel. Son espérance est sage, mais elle n'est pas la pure vertu chrétienne : elle se compose en grande partie de calculs politiques.

Telle est au fond la pensée de Bamford, même dans cette poésie émouvante et désolée qui a dû à l'auteur de *Mary Barton* un accroissement de célébrité. « Dieu soit en aide aux pauvres! » s'écrie-t-il, et c'est un mouvement religieux qui nous touche beaucoup plus qu'une menace. Mais le poète ne se propose pas de reporter vers Dieu la pensée de ceux qui souffrent; son but réel est de mettre en relief leurs souffrances : c'est beaucoup plus un plaidoyer pour des douleurs humaines qu'une exhortation à la confiance religieuse. C'est un cadre où sont enfermées toutes les variétés, toutes les conditions de la misère, dans le dessein de frapper plus vivement. Dieu soit en aide à la pauvre jeune fille pâle qui tombe de besoin et supporte avec douceur sa pauvreté! Pauvre fille qui frissonne et tremble! Sa lèvre est blanche et sa main rougie par le froid; ses yeux caves sont modestement baissés, tandis que ses cheveux noirs voltigent au souffle du vent; son sein, mal protégé contre la neige, est glacé, ses pieds sont engourdis dans leur chaussure déchirée. — Dieu te soit en aide, pauvre agneau sans bercail! A la pauvreté de la jeune fille succède celle de la mère, qui est décrite avec le même sentiment de la réalité, avec le même besoin de produire l'impression utile. Les vagissemens d'un enfant viennent du côté de cette porte cochère : voyez! il y a une femme, tapie dans ce coin, qui cherche à défendre du froid son enfant. Son vêtement est à peine suffisant, son bonnet est en lambeaux; un châle usé enveloppe son poupon; elle supporte ainsi l'impitoyable bise du matin. La pauvre femme a la faim dans les regards, lorsqu'un passant traverse la rue avec un pain tout chaud, et tandis que ce pain qui la tente s'éloigne, elle pleure. Dieu te soit en aide, infortunée! Oui, Dieu te soit en aide, parce que les hommes t'abandonnent, car telle est la pensée du poète : les hommes ne font rien pour vous, pauvres femmes nées pour être heureuses, pour être belles, et que la pauvreté a flétries! Dieu vous assiste, tristes et pauvres filles du peuple!

Il y a encore une misère bien douloureuse sur laquelle les hommes ferment les yeux : c'est la misère adolescente, maladie qui ronge les générations avant qu'elles ne fleurissent. Ces pauvres enfans, qui devraient et ne peuvent devenir des hommes, errent affamés par les rues; sans bas ni souliers à leurs pieds, ils se traînent et vagabondent çà et là, promenant sans but des regards tristes et rêveurs,

puis s'arrêtent devant toutes les boutiques où sont exposés en montre des articles de consommation. Ils dévorent, quand ils le peuvent, une croûte moisie devant ces étalages tentateurs, et déchirent à belles dents leur pain dur, quand ils en ont, sans faire état du vent, de la neige et des tempêtes. Dieu vous soit en aide, pauvres enfans! Dieu soit en aide aussi aux vieillards qui manquent de tout! car c'est encore là une pauvreté qui a des droits auxquels nous ne songeons pas. Vous avez remarqué ce pauvre vieux tout courbé dont le chapeau rabattu est noué d'un crêpe flétri, et dont le vêtement grisonnant montre la corde; les vents d'hiver semblent se jouer de sa chevelure blanche, et sa poitrine sans chemise est ouverte à leur souffle. Vous l'avez vu baisser ou détourner timidement son regard pensif, prendre un mouchoir déchiré pour essuyer les larmes qui obscurcissent ses yeux, regarder quelquefois autour de lui, comme s'il voulait chercher un ami. Hélas! il est abandonné à lui-même!

« Dieu soit en aide aux pauvres qui habitent dans les vallées solitaires ou sur les montagnes éloignées, où poussent le genêt et la bruyère! Leur histoire est triste à raconter; mais le monde s'en soucie peu, et il n'aime pas à connaître la peine et le besoin auxquels des hommes sont condamnés. Le métier fatigant les appelle dès le matin; ils travaillent jusqu'à ce que la nature épuisée succombe au sommeil. Ils goûtent, ils ne dînent pas. La neige, fouettée par le vent, s'amoncèle autour de leur chaumière sans feu, et barricade leur porte, tandis que la tempête de la nuit hurle sa complainte à travers la lande. Faut-il donc qu'ils périssent ainsi, pauvres victimes accablées? Travail, faim, souffrance, faut-il donc encore supporter tout cela sans espérance? Non; Dieu se lèvera quelque jour et viendra en aide aux pauvres! »

Le sentiment religieux est dans la poésie de Bamford, mais il n'y occupe que la seconde place; la première appartient à la peinture de la réalité douloureuse. Ce recours vers la Providence divine est une accusation contre les hommes. Le pauvre qu'on renvoie ainsi à Dieu ne s'y trompe pas; il sait fort bien à qui s'en prendre. Il ne demande pas mieux que de croire que les obstacles à son bien-être sont dans les hommes; il se persuade d'autant plus facilement que les moyens de l'assurer sont aussi dans les hommes. Ce n'est pas qu'on l'exhorte à se révolter, à devenir lui-même sa providence : si le poète le pensait, il le dirait. Le peuple anglais ne devine pas à demi-mot, il faut lui crier : « Révoltez-vous! » Le pauvre sait bien que de telles plaintes ne signifient pas révolte, et que répond-il quand on lui dit : « Dieu se lèvera quelque jour et viendra en aide aux pauvres? » Il répond comme Barton dans le roman que nous avons cité, il répond *amen*. Quand on lui fait entendre que Dieu lui viendra en aide sous

l'image d'une réforme radicale, qu'a-t-il de mieux à faire que de répondre *amen*?

III. — EBENEZER ELLIOTT.

Elliott est déjà connu en France, mais mal connu. En Angleterre même, on s'est longtemps fait de lui une idée assez fausse. Ce nom présentait l'image d'un homme aux passions ardentes comme la forge où il vivait, d'un homme sauvage et dur comme le fer qu'il travaillait. On le croyait violent comme les invectives versifiées de ses *Corn-Law Rhymes*. Ajoutez qu'il avait reçu de la nature une de ces physionomies dont un œil intelligent peut seul découvrir les beautés. Malheureux les mortels qui avec une telle physionomie sont affligés d'une célébrité! les dessinateurs vulgaires les vouent pour jamais à la caricature. Le gros nez d'Elliott, ses sourcils tourmentés, ses lèvres fortes, ses cheveux épais, son teint gravé de la petite-vérole, apportaient un fâcheux commentaire à ses vers jacobins, et le faisaient prendre pour une espèce de cannibale. Comme il vivait retiré, il garda longtemps sa réputation de sauvage. Il fallut que des voyageurs moins prévenus que le public vinssent le chercher dans sa retraite, et cependant les préjugés de plus d'un lecteur à son endroit durèrent jusqu'à sa mort. Grâce au silence et à la demi-obscurité qui s'est faite autour de lui après sa période de gloire et d'éclat, peu de personnes ont eu l'occasion de voir de près cet ogre buveur de sang; on s'en est tenu plus ou moins à l'Ebenezer Elliott des *Corn-Law Rhymes* et des lithographies. Aujourd'hui l'homme est mieux connu; sa vie, des fragmens autobiographiques, des morceaux de sa correspondance, ont été donnés, il y a trois ans, par son gendre, M. Watkins, avocat, chartiste et poète lui-même. Dans ce volume, le chartiste se montre peu; on ne voit pas trop le gendre; seulement l'avocat et le poète auraient dû s'effacer davantage. Tel qu'il est, le livre de M. Watkins n'en est pas moins utile : il restitue au public la vraie figure d'Elliott. Après avoir donné au lecteur une idée générale de la poésie des pauvres dans le radicalisme, nous pouvons accorder quelques momens à la vie et aux ouvrages de l'auteur des *Corn-Law Rhymes*. Son histoire ne sera ni un épisode ni une digression, ce sera comme le modèle et le type de la biographie de ces poètes sortis des échoppes et des ateliers.

L'énergie et la patience furent les qualités dominantes d'Elliott. Non-seulement il soutint sur les lois des céréales une lutte pleine de dégoûts et de fatigues, mais sa carrière littéraire fut elle-même un singulier exemple de force et de constance. La renommée se fit attendre vingt ans. Il eut beau travailler, imprimer, tenter la for-

tune littéraire; il eut beau provoquer la colère des puissans, s'attaquer un jour à Byron lui-même, irriter le lion afin d'obtenir la faveur d'un coup de griffe : le lion pour lui devenait miséricordieux, et, par une clémence cruelle, le laissait à son obscurité. Elliott, durant vingt ans, fit des poésies beaucoup moins connues que ses barres de fer, jusqu'au jour où le docteur Bowring, poète lui-même, se trouvant de passage à Sheffield, lut par hasard les *Corn-Law Rhymes*, et y reconnut la présence du dieu. Aussitôt le petit livre, simple brochure de quatre feuilles, passa entre les mains de Wordsworth, de Southey, de quelques critiques, et parvint enfin entre les mains de M. Bulwer, dont un article mit en branle toutes les cloches de la renommée.

Il faut du temps pour tremper les caractères humains, et ces trésors de volonté que nous admirons ne s'amassent qu'à la longue. Cet amour des vers, qui fut si vivace, ne se forma que lentement dans le cœur d'Elliott. Ebenezer, dans son enfance, haïssait les vers. Bien plus, il ne pouvait rien apprendre, et dans sa famille c'était l'enfant le moins intelligent. Son père, fatigué des plaintes des maîtres d'école, le mit en apprentissage, et le jeune Ebenezer dut entrer dans une fonderie. Elliott étudia seul, péniblement; mais le sillon qu'il creusait était profond. C'était un homme dont l'esprit ne contenait qu'une seule pensée, mais qui était capable de la féconder, grâce à une rare puissance de concentration. Quand on lui reprochait qu'il répétait souvent les mêmes idées et les mêmes mots : « Qu'importe, répondait-il, si ces mots et ces idées sont nécessaires, et si je ne puis en trouver de meilleurs? » Il avouait naïvement sa pauvreté intellectuelle.

Toute la vie d'Ebenezer fut une lutte industrielle et littéraire : vaincre la pauvreté, forcer le silence de la renommée, ce fut le double but de son existence. Il faut se représenter à Sheffield, dans cette ruche fumeuse et bruyante, le poète marchand de fer travaillant sans relâche à conquérir ce qu'il devait atteindre avec tant de peine. Il vivait dans Gibraltar-Street, au milieu de maisons serrées les unes contre les autres, de noires cheminées, d'êtres humains qui s'agitent. A travers un magasin rempli de fers et d'aciers de toutes les dimensions, où l'on pouvait remarquer un grand Shakspeare en fonte, on parvenait jusqu'à un bureau où, — parmi les barres, les meubles, les ustensiles de fer de toute sorte, entre trois grandes statues de fer représentant, singulier mélange! Achille, Ajax et Napoléon, — on apercevait, accoudé à une grande table, un petit homme aux yeux bleus, dont l'expression était douce, faible en apparence, mais indiquait un tempérament nerveux. Sorti de cette atmosphère de rouille et de fumée, quand cet homme revêtait un habit noir et une cravate

blanche pour aller au prêche ou parler dans un *meeting*, il déconcertait toutes les suppositions de ceux qui le connaissaient par ses déclamations politiques. Tel était l'auteur des *Corn-Law Rhymes*. C'est à cette table qu'il a gagné fortune et renommée; c'est là, durant vingt ans, qu'il écrivit, au milieu des grincemens du fer et des mille bruits d'une ville d'ateliers et de forges, les strophes qui devaient agiter les cœurs de tant de milliers d'artisans, et préparer de longue main la ruine d'une des forteresses de l'aristocratie.

Elliott avait passé par la condition d'ouvrier; son courage et son énergie l'en avaient tiré de bonne heure, mais il en avait fait une assez longue épreuve pour en connaître les soucis et même les tristes joies. Les dangereux amusemens du cabaret ne lui furent pas inconnus; heureusement son intelligence trouva le port au moment où elle pouvait faire naufrage. Un heureux hasard lui fit prendre goût à la botanique. Le jeune ouvrier cessa d'aller à la taverne, quand il eut découvert qu'il pouvait s'amuser et s'instruire en calquant sur une vitre des fleurs dessinées. L'amour des fleurs amena à sa suite l'amour de la poésie. Ainsi devait cesser le malentendu qui existait entre le futur poète et les vers. Selon le mot du Corrége, c'est devant une fleur qu'Ebenezer put s'écrier à son tour : « Et moi aussi je suis poète! » Mais qu'on ne s'y trompe pas, si la poésie est un don, elle est aussi un art et un travail. Il n'est pas plus possible à une intelligence inculte de s'improviser poète qu'il ne l'est à un enfant d'imiter la virilité. Elliott commença par la reproduction pure et simple de ce qu'il voyait. Tels sont, plus ou moins, tous les poètes sortis de sa condition; ils ne voient ni loin ni de haut. Ils sentent peut être plus vivement, mais ils ne sentent que la réalité. Elliott ne savait pas idéaliser, il voyait la nature par les yeux du corps, jamais par ceux de l'imagination. Dans une belle fleur et dans un ciel bleu, il voyait la fleur et le ciel, et pas autre chose.

Dans cette ignorance absolue de l'idéal, Elliott devait attendre du dehors, et attendre longtemps, l'influence qui viendrait animer sa verve et donner la vie à sa pensée. Aussi s'égara-t-il bien des années à la recherche de sujets poétiques. Rien n'est plus bizarre et plus vulgaire que le fond de ses premiers essais. C'étaient de purs mélodrames. Son esprit, disions-nous, ne pouvait contenir qu'une pensée; cette pensée, qui fut celle de toute sa vie, c'est l'abolition des lois sur les céréales. C'était toute sa politique, et il ne fit preuve de talent que le jour où ce fut toute sa poésie. Quand le marchand de fer et le poète n'eurent plus qu'une formule : *A bas les corn-laws!* Elliott trouva la veine qu'il devait exploiter. Il y a des hommes qui ne peuvent combattre qu'avec une arme et manier qu'un instrument; c'est là le secret de leur force. La source d'où ils tirent leurs pensées est

étroite, mais elle est profonde, parce qu'ils la creusent incessamment. Le roi Lear, à qui l'ingratitude de ses filles a fait perdre la raison, rencontrant un autre insensé, demande s'il a des filles ingrates. Il ne veut pas croire que ce malheureux soit devenu fou si ce n'est par l'ingratitude de ses filles; il s'irrite de ce qu'on pense autrement; il veut que tous les maux viennent de l'ingratitude. Ebenezer Elliott voyait les *corn-laws* dans tous les maux de sa patrie; non-seulement les *corn-laws* faisaient payer cher le pain, mais elles diminuaient la vente, arrêtaient les commandes, abaissaient les salaires, démoralisaient les ouvriers, produisaient les crimes, causaient les incendies, amenaient les révolutions. Un jour, on trouva un homme mort dans les montagnes. « Qui sait, disait-il, si ce n'est pas une victime des *corn-laws?* » Quand un homme peut nourrir une idée fixe durant toute la vie, s'il n'est pas fou, il sera capable de faire quelquè chose de grand.

Les *Corn-Law Rhymes* naquirent le jour où le poète et le fondeur, menacés par une crise commerciale, ne firent plus qu'un. Alors Elliott laissa ses épopées et ses romans, et il parla dans ses vers la langue de l'ouvrier. « Si mes écrits, disait-il, sentent l'atelier et le magasin, je n'y puis rien; la suie est la suie, et celui qui vit dans une cheminée fera bien de prendre l'air quand il le peut, et de courir les champs, même en imagination; mais nous sommes affligés de maux mille fois pires qu'une atmosphère de suie, nous sommes soumis à la taxe du pain. Notre travail, notre habileté, nos profits, nos espérances, nos vies, les âmes de nos enfans, sont soumis à la taxe du pain. »

De quelque côté que l'on considère cette singulière école des poètes des pauvres, on est étonné des conditions qu'elle fait à la poésie : non-seulement elle la mêle à la politique, mais l'économie politique elle-même ne lui semble pas trop sévère pour lui donner la main. Elliott était un adepte de la science d'Adam Smith; il ne faisait pas seulement des vers sur les lois des céréales; il rédigeait des lettres sur le même sujet : c'étaient les lettres de Junius des libres échangistes. Nos lecteurs n'ont pas besoin que nous leur expliquions ici l'intérêt qui s'attachait au rappel des lois sur le blé ni les difficultés presque insurmontables que les adversaires des *corn-laws* avaient à vaincre. Nous sommes heureux d'avoir été prévenu sur ce point par un homme d'état dont le public respecte la grande autorité et admire le talent. Ce n'était pas seulement la puissance des premières maisons territoriales qu'il fallait forcer, toute l'aristocratie d'Angleterre qu'il fallait amener à signer la dépréciation de ses métairies et de ses domaines : l'agriculture était en question, c'est-à-dire l'Angleterre elle-même, tous ses souvenirs, toute son

histoire; l'Angleterre des Bretons et des Saxons, l'Angleterre de Chatam et de Pitt, l'Angleterre agricole qui avait perdu l'Amérique, mais qui avait soutenu quinze ans la guerre contre Napoléon; l'Angleterre qui ne voulait pas devenir une grande usine, mais qui voulait conserver quelques-unes de ces riches campagnes qu'elle cultive si bien et de ces vertes prairies qu'elle aime tant.

Ceci nous ramène à la question littéraire. De même que l'intérêt des ouvriers était en présence de l'Angleterre agricole, cette poésie politique qui s'introduisait d'une manière si imprévue était en contraste complet avec la poésie de la vie champêtre, si féconde en Angleterre. Il y a dans le poème de *l'Excursion*, de Wordsworth, une belle page sur les solitudes de la campagne, qui perdent sans cesse du terrain et reculent devant des villages devenus en vingt ans des villes immenses. Toutes les richesses que représentent ces maisons accumulées, ces grandes fabriques, ces fourneaux qui ne s'éteignent jamais, ne rassurent pas le poète philosophe, le fils de la vieille Angleterre des comtés; une inquiétude confuse qui se glisse dans son cœur lui inspire des vers qui peuvent être mis au rang de ses meilleurs. Nous avons dans les poètes des pauvres la contrepartie de ces méditations champêtres et solitaires : c'est la poésie de Sheffield et de Manchester opposée à celle des lacs.

Elliott doit presque toute sa réputation à son poème du *Ranter* et aux *Corn-Law Rhymes*. Le premier est un sermon en vers; il est tout rempli des sentimens d'un christianisme radical. La composition n'en est pas assez remarquable pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter. Quant aux *Corn-Law Rhymes*, on suppose bien sans doute que des chansons politiques perdent beaucoup de leur intérêt quand les temps sont changés. Aujourd'hui que le blé entre librement dans les ports d'Angleterre, les poésies d'Elliott sont devenues des refrains de l'ancien régime, et le vote des chambres qui abolit les lois des céréales abolit en quelque sorte du même coup les chansons d'Elliott.

Toutefois, si l'objet politique des *Corn-Law Rhymes* n'a plus le même intérêt, ce qui en a toujours, ce qui doit survivre aux débats dont elles furent un épisode, c'est l'image de la pauvreté dont le poète s'était fait l'avocat. Comme œuvre de circonstance, les poésies d'Elliott doivent vieillir; comme témoignage de souffrances, de courage, de passions politiques, comme expression d'un certain état social, elles vivent encore, et il est bon d'y revenir. La vie et les œuvres d'Elliott n'auraient pas beaucoup de sens pour nous, si l'on n'y trouvait un certain pauvre dont quelques traits sont déjà dans Bamford, mais qui est ici plus complet, plus vivant, plus agissant.

Elliott a ceci de particulier, qu'il oppose sans cesse à la peinture de la pauvreté l'image d'une certaine richesse dont il est l'ennemi.

Ce n'est pas toute espèce de fortune et d'opulence qui est en butte à ses attaques, et il ne s'agit pas ici simplement de la haine du pauvre contre le riche. Le pauvre d'Elliott n'en veut qu'à la propriété territoriale, qui s'enrichit de la taxe sur le blé. Otez la taxe, vous ôtez son grief ou tout au moins son prétexte. Ce pauvre est un ouvrier des villes manufacturières, qui salue son maître quand la manufacture ne chôme pas, et qu'il n'y a pas de grève. Il lui permet une voiture commode, il pardonne même à son fils le phaéton qui l'entraîne au galop à travers une rue populeuse; mais ce qu'il ne pardonne pas, c'est la voiture à quatre chevaux, *coach-and-four*, du baronet, du propriétaire de campagne. On peut voir une scène de rue fort animée dans le *Village Patriarch*, où le contraste de la pauvreté citadine et de la richesse en biens-fonds est vivement peint. Le malheureux cul-de-jatte rampe le long du mur, l'artisan sans ressources rôde autour de la taverne de bas étage; les rejetons de la mendicité jurent après leur père, ou poussent des cris pour que leur mère leur cède son verre de genièvre; le tisserand affamé, avec ses trois enfans, chante des hymnes pour avoir du pain; le soldat qui n'a plus de jambes, traîné dans sa petite charrette par un chien, demande l'aumône, tandis que le voleur se sauve avec une tranche de viande qu'il a dérobée au boucher. Cependant le propriétaire, soutenu par l'état, *landed pauper*, dans sa voiture à quatre chevaux, regarde avec mépris la foule qui maudit sa puissance; son cocher ricane, et sa femme de chambre regarde avec mépris les pauvres ouvriers qui paient la taxe du pain.

Ce pauvre, ennemi si déclaré des *corn-laws*, a la fierté de l'ouvrier des manufactures; il méprise l'Irlandais et même le paysan anglais qui combattent entre eux pour des pommes de terre. Aristocrate de l'indigence, il ne plie pas facilement devant ce qu'il appelle la rapine privilégiée. Il sera le dernier à embrasser le métier du paupérisme, *pauper's trade;* il ne veut ni le salaire du *workhouse*, ni la ressource affreuse de l'exil; il ne renoncera jamais à son morceau de bœuf ni à sa pinte d'ale; en d'autres termes, c'est la pauvreté ouvrière et la misère des villes. Ce pauvre est fier de sa ville enfumée; il sent confusément que la manufacture est sa forteresse. Une ville d'usines et de forges est à ses yeux le rempart de son indépendance, parce qu'elle contient des milliers d'ouvriers intelligens, soldats redoutables de la réforme. Il aime cette vaste colonne de fumée qui s'élève au-dessus d'elle, et que son poète nomme le drapeau de la liberté : drapeau sinistre, drapeau noir, mais qui devient une colonne de feu pendant la nuit, et rappelle à son imagination la colonne qui dirigeait le peuple de Dieu dans le désert.

Le sentiment religieux n'est pas effacé de son cœur, il est dissi-

dent, peu attaché même à quelque secte que ce soit; mais il aime la Bible de ses pères. Ce reste de culte, qui survit dans les fourmilières industrielles, est indiqué d'une manière touchante dans le morceau suivant.

« Il est des chagrins qui pourraient ébranler l'âme la plus forte, et les miens sont de ce nombre. Mon cerveau est brûlant; mais ils se trompent, ceux qui me croient folle. Mon père est mort, ma mère est morte, et nous étions quatre pauvres orphelins. Mon frère John travailla à l'excès, et s'efforça de nous sourire à Jane et à moi; mais le travail devint rare, et le pain bien cher, et le salaire diminua en même temps, car des tribus d'Irlandais vinrent sous-enchérir pour faire notre ouvrage à moitié prix. Cependant il luttait toujours, épuisé, les joues creuses, afin de sauver Jane, pauvre phthisique, d'une mort prématurée. Enfin il la rejoignit dans la tombe. Je pris sa main humide dans ma main, et je l'embrassai jusqu'à ce qu'il se fût endormi pour toujours. Oh! je vois encore son regard mourant! Il essaya de sourire, et pleura! J'achetai son cercueil avec mon lit; ma robe servit à payer pour lui un peu de terre et de prières. J'ai engagé l'anneau de ma mère pour avoir du pain,... j'ai engagé la chaise de mon père... Il me resterait ma Bible à vendre... je ne la vendrai pas; cependant les paroles manquent pour dire ce que je souffre; je ne trouve pas même une miette de pain. »

Cette pauvre fille qui souffre de la faim et qui ne vend pas sa Bible n'a-t-elle pas inspiré à Mme Gaskell sa Bessy du roman de *Northand South* (1)? Bessy a sa Bible, qu'elle aime, et qui la console; elle aussi a le cerveau brûlant, et quelques-uns la prennent pour folle : elle a des visions, elle voit des cités de Dieu et des Jérusalem triomphantes. Il y a toujours de ces femmes pieuses et douces au milieu de ces ouvriers aigris qui murmurent ou qui conspirent. Nous cherchons l'esprit d'une école plutôt que nous ne pesons la valeur de quelques poèmes; la célébrité d'Elliott justifie cependant assez l'importance que nous lui accordons, sans qu'il soit nécessaire de surfaire son mérite. Nous voulons tirer du *Ranter* un seul passage dont le sujet est caractéristique; c'est le libre-échange mis en vers.

« Regardez les nuages, les rivières, la terre, le ciel; voyez! tout est échange et harmonie. Qu'est devenue la riche draperie de couleur d'ambre dont les plis entouraient l'orbe du soleil hier matin? Voyez, elle s'est confondue maintenant avec les ondes bleues du Rivelin pour alimenter la mer qui alimente tout à son tour! Tout cet or fondu a perdu ses couleurs et coule avec le froid cristal du Loxley (2). Pour allumer l'étincelle de la beauté dans l'arbre et dans la fleur, pour éveiller à la vie du printemps la montagne, la

(1) Voyez sur le roman de *North and South*, la *Revue* du 1er octobre 1855.

(2) Le Rivelin, le Loxley, plus bas le Don, sont des rivières des environs de Sheffield.

plaine et la vallée, le nuage est en commerce avec la rivière; l'échange, c'est le pouvoir et la force. Mais si les nuées, les arbres, les vents dédaignaient leur harmonieuse correspondance, ni la rosée, ni la pluie ne donneraient aux montagnes leur couronne de forêts; un air étouffant ternirait l'éclat des fleurs de bruyère sur le Kinderscout; on ne verrait pas la verdure pourprée s'adoucir au regard sur le Don vers le soir; la vallée au-dessous, triste comme la tombe, ne serait pas réveillée par la chute de la rivière. »

Les *Corn-Law Rhymes* sont des prières courtes, des chansons ou des épigrammes dans toutes les mesures et dans tous les styles, aussi bien faites pour être lues et déclamées que pour être chantées. L'auteur y met sa pensée sous une forme rapide et concise; souvent c'est la pensée d'un autre dont il s'empare. Toutes les fois qu'un publiciste, un orateur radical a lancé quelque trait dont il puisse grossir son carquois, il aiguise cette flèche; il y ajoute le tranchant du vers et la légèreté de la chanson. C'est ainsi qu'il se contente en beaucoup d'endroits de versifier les maximes d'un écrivain du libre-échange, député célèbre parmi les radicaux, le colonel Thompson. Elliott, vrai poète ouvrier, fait arme de tout; il s'attaque à tous ceux qui lui paraissent, de loin ou de près, faire obstacle au bon marché du pain. Il mord à droite et à gauche, sans y regarder de trop près. Il ne souffre aucun tempérament : « Que la prière soit muette, s'écrie-t-il, quand la charité est sourde! » Sa muse a l'emportement d'un malheureux famélique. Elliott manque absolument de ce qui n'abandonne jamais Thomas Hood, le don merveilleux et si rare de la grâce. Qui peut se souvenir du *Chant de la Chemise* sans attendrissement? Dans cette misérable couturière, glacée, affamée, d'une maigreur hideuse, couverte de haillons, il y a pourtant je ne sais quelle grâce. Ah! c'est que Thomas Hood connaissait la Niobé d'Homère, et voilà ce qui fait le désavantage de nos poètes sans éducation; mais, hélas! les poètes politiques de cette famille ont bien autre chose à faire qu'à lire Homère. Il faut que leurs feuilles hâtives courent dans les manufactures, il faut que leur vers trouve une entrée dans ces oreilles endurcies par le grincement des roues et par le bruit des machines à vapeur. La colère, la haine et la faim sont ici plus efficaces que la grâce. Voici un échantillon des ardentes invectives du poète du pain à bon marché. Les paroles, dans le texte, se chantent sur l'air de l'un des chants les plus célèbres de Robert Burns :

« D'autres marchent à l'avant-garde de la liberté; ne peux-tu pas ce que d'autres peuvent? Toi, un Breton! toi, un homme? Que sont donc les vers de terre si tu appartiens à l'humanité?

« Sourd aux sifflets et aux gémissemens, veux-tu engendrer des esclaves

blancs pour tous les climats? Contrains ce voleur de se nourrir lui-même; alors proclame-toi un homme.

« De chétifs tyrans feront-ils savoir à des hommes libres quand ils pourront acheter et vendre? Loin de toi les lâches pensées! Dis aux mécréans les noms qu'ils méritent.

« Veux-tu ramper à terre sous les menaces de tes ennemis? N'as-tu pas reçu une âme à ta naissance? Les chiens mangent, sont fouettés et hurlent, et toi, chien, tu meurs de faim et tu es fouetté!

« Veux-tu donc encore nourrir des coquins entretenus dans des palais? Tes fils seront-ils les esclaves de traîtres? Reposeront-ils dans la fosse du *workhouse?* Travai leront-ils pour gagner la paie de la paroisse?

« Pourquoi aimer? pourquoi te marier? pourquoi prendre Marie pour ta fiancée? Faudra-t-il, en mourant, qu'elle maudisse ton lit? Non, tyrans; non, par le ciel! »

Les libertés varient selon les pays; il faut que les libertés anglaises aient le tempérament bien robuste pour résister à de tels excès. Ce qui nous étonne ici, ce n'est pas la violence de ces chants : les paroles ne sont que du vent; elles n'ont de force que lorsqu'elles trouvent un point d'appui; mais conçoit-on que ces refrains séditieux aient été répétés par des milliers de voix sans émouvoir d'autres tempêtes que celles des cris et des grognemens? Conçoit-on qu'il les fallut chanter quinze ans pour qu'ils produisissent quelque chose?

On a remarqué sans doute cette aménité à l'adresse des riches, ces *coquins entretenus dans des palais.* C'est là un des lieux-communs d'Elliott, c'est son injure de prédilection; elle exprime d'un mot tous ses griefs; elle rappelle d'un seul coup les intérêts qui attachent les grands propriétaires aux lois sur les céréales. Le blé est arrêté dans les ports afin que les récoltes des ducs se vendent bien; le pain est cher afin que les marquis conservent de gros revenus. Riches à la charge de l'état, opulens par la charité publique, ils forment ce qu'Elliott appelle un paupérisme d'un genre nouveau. Vivant sur une taxe particulière, ils sont des pauvres d'une nouvelle espèce, pour lesquels la langue anglaise a le mot de *paupers*, qui ne désigne que les pauvres reconnus, les pauvres officiels, ceux de la statistique et de la taxe. Ce mot manque à notre langue; puisse-t-elle rester longtemps dans cette heureuse pénurie! Cependant la muse des *Corn-Law Rhymes* n'est pas toujours celle de l'insulte, et tous ses vers ne sont pas écrits avec du fiel. Voici, par exemple, *la Prière du Jacobin,* qui respire des sentimens chrétiens que le titre ne promet pas.

« Venge le pauvre dépouillé, ô Seigneur! mais non par le feu, ni par l'épée, ni par la mort dont périrent les victimes de Peterloo, écrasées au sabot des chevaux par une lâche tyrannie. Venge nos haillons, nos chaînes, nos

soupirs, la famine qui est dans les yeux de nos enfans! Châtie les sauterelles de la Grande-Bretagne, mais non par l'épée, ni par le feu! Seigneur, qu'ils ressentent tout le poids de ta colère; châtie-les, Seigneur, avec le fouet de la pauvreté! Alors, le froid dans l'âme et glacés comme la poussière du cercueil, que leurs cœurs desséchés et mourans d'angoisse n'aient d'autre refuge que dans la pitié outragée par eux, et qu'ils trouvent cette pitié qu'ils refusent aux autres! »

Après les *Corn-Law Rhymes*, l'ardeur d'Ebenezer Elliott se calma peu à peu; la politique se retira par degrés de ses poésies. En quittant son magasin de fer, il se laissa gagner aux enchantemens de la campagne, et fit à son tour des méditations et de la pastorale. Une crise commerciale, en lui faisant perdre un tiers de ce qu'il possédait, l'avait averti de se retirer pour conserver le reste. Cette perte, sensible pour le père de sept enfans, inspira la vengeance au poète et la prudence au négociant. Le poète publia ses poésies politiques, le négociant chercha une maison de campagne. Ebenezer laissait au cœur de l'ennemi des traits lancés d'une main sûre; il lui léguait les *Corn-Law Rhymes*, qui devaient l'abattre un jour.

Il y a dans Elliott deux poètes: l'un qui s'adresse au pays tout entier et maudit des lois dont l'effet est ressenti par tout ce qui est pauvre, l'autre qui s'attache à des peintures plus particulières, celles de la souffrance dans les contrées industrielles où il vit, et qui prête son imagination et son éloquence à la pauvreté de sa ville et de son canton. Le premier pour nous efface entièrement le second; mais ce dernier a laissé une page qui doit tenir sa place dans l'ensemble que nous cherchons à construire. Ces ouvriers faiseurs de livres et de vers se décrivent eux-mêmes en quelque sorte, et chaque industrie a son portrait, chaque métier a son texte classique. Nous citerons pour exemple ce profil de l'émouleur de Sheffield que trace Elliott dans le *Village Patriarch*. Disons d'abord que les environs de Sheffield sont remplis de petits cours d'eau où l'on voit des moulins destinés à faire tourner des meules pour la coutellerie, mais qui sont abandonnés et tombent en ruines. Depuis que la vapeur a remplacé les moulins, les fabriques sont à l'intérieur de la ville; on les reconnaît à la couche de poussière brune sortie de leurs fenêtres, et qui se dépose de tous côtés sur les murs. Cette poussière est celle que le fer enlève à la meule en s'aiguisant; elle est mortelle à l'ouvrier. Dans le rapport d'une commission d'enquête sur la condition des ouvriers des mines et des manufactures en 1841, il est établi que les repasseurs de couteaux de table atteignent rarement l'âge de quarante-cinq ans; les émouleurs de fourchettes ne dépassent pas celui de trente-cinq. La première de ces opérations se fait avec une meule arrosée d'eau, la seconde se fait à sec. L'émouleur commence

à quatorze ans ce métier fatal. Il succède à son père sur le billot de bois, *grinding-horse*, en face de la meule; il pose l'acier sur la pierre emportée par la vapeur, et soulève des bouquets d'étincelles, en même temps que des flots d'une pesante poussière, au milieu desquels il respire la mort. A vingt ans, il est asthmatique et commence à marcher rapidement vers le tombeau. On a imaginé d'adapter à la meule des tuyaux pour conduire cette poussière, mais l'ouvrier ne peut souffrir qu'on le sauve; il arrache, il foule aux pieds l'appareil préservateur; il craint que le métier, devenu moins périlleux, n'attire plus de monde et ne diminue le salaire; il aime mieux qu'il soit mortel et bien payé. Ce qu'il y a de plus lamentable, c'est que le père de famille sobre et laborieux est le plus vite emporté. L'ouvrier qui boit vit plus longtemps, parce qu'il est moins souvent à l'ouvrage. La débauche est pour ces malheureux un moyen de conservation. Voici maintenant le texte d'Elliott :

« Là est l'émouleur à la pénible respiration; il est là, toussant, penché sur son travail mortel. Né pour mourir jeune, il ne craint ni aucun homme ni la mort. Se riant de l'avenir, il dépense tout ce qu'il gagne : la débauche et la querelle sont ses amis de cœur. Il joue le tory et le sultan. Malheur au traître qui ose désobéir au dey gagne-petit! Le dégât qu'il fait montre les effets de sa colère. Une foule de boutades de grand seigneur, boutades de nuit et de jour, illustrent glorieusement sa puissance, qui ne connaît pas de loi. Voilà ses erreurs : n'a-t-il pas des vertus? C'est un vaurien, mais il n'est pas inscrit à la taxe des pauvres. Il sait fort bien ce que peuvent des hommes qui s'associent, il sait maintenir son droit : il est libre, et, le défi dans ses yeux, il déconcerte le monopole. Cependant Abraham et Elliot (1) s'efforcent avec leur science de prolonger sur ses joues l'éclat de la santé. Il ne veut pas vivre! il semble pressé de gagner l'asile inviolable de la tombe, et, vieillard à trente-deux ans, il succombe! »

Ebenezer Elliott finit par devenir tout à fait campagnard, il quitta les environs de Sheffield pour un paysage où il ne voyait plus que des fermes, des cultures et des champs de ce blé indigène auquel il avait fait une si rude guerre. Il se bâtit une maison, un cottage. Le cottage est l'alpha et l'oméga des poètes anglais; quand ils ne commencent pas par là, c'est par là du moins qu'ils finissent. Dans les *Corn-Law Rhymes*, il y a une prière du poète qui faisait pressentir qu'il chercherait un jour le repos des champs et la solitude. Il demandait une tombe dans une silencieuse campagne et priait le rouge-gorge d'y venir chanter quelquefois. Par une touchante coïncidence, le rouge-gorge vint chanter à sa fenêtre, quand il était sur son lit de

(1) M. Elliot, qui n'est pas le poète, inventa le tuyau préservateur; M. Abraham le perfectionna.

mort, et les derniers vers du poète ouvrier furent adressés à son oiseau favori. On ne peut imaginer pour un poète une fin plus douce ni plus pastorale.

La *Vie d'Ebenezer Elliott* était dédiée par M. Watkins à sir Robert Peel; mais ce grand homme d'état mourut au moment même où il allait recevoir cet hommage. Celui qui prépara de longue main la suppression des lois sur le blé fut suivi de près dans la tombe par celui qui l'accomplit. On évaluait récemment à deux cent cinquante mille le nombre de pages que la ligue pour la suppression des lois sur les céréales avait fait éclore, en promettant un prix au meilleur livre touchant cette matière. Les *Corn-Law Rhymes*, bien antérieures à cet appel, ont fait toutes seules beaucoup plus pour la cause du pain à bon marché que le quart de million de pages qui furent imprimées depuis. Elliott forma dans Sheffield la première association contre la taxe du pain, *Antibread-tax Society*. Comme elle n'était composée que d'ouvriers, toute la peine et tous les soins étaient pour lui. Le torrent qui devait emporter les lois sur les céréales n'était alors qu'un ruisseau. Après avoir coulé quelque temps dans son propre lit, ce ruisseau se mêla à d'autres courans. Elliott, avec son bagage d'idées économiques et de chansons, passa du côté de la *ligue* qui travaillait à la réforme parlementaire; mais on sait que cette réforme, objet d'espérances et de craintes également immodérées, trompa un peu tout le monde : Elliott ne fit pas exception à la loi générale, et le mouvement politique de la ligue le jeta de côté avec son libre-échange du blé. Il ne se laissa pas abattre; ramassant les débris de son naufrage, il recommença ses assemblées sous un autre nom, *Anti-Corn-Law Association*, publia ses *Corn-Law Rhymes* au moment où il se trouvait le plus abandonné à lui-même, et attendit qu'un autre mouvement dans le pays lui permît de relever son drapeau. Cette agitation nouvelle, qui le trouva tout prêt, mais qui le devait tromper encore, c'était le chartisme.

Ebenezer Elliott n'était pas chartiste : il fut simplement un partisan du pain à bon marché. Il se distinguait des radicaux, comme un médecin entêté d'une panacée universelle se distingue des autres médecins. Celui-ci, par exemple, croit à la puissance illimitée de l'eau. Prenez son remède, buvez de l'eau, vous guérirez de toutes les maladies. Les autres ne méprisent pas ce moyen, ils le réclament, ils l'imposent, mais ils ne croient pas que l'eau soit toute la médecine. Elliott était le médecin à la panacée universelle. Les radicaux demandaient comme lui le rappel des lois des céréales, mais « gardez-vous, disaient-ils, de trop compter sur ce moyen; c'est un remède qui ne guérit qu'une maladie, et quand on l'emploie seul, il arrive bientôt un temps où il ne la guérit même plus. L'industrie s'est

transportée de notre temps des comtés où la vie était chère dans ceux où elle était à vil prix. Elle a fait comme les familles nombreuses qui émigrent à la recherche du bon marché. Maintenant elle occupe le Lancashire et le West-Riding, où elle a fait monter toutes les denrées. Nous pouvons rappeler aujourd'hui les lois des céréales, mais si nous ne voyons pas plus loin, que ferons-nous quand l'industrie émigrera sur le continent? — A chaque jour suffit sa peine, répondait Elliott aux radicaux; contentez-vous du rappel des *corn-laws.* »

Elliott s'éloignait encore plus des chartistes. Ceux-ci, à la vérité, étaient aussi des médecins; mais plus intrépides que les précédens, qui déclaraient la société bien malade, ils se montraient déterminés à la guérir, même par le fer et par le feu. Elliott s'entendit d'abord avec eux. Les guérisseurs du corps social s'entendent toujours tant qu'il s'agit de constater des maladies dans le patient. Elliott parla dans les réunions chartistes, il siégea même quelquefois au bureau; l'union et la concorde étaient d'abord édifiantes. Parmi les bannières que l'on déploya dans un *meeting* de Birmingham, on en remarquait une où étaient représentés trois pains taxés au même prix; le premier était un pain anglais tout petit, le second un pain français de raisonnables dimensions, le troisième un pain russe d'une grosseur triomphale. On lisait cette légende au-dessous : *Effets des lois sur les céréales.* Mais quand les docteurs de médecine sociale ont achevé de consulter, quand ils veulent commencer d'agir, la discorde se met de la partie. Ce que voulaient Elliott et les chartistes, une partie des classes moyennes le voulait aussi, et quand les chartistes virent les classes moyennes le vouloir, ils ne le voulurent plus. C'est ici que les principes différens de l'école chartiste et de l'école radicale se trahirent. Les classes moyennes, émues par le mouvement chartiste, avaient cherché dans cette agitation quelque idée raisonnable; elles s'étaient rattachées à la mesure pratique du rappel des lois sur les céréales. Les fabricans chantèrent les *Corn-Law Rhymes* avec leurs ouvriers. Les vers d'Elliott avaient le même sort que ceux de Bamford; ils unissaient à leur tour des classes sociales au lieu de les diviser. De leur côté, les chartistes, fidèles à leur esprit de séparation, prirent en dégoût ce que les bourgeois demandaient comme eux. « Les fabricans, disaient-ils, ne demandent le rappel des *corn-laws* que pour faire pièce aux propriétaires, ils sont généreux avec la bourse de leurs rivaux; c'est le coton qui dépouille le blé pour nous faire l'aumône. Nous ne serons pas ses dupes, nous ne lui prêterons pas nos bras pour faire ce beau coup; nous ne voulons pas de son hypocrite bienfait, *timeo Danaos.* » C'est ainsi que la haine du coton et de ce qu'on

appelle la *cotonocratie* brouilla le parti chartiste avec Ebenezer Elliott et les *Corn-Law Rhymes*. On dressa autel contre autel. Les chartistes sifflèrent le pain à bon marché dans les *meetings;* mais c'étaient les insultes du soldat romain sur le passage des triomphateurs.

Elliott a fait une sorte d'hymne sur la liberté de la presse; il la compare à la lumière créée par la parole de Dieu. La confiance dans la presse est un dernier trait de ces ouvriers pour qui le fondeur de Sheffield écrivait, et qui répétaient ses chants en chœur. Le pauvre ne conspire pas, lorsqu'il croit à la puissance de la publicité; il ne fait pas d'appel à la force, mais à la raison et à la pitié. Dieu dit : « Que la lumière soit! » Aussitôt l'ordre et la beauté paraissent dans le monde. Les mers et les montagnes tressaillent et s'écrient : « Il fait jour! » Les fleurs se couvrent de leurs vives nuances, le blé pousse dans le sillon, les oiseaux fendent l'air, le ciel est pur et brillant, tout rit dans la nature. Le poète et ses disciples saluent la presse comme la lumière nouvelle :

« Une sainte lumière pénètre dans nos âmes; le mal et la corruption sentiront sa puissance.

« Par la terre, par le ciel et l'enfer! le linceul des âmes est déchiré. L'intelligence, la seule intelligence, voilà la lumière et l'espérance, voilà la force et la vie! La nuit des esprits, la nuit la plus ténébreuse de toutes, est dissipée!

« La presse! toutes les régions chanteront la presse! Nous apportons la presse!... Pâle indigence! travail douloureux! regardez, nous portons la seconde arche, la presse! la presse! la presse! »

Faire la part de l'illusion dans cet excès d'espérance nous mènerait trop loin. Il n'est pas nécessaire non plus d'insister pour montrer que la confiance du pauvre dans la presse exclut les surprises de la force et même les tentatives révolutionnaires. En cessant de compter sur la presse, il sortirait des limites du radicalisme. Cet enthousiasme pour une liberté abstraite nous a cependant paru caractéristique. Il n'y a peut-être que le pauvre anglais qui compte sérieusement sur la presse pour améliorer sa condition, et cette conviction est une de celles qui l'honorent le plus. C'est appuyée sur elle qu'a grandi la poésie des pauvres depuis Crabbe jusqu'à Elliott, et, pour avoir fait appel à d'autres armes, le chartisme me semble beaucoup moins généreux, et j'ajouterai moins anglais.

L. ÉTIENNE.

UN PACHA

DE L'ANCIEN RÉGIME

SCÈNES TURCO-ASIATIQUES.

PERSONNAGES.

ERJEB-PACHA.	ADILÉ, jeune Albanais.
HALIL-BEY, son fils adoptif.	LINDARAXA, sœur d'Erjeb-Pacha.
AHMET-EFFENDI, HAMID-BEY, OSMAN-AGA, ALI-BEY, } amis du pacha.	FATMA, ANSHA, ZULMA, AIXA, } femmes du pacha.

(La scène se passe en 1853, dans un petit pachalik d'Asie-Mineure).

Avant de laisser la parole à mes personnages, il n'est pas inutile peut-être de les présenter au lecteur, que je suppose peu familiarisé avec le monde passablement excentrique où j'essaie de l'introduire. Voici donc quelques détails sur les principaux acteurs d'un petit drame dont les scènes ont avant tout pour but de mettre en relief un contraste assez commun aujourd'hui dans certaines grandes familles musulmanes, celui de la vieille et de la nouvelle Turquie, de la barbarie traditionnelle et aveugle aux prises avec la civilisation naissante, et fort heureusement vaincue par celle-ci.

Erjeb-Pacha est âgé d'une soixantaine d'années. Ce qu'on peut appeler *l'ancien régime* en Turquie a en lui l'un de ses derniers représentans. Il appartient à une génération dont les débris n'ont pas encore disparu de l'administration turque, et qui est parvenue aux plus hautes dignités sous le règne du sultan Mahmoud. Les commencemens d'Erjeb-Pacha sont des plus humbles. A l'âge de quinze ans, il servait comme palefrenier dans la maison d'un riche Arménien, directeur d'une des manufactures impériales. Le sultan Mahmoud, étant venu un jour visiter la manufacture dirigée par l'Armé-

nien, remarqua la physionomie d'Erjeb, qui dans son costume de gala se tenait sur le passage du souverain. Erjeb plut au sultan, et des écuries de l'Arménien passa dans les écuries impériales; il obtint même l'honneur de suivre son maître à pied, quand celui-ci sortait à cheval. Tout en galopant à travers les rues de Stamboul, le sultan adressait parfois quelques mots bienveillans à son palefrenier favori, et celui-ci avait l'adresse d'y répondre sans paraître trop essoufflé de la course. Comment Erjeb passa de l'écurie dans l'intérieur des appartemens, comment il y montra un certain esprit d'intrigue qui n'est pas rare parmi ses compatriotes, comment certaines missions délicates assez habilement remplies l'élevèrent de place en place à la dignité de pacha, c'est là une longue histoire qui n'appartient point à notre sujet. Ce qu'il importe de savoir, c'est que le sultan poussa la bienveillance envers Erjeb jusqu'à lui faire don d'une de ses propres esclaves, un peu vieille et maladive, il est vrai, mais qui apporta au nouveau pacha de grandes richesses avec toutes les prétentions d'une sultane favorite.

Tout alla bien jusqu'à la mort de Mahmoud. Dès-lors changement complet dans la situation d'Erjeb. Le jeune souverain était animé d'intentions généreuses, et ne semblait demander au pouvoir suprême qu'un moyen de renverser la barrière élevée entre l'Orient et l'Occident. Erjeb-Pacha fut exilé en nombreuse compagnie; mais la douceur du nouveau sultan l'emporta bientôt sur son zèle réformateur : les lieux d'exil assignés aux principaux disgraciés se transformèrent en pachaliks, où les nouveaux gouverneurs purent emporter leurs trésors mal acquis. La femme d'Erjeb étant morte avant sa disgrâce, le pacha hérita de ses biens. Il se fit pauvre pendant quelque temps; on améliora sa position. Encouragé par ce premier succès, l'ancien favori de Mahmoud épousa de nouvelles femmes, noua des intrigues avec les mécontens de Constantinople, et se flatta bientôt de l'espoir d'un revirement de politique qui lui rendrait sa place dans les conseils du sultan. Il crut même, pour hâter sa victoire, devoir recourir à un expédient qui eût pu réussir sous le règne de son premier maître, et dont les scènes qu'on va lire montreront le résultat. Au moment de sa vie où nous nous plaçons, Erjeb-Pacha représente très exactement l'ancien régime turc dans ce mélange de décrépitude et de magnificence qui le caractérise. Il est gros, il a la vue basse et la parole embarrassée; il est mis avec luxe, mais sans goût et sans soin. Le trait principal du personnage est une vanité excessive, qui le fait tomber dans toute sorte de piéges, dont il semble que ses habitudes de ruse devraient le garantir.

Le second personnage de notre *saynète* est Halil-Bey (1), neveu et fils adoptif d'Erjeb-Pacha. Halil est dans sa dix-septième année. Sa taille est élancée, mais ses formes, son visage et ses manières sont d'un enfant. Il a été élevé, comme le sont trop souvent les enfans des Turcs de l'ancien régime, avec des femmes et par des femmes, qu'ils ne respectent pas et qu'ils traitent plutôt en esclaves qu'en mères. D'études point, mais en revanche rien de ce

(1) Nous rappelons que le titre de bey se donne en Turquie à tous ceux qui, par leur naissance ou par leur condition personnelle, font partie de la noblesse. Le titre d'*effendi* est réservé pour les professions libérales, et celui d'*aga* pour les militaires d'un grade peu élevé.

que nous essayons de cacher à nos enfans ne leur est inconnu. Un moment cependant est venu où le jeune homme si tristement élevé a entrevu de meilleurs principes. Halil a trouvé dans le harem de son père une femme sensée et éclairée, sa propre tante, qui, ne s'étant jamais mariée, a fréquenté pendant son séjour à Constantinople la société des Francs de distinction. Lindaraxa (c'est son nom) connaît les erreurs ou pour mieux dire les malheurs de ses compatriotes, et elle s'efforce d'en préserver son neveu. Elle n'a pas fait de Halil un savant, mais elle l'a entretenu des bienfaits et des beautés de la civilisation. En même temps qu'Halil se sent porté à aimer, à admirer ce qui est bien, il éprouve pour ce qui est mal un mépris qu'il ne prend pas la peine de cacher. On devine ce qu'a pu produire l'influence de la vie du harem combinée avec celle des leçons de Lindaraxa. Le caractère de Halil est un composé de contradictions et de bizarreries. Ajoutons qu'une passion véritable, — une de ces passions profondes et durables que les Turcs connaissent peu, — est née et a grandi dans le cœur d'Halil. L'objet de cette passion est une des femmes mêmes d'Erjeb-Pacha, pauvre et douce victime d'un brutal préjugé, et dont, malgré la différence des âges, Halil s'est fait le protecteur. Halil est donc à la fois enfant et homme. L'éducation du harem, mêlée à quelques lambeaux d'instruction européenne, explique les bizarres contradictions de son caractère. En face de son père adoptif, Halil représente la jeune génération de la Turquie.

Les amis du pacha, — Ahmet-Effendi, Hamid-Bey, Osman-Aga, Ali-Bey, — sont quatre parvenus subalternes qui ont fait leur fortune dans l'antichambre d'Erjeb-Pacha, et qui le trahissent de leur mieux depuis qu'ils n'espèrent plus rien de lui, et qu'ils ont réussi à se créer des protecteurs parmi ses ennemis. De semblables caractères ne se rencontrent pas seulement dans la société orientale.

Le jeune Albanais Adilé, lui, est un personnage tout à fait propre à la Turquie. Il commence à dix-sept ans une vie d'aventures où la finesse de son esprit corrompu aura trop souvent l'occasion de se déployer. Privé de tout sentiment moral, épris de l'une des femmes du pacha, il brave tout pour satisfaire sa passion. Beau, mais d'une beauté efféminée, Adilé ne recule même pas devant une audacieuse supercherie pour s'assurer l'accès du harem d'Erjeb-Pacha.

Nous avons déjà nommé la sœur d'Erjeb-Pacha, Lindaraxa. Condamnée d'abord au célibat par sa mauvaise santé, mais finissant par préférer cet état à celui des habitantes mariées d'un harem, Lindaraxa, âgée d'environ trente ans, a passé sa jeunesse à Constantinople, et nous avons dit qu'elle y avait fréquenté la société franque. Elle aime sincèrement son frère, et a généreusement partagé son exil.

Fatma mène dans le harem la triste existence d'une épouse délaissée. Le pacha l'a épousée aussitôt après la mort de sa première femme. Fatma a eu deux enfans qu'elle a perdus presque aussitôt après leur naissance, malheur que le pacha lui impute à crime, et dont il l'a punie en se séparant d'elle d'abord, ensuite en épousant la veuve de son frère, puis deux autres femmes. Fatma est riche, et c'est Erjeb-Pacha qui jouit de sa fortune. Agée de trente ans environ, elle est encore fort belle.

Ansha est la deuxième femme d'Erjeb-Pacha et la mère d'Halil, qu'elle eut de son premier époux le frère d'Erjeb. Elle a donné d'autres enfans à ce dernier, avantage dont elle profite sans cesse pour humilier Fatma. Agée de vingt-neuf ans, elle est dans tout l'éclat d'une beauté vigoureuse, qui a exercé un dangereux prestige sur le jeune Albanais.

Zulma et Aïxa, troisième et quatrième femmes d'Erjeb-Pacha, sont âgées l'une de dix-neuf ans, l'autre de vingt. Femmes vulgaires, grossières, ignorantes, mais fort belles, elles ont été achetées par le pacha dans un bazar, puis élevées à l'honorable condition d'épouses légitimes à l'occasion de leur grossesse, mais elles sont peu considérées dans le harem; elles n'ont aucunes qualités qui puissent racheter leurs défauts et leurs vices.

I. — LE SALAMLIK.

(Le lieu de la scène est une assez vaste pièce bordée de divans. A une des extrémités du *salamlik* (1), on a déposé en demi-cercle des coussins sur lesquels sont assis les interlocuteurs.)

ERJEB-PACHA, AHMET-EFFENDI, HAMID-BEY, OSMAN-BEY, ALI-BEY, assis en demi-cercle sur des coussins, tenant de la main droite une pipe, de l'autre une petite tasse pleine de café. Ils fument et boivent. Plusieurs esclaves se tiennent dans le fond de la salle; d'autres sont debout à peu de distance des principaux personnages, portant des plateaux et prêts à reprendre les tasses vides.

ERJEB-PACHA.

Je vous ai fait prier de passer chez moi, parce que j'ai deux nouvelles à vous communiquer. La première est d'une haute portée politique (il fume), la seconde ne concerne directement que moi et les miens, mais elle peut être considérée pourtant comme le présage d'événemens prochains fort importans. (il boit.)

HAMID-BEY.

Tout ce qui vous concerne intéresse nécessairement vos amis, et pour ma part, j'espère que mon dévouement vous est bien connu. (il boit).

AHMET-EFFENDI.

Rien d'ailleurs de ce qui a rapport à un personnage de votre rang ne saurait manquer d'une haute signification politique. (il boit.)

OSMAN-AGA.

Mes honorables amis ont si bien interprété ma pensée qu'ils ne m'ont rien laissé à dire. (il boit.)

ERJEB-PACHA.

Vos sentimens me sont bien connus, et d'ailleurs mes intérêts sont les vôtres. (il fume.) Voici maintenant de quoi il s'agit (il boit) (2). Il y a plusieurs mois, un marchand d'esclaves de passage dans cette ville m'offrit une jeune Circassienne dont la rare beauté me frappa. Je compris sur-le-champ tout

(1) Littéralement *lieu des complimens*, — la partie de la maison d'un musulman où le maître reçoit des hôtes de son propre sexe.

(2) Les conversations entre Turcs sont entrecoupées par de longues pauses pendant lesquelles l'attention des interlocuteurs se partage invariablement entre leur pipe et leur tasse de café; nous indiquons ce détail pour n'y plus revenir.

le parti que je pouvais en tirer. Je me suis dit : Pourquoi ai-je eu le malheur de déplaire à mon vénéré maître? Parce qu'il est entouré de gens qui me détestent. Pourquoi les calomnies de mes ennemis ont-elles trouvé faveur auprès de lui? Parce que mon vénéré maître n'a entendu qu'eux et leurs calomnies.

HAMID-BEY.

C'est merveilleusement juste.

OSMAN-AGA.

Votre regard d'aigle a pénétré jusque dans les entrailles de la question.

ALI-BEY.

Rien ne m'étonne de votre part.

ERJEB-PACHA.

Mais, ai-je ajouté, rien de ce qui est arrivé ne fût arrivé en effet, si, au lieu d'êtres acharnés à ma perte, mon vénéré maître avait eu auprès de lui des hommes bien intentionnés pour moi. Aujourd'hui encore, quoique relégué dans cette résidence éloignée, je pourrais me flatter de rentrer en faveur, si une personne dévouée à mes intérêts était admise à la confiance de notre souverain. Il ne s'agirait donc plus que de trouver cette personne et de la placer ensuite là où elle pourrait me prêter son appui.

ALI-BEY.

Vous n'avez qu'à laisser vos yeux errer à l'aventure autour de vous; ils tomberont assurément sur quelqu'un qui vous est dévoué.

HAMID-BEY.

Vous devez n'avoir que l'embarras du choix.

OSMAN-AGA.

Que de gens s'estimeraient heureux de vous servir!

ERJEB-PACHA.

Vous me pardonnerez, la chose n'est pas tout à fait aussi facile qu'elle le paraît au premier abord. Il faut une personne qui n'éveille pas les soupçons de mes ennemis, une personne en apparence insignifiante, et dont les intentions secrètes ne puissent être pressenties.

OSMAN-AGA.

La chose se complique en effet.

HAMID-BEY.

Oui vraiment, elle se complique...

ALI-BEY.

Considérablement!

AHMET-EFFENDI.

Mais c'est précisément dans les questions compliquées que la sagesse de son excellence brille d'un plus vif éclat.

ERJEB-PACHA, souriant avec complaisance.

J'ai donc jeté les yeux sur cette jeune Circassienne. Elle était digne par sa beauté d'attirer les regards de mon vénéré maître. Je me suis dit : Si je parviens à douer cette beauté des talens et des grâces indispensables pour figurer avec distinction dans le harem impérial, si je réussis en outre à l'attacher à mes intérêts, et enfin si je suis assez heureux pour la faire agréer

de l'illustre successeur du prophète comme une humble offrande de son plus humble serviteur, ne pourrais-je pas bientôt rentrer dans la haute position d'où je suis descendu, et rendre à mes ennemis tous les maux qu'ils m'ont fait souffrir?

AHMET-EFFENDI.

Oui, mais que de conditions à réaliser!

ALI-BEY.

Que de précautions à prendre!

HAMID-BEY.

Que de difficultés à vaincre!

OSMAN-AGA.

Y a-t-il des difficultés pour son excellence?

ERJEB-PACHA, avec abandon.

Non, mes amis, il n'y en a pas, ou du moins il n'y en a aucune dont je n'aie triomphé. Aujourd'hui ma jeune beauté chante, danse et brode à ravir; elle m'est dévouée corps et âme, et ce matin, ce matin même, j'ai reçu une heureuse, une bienheureuse nouvelle. Le chef vénéré des croyans accepte mon offrande. Voilà, mes amis, ce dont je voulais d'abord vous faire part.

HAMID-BEY.

C'est une grande nouvelle. (Il pose sa pipe sur ses genoux.)

AHMET-EFFENDI.

Il y a là matière à de sérieuses réflexions.

ALI-BEY.

On peut en tirer des conséquences!...

OSMAN-AGA.

Quant à moi, je commence à voir clair dans l'avenir.

ERJEB-PACHA.

Oui, mes amis, oui; l'heure de la justice est proche. Mes ennemis, vos ennemis, ceux de l'état et de la religion, ne concevront aucune défiance au sujet de ma Circassienne. Ils ne soupçonnent pas le danger qui les menace. Et pendant qu'ils dormiront dans leur folle sécurité, ma Circassienne sapera les fondemens de leur grandeur, qui s'écroulera en les écrasant sous ses débris. Je compte déjà les jours qu'il me reste à passer dans l'exil. Chaque heure qui s'écoule me rapproche de mon maître adoré. Je retrouve près de lui la faveur dont m'honorait son bienheureux père; je rentre dans mon palais de Yéni-Kui entouré de mes fidèles amis, dispensant, comme par le passé, les grâces et les récompenses, tandis que mes ennemis végètent à leur tour dans quelque obscure et malsaine résidence. Allah soit loué pour la pensée qu'il m'inspira lorsque j'aperçus pour la première fois ma belle Circassienne!

AHMET-EFFENDI.

Oui, ce fut sans doute une inspiration divine.

ALI-BEY.

Le génie lui-même est une émanation du Très-Haut.

HAMID-BEY.

Lorsque vous serez rentré au pouvoir, n'oubliez ni vos ennemis ni vos amis.

OSMAN-AGA.

Nous n'avons d'espoir qu'en vous.

ERJEB-PACHA.

Ne craignez rien; mon premier soin sera de vous appeler auprès de moi. Toute l'administration devra nécessairement être renouvelée, et il y aura bien des places vacantes que j'aurai soin de remplir de manière à vous contenter. Ahmet-Effendi, n'étiez-vous pas jadis dans la marine?

AHMET-EFFENDI.

Pas précisément dans la marine, mais je connais assez bien cette partie, ayant fait plusieurs voyages sur mer.

ALI-BEY.

Et où donc avez-vous navigué?

AHMET-EFFENDI.

A Ismith (1), à Smyrne, et j'ai parcouru mainte et mainte fois le Bosphore.

ALI-BEY.

Sur un bâtiment de guerre sans doute?

AHMET-EFFENDI.

Pas précisément, c'était sur un bâtiment à vapeur qui aurait pu au besoin être armé en guerre; mais, vu la paix dont nous jouissions, on l'employait au.....

ALI-BEY.

Au transport des voyageurs peut-être?

AHMET-EFFENDI.

En effet.....

ERJEB-PACHA.

C'est bien, c'est bien; c'est plus qu'il n'en faut. Le portefeuille de la marine sera disponible, et je vous le confierai.

AHMET-EFFENDI.

Que de grâces!

ALI-BEY, bas à Hamid-Bey.

Il était garçon de chambre sur un paquebot.

HAMID-BEY, bas à Ali-Bey.

C'est connu du monde entier.

ERJEB-PACHA.

Et vous, Ali-Bey, n'avez-vous pas servi dans l'armée?

ALI-BEY.

Oui et non. La vérité avant tout : j'étais attaché à l'armée d'Égypte, mais, comme j'étais dans ma première jeunesse, le poste que j'occupais n'était pas des plus brillans.

ERJEB-PACHA.

N'importe; vous avez fait vos preuves, et le portefeuille de la guerre sera très bien placé entre vos mains.

ALI-BEY.

Comment reconnaître tant de bonté?

(1) Ismith est le nom turc de Nicomédie, située au fond du golfe de ce nom, à huit heures de Constantinople.

HAMID-BEY, bas à Ahmet-Effendi.

Chacun sait qu'il était palefrenier de Raouf-Pacha.

AHMET-EFFENDI, à Hamid-Bey.

Cela fait pitié.

ERJEB-PACHA.

Quant à vous, Hamid-Bey, vous vous êtes occupé spécialement de routes, de canaux et de constructions?

HAMID-BEY.

Oui, excellence. L'architecture a toujours été mon occupation favorite. Ah! c'est une bien belle science. Que de choses il reste à faire dans un pays comme le nôtre!

ERJEB-PACHA.

Le portefeuille des travaux publics vous conviendrait-il?

HAMID-BEY.

Si votre excellence me jugeait digne de tant d'honneur, son indulgence m'inspirerait du courage.

AHMET-EFFENDI, bas à Ali-Bey.

L'avez-vous vu porter les pierres lorsqu'on construisait la caserne des chevau-légers?

ALI-BEY, bas à Ahmet-Effendi.

Je crois bien.

ERJEB-PACHA.

A votre tour, Osman-Aga. Si je ne me trompe, vous possédez de hautes connaissances financières. N'avez-vous pas été dans une maison de banque?

OSMAN-AGA.

Votre excellence n'oublie rien.

ERJEB-PACHA.

Vous sentiriez-vous de force à administrer les finances de l'état?

OSMAN-AGA.

Avec la protection de votre excellence, il n'est rien que je ne fusse prêt à entreprendre.

HAMID-BEY, bas à Ali-Bey.

Il était garçon de caisse chez ce riche Arménien.

ALI-BEY, bas à Hamid-Bey.

Je m'en souviens comme d'hier.

ERJEB-PACHA.

Voici mon système à moi : m'entourer d'hommes spéciaux, et employer leurs connaissances au bien de l'état et à ma propre gloire. De cette façon, on peut conduire du bout du doigt l'administration tout entière, quelque vaste et compliquée qu'elle soit. Mais à présent que l'affaire la plus grave a été traitée entre nous à la satisfaction générale, je l'espère (Tous s'inclinent profondément.), passons à la seconde question qui me concerne plus spécialement. Vous savez que j'ai adopté mon neveu. Il est près d'atteindre sa dix-septième année. Sa santé délicate l'a retenu jusqu'à ce jour dans l'enceinte du harem, où les soins maternels lui étaient prodigués. Grâces en soient rendues à Dieu! le voilà aujourd'hui parvenu à l'âge de puberté, et prêt à accomplir les desseins que j'ai formés pour lui. Hamid-Bey, je réclame en son nom la

main de votre fille, que vous m'avez promise lorsqu'elle vint au monde. Quel âge a-t-elle maintenant?

HAMID-BEY.

Douze ans révolus.

ERJEB-PACHA.

C'est à merveille. Halil va en avoir dix-sept; ce sera un couple très bien assorti. Mais ce n'est pas tout : sa hautesse, mon vénéré maître, a daigné nommer mon fils *mudir* (1) de l'un des districts qui forment ma juridiction. C'est un premier pas vers de plus hautes dignités dont mon fils saura se rendre digne.

HAMID-BEY.

Il n'a qu'à suivre les traces de son illustre père.

AHMET-EFFENDI.

On peut dire de lui qu'il a sucé la science de la politique avec le lait.

ERJEB-PACHA.

Je me flatte en effet de l'avoir bien préparé au gouvernement de son pays. Sa santé délicate lui interdisait trop d'application. Je n'ai donc pas voulu faire d'Hamil un lettré; mais pour parcourir dignement la carrière des emplois publics il n'est pas nécessaire de savoir lire ni écrire. Il n'y a pas de petit kadi qui n'ait un secrétaire. A plus forte raison...

OSMAN-AGA.

Avez-vous déjà fait choix d'un serviteur capable pour accompagner votre fils dans sa nouvelle résidence?

ERJEB-PACHA.

Plusieurs candidats se sont présentés, mais je n'ai encore rien décidé. Je choisirai naturellement celui qui me sera recommandé par le protecteur le plus puissant.

HAMID-BEY.

Votre profonde sagesse se montre dans les moindres détails.

ERJEB-PACHA.

Ah! les détails!... Il n'est point de petits détails pour un véritable homme d'état! Mais je veux maintenant, si vous le trouvez bon, vous présenter le nouveau *mudir*. (Il frappe des mains, un esclave s'avance et se prosterne.) Allez dire à son excellence Halil-Bey que je le demande. (L'esclave se prosterne encore et sort. Long silence pendant lequel on boit et on fume.)

SCÈNE DEUXIÈME.

LES PRÉCÉDENS, HALIL-BEY. (Il est très mince, et sa taille grêle et un peu enfantine semble plier sous le faix de son nouveau et pesant costume.)

ERJEB-PACHA.

Approchez, Halil; ne craignez rien. Vous avez cessé ce matin d'être un enfant. En revêtant ce costume, qui convient à la dignité dont sa hautesse vous honore, vous êtes devenu un homme.

(1) *Mudir* est le titre du gouverneur d'un district. Le *mudir* est au-dessous du *kaïmacan* et au-dessus du *mogtar* (chef d'une commune).

HALIL, secouant avec humeur son cafetan doublé en fourrure.

Je préfère mon *mintann* (1).

AHMET-EFFENDI, riant.

Ah! ah! quel esprit original!

ALI-BEY.

Ce qu'il dit là est plus profond qu'on ne le croirait d'abord.

HAMID-BEY.

C'est l'ingénuité de l'enfance jointe à la sagacité de l'âge mûr.

OSMAN-AGA.

Que ne doit-on pas attendre d'un pareil début!

ERJEB-PACHA.

En sortant de l'enfance, il vous faut une femme. Votre père, qui songe à prévenir tous vos vœux, vous a choisi une compagne, et dans quelques jours vous serez l'heureux époux de la fille de mon honorable ami Hamid-Bey.

HALIL-BEY, se déridant et avec un mouvement de vivacité.

Une femme! un harem! J'aurai un harem à moi! Combien de femmes y mettrai-je?

ERJEB-PACHA.

Je viens de vous annoncer que vous épousiez la fille de mon honorable ami Hamid-Bey.

HALIL-BEY.

J'ai entendu; mais si je possède un harem, ce n'est pas pour n'y garder qu'une seule femme.

ERJEB-PACHA.

Vous en aurez une d'abord.

HALIL-BEY.

Vous en avez bien quatre.

ERJEB-PACHA.

Rien ne s'oppose à ce que dans la suite vous ne suiviez mon exemple; mais il y a un commencement à tout. Quatre! c'est le chiffre indiqué par notre bienheureux prophète. (Il soupire.) Mais nous n'avons pas à nous occuper maintenant de ce que vous ferez dans la suite des temps. Je vous parle de ce qui va avoir lieu dans quelques jours. Vous épouserez la fille de mon honorable ami, je composerai votre maison, j'achèterai un nombre convenable d'esclaves des deux sexes pour vous et pour votre femme, après quoi vous partirez avec elle pour votre nouvelle résidence.

HALIL-BEY, troublé.

Partir?... Hum!... Et quel âge a la femme que vous me destinez

ERJEB-PACHA.

Elle vient d'entrer dans sa treizième année.

HALIL-BEY.

Est-elle grande? Je n'aime pas les grandes femmes.

HAMID-BEY.

Son excellence a le goût délicat. Rassurez-vous, noble Halil, votre future ne vous déplaira pas.

(1) Veste ronde.

HALIL-BEY.

Est-elle gaie? aime-t-elle à jouer et à courir?

HAMID-BEY.

Quant à la course, l'éducation qu'elle a reçue ne lui a pas permis de se livrer à ce genre d'exercice; mais son humeur est des plus enjouées, et le seul reproche que sa mère lui ait jamais adressé, c'est de trop aimer à jouer et à se divertir.

HALIL-BEY.

En ce cas, sa mère a tort. A quoi une femme de douze ans est-elle bonne, si ce n'est à jouer avec un mari de dix-sept? (Avec brusquerie et d'un ton sérieux.) Mais après tout qu'est-ce que cela me fait? J'aime mieux ne pas me marier, ne pas être gouverneur, et rester tel que je suis.

ERJEB-PACHA.

Vous ne parlez pas sérieusement, Halil.

HALIL-BEY.

Pourquoi cela, père? Si j'ai jamais parlé sérieusement, c'est à présent, je vous le jure. Je suis heureux, j'ai ce qu'il me faut, je m'amuse... quelquefois... On m'aime, on a soin de moi... Qu'irais-je chercher ailleurs?

AHMET-EFFENDI.

L'heureuse modération!

ALI-BEY.

L'aimable simplicité de cœur!

ERJEB-PACHA.

Mais, Halil, que dirait sa hautesse, notre vénéré maître, si elle pouvait soupçonner le peu de cas que vous faites de ses bontés?

HALIL-BEY.

Bah! qu'importe à sa hautesse? Elle a bien autre chose à faire qu'à s'occuper de moi. Et puis ne soyez pas en peine : son *mudiriat* ne lui restera pas sur les bras, et elle trouvera bien à le placer.

ERJEB-PACHA.

Mais c'est ce qui vous trompe, Halil; votre refus aurait une haute signification politique.

HALIL-BEY.

Bah!

ERJEB-PACHA.

Quant à votre mariage avec la fille de mon honorable ami, je ne vois pas ce que vous pouvez y trouver à redire.

HALIL-BEY.

Hum!

ERJEB-PACHA.

Au reste nous parlerons de tout cela en particulier. Je ne veux pas abuser des précieux loisirs de mes honorables amis.

ALI-BEY.

Votre excellence n'a plus rien à nous ordonner?

AHMET-EFFENDI.

Votre excellence nous permet de nous retirer?

ERJEB-PACHA.

Assurément, chers et respectables amis. Allez réfléchir au sort brillant qui vous attend. Je ne négligerai rien pour hâter l'accomplissement de vos vœux, qui sont les miens.

OSMAN-AGA, s'incline, porte la main à son cœur, sur sa bouche et sur son front, puis il dit à part et en sortant :

Allons écrire notre rapport à son excellence le ministre de la police.

ALI-BEY, après avoir salué, à part.

Hâtons-nous d'informer son altesse le grand-vizir de ce qui se trame ici.

HAMID-BEY, à part.

Ne tardons pas à faire connaître au secrétaire de sa majesté la *sultane validé* (1) les machinations de ce vieux traître.

AHMET-EFFENDI, également à part.

Le courrier d'aujourd'hui portera à son excellence le ministre de l'intérieur un récit exact de cette conférence. (Tous sortent.)

II. — LE HAREM.

(Encore une salle bordée de divans et tapissée de coussins. — Des esclaves et des enfans sont groupés au fond de la pièce.)

FATMA, ANSHA, LINDARAXA, ZULMA, AIXA. (Elles sont assises, fument, brodent ou boivent du café.)

ANSHA.

Mon fils Halil est-il rentré?

LINDARAXA.

Non, ma sœur. Son père le retient près de lui.

ANSHA.

Voilà un grand changement qui se fait dans sa vie! Un gouvernement et une femme... lui qui a vécu jusqu'à ce jour comme un enfant!

FATMA.

Pauvre Halil! Que fera-t-il du pouvoir et de la liberté, quand sa santé délicate réclamerait encore nos soins?

ANSHA.

Que parlez-vous de santé délicate! Mon fils a beau vous paraître faible et malade, il n'en va pas moins atteindre sa dix-septième année, et tous les enfans d'Erjeb-Pacha n'ont pas eu la vie aussi longue.

FATMA.

Ne craignez pas que je l'oublie, Ansha, lors même que vous n'auriez pas la cruauté de me le rappeler, comme vous le faites. Ce que je souffre chaque jour me dit trop que j'ai perdu mes enfans.

ANSHA.

Bah! vous vous trouvez fort à plaindre de ce que le pacha n'a pas cru

(1) Sultane-mère.

devoir se contenter d'une femme dont les enfans mouraient aussitôt qu'ils étaient nés, nous savons cela; mais que voyez-vous là d'extraordinaire? Tout homme eût agi de même à sa place, soyez-en convaincue.

FATMA.

Je ne me plains pas de la détermination du pacha, et Dieu sait que je ne lui en ai jamais fait de reproches!

ANSHA.

Aussi bien, à quoi cela vous eût-il servi, si ce n'est à vous rendre encore plus importune?

FATMA.

C'est de mon sort, c'est de mon triste sort que je me plains. Je n'accuse que ma déplorable étoile. Et vous, qui me traitez ainsi, oubliez-vous que j'ai été comme une mère pour votre enfant, que j'ai passé de longues nuits à son chevet quand nous étions menacées de le perdre? N'ai-je pas, quand il souffrait, pleuré avec lui, avec vous? Vous devriez avoir quelque pitié pour moi, ne fût-ce qu'en considération de ma tendresse pour lui.

LINDARAXA.

Ce que Fatma dit là est d'une vérité incontestable, Ansha. Vous la traitez toujours en rivale, mais elle n'a pas pour votre enfant les sentimens que le fils d'une rivale pourrait lui inspirer.

ANSHA.

Oui, je sais bien que vous prenez toujours son parti contre moi. Ah! mon Dieu, qu'une femme préférée de son mari est à plaindre! Tout le monde se ligue contre elle.

LINDARAXA.

On ne vous reproche pas la préférence du pacha, mais bien la manière dont vous en abusez. (Un eunuque paraît à la porte et annonce à haute voix : Le pacha! Toutes se lèvent.)

SCÈNE DEUXIÈME.

LES PRÉCÉDENS, ERJEB-PACHA, HALIL-BEY. (Ils entrent sans rien dire, font de la main un léger salut à droite et à gauche, et vont s'asseoir sur les coussins. Les femmes restent debout. Silence.)

ERJEB-PACHA.

Ansha, votre fils m'afflige. Il vient de déclarer, en présence de plusieurs personnages influens, qu'il refusait la place de gouverneur que j'ai obtenue pour lui et la femme que je lui destine. Ces personnages sont mes amis, et, qui plus est, ils ont besoin de moi; mais ce n'est pas une raison pour tout dire en leur présence. Prenez exemple sur votre père, jeune homme, et n'oubliez jamais la prudence. (Se tournant de nouveau vers Ansha.) Comprenez-vous d'où peut lui venir un semblable caprice, et ce qu'il signifie?

ANSHA.

Non, seigneur; en vérité, non. S'il n'écoutait que mes conseils, il ne se montrerait pas ainsi indigne de vos bontés; mais il est d'autres avis qu'il préfère aux miens, et... vous savez de qui je veux parler.

ERJEB-PACHA.

Je ne le sais que trop, je sais qu'il existe ici une femme pour laquelle la vie et les succès de mon fils sont un sujet de colère et d'envie. Je ne serais

pas étonné en effet qu'elle eût essayé d'entraver sa carrière, après avoir vainement attendu que la mort me le ravît.

FATMA.

Si c'est de moi que vous parlez, seigneur, Dieu m'est témoin...

HALIL-BEY, avec emportement.

Dieu m'est témoin à moi que je ne veux plus voir ma mère Fatma (1) humiliée ainsi chaque jour. Ma détermination est bien arrêtée, et si vous ne changez de conduite pour elle, cette maison ne me verra plus.

ANSHA.

Voilà comme il me répond! voilà comme il me traite! Ah! mon Dieu! suis-je assez malheureuse? Suis-je ou ne suis-je pas sa mère après tout? Est-ce Fatma qui l'a porté dans son sein et qui l'a mis au monde?

LINDARAXA, gravement.

Vous l'entendez, Halil. En répondant ainsi à Ansha, vous ne faites que l'irriter davantage. En voulant défendre Fatma, vous aggravez sa position.

HALIL-BEY.

Vous avez raison, ma tante, et je vous remercie de m'avoir averti. Évidemment c'est Ansha qui est ma mère, puisque Dieu l'a voulu ainsi, et je ne dois pas lui manquer d'égards. Je ne lui en manquerai pas, je vous le promets à vous, ma tante, pourvu qu'on cesse de persécuter Fatma, et surtout qu'on ne la persécute pas à cause de moi.

ERJEB-PACHA.

Parlons d'autre chose. (Silence.) Je désire m'entretenir en particulier avec ma sœur. Halil, accompagnez votre mère dans son appartement.

HALIL-BEY.

Ma mère sait marcher toute seule, et j'accompagnerai qui il me plaira.

ZULMA.

Votre excellence n'a pas daigné m'adresser une seule petite parole.

AIXA.

Si vous n'avez d'yeux et d'attentions que pour Ansha, il fallait vous contenter d'elle pour épouse.

ERJEB-PACHA.

Eh quoi! toujours de la jalousie! (Avec une coquetterie digne.) Je sais bien que la jalousie est fille de l'amour, et qu'elle constitue l'une des infirmités du cœur féminin; mais il y a un temps pour tout, mes chéries. Ne voyez-vous pas que je suis aujourd'hui très gravement préoccupé d'affaires qui ne sont nullement de votre ressort? Je n'ai parlé qu'à Ansha, dites-vous, et vous voilà piquées, boudeuses, furieuses! Mais vous savez bien que son fils est le principal sujet de ces préoccupations qui m'absorbent. Non, il n'y a rien en cela qui dénote une préférence dont votre amour puisse s'offenser à bon droit.

ANSHA.

C'est bien, seigneur, rassurez-les; c'est très flatteur pour moi. Allez, vous ne méritez pas...

(1) Le nom de *mère* se donne en Orient à toute femme à laquelle on veut témoigner du respect.

ERJEB-PACHA, l'interrompant avec quelque impatience.

De grâce, Ansha, finissez. Si vous usiez avec plus de modération de vos avantages, je n'aurais pas à prendre la peine de les rabaisser. Allez, retirez-vous avec vos compagnes. (Elles sortent toutes et Halil avec elles.)

SCÈNE TROISIÈME.

ERJEB-PACHA ET LINDARAXA.

ERJEB-PACHA.

J'ai à vous parler d'Adilé, ma sœur. Son sort est fixé, et mes vœux sont comblés. J'ai reçu ce matin la nouvelle de son admission dans le harem de sa hautesse. Vous savez que mes vœux et mes efforts tendaient tous vers ce but. Il ne s'agit plus maintenant que d'informer Adilé du résultat de mes démarches. Elle est bien préparée, n'est-ce pas?

LINDARAXA.

Instruite comme je l'étais par vous de vos projets, je n'ai rien négligé pour la rendre propre à les servir et pour l'attacher à vos intérêts. Je dois vous avouer pourtant que je ne sais jusqu'à quel point le succès a répondu à mes efforts. Il y a dans cette jeune fille quelque chose que je ne comprends pas, quelque chose de mystérieux qui m'embarrasse : tantôt elle me semble simple et ingénue, franche, légère, fantasque même, tantôt au contraire je crois découvrir en elle de la dissimulation, une finesse singulière, une disposition naturelle à la fausseté et à la ruse. Elle a parfois un regard que je ne puis soutenir et devant lequel je baisse les yeux malgré moi; c'est en tout cas une étrange fille. Vous devriez, je pense, lui faire part vous-même du changement qui vient de s'opérer dans sa destinée, et vous jugerez par là des services qu'elle peut vous rendre.

ERJEB-PACHA.

C'est bien ce que je compte faire, car, faut-il vous le dire, ma sœur, vous êtes une femme distinguée, oui, très distinguée; mais enfin vous êtes femme, ma chère amie, et vous ne pouvez avoir la pénétration d'un homme,... d'un homme que le sultan Mahmoud honorait de sa confiance. Quant à cette esclave, je me serais occupé d'elle plus particulièrement si je n'avais craint... Vous me comprenez... Le penchant qu'elle a toujours témoigné pour moi pouvait se transformer en un amour indomptable. Et une Circassienne, une Circassienne amoureuse... au moment où cette lettre m'annonce son admission dans le harem impérial... J'en frémis, rien que d'y penser... Mais, Allah soit loué! Adilé va bientôt partir pour Stamboul, et ma prudence a conjuré le danger. Faites-la venir, Lindaraxa. (Lindaraxa frappe trois fois des mains, et une esclave se présente.)

LINDARAXA.

Dites à Adilé que son excellence le pacha l'attend ici. (L'esclave s'incline et sort.) Permettez-moi aussi, mon frère, pendant que nous sommes seuls, de vous dire quelque chose au sujet de Fatma. Elle est bien malheureuse, et je ne serais pas étonnée qu'elle perdît patience.

ERJEB-PACHA.

Fatma! Et quand elle perdrait en effet patience, qu'en résulterait-il pour

elle et pour moi? Elle est malheureuse, dites-vous? Si elle perd patience, elle souffrira un peu plus, et voilà tout.

LINDARAXA.

Je ne sais, mais elle me semble changée. Elle jusqu'ici douce et résignée, je la trouve depuis quelque temps inquiète et irritable. Je ne saurais d'ailleurs, — pardonnez-moi, mon frère, si je vous parle avec trop de liberté, — retrouver dans votre conduite envers elle les traces de cette justice parfaite qui vous distingue en toute chose. Vous vous souvenez qu'à l'époque où un malheur dont elle était innocente vous détacha d'elle, Fatma ne s'opposait aucunement à ce qu'on la renvoyât à ses parens. Elle y avait au contraire consenti de fort bonne grâce, et ce fut pour des considérations pécuniaires, si ma mémoire ne me trompe pas, que vous prîtes le parti d'éviter tout éclat, et de la garder dans votre maison, tout en lui déclarant que vous cessiez de voir en elle une épouse.

ERJEB-PACHA.

Et j'ai tenu parole. Quant à ne pas la répudier, bien m'en a pris, et j'ai eu plus d'une fois l'occasion de m'en féliciter, puisque c'est avec sa fortune que j'ai soutenu l'éclat de mon rang dans les premiers temps qui suivirent ma disgrâce. Que serais-je devenu sans les biens que Fatma possède en Syrie? Oubliez-vous que c'est là que j'ai trouvé un asile en quittant Stamboul?

LINDARAXA.

Je ne vous reproche pas d'avoir gardé Fatma et sa fortune, et je reconnais que cette résolution a eu pour vous de grands avantages. Je désirais seulement vous rappeler qu'à l'époque de votre séparation de fait d'avec Fatma, vous lui avez promis qu'elle jouirait toujours chez vous de la considération à laquelle elle a droit et d'une autorité dont elle n'a jamais abusé, qu'elle serait respectée par vos autres épouses, et qu'elle trouverait en vous, sinon un mari, du moins un ami, un protecteur, un frère.

ERJEB-PACHA.

Bah! ce sont là des façons de parler. Si elle m'impatiente, si elle impatiente Ansha, je n'y puis rien. Ce sont de ces choses dont on ne peut convenir à l'avance. Ce que je pouvais lui promettre sérieusement, c'est qu'elle ne manquerait de rien d'essentiel chez moi. Or je ne doute pas qu'elle ne mange et ne boive à sa fantaisie, et je la vois toujours bien mise... Mais voici Adilé.

SCÈNE QUATRIÈME.

ADILÉ ET LES PRÉCÉDENS. (Adilé est enveloppée d'un grand voile en calicot blanc taillé à la façon de l'Asie-Mineure, et qu'elle ouvre le moins possible. Elle ne prononce guère que des mots entrecoupés à voix très basse et avec un certain effort.)

ERJEB-PACHA.

Approchez, Adilé, approchez sans crainte. J'ai à vous parler.

ADILÉ.

Je n'ai aucune crainte.

ERJEB-PACHA.

Vous avez raison, et vous faites preuve en cela de sagacité, puisque vous êtes en présence de vos véritables, de vos meilleurs amis.

ADILÉ.

Cela se peut.

ERJEB-PACHA.

En douteriez-vous, Adilé?

ADILÉ, haussant les épaules.

Qu'en sais-je?

ERJEB-PACHA.

Je ne saurais vous croire aussi ignorante que cela; mais venons au sujet qui m'occupe. (Il prend un air plus solennel encore que de coutume.) Adilé, j'ai reçu ce matin une nouvelle qui vous concerne. (Pause.) Votre sort est fixé, Adilé (autre pause pendant laquelle Erjeb-Pacha considère Adilé avec attention), et c'est un heureux sort, un sort bien digne d'envie!

ADILÉ.

Ah!

ERJEB-PACHA.

Oui, Adilé, un sort brillant et bien digne d'envie, je ne puis assez le répéter. Le successeur du prophète vous admet parmi ses femmes!

ADILÉ.

Ah!

ERJEB-PACHA.

Je me flatte, Adilé, qu'avec l'éducation que vous avez reçue, vous comprenez l'importance de votre position future. C'est à votre ambition que je m'adresse, et c'est elle qui doit se sentir satisfaite de ce premier triomphe, en même temps qu'elle doit viser à en obtenir de plus grands encore. C'est sur vous que les amis de la bonne cause fondent leurs espérances, et cette pensée doit vous élever, vous transporter au-dessus de vous-même. Oui, Adilé, chaque regard que le commandeur des croyans laissera tomber sur vous, chaque faveur qu'il daignera vous accorder sera un événement politique, et amènera peu à peu, mais inévitablement, le triomphe de la bonne cause sur les fauteurs du désordre et de l'impiété. Comprenez-vous maintenant?

ADILÉ.

Moins que jamais, seigneur.

ERJEB-PACHA, avec condescendance.

Voyons, Adilé; ne devinez-vous pas pourquoi j'ai travaillé à vous faire admettre dans le harem de mon vénéré maître?

ADILÉ, haussant les épaules

Non, seigneur.

ERJEB-PACHA.

Votre pénétration naturelle est-elle ainsi en défaut? Vous savez pourtant que je suis exilé de la cour?

ADILÉ.

Oui, seigneur.

ERJEB-PACHA.

Vous savez que cet exil est l'œuvre de mes ennemis, qui ont malheureusement capté la confiance de mon vénéré maître? (Inclination de tête d'Adilé.) Vous

comprenez que pareille chose ne fût pas arrivée, si, au lieu d'être entouré par mes ennemis, mon vénéré maître avait eu auprès de lui quelques-uns de mes amis? (Nouveau geste affirmatif d'Adilé.) Trouvez-vous naturel que j'aie confiance dans votre attachement?

ADILÉ.

Dans mon attachement à qui?

ERJEB-PACHA.

Mais à moi, Adilé. N'ai-je pas acquis le droit de compter sur votre dévouement? Vous devez comprendre maintenant pourquoi je vous ai placée auprès de sa hautesse. C'est sur vous, je le répète, que repose à cette heure le salut de l'état. Vous devez dessiller petit à petit les yeux du souverain, lui parler de moi, de mon dévouement, de ma fidélité, de mes vertus et de mes lumières, lui signaler mes ennemis comme une bande d'assassins révolutionnaires, impies et constitutionnels, qui le poussent sur les bords d'un abîme sans fond où ils comptent le précipiter à la première occasion, pêle-mêle avec la monarchie, la religion, la loi et le prophète. Vous devez ménager adroitement leur châtiment et mon rappel. Comprenez-vous maintenant ce que la nation des Osmanlis, la postérité, les ancêtres et moi-même nous attendons de vous? Ah! Adilé! peu de femmes sont appelées à d'aussi hautes destinées!

ADILÉ.

Je comprends,... mais...

ERJEB-PACHA.

Qu'y a-t-il encore, Adilé?

ADILÉ, changeant subitement de ton et prenant l'accent de la plus grande tendresse et de la plus violente douleur.

Mais partir! vous quitter! m'éloigner pour toujours! Ah! ne me le demandez pas!

ERJEB-PACHA.

Je comprends tout ce que cette séparation a de pénible pour vous, et je serais étonné s'il en était autrement. Moi-même, croyez-le bien, Adilé, je ne vous verrai pas partir sans regrets. C'est un sacrifice que je fais à la patrie!... mais nous nous retrouverons, n'en doutez pas. C'est à vous de hâter cet heureux moment en travaillant à me rétablir dans la haute position d'où mes ennemis m'ont précipité. Chaque mot que vous prononcerez en faveur de la bonne cause me rapprochera de vous.

ADILÉ, se couvrant entièrement le visage.

Hélas! hélas!

ERJEB-PACHA.

Voyons, Adilé, chère Adilé, séchez vos pleurs. Allez vous remettre de vos émotions. Vous savez maintenant ce que j'attends de vous. Nous nous reverrons avant votre départ, et je vous donnerai des instructions précises sur la conduite que vous aurez à tenir. Ce premier moment passé, vous envisagerez l'avenir avec confiance, soyez-en sûre. Allez maintenant, allez. (Adilé s'incline et sort.)

SCÈNE CINQUIÈME.

LINDARAXA ET ERJEB-PACHA.

LINDARAXA.

Eh bien! que vous en semble, mon frère? Êtes-vous satisfait?

ERJEB-PACHA.

Complétement, ma sœur, complétement, et je ne vois pas ce que vous trouvez de mystérieux en cette jeune fille. Son cœur est pour moi un livre tout grand ouvert. Le sentiment qui absorbe en elle tous les autres, c'est, hélas! son amour pour moi. J'ai tout fait pour ne pas le lui inspirer : j'ai évité sa présence, je me suis pour ainsi dire, et vous le savez bien, ma sœur, dérobé à ses regards supplians. Mon désir était de lui inspirer un attachement presque filial, suffisant pour la rendre soigneuse de mes intérêts et point assez vif pour la gêner dans l'exercice de ses nouveaux devoirs. Dieu me préserve de porter un regard audacieux sur un joyau réservé à mon vénéré maître! Mais vous autres femmes, vous êtes si inflammables!

LINDARAXA.

Mais vous vous trompez, mon frère. Vous vous figurez que nous ne songeons qu'à l'amour, tandis que, je vous le garantis, nous avons aussi d'autres soucis.

ERJEB-PACHA.

Vous parlez pour vous, ma sœur, et vous oubliez que vous formez une exception fort rare. Élevée à Stamboul dans la société des Francs et des Franques, vous avez acquis des idées et des connaissances auxquelles les femmes d'Asie sont complétement étrangères. Quant à ces dernières, croyez-en mon expérience, elles n'ont d'autre pensée que de plaire à l'homme qui les possède. Voyez plutôt Adilé... Que faire pour éteindre cette flamme intempestive? C'est sur vous que je compte, ma sœur. Prenez-vous-y avec adresse. Faites comprendre à cette jeune esclave que mon avenir dépend du succès de sa mission. Rien n'est au-dessus de votre habileté, et si mon plan s'exécute, songez-y donc, c'est le vizirat qui m'attend!...

LINDARAXA.

Oui, mon frère, je vous comprends. L'entreprise est difficile, mais je ne négligerai rien pour réussir.

ERJEB-PACHA.

Allons, je vous quitte, ma sœur. Allah fera triompher la bonne cause.

III. — L'ESCLAVE.

(Une autre pièce du harem.)

HALIL-BEY, FATMA.

HALIL-BEY.

Fatma, Fatma, ne refusez pas de m'entendre!

FATMA.

Halil, vous oubliez que votre père est mon époux, du moins qu'il l'est toujours aux yeux du monde.

HALIL-BEY.

Eh quoi! ne sait-on pas que mon père est Hassan-Bey, frère d'Erjeb-Pacha, mort aussitôt après ma naissance? Ansha, ma mère, a été la femme d'Erjeb après avoir été celle d'Hassan; voilà tout. Quant à vous, Fatma, si Erjeb-Pacha ne vous a pas répudiée légalement, ce n'a été que pour garder vos biens, et le monde ne l'ignore pas. Pourquoi donc m'opposez-vous vos devoirs envers votre prétendu mari?

FATMA.

Vous pouvez avoir raison, Halil; mais quand la barrière du devoir n'existerait pas, oubliez-vous celle de l'âge? La belle épouse en vérité pour le jeune et brillant Halil-Bey que la triste et vieille Fatma!

HALIL-BEY.

A ces nouveaux scrupules je n'ai qu'une réponse à faire : regardez-vous dans cette glace, et demandez à Ansha pourquoi elle vous déteste si fort... Mais dois-je chercher à vous convaincre, et pouvez-vous douter du cœur qui s'offre à vous? Je sais combien vous avez souffert! Que de larmes je vous ai vue verser! Vous avez renoncé au bonheur : eh bien! moi je n'y ai pas renoncé pour vous. Vous voir heureuse, rendre l'éclat à vos beaux yeux, le sourire à vos lèvres!... mais c'est là l'unique but de ma vie. Ah! Fatma, vous ne savez pas encore combien je vous aime!

FATMA.

De grâce, Halil, y avez-vous réfléchi? Songez-vous à l'avenir? Croyez-vous que je pourrais supporter de vous voir dans quelques années ennuyé et fatigué de votre sort, maudissant votre précipitation et ma faiblesse, maudissant les chaînes que vous-même auriez forgées? Que feriez-vous alors? Peut-être vous efforceriez-vous, par pitié pour moi, de cacher votre changement; mais cela vous serait-il possible? Peut-être au contraire prendriez-vous une nouvelle épouse qui me traiterait comme me traite Ansha. Ce que je souffre aujourd'hui, je le souffrirais encore : que dis-je? je souffrirais bien plus, car la dureté de ceux qu'on aime est plus amère que celle des indifférens, et je ne pourrais plus me dire alors ce que je me dis aujourd'hui : Je n'ai pas mérité mon malheur!

HALIL-BEY.

Voilà enfin un mot où se révèle un peu d'affection pour moi. Merci, Fatma. Ma dureté vous serait plus pénible que celle de mon oncle, dites-vous! Je ne vous suis donc pas indifférent; mais pourquoi me parler toujours comme si le monde entier était enfermé aussi bien que vous entre quatre murailles? Écoutez-moi, Fatma, cet entretien doit être sérieux. Ma tante m'a appris des choses qui m'ont donné fort à penser : elle m'a dit que certains hommes de l'Occident passent leur vie à s'instruire des choses passées, à découvrir la raison des choses présentes, ou à préparer la création de choses plus belles et plus grandes pour l'avenir. Ces hommes-là n'ont guère le loisir de s'occuper des femmes comme nous le faisons, et j'imagine

que, pour l'un d'eux, une compagne douce, raisonnable et dévouée, lors même qu'elle aurait quelques années de plus que lui, doit mieux lui convenir qu'un troupeau de jeunes beautés bien sottes qui se querellent tout le jour, et dont le gouvernement absorbe tout son temps. Supposons, Fatma, que je devienne semblable à un de ces hommes-là, que je prenne goût à l'étude, que j'aille m'établir avec vous soit à Stamboul, soit même dans quelque grande ville d'Europe : croyez-vous impossible que nous menions à deux une vie longue et heureuse? Vous secouez la tête, Fatma? Vous ne croyez pas à mes progrès, à mes études, à mon établissement en pays étranger, n'est-ce pas? Il y a loin de mes projets à ceux du pacha, et pourtant j'y crois, moi! Nous vivons dans un temps qui ne ressemble pas au temps passé, quoique vous ne vous en doutiez pas. Ma tante le sait bien : nous autres jeunes gens, nous ne sommes pas destinés à devenir ce que nos pères ont été avant nous. Les musulmans sont restés jusqu'ici tels qu'ils étaient il y a quelques centaines d'années, sans rien apprendre, sans rien oublier, et ils étaient fiers de leur immobilité, de leur ignorance; mais aujourd'hui un vent transformateur souffle sur nous : il nous a réveillés, et il nous empêche de retomber dans notre torpeur. Nous avons regardé autour de nous et nous avons découvert un monde nouveau, bien plus beau que celui dans lequel nous vivons, et nous avons compris que notre devoir était de suivre ceux qui marchent en avant, de nous former à leur exemple, et de servir ensuite de guides et de modèles à ceux qui viendront après nous. Nous serons encore un grand peuple, puisque nous avons compris que nous ne le sommes plus, et l'enfant qui aujourd'hui vous supplie à deux genoux sera peut-être un jour l'une des lumières et l'un des soutiens de sa patrie. Je n'ai pourtant que de la bonne volonté, mais on va loin avec cela. Vous n'osez partager ma confiance, Fatma : eh bien! supposons que vous ayez raison; je végéterai comme un vrai Turc entre la pipe et le café; je maudirai les buveurs de vin et je m'enivrerai d'eau-de-vie; je n'apprendrai pas même à lire, je déclamerai contre les idées nouvelles et les pantalons à l'européenne, je serai en un mot le vrai fils adoptif de mon père adoptif. Il est probable en effet que dans une existence comme celle-là le harem doit occuper une place considérable, et que Fatma n'y règnera pas éternellement sans partage; mais, si ma vie ne doit être qu'un stupide sommeil, croyez-vous pour cela que je devienne méchant, que mon amour puisse faire place à une indifférence cruelle pour vous? Non, Fatma, vous serez heureuse, parce que vous serez aimée! Le bonheur, Fatma, le bonheur, que vous n'avez jamais connu, c'est à moi que vous le devrez!

FATMA.

Cher enfant!

HALIL-BEY.

N'êtes-vous pas rassurée? Faut-il vous dire encore que la douleur peut me tuer, que la vie n'a d'attrait pour moi que si je la partage avec vous? Faut-il...

FATMA.

Halil, il n'en faut pas davantage. L'avenir est dans les mains de Dieu, et il ne sera de nous que ce qui lui plaira. Faites-moi donc connaître vos projets et apprenez-moi la part que vous m'y réservez.

HALIL-BEY.

Mes projets, dites-vous? Mes projets, vous voulez les connaître! Vous m'aimez donc? Oui, vous m'aimez, Fatma! Ai-je une autre pensée que de vivre avec vous, vivre loin d'ici!... Oh! que je suis heureux! J'ai peur de mourir!... Venez, Fatma, venez. Nous chargerons ma tante d'apprendre la grande nouvelle à mon père, c'est-à-dire à mon oncle, et nous quitterons sans tarder cette affreuse maison où vous avez tant souffert. Allons près de ma tante; je veux tout lui dire.

FATMA.

Je vous suis, Halil, et dorénavant je vous suivrai partout et toujours, aussi longtemps que vous voudrez de moi. (Ils sortent.)

SCÈNE DEUXIÈME.

UN EUNUQUE paraît sur le seuil de la porte et crie : Le pacha! Erjeb-Pacha entre.

ERJEB-PACHA.

Quoi! personne ici! (Il frappe des mains, l'eunuque reparaît.) Qu'on appelle ma sœur. (L'eunuque sort. Se promenant de long en large.) Je suis inquiet de la santé d'Adilé. Si elle allait tomber sérieusement malade! En ce moment, ce serait déplorable. Allah! Allah! qu'un homme d'état est malheureux! (Lindaraxa entre et fait le salut d'usage. Elle paraît fort troublée et impatiente d'abréger l'entretien.)

ERJEB-PACHA.

Quelles nouvelles me donnez-vous d'Adilé, ma sœur?

LINDARAXA.

Je ne l'ai pas vue depuis ce matin, et elle m'a semblé à peu près comme à l'ordinaire. Elle n'a pas mauvaise mine, son appétit est bon; mais les attaques de nerfs, les vapeurs, les sanglots, tout cela se succède sans relâche.

ERJEB-PACHA.

Et vous attribuez tous ces maux?... Parlez franchement, ma sœur... Que je ne vous intimide pas!

LINDARAXA.

Si je dois vous dire franchement toute ma pensée, je les attribue... à un caprice.

ERJEB-PACHA.

Je voudrais de tout mon cœur partager votre aveuglement; mais ne voyez-vous pas que la pauvre petite laisse son cœur ici, et que la pensée de me perdre la jette dans un trouble extrême?

LINDARAXA.

Je n'aime pas à soutenir mon opinion contre la vôtre, mon frère, et je veux croire que vous avez raison; mais je n'ai pas vu Adilé de la journée, souffrez que j'aille m'assurer de son état présent.

ERJEB-PACHA.

Allez, ma sœur, je vous attendrai ici. (Lindaraxa sort.)

SCÈNE TROISIÈME.

ERJEB-PACHA, PUIS ZULMA.

ERJEB-PACHA.

Je ne sais plus comment excuser ce retard prolongé auprès de mon vénéré maître.

ZULMA, présentant sa tête à la porte.

Puis-je entrer?

ERJEB-PACHA.

Sans doute, Zulma, votre présence m'est toujours agréable.

ZULMA.

Ah! je le voudrais bien, mais je ne suis pas la favorite.

ERJEB-PACHA.

Comme ces femmes sont amusantes avec leur jalousie! Elles se ressemblent toutes.

ZULMA.

Hélas! si je pouvais dire ce que je sais!...

ERJEB-PACHA.

Et que savez-vous?

ZULMA.

Je crains l'éclat de votre colère.

ERJEB-PACHA, souriant.

C'est donc bien terrible?

ZULMA.

Oui, seigneur, plus terrible que vous ne pensez.

ERJEB-PACHA, très sérieux.

En ce cas, je vous ordonne de parler.

ZULMA.

Vous me l'ordonnez?

ERJEB-PACHA.

Positivement.

ZULMA.

Souvenez-vous donc qu'il m'est impossible de vous désobéir, et promettez-moi de ne pas l'oublier.

ERJEB-PACHA.

Je vous le promets; mais finissons. Qu'y a-t-il?

ZULMA.

Il y a, seigneur, qu'Ansha vous trahit.

ERJEB-PACHA.

Allons donc!... Et comment?... et pour qui?...

ZULMA.

Ansha a un amant, et cet amant... c'est...

ERJEB-PACHA.

C'est...

ZULMA.

Adilé, seigneur.

ERJEB-PACHA.

Vous êtes folle, Zulma.

ZULMA.

Celui que vous nommez Adilé n'est autre qu'un jeune Arnaute qui s'est

déguisé en femme pour se rapprocher d'Ansha, et qui a vu ses indignes manœuvres couronnées de succès.

ERJEB-PACHA.

Un jeune... Arnaute!... et moi, qui... (Il frissonne.) Zulma, je ne puis ajouter foi à de pareilles absurdités. Expliquez-moi comment cette folle idée s'est logée dans votre esprit; ne me cachez rien, et surtout craignez de vous jouer d'Erjeb-Pacha. Vous auriez lieu de vous en repentir, je vous assure. Dites-moi franchement et sans détour ce que vous savez, ou ce que vous croyez savoir.

ZULMA.

J'obéis, seigneur. Hier au soir Aïxa vint me trouver. — Sais-tu, me dit-elle, ce que fait en ce moment la sultane favorite (c'est ainsi que nous appelons votre chère Ansha)? — Non, répondis-je. — Devine, dit-elle. — Je ne saurais; elle trame quelque mauvais tour contre nous. — Tu n'y es pas; je vais te le dire, moi : elle est avec son amant. — Son amant! m'écriai-je, et où? — Viens, dit Aïxa, et elle m'entraîna dans un petit cabinet contigu à la chambre d'Ansha, et dont la cloison était disjointe. — Regarde et écoute, me dit Aïxa. Je regarde. Allah! Allah! que vois-je? Un jeune homme beau comme le jour... (se reprenant), mais pas aussi beau que vous, monseigneur... C'était Adilé. Il disait en parlant à Ansha d'une voix douce qui allait au cœur : « Comment faire, Ansha, puisque ce..... — pardon, seigneur, je ne répéterai pas le mot employé par ce traître,... — puisque... le pacha s'est mis dans la tête de... m'envoyer en présent au padisha? Que faire? que me conseilles-tu? — Je ne sais, répondit Ansha; ce que je sais, c'est que je mourrai sans toi. Comment vivre auprès de... Seigneur, je n'ose répéter ces blasphèmes. Je pâlissais et rougissais tour à tour en entendant votre nom chéri maltraité par ces lèvres sacriléges. L'indignation me saisit enfin, et, sentant que je ne me contenais plus, je me retirai en hâte.

ERJEB-PACHA.

Il suffit; j'en ai assez entendu. Je veux être seul. Si vous avez dit la vérité, toute la vérité, Zulma, vous avez bien mérité de votre époux; si vous avez menti, tremblez...

ZULMA fait les salutations d'usage et sort en disant tout bas :

La place d'Ansha me revient de droit. Oh! mon jour viendra!

SCÈNE QUATRIÈME.

ERJEB SEUL, PUIS AIXA.

ERJEB-PACHA.

Ai-je bien entendu? Ansha me trompe! La fin du monde serait-elle proche? Et Adilé, quelle apparence! Me méprendre à ce point! *Mash' Allah!*

AIXA, à part en entrant.

J'ai aperçu Zulma qui sortait d'ici; je parierais qu'elle lui a appris ce dont nous étions convenues de l'informer de concert. La rusée! mais j'aurai une revanche. (Haut.) Seigneur, ma présence vous est-elle importune?

ERJEB-PACHA.

Tout au contraire, ma charmante Aïxa. Votre société m'est toujours pré-

cieuse. Comment vous portez-vous? comment va la jalousie? Vous êtes-vous encore querellée avec Ansha?

AIXA.

Moi, seigneur, me quereller avec Ansha? Je ne lui fais pas cet honneur.

ERJEB-PACHA.

Eh! voilà du dédain, si je ne me trompe.

AIXA.

Si je la dédaignais, si je la méprisais, ce ne serait pas sans de bonnes raisons.

ERJEB-PACHA.

De bonnes raisons, et lesquelles, s'il vous plaît?

AIXA.

Seigneur, Zulma sort d'ici; puis-je croire qu'elle ne vous ait rien dit?

ERJEB-PACHA.

Rien dit, et de quoi?

AIXA.

Mais de la trahison d'Ansha.

ERJEB-PACHA.

Ah! oui, elle m'en a dit en effet quelque chose, mais d'une façon si vague et si obscure, que je n'y ai pas fait grande attention.

AIXA.

En ce cas, Zulma a perdu l'esprit, ou votre excellence chérit son erreur et ne veut pas être désabusée.

ERJEB-PACHA.

Quelle idée, Aïxa! Je veux au contraire connaître la vérité; mais dites-moi à votre tour ce que vous savez d'Ansha.

AIXA.

Zulma ne vous a-t-elle pas dit que nous avions assisté à un tendre entretien d'Ansha et de son amant, que cet amant n'est autre qu'Adilé?

ERJEB-PACHA.

Elle m'en a bien dit quelque chose, mais je ne puis croire à cette double perfidie. Une assertion n'est pas une preuve.

AIXA, à part.

Ah! nous y voilà! J'ai été plus fine que toi, Zulma. (Haut.) Vous voulez des preuves, seigneur? Je puis vous en donner une.

ERJEB-PACHA.

En vérité?

AIXA.

Oui, seigneur; prévoyant votre répugnance à vous détacher d'Ansha et à nous accorder votre confiance, j'ai voulu me munir de preuves irrécusables. Dans ce dessein, je me suis glissée dans la chambre d'Ansha, lorsque je la savais ailleurs; j'ai fureté dans ses tiroirs, et voici ce que j'ai trouvé. (Elle tire de sa ceinture un petit étui.) Regardez ce portrait, seigneur. Ne reconnaissez-vous pas votre Adilé sous ce costume d'Arnaute? Et voyez de ce côté le chiffre de Spiridion (c'est le vrai nom du traître) et celui d'Ansha brodés en cheveux.

ERJEB-PACHA.

Misérables! maudits! enfans de maudits! Cela n'est que trop clair! Et vous avez trouvé ce médaillon...

AIXA.

Dans le tiroir d'Ansha, au milieu de ses bijoux.

ERJEB-PACHA.

Ah! je suis trahi! Oui, Erjeb-Pacha est trahi par une femme et par un chien! La surprise ne laisse pas de place à la colère! Par Allah! le châtiment sera terrible.

AIXA.

Bien, seigneur. Seulement souvenez-vous que la justice a deux mains; de l'une elle punit, de l'autre elle récompense. Tenez-moi compte de mon dévouement et de ma fidélité.

ERJEB-PACHA.

Soyez tranquille, ma justice remplira son double devoir. Évitez ce misérable, et retirez-vous. (Aïxa fait les saluts d'usage, et sort.)

SCÈNE CINQUIÈME.

ERJEB-PACHA, seul.

Voilà qui me confond! Et moi qui envoyais ce damné Grec au padisha! Rien que d'y penser, je suis pris d'une sueur froide! Moi qui ai annoncé la chose à mes amis! S'ils allaient abuser de ma confiance!... Ils savent lire, et la science rend toujours un homme dangereux... Que faire maintenant? Trouver une autre Circassienne... Cette fois je ne m'en rapporterai qu'à moi. Au pis aller, une femme quelconque fera mon affaire, pourvu qu'elle soit belle et que je la dise de Circassie. Combien de Circassiennes sont nées à Stamboul! De ce côté, le mal n'est pas sans remède, et je puis dire l'avoir échappé belle; mais il faut que je fasse un exemple, ou malheur à moi! Les mœurs de mon harem me semblent singulièrement relâchées: patience! On verra ce qu'il en coûte de tromper un Erjeb-Pacha! Il faut une exécution, montrons que j'ai encore du sang de vieux Turc dans les veines. (Il frappe des mains; un eunuque se présente.) Dites à Mohammed-Ali, votre chef, de venir me trouver dans une heure, et que personne ne sache que je l'ai fait appeler... Une heure de réflexion, oui, c'est tout ce qu'il me faut. Je ne veux pas qu'on me voie ému, troublé : il faut que les coupables trouvent en moi un juge impassible.

IV. — LE MESSAGE IMPÉRIAL.

(La pièce principale du harem.)

ERJEB-PACHA, LE CHEF DES EUNUQUES, PLUSIEURS ESCLAVES.

ERJEB-PACHA.

Que l'on aille quérir toutes mes femmes! Qu'on appelle aussi la Circassienne Adilé et ma sœur. (Un esclave sort.) Oui, plus j'y réfléchis, plus je me sens porté à attribuer ce malheur à Satan. Le scélérat d'Albanais doit avoir employé des moyens diaboliques, des sortiléges, des charmes, comme ces damnés de chrétiens en possèdent seuls!... C'est le seul moyen d'expliquer mon aveuglement et le délire d'Ansha... Celle-ci mériterait peut-être quelque indulgence; mais non, l'indulgence serait d'un déplorable effet... Elles se diraient toutes ensorcelées... Hâtons-nous de punir. J'attends aujourd'hui le courrier de Stamboul, et je ne veux plus penser qu'aux grandes affaires... La lettre que j'écrivais à mon vénéré maître pour le remercier d'avoir donné un *mudiriat* à mon fils et accepté ma Circassienne..., cette lettre était conçue en termes qui ont dû toucher l'auguste padisha!... Il y a une phrase dont j'ai calculé les moindres mots! Allons, on reverra Erjeb-Pacha dans les conseils de sa hautesse... Mais voici ma sœur...

SCÈNE DEUXIÈME.

ERJEB-PACHA, LINDARAXA ET PLUSIEURS ESCLAVES.

LINDARAXA, avec embarras.

Pardon, mon frère, je vous ai fait attendre, mais je voulais...

ERJEB-PACHA.

Et où sont mes femmes? Je les ai fait appeler.

LINDARAXA.

Je le sais bien, mais...

ERJEB-PACHA.

Mais quoi? qu'est-ce? parlez.

LINDARAXA.

Quant à Fatma...

ERJEB-PACHA.

Il n'est pas question de Fatma.

LINDARAXA.

Pardon, mon frère, mais il faut aussi que je vous parle d'elle. Fatma s'est retirée chez ses parens, et elle vous attend chez le kadi pour faire rompre votre mariage avec elle.

ERJEB-PACHA.

Fatma!

LINDARAXA.

Oui, mon frère. Elle ne se fût pas décidée d'elle-même à cette démarche. Votre fils... c'est-à-dire votre neveu...

ERJEB-PACHA.

Halil! Et en quoi mes différends avec Fatma le regardent-ils?

LINDARAXA.

Ils le regardent plus que personne, puisqu'il est décidé à épouser Fatma aussitôt que votre divorce sera prononcé.

ERJEB-PACHA.

Halil! mais il est fou! mais je ne le permettrai jamais, je lui retirerai sa place de gouverneur! je le ferai enfermer!

LINDARAXA.

Halil a envoyé aujourd'hui sa démission de la place que vous aviez obtenue pour lui; il s'est retiré chez un de ses amis, où il attendra la dissolution de votre mariage avec Fatma, pour se rendre ensuite avec elle en Europe, où il compte s'instruire et mener la vie d'un homme civilisé.

ERJEB-PACHA, au comble de l'exaspération.

Il faut toute la force de mon caractère pour entendre de pareilles choses sans devenir fou! Pensent-ils donc, les misérables, que je consentirai à pareil arrangement? pensent-ils que j'irai chez le kadi, que je rendrai à Fatma sa liberté?

LINDARAXA.

Fatma pense en effet que vous préférerez donner votre consentement de bonne grâce plutôt que de la mettre dans la nécessité de réclamer le secours de la loi, elle affirme avoir le droit de réclamer le divorce.

ERJEB-PACHA.

Le droit! le droit! Je ne sais ce qu'elle appelle le droit!... Je verrai...

LINDARAXA.

Fatma vous prie de vous rendre aujourd'hui même chez le kadi.

ERJEB-PACHA.

Oh! pour cela non! Je n'irai pas aujourd'hui.

LINDARAXA.

Si vous n'y allez pas dans la journée, elle vous fera citer ce soir.

ERJEB-PACHA.

Me faire citer! Un homme comme moi! un homme qui a été le favori d'un sultan et qui peut devenir celui d'un autre! Ah! ils auront à se repentir! En attendant, nous verrons... Il est huit heures, j'ai quatre heures devant moi (1), et je puis achever l'affaire qui m'amène ici. Ah! elle me fera citer! Eh bien! j'irai, je lui épargnerai ce nouveau crime et les remords qui le suivraient. Oui, j'irai; mais ce sera pour la confondre!... Après tout, soyons indulgent; n'oublions pas que la jalousie de la malheureuse femme a été excitée au dernier point! Elle veut divorcer! Et si je la prenais au mot, qui serait au désespoir, qui verserait des larmes de sang? Ah! elle n'aurait que ce qu'elle mérite. Mais ce qui me contrarie surtout, c'est cette fantaisie absurde

(1) Pour les Turcs, le jour est constamment de douze heures et la nuit de même durée; ils comptent la première heure du jour douze heures après le coucher du soleil, et midi est toujours la sixième heure après la première du jour, ce qui fait une confusion inextricable.

d'Halil. Le fils adoptif d'Erjeb-Pacha aller en Europe! le *mudir* Halil-Bey, vivre en homme civilisé! c'est vraiment de l'impiété toute pure. Si pareille chose avait lieu, le temple de la Mecque n'aurait plus qu'à s'écrouler... Je serais perdu de réputation. Où donc a-t-il appris, le malheureux enfant, qu'il y a une Europe? Qui lui a parlé de science et de civilisation? Ce n'est certes pas moi qui ai prononcé devant lui ces noms abominés. Je crains bien, ma sœur, que vos discours imprudens ne soient pour beaucoup dans cet acte d'extravagance.

LINDARAXA.

Je ne puis le nier, mon frère, j'ai dit à mon neveu qu'il y avait un monde en dehors de notre province, que ce monde n'était pas habité par des Osmanlis, et que les nations étrangères étaient plus instruites que nous. Si vous pensez que j'aie contribué par ces discours à sa détermination, je me reconnais coupable, et je vous en demande pardon. Croyez pourtant que je n'ai rien fait de plus.

ERJEB-PACHA.

Et c'est bien assez! Quel besoin aviez-vous de lui apprendre de pareilles choses? A quoi bon? Pourquoi ne pas le laisser dans sa bienheureuse ignorance? Avez-vous vu cet Occident dont vous parlez à tort et à travers? Êtes-vous sûre, pourriez-vous jurer qu'il existe? Et puis avez-vous réfléchi au tort que de telles billevesées pouvaient lui faire, aux obstacles qu'elles sèmeraient sur sa route? Ah! femme imprudente! Moi qui avais eu si grand soin de ne rien lui apprendre! A quoi m'a servi de lui interdire la lecture, puisque vous l'avez instruit par vos discours de tout ce qu'il pouvait rencontrer de plus mauvais dans les livres? Ah! la faveur divine et la protection du prophète vont se retirer de ma maison! Jeûnez, ma sœur! (A ses esclaves.) jeûnez, mes amis; imposez-vous de dures pénitences, pour détourner de moi la colère d'Allah!..... Ou plutôt laissons maintenant ce sujet douloureux. J'avais une grave communication à vous faire... Pourquoi donc mes femmes, que j'ai fait appeler, ne sont-elles pas ici?

LINDARAXA.

Hélas! mon frère, faut-il vous le dire? On cherche partout la Circassienne Adilé et votre femme Ansha. Si quelques soupçons échangés entre Zulma et Aïxa sont fondés, il y a une affreuse trahison à craindre. On a trouvé dans la chambre d'Adilé un habit complet d'Albanais, et il paraît trop certain qu'Adilé a réussi à s'évader du harem avec Ansha...

ERJEB-PACHA.

S'évader! A quoi servent donc mes esclaves? (A ses esclaves.) Qu'on se hâte, que l'on parcoure toute la ville, que l'on affiche le signalement des fugitifs. (Quelques esclaves sortent.) Ah! ma sœur, quel désastre! Saviez-vous que cette Adilé n'était qu'un chien d'infidèle déguisé pour mon déshonneur?... Mais où sont donc Zulma et Aïxa? Je les avais fait appeler. Elles méconnaissent donc aussi mes ordres?

LINDARAXA.

C'est encore un triste accident qui les empêche de se présenter devant vous.

ERJEB-PACHA.

Seraient-elles parties aussi?

LINDARAXA.

Calmez-vous, mon frère. Elles prétendaient chacune avoir été la première à vous instruire du crime d'Ansha. La discussion a dégénéré en querelle. Des mots piquans, elles en sont venues aux voies de fait,... et je n'ai pu les séparer assez tôt pour leur éviter quelques blessures qui n'auront pas, je l'espère, de suites graves, mais qui...

ERJEB-PACHA.

Mais qui... Il y a blessures et blessures... Achevez...

LINDARAXA.

Les ongles d'Aïxa se sont enfoncés dans l'œil de Zulma...

ERJEB-PACHA.

Un œil crevé!... *Mash'Allah!*

LINDARAXA.

Le poing de Zulma s'est appesanti sur la bouche d'Aïxa!...

ERJEB-PACHA.

Une bouche édentée!... qu'est devenu mon harem? Ansha disparue, Aïxa et Zulma estropiées, Fatma plaidant en divorce!... Allons, la vie politique seule peut me consoler. Le pouvoir et les honneurs me feront oublier ces misères!... De la force d'âme, Erjeb! de la force d'âme! Réservons-nous pour la patrie et pour le souverain! Montrons-nous digne de la faveur impériale, et que la fermeté de mon caractère brille au milieu de mes revers! (A part.) L'équipée de Halil-Bey rompt tout projet de mariage avec la fille de mon ami Hamid-Bey. Si je m'offrais à la place de mon fils! Ce sera un grand honneur pour cette famille, mais Hamid-Bey m'est entièrement dévoué, et il faut bien que je fasse quelque chose pour mes amis. Tout dévouement a droit à une récompense. Bon! voilà une excellente idée, une idée lumineuse, et je vois avec satisfaction que mon esprit n'a rien perdu de sa lucidité. Ah! mon vénéré maître, quel malheur pour vous d'avoir perdu un serviteur tel que moi! C'était pour vous, c'est-à-dire pour votre auguste père que cette imagination féconde concevait jadis ses vastes desseins, c'était pour lui que cette intelligence lumineuse nourrissait ses profondes conceptions. Ah! quels précieux instrumens l'on vous a dérobés!.

SCÈNE TROISIÈME.

(Entre un EUNUQUE apportant des papiers qu'il présente à Erjeb-Pacha.)

L'EUNUQUE.

Votre excellence attend ici les dépêches de Stamboul. Le courrier vient d'arriver. Mohammed-Ali est resté à la poste pour les apporter aussitôt que la malle aux lettres aura été ouverte. Voici d'abord la gazette.

ERJEB-PACHA.

C'est bien. (Il prend la gazette.) Voyons les pièces officielles, ce sont les seules

intéressantes. Hum! que d'écriture! Et dire qu'il y a des gens qui lisent cela tous les jours!... (Il lit difficilement.) Moscou!... Stamboul!... Ah! voici... « Sa hautesse, sur le rapport de son ministre de l'intérieur, a daigné accorder une pension de douze mille piastres à Hamid-Bey, établi depuis quelque temps à Césarée. Elle a élevé Ahmet-Effendi, de la même ville, à la dignité de conseiller, et Osman-Aga au grade de colonel. Elle a aussi décerné une décoration en diamans à Ali-Bey, qui, comme les précédens, a bien mérité de son souverain en résistant aux séductions d'un vieux conspirateur... » Que signifie cela?... Un vieux conspirateur!... C'était à moi que mes honorables amis devaient s'adresser. (Un eunuque apporte les lettres.) A mon tour enfin!... Quelque chose me dit que mon sort est là-dedans. Si ma lettre avait produit tout l'effet que je puis en attendre, si même, avant l'envoi de la belle esclave, j'étais rappelé! Cela n'est pas impossible, et cela me tirerait d'un grand embarras. Si cela était en effet, je n'aurais qu'un reproche à m'adresser : ce serait de ne pas avoir assez compté sur la mémoire... sur la reconnaissance... du fils... Voyons d'abord qui m'écrit. « Le ministre de l'intérieur! » *Mash' Allah!* mon ennemi le plus acharné! (Lisant.) « Sa hautesse, ayant été informée par des personnes honorables du mauvais usage que vous faites de la position qu'elle avait daigné vous laisser, a résolu de vous retirer enfin le pouvoir dont vous n'êtes plus digne; elle a nommé Méhémet-Pacha gouverneur à votre place, et elle vous engage à vous retirer tranquillement à la campagne, sur la frontière de Perse, pour vous y faire oublier, vous et vos intrigues. Je ne doute pas que vous ne vous empressiez d'obtempérer à ses ordres. » (Erjeb-Pacha accablé laisse tomber la dépêche qu'il vient de lire. Lindaraxa la ramasse et la parcourt des yeux.) Je suis un homme mort!... D'où me vient ce coup?

LINDARAXA.

Ne reconnaissez-vous pas les bons offices de vos amis? Ce sont eux qui ont obtenu des places en dévoilant les complots d'un conspirateur disgracié, à ce que dit le journal.

ERJEB-PACHA.

Quoi! ce vieux pacha... ce serait... Ah! ma sœur, quelle idée!... Oui, tout est possible maintenant! Le monde est désormais couvert pour moi d'un voile épais... Je ne me reconnais plus!... Quelle journée! Qu'étais-je ce matin? Que suis-je à cette heure? Que me reste-t-il?

LINDARAXA.

Moi, mon frère, mon amitié fidèle et mon dévouement.

ERJEB-PACHA, sans l'écouter.

Vous avez raison, ma sœur, il me reste la conscience de ne pas avoir mérité mes malheurs; il me reste la protection d'Allah, qui n'a pas cessé de veiller sur la vieille Turquie. Espérons qu'il fera triompher la bonne cause!

CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1856.

Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire! S'il est permis de prendre au mot ce vieux paradoxe, si l'absence d'événemens peut être considérée comme un symptôme de bonheur dans la destinée des nations, l'heure présente mérite assurément d'être notée comme un moment unique de félicité pour l'Europe. La presse européenne n'a plus guère de voix que pour constater la stagnation de la politique générale; au milieu de cette accalmie, qu'explique une lassitude trop naturelle, l'esprit public et ses organes s'en vont *bâillant leur vie*, comme faisait et disait M. de Châteaubriand. Telle est la loi : l'ennui suit le bonheur et ne tarde point à le rejoindre, et l'ennui tout seul, de tristes événemens l'ont du moins prouvé chez nous, peut quelquefois devenir une dangereuse maladie politique. Cependant, pour peu que l'on perce la surface extérieure des choses, il est visible que ce calme apparent ne sera point un long repos. La situation de l'Europe nous avertit par plus d'un endroit (dirons-nous si c'est un sujet de crainte ou d'espoir?) que nous n'aurons point le bonheur de nous ennuyer longtemps.

Le congrès de Paris nous a donné le fait matériel de la paix; mais, d'un côté, les conditions de cette paix particulière à l'Orient entraînent dans l'exécution d'inévitables difficultés pratiques, et, d'un autre côté, le congrès de Paris a signalé ailleurs qu'en Orient des difficultés plus graves et qui devaient être bien pressantes, puisque pour les aborder, sinon pour les résoudre, il n'a pas craint de s'écarter de son objet spécial, qui était la réconciliation de la Russie avec la Turquie et les puissances occidentales.

Les difficultés d'exécution de la paix de Paris relatives à l'Orient ne sont point de nature, pour le moment, à inspirer des inquiétudes sérieuses. On peut les réduire à trois : l'exécution par la Turquie des mesures destinées à satisfaire la sollicitude généreuse que les nations chrétiennes éprouvent pour les sujets chrétiens du sultan, la nouvelle organisation des principautés

roumaines, et la rectification des frontières russes du côté du Bas-Danube. De ces trois conséquences du traité de Paris, la première ne peut donner lieu aujourd'hui à des complications générales et à des conflits entre les gouvernemens. Devançant les vœux des puissances chrétiennes, ou répondant aux sentimens officieusement exprimés de ses alliés, le sultan, dans le plein exercice de sa souveraineté, a octroyé aux populations chrétiennes de son empire des droits qui doivent les relever, au point de vue civil et politique, au niveau des populations musulmanes. Sans doute personne n'a dû croire que les mesures qui apportaient un si notable changement au sort des *rayas* se pussent réaliser par un simple *fiat* de la volonté du sultan. Nulle part et en aucun temps, on n'a vu des réformes sociales de cette étendue, tentées au milieu de races et de cultes hostiles, s'accomplir sans obstacles et sans secousses. Sera-t-il possible de dompter sur tous les points de la Turquie la résistance des musulmans aux nouvelles réformes, et d'en inspirer même le goût à toutes les populations chrétiennes? Faut-il espérer que l'on réussira jamais ou que l'on réussira longtemps à faire vivre en bon accord deux races qui, dans leurs relations séculaires de peuple conquérant à peuple conquis, d'oppresseurs à opprimés, ont contracté une habitude si invétérée de se mépriser et de se haïr? L'avenir seul, et un avenir lointain, répondra à cette question. Il suffit pour le moment d'être autorisé à croire à la bonne foi et aux bonnes intentions du gouvernement ottoman, et personne sur ce point n'a encore le droit d'élever un doute. De la part des puissances occidentales, une vigilance patiente et amicale est le moyen le plus efficace d'encourager et d'affermir le sultan dans la généreuse entreprise où il s'est engagé.

L'œuvre si intéressante de la réorganisation des principautés ne présente pas non plus de dangers prochains. La Moldavie et la Valachie seront-elles réunies ou resteront-elles divisées? Il y a, il est vrai, sur la solution qui se prépare à cette question quelque divergence d'opinion entre les puissances qui ont signé le traité de Paris. On comprend que la Porte craigne que l'union des deux provinces n'affaiblisse encore le léger lien de suzeraineté par lequel elle les retient. On s'explique que le cabinet de Vienne, si embarrassé par les questions de nationalités, ne voie pas avec plaisir la nationalité roumaine se constituer par l'unité de gouvernement à côté de provinces où l'empereur d'Autriche compte parmi ses sujets deux millions de Valaques. La Russie ne semble point avoir de parti-pris. La France, dégagée de ces petites préoccupations d'intérêts directs ou locaux, n'a point dissimulé, dès le principe, ses sympathies pour la noble aspiration des Roumains à l'unité. Un intérêt supérieur de civilisation et de politique générale nous semble conseiller l'union de la Moldo-Valachie. Au lieu d'affaiblir en les divisant les élémens homogènes de races qui peuvent devenir un jour des forces organisées, une politique élevée doit s'appliquer au contraire, en Orient, à en favoriser la concentration et le développement partout où ils font preuve de vitalité. C'est à tort que l'on a prétendu que l'Angleterre prenait, à l'égard de l'organisation des principautés, une position contraire à la nôtre. Il n'est point vrai que le gouvernement britannique penche pour la division. La seule différence qui le distingue de nous, c'est que, s'en

tenant à la lettre du traité de Paris, qui laisse aux vœux librement manifestés des populations roumaines le droit de trancher la question, il évite d'exercer une influence apparente sur la détermination des Moldo-Valaques par une préférence annoncée d'avance. Dans les principautés mêmes, le mouvement vers l'unité semble devoir l'emporter. Il s'est produit en Moldavie avec une exagération quelque peu juvénile que la prudence du kaïmakan, M. Baltch, a dû modérer; mais l'on assure qu'en Valachie le travail des esprits est à la fois plus calme et plus sérieux. Quoi qu'il en soit, toutes les dissidences devront s'effacer devant l'arrêt que les Moldo-Valaques prononceront sur leur sort, et tout fait espérer que cette nation intéressante saura profiter, dans l'intérêt de son avenir, du pouvoir que le congrès de Paris lui a conféré.

On a fait ces jours derniers un certain bruit des difficultés qui se seraient élevées au sujet de la troisième conséquence du traité de Paris, la rectification des frontières russes du Bas-Danube. Le journal que l'on regarde comme l'organe du cabinet anglais et le journal russe qui se publie à Bruxelles ont entamé sur ce point une polémique dont les exagérations ont fait courir un petit frisson d'alarme chez ceux qui croyaient pressentir la lutte de deux gouvernemens à travers le dialogue trop animé de deux simples journaux. On est même allé jusqu'à voir dans les grands mots du *Morning-Post* le symptôme d'un désaccord ou d'un refroidissement entre la France et l'Angleterre. Les personnes auxquelles les allures de la politique anglaise et les habitudes de la presse de Londres sont familières n'ont point accordé cette importance aux tirades du *Morning-Post;* elles savent que les hommes d'état anglais n'exercent ni surveillance ni contrôle sur les journaux qui les servent; elles savent que les journaux anglais, dédaignant les nuances académiques et diplomatiques, n'ont d'autre souci que d'accentuer le plus énergiquement possible leur opinion du jour, sans s'inquiéter de leur opinion de la veille et de leur opinion du lendemain. Il faut tenir grand compte des journaux de Londres, et surtout des coups de tonnerre du *Times*, quand on veut étudier un courant général d'opinion en Angleterre; mais il y aurait duperie à chercher dans un *leading article* la portée et le ton d'une controverse diplomatique. Nous croyons donc pouvoir affirmer que l'hymne du *Morning-Post*, sur l'isolement de l'Angleterre et sur la vigoureuse résolution avec laquelle elle poursuivra seule au besoin l'exécution complète du traité de Paris, n'annonce aucun déchirement de la grande alliance occidentale. La France comme l'Angleterre veillera au strict accomplissement des conditions acceptées par la Russie, et la Russie, s'il s'élève quelque doute sur le sens de ces conditions, acceptera la décision de la conférence, à laquelle l'interprétation en est remise. De doutes semblables, il n'en existe qu'un en ce moment, et encore ce doute n'existe-t-il que pour le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui l'a soulevé. Nous ne voulons point parler de l'affaire de l'île des Serpens, qui ne fait plus question pour personne. Le seul dissentiment entre la Russie et les puissances occidentales est relatif à Bolgrad. Il résulte d'une incorrection, nous ne voulons pas dire d'une supercherie géographique, qui a surpris la bonne foi du congrès. En rectifiant la frontière russe du côté du Bas-Danube, les puissances occidentales avaient pour

but d'enlever à la Russie toute communication avec le Bas-Danube. On crut obtenir ce résultat en prenant pour démarcation une ligne passant devant Bolgrad, à quelques lieues du lac Yalpulk, de telle façon que tout le périmètre du lac fût enclavé dans le territoire valaque. Le lac Yalpulk communiquant avec le Bas-Danube et la Russie étant exclue de ses rives, l'objet des puissances occidentales devait être atteint. Malheureusement l'indication de Bolgrad sur les cartes était erronée. Quand les commissaires arrivèrent sur les lieux, l'ancien Bolgrad, celui que le congrès de Paris avait eu en vue et qu'il avait cru pouvoir laisser sans inconvénient à la Russie, se trouva bien à la place indiquée sur les cartes; seulement c'était un village insignifiant, et l'on découvrit sur les bords du lac une ville ignorée du congrès de Paris, qui ne figure point sur les cartes russes, qui porte aussi le nom de Bolgrad, et que le cabinet de Pétersbourg veut conserver. Telle est la difficulté, et nous répétons que c'est la seule à laquelle l'exécution du traité de Paris a donné lieu pour ce qui concerne la nouvelle délimitation des frontières en Bessarabie. A mieux dire, ce n'en est point une, elle se réduit à une question de bonne foi. La Russie, dans la pensée avérée du congrès de Paris, ne devant point garder de communication par eau avec le Bas-Danube, ne saurait conserver cette ville de Bolgrad, qui était venue s'asseoir sur les bords du lac Yalpulk, sans que les cartes en eussent rien dit. Si la Russie veut porter cette chicane devant la conférence, libre à elle; mais non-seulement la France s'unira à l'Angleterre pour la repousser, il est hors de doute que la majorité de la conférence se prononcera contre la prétention du cabinet de Pétersbourg.

Ainsi du côté de l'Orient il est permis d'espérer que l'œuvre pacificatrice du congrès de Paris est assurée, ou du moins n'est point exposée à de prochains dangers. Nous voudrions être autorisés à témoigner la même confiance dans le succès du travail que les puissances occidentales ont entrepris au sein du congrès pour donner à l'Italie le bienfait d'un gouvernement tolérable. L'initiative de la France et de l'Angleterre à propos des affaires d'Italie a étonné quelques personnes toujours portées à énerver jusqu'à l'inertie l'esprit de conservation, et au gré desquelles la plus simple prévoyance est une périlleuse hardiesse. Ces personnes ont trouvé étrange que l'on eût mêlé au règlement des affaires d'Orient la discussion des affaires d'Italie. Tout au contraire imposait au congrès la prise en considération de l'état des gouvernemens italiens. Était-il possible d'achever l'œuvre de la paix générale en fermant systématiquement les yeux sur des faits qui en compromettent la sûreté et la durée? Il y a entre les affaires d'Italie et les affaires d'Orient une similitude qui ne saurait échapper à des esprits sérieux. En Italie comme en Orient, le mauvais gouvernement peut pousser à l'insurrection des populations exaspérées, et la différence des civilisations doit rendre encore le joug d'une administration faible, absurde et tyrannique plus odieux aux Italiens qu'aux chrétiens de Turquie. En Italie comme en Orient, le conflit des gouvernemens et des peuples peut à tout instant appeler l'intervention d'influences étrangères. En Italie comme en Orient, le choc de ces influences étrangères peut, si on laisse aller aveuglément les choses au hasard du lieu et du moment, faire éclater des conflagrations

européennes. Ajoutez que la question italienne était déjà bien menaçante lorsque les complications orientales commencèrent. En 1852, dans l'opinion des hommes d'état les plus conservateurs et les plus prudens de l'Angleterre, c'était même la seule qui eût un caractère de pressante gravité. Lord Aberdeen, entre autres, si nous avons bonne mémoire, croyant fermement alors que tant que l'empereur Nicolas vivrait, il n'y avait pas à s'inquiéter d'une explosion de l'ambition russe vis-à-vis de la Turquie, affirmait en même temps qu'il n'y avait pour la paix qu'un danger, mais celui-là imminent, presque inévitable, et que ce danger était l'Italie. La guerre d'Orient, comme une diversion puissante, est venue ajourner à l'improviste la question italienne; mais les gouvernemens italiens, n'ayant pas voulu ni su profiter de ce répit de quatre années, pour se fortifier en se réformant, ayant au contraire aggravé par une obstination incurable leur situation vicieuse, le moment où cessait la guerre d'Orient était justement celui où une politique prévoyante et ferme devait s'emparer des questions italiennes pour en conjurer les mauvaises chances.

Deux états, le royaume de Naples et les États-Romains opposent au centre et au midi de la péninsule un fâcheux contraste à la généreuse vigueur que déploie au nord la libérale monarchie du Piémont, et paraissent entretenir cette fermentation de l'Italie qui est une menace permanente pour la tranquillité de l'Europe. La situation de Rome et de Naples a été signalée au congrès, et la France et l'Angleterre ont commencé, par des représentations à la cour de Naples, l'œuvre de redressement modérateur qu'annonçaient leurs déclarations aux plénipotentiaires réunis à Paris. Quelle sera la réponse définitive du roi de Naples aux conseils des puissances occidentales? On assure que les déterminations de résistance par lesquelles avaient été d'abord accueillies les remontrances de la France et l'Angleterre sont ébranlées dans l'esprit du roi de Naples. Ce souverain, qui, bien qu'engagé dans un faux système, est loin de manquer de pénétration, ne se dissimule point qu'une plus longue opiniâtreté est impossible. Ce qui reste encore indécis pour lui, c'est, dit-on, le moment des concessions. Il faudra bien accorder une amnistie et rendre enfin à la liberté des hommes tels que le noble et infortuné Poërio, il faudra bien donner des garanties à l'administration de la justice et faire cesser les abus de cette autocratie policière contre laquelle se soulèvent le bon sens et la moralité de l'Europe; mais quand cèdera-t-on? Le roi de Naples peut encore se rendre avec une certaine bonne grâce aux instances des puissances occidentales, tant que ces instances plus ou moins vives ne sont qu'une pression morale; mais le jour où ces instances seraient épuisées, la France et l'Angleterre, le roi de Naples ne l'ignore pas, sont décidées à soutenir leurs demandes par une démonstration de force. La cour de Naples, comptant sur les embarras qu'une pareille démonstration pourrait nous susciter, voudrait-elle courir les risques bien plus graves auxquels cette extrémité exposerait son propre pouvoir? Nous répugnons à croire à un pareil calcul. Espérons plutôt que, mieux éclairé par le sentiment de sa dignité et par sa prudence ordinaire, le roi de Naples ne restera point sourd aux sages représentations de deux grands gouvernemens, et saura écouter à temps leurs conseils.

La question napolitaine est plus simple et moins délicate que la question romaine; c'est pour cela qu'elle devait être abordée la première dans le règlement des affaires d'Italie. La bonne solution de l'une peut aider à la bonne solution de l'autre; mais la question romaine semble peser plus douloureusement peut-être sur l'Italie et irriter encore plus vivement, si c'est possible, l'impatience de ce malheureux pays. Le dernier numéro de la *Rivista Contemporanea* contenait sur ce sujet un travail remarquable que nous croyons devoir signaler à l'attention des esprits politiques. Cet article, quoique publié par un recueil italien, est écrit en français. Il n'est point signé, mais à la mâle générosité de l'accent et au vif bon sens de l'argumentation, il est peut-être permis d'y reconnaître, sinon la plume, du moins l'inspiration d'un homme d'état distingué. Nous ne pouvons partager toutes les impatiences de l'auteur de cet article, nous le trouvons trop prompt à se décourager peut-être des résultats du congrès de Paris; mais il est difficile de contester absolument ses conclusions sur l'administration des États-Romains. « Le gouvernement pontifical, dit-il, n'est pas un bon ou un mauvais gouvernement; c'est l'absence de tout gouvernement. Ce n'est pas le gouvernement d'un souverain absolu, c'est celui d'une théocratie, d'une caste à laquelle appartient celui qui en est le chef, et qui exclut toutes les autres classes de la participation au gouvernement suprême du pays, où la classe des prêtres est celle qui, par son éducation, par ses études, par son institut, sa vocation et son caractère, doit être et est de fait la moins propre à remplir les conditions indispensables pour une bonne administration civile et politique... C'est tellement le gouvernement d'une caste, il y a si peu de nationalité dans les actes de la cour de Rome, que, par une anomalie qui n'a d'exemple dans aucun pays, le saint père applique le principe de l'universalité cosmopolite du catholicisme à l'administration publique. Des Siciliens, des Napolitains, des Génois, des Français sont appelés par lui à remplir les premiers postes diplomatiques et administratifs et même les plus hautes dignités au détriment de ses propres sujets... Quel intérêt peuvent avoir des étrangers à la bonne ou mauvaise administration d'un pays auquel nul lien ne les rattache? De là des abus crians, qui font de chaque Légation des espèces de pachaliks, où la bonté ou l'intolérance, le désintéressement ou l'avarice cupide des titulaires fait toute la différence administrative ou politique, sans que jamais ces proconsuls ecclésiastiques songent à porter remède au mal existant. » L'occupation militaire des états pontificaux par des troupes étrangères est-elle un remède au mal ou un simple acheminement à un meilleur état de choses? L'auteur fait à cette question des réponses qui ne sont guère réfutables. D'abord l'occupation des Légations par les troupes autrichiennes n'est pas, suivant lui, l'appui d'une force armée étrangère soutenant l'indépendance du souverain; c'est l'annulation de cette indépendance, de cette souveraineté.

« Le général Degenfeld, dit-il, qui commande les troupes d'occupation à Bologne, prend le titre de gouverneur civil et militaire. Ses conseils de guerre jugent et condamnent non-seulement les délits politiques, mais les crimes politiques. C'est le maréchal Radetzky qui amnistie ou diminue les peines prononcées par les conseils de guerre. Ce sont les soldats autrichiens qui exécutent les sentences capitales portées contre les voleurs et les assassins. Que

devient, avec un pareil état de choses, l'autorité souveraine du saint père? Elle s'efface, et n'est plus pour celui qui la représente qu'une sinécure humiliante; aucun cardinal ne daigne plus aller à Bologne comme légat, et ce poste éminent, jadis envié par tous les princes de l'église, est réduit à un commissariat qu'on donne à quelque prélat subalterne. Au prix de cette mutilation réelle du pouvoir souverain, obtient-on au moins de l'occupation de l'Autriche un bien moral ou des avantages matériels quelconques, remplit-elle une mission civilisatrice, tend-elle à faire avancer progressivement le pays vers un état normal et acceptable? Non évidemment. Elle ne fait qu'irriter les plaies morales de ces malheureuses populations et qu'épuiser leurs ressources matérielles. Loin de calmer les haines et les ressentimens politiques, elle les envenime et les exaspère. L'opinion publique interdit avec une telle rigueur tout rapport de société entre les autorités autrichiennes, les officiers et les habitans, qu'on serait mal venu d'aller entendre habituellement la musique des régimens impériaux jouant sur les places publiques. Tout service prêté, par adhésion ou par nécessité, aux troupes d'occupation et à leurs chefs est imputé à crime, et ceux qui se sont rendus coupables de ce délit envers l'opinion sont sous le coup d'une sorte d'anathème public qui se traduirait à la première occasion en cruelles vengeances. Qu'une circonstance grave, qu'une guerre soudaine, oblige l'Autriche à retirer ses troupes et à se concentrer en Lombardie, l'autorité temporelle du saint père courra des dangers que l'occupation autrichienne, bien loin de les prévenir, aura rendus irrésistibles. Les effets matériels de ce triste état de choses ne sont pas moins déplorables. L'occupation impose des dépenses locales énormes qui enlèvent aux municipalités le moyen de faire aucune amélioration d'édilité ou de salubrité, de soulager la misère publique, de porter secours aux établissemens d'instruction ou de bienfaisance. Jamais la sûreté individuelle n'a été moins protégée, jamais le brigandage ne s'est produit d'une manière plus audacieuse dans les campagnes et sur les routes. Aucun propriétaire n'ose habiter sa campagne isolée. Le paysan vient en aide aux sicaires sous la menace de l'incendie de sa ferme, de sa moisson. Le désarmement général des habitans devient une prime d'assurance pour les assassins, les voleurs, les incendiaires. Et tout cela se passe en présence d'une armée étrangère d'occupation, venue pour assurer l'indépendance du souverain et la sûreté des citoyens! » Voilà le sombre tableau que trace la *Rivista* des effets de l'occupation autrichienne. L'écrivain piémontais appuie ces faits d'un témoignage considérable, les manifestations récentes des conseils municipaux de Bologne et de Ravenne. Ces corporations locales, dont les membres sont nommés par le gouvernement papal, lequel ne les choisit assurément point parmi les esprits exaltés et les ardens novateurs, ont demandé la cessation de l'occupation autrichienne, en réclamant contre les dépenses insupportables qu'elle occasionne.

Quel sera le terme d'une situation déjà si compromise? L'écrivain de la *Rivista* n'en indique aucun, et semble condamner à l'impuissance les déclarations prononcées au congrès de Paris par les ministres de France et d'Angleterre. Il croit que les tentatives de 1856 auront le sort de celles de 1831, et viendront échouer contre la procrastination ordinaire de la cour de

Rome, habilement déguisée sous une docilité apparente, mais exploitant à son profit les divergences qui séparent en Italie les intérêts et les politiques de la France et de l'Autriche. Suivant lui, si les cabinets de Paris et de Vienne pouvaient concerter sincèrement leurs desseins et leur langage en Italie, rien ne serait plus facile que d'amener la cour de Rome, sans porter atteinte à son indépendance, à faire les concessions réclamées par les besoins et la raison des peuples. « Votre indépendance, lui dirait-on, est l'objet de notre respect. Aussi nous bornons-nous à vous donner les conseils de la sagesse : libre à vous de les suivre ou non; mais si nous n'avons pas le droit d'aller au-delà d'un conseil, nous n'avons pas le devoir de protéger, l'arme au bras, les abus que nous voyons, que nous déplorons, dont nous vous demandons la réforme. Nous retirons nos troupes pour ne pas être complices de votre mauvaise administration et de votre système politique. Arrangez-vous avec vos sujets en vertu de l'indépendance souveraine que vous réclamez à juste droit et que nous respectons. » La question ainsi posée avec un terme fatal pour la retraite des troupes impériales de la France et de l'Autriche, la solution, dit l'écrivain de la *Rivista*, ne se ferait pas attendre; mais, ajoute-t-il, cet accord entre les puissances protectrices n'existera jamais. — Nous ne le suivrons pas au-delà de cette conclusion, à laquelle nous ne voulons pas nous associer. L'Autriche, nous le savons bien, pèse d'un grand poids sur la situation de l'Italie. Ce ne sont pas seulement ses ennemis qui le proclament; le roi de Naples lui-même, à ce qu'on assure, a pris soin de le lui rappeler en répondant aux conseils que lui donnait la cour de Vienne à l'appui des demandes anglo-françaises, et en l'invitant à lui donner en Lombardie l'exemple des réformes que l'on exige de lui. L'influence et la responsabilité de l'Autriche sont très grandes assurément dans les affaires italiennes. Cependant la cour de Vienne a fourni dans ces derniers temps à ses amis et à ses ennemis des preuves de sage hardiesse qui permettent d'attendre plus encore de son habileté et de sa modération. Au surplus, il importe à la sécurité de l'Europe que l'état de l'Italie soit promptement amélioré. Et quand, pour l'accomplissement de cette tâche, il ne faudrait compter que sur l'alliance anglo-française, aidée d'une pareille force, toute-puissante pour le bien, la cause italienne n'aurait pas lieu de désespérer d'elle-même.

Les lecteurs des *Mémoires* de Saint-Simon n'ont point oublié que la petite principauté de Neuchâtel fut, au commencement du XVIIIe siècle, l'objet d'un procès entre le brillant prince de Conti et la vieille duchesse de Nemours, en qui s'éteignit la grande maison de Longueville. Cette contestation entre de si grands personnages occupa la cour un moment; Louis XIV, avec une majestueuse impartialité, autorisa les deux hautes parties à plaider, sans se prononcer lui-même en faveur de l'une ou de l'autre. Aujourd'hui, après un siècle et demi, voilà Neuchâtel redevenu le sujet d'une plus importante dispute entre deux prétendans plus puissans, sinon plus grands, que nos princes du sang du XVIIe siècle, entre un roi et une république, et la cause, réveillée par l'échauffourée des royalistes neuchatelois, sera sans doute portée bientôt devant une conférence européenne.

Cette question de Neuchâtel est pendante depuis 1848. Avant cette époque,

Neuchâtel était à la fois une principauté appartenant au roi de Prusse et un canton helvétique. De là une situation bizarre dont l'ambiguité est fort difficile à démêler. En mars 1848, une révolution républicaine éclata à Neuchâtel, et la nouvelle loi fondamentale de la république helvétique ne tint plus compte du titre du roi de Prusse à la principauté. Lorsque le nouveau pouvoir fédéral notifia son avénement à la cour de Berlin, celle-ci, dans sa réponse, fit une réserve : c'est que la nouvelle constitution ne pouvait préjudicier en rien aux droits du roi de Prusse comme prince de Neuchâtel. Le conseil fédéral repoussa catégoriquement cette prétention. La légation prussienne refusant de légaliser les actes du canton de Neuchâtel, le conseil fédéral demanda que Neuchâtel donnât son avis comme canton sur ce qu'il y avait à faire pour trancher le différend. Neuchâtel hésita; le conseil, suivant l'expression de son président, dut se passer de son avis et aller de l'avant. Il adressa au gouvernement prussien, vers la fin de 1848, une note énergique, où il tenait peu de compte des prétentions du roi de Prusse, où il invoquait la constitution fédérale, la position particulière de Neuchâtel, qui, sous le titre de principauté, était primitivement une république, enfin la révolution de mars 1848, entérinée dans la constitution fédérale. Le cabinet de Berlin prit au mot l'argument révolutionnaire que le conseil fédéral avait maladroitement mis en avant. Il répondit qu'aussitôt que le gouvernement nouveau de Neuchâtel serait renversé et que le précédent serait rétabli, la Prusse se prêterait à ce que pouvaient exiger les besoins de ce canton et la situation nouvelle de la confédération suisse. Le conseil répliqua en 1850 par une nouvelle note très incisive contre le roi de Prusse, où l'on rappelait assez peu courtoisement au roi la part qu'il avait prise en 1848 dans les mouvemens révolutionnaires de l'Allemagne, et où l'on exprimait l'étonnement qu'après tout ce qu'il avait fait alors dans ses états et dans la confédération germanique, le roi de Prusse ne voulût pas reconnaître ce qui s'était accompli à Neuchâtel. La question fut portée ensuite devant une commission du conseil national. Cette commission conclut dans son rapport qu'il eût été préférable que le conseil fédéral s'abstînt de la correspondance qui avait eu lieu avec la Prusse, que la question de Neuchâtel méritait par son essence même, à un très haut degré, les sympathies de la Suisse entière, et que celle-ci était unanime à penser que la position faite au canton de Neuchâtel par la constitution fédérale devait être maintenue à tout prix.

Le roi de Prusse cependant, qui avait été réintégré dans la principauté de Neuchâtel par les traités de 1814, invoqua l'autorité de ces traités auprès des grandes puissances. La question traîna en longueur. Enfin en 1852 les puissances reconnurent et consacrèrent par un protocole les droits du roi de Prusse, avec cette réserve qu'il ne les ferait point valoir par des mesures coercitives, et que les puissances seraient consultées sur l'opportunité du moment où la cour de Berlin croirait devoir les revendiquer. On se souvient que les plénipotentiaires prussiens ont récemment essayé, mais sans succès, de faire prononcer le congrès de Paris sur cette question d'opportunité. Telles sont les données diplomatiques au milieu desquelles le coup de main malheureux de M. de Pourtalès et de ses amis est venu ressusciter la question de

Neuchâtel. Quelle sera la portée de cet incident? Le cabinet de Berlin se déclare étranger au mouvement tenté par les royalistes neuchatelois; mais il n'était pas à supposer qu'il pût laisser échapper cette occasion de saisir les puissances de la question d'opportunité réservée par le protocole de 1852. Telle est en effet la conduite qu'il se propose de tenir; mais que fera-t-il, si, comme il est désirable et probable, la conférence refuse une seconde fois d'admettre l'opportunité de la revendication des droits du roi de Prusse? Il faut prévoir que dans cette hypothèse la Prusse, repoussée par la conférence de Paris, s'adressera à la confédération germanique. Si la diète de Francfort acquiesçait aux demandes de Berlin, et donnait passage aux troupes prussiennes sur la partie du territoire germanique qui sépare la Prusse de Neuchâtel, cette complication prendrait une gravité bien peu proportionnée à l'importance de l'objet du débat. Nous ne doutons point que de pareilles extrémités ne soient prévenues par les nombreux frottemens diplomatiques par lesquels le cabinet de Berlin devra passer avant d'atteindre le but qu'il semble s'être assigné dans le moment de la première émotion. L'opinion publique de l'Europe ne comprendrait ni ne tolérerait que la paix fût inquiétée pour un intérêt si mince et un droit si ambigu.

La prudente modération que l'Angleterre vient de montrer dans l'arrangement de ses différends avec les États-Unis pourrait au besoin être proposée pour modèle à la Prusse en cette circonstance. L'Angleterre, devant les jalousies et les susceptibilités américaines, n'a pas craint de faire l'abandon de droits non moins bien établis peut-être que ceux de la maison de Hoehenzollern sur Neuchâtel, qui correspondaient à des positions géographiques singulièrement supérieures en importance à celle de la petite principauté républicaine. Voilà l'Union américaine libre encore une fois de complications extérieures, heureuse si elle pouvait trouver en elle-même, pour calmer ses dissensions intérieures, un peu de cette sagesse et de cet esprit de conciliation qu'elle vient de rencontrer si à propos chez son ancienne métropole. Le spectacle que présente le congrès américain depuis près d'une année est un exemple curieux et triste des singulières contradictions qui se démènent au sein des sociétés démocratiques malgré l'apparente régularité de leurs institutions. Cette grande et florissante république, inaugurée par une éclatante déclaration et par une revendication glorieuse des droits de l'homme, est aujourd'hui divisée presque en deux parts égales par cette question de l'esclavage que les grandes monarchies de l'Europe ont déjà résolue à leur honneur, conformément aux généreux principes du christianisme et de la philosophie moderne. Il s'agit de savoir si le nouvel état du Kansas sera un état à esclaves ou un état *free-soiler*. L'importance de cette question, c'est qu'elle peut altérer la majorité que le parti de l'esclavage, uni au parti démocrate le plus avancé, possède dans le sénat. On sait en effet que les bases de la représentation des états dans la chambre des représentans et dans le sénat ne sont point les mêmes. Les états envoient à la chambre des représentans un nombre de députés proportionné à leur population. Dans le sénat, au contraire, chaque état, quelle que soit sa population, est représenté par deux membres. Il en résulte que les deux chambres du congrès ne représentent point avec la même précision les forces réelles des partis dans

le pays, notamment en ce qui concerne l'abolition ou le maintien de l'esclavage. Les abolitionistes étant le parti le plus nombreux dans l'Union, la majorité de la chambre des représentans est opposée à l'esclavage, tandis qu'au sénat une majorité de quelques voix appartient aux partisans de l'esclavage. La durée de cette majorité et le sort même de l'institution de l'esclavage dépendent donc du parti que prendront, dans les deux grandes divisions qui se partagent l'Union, les territoires qui sont prêts à se constituer en nouveaux états. De là les luttes acharnées qui s'engagent au sein des territoires qui sont à la veille de devenir des états nouveaux. De là les furieux combats qu'y livrent les partisans intéressés de l'esclavage, secondés par les démocrates, pour y faire triompher leur cause; de là les scènes dont le Kansas est aujourd'hui le théâtre. La majorité abolitioniste de la chambre des représentans refuse en ce moment de voter le budget de la guerre sans y joindre un amendement que le sénat repousse obstinément parce qu'il a pour but d'empêcher le président Pierce d'employer au Kansas la force armée dans l'intérêt des partisans de l'esclavage. L'opiniâtreté des deux chambres, et la suspension du budget de la guerre, qui en est la conséquence, sont assurément des faits étranges, qui choquent notre vieille correction européenne et flattent nos jeunes préjugés anti-parlementaires. Si le blâme de cette situation anormale doit retomber sur l'une des chambres américaines, du moins ce n'est point sur celle qui résiste avec tant de fermeté à la violence des partisans de l'esclavage et de leurs auxiliaires démocrates.

Si, quittant les États-Unis, l'on porte ses regards vers le pôle opposé du monde politique, vers la Russie, on est attiré par des scènes qui offrent un contraste d'une autre sorte avec les mœurs politiques des nations libérales de l'Occident. Les splendeurs matérielles du couronnement de Moscou ne sont certainement point le côté le plus saisissant de ce grandiose spectacle : c'est le sentiment moral qui l'anime qui intéresse la curiosité de l'observateur. On voit là le prestige monarchique dans sa primitive vigueur, et comme imprégné encore de cette vertu religieuse qui agit sur les masses avec une puissance plus noble assurément et plus solide que la simple domination de la force. Ce qui frappe encore, c'est un peuple récemment éprouvé par une guerre malheureuse, qui se redresse dans les magnificences d'une fête nationale, et que ses vainqueurs viennent eux-mêmes consoler de ses revers en décorant de leur présence les pompeuses cérémonies qui ouvrent le règne du nouveau souverain. L'histoire apprend par plus d'un exemple combien promptement les nationalités vivaces se relèvent des désastres d'une défaite. Les économistes aussi expliquent ingénieusement comment les peuples bien gouvernés réparent avec rapidité les ruines de la guerre. La Russie, — et les fêtes du couronnement en sont un heureux présage, — saura faire tourner au profit de son développement moral et de ses progrès matériels les enseignemens de la grande lutte d'où nous sortons; elle y sera vivement aidée par ses ennemis d'hier, si son gouvernement est assez intelligent pour ouvrir entre elle et l'Occident des relations intellectuelles et matérielles plus franches, plus libres et plus complètes que celles qui ont existé jusqu'à ce jour.

La France, entre ces complications qui se préparent, ces légers incidens

que chaque jour amène, et ces scènes grimaçantes ou pittoresques qui se déroulent aux deux extrémités du monde, se repose. Elle fait comme Candide au terme de ses aventures (mais les aventures des nations ont-elles un terme?) : elle cultive son jardin. Elle vient de clore la petite session très peu agitée et assez silencieuse de ses conseils-généraux. Plusieurs conseils-généraux ont cependant élevé la voix à propos d'une grande question, celle de la liberté commerciale, que le gouvernement a soulevée il y a quelques mois en présentant un projet de loi pour effacer les prohibitions de nos lois de douane. Il serait difficile de puiser dans les vœux émis par les conseils-généraux des données bien précises sur cette question, que le gouvernement soumet d'ailleurs en ce moment à l'examen d'une commission d'enquête, et qui reviendra à la prochaine session du corps législatif. Nous ne ferons d'exception que pour le conseil-général de l'Hérault. L'opinion publiée de ce conseil, présidé par M. Michel Chevalier, est, par l'élévation de la pensée et l'autorité du langage, un résumé remarquable, et à notre avis irréfutable, des vraies doctrines en matière de législation commerciale. Il faut d'ailleurs l'avouer, les vœux de la majorité des conseils-généraux paraissent être défavorables, sinon à la suppression des prohibitions, du moins à une réduction sérieuse des droits protecteurs. Il se dégage pourtant de quelques-unes de ces manifestations protectionistes une pensée juste, et dont le gouvernement, avec la ferme volonté qu'il a témoignée de marcher dans une voie progressive de liberté commerciale, fera bien de tirer profit. Plusieurs conseils-généraux demandent qu'en supprimant les prohibitions et en abaissant les droits protecteurs, le gouvernement abolisse d'abord les droits sur les matières premières. Cette réclamation est parfaitement légitime. L'état, lorsqu'il demande à l'industrie le sacrifice des droits différentiels qui la protégent, doit le premier donner l'exemple et renoncer aux avantages purement fiscaux qu'il retire du tarif au détriment de la production. C'est ainsi qu'a procédé le gouvernement anglais, lorsqu'il y a trente ans il entreprit de faire pénétrer les principes de la liberté du commerce dans la législation du royaume-uni. Il débuta par la suppression des droits sur les matières premières, le coton, la laine, etc. Or le coton et la laine paient encore chez nous des droits considérables. Ce serait de la part d'un gouvernement une inconséquence et une injustice que d'exiger de la production nationale qu'elle subît la concurrence de l'industrie étrangère, s'il l'obligeait à payer la matière première plus cher que l'étranger. En agissant prudemment et par des mesures d'ensemble, en observant dans les premiers essais de remaniement de tarifs quelques-unes des précautions recommandées par les vœux des conseils-généraux, on réussira, nous en sommes sûrs, à vaincre les oppositions protectionistes et à implanter dans notre système commercial un principe fécond, qui, une fois appliqué, se développera naturellement et rapidement sous l'impulsion des intérêts mieux éclairés et par l'activité même du travail.

EUGÈNE FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Histoire de l'Église de Rome sous les pontificats de saint Victor, de saint Zéphyrin et de saint Calliste, par M. l'abbé Cruice, supérieur de l'école ecclésiastique des hautes études.

Il n'est peut-être pas dans l'histoire du christianisme de spectacle plus intéressant que celui de l'église naissante, quand elle n'a pas encore l'empire, qu'elle croît et grandit par une force divine qui est en elle, confiante dans la liberté de la pensée, et marchant vers son but à travers les obstacles de la force humaine. Étrangère aux soucis du gouvernement des hommes, aux calculs de la politique, à tous les intérêts du monde, elle paraît plus simple et plus énergique, plus jeune et plus forte. Douce et patiente, elle est faible en apparence, mais on sent qu'elle dispose d'une puissance merveilleuse; on sent qu'elle seule est vivante et pleine d'avenir au milieu de la vieillesse et de la décrépitude qui sont partout. Elle ne connaît d'autre arme que la parole, mais elle s'en sert avec une rare indépendance, et conserve toujours dans l'expression quelque chose de libre et de fier, qui fait que sa doctrine, nette et positive, n'est pourtant qu'une belle et noble philosophie. Plus tard, elle domine sur le monde; elle est plus grande et plus admirable peut-être, elle a l'éclat de la maturité : elle n'a plus la grâce primitive de la jeunesse.

L'*Histoire de l'Église de Rome* de M. Cruice nous fait assister à ce spectacle dont nous parlons : nous y trouvons le progrès et la vie de la société chrétienne durant trente-deux ans de la période où le christianisme est fort loin encore de la domination et l'église de la puissance, de l'an 192 à l'an 224, cent ans avant le concile de Nicée. Tous les développemens principaux du dogme sont déjà connus; la discipline s'établit; Rome est consultée ou prise à témoin de toutes parts; elle exerce une suprématie morale qui ressemble à une cour suprême de justice; elle n'administre pas encore les églises, elle les protége, les défend ou les juge. M. Cruice apporte au secours de cette histoire une connaissance profonde des deux antiquités, païenne et chrétienne, une critique exacte et savante, en même temps qu'une de ces convictions fortes et généreuses sans lesquelles il n'y a pas de véritable histoire. Des élémens nouveaux s'offraient à lui; un livre de controverse théologique, apporté du mont Athos par M. Mynoïde Mynas, a ouvert des perspectives inconnues sur cette époque de la primitive église : nous voulons parler du livre des *Philosophumena*. Chose singulière, les premiers qui se soient servis de cet ouvrage sont des auteurs protestans; ils en tiraient des témoi-

gnages graves contre un évêque de Rome, et le théologien du IIe siècle devenait un renfort contre la papauté. Voici maintenant que leur système ne se soutient plus, que le témoignage de l'auteur des *Philosophumena* tourne plutôt à la gloire du pontife calomnié, et que le livre de M. Cruice est le résultat imprévu et peut-être définitif de toute la discussion.

Il convient d'abord de dire un mot de la controverse relative au livre des *Philosophumena*. Cet ouvrage contient une notice pleine d'amertume et d'invectives contre saint Calliste, évêque de Rome, *évêque des évêques*, comme on disait déjà. Le pape honoré comme un des plus grands saints du commencement du IIIe siècle, l'un des pontifes qui ont tenu le plus ferme le gouvernail de l'église, est un esclave qui a volé son maître, un malheureux qui a fait banqueroute, un agitateur qui jette le désordre parmi les Juifs assemblés dans leur synagogue, un intrigant qui s'empare de l'esprit et surprend l'affection de Zéphyrin, son prédécesseur, un prêtre relâché qui pardonne à tous les pécheurs, un mauvais citoyen qui, au mépris des lois, marie des femmes patriciennes à des hommes d'une condition inférieure. Quelle bouche a porté ces accusations? Si l'on en croit le savant M. de Bunsen, ancien ambassadeur de Prusse en Angleterre, et les quatre volumes qu'il a publiés sous le titre de : *Hippolytus and his age*, ce n'est pas moins que saint Hippolyte, évêque de Porto, docteur et martyr. Voilà donc un pape, saint et martyr lui aussi, qui serait accusé dans les termes les plus violens par un saint d'une vertu incontestable et revêtu d'une grande autorité en théologie! Quelle arme redoutable contre la papauté! Quelle protestation accablante contre l'église de Rome! Malheureusement il n'y a pas plus de raison d'attribuer l'ouvrage à saint Hippolyte qu'à tout autre docteur, surtout si l'on prend pour guide le bibliographe universel Photius, qui a eu toutes les œuvres de saint Hippolyte entre les mains. M. de Bunsen a fait un raisonnement qu'on fait souvent : Hippolyte est du IIe siècle et a écrit un traité contre les hérésies : ce livre est un traité contre les hérésies, et il est du IIe siècle; donc Hippolyte est l'auteur de ce livre. L'ouvrage d'Hippolyte, d'après les indications qu'on possède, ne ressemblait pas tout à fait à celui-ci; d'autres concluraient que ce n'est pas le même : M. de Bunsen en conclut que les dissemblances qui le gênent sont des changemens ou des interpolations. Ajoutez qu'Hippolyte aurait fait ici une profession de foi contraire à celles qu'il nous a laissées ailleurs, et qu'il est impossible de savoir si les circonstances qui se rapportent à l'auteur des *Philosophumena* peuvent lui convenir. La biographie de saint Hippolyte se réduit à si peu de chose, qu'on ignore même où était son diocèse. Ainsi ce qu'on sait, comme ce qu'on ne sait pas d'Hippolyte, empêche également de suivre l'opinion de M. de Bunsen. Cela n'empêche pas M. de Bunsen, le digne disciple de Niebuhr, d'avoir consacré à son système beaucoup d'érudition et de talent : il faut beaucoup de science pour se tromper ainsi.

M. de Bunsen a habité l'Angleterre pendant plus de vingt ans; c'est pour les Anglais qu'il a écrit son livre. Il les invite à se joindre de cœur et d'esprit au mouvement théologique rationaliste qui entraîne les Allemands et les met à la tête de l'école protestante. Déjà quelques théologiens anglais donnent le signal et se lancent hardiment dans la carrière aventureuse de l'exégèse allemande. Ces tentatives, moins anglaises que germaniques, sont

favorisées, dit-on, par le prince Albert; mais elles ne sauraient plaire à l'église anglicane. Le livre de M. de Bunsen exhortait l'église à s'affranchir de la tutelle de ses évêques. Un chanoine de Westminster, M. Chr. Wordsworth, neveu du poète, a repoussé poliment ces conseils; cependant il est d'accord avec M. de Bunsen pour attribuer les *Philosophumena* à saint Hippolyte. Il ne veut pas que les invectives contre l'évêque de Rome servent à ébranler l'autorité des évêques, mais il veut bien qu'elles soient tournées comme des machines de guerre contre le pape. Contre les évêques anglicans, le système de M. de Bunsen ne vaut rien; contre le pape, il est excellent. M. Wordsworth n'a guère apporté d'argumens nouveaux; il s'est contenté d'écarter ceux qui étaient trop faibles. En Allemagne, les théologiens se sont partagés entre saint Hippolyte et le prêtre Caïus, auteur de divers ouvrages, et qui est connu dans l'histoire ecclésiastique. Personne ne songe plus à mettre les *Philosophumena* sur le compte d'Origène, comme l'a fait M. Miller, quand il les publia pour la première fois en 1851. Si le prêtre Caïus en est l'auteur, les difficultés sérieuses disparaissent, il n'y a plus de questions de parti. Quoi qu'il en soit, il y a trop de gens intéressés à en faire honneur à Hippolyte; Hippolyte, malgré la logique et la vraisemblance, demeure pour beaucoup de personnes l'interprète et le champion du parti protestant. Au reste, il y a des catholiques qui tiennent pour saint Hippolyte. Le docteur Dollinger, professeur à l'université catholique de Munich, connu par ses travaux sur l'histoire ecclésiastique, a prétendu retrouver dans Hippolyte l'auteur des *Philosophumena;* mais il distingue dans Hippolyte deux personnages, le partisan des idées novatiennes, sectaire, schismatique et premier anti-pape, et le saint docteur qui, à la fin de sa carrière, a déploré ses erreurs et a tout effacé par le martyre. Ce parti moyen est aussi difficile à soutenir que le parti extrême, et nous savons trop peu de chose d'Hippolyte pour décider s'il y en a un ou deux. A quoi bon d'ailleurs ces expédiens pour écarter les périls d'un système qui n'est qu'une hypothèse? Quand on aura prouvé qu'on a Hippolyte pour soi, il sera temps d'examiner si Hippolyte a pu se tromper. En attendant, ce qu'il y a de plus certain sur la question, c'est qu'on ne sait pas quel est l'auteur des *Philosophumena*, et il n'y a que ceux qui veulent se passionner qui prétendent le savoir.

Il restait un bon parti à prendre, c'était de profiter des nouveaux renseignemens contenus dans le manuscrit du mont Athos, et d'ajouter à l'histoire de l'église au IIe et au IIIe siècle les faits restés inconnus. C'est ce que vient de faire M. Cruice dans son *Histoire de l'Église de Rome*. Détails nouveaux sur les opinions, les mœurs, la vie du temps, une notice curieuse, quoique animée d'un mauvais esprit, sur le pape Calliste, une quantité de faits sur les sectaires, les philosophes, sur l'église et sur l'état de la société, voilà en définitive les élémens acquis à l'histoire, et qu'il s'agissait de mettre en œuvre. On ajoutera désormais à certains passages connus de Lucien l'article du livre des *Philosophumena* sur les fourberies que les magiciens employaient pour tromper le peuple. On y verra comment, sans se brûler, ils mettaient la main dans la poix bouillante ou marchaient sur des charbons ardens; on y connaîtra les formules singulières des enchantemens, les évo-

cations des morts, ombres habilement représentées qui passent à travers quelques lumières disposées avec art. Ces artifices, dont on abuse, sont les symptômes de la décadence; cependant l'avenir se prépare, et des changemens radicaux s'accomplissent sourdement dans la société. Le christianisme fait son chemin par les petits et les faibles, les femmes, les esclaves, les pauvres. Il s'insinue dans les grandes familles, grâce aux filles des patriciens. Les petites nièces des fondateurs de la puissance romaine reçoivent le joug du Christ. Devenues chrétiennes, une barrière presque insurmontable s'élève entre elles et le mariage auquel elles étaient destinées. Il faut voir dans Tertullien, *Ad uxorem*, combien il était malaisé à une femme chrétienne de vivre en paix avec un mari païen. Voulait-elle se rendre à l'église, son mari lui donnait rendez-vous au bain plus tôt qu'à l'ordinaire. Les jours de jeûne, il commandait un festin. S'il s'agissait de visiter les chrétiens malades, les esclaves occupés ne pouvaient l'accompagner; d'ailleurs quelle source de dégoûts et de soupçons pour le mari! Que sera-ce si elle veut sortir la nuit pour assister aux assemblées des chrétiens, si elle veut découcher, comme cela est nécessaire à la solennité pascale, si elle assiste au banquet mystérieux si décrié parmi les païens! Le moyen qu'elle se glisse en silence dans les cachots pour honorer les confesseurs de la foi, pour baiser les chaînes des martyrs, pour laver les pieds des saints, qu'elle partage le pain et le vin dans les agapes, qu'elle passe les journées dans la prière, qu'elle exerce l'hospitalité envers ses frères! Qui ouvrira le grenier ou le cellier? Si elles demeurent vierges ou veuves, quelle perturbation dans les mœurs romaines! Si elles épousent des chrétiens, la plupart d'une humble naissance, souvent de simples affranchis, quelles mutations plus grandes encore! C'est pourtant ce qui arrive le plus souvent : malgré les lois Julia et Papia, les femmes des familles sénatoriales épousent des hommes obscurs et méprisés.

A la suppression des classes dans le mariage il faut joindre l'égalité absolue entre les hommes. Cette égalité, fruit divin de l'Évangile, ne me paraît pas avoir été bien comprise, surtout de nos jours. Ce n'est pas l'égalité du *Contrat social*, qui est beaucoup plus moderne, et à laquelle je suis sûr que les chrétiens n'ont pas songé. Trajan demandait à Ignace d'Antioche quel était son nom : « Je me nomme *Théophore*, » répondit-il. Le centurion chargé d'interroger les quarante soldats chrétiens dont saint Basile a fait le panégyrique leur demanda successivement leur nom; chacun des quarante répondit : « Je me nomme *Chrétien*. » *Théophore*, *christophore*, *chrétien* (*christianos*), ce n'était pas une épithète, c'était un nom commun que portaient les chrétiens dans les deux premiers siècles : celui de *chrétien* prévalut. Tel était le nom par lequel ils se désignaient quand ils paraissaient en justice. « Que veut dire ce nom de Théophore? reprit Trajan. — Il désigne celui qui porte le Christ dans son cœur, répondit Ignace d'Antioche. — Prétends-tu porter en toi celui qui a été crucifié? — Oui, je le porte, car il est écrit : « Je vivrai en eux et je marcherai avec eux. » Bien plus, les chrétiens croyaient qu'ils avaient cessé d'être ce qu'ils étaient jusque-là, et saint Paul avait dit qu'ils étaient les membres de Jésus-Christ, que tout ce qui était terrestre en eux devait être absorbé et remplacé par la vie divine, qu'ils ne

devaient plus vivre, mais que Jésus-Christ devait vivre en eux (1). Quelle distinction pouvait subsister encore entre des hommes qui portaient tous également leur Dieu en eux-mêmes? Que signifiaient désormais, au point de vue religieux, les noms de patriciens et de plébéiens, de nobles et d'esclaves, de Romains et de Barbares, de Juifs et de Grecs? Mais remarquez la conséquence rigoureuse de cette égalité : la personnalité du Christ n'absorbait que leur vie morale et religieuse. Pour le reste, ils se nommaient toujours Ignace, Victor, Zéphyrin, Calliste; ils ne se donnaient le nom de chrétiens que devant les autels, quand on les sommait de brûler de l'encens pour l'empereur. Comme Ignace et Victor, ils obéissaient et appartenaient à l'empereur. Comme chrétiens, ils ne lui appartenaient plus, et c'est pourquoi ils répondaient « chrétiens,» quand on leur demandait leur nom. C'est dans ce dernier sens qu'ils échappaient aux lois romaines, et qu'ils avaient un code particulier où l'égalité était inscrite. Ce dernier mot dit tout : ils étaient égaux non comme hommes, mais comme *christophores*, c'est-à-dire comme chrétiens.

A côté des changemens qui se font dans la vie romaine, on suit avec intérêt les progrès de la société chrétienne. Tant que celle-ci est à l'état de minorité, des traits particuliers la distinguent de ce qu'elle sera plus tard. Aucun signe extérieur ne désigne le prêtre; quelques-uns seulement, sortis des écoles du Portique ou de l'Académie, conservent le manteau de philosophe. Plus exposés que les autres à la haine des païens, ils vivent en général dans l'attente du martyre, et mènent une vie ascétique pour quitter la terre plus aisément. C'est le trésor de l'église qui pourvoit à leur subsistance; des distributions mensuelles d'argent leur permettent d'acheter les légumes et les viandes sèches dont ils se nourrissent habituellement. Quelquefois on ne leur distribue que des vivres. Ils vivaient comme une famille autour de l'évêque qui en était le chef. On donnait à celui-ci le nom de père, qui est resté au pape.

Les catacombes de Rome sont étroitement liées à l'histoire des chrétiens de ce temps. Elles servaient à la fois de retraites et de cimetières. Comme retraites, elles étaient imitées de ces *arénaires* ou carrières de sable d'où l'on tirait la *pouzzolane*. Par un respect pour leur campagne que nous ne partageons pas, les Romains ne faisaient pas de ces grands trous qu'on trouve à chaque pas dans les environs de nos villes. Ils faisaient des puits par lesquels ils pénétraient en tous sens dans les entrailles de la terre, et multipliaient ainsi la peine, la main-d'œuvre et même les périls, plutôt que de gâter leurs domaines. C'est là que se cachaient les criminels, les assassins, les esclaves fugitifs. Cicéron parle d'un certain Asinius qui fut traîtreusement attiré dans les jardins des faubourgs de Rome, et, entraîné dans les arénaires hors de la porte Esquiline, y reçut la mort. Lorsque Néron s'enfuit de Rome, où tout l'abandonnait, Phaon, son affranchi, engagea son maître à chercher un asile dans une de ces vastes sablonnières; « mais il refusa, dit Suétone, de s'ensevelir tout vivant. » Ainsi nous voyons le chris-

(1) Saint Paul, II *ad Cor.*, c. 5, 4. — *Ad Gal.*, c. 2, 20.

tianisme vivre dans le monde des esclaves, les suivre pour ainsi dire à la trace, d'abord sur la croix, dont ils ont le privilége, et qui fournit un si grand nombre de tristes plaisanteries aux auteurs de comédies, puis dans les arénaires et les mines, qui sont le théâtre de leurs supplices et de leurs fatigues. Par un admirable contraste, les ouvriers de ces nouveaux arénaires deviennent des personnages respectés et comme des dignitaires; le misérable emploi de creuser ces souterrains est désormais un sacerdoce. Le titre de *fossor*, mineur ou fossoyeur, figure sur leur tombe comme un titre d'honneur. Dans une des cryptes de la catacombe de Calliste, on voit même l'image d'un de ces ouvriers pontifes. L'inscription de sa tombe porte ces mots : *Diogenes fossor in pace depositus*. De chaque côté de l'épitaphe est une colombe, emblème de la résurrection. Diogène est représenté debout; on croirait qu'une toison est suspendue à son épaule gauche : c'est peut-être un coussinet pour le transport des fardeaux. Quelques archéologues ont prétendu reconnaître l'*amphibalum*, espèce de capuchon dont les ouvriers se couvraient la tête. L'épaule droite porte un pic de carrier; il tient de la main gauche une lampe. Son vêtement est une tunique courte à manches étroites, sur laquelle trois croix sont gravées, deux à la partie inférieure et une autre sur le bras droit. Ces signes rappellent que l'état du fossoyeur était un des degrés de la hiérarchie ecclésiastique.

Comme cimetières, les catacombes furent une innovation. Ne doutant pas de la résurrection de la chair, les chrétiens avaient pour les corps un respect qui ne pouvait leur permettre de les brûler. La sépulture du Christ leur marquait d'ailleurs trop nettement leur devoir. Les ensevelir à la surface du sol était trop contraire aux mœurs, et il fallait une révolution religieuse complète pour assurer aux chrétiens le droit d'inhumation. Ils imaginèrent de creuser des lits dans ces souterrains qui étaient leur royaume, et de les fermer avec une pierre comme avait fait Joseph d'Arimathie. Sur ces lits, leurs morts dormaient en attendant le jugement suprême, et ces galeries funèbres s'appelèrent *cœmeterium*, mot grec qui signifie « dortoir, lieu de repos. » Les cimetières des nations modernes sont tout simplement des imitations des catacombes. Dans ces vastes nécropoles, les vivans étaient en relation continue avec les morts : on y célébrait les mystères, et tous les jours on y rappelait les chrétiens qui étaient morts à la même date de l'année : de là vient que les épitaphes portent le jour de la mort et ne font aucune mention de l'année. Quand les chrétiens ne furent plus contraints de se cacher, les catacombes, si ce n'est dans des cas exceptionnels, cessèrent aussi bien d'être un cimetière qu'une retraite; elles ne furent plus que la sépulture vénérée des martyrs. C'est ce qui avait lieu dès le temps de l'enfance de saint Jérôme. — Dans mon enfance, dit-il, pendant que je demeurais à Rome, où je recevais une instruction littéraire, j'avais coutume de visiter chaque dimanche, avec des condisciples de mon âge, les sépultures des apôtres et des martyrs. Nous entrions souvent dans les cryptes creusées dans les profondeurs de la terre, et dont les murs sont garnis de sépultures à droite et à gauche. L'obscurité est si grande qu'elle semble impénétrable, et qu'on pourrait s'appliquer à soi-même le mot du prophète : *Ils descendent tout vivans dans les abîmes*. De temps en temps, un peu de jour qui

tombe d'en haut y tempère l'horreur des ténèbres. Vous ne pouvez pas dire que vous voyez des fenêtres : ce sont plutôt des trous à lumière. On avance pas à pas dans la nuit profonde qui vous entoure; vous vous rappelez ce vers de Virgile :

Horror ubique animos, simul ipsa silentia terrent.

La plus vaste et la plus merveilleuse de ces catacombes est celle de Calliste, et nous apprenons par un passage des *Philosophumena* qu'il en fut chargé par le pape Zéphyrin. Calliste est l'un des papes qui ont gouverné l'église durant l'époque dont M. Cruice a raconté l'histoire. C'est une heureuse idée d'avoir rattaché au nom de Calliste et au souvenir de ses travaux dans les souterrains les détails les plus intéressans que fournit l'archéologie sur les catacombes.

Les disputes, les hérésies, les combats d'opinions, forment une grande partie de la vie morale des chrétiens de ce temps. Leur grand nombre favorise déjà les divisions : devant cette multitude à conduire, les uns pratiquent une douceur prudente, les autres affichent une ambitieuse austérité. Une querelle bien ancienne et bien moderne, presque aussi vieille que le christianisme, la querelle de la *voie large* et de la *voie étroite*, s'élève au milieu même du combat contre l'ennemi commun, et, pour ainsi dire, entre deux persécutions. De même le jansénisme, dont l'esprit rappelle d'une manière frappante les idées de Montanus et de Tertullien, se produisait dans l'église au moment même où l'on combattait le protestantisme et cet ennemi bien plus redoutable, ou plutôt le véritable ennemi, le scepticisme, que tous les grands esprits du XVIIe siècle, Pascal, Bossuet, Fénelon, ont si clairement aperçu. Arnauld défendait Port-Royal tout en se mesurant contre les réformés, de même que Tertullien écrivait son *Apologétique* tandis qu'il invectivait contre ceux qui n'étaient pas comme lui partisans outrés du jeûne et des rigueurs. Plus il était brave et hardi contre ceux du dehors, plus il était injuste au dedans contre ses frères moins violens que lui. C'est un rôle qui a souvent des imitateurs; mais il y a peu de grands Tertulliens et il y en a beaucoup de petits. Moins savans et moins éloquens, les petits Tertulliens sont plus habiles : ce sont des défenseurs incommodes, mais ils se chargent de ce que Balzac appelle la *vilaine besogne*.

Il faut rattacher au même mouvement d'idées la dispute qui s'éleva au sujet des lettres païennes. On pensait alors que la plupart des hérésies étaient nées de la philosophie et de la littérature des anciens. On a tout dit, depuis quelques années, sur cette question fort vieille, comme on le voit; mais une observation se présente naturellement, quand on rapproche Tertullien de ceux qui ont défendu naguère des opinions analogues. Tertullien voulait qu'on cherchât dans les auteurs profanes des secours pour défendre la bonne cause; il permettait aux chrétiens l'étude des lettres païennes, mais il leur en interdisait l'enseignement. Ne pourrait-on pas soupçonner que les ennemis de ces mêmes lettres aujourd'hui ne voulaient pas les enseigner, pour n'avoir pas à les étudier?

Des sectes moins respectables que celle de Montanus complètent le tableau

du IIe siècle. Telle est celle d'un certain Marcus, connu par un passage de saint Irénée, et sur lequel les *Philosophumena* contiennent des détails curieux. Quand cet hérétique charlatan prononçait sur le calice les paroles de la consécration, le liquide prenait une teinte rougeâtre, comme par l'effet de ces paroles. Il avait le soin de verser subtilement dans la coupe une poudre légère d'où venait cette couleur de sang. Par un semblable artifice, il montrait aux yeux comment l'humanité tout entière du Sauveur pouvait se renfermer sous les plus petites espèces. Il versait le liquide du calice dans une coupe plus grande où il avait déposé une substance propre à le dilater. A mesure que Marcus prononçait ces paroles : « que l'Être infini remplisse votre être intérieur; que, semant en vous comme dans un sol fécond le grain de sénevé, il multiplie votre intelligence, » on voyait le liquide croître prodigieusement, mousser et déborder de la coupe. Ce trait a sa valeur pour l'appréciation morale du temps, mais il prouve encore parfaitement la croyance générale à la transsubstantiation.

Mais rien ne fait mieux connaître l'époque, l'état précaire encore des chrétiens, leurs divisions, les difficultés extérieures et intérieures au milieu desquelles l'église devait trouver sa voie, que la notice donnée sur Calliste par l'auteur des *Philosophumena*. Un autre intérêt s'attache à cette biographie injurieuse : c'est elle qui a fait de l'authenticité de ce livre une question de parti; c'est elle qui fait le triomphe des uns ou le scandale des autres. Nous en donnons un extrait.

« Calliste était esclave d'un chrétien nommé Carpophore, qui faisait partie de la maison de l'empereur. Comme il professait la même foi que son maître, celui-ci lui confia une somme considérable pour la faire valoir par des opérations de banque. Calliste établit son comptoir dans un lieu qu'on appelait la *Piscina publica*, et, en qualité de chargé d'affaires de Carpophore, il reçut d'un certain nombre de veuves et de fidèles des dépôts importans. Il perdit tout et tomba dans le plus grand embarras. Il se trouva des gens qui avertirent son maître du désordre de ses affaires, et Carpophore annonça l'intention de demander des comptes. A cette nouvelle, Calliste, effrayé du danger qui le menaçait, prit la fuite vers la mer. Il trouva à Ostie un vaisseau prêt à partir et s'y embarqua; mais cela ne put se faire si secrètement que Carpophore n'apprît tout ce qui s'était passé. Ce dernier, d'après les indications qu'il avait reçues, se dirigea vers le port, prit des dispositions pour monter aussi sur le navire qui stationnait encore au milieu de la rade. La lenteur du pilote fit que Calliste, qui était dans le bâtiment, aperçut de loin son maître. Voyant qu'il allait être pris, et faisant peu de cas de la vie dans cette fâcheuse extrémité, il se jeta à la mer; mais les matelots, sautant dans les barques, le sauvèrent malgré lui, et, au milieu des clameurs que poussaient ceux qui étaient sur le rivage, le livrèrent à son maître, qui le ramena et lui fit tourner la meule. Au bout de quelque temps, comme il arrive d'ordinaire, des chrétiens vinrent trouver Carpophore pour le prier de pardonner à son esclave... Carpophore, se laissant persuader, ordonna de le délivrer; mais celui-ci, qui n'avait rien à rendre et qui se trouvait dans l'impossibilité de s'enfuir de nouveau parce qu'il était surveillé, imagina un moyen de s'exposer à la mort. Un samedi, feignant d'aller trouver des débi-

teurs, il se rendit à la synagogue où les Juifs étaient assemblés, et chercha à exciter du trouble dans leur réunion. Les Juifs, s'étant soulevés contre lui, l'insultèrent et le chargèrent de coups, puis ils le traînèrent devant Fuscien, préfet de la ville, et déposèrent contre lui en ces termes : « Les Romains nous ont permis d'exercer publiquement le culte de nos pères, et voici un homme qui veut nous en empêcher, et qui trouble nos cérémonies en disant qu'il est chrétien. » Tandis que Fuscien était à son tribunal et s'indignait de la conduite que les Juifs reprochaient à Calliste, on annonça à Carpophore ce qui se passait. Celui-ci se hâta d'aller trouver le préfet et lui dit : « Je vous prie, seigneur Fuscien, ne croyez pas cet homme; il n'est pas chrétien, mais il cherche une occasion de mourir parce qu'il m'a dissipé de fortes sommes d'argent, comme je le prouverai. » Les Juifs, croyant voir en cela un subterfuge employé par Carpophore pour délivrer son serviteur, n'en réclamèrent que plus instamment la sentence du préfet. Il céda à leurs sollicitations, fit fouetter Calliste et l'envoya aux mines de Sardaigne.

« Quelque temps après, comme d'autres martyrs étaient exilés dans cette île, la concubine de Commode, Marcia, qui avait des sentimens religieux, voulut faire une bonne action; elle fit venir le bienheureux Victor, évêque de l'église à cette époque, et lui demanda quels étaient les martyrs de Sardaigne. Victor lui donna les noms de tous, excepté celui de Calliste, dont il connaissait la conduite coupable. Marcia, qui jouissait d'une grande faveur auprès de Commode, en obtint des lettres de délivrance qu'elle confia à un vieil eunuque nommé Hyacinthe. Celui-ci passa en Sardaigne, et, ayant remis l'ordre au gouverneur de ce pays, délivra les martyrs, à l'exception de Calliste. »

Après ces accusations dirigées contre l'homme viennent celles qui atteignent le chrétien : Calliste est rappelé à Rome, grâce à l'intervention de la concubine de Commode, Marcia. Le pontife Zéphyrin lui confie l'administration des affaires de l'église. L'auteur des *Philosophumena* ne voit en lui qu'un sectaire qui combat les vraies doctrines pour y substituer les siennes : ses hérésies s'étendent déjà dans le monde entier; mais ses disciples ne sont que des callistiens, ce ne sont plus des chrétiens. Il accuse, il condamne tous ceux qui ne pensent pas, en matière de foi, comme lui. Ces disputes de théologiens, qui intéressent peut-être moins les lecteurs d'aujourd'hui, sont les vrais griefs de l'auteur, et il n'a souillé la vie privée de Calliste que pour l'attaquer plus avantageusement sur le dogme. C'est là précisément ce qui infirme son témoignage. Il nous apprend, sans y penser, qu'il est l'ennemi de Calliste, qu'il a été condamné par lui pour ses doctrines, qu'il a toute sorte de motifs pour le haïr, et nous en avons aussi pour ne pas ajouter foi à ses accusations. Il s'élève contre un pape élu au suffrage par l'église entière, un pape qui est mort martyr. Pour le calomnier, il s'attaque encore à Zéphyrin, pape également, sanctifié aussi par l'église, et cela parce que Zéphyrin donnait sa confiance à Calliste. Mais si les *Philosophumena* étaient de saint Hippolyte? Nous avons vu que, suivant M. Dollinger, il y a deux Hippolyte, qui n'en font peut-être qu'un, hérétique d'abord, puis orthodoxe, martyr et sanctifié. A l'opposition de Tertullien, il aurait commencé par l'erreur pour finir ensuite par la vérité; ce serait en quelque sorte Tertullien

retourné. Pourquoi chercher ces explications subtiles? Nous ne savons rien de la vie de saint Hippolyte, et de l'auteur du livre des *Philosophumena* nous ne savons qu'une chose, c'est qu'il est l'ennemi de celui qu'il accuse.

Nous ne prétendons pas réfuter le système de M. Bunsen, c'est une œuvre accomplie déjà par bien des savans, et en particulier par M. Cruice, soit dans son *Histoire de l'Église romaine*, soit dans un livre publié déjà depuis trois ans sur les *Philosophumena* (1). En citant la notice sur Calliste, nous avons voulu mettre sous les yeux du lecteur un document curieux sur l'histoire de l'église. La critique dégage aisément la calomnie et le mensonge qui y sont mêlés; mais des couleurs nouvelles viennent s'ajouter à un tableau un peu effacé par le temps. Une figure presque inconnue jusque-là nous est rendue, celle d'un esclave, qui, après toute sorte de misères, condamné pour dettes à tourner la meule, jeté en exil, rappelé ensuite malgré des inimitiés qui se trahissent elles-mêmes, s'élève jusqu'à l'amitié et à la confiance du souverain pontife, dirige les travaux dans ces souterrains immenses qui sont le refuge de l'église, parvient lui-même, quoique esclave ou tout au moins affranchi, au plus haut siége de la chrétienté, gouverne l'église avec vigueur, désobéit saintement à des lois honteuses pour l'humanité, pratique avec hardiesse l'égalité évangélique en mariant les femmes illustres à des hommes obscurs, et mérite par son courage comme par sa prudence et sa modération les accusations d'un fanatique et d'un sectaire. Nous ne croyons pouvoir mieux terminer qu'en félicitant M. Cruice d'avoir vu le premier ce que l'histoire pouvait gagner là où la critique et l'érudition ne trouvaient que des résultats négatifs. L. ÉTIENNE.

ÉTUDES SUR LES BEAUX-ARTS, par M. Frédéric de Mercey (2). — Il y a bien des façons de faire l'histoire de l'art. Un Allemand ne consentirait jamais à parler architecture, peinture ou statuaire sans pousser une exploration psychologique jusqu'aux sources du beau, du *beau essentiel*, sans se demander si la notion du beau est objective ou subjective, ou si elle est une réaction du subjectif sur l'objectif. N'espérez pas que cette investigation sera courte: voici venir la distinction entre la perfection logique et la perfection esthétique, et une autre distinction entre le beau libre et le beau adhérent. Vous suivez comme vous pouvez ces obscures subtilités; mais souvent, las d'abstractions, vous les abandonnez, vous vous souvenez que, comme le beau, vous êtes libre, et vous n'adhérez pas. C'est qu'une pareille analyse peut tout au plus vous montrer les ressorts d'une certaine opération de l'âme, mais elle ne vous donne ni la connaissance ni le sentiment du beau. La décomposition savante d'une conception ou d'une impression n'a jamais formé ni les artistes ni les connaisseurs; ils ont cette bonne fortune, que le beau, pour être exprimé ou senti, n'a pas besoin d'être défini. Chacun a un sens intime pour juger les œuvres d'art, comme des yeux pour les regarder; mais si ce sens perçoit mal, les lunettes de la psychologie n'y feront rien.

Il suffit de remarquer que la notion du beau est à la fois une idée et un

(1) *Études sur les Philosophumena*. Paris, Périsse frères, 1853.
(2) 2 vol. in-8°, chez Arthus Bertrand.

sentiment, et qu'elle vient à la fois de l'intelligence qui cherche ses règles dans la raison et de la sensibilité qui, née de l'instinct, ne se dirige pas par des règles. L'âme y est satisfaite tout entière. Ceux qui, en fait d'art, raisonnent et ne sentent pas tombent dans le système. Cherchant dans leur esprit le sens et la portée de l'art, ils inventent une théorie, réunissent les deux prémisses d'un syllogisme et tirent une conclusion, conclusion rigoureuse, qui ignore les accommodemens et marche d'un pas lourdement superbe à travers les beaux-arts pour leur tracer leur chemin. Quelquefois ce chemin est une impasse. Ceux-ci voient dans une seule école le beau souverain; ils la guindent sur le piédestal de leur haute admiration et courbent autour d'elle toutes les autres écoles, même celles qui élèvent le plus glorieusement la tête au-dessus des siècles écoulés. Ils disent à l'art : Tu n'iras pas plus loin. Quoi qu'il arrive, c'est l'art qui s'est trompé, ce n'est point eux. Pour eux, ils se cantonnent dans l'école qui a leur préférence, époussetant avec amour les statues, les tableaux, les monumens qu'elle renferme. D'autres, par une révélation supérieure, percent les arcanes des choses, et, véritables oracles, dévoilent les routes métaphysiques dans lesquelles l'art doit se développer. Ils lui disent : Tu iras là. *Vox clamantis in deserto.* Parlerai-je de ceux qui font le contraire et qui, écrivant sur les beaux-arts, se contentent de sentir sans raisonner? Ils fleurissent particulièrement en France. Les beaux-arts sont pour eux un pays curieux qu'ils parcourent en visiteurs, en touristes, sans même se munir, comme les Anglais, de guides, de plans et de cartes. Ils ne sont pas assurément aveuglés par des systèmes préconçus ni enfoncés dans les obstinations d'une théorie. Ils admirent parfois ce qui n'est pas très admirable, ou méconnaissent des beautés qui ne se révèlent qu'aux connaisseurs. Quelquefois aussi ils font des remarques ingénieuses qui échapperaient aux connaisseurs par l'effet de l'habitude; ce qu'on voit tous les jours ne frappe pas. S'ils ont un peu de goût, un peu d'esprit, on leur accorde quelques heures de loisir; on les lit, mais on se garde de les croire sur parole.

Il faut donc leur préférer ceux qui, sans s'occuper d'objectivité et de subjectivité, et sans vouloir asservir à une forme unique la liberté du génie humain, étudient avec une observation persévérante les beaux-arts et en connaissent à la fois les procédés et l'histoire. M. de Mercey, par exemple, connaît bien la partie technique des beaux-arts; il a tout étudié, presque tout vu, tout comparé. C'est un amateur sérieux qui s'est fait de l'art une préoccupation constante et aimée. Il ne va pas sur les traces des Baumgarten, des Mendelssohn et des Kant, et il nous conduit tout d'abord devant les monumens. Il n'aligne pas ses jugemens, comme des troupes, pour la défense d'une théorie. Il ne hérisse pas son chemin de thèses dogmatiques; il critique avec mesure, loue avec sagesse, discerne partout le bon et le mauvais. Ses *Études*, écrites à divers intervalles, réunies par un lien assez lâche, se promènent à leur aise dans le champ de l'histoire, qu'elles parcourent tout entier, mais d'un pas inégal, passant un peu vite sur le moyen âge, s'arrêtant plus longuement sur la renaissance, s'écartant à l'occasion en de fortuites digressions avec cette allure libre que donne l'équité. Tantôt elles prennent une nation à partie et conduisent

depuis leur origine jusqu'à nos jours la génération de ses artistes; tantôt, visitant un musée, elles se laissent aller au hasard par la diversité des tableaux rassemblés à travers les pays et les temps les plus divers. Si M. de Mercey prend à partie un métaphysicien aventureux, un théoricien trop absolu, c'est pour revendiquer l'indépendance de l'art. A ceux qui disent : La perfection est là ou sera là, il répond que la perfection n'est pas encore atteinte, et qu'elle ne le sera jamais. Sans doute la perfection ne sera jamais atteinte, car la perfection, au sens philosophique, c'est l'excellent, l'éternel, l'infini; mais ce mot dans les arts prend souvent un sens plus circonscrit. Cette perfection relative, Phidias et Raphaël s'en rapprochent; elle est aisée à définir : être exempt de tous les défauts et doué de toutes les qualités, prendre seulement de l'homme ce qu'il a de plus noble et de plus immortel, enfin écarter toutes les particularités spéciales et variables, pour représenter dans une sublime abstraction l'homme de tous les temps et de tous les pays. Remarquons-le toutefois : à côté de cet idéal il reste un idéal, qui n'est pas la perfection. Réunir toutes les qualités, c'est nécessairement les borner les unes par les autres. Cependant, si une qualité éclate seule, en effaçant les autres, son isolement lui crée une puissance merveilleuse. Michel-Ange n'est point parfait, car il pousse l'énergie jusqu'à outrer la forme : pourtant Michel-Ange n'est inférieur à personne. De même, ne reproduire de l'homme que la noblesse et la pureté, c'est renoncer à l'expression de l'homme tout entier. Enfin l'homme est à la fois un et divers. La nature humaine peut être conçue d'une seule pièce dans son éternelle unité; elle peut aussi reparaître dans ses variétés accidentelles, se reconstruire par ses diversités. Ce qu'on nomme l'individu a droit de cité dans l'art. Le modèle et l'artiste peuvent être doués de l'originalité, ce mérite que les anciens évitaient avec soin. A côté de la vérité philosophique et générale se place la vérité particulière et historique. Toutes deux se valent, toutes deux révèlent l'homme à lui-même; elles sont, pour ainsi dire, les deux moitiés du vrai humain. C'est ce qu'indique M. de Mercey quand il fait remarquer que « la beauté de la forme est peut-être immuable, mais que la beauté d'expression est mobile. » Puisque dans l'art rien ne saurait être ni fini ni infini, laissons-lui l'indéfini.

Comme on voit, M. de Mercey est un juge éclairé et impartial qui joint l'indépendance des jugemens à la connaissance des choses jugées. Peut-être même n'a-t-il pas de préférences assez marquées; il laisse trop au lecteur le soin de comparer par lui-même les écoles et leur valeur relative. Ce que M. de Mercey aime le moins, c'est l'imitation. Il cite le mot de Michel-Ange : « L'homme qui en suit un autre ne peut marcher devant. » Ce qu'il demande surtout aux artistes, c'est de différer de leurs contemporains et de leurs prédécesseurs. Il semble même désapprouver quelque peu l'imitation des grands maîtres. C'est peut-être aller trop loin, mais c'est pécher par une qualité, par l'esprit libéral.

EUG. JUNG.

La Harpe d'Éole, par M. G. Kastner (1). — Tout le monde sait en quoi

(1) In-4°, chez Brandus.

consiste l'instrument appelé *harpe d'Éole*. Quelques cordes métalliques tendues sur une table d'harmonie sont mises en vibration par le passage plus ou moins rapide des ondes aériennes. De là d'étranges accords dont le charme mélancolique a été plus d'une fois célébré par Novalis et par Hoffmann. C'est en Allemagne en effet que cet instrument a été jusqu'ici l'objet des expériences et des perfectionnemens les plus ingénieux. Il n'est guère de parc de résidence, d'enceinte ruinée de vieux château, où il ne mêle aux soupirs du vent ses poétiques murmures. L'ensemble d'études que réunit aujourd'hui M. Kastner a le mérite, non-seulement de résumer les travaux publiés sur les sons éoliques au-delà du Rhin, mais d'indiquer une nouvelle direction où les recherches commencées pourraient se continuer avec un intérêt en quelque sorte égal pour la science et pour l'art. La harpe d'Éole s'offre surtout comme un moyen de fixer, de régler cette harmonie confuse qui se produit incessamment dans la nature, et que l'auteur désigne sous le nom de *musique cosmique*. Transformer la nature en musicien, comme les photographes l'ont déjà transformée en peintre, tels sont les termes du problème, et de subtils esprits n'ont pas manqué en Allemagne pour s'engager à ce propos dans les rêveries les plus aventureuses. Les savans et les artistes éclairés ont heureusement rendu à la question un caractère vraiment scientifique. C'est sur ce dernier groupe d'observateurs attentifs, où figurent entr'autres M. Richard Pohl, auteur des *Lettres sur l'Acoustique*, et M. Pellisov de Munich, que s'est portée de préférence l'attention de M. Kastner. Son livre, divisé en trois parties, traite de la *musique cosmique* d'abord, c'est-à-dire des harmonies éoliennes qui se produisent dans la nature, puis de la *harpe d'Éole*, enfin des *phénomènes acoustiques* qui se rattachent à ce singulier instrument. Dans la dernière partie surtout, l'auteur a eu à signaler les remarquables théories du savant acousticien Pellisov sur les sons éoliens. En France, plusieurs physiciens éminens avaient compris déjà tout l'intérêt qui peut s'attacher à l'étude bien dirigée de certains phénomènes sonores. Il suffit de nommer Savart, Cagniard-Latour et M. Pouillet. M. Kastner, connu par d'utiles travaux sur la musique chorale et l'histoire de l'instrumentation, est resté fidèle à cette louable direction d'études en portant devant le public français les questions d'acoustique et d'harmonie depuis si longtemps débattues devant le public allemand. V. DE MARS.

V. DE MARS.

LA

GÉOGRAPHIE BOTANIQUE

ET SES PROGRÈS

1. *Géographie botanique raisonnée*, par M. Alph. de Candolle; Paris 1855. — II. *Le Monde primitif à ses différentes époques de formation*, par M. Unger; Vienne 1851. — III. *Die Erde, die Pflanzen und der Mensch* (*la Terre, les Plantes et l'Homme*), par M. Schouw, Leipzig 1851 (1).

La botanique moderne est une science complexe; à son origine, elle ne l'était pas. Nommer et décrire les plantes qui s'offraient à leur observation, retrouver celles que les anciens avaient connues et compléter ainsi peu à peu l'inventaire des espèces végétales qui croissent à la surface du globe, telle était la tâche immense, mais peu variée, que s'imposaient les botanistes du moyen âge et de la renaissance. Au commencement du XVIIe siècle, on découvrit que la plante était un être vivant comme l'animal; on entreprit l'étude de ses fonctions. La physiologie végétale naissait et prenait place à côté de la botanique descriptive. En même temps qu'on apprenait à con-

(1) Outre ces études sur les principes de la science, il faut mentionner encore parmi les récens travaux de géographie botanique diverses monographies d'un intérêt spécial : les *Études sur la Géographie botanique de l'Europe*, etc., de M. H. Lecoq (1854-56), l'*Essai de Phytostatique appliquée à la chaîne du Jura*, par M. Thurmann; la *Cybele Britannica*, de M. Watson; le *Voyage botanique dans le midi de l'Espagne*, de M. E. Boissier; l'ouvrage de M. Otto Sendtner, *Die Vegetations-Verhältnisse Süd Bayerns;* celui de M. Moritz Willkomm, *Die Strand and Steppen Gebiete der Iberischen-Halbinsel;* enfin les recherches publiées par MM. Schnizlein et Frickhinger sous ce titre : *Die Vegetations Verhältnisse der Jura und Keuperformation in den Flussgebieten der Wœrnitz und Altmühl*, etc.

naître le jeu de quelques organes, on les étudiait avec plus de soin; on cherchait à en pénétrer la structure intime. L'anatomie végétale, fille de Grew et de Malpighi, éclairait la physiologie, et formait avec elle une branche distincte de la science des végétaux considérés comme des êtres organisés et vivans. Tous les bons esprits furent frappés des relations intimes de cette branche avec la physiologie animale, et entrevirent les applications prochaines que l'agriculture rationelle pouvait en attendre.

Pendant que la botanique se développait, les autres sciences ne restaient pas stationnaires. D'intrépides voyageurs, parcourant les parties du globe les moins explorées, agrandissaient le domaine de la géographie physique, et notre continent lui-même était soumis à un examen plus détaillé. Les météorologistes apprenaient à caractériser les divers climats; ils notaient les extrêmes de chaleur et de froid, la direction des vents régnans et la distribution des pluies dans les quatre saisons de l'année. Les géologues dressaient des cartes sur lesquelles chaque terrain est teinté d'une couleur spéciale. Les agriculteurs distinguaient les différentes espèces de sols. On déterminait la hauteur des montagnes, la puissance des massifs, la longueur et l'orientation des chaînes, l'étendue et l'inclinaison des plateaux; on calculait le décroissement de la température de l'air, qui se refroidit à mesure qu'on s'élève au-dessus du niveau des mers. De la combinaison de ces quatre sciences, la botanique, la météorologie, la physique du globe et la géologie, naquit une science nouvelle, la *géographie botanique.*

Les anciens se bornaient à constater que telle espèce se trouve à la fois dans différens pays, que telle autre n'existe que dans une localité restreinte. La géographie botanique étudie les lois de la distribution des végétaux à la surface du globe : elle se demande pourquoi certaines espèces sont cosmopolites, tandis que d'autres semblent irrévocablement confinées dans un espace limité; elle cherche quelles sont les causes dépendantes de l'atmosphère, de la hauteur au-dessus des mers, de leur voisinage ou de leur éloignement, de la constitution physique ou chimique du sol, qui impriment à la végétation de chaque contrée un caractère spécial et indélébile. Abordant les problèmes les plus élevés de l'histoire naturelle, elle établit les relations de la flore actuelle de notre planète avec les flores éteintes des diverses époques géologiques; elle cherche à deviner le plan de la création et à reconnaître si les innombrables individus d'une même espèce dérivent originairement d'un seul individu né sur un seul point du globe, ou bien s'il existe pour une même espèce plusieurs centres de création d'où chaque plante a rayonné en se propageant jusqu'à ce que des circonstances incompatibles avec son existence aient mis un terme à ses migrations. Ces aperçus suffiront, je l'es-

père, pour montrer l'intérêt philosophique de ce genre de recherches. Une portion du voile a déjà été soulevée, et la géographie botanique nous fait entrevoir les lois qui ont présidé à l'apparition des végétaux sur le globe terrestre.

I. — PREMIERS TRAVAUX DE GÉOGRAPHIE BOTANIQUE.

Il serait difficile de dire quel est le premier auteur à qui on ait dû des notions de géographie botanique : on les trouve éparses dans tous ceux qui, après avoir décrit une espèce, énumeraient les pays dans lesquels elle croît naturellement; mais ces remarques isolées, élémens de la science, ne la constituaient point encore. C'est Linné, dont le génie a deviné toutes les conquêtes réservées à l'histoire naturelle, qui jeta les premiers fondemens de la géographie botanique, et comprit qu'elle en serait un jour l'une des branches les plus attrayantes. Dans un discours sur l'accroissement de la terre, il montre le sol habitable surgissant lentement du sein de la mer et se couvrant de végétaux, dont les graines sont disséminées et répandues de tous côtés par des agens variés, tels que le vent, les fleuves, les animaux et l'homme lui-même. Dans une autre dissertation, il prouve que beaucoup de plantes occupent des stations déterminées, les unes végétant dans les eaux courantes, les autres dans les marais, d'autres au bord de la mer. Il en est qui ne se plaisent que dans les sables arides, quelques-unes préfèrent les décombres et les terres éboulées; plusieurs enfoncent leurs racines dans les fentes des pierres, et ajoutent puissamment au charme des ruines en les parant de fleurs; il en est qui se suspendent aux parois verticales des rochers, mais la plupart aiment une terre riche et féconde où elles puissent acquérir tout leur développement. Enfin, dans une thèse soutenue sous sa présidence par un de ses élèves, Linné donnait des exemples de colonies végétales formées loin de la mère-patrie. Des impressions personnelles se joignaient à ces recherches scientifiques et montraient le côté pittoresque de la science nouvelle. Pendant son voyage en Laponie, la jeune imagination de Linné (1) avait été frappée de l'appauvrissement progressif de la végétation, qui expirait sous ses yeux à mesure qu'il s'avançait vers le nord. Même les arbres de la Suède, sa froide patrie, l'abandonnaient l'un après l'autre sur le versant des alpes laponnes, où le pin et le bouleau résistent seuls à la rigueur des hivers et à l'insuffisance des étés. Il comparait mentalement la végétation luxuriante des tropiques avec les humbles végétaux qui l'entouraient, et, dans le style poétique et concis qui lui est propre, il termine ainsi les prolégomènes de sa *Flore laponne :* « La dynastie des palmiers règne sur les

(1) En 1732, il était alors âgé de vingt-cinq ans.

parties les plus chaudes du globe, les zones tropicales sont habitées par des peuplades d'arbustes et d'arbrisseaux, une riche couronne de plantes entoure les plages de l'Europe méridionale, des troupes de vertes graminées occupent la Hollande et le Danemark, de nombreuses tribus de mousses sont cantonnées dans la Suède; mais les algues blafardes et les blancs lichens végètent seuls dans la froide Laponie, la plus reculée des terres habitables. Les derniers des végétaux couvrent la dernière des terres. »

Le changement et l'appauvrissement que Linné observait en marchant du sud au nord, Tournefort les avait déjà remarqués lorsqu'il s'élevait sur les flancs du mont Ararat, en Asie. Au pied de la montagne, il retrouvait les plantes d'Arménie, plus haut celles d'Italie, plus haut encore celles des environs de Paris, au-dessus celles de la Suède, et enfin, dans le voisinage des neiges éternelles, celles de la Laponie. Contemporain et rival de Linné, Buffon, généralisant tous ces traits épars, caractérisait en peu de mots la géographie botanique : « Les végétaux qui couvrent la terre, disait-il, et qui y sont encore attachés de plus près que l'animal qui broute, participent aussi plus que lui à la nature du climat. Chaque pays, chaque degré de température a ses plantes particulières. On trouve au pied des Alpes celles de France et d'Italie; on trouve à leur sommet celles des pays du nord. On retrouve ces mêmes plantes du nord sur les sommets glacés des montagnes d'Afrique. Sur les monts qui séparent l'empire du Mogol du royaume de Cachemire, on voit du côté du midi toutes les plantes des Indes, et l'on est surpris de ne voir de l'autre côté que des plantes d'Europe. C'est aussi des climats excessifs que l'on tire les drogues, les parfums, les poisons, et toutes les plantes dont les qualités sont excessives. Le climat tempéré ne produit au contraire que des choses tempérées. Les herbes les plus douces, les légumes les plus sains, les fruits les plus suaves, les animaux les plus tranquilles, les hommes les plus polis sont l'apanage de cet heureux climat. »

Linné et Buffon avaient, comme on le voit, pressenti et défini la géographie botanique; un modeste abbé, dont le nom est trop peu connu, devait le premier en faire l'application à un pays en particulier. Dans son *Histoire naturelle de la France méridionale*, publiée en 1782, l'abbé Giraud-Soulavie consacre la moitié d'un volume à la topographie des plantes de la région comprise entre la Méditerranée et le sommet des Cévennes ou du Vivarais, dont le point culminant, le mont Mezenc, s'élève à 1,754 mètres au-dessus de la mer. Pour lui, la géographie botanique fut une révélation intuitive. Né au pied de ces montagnes et encore enfant, une mère éclairée, voulant ranimer sa santé chancelante par l'air vivifiant des sommets, lui montrait, en le soutenant dans ses bras, la succession des zones qu'ils

traversaient ensemble. Cet enseignement maternel s'était gravé dans son esprit, et il en fit le sujet de l'une des parties les plus intéressantes de son ouvrage. Après avoir prouvé que le climat est d'autant plus rigoureux qu'on s'élève davantage, Soulavie distingue cinq zones de végétation étagées l'une au-dessus de l'autre, et caractérisées chacune par l'oranger, puis l'olivier, — la vigne avec le mûrier, — les châtaigniers, les sapins et les plantes alpines. Frappé de l'influence prédominante du climat, il ne méconnut pas celle du sol, qu'il fait ressortir en examinant comparativement la végétation des roches granitiques, calcaires ou volcaniques qui forment le relief des montagnes du Vivarais.

Quelques années après la publication du livre de Giraud-Soulavie, la France était étudiée sous un point de vue en apparence distinct, en réalité dépendant de la science dont nous nous occupons. Un agriculteur anglais, Arthur Young, qui appartenait à la classe si honorable des *gentlemen farmers*, avait parcouru les trois royaumes à plusieurs reprises et dressé le tableau de leur agriculture. Pour juger la valeur des pratiques agricoles de son pays, un terme de comparaison lui manquait : il résolut donc de visiter la France. Quatre étés, ceux de 1787 à 1790, furent consacrés à ce voyage. Ce n'est point emporté par une locomotive sur des chemins de fer dont l'imagination la plus hardie n'eût pas alors soupçonné la possibilité, ce n'est pas même dans les lourdes messageries ou les paisibles voiturins de l'époque que Young accomplit son pèlerinage agricole. Ces moyens de transport lui semblaient encore trop rapides. Young parcourut toute la France à cheval, porté par la même jument, s'écartant des grandes routes, s'arrêtant auprès d'une ferme, afin d'examiner les méthodes de culture, les instrumens aratoires, les chevaux de trait ou les troupeaux, mettant pied à terre pour s'entretenir avec les laboureurs qu'il apercevait dans les champs, s'informer du prix de revient et du prix de vente des produits de la terre. Sa curiosité satisfaite, il remontait à cheval et méditait en cheminant sur ce qu'il avait vu et sur ce qu'il allait voir. La réflexion mûrissait ainsi lentement les résultats de l'observation et le conduisait à des conséquences dont l'avenir a confirmé l'exactitude. En même temps Young ne négligeait pas de visiter les savans, les hommes de lettres, les gentilshommes éclairés qui habitaient la province. Faut-il s'étonner qu'après avoir étudié notre pays avec un esprit dégagé de nos préjugés, et avec un terme de comparaison comme celui de l'Angleterre, il ait mieux jugé la France que les Français, et y ait fait des découvertes aussi nouvelles pour nous que pour les autres peuples? Young le premier a distingué les climats si divers que la France doit à sa situation géographique et au relief de son sol. Ce que Giraud-Soulavie avait si heureusement accompli

pour le Languedoc, Young l'a fait pour le royaume tout entier. Le premier il a remarqué les limites de culture qu'on traverse en allant du nord au sud ou du sud au nord, celles de l'olivier, du mûrier, du maïs et de la vigne. Le premier il dressa une carte des différens sols cultivables de la France : il est donc à la fois le créateur de la géologie et de la géographie agricoles, qui ne sont autre chose que la géographie botanique des espèces cultivées. Malgré l'émotion produite dans le monde entier par les grands événemens de 1789, le voyage d'Arthur Young fit une profonde sensation, et il est resté comme un modèle parfait de l'exploration agricole d'un grand pays.

Après Arthur Young et Giraud-Soulavie, citons encore Benedict de Saussure et Louis Ramond. Les voyages qu'ils ont faits, le premier dans les Alpes, le second dans les Pyrénées, quoique spécialement consacrés à la géologie, sont pleins d'observations sur la togographie botanique de ces montagnes : partout ils signalent et apprécient l'influence de la hauteur, de l'exposition, des abris, de la nature du sol sur la végétation. Ramond préludait ainsi à son *Mémoire* sur la végétation du sommet du pic du Midi, où il essaya le premier de donner la flore complète d'un sommet élevé de 2,924 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les écrits de Saussure et de Ramond sur les plus hautes montagnes de notre continent ferment dignement la série des essais qui dans le XVIIIe siècle préparaient l'avénement de la géographie botanique à l'état de science.

Au commencement du XIXe siècle, nous trouvons d'abord le nom du plus illustre représentant de cette branche des sciences physiques et naturelles : c'est celui d'Alexandre de Humboldt. L'éclat et l'importance de ses travaux sont même tels qu'il en est généralement considéré comme le créateur. C'est lui en effet qui, l'affranchissant des limites étroites de l'Europe, lui a fait embrasser le monde tout entier. Grâce à l'universalité de ses connaissances, M. de Humboldt a pu relier la géographie botanique à la météorologie, à la physique du globe et à la géologie, devenues désormais ses compagnes inséparables. Au retour de son voyage dans les régions équinoxiales, l'imagination encore toute pleine des contrastes qu'il avait observés entre la végétation de l'ancien et du nouveau monde, il publie ses idées sur la physionomie des végétaux. Décrivant d'une manière pittoresque ces formes que le paysagiste cherche à fixer sur la toile, et qui donnent un caractère si varié à l'aspect des diverses parties du globe, M. de Humboldt les ramène à quelques types principaux. Il montre que c'est la prédominance de telle ou telle forme végétale qui nous fait reconnaître immédiatement une contrée. Les pins et les sapins nous transportent dans le Nord ou sur les hautes montagnes de l'Europe, les chênes et les hêtres dans la zone tempérée, les oliviers dans le Midi, les palmiers dans les régions intertropicales; le cap de Bonne-

Espérance est la patrie des bruyères, et le Mexique celle des orchidées. Dans ce séduisant opuscule, M. de Humboldt dévoile les affinités secrètes qui unissent la botanique à la peinture et à la poésie, car le sol, les terrains, les rochers sont partout les mêmes, mais la végétation est la parure changeante de la terre. En mettant le pied sur les rivages du nouveau monde, le géologue reconnaît les terrains de l'ancien : pour le botaniste, tout est changé; la décoration de la terre n'est plus la même : c'est une autre création, toute différente de celle de l'Europe, de l'Afrique ou de l'Asie.

A ce poétique essai M. de Humboldt en faisait succéder un autre d'un genre plus sévère, où il établit les bases scientifiques de la géographie botanique. Afin que nul n'en ignore, il l'écrit en latin, la seule langue universelle du monde savant. Après avoir estimé le nombre total des végétaux répandus à la surface du globe, il montre quelle est la répartition des quatre groupes naturels établis par les classificateurs dans la zone équatoriale, les pays tempérés et les régions boréales; c'est l'arithmétique ou la statistique végétale. M. de Humboldt traite ensuite des plantes sociales, puis de celles qui sont communes à l'ancien et au nouveau continent; enfin il étudie l'influence du climat sur leur distribution. Le premier il montre clairement que des points également distans de l'équateur et également élevés au-dessus de la mer peuvent avoir néanmoins des climats dissemblables, tandis que des contrées situées sous des parallèles très éloignés l'un de l'autre ont des climats analogues. Ainsi, sur la côte orientale d'Amérique, sous la même latitude que Perpignan, Boston a une température annuelle moyenne de 8°,9, tandis que celle de Perpignan est de 15°,5. Baltimore est sous le même parallèle que Cagliari en Sardaigne; sa température moyenne annuelle est de 11°,6; celle de Cagliari est de 16°,3. M. de Humboldt montre combien la végétation est dépendante de ces différences, et combien d'anomalies apparentes en sont la conséquence nécessaire. Les courbes sinueuses qui enveloppent le globe, en passant par tous les points d'égale température moyenne, ont été désignées par lui sous le nom d'*isothermes*. Ainsi l'isotherme de Paris (lat. 48° 50′) passe en Angleterre par Portsmouth, qui est à 50°48′, et aux États-Unis par Érasmus-Hall, qui n'est qu'à 40° 38′ de l'équateur. Les cartes des isothermes mensuelles, dressées dernièrement par M. Dove et dédiées à M. de Humboldt comme le complément de son œuvre, montrent encore mieux combien la végétation doit être influencée par cette inégale distribution de la chaleur sur le globe. Prenons les mois extrêmes : le mois de juillet est aussi chaud à Halifax en Amérique (lat. 49° 39′) qu'à Londres (lat. 51° 31′), à Berlin (52° 31′), à Saint-Pétersbourg (59° 56′) et sur la côte orientale de l'Asie sous le 40e degré. Ainsi on retrouve la même température en juillet sur

des points dont l'éloignement de l'équateur diffère de 20 degrés latitudinaux ou de 500 lieues. D'un autre côté, le mois de janvier est aussi froid à Halifax (lat. 49° 39′) qu'au Cap-Nord (lat. 71° 10′), à Christiania (lat. 59° 55′), à Azov, Russie méridionale (lat. 47°), et à Peking en Chine (39° 54′). On ressent donc en moyenne pendant le mois de janvier un froid aussi rude à Peking, situé dans la partie méridionale de l'Asie centrale, qu'au Cap-Nord, le promontoire le plus reculé de la Laponie. Ces deux points sont situés à 31 degrés latitudinaux l'un de l'autre, ou à 775 lieues comptées sur un méridien terrestre. Les chiffres qui précèdent suffisent pour montrer l'importance de ces données pour la géographie botanique. L'incroyable diversité des climats, — les uns extrêmes, caractérisés par des étés brûlans et des hivers rigoureux, — les autres égaux, à hivers doux suivis d'étés sans chaleur, — les saisons intermédiaires, le printemps et l'automne, disparaissant ou empiétant sur les autres, — le régime si différent des pluies, les alternatives de sécheresse ou d'humidité, tous ces élémens, modifiés et combinés de mille manières, semblent avoir fait sortir du sein de la terre la riche végétation dont elle est diaprée. C'est ainsi que M. de Humboldt généralise et précise en même temps les lois climatologiques entrevues par Arthur Young. L'échelle de végétation tracée par Giraud-Soulavie sur la pente des humbles Cévennes, il l'étend au Chimborazo, au Caucase, aux Pyrénées, aux Alpes suisses et laponnes, en déterminant les lois du décroissement de la température suivant la hauteur le long des pentes abruptes, des sommets isolés, ou des contreforts adoucis des grands massifs de montagnes.

Quand il écrivit son ouvrage, M. de Humboldt n'avait pas visité les contrées septentrionales de l'Europe; mais deux de ses contemporains les explorèrent dans un esprit qui était le sien. Le premier est George Wahlenberg : compatriote et disciple de Linné, il visite la Suède septentrionale, la Norvége et la Laponie dans les premières années du siècle; puis, désireux de comparer la flore du nord de l'Europe avec celle des Alpes de la Suisse, il parcourt en tous sens le groupe de montagnes qui entoure le lac des quatre cantons et celles du canton d'Appenzell. A mesure qu'il s'élève sur leurs flancs, il retrouve les plantes de sa patrie, et à la limite des neiges éternelles il salue avec émotion les humbles, mais charmantes fleurs qu'il avait cueillies au bord de la Mer-Glaciale. Non content de cette comparaison, il veut voir encore les Carpathes. Situées sur les confins de l'Asie, ces montagnes lui offrent une végétation spéciale analogue, mais non identique à celle des Alpes et des régions polaires. Le nord de l'Europe, que Linné et Wahlenberg avaient décrit en botanistes, un ami, un compatriote de M. de Humboldt, Léopold de Buch, l'explorait en géologue et en météorologiste. Son voyage, entrepris

en 1806, est un chef-d'œuvre scientifique et littéraire tout à la fois. On ne saurait mieux observer que ne l'a fait M. de Buch, et il serait difficile de rendre avec plus de charme les grands et mélancoliques tableaux de la nature septentrionale.

L'éveil donné aux savans par les écrits de Linné, de Humboldt, de Léopold de Buch et de Wahlenberg fit pénétrer peu à peu la géographie botanique dans les ouvrages qui jusque-là n'en avaient pas présenté la moindre trace. Les auteurs de la flore d'un pays cherchèrent à caractériser la végétation de la contrée dont ils décrivaient les espèces; ils notèrent la hauteur à laquelle s'élèvent certaines plantes alpines, distinguèrent les stations des autres, et indiquèrent plus exactement les limites géographiques de chacune d'elles. De Candolle, dans sa *Flore française* et dans son mémoire sur la géographie des plantes de France considérée dans ses rapports avec la hauteur, donna d'excellens modèles en ce genre. Quelques années plus tard, il résuma, en traitant de la *géographie botanique* dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, l'état de nos connaissances sur ce sujet. Il traçait ainsi le programme d'un livre dont son fils devait doter la science vingt-cinq ans plus tard. Peu de temps après, un savant danois, M. Schouw, publiait un traité complet de géographie botanique, dans lequel les limites des plantes sauvages et cultivées étaient tracées avec soin et mises en rapport avec les lignes isothermes dont nous avons parlé.

Pendant toute la durée de la république et de l'empire, les mers restèrent fermées aux nations continentales de l'Europe. Les voyages étaient difficiles et dangereux; les chances de la guerre s'ajoutaient à celles de la navigation. C'est avec une peine infinie que les savans français de l'expédition d'Égypte étaient parvenus à sauver leurs manuscrits et leurs collections. Des voyageurs isolés, tels que Leschenault de la Tour, Dupetit-Thouars, Broussonet, Michaux, Bory de Saint-Vincent, ne revenaient en France qu'après avoir essuyé mille traverses. La paix de 1815 ouvrit le monde aux naturalistes. Les grandes nations ordonnèrent des voyages de circumnavigation. Des botanistes, embarqués avec les explorateurs, voyaient se succéder sous leurs yeux les contrastes de végétation dont la peinture les avait charmés dans les voyages de lord Anson, de Cook et de Bougainville. Aux Canaries, des bois de lauriers, des orangers, des euphorbes et des opuntias aux formes bizarres; au Brésil, la végétation la plus luxuriante du monde, les palmiers, les bananiers, les fougères en arbre; au cap Horn, quelques arbustes rabougris courbés par le vent et des pelouses vertes rappelant celles du nord de l'Europe; dans les îles de la mer du Sud, des cocotiers s'élançant d'une plage sablonneuse qui se confond avec la mer; en Australie, une végétation

étrange, tellement différente de celle du monde entier, qu'elle semble appartenir aux époques géologiques antérieures à l'apparition de l'homme sur la terre; dans l'Inde, les figuiers gigantesques, les grandes fleurs et les larges feuilles; au cap de Bonne-Espérance, des bruyères, des *zamia*, des *protea*, arbustes au feuillage rigide et blanchâtre : telles étaient les impressions botaniques que laissaient dans l'imagination des voyageurs les circumnavigations même les plus rapides.

En même temps des botanistes s'attachaient à recueillir la plupart des plantes qui croissaient dans un pays; ils en rapportaient les productions, qui, décrites par les savans sédentaires, prenaient place dans l'immense inventaire de la nature. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, le Japon, visité par Kaempfer et Thunberg dans le siècle dernier, était exploré pendant sept ans par Siebold; l'horticulteur Fortune s'introduisait en Chine, et herborisait dans les plates-bandes des mandarins, d'où il nous a rapporté tant de plantes ornementales; Bunge pénétrait en Mongolie. La Russie asiatique et européenne, illustrée par les voyages de Pallas, était visitée dans toutes ses parties par Ledebour, de Baer, Erman, Dubois de Montpereux et Hommaire de Hell.

Au moyen âge, l'Orient était le grand marché de Venise, le pays de l'or et des pierreries, la Californie de l'époque, attirant tous les aventuriers avides de fortune. Rauwolf, Belon, Buxbaum et Tournefort furent les premiers qui n'y allèrent que pour chercher des fleurs. Dans les temps modernes, Michaux a visité la Perse, Aucher-Éloy, M. de Tchihatchef et le comte Jaubert (1), l'Asie-Mineure. La Grèce a été explorée par Sibthorp et Bory de Saint-Vincent, l'Arabie par Forskal, la Syrie par Labillardière. L'Inde, ce berceau de la religion et des races européennes, entrevue par les Hollandais, était parcourue par Leschenault de la Tour, Roxburgh, Wight, Jacquemont, Blume, Royle, Griffith, Perrotet, et dans ces derniers temps par M. Hooker fils.

L'Afrique, terre dévorante, le tombeau de tant de voyageurs, est peu à peu entamée. Les armées françaises en ont ouvert la route en 1800 par la conquête temporaire de l'Égypte, en 1830 par l'occupation permanente de l'Algérie. Desfontaines, Vahl, Poiret, Schousboe, Broussonet, avaient déjà parcouru ces contrées, soumises alors aux Turcs. Delile a fait la flore de l'Égypte, visitée depuis lui par Ehrenberg et Bové. Bruce, Caillaud, Schimper, d'Abbadie, Lefèvre et Dillon ont pénétré en Nubie et en Abyssinie. Adanson, Palissot

(1) Voyez les *Lettres d'Orient* du comte Jaubert dans la *Revue* du 1er février 1842, *l'Asie Mineure* de M. de Tchihatchef dans la *Revue* du 15 mai et 1er juin 1850.

de Beauvois, Oudney, Denham et Clapperton, Leprieur, Perrotet et Christian Smith ont fait connaître la côte occidentale d'Afrique; Sparmann et Burchell, le cap de Bonne-Espérance; Léopold de Buch, Bowditch, Webb et Berthelot ont tracé un tableau complet de la végétation de Madère et du groupe des îles Canaries.

L'Amérique du Nord, visitée par Kalm, Pursh, Michaux père et fils, Nuttall, le prince de Neuwied et Douglas, ne réclame plus le secours des botanistes européens. Chaque état possède son personnel scientifique, et publie le tableau complet de ses productions naturelles et agricoles.

L'Amérique du Sud, l'Eldorado de la botanique, révélé dans le dernier siècle par Marcgrave, Pison, le père Feuillée, La Condamine, Joseph de Jussieu, Loefling, Mutis et Aublet, n'a pas encore livré la moitié de ses richesses. Cependant Auguste de Saint-Hilaire, Pohl, Lund et Gardner nous ont fait connaître la végétation du Brésil; Galeotti, celle du Mexique; Poeppig et Claude Gay, celle du Chili et du Pérou; Richard et Leprieur, les plantes de la Guyane française; Schomburgh, celles de la Guyane anglaise; Linden, celles de la Colombie. M. Ramon de la Sagra, aidé de plusieurs collaborateurs, nous a donné une description complète de l'île de Cuba. Les Antilles, vues dans le siècle dernier par Sloane, Plumiers, Jacquin et Swartz, l'ont été plus récemment par de Tussac, Poiteau et Turpin. Dumont-d'Urville et Gaudichaud ont fait connaître la flore antarctique de la Terre-de-Feu et des îles Malouines, parages glacés qui forment dans l'hémisphère sud le pendant de la Laponie et des îles voisines du pôle nord. Enfin M. Hooker fils a recueilli et décrit les plantes des dernières terres australes, découvertes par James Ross, et qu'une barrière de glace infranchissable dérobera peut-être de nouveau pendant de longues années à la curiosité des voyageurs.

Tous ces naturalistes ont contribué à la création de la géographie botanique, les uns directement par leurs descriptions et les tableaux de la végétation des pays qu'ils ont parcourus, les autres en rapportant des plantes sèches ou vivantes, des fruits, des grains, des dessins, élémens élaborés à leur retour par eux-mêmes ou par des savans sédentaires.

Tandis que ces infatigables pionniers de la science bravaient mille dangers, mille dégoûts, mille fatigues pour explorer des contrées lointaines et inconnues, l'Europe était le théâtre d'un autre genre de recherches moins brillant, mais aussi profitable à la science. Des botanistes s'attachaient à connaître à fond la végétation d'un pays, d'une île, d'une province, ou même des environs d'une ville. Ils s'efforçaient de recueillir toutes les plantes qui y croissent naturellement en notant les localités où elles se trouvent, leur extension vers le nord, le sud, l'est ou l'ouest : ils distinguaient les plantes

indigènes de celles qui ont été introduites, les espèces propres au pays de celles qui lui sont communes avec d'autres contrées éloignées ou limitrophes. Les zones de végétation qui s'étagent sur le flanc des montagnes de l'Écosse ou de la Scandinavie, des Alpes, des Pyrénées, des Apennins, de l'Etna, de la Sierra-Nevada d'Espagne, étaient déterminées avec soin à l'aide du baromètre. On poursuivait jusqu'au dessus de la limite des neiges éternelles les dernières traces de la végétation expirante. D'un autre côté, Franklin, Ross et Parry rapportaient des terres polaires les humbles fleurs qu'un été de deux mois, aussi froid que l'hiver de Paris, fait éclore sur les derniers îlots du Spitzberg et du fond de la baie de Baffin. Les botanistes voyaient avec admiration certaines espèces, craignant également la chaleur, végéter au bord de la Mer-Glaciale et à la limite des neiges éternelles dans les Alpes, les Pyrénées, le Caucase et la Sierra-Nevada.

L'influence du sol sur la végétation, cette question vitale de l'agriculture, était abordée par les botanistes, les chimistes et les géologues : ils cherchaient à apprécier la part de la constitution physique des terres, de leur mode d'agrégation, de leur compacité, de leur perméabilité. D'autres portaient leur attention sur la composition chimique du sol, qu'ils considéraient comme prépondérante. Enfin les philologues et les érudits retrouvaient dans les livres les plus anciens des Hindous, des Chinois et des Juifs les noms et quelquefois la description des plantes connues à cette époque : ils en déduisaient la présence ou l'absence de ces espèces dans certaines contrées depuis les âges les plus reculés dont l'histoire fasse mention.

Toutes ces recherches accumulées ont constitué la géographie botanique telle qu'elle est actuellement, avec l'ensemble de notions et de principes que résume M. Alphonse de Candolle dans un ouvrage publié récemment. En analysant avec lui les derniers travaux des botanistes, nous pourrons marquer la limite qui sépare la science moderne des tentatives pleines de génie, mais aussi pleines de lacunes, des créateurs de la géographie botanique. A la fin de ce siècle, lorsque la végétation du monde sera encore mieux connue, lorsque la géographie, la météorologie, la physique du globe, la géologie, seront encore plus avancées, l'année où j'écris pourra servir à son tour de limite à l'époque où commencera la science du xxe siècle. Les premiers efforts des fondateurs de la géographie botanique, leurs travaux, leurs voyages ignorés du public scientifique, ne seront connus que de quelques érudits. De même les fondemens d'un antique édifice cachés dans les profondeurs de la terre ne sont fouillés que de loin en loin par quelque architecte amoureux de son art, tandis que chacun admire la partie visible dont ils sont la base, et qui sans eux aurait cédé aux premiers efforts de la main des hommes et du temps.

II. — STATISTIQUE VÉGÉTALE. — DES INFLUENCES DIVERSES QUI DÉTERMINENT LA DISTRIBUTION DES VÉGÉTAUX A LA SURFACE DU GLOBE.

Quel est le nombre total des espèces répandues à la surface du globe? La réponse est difficile. Beaucoup de régions restent encore inexplorées, d'autres le sont à peine, et même dans les pays les mieux étudiés on découvre tous les ans des plantes nouvelles. Or le nombre total des espèces existantes ne saurait se conclure que de celui des espèces connues. Les appréciations des naturalistes ont donc nécessairement varié à mesure que l'inventaire des richesses végétales du globe s'est accru. En 1753, Linné connaissait 6,000 espèces. En 1807, Persoon en comptait 26,000. En 1824, Steudel portait le nombre des espèces à 50,000, et en 1844 à 95,000. Nous n'exagérons point en affirmant que les livres et les herbiers en contiennent actuellement 120,000 environ.

Du nombre des espèces décrites, les botanistes ont successivement conclu au nombre total des espèces existantes. En 1820, de Candolle l'estimait de 110,000 à 120,000. Seize ans plus tard, Meyen le supposait, sans pouvoir être taxé d'exagération, de 200,000 au moins. Par un calcul ingénieux de l'espace occupé sur le globe terrestre par une espèce, M. Alphonse de Candolle nous prouve, en 1856, que ce nombre ne saurait être au-dessous de 400,000 à 500,000, chiffre parfaitement en rapport avec celui de l'accroissement continu du nombre des espèces par l'addition de celles que les voyageurs apportent de tous les pays du monde. Quel champ ouvert à la curiosité humaine, mais aussi quel défi jeté au labeur le plus opiniâtre aidé de la mémoire la plus heureuse!

Le règne végétal se divise naturellement en deux grands *embranchemens :* les végétaux phanérogames, c'est-à-dire portant des fleurs apparentes et présentant, au moment de leur germination, des feuilles primordiales ou séminales, appelées *cotylédons*. De là le nom de végétaux *cotylédonés*, que de Jussieu leur a imposé. Tous les arbres, tous les arbrisseaux et la grande majorité des plantes herbacées appartiennent à cet embranchement. Les fougères, les mousses, les lichens, les champignons, tous ces humbles végétaux dépourvus de fleurs, dont la plupart semblent une ébauche imparfaite de la nature, font partie du second embranchement. Dans ces végétaux incomplets, les fleurs existent, mais cachées, ce qui leur a valu le nom de *cryptogames*. Tous germent sans feuilles primordiales ou cotylédons. De là le nom d'*acotylédonés*, qu'ils ont reçu de Jussieu.

Le premier embranchement, celui des végétaux cotylédonés, se divise, à son tour, en deux grandes *classes :* les végétaux *dicotylédonés*, qui germent avec deux feuilles primordiales ou cotylédons (cette classe comprend tous les arbres et arbrisseaux de l'Europe et

la plupart des plantes herbacées de toutes les régions); les *monocotylédonés*, qui ne présentent qu'une feuille primordiale au moment où ils sortent de terre. A cette classe appartiennent les palmiers des régions tropicales, nos plantes bulbeuses, telles que les lis et les tulipes, — les graminées, entr'autres les céréales et les herbes qui forment la base des prairies, — enfin les joncs et les roseaux de nos marais.

Ces classes se subdivisent en *familles*, formées de la réunion de végétaux analogues par la structure de leur graine, de leur fruit et des différentes parties de leur fleur. La famille des malvacées se compose de toutes les plantes analogues à la mauve, telles que la guimauve, la rose trémière, le cotonnier, etc. Une famille se partage en *genres* ou réunions d'espèces qui ne diffèrent plus entre elles que par des caractères secondaires d'une moindre importance que ceux qui distinguent les familles. Ainsi, dans l'exemple choisi, les espèces appartenant au genre cotonnier se distinguent de toutes celles du genre mauve par la structure du fruit et celle de la graine. Dans le cotonnier, la graine est entourée de ces poils dont l'industrie humaine tire un si grand parti; la graine de mauve en est dépourvue. Enfin le genre se compose d'*espèces*, c'est-à-dire de plantes très semblables entre elles, qu'un œil peu exercé confond souvent sous le même nom, et que le botaniste distingue par des caractères quelquefois minutieux, mais toujours invariables. Une *espèce* renferme elle-même tous les *individus* identiques entre eux, ou différant par des nuances qui tiennent au sol, au climat, à la culture, et qui disparaissent dès que ces individus sont placés dans des circonstances différentes et soumis à des influences contraires.

Qu'on veuille bien me pardonner ces définitions un peu arides, mais indispensables pour l'intelligence de cette étude. Si je n'ai pas su me faire comprendre, une comparaison viendra tout éclaircir. Le règne végétal, c'est une armée : les *embranchemens* sont les différens corps qui la composent; les *classes* sont l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, le génie; les *familles* sont les régimens; les *genres*, les bataillons; les *espèces*, les compagnies composées d'individus tous semblables entre eux par la taille, l'uniforme et l'armement.

Nous avons dit qu'en 1844 on connaissait 95,000 espèces; sur ce nombre, 80,000 sont phanérogames ou cotylédonées, 15,000 cryptogames ou acotylédonées. Parmi les cotylédonées, 65,000 appartiennent aux dicotylédonés, 15,000 aux monocotylédonés. Tel est le budget de la flore terrestre; mais la proportion numérique des espèces, appartenant à ces grandes divisions du règne végétal, varie suivant les différentes zones du globe. A mesure qu'on s'avance vers le nord, le nombre des cryptogames augmente; celui des phanérogames croît en marchant vers l'équateur. Dans les zones froides ou

tempérées, les cryptogames sont d'humbles végétaux s'élevant à peine au-dessus de la surface du sol; dans les chaudes régions des tropiques, d'élégantes fougères arborescentes, plus hautes que des palmiers, semblent proclamer la puissance du soleil qui grandit et ennoblit les formes végétales.

Les relations des monocotylédonés aux dicotylédonés ont été déterminées, comme les précédentes, par M. de Humboldt. La proportion des monocotylédonés va en croissant de l'équateur au pôle. Ainsi, dans la zone tropicale, ce rapport est comme 1 est à 6, c'est-à-dire que sur sept plantes on compte une seule monocotylédonée; il devient 1 à 4 dans la zone tempérée et 1 à 3 dans les régions froides, où le botaniste a chance de ne rencontrer qu'une monocotylédonée sur 4 plantes. Ces lois ne sont vraies que dans leur généralité. Si l'on considère un pays en particulier, elles se trouvent modifiées dans un sens ou dans l'autre. Au Spitzberg, par exemple, je compte 82 phanérogames, savoir : 66 dicotylédonés et 16 monocotylédonés; c'est, comme on voit, le rapport de 1 à 4. Dans l'île Melville, au fond de la baie de Baffin, avec un climat plus rigoureux encore, le rapport est comme 1 à 2, c'est-à-dire du simple au double : il en est de même pour l'Islande, les Færoë, et, dans l'autre hémisphère, pour les Malouines. Un élément physique, l'humidité, a pour effet d'accroître le nombre relatif de monocotylédonés et de diminuer celui de dicotylédonés.

Si nous voulions épuiser ce sujet, nous devrions rechercher dans quelle proportion les différentes familles du règne végétal, telles que les graminées, les légumineuses, les ombellifères, entrent dans l'ensemble de la flore d'un pays, puis nous examinerions la répartition des genres, leur nombre relatif, l'aire qu'ils occupent sur le globe; mais cette étude exigerait chez le lecteur des connaissances trop spéciales pour être bien communes. Nous passons donc sans transition à l'analyse des agens physiques qui déterminent la distribution des végétaux à la surface du globe.

Rien de plus varié et de plus complexe que l'influence de ces agens physiques, qui s'entr'aident, se modifient ou se détruisent réciproquement. La chaleur obscure n'agit pas comme la chaleur accompagnée de lumière : une chaleur humide produit des effets opposés à ceux de la chaleur sèche. Étudions donc séparément ces divers élémens en commençant par la chaleur.

La végétation de chaque espèce correspond à une section déterminée de l'échelle thermométrique. Au-dessous d'un certain degré de froid, la plante périt; elle meurt également si le thermomètre dépasse un certain degré de chaleur; elle ne prospère qu'entre des limites de température parfaitement fixes et invariables. Cette échelle thermométrique est loin d'être la même pour toutes les plantes : le

règne végétal présente des diversités infinies. Le mélèze, le bouleau nain supportent des froids de 40 degrés au-dessous de zéro, qui congèlent le mercure, tandis qu'un grand nombre de palmiers, d'orchidées tropicales ou de fougères arborescentes succombent lorsque le thermomètre marque encore 10 degrés au-dessus de zéro. Il est des plantes qui vivent couchées sur le sable des déserts de l'Afrique, dont la chaleur atteint souvent de 60 à 80 degrés centigrades, tandis que les plantes alpines ou boréales se flétrissent, si le thermomètre se soutient pendant quelques jours à 10 degrés au-dessus de zéro. Il est cependant encore un autre point thermométrique important à considérer, c'est celui où chaque espèce commence à entrer en végétation. Une plante en effet peut supporter un froid de 15 degrés au-dessous de zéro et ne donner signe de vie que lorsque le thermomètre en marque 6 au-dessus. Il n'est point d'ami des montagnes qui n'ait vu avec ravissement les saxifrages et les soldanelles en fleur baignées par l'eau ruisselant des champs de neiges éternelles qui blanchissent les Alpes : cette eau a une température supérieure à zéro de quelques dixièmes seulement, et celle de l'air ne dépasse pas 5 ou 6 degrés. J'ai même vu la soldanelle fleurissant sous des voûtes de neige fermées de toutes parts. Dans ces cavités, la température de l'air et celle de l'eau sont nécessairement à zéro; cette basse température est cependant suffisante pour faire germer et fleurir la soldanelle. D'un autre côté, les cocotiers et les végétaux de la zone torride sont insensibles aux températures qui n'atteignent pas 15 ou 20 degrés. Tous les printemps, nous avons la preuve de ces vérités. Nous voyons les plantes de nos jardins entrer successivement en végétation à mesure que le thermomètre s'élève au degré où la chaleur agit efficacement sur leur vitalité. Chaque espèce a donc son thermomètre particulier, dont le zéro correspond à la température la plus basse avec laquelle sa végétation soit encore possible. Ce zéro est toujours supérieur à celui de nos thermomètres, qui correspond à la température de la glace fondante.

La plante une fois en végétation, quelle est la chaleur nécessaire pour amener l'épanouissement des fleurs et la maturation des fruits? Longtemps on a cru qu'en comparant entre elles les chaleurs moyennes du printemps, de l'été, de l'automne, ou celle de douze mois de l'année dans différens pays, on arriverait à la solution du problème. Si l'on n'admire pas, disait-on, dans les jardins du nord de la France l'acacia de Constantinople, l'agave du Mexique, le *nelumbo* ou le *lagerstrœmia* de l'Inde, c'est que les étés ne sont pas assez chauds pour amener l'épanouissement de leurs fleurs, qui ne manque jamais dans le midi de l'Europe. Si on ne cultive plus la vigne dans l'ouest de la France, au nord de la Vendée, c'est, disait-on, parce que la température des étés et du mois de septembre est

trop basse pour faire mûrir le raisin, car sur les bords du Rhin et de la Moselle, où l'on récolte d'excellens vins, les hivers sont plus rigoureux qu'en Bretagne et en Normandie, mais les étés y sont beaucoup plus chauds. Si l'on se borne à une approximation, la chaleur des saisons rend compte en effet de la différence de végétation entre des contrées à climats opposés; mais ces élémens font défaut dès qu'on veut les appliquer rigoureusement à un végétal en particulier. Prenons pour exemple la plante céréale qui s'avance le plus vers le nord, l'orge cultivée. On pensait autrefois que la culture de l'orge cessait là où la chaleur de l'été était insuffisante pour faire mûrir le grain; mais en raisonnant ainsi, on trouve que l'orge mûrit encore dans des pays où les étés ont une température très différente, et ne mûrit plus dans d'autres où elle est plus élevée que dans les premiers. Ainsi, aux îles Færoë (latitude 62°), dernière limite de la culture de l'orge sous le méridien des îles britanniques, la température moyenne de l'été est de 12°,1. A Alten, en Laponie (latitude 70°), cette moyenne est de 10°,0, et à Yakoutzk, en Sibérie (latitude 62°), elle s'élève à 16°,0. M. Kupffer a fait ressortir l'influence des températures et des pluies du printemps et de l'automne qui retardent ou hâtent la germination, favorisent ou empêchent la maturation du grain. Nous-même avons montré que la présence perpétuelle du soleil au-dessus de l'horizon compensait sous le 70e degré de latitude la moindre chaleur de l'été. On a de plus tenu compte des jours couverts et des journées sereines; mais, malgré toutes ces considérations, on n'arrive pas à des nombres parfaitement concordans. L'on se demande toujours pourquoi l'orge mûrit aux Færoë et en Laponie et ne mûrit pas en Sibérie, où les étés sont plus chauds. Si l'on veut arriver à une concordance satisfaisante, il faut recourir à la méthode indiquée par Réaumur, appliquée depuis par MM. Boussingault, Quetelet, Gasparin et Alphonse de Candolle, celle des *sommes de chaleur*. Je m'explique. La végétation de l'orge commence lorsque le thermomètre dépasse 5 degrés centigrades : nous ne tiendrons donc pas compte de toutes les températures inférieures à ce degré; mais nous additionnerons ensemble les températures moyennes de chaque jour où le thermomètre a dépassé 5 degrés; de cette manière, nous aurons la somme de chaleur accumulée qui a été nécessaire pour faire parcourir à l'orge toutes les phases de sa végétation depuis la germination jusqu'à la maturité du grain. Il est raisonnable au fond d'assimiler l'effet de la chaleur sur une plante à celui qu'elle produit sur les corps inorganiques. Pour que l'eau contenue dans un vase arrive à l'ébullition, il faut aussi qu'il s'y accumule une quantité de chaleur qui porte cette eau à la température de 100 degrés. En procédant ainsi, M. Alphonse de Can-

dolle prouve que dans les hautes latitudes l'orge mûrit lorsqu'elle reçoit une somme de chaleur de 1,500 degrés, quelles que soient d'ailleurs les moyennes du printemps, de l'été et de l'automne.

Le blé entre en végétation lorsque la température atteint 6 degrés au-dessus de zéro. Année moyenne, c'est à Orange le 1er mars, à Paris le 20 mars, à Upsal le 20 avril que l'on observe cette moyenne. Pour que le grain soit mûr, il a besoin d'une accumulation de 2,000 degrés environ : ce total est atteint, et l'on moissonne par conséquent, en général, le 25 juin à Orange, le 1er août à Paris, et seulement le 20 août à Upsal. Le maïs exige pour mûrir une somme de 2,500 degrés à partir de 13 degrés; la vigne produisant un vin potable, 2,900 degrés à partir du jour où la moyenne est de 10 degrés à l'ombre. Nous manquons d'observation pour les végétaux des tropiques, mais il est probable qu'il faut au moins 6,000 degrés pour que le dattier donne des fruits sucrés. Le cocotier, le muscadier exigent des sommes encore plus fortes; mais comme la nature a voulu que les régions les plus froides eussent leur parure, les plantes alpines ou polaires se contentent, pour développer leurs feuilles et leurs fleurs, de 50 à 300 degrés. On comprend maintenant pourquoi certains végétaux vivent dans un pays sans y donner de fleurs, d'autres sans y porter de fruits : c'est que la somme de chaleur suffisante pour développer leurs feuilles ne l'est pas pour faire épanouir les fleurs, et à plus forte raison pour mûrir leurs fruits.

L'influence de la température sur la végétation est tellement grande, qu'on cite à peine quelques espèces cosmopolites : la plupart habitent une zone déterminée; le froid les empêche de la franchir vers le nord, la chaleur de la dépasser vers le sud; elles ont toutes une limite polaire et une limite tropicale. Prenons pour exemple les arbres forestiers. Aménagés pour le bois qu'ils fournissent à l'industrie, leur limite polaire est le point où ils ne peuvent plus supporter la rigueur des hivers; leur limite tropicale, celle où la chaleur et la sécheresse deviennent trop fortes pour qu'ils puissent s'en accommoder. M. Schouw a tracé ces limites polaires sur une carte d'Europe. En marchant du sud au nord, on voit disparaître d'abord le chêne-liége, puis le laurier, le myrte, le pin d'Italie et le cyprès, ensuite le châtaignier, puis le hêtre et le chêne, puis le sapin, enfin le pin sylvestre, le mélèze et le bouleau, qui dans l'Europe occidentale s'avance jusqu'au Cap-Nord. La sécheresse, encore plus que la chaleur, arrête les arbres dans leur extension vers le sud; c'est elle qui bannit le hêtre des plaines de la France méridionale, de l'Espagne, de l'Italie, de la Grèce et des bords de la Mer-Noire.

Ces faits nous amènent naturellement à considérer l'influence de

l'humidité sur la distribution géographique des végétaux. L'eau existe dans l'atmosphère de plusieurs façons : 1° à l'état de vapeur invisible; 2° sous forme de brouillard, de rosée, de pluie et de neige. L'air chaud et humide est généralement favorable aux plantes, l'air froid et sec leur est nuisible. Les brouillards trop fréquens interceptent la chaleur et la lumière du soleil, provoquent le développement des végétaux parasites et sont hostiles à la plupart des plantes, leur influence est limitée aux contrées froides; mais la fréquence et la répartition des pluies dans les diverses saisons ont sur la distribution des végétaux dans toutes les zones une influence aussi marquée que celle de la température. Les étés sans pluie de la région méditerranéenne et de l'Europe orientale arrêtent les végétaux dans leur extension vers le sud : nous avons cité le hêtre, le sapin de Normandie, le fusain; un grand nombre d'espèces annuelles sont dans le même cas. On conçoit en effet que ces plantes ne se maintiennent pas dans une contrée, si leur germination n'est pas provoquée par des pluies au printemps, ou bien si elles sèchent sur pied avant d'avoir mûri leurs graines.

Les neiges abondantes ne sont jamais un obstacle à l'extension d'une plante. Véritable manteau, elles la protégent contre le froid de l'hiver, les gelées du printemps, et pénètrent le sol d'une humidité salutaire. Si la neige défend une foule de végétaux contre le froid du nord, la rosée sauve la plupart de ceux du midi pendant les longues sécheresses de l'été : chaque matin, la plante refroidie par la fraîcheur de la nuit se couvre de gouttelettes d'eau comparables souvent à celles d'une pluie légère, et peut braver de nouveau les ardeurs du soleil. Le Sahara serait complétement dépourvu de végétation, si les rosées journalières ne fournissaient pas à ses humbles plantes la faible quantité d'eau nécessaire à leur entretien. M. Alph. de Candolle a parfaitement démontré comment ces diverses causes, la température et l'humidité sous toutes leurs formes agissant ensemble ou séparément, limitent l'extension de certaines plantes vers le nord, le sud, l'est et l'ouest, et les circonscrivent dans une région déterminée. Il a fait choix d'un certain nombre d'espèces annuelles, vivaces ou ligneuses, et pour chacune d'elles il discute avec soin les circonstances météorologiques qui en ont arrêté la migration dans le sens de l'un des quatre points cardinaux.

Les mêmes causes qui limitent l'extension des plantes vers le nord les arrêtent sur le flanc des hautes montagnes. Le voyageur qui, partant du pied des Alpes ou des Pyrénées, monte sur un de leurs sommets, traverse des climats analogues à ceux qu'il rencontrerait en marchant vers le nord, sans quitter la plaine. A mesure qu'il s'élève, l'humidité augmente, les brouillards deviennent plus

communs, la température s'abaisse rapidement en été, plus lentement en hiver, mais, en moyenne, d'un degré centigrade pour 180 mètres de hauteur verticale. Ce voyageur se retrouve dans un climat analogue soit en s'élevant de 180 mètres, soit en s'avançant dans les plaines de la France de 22 myriamètres vers le nord (1). Il traverse aussi des zones de végétation semblables. Au pied du Canigou par exemple, l'oranger mûrit ses fruits dans des jardins entourés de murs, puis le voyageur traverse des champs d'oliviers, de maïs, des bouquets de chêne vert, des vignobles célèbres par leurs vins; mais à 420 mètres de hauteur l'olivier l'abandonne, à 550 mètres la vigne s'arrête, à 800 mètres c'est le châtaignier; à 1,320 mètres, il rencontre les premiers rhododendrons, dont les touffes fleuries ravissent toujours les yeux de l'ami des montagnes, car elles lui annoncent qu'il entre dans l'air pur des régions alpines. Les derniers champs de seigle et de pommes de terre que l'infatigable Catalan va cultiver à l'extrême limite où il peut espérer une récolte ne dépassent pas 1,640 mètres. A cette hauteur, le hêtre, le sapin argenté, le pin, le bouleau, ombragent le sol; mais leur taille se réduit peu à peu sous l'influence combinée du froid, du vent et du poids de la neige. Le sapin s'arrête à 1,950 mètres, le bouleau à 2,000 mètres, le pin gravit la montagne jusqu'à la hauteur de 2,430 mètres. Au-dessus s'étend une pelouse composée de plantes alpines ou polaires inconnues aux régions tempérées. Le rhododendron ne dépasse pas 2,540 mètres. Le genevrier seul, rabougri, couché sur le sol, monte jusqu'au sommet, à 2,785 mètres, où les plantes du Spitzberg et du Mont-Blanc dorment ensevelies pendant neuf mois sous la neige, et croissent, fleurissent et fructifient en trois mois. Ces observations, recueillies sur le Canigou par M. Aimé Massot, peuvent s'appliquer aux Alpes; à leur pied seulement, on ne voit ni l'oranger, ni le chêne vert, ni l'olivier. La vigne monte sur leurs flancs aussi haut que dans les Pyrénées, mais le vin qu'elle produit trahit suffisamment la différence des latitudes et des climats. Après la vigne vient la région des châtaigniers, des noyers, des chênes et des hêtres, puis celle des prairies subalpines, arrosées par d'innombrables ruisseaux bordés de frênes et d'aunes. Plus haut commence la région des arbres verts, du sorbier des oiseleurs et de l'aune des montagnes. Au-dessus est la prairie alpine, dépourvue d'arbres et s'élevant jusqu'à la limite des neiges perpétuelles, dont les bords, fondant sous l'influence du soleil d'été, entretiennent au-dessous une éternelle fraîcheur. A peine la neige a-t-elle disparu,

(1) J'ai pris pour base de mes calculs les températures annuelles moyennes de Toulouse, 12°,1, et de Paris 10°,1, dernier résultat obtenu après une discussion approfondie par M. Renou.

que le gazon la remplace, et les chaleurs de l'été variant chaque année, on voit souvent des vaches paissant sur une pente qui, les années précédentes, était restée ensevelie sous la neige.

L'ordre de succession des végétaux n'est pas le même dans les différentes chaînes de montagnes étudiées jusqu'ici. Tantôt le bouleau monte plus haut que le pin ou le sapin, tantôt le contraire arrive. Le hêtre dépasse l'alizier dans les Pyrénées, tandis qu'il est dépassé par lui dans les Alpes du Tyrol. L'orientation de la montagne, l'inclinaison de ses contre-forts, les abris formés par des chaînes collatérales, la direction habituelle des vents, modifient les limites des différentes essences. Ainsi sur le Ventoux, sommet isolé qui s'élève dans la plaine du Rhône, certaines espèces n'existent que sur le versant sud; d'autres ne se trouvent que sur le contre-fort tourné vers le nord. Les hêtres, les lavandes, les genévriers, s'élèvent moins haut sur l'escarpement du nord que sur la pente méridionale; la différence moyenne est de 245 mètres. Sur l'Etna, montagne isolée comme le Ventoux, cette différence est de 350 mètres, d'après les mesures de M. Gemellaro. La situation plus australe de la montagne, la plus grande intensité de la chaleur et de la lumière qui frappent le côté méridional du volcan, rendent compte de l'écart des résultats obtenus en France et en Sicile.

Les cultures s'échelonnent sur les flancs des montagnes comme les plantes sauvages; mais ici des élémens politiques et sociaux viennent compliquer les influences climatologiques et géologiques. Ainsi dans la chaîne des Alpes pennines, qui unit le Mont-Blanc au Mont-Rose, la limite des champs cultivés est plus élevée sur le versant nord que sur le versant sud. Météorologiquement c'est le contraire qui devrait avoir lieu, mais la population est plus dense en Suisse qu'en Piémont; elle est aussi plus énergique, et le paysan valaisan sème son seigle ou son orge jusqu'à la limite extrême où il peut espérer une récolte dans les années favorables. En Europe, cette échelle de culture est bornée, mais elle s'étend dès qu'on s'approche de l'équateur. Déjà, dans l'Andalousie, le coton et la canne à sucre réussissent au bord de la mer; le dattier, la figue d'Inde, l'oranger, le chêne-liége, l'olivier, la vigne, les noyers, les mûriers et les châtaigniers s'étagent sur les flancs de la Sierra-Nevada depuis la plaine jusqu'à la hauteur de 1,600 mètres; les céréales ne cessent qu'à 2,500 mètres : au-dessus de cette limite, on ne trouve plus de végétaux cultivés, mais des pâturages seulement.

L'échelle de culture la plus étendue qui existe dans le monde se déroule sur les pentes des Andes. Au bord de la mer, on cultive le sucre, l'indigo, le café, les bananes; plus haut, le coton; au-dessus, le maïs, les patates, le blé d'Europe. Les noix, les pommes, le froment et l'orge s'arrêtent à 3,300 mètres; mais les pommes de terre,

l'*ulluco* et la capucine tubéreuse montent jusqu'à 4,000 mètres : c'est à cette hauteur seulement que cessent les cultures. Au-dessus sont des pâturages parcourus par des lamas, des brebis, des bœufs et des chèvres. La limite des neiges éternelles est à 4,800 mètres; c'est la hauteur du Mont-Blanc en Europe (1).

Parmi les causes qui expliquent et déterminent la distribution des végétaux sur le globe, il faut encore compter l'influence du sol. Comme l'atmosphère, le sol agit sur les végétaux d'abord par sa température. Certains sols s'échauffent prodigieusement sous l'influence des rayons solaires et se refroidissent ensuite rapidement. D'autres s'échauffent peu et se refroidissent à peine. De là des actions très diverses sur les racines et la partie inférieure de la tige. A mesure qu'on s'élève sur les hautes montagnes, la chaleur relative du sol, comparée à celle de l'air, augmente dans une progression constante. La raison en est facile à comprendre. En traversant l'atmosphère, les rayons solaires lui abandonnent une partie de leur chaleur; par conséquent plus la couche d'air sera mince, et moins leur chaleur sera diminuée. Or, sur une montagne, la couche atmosphérique est plus mince de toute la hauteur comprise entre la plaine et le sommet de la montagne; donc les rayons solaires qui le frapperont auront perdu une quantité de chaleur moindre que ceux qui descendent jusque dans la plaine. Ainsi sur le Faulhorn, montagne du canton de Berne, élevée de 2,680 mètres au-dessus du niveau de la mer, la température *moyenne* du sol, à la profondeur de deux décimètres, était par un beau jour égale au *maximum* de celle de l'air. Dans la plaine au contraire, un thermomètre enfoncé dans le sol à la même profondeur se tiendra toujours plus bas qu'un instrument suspendu à l'air libre, comme M. Quetelet l'a prouvé par de longues séries d'observations. Cette chaleur du sol, jointe à l'intensité de la lumière et à l'irrigation permanente provenant de la fonte des neiges, nous explique la variété et la vivacité de couleur des fleurs alpines : elles sont chauffées en dessous, comme les plantes que nous élevons sur couche ou dans nos serres. La chaleur de la terre supplée à l'insuffisance de celle de l'air.

Le sol n'agit pas uniquement sur les végétaux par sa température; sa compacité ou son état de désagrégation, sa dureté, sa densité, sa perméabilité, ses qualités physiques en un mot, jouent un rôle capital. Chacun sait en effet que l'on ne trouve pas les mêmes plantes sur du sable, des terres argileuses ou des rochers compacts.

(1) Nous regrettons de ne pouvoir mettre sous les yeux du lecteur les belles planches figuratives publiées par M. Ed. Boissier dans son voyage botanique en Espagne, et le tableau de la végétation des régions équinoxiales de M. de Humboldt. Ces planches parlent aux yeux comme à l'esprit, et gravent dans le souvenir l'image des zones de végétation qu'elles représentent.

Cette influence est-elle prédominante, ou bien les plantes sont-elles également sensibles à la composition chimique du sol? Telle espèce exige-t-elle pour se maintenir la présence de certaines substances telles que la potasse, la chaux, la magnésie, la silice? Sur ce point, les botanistes et les agriculteurs sont divisés. Un savant dont la Suisse regrette la perte récente, M. Thurmann, a soutenu l'opinion de la prédominance des conditions physiques. Habitant la petite ville de Porentruy, au milieu de la chaîne calcaire du Jura, non loin des Vosges, qui sont granitiques, et du petit groupe volcanique du Kaiserstuhl, M. Thurmann avait été frappé de voir les mêmes espèces végéter sur des sols d'une composition physique analogue, mais dont les élémens chimiques étaient totalement différens. Ainsi il retrouvait les mêmes plantes sur un escarpement calcaire, un sommet volcanique ou un dôme granitique; d'autres végétaient également bien dans des sables ou des éboulemens provenant de roches très diverses.

M. Henri Lecoq a signalé beaucoup de faits de ce genre en Auvergne et sur le plateau central de la France, où les terrains les plus divers se trouvent réunis sur un espace peu étendu. D'un autre côté, MM. Unger en Tyrol, Mohl en Suisse, Schnizlein et Frickhinger dans le nord de la Bavière et M. Sendtner dans le sud du même pays, ont fait ressortir l'influence de la composition chimique. M. Alph. de Candolle, résumant tous ces travaux partiels et comparant les mêmes espèces observées dans des contrées éloignées, conclut à la prédominance de la constitution physique comme condition déterminante de la station d'une espèce végétale, quoique certaines plantes montrent une prédilection marquée pour les sols contenant certains principes. Le châtaignier, la digitale pourprée, le genêt ordinaire, affectionnent les terrains siliceux, l'ellébore fétide, le *dompte-venin,* la grande gentiane, préfèrent les sols calcaires; mais en général les végétaux qui dans un pays ne croissent jamais que dans un terrain déterminé se montreront ailleurs sur un sol analogue par ses propriétés, différent par ses élémens minéralogiques. Ainsi, en herborisant dans les limites étroites d'un département, un botaniste pourra croire pendant quelque temps à l'influence chimique du sol; mais il sera détrompé, s'il élargit le cercle de ses observations pour reconnaître si l'espèce qu'il trouvait uniquement sur une roche lui reste constamment fidèle dans tous les pays. M. Alph. de Candolle a analysé sous ce point de vue les 45 espèces que M. Mohl n'avait trouvées que sur des terrains siliceux en Suisse et en Autriche; or 19 deviennent infidèles dans d'autres climats. Sur 67 espèces propres au calcaire, 36 ont été trouvées hors de Suisse, sur des terrains privés de carbonate de chaux. Sur 43 espèces que Wahlenberg n'avait rencontrées dans les Carpathes que sur les calcaires, il en est 22 qu'il revit sur

le granit en Suisse et en Laponie. Des voyages multipliés et bien dirigés réduiraient encore le nombre de ces espèces exclusives.

Les plantes maritimes font seules exception à cette règle : le sel est indispensable à leur existence, jamais aussi elles ne s'écartent du rivage; mais on les trouve dans les eaux saumâtres des salines éloignées de la mer et aux alentours des sources minérales. La conclusion à tirer de ces faits, c'est que les conditions physiques ont une influence prédominante pour les espèces terrestres, tandis que l'existence des plantes maritimes est liée à la présence des sels qui entrent dans la composition de l'eau de mer; elles ne sauraient s'accommoder de l'eau douce, mais la plupart végètent très bien dans un mélange d'eau douce et d'eau salée, tel que celui des eaux saumâtres dans les lagunes, aux embouchures des fleuves et dans les marais salans.

III. — DE LA NATURALISATION ET DE L'ACCLIMATATION DES VÉGÉTAUX. — DE L'APPARITION DES ESPÈCES SUR LE GLOBE.

Nous connaissons maintenant les lois auxquelles est soumise la distribution des végétaux sur le globe. Après avoir résumé l'ensemble des notions sur lesquelles repose la géographie botanique, il nous reste à donner une idée de l'intérêt des questions qu'elle peut nous aider à résoudre, et qui touchent, les unes aux applications possibles, les autres aux principes de la science. Parmi les premières, nous citerons la *naturalisation,* l'*acclimatation des végétaux;* parmi les secondes, l'*apparition des espèces à la surface du globe.*

La population d'un pays ne se compose pas uniquement des indigènes ou des descendans de familles qui l'habitent depuis plusieurs siècles : les événemens les plus divers y amènent des étrangers qui s'y établissent, s'y naturalisent, et se confondent, après un petit nombre de générations, avec les habitans primitifs de la contrée. Il en est de même des populations végétales. Une flore se compose d'espèces indigènes, connues de temps immémorial dans le pays, et d'autres introduites successivement par les causes les plus variées. Les courans marins, les rivières, les vents, les oiseaux, portent des graines d'un pays à l'autre; mais c'est l'homme surtout qui est l'agent volontaire ou involontaire de ces transports. Les semences de céréales envoyées d'Europe en Amérique, ou réciproquement, ont introduit dans les moissons des deux mondes des plantes étrangères dont les graines étaient mêlées à celles du froment, du seigle ou de l'orge. Souvent ces graines, semées avec le blé, ne lèvent pas dans le champ lointain où le hasard les a jetées, mais souvent aussi elles germent et produisent une plante. Si les nouvelles conditions d'existence où elle se trouve placée lui conviennent, la plante vit et se

multiplie. C'est ainsi que plusieurs amaranthes et l'une des mauvaises herbes les plus communes de France, l'*érigeron* du Canada, nous sont venues de ce pays avec des graines de céréales. Réciproquement, les cultivateurs des États-Unis ont vu paraître dans leurs moissons la bourse-à-pasteur, des espèces de luzerne (*medicago*), le chrysanthème blanc, le seneçon vulgaire, espèces communes dans les champs de blé de l'Europe, mais étrangères à l'Amérique.

Les parcs, les jardins, et surtout les jardins botaniques, sont des centres de naturalisation (1). La plante se répand d'abord dans l'enceinte du jardin, s'y multiplie, mais ne tarde pas à la franchir pour se propager dans la campagne, où elle se maintient quelquefois. Près de Montpellier, sur les bords du Lez canalisé, qui va se jeter dans la mer, se trouve une petite gare appelée le port Juvénal. C'est là que les tartanes de Jacques Cœur venaient, au xve siècle, débarquer les précieux tissus et les parfums de l'Orient; actuellement on y sèche des laines provenant des échelles du Levant, de la Mer-Noire, d'Algérie, de Buenos-Ayres et d'autres contrées. Ces laines sont chargées de graines qui se sont accrochées à la toison des moutons. Étalées sur des cailloux brûlans qui recouvrent un sol humide, elles laissent tomber ces graines, qui germent entre les pierres, et le botaniste étonné voit paraître chaque année des plantes de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Amérique. M. le professeur Godron de Nancy en a décrit 372 espèces. La plupart ne se perpétuent pas sur le nouveau sol où le hasard les a jetées, elles vivent un ou deux ans, puis disparaissent sans retour; mais quelques-unes se sont répandues et naturalisées dans les environs de Montpellier. Quoique plusieurs soient très communes, d'autres remarquables par leur taille, aucune cependant n'est décrite dans la *Flore de Montpellier* que le célèbre Magnol publiait en 1686, preuve qu'elles n'existaient pas de son vivant aux environs de cette ville. M. Hewett-Watson s'est attaché, dans sa *Cybele britannica*, à distinguer les hôtes étrangers qui sont venus se mêler à la population indigène de l'Angleterre; il compte en tout 83 espèces dont l'origine est certaine : 10 viennent d'Amérique, les autres des régions européennes voisines, de l'Asie ou de l'Afrique. La France en possède certainement un beaucoup plus grand nombre, mais sa position continentale rend les recherches plus difficiles et moins sûres.

Quelques chiffres donneront une idée de l'importance de ces naturalisations. Tous sont au-dessous de la vérité, car il est très difficile de constater après coup l'apparition d'une espèce introduite depuis plusieurs siècles. Cependant, depuis la découverte de l'Amé-

(1) C'est ainsi que vingt-quatre espèces exotiques, c'est-à-dire originaires d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique, se sont naturalisées spontanément dans le jardin de Montpellier.

rique, qui ne remonte qu'à 259 ans, il y a déjà 64 plantes de ce continent qui se sont multipliées et vulgarisées spontanément dans le nôtre. Réciproquement, les botanistes américains nous signalent 172 espèces européennes naturalisées dans les États-Unis et le Canada. Ces échanges sont trop peu nombreux pour altérer le caractère des flores, mais ils nous montrent que certains végétaux ont une nature plastique qui s'accommode de conditions d'existence en apparence assez diverses. La plupart au contraire ne prospèrent sous un ciel étranger que par les soins de l'homme, ou même périssent, à moins d'être placés dans le climat artificiel des serres, chaudes ou tempérées.

La plupart des plantes alimentaires, industrielles ou ornementales que nous cultivons sont originaires de contrées éloignées. La France, si favorisée du ciel, réduite à la culture des végétaux indigènes, ne pourrait pas nourrir le quart de ses habitans. Toutes les céréales excepté le seigle et l'avoine, tous les arbres fruitiers excepté le poirier et le pommier, nous viennent de l'Asie centrale. L'Amérique nous a donné le maïs, la pomme de terre et le tabac. Quoique cultivés depuis des siècles, ces végétaux ne sont pas naturalisés en Europe; ils ne se propagent pas spontanément et sans culture. Les soins de l'homme seul peuvent les perpétuer. Abandonnées à elles-mêmes, les céréales ne se reproduisent plus et disparaissent; les fruits à couteau redeviennent acerbes, la vigne dégénère. Il faut toute la science, tous les soins de l'agriculteur, pour conserver et améliorer ces précieuses plantes, sur lesquelles repose l'existence même des peuples européens. De redoutables avertissemens, la maladie des pommes de terre, celle de la vigne, ont montré que ces conquêtes végétales, réputées définitives, peuvent encore nous échapper. Une culture prolongée pendant des siècles, des modes anormaux de multiplication, des agglomérations trop considérables des mêmes végétaux dans une même contrée, sont peut-être, comme les grandes agglomérations humaines, des causes permanentes d'épidémies destructives. Quoi qu'il en soit, l'éveil a été donné, et l'on a cherché de tous côtés dans les plantes exotiques des espèces alimentaires propres à remplacer celles dont la perte est sinon probable, du moins possible. Cette recherche est logique et sera couronnée de succès. Presque tous nos végétaux utiles provenant de ce vaste continent de l'Asie, dont nous ne connaissons que les bords, et la moitié des plantes du globe étant encore inconnue, il est évident que nous devons trouver parmi les espèces cultivées par d'autres peuples, ou même parmi les plantes sauvages, des végétaux alimentaires nouveaux. On ne saurait donc trop multiplier les essais : sur le nombre, quelques-uns réussiront; mais il faut se garder des illusions dont l'expérience a désabusé tous les bons esprits. Un végétal naturalisé et définitive-

ment acquis à une contrée est celui qui se reproduit spontanément, sans le secours de l'homme, comme il le ferait dans son pays natal. L'acacia commun, par exemple, originaire de l'Amérique septentrionale, est naturalisé dans l'Europe moyenne, car il se resème de lui-même, et devient sauvage dans nos haies et dans nos bois. Le marronnier d'Inde n'est pas naturalisé; sa graine, tombée sur le sol, germe sans doute, et l'arbre commence à pousser, mais il périt bientôt, si l'homme ne lui donne des soins. Ainsi donc rien de plus rare que les naturalisations complètes; mais, non content de naturaliser les plantes et les animaux utiles, l'homme a prétendu les acclimater. Il s'est flatté de l'espoir qu'un végétal provenant d'un pays chaud s'habituerait peu à peu à un climat plus rigoureux; il a cru que la graine récoltée sur l'individu cultivé dans sa nouvelle patrie donnerait des sujets plus robustes. Douce chimère! comme l'a dit Dupetit-Thouars. Le végétal vit tant que le thermomètre et l'hygromètre se maintiennent dans les limites qu'il peut supporter; cette limite dépassée, il périt. Chaque hiver rigoureux est pour les horticulteurs passionnés une source d'amères déceptions. L'arbre qu'on croyait acclimaté, parce qu'il avait traversé plusieurs hivers semblables à ceux de son pays, meurt dès que le thermomètre s'abaisse au-dessous du minimum de son climat natal. Les grands hivers de 1709, 1789, 1820 et 1830 ont tué des arbres que nous sommes habitués à considérer comme indigènes, tels que les noyers, les châtaigniers et les mûriers. Tous les vingt ans, les oliviers de la Provence et les orangers de la Ligurie meurent de froid sur un point ou sur un autre. Leur mort nous rappelle que, dans les contrées d'où ils proviennent, le mercure ne descend jamais au-dessous du point de congélation.

Ce que j'ai dit des végétaux est également vrai des animaux : leur acclimatation est une chimère. Chaque espèce vit et se reproduit dans certaines conditions de température et d'alimentation; en dehors de ces conditions, elle meurt. C'est au zoologiste intelligent de découvrir celles dont la nature plus flexible se prête aux variations de nos climats septentrionaux; mais il doit renoncer à la prétention de modifier leur organisme. Le renne n'a pu se naturaliser dans les montagnes de l'Écosse, dont le climat et la constitution physique sont si semblables à ceux de la Laponie. Le cheval au contraire est le fidèle serviteur de l'homme sur toute la terre, depuis les déserts brûlans de l'Arabie jusqu'aux froides montagnes de l'Islande et de la Scandinavie. Le chien a suivi l'Esquimau jusque dans ces contrées couvertes de neiges éternelles où la mer elle-même ne dégèle plus; mais ce n'est point l'art humain qui a transformé ces animaux et plié leur constitution à des influences si diverses : la nature avait tout fait, l'homme en a seulement profité. Tous les animaux des pays chauds

que leur organisation n'avait pas acclimatés d'avance ont toujours péri en Europe; la phthisie les a invariablement emportés. L'homme seul peut braver impunément tous les climats, parce qu'il modifie son vêtement, son habitation, sa nourriture, et parce qu'il connaît l'usage du feu; mais l'animal ne s'habitue pas plus à un climat que l'homme ne le ferait s'il voulait vivre nu et sans abri dans les régions septentrionales, comme il le peut impunément dans quelques contrées privilégiées des zones tropicales. Son intelligence, son industrie, l'ont rendu cosmopolite; par son organisation, il ne l'était pas. Je n'ai garde de vouloir décourager les météorologistes, les botanistes et les zoologistes qui se livrent à des essais de naturalisation : on ne saurait trop les multiplier, et l'expérience prouve que les témérités mêmes ont souvent été suivies de succès. Quel est le botaniste qui aurait cru que l'agave d'Amérique, le *lagerstrœmia* et le *nelumbo* de l'Inde pourraient vivre dans le midi de la France, que le paon, la pintade et le kangourou s'accommoderaient de nos hivers? Mais, tout en proclamant l'importance et l'utilité de ces tentatives, il ne faut pas abuser le public sur le but qu'on peut atteindre. Naturaliser des plantes et des animaux est possible; les acclimater ne l'est pas.

A côté de ces questions d'un intérêt tout pratique, la géographie botanique en soulève d'autres d'un ordre essentiellement philosophique. Comment la végétation actuelle s'est-elle établie à la surface du globe? Chaque espèce était-elle originairement représentée par un seul individu, père de tous ceux qui existent actuellement, ou bien un certain nombre d'individus ont-ils paru simultanément sur plusieurs points? En un mot, pour parler le langage des naturalistes, y a-t-il eu originairement des centres de création multiples et distincts d'où les plantes se sont répandues en s'irradiant, jusqu'à ce qu'elles fussent arrêtées dans leur migration par des conditions incompatibles avec leur existence? A l'apparition de la végétation actuelle, la surface terrestre était-elle disposée comme aujourd'hui, ou bien la distribution des terres et des mers et le relief du sol différaient-ils de l'état présent? Toutes ces questions et d'autres encore ont vivement éveillé la curiosité des botanistes et des géologues penseurs. Ces problèmes ne sont pas résolus, tous sont encore enveloppés d'obscurités; mais la lumière commence à poindre. Ma tâche est de résumer en peu de mots le plus clair de nos connaissances sur ce sujet. Toutefois, avant d'arriver à l'apparition des végétaux actuels, je dois donner une idée de ceux dont les analogues n'existent plus, mais qui sont conservés à l'état fossile dans le sein de la terre. Grâce aux travaux de MM. Adolphe Brongniart, Alexandre Braun, Henri Goeppert, de Sternberg, Unger, Corda, Lindley, William Hutton, Schimper, Oswald Heer et Bunbury, la paléon-

tologie végétale a suivi les progrès de la paléontologie animale, et nous pouvons nous faire une idée de la végétation des périodes géologiques pendant lesquelles vivaient les animaux étranges dont les dépouilles sont mêlées à celles des végétaux fossiles.

Dans l'origine, notre globe était une masse incandescente à moitié fondue tournant autour du soleil; sa rotation sur elle-même, en aplatissant ses pôles et en renflant son équateur, lui a donné la forme qu'elle a conservée depuis. Pendant cette période, aucun être organisé ne pouvait vivre à sa surface. Après des centaines de siècles, le globe s'est refroidi; l'eau, se condensant à sa surface, forma les mers; dans ces mers apparurent les premiers animaux, les premières algues marines; des îles surgirent peu à peu, une végétation terrestre s'y établit : c'étaient de grands arbres sans fleurs, appartenant à des familles cryptogames, qui ne sont plus représentés dans la flore actuelle que par d'humbles plantes. L'aspect de ces premiers arbres rappelle celui de cyprès gigantesques ou des arbres à feuilles pendantes (*dracœna*) des pays chauds. La terre ferme se réduisait alors à quelques archipels, la végétation était rare et clairsemée; mais dans la période suivante, de vastes et humides forêts couvrent une portion de la surface terrestre, des arbres au large feuillage ombragent les marais où paraissent les premiers reptiles. Ces arbres renversés, entassés les uns sur les autres pendant des siècles, ont formé la houille, soit qu'ils tombassent sur place et subissent une transformation analogue à celle des mousses qui se changent en tourbe dans les marais des pays froids, soit qu'entraînés par de puissans courans, ils vinssent s'accumuler à l'embouchure des fleuves de cette époque. Des accumulations analogues se font encore actuellement à l'embouchure des grands fleuves de l'Amérique, et surtout du Mississipi.

Depuis la période houillère jusqu'à celle de la craie, le caractère de la végétation reste le même : ce sont toujours des plantes cryptogames qui occupent le sol; mais après le dépôt de la craie, des arbres semblables aux nôtres se mêlent aux formes primordiales. Les genres modernes vont sans cesse en augmentant dans les deux premières périodes tertiaires qui correspondent aux terrains des environs de Paris. A cette époque, la végétation est complétement changée; les végétaux primitifs auxquels nous devons la houille ont disparu; le paysage a l'aspect de celui des pays chauds et des zones tempérées. Les arbres ressemblent à des saules, à des pins, à des palmiers. Enfin, dans la période tertiaire la plus récente, ce sont des arbres voisins de nos acacias, de nos érables, de nos peupliers qui ombragent le sol; c'est l'aurore de la végétation actuelle, de celle qui doit orner la terre à l'apparition de l'homme. Les arbres du Japon, les forêts de l'Amérique septentrionale rappellent le mieux

cette période végétale, et semblent relier ainsi la flore actuelle à la dernière des flores disparues.

Les plantes qui nous entourent n'ont pas paru simultanément sur toute la surface terrestre. Dès qu'une terre surgissait au-dessus des eaux, quelques humbles lichens s'attachaient à la roche; sur le terreau résultant de la décomposition lente de ces lichens, des mousses pouvaient se fixer; à leur tour, elles préparaient le sol, où se montraient quelques plantes annuelles, puis des espèces vivaces, enfin des arbustes et des arbres. C'est ainsi que les récifs de coraux de l'Océan-Pacifique se revêtent de végétation dès qu'un mouvement du sol les a élevés au-dessus de la mer. Autour de nous, sur les murs abandonnés et les édifices en ruines, nous voyons la végétation s'établir en suivant la même progression : c'est l'humble mousse qui prépare le sol où les alsines, le muflier, la giroflée, puis des figuiers, des érables, des micocouliers, prennent racine, et égaient la sombre ruine par leur fraîche verdure. Comme celui d'un récif, comme celui d'une ruine, le peuplement végétal du globe a été l'œuvre des siècles. A l'embouchure du Mississipi, les alluvions déposées par le fleuve ont 200 mètres d'épaisseur; dans ces alluvions sont ensevelies des couches distinctes, composées de végétaux actuels. D'abord on trouve un lit de graminées et de plantes herbacées indiquant l'ancienne existence de prairies analogues à celles qui s'étendent encore sur les bords des grands lacs américains et du golfe du Mexique. M. Lyell assigne à la période ainsi représentée une durée qui ne peut pas être inférieure à 1500 ans. Au-dessus sont des couches distinctes de cyprès chauves séparées par des masses de sable, puis viennent des lits formés exclusivement de chênes semblables à ceux qui croissent actuellement sur les bords du fleuve. Sur les troncs de ces arbres, on a pu compter les couches annuelles de bois. Chacune d'elles correspondant à une année, on en a déduit l'âge de la forêt: or on trouve dix lits de ces chênes superposés, et en additionnant l'âge de tous ces arbres accumulés, on arrive au nombre effrayant de 158,000 ans. Tel serait le temps qui s'est écoulé entre les prairies primitives du delta du Mississipi et l'époque actuelle.

L'Amérique n'est pas le seul pays où l'on trouve les restes de végétations différentes qui se sont succédé sur la même place. Des troncs de pins et de sapins sont ensevelis dans les tourbières des Alpes, élevées bien au-dessus de la limite actuelle des arbres. Dans celles de la plaine, on déterre également des troncs d'espèces étrangères à la contrée. C'est ainsi qu'en Angleterre on trouve le sapin, qui n'est point spontané dans les îles britanniques. La végétation actuelle a donc traversé des phases successives qui remontent au-delà de toutes les traditions historiques. A l'apparition des végétaux qui vivent autour de nous, la surface du globe n'était point ce

qu'elle est de nos jours : la distribution des terres et des eaux, la délimitation des continens, le nombre et la forme des îles différaient de ce que nous voyons aujourd'hui. Tout nous prouve en effet que les terres se sont couvertes de végétaux à mesure qu'elles ont été émergées. Certaines flores sont plus anciennes que les autres, d'autres au contraire sont plus récentes. Des îles voisines de grands continens, les Galapagos sur les côtes du Chili, d'autres dans l'archipel grec et dans le groupe des Canaries, ont une végétation tellement différente de celle du continent voisin, qu'il est impossible d'admettre une création simultanée. La nature géologique du sol confirme cette induction, lorsqu'elle nous démontre qu'à l'époque où l'une des terres était exondée, l'autre était encore couverte par les eaux. Il n'est point de naturaliste qui ne considère la faune ou la flore de l'Australie comme une création à part, antérieure ou postérieure à celle du reste de la terre. Enfin on peut démontrer que des pays séparés par la mer étaient réunis à l'époque où les plantes se sont répandues à la surface du globe : Edward Forbes l'a prouvé pour l'Angleterre. Ce pays ne compte pas une seule espèce végétale ou animale aborigène qui ne se retrouve sur le continent voisin, soit en France, soit en Allemagne. Il y a plus : quelques-unes de ces espèces n'ont pas encore traversé le bras de mer qui sépare l'Angleterre de l'Irlande; cette île elle-même possède des espèces étrangères à l'Angleterre, mais qui lui sont communes avec le nord de l'Espagne. Tous ces faits semblent indiquer qu'à l'époque de la dissémination des végétaux, l'Angleterre était unie au continent. La géologie est d'accord avec la botanique pour le faire présumer. En effet, la séparation des deux pays est un événement relativement très récent et postérieur au dépôt des cailloux roulés qui couvrent la surface du sol sur les deux rives de la Manche. D'un autre côté, rien ne s'oppose géologiquement à ce que l'Irlande, l'Espagne et les Açores ne formassent un continent unique (peut-être l'Atlantide de Platon) à une époque où la végétation actuelle existait déjà. Depuis son apparition, des affaissemens du sol ont séparé ces pays; mais malgré le changement de climat qui en a été la suite nécessaire, l'Irlande a conservé quelques plantes espagnoles, témoins muets de l'ancienne union des deux terres.

Les études de M. Alph. de Candolle sur les espèces disjointes prouvent que ces singularités ne sont pas particulières à l'Irlande. Une espèce disjointe est celle qui se montre çà et là d'une manière bizarre et inexplicable pour la géographie et la climatologie actuelles. Je choisis deux exemples. Le palmier nain (*chamærops humilis*) existe dans le midi du Portugal, dans toute la partie méridionale et occidentale de l'Espagne; il manque dans le Roussillon et le Languedoc, la Corse, le nord de la Sardaigne, mais apparaît sur un espace res-

treint de la côte de Nice et à l'île de Capraia près de Livourne; puis il manque de nouveau dans tout le nord de la péninsule italique : il ne reparaît qu'aux environs de Terracine, sur les limites du royaume de Naples et des états du pape, devient commun dans l'île de Caprée et surtout en Sicile. Dans la partie orientale de la péninsule italique, il se trouve à Tarente, puis en face sur la côte de Dalmatie, où il descend jusqu'au golfe de Corinthe; mais il n'existe ni en Grèce ni dans les îles de Zante et de Corfou. Trop commun en Algérie, où il est le plus grand obstacle aux défrichemens, on ne le rencontre pas en Égypte, mais seulement en Nubie. Aucune considération géologique ou météorologique n'explique une distribution aussi singulière. Pourquoi le palmier nain manque-t-il dans la Corse et dans la partie septentrionale de la Sardaigne, tandis qu'il se trouve au nord près de Nice, à l'est dans la petite île de Capraia, à l'ouest sur toute la côte d'Espagne? D'anciennes connexions de terres séparées maintenant par la mer peuvent seules rendre compte de cette dispersion capricieuse.

Le bel arbrisseau connu sous le nom de *rhododendron pontique* nous fournit un second exemple. Sa patrie originelle, c'est le littoral de la Mer-Noire au pied du Caucase et les environs du mont Olympe, de Smyrne à Nicomédie. Inconnu dans tout l'archipel grec, la Morée, la Turquie d'Europe, l'Italie, la Sicile, les Baléares, l'Algérie, il forme une colonie lointaine dans les montagnes du sud de l'Espagne appelées la sierra de Monchique et dans les Algarves de Portugal. Je pourrais avec M. de Candolle multiplier ces exemples : les deux que je viens de citer me paraissent suffisans, sinon pour convaincre, du moins pour faire réfléchir les botanistes et les géologues.

Un autre fait n'est pas moins caractéristique. Certaines plantes vivant dans les étangs et les marais, telles que le nénuphar, le *villarsia nymphoides*, la châtaigne d'eau (*trapa natans*), la sagittaire, sont extrêmement répandues en Europe, mais manquent généralement dans le pourtour des alpes de la Suisse et de la Savoie; elles y vivraient comme ailleurs, on s'en est assuré positivement : jetées dans des marais, elles s'y sont multipliées au point de devenir incommodes. Il a donc fallu qu'à l'époque où elles se sont répandues en Europe, un obstacle quelconque les empêchât de s'établir dans le bassin suisse. Cet obstacle, c'étaient les glaciers qui remplissaient alors toute la vallée comprise entre les Alpes et le Jura. On sait en effet que cette ancienne extension des glaciers, dont les blocs erratiques sont les témoins irrécusables, est le dernier grand fait géologique antérieur à l'apparition de l'homme (1). Il a coïncidé avec

(1) Voyez sur ce sujet mes *Recherches sur la Période glaciaire* dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1847.

l'époque de la dispersion des plantes aquatiques, qui n'ont pu se répandre dans des contrées couvertes d'un épais manteau de glace.

Existe-t-il un ou plusieurs centres de création végétale? Est-il probable qu'une espèce a d'abord paru sur un seul point du globe, et s'est répandue de là dans toutes les contrées où nous la rencontrons actuellement, ou bien devons-nous admettre des centres de création multiples? Donnons d'abord la parole aux faits. Il est certain que des espèces parfaitement identiques se retrouvent à la fois en Laponie, sur les sommets élevés des Alpes, dans les Carpathes, les montagnes de l'Écosse et sur les pics des Pyrénées. Il ne l'est pas moins que ces espèces ne sauraient vivre dans les plaines intermédiaires. On ne conçoit donc pas comment leurs graines auraient pu accomplir un si long voyage et traverser les vastes surfaces de terre et d'eau qui séparent les principaux massifs montagneux de l'Europe. Le nombre de ces plantes est considérable. M. Anderson, l'auteur le plus moderne qui se soit occupé de la flore laponne, ne compte pas moins de 108 espèces communes aux alpes helvétiques et à la Laponie. Sur ces 108 espèces, il en est qui reparaissent sur des points intermédiaires entre la Laponie et les Alpes, tels que les Carpathes, les montagnes de la Saxe et de la Silésie; mais 29 n'existent qu'en Laponie et dans les Alpes, et plus au sud dans les Pyrénées; 18 ne se trouvent qu'en Laponie et en Écosse. Ces groupes d'espèces sont donc disjoints et séparés par de grands espaces. Veut-on des exemples encore plus frappans? Trois espèces (1) n'ont été observées jusqu'ici qu'en Irlande et aux États-Unis; un grand nombre existent uniquement en Asie et en Afrique, ou en Amérique et en Asie. D'autres habitent les zones tempérées des deux hémisphères, et sont séparées par l'immense intervalle des zones tropicales et intertropicales du globe. Parmi ces végétaux, on en cite qui, dans l'hémisphère nord, ont été observés en Laponie seulement, dans l'hémisphère sud à la Terre-de-Feu et à la Nouvelle-Zélande; d'autres n'ont été vus qu'aux États-Unis et sur les bords de la Méditerranée d'un côté, et de l'autre en Patagonie. Plantes des pays froids ou tempérés, elles ne sauraient vivre sous l'équateur; une propagation de proche en proche est donc radicalement impossible, et le transport des graines d'un bout du monde à l'autre l'est également, car il n'existe pas de courant aérien ou aqueux qui puisse leur faire parcourir cet immense trajet. Les mêmes faits se reproduisent, si l'on considère des contrées très éloignées l'une de l'autre dans le sens de l'est à l'ouest. On ne saurait les expliquer raisonnablement à l'aide des connexions géologiques de terres séparées aujourd'hui par

(1) *Eriocaulon septangulare, sysirinchium anceps, spiranthes cernua.*

de vastes mers. En effet, à l'époque de la dispersion des espèces, quand la constitution du globe était différente, les climats l'étaient aussi, car ils sont la conséquence immédiate de cette constitution. Or nous trouvons aux extrémités polaires des deux hémisphères des plantes que la chaleur la plus modérée fait périr rapidement. A l'époque de leur apparition, le climat était donc aussi froid qu'il l'est aujourd'hui; la distribution des terres et des mers, le relief du sol, causes déterminantes du climat, ne différaient donc pas de l'état actuel, et l'ancienne connexion de grands continens séparés aujourd'hui par l'immensité des mers devient une hypothèse inadmissible. La paléontologie confirme ces inductions : elle nous apprend que les climats ont été par toute la terre plus chauds qu'ils ne le sont actuellement. A la fin de l'époque géologique la plus récente, appelée *pliocène* par les savans, les éléphans habitaient les environs de Paris, les lions et les tigres le midi de la France. Ce n'est donc pas dans cette période que ces plantes auraient pu s'établir : elle fut suivie, il est vrai, de la période de froid due à l'extension des glaciers qui rayonnaient autour des Alpes, des Pyrénées, des Vosges, et recouvraient toutes les terres polaires. Aussi Edward Forbes considère-t-il l'époque glaciaire comme celle de la dispersion des plantes alpines. Cette opinion, soutenable pour un hémisphère considéré séparément, ne l'est plus quand il s'agit d'expliquer le transport des espèces polaires à travers l'équateur, où la chaleur était la même. Une autre conséquence résulte de l'étude des animaux et des végétaux fossiles, c'est que pendant les périodes géologiques, les climats étaient beaucoup plus uniformes qu'ils ne le sont actuellement. Par conséquent, si des connexions de terres peuvent expliquer la présence de plantes sur des points relativement peu éloignés, je crois que leur existence à l'extrémité des deux hémisphères terrestres ne peut avoir d'autre cause que la multiplicité des centres de création. Tout dans l'étude de la géographie botanique nous ramène à cette idée.

Une dernière question a été soulevée récemment. L'apparition des différentes familles végétales sur le globe a-t-elle été simultanée ou successive? La terre s'est-elle couverte indifféremment de toutes les espèces qui composent l'ensemble du règne végétal, ou bien cette apparition a-t-elle été lente et progressive? Il est probable que les familles et les genres se sont produits l'un après l'autre dans un ordre hiérarchique : c'est encore la géologie qui jette quelque lumière sur ces premiers jours de la création actuelle. En effet, comme nous l'avons vu, les cryptogames dominent dans les terrains anciens, puis viennent les conifères et les monocotylédonés; les terrains les plus modernes nous offrent des dicotylédonés polypétales, des végétaux

de la famille des mauves, des érables, des saules, des chênes, des bouleaux, du myrte et de la rose, mais à peine quelques dicotylédonés gamopétales, par exemple des plantes de l'immense famille des synanthérées, qui compose actuellement un dixième de la végétation du globe : or ces plantes sont celles dont la structure est la plus compliquée. L'ordre hiérarchique que les végétaux enfouis dans le sein de la terre ont suivi dans leur succession a également dû présider à l'apparition des végétaux vivans. Il y a des espèces plus jeunes les unes que les autres; la création actuelle a continué la création antédiluvienne et se continue peut-être encore : rien ne nous prouve en effet qu'il ne se forme pas continuellement de nouvelles espèces. Lorsque des contrées parfaitement connues et journellement explorées offrent sans cesse, aux yeux des botanistes, des espèces nouvelles, il est permis de dire que celles-ci avaient échappé à leurs devanciers, mais on ne peut pas démontrer qu'elles ne se soient pas récemment formées. Cette opinion a été formulée et appuyée de considérations ingénieuses par M. Henri Lecoq dans sa *Géographie botanique du plateau central de la France;* elle mérite toute l'attention des naturalistes philosophes, et la solution d'un tel problème fixerait à jamais leurs idées sur la notion si délicate et si difficile de l'*espèce.*

La science, comme on le voit, a essayé de soulever un coin du voile qui couvre le mystère imposant de la création actuelle. Grâce à l'astronomie, à la physique du globe, à la géologie et à la paléontologie, on entrevoit dans un lointain obscur, à travers des milliers de siècles, comment le noyau incandescent de la terre s'est refroidi, puis peuplé d'animaux et de végétaux; comment des changemens successifs, des révolutions séculaires ont fait disparaître, l'une après l'autre, de nombreuses créations et ébauches imparfaites de la création actuelle. Enfin, sur le globe complétement froid, les terres émergées se couvrent peu à peu d'une végétation plus belle et plus variée que les précédentes; les créations partielles se succèdent et persistent; des circonstances semblables amènent l'apparition d'êtres identiques ou analogues, et, lorsque la terre est parée de fleurs et peuplée d'animaux, l'homme apparaît. Son origine, comme celle des autres êtres organisés, se perd dans la nuit des temps; mais, comme eux, il appartient à la période moderne. Sa suprématie intellectuelle l'élève au-dessus de tout ce qui existe autour de lui, et semble le confirmer dans cette orgueilleuse pensée, que les créations précédentes n'ont eu d'autre but que de préparer son avénement, en rendant la terre digne de recevoir un être capable de comprendre le monde et de le gouverner.

CH. MARTINS.

DES

CONTROVERSES RELIGIEUSES

EN ANGLETERRE

DEUXIÈME PARTIE.

COLERIDGE. — ARNOLD

IX. [1]

L'Angleterre protestante doit être étudiée dans l'église établie, dans le puritanisme et dans le libre examen. L'église est moins caractérisée par ses dogmes que par son organisation. Ce qui la distingue surtout des autres communions calvinistes, c'est sa hiérarchie, que quelques-uns essaient de rattacher par un lien mystérieux et sacré à la succession apostolique. Par puritanisme, on peut entendre, faute d'un autre mot, l'esprit de tous ceux qui, tels que les puritains du XVIIe siècle, sont opposés à la hiérarchie, et tendent à dégager de plus en plus la foi et le culte de toute forme extérieure. Quant au libre examen, il n'a pas besoin d'être défini. Cette triple division se retrouve partout plus ou moins développée, du moins il n'est pas de pays ni d'époque où l'on n'en puisse apercevoir les germes ou les traces. Quelquefois, comme au moyen âge, le goût d'un sacerdoce constitué domine tout le reste, et ce n'est que par exception que se rencontre soit le rationalisme philosophique, soit

(1) Voyez la livraison du 15 septembre.

ce juste milieu d'examen et de tradition qui cherche à combiner le plus de religion avec le moins d'église possible; mais depuis les temps modernes, et surtout en Angleterre, tout cela coexiste, tout cela se déploie librement, et la vie religieuse s'y montre dans toute son activité et toute sa richesse.

Tel est le point de vue auquel s'est placé M. Tayler, qui, dans un ouvrage très intéressant, a retracé l'histoire religieuse de l'Angleterre depuis Wycliffe (1). Le mouvement que Wycliffe détermina, et qui se propagea jusque dans l'université d'Oxford, peut en effet être considéré comme l'origine de la réformation anglaise. Lorsqu'elle s'accomplit définitivement, le grand rôle que la royauté joua dans l'événement conserva à l'église les caractères de l'organisation romaine plus qu'en aucune autre contrée protestante. La couronne ne modifia la hiérarchie qu'autant qu'il le fallait pour en occuper le faîte. Auguste se fit souverain pontife. On y gagna d'entraîner plus facilement dans la réforme les esprits amoureux de pouvoirs officiels savamment constitués, tous ceux que le droit d'adorer Dieu librement eût effrayés comme un désordre, et qui, sans cela, se seraient cramponnés à l'antique constitution de l'église anglo-saxonne. Cependant l'esprit des lollars s'était perpétué; il cherchait précisément ce que fuyait l'ancien catholicisme, et il produisit toutes les nuances puritaines, depuis le presbytérien modéré, prêt à reconnaître la suprématie de l'autorité civile sans épiscopat, jusqu'à ces millénaires indomptables, qui regardaient toute autorité comme un joug ou plutôt comme une idolâtrie. A toutes ces sectes, le calvinisme, c'est-à-dire la doctrine de la justification poussée jusqu'à la prédestination absolue, était originairement commun; mais il se conservait plus pur et plus vif chez celles qui s'éloignaient le plus du culte anglican. Jacques Ier, presbytérien et conséquemment calviniste lorsqu'il était roi d'Écosse, devint épiscopal en devenant roi d'Angleterre, et l'arminianisme de ses prélats le gagna peu à peu, quoiqu'il persistât à condamner et même à poursuivre jusqu'en Hollande les arminiens. Il se forgea ainsi une religion particulière à l'usage des rois, un certain composé de droit divin, d'absolutisme, de cérémonial romain, une croyance incohérente, athanasienne, arminienne, érastienne, sorte de puseyisme anticipé qui fut la foi des Stuarts jusqu'au moment où elle les ramena à la religion de Louis XIV — et dans son royaume. Laud fut le pontife sincère, mais complaisant, mais tyrannique, de cette religion de cour, et l'on s'explique ainsi pourquoi tout ce qui tendait à l'opposition politique pencha dès-lors vers la rigueur calviniste, pourquoi l'esprit presbytérien devint l'esprit par-

(1) *A Retrospect of the religious Life of England*, 2e édition, Londres 1853.

lementaire. Guillaume III, qui tempérait par les lumières d'un esprit supérieur les doctrines rigoristes dans lesquelles il avait été élevé, fut constamment obligé de se ménager entre l'église et le puritanisme, perpétué sous le nom général de *dissent*. Heureusement il se forma dans la première deux partis : l'un absolutiste, celui de la haute église, l'autre libéral et plus ou moins latitudinaire, celui de la basse église, comme dans le *dissent;* il y eut des sectes excentriques qui ne connaissaient ni transactions ni règle, et des puritains concilians, des presbytériens modérés, de ceux qu'on appelait *conformables*, quoique de fait ils ne se soient jamais conformés. Entre des hommes tels que Hooker et Cartwright, Tillotson et Baxter, la conciliation eût été facile, et des philosophes chrétiens, comme Cudworth et Locke, n'y auraient assurément pas mis obstacle. C'est dans ce milieu que Guillaume III aspirait à placer le pouvoir. Il y eut de longs efforts pour un rapprochement qui ne s'effectua jamais. En définitive, l'état de lutte dans lequel furent maintenues les diverses croyances, par le balancement de leurs forces, a peut-être été plus favorable à leur conservation et à leur vitalité que ne l'aurait été une liberté paisible pleinement consacrée par les mœurs et par les lois.

L'église épiscopale est une aristocratie. A ce titre, elle tend à s'engourdir dans la possession du pouvoir, et vers le milieu du dernier siècle elle semblait chaque jour moins propre à la propagande et à la controverse. Tout près d'elle cependant, les méthodistes, et dans son sein les évangéliques, lui donnèrent un meilleur exemple. Il y eut conflit, ou, si l'on veut, concurrence entre la tendance ecclésiastique et la tendance puritaine. Pour celle-ci, l'autorité d'un clergé n'est rien, la sainte Écriture est tout; l'organisation par congrégations libres qui choisissent en général leur pasteur, idée importée de Hollande, est la seule forme constitutive qui paraisse apostolique. De tous les dissidens, les presbytériens étaient ceux à qui la séparation avait le plus coûté. Il leur semblait pénible de réclamer en fait la tolérance qu'ils réprouvaient en principe. « La tolérance, c'est *la grande Diane* des indépendans, » écrivait autrefois le presbytérien Edwards, celui qui dénonçait comme *une gangrène* la multiplicité des sectes. Même parmi les dissidens, l'honnête, le bienveillant Baxter dit quelque part : « Tolérance! mot magnifique pour dire le meurtre de l'âme! Que Dieu m'accorde de ne jamais voir de mes yeux une tolérance établie! » Les presbytériens seraient entrés volontiers dans un système de compréhension qui eût réuni les principales communions protestantes, au risque d'opprimer celles qui seraient restées dehors. Cette fusion toutefois n'eut jamais lieu, et ils ont enfin été forcés de s'accommoder de cette tolérance dont ils s'obstinaient à

méconnaître la légitimité. Puissans dans l'ordre politique, ils ont obtenu pour eux-mêmes, et par voie de conséquence pour les autres, ce que des sectes comme les indépendans, plus touchées des droits de la conscience universelle, n'auraient jamais réussi à obtenir. Pourtant il est juste de le reconnaître, c'est dans ces sectes, aujourd'hui mieux jugées, mères fécondes des grandes congrégations américaines, c'est dans ces austères associations, si longtemps dédaignées par le bel esprit des courtisans et des philosophes, que le libéral disciple de l'Évangile retrouvera les plus beaux exemples de l'application sociale de la maxime de saint Paul : « Là où est l'esprit de Dieu, là est la liberté. »

On doit néanmoins convenir que le talent n'y brilla pas d'un aussi grand éclat que dans le sein de l'église. A l'exception de Baxter et d'Owen, on citerait difficilement au XVIIe siècle des dissidens qui pussent être mis en parallèle avec les écrivains de la communion épiscopale. L'érudition et la littérature, grâce sans doute aux universités, restèrent du côté de l'orthodoxie anglicane, ou si l'art de penser et d'écrire se montra en dehors de ce cercle, ce fut surtout dans cette troupe irrégulière qui se forma sur les flancs de toutes les sectes en arborant la bannière du libre examen. Ceux qu'on appelle exclusivement philosophes ne se constituent pas naturellement en congrégations. Il ne leur faut guère plus que la liberté de la presse. La liberté de se rassembler, celle de prier en commun, leur est à peu près indifférente, et tout en abandonnant quelquefois la croyance des églises établies, ils ne s'en séparent point civilement; ils continuent d'y faire nombre, et elles prennent en général à leur compte les indifférens. Aussi, de toutes les communions protestantes, est-ce l'église officielle qui a fourni en Angleterre le plus d'adeptes à la liberté de penser. L'influence de la philosophie de Bacon, le progrès des sciences, le ton naturellement sceptique de la cour et du grand monde, encouragèrent cette liberté dans la république des lettres. L'esprit latitudinaire touchait à l'indifférence. Tillotson, ainsi que d'autres évêques, protégait Firmin, et le socinianisme ne diffère que par quelques nuances du rationalisme pur. « C'est, disait Wilberforce, la dernière étape avant le déisme. » Il serait possible, mais il serait difficile de tracer avec certitude la ligne de démarcation qui sépare les unitairiens chrétiens tels que Locke et Whiston des déistes tels que lord Herbert et lord Shaftesbury. Il faudrait, dans une histoire de la philosophie ou même de la littérature anglaise, un examen très attentif et très délicat pour caractériser, sous ce rapport, cette foule de penseurs et d'écrivains qui souvent, avec un grand éclat de talent et de renommée, se sont montrés sur ce territoire neutre et disputé entre la religion et la philosophie.

Ce qui est particulier à l'Angleterre et peut-être aux pays libres, c'est que ceux qui ailleurs resteraient des écrivains isolés, ou vivraient obscurément dans un schisme individuel, y trouvent bientôt autour d'eux les élémens d'une congrégation, et aspirent souvent à former une secte reconnue. Cette faculté et cette coutume sont de précieuses sauvegardes de la conservation du sentiment religieux parmi les hommes. Partout où l'unité existe, elle multiplie les indifférens. Cependant les croyances qui s'organisent ainsi peuvent en elles-mêmes être considérées comme des systèmes, et aujourd'hui une influence ignorée du dernier siècle tend à les développer sous cette forme : c'est l'influence de l'Allemagne. La langue et la littérature de l'Angleterre ont reçu depuis le commencement du XIXe siècle une forte empreinte de germanisme. L'idée de considérer la religion comme un sentiment intime plutôt que comme une croyance écrite avait été propagée d'abord par Doddridge, puis par les méthodistes, et elle disposait les âmes à subir l'atteinte de cette mysticité que les Allemands mêlent souvent au rationalisme même. Personne mieux que Schleiermacher n'a réalisé l'union de l'amour du merveilleux et de la confiance dans la raison. Ainsi alliée, la critique allemande est devenue de plus en plus hardie, et une exégèse que rien n'arrête s'est attachée aux monumens du christianisme. On s'est mis peu à peu chez nos voisins d'outre-Manche à étudier les travaux de nos voisins d'outre-Rhin, et l'orthodoxie, les doctrines moyennes, le libre examen, ont également puisé à cette source. Sous le coup de ces nouveautés, la haute église elle-même s'est réveillée. A Oxford, en 1833, un petit nombre de personnes dirigées par des sentimens qui, en 1689, eussent fait d'elles des *non-jureurs*, se sont réunies pour convenir d'un plan de résistance combinée à l'impulsion démocratique du siècle. La publication des *Traités pour le temps*, c'est-à-dire *contre le temps*, a témoigné au monde de leur existence. Un soin curieux de revenir à la tradition, un archaïsme prétentieux dans les formes du culte, une certaine attention à s'éloigner du pouvoir, qui d'ailleurs ne recherche pas leur appui, plus de zèle pour les œuvres que pour la méditation et la contemplation religieuse, un mélange singulier d'esprit du monde et de dogmatisme professionnel, distinguent cette petite portion du clergé, qui s'intitule anglo-catholique, à la tête et à l'extrémité de laquelle se place le docteur Philpotts, évêque d'Exeter. L'agitation et la controverse se sont propagées de proche en proche, et c'est dans le sein longtemps paisible de l'église que se produit aujourd'hui le plus de mouvement. Ces dissensions intestines semblent par momens en menacer la flottante unité. Ils ne sont pas rares, ceux qui prédisent pour un avenir assez prochain la réforme radicale de l'église. Assurément une com-

munauté qui a pu compter dans son sein des hommes aussi différens que Laud, Burnet et Wesley, qui a compris de nos jours l'archevêque Whately et l'évêque Philpotts, l'évêque d'Oxford et celui de Hereford, en même temps que l'archidiacre Hare et le docteur Arnold, en même temps que les révérends Kingsley et Maurice, semble en proie à une guerre domestique, présage de sa dissolution. Heureusement l'Angleterre est le pays où les institutions le plus menacées par les prophéties des publicistes sont accoutumées à les décevoir par leur durée, et sur ce point je me garde de rien affirmer. Bornons-nous à reconnaître une fermentation intellectuelle plus vive dans l'église que parmi les *dissenters*. Les doctrines qui font le plus de bruit en ce moment sont nées dans le clergé de l'état, et les congrégations libres sont relativement stériles et silencieuses. Cependant les trois élémens religieux distingués par M. Tayler subsistent, chacun avec sa tendance, ses avantages et ses défauts. Dans l'église, le principe de la tradition peut être exagéré jusqu'à l'immobilité, arriver même jusqu'à la réaction : c'est en tombant dans cet excès que les anglo-catholiques ont provoqué des protestations redoutables pour le *statu quo*. Dans le puritanisme, le respect de l'Écriture peut tuer l'esprit au profit de la lettre et bannir du christianisme la méditation et la science. La liberté de penser tempère utilement l'église et le puritanisme; mais elle peut affaiblir la religion comme sentiment en la rendant exclusivement déductive, et comme lien social en faisant uniquement dominer l'indépendance de la raison individuelle. Toutefois ces trois élémens sont nécessaires au moins dans nos sociétés modernes, et l'humanité ne se développe pleinement que lorsqu'une libre carrière est ouverte à ces divers et féconds principes d'ordre et de mouvement, de moralité, d'intelligence et de vérité.

X.

S'il fallait rattacher à une seule cause de fait l'existence des dissentimens qui troublent l'église anglicane, on pourrait s'en prendre à celui de ses trente-neuf articles qui l'oblige à professer le symbole d'Athanase. La question de la justification, fondamentale dans le protestantisme, ramène naturellement à celle de la Trinité, car la rédemption n'est pas séparable du rédempteur. En général il n'y a pas entre les églises protestantes et la nôtre de dissidence sur la Trinité, dont le Messie est la seconde personne. Cependant, quelque formels que soient sur ce dogme les termes des anciennes confessions des réformés, la liberté et l'habitude d'interpréter l'Écriture ont conduit parmi eux plus d'un chrétien à concevoir la divinité du Sauveur en ce sens seulement que le Sauveur est divin. A l'aide de

cette dernière expression, on peut, sans hérésie déclarée, cesser de croire à l'identité de substance entre le Créateur et le médiateur; la foi de Nicée s'altère d'abord au fond, puis dans les termes. Il y a quarante ans qu'en Allemagne on l'eût assez difficilement rencontrée dans sa pureté et dans sa rigueur, et même aujourd'hui on pourrait ne pas l'y retrouver toujours jusque sous les apparences de l'orthodoxie. Tout le monde a entendu parler de *la Vie de Jésus-Christ* de Neander. C'est un livre écrit en réfutation de l'ouvrage de même titre qui a rendu fameux le nom de Strauss. C'est pour en réparer le scandale qu'un ministre de l'Évangile, objet des respects de l'église de Berlin, a composé un nouveau récit qu'il a voulu faire orthodoxe. Et cependant on ne sait pas avec la dernière précision, après l'avoir lu, ce que l'historien pense du héros d'une si merveilleuse histoire. On voit bien à chaque page que le divin est en lui; mais ce n'est pas là nécessairement le Dieu fait homme, car dans tout homme il y a du divin; la pensée de Dieu seulement ne peut venir que de Dieu même. Si donc la divinité de Jésus-Christ consistait seulement à être divin, ce dogme fondamental comporterait des interprétations bien diverses, et une certaine ambiguité faciliterait l'orthodoxie. Dans la pratique, on exige rarement plus de précision en pays protestant. Longtemps du moins il y a suffi de professer qu'on est sauvé par le Christ ou que la justification vient de la rédemption.

Cependant l'acte de la rédemption est enveloppé d'une obscurité bien profonde; ses effets seuls nous sont révélés. Sans doute il y a de l'incompréhensible dans le dogme de la Trinité; mais il peut être exprimé en termes formels et connu avec exactitude. Il n'en est pas de même de la rédemption. La foi nous enseigne qu'elle a été nécessaire, efficace, et que le salut de l'homme en dépend. Il n'est guère possible et il n'est pas fort utile d'en savoir davantage. Les mots de sacrifice, d'expiation, de propitiation, de rachat, etc., ne font connaître que jusqu'à un certain point l'acte mystérieux qui a sauvé le genre humain, et ce devient une question impénétrable dès qu'on veut en faire une matière de science au lieu d'un article de foi. C'est un des points sur lesquels l'erreur est le plus difficile à éviter, et une des preuves de sagesse de l'église catholique est d'avoir peu encouragé l'examen de la question posée par le moyen âge sous cette forme : *Cur Deus homo?* Les protestans ont été moins réservés, et l'*atonement*, comme disent les Anglais, l'atténuation, l'expiation est encore le sujet des recherches les plus ardues et des plus subtiles dissidences. Il semble, au premier abord, que rien ne serait plus important pour décider cette question que d'être fixé invariablement sur celle de la nature même, humaine ou divine, du mé-

diateur, et cependant on pourrait citer de très pieux et même de très habiles écrivains qui ont soutenu des principes rigides sur la justification sans faire preuve d'une adhésion complète à la divinité absolue du justificateur.

L'église épiscopale, ainsi qu'on l'a déjà vu, peut se croire à l'abri de toute indécision à cet égard, non-seulement par les deux premiers des trente-neuf articles qui expriment la pure doctrine trinitairienne, mais par l'article VIII, qui prescrit de recevoir et de croire en entier les trois symboles. Or dans le nombre, outre le symbole des apôtres, il y a celui de Nicée, dont les expressions sont formelles; il y a surtout le *Credo* d'Athanase, qui ne laisse guère d'issue à une hérésie dérobée. On sait que cette antique confession, qui, sans être l'œuvre du grand évêque dont elle porte le nom, est acceptée et enseignée dans notre église, contient, avec une énonciation très didactique des élémens du dogme de la Trinité, l'affirmation trois fois répétée que la croyance à la Trinité et à l'incarnation, telles qu'elle les exprime, est indispensable à quiconque veut être sauvé, *quicumque vult salvus esse*. Or l'obligation de souscrire à ces conditions inexorables du salut est encore imposée de par la reine Élisabeth à quiconque veut être non-seulement sauvé, mais gradué en théologie, et cette obligation serait devenue bien pénible pour la sincérité, si, précisément parce qu'elle est pénible, on n'avait trouvé des biais pour s'y conformer sans engager sa conscience, c'est-à-dire des moyens décens de n'être pas sincère. Sous peine de damnation éternelle, on déclare souscrire à une confession de foi dont les termes sont incessamment éludés par tous les artifices de la prédication et de l'enseignement. Il est donc bien concevable que non-seulement Tillotson, mais le docteur Waterland lui-même, un des plus célèbres et peut-être le plus habile des défenseurs anglicans du dogme de la Trinité, aient exprimé le désir de voir l'orthodoxie délivrée du *Credo* d'Athanase. Baxter a protesté n'en accepter que ce qui touche l'essence du dogme, non la condamnation prononcée contre l'erreur. Blackburne n'a consenti d'abord à le signer qu'en le restreignant, en l'annulant peut-être par le sixième des trente-neuf articles, qui défend de rien exiger comme article de foi en dehors de l'Écriture sainte, puisqu'elle contient tout ce qui est nécessaire au salut. Arnold n'accepte les trois symboles que comme témoignages historiques de l'antique foi de la société chrétienne, et il n'entend par là que s'engager en faveur de l'église universelle contre toutes les hérésies, depuis Arius jusqu'à Socin. La restriction mentale a donc presque toujours accompagné l'adhésion obligée aux formules d'Athanase, et, après avoir obéi à cette contrainte légale, on l'a souvent discutée; mais comme elle résulte de statuts organiques, on ne la

peut discuter sans remettre en question à la fois les rapports du dogme et de la loi, ceux de l'église et de l'état, et jusqu'à la singulière combinaison qui, réunissant sur la même tête la suprématie religieuse et la royauté constitutionnelle, autorise une simple femme à régler la croyance publique, et l'expose à en subordonner l'expression inaltérable aux volontés d'une majorité ministérielle. Un ambassadeur espagnol disait à une fête de la reine Élisabeth : « Je viens de voir danser la tête (*the head*, le chef) de l'église d'Angleterre. » Il n'est guère moins étrange de voir l'expression d'un dogme éternel mise éventuellement aux voix dans une assemblée et pouvant être déclarée légalement obligatoire ou indifférente, suivant que les élections auraient donné le pouvoir à Bolingbroke ou à Walpole, à lord Derby ou à lord John Russell. Il y a bien une autre manière de pourvoir aux nécessités de l'orthodoxie. La couronne peut statuer par des canons, qui ne vont point au parlement comme les statuts. L'archevêque Whitgift conseilla à la reine Élisabeth de préférer le premier mode au second, et un livre de canons est encore en vigueur, qui a été ratifié par lettres patentes en 1604, sans avoir été législativement approuvé; mais outre que le pouvoir de procéder ainsi a été contesté, aucune sanction ne saurait être attachée à de semblables ordonnances. Rien n'est obligatoire en Angleterre, si l'on ne peut y être contraint par jugement. Or les cours de justice n'appliquent que les lois. Les canons d'ailleurs ont besoin d'être préparés par la convocation, c'est-à-dire par deux assemblées, l'une représentant le clergé de la province de Cantorbéry, l'autre celui de la province d'York. La désuétude et un certain discrédit ont atteint cette institution. Il est même douteux que les trente-neuf articles aient été intégralement soumis à cette double délibération; mais ils ont été par les deux chambres érigés en loi de l'état. Lorsque Guillaume III tenta de réunir toutes les parties de la société protestante, les formulaires et les livres officiels de l'église furent renvoyés à une commission qui devait préparer un plan de révision. La convocation et finalement les deux chambres devaient successivement en délibérer. Dans la nouvelle rédaction, l'article VIII fut au moment d'être changé. Cependant, malgré Tillotson et Burnet, on n'osa supprimer la mention du *Credo* d'Athanase, et l'on adopta seulement un amendement de Stillingfleet qui n'appliquait les clauses de damnation qu'à ceux qui niaient obstinément et dans sa substance même la foi des chrétiens. Cette proposition, bien modeste, ne trouva pas grâce dans la convocation, où la haute église était prépondérante; tout projet de réforme fut abandonné, et le célèbre *Credo* est resté loi de l'état. Transformer en obligation civile l'adhésion à une déduction métaphysique aussi compliquée, et obliger des hommes bienveillans

et justes à signer l'arrêt de damnation de ceux qui s'y refusent, est en soi une telle violence faite à la conscience, qu'on s'explique sans l'excuser le parti pris par tant d'honnêtes gens de recourir à l'expédient du jésuitisme pour se tirer d'un si mauvais pas; mais depuis le réveil des sentimens religieux et surtout des controverses religieuses, on est devenu plus sévère. Il s'est élevé des scrupules et des critiques. On a trouvé moins simple de prononcer des anathèmes de style, d'adopter sans foi une profession de foi, et la discussion, portée sur ce point délicat, a visiblement embarrassé l'église. Les orthodoxes consciencieux ont reconnu que c'était donner trop d'avantage à l'incrédulité que d'imposer pour symbole un texte qu'on signe et auquel on déclare ne pas croire après l'avoir signé. Les amis de la tolérance ont trouvé odieux de fermer la carrière du culte ou de l'enseignement à ceux qui seraient trop sincères pour faire de la profession d'un dogme une mensongère formalité. On a reconnu que cette uniformité forcée de langage couvrait des apparences de l'unité la division et le conflit, — que, prise au sérieux, elle pouvait éloigner de la vigne du Seigneur des ouvriers aussi fidèles et aussi utiles que Leland ou Chalmers, et qu'enfin elle offrait un motif avouable, tout au moins un décent prétexte pour se séparer de l'église à ceux qui, pour se dispenser d'être chrétiens, n'ont qu'à dire qu'ils ne sont pas athanasiens. Ainsi la sincérité, la piété, la foi, trouvent une contrainte insupportable dans un règlement où la dissimulation, l'indifférence et le scepticisme trouvent un subterfuge. Ce qui a été établi en faveur de l'orthodoxie favorise l'incrédulité. Cette imputation d'incrédulité ne saurait être indistinctement adressée à tous les genres d'ariens, d'unitairiens, de sociniens. Il serait choquant de contester la sincérité chrétienne du savant auteur de *la Crédibilité de l'Histoire de l'Évangile*, de ce docteur Lardner, dont l'église romaine aime à invoquer l'autorité, et celle de Grotius n'a jamais été récusée par les sages amis de la religion; mais on ne saurait soutenir que la liberté illimitée de penser n'ait jamais pris le voile officieux de la simple hérésie, et lorsque des écrivains unitairiens semblent faire cause commune avec Strauss et Feuerbach, lorsque la traduction du *Cours de Philosophie positive* de M. Auguste Comte figure dans les mêmes catalogues auprès des traités de Milton et de Clarke, de tels rapprochemens sont suspects, et compromettent le crédit moral de ceux qui semblent ainsi se cacher dans une confusion douteuse.

On doit comprendre par là, malgré certaines apparences, et quoique les mots du langage évangélique se retrouvent sur presque toutes les lèvres, comment la controverse religieuse jouit au fond d'une grande liberté. Elle a l'air d'être parquée dans le cercle des sectes

chrétiennes; mais ce cercle est si large qu'il renferme la plus grande partie du domaine de l'esprit humain. Des opinions variées, des opinions extrêmes, moyennant quelques ménagemens de paroles, peuvent se produire dans la lutte et se mesurer presque sans contrainte. Non-seulement le *dissent*, comme on dit, embrasse tout et peut couvrir jusqu'à la négation intégrale, mais sous le pavillon de l'église même on peut abriter, en fait de systèmes, une véritable contrebande de guerre. Cette liberté donne quelquefois aux publications du clergé une valeur philosophique qui les rend plus propres à faire réfléchir les incrédules et à ébranler les doutes, voire les certitudes des purs rationalistes, que la redite monotone des décisions d'une autorité immuable et médiocre. En tout cas, limités même à la question purement temporelle des rapports de l'église et de l'état, les débats religieux ont pris en Angleterre depuis quelque vingt ans un intérêt et une portée qui leur mériteraient d'être plus connus.

On sait à peu près que l'Angleterre est un pays libre. Jusqu'où va cette liberté, on le sait moins communément. Cette foule de vieilles institutions, de vieux usages, ces noms historiques d'hommes et de choses, le caractère peu philosophique d'une législation qui ne proclame aucun principe et qui se pique plus d'être sensée que logique, de satisfaire à la nécessité qu'aux idées, l'empire des mœurs qui prescrivent ou prohibent bien des choses indifférentes ailleurs, cette intolérance écrite encore dans le code de l'église et de la monarchie, tout cela persuade à beaucoup de personnes que la liberté anglaise n'est guère que la liberté politique, et que sous ce beau nom on cache uniquement le jeu stratégique des partis parlementaires, en voulant dire seulement qu'une arène est ouverte où le pouvoir est disputé. Ce n'est pas à nous de nier que cela aussi soit de la liberté, et ceux qui prêchent contre le gouvernement représentatif ne nous ont pas convertis; mais indépendamment de l'existence et du pouvoir des deux chambres, il y a encore en Angleterre une liberté civile, pratique, dont tout le monde use sans bruit, sans effort, comme de l'air qu'on respire, et quand on pénètre dans la vie commune, on est surpris chaque jour de ce qu'on découvre de différence entre l'existence d'un sujet anglais et celle de l'habitant d'un pays *bien administré*. Croirait-on par exemple (et je ne cite pas cette singularité pour qu'on l'envie), croirait-on que dans cette Angleterre si prude, si célèbre pour le *cant*, où Byron et Shelley ne pouvaient pas vivre, parce qu'en effet l'opinion de leurs cercles était d'une âpre intolérance, il y ait eu (et il y a sans doute encore) une propagande d'athéisme, et il se soit ouvert de publiques conférences où le tenant s'est posé pour combattre à tout venant l'existence de Dieu? M. Holyoake est un *gentleman* qui s'est donné la triste tâche

non-seulement de signaler les abus et les fautes de toutes les églises, mais encore d'établir, sinon que Dieu n'existe pas, au moins qu'il est impossible et inutile de savoir s'il existe. Il publie un journal hebdomadaire, *the Reasoner*, pour la propagation de ses idées, accompagnées, comme il convient, d'une bonne dose de socialisme, et il a composé un assez grand nombre d'ouvrages qui, si l'on en juge par quelques citations, ne sont pas du moins excentriques par la forme. Le 24 mai et le 1er juin 1852, une discussion publique eut lieu à Londres, à l'Institution scientifique, entre le révérend Henri Townley et M. Holyoake sur cette question : « Y a-t-il preuve suffisante de l'existence d'un Dieu, c'est-à-dire d'un être distinct de la nature? » Les discours prononcés sont imprimés, et si cette controverse ne contient rien de bien neuf, elle est remarquablement exempte d'aigreur et de violence. Comme l'athéisme, quoi qu'on fasse, est une fort mauvaise enseigne, la doctrine de M. Holyoake a pris le nom moins scandaleux de *sécularisme*. Notre origine et notre fin sont des choses impénétrables, c'est un passé et un avenir qui ne nous importent pas : nous vivons dans le siècle, et nous devons y vivre le mieux possible; voilà le sécularisme. Sous ce nom, quelques sociétés se sont formées. Il y a des conférences, il y a des cours publics où s'enseigne la doctrine. En 1854, la *Société éclectique* de Glasgow adressa une sorte de défi au docteur Anderson, qui s'était escrimé publiquement contre un théologien catholique, et elle l'engagea à se mesurer avec M. Holyoake. M. Anderson refusa, mais désigna à sa place le révérend Brewin Grant, et pendant six séances tenues dans la salle de la Cité, sous la présidence du bailli MacGregor, et en présence de trois mille personnes, une controverse fut instituée et soutenue sur cette question : « Le sécularisme est-il en désaccord avec la raison et le sens moral, et condamné par l'expérience? » Le débat fut très vif, et le tenant de l'irréligion presque toujours réduit au ton de l'apologie. Ce *colloque* n'a pas été le seul de ce genre, et il faut ajouter que le tout n'a pas fait grand bruit. C'est néanmoins une singularité qui méritait d'être notée, et, sans conseiller à personne de l'imiter, je conseillerais fort à tout le monde de ressembler au peuple à qui de telles choses ne font aucun mal, véritable Mithridate que le poison n'atteint pas. Or, si l'extrême tolérance d'un sain et vigoureux organisme peut aller jusque-là, combien à plus forte raison, dans la lice où se mesurent des opinions modérées, où des théories protégées par quelques-uns des grands noms de l'esprit humain se disputent le prix de la vérité, la libre discussion doit-elle être autorisée par le droit et par l'usage, et doit-il être permis d'agiter avec indépendance les graves et éternelles questions que la religion transforme et ne supprime pas!

Après avoir constaté cette liberté de discussion, il reste à montrer comment on en use. On a vu que le réveil de l'église au dernier siècle est dû à la question de la justification, première origine de la réforme. Les méthodistes dans le *dissent* et les évangéliques parmi les orthodoxes ont remis en vigueur les principes de Calvin. Le clergé officiel se montra d'abord indifférent ou dédaigneux. Libéral, il tenait pour un christianisme plus moral que dogmatique, fondé sur l'utilité plus que sur la vérité, et dont William Paley était l'apôtre. Conservateur, il ne semblait touché que du soin de défendre, d'accord avec le gouvernement, le matériel de son institution. Telles étaient à la fin du dernier siècle la haute et la basse église. Aujourd'hui il s'est formé une large église, *broad church*, qui par un côté touche à l'esprit réactionnaire, par l'autre à l'esprit réformateur. Elle attire tour à tour et repousse les dissidens suivant leur tendance. Hostile en même temps au rigorisme et au scepticisme, elle ne craint pas la controverse, et sépare peu la foi de la méditation et de la science. Une certaine philosophie religieuse s'est élevée dans son sein, et déjà elle a produit des écoles diverses dont les analogues n'existaient pas au dernier siècle; mais avant d'en esquisser les caractères il faut remonter à leur origine, c'est-à-dire qu'il faut parler de l'Allemagne et de Coleridge.

XI.

Le nom de Coleridge n'est pas inconnu parmi nous. On sait que c'est celui d'un poète qui fut un des astres de la pléiade des *lakistes*. La méditation en présence de la nature inspirait à cet esprit rêveur et profond des vers qui ne sont pas sans beauté, et qui émeuvent la pensée sans la charmer toujours. On sait moins communément qu'il était un éminent critique, un philosophe, un théologien, et que ses nombreux ouvrages en prose ont exercé sur la partie la plus sérieuse du public une influence qui subsiste encore. Les questions spirituelles ou temporelles qui intéressent l'église ne se discutent guère sans que son nom soit de nouveau prononcé, et le docteur Arnold, qui a lui-même joué dans l'Angleterre religieuse un rôle si important, a écrit plusieurs fois que Coleridge n'avait point laissé d'égal après lui. Il faut donc connaître un peu sa personne avant d'exposer ses idées.

Sa biographie serait curieuse et facile à rendre complète. Il a beaucoup écrit sur lui-même. Son fils et son neveu, en publiant ses mémoires littéraires et ses ouvrages posthumes, ont pris soin de le faire connaître. Dans les *réminiscences*, dans les lettres imprimées de ceux qui ont vécu avec lui ou avec Southey, son beau-frère,

dans les recueils de critique et de controverse, on trouverait toutes les informations nécessaires pour raconter une vie et tracer un portrait, et l'on intéresserait le lecteur sans lui faire aimer peut-être celui dont on l'aurait entretenu. N'en disons que quelques mots. Samuel Coleridge avait vingt-deux ans, lorsqu'en sortant de Cambridge il rencontra à Oxford Robert Southey, encore plus jeune que lui. Il se forma aussitôt entre eux une amitié qui devait être souvent interrompue. Tout alors les rapprochait, mais surtout la poésie et la philosophie. C'était en 1794. Coleride et Southey partageaient l'enthousiasme général pour la révolution française. Ils tardèrent peu à trouver insupportables le séjour et le gouvernement des universités; ils prirent leur vol du côté du monde. Dans leurs rêves de réforme sociale, ils projetèrent l'établissement d'une colonie de régénération sur les bords de la Susquehannah. Cette colonie devait se composer d'esprits d'élite et s'appeler en conséquence *la Pantisocratie*. Ils tenaient à réunir douze Socrates seulement comme premiers planteurs, et ils ne furent jamais que quatre. Comme il fallait des fonds pour l'entreprise, les deux amis se mirent à écrire. Songeant dès-lors à l'avenir de la société nouvelle, il épousèrent les deux sœurs. Malheureusement, en s'occupant des moyens, ils oublièrent bientôt le but. La pantisocratie alla se perdre parmi les songes, et cette vie d'expédiens littéraires par laquelle commencent tant d'hommes de talent fit subir aux deux beaux-frères ses rudes épreuves. Southey pourtant n'eut pas trop à s'en plaindre. De ses premières années datent quelques-uns des poèmes qui comptent encore dans sa renommée. Coleridge, plus méditatif, mais qui disposait moins librement de ses facultés quand il fallait produire autre chose que des pensées, vécut plus péniblement, et lutta longtemps contre les incertitudes de sa destinée et de son esprit. Après avoir publié un volume de vers, il entreprit un journal hebdomadaire, le *Watchman*, qui devait tomber au dixième numéro. Tout en voyageant pour recueillir des souscriptions, il s'arrêtait le dimanche pour prêcher dans les chapelles unitairiennes, car, ainsi que Southey, il avait commencé son émancipation intellectuelle par l'abandon de l'orthodoxie anglicane. Il était pourtant resté, dit-il, trinitairien *ad normam Platonis;* mais il n'avait pas su voir encore la vraie nature de la Trinité dans saint Jean, et prêchait une doctrine qu'il appelle *psilanthropique :* c'est, je crois, l'arianisme pur. Il convient avoir erré seize mois hors de la foi catholique (on sait qu'un Anglais, par ces derniers mots, n'entend pas la foi de l'église de Rome). Aussi, lorsque Coleridge eut renoncé au *Watchman*, lorsqu'il eut essayé de se faire précepteur, d'ouvrir une école et d'écrire dans les journaux de Londres, il accepta l'invitation de s'établir à Shrewsbury comme ministre unitairien; il fit son sermon d'épreuve,

et ravit son auditoire, s'il faut en croire un témoin d'un goût difficile, William Hazlitt, qui l'entendit, et dont le père était à Wem ministre de la même croyance. Coleridge ne s'attacha pas cependant aux fonctions pastorales. Il s'était alors étroitement lié avec Wordsworth, et, s'excitant l'un l'autre, tous deux ne rêvaient que poésie; chacun avait fait sa tragédie. Celle de Coleridge, *le Remords*, ne devait être donnée au public que quinze ans plus tard. Les Wedgewood, qui se sont fait un nom célèbre dans les arts céramiques, s'intéressaient vivement à lui, et voulaient qu'il s'adonnât exclusivement aux lettres. Grâce à leur généreux secours, il rentra en possession de sa liberté, quitta Shrewsbury, et publia bientôt en commun, avec Wordsworth, les *Ballades lyriques*, recueil inspiré par le génie de la poésie allemande, et qui fut comme l'éclatant début de l'école des lacs (1798). L'automne suivant, les deux poètes partirent ensemble pour l'Allemagne. Ce voyage exerça une influence décisive sur les opinions et sur le talent de Coleridge.

Lorsqu'à son retour en effet il épousa peu à peu les idées politiques et religieuses qui dominaient alors, quand il devint l'implacable ennemi des doctrines françaises, le censeur dédaigneux des maximes du siècle, l'adversaire rétrospectif de Locke, de Clarke et de Paley, l'objet des plus mordantes critiques de la *Revue d'Édimbourg*, on ne manqua pas d'opposer sa jeunesse à son âge mûr, et de lui rappeler avec dérision qu'il n'avait pas toujours été si ferme dans la foi de l'église et de l'état. Il aurait pu répondre que ses critiques n'avaient pas aperçu en lui dès l'origine un platonisme vague qui pouvait le conduire sans secousse à un christianisme raisonné, et qui surtout, transformé par les enseignemens des chaires germaniques, devait le séparer définitivement des systèmes de morale fondée sur la prudence et de politique fondée sur l'utilité, longtemps en crédit dans sa patrie. Sans nier d'ailleurs qu'il eût débuté par des erreurs, il s'est toujours défendu d'avoir été unitairien à la manière de Priestley, et sans désavouer l'enthousiasme réformateur qui l'échauffait à vingt ans, il a prétendu n'avoir, à aucune époque, demandé ou flatté le gouvernement de la démocratie. Lorsqu'on lit l'adresse qu'il publiait en 1795 à Bristol comme programme de la *société pantisocratique*, on reconnaît un esprit plutôt chimérique que révolutionnaire. Aucun excès populaire n'y trouve une apologie, ce n'est point un appel au désordre : c'est un plan d'éducation universelle, comme base d'une société régénérée. Seulement il ajoute ces mots singuliers: — Pour réaliser ce programme, il faut une *foi pratique dans la doctrine de la nécessité philosophique*. — Et, comme témoignage de ce qu'était alors sa philosophie, on ne doit pas oublier qu'étant devenu père en 1796, il donnait à son

fils le nom de Hartley, tant était grande alors son admiration pour le philosophe qui fut le continuateur de Locke et le maître de Priestley et de Bentham.

Il n'en était plus là à son retour d'Allemagne. Quand il visita ce pays, Kant y régnait. Coleridge entendit dans les universités les leçons de ses élèves. Il reçut la puissante impulsion de cette philosophie, qui parut aux contemporains une découverte dans l'ordre moral comparable à celle de Newton dans l'ordre physique. Kant a dit lui-même que là aussi il ne fallait, comme autrefois Copernic, que retourner le système du monde pour trouver le véritable. En faisant connaissance avec la philosophie critique, Coleridge cependant ne l'accepta pas tout entière, je doute même qu'il l'eût étudiée dans toutes ses parties; mais il adopta résolûment, irrévocablement, quelques-unes de ses distinctions fondamentales, tâcha de s'approprier sa méthode, et réussit, chose plus facile, à s'approprier son langage. C'était assez pour qu'en rentrant en Angleterre il parût marqué d'un cachet d'originalité.

Nous ne le suivrons pas maintenant dans les travaux singulièrement variés qui remplirent, depuis le commencement de ce siècle, sa triste et brillante carrière. La poésie lyrique, narrative, dramatique, et la presse quotidienne l'attirèrent tour à tour et lui valurent des succès. Il vécut à Londres et à Keswick, dans le monde des journaux et sur le bord des lacs. Il fut un poète rêveur et contemplatif, un polémiste âpre et hautain. Isolé partout, peu goûté, vanté cependant, il servit le parti dominant sans lui plaire, et parvint à se faire admirer plus souvent que comprendre. Le torysme bientôt dégénéré de l'école de Burke était devenu quelque chose de trop pratique et de trop routinier pour bien apprécier un novateur qui lui venait en aide avec d'apparens paradoxes; mais ses adversaires l'entendirent assez bien pour lui rendre inimitié pour inimitié, et ne lui point épargner d'acerbes critiques. Chez lui, la pensée, assez élevée pour paraître inaccessible, ne compensait point la hauteur par l'éclat. Il ne se saisissait pas des esprits, tout en voulant les dominer. Trop évidemment le public était pour lui le vulgaire, et en l'appelant profane, il l'éloignait. Il décourageait ses amis, qui ne pouvaient le suivre, et son caractère ne regagnait pas ceux qu'aliénait ou embarrassait son esprit. Sa vie, comme ses ouvrages, avait une sorte d'obscurité mal réglée dont profitaient ses ennemis. Son talent, bien qu'éminent à beaucoup d'égards, manquait de cette beauté limpide qui frappe tous les yeux, et il n'a peut-être rien produit d'achevé. Comme penseur, il voyait loin plutôt qu'il ne voyait clair. Comme écrivain, son imagination était plus forte que brillante; c'était un coloriste sans lumière. Les succès du poète devaient donc être contestés; l'influence

du philosophe devait être lente. Malgré la vive admiration qu'il inspirait à lord Byron, j'ignore si sa gloire poétique est restée à la hauteur qu'elle semblait avoir atteinte; mais sa renommée philosophique a grandi assurément depuis sa mort.

Coleridge est mort en 1834. Avant de résumer ses doctrines, il reste à remplir un devoir sévère. Lorsqu'on lit ses écrits, on croit remarquer un certain défaut de calme et de sérénité, ces attributs indispensables du philosophe religieux. Une expérience douloureuse de l'infirmité morale de la nature humaine se trahit dans le rigorisme laborieux qu'il s'impose, et en même temps ses ouvrages manquent de cette heureuse ordonnance, de cette clarté générale, de cette science de composition, qui sont comme les marques d'une parfaite sagesse. Ses traités sont des amas de fragmens mal joints où se rencontrent de belles choses et des passages qui font penser. On ne serait pas surpris que l'auteur de tout cela ne fût un esprit malade, et il en était ainsi. Plus de trente ans avant sa mort, Coleridge était allé demander au climat de Malte pour ses nerfs excités et affaiblis une guérison qu'il n'obtint pas. C'est que dès-lors un goût étrange et funeste, qui parut un moment près de devenir le mal des gens de lettres, le goût de l'opium, avait commencé à troubler la vie et les facultés de celui qui se croyait un disciple de Platon. Ce goût devint une manie, et comme une fureur qu'on ne peut se borner à plaindre, car ce serait trop d'indulgence. Mais que pourrions-nous dire qui égalât le terrible jugement prononcé par Coleridge sur lui-même? On ne lira pas sans émotion la lettre suivante, qu'il écrivait en 1814 à un ami, M. Wade.

« Cher monsieur, — car je suis indigne d'appeler un honnête homme du nom d'ami, — moins encore vous de l'hospitalité et de l'affection duquel j'ai abusé. — Acceptez cependant mes supplications pour obtenir votre pardon et vos prières.

« Concevez un pauvre misérable être qui depuis beaucoup d'années s'est efforcé d'écarter la souffrance par un recours constant au vice qui la reproduit. Concevez un esprit en enfer occupé à tracer aux autres la route de ce ciel d'où l'excluent ses crimes. En un mot, concevez ce qu'il y a de plus pitoyable, de plus abandonné, de plus désespéré, et vous vous formerez une idée aussi passablement juste de mon état qu'il est possible à un honnête homme de l'avoir.

« J'étais habitué à trouver très dur ce texte de saint Jacques : « Celui qui offense en un point offense dans tous. » Maintenant j'en ressens la redoutable, l'effrayante vérité. Par le seul crime de l'*opium*, de quel crime ne me suis-je pas rendu coupable! Ingratitude envers mon Créateur! et pour mes bienfaiteurs injustice! et cruauté dénaturée pour mes pauvres enfans! Mépris de moi-même enfin, pour

tant de manques de parole, et trop souvent de mensonges actuels!

« Après ma mort, je supplie qu'un récit complet et sans réserve de ma misère et de sa criminelle cause soit rendu public, afin qu'au moins ce terrible exemple puisse faire quelque peu de bien.

« Puisse Dieu tout-puissant vous bénir et avoir pitié de votre toujours affectionné et reconnaissant dans son cœur — S. T. Coleridge. »

Après une pareille lettre, tout ce qu'on ajouterait serait de la déclamation. Il vaut mieux laisser l'homme et venir à ses ouvrages.

XII.

Voici les titres de cinq des plus importants. — *L'Ami* (*The friend*) est une suite d'essais « pour aider à la formation de principes fixes en politique, en morale et en religion, avec des amusemens littéraires entremêlés; » je viens de traduire le second titre, qui suffit pour donner l'idée d'un recueil où l'on trouve de tout, des dissertations, des biographies, des nouvelles, des choses très remarquables et de très médiocres. *Les Confessions d'un esprit qui cherche* se composent de sept lettres sur l'autorité de l'Écriture sainte, la manière de l'interpréter et de concevoir en quel sens et dans quelle mesure elle est inspirée. Dans les *Secours pour la réflexion*, l'auteur emprunte aux bons théologiens de l'Angleterre, et surtout à l'archevêque Leighton, des passages qu'il qualifie d'aphorismes, et qu'il commente ensuite dans une glose développée. Il en résulte un traité des points fondamentaux de la doctrine chrétienne, de ceux du moins que Coleridge tenait pour fondamentaux. A l'exemple de Luther, de Selden, de Wilson, il a laissé aussi des *Propos de table*, et c'est dans ces souvenirs de pensées fortuites ou d'entretiens improvisés qu'au dire de certains critiques, il a montré le plus d'esprit. Enfin une lecture instructive est celle de ses quatre volumes de *Literary Remains*. Sans compter des remarques fort estimées sur Shakspeare, on y trouve d'intéressans extraits des principaux *divines* de l'Angleterre. On peut douter que l'église et les diverses communions chrétiennes aient produit en ce pays des talens égaux en valeur littéraire à quelques-uns de ceux de la chaire française, et Jeremy Taylor, quoique Coleridge l'ait appelé le plus éloquent des écrivains sacrés, n'est pas, ce semble, au niveau de Bossuet; mais pour la doctrine, la science, la discussion, l'esprit critique et le mouvement des idées, les docteurs et les prédicateurs anglais pourraient bien avoir l'avantage, et la théologie forme une branche très riche de la littérature nationale. Les livres de ce genre sont plus connus du public que leurs analogues ne le sont parmi nous, et nous y trouverions beaucoup à apprendre le jour où notre orthodoxie consen-

tirait à être moins superficielle, et notre philosophie moins dédaigneuse. Coleridge, qui faisait un cas particulier des théologiens, de ceux surtout qui avaient précédé 1688, lisait leurs ouvrages en les annotant; ses extraits et ses notes ont rempli deux volumes de ses *Reliques littéraires*. Rien ne le fait mieux connaître que ces réflexions détachées sur presque tous les points de la religion; peu de lectures sont plus propres à former, à développer ou à rectifier la foi par la réflexion.

Coleridge se croyait platonicien, et ses compatriotes le prenaient au mot. Arnold, sans aller jusque-là, écrivait à son neveu, le juge Coleridge : « Nous lisons maintenant le *Phédon;* ce doit être là, je suppose, la perfection ou à peu près du langage humain. L'admirable précision des grands écrivains de l'Attique est bien frappante; lorsque l'on est parvenu à une complète connaissance de leur langue, ils sont plus clairs à mon avis que ne peut l'être un écrivain anglais, à raison de l'infériorité de son instrument. Je pense souvent que j'aurais mieux entendu votre oncle, s'il avait écrit dans le grec de Platon. Ses *Propos de table* en font pour moi un très grand homme dont je ne saurais trouver l'égal en Angleterre (1). » Il manquait encore autre chose que la langue à l'auteur de *Christabel* pour approcher de l'auteur du *Phédon*, si toutefois cette langue incomparable peut être conçue séparément des pensées dont elle était autant la forme que le vêtement. Coleridge n'avait point cette facilité de génie qui permet à Platon de cacher la rigueur sous l'élégance, la profondeur sous la clarté, la sublimité sous l'enjouement. Il n'avait point cette dialectique souple et puissante qui pénètre et illumine toutes choses, et n'impose ni sacrifice au goût, ni fatigue à l'esprit, pour les conduire dans les rudes et arides sentiers de l'abstraction. Enfin sa raison était comme liée par un certain nombre de partis-pris qui gênaient ses mouvemens et lui mesuraient l'espace. On peut accorder seulement que s'il est vrai, comme il le dit lui-même, que *tout homme est né aristotélicien ou platonicien*, la seconde vocation était la sienne, et il prenait parti pour la théorie des idées. Comme après la Bible les Anglais de toute opinion aiment à retrouver tout dans Shakspeare et dans Bacon, il est parvenu, dans une dissertation ingénieuse encore qu'un peu vague, et qui sert de discours préliminaire à l'*Encyclopædia metropolitana*, à découvrir dans Bacon et même dans Shakspeare le fond de la méthode de Platon, et il s'est toujours efforcé d'arracher l'esprit national au joug de l'empirisme de la philosophie naturelle. Il est cependant moins

(1) Il dit ailleurs : « Quel grand homme était votre oncle, c'est-à-dire intellectuellement! car quelque chose, j'imagine, doit lui avoir manqué pour nous empêcher de l'appeler un grand homme ἁπλῶς (absolument); mais où a-t-il laissé son égal? »

attique que germanique, et son maître, il faut le répéter, c'est Kant: non qu'il ait embrassé l'ensemble de la philosophie critique : la déduction systématique n'allait pas à son esprit. Seulement il avait çà et là pris quelques idées dont il faisait des principes, et de ces principes une philosophie fragmentaire qu'il appliquait à la théologie chrétienne. Il est donc nécessaire, pour le bien entendre, de se rappeler les leçons de Kant, car il parle souvent la même langue; mais il ne faut pas espérer de lui cette analyse sévère, inexorable, que rien ne désarme et n'intimide, et qui ne s'arrête qu'où finit l'esprit humain. Encore moins doit-on s'attendre à ce qu'en cherchant la philosophie de la religion, il conçoive celle-ci *dans les limites de la raison*, comme l'a fait Kant dans le plus hardi, le plus consciencieux et le plus singulier de ses ouvrages. La liberté absolue était le caractère du génie de Kant; c'est par là qu'il rappelait la Grèce. N'en demandez pas tant à Coleridge. Je le crois sincère, mais il n'a pas cette entière véracité avec soi-même qui est l'héroïsme du philosophe. Son esprit a plus de force que de fermeté; il marche hardiment à ce qui l'attire, mais il fuit devant ce qui l'effraie ou l'embarrasse. Il profite largement, en bon élève de Kant, du droit d'ignorer ce qu'il ne peut savoir, pour écarter ce qu'il ne sait pas, pour circonscrire ses recherches et récuser la logique au nom de la raison; mais il s'arme également de la prétention à la profondeur et de l'indifférence à l'obscurité, qui se gagnent si vite dans le commerce des écrivains allemands, pour accabler de ses dédains l'esprit français, et le poursuivre partout. Il dit que les opinions de nos philosophes ont été les dents du dragon de Cadmus; il les redoute, mais il s'en moque. Il nous trouve trop spéculatifs dans le monde politique et trop peu dans le monde intelligible. Il prétend quelque part que Français et idée sont deux termes incompatibles, et probablement en parlant ainsi, il croit nous juger ainsi qu'aurait fait Platon, ajoutant comme explication, dans le langage de Kant, qu'il nous manque *la prédilection pour les noumènes*. On sera curieux peut-être de voir le lot qu'il nous assigne dans une classification des trois nations sous le rapport intellectuel. Voici le tableau qu'il a dressé :

ANGLETERRE.	ALLEMAGNE.	FRANCE.
Génie.	Génie.	Habileté.
Sens.	Talent.	Talent.
Humour (originalité).	Imagination.	Esprit.
Découverte des lois.	Idée ou anticipation des lois.	Invention des théories.
Choix.	Totalité.	Particularité.

Et de ces différentes dispositions ou facultés intellectuelles, il dérive le cosmopolitisme pour l'Allemagne, la nationalité dédaigneuse pour l'Angleterre, en accordant à la France la nationalité d'ostenta-

tion. De là pour la première la sympathie illimitée et l'enthousiasme visionnaire, pour la seconde l'orgueil et le zèle de secte, pour nous la vanité et le fanatisme. Par suite, le lot de l'Allemagne est le passé et l'avenir; celui de l'Angleterre est le passé et le présent; le présent seul tombe à la France en partage.

De tels jugemens assez saugrenus viennent de l'autre côté du Rhin plutôt que des bords de la Tamise. De là vient aussi cette distinction capitale entre la raison et l'entendement, dont Coleridge a fait un principe auquel il ramène tout. Cette distinction est de Kant, et sert à diviser en deux parties la *Critique de la raison pure*. L'entendement est l'esprit en tant qu'il agit sur les perceptions; la raison est l'esprit en tant qu'il opère sur les pures idées. L'un, pour Coleridge, est la faculté d'ordonner et de généraliser les phénomènes sensibles, et comme cette faculté peut prendre pour objets ses propres actes, et qu'elle procède par le jugement et le raisonnement, elle comprend jusqu'à la logique ordinaire. L'autre est l'intuition directe de tout ce qui n'est pas phénoménal, et le pouvoir de connaître les réalités invisibles. L'*entendement* est la conception du sensible; la *raison* est l'organe de ce qui n'est pas du ressort des sens. Elle peut se manifester dans l'entendement, car l'homme raisonne sur tout ce que l'expérience lui manifeste; mais elle a ses connaissances propres, exclusives, dont le caractère est d'être universelles et nécessaires. Elle est l'œil de l'âme ouvert sur le monde intelligible. Elle est donc par elle-même quelque chose de surnaturel, et toutes les vérités qu'elle atteint directement ont le même caractère, en ce sens qu'elles sont hors du champ de l'observation externe. Tandis que l'entendement s'appuie toujours sur des conditions qui sont hors de lui, la raison ne se fonde que sur elle-même. Aussi est-elle moins une faculté qu'une lumière.

Mais on a confondu sans cesse la raison et l'entendement. Même des théologiens d'un grand mérite, comme Hooker, sont tombés dans cette erreur, et c'était le sûr moyen d'abaisser et d'affaiblir la théologie. Lorsqu'on dit, par exemple, que la religion est supérieure ou opposée à la raison, on veut parler de l'entendement. En effet l'entendement, qui est la faculté de juger d'après les sens et comme *la sagesse de la chair*, ne peut mettre la religion à sa portée ni l'établir par ses procédés particuliers. De là les doutes de ceux qui n'admettent point d'autre manière de connaître. De là les contradictions, les principes équivoques, la médiocrité religieuse de ceux qui ne veulent éclairer la foi que par la lumière naturelle. La raison au contraire, étant comme un sens spirituel, est le sens de la religion même. Elle contemple les idées, c'est-à-dire les choses invisibles et éternelles; elle s'identifie en quelque sorte avec elles, à ce point

que religion et raison ne sont au fond qu'une même chose. Elle est pour saint Jean la lumière qui luit en chaque homme, elle est l'âme spirituelle de saint Paul. Et quelle différence même le langage ordinaire met-il entre l'homme spirituel et l'homme religieux? Aucune.

Par rapport à la vérité abstraite, la raison est spéculative; appliquée à la vérité actuelle, elle est pratique. La loi morale elle-même est apparemment quelque chose de supra-sensible, qui ne se voit ni ne se touche, et son empire obligatoire est aussi une intuition purement rationnelle. La raison combinée avec le sentiment de la responsabilité est donc la source de ce que les hommes ont appelé la conscience. En elle se manifeste l'état d'accord ou de désaccord de la raison et de la volonté, et quand l'accord est intime et constant, la raison devient le principe de l'homme régénéré. Tous ceux qui ont lu Kant savent comment il est possible de s'élever de la morale à la théodicée, grâce au lien qui unit l'idée d'une loi à l'idée d'un législateur. Or, une fois en possession de cette notion d'un maître moral de l'humanité, Coleridge, sans être plus indulgent que le philosophe de Kœnigsberg pour les démonstrations ordinaires de la théologie naturelle, entreprend d'établir deux choses: la première, c'est qu'indépendamment de l'Évangile la métaphysique ne peut concevoir Dieu que comme trinité; la seconde, c'est que la seule existence du mal dans la nature humaine mène à concevoir la nécessité d'une rédemption. Nous devons dire que la première proposition est plutôt affirmée que démontrée. L'*identité*, qui se décompose en *ipséité*, en *altérité* et en *communauté*, aurait paru à Kant une conception gratuite que la raison ne peut légitimement s'imposer. Il ne se serait pas mieux accommodé d'une autre traduction de la même idée qui rappelle l'école d'Alexandrie, à savoir de *l'adorable tetractys* (nombre quaternaire) qui devient quelquefois *pentade* (quintenaire), mais qui n'est que le développement de la *triade*, laquelle, manifestée en Dieu, est la *tri-unité* du Père, du Fils et de l'Esprit saint, et comme idée abstraite, la formule universelle de toute vérité. Lorsque Coleridge emploie cette formule d'une manière générale, elle devient la *prothèse*, la *thèse* et la *synthèse*, amplifiées quelquefois par la *mésathèse* ou la *mathèse* (*mathesis*, science) et par l'*antithèse*. Ces mots n'auraient pas épouvanté Kant; mais la théorie métaphysique l'aurait moins satisfait, d'autant qu'elle n'est nulle part régulièrement déduite. Il aurait eu moins d'objections à la seconde proposition, dont le développement diffère peu des stoïques considérations par lesquelles il a lui-même établi que le devoir, étant obligatoire, ne peut, par son accomplissement, effacer le mal antérieur, et que l'impossibilité d'expliquer ni de supprimer le mal autorise la pensée et l'espoir d'une divine assistance dont la forme est un mystère. Ces deux points admis, on conçoit que s'il est

une religion qui les prenne pour fondemens, qui conforme à ces dogmes de la raison ses dogmes révélés, ses récits historiques, ses expressions et ses commandemens, le chemin est frayé vers elle, et rien n'en sépare celui qui cherche la vérité. Ici, dans l'exposition des croyances qui sont l'essence du christianisme, Coleridge montre une telle fécondité de pensées fortes ou ingénieuses, qu'il faut renoncer à les reproduire. L'analyse méthodique en serait fort difficile, et demanderait d'assez grands développemens. Il suffit de savoir que pour la religion révélée, comme son maître pour *la religion rationnelle pure*, il fait surtout appel à la conscience morale. Quoique strictement conforme à l'idéal de la raison, le christianisme n'est pas une théorie, mais une vie. Cette vie, il faut l'embrasser; la foi consiste dans la synthèse de la raison et de la volonté. A celui qui doute des dogmes particuliers, des faits et des témoignages historiques, le meilleur conseil à donner est celui-ci : essayez, mettez à l'épreuve les promesses du Christ. Si après avoir conformé votre cœur et votre vie à ces préceptes, si seulement après avoir nourri votre esprit de tout ce qu'ils révèlent, et vous être rempli des pensées et des sentimens de la foi, vous ne vous trouvez pas comme renouvelé ou du moins réconcilié avec tout ce qui vous éloignait d'elle, on verra ce qu'il faudra faire. Suivant Coleridge, il est vrai, l'expérience est immanquable pour qui l'a faite avec réflexion et sincérité. Ceci n'est point compris de ceux pour qui la religion est tout extérieure, ou comme il dit tout objective. Leur foi externe est, selon lui, celle des théologiens de Rome. C'est pour eux, dit-il, que les rabbins ont inventé l'infaillibilité. Cependant, si la religion a son pôle historique et ecclésiastique, elle a son pôle subjectif, spirituel, individuel. En d'autres termes, elle appartient surtout à l'homme intérieur, et c'est par lui qu'elle doit commencer, c'est de lui qu'elle doit jaillir en quelque sorte. Ainsi du moins il faut la présenter aux âmes accoutumées à la réflexion et formées par la vraie philosophie de l'esprit. Ce point de vue, auquel se place presque toujours Coleridge, sans contester qu'il exige une aptitude philosophique de l'intelligence qui ne peut être la loi de tout le monde, suffit pour empêcher ses conseils, ses argumens et sa manière d'être jamais populaires; mais ce n'est pas un reproche, si d'ailleurs l'originalité ne l'entraîne pas à l'hétérodoxie. Or il est si formel et si décidé sur la divinité du médiateur et la notion de la Trinité, il soutient sur la question de la rédemption et la justification une doctrine tellement compatible avec un calvinisme tempéré, qu'on ne peut sérieusement l'exclure du giron de l'église. Il s'exprime avec liberté sur quelques termes sacramentels de la dogmatique trinitairienne; il ne trouve point la perfection dans le langage de saint Athanase; il ne regarde pas la vérité comme inséparable de certains mots; il est plutôt disposé à prouver l'Écriture par la reli-

gion que la religion par l'Écriture : cependant on le doit ranger dans le parti de l'orthodoxie anglicane. Partout il témoigne de son respect pour l'église établie. Non-seulement il est sévère pour un scepticisme incrédule ou pour un socinianisme au vernis chrétien, mais il soutient que la négation de la Trinité renferme l'athéisme, sans prétendre que tous ceux qui la nient soient des athées. Il ne pardonne pas aux latitudinaires d'avoir trop allégé le joug de la foi; il accuse Grotius de l'avoir trop étroitement ramenée aux proportions de la sagesse humaine; il est l'ennemi déclaré de ce qu'il appelle le *minimifidianisme*. Sans doute sa soumission à l'église n'a rien de servile, sa soumission à l'Écriture n'a rien de judaïque. Il en est de même en politique. Bien que tory conservateur, il se plaint que les défenseurs du gouvernement anglais aient paru, dans les années qui suivirent 1789, oublier les principes de 1688, et il met au premier rang des droits et des intérêts publics la liberté de la presse. Sur ce point, il pense comme Milton. Ennemi aveugle et passionné de la France, il dit cependant qu'il s'est senti plus à l'aise pour la combattre après la rupture de la paix d'Amiens, alors que la guerre lui paraissait plus conciliable avec les principes de Hampden, de Russell et de Sidney. Jusque-là elle ressemblait trop, selon lui, à une croisade d'absolutisme. De même, encore que partisan de l'église établie, il penche plutôt vers une sorte de puritanisme épiscopal que vers les doctrines ecclésiastiques de l'université d'Oxford; il met la ferveur croyante de certains dissidens au-dessus de la religion toute politique de certains prélats. Il ne veut dans le clergé ni domination ni servilité. L'intolérance légale lui est odieuse, et il en dénonce le principe jusque chez les théologiens qu'il admire, comme Taylor ou Baxter. Enfin, même en matière de dogme, il ne s'asservit point à la lettre. Il préfère les trente-neuf articles et le livre de communes prières à l'indécision des croyances mal définies, et sur quelques-uns des points les plus contestés, il fortifie l'orthodoxie par des argumens nouveaux; mais sur la cène, sur le péché d'Adam, sur la résurrection, il use d'une liberté d'interprétation qui n'est pas au reste anathématisée par son église. C'est surtout dans ses idées touchant l'autorité des livres saints qu'il montre le plus d'indépendance. D'abord il s'appuie peu sur l'Ancien Testament, il a des doutes sur l'authenticité de l'Apocalypse, et quel que soit son respect pour les Évangiles, il ne fait point reposer la foi sur les trois premiers, et se contenterait volontiers, pour la justifier, de l'Évangile de saint Jean et des épîtres de saint Paul. En tout, sur cette grande question de l'inspiration des livres saints, il se prononce contre ce qu'on appelle la *théopneustie absolue*. Pour lui, la révélation est dans la Bible, mais dans la Bible tout n'est pas révélé. L'interprétation de l'Écriture admise par l'église est la meilleure, la

plus naturelle, la plus respectable; il faut s'y tenir en général, et ne pas tomber dans la bibliolatrie. Aussi n'attache-t-il qu'une importance fort secondaire aux difficultés du texte : elles seraient toutes insolubles, les variations et les contradictions n'en pourraient être conciliées, que sa foi ne recevrait aucune atteinte. Il suffit de tenir que le récit évangélique est une histoire aussi vraie qu'aucune histoire au monde; mais on n'est pas obligé de tout comprendre et de tout croire à la manière des évangélistes.

Cette esquisse de la doctrine de Coleridge est bien insuffisante. Il faudrait pénétrer dans le développement de ses pensées pour bien faire comprendre comment il a créé une école et déterminé un mouvement religieux. Il a trouvé en général la théologie dominée par les idées de Grotius et de Paley. C'est encore en général la théologie des laïques et de tous ceux qu'il appelle *epicureos evangelisantes*, et il a sans aucun doute fait perdre à cette doctrine beaucoup de terrain. En réintroduisant le mystérieux et le surnaturel, ou, selon lui, la vraie spiritualité dans la religion, il a produit une doctrine intermédiaire entre la haute et la basse église, ne matérialisant pas les symboles chrétiens comme la première au point d'arriver au puseyisme, et ne se perdant pas dans les exagérations sur le libre arbitre et la prédestination comme une partie de la seconde ou comme les dissidens attachés au calvinisme pur. L'idée platonicienne de la ressemblance avec Dieu, l'idée kantienne du devoir de se rendre agréable à Dieu devient pour lui l'idée de l'identification de l'homme avec Dieu, ou plutôt avec le Christ, seul médiateur qui rende cette identification possible. On voit donc que cette doctrine touche au mysticisme. Elle a pénétré dans l'église, avec laquelle elle tient en général à rester unie, et forme comme la tête philosophique de cette *broad church* qui tend à absorber la haute et la basse église. Cependant l'unité dogmatique ne saurait être le résultat du mouvement que Coleridge a produit. Quant à la justification et à la Trinité, il n'est pas hétérodoxe, mais il n'est pas strict, et sa doctrine sur l'Écriture mène bien près du libre examen. La vérité est dans l'Écriture et dans l'église, mais elle y est parce que leurs dogmes répondent aux besoins et aux lumières de la raison spéculative. Celle-ci, étant la régulatrice de la foi, peut sans cesse l'approfondir et l'épurer par l'étude des livres saints et de la tradition, et elle ne s'égare pas tant qu'elle y sait trouver les conditions intimes de l'identification de l'homme avec Dieu par la pensée comme par le sentiment. On conçoit comment, suivant la pente des temps et des esprits, on peut dans les généralités de cette doctrine puiser les motifs d'un retour de plus en plus complet à l'antiquité de croyance et de culte, ou d'un progrès vers une nouvelle philosophie chrétienne qui pourrait aller jusqu'au gnosticisme. Chacun peut trouver là ce qu'il cherche, orthodoxie ou liberté.

Les divers effets qu'on pouvait prévoir se sont produits dans ces vingt-cinq dernières années. Quelques-uns, en se séparant du gros de l'église qu'ils trouvaient tiède, des dissidens qu'ils trouvaient exclusifs, ont creusé de nouveau la tradition, et ils ont cru se rapprocher de la vérité par l'archaïsme, car bien que cette petite église si préoccupée des choses liturgiques, cette église des Pusey et des Philpotts, soit tombée dans un formalisme qui a placé son déclin tout près de sa naissance, ce serait lui faire injustice que de ne pas lui reconnaître dans le principe quelque chose de plus sérieux et de plus élevé. L'éveil avait été donné par Coleridge à quelques-uns de ses fondateurs; mais les uns, comme le père Newmann, sont allés fondre leur individualité dans le vaste sein du catholicisme, les autres se sont peu à peu renfermés dans un cercle étroit où ne pénètre guère la philosophie religieuse. L'aimable et vénérable évêque d'Oxford, qui porte si dignement le noble nom de Wilberforce, est peut-être le seul intermédiaire entre des nuances aussi différentes que celle des liturgistes et celle des méditatifs. Vers le centre de l'église, le savant archevêque de Dublin, le docteur Whately, et naguère encore l'archidiacre Hare, connu par d'excellens écrits, pourraient être regardés comme les chefs orthodoxes de cette école de foi et de réflexion qui doit sans doute à Coleridge son impulsion première. Cependant la vraie doctrine du théologien poète devrait être cherchée sous sa forme la plus régulière dans les ouvrages du docteur Marsh, président de l'université de Vermont; mais comme avec un fonds véritable de christianisme il y règne un principe d'indépendance, on pressent qu'en regard de son développement rétrospectif, il a dû se produire un développement progressif, et auprès de l'archevêque de Dublin, à sa gauche pour ainsi dire, il faut placer le docteur Arnold, encore orthodoxe avec tous les caractères d'une originalité chrétienne. Après lui et dans le sens de la liberté viendraient les noms de John Sterling, dont Hare et Thomas Carlyle ont tous les deux écrit la vie, et surtout ceux de MM. Maurice et Kingsley, qui ont fait revivre soit un gnosticisme, soit un néo-platonisme chrétien. On pourrait citer d'autres noms encore, et il y aurait plus d'une étude intéressante à faire; mais, forcé de nous borner et de choisir, nous ne parlerons aujourd'hui que de Thomas Arnold.

XIII.

Nous l'avons nommé plusieurs fois. On ne peut aborder une discussion intéressant le dogme ou l'église, ou même les destinées de la société anglaise, sans rencontrer son souvenir. A peine cependant a-t-on entendu parler d'Arnold hors de son pays, et dans son pays sa mémoire est partout, partout on invoque ou l'on conteste son

autorité et son exemple. Cependant je m'empresse de le dire, et j'entends par là le grandir en quelque sorte, Arnold, tout recommandables que sont ses écrits, tout distingué qu'il est par son esprit et son savoir, n'est pas un génie supérieur. Il n'est pas même un grand écrivain, et pourtant il a été digne de sa renommée et de son influence. C'est l'homme, l'homme tout entier qui a mérité l'admiration, et qui exerce encore une véritable puissance par les souvenirs qu'il a laissés.

Nous sommes ici en présence d'un vrai chrétien. Ici la religion est plus qu'une idée ou une émotion, elle est la règle de la vie, elle en est l'âme. Arnold en était venu de bonne heure à ne pas concevoir, dans ce siècle surtout, la vertu sans Dieu, ni Dieu sans Jésus-Christ. Sa foi n'était pas le recours mystique de l'imagination qui se prend pour la conscience. Encore moins était-elle la servitude doctrinale d'un esprit subtil et faible qui s'enchaîne à des formes et à des mots. C'était la sanctification d'une philosophie pratique. C'était le principe, l'appui, la loi des sentimens et des actions, et bien loin de la renfermer au fond du cœur, il voulait que, se montrant à tous les regards, elle s'unît aux intérêts et aux mouvemens de la société, pénétrât même dans la politique du siècle, non pas en ennemie, tout au contraire, mais pour donner aux principes de celle-ci plus d'élévation et à ses œuvres plus de solidité. Il lui semblait que si le Christ était descendu sur la terre pour montrer aux hommes le royaume du ciel, c'était aux hommes de lui rendre dès à présent le royaume de ce monde.

Toute sa conduite porta témoignage de cette pensée. Rien de plus simple que sa vie, rien de moins dramatique; rien de plus intéressant. Aussi un des meilleurs livres qu'on puisse lire, et le meilleur qu'on lui doive, est celui qu'il n'a pas fait (1). M. Stanley, son élève et son ami, a publié sa biographie, et cet ouvrage vraiment admirable, qui a déjà eu sept ou huit éditions, est certainement la lecture la plus attachante, je dirais, si j'osais, la plus édifiante que puisse faire un homme qui pense comme nous pensions tous il y a vingt-cinq ans. C'est un récit entrecoupé de longs et nombreux fragmens de la correspondance d'Arnold, et qui donne l'histoire la plus vraie de ses sentimens et de ses idées. C'est là un de ces ouvrages qui mériteraient qu'on inventât pour eux cette vieille pensée, « qu'on ne les peut lire sans devenir meilleur. »

Thomas Arnold était né dans l'île de Wight en 1795. Son père, employé dans les douanes, avait une nombreuse famille, ce qui ne l'empêcha point de donner une éducation soignée à son plus jeune

(1) *The Life and Correspondence of Th. Arnold,* by Arthur Penrhyn Stanley, 7e édition, Londres 1852.

fils. Après avoir fait ses études à Winchester, celui-ci entra au collége de Corpus-Christi, de l'université d'Oxford. Il s'y distingua par des succès académiques, et, se destinant aux ordres sacrés, il devint *fellow* du collége d'Oriel en 1815. A cette époque et dans les années qui suivirent immédiatement, le mouvement des controverses théologiques qui ont depuis lors agité Oxford et l'église n'avait pas encore commencé. Cependant il s'était formé sous le nom de *société d'Oriel* une réunion des adeptes de ce collége, où l'on remarqua de bonne heure des hommes distingués, destinés à figurer dans les événemens ultérieurs de l'histoire religieuse et philosophique de l'Angleterre. Arnold s'y rencontra avec le docteur Whately, archevêque de Dublin, et le docteur Hampden, évêque de Hereford. Après lui devaient y siéger MM. Pusey et Newman. Le juge Coleridge, le neveu du poète, ami de collége d'Arnold, a, dans une lettre très-intéressante publiée par M. Stanley, représenté avec vérité la personne, le caractère et les opinions de son ami aux jours de leur commune jeunesse. De bonne heure l'antiquité avait agi sur l'esprit d'Arnold presque à l'égal de la religion. D'abord il s'était rendu maître des langues anciennes d'une manière assez complète pour qu'à toutes les époques de sa vie il ait écrit le grec avec facilité. Dans ses journaux de voyage, il change tout à coup de langue et rédige en grec des paragraphes entiers. La philologie, la géographie, l'histoire, attirèrent également son attention laborieuse. Dans sa première jeunesse, il avait une telle préférence pour le savoir et les faits que la poésie et même en général la beauté littéraire lui étaient relativement indifférentes. Avec le temps, son goût s'éveilla, et son esprit acquit plus de souplesse et d'étendue. Son style cependant, qui se forma lentement, n'eut jamais à un haut degré les qualités brillantes ou gracieuses que donne une riche imagination. Il réunit la justesse, la clarté et la force; il est animé par un vrai et profond sentiment. Jamais rien de froid, rien de vide, rien d'affecté; mais en cela, comme en toute chose, Arnold semble devoir encore plus à son caractère qu'à son esprit, à son âme qu'à son talent. C'est à force de conviction et de conscience qu'il parvient à être éloquent.

A l'université, ses auteurs de prédilection étaient Aristote et Thucydide. Quoiqu'il ne fût point particulièrement doué pour la métaphysique, il parle du premier avec une admiration raisonnée. Plus tard, comme on l'a vu plus haut, il admira Platon sans avoir jamais beaucoup goûté sa philosophie. Quant à Thucydide, il s'en occupa toute sa vie. Son premier ouvrage fut un *Lexicon Thucydideum*. Pendant douze ou quinze ans, il travailla à une édition du texte, édition qui a été imprimée deux fois et dont les préfaces et les notes ne sont pas seulement philologiques. On peut attribuer en partie à son commerce intime avec le plus politique des historiens la vocation émi-

nente qu'il montra en tout temps pour l'histoire et la politique.

Il quitta Oxford pour s'établir à Laleham, où, s'étant marié, il prit des élèves en pension, début très ordinaire aux membres distingués de l'église anglicane. Son goût ou plutôt sa passion pour l'enseignement, sa conviction que le métier de former la jeunesse était un des emplois les plus difficiles en même temps qu'un des plus utiles et des plus relevés de la vie, je pourrais dire le plus relevé et le plus utile, l'attachèrent exclusivement à cette profession qu'il mettait au rang d'une magistrature et d'un sacerdoce. Dans le cercle étroit d'un établissement privé et presque domestique, il forma et éprouva ses principes, il acquit une expérience et déploya des talens qu'il devait un jour porter sur un plus grand théâtre, et qui vers la fin de sa vie parurent aux yeux de plus d'un bon juge le qualifier pour toutes les parties du gouvernement des hommes. C'est à Laleham qu'il lut, par le conseil de M. Julius Hare, cet archidiacre Hare que l'Angleterre vient de perdre, le premier livre allemand qu'il ait étudié, et ce livre était l'*Histoire romaine* de Niebuhr. Aucune lecture, après celle de l'Évangile, ne fit sur lui une telle impression. De très bonne heure, il avait compris ce que l'histoire pouvait devoir à la géographie, à l'ethnographie, à la linguistique. Il était, par la nature de son esprit, de l'école historique plutôt que de l'école philosophique, et la critique allemande fut pour lui comme une illumination. Elle n'affaiblit pourtant point sa foi religieuse, non plus que son goût pour la réalité et l'action. Il se sépara des Allemands en n'étant ni indifférent ni spéculatif; mais son esprit devint à leur école plus libre et plus flexible, et c'est avec la reconnaissance et la vénération d'un disciple qu'il a parlé toute sa vie de Niebuhr. Il ne le vit qu'une fois, et cet unique entretien répondit à l'attente de son admiration. Aussi reporta-t-il une partie de ses sentimens pour le maître sur son digne ami et son plus fidèle continuateur, M. Bunsen. La correspondance d'Arnold avec ce savant et ce diplomate distingué respire une amitié pleine de confiance et de déférence, et c'est là qu'il parle le plus librement cette langue de la haute érudition et de la haute critique qu'il accusait ses compatriotes de ne point comprendre.

Telle fut bientôt sa réputation, qu'en 1827 le poste de maître en chef (*head master*) du collége de Rugby étant venu à vaquer, on lui conseilla de se mettre sur les rangs. Il se présenta en effet, et quoique arrivé des derniers parmi les candidats, il fut élu par les patrons, c'est-à-dire par un comité de notables du comté de Warwick. Le docteur Hawkins, maintenant prévôt d'Oriel, prédit que cette élection changerait la face de toutes les écoles publiques de l'Angleterre. Rugby était, comme Eton, Harrow, Winchester, un des rares colléges qui tiennent la place de nos lycées, et où l'on se prépare pour les universités, c'est-à-dire pour l'enseignement des facultés; mais Rugby

n'avait pas la réputation d'Eton, et à cette époque toutes ces institutions étaient accusées de relâchement dans la discipline. Arnold était l'homme de la réforme : il la voulait en tout, mais principalement en morale. Il regardait comme son œuvre de choix, comme sa vocation, la conversion de ses égaux, c'est-à-dire la conversion des gens bien élevés; son but était de faire des *gentlemen* chrétiens. On ne saurait raconter ici son administration, qui dura quatorze ans, autant que sa vie, et réussit pleinement. Quoiqu'il eût réfléchi sur toutes les parties de l'éducation, et que dans toutes il se conduisît par des principes, on aurait de la peine à distinguer sa méthode de lui-même. Il avait beaucoup d'ardeur et de fermeté, de sensibilité et de caractère. Il était né pour l'influence, et même pour la domination. A la fois directeur et pasteur du collége, car il avait reçu la prêtrise en y entrant, il unissait le gouvernement des esprits à celui des consciences. Seulement c'était à quelques égards un gouvernement libre, car, encore que sévère pour la discipline, il s'attachait surtout à exciter par la parole les sentimens que d'autres se bornent à prescrire. Il voulait que ses élèves fissent le bien par eux-mêmes, et n'estimait pas les vertus d'emprunt ni de commande. La religion était surtout pour lui un principe de régénération intérieure; mais il aimait à lui faire consacrer toutes les vertus du monde, tout ce qu'on devait admirer dans l'histoire, estimer dans la vie publique ou privée. Enfin il associait la jeunesse qui l'entourait au sentiment de noble ambition qu'il portait dans son ministère, et lui faisait un point d'honneur de soutenir la dignité de l'institution dont il était le chef. C'est ainsi qu'il a réussi à former plusieurs générations de jeunes Anglais qui ont apporté de nouvelles mœurs et un nouvel esprit dans les universités, et quoique dans celle d'Oxford ses opinions aient toujours été tenues pour suspectes, là même il a fallu reconnaître, après de longues hésitations et de vives critiques, qu'il avait rendu à l'instruction publique un service éminent. Ses élèves ont montré par leurs succès dans les concours que susciter dans toute sa force le sentiment du devoir n'était point comprimer l'essor de l'intelligence et de l'imagination. Lorsqu'ils se sont ensuite répandus dans la société, ils ont honoré son enseignement et propagé sa réputation. Les souvenirs de Rugby accompagnent leur vie, comme ceux d'une famille révérée. Son autorité se prolonge après lui et les guide dans la carrière. C'est d'eux que le public, qui ne l'a pas connu, a appris à parler d'Arnold avec respect.

Tout cela ne s'est pas opéré du premier coup. Il était trop décidé et trop entreprenant pour ne pas se faire d'ennemis, pour ne pas rencontrer d'obstacles. Incapable de haine comme de dissimulation, il ne prévoyait pas l'inimitié. Ce n'était pas d'ailleurs un esprit pru-

dent, et ses opinions avaient leur singularité. Pendant les premières années, il eut des luttes à soutenir, au dehors, il est vrai, plus qu'au dedans. On critiqua ses principes, on mit en doute son succès; mais l'expérience lui donna raison, et ses ennemis même n'osèrent élever la voix, lorsque lord Melbourne lui offrit la direction du collége de Manchester, qu'il refusa, et la chaire de professeur royal d'histoire moderne à Oxford, qu'il accepta. Il avait toujours ambitionné de rentrer avec une autorité reconnue dans cette université, dont il chérissait les souvenirs classiques en détestant ses doctrines politiques et religieuses. Le 2 décembre 1841, sa leçon inaugurale eut lieu en présence d'une foule inaccoutumée. Il y donna d'une manière générale sa définition de l'histoire moderne, et vers le carême de l'année suivante, il développa cette définition dans huit leçons consécutives qui obtinrent un succès éclatant. Il revint ensuite à Rugby, et le 11 juin 1842 il mourut presque subitement d'une maladie du cœur.

XIV.

Voilà donc toute la vie d'Arnold : des études universitaires, quelques éducations particulières dans un pensionnat privé, quatorze ans d'administration d'un collége, le commencement d'un cours d'histoire. C'est la vie de bien d'autres bons serviteurs de l'instruction publique, mais personne ne parle d'eux, et tout le monde en Angleterre connaît Arnold. Sur aucun sujet, ses opinions ne sont regardées comme indifférentes. Aux derniers temps de sa vie, on regrettait qu'il se fût enfermé dans l'ombre des classes; on l'appelait sur une plus grande scène : quoi qu'il entreprît, on disait qu'il réussirait, que partout où il mettrait le pied, il dominerait. Pour lui, il croyait avoir choisi la meilleure part, rien ne lui paraissant plus important, plus grand peut-être que son entreprise. L'éducation publique était après tout le moyen le plus sûr et le plus direct de préparer cette réforme, la pensée de toute sa vie. Tout dans ses travaux a convergé vers ce but. Ses ouvrages mêmes ne sont que des actes de la mission qu'il s'était donnée. Aucun peut-être n'est un ouvrage assez fini, aucun ne paraîtrait égal à sa réputation, parce que tous ont été conçus dans une autre vue que la perfection de l'art. En écrivant, il voulait agir encore. Il n'est pas jusqu'à son édition de Thucydide qui ne fût faite en vue de l'état politique de son pays. Il avait beaucoup réfléchi; ses principes n'étaient point improvisés, ses œuvres l'étaient presque toujours, car il cherchait l'utilité et non la gloire. On comprend de quelle utilité il s'agit : il voulait être utile au vrai, au bon, au juste; il ne pensait qu'au salut des hommes.

Il ne l'attendait ni de la violence, ni du préjugé. Rien de ce qui les dégrade ne lui paraissait digne de les gouverner ni propre à les contenir, et personne cependant n'était moins porté à les flatter. Il les aimait de cet amour austère et tendre qui repousse les illusions et s'interdit les faiblesses. Encore plus que la passion du bien, il avait l'horreur du mal. Il ne cherchait point à le cacher ni à l'amoindrir, ce qui est une manière de l'aimer : il le reconnaissait de loin, l'appelait par son nom et l'attaquait intrépidement; mais dans cette lutte il ne perdit jamais une conviction ni une espérance. Jamais, par lassitude, il ne fit appel à l'erreur et à l'ignorance, faute de pouvoir vaincre par la vérité. Il savait en qui il croyait, et, pas plus que saint Paul, il n'aurait invoqué l'esprit de servitude. La grande originalité d'Arnold, c'est d'avoir été religieux avec enthousiasme, pur jusqu'au stoïcisme, juge sévère des vices et des erreurs de son temps, et avec cela le plus libéral des hommes.

J'en citerai une preuve qui nous intéresse. Au mois de juillet 1830, il voyageait en Italie, et il venait de quitter Venise pour entrer en Tyrol, lorsqu'à Bludenz dans le Voralberg il vit, après une belle journée, le ciel s'obscurcir vers cinq heures du soir, et se manifester tous les signes d'un de ces grands orages des Alpes. C'est en ce moment que le maître de poste, qui lui donnait des chevaux, lui dit : « Ça va mal en France. » Cette parole et l'explication qu'il en trouva sur sa route le décidèrent à presser son voyage. Il était à Bonn auprès de Niebuhr, lorsqu'on vint leur annoncer l'avénement de la monarchie du 7 août, et il fut témoin de la joie enthousiaste que fit éclater Niebuhr à cette nouvelle. Lui-même il écrivait peu après à ses amis : « Vous verrez mon nom parmi les souscripteurs pour secourir ceux qui ont souffert à Paris. C'est, ce me semble, une bienheureuse révolution, irréprochable au-delà de tout exemple dans l'histoire, et le plus glorieux exemple d'une rébellion royale contre la société, — promptement et énergiquement réprimée, — dont le monde ait été témoin. » Je ne transcrirai pas tout ce qu'il ajoute, ni cette autre lettre où, après avoir dit qu'il admire la révolution de France, qu'il l'admire cordialement et entièrement, il termine par cette déclaration : « Il convient à tout individu, plus encore à tout homme d'église, et surtout à tout homme d'église dans un emploi public, d'exprimer cette opinion publiquement et résolûment. » Et voilà pourtant comme alors on parlait de la France, voilà comme la vertu parlait de la liberté.

Ce n'est pas qu'Arnold mît au-dessus de tout l'intérêt de la liberté. Après avoir vu de près le torysme à Oxford, il en sortit whig, se déclara tel et vota constamment pour les whigs; il les préférait de beaucoup, mais il ne les suivait pas en tout. Ce qui l'attachait à eux encore plus que l'intérêt de la liberté, c'était l'intérêt de l'amélio-

ration et du progrès. L'esprit conservateur lui était suspect et même odieux. Il qualifie d'horreur le sentiment qu'il lui porte. L'égoïsme aristocratique ou ecclésiastique, la passion de dominer oisivement, une dédaigneuse insensibilité pour toutes les souffrances, pour toutes les infirmités morales du plus grand nombre, voilà ce qu'il reproche, l'histoire à la main, aux tories de son temps comme à ceux de toutes les époques. Leurs adversaires sont loin de lui inspirer pourtant une entière sécurité. Il les trouve trop entichés des doctrines philosophiques du siècle, trop confians dans la vertu de l'économie politique, trop enclins au benthamisme; les principes mêmes de 1789 ne sont pas son idéal. La doctrine exclusive des droits, si elle n'est tempérée par une haine vigoureuse du mal moral, par la soumission à un maître suprême, par le sentiment régulateur de la charité, lui semble susceptible d'amener la licence révolutionnaire. Il redoute le jacobinisme, c'est-à-dire l'esprit qui ne connaît que l'union sans règle de la volonté et de la violence; il craint le fanatisme d'une seule idée comme le premier conseiller du crime; mais ce sont là des fléaux qui n'ont pas pour date unique 1793. Il les retrouve à d'autres époques de l'histoire, au temps de la féodalité par exemple et de la chevalerie, et il les hait également. «Je déteste le jacobinisme de la liberté, dit-il; comment ne détesterais-je pas le jacobinisme de l'oppression?» Plus d'une fois, dans les vingt dernières années de sa vie, il crut le voir prêt à ressaisir le continent sous la forme révolutionnaire, et même à pénétrer jusque dans sa patrie. Il ne cacha pas son effroi, mais pas une seule fois il n'eut l'idée de se jeter de terreur dans la réaction. Les fautes du passé ayant amené les maux du présent, revenir au passé lui semblait répéter les fautes pour aggraver les maux. L'esprit conservateur, légitime en soi, lui paraît condamné dans ses actes par l'histoire de tous les temps. La réforme seule, la réforme accompagnée d'un sentiment profond des souffrances sociales et d'une sévérité inflexible pour le mal dans les principes et dans les faits, telle fut en tout temps sa politique. Il voulait réformer, non pour plaire, mais pour guérir. C'était donc au fond la réforme morale qu'il cherchait dans la réforme politique, et comme elle ne pouvait être morale si elle n'était religieuse, ce qu'il voulait réformer avant tout, c'était l'église.

En religion comme dans le reste, Arnold était lui-même. On trouverait difficilement son pareil dans le christianisme, et cependant il est protestant, exempt d'hétérodoxie dogmatique. Il professe la foi de son église, mais, en adhérant à ses symboles, il refuse à des formules écrites l'importance qu'on y attache autour de lui. La théologie ne fait pas le chrétien. Puisque Jésus-Chrit est venu convertir les nations, il y a des sociétés chrétiennes, et la société chrétienne est l'église véritable. Le Christ cependant n'a pas fondé, il n'a

point organisé ces corporations spéciales qui en prennent le nom. Il est naturel qu'il y ait des ministres de l'Évangile : il faut prêcher, enseigner, administrer les sacremens; mais le sacerdoce avec son autorité exclusive, cette aristocratie qui se prétend médiatrice entre Dieu et le peuple, n'est ni d'institution divine, ni d'institution apostolique. Et c'est la domination, l'ambition et la routine de ces puissances prétendues spirituelles qui éloignent les cœurs du christianisme, qui affaiblissent son empire chez les peuples modernes, qui, donnant l'exemple de l'esprit sectaire, produisent et entretiennent autour d'elles la multiplicité des sectes, fléau de la société religieuse en Angleterre. Arnold, en déplorant leur existence, n'en proscrit aucune. Il prononce même quelque part, en parlant des dissidens, cette belle parole que tout le monde sans exception devrait répéter : « Ils ne sont pas tout erreur; nous ne sommes pas tout vérité. » Mais il pense que leur esprit étroit, exclusif, est le plus grand obstacle au pouvoir de la religion sur la société entière, et il reproche à la secte privilégiée, c'est-à-dire à l'église établie, de tout faire pour maintenir la division, et avec la division le fanatisme, l'indifférence et l'incrédulité. Vainement invoquerait-elle la tradition. La tradition pour lui n'est point une imposante autorité. Le Christ vit, son œuvre subsiste, son action n'est point interrompue. Le christianisme n'est point une science morte, une archéologie, et non-seulement la religion doit être dans une certaine harmonie avec les sentimens et les besoins de chaque époque; mais de plus il n'y a pas de raison pour que la manière de la concevoir, de la pratiquer, de la constituer ne profite pas des progrès du temps et demeure étrangère au mouvement de la civilisation, qui est, comme elle, dans les vues de la Providence. La primitive église n'est point nécessairement le type de la perfection, quand même il serait aussi vrai qu'il l'est peu que les églises modernes fussent à sa ressemblance. Le moyen âge doit encore bien moins nous servir de règle. C'est lui d'ailleurs qui, en instituant les deux puissances et en les armant l'une contre l'autre, a rendu l'église de plus en plus indépendante de la société, et la société de plus en plus hostile à l'église. Ce n'est pas qu'en cela comme en aucune chose Arnold veuille une révolution, il se borne à une réforme. Il préfère l'église aux autres sectes, même aux évangéliques, qui pourtant ne s'en séparent pas. Il admire sa liturgie, souscrit à ses symboles, en les interprétant suivant l'Écriture et la conscience, respecte son épiscopat, qu'il voudrait étendre davantage; mais il la trouve trop étroitement constituée, et condamne avec une extrême rigueur l'esprit qui l'anime. C'est l'esprit pharisaïque, l'esprit de conservation absolue, d'immobilité, de tradition, de réaction, l'esprit caractéristique de toute domination de prêtres. Malgré ses égards, son respect pour les vertus et les talens des individus, mal-

gré les éloges sincères qu'il leur décerne, il ne peut jamais se résoudre à ménager la politique du clergé, et surtout sa prétention d'identifier son pouvoir avec celui de la religion même. Ennemi de toute distinction fondamentale entre l'église et la société, il disait en s'appropriant le mot de Sieyès : « Qu'est-ce que les laïques? L'église moins le clergé. » Son vœu était donc moins pour un système de tolérance que pour un large système de compréhension qui renfermât dans le même cercle les épiscopaux et les dissidens, les ecclésiastiques et les laïques, sans imposer à aucun chrétien le sacrifice de sa croyance particulière.

Au fond, il ne regardait comme importante et juste qu'une seule division, celle des sociétés chrétiennes et des sociétés non-chrétiennes. Les premières avaient le même maître, elles pouvaient donc s'unir dans la même soumission en dépit des rédactions et des interprétations diverses de la science théologique. Il imaginait ainsi une combinaison qui réunirait tout, l'état, l'église, le peuple, et ne laisserait en dehors que ceux qu'il regardait comme de vrais étrangers, les juifs par exemple. Aussi ne put-il jamais approuver le projet de loi qui leur donnerait droit de siéger au parlement. Pour être conséquent, il aurait dû exclure également les déistes, les incrédules de toutes nuances, et il ne repoussait pas d'une manière explicite cette conséquence; mais il espérait que les non-chrétiens deviendraient infiniment rares ou cesseraient d'être reconnaissables, lorsque l'intolérance étroite de l'église ou des sectes et la politique exclusivement temporelle du gouvernement cesseraient de leur donner une raison d'exister. On voit qu'il était loin de regarder la religion comme un rapport individuel qui reste un secret entre Dieu et l'homme, ou d'adopter la doctrine de l'évêque Warburton et des whigs en général, qui bornent l'autorité du gouvernement à la gestion des intérêts matériels de la société. Il se rapprochait plutôt de la doctrine de Hooker, dégagée de tous préjugés épiscopaux, et il voulait spiritualiser le gouvernement et la société, au point que l'un et l'autre, chrétiennement constitués, fissent partie de l'église à aussi juste titre que le clergé. Il convenait bien que c'était là un idéal qu'on ne pourrait exactement réaliser, mais il aurait voulu qu'on le prît pour but invisible et qu'on marchât comme pour l'atteindre. Aussi, lorsqu'à partir de 1833 il vit à la suite des réformes politiques l'église attaquée avec tout le reste, il prit l'alarme, et jugeant une crise imminente si l'on ne se jetait hardiment dans la voie des nouveautés, il proposa la sienne, et fut aussi surpris qu'offensé de s'entendre accuser de plans chimériques, d'opinions latitudinaires, de tendances révolutionnaires. Une révolution, c'est ce qu'à tout prix il voulait éviter. Les chimères, il s'en croyait exempt, n'ayant ni goût ni aptitude pour la métaphysique spéculative, et il était si peu latitudinaire

qu'il reprochait au clergé sa tiédeur, et trouvait qu'il avait laissé trop facilement se séculariser le gouvernement et la société; « mais, disait l'archidiacre Hare, c'était un *idoloclaste*, à la fois zélé et hardi à démolir les idoles régnantes, et en même temps animé d'un amour plein de respect pour les idées que ces idoles étouffent sous une forme charnelle. »

Il y a peu de disposition d'esprit qui, plus que cette haute spiritualité, soit propre à choquer, à scandaliser et les sages et le vulgaire. Arnold l'apprit aux dépens de son repos. Ses écrits sur l'église, sur les besoins nouveaux de la société, provoquèrent contre lui une sorte de clameur. Ses amis se refroidirent ou s'effrayèrent. Toujours sans justice et sans scrupule, l'esprit de parti le calomnia. — Il corrompait la jeunesse, il faisait parmi ses élèves une propagande subversive; l'école de Rugby était en déclin. — Rien de tout cela n'était vrai, bien au contraire. Sur le terrain de la pratique, Arnold était inattaquable. Là il avait l'habileté, la chaleur, l'énergie, la persévérance; son administration commençait à porter les meilleurs fruits. Il le voyait, et il n'en prenait que plus de confiance en lui-même. Pour avoir réussi dans le gouvernement d'un collége, il se confirmait dans la croyance que ses idées sur le gouvernement de l'humanité étaient justes. Les hostilités qu'il rencontra à cette époque de sa vie le blessèrent sans l'abattre. Il répondit à des jugemens iniques par des jugemens sévères. Les partis, les sectes, les écoles trouvèrent en lui un censeur rigoureux, et sa franchise n'épargna personne. Au même moment, l'université d'Oxford donnait naissance à la réaction anglo-catholique. C'était l'exagération même de cet esprit traditionaliste dont Arnold exagérait de son côté les abus et les dangers. Le newmanisme, comme il appelait cette doctrine du nom de son plus habile promoteur, n'eut pas d'adversaire plus déclaré que lui. Il ne cessa pas un moment d'y voir l'erreur la plus funeste au christianisme, et par suite au salut de la société. Il prit avec une vivacité plus qu'ordinaire la défense du docteur Hampden contre ses censeurs d'Oxford. En même temps qu'il se séparait de la *Société des connaissances utiles*, parce qu'elle voulait, pour ménager toutes les sectes, s'abstenir de rien publier sur la religion révélée, et de l'université de Londres, qui l'avait placé dans son conseil de surveillance, parce qu'elle ne consentait pas à rendre obligatoire l'enseignement de l'Écriture sainte, il n'épargnait aux prétendus héritiers par voie de transmission mystérieuse de l'autorité apostolique aucune des leçons que lui suggéraient la foi, la raison et l'histoire.

Il s'isola hardiment parmi ses contemporains. On voit par ses lettres que, pendant un temps, il eut à se défendre même contre ses amis. L'archevêque Whately, qu'il plaçait à la tête du clergé épis-

copal et dont l'amitié lui fut fidèle, ne l'approuvait pas en tout. Le docteur Hare ne s'entendait avec lui que dans une certaine mesure. Le juge Coleridge, déjà séparé de lui par la politique, se croyait toujours sur le point de l'être encore par la religion, et avait grand besoin de se rappeler combien il aimait sa personne pour ne pas trop haïr ses opinions. Les jeunes gens mêmes qu'il envoyait devant lui à Oxford n'y demeuraient pas toujours inaccessibles à l'influence du lieu; mais heureusement ils ne cessaient pas de rendre témoignage en sa faveur par leur vénération pour leur maître et par le caractère de moralité chrétienne qu'ils tenaient de lui, et peu à peu, le temps ayant adouci l'aigreur des controverses et arrêté les progrès du newmanisme, Arnold, plus calme et rassuré lui-même sur l'avenir prochain de la société, renonça à toute agression, et réserva ses forces pour des ouvrages de longue haleine, où ses idées devaient achever de déposer toute forme polémique. En même temps l'œuvre de Rugby plaidait sa cause, et l'on peut dire que, lorsqu'enfin il rentra dans l'université d'Oxford, on s'y étonna de l'avoir traité en ennemi. Ses idées propres n'avaient pas triomphé; mais sa piété et son savoir, ses talens et ses vertus, l'ascendant et la pureté de son caractère ne rencontraient plus de contradicteurs. Aujourd'hui il est peu d'âmes vraiment chrétiennes en Angleterre qui ne se sentent en sympathie avec l'âme d'Arnold à travers le tombeau.

On a dit avec raison qu'il ressemblait à un homme de l'antiquité converti au christianisme. L'histoire grecque et romaine l'avait pénétré de son esprit; il en aimait non-seulement les beaux écrits, mais les beaux exemples. Il opposait volontiers le grand rôle de la vertu dans les sociétés anciennes à tout ce qui lui semblait vil ici-bas; mais, quelque contraire que paraisse un tel sentiment aux préjugés du calvinisme, il n'en était pas moins un protestant plein de ferveur. Sans doute il préférait la piété à l'orthodoxie. Les termes des symboles n'étaient point pour lui sacrés comme la vérité, dont ils étaient l'imparfaite expression. Ses idées sur l'interprétation de l'Écriture étaient fort analogues à celles de Coleridge. Les droits de la conscience morale, l'esprit de l'enseignement du Christ devaient, selon lui, prévaloir contre la lettre du texte ou le commentaire traditionnel. Il tenait la fraude pieuse pour un sacrilége, et regardait comme un devoir la sincérité absolue. Heureux celui chez qui l'expérience de la vie a laissé intacte cette foi entière dans la seule vérité! Je ne voudrais pas nier que la franchise parfaite d'Arnold et sa parfaite indépendance aient quelquefois fourni des armes à l'incrédulité. Il ne devait pas être commode à une église officielle de le compter parmi ses membres, et ses aveux comme ses jugemens ont dû embarrasser souvent la politique de l'orthodoxie. Cependant,

quoi qu'il pensât du *Credo* d'Athanase, il adoptait le symbole de Nicée, et il a sans cesse exposé et démontré sa foi dans la Trinité. Il refusa même longtemps d'accepter pour chrétiens les unitairiens jusqu'à ce qu'il sût distinguer chez les uns un arianisme encore pénétré de la foi de l'Évangile, et chez les autres un socinianisme qui ne se prétend chrétien que par crainte de s'avouer déiste. Celui-ci, il l'eût mis volontiers au ban de la société chrétienne, tandis qu'il a rendu souvent justice à la foi et à la charité de ceux qui, en errant sur la Trinité, prennent Jésus-Christ pour maître, pour sauveur et pour juge.

Arnold a laissé trois volumes d'une *Histoire romaine* qu'il n'a pu conduire plus loin que la fin de la seconde guerre punique. C'est un ouvrage remarquable, où le système de Niebuhr est rédigé en histoire narrative par un écrivain passionné pour la réalité, et qui a étudié la politique dans Aristote. Ses six volumes de sermons, composés en majeure partie pour l'école de Rugby, sont un cours de religion plus que de théologie. Il y faut chercher moins l'éloquence qu'une connaissance intime et profonde de la doctrine chrétienne, de l'esprit de l'Écriture et des besoins du cœur humain. C'est là surtout qu'on apprendrait à connaître comment Arnold unissait cette liberté d'esprit, qui venait d'une entière sincérité, avec cette ferveur spirituelle qui s'appuyait sur l'énergie du sentiment moral. On peut ne pas partager toutes ses convictions, il est difficile de n'en être pas touché, parce qu'entre ces convictions et nous ne s'élève pas la barrière d'un attachement servile aux formules d'une tradition officielle, aux commandemens d'une corporation qui se dit sainte. Arnold trouve dans l'Écriture les témoignages de la vie du Christ; il y apprend à le connaître et à l'aimer. Grâce à ce sens de l'histoire dont il était doué, il découvre en quelque sorte sa personne dans les monumens laissés par ses disciples et par ceux qui les ont entendus, et il se le rend pour ainsi dire présent, à ce point qu'il croit vivre sous les yeux de ce divin maître. Fuir et combattre le mal, aimer et faire le bien, c'est le servir, c'est lui plaire et se rapprocher incessamment de lui, malgré la distance infinie qui sépare l'homme de Dieu. On conçoit que cette foi ardente, morale, pratique, n'a rien d'incompatible avec le libre usage de la raison dans l'interprétation des Écritures. Elle sanctifie cette liberté comme tout le reste, et elle est d'autant plus forte contre les atteintes de l'esprit d'incrédulité, qu'elle ne demande aucun sacrifice au sentiment de la dignité humaine. J'ose le dire, s'il a paru de notre temps des écrits utiles à la cause du christianisme, ce sont les écrits d'Arnold.

CHARLES DE RÉMUSAT.

L'ART GREC

ET

LA SCULPTURE RÉALISTE

Mon dessein n'est pas d'étudier la nature de la beauté, ni de montrer en quoi consiste le sentiment du beau. Je laisse aux philosophes ces questions difficiles. La tâche que j'entreprends est beaucoup plus modeste. Je veux recueillir mes souvenirs et comparer les ouvrages les plus excellens de la statuaire antique, mutilés ou complets, que j'ai pu contempler à loisir, et dont l'étude attentive forme, à mon avis, les fondemens de toute critique sérieuse. Parmi les débris sculptés de l'ancienne Grèce et de la vieille Italie, tout ne mérite pas une égale attention. Il y a des ouvrages longtemps admirés comme le type de la perfection, et dont la valeur est aujourd'hui contestée pour des motifs très légitimes. Depuis que nous avons sous les yeux les fragmens du Parthénon et la Vénus de Milo, les questions de goût ont changé d'aspect pour ceux qui sont en mesure de comprendre l'autorité de ces précieuses conquêtes. Il n'est plus permis aujourd'hui d'imputer à la Grèce les doctrines étroites enseignées en France et en Europe dans un si grand nombre d'écoles. Il me semble opportun de rendre évident pour la foule ce qui est évident pour les hommes voués à l'examen de ces questions. Parmi ceux qui maudissent la Grèce, et je ne crée pas un fantôme pour me donner le plaisir de le combattre, combien y en a-t-il qui la connaissent, qui sachent discerner une œuvre romaine d'une œuvre grecque? En pareille matière, les clairvoyans ne sont pas très nombreux.

On s'est habitué à voir dans Athènes l'origine des enseignemens académiques. C'est une opinion que l'histoire ne justifie pas, et cependant elle continue à régner en souveraine. La comparaison des ouvrages les plus célèbres ou les plus purs qui décorent les galeries de Rome et de Florence, de Londres et de Paris, est le plus sûr moyen de ruiner cette opinion et de populariser la vérité. Quand on prend la peine d'aller au fond des choses, on ne tarde pas à s'apercevoir que la Grèce n'a rien à se reprocher, qu'elle est parfaitement innocente du crime qu'on lui impute, et que, loin d'autoriser les enseignemens académiques, elle les condamne et les réfute par les œuvres qu'elle nous a laissées. Ce que j'avance est facile à prouver, et la preuve est faite depuis longtemps. Pour ceux qui ont souci des transformations de la pensée humaine et des manières diverses dont la beauté a été comprise et rendue avant l'avénement de la foi chrétienne, c'est presque un lieu commun; mais cette vérité, vulgaire pour un petit nombre, est généralement ignorée. Les parleurs, les beaux esprits qui s'écoutent volontiers, et qu'on écoute sans défiance, confondent assez souvent Rome avec Athènes. Ils mettent sur le compte de l'école attique des ouvrages que le dernier élève de Phidias n'aurait pas voulu signer. L'auditoire, émerveillé de leur faconde, ne songe pas à douter de leur savoir. Ils n'affirmeraient pas si résolument un fait sur lequel ils ne posséderaient que des notions confuses ou incomplètes. Puisqu'ils accusent la Grèce, c'est qu'ils sont bien informés. Les arrêts qu'ils prononcent sont accueillis avec respect, et pourtant neuf fois sur dix leur colère ne s'adresse qu'à des ouvrages qui ne remontent pas au-delà du gouvernement des empereurs.

L'ignorance des désœuvrés à cet égard ne doit pas nous surprendre. Parmi les peintres et les sculpteurs de notre pays, il y en a bien peu qui connaissent l'histoire de l'art qu'ils pratiquent. Ceux qui sont doués d'une intelligence délicate se méprennent rarement sur l'origine d'une statue ou d'un tableau : ils ont pour se décider des motifs tout puissans où l'érudition n'a rien à revendiquer; mais ils ne pensent guère à étudier les grandes écoles qui se partagent le passé. A part les hommes d'élite que la nature même de leurs facultés prémunit contre l'indifférence, les peintres et les sculpteurs se livrent tout entiers à l'exercice de leur profession. Ils négligent volontiers ce qui n'a pas à leurs yeux le mérite de l'utilité immédiate. Je crois qu'ils ont tort, et qu'ils agiraient sagement en cherchant à savoir ce qu'ont tenté, ce qu'ont voulu leurs devanciers. Il y a dans l'enseignement public des arts du dessin une lacune qu'il ne faut pas se lasser de signaler : l'histoire spéciale de la peinture et de la sculpture. Tant que cette lacune ne sera pas comblée, nous de-

vrons trouver tout naturel que les gens du monde imputent à la Grèce les péchés dont l'Italie impériale est seule coupable. Quand les hommes du métier ne possèdent que des notions incomplètes sur ce point, il n'est pas étonnant que ceux dont l'unique préoccupation est de hâter la fuite des heures commettent à ce propos les plus étranges bévues.

En attendant que l'histoire spéciale prenne place dans l'enseignement public des arts du dessin, il est bon d'appeler l'attention des lecteurs sur les œuvres qui ont longtemps passé pour excellentes, qui ont été invoquées comme des argumens décisifs en toute occasion, et sur celles qui, malgré leur mérite avéré, n'ont pas encore conquis l'importance et l'autorité qu'elles devraient avoir. Le nombre de ces œuvres est assez limité, et d'ailleurs, fussent-elles nombreuses, il ne s'agirait pas de les passer toutes en revue, mais de choisir celles qui ont une signification bien déterminée, qui offrent un sens et révèlent une doctrine précise. Je connais des voyageurs doués d'une excellente mémoire, capables, ou peu s'en faut, de réciter le catalogue des principales galeries de l'Europe, et cependant incapables de se prononcer sur la valeur d'une école. C'est que pour se former un jugement à cet égard la première condition n'est pas de voir beaucoup, mais de bien voir. Une douzaine de statues ou de tableaux étudiés avec une attention persévérante portent plus de profit qu'une promenade dans tous les musées de l'Italie et de l'Allemagne. Pour que l'étude soit féconde, il faut absolument qu'elle se concentre sur un petit nombre d'objets. Il en est de même de la discussion. Circonscrite dans un champ dont les limites sont prévues et marquées d'avance, elle peut rendre quelques services. Si la route qu'elle doit parcourir embrasse un vaste espace, si les points qu'elle doit toucher ne sont point reliés entre eux par la nature même des idées qu'ils représentent, elle s'égare, ou tout au moins ne laisse dans la mémoire qu'une trace passagère.

C'est pourquoi je ne prendrai en Italie, en France et en Angleterre qu'un très petit nombre de statues, et je crois qu'elles me suffiront pour combattre et pour réfuter l'opinion accréditée parmi les gens du monde, et malheureusement aussi dans plus d'un atelier, touchant les doctrines esthétiques de la Grèce et le caractère des œuvres qu'elle nous a laissées. Les idées que je veux essayer de substituer aux idées qui sont la monnaie courante de la conversation ne sont pas nouvelles dans le sens absolu du mot, et je ne les donne pas comme miennes, mais comme vraies. Les conclusions auxquelles je suis arrivé par la comparaison, par la réflexion, n'ont rien d'inattendu, rien d'imprévu pour ceux qui ont soumis à la même épreuve les idées qu'ils avaient acceptées autrefois sans vouloir ou sans pou-

voir les contrôler. La possession d'une vérité déjà possédée par plus d'un n'est pas un sujet d'orgueil.

La question qui s'agite dans les arts du dessin se réduit à des termes très simples. Il s'agit de savoir si l'on doit proscrire l'imitation du modèle vivant au nom de l'art grec, ou proscrire l'art grec pour s'en tenir à l'imitation de la nature. La question ainsi posée n'est pas difficile à saisir, et cependant, malgré son extrême simplicité, elle n'est pas encore résolue. En interrogeant l'histoire, il est facile de découvrir pourquoi elle défie la sagacité des argumentateurs les plus habiles. C'est qu'il y a dans l'énoncé de cette question une double erreur. L'art grec ne s'oppose pas à l'imitation du modèle vivant. Il n'y a donc pas de choix absolu à proposer entre l'art grec et l'étude de la nature. D'autre part, l'imitation du modèle vivant ne contredit pas l'art grec, et la contemplation assidue de la nature ne mène pas au dédain de l'art grec. Il semble qu'il suffise d'exprimer cette double affirmation, et que tous les esprits doivent l'accepter sans répugnance. Cependant l'apparence déçoit. Écoutez les partisans de l'imitation : ils ne voient dans l'art grec qu'un danger, un fléau, la négation de toute vérité. Il est vrai qu'ils ignorent la Grèce. Écoutez les partisans des doctrines académiques : ils ne voient dans l'imitation du modèle vivant qu'une source de vulgarité. Il est vrai qu'ils ne savent ni le regarder ni le comprendre.

Parmi les œuvres dont l'autorité, longtemps exagérée, commence à déchoir, une des plus importantes, l'*Apollon Pythien* du Vatican, vulgairement appelé *Apollon du Belvédère*, a contribué puissamment à égarer l'opinion sur le vrai caractère de la sculpture grecque et sur les doctrines qui la dominent. Que l'*Apollon Pythien* soit très digne d'étude, aucun homme éclairé ne songe à le contester; mais voir dans cette statue l'expression la plus complète de la beauté virile telle que la comprenait l'art antique, c'est une erreur dont la discussion a déjà fait justice. Il y a tout lieu de penser que le marbre placé dans la galerie du Vatican n'est pas un ouvrage original, mais une réplique. A l'appui de cet avis, on ne peut produire aucun document historique; cependant les sculpteurs et les archéologues trouvent dans la minceur de la chlamyde une raison suffisante pour croire que l'original devait être fait de bronze et que le marbre est une copie. Quelle que soit la valeur de cette conjecture, original ou réplique, l'*Apollon Pythien* n'appartient pas à la plus belle époque de l'art grec. L'élégance et l'harmonie des lignes sont sans doute d'une immense importance dans la sculpture, mais il faut qu'elles se concilient avec l'expression de la vie. Or, si l'*Apollon Pythien* est élégant, harmonieux, il n'est pas vivant dans l'acception poétique du mot. La tête séduit par sa noblesse, mais le torse et les membres

sont dépourvus de puissance. Les rhéteurs ont célébré cette statue en termes si pompeux, que le public s'est habitué à croire qu'elle résume tous les mérites de l'art grec. — Aimer l'*Apollon Pythien*, l'admirer sans réserve, sans restriction, c'est faire preuve d'un goût pur. Dire qu'il n'est pas sans défaut, qu'il laisse quelque chose à désirer, c'est donner de soi une opinion fâcheuse, autoriser les conjectures les plus compromettantes sur les principes que l'on professe. — Néanmoins, malgré le danger que je signale, quelques esprits aventureux se permettent de penser que l'*Apollon Pythien* est timidement conçu, timidement exécuté. Pour eux, cet ouvrage si vanté se recommande par la correction plutôt que par l'invention. La noblesse même de la tête, qui d'abord charme le regard, n'est peut-être pas celle qui convient au dieu vainqueur. Le visage exprime le contentement de soi-même et n'a rien de surhumain. Les plans musculaires de la poitrine, symétriquement divisés, révèlent chez le statuaire une connaissance parfaite de l'anatomie, mais ne prouvent pas qu'il soit familiarisé avec les signes de la force. Or l'*Apollon Pythien* doit exprimer la force en même temps que la fierté. L'auteur n'a compris ou du moins n'a voulu accomplir que la moitié de sa tâche. Les membres sont ceux d'un adolescent qui a préféré le soin de sa personne à l'épreuve du danger. A parler franchement, l'*Apollon* du Vatican est plutôt un dieu dameret qu'un dieu victorieux. Pour accepter le caractère de cette statue et ne pas réclamer contre l'expression incomplète de la virilité, il faut ignorer la biographie du personnage.

L'éloquence des rhéteurs, si toutefois les rhéteurs ont jamais connu l'éloquence, les paroles ordonnées d'une manière musicale peuvent séduire la foule inattentive, mais ne réussiront jamais à tromper ceux qui veulent savoir la raison des choses. Or la question se réduit à ces termes : l'*Apollon Pythien* du Vatican s'accorde-t-il avec la tradition mythologique? Le spectateur placé devant cette statue conçoit-il l'idée d'un dieu victorieux? J'avouerai sans détour qu'elle n'éveille en moi aucune idée de cette nature. Que la question ainsi posée semble inopportune ou oiseuse, je le comprends sans peine. Il y a dans les écoles comme dans les salons un certain nombre d'opinions auxquelles il n'est pas permis de toucher, et la beauté absolue de l'*Apollon Pythien* est au nombre de ces opinions. Demander si la statue du Vatican exprime ce qu'elle devrait exprimer est une exigence de mauvais goût, presque une preuve de mauvaise éducation. Pourquoi déranger les idées dont le monde s'accommode depuis longtemps? L'*Apollon Pythien* une fois admis comme le type suprême de la beauté virile, tout allait si bien! L'enseignement était simplifié et n'effrayait plus personne, maîtres

et disciples s'entendaient à merveille; l'*Apollon* était la loi vivante, et servait à résoudre les problèmes les plus délicats. Pour estimer la valeur d'un modèle, il suffisait de le comparer à l'*Apollon*. C'était une méthode infaillible. Si maintenant le doute ose s'attaquer à cet ouvrage réputé prodigieux, qui jusqu'ici avait défié tous les reproches, que deviendra l'enseignement, que deviendra le goût? Les pures doctrines une fois entamées, qui peut prévoir le sort qui les attend? Quel cœur ne serait attendri par ce cri d'alarme?

Ceux qui gémissent et signalent les dangers de l'opinion nouvelle ont raison de gémir et de s'effrayer. Tout allait bien mieux en effet avant qu'on n'eût songé à discuter la forme et l'expression de l'*Apollon Pythien*. Depuis qu'on se permet de ne plus l'accepter comme le type absolu de la beauté virile, l'enseignement se complique et voit son autorité compromise. On veut maintenant que la valeur d'un modèle ne dépende pas de la ressemblance avec le marbre du Vatican. Si l'*Apollon* n'est pas un guide sûr et fidèle, quel guide choisir? vers quel but diriger l'enseignement? L'art moderne va marcher à l'aventure. Par quelle doctrine se laissera conduire la génération nouvelle? Si j'essayais de répondre à toutes ces questions, je ne serais pas fort embarrassé; mais j'aurais beau énoncer les vérités les plus évidentes, les admirateurs dévoués de l'*Apollon Pythien* ne voudraient pas être consolés. Aucune parole ne pourrait calmer leur frayeur. Autrefois, quand on demandait où se trouvaient résumés les principes de l'art antique, il suffisait de citer l'*Apollon*, et la curiosité la plus exigeante se trouvait satisfaite. Il s'agit maintenant de choisir un type nouveau parmi les œuvres que la Grèce nous a laissées; mais en est-il une seule qui se puisse comparer à l'*Apollon* pour la noblesse et la perfection? Ce qu'il y a surtout d'admirable dans cette statue sans pareille, c'est que la vie ne s'y révèle par aucun signe indiscret. Il n'y a pas un pli sur la peau du visage. Le torse et les membres se recommandent par une régularité qu'on chercherait vainement à retrouver dans la nature. Bon gré mal gré, il faudra pourtant bien que les admirateurs de l'*Apollon* se résignent à voir son autorité contestée. Ce qui leur plaît, ce qui les charme et les ravit, la discrétion dans l'expression de la vie, est précisément ce qui blesse les partisans de la beauté vraie. Ces esprits qu'on accuse un peu légèrement de vouloir tout remettre en question et bouleverser les idées reçues souhaiteraient dans un dieu victorieux une vigueur plus franchement révélée par la forme du torse et des membres. Et quoiqu'ils ne cherchent pas dans la statuaire l'image fidèle du modèle vivant, ils ne seraient pourtant pas fâchés de trouver autour d'eux quelque chose qui pût donner de la vraisemblance à l'œuvre placée devant leurs yeux. Un peu plus

d'évidence dans les signes de la force ne leur déplairait pas. Agiraient-ils plus sagement en gardant le silence, en cachant les doutes qu'ils ont conçus? A mon avis, ils font très bien de dire ce qu'ils pensent. Puisqu'ils croient avoir raison, pourquoi ne chercheraient-ils pas à éclairer ceux qui leur paraissent se tromper?

Le groupe de *Laocoon* trouvé dans les thermes de Titus est sans doute une réplique aussi bien que l'*Apollon Pythien;* mais son origine grecque ne saurait être contestée, car il porte sur la plinthe une triple signature qui ne permet aucune hésitation. Les archéologues le considèrent avec raison comme un des ouvrages les plus importans que l'antiquité nous ait laissés. On peut l'envisager sous deux aspects comme toutes les compositions vraiment dignes d'étude, l'expression et la forme. Pour déterminer la valeur de l'expression, la méthode la plus sûre est de comparer le marbre du Vatican au récit de Virgile. Si l'on prend les vers du poète de Mantoue pour l'image fidèle d'un fait réel, et si l'on cherche dans le marbre les tortures de Laocoon telles qu'elles sont racontées dans le second livre de l'Énéide, on éprouve un singulier désappointement. Il est évident en effet que le groupe ne s'accorde pas avec le récit, et ne produit pas dans notre âme une impression aussi pathétique. Est-ce une raison suffisante pour condamner le groupe et affirmer que le statuaire est demeuré au-dessous de la tâche qui lui était imposée? Je suis très loin de le penser, et tous ceux qui ont réfléchi sur les conditions que ne doivent jamais oublier les arts du dessin se rangeront à mon avis. La sculpture et la peinture ne peuvent choisir qu'un moment dans une action donnée; la poésie pouvait embrasser tous les épisodes dont cette action se compose. Il n'est donc pas étonnant que l'artiste grec n'ait pas cherché à exprimer toutes les tortures racontées dans le second livre de l'Énéide. Ce n'est pas tout : après avoir choisi un moment à l'exclusion de tous les autres, le sculpteur est obligé de supprimer, ou du moins de modifier tout ce qui dans le moment choisi par lui pourrait déplaire aux yeux et présenter un aspect dépourvu d'harmonie. Je conçois donc sans peine que le groupe du Vatican n'offre pas à nos regards les dragons de Ténédos dominant de leurs têtes le visage épouvanté du prêtre de Neptune. Ce détail, excellent dans les vers du Mantouan, n'aurait pas obtenu dans le marbre le même succès que dans l'épopée romaine. Il aurait violé d'une manière fâcheuse l'harmonie linéaire dont la sculpture doit toujours tenir compte. Dans le récit de Virgile, le sang ruisselle sur les bandelettes du prêtre de Neptune : autre détail que le statuaire a négligé par respect pour les lois de son art, et je crois qu'il a bien fait. A coup sûr, les deux moyens d'expression omis par l'artiste grec auraient donné à son

œuvre plus de réalité. Auraient-ils ajouté quelque chose à la grandeur, à la beauté du groupe que nous contemplons? Je ne le crois pas. L'attitude de Laocoon n'est pas non plus celle que nous trouvons indiquée dans Virgile. Les serpens s'enroulent autour de ses cuisses, mais le torse n'est pas envahi par leurs étreintes, la poitrine respire librement, et la nuque, voisine du siége de la pensée, n'est pas atteinte par leurs morsures. Aussi Laocoon, au lieu de se tordre avec désespoir sur les marches de l'autel, où il vient d'immoler un taureau, se débat contre la douleur avec une majestueuse énergie. Eût-il mieux valu pour le statuaire engager la lutte avec le poète? Le marbre pouvait-il exprimer tout ce que la parole humaine exprime sans effort? A mon avis, cette question est une de celles qui doivent servir à mesurer l'intelligence des spectateurs, ou mieux encore à décider s'ils connaissent les conditions imposées aux arts du dessin. Qu'ils regrettent franchement de ne pas retrouver dans le marbre du Vatican les angoisses racontées par Virgile, nous saurons qu'ils confondent les lois de la sculpture avec les lois de la poésie. Qu'ils s'appliquent à étudier le masque de Laocoon, dont toutes les parties expriment la douleur, sans demander où sont les bandelettes tachées de sang, où sont les dragons de Ténédos, où sont les marches de l'autel, pourquoi le taureau immolé par le prêtre de Neptune n'est pas aux pieds du sacrificateur, et nous pourrons croire qu'ils sont appelés à juger les œuvres du ciseau grec.

Je me souviens d'avoir vu à Venise, dans l'atelier d'un jeune sculpteur qui ne manquait pas de talent, mais qui n'a pas atteint la renommée, une composition devant laquelle les apôtres de la réalité se seraient pâmés d'aise. L'artiste vénitien avait pris pour modèle le récit de Virgile et tenté de représenter la mort de Laocoon d'après le second livre de l'Énéide. Le prêtre de Neptune se tordait sous l'étreinte des serpens; le front ceint de bandelettes sanglantes, il râlait et appelait la mort comme une suprême délivrance. Excepté le taureau immolé, le récit de Virgile était là tout entier. Eh bien! cette œuvre, conçue par une imagination ardente, exécutée par une main habile, n'excitait que l'étonnement et la curiosité. L'auteur avait oublié les limites de son art et n'avait pas touché le but. Ses amis ne songeaient pas à lui reprocher sa témérité, car ils partageaient son erreur; mais ils le blâmaient à leur insu, car ils se contentaient de louer des morceaux et ne pouvaient se résoudre à louer la composition tout entière. Or je crois que l'épreuve pourrait se renouveler cent fois sans donner tort au marbre du Vatican.

On a souvent reproché au *Laocoon* d'avoir une attitude théâtrale. L'accusation, j'en conviens, n'est pas tout à fait dépourvue de fondement. Cependant il ne faudrait pas en exagérer la portée. La souf-

france pourrait sans doute s'exprimer avec plus de simplicité, mais le mouvement du personnage principal n'a rien qui ne soit vrai dans le sens le plus rigoureux du mot, et cette remarque suffit pour justifier dans une certaine mesure le parti adopté par l'artiste grec. La scène pourrait se passer autrement, mais elle peut se passer ainsi, et l'on ne doit pas oublier qu'on a devant les yeux un prêtre de Neptune, c'est-à-dire un homme qui rapporte aux dieux la douleur comme la joie. En présence de la mort, il tourne ses regards vers le ciel, et cette pensée donne à son agonie une majesté qui paraîtrait singulière chez un autre personnage. Tout en reconnaissant que la grandeur du sujet se concilierait très bien avec un mouvement plus simplement conçu, je pense donc que l'auteur n'a pas complétement sacrifié la vérité à l'effet théâtral. Les contractions du visage expliquent la ligne choisie pour le torse et pour les membres.

Si nous abordons la forme après avoir étudié le côté expressif de cette œuvre, nous sommes forcé d'admirer la science profonde qui se révèle dans les moindres détails, et surtout dans les grandes divisions musculaires. Ceux qui se complaisent dans la représentation littérale du modèle vivant blâment sévèrement les grandes divisions que je signale comme un des mérites principaux de ce groupe si souvent remis en discussion. Ils ne trouvent ni dans le torse ni dans les membres ce qu'ils ont vu, ce qu'ils voient chaque jour, et comme ils placent le témoignage de leurs yeux au-dessus de toutes les lois consacrées par l'art antique, ils s'étonnent naïvement des louanges prodiguées au *Laocoon*. Ils ne comprennent pas qu'une figure puisse être belle quand elle ne reproduit pas exactement le modèle vivant. Lors même que leur accusation serait fondée, la cause qu'ils défendent ne serait pas gagnée; mais la figure dont je parle n'est pas si loin de la réalité qu'ils se plaisent à le dire. Sans interroger la Grèce ou l'Italie, sans sortir de France, on trouve des modèles qui présentent des divisions musculaires pareilles à celles du *Laocoon*. Seulement ce n'est pas dans le centre ou dans le nord de notre pays qu'il faut aller les chercher, mais bien dans le voisinage de l'Espagne. Les pâtres, les lutteurs des Pyrénées réfutent le reproche d'invraisemblance adressé trop légèrement à la partie plastique de cet ouvrage. Avant d'affirmer que la forme manque de vérité, il serait sage de se demander si le modèle humain est partout le même. Or les ateliers de Paris fournissent à cet égard de nombreux documens; le climat, la configuration du terrain modifient singulièrement l'aspect du modèle humain, et l'artiste grec, lors même qu'il se fût proposé de copier fidèlement ce qu'il voyait, sans rien retrancher, sans rien ajouter, n'aurait pas réussi à contenter les partisans de l'imitation, qui simplifient leurs études en négligeant toute com-

paraison. Mais l'auteur du *Laocoon* comprenait la nécessité d'agrandir, de simplifier ce qu'il voyait, et c'est en obéissant à cette nécessité qu'il a créé une figure dont toutes les parties expriment la puissance en même temps que la douleur.

Pourquoi les fils du prêtre de Neptune éveillent-ils en nous l'idée de la virilité plutôt que l'idée de la jeunesse? Si l'artiste grec les eût conçus autrement, son œuvre à coup sûr présenterait plus de variété. Dans le récit de Virgile, ces deux personnages ne sont pas tels que nous les voyons. Pourquoi le statuaire s'est-il décidé à violer la tradition? Ce n'est pas de sa part un pur caprice, comme pourraient le croire ceux qui ne sont pas familiarisés avec les ouvrages de l'antiquité. Il a préféré la virilité à l'adolescence, parce que la première offre des contours plus précis que la seconde, et comme la précision des contours est un des élémens de la beauté, il a cru toucher plus sûrement le but de son art en donnant quelques années de plus aux fils de Laocoon. L'âge de ces deux figures une fois accepté, il se présente une question plus délicate, et dont la solution n'est pas aussi facile. Pourquoi leur attitude n'exprime-t-elle pas une douleur aussi vive que la douleur de leur père? Leur visage révèle leurs angoisses, mais leur corps semble à peine sentir l'étreinte et la morsure des serpens. Ils se tournent vers leur père pour implorer son secours, le torse et les mains demeurent presque étrangers à la douleur qui se peint sur leur visage. Jusqu'à présent, je ne vois pas qu'on ait répondu à cette objection d'une manière satisfaisante. A parler franchement, ces deux figures encadrent le personnage principal et n'agissent que faiblement sur l'âme du spectateur. Le groupe ne serait ni moins beau ni moins harmonieux, si les deux fils du grand-prêtre trahissaient leurs tortures avec moins de réserve. Dans un sujet si pathétique, sans renoncer à l'élégance, le statuaire pouvait accuser plus vivement ce qu'il s'est contenté d'indiquer. Trop préoccupé de l'harmonie linéaire, il a négligé une partie de sa tâche. Les yeux n'ont rien à souhaiter, mais l'intelligence n'est pas satisfaite; on admire l'habileté de la main, on n'est pas ému aussi profondément que le voudrait le sujet.

On voit au Vatican un fragment d'*Hercule au repos*, placé sur un pivot garni de deux poignées, afin que les spectateurs puissent l'envisager librement sous tous ses aspects. Ce morceau jouit d'une estime si haute qu'on lui a réservé une salle à part. C'est ce précieux débris que Michel-Ange aimait à palper quand sa vue, affaiblie par le travail, ne lui permettait plus de le contempler. De tous les ouvrages réunis à Rome, c'est peut-être celui qui révèle de la manière la plus évidente la perfection de l'art antique. L'*Apollon Pythien*, le groupe du *Laocoon*, ne donnent à cet égard que des in-

dications, si on les compare au torse mutilé de l'*Hercule au repos*. La tête et les bras sont à jamais perdus, deux tronçons de cuisses sont tout ce qui reste des membres inférieurs; mais il y a dans ce que nous voyons tant de puissance et de souplesse, la poitrine respire si franchement et les divisions musculaires sont accusées avec tant de hardiesse et de simplicité, que le spectateur, dans son admiration, songe à peine à regretter la tête et les membres que le temps nous a ravis. Ce fragment n'appartient pas à une réplique, l'hésitation n'est pas permise. Il n'y a qu'un maître consommé qui ait pu douer le marbre d'une vie si merveilleuse. C'est de la chair, mais de la chair sans détails mesquins; chaque fois qu'à l'aide des poignées on a fait tourner le bloc vivant, l'admiration devient plus vive, et jamais on ne parcourt la galerie du Vatican sans éprouver le besoin de revoir l'*Hercule au repos*. Dans l'opinion des statuaires qui ont étudié l'antiquité, c'est un ouvrage de premier ordre. Malheureusement le nombre de ceux qui l'ont étudié est tellement limité, que la valeur de ce précieux fragment n'est pas encore bien connue. Si l'*Hercule au repos* avait conquis le rang qui lui appartient, personne n'oserait plus soutenir que l'art antique dédaignait l'imitation du modèle vivant. Jamais la vérité n'a été poussée plus loin; jamais le marbre n'a exprimé la vie avec plus d'évidence. Jamais en même temps les signes de la force n'ont été choisis avec plus de discernement et traduits avec plus de finesse. Un homme d'un esprit exercé qui n'aurait jamais vu que ce débris du passé saurait à quoi s'en tenir sur la portée de l'art antique. Cet unique fragment suffirait pour lui démontrer que dans cet art, si souvent méconnu, l'habileté de la main n'était qu'une moitié de la tâche imposée au statuaire, et que la pensée intervenait pour agrandir et simplifier le modèle. L'*Apollon Pythien* ne fournissait que des documens incomplets; l'*Hercule au repos* est la vérité même. Le voir, l'étudier, le contempler à loisir, c'est nouer des relations intimes avec le génie de l'antiquité. Il y a dans cet ouvrage tant de mérites et de mérites divers, qu'on ne se lasse pas de l'interroger du regard. La peau a tant de souplesse, qu'elle pourrait envelopper le corps d'un adolescent, et les signes de la force, les preuves d'une énergie surhumaine, sont si nombreux, que l'œil devine le héros. Pour les hommes du métier, c'est une leçon dont ils apprécient la portée à mesure qu'ils avancent en âge; pour ceux qui se plaisent à méditer sur les œuvres du ciseau, c'est une révélation dont ils profitent quand ils veulent se former une idée générale de l'art antique.

En louant l'*Hercule au repos*, on n'a pas à craindre d'aller trop loin, car il n'est pas rare de rencontrer parmi les visiteurs du Vatican des esprits naïfs qui s'étonnent de la valeur attribuée à ce mor-

ceau. S'ils manquent de pénétration, du moins ils ne manquent pas de franchise. Ils n'essaient pas de répéter sans le comprendre ce qu'ils ont entendu dire. Ils ont ce qu'on appelle le courage de leur opinion. Pour eux, le torse qui pivote dans une salle du musée n'a guère plus de prix qu'un tesson. Ils se demandent de très bonne foi pourquoi les curieux s'arrêtent autour de ce corps sans tête et sans bras. Pour peu qu'on les presse de laisser voir le fond de leur pensée, ils avoueront que ce bloc est à leurs yeux un prétexte imaginé par les mauvais plaisans pour abuser les âmes crédules, car c'est ainsi que les esprits sans pénétration cherchent à justifier leur indifférence devant une œuvre de premier ordre. Ils n'admirent pas ce qu'ils voient admirer, et au lieu de reconnaître qu'il leur manque une faculté, ils supposent une conspiration organisée contre les simples. Ils mettent en doute la sincérité de ceux qui vantent les mérites d'un ouvrage dépourvu à leurs yeux de toute valeur, et grâce à cette ingénieuse protestation, ils arrivent à se ranger parmi les esprits forts, ils se frottent les mains et se disent avec orgueil : « Ce n'est pas moi qu'on attrapera. » En présence du *Jugement dernier* de la chapelle Sixtine, ils déclarent d'un ton héroïque, en appuyant sur chacune de leurs paroles, qu'ils ne veulent pas grossir la foule des badauds qui admirent sans savoir pourquoi, ou des maniérés qui cherchent à justifier leur admiration par des argumens inintelligibles. Le plus sage serait de confesser leur impuissance, ou de tenter l'éducation de leur esprit; mais pour prendre ce parti, il faut un peu de modestie, et dans le temps où nous vivons la modestie n'est pas à la mode. Il n'est pas hors de propos d'appeler l'attention sur le torse du Vatican : l'admiration d'un tel ouvrage équivaut à l'intelligence de la beauté pure.

Il y a dans les musées d'Europe trois statues de Vénus qui jouissent d'une égale célébrité, mais qui sont loin de posséder un mérite égal : la Vénus de Médicis, la Vénus du Capitole, et la Vénus de Milo. L'étude de ces trois statues est une des plus intéressantes et des plus instructives que l'on puisse se proposer. D'après les traditions consacrées par l'enseignement académique, la plus belle des trois serait la Vénus de Médicis, placée dans la Tribune de Florence. C'est à coup sûr un ouvrage élégant et plein de finesse, conçu par un esprit délicat, exécuté par une main habile. Cependant, pour un œil exercé, il est évident que cette figure n'appartient pas à la meilleure époque de l'art antique. Il y a dans l'attitude presque autant de coquetterie que de vraie beauté. Les lignes sont heureuses, l'ensemble harmonieux. Les diverses parties du corps, traitées avec un soin jaloux, révèlent un ardent désir d'atteindre à la perfection. Et pourtant en présence de cette figure le spectateur n'éprouve pas

une émotion bien vive. Il approuve plutôt qu'il n'admire. Il rend justice au choix des proportions, à la pureté des contours, et ne va guère au-delà. Pourquoi? C'est que la Vénus de Médicis, malgré tous les mérites qui la recommandent, n'est pas vivante. L'inflexion du corps, le mouvement des bras, ont quelque chose de précieux, de maniéré, qui ne s'accorde pas avec le type que le statuaire a voulu représenter. On aura beau vanter la richesse des hanches, la finesse de la ligne qui divise le dos, on n'arrivera pas à prouver que cette figure donne l'idée de Vénus. On dirait qu'elle rougit de sa beauté, et cette pensée chez la déesse de la volupté paraît au moins singulière. C'est un raffinement condamné par toutes les traditions païennes. Il faut donc reconnaître que la renommée de la Vénus de Médicis est quelque peu exagérée. Je vais plus loin : la contemplation assidue de cet ouvrage n'est pas sans danger pour le goût; elle habitue l'esprit à dédaigner la franchise dans l'expression.

La Vénus du Capitole est modelée avec une vérité qui frappe d'étonnement tous les spectateurs. C'est la vie même prise sur le fait. Toutes les parties du corps sont d'une souplesse qui ne laisse rien à désirer. Cette figure néanmoins n'appartient pas plus que la Vénus de Médicis aux meilleurs temps de l'art antique. C'est une femme jeune et belle qui charme les yeux, ce n'est pas une déesse. Le statuaire qui a conçu cet ouvrage ne possédait qu'une intelligence prosaïque; il n'a pu s'élever jusqu'au type de la volupté divinisée. Pour le maniement du ciseau, il va de pair avec les plus habiles; pour l'expression poétique, il est nul. La beauté de la Vénus du Capitole est purement humaine, et parmi les modèles vivans il n'est pas difficile de rencontrer une beauté d'un caractère plus élevé.

La Vénus de Milo, placée au musée du Louvre, est la seule, à mon avis, qui réalise pleinement le type de la déesse. On a cru pendant longtemps qu'elle faisait partie d'un groupe de *Vénus et Mars;* on supposait que le bras le plus élevé avait dû s'appuyer sur l'épaule de Mars, et que l'autre bras tenait un bouclier. Aujourd'hui toutes ces conjectures se sont évanouies devant une figurine trouvée à Pompéi, et qui reproduit fidèlement la Vénus de Milo. La statue, apportée en France il y a trente ans, tenait d'une main un miroir à manche, et de l'autre arrangeait ses cheveux. Je n'ai pas besoin d'appeler l'attention sur l'élégance et la souplesse de la draperie, qui explique si franchement la forme des hanches et des genoux. Ce qu'il importe de signaler, c'est l'ampleur et la beauté du torse, le divin sourire qui anime le visage, la merveilleuse harmonie de tous les contours. Ce n'est pas là une beauté purement humaine. Les femmes les plus dignes d'admiration demeurent au-dessous de cette

figure, créée par le ciseau grec. Toutes les richesses que nous offre le modèle vivant, nous les retrouvons dans le marbre, et l'œuvre du statuaire est supérieure aux femmes les plus belles. A côté de la Vénus de Milo, la Vénus de Médicis et la Vénus du Capitole ne sont plus que des figures d'un mérite secondaire. Ici l'élégance n'a rien à démêler avec la coquetterie, la vérité n'a rien de prosaïque. L'imagination la plus inventive ne rêve rien au-delà; toutes les parties de ce corps divin expriment la volupté et donnent l'idée d'une joie infinie. Le sourire de la déesse révèle tout à la fois la conscience et l'orgueil de la beauté. Nous avons devant nous la Vénus chantée par Homère. Cependant cet admirable ouvrage n'a pas encore conquis l'autorité qu'il devrait avoir. Ceux qui vantent la Vénus de Médicis, et le nombre en est grand, reprochent à la Vénus de Milo une trop grande réalité. Ils vont même jusqu'à dire qu'elle manque de noblesse. Ne pouvant contester sa beauté, ils ne lui accordent qu'une beauté bourgeoise. Quant aux admirateurs de la Vénus du Capitole, ils parlent sur un autre ton. Pour eux, la Vénus de Milo n'est pas assez réelle; elle ne rappelle pas assez clairement le modèle vivant. Ces deux reproches contradictoires sont également dépourvus de fondement. Le modèle vivant agrandi par la pensée doit déplaire aux intelligences prosaïques. Quant à ceux qui ne comprennent pas l'élégance sans un peu d'afféterie, comment approuveraient-ils l'attitude de la Vénus de Milo, tout à la fois fière et naïve? La noblesse telle qu'ils la conçoivent ne saurait se rencontrer dans une figure franchement voluptueuse. Chacune des trois statues dont je viens de parler exprime un aspect de l'art. Lequel de ces trois aspects mérite la préférence? Je crois avoir établi la supériorité de la Vénus de Milo, et je ne crains pas d'ajouter que mon sentiment est partagé par tous ceux qui dans la conception de l'art ne séparent pas la vérité de l'idéal.

Cependant, malgré le mérite éclatant qui désigne à l'admiration de l'Europe la Vénus de Milo, ce n'est pas encore le plus bel ouvrage que la Grèce nous ait laissé. Les fragmens du Parthénon placés au Musée britannique sont l'enseignement le plus solide qui puisse être offert aux statuaires, et c'est en contemplant ces fragmens qu'on arrive à concevoir une idée juste et complète de l'art grec. Il y a quarante-six ans, quand le parlement anglais vota une somme de 750,000 francs pour l'achat de ces précieux débris, les archéologues agitèrent la question suivante : ces fragmens sont-ils égaux, inférieurs ou supérieurs aux plus beaux morceaux conservés dans les musées d'Europe? La majorité se prononça pour l'égalité de mérite. Quelques voix signalèrent comme un défaut une trop grande réalité. Aujourd'hui nous avons peine à comprendre ces étranges ré-

serves, et tous les hommes compétens, tous ceux qui réunissent au sentiment instinctif de la beauté une intelligence éclairée par des études spéciales, proclament les débris du Parthénon supérieurs à toutes les œuvres connues de l'art antique. Si Phidias n'est pas là tout entier, nous y trouvons du moins l'expression irrécusable de son génie. En voyant ce qu'il a fait avec le paros, nous pouvons deviner ce que valaient ses colosses de sculpture chryséléphantine, sa *Minerve* et son *Jupiter*, célébrés en termes si enthousiastes par Plutarque et par Pausanias. Il y a pourtant dans l'œuvre de Phidias, comme dans l'œuvre de Raphaël, plusieurs parts à faire. Celui qui mettrait les loges du Vatican sur la même ligne que les *Stanze* se tromperait. Le Sanzio en effet n'a peint de sa main que la première des cinquante-deux compositions connues sous le nom de *loges*, *la Création*, tandis qu'il a traité personnellement les quatre sujets qui décorent la salle de la Signature, et dans les autres salles la *bataille de Constantin* est la seule composition conçue par lui où il n'ait pas mis la main. Il y a lieu de penser que la frise du Parthénon, où se trouvent représentées les Panathénées, et les métopes, qui figurent le combat des Lapithes et des Centaures, conçues par Phidias, ont été exécutées par ses élèves. Ainsi s'expliquerait l'immense supériorité des frontons sur les métopes et sur la frise. Les archéologues supposent, non sans raison, que pour l'achèvement d'un travail si considérable Phidias fut obligé d'employer, outre les élèves de son école, quelques élèves de l'école précédente, encore inhabiles à reproduire fidèlement le style de ses conceptions. Quelle que soit la valeur de cette conjecture, il est certain que la frise et les métopes sont au-dessous des frontons. La *Cérès*, la *Proserpine*, *les Parques*, le *Thésée*, l'*Ilissus*, nous montrent l'art grec dans toute sa splendeur, dans toute sa pureté. Vérité, grandeur, expression idéale, tout se trouve réuni dans ces figures mutilées par le temps, et dont aucune main ne saurait aujourd'hui recomposer les parties absentes. Le torse du *Thésée* est conçu avec une simplicité puissante qui le place bien au-dessus de l'*Apollon Pythien* et du *Laocoon*. Tous les détails mesquins sont supprimés. La forme est accusée par un petit nombre de masses musculaires, et comme résumée en quelques traits. Rien n'est oublié; mais le statuaire a sous-entendu ce qui lui semblait inutile, et, par l'emploi de ce procédé savant, il est arrivé à créer le type de la force héroïque. Quoique la tête soit mutilée, il est impossible de se méprendre, je ne dirai pas sur le nom, mais du moins sur le caractère du personnage. Il y a tant de noblesse dans ce torse mutilé, qu'on devine une nature presque divine. Les plus belles œuvres du ciseau moderne semblent imparfaites quand on les compare au *Thésée* du Parthénon, et la réflexion

ratifie pleinement cette première impression. La *Cérès*, la *Proserpine* et *les Parques*, vêtues de lin, laissent deviner toute l'élégance, toute la pureté de leurs formes aussi clairement que si elles étaient nues, et la souplesse de la draperie ajoute encore à la beauté des contours qu'elle enveloppe. La *Proserpine*, appuyée sur les genoux de sa mère, est peut-être la plus belle des cinq figures dont je parle. Toutes les inflexions du corps sont écrites avec une précision qui étonne et ravit le regard. Cependant la *Cérès* et *les Parques* ne sont pas traitées avec moins d'habileté; mais le mouvement de ces figures, qui s'accorde d'ailleurs avec leur caractère, n'offrait pas au statuaire l'occasion de se révéler sous un aspect aussi séduisant. L'attitude des Parques, majestueuse et grave, éveille l'idée de l'immuable destin. Cérès, qui soutient sa fille, nous offre le type de la dignité maternelle. Ce qui me frappe dans ces figures, ce n'est pas seulement l'élégance et la pureté, c'est encore l'expression de la force. Phidias, on le voit, ne séparait pas la beauté de la santé. Largeur des hanches, largeur de la poitrine, il n'oublie aucun des signes de la force; mais l'ampleur de la forme se concilie toujours avec la souplesse des contours. C'est la beauté dans toute la richesse de son épanouissement. C'est pourquoi les fragmens du Parthénon, et surtout les frontons, doivent être consultés assidûment par tous les statuaires qui veulent connaître jusqu'où peut aller l'habileté du ciseau dirigé par une imagination poétique. Le modèle vivant justifie toutes les parties de ces admirables figures, mais il les justifie sans les égaler. Pour Phidias, l'imitation n'était qu'un moyen, jamais un but. Il demandait à la nature les termes dont il se servait pour l'expression de sa pensée, et sa main ne prenait le ciseau qu'à l'heure où la méditation avait agrandi ses souvenirs.

En essayant de caractériser les ouvrages les plus célèbres de la statuaire antique et de marquer le rang qui leur appartient, je suis arrivé à cette conclusion, que dans l'art la beauté suprême se compose à la fois d'imitation et d'invention. De quelque manière qu'on envisage les débris précieux qui décorent les musées de Florence et de Rome, de Londres et de Paris, il n'y a pas moyen de contester la légitimité de cette pensée. Cependant aujourd'hui la plupart des sculpteurs français s'en tiennent à l'imitation : c'est ce qu'ils appellent ramener l'art aux lois du bon sens. Au-delà du modèle vivant, ils n'aperçoivent rien, et quand on leur parle de l'intervention de la pensée, ils accueillent volontiers ce conseil par le dédain ou la moquerie. A les entendre, ceux qui rêvent une beauté supérieure à la beauté réelle sont des esprits malades. Quand on cherche l'idéal, on s'éloigne de la vérité. Tout le temps qui n'est pas donné à l'imi-

tation est du temps perdu. Pour produire un bel ouvrage, il ne faut qu'un beau modèle. L'imagination est parfois utile, mais jamais nécessaire; à la rigueur, on peut s'en passer. Le plus grand nombre des sculpteurs de notre temps n'a pas d'autre doctrine : c'est là le fonds sur lequel ils vivent. L'art antique, ils ne prennent pas la peine de l'étudier. Ils en ont entendu parler, mais ne s'en soucient guère. Ce qui convenait à la Grèce ne convient pas à la France. Oublier son temps et son pays, et se jeter dans le passé, à quoi bon? Ce que je raconte ici, Dieu sait combien de fois je l'ai entendu. Aussi j'ai depuis longtemps renoncé à m'étonner du caractère prosaïque des œuvres de sculpture soumises au jugement public. La doctrine que je viens de réduire à sa plus simple expression ne pouvait porter d'autres fruits.

Mais comment les sculpteurs sont-ils arrivés à supprimer ainsi, ou du moins à négliger la moitié de leur tâche? La raison de leur méprise ou de leur indolence se trouve dans leur éducation. Comme on ne fait rien ou presque rien pour développer leur intelligence d'une manière générale, non-seulement ils ne possèdent pas les connaissances dont ils auraient besoin, mais trop souvent ils n'éprouvent pas même le désir de les acquérir. Leur curiosité n'est pas éveillée, et si d'aventure elle s'éveille, quel guide prendront-ils pour la satisfaire? Quand ils sont assez heureux pour savoir qu'ils ne savent pas, quand ils veulent apprendre ce qu'ils devraient se rappeler, ils se trouvent dans un cruel embarras. Les nécessités de chaque jour leur laissent bien peu de temps. Ils comprennent ce qui leur manque et réussissent bien rarement à combler les lacunes de leur éducation, car pour apprendre à l'âge de trente ans ce qu'à douze ans on apprend en se jouant, il faut un courage plus qu'ordinaire. Parvenu à la virilité, on se résigne difficilement à commencer par le commencement. On est pressé d'arriver, on veut prendre le chemin le plus court, on néglige les notions élémentaires, et l'on n'arrive à posséder que des notions confuses. Ceux qui évitent cet écueil sont doués d'une clairvoyance exceptionnelle. Ces natures privilégiées ne font pas loi. Quoi qu'elles puissent faire, à quelque hauteur qu'elles s'élèvent, il n'en demeure pas moins vrai que la scuplture, rangée par les théoriciens au rang des arts libéraux, n'est qu'un métier pour les trois quarts au moins de ceux qui s'en occupent. Le maniement de l'ébauchoir et du ciseau demeure presque toujours indépendant de l'exercice de la pensée. Que l'œil voie bien, que la main copie avec adresse ce que l'œil a vu, muni de ce précepte, il n'y a pas d'œuvre qu'on ne puisse mener à bonne fin. Parmi ceux qui modèlent la glaise et taillent le marbre, c'est une croyance générale, et pourtant l'expérience devrait dessiller leurs yeux, car dès qu'il s'agit de

grouper trois figures ou de composer un bas-relief, pour peu que les personnages soient empruntés à l'histoire, voire à la mythologie, les imitateurs les plus habiles du modèle vivant hésitent, tâtonnent, et ne savent quel chemin prendre pour toucher le but qui leur est assigné. Ils ont beau s'obstiner dans leur opinion, ni l'histoire ni la mythologie ne se laissent deviner. Pour traiter librement un sujet tiré du passé, emprunté aux traditions authentiques ou fabuleuses, il faut avoir des provisions faites. Un livre interrogé la veille, à la page qui explique le sujet proposé, ne peut susciter toute une famille de pensées. Le temps seul peut féconder la semence recueillie dans les livres. Les sculpteurs étrangers aux études littéraires s'informent à la hâte des choses qui leur sont nécessaires, et six mois plus tard ils sont obligés de recommencer leurs investigations. Chaque fois qu'ils ont à traiter un sujet nouveau, pour ménager leur temps, ils n'apprennent rien au-delà de l'action qu'ils doivent représenter, — et, pour n'entasser dans leur mémoire que des souvenirs incomplets, ils dépensent un si grand nombre d'heures, qu'ils auraient plus tôt fait d'étudier d'avance une bonne fois une suite d'actions dont l'ignorance pèsera sur toute leur vie.

Ceux qui veulent réduire la sculpture à l'imitation du modèle vivant récusent l'autorité de la Grèce. Chaque nation a son génie et ses destinées. Pourquoi la France, dans le domaine esthétique, essaierait-elle de régler sa conduite sur un passé déjà si loin de nous? Cette question passe auprès de bien des gens pour un argument décisif. Je pourrais me dispenser d'y répondre, car ceux qui la posent ne connaissent pas mieux la France que la Grèce; mais je consens à la prendre au sérieux. On demande pourquoi la France prendrait la Grèce pour guide et pour conseil. Interrogeons la France elle-même, et voyons ce qu'elle répondra. Quels sont les plus grands noms de la sculpture française, ceux qui dominent notre histoire tout entière, dont personne n'oserait contester l'autorité? Toutes les voix se réunissent pour désigner Jean Goujon et Pierre Puget. Jean Bullant et Germain Pilon, Girardon, Lepautre et les trois Coustou, ne sauraient se comparer à l'auteur de la *Diane*, à l'auteur du *Milon*. Ces deux maîtres ne sont ni d'Égine, ni d'Athènes, ni de Sicyone. Eh bien! soutiendra-t-on qu'ils ont dépensé toute leur vie dans l'imitation du modèle vivant? Une pareille thèse aurait certainement le mérite de l'originalité. On affirme, je le sais, que la *Diane* est un portrait; mais cette affirmation ne résiste pas à l'examen. Si j'excepte la coiffure, qui n'est pas œuvre de fantaisie, je ne vois dans la figure entière qu'une libre interprétation du modèle vivant. Que Jean Goujon, pour plaire à l'amant de Diane, ait consenti à reproduire fidèlement quelques détails réels, je l'admets volontiers; mais

la manière dont il a traité les extrémités, la langueur qu'il a donnée aux membres, s'accordent trop bien avec les bas-reliefs de la fontaine des Innocens pour ne pas appartenir à une doctrine préconçue. Toutes les œuvres de Jean Goujon portent le même caractère. Il a cherché constamment l'expression de l'élégance, et, pour atteindre le but qu'il s'était proposé, il n'a reculé devant aucun sacrifice, devant aucune exagération conciliable avec les lois du goût. La longueur des membres, la longueur des phalanges, sont une tricherie bien évidente; mais le goût s'accommode de cette tricherie, et l'auteur de la *Diane* a très sagement fait de ne pas s'en tenir au modèle qui posait devant lui, puisque ce mensonge a donné à la figure plus de grâce et d'élégance. La forme de la poitrine est simplifiée, et le sacrifice auquel l'auteur s'est résolu n'excite aucun regret, car les détails omis troubleraient la pureté des contours. Ainsi, théoriquement parlant, le talent de Jean Goujon repose sur l'exagération et le sacrifice, c'est-à-dire sur la libre interprétation du modèle vivant.

Le *Milon,* dont le style n'a rien à démêler avec le style de la *Diane,* n'est pas plus réel que l'œuvre de Jean Goujon. Pierre Puget avait voyagé en Italie, et Gênes possède plusieurs figures de sa main. Il connaissait l'antiquité, et n'ignorait pas à quelles conditions le ciseau grec avait exprimé la beauté. Aussi, quand il entreprit son *Milon,* il se garda bien d'engager avec la nature une lutte inégale. Sûr d'être vaincu, il n'essaya pas de reproduire ce qu'il avait sous les yeux. Le torse de l'athlète qui excite chez tous les connaisseurs une si légitime admiration ne révèle pas seulement un œil exercé, une main habile, mais une intelligence habituée à simplifier ses souvenirs quand il s'agit de les traduire. La manière dont la poitrine est comprise prouve surabondamment que Puget ne s'en tenait pas à ce qu'il voyait. Les portefaix de Marseille lui offraient des types de force qu'il aurait pu copier, et l'imitation fidèle de ces modèles n'eût pas manqué d'étonner ses contemporains; mais il visait plus haut que l'imitation, et la postérité lui a donné raison. Il n'y a pas dans le *Milon* une seule partie qui ne relève de la pensée. La grandeur du torse et des membres est obtenue par la simplification, c'est-à-dire par le sacrifice des détails inutiles ou mesquins, par l'exagération des signes qui caractérisent la force. En un mot Puget, que je suis très loin de placer sur la même ligne que Jean Goujon, qui ne possédait ni la même souplesse de talent, ni la même finesse de goût, comprenait avec une égale pénétration les nécessités de son art, et ne bornait pas sa tâche à la reproduction du modèle. Il regardait, il se souvenait, et ne copiait pas. Aussi son *Milon* est traité avec une puissance que la sculpture n'atteindra

jamais tant qu'elle supprimera le libre exercice de la pensée. Il y a lieu de croire que l'auteur de cet admirable ouvrage avait comblé par des études solitaires les lacunes de sa première éducation, ou que du moins il avait acquis un certain nombre d'idées générales qui l'élevaient au-dessus de ses contemporains. Ce qui demeure évident, c'est que, malgré la prodigieuse habileté de sa main, il s'est attaché à mettre une pensée dans toutes ses œuvres. L'*Andromède*, l'*Alexandre* et le *Milon* montrent clairement que pour lui le maniement du ciseau ne résumait pas toute la statuaire. Avant de fouiller le marbre, il méditait longtemps sur l'idée qu'il voulait exprimer, et c'est par ce procédé laborieux qu'il arrivait à la grandeur. Supprimer, ajouter, sacrifier, exagérer, voilà les deux principes qui ont dominé toute sa vie, et l'application de ces deux principes a marqué sa place parmi les noms les plus glorieux.

On a souvent répété que David d'Angers s'en tenait à l'imitation de la nature et ne rêvait rien au-delà. C'est une erreur excusable chez les gens du monde, mais impardonnable chez les hommes qui s'occupent de l'histoire des arts du dessin. Sans parler de la statue de Racine et de la statue du général Foy, qui très certainement ne sont pas réelles dans le sens prosaïque du mot, je puis me contenter des bustes et des médaillons qui ont popularisé le nom de cet artiste éminent. Il avait fait du masque humain une étude si assidue, qu'il était arrivé à saisir en quelques minutes les signes caractéristiques de chaque physionomie, et son ébauchoir traduisait fidèlement ce que son regard avait deviné. Les bustes et les médaillons de David ne sont pas des copies de la nature, mais de savantes interprétations des modèles qui ont posé devant lui. L'accent individuel du visage est rendu avec une fermeté, une énergie qui attestent chez l'auteur une rare pénétration. On peut dire sans exagération que les portraits sont plus faciles à comprendre que les originaux, car le sculpteur a pris soin d'amoindrir, parfois même d'effacer les détails sans importance, afin d'appeler l'attention sur les parties du visage qui ont une signification déterminée, et le travail de son ébauchoir devient ainsi un excellent commentaire sur l'historien, le poète ou l'homme d'état dont il nous offre l'image. Si c'est là ce qu'on appelle imiter la nature, il faut avouer que les mots sont un peu détournés de leur sens naturel. Si l'on confond l'accent individuel, les signes caractéristiques du modèle avec la reproduction littérale et complète de tout ce que l'œil aperçoit en l'étudiant, c'est une étrange manière de comprendre le côté réel de la sculpture. En laissant à chaque mot sa valeur légitime, on est amené à dire que les portraits de David, bustes et médaillons, loin d'appartenir à l'imitation pure, sont au contraire une des manifestations les plus éclatantes de la

pensée libre et volontaire. Pour les yeux sans clairvoyance, il modelait ce qu'il voyait; pour les yeux pénétrans, il s'attachait à exprimer ce qu'il pensait de l'homme qui posait devant lui. Avant d'aborder le travail de l'ébauchoir, il s'efforçait de pénétrer, de deviner le caractère qu'il voulait représenter. Ceux qui ont pu comparer les portraits aux originaux s'accordent à dire que David s'est rarement trompé dans le sens qu'il a donné aux physionomies. Depuis la vanité puérile jusqu'à la volonté persévérante, depuis l'intelligence inactive jusqu'à la fièvre de l'ambition, il a tout saisi, tout rendu avec une étonnante fidélité. Un portrait littéral peut plaire par la ressemblance aux amis, à la famille du modèle. Pour intéresser, pour instruire les contemporains et les générations futures, il faut quelque chose de plus, et David l'avait bien compris.

Personne n'a jamais songé à chercher dans Pradier l'imitation fidèle de la nature. Le souvenir des œuvres de l'antiquité a joué dans sa vie un rôle trop évident, trop constant pour qu'une pareille pensée se présente à l'esprit le plus étourdi. Inhabile à inventer, mais doué d'un sentiment très fin de la forme, il voyait dans une heureuse combinaison de lignes le triomphe de son art. Loin de le revendiquer comme sien, l'école réaliste ne sait pas même lui rendre justice; elle consent à peine à lui accorder une place dans l'histoire. Cependant il y a dans Pradier autre chose que le souvenir du passé. Trop souvent, il est vrai, il s'est contenté de changer les proportions d'une figure connue depuis longtemps, ou d'en altérer le mouvement. Ce n'est là qu'une face de son talent. En même temps qu'il aimait son art avec passion, il recherchait avidement la popularité, et comme il entendait dire chaque jour que la plus évidente révélation du talent se trouve dans la reproduction de la nature, sans le croire, il fit semblant de n'en pas douter. Pour suivre la mode, il se mit à copier plusieurs parties du modèle vivant. Sa prodigieuse habileté dans ce nouveau genre de travail frappait d'étonnement tous ceux qui pouvaient compter les difficultés vaincues; mais les hommes doués d'un goût délicat, tout en admirant la souplesse et la vie qu'il savait donner au marbre, regrettaient de voir des parties littéralement copiées sur la nature ajustées avec d'autres parties copiées non moins fidèlement sur une œuvre antique. Ces excursions dans le domaine de la réalité, applaudies à outrance par les gens du monde, étaient désavouées par la raison. Le souvenir du modèle vivant associé au souvenir des marbres grecs produisait un ouvrage sans unité, sans harmonie. Ainsi non-seulement Pradier n'appartient pas à l'école réaliste, mais toutes les fois qu'il a fait une concession aux doctrines proclamées par cette école, il est demeuré au-dessous de lui-même. A mon avis, il eût agi plus

sagement en restant dans le domaine qui lui était familier, en suivant la pente naturelle de son talent. Son imagination ne pouvait s'élever jusqu'à des créations originales, mais il concevait sans effort, à l'aide de sa mémoire, une figure élégante, un groupe gracieux, et sa main docile ne manquait jamais de traduire sa volonté. Sa part, quoique modeste au point de vue poétique, était encore assez belle au point de vue technique. L'imitation littérale de la nature, loin d'ajouter à la valeur de ses ouvrages, n'a fait qu'en déranger l'économie. S'il n'occupe pas le premier rang, ce n'est pas qu'il ait ignoré l'art de rendre ce qu'il voyait; c'est pour avoir en cette occasion confondu le moyen avec le but.

Quant à Barye, l'école réaliste n'hésite pas à le dire sien : elle ne voit en lui qu'un imitateur fidèle et scrupuleux du modèle vivant; elle lui pardonne d'avoir choisi pour thème de ses compositions des tigres et des lions, et paraît oublier qu'il ne traite pas la figure humaine avec moins d'habileté que les lions et les tigres. S'il fallait en croire les disciples de l'école réaliste, Barye n'aurait jamais rien inventé. Il répudierait avec une sage obstination tout ce qui ne relèverait pas directement de la mémoire. Tout son talent se réduirait à combiner avec adresse ce qu'il a vu; il ne permettrait jamais à l'imagination d'intervenir dans ses travaux. Observateur attentif, armé d'un regard pénétrant, il étudierait la forme, le mouvement, les mœurs des animaux, et transcrirait ses souvenirs. La pensée ne jouerait aucun rôle dans les groupes signés de son nom, qui depuis vingt-cinq ans excitent l'étonnement et l'admiration. Cette opinion est tellement accréditée, qu'on aura bien de la peine à la ruiner. Barye est proclamé réaliste, ennemi déterminé de l'idéal, et l'on cherche dans ses œuvres un argument victorieux contre les doctrines de l'antiquité. Il voit bien et copie bien, c'est là tout son mérite, et le succès qu'il a obtenu prouve clairement que la sculpture a longtemps fait fausse route. Or, malgré les affirmations de l'école réaliste, Barye n'a pas aujourd'hui l'autorité qu'il devrait avoir. En second lieu, son talent ne se réduit pas à l'imitation du modèle. Il y a parmi nous des sculpteurs qui ne manquent pas d'adresse, qui connaissent la forme et le mouvement des animaux, qui les reproduisent assez fidèlement, et qui cependant ne réussissent pas à nous intéresser. Leur dextérité ne peut être contestée : à quoi donc faut-il attribuer la froideur de l'accueil fait à leurs ouvrages? Ne cherchons pas bien loin la raison de leur déconvenue. Malgré la pénétration de leur regard, malgré la docilité de leur main, tant qu'ils s'en tiendront à leurs souvenirs, ils trouveront la foule indifférente. Ils auront beau mesurer l'espace compris entre l'épaule et la hanche du lion, imiter avec un soin scrupuleux les poils de la crinière, ob-

server et reproduire l'enchâssement des yeux : plus ils multiplieront les détails, plus ils s'éloigneront de la vie.

Barye à ses débuts ne rêvait rien au-delà de la réalité, il est du moins permis de le penser. Le lion placé dans le jardin des Tuileries, à droite au bas de la terrasse du bord de l'eau, qui tient dans ses griffes un serpent, n'est qu'une imitation très fidèle du modèle vivant. Le lion accroupi, qui fait face au premier, est conçu d'après une doctrine plus élevée, et malgré l'imperfection de la fonte, il est impossible de n'y pas reconnaître un mérite d'un ordre supérieur. Dans ce dernier ouvrage, tout est simplifié, agrandi. Les détails sans importance sont supprimés, et les masses musculaires, énergiquement accusées, attirent d'abord l'attention. Quant à la forme de la tête, quant à la voûte des orbites, elles sont comprises et rendues de façon à contenter ceux qui ont vu et revu le modèle. Ainsi Barye a reconnu l'insuffisance de l'imitation. A mesure que le champ de sa pensée s'élargissait, il s'éloignait de son point de départ, et donnait à sa manière plus de franchise et de hardiesse. Consultant la nature à toute heure, il consultait en même temps le souvenir des belles œuvres qu'il avait contemplées, et il s'élevait jusqu'à la vérité idéale. Si les derniers groupes qu'il a composés pour la décoration du Louvre n'étaient pas placés si loin du regard, la foule comprendrait le vrai caractère de son talent. Il y a dans ces groupes, dont les modèles en plâtre ont été admirés de tous les connaisseurs, des hommes, des enfans, des animaux. Eh bien! toutes les figures sont traitées avec une liberté, une souplesse qui révèlent chez l'auteur la ferme volonté de montrer non pas ce qu'il a vu, mais ce qu'il a conçu. L'étude de ces beaux ouvrages ne permet pas de croire que Barye dédaigne les traditions de l'art antique. La manière ingénieuse dont il a exprimé la paix et la guerre, son respect pour l'harmonie linéaire, indiquent assez clairement qu'il a vu des bœufs et des chevaux ailleurs que dans les pâturages et les haras. Je voudrais voir ces groupes fondus en bronze, mais fondus à la cire, et placés dans le jardin des Tuileries. L'auteur prendrait alors dans l'opinion publique le rang qui lui appartient. On saurait qu'il n'est pas moins habile dans l'expression de la forme humaine que dans la représentation des animaux, ce qui paraît généralement ignoré, et l'on se demanderait avec surprise comment un talent si fin et si hardi a trouvé si peu d'occasions de révéler toute sa valeur. Que mon vœu s'accomplisse ou qu'il soit dédaigné, j'ai le droit d'affirmer que Barye voit dans la sculpture autre chose que l'emploi de l'œil et de la main. S'il copie habilement, quand il lui plaît de copier, son ambition va plus loin, et l'exercice de la pensée n'a pas pour lui moins d'importance que le maniement de l'ébauchoir.

Ainsi ni David, ni Pradier, ni Barye, n'appartiennent à l'école

réaliste, et j'ai nommé les sculpteurs les plus habiles de notre temps. Que faut-il de plus pour déterminer la valeur de cette doctrine?

J'ai voulu démontrer l'insuffisance de l'imitation dans la statuaire, je pourrais m'arrêter ici; cependant il me semble utile de produire un dernier argument, que je trouve dans les destinées de l'art grec. Je néglige à dessein tous les tâtonnemens qui ont précédé la grande école d'Athènes, dont le chef s'appelle Phidias. J'omets jusqu'à l'école d'Égine, qui occupe dans l'histoire un rang si élevé. Je prends pour point de départ l'art grec parvenu à sa perfection, et le récit des vicissitudes auxquelles il a été soumis confirme pleinement les conclusions énoncées plus haut. Phidias procède à la fois de l'imitation et de la réflexion; en même temps qu'il étudie le modèle vivant, il cherche constamment l'expression de l'idéal, et les figures du Parthénon sont le fruit de ce double travail. En possession de la beauté suprême, autant du moins qu'il est donné à l'homme de la posséder, l'art grec ne tarde pas à déserter les cimes de la pensée. Polyclète, pour plaire aux amans de la nouveauté, amoindrit la part de l'idéal et fait à l'imitation une part plus abondante. Il a si bien compris le goût de son temps, que dans un concours il l'emporte sur Phidias. Sans oublier complétement l'intelligence, il s'attachait surtout à flatter les sens, et par l'application de cette méthode il conquit une rapide popularité. Toutefois, si pour les connaisseurs d'Athènes Polyclète n'avait pas la même valeur que Phidias, il ne combattait pas encore ouvertement les doctrines de son rival. Malgré sa prédilection pour le côté sensuel de la beauté, il tenait compte de l'invention, et ne prenait pas le témoignage de ses yeux pour la seule règle de son art. Il sentait que la génération nouvelle donnait aux appétits plus d'importance que la génération précédente, et suivait la pente de son temps, mais sans vouloir pourtant heurter de front le goût des spectateurs élevés à une école plus sévère. Si c'est à lui, comme le pensent quelques antiquaires, que nous devons attribuer la Vénus de Milo, nous sommes forcé de reconnaître que sans les œuvres de Phidias il serait pour nous le type de la perfection. Si nous n'avions pas sous les yeux les débris du Parthénon, la Vénus de Milo serait admirée sans réserve, sans discussion; on n'oserait pas se demander si l'art peut aller plus loin. Les Athéniens, dont le goût était plus délicat que le nôtre, mesuraient sans effort l'intervalle qui sépare Polyclète de Phidias. Ils sentaient ce que nous comprenons, ils devinaient ce que l'étude nous révèle.

Plus tard, le rôle de l'idéal s'amoindrit encore. Désespérant de lutter avec les deux maîtres dont je viens de parler, Callimaque et Démétrius s'attachent à la reproduction littérale des moindres

détails. Callimaque respecte la beauté en négligeant la grandeur. Il imite avec finesse, avec persévérance, tout ce qu'il aperçoit dans une figure gracieuse. En même temps qu'il flatte les sens, comme Polyclète, il excite la curiosité en abordant des problèmes que dédaignait le ciseau de ses illustres devanciers. Démétrius, moins scrupuleux ou doué de facultés moins élevées, se fraie une autre voie dans le champ de l'imitation. Au lieu de s'appliquer à l'étude des figures gracieuses, il porte son attention sur la forme altérée par la vieillesse, appauvrie par la maladie, sur la laideur même. L'art se déprave entre ses mains, mais le goût public s'associe à cette dépravation, et Démétrius réussit par les moyens qui auraient dû le perdre et le condamner à l'obscurité. Malheureusement nous sommes obligé, pour Callimaque et Démétrius, de nous en tenir au témoignage des écrivains de l'antiquité; nous n'avons pas sous les yeux les pièces du procès. Après la fin de l'autonomie grecque, nous trouvons trois statuaires dont les noms ne sont pas moins célèbres que ceux de Phidias et de Polyclète, Praxitèle, Scopas et Lysippe. Ils réveillent par leurs ouvrages le sentiment de la beauté, mais ils mettent dans leurs conceptions plus de raffinement que de franchise, plus d'élégance que de simplicité. Au témoignage des antiquaires, l'*Apollon Pythien* du Vatican serait une copie de l'*Apollon* de Scopas; la *Vénus de Médicis*, ouvrage de Cléomènes, reproduirait la *Vénus* de Praxitèle, et l'*Athlète en sueur*, trouvé récemment dans le lit du Tibre, conforme à la description donnée par Pline, serait l'œuvre de Lysippe. Or aucune de ces trois figures ne peut se comparer aux fragmens du Parthénon, je veux dire aux frontons. On admire l'habileté du ciseau, on n'est pas ému, parce qu'on n'a pas devant soi l'expression d'une grandeur vraie. Enfin, après le partage de l'empire d'Alexandre, l'art grec prend un caractère théâtral dans l'école de Rhodes. Ce serait à cette école qu'appartiendrait le groupe du *Laocoon*.

Il y a dans cette courte esquisse un enseignement qui ne doit pas être perdu. Si la Grèce, qui l'emporte sur tous les pays du monde pour le sentiment et l'expression de la beauté, a vu s'amoindrir son excellence dans le domaine esthétique, à mesure qu'elle s'éloignait de l'idéal et qu'elle s'attachait à l'imitation, comment des hommes moins heureusement doués que les statuaires d'Athènes et de Sicyone pourraient-ils espérer se dérober aux conséquences d'une conduite pareille? Ce serait de leur part une singulière présomption. Phidias et Polyclète nous manquent. Où sont Lysippe, Scopas et Praxitèle? Pourquoi donc tant de sculpteurs s'engagent-ils dans la voie suivie par Callimaque et Démétrius? J'ai montré que la France, représentée par les artistes les plus habiles, proteste hau-

tement contre l'imitation pure. En produisant comme dernier argument les destinées de l'art grec, je crois avoir dessillé les yeux de tous les hommes de bonne foi. Malheureusement la foule se méprend sur le vrai caractère de la statuaire : elle oublie ou plutôt elle ignore que c'est le plus idéal de tous les arts, et cherche dans le marbre la forme réelle, que nos mœurs dérobent aux regards. Une figure qui éveille les appétits sensuels lui paraît volontiers une œuvre accomplie. Or, si le désir accompagne parfois le sentiment de la beauté, il ne saurait se confondre avec lui. L'admiration pure est une émotion désintéressée. S'il en était autrement, la *Vénus Callipyge* du musée de Naples serait supérieure à la *Vénus de Milo*, car elle parle aux sens bien plus vivement que la figure attribuée à Polyclète. L'expression de la forme telle que la conçoit, telle que la veut la foule, ferait de la statuaire le plus prosaïque de tous les arts. Par l'étude de l'histoire, par l'étude des musées, les esprits cultivés arriveront sans peine à reconnaître la méprise de la foule; pour beaucoup d'entre eux, c'est déjà chose faite. Quant à ceux qui prétendent tout deviner, qui ne veulent interroger ni l'histoire ni les musées, je n'essaierai pas de leur montrer qu'ils se trompent en cherchant dans le marbre le modèle vivant tout entier, avec toutes ses imperfections. Qu'ils se glorifient de leur ignorance, qu'ils ne comprennent pas l'intervention de la pensée dans les arts du dessin et s'en vantent, je ne m'en étonnerai pas. Si le bien et le vrai ne sont pas nettement aperçus par toutes les intelligences, le beau est encore d'une perception plus difficile et plus rare. Quand on l'a une fois entrevu et qu'on veut en jouir, il faut s'appliquer à développer tour à tour la pénétration de son regard et la sagacité de sa pensée. A ce prix, on achète de grandes joies, mais à ce prix seulement. Les plus belles œuvres perdent la moitié de leur valeur pour les spectateurs qui n'ont pas cultivé le sentiment de la beauté. Les intelligences paresseuses ne sauront jamais ce que vaut Phidias.

GUSTAVE PLANCHE.

MAURICE

SECONDE PARTIE.[1]

VII.

Six mois se sont passés. Maurice et Sophie habitent un appartement dépendant de l'hôtel de M. Sorbier. Le jeune ménage a parcouru l'Italie, d'abord seul, puis en compagnie des grands parens, qui n'ont pu rester plus de six semaines sans voir leur fille. Ils sont revenus ensemble après un assez long séjour à Naples. La famille Sorbier a rapporté de son voyage sur la terre classique des arts des impressions diverses. M. Sorbier a remarqué que la campagne de Rome avait une étendue comparable à celle de la Beauce, et qu'on pourrait y faire de belles exploitations agricoles. Mme Sorbier a surtout admiré la quantité extraordinaire d'étoffes anglaises, popeline, madapolam, batiste, qui sont exposées en vente à Livourne. Sophie a donné une attention toute particulière à une danse napolitaine qu'elle se propose d'introduire dans les salons de Paris, où elle fera bonne figure à côté de la redowa.

L'hôtel se ressent encore de l'arrivée toute récente de ses habitans; des malles et des caisses sont dans les antichambres et dans les corridors; les meubles ont gardé leurs housses, et les lustres leurs étuis de gaze gommée. On s'installe, et le désordre est partout. Mme Sorbier, ivre d'un voyage que Mme Sabatier n'a peut-être jamais fait, brûle de donner quelques dîners pour en raconter les épisodes.

(1) Voyez la livraison du 15 septembre.

Dès la semaine prochaine, elle reprendra ses jeudis. M. Sorbier s'est enfermé dans son cabinet, auquel il pensait dans les gondoles de Venise comme au pied du Vésuve, devant Saint-Pierre de Rome aussi bien que sur le Lac-Majeur; il compulse la correspondance et les notes de son fondé de pouvoirs d'Étampes et hume avec délices l'air fade et les émanations pernicieuses de ce réduit. Mme de Treuil défait et retourne dix cartons tout remplis de costumes, de châles, d'étoffes et de colifichets rapportés de toutes les provinces qu'elle a traversées. Maurice bat la ville à la poursuite de ses amis et cherche à s'organiser dans un atelier qu'on lui a préparé sur la terrasse d'un pavillon. Ces tentatives d'organisation, à toute heure et à tout propos interrompues, durent depuis huit jours, et ne sont pas près de finir.

Au plus fort de ces apprêts, un matin, tandis que Mme Sorbier dépouillait de leurs enveloppes les candélabres qui devaient prêter leur éclat à ses réceptions hebdomadaires, que Sophie tirait du fond d'une grande caisse un chapeau de paille d'Italie qu'elle avait choisi à Florence, et qui devait faire son apparition aux Champs-Élysées dans une calèche toute neuve, un tourbillon de soie, de dentelles et de velours entra dans l'appartement.

Deux cris saluèrent l'arrivée de ce tourbillon au-devant duquel coururent subitement Sophie et Mme Sorbier.

— Cette chère madame de Vitteaux, c'est elle! dit la mère.

— Mathilde, est-ce bien vous? s'écria la fille.

— Oui, c'est moi, c'est bien moi, répondit le tourbillon en les embrassant toutes deux. — Vous ne vous attendiez pas à me voir, n'est-ce pas? Mon mari m'avait écrit de le rejoindre à Vienne : j'y suis allée pour lui dire que je retournais à Paris.

— Et vous l'avez laissé à Vienne?

— Oui, à Vienne ou à Prague, peut-être bien à Pesth, je ne sais pas. Je périssais d'ennui. La fumée de Paris me manquait... Que faites-vous donc là?

— Nous arrangeons... Les domestiques sont si maladroits! répondit Mme Sorbier.

— Que je vous plains! Tout est sens dessus dessous chez moi! Comment faites-vous pour vivre? Je meurs tous les jours... Que de tracas! Cent personnes à voir, mille visites à rendre, et l'histoire de tout le monde qu'on ne sait plus! On laisse des petites filles, on retrouve des madames. Et vos amis qui sont mariés... Que de trahisons! Tenez, je suis en deuil d'un cousin sur qui je comptais pour me mettre au courant de tout, une gazette de vingt-huit ans, auditeur au conseil d'état; il avait une façon adorable de porter la barbe. Il a pris femme. Et puis il y a les morts! Hier je vais tout affairée

chez une personne que j'avais laissée rue de Verneuil : elle demeure à présent au Père-Lachaise. J'en suis encore tout ahurie. Une blonde gaie comme une chanson! C'est effrayant comme on meurt... Il paraît que c'est à cause d'une maladie que les médecins ont découverte depuis peu. Irez-vous beaucoup au bal cet hiver?

— Oh! oui, beaucoup! répondit Sophie, qui saisit une pause d'une seconde pour glisser un mot.

— Moi, je verrai;... je n'ai de plaisir à rien. Si je m'écoutais, je me ferais sauvage; mais il faut bien s'habiller pour les autres. Que deviendraient ces pauvres faiseuses de modes, si on n'avait pitié d'elles? La mienne m'a fait dix robes de ville, dix merveilles : je vous les montrerai. Oh! elles sont toutes simples : moire, velours et droguet avec un peu de dentelles partout. Elles ont fait sensation aux Champs-Élysées. La duchesse de Brécourt veut les pareilles, elle en raffole... La connaissez-vous, cette chère duchesse?

— Non, mais une de mes amies est fort liée avec elle, répondit avec assurance Mme Sorbier, qui n'avait jamais entendu prononcer son nom.

— Elle est charmante : des yeux superbes et de l'esprit comme un ange. Sa maison est une des plus agréables de Paris. Je vous y présenterai, si vous voulez.

— Comment donc! mais ce sera avec un très grand plaisir.

— Nous ne voudrions pas cependant abuser de votre complaisance, reprit Sophie, dont le jeune cœur s'épanouissait à la pensée d'aller chez une duchesse.

— Abuser! mais, ma chère, la duchesse et moi ne faisons qu'un. Il est singulier que vous ne nous ayez pas rencontrées ensemble au bal de l'ambassade d'Angleterre. Elle ne m'a pas quittée, et parce que j'avais un peu mal au pied, elle n'a pas dansé... Ah! que de fatigues! Toujours des bals, rien que des bals! Si on n'avait pas le *bois*, on serait morte... Montez-vous à cheval quelquefois?

— Rarement, répondit Sophie, qui n'y montait jamais.

— Nous ferons quelques courses ensemble. Le vicomte de Blangy est mon écuyer; je vous le prêterai. Seulement prenez garde. Il se moque du danger. J'avais d'abord des peurs horribles, mais on s'y habitue, et maintenant je saute une barrière comme un jockey. Il y a aussi le petit de Sireville qui est de nos parties, et puis M. de Marvejols.

— M. de Marvejols! dit Mme Sorbier, à qui ce nom rappelait des souvenirs confus; ne s'appelle-t-il pas Guillaume?

— Oui, autrefois il portait ce nom, reprit Mme de Vitteaux avec un sourire; mais j'ai arrangé tout cela : de Guillaume j'ai fait William, c'est plus coquet.

— Ah! M. Gui..., c'est-à-dire M. William, est de vos relations.

— Lui! c'est mon attentif. Il prétend qu'il m'aime à la folie... C'est fort amusant; où je suis, il est. Quand il ne peut pas me voir, il m'écrit, les bouquets pleuvent chez moi; mais à propos de William, je connais un beau jeune homme qui vous adore, ma chère.

— Moi? dit Sophie, qui devint rouge comme une cerise.

— Vous rougissez!... C'est charmant!... C'est donc vrai?

— Mais je vous assure...

— Laissez donc! il m'en a fait confidence! Hier encore il m'a parlé de vous, et dans quels termes! C'est un ami de M. de Marvejols,... un député.

— Ah! fit Mme de Treuil.

— Ah! que voilà un joli *ah!*... Mlle Plessy de la Comédie-Française paierait fort cher ce petit *ah!* Il n'y a que les ingénues pour avoir de ces hypocrisies.

— Mon Dieu, ma chère Mathilde, je vous jure encore une fois...

— Oh! ne jurez pas, vous allez mentir! Pourquoi d'ailleurs vous en défendre, et quel mal y a-t-il à cela? Si M. de Courtalin vous aime, cela prouve tout au moins qu'il a le goût bon, et il serait fort impertinent, vous ayant connue, s'il ne vous aimait pas un peu.

Une glace était en face de Sophie; elle y jeta un coup d'œil, et trouva que Mme de Vitteaux avait raison.

— Ce pauvre M. de Courtalin! poursuivit Mme de Vitteaux; il paraît qu'il vous aimait avant votre mariage. Il s'est jeté dans la politique pour oublier l'amour; mais l'amour l'a suivi, et depuis qu'il a eu connaissance de votre arrivée, il est comme une âme en peine... Vous riez, ma chère?... Eh bien! vous avez raison! ce n'est pas mal que ces affreux hommes endurent quelques tourmens. Depuis que je connais M. de Vitteaux, j'ai le monde en exécration, et je crois que l'humanité tout entière serait à mes pieds que je l'y laisserais mourir. Ces messieurs s'imaginent nous faire grand honneur en nous aimant! Est-ce notre faute, à nous, si nous sommes jolies? Nous le sommes, tant mieux; il faut en abuser, et nous en abuserons, si vous voulez, vous et moi. J'ai de grands projets pour cet hiver... Nous nous verrons tous les jours; de la rue Godot-de-Mauroy à la rue d'Anjou-Saint-Honoré, il n'y a que la main. Mes vendredis sont très courus... Nous en ferons les honneurs ensemble, et je veux que toutes mes amies vous adorent, sinon je romps avec elles tout net.

— Cette chère Mathilde!

— Oh! je suis comme ça, moi! je me sens pour vous une sympathie extraordinaire, qui a commencé le jour où je vous ai vue... Mais par exemple je prétends que vous m'aimiez beaucoup.

— C'est déjà fait, dit Sophie en embrassant Mathilde.

— Nous aurons même jour aux Italiens, le mardi, si vous voulez; c'est le beau jour du beau monde. Je donne un bal le 14 du mois prochain... J'inviterai mon mari, qui est en Autriche, ce sera original. Nous nous entendrons pour avoir la même toilette, un rien bien simple, par exemple une robe de dentelles sur du taffetas blanc. On soupera dans une serre... Ah! mon Dieu! le joli tableau que vous avez là!

Le tableau qui venait d'arracher cette exclamation à l'enthousiasme spontané de Mme de Vitteaux était posé sur un fauteuil dans un coin du salon. Il était de Maurice, et représentait une petite maison avec un bouquet d'arbres groupés autour d'une source. La maison était couverte de chaume, des prés lui faisaient une ceinture, et l'on voyait la mer à l'horizon. Deux ou trois figures de paysans animaient ce paysage, qui rappelait un coin de terre où Maurice et Philippe avaient vécu fraternellement pendant six mois aux environs de Trouville.

— Ah! qu'il est frais et clair! reprit Mme de Vitteaux. Le joli ciel, et que ce marmot à cheval sur un tronc d'arbre est gaiement posé! Voyez ces canards, comme ils barbottent! Et ce gros buisson dans le coin, est-il drôlement ébouriffé!... Tout cela donnerait envie d'habiter la campagne... Qui donc a fait ce tableau?

— Mon mari, répondit Sophie avec un petit sentiment d'orgueil.

— M. Maurice de Treuil! s'écria Mme de Vitteaux. En effet voici là-bas ses deux initiales sur un caillou. Je veux que mon architecte me construise une chaumière en tout semblable à celle-là dans un coin de mon parc, et s'il me prend quelque jour envie de vivre en ermite, c'est là que je me retirerai.

— La maison sera bien petite pour les amis qui vous poursuivront dans ce modeste asile, dit alors Mme Sorbier d'un air gracieux.

— Eh bien! je ferai arranger des chalets autour de cette chaumière, et vous m'y suivrez les jours de spleen.

— Ce paysage vous plaît donc beaucoup?

— Beaucoup.

— Alors permettez-moi de vous l'offrir.

— Oh! madame...

— Je vous en prie; il vous servira de modèle.

— C'est charmant; mais M. Maurice?

— M. de Treuil! S'il était ici, il se joindrait à moi pour vous supplier de l'accepter... Une bagatelle... Quatre coups de pinceau...

— Je ne résiste plus, mais à une condition cependant.

— Laquelle?

— C'est que vous viendrez passer un mois ou deux dans cette chaumière aussitôt qu'elle sera terminée.

— Volontiers.

— J'ai mon projet... Des murs rustiques à l'extérieur avec le même lierre, les mêmes gros poiriers, le même chaume piqué d'iris en fleurs; au dedans un boudoir, un nid; de la brocatelle et du bois de rose.

— Ce sera ravissant.

— Adieu à présent...

— Vous nous quittez déjà!

— Eh! ma chère, j'ai vingt courses à faire; je me suis oubliée chez vous... J'emporte ma chaumière, et je jette en passant un mot chez mon architecte... N'oubliez pas mes vendredis, je vous ai annoncées à tous mes amis; ce serait un désespoir si vous ne veniez pas... Mille bonjours à M. Maurice... A propos, que voulez-vous que je dise de votre part à M. de Courtalin? Un petit mot, un rien; égratignez-le, mais ne le tuez pas... A votre prochaine visite chez moi, il aura dix rivaux... Bonsoir, je me sauve!

Deux ou trois heures après cette visite, on pouvait voir Maurice furetant sur tous les meubles, soulevant tous les rideaux, cherchant partout, et frappant du pied chaque fois qu'en parcourant une chambre dans tous les coins, il ne découvrait ni cadre ni toile. — Cependant ce diable de tableau était bien ici ce matin, je l'ai vu, de mes yeux vu! murmurait-il entre ses dents. Où l'a-t-on fourré? — Et il sondait les armoires et les cabinets pour voir s'il n'était pas caché sous quelque robe. Les domestiques questionnés se souvenaient bien d'avoir vu un tableau quelque part, mais ils ne savaient pas ce qu'il était devenu.

Au plus fort de cette recherche, Sophie et Mme Sorbier revinrent d'une course qu'elles avaient faite pour jeter une carte.

— Eh! mon Dieu! que cherchez-vous là? dit Sophie en surprenant Maurice à genoux regardant sous un canapé.

— Pardieu! dit Maurice, qui commençait à s'impatienter, je cherche un tableau.

— Quel tableau?

— Le paysage qui était là ce matin, sur ce fauteuil.

— Ah! cette petite chaumière avec des canards,... dit Mme Sorbier.

— Justement.

— Ne cherchez plus, nous l'avons donnée.

— Comment donnée?

— Et oui! donnée, c'est assez clair... Vous me regardez là avec des yeux tout étonnés.

— Mais à qui avez vous fait ce beau cadeau?

— A une très jolie femme,... dit Sophie, un peu inquiète du tour que prenait la conversation.

— Elle a un nom, j'imagine, cette jolie femme?

— C'est Mme de Vitteaux! reprit Mme Sorbier d'un air majestueux.

— Cette Mme de Vitteaux que nous avons rencontrée à Pise?

— Elle-même. Elle a bien voulu l'accepter.

— Ah! elle vous a fait cette grâce! et c'est vous, madame, qui avez eu l'heureuse idée de lui offrir ce tableau?

— C'est moi.

— Sans même me demander si cette offre me convenait, sans me prévenir?

— Mais, mon ami, reprit Sophie, maman pensait que cela te ferait plaisir; Mme de Vitteaux a dit tant de bien de ce petit paysage, il lui plaisait tant... Toi-même, si tu avais été là...

— Mais, ma chère enfant, ce tableau ne m'appartenait plus, j'en avais disposé.

— Vous l'aviez vendu? s'écria Mme Sorbier.

— Non pas vendu, mais donné.

— Et à qui?

— A mon ami Philippe.

— Oh! si c'est M. Duverney, dit Sophie, tu lui feras comprendre...

— Mais pas du tout; il est beaucoup plus simple de dire à Mme de Vitteaux...

— Oh! pour cela jamais! se hâta de répondre Mme Sorbier.

— Et pourquoi donc?

— Faire cette insulte à une si charmante femme, à une femme du monde, à la meilleure amie de Sophie!

— Sophie la connaît depuis trois mois à peine, cette chère amie!

— Cela veut-il dire qu'on ne saurait aimer ma fille qu'après dix ans?

— Eh! madame, il ne s'agit pas d'affection ici, reprit Maurice; il s'agit de tableau.

Sophie comprit que la discussion courait sur un terrain glissant; une fois encore elle se jeta entre sa mère et son mari.

— Eh bien! mon ami, reprit-elle, si tu crois que M. Philippe tient à ce petit tableau, il faudra le refaire...

— Voilà tout, les toiles ne manquent pas, ajouta Mme Sorbier, et vous ferez cela en quatre matinées.

— Vous croyez!

— Pardine, la belle affaire! deux arbres et une cabane avec un petit polisson,... six pouces de couleur en tout!

Maurice, sentant que la colère lui montait à la tête, prit brusquement son chapeau et s'en alla sans répondre. Il avait fait ce tableau en Italie pendant qu'il était à Naples. Il se proposait de l'offrir à Philippe pour l'anniversaire de sa naissance, et pour lui rappeler une des époques les plus heureuses de leur vie. Sa mémoire, en

quelque sorte inspirée par le cœur, avait reproduit avec une poétique exactitude l'aspect souriant de ce petit cottage où pendant six mois ils avaient partagé le même pain et dormi sous le même toit. Maurice, en signant ce petit tableau, avait la conscience que c'était l'un des meilleurs qu'il eût jamais faits. Il était fier et charmé de l'offrir à un homme qui pouvait en apprécier la valeur, qu'il aimait et qu'il estimait. Toute cette joie était perdue. Au lieu de la revoir dans une maison amie, — cette chaumière, accrochée dans quelque boudoir entre deux méchantes aquarelles, resterait tristement exposée aux regards de quelques sots qui n'y verraient que les arbres et les canards de Mme Sorbier. Ce qui augmentait encore l'irritation de Maurice, c'était le peu de sympathie qu'il éprouvait pour Mme de Vitteaux.

Ainsi qu'on l'a pu voir, Maurice et sa femme avaient rencontré Mme de Vitteaux à Pise, voyageant en compagnie de quatre ou cinq personnes, parmi lesquelles on finissait par découvrir son mari. Le mari était un de ces riches capitalistes dont l'esprit semble toujours noyé sous des entassemens de chiffres qu'ils remuent sans cesse en esprit pour les besoins de leurs spéculations; il avait quelque temps, et à la suite de sa femme, traversé l'Italie, et couru de Gênes à Venise, en passant par Naples et Rome, où il avait admiré les palais et les musées au point de vue du bénéfice qu'on pourrait en retirer si on les mettait en actions. A Venise, on avait perdu ses traces; un chemin de fer l'avait emporté du côté de Vienne, où certaines mines exigeaient sa présence, et Mme de Vitteaux était revenue en France sous l'escorte d'un parent qui avait sur le nez un lorgnon d'écaille à deux branches et à la main un jonc à pomme d'or constellée de turquoises. Pendant leur séjour à Pise, la fortune bien connue de M. Sorbier avait attiré M. de Vitteaux, en même temps que le nom de Maurice avait inspiré à l'esprit oisif et frivole de Mme de Vitteaux la pensée de connaître un artiste. Le hasard avait voulu que les deux familles descendissent dans le même hôtel. La connaissance n'avait pas tardé à se faire, et une sorte d'intimité en avait été la conséquence. Dès les premiers jours, Maurice avait deviné ce caractère tourné vers les choses mondaines et futiles, gratté cette surface polie et brillante sous laquelle il n'y avait rien. Ce ramage de linotte gazouillant sur un pommier et répétant toujours la même chanson, cette gaieté factice mêlée de fausses mélancolies, cette activité d'écureuil tournant au grand galop dans une boîte, cette inquiétude sans cesse renaissante qui donnait à sa vie l'apparence d'un carnaval, dont les bals, les concerts, les visites et les bavardages prenaient la meilleure part, cet amour fou du parlage qui la poussait à se jeter avec furie au travers de toutes les conversations, si graves qu'elles fussent, et pour le plaisir seulement de les embrouiller,

toute cette nature qui tenait à la fois d'une roue de moulin par le mouvement et le bruit, de l'oiseau par la légèreté, de l'arc-en-ciel par l'éclat, de la cigale par l'imprévoyance, n'inspirait à Maurice qu'éloignement et répulsion. Il craignait pour Sophie le contact dangereux d'un caractère auquel le sentiment du devoir ne traçait aucune limite, et qui sacrifiait volontiers les meilleures choses et les plus honnêtes aux feux follets d'une conversation à la fois étincelante et vide. Il ne voulait pas que la jeunesse de cet esprit, déjà faussé par l'influence maternelle, fût égarée et perdue par le tumulte d'une existence et d'une parole qui lui faisaient l'effet d'un orchestre dont les instrumens joueraient pêle-mêle le *dies iræ* et une ariette d'opéra. L'expérience qu'il avait du monde lui faisait redouter ces rencontres, si communes aujourd'hui, où toutes choses sont confondues. Il avait traversé Paris et savait quelles frontières étroites séparent la femme honnête de la femme perdue... Or, si Mme de Vitteaux appartenait au monde par sa position et sa naissance, elle avait des idées et une manière de comprendre la vie qui, à son insu peut-être, lui donnaient la plus fâcheuse et la plus triste ressemblance avec quelques-unes de ces femmes qui jouent un si déplorable rôle dans les mœurs parisiennes.

Ce n'était pas la première fois que Maurice trouvait sur son passage de ces natures dévoyées. On dirait que, fascinées par l'éclat qu'on prête au vagabondage de certaines aventurières, éblouies et entraînées par le tapage qui se fait autour d'elles, excitées par une envie malsaine d'attirer sur leurs fronts quelques rayons de cette auréole qui couronne les plus célèbres, elles s'efforcent de suivre leurs traces et de s'inspirer de leurs habitudes pour arriver à la même notoriété. Poussées par ce fatal besoin de succès et d'hommages qui domine quelques femmes, on en voit qui cherchent, demandent, sollicitent d'étranges rivalités, et se croient au sommet de la mode et du goût, quand par hasard, grâce à leurs toilettes et à leur attitude, les étrangers les confondent avec les Dalila de la Chaussée d'Antin. Le cercle de la famille les protége, elles le franchissent; leur qualité de femmes du monde les couvre, elles n'épargnent rien pour faire croire qu'elles n'en sont pas. Elles ont des maris, elles les dissimulent et quelquefois les oublient; elles ont pour leur cœur la sainte garantie des devoirs, elles n'affectent de tendresse et d'enthousiasme que pour les emportemens de la passion et les déréglemens du vice; elles ont une maison et un ménage, elles ne parlent que des enchantemens de la bohême. Ce n'est rien pour elles que d'être de bonnes femmes : ce qu'elles regrettent ou feignent de regretter, c'est de n'être pas d'adorables maîtresses. Elles pourraient éclairer doucement le foyer domestique, elles veulent

faire croire que leur mission était de briller dans le monde galant. La Providence les a faites épouses et mères, elles ne croient pas que cela suffise, et aspirent à la réputation d'esprits d'élite et de libres penseurs. Tout les convie à s'agenouiller sous le joug tutélaire de la règle et du devoir; elles se plaisent à chanter les louanges de l'indépendance sur le mode pindarique, et n'ont qu'une médiocre estime pour ces vertus que la coutume recommande aux petites bourgeoises. Ce qu'elles aiment, c'est le bruit; ce qu'elles cherchent, c'est le mouvement; ce qu'elles envient, c'est l'éclat. Une littérature malsaine, en poétisant certaines existences dont la Grèce antique a chanté les hardiesses, a contribué dans une large mesure à rendre ces imitations plus faciles et plus nombreuses. Le trouble s'est fait dans les esprits faibles et dans les cœurs irrésolus. Des femmes qui, mieux inspirées, auraient dû détourner les yeux de ces scandales ont cru que la vie était là; elles en ont accepté les apparences et en attendent les réalités.

Mme de Vitteaux était de ces femmes par le langage tout au moins, et Maurice avait vu avec un chagrin réel le commencement des relations qui s'étaient formées entre elle et Sophie. Il avait essayé d'en atténuer les effets; mais Mme Sorbier, impatiente d'entrer dans un monde aristocratique dont Mme de Vitteaux semblait lui ouvrir les portes à deux battans, n'avait au contraire rien négligé pour rendre ces relations plus fréquentes et plus intimes. Certainement, et en y regardant de bien près, Mathilde de Vitteaux lui paraissait un peu étourdie, un peu folle; mais elle était si jeune! et d'ailleurs que ne devait-on pas pardonner à une Parisienne qui faisait briller dans sa conversation, comme des étoiles dans un ciel clair, les noms éblouissans de tant de marquises et de comtesses! Elle serait le guide lumineux qui introduirait Mme Sorbier dans le faubourg Saint-Germain, et quelle humiliation ne serait-ce pas pour Mme Sabatier!

L'entrée de Maurice au sein de la famille Sorbier lui avait ouvert des latitudes nouvelles, au milieu desquelles il marchait comme un voyageur égaré par un guide au travers de marécages sans bornes et de ravins sans horizons. Il éprouvait des étonnemens d'écolier en présence de cette vanité puérile qui revêtait chaque jour de nouvelles formes, de cette ignorance profonde des choses qui séduisent les esprits lettrés, de ce dédain pour tout ce qui constitue la vie intellectuelle. Il surprenait chaque jour Mme Sorbier préoccupée d'artifices et de combinaisons dont le succès devait la faire plus riche de cent écus à la fin du mois. Si l'on avait fantaisie de donner un dîner, on économisait sur les bougies, et c'étaient dans le cœur de Mme Sorbier des tiraillemens qui remplissaient Maurice de tristesse ou de gaieté, suivant les impressions de son réveil. Il lui prenait quelquefois des

envies de rire folles en écoutant les conversations qu'on échangeait à table et les longs débats que suscitaient certains mots, certains faits, certains événemens, qui lui semblaient tenir dans la vie autant de place que des grains de sable dans le désert. Habitué à vivre dans un milieu où les choses sont promptement analysées et le mouvement des idées rapide, où le niveau de l'intelligence est élevé et met la pensée en contact habituel avec le beau et le grand, il était comme un homme qu'on ferait passer subitement du Conservatoire de musique au Café des Aveugles. Quand par politesse il s'efforçait de prêter une attention soutenue à cet échange de paroles, son esprit s'embrouillait bientôt dans un flux de mots dont le sens lui échappait, et il était au bout d'un quart d'heure réduit au silence, comme le serait un voyageur assis au milieu d'un cercle d'Algonquins. Jamais un livre, si ce n'est quelque médiocre roman, n'entrait dans la maison; jamais une question d'art n'était discutée, on savait à peine le nom des hommes les plus célèbres, et les faits politiques les plus considérables n'étaient appréciés qu'au point de vue du renchérissement des comestibles.

Quelques passages d'une lettre écrite de Rome par Maurice à Philippe donneront une idée plus exacte de la situation morale que son mariage lui avait faite.

« ..... Il y a eu grand gala hier à l'hôtel. Mme Sorbier avait eu l'heureuse idée de traiter quelques personnes de distinction, deux manufacturiers de Rouen, un sous-préfet qui voyage en congé de convalescence, une certaine Mme de Vitteaux et son mari, dont je me réserve de te parler plus tard, et un petit baron qui a les plus jolis gilets du monde. On a été fort gai. Ces dames ont parlé corsages et volans presque aussi bien que l'eût fait une tailleuse à la mode. Ces messieurs ont égayé l'entretien de diverses considérations sur le rendement de la betterave et l'art de teindre le coton. Le petit baron a été charmant; il a élevé le dialogue à la hauteur du calembour.

« Le lendemain, on va visiter le temple de la Concorde; mais le plus léger incident, une amie de province qu'on a cru rencontrer, une robe bleue qu'on a cru reconnaître, devient un thème à discussions interminables. On saute du passé au présent, on suppute des bénéfices, on analyse des alliances. Nous ne sommes plus à Rome, mais à Étampes, et si tu en doutais, je n'aurais qu'à te citer un mot de M. Sorbier, que je surpris il y a quelques jours en contemplation devant la colonne Trajane.

« — Eh! eh! lui dis-je, vous voilà comme un antiquaire, vous admirez cette colonne.

« — Moi! dit-il, je ne la regardais pas... Je pense que nous allons avoir une petite hausse sur les blés... J'en écrirai à Étampes.

« Sophie a malheureusement trop du sang des Sorbier dans les veines, mais elle est jeune, elle est femme, Parisienne surtout; son esprit, mieux cultivé, produira des fleurs et des fruits. Elle a un charme singulier à tout ce qu'elle fait, beaucoup de séduction dans la voix, et le goût tourné vers les plaisirs. Elle est en face de la vie comme un oiseau qui n'a pas encore volé au bord de son nid. Je lui apprendrai à ouvrir les ailes. Sa beauté, déjà si remarquable à la Colombière, est plus complète, en quelque sorte plus féminine; le regard s'illumine, le sourire s'attendrit. Quand elle passe dans les rues de la ville éternelle, les vieux Transtevérins s'arrêtent et la regardent. Il me semble qu'elle m'aime un peu. Le plus triste est qu'elle soit la fille de sa mère.

« Cette chère famille s'imagine de bonne foi qu'elle voyage en Italie! Elle me gâte ce pèlerinage... M. Sorbier profite de toutes les occasions pour questionner les hôteliers et les marchands sur le prix des denrées et l'état des transactions commerciales, et il compare les résultats obtenus avec les renseignemens qu'il a rapportés d'Étampes. Mme Sorbier se jette avec délices dans de longues conversations sur le monde chimérique où elle espère faire admirer prochainement les fleurs mauves de ses bonnets, et ouvre des yeux éblouis toutes les fois qu'on nomme devant elle quelques-uns de ces princes qui peuplent les palais italiens.

« Les rapins auraient-ils raison quand ils parlent des bourgeois avec ces flots de railleries que rien ne tarit? Malheureusement, au fond de cette nature noyée dans un océan de choses menues et aveuglée par les plus mesquines vanités, il y a je ne sais quoi de dur et de sec où l'on se heurte aussitôt qu'on creuse un peu. On sent que ce caractère est mû par des opinions et des idées qui ont la fixité mécanique et l'âpreté de ces rouages de fer qui font agir une machine. Avec des apparences de rentier retiré des affaires, le père de Sophie n'a pas moins de froide rudesse et d'âpreté; mais il a soin d'en dissimuler les aspérités sous un air d'indifférence et de philosophie qui rappelle le rat de la fable. Quelquefois le rat se fait tigre. Comme ces terrains argileux qui reposent sur la pierre et dans lesquels la pioche se brise au second coup, il y a sous sa bonhomie d'emprunt un fond de sécheresse et d'insensibilité sur lequel son cœur s'endort comme sur un lit de cailloux.

« Quand je les regarde tous deux, je ne comprends pas comment, étant ainsi faits, ils ont pu mettre au monde une créature aussi charmante que Sophie. Tu la connais; mais tu ne peux apprécier tout ce qu'il y a de grâces et de finesse dans cette nature exquise. Elle est comme une rose épanouie sur un chardon. Tu avais vu la jeune fille, je te présenterai la jeune femme. Elle me fait l'effet de ces beaux

paysages dont les séductions se dégagent une à une du brouillard qui les enveloppe le matin. Le mariage l'a dévoilée. Il ne lui manque que d'être laissée à elle-même pour ressembler à Laure.

« Pourquoi ne sommes-nous pas seuls?... »

Ce cri, jeté à la fin d'une lettre dans laquelle Maurice s'épanchait après trois mois de mariage, était l'expression de sa pensée la plus intime. Selon la prédiction de Philippe, Maurice n'avait pas épousé une femme, il avait épousé une famille et il en sentait le poids. Deux ou trois fois déjà en Italie il avait eu avec Mme Sorbier des conversations délicates, où l'on devinait les froissemens de deux caractères antipathiques. Au moment où la parole devenait plus amère et laissait redouter une explosion, Sophie intervenait et rendait la retraite possible. Elle était entre eux comme ces flocons de ouate qu'une main prudente place entre deux morceaux de cristal prêts à voler en éclats au moindre choc; mais la domination que Mme Sorbier exerçait sur l'esprit de Sophie la faisait toujours pencher du côté de sa mère.

Après la scène du tableau, lorsque Maurice revint chez lui, calmé par une promenade, il trouva Sophie qui brodait au coin de la cheminée. Elle releva la tête en le voyant et ne dit rien.

— Vous êtes seule? lui dit Maurice.

— Oui, seule, répondit Sophie avec un grand soupir.

— Ah! mon Dieu! qu'avez-vous? reprit Maurice.

Sophie regarda son mari d'un air tout étonné.

— Ah! reprit-elle, tant d'indifférence après tant de colère! Je n'y comprends plus rien; Maurice, c'est bien mal.

— Comment! s'écria le peintre, c'est votre mère qui prend mon tableau, et c'est moi qui ai tort?

— Certainement; mais si vous vous fâchez encore, je me tais.

Sophie inclina la tête sur sa broderie comme un beau lis, et se détourna à demi. Elle avait sans le savoir l'attitude de ces belles rêveuses que les peintres flamands asseoient à l'angle de ces fenêtres où grimpe un rameau de vigne, et que baigne un rayon de lumière.

Maurice l'embrassa sur le front.

— Voyons, dit-il, à demi vaincu, ne boude pas, je me tais.

Sophie sourit et le regarda du coin de l'œil.

— Quelle peine vous m'avez faite! reprit-elle, car enfin ce tableau n'est qu'un tableau, et ma mère, c'est ma mère... Se mettre en colère pour un bout de toile!

— Hum! un bout de toile qui m'a coûté six semaines de travail!

— Vilain paresseux!... Six semaines, cela fait un mois et demi... Vous le referez.

Et comme Maurice secouait la tête, Sophie lui passa ses bras autour du cou.

— Voyons, dit-elle, si je vous l'avais demandé, me l'auriez-vous donné?

Que répondre à deux lèvres roses qui sourient à deux pouces du visage qu'elles interrogent? Sophie interpréta le regard de Maurice.

— Eh bien! mettons que je vous l'ai demandé, et c'est alors moi qui l'offre à Mme de Vitteaux.

A ce nom, Maurice fronça légèrement le sourcil.

— Vous l'aimez donc, cette Mme de Vitteaux? dit-il.

— Et pourquoi ne l'aimerais-je pas?... Elle est fort gracieuse et donne des bals charmans.

— Oh! tous les bals qu'on donne sont charmans, c'est convenu.

— Elle doit nous présenter à la duchesse de Brécourt, sa meilleure amie.

Maurice haussa les épaules. — Vous croyez donc à toutes ces duchesses dont Mme de Vitteaux émaille ses conversations? reprit-il.

Sophie le regarda toute surprise. — Je ne vous comprends pas, dit-elle. Est-ce que Mathilde n'est pas faite pour connaître des duchesses?

— Je ne sais pas, il y en a si peu!... Mais quand les vraies duchesses manquent, il y a les duchesses d'occasion.

— Vous êtes singulier! Mathilde voit le meilleur monde.

— Hum! il y a tant de mondes! Le faux d'abord, qui est le plus nombreux...

Sophie frappa du pied. — Dites-moi tout de suite que Mme de Vitteaux ne s'appelle pas Mme de Vitteaux, qu'elle n'est pas mariée et qu'elle n'habite pas la rue d'Anjou-Saint-Honoré; ce sera plus court!

Là-dessus Sophie tourna le dos à Maurice, s'approcha du feu, posa un pied sur les chenets et s'accouda, le menton dans la main, sur le chambranle de la cheminée. Sa pose avait la molle inflexion et cette harmonie de lignes qui ont rendu si fameuse la statue de Polymnie; Maurice regarda Sophie avec une expression dont la glace, qui était en face d'elle, réfléchissait toutes les nuances. Elle resta un instant immobile, puis, tournant la tête avec un geste mignon:

— Ne me taquinez pas, ou je ne vous aimerai plus, dit-elle.

— Mais, reprit Maurice les yeux rayonnans, ne faut-il pas...

— Il faut que vous me laissiez aimer ceux que j'aime... Prenez garde, vous perdriez trop à me faire changer... Puis il faut me laisser danser où il me plaît de danser, et s'il me plaît d'aller au bal chez Mme de Vitteaux, il faut me conduire au bal.

— C'est juste.

— A la bonne heure, voilà comme je vous aime. Obéissez, et vous n'y perdrez rien.

Sophie se dégagea de l'étreinte de Maurice, noua ses doigts sur

ses lèvres, et lui envoya un baiser en se sauvant dans sa chambre. Maurice disparut derrière elle; il ne pensait plus au tableau de Philippe.

VIII.

Cependant l'atelier que Maurice avait fait préparer dans un pavillon de l'hôtel était prêt. Rien n'y manquait plus. Les croquis, les bustes, les étoffes, les mannequins, les plâtres, les esquisses, les tentures, qui remplissaient l'atelier de la rue de Douai, étaient transportés dans l'atelier de la rue Godot-de-Mauroy. Maurice n'avait plus qu'à travailler; mais là était le plus difficile : si les instrumens ne manquaient pas, la liberté d'esprit manquait entièrement, et non-seulement la liberté d'esprit, mais encore la liberté d'action.

Le temps était un bien dont Maurice ne jouissait plus. Sa belle-mère et sa femme l'en avaient dépouillé à leur profit, sans mauvaise intention certainement, mais avec un despotisme dont l'innocence n'excluait pas les quotidiennes exigences. Il était pris dans un cercle de visites, de promenades et de soirées dont le mouvement tyrannique ne s'arrêtait jamais. Ces vexations continuelles que les relations du monde vous imposent sous le nom de devoirs l'assaillaient sans relâche, et ne lui permettaient plus d'avoir l'entière disposition de lui-même. Les conversations dont il était obligé de subir le renouvellement périodique bourdonnaient sans cesse à son oreille, comme le bruit insupportable et monotone de ces gammes que joue la main inexpérimentée d'un écolier. Il en savait d'avance les moindres mots et jusqu'aux exclamations, et s'amusait quelquefois à parodier devant sa femme le matin celles qu'il devait écouter le soir. Sophie riait ou se fâchait suivant qu'elle était bien ou mal disposée; mais l'heure du dîner venue il n'en perdait pas une seule phrase pour cela. C'était la même chanson sur un air qui ne variait point. Et il ne fallait pas songer à échapper à ces petits supplices infligés chaque jour. Pouvait-il se dispenser d'assister aux réunions de la famille et d'accompagner sa femme dans les trente salons où Mme Sorbier promenait sa vaniteuse oisiveté?

Les portes closes, Mme Sorbier ne comprenait pas qu'il ne s'intéressât que dans une proportion très modeste aux choses qui la préoccupaient le plus; elle ne pouvait s'habituer à ce qu'il gardât le silence aux heures des repas, ni à ce qu'il prît un livre le soir au coin du feu. Si par lassitude il se taisait, elle pinçait les lèvres, et jetait de petits coups d'œil significatifs à sa fille.

— M. de Treuil s'ennuie peut-être, disait-elle; c'est naturel : nous autres bourgeois, pouvons-nous causer avec un artiste?

Quand l'heure du sommeil le ramenait dans sa chambre, il n'échappait point aux remontrances de Sophie. Pourquoi ne parlait-il pas? N'était-ce pas affecter un silence au moins dédaigneux, et dont à bon droit tout le monde pouvait se fâcher? On ne lui demandait qu'un peu de complaisance. Si quelque pensée l'occupait, que n'en faisait-il part à sa famille? On s'efforcerait de le comprendre.

— Eh! mon Dieu! disait Maurice, il n'y a dans mon silence ni affectation ni dédain. Je me tais parce que je n'ai rien à dire.

— Qu'est-ce que ça fait? On parle toujours.

— Et puis je pense quelquefois, reprenait-il.

— A quoi?

— Au tableau que je ne fais pas.

— Et pourquoi ne le faites-vous pas?

— Dame! c'est que le temps me manque un peu.

— Dieu merci, ce n'est pas moi qui vous dérange!... Hier vous êtes resté seul de deux heures à cinq. J'étais chez Mme de Vitteaux, où vous n'avez pas voulu m'accompagner; mais au lieu de travailler, vous êtes sorti... Adieu le tableau!

— Encore faut-il bien y penser un peu.

— Voilà deux mois que nous sommes de retour, c'est donc un monument que ce tableau?

Ces discussions, renouvelées cent fois et à tout propos, avaient toujours même dénoûment : Sophie était belle, et l'heure lui donnait raison. Maurice confessait à ses pieds qu'il avait tort, et promettait de faire tout ce qu'elle voudrait; mais le lendemain le même aiguillon le harcelait, et il éprouvait les mêmes lassitudes, suivies des mêmes tiraillemens et des mêmes révoltes.

Dans les premiers temps de son mariage, il avait espéré que son atelier serait un lieu de retraite absolue, où il pourrait se réfugier et vivre de sa vie propre; mais les Sorbier et leurs amis le poursuivirent jusque dans son atelier. Les Sorbier, pour faire parade de la générosité qu'ils avaient déployée en cette occasion (l'atelier avec les dépendances avait coûté quatre mille francs) ne manquèrent pas d'y conduire toutes leurs connaissances de la province et de Paris. Les jeunes amies de Sophie et celles de Mme de Vitteaux les suivirent par curiosité, pour voir comment était faite l'habitation de ce bipède qu'on appelle un artiste. On venait y surprendre Maurice à toute heure, et les visiteurs, regardant partout les ébauches et les croquis, ne se faisaient pas faute de prodiguer les conseils. Les plus spirituels lui offraient même des sujets de composition qu'ils le pressaient vivement de traiter. Quand ces sortes de propositions étaient faites à son gendre, Mme Sorbier ne manquait jamais de s'écrier : C'est charmant! et elle ajoutait que M. de Treuil se hâterait certainement de profiter d'un si bon avis.

Quand ces tortures se renouvelaient deux ou trois fois par jour, Maurice, exaspéré, avait des envies furieuses de briser les chevalets sur le dos des visiteurs. Il y avait des heures où la conscience de son individualité lui échappait : il se cherchait et ne se trouvait pas. Selon son énergique expression, il n'habitait plus en lui-même. — Ah! disait-il quelquefois à Philippe, je voudrais bien être avec moi...

Il faut dire aussi que Maurice avait cédé un peu plus qu'il n'était besoin à l'influence de la nouvelle position dans laquelle son mariage l'avait mis. Ces penchans et ces habitudes auxquels Philippe Duverney avait fait allusion durant l'entretien qui précéda la première visite de M. de Treuil à la Colombière s'étaient réveillés avec vivacité, maintenant qu'il pouvait les satisfaire. Il ne leur résistait pas beaucoup, et ajournait facilement au lendemain les choses auxquelles il aurait pu travailler la veille dans les quelques heures de liberté qu'on lui laissait. Maurice avait un joli cheval anglais que Sophie lui avait acheté à leur retour d'Italie, il fallait bien s'en servir. Ses promenades l'avaient mis en relation avec cette jeunesse oisive qui se montre aux Champs-Élysées chaque jour, et tout doucement Maurice s'était mêlé à des courses et à des réunions où il était question de paris perdus, de poules d'essai et de mille choses où la peinture n'avait que faire. Il ne s'y plaisait pas extrêmement, mais il y allait, et Sophie, que Mme de Vitteaux avait entraînée dans un manége, l'accompagnait quelquefois. Au lieu d'un cheval de selle, il y en eut deux dans l'écurie. Plusieurs des cavaliers dont il avait fait la connaissance à la Porte-Maillot vinrent le voir, et à son tour Maurice rendit quelques visites aux riches écuries du faubourg Saint-Honoré. On se quittait après avoir fumé force cigares et devisé sur le mérite relatif des diverses races de chevaux, et on se retrouvait sur le boulevard ou au club, car M. de Treuil avait été poussé par ses nouveaux amis à se faire recevoir membre d'un club où se réunissait alors la fleur des pois des gentilshommes français.

Que devenaient l'étude et le travail au milieu de cette dissipation? Maurice ne leur donnait pas la valeur d'un jour par semaine; il sentait bien que la pente était mauvaise, et il se faisait à lui-même de violens reproches, mais il s'y laissait aller, remettant toujours au lendemain la réforme qu'il voulait apporter dans sa vie. Quand le matin il avait fait quatre ou cinq tours d'avenue dans le bois de Boulogne, le soir il se montrait à l'Opéra ou aux Italiens, et les personnes qu'il y rencontrait se gardaient bien de lui parler de son art. Ce goût du luxe qu'il avait en lui se faisait jour en toute occasion. Il rêvait pour sa femme un ameublement dont Mme Sorbier, dans ses heures de fantaisie, ne soupçonnait ni l'élégance ni la richesse, et pour en découvrir les élémens, il courait tous les marchands de

curiosités de Paris. Ces promenades ne le ramenaient pas auprès de son chevalet.

Un jour Philippe l'avait rencontré aux Champs-Élysées, à cheval entre deux jeunes gens qu'il ne connaissait pas. Maurice, à sa vue, s'était rapproché vivement de la contre-allée.

— Que fais-tu là sur cette bête? lui demanda Philippe.

— J'essaie un cheval que mon ami le baron veut vendre, répondit Maurice.

— Ah! c'est ton ami, ce monsieur qui a un lorgnon dans l'œil!... Je t'en félicite.

Maurice mordillait le bout de sa canne, un peu embarrassé.

— Et l'atelier? reprit Philippe brusquement.

Maurice rougit très fort. — Je pense à un tableau... Demain je m'y mettrai, dit-il en balbutiant.

Philippe haussa les épaules. — M. le baron t'attend, reprit-il. Et il passa son chemin.

Le lendemain, Maurice ne donna pas l'ordre de seller son cheval, il rougissait de lui-même et prenait la résolution de travailler vigoureusement; mais s'il pouvait vaincre par un effort courageux le courant de ses inclinations, le courant des influences domestiques ne cessait de se faire sentir, et il n'était pas si aisé de leur échapper. Il les retrouvait dans son atelier, au salon, dans sa chambre à coucher, partout où sa nouvelle famille avait pied, et sous quelles formes diverses ne se manifestaient-elles pas!

Entre tous les fléaux qui l'avaient saisi à son retour à Paris, il en était deux, l'album et M. Closeau du Tailli, qui ne se lassaient pas de le persécuter. Il avait senti les premières piqûres de l'album en Italie; mais les développemens du mal ne devinrent sensibles qu'à Paris. L'album s'imposait à lui comme un tyran et remplissait l'atelier de son importance. C'était presque chaque jour une page blanche à noircir avec le crayon, à colorier avec le pinceau. Que lui demandait-on? Presque rien : un dessin, une sépia, une aquarelle, un croquis, la moindre des choses enfin. Ces demandes si modestes lui étaient adressées par toutes les connaissances de la famille Sorbier, et quand par hasard quelque belle visiteuse, après mille insinuations, n'osait, de peur d'être importune, exprimer le même désir, la belle-mère se chargeait volontiers d'être son interprète auprès de Maurice. Quelquefois Sophie se joignait à sa mère pour ces sortes de sollicitations; il lui semblait qu'il n'y avait dans ce travail ni fatigue ni ennui : lorsque Maurice dessinait auprès d'elle, son crayon allait si vite, il avait à un si haut degré le don de l'improvisation! Ces légères ébauches semblaient naître d'elles-mêmes sous ses doigts. C'était l'affaire d'une heure; or qu'est-ce qu'une heure dans la vie d'un artiste?

Après la belle résolution qu'il avait prise et qui avait eu pour premier effet de le retenir plus fréquemment dans son atelier, Maurice avait essayé deux ou trois fois de faire comprendre à Mme Sorbier que tous ces petits dessins, ne prissent-ils que sept ou huit minutes, le fatiguaient quand il fallait trop fréquemment s'en occuper, que cela le troublait dans son travail, que son talent se gaspillait en puérilités, et qu'à la longue sa main se gâterait et perdrait l'habitude des choses larges et vigoureuses. Mme Sorbier ne paraissait pas mieux comprendre Maurice que s'il lui eût parlé sanscrit. Quand il avait fini, elle poussait le coude de sa fille, et il n'était pas encore derrière la porte, qu'elle disait à demi-voix : — En bonne prose, cela signifie qu'il ne veut rien faire de ce que je lui demande!... C'est de la mauvaise volonté... Que de paroles pour deux ou trois méchans dessins! — Naturellement, comme les personnes qui demandent beaucoup, Mme Sorbier oubliait le nombre et l'importance de ses demandes. Sa mémoire n'allait pas au-delà de la veille. Sophie, qui n'avait pas beaucoup plus qu'elle le sentiment du travail intellectuel, se rangeait à son avis et grondait Maurice.

Entre tous ces tiraillemens, ce qui restait de la journée appartenait à M. Closeau du Tailli. Depuis qu'il avait marié Maurice, le rentier se regardait de bonne foi comme son bienfaiteur, et, accoutumé à spéculer sur toutes choses, il voulait que son bienfait lui rapportât quelque profit. Il était rare qu'une journée se passât sans que sa grosse voix retentît dans l'atelier de Maurice, où volontiers il fumait son cigare en invitant son jeune ami à ne pas se gêner pour lui. — Travaillez, disait-il, nous causerons.

Il épiait la venue des modèles, qu'il aimait à voir dans leur costume d'ange ou de naïade, et se permettait alors mille facéties qu'il accompagnait d'un gros rire capable de rendre sinistre l'homme le plus gai. Ce vieux négociant, cet armateur orné de gros favoris grisonnans, avait des plaisanteries qui dataient de 1823, époque où il avait composé ses meilleurs couplets. Il avait des prétentions à l'esprit parce qu'il était bruyant, et se croyait le goût des arts parce qu'il avait chez lui quatre gravures d'après David. M. Closeau du Tailli avait à un haut degré cette conviction, partagée par un si grand nombre de personnes, que les artistes ont tous un grain de folie dans quelque coin du cerveau, qu'ils passent leurs jours dans la galanterie et leurs nuits en soupers. Il lui semblait que l'orgie échevelée, telle qu'elle figure dans certains récits excentriques, faisait partie intégrante de leur existence, et il avait cette croyance intime que les comédies et les vaudevilles qui le faisaient se pâmer d'aise étaient écrits sur le coin d'une table en *sablant* le champagne, au milieu des conversations les plus folles. Bienfaiteur d'un artiste,

il voulait avoir sa part de la vie d'artiste. M. Closeau du Tailli, il est vrai, n'avait pas découvert la trace de ces folies dans l'existence laborieuse de son ami, mais il était plein de l'idée que Maurice dissimulait avec lui. Maintenant qu'une dot avait mis son protégé à l'abri du travail, il comptait bien courir les aventures avec lui, se griser, battre le guet et mordre à belles dents à tous les fruits défendus de la bohême. Le parrain de Sophie avait un appétit féroce à l'endroit de tous ces plaisirs, qu'une imagination malsaine lui représentait si vifs et si nouveaux; il voulait en savourer les hardiesses à la condition toutefois de ne point s'écarter d'une heureuse économie; mais de ce côté-là il était tranquille. Cette bohême, dans laquelle il cherchait à entrer comme un grand seigneur en goguette dans un cercle de villageois, ne lui semblait pas précisément riche, et il était convaincu que l'emploi de quelques louis habilement dépensés lui donnerait les magnifiques apparences d'un prodigue et tous les priviléges d'un Jupiter. De là ce système de visites quotidiennes faites à Maurice avec un air de bonhomie et cette habitude de s'installer dans l'atelier à toute heure; de là aussi ces demi-confidences qui en sollicitaient de pareilles, et ces aveux de fredaines qui semblaient dire : Je suis de votre race, parlez donc à cœur ouvert... Voyez, j'ai le pied fourchu...

Le chansonnier du Havre, comme M. Closeau du Tailli s'appelait lui-même dans ses heures d'épanchemens, écrasait donc Maurice de son amitié; mais si sa présence lui était pénible et lourde, elle était insupportable aux amis du peintre, qui n'avaient aucun motif de tolérer sa bruyante sottise et sa suffisance. La plupart avaient fui au bout de trois ou quatre rencontres; quelques-uns avaient voulu résister, mais les sarcasmes par lesquels ils avaient tenté de le chasser s'étaient émoussés contre la bonne opinion qu'il avait de lui-même, comme un tourbillon de grêle sur un bloc de plomb. Le chansonnier n'avait pas compris, avait ri, avait lâché deux ou trois bordées de calembours, avait chanté une douzaine de vieux couplets, et était resté maître de la place. Cette victoire était ce qui pouvait arriver de plus terrible à M. de Treuil; elle le livrait sans défense aux petites tyrannies de son protecteur. Privé de la présence des jeunes gens qu'il poursuivait dans l'atelier de Maurice, M. Closeau du Tailli imagina de remplacer leur compagnie par celle des personnes auxquelles lui-même avait affaire. Un matin, il donna rendez-vous à son tapissier chez Maurice en s'excusant un peu; le lendemain, ce fut le tour d'un autre fournisseur, puis d'un troisième, puis d'un locataire qui demandait des réparations, puis d'un ami du Havre. Et chaque fois qu'un visage nouveau apparaissait : — Ne vous gênez pas, disait le chansonnier; travaillez tranquillement, nous causons. — M. Closeau du

Tailli espérait gagner la confiance de Maurice par ces témoignages de familiarité auxquels se mêlaient certaines insinuations sur la nécessité de s'amuser un peu. Le premier ami introduit dans l'atelier, il en présenta d'autres dont il vantait le goût et la gaieté. Ces messieurs, comme disait le glorieux Mécène du jeune artiste, accablaient Maurice de complimens lourds comme des pavés. Quelques-uns, qui se croyaient élevés à la dignité de juges, lui donnaient des conseils d'un air aimable, comme auraient pu le faire des Patagons devisant entre eux de la musique de Rossini. — Ils sont charmans, disait alors M. Closeau du Tailli.

Un jour, M. Closeau du Tailli, impatient de sentir le fumet de ces festins nocturnes auxquels s'adjoignait dans sa pensée une phalange de comédiennes et de danseuses, frappa gaillardement sur l'épaule de Maurice.

— Eh bien! lui dit-il de l'air d'un roué partant pour le cabaret de Ramponneau, quand soupons-nous?

— Souper! répondit Maurice, et avec qui?

— Parbleu! avec ces demoiselles.

— Quelles demoiselles?

— Eh! mais les modèles, les actrices, les petites chanteuses, les amies de Mimi-Soleil enfin.

Maurice haussa les épaules. Il était arrivé à l'état d'exaspération d'un homme aux oreilles de qui on aurait fait sonner à toute volée pendant six heures un carillon de cloches fêlées. Il sentait que sa mauvaise humeur allait éclater, et, prétextant une affaire subite, il sortit. Le lendemain, il donna l'ordre de ne laisser entrer personne dans son atelier. Une heure après, la porte s'ouvrit bruyamment et livra passage au gros rire et à la grosse voix de M. Closeau du Tailli.

— Je sais, dit-il, que vous n'y êtes pour personne, mais moi je ne suis personne. Vous étiez en train d'esquisser cette figure de Ruth glanant dans les champs de... Comment diable appelez-vous ce fermier juif?... N'oubliez pas le berger agaçant une moissonneuse, comme vous l'a conseillé mon ami du Havre... Cela égaiera le paysage... Continuez; moi, je lis le journal.

Le premier effet de ces paroles avait été de lui gâter son tableau; Maurice le trouvait abominable.

— A propos, reprit M. Closeau du Tailli, tandis que Maurice donnait de furieux coups de crayon sur la toile blanche, avez-vous organisé ce souper dont nous parlions hier?... Mimi-Soleil viendra-t-elle?

— Mimi-Soleil est partie avec Jacques Lambert.

— Toujours ce Jacques Lambert! C'est une maladie... Où sont-ils allés?

— En Chine ou à Saint-Denis, je ne sais pas.

— Et reviendront-ils bientôt de ce grand voyage?

— Demain ou jamais.

M. Closeau du Tailli sourit en clignant de l'œil.

— Savez-vous une chose, mon jeune ami? dit-il.

— Non, je ne la sais pas.

— C'est que vous êtes jaloux de Mimi-Soleil.

Maurice cassa le morceau de fusain qu'il tenait entre ses doigts.

— Moi! s'écria-t-il, moi jaloux de Mimi-Soleil! Et pourquoi?

— Oh! faites le naïf! Je m'en suis douté à cette persévérance que vous mettez à me la cacher...

— Vous croyez!...

— Je crois que vous en êtes amoureux; rien n'échappe à ma perspicacité. Qui vous empêche de me l'avouer? Pardieu! je ne suis pas un croquemitaine, et une amourette n'est pas pour m'effrayer.

— Et Sophie?

— Eh bien! quoi?... Sophie n'en saurait rien. Vous êtes marié, mais le mariage n'empêche pas la jeunesse. Ah! feu Mme Closeau du Tailli en a vu bien d'autres!... L'important est qu'on n'en découvre rien, et à ce point de vue je ne blâme pas votre dissimulation; mais entre amis, que diable, on parle! Je pourrai vous aider dans l'occasion. Vous savez le proverbe... Un peu d'aide fait grand bien. — Prenez-moi pour confident, vous ne vous en repentirez pas. Voyons, cela dure-t-il depuis longtemps? Étiez-vous marié déjà, ou la chose a-t-elle commencé après votre retour? Lambert s'en doute-t-il? La gaieté de Mimi-Soleil se change-t-elle en tendresse dans le tête-à-tête? Elle est ravissante avec ses petits cheveux qui frisent autour des tempes!... Ma foi, Lambert et vous, êtes d'heureux coquins!

Maurice écoutait cet horrible M. Closeau du Tailli et s'émerveillait de voir dans quelle plantureuse corruption cette âme s'ébattait joyeusement. Il profita d'un moment où l'ancien négociant reprenait haleine pour l'interrompre.

— Quand j'ai épousé Sophie, lui dit-il, je l'ai fait avec la ferme intention de la rendre heureuse; je ne crois pas que ce soit un moyen bien sûr d'y parvenir que de courir les aventures avec Mimi-Soleil.

— Hypocrite! répondit tranquillement M. Closeau du Tailli; mais, bah! une autre fois vous me direz tout.

Le jour suivant, Maurice sortit dès le matin et annonça qu'il ne rentrerait pas de la journée.

A l'heure du déjeuner, Mme Sorbier, qui avait compté sur son bras pour un concert auquel Mme de Vitteaux l'avait priée de se rendre, regarda sa fille.

— Ton mari se plaignait hier, dit-elle, de n'avoir pas toujours le temps de travailler... Il travaillera beaucoup aujourd'hui... Sais-tu où il est allé?

— Non, répondit Sophie.

— Ah! c'est juste, M. de Treuil est un artiste; la confiance n'est bonne qu'entre bourgeois... Il est sorti de bonne heure, il est vrai qu'il rentrera tard.

Tandis que ces remarques, habilement calculées, aigrissaient le caractère de Sophie, Maurice était allé chez Lambert. Ce matin-là, Lambert et Mimi-Soleil donnaient à déjeuner; le hasard s'était chargé des invitations. Un ami était venu tandis qu'ils prenaient une tasse de café, accompagnée d'un morceau de jambon; on avait fait cuire deux œufs sur le plat. Un autre vint, puis un autre encore, deux peintres qu'on appelait Saurel et Bidois; on envoya chercher un pâté. Bidois annonça timidement que son ami Constantin le suivait avec Héloïse; Mimi-Soleil déclara qu'il fallait une forte omelette. Le déjeuner en était à son troisième acte lorsque Maurice parut. Un cri le salua.

— As-tu déjeuné? demanda Lambert.

— Non, répondit Maurice.

— Je vote plusieurs côtelettes! s'écria Mimi-Soleil.

— Je vous dérange peut-être, reprit Maurice.

— Ah! quel mot!... Mais, mon pauvre Maurice, quand il n'y a rien pour deux, il y a assez pour huit! répondit Mimi-Soleil.

Bidois secouait la tête d'un air tragique.

— Un mot pareil, dit-il, ne saurait passer sans être frappé par la vindicte publique. Il signale chez l'accusé une trop grande perturbation des idées morales. Il y a décadence ou corruption...

— Il faut sévir! interrompit Constantin.

— Et moi, je me condamne, poursuivit Maurice. Mimi-Soleil, que je nomme exécuteur des hautes œuvres et maître d'hôtel, donnera ordre que du vin de Champagne en quantité considérable et un vigoureux pâté de gibier accompagnent les côtelettes.

Une salve d'applaudissemens accueillit l'arrêt que Maurice venait de prononcer contre lui-même; mais, tandis qu'on cherchait une chaise pour lui faire une place autour du banquet, les plaisanteries l'assaillaient de toutes parts.

— Bonjour, Maurice! Sois franc, es-tu mort?

— Il n'en conviendra pas; mais, pour le rappeler au sentiment de sa position, il faut l'appeler feu Maurice.

— C'est un fantôme en rupture de ban; les croque-morts vont venir le chercher.

— Comment se porte-t-on dans l'autre monde de la rue Godot-de-Mauroy?

— On dit que tu as du palissandre!

— Et du bois de rose dans les petits coins!

— Avec de la soie tout autour!

— Et quatre domestiques en bois très bien articulés qui marchent et volent comme des personnes naturelles!

— Ce pauvre Maurice, il avait du bon.

— Il ne peignait pas mal.

— Je me souviens d'un dîner qu'il m'offrit à Enghien : les perdreaux étaient durs, mais le vin était excellent.

— Quel malheur que le trépas l'ait fauché si jeune!

— Nous lui ferons un monument avec une épitaphe.

— Si nous buvions à la santé de cet infortuné?

— Buvons.

On remplit les verres de vin de Champagne et on les vida.

— Mes amis, dit alors Bidois, il me paraît que nous procédons sans ordre. Puisque l'ombre de Maurice s'est échappée pour nous rendre visite, peut-être conviendrait-il de lui demander quelques renseignemens sur l'existence qu'elle mène là-bas.

— Mais d'abord il faudrait savoir si cette ombre n'a pas oublié sa langue maternelle... Parles-tu encore le français, pauvre ombre?

— Un peu! dit Maurice.

— Elle est modeste, reprit Mimi-Soleil; il ne faut pas l'intimider. C'est moi qui me charge de l'interroger. Dis-moi, fantôme généreux, ce vieillard hideux et galant qui tient du danseur par le mollet et de la fouine par le regard orne-t-il toujours ton atelier de sa présence aimable?

— Toujours.

— Ce cœur dont il voulut me faire hommage en un jour de prodigalité brûle-t-il encore des mêmes feux sous le même gilet?

— Encore.

— Et le souvenir de ce que tu devais à notre amitié ne t'a pas inspiré la pensée d'infliger à ce joli rentier quelque horrible supplice à la fois lent et cruel, par exemple l'insinuation de plusieurs insectes venimeux dans sa cravate?

— J'y songeais.

— Cette parole bien sentie émane d'un cœur que la mort n'a pas encore tout à fait corrompu. Mais dis-moi, puisque tu as l'autorisation d'errer quelquefois parmi les vivans, pourquoi ne te voit-on jamais?

— Je ne l'ai jamais su, répondit Maurice, un peu embarrassé.

— Je vois ce que c'est, s'écria Bidois... Maurice fait un chef-d'œuvre... Il travaille.

— Alors il est perdu, répondit Constantin en soupirant.

— Pas du tout, Maurice ne travaille pas : le travail est le premier degré de l'affaiblissement des facultés morales; mais on a vu des hommes laborieux se réhabiliter et, par un effort soudain, rentrer dans le giron de la paresse. Maurice, hélas! est bien plus coupable : il donne des leçons à M. Closeau du Tailli; M. Closeau du Tailli veut devenir artiste!

— Envoie-le-moi, Maurice, et je lui enseignerai la sculpture à raison de vingt-cinq louis par minute.

— Moi je consens à le prendre pour rapin; il fendra le bois, il portera le charbon, il frottera l'atelier, et il me paiera une indemnité.

Cette conversation extravagante continua longtemps sur ce ton. Épigrammes, paradoxes, historiettes, se succédaient sans relâche; tout le monde attaquait tout le monde, et personne ne se fâchait; les mots pétillaient comme la grêle sur les toits. Ce feu d'artifice de paroles entre jeunes gens qui s'aimaient et qui faisaient un fonds commun de leur insouciance et de leur gaieté rafraîchissait Maurice. Il le faisait sortir du cercle aride où les entretiens de la famille Sorbier le renfermaient. Maurice était comme un malade qui respire l'air natal après de longs et pénibles voyages. Son cœur et sa poitrine se dilataient également. Plus de discussions sur des intérêts mesquins, plus de médisances ramassées dans de sottes visites, plus de bavardages envenimés par de ridicules passions. Ce n'est pas que les amis de Lambert se fissent faute de méchancetés, mais elles avaient ce mérite d'être spirituellement dites et lancées comme des flèches; elles traversaient la conversation en traits de feu, et si le coup piquait, on ne s'y arrêtait pas.

Maurice ne sortit de l'atelier de Lambert qu'après avoir promis d'y retourner souvent. On le menaça, en cas de négligence, d'exécuter une razzia contre son pavillon, d'y pénétrer à l'aide de moyens violens, de s'emparer du nommé Closeau du Tailli, de le soumettre à une longue série de mauvais traitemens, de l'empailler et de livrer sa dépouille aux griffes vengeresses d'un marchand de curiosités. On sait que Maurice n'avait jamais fait partie de la bohême, il l'avait coudoyée tout au plus; mais il était particulièrement connu d'un groupe d'artistes, peintres, sculpteurs, musiciens, qui se réunissaient chez Lambert et tenaient par tous les côtés à cette vagabonde république, dont ils avaient l'insouciance et la pauvreté. Lambert, le chef de la bande, avait à lui une petite rente de quinze à dix-huit cents francs, qui lui donnait des airs de capitaliste et l'aidait puissamment à vivre. Le plus clair de ce revenu s'en allait en déjeuners et dîners que le sculpteur partageait avec ses amis. Ceux qui n'avaient pas de quoi payer le modeste repas qu'ils prenaient dans de sordides cabarets venaient frapper à la porte de son atelier et y trouvaient

toujours bon accueil. Quand la rente était épuisée, Lambert, en rechignant, se décidait à prendre la terre glaise ou le polissoir, et il achevait quelque statuette d'un goût charmant qu'il était sûr de vendre, ses produits étant aussi rares que remarquables. Bien des fois Maurice et Philippe s'étaient efforcés de le pousser au travail, lui prédisant un magnifique avenir, s'il voulait appliquer ses facultés à des œuvres plus sérieuses; Lambert promettait tout ce qu'on voulait; puis, le conseiller parti, il allumait sa pipe, se couchait sur un tapis et n'y pensait plus.

— Nous n'y pouvons rien, dit un jour Philippe à Maurice; Lambert est un lazzarone que le hasard a fait naître à Paris. Si je croyais à la métempsycose, je dirais qu'il a été oiseau. Il s'en souvient et reste perché sur la vie comme un pinson sur une branche. Il a rencontré Mimi-Soleil au mois de mai, et ils font leur nid. Ne les dérangeons plus.

En quittant Lambert, Maurice, le cœur et l'esprit rafraîchis, comme un homme qui a vu la campagne après un long emprisonnement, comparait son existence à celle de ses amis, et se demandait si Lambert n'avait pas pris la bonne route, lui qui vivait dans Paris comme un écureuil dans une forêt, dormant par-ci, courant par-là, et libre toujours. — Mais, se dit-il, il avait dix-huit cents francs de rente! — Il aurait pu ajouter : — Et dix-huit cents francs lui suffisaient!

Rêvant et pensant ainsi, il arriva chez Philippe, qui habitait alors rue de La Bruyère, dans un appartement dont les fenêtres, exposées au plein soleil, donnaient sur des jardins. Il trouva Laure qui brodait dans une petite pièce, au coin du feu. Elle ne put retenir un léger cri en le voyant et pâlit un peu, mais elle se leva et lui tendit la main.

— Philippe travaille, dit-elle, mais pour vous on peut le déranger; il m'en voudrait si je ne lui donnais pas l'occasion de vous voir.

Elle l'attira doucement vers un petit cabinet tout rempli de livres au milieu duquel Philippe écrivait sur une table chargée de papiers.

— Ah! c'est toi, Maurice, bonjour, mon vieux, dit-il en jetant sa plume.

Et le regardant l'espace d'une minute : — Le bonheur ne t'a pas changé, reprit-il, cependant tu engraisses un peu... Prends garde.

— Oh! le bonheur, le bonheur! dit Maurice avec un demi-sourire, il ne faut pas le calomnier... Je ne sais pas s'il est pour beaucoup dans mon embonpoint.

— Alors mettons-le sur le compte de la fortune... Tu ne barbouilles pas assez de toiles, et tu manges trop d'ortolans.

Maurice, qui, par un sentiment de délicatesse, se repentait déjà de ce qu'il avait dit, suivit Philippe dans la voie qu'il lui ouvrait.

— Il est certain, reprit-il, que je ne travaille pas beaucoup.

— Travailles-tu un peu?

— Moins que cela.

— Ce n'est pas assez.

Philippe se leva, se rapprocha d'un grand feu qui brûlait dans la cheminée et se mit à tisonner. Maurice, qui le connaissait de longue date, sourit.

— Voyons, reprit-il, tu as quelque chose sur le cœur?...

— Dame! quand on retrouve rue Godot-de-Mauroy, et millionnaire, le pauvre diable qu'on avait laissé rue de Douai, on a bien le droit d'hésiter un peu.

— De toi à moi l'hésitation est une sotte, dit Maurice.

— Eh bien! mon cher, tu sais l'ancien adage... Noblesse oblige. Richesse oblige aussi. — En acceptant une fortune, tu t'es condamné à produire un chef-d'œuvre.

— Diable! rien que cela!

— Ni plus, ni moins; il faut vaincre ou mourir.

Maurice comprenait fort bien que la vérité se cachait sous le pittoresque des expressions dont se servait Philippe.

— Je tâcherai, répondit-il.

Et malgré lui il pensa à M. Closeau du Tailli.

— Dînes-tu avec nous? reprit Philippe.

— Oui, répondit Maurice; mais laisse-moi seulement écrire un mot à Sophie.

— Dis-lui plutôt de venir te joindre.

— Oh! il y a Mme Sorbier; Sophie ne viendrait pas.

Tout en écrivant, Maurice jeta les yeux autour de lui. Il y avait dans ce cabinet qu'un grand jour éclairait, dans ces meubles de chêne aux tons luisans, dans ces livres rangés de tous côtés, un air de calme et de tranquillité qui reposait l'esprit. Point de bruit à l'entour, point de voix babillarde derrière la cloison; mais derrière la vitre une lumière gaie et chaude, l'espace et le bleu du ciel, et des voix d'enfans jouant dans les jardins. Devant cette table, dont le velours disparaissait sous des livres entr'ouverts et des feuilles volantes, tout invitait au travail. On sentait que là, dans cette clarté et ce silence, Philippe était aimé et respecté. Laure, assise dans un grand fauteuil auprès de la cheminée, les yeux inclinés sur la batiste qu'elle brodait, ressemblait à l'ange du foyer domestique.

Quand Maurice eut fini d'écrire, elle se leva pour donner sa lettre à la personne qui devait la porter et sortit.

— Es-tu heureux? demanda Maurice à Philippe après que la portière du cabinet se fut refermée sur elle.

— Heureux! répondit Philippe, heureux! mais je ne sais pas de

nom dans la langue pour exprimer tout ce que je ressens auprès de cette chère femme! Nous vivions bien près d'elle, toi et moi; elle ne nous cachait rien de sa vie honnête : eh bien! nous ne la connaissions pas. Une atmosphère de tendresse et de chasteté l'enveloppe; elle est bonne, simple, prévoyante, avec une douceur égale qui semble lui avoir été enseignée par l'habitude de la prière et de la résignation. Elle répand la paix autour d'elle, et vous apprend à être content de vous en ne négligeant rien pour mériter son approbation. Sa journée est laborieuse comme celle d'une abeille; elle trouve son délassement dans le travail. La musique est sa distraction, sa joie, sa fête de tous les jours. Elle serait une grande artiste, si elle n'était une charmante et modeste femme. Son cœur a toute la maturité de ces beaux fruits vermeils que nous prodigue l'automne, son esprit toute la fraîcheur et toute la jeunesse d'une matinée d'avril. Et quel trésor inépuisable d'indulgence et de compassion! Son âme est ouverte à toutes les douleurs; à défaut de consolation, elle a ses larmes... Une bonne fée m'avait pris par la main le jour où j'ai rencontré Laure.

Cette exaltation chez un homme d'un esprit aussi contenu que Philippe surprit Maurice, et lui donna de Laure une opinion plus haute encore que celle qu'il avait déjà. Il la regarda d'un air attendri quand elle rentra, et lui découvrit des grâces nouvelles qu'il n'avait pas remarquées.

— Ah! pensa-t-il, si Mme Sorbier n'était pas là, Sophie ressemblerait à Laure.

Pendant le dîner, la conversation fut gaie, simple, intelligente, et telle qu'elle devait être entre gens de goût. Elle effleura des sujets qui leur étaient familiers et qui maintenaient la pensée dans des régions élevées. Maurice revoyait les rivages si longtemps parcourus et qu'il avait abandonnés. Quand il sortit de chez Philippe, après une heure pleine d'épanchemens où le levain de la médisance n'avait pas fermenté, il ne pouvait se défendre d'une secrète comparaison entre l'intérieur de la rue de La Bruyère et celui de la rue Godot-de-Mauroy. Cependant il se demandait s'il avait fait tout ce que le soin de son avenir lui commandait, et si, en opposant une main ferme aux exigences de Mme Sorbier, il n'était pas de son devoir de rétablir les choses dans l'état où elles devaient être. On avait vu l'artiste et le mari; on ne pouvait pas douter de leur bon vouloir et de leur facile humeur : le moment était venu de montrer l'homme, et Sophie, qui l'aimait certainement, ne manquerait pas de l'appuyer dans une résolution qui lui rendrait tout ensemble l'indépendance et la dignité.

Maurice avait pris la ligne des boulevards pour être plus long-

temps avec lui-même, et il était décidé à commencer dès le lendemain l'application de son plan de réforme, lorsqu'il rentra chez lui. La famille était assemblée dans le salon, et une grande discussion dont il était le héros l'animait.

IX.

Mme Sorbier, debout devant la cheminée, examinait une lettre à la clarté d'une lampe. Sophie, assise dans un fauteuil, les mains posées sur ses genoux, regardait la flamme d'un air pensif. M. Sorbier se promenait dans le salon, les bras derrière le dos; il avait ce visage austère et cette attitude réfléchie que l'imagination prête aux philosophes. Mme de Vitteaux, accoudée auprès de Sophie, semblait la consoler du geste et de la voix.

— Ah! dit-elle en voyant entrer Maurice, voici le coupable.

— Moi, coupable! dit Maurice.

Mme de Vitteaux se leva, et, passant rapidement près de lui, lui jeta ces mots dans l'oreille :

— On vous accuse de trahison; si c'est faux, niez; si c'est vrai, niez plus fort.

Maurice la regarda tout étonné, et se dirigea vers Sophie en lui tendant la main. Sophie ne donna pas la sienne. Il voulut l'embrasser, elle détourna la tête.

— Mais qu'y a-t-il donc? reprit-il.

Mme Sorbier plia le papier qu'elle tenait à la main et le mit dans sa poche; elle semblait triste, et on voyait cependant comme un sourire de satisfaction sur ses lèvres. Elle s'assit à côté de sa fille, et faisant signe à son gendre de se placer près d'elle :

— Monsieur de Treuil, dit-elle, que vous quittiez votre famille pour dîner je ne sais où, faisant de notre maison une auberge où vous rentrez quand il vous plaît, j'y consens, bien que mon cœur souffre d'un tel oubli des convenances; mais je ne croyais pas que ce dédain de la vie intérieure allât jusqu'à rendre votre femme malheureuse.

Mme Sorbier s'arrêta après cet exorde et soupira.

— A qui parlez-vous donc, madame? répondit Maurice froidement.

— Mais à vous, ce me semble, s'écria Mme Sorbier, indignée de ce sang-froid; je n'ai pas, j'imagine, d'autre gendre que vous, et ce que j'apprends aujourd'hui me fait bénir Dieu de n'avoir qu'une fille!

Maurice, on le sait, avait pris la résolution d'en finir avec cette tyrannie dont le dur réseau s'enroulait autour de lui. Une occasion se présentait de s'expliquer franchement, il la saisit.

— Je suis charmé de ce que vous voulez bien me dire, madame,

reprit-il; tout cela me prouve qu'il est des points sur lesquels nous ne nous entendons pas. Si je ne prétends pas faire de votre maison une auberge, vous n'avez pas de votre côté, je l'espère, la prétention d'en faire une prison.

— Une prison! s'écria Mme Sorbier.

— C'est pourquoi, ajouta Maurice, s'il m'est arrivé rarement de sortir seul et de dîner avec mes amis, cette liberté, je la prendrai désormais aussi souvent qu'il me plaira.

— C'est-à-dire que vous vivrez dehors.

— Je vivrai comme je crois devoir vivre, sans rien oublier de ce que je vous dois. Si ma femme trouvait cette résolution mauvaise, quelques mots lui feront comprendre, j'en suis sûr, qu'elle ne l'est pas. J'ai besoin d'une certaine indépendance, madame, et je la réclame.

— On se doute assez de l'usage que vous en voulez faire.

Maurice salua légèrement Mme Sorbier.

— Un usage utile ou agréable selon le temps, reprit-il sans répondre à l'insinuation de sa belle-mère. Vous avez vos concerts, vos bals, vos visites, vos promenades : usez de tous ces plaisirs à votre guise; mais ne trouvez pas désobligeant que je cherche mes distractions ailleurs. Vous avez vos amis en grand nombre, laissez-moi les miens. Vous avez votre boudoir et votre salon; je demande que la romance, la polka et la conversation ne fassent pas irruption dans mon atelier.

— Voulez-vous faire entendre par là que nous vous gênons?

— Point du tout, mais il serait bon qu'une cloison respectée séparât la vie mondaine du travail. J'appartiens un peu à tout le monde; je désire que mon atelier soit à moi, et que mille importuns ne disposent pas à leur gré de mon temps et de mes pinceaux.

— Des importuns! c'est-à-dire nos amis! s'écria la belle-mère.

Maurice se tourna du côté de M. Sorbier : — Monsieur Sorbier, j'en suis sûr, me comprend et m'approuve, reprit-il.

— Sans doute, sans doute, répondit le vieillard, un peu embarrassé. Quand je suis dans mon cabinet, en train d'établir le compte d'un débiteur, si quelqu'un entre brusquement, je perds le fil de mon addition, et c'est à recommencer. Je ne blâme donc pas ce désir que vous avez d'être tranquille; mais là n'est pas la question.

— Où est-elle donc? répliqua Maurice, car malgré tout mon respect pour Mme Sorbier, je ne peux pas prendre au sérieux cette accusation qu'elle porte contre moi de rendre sa fille malheureuse.

— Vous avez tort cependant, répondit sèchement Mme Sorbier.

— Il s'agit donc de Sophie?

— Oui.

Maurice tourna les yeux vers Sophie, qui baissa la tête et fondit en larmes.

— Ah! dit-elle en cachant son visage entre ses mains, ce n'est pas là ce que vous m'aviez promis!

Mme de Vitteaux, qui jusqu'à ce moment était restée nonchalamment auprès de Maurice, se pencha à son oreille, tandis que Mme Sorbier se précipitait vers sa fille.

— La bombe va éclater, lui dit-elle vivement, niez ferme.

Elle se leva et s'approcha de Sophie, qui semblait menacée d'une crise nerveuse. Les sanglots l'étouffaient à demi.

— Ma chère madame de Vitteaux, lui dit Mme Sorbier, emmenez Sophie dans sa chambre, je vous prie; cette pauvre enfant ne serait pas en état de supporter une explication.

Mme de Vitteaux souleva Sophie et l'entraîna.

— Venez, ma chère, venez, dit-elle en jetant un regard d'intelligence à Maurice; je persiste à croire, malgré les apparences, que M. de Treuil n'est pas coupable.

Elle sortit là-dessus, et laissa Mme et M. Sorbier en présence de Maurice. Mme Sorbier porta son mouchoir à ses yeux.

— Ah! monsieur, dit-elle d'une voix attendrie, quelle scène après quelques mois de mariage!

— J'en attends encore l'explication, répondit froidement Maurice, qui voyait bien que Mme Sorbier ne pleurait pas.

— Vous allez l'avoir, reprit-elle.

Elle s'assit, s'essuya les yeux, soupira, et, regardant Maurice :

— Vous êtes sorti depuis ce matin, dit-elle; vous avez déjeuné et dîné dehors...

— Oui, répondit Maurice en l'interrompant. Si j'avais affaire à un juge d'instruction, je pourrais ne pas répondre; mais à vous je veux bien dire que j'ai déjeuné chez Lambert et dîné chez Philippe. Croyez-vous que ce soit un crime?

— Oh! je ne vous demande pas de renseignemens. Les juges d'instruction, comme vous dites, savent qu'ils ne peuvent pas compter beaucoup sur l'exactitude de ceux qu'on leur donne.

— Soit, madame. Vous comprendrez alors que, mon intention n'étant pas de m'abaisser jusqu'à une justification, j'ai bien le droit de me taire.

— Il est fâcheux cependant que ce déjeuner chez M. Lambert et ce dîner chez M. Philippe coïncident avec une lettre qui a été ramassée à la porte de votre atelier, lettre sans enveloppe, et qui a été lue par ma fille.

— C'est un tort qu'elle a eu, puisque la lettre ne lui était pas adressée.

— Je conçois que cette action vous paraisse blâmable; mais la lettre, étant chez nous, pouvait être à nous, et ma fille, qui vous aime, a cédé peut-être à un mouvement de jalousie bien naturelle à son âge, mais qu'une minute après elle a dû regretter bien amèrement.

— Ce mouvement dont vous parlez ne lui a-t-il été inspiré par personne, madame?

— Oh! je ne m'abaisserai pas à mon tour à nier ce que vous cherchez à me faire entendre : oui, monsieur, j'ai eu la première la pensée d'ouvrir cette lettre. Ma confiance en vous était si entière, que j'étais bien loin d'imaginer qu'elle pût vous intéresser en rien. Ah! cette confiance a été singulièrement trompée.

— Mais enfin, madame, que disait donc cette terrible lettre? s'écria Maurice impatienté.

— Oh! rien de bien grave peut-être au point de vue des artistes. Les artistes ont des mœurs avec lesquelles je ne suis pas bien familiarisée, je l'avoue, et il se peut que les choses qui nous paraissent très graves, très fâcheuses, à nous, n'aient, pour les personnes habituées à vivre dans votre monde, qu'une importance tout à fait secondaire. Il s'agit en somme d'un rendez-vous, d'un dîner, d'une partie fine, d'une petite trahison enfin. Si vous trouvez mon émotion et celle de ma fille ridicules, ne nous en veuillez pas, nous péchons par ignorance.

M. Sorbier, qui ne soufflait mot et poursuivait sa promenade, approuvait le petit discours de sa femme par de légers mouvemens de tête pleins d'onction.

— Peut-on voir cette lettre? demanda Maurice.

— La voici.

Maurice prit le papier des mains de Mme Sorbier, et le parcourut rapidement d'un coup d'œil.

— Oh! rien n'y manque, reprit Mme Sorbier, ni le rendez-vous au Palais-Royal, ni le dîner aux Frères-Provençaux, ni les mots vifs. Ces personnes ont l'appétit ouvert et le style décolleté.

Maurice partit d'un grand éclat de rire qui interrompit Mme Sorbier au milieu de sa tirade.

— Ah! dit-elle, c'est indigne!... Vous riez quand Sophie pleure!

— Écoutez, mon gendre, dit alors M. Sorbier : je ne suis pas rigide comme un quaker, bien qu'à Étampes nous n'eussions pas l'idée de mœurs pareilles, Dieu merci; mais qu'après six ou huit mois de mariage vous ayez l'indélicatesse d'entretenir des correspondances avec des personnes de vie aussi légère, c'est ce que je ne puis excuser.

— Et vous auriez mille fois raison de m'accuser, s'écria Maurice, mais encore faudrait-il que je fusse coupable.

— Comment? Cette lettre...

— Ne m'est pas adressée.

Mme de Vitteaux, qui se mourait d'envie de savoir comment la scène entamée devant elle finirait, rentra sur ces entrefaites dans le salon, et entendit les dernières paroles de Maurice.

— Très-bien! dit-elle à demi-voix en passant devant lui.

Et tout haut elle ajouta : — Sophie est plus calme; elle m'a priée de venir vous le dire.

Mme Sorbier la remercia par un signe de tête et regarda Maurice.

— Quoi! vous assurez que cette lettre n'est pas pour vous?

— Je le dis parce que c'est vrai.

— Elle a été trouvée chez vous, au pied de ce tableau auquel vous travaillez avec tant d'assiduité... Elle est datée d'hier.

— Qu'importe la date? Suis-je donc le seul à entrer dans mon atelier?

— Cependant une personne qui vous connaît beaucoup affirme qu'elle est pour vous.

— Ah!... Et le nom de cette personne, s'il vous plaît?

— M. Closeau du Tailli.

A ce nom, Maurice, qui jusqu'alors avait conservé son sang-froid, le perdit.

— Ah! c'est M. Closeau du Tailli qui m'accuse! s'écria-t-il.

— Oui. Il était ici tout à l'heure, nous lui avons montré la lettre; il a balbutié un instant, puis enfin, poussé à bout par nos questions, il a fini par avouer que la lettre vous était destinée. Il voulait d'abord qu'on n'en parlât pas et cherchait à vous excuser, mais le chagrin de ma fille a été le plus fort.

— C'est M. Closeau du Tailli?... répéta Maurice.

— C'est lui... Vous ne niez plus à présent!

Maurice sauta sur son chapeau et courut vers la porte; il semblait hors de lui.

— Mais où donc allez-vous? s'écria M. Sorbier.

— Où je vais? reprit Maurice, je vais chez M. Closeau du Tailli, et je lui ferai bien confesser la vérité, car cette lettre, c'est lui qui l'a perdue...

Mme Sorbier changea de visage.

— Quoi! vous dites?...

— Je dis que toutes ces sottises-là, c'est lui qui les a inspirées!... Et puisqu'il mêle mon nom à ses facéties, je trouve le procédé de mauvais goût, et cours de ce pas lui dire nettement son fait. S'il vous reste quelque doute sur le véritable héros de cette aventure, que Mme Sorbier daigne m'accompagner, et elle ne tardera pas à se convaincre qu'il tient un rang distingué parmi ses connaissances.

Mme de Vitteaux sourit du coin des lèvres, et, s'approchant de Maurice, elle lui glissa ces mots à l'oreille : *Si non è vero, è ben trovato.*

Maurice la regarda sans répondre; il avait la main sur le bouton de la porte, et allait sortir lorsque Mme Sorbier l'arrêta.

— Un instant, monsieur! dit-elle.

Mme de Vitteaux partit d'un fou rire.

— Quoi! dit-elle, ce n'est vraiment pas vous, et le beau don Juan qui a inspiré cette épître galante, c'est M. Closeau du Tailli? Où diable la séduction va-t-elle se nicher! Un homme qui a tant d'habits bleus et tant de pantalons gris! On ne peut donc plus se fier à rien! Je le prenais pour un rentier un peu gros, et j'avais affaire à un Lovelace! Que de dangers ne courais-je pas sans le savoir!... Ah! qu'il vienne maintenant; je sais de quel nom il faut vous appeler, M. Closeau de Faublas.

Mme Sorbier froissait son mouchoir dans un accès d'impatience qu'elle ne dissimulait pas.

— Non, dit-elle, vous n'en ferez rien, chère madame...

— Et pourquoi? Je jouirais de voir le timide embarras de ce conquérant démasqué...

— Je vous en prie, M. Closeau du Tailli est de nos amis... Faut-il l'accabler pour une peccadille? Ce ne serait pas généreux, et vous ne refuserez pas de vous taire à ma sollicitation.

— Mon Dieu, si vous l'exigez absolument, j'y consens; mais vous me privez là d'un grand plaisir, j'aurais voulu voir la confusion de M. Closeau du Tailli pris en flagrant délit.

Mme Sorbier saisit les mains de Mme de Vitteaux entre les siennes.

— Eh bien! oui, je vous en supplie; ne parlez pas... J'ai des motifs sérieux pour vous engager à nous garder le secret, je vous les expliquerai plus tard. Retournez auprès de ma fille; elle a peut-être besoin du secours de votre amitié, triste comme elle l'est. Vous ne lui direz rien de ce que vous avez appris; je me charge de tout arranger. Vous me le promettez, n'est-ce pas?

— Puisqu'il le faut, je le veux bien, mais c'est fâcheux. M. Closeau du Tailli déguisé en Almaviva et faisant le mauvais sujet, tant de rouerie cachée sous de si gros favoris, qui l'eût cru?

Et, entraînée par Mme Sorbier, Mme de Vitteaux sortit en riant.

Aussitôt qu'elle fut seule entre son mari et son gendre, Mme Sorbier se tourna vers Maurice : — Je suis bien contrariée, dit-elle, que vous ayez parlé de tout cela devant Mme de Vitteaux.

— Vous m'y avez contraint, madame, répondit Maurice.

— Il fallait attendre, inventer, me parler bas, que sais-je?

— Mais, ce me semble, vous ne vous gêniez guère pour parler haut!

— N'importe, il fallait surtout ne pas nommer M. Closeau du Tailli.

— Lui! l'auteur de tout le mal, le coupable, et pourquoi?

Mme Sorbier fit un léger mouvement d'épaules, comme si l'impatience l'emportait.

— Il est singulier, reprit-elle, que vous ne compreniez pas!

— Non, en vérité.

— Mon Dieu! c'est fort simple cependant; M. Closeau du Tailli est le parrain de Sophie, vous le savez.

— Oui.

— Il est très riche, plus riche qu'on ne croit; il n'a pas d'enfans, pas de neveux, il aime beaucoup sa filleule, et son intention est de lui laisser toute sa fortune.

— Eh bien? dit Maurice.

Mme Sorbier le regarda avec stupéfaction. L'idiotisme le plus absolu succédant sans transition à l'intelligence la plus vive ne lui aurait pas causé plus d'étonnement.

— Comment eh bien? reprit-elle.

— Si vous voulez que je comprenne, expliquez-vous nettement. Je ne vois pas ce que la fortune de M. Closeau du Tailli, parrain de ma femme, peut avoir à faire dans toute cette histoire de lettre...

Mme Sorbier leva les yeux en l'air. Elle renonçait à s'entendre avec un esprit aussi obtus. M. Sorbier intervint alors.

— Il ne faut pas lui en vouloir, dit-il d'un air bon et conciliant, Maurice est artiste, et ce n'est pas sa faute si, comme toi, il ne saisit pas du premier coup d'œil l'ensemble des choses et leurs conséquences. La langue des affaires lui est inconnue; je vais essayer de la lui faire comprendre.

M. Sorbier se tourna du côté de Maurice, et comme un avocat qui cherche à convaincre la partie adverse : — On vous a dit, mon gendre, reprit-il, que mon ami M. Closeau du Tailli est fort riche... C'est la vérité, j'en sais quelque chose, moi qui pendant de longues années ai été son correspondant, alors qu'il était au Havre : c'est un homme qui achèterait la plaine Saint-Denis, s'il voulait; mais ce qu'on ne vous a pas dit, c'est qu'il est extraordinairement susceptible, et qu'il ne pardonne jamais une fois qu'on l'a blessé. Vous entendez bien cela, n'est-ce pas? Qui n'a pas un petit défaut? Or, si vous allez dire à Sophie et à cette folle de Mme de Vitteaux que la lettre est adressée à M. Closeau du Tailli, c'est absolument comme si vous le disiez à tout le monde. On rira, on se moquera, et notre ami sera la victime de mille quolibets. Vous venez, comme moi, d'en entendre un petit échantillon. M. Closeau du Tailli ne manquera pas de savoir que l'indiscrétion vient de vous, qui êtes notre

gendre; son ressentiment rejaillira sur Sophie, et Dieu sait alors où ira l'héritage!... Vous n'êtes pas homme, j'imagine, à jeter à l'eau deux bons petits millions, — car il a tout au moins deux millions, le cher parrain, — pour le mince plaisir de raconter les fredaines du bonhomme à tout venant; je ne vous crois pas si artiste que cela. Il suffit que nous ayons clairement la preuve que vous n'êtes pas coupable, le reste importe peu.

— Permettez, dit Maurice, le reste est votre fille.

— Oh! ma fille n'y pensera plus dans quatre jours. Si elle boude, vous lui donnerez une bagatelle, un châle ou quelque bracelet. On m'a dit qu'il n'y a pas de désespoir qui tienne contre ces choses-là. Au besoin, ma femme lui dira qu'elle s'est trompée, et que vous êtes innocent comme l'enfant Jésus.

Maurice secoua la tête : — Au fond du cœur, Sophie m'en voudra toujours, reprit-il avec force.

— Bah! bah! un peu plus, un peu moins, qu'est-ce que ça fait en ménage? L'important est que les deux millions ne s'en aillent pas.

Maurice se leva; à son tour, il était stupéfait.

— Monsieur, dit-il en dissimulant l'indignation qui l'animait, je ne voudrais rien faire qui pût vous contrarier dans vos projets; mais j'ai le regret de vous en avertir, au premier mot qui me prouvera que Sophie garde quelque soupçon, je dirai toute la vérité. Dix millions ne m'arrêteraient pas.

Maurice sortit à ces mots, laissant M. et Mme Sorbier muets d'étonnement.

— Eh bien! que vous avais-je dit? s'écria enfin Mme Sorbier... Ce peintre fera notre malheur!

— Dame! est-ce ma faute? répondit M. Sorbier de l'air d'un enfant qu'on gronde. Tu sais bien que si M. Closeau du Tailli ne s'en était pas mêlé, jamais je n'aurais pensé à Maurice.

— C'est vrai, mais dès le premier mot tu as cédé... C'était M. de Courtalin qu'il nous fallait. Ce gendre-là, vois-tu, je le regretterai toute ma vie. C'était un homme, celui-là, un homme qui nous aurait fait honneur, tandis que l'autre, un artiste...

— A présent c'est fait, et il faut en prendre son parti... Tu sais le dicton. — Comme on fait son lit, on se couche. — Le lit est mal fait, essayons de dormir... Maurice est jeune; il a vécu comme l'oiseau sur la branche... On lui apprendra ce que c'est qu'une famille, et avec le temps on le formera.

— Lui! répondit Mme Sorbier avec une extrême violence. Tu ne vois donc pas qu'il abuse de toutes nos bontés? Nous sommes pour lui comme un caissier; pourvu qu'il dîne bien et qu'il ait des gants, il ne s'informe pas comment on paie... Il a toujours l'air de

s'ennuyer avec nous... Il nous quitte dès qu'on a le dos tourné... On dirait qu'il nous méprise.... Moi, je le hais!

— Et moi, crois-tu donc que je l'aime?

Les deux époux venaient de se comprendre d'un mot. De ce moment, Mme Sorbier vit bien qu'elle pouvait tout contre Maurice; elle était assurée de trouver un complice dans le chef de la famille.

De nouveaux incidens, amenés tout ensemble par le hasard et par d'habiles combinaisons, achevèrent de compliquer cette situation déjà si difficile. Sophie ne parlait plus ouvertement de la lettre que Mme Sorbier avait découverte dans l'atelier; mais, fière de sa jeunesse et des succès qui avaient salué son apparition dans les salons où Mme de Vitteaux l'avait introduite, elle ne pardonnait pas à Maurice d'avoir pu l'oublier un instant. C'était moins une blessure faite à son cœur qu'un outrage fait à sa beauté. Son amour-propre s'en souvenait et le faisait sentir à Maurice par mille allusions piquantes qui naissaient d'elles-mêmes dans la conversation. Si l'on parlait de trahison : — Oh! disait Sophie, la trahison va de soi, ce n'est rien; l'important, quand on trahit, est de ne pas être maladroit, et c'est ce qu'on oublie trop souvent. Puis une autre fois : — Oh! les lettres!... il faudrait toujours les brûler... Il y a tant de poches qui les laissent tomber!...

Le cœur de Maurice ressentait chacun de ces coups. Par un sentiment de délicatesse, il répugnait à dénoncer M. Closeau du Tailli; mais la constance des récriminations de Sophie, l'indiscrète et fatigante amitié de son parrain, pouvaient le pousser à bout. Un matin, M. Closeau du Tailli, qu'on n'avait pas vu depuis quelque temps, entra chez Maurice comme un coup de vent.

— C'est moi, s'écria-t-il, j'arrive de Chaillot... Çà, mon cher, il faut que nous dînions ensemble de ce côté-là... Il n'y a pas que les sculpteurs qui sachent dénicher les fauvettes, vous verrez!... Arrangez-vous pour être libre un de ces jours... Tenez, ce soir, je dînerai ici, et je dirai que vous m'avez invité.

— Moi!

— Eh! oui, vous! Ce sera mon tour une autre fois... Si Mimi-Soleil veut être de la partie, vous la conduirez... J'ai découvert un cabaret où il y a du vin de Pomard comme on n'en boit pas aux Frères-Provençaux... A propos, l'autre jour j'ai mis sur votre compte une maladresse de cette folle d'Aglaé, vous savez, la petite brune si grassouillette?... Entre amis, on s'aide... J'arrangerai tout ça dans l'occasion.

— Si bien que j'ai eu, à cause de vos fredaines, plus d'ennuis que vous n'avez de cheveux! répondit Maurice d'un ton sec.

M. Closeau du Tailli le regarda d'un air tout surpris. — Vous vous fâchez avec moi! La bonne plaisanterie!... Ah! je comprends,

vous avez eu, m'a-t-on dit, une algarade de Mme Sorbier. Êtes-vous jeune!... mais, mon cher, si vous lui faisiez la cour, tout irait pour le mieux. Parlez-lui de ses rubans jonquille et déclarez qu'ils sont les plus beaux du monde. Vantez hardiment sa rare distinction et l'exquise finesse de son esprit. La bonne dame n'a jamais, tant s'en faut, détesté les complimens. Abreuvez-la de miel; elle en avalera plus que vous ne lui en donnerez. Au besoin, un peu de galanterie ne serait pas inutile. Elle a pratiqué la vertu; que faire à Étampes? Laissez-lui croire qu'il n'eût dépendu que d'elle de mettre la ville et les faubourgs en rumeur!... Quand vous aurez la mère, toute la maison sera à vous. A quoi diable employez-vous cette intelligence dont on m'a dit que vous ne manquiez pas? Mais c'est l'enfance de l'art. Si Mme Sorbier est pour vous, Sophie déclarera que vous êtes le meilleur des maris. Si la mère dit *amen*, la fille dira *ainsi soit-il!* Et c'est alors que nous nous réjouirons... Ainsi c'est convenu? Demain nous dînons en mauvais sujets.

Maurice avait repris ses pinceaux et n'écoutait plus; mais dès le soir même M. Closeau du Tailli fit faire un crochet à la conversation, et déclara qu'il ne pourrait pas le lendemain accompagner Mme Sorbier à l'Opéra, Maurice ayant disposé de sa soirée.

— Hein? fit Maurice.

— Bon! voilà que vous oubliez ce dîner auquel vous m'avez engagé...

— Un dîner de garçons! dit Mme Sorbier, déjà aigre.

— Dame! ce ne sera pas, j'imagine, un dîner de pères de famille; mais j'ai accepté. C'est dans ton intérêt, petite, je veillerai sur ton mari.

— Oh! il n'en a plus besoin, répondit Sophie.

— Très bien, dit Maurice, nous verrons demain.

— A quatre heures, je serai chez vous, reprit le rentier.

Après le dîner, qui fut contraint, M. Closeau du Tailli glissa son bras sous celui de Maurice : — Vous voyez, dit-il, la chose a passé comme une lettre à la poste.

Le lendemain, un peu avant quatre heures, Sophie et Mme de Vitteaux entrèrent dans l'atelier de Maurice. Mimi-Soleil posait, vêtue de lambeaux d'étoffes éclatantes.

— Mathilde est venue me prendre pour voir une exposition d'horticulture qui est fort belle. Voulez-vous nous accompagner? dit Sophie.

— Impossible à présent, répondit Maurice en se tournant à demi; Mme de Vitteaux voudra bien m'excuser, mais je tiens ma tête et je ne veux pas la laisser échapper.

— Puis il y a le rendez-vous dont on ne parle pas, et l'heure va

sonner, reprit Sophie. Venez, Mathilde, il ne faut gêner personne.

Maurice jeta vivement son pinceau. — Ainsi, dit-il en prenant la main de sa femme, vous croyez toujours à ces sottises qu'on vous a dites?

— Ah! ne recommençons pas; vous savez que ma conviction est faite.

En ce moment, on entendit un pas lourd sur l'escalier et le bruit d'une canne qui en frappait les marches.

— Eh bien! entrez là, dit Maurice en poussant Sophie et Mathilde dans un cabinet, dont il rejeta sur elles l'épaisse portière de tapisserie.

Il se rassit devant son tableau, et M. Closeau du Tailli entra.

— Eh! eh! Mimi-Soleil! s'écria-t-il tout joyeux.

Mimi-Soleil fit un mouvement comme pour se lever; un regard de Maurice, dont elle devina la signification, la retint à sa place.

— Tiens! pensa-t-elle, une scène de vaudeville!

— Mlle Mimi-Soleil viendrait-elle avec nous? reprit M. Closeau du Tailli.

— Avec vous, c'est bientôt dit; mais avec qui?

— Oh! les personnes que vous rencontrerez ne vous valent certainement pas, mais il en est une que j'ai choisie, et qui peut paraître jolie même à côté de vous!

— Aglaé sans doute, toujours Aglaé!...

— Oh! non, cela date de quinze jours... Je ne pousse pas si loin le culte de la fidélité! répondit le rentier d'un air leste... Mais si une personne que je connais voulait m'entendre...

Maurice fit un signe à Mimi-Soleil et se leva. — Çà, dit-il, j'ai une lettre à écrire... Je vais et je reviens.

A peine Maurice eut-il quitté l'atelier, que M. Closeau du Tailli entreprit un cours complet de séduction. Il avait pour Mimi-Soleil un goût d'autant plus vif qu'elle se moquait de lui en toute occasion et qu'elle avait dans le visage un coin de ressemblance avec cette Marcelle qu'il avait tant aimée. C'était encore elle sans être elle. Il s'anima en parlant et s'oublia dans des promesses dont l'exécution lui eût arraché les entrailles. Mimi-Soleil n'avait qu'à commander : le palissandre, une corbeille, un châlet, les cachemires et les bijoux, tout était à elle. A chaque offre nouvelle, Mimi-Soleil secouait la tête : — Bah! bah! disait-elle, est-ce qu'on peut se fier à vous?... A combien d'autres n'avez-vous pas tenu ce langage! — M. Closeau du Tailli prit le ciel à témoin de sa sincérité, et, la croyant à demi vaincue, redoubla d'éloquence; mais à ce moment de grands éclats de rire à demi étouffés l'interrompirent. M. Closeau du Tailli se redressa et vit la tapisserie du cabinet qui s'agitait.

— Qui donc est là? s'écria-t-il en jetant un regard furieux sur Mimi-Soleil.

Le rire l'avait gagnée, et la tête à demi cachée dans ses mains, elle ne pouvait plus répondre. Cette fois Sophie et Mme de Vitteaux sortirent.—Ne vous fâchez pas, cher parrain, dit Sophie; nous étions là par hasard, nous avons tout vu, tout entendu, mais malgré nous!...

Elle ne put pas continuer, un fou rire lui coupa la parole.

Mimi-Soleil jeta un châle sur ses épaules, prit son chapeau et se sauva au moment où Maurice rentrait.

On ne voyait plus une goutte de sang sur le visage de M. Closeau du Tailli, si ce n'est dans les yeux, qui semblaient rouges. Un petit rire nerveux faisait trembler ses lèvres. Il regarda Maurice.

— L'idée est de vous, dit-il; merci...

— Il fallait bien convaincre Sophie...

— Vous avez réussi... J'ai fort amusé ces dames; voyez, elles en pleurent. M. Closeau du Tailli aux pieds d'un modèle... comme un acteur sur un théâtre, c'est fort drôle!

Sophie ne reconnaissait plus la voix de son parrain; elle cessa de rire et le regarda.

— Vous m'en voulez? dit Maurice.

— Moi, point. Vous avez ri, c'est au mieux; chacun rit à son tour.

M. Closeau du Tailli prit sa canne et rajusta son habit.

— Au revoir, monsieur de Treuil, dit-il, et il sortit. Sophie s'élança derrière lui.

— Hum! murmura Mme de Vitteaux, ou je me trompe fort, ou le cher homme ne vous pardonnera jamais.

— Que m'importe si Sophie m'aime encore? s'écria Maurice.

Quand Sophie reparut, Maurice, les yeux brillans de joie, s'élança à sa rencontre. — Eh bien! dit-il, êtes-vous sûre à présent de la vérité!

— Oui, oui, répliqua Sophie sans répondre à l'élan de son mari, mais peut-être avons-nous eu tort... Mon parrain est parti fâché.

— Un frisson saisit Maurice au cœur; il laissa tomber ses bras et n'embrassa pas sa femme.

Ce fut bien pis encore lorsque la nouvelle de la scène qui s'était jouée dans l'atelier arriva aux oreilles des époux Sorbier. Le mari joignit les mains d'un air désolé, la femme poussa de grands cris et demanda si Maurice était devenu fou. — Il veut nous ruiner! disait-elle. Se moquer du parrain de Sophie,... un homme si riche! — Elle courut chez Mme de Vitteaux et la supplia de garder pour elle seule l'histoire de la déclaration; malheureusement Mme de Vitteaux, qui ne pouvait se souvenir de M. Closeau du Tailli aux pieds

de Mimi-Soleil sans rire aux larmes, la racontait à tout venant. La porte fermée, elle oubliait son serment et ne tarissait pas en récits sur l'incroyable éloquence et le feu pathétique de l'armateur, rajeuni par l'atmosphère de Paris. Sophie aussi, entraînée par l'exemple, riait quelquefois dans un petit cercle d'intimes, et bientôt toutes les personnes qui fréquentaient l'hôtel de la rue Godot-de-Mauroy furent informées de l'aventure dans ses moindres détails. Des allusions transparentes et une légère rumeur en instruisirent M. Closeau du Tailli.

Un matin, il se présenta chez Maurice; rien en apparence n'était changé en lui, il avait le même habit et le même sourire.

— Votre femme n'est pas là? dit-il.

— Ici, non, mais chez elle, je crois.

— Oh! j'en viens... J'avais à lui parler, mais vous pourrez vous charger de la commission... Avez-vous du papier et de l'encre?

— Oui, pourquoi faire?

— Pour écrire et signer un reçu de trente mille et quelques cents francs que je vais vous remettre.

— A moi ?..

— Ils appartiennent à Sophie, mais en son absence la signature du mari suffira. Voici les billets de banque. Comptez et écrivez le chiffre de la somme en toutes lettres... Bien, à présent le compte est fait, et entre nous tout est dit... Eh! eh! trente mille francs qui vous tombent du ciel, cela ne vous fait pas rire, vous qui riez si bien?

Maurice était mal à l'aise; cette somme qu'il touchait des doigts et dont il ne connaissait pas l'origine, l'air de M. Closeau du Tailli et un certain sourire qu'il avait au coin des lèvres, tout le surprenait. Il craignit d'avoir offensé un homme qui l'avait obligé, et par un mouvement subit il lui tendit la main.

— Mon cher monsieur Closeau du Tailli, dit-il, il se passe quelque chose que je ne comprends pas... Vous avez un poids sur le cœur... Si je vous ai fait de la peine, dites-le-moi.

— Et qu'ai-je à vous dire?.. Vous êtes jeune et vous aimez à rire, tant mieux... Quand l'occasion s'en présente, je ris aussi... Donc prenez cet argent et ne pensez à rien.

M. Closeau du Tailli plia le reçu que Maurice venait de signer et le glissa dans sa poche. — Au revoir, reprit-il, vous direz à Sophie que je suis venu. — Il donna une vigoureuse poignée de main à Maurice et sortit. Aussitôt que sa femme fut rentrée, Maurice lui parla de la visite de son parrain et de la somme qu'il avait laissée. — Je sais ce que c'est, dit Sophie, mais pourquoi donc l'a-t-il apportée?

Sophie lui raconta que cet argent provenait de petites sommes

qui avaient été économisées sur les cadeaux qu'elle recevait tous les premiers de l'an, aux anniversaires de sa naissance et dans d'autres circonstances solennelles. M. Closeau du Tailli s'était chargé de les faire travailler. De temps en temps il lui tapait sur la joue : — Sois tranquille, mignonne, tes économies font des petits, disait-il, et les jours de gala il lui apportait des bagatelles qu'il payait avec sa part de bénéfice dans les affaires où il l'intéressait. Avec le capital acquis, il voulait acheter plus tard aux environs de Trouville une maison de campagne où il était convenu que Sophie lui réserverait une chambre dans la saison des eaux.

— Qu'allons-nous faire de cet argent? dit Maurice.

— Gardez-le toujours, on verra.

M. Sorbier ne partagea pas l'indifférence de Sophie. Il était dans sa chambre, occupé à lire le journal du soir, quand la nouvelle de cette restitution lui fut annoncée. Il sauta de son fauteuil.

— Il a rendu les trente mille francs! tout est fini! s'écria-t-il.

Sophie le regarda d'un air stupéfait.

— Tu ne comprends pas cela, toi! reprit-il. C'est cette sottise de l'atelier qui l'a conduit là... Ah! vous avez ri à ses dépens, vous vous êtes moqués de lui... C'est une belle idée que vous avez eue! Cours après l'héritage maintenant, cours donc!... Les oiseaux sont dénichés.

— Mais,... balbutia Sophie,... je ne savais pas!...

— Tu ne savais pas!... Ton mari le savait bien, lui!... M'étais-je exténué à le lui dire!... La belle affaire quand tu aurais été un peu jalouse! Tu n'en serais pas morte, et M. Closeau du Tailli, que nous avions un intérêt si clair à ménager, serait encore de nos amis. Perdre une succession pareille pour un méchant billet!... La vertu de M. de Treuil est donc bien susceptible, qu'elle s'effarouche pour quatre lignes de griffonnage! Elle te coûte deux millions, ma chère, cette vertu!

M. Sorbier était hors de lui; il marchait à grands pas.

— Hein! que dis-tu de cela? reprit-il en se tournant vers sa femme.

Mme Sorbier, qui faisait de la tapisserie au coin de la cheminée, et qui n'avait pas bougé, leva les yeux.

— Moi!... Je m'y attendais... De la part de M. Maurice de Treuil, rien ne peut plus m'étonner; mais je m'en lave les mains, ce n'est pas moi qui l'ai choisi!

Le fameux *ce n'est pas moi qui l'ai choisi* était dans la bouche de Mme Sorbier comme un fouet dans la main d'un roulier; elle s'en servait pour frapper son mari et l'exaspérer.

— Eh bien! s'écria-t-il furieux, si on a fait une sottise, on peut la réparer.

X.

Le résultat le plus clair de cette aventure fut de ranger violemment M. Sorbier dans le parti de Mme Sorbier. Maurice était atteint et convaincu d'ingratitude envers l'homme à qui il devait tout. Aussi longtemps que les choses étaient restées dans le domaine des idées, le banquier d'Étampes n'avait rien dit. Maintenant qu'elles se traduisaient par la perte d'une succession si longtemps espérée, le vieux sang de Sorbier-le-Loup se révoltait dans ses veines. Il était blessé au vif, et la blessure saignait. Dans ce gendre qu'il avait accepté en considération de l'héritage assuré à sa fille par M. Closeau du Tailli, il ne voyait plus qu'un ennemi employé à la ruine de sa maison. Dès ce jour, il se souvint des sommes qu'au dire de M. Closeau du Tailli, Maurice tirait jadis de la vente de ses tableaux. Où étaient-elles, ces sommes fabuleuses que le gouvernement et les amateurs s'empressaient à lui offrir, et pourquoi ne lui en parlait-on jamais? Était-ce à dire que M. Maurice de Treuil, maintenant qu'il avait tout à souhait, se réservait de vivre sous le toit des parens de sa femme comme le rat de la fable dans son fromage? Les allusions ne tardèrent pas à jaillir de tous côtés, et tout était prétexte pour leur donner cours. La présence d'un tiers ne gênait ni M. ni Mme Sorbier.

Au plus fort de cette irritation, M. de Courtalin se présenta un soir chez M. Sorbier, qui compulsait un livre de notes auprès de sa femme. Ils étaient seuls, et le député le savait bien; mais il feignit un grand étonnement.

— Oh! dit Mme Sorbier, Sophie ne voulait pas sortir; mais son mari l'a entraînée. Il s'agit d'un dîner avec M. Duverney et d'une première représentation je ne sais où.

— Et M. de Treuil a payé la loge et le dîner avec le prix des tableaux qu'il ne fait pas, dit M. Sorbier.

— C'est un artiste! répondit M. de Courtalin.

En venant troubler le tête-à-tête des deux époux, M. de Courtalin avait un plan tout fait. Ce qu'il avait vu de l'intérieur de la famille Sorbier et la faveur marquée avec laquelle Mme Sorbier l'accueillait toujours lui avaient fait croire que le moment était propice pour entretenir le vieux banquier des mines de houille et de plomb argentifère dont il avait obtenu la concession, et pour lesquelles il avait besoin de capitaux, comme les grains confiés au sillon ont besoin d'eau et de soleil. Il aborda résolûment la question.

— Je viens réclamer vos bons conseils, dit-il en s'adressant à M. Sorbier et en tirant un papier de sa poche. Je me suis chargé d'une affaire de mines très importante sur le bien qu'on m'en a dit.

Quelques personnes qui tiennent à l'administration supérieure et touchent au gouvernement, sachant que vous m'accordiez une part de votre amitié, m'ont vivement engagé à vous consulter, intéressées qu'elles sont elles-mêmes dans cette affaire. On vous regarde comme l'un des flambeaux de la finance, et, ma foi, au risque de vous importuner, j'ai cédé à leurs instances. Voici une note et quelques chiffres qui vous donneront une idée de ces mines et de ce qu'elles rendent. Ceci est pour l'ensemble de l'opération; quant aux détails, je suis là.

Ce petit discours produisit un excellent effet. La maison d'Étampes et les occupations qu'elle procurait à M. Sorbier ne suffisaient pas à son activité. L'ennui le gagnait souvent le soir. Rien alors ne pouvait mieux le réveiller que la vue d'un dossier criblé de chiffres. Il tendit la main et prit le mémoire que lui offrait M. de Courtalin avec la vivacité gourmande d'un enfant qui saisit une friandise.

— Madame Sorbier me pardonnera-t-elle mon indiscrétion? reprit le député. Si j'osais l'espérer, je viendrais demain solliciter ma grâce en lui offrant la loge du ministre au Théâtre-Français. Ce n'est pas une première représentation, mais on fait ce qu'on peut, et Mlle Rachel jouera.

Paraître dans la loge du ministre! Mme Sorbier éblouie pensa tout de suite au bonnet qu'elle mettrait pour cette soirée solennelle, et le regard qu'elle jeta à M. de Courtalin fit bien voir qu'il aurait en elle une fidèle alliée.

Le député ayant ajouté qu'il craignait de fatiguer Mme Sorbier en parlant devant elle de l'opération projetée : — Oh! dit M. Sorbier, Agathe s'entend aussi bien que moi à ces sortes d'affaires; nous pouvons causer. — Il était déjà comme un vieux procureur flairant parmi de nombreux dossiers les élémens d'un long procès. Ses yeux brillaient, et ses lèvres semblaient caresser en les épelant les chiffres soumis à son examen. Rien ne pouvait plus le distraire de son étude. Il tira de sa redingote un calepin et un crayon, et se mit à prendre des notes, travail muet qu'il entremêlait de petites exclamations où le doute et la satisfaction avaient une part égale.

— En principe, l'affaire me paraît bonne, dit-il enfin, si toutefois les chiffres sont exacts, car, vous le savez, tout dépend des chiffres, et il y a l'art de les grouper; mais avec les pièces que vous m'apporterez, nous y verrons clair. Je crois bien d'ailleurs que celui qui me fera prendre un 3 pour un 5 n'est pas encore né.

M. Sorbier se mit à rire d'un petit rire sec qui ressemblait au bruit d'une lime criant sur du fer.

— Avez-vous quelque intérêt sérieux là-dedans? reprit-il en poussant les feuilles du mémoire du bout des doigts.

— Oh! une centaine de mille francs peut-être, qu'il dépend de moi de tripler ou de réduire à rien.

— Hum! cent mille francs, c'est quelque chose... J'avais cent mille francs chez ce coquin qui m'en a fait perdre dix mille, et dont je vous ai peut-être raconté l'histoire.

— Oui, répondit M. de Courtalin, qui la savait par cœur.

— Le misérable! que de choses il m'a empêché de faire faute de ces dix mille francs!... En affaires, l'argent est tout, et vos mines, si belles qu'elles soient, ne vaudront quelque chose qu'en raison du capital employé. Demandez à ma femme.

— Serons-nous seuls dans la loge du ministre? dit Mme Sorbier.

— La loge est à vous tout entière, et s'il vous plaît d'y inviter quelques personnes, vous en êtes la maîtresse.

— C'est cela! j'écrirai à Mme de Vitteaux et à cette comtesse chez laquelle elle nous a présentées hier, ma fille et moi.

M. Sorbier faisait une addition. M. de Courtalin voulut frapper un grand coup.

— Pardon, mon cher monsieur Sorbier, dit-il; permettez-moi une question. Comment se fait-il que vous n'ayez pas le ruban rouge à la boutonnière de cette redingote?

— La croix d'honneur!

— Oui, la croix d'honneur. Il m'est revenu que vous aviez rempli à Étampes des fonctions administratives qui n'avaient pas été sans utilité pour la ville. De plus, on m'a raconté que vous aviez publié sur le commerce des grains, à propos de la crise de 1846, un mémoire qui avait fait sensation. On y trouve des documens précieux, et chacun le consulte avec fruit. Je m'étonne qu'ayant de pareils titres à faire valoir, personne n'ait songé à demander pour vous une récompense que vous méritez si bien.

M. Sorbier posa le crayon à côté du calepin.

— Je ne sais, dit-il avec émotion; il paraît que c'est fort difficile.

— Difficile, soit; impossible, non. Bien d'autres qui ne vous valent pas ont bien su l'obtenir.

— C'est vrai, dit Mme Sorbier.

— Je ne dis pas non, reprit M. Sorbier, et peut-être, en y réfléchissant mieux, aurais-je trouvé que ce petit bout de ruban ne ferait pas plus mal à cette boutonnière que sur l'habit de tant de gens qu'on sait; mais je suis absorbé par les affaires, et puis il aurait fallu la demander...

— Ah! mon cher monsieur, je connais quelqu'un qui saura bien vous éviter cette peine, si vous l'y autorisez.

L'émotion faisait trembler les mains ridées du banquier.

— Vous? s'écria Mme Sorbier.

— Et dès demain j'en parlerai au ministre, si vous voulez bien m'accepter pour parrain.

— Ah! de bon cœur je vous embrasserais si j'avais l'âge de ma fille!

— Eh! mais, répondit M. de Courtalin en embrassant Mme Sorbier sur les deux joues, si vous aviez l'âge de Mme de Treuil, je vous disputerais à M. Sorbier.

Cette galanterie d'un goût douteux plut infiniment à Mme Sorbier. Elle jeta à son mari un coup d'œil qui semblait dire : — Et voilà l'homme à qui nous avons préféré un petit peintre! Il se venge de vos dédains par des bienfaits!

— Çà! continua M. Sorbier un peu remis de son trouble, comment avez-vous appris que j'avais dans le temps rédigé ce mémoire sur le commerce des grains?

— Je n'ai eu qu'à écouter. On en parlait encore l'autre soir dans une réunion de députés. Il n'est pas un chef de service au ministère de l'agriculture et du commerce qui ne l'ait sur son bureau.

M. de Courtalin mentait comme un programme. Le hasard avait tout fait; c'était un jour qu'en bouquinant sur le quai d'Orsay il avait mis la main sur le mémoire de M. Sorbier, enfoui dans un amas poudreux de brochures. Le nom l'avait frappé; il l'avait ouvert et avait acheté, moyennant dix centimes, le droit de l'emporter.

— Tenez, ajouta-t-il en riant, vous ne savez pas vous-même le prix de ce que vous avez fait.

M. Sorbier resta convaincu qu'en écrivant ce mémoire, destiné dans l'origine à élucider un procès pendant devant la cour royale d'Orléans, il avait fait un chef-d'œuvre.

Comme un orateur habile, M. de Courtalin se leva pour ne pas amoindrir l'effet qu'il avait produit.

— Demain donc je me mets en campagne, dit-il; je ne doute pas du succès, mais ne m'accusez pas si je ne réussis pas du premier coup... La justice a le pied boiteux.

Au moment de passer la porte, il s'arrêta : — Çà, reprit-il, je vous laisse ces quelques notes; si l'affaire vous va, mon cher monsieur Sorbier, vous savez qu'elle vous appartient.

— Ah! s'écria Mme Sorbier quand il fut parti, ce n'est pas M. Maurice qui aurait pensé à la croix d'honneur pour vous!

M. de Courtalin vit bien les jours suivans qu'il avait frappé juste et fort. Il était le bienvenu à toute heure dans la maison; il n'y avait pas de bonne réunion sans lui; Mme Sorbier le choyait et le citait en exemple à tout moment. En même temps que la femme vantait son bon goût, son esprit et l'élégance de ses manières, le mari donnait à entendre que c'était un homme habile et capable. Chose étrange! M. Closeau du Tailli, qui jusqu'alors avait combattu sourdement son crédit dans la famille Sorbier, se montrait son partisan bien plus que son adversaire. De ce côté-là, M. de Courtalin était donc à peu près sûr de réussir; mais, tout en ne négligeant rien pour l'exécution des

projets auxquels l'avenir de sa fortune était attaché, le député ne perdait pas de vue le côté aimable de la double campagne qu'il avait entreprise. Il s'était bien vite aperçu du peu d'affection que M. de Treuil inspirait à sa belle-mère, et il connaissait trop le monde pour ne pas prévoir que Mme Sorbier lui serait, à son insu peut-être, bien plutôt un allié qu'un ennemi. Il avait pour le servir toute la haine qu'elle nourrissait contre Maurice, et c'était beaucoup déjà. Cette faveur éclatante dont il était l'objet lui permettait de visiter à toute heure la famille Sorbier sans exciter de soupçons, et de pénétrer dans l'intimité de Sophie, auprès de qui il était prôné comme le phénix et la fleur des pois. Celle-ci, il est vrai, avait bien une part d'influence dans l'issue de cette expédition galante dont elle était le but; mais M. de Courtalin ne se préoccupait guère des difficultés qu'il pouvait rencontrer de ce côté-là, la tendresse que Sophie portait à Maurice ne lui paraissant ni bien vive ni bien solide. C'était ce sentiment tiède et banal qu'une jeune femme accorde toujours au mari qu'on lui a donné à la condition qu'il ne soit ni trop mal tourné ni trop sot.

A mesure que M. de Courtalin affermissait son empire, Maurice, par l'effet naturel de cette situation même, perdait le terrain sur lequel il n'avait jamais été solidement établi. On ne le consultait plus dans aucune des petites circonstances de la vie quotidienne où la famille était mêlée, bals, excursions, concerts et dîners. Il était prévenu seulement que tel jour on irait danser chez Mme de Vitteaux, et tel autre entendre de la musique à la salle Herz. Le soir, au moment de se mettre à table, Sophie l'avertissait qu'il eût à passer un habit noir : on avait du monde à dîner. Le matin, au saut du lit, il apprenait qu'on avait disposé de sa femme et de lui pour une messe de mariage ou une assemblée de charité. Le plus souvent Maurice nouait une cravate blanche et montait en voiture sans répondre; quelquefois cependant il poussait une légère exclamation. — Ah! disait-il, encore un concert! sonate sur symphonie, Ossa sur Pélion... Si ça t'amuse, va, moi je reste. — Peut-être Mme Sorbier, qui menait tout, inspirée sans le savoir par M. de Courtalin, eût-elle désiré plus de résistance, une lutte qui aurait pu déterminer un choc et une explosion; mais la patience de Maurice était inaltérable : il laissait faire et ne se fâchait pas. C'était moins encore de la patience que de l'indifférence. Quand les choses ne touchaient pas directement à son honneur ou à certaines délicatesses intimes qu'on ne devinait pas, rien ne pouvait le tirer de sa tranquillité. Les menues sottises de la vie de tous les jours, les petites misères, les tracasseries, les contrariétés de toute sorte que suscite le contact habituel des esprits vulgaires ou méchans, ne faisaient

pas plus d'impression sur lui que n'en font sur le cristal le piétinement et les murmures de mille insectes. Ce n'est pas qu'il ne vît ou ne comprît rien; mais il donnait aux puérilités et aux impertinences de Mme Sorbier une latitude où elles étaient libres de se mouvoir à leur aise sans le heurter jamais. Au-delà du cercle qu'il avait tracé, il se réservait d'aviser. Néanmoins ces taquineries et ces attaques si peu ménagées avaient une autre portée. Beaucoup de personnes les comprenaient, et on s'étonnait de l'indifférence de Maurice. Ces bonnes âmes qui abondent dans le monde voulaient y voir autre chose que l'insouciance spirituelle d'un caractère qui n'a pas de goût pour la discussion. — Il faut bien qu'il supporte tout, disait-on, il a épousé une femme riche! — Maurice laissait faire et laissait dire; il avait toujours l'espoir de ramener Sophie, et en attendant sa propre estime lui suffisait.

Depuis la scène qui en avait chassé le parrain de Sophie, Mme Sorbier affectait de ne plus reparaître dans l'atelier de Maurice, et, à l'exemple de sa mère, Sophie ne s'y montrait pas beaucoup. On avait voulu amener Maurice à présenter, sinon des excuses, tout au moins des explications à M. Closeau du Tailli; mais sur ce point-là on l'avait trouvé intraitable, et Sophie n'avait pas osé lui en reparler. — Diable! avait-il dit en riant, il n'aurait qu'à me pardonner, et ce serait à recommencer. — Les amis de Maurice, assurés de ne plus rencontrer l'odieux rentier et ses gilets jaunes, étaient revenus les uns après les autres. Leur présence avait ramené un peu de vie et de gaieté dans cet intérieur, la veille encore tout assourdi de caquets inutiles et de conversations insupportables; mais ces visites nouvelles furent pour Mme Sorbier un sujet précieux de récriminations. Les amis de Maurice crottaient son escalier; ceux-ci ne s'étaient pas rangés quand ils l'avaient rencontrée sous la porte cochère; ceux-là fumaient toujours, et répandaient dans son hôtel les parfums d'un estaminet. Il y en avait un surtout, un certain Lambert, qui portait un paletot qui ne serait toléré dans aucune antichambre. Il était vraiment impossible de recevoir ces messieurs. On voyait bien qu'ils n'avaient jamais mis le pied dans un salon. Un jour qu'elle revenait sur ce chapitre avec plus de vivacité que jamais : — Ne craignez rien, belle maman, répondit Maurice; ces messieurs, comme vous dites, ne sont rentrés dans mon atelier qu'à la condition expresse que je ne les mènerai pas plus loin.

Mme Sorbier devint pourpre. Ce nom de belle maman lui déchirait les oreilles. Maurice le savait, et c'était la seule épigramme qu'il se permît.

Un matin Philippe entra brusquement avec Laure dans son atelier. — Çà, lui dit-il, nous ne sommes pas contens de toi... Que fais-tu depuis trois mois?

— Mais je travaille...

Philippe haussa les épaules. — Tu barbouilles tout au plus, reprit-il. Que vois-je là sous ton pinceau? Un méchant bout de toile avec deux arbres et un moulin, une babiole bonne à suspendre dans le salon de quelqu'une de ces baronnes dont Mme Sorbier cultive les bonnets à fleurs! As-tu pris le coffre-fort du père Sorbier pour t'y coucher comme dans un fauteuil?

Maurice traversa une partie de l'atelier, fit tourner un chevalet, et, tirant une toile de serge verte qui le couvrait, montra aux regards surpris de Philippe un grand tableau à demi ébauché.

Laure poussa un cri d'admiration : — Ah! que c'est beau! dit-elle.

Philippe frappa sur l'épaule de Maurice : — A la bonne heure! reprit-il, voilà ce qui s'appelle du travail! Mais que ne parlais-tu plus tôt?

— Je voulais attendre encore un mois ou six semaines, et puis te dire : Regarde! répondit Maurice.

— Y a-t-il longtemps que tu as commencé ce tableau?

— Depuis que je suis libre!... Ah! tu ne sais pas, Philippe, je vis ici comme dans un blockaus... Personne n'y entre plus, ni Mme Sorbier, ni M. Sorbier, ni les amis de M. et de Mme Sorbier, pas même le baron Giraud de Marvejols. La présence de mes amis a fait décréter le blocus continental autour de mon atelier, et je n'essaie aucune sortie pour m'en délivrer.

— Et Sophie? demanda Laure.

— Sophie? reprit Maurice avec une certaine hésitation, elle vient quelquefois, souvent même... Elle s'assied là, près de moi; elle me regarde travailler, tandis que sa main agile pousse l'aiguille dans la trame. Elle m'encourage d'un sourire, et je l'initie aux choses qu'elle ne sait pas. Quand je la vois, je ne regrette rien. Le sang des Sorbier n'a pas étouffé ce cœur jeune et confiant; elle me comprend, elle me devine, et je trouve une douceur singulière à oublier le temps près d'elle. Sophie était encore là tout à l'heure...

— Ainsi elle connaît cette esquisse?

— Oui, j'étais avec elle quand l'idée m'en est venue, elle me l'a inspirée; sa mère l'a envoyée chercher, il y a un instant, pour une promenade; elle m'a quitté à regret. Sa mère l'absorbe un peu et la tyrannise. Si elle était seule, livrée à ses propres instincts, elle serait près de moi toujours.

— Il ment! pensa Philippe, dont les regards perçans plongeaient dans les yeux de Maurice.

Tout ce qu'il venait d'entendre lui faisait l'effet de joyeuses paroles sur lesquelles un musicien fantasque aurait appliqué un air funèbre. Il voulut rompre la conversation et proposa à Maurice de venir dîner avec eux le samedi suivant avec Sophie.

— C'est l'anniversaire de la naissance de Laure, ajouta-t-il; je veux le fêter avec ceux de mes amis que j'aime. Il y en aura quatre, c'est pourquoi je n'invite ni M. ni Mme Sorbier; ma faïence leur ferait peur. Est-ce dit?

— C'est dit.

Le soir même, Maurice fit part de ce projet à Sophie, qui accepta sans hésiter. Jamais Maurice n'avait été plus heureux; il lui semblait qu'il rentrait en possession de lui-même et de sa femme. Avec quel délire ne la prit-il pas dans ses bras pour l'embrasser sur le front! avec quelle expansion et quel enthousiasme ne lui parlait-il pas! Dieu ne lui avait pas donné des yeux si rayonnans, un front si pur, un profil si fin et si doux, une grâce si charmante pour éteindre dans son cœur le sentiment du juste et du beau; il n'avait pas enfermé un caillou sans chaleur et sans vie dans ce corps si plein de jeunesse et de fraîcheur. La mission de Maurice était de réveiller ce qui dormait en elle, de réchauffer ce qui était encore silencieux et glacé.

— C'est singulier, ce que vous me dites là! répondait Sophie, qui écoutait Maurice sans le comprendre beaucoup; jamais M. de Vitteaux n'a rien dit de semblable à sa femme!

Elle éprouvait un singulier mélange de surprise et de plaisir; à demi craintive, à demi charmée, Sophie subissait la double influence de la jeunesse et de l'amour, et croyait aimer à son tour.

A la première nouvelle du dîner auquel Maurice et Sophie étaient invités, Mme Sorbier déclara que c'était impossible et que Sophie n'irait pas.

— Et pourquoi? demanda Maurice.

— Sophie a-t-elle donc oublié que nous allons ce soir-là chez Mme de Vitteaux? Nous avons donné parole.

— Pour samedi prochain?

— Eh! oui, pour samedi... Il est singulier qne tu ne t'en souviennes pas, ma fille; M. de Courtalin a promis de t'envoyer un bouquet... Tu vois bien que tu ne peux pas aller chez M. Duverney.

Maurice insista. On pouvait passer dix soirées chez Mme de Vitteaux, et un anniversaire ne se remettait pas. Deux personnes de moins dans les vastes salons où la foule la plus brillante était certainement appelée, qui s'en apercevrait? L'absence de deux amis ferait un vide affreux à la petite table où Laure attendait Sophie. Mme Sorbier porterait leurs excuses à l'hôtel de la rue d'Anjou; on n'en pouvait faire admettre au cinquième étage de la rue de La Bruyère. — Quant au bouquet de M. de Courtalin, ajouta Maurice en finissant, il en envoie assez pour que l'un d'eux au moins reste dans l'antichambre.

— Que voulez-vous dire? s'écria Mme Sorbier.

— Oh! rien que vous ne compreniez à merveille, répliqua Maurice. Tenez, Sophie, qui ne dit rien, m'a parfaitement entendu.

— Moi? dit Sophie toute rouge.

— Oui, vous, ma chère Sophie; mais je vous connais et je sais que ce n'est pas votre faute si M. de Courtalin vous trouve la plus séduisante des femmes qu'il rencontre chez Mme de Vitteaux. Tel est aussi mon avis; je trouve seulement qu'il met trop d'insistance à me prouver qu'il partage ma conviction.

Mme Sorbier joignit les mains.

— Oubliez-vous que vous parlez devant la mère de Sophie, monsieur? s'écria-t-elle.

— Je l'oublie si peu, que sans l'incident du bouquet que vous-même avez rappelé, je n'aurais fait aucune allusion aux assiduités de ce cher député. En somme, il s'agit de Philippe, et non de M. de Courtalin. Vous voudrez bien exprimer nos regrets à Mme de Vitteaux, chez qui nous n'irons pas. Quant aux bouquets, j'imagine que Sophie n'y tient pas beaucoup; dorénavant on pourra donc les rendre à leur propriétaire.

Mme Sorbier fit une petite moue que Maurice connaissait bien et répliqua vivement. Elle trouvait que M. de Treuil tranchait promptement la question, qu'il était cependant facile, avec un peu de bonne volonté, d'écrire à Philippe qu'un engagement antérieur les priverait du plaisir de se rendre à son invitation, comme on le lui avait promis. Mme de Vitteaux était une femme du monde, son mari appartenait à la haute banque et pouvait être utile à la famille; fallait-il se brouiller avec elle, car certainement elle n'accepterait aucune excuse, pour le dîner de M. Philippe? D'ailleurs la vraie place de Sophie était dans le monde, auquel elle appartenait par sa naissance et son éducation, et non au milieu de personnes comme M. Lambert. En outre Mme Sorbier était sa mère, et il suffisait qu'elle exprimât le désir d'avoir sa fille auprès d'elle pour que Maurice dût y consentir sur-le-champ.

A ce point de la discussion, Sophie intervint.

— Eh bien! dit-elle, j'irai d'abord dîner chez M. Philippe, après quoi j'irai passer la soirée chez Mathilde.

Maurice secoua la tête.

— C'est impossible, reprit-il, ce serait traiter Philippe en grand seigneur, et Philippe est mon ami..... Le dîner fini, nous resterons.

Mme Sorbier s'écria que c'était de la tyrannie. Tout le monde savait qu'à Paris on était libre de se retirer de bonne heure. Après la concession faite par Sophie à son mari, il eût été de bon goût de céder;

mais M. de Treuil croyait sa dignité engagée à ne céder jamais, et il ne savait qu'inventer pour contrarier les gens.

Maurice ne répondit pas, et la discussion en resta là; mais on se sépara fort mécontent les uns des autres. Mme de Vitteaux, prévenue par Mme Sorbier, jeta les hauts cris. En un instant, elle eut épuisé tout le vocabulaire des grands mots employés par certaines femmes du monde dans les circonstances les plus puériles. Elle ne se *consolerait* jamais de l'absence de Sophie, ce lui serait une *douleur effroyable;* elle n'aurait jamais *soupçonné* Maurice, qu'elle *prônait* partout, d'une si *noire ingratitude;* rien de si *fâcheux* ne pouvait lui arriver; sa fête était *perdue!* L'atelier de Maurice, dans lequel elle fit invasion, retentit de ses reproches et de ses lamentations pendant un quart d'heure, et elle ne partit qu'en emportant l'assurance que M. de Treuil ne persisterait pas dans son *odieuse* résolution.

— Eh! mon Dieu! s'écria Maurice à bout de patience, quand la robe à six étages de Mme de Vitteaux eut disparu de l'atelier, ne pouviez-vous me débarrasser de cette folle?

Mme Sorbier, à qui cette interpellation était adressée, regarda Sophie. Mme de Vitteaux, une folle! cette femme si aimable, si gracieuse, si distinguée, le modèle de l'élégance parisienne! Qu'espérer d'un homme qui traitait Mme de Vitteaux de folle? — Après tout, ajouta-t-elle, il a bien accusé M. de Courtalin de te faire la cour!

Sophie était bien loin d'avoir oublié l'allusion directe que Maurice lui avait faite au sujet des galanteries du beau député, mais elle n'avait pas osé ramener l'entretien sur ce chapitre délicat. Elle ne se sentait pas, comme on dit, tout à fait franche du collier de ce côté-là. Mme Sorbier, qui n'avait pas les mêmes raisons de se taire, et qui était harcelée par le besoin de taquiner Maurice, ne manqua pas d'y revenir à l'occasion d'une visite que lui fit M. de Courtalin dans leur loge à l'Opéra.

— Prenez garde, dit-elle à son gendre, il a offert des bonbons à Sophie; cela ne vous offusque pas?

— Qu'est-ce? demanda Mme de Vitteaux, qui était assise à côté de Sophie.

— C'est M. de Treuil qui s'avise d'être jaloux! Et de qui! bon Dieu!.... De M. de Courtalin, qui ne vient chez nous que pour nous!

— Bah! est-ce que vraiment vous êtes jaloux?

— Comment, jaloux! reprit Mme Sorbier; mais c'est un Orosmane, un Othello! Sophie a peur la nuit; si jamais M. de Courtalin perd son mouchoir, elle est morte...

Sophie agitait vivement son éventail et affectait de lorgner une dame anglaise qui avait ressuscité la mode des turbans; Mme de Vit-

teaux, qui savait à quoi s'en tenir sur les intentions de M. de Courtalin, se mit à rire en regardant Maurice.

— Quoi! de menues galanteries, quelques propos en l'air effarouchent un artiste!... Que diriez-vous donc si vous étiez à la place de mon mari?

— Je n'ai pas l'honneur de m'appeler M. de Vitteaux, dit Maurice.

— Sophie vous a gâté avec son adoration et sa soumission... Mais, mon cher monsieur, c'est notre droit, à nous, qu'on nous fasse la cour... Que deviendrions-nous sans cela? Si Mme de Treuil a subjugué M. de Courtalin, vous devriez la féliciter. Quelle victoire! Un homme jusqu'alors invincible et tout bardé de projets de loi qui lui font une cuirasse... Il a traversé trente salons sans que personne ait fait brèche à son cœur!... Ah! Sophie, s'il est vrai que vous l'ayez soumis, c'est un beau début!

La position d'un mari qui s'effraie de quelques galanteries à l'adresse de sa femme est toujours un peu ridicule. Maurice se tut, mais le lendemain il prit sa belle-mère à part.

— Vous ne croyez rien de ce que je vous ai dit au sujet de M. de Courtalin?

Mme Sorbier haussa les épaules. — Voilà une folie dont M. Closeau du Tailli s'est bien gardé de nous parler quand il vous a présenté à la Colombière! reprit-elle.

— Eh bien! je me charge de vous faire voir que je n'ai pas tort... Seulement obligez-moi de ne pas parler de ces détails intimes en public.

— Qu'appelez-vous le public? Mme de Vitteaux sans doute? Hier c'était une extravagante, à présent elle est le public! Vous êtes poli pour mes amis. Ah! si j'en disais autant de M. Philippe ou de M. Lambert!

Maurice sortit brusquement.

Le jour où devait avoir lieu le dîner chez Philippe, Sophie, ébranlée par sa mère, dit à Maurice que, puisqu'il ne voulait pas aller chez Mme de Vitteaux, elle renonçait de son côté à l'accompagner; elle n'irait ni chez l'un ni chez l'autre. Maurice insista. Sophie resta inébranlable. — Vous me faites plus de peine que vous ne croyez, dit Maurice.

— Et vous, si vous m'aimiez, vous consentiriez bien vite à un arrangement qui concilie tout.

Une larme vint aux paupières de Sophie. Maurice, qui ne pouvait voir sans émotion l'ombre d'une tristesse sur le front de sa femme, hésita. Sophie vit cette hésitation et en profita.

— Philippe est intelligent, reprit-elle; il comprendra cette fantaisie d'une fille qui cède au désir de sa mère... Un jour nous irons le

prendre, et nous dînerons avec Laure au pavillon de Henri IV. Si vous vouliez, ma toilette serait bientôt faite. Quelques fleurs à mettre dans mes cheveux, c'est l'affaire d'un instant.

Sophie, tout en parlant, avait posé sa tête sur l'épaule de son mari. Sa voix était si tendre et son regard si caressant!... Maurice céda. Quelques minutes après, Sophie reparut resplendissante de beauté. Elle sauta dans la voiture en battant des mains. — A la bonne heure, dit-elle, voilà comment je vous aime!

Mais la gêne s'assit avec eux au dîner de Philippe. La brillante toilette de Sophie avait jeté une sorte de malaise et de glace autour de cette table modeste; la bonne humeur de Laure et la verve de Philippe ne purent rien pour l'égayer. On parla du tableau auquel Maurice travaillait. A l'étonnement de Sophie, on comprit qu'elle ne le connaissait pas. Cette découverte inattendue fit naître un nouvel embarras au milieu des convives. Sophie bouda, et Maurice se sentit rougir. Il avait trompé Philippe, et le voile derrière lequel il avait essayé d'abriter Sophie était en partie déchiré. A neuf heures, Sophie avait regardé la pendule deux fois. A dix heures, au moment où Maurice causait vivement avec Philippe d'une comédie qui avait fait sensation, elle se leva. — Nos amis nous excuseront, dit-elle; la soirée de Mme de Vitteaux finit par un bal, et il est temps de partir.

— Ah! c'est pour Mme de Vitteaux que tu nous quittes! dit Philippe... Amuse-toi bien!...

Le retour fut embarrassé. Maurice n'était pas content de lui; Sophie sentait vaguement qu'elle avait eu tort, et en voulait à Maurice de ce tort même. Elle pensait en outre que sa robe serait peut-être chiffonnée. L'effet qu'elle produisit en entrant chez Mme de Vitteaux la rassura et lui rendit une partie de sa gaieté. La première valse acheva de la consoler. Dix chuchottemens entendus au passage lui avaient dit qu'elle était belle. Les regards de M. de Courtalin ne tardèrent pas à la convaincre de son triomphe. Le coin où elle rejoignit Mme Sorbier fut bientôt entouré par un groupe de danseurs. Elle oublia entièrement Philippe et un peu son mari.

L'accueil de Mme de Vitteaux et les complimens de Mme Sorbier, où perçait une pointe d'ironie, n'étaient pas faits pour disposer Maurice à une gaieté bien vive. Il se retira dans une pièce voisine et regarda autour de lui; il ne vit que des visages inconnus, si ce n'est celui de M. de Courtalin, qui faisait le beau. — C'est à périr! se dit-il.

Comme il causait plus tard avec M. de Marvejols, il aperçut M. de Courtalin qui écrivait avec un crayon sur les branches d'un éventail que Sophie venait de poser sur le coin d'un meuble pour suivre son danseur. Maurice ne remua pas; mais aux derniers accords de la

valse il s'approcha du meuble et prit l'éventail déposé par M. de Courtalin auprès du bouquet de Sophie.

— Pouvez-vous me lire ce qu'il y a d'écrit là? dit-il à sa femme. La chose vous est adressée, je crois, par quelqu'un que vous connaissez, et c'eût été commettre une indiscrétion que d'y regarder avant vous.

Dès le premier regard que Sophie arrêta sur l'éventail, elle devint pourpre.

— Je ne sais pas, je ne comprends pas,... dit-elle en balbutiant.

Maurice retira l'éventail des mains de sa femme.

— Mon ami, murmura-t-elle, je vous jure...

— Que craignez-vous?... Je n'ai rien lu et ne lirai rien.

Le regard de Maurice arrêta Sophie, qui voulait se lever. Il chercha M. de Courtalin, et l'abordant :

— Pardon, monsieur, dit-il avec un grand sang-froid, Mme de Treuil m'a chargé de vous montrer cet éventail... Vous avez écrit là quelques mots qui ne sont point à son adresse; elle vous le renvoie pour que vous puissiez en prendre copie... si besoin est.

Maurice souriait, mais M. de Courtalin lut dans son regard. Que devenait l'affaire des mines, s'il se redressait fièrement pour répondre à cette impertinence si bien emmaillotée? La tradition ne permettait pas non plus qu'on se brouillât avec le mari. M. de Courtalin s'inclina.

— Vous voudrez bien remercier Mme de Treuil, répondit-il... J'espère que ces quelques mots ne seront pas perdus...

Il passa légèrement son mouchoir sur les branches de l'éventail et fit disparaître l'autographe qui l'avait trahi.

— Certainement, dit Maurice; mais croyez-moi, lorsque vous écrirez, ne vous trompez plus.

Quand il retourna auprès de sa femme, Maurice vit bien au regard que lui jeta Mme Sorbier que Sophie lui avait tout dit.

— Qu'est-ce, et qu'avez-vous fait? lui demanda-t-elle.

— Rien... Sophie vous dira seulement si je me suis trompé.

— Oh! des mots en l'air, des complimens, de ces choses que tout le monde dit au bal!... Sophie m'a tout conté... Ce n'était pas la peine de prendre ces airs terribles... Où donc avez-vous vécu?

M. de Marvejols vint se jeter au milieu de l'entretien et l'arrêta.

— Étourdie! murmura Mme Sorbier dans l'oreille de Sophie. Si tu avais tort, il fallait te fâcher!...

AMÉDÉE ACHARD.

(*La troisième partie au nº prochain.*)

LE JAPON

ET

LE COMMERCE EUROPÉEN

Depuis 1851, l'attention publique se porte sur le Japon, et les efforts des États-Unis pour conclure avec ce pays un traité de commerce ont fait naître de grandes espérances. On a beaucoup écrit sur l'ouverture des ports du Japon, sur les conséquences commerciales qui en découleraient; mais en général dans l'examen de cette question, qui est en dehors des notions ordinaires, on n'a tenu compte ni des ressources du Japon pour l'alimentation d'un grand commerce, ni des difficultés que présente pour les Japonais eux-mêmes l'introduction d'un nouveau système dans leurs institutions et leurs lois fondamentales. Les Américains se figurent qu'ils pourront inonder les marchés du Japon de leurs marchandises; ils ne se sont pas encore sérieusement demandé ce qu'ils pourraient en emporter. Cependant tout commerce durable doit reposer sur des échanges réciproques. Celui qu'on recherche au Japon remplit-il cette condition? C'est la question que je me propose d'examiner. Je sais que je vais froisser des illusions généralement répandues, et qu'il me faudra appuyer toutes mes assertions sur des chiffres et des faits. Je raconterai d'abord, sous l'autorité des auteurs les plus compétens, les établissemens des Portugais et des Espagnols, montrant la rapidité de leurs succès et l'importance de leurs bénéfices, les causes de leur fortune et celles de leur ruine; puis je suivrai l'histoire des relations non interrompues que les Hollandais ont conservées avec le Japon jusqu'à

nos jours. De l'étude attentive des faits ainsi que de l'expérience personnelle et pratique que j'ai acquise sur la terre même du Japon, il sera aisé, je l'espère, de tirer une exacte appréciation des mœurs, du caractère, des institutions de ce mystérieux pays, des véritables ressources qu'il peut offrir au commerce, et des effets qu'on peut attendre des nouveaux traités conclus avec l'Angleterre, la Hollande et les États-Unis.

I.

En 1542, trois Portugais, Antonio Mota, Francisco Zeimot et Antonio Pexot, furent jetés par la tempête sur la côte du Japon; ils doivent à cet accident l'honneur de l'avoir découvert (1). Quelques années s'écoulèrent sans qu'on parût songer à entrer en relations avec la terre mystérieuse où le hasard avait conduit les trois Portugais, et c'est un missionnaire qui ouvrit réellement la route du Japon. En 1547, saint François Xavier convertit à Malacca un jeune Japonais; deux ans après, il le ramena au Japon et se mit à y prêcher l'Évangile. Dès lors les ports japonais commencèrent à être visités par les Européens. Les missionnaires, pénétrant au cœur de l'empire et joignant l'exemple à leurs enseignemens, répandirent d'abondantes aumônes et fondèrent de vastes et nombreux établissemens de charité. La nouvelle croyance fut accueillie avec enthousiasme dans toutes les classes de la société japonaise, même parmi les plus hautes, à tel point qu'en 1582 trois puissans seigneurs japonais firent le voyage de Rome pour présenter leurs hommages au pape Grégoire XIII. Le commerce s'étendit avec la même rapidité et procura aux Portugais des profits considérables; ils apportaient des soies écrues de Chine, des draps d'Europe, des médicamens et des objets de curiosité qu'ils vendaient à très haut prix. Les retours se faisaient en or ou en argent, ce qui prouve que dès cette époque, malgré la liberté dont jouissait le commerce, ce moyen seul paraissait avantageux. Montanus, Valentin et Meylan évaluent à 18 ou 20 millions de francs environ les sommes qui s'exportaient annuellement du Japon. Kaempfer les porte même à un chiffre beaucoup plus élevé (2).

Cette grande prospérité commerciale a dû se soutenir longtemps, car, même à une époque où les relations des Portugais avec le Japon avaient beaucoup perdu de leur importance, ceux-ci exportaient encore des sommes considérables : 15 millions en 1636,

(1) On ne saurait attribuer un caractère sérieux aux vagues indications données dès 1275 par le Vénitien Marco Polo et restées sans résultat.

(2) Pour plus de concision, je réduirai toutes les valeurs en chiffres français.

13 millions en 1637, 8 millions en 1638, valeurs énormes comparées au chiffre misérable où les affaires des Européens avec le Japon sont tombées de nos jours.

Les premiers ports où les Européens débarquèrent furent Bungo et Férando, mais ils visitèrent successivement d'autres points du territoire; ils y étendirent leurs relations commerciales et souvent même formèrent des alliances de famille avec les filles des principaux négocians. Il en résulta une fusion de mœurs et d'idées qui favorisa puissamment la propagation du christianisme. Malheureusement aussi la jalousie et les craintes des prêtres japonais s'éveillèrent; l'empereur fut assiégé de plaintes qui, longtemps repoussées, mais sans cesse renouvelées, finirent par trouver accueil. En 1586 parut le premier édit qui défendit, sous peine de mort, aux Japonais d'embrasser le christianisme. Les persécutions commencèrent, sans atteindre encore cependant les Européens, qui conservaient leurs églises à *Miako*, centre du pays, et qui continuaient même à appeler de nouveaux missionnaires, dont le zèle et le courage dépassèrent les bornes de la prudence. De jeunes Japonais, initiés au sacerdoce catholique, s'élevèrent avec témérité contre le dernier édit, et prêchèrent ouvertement la désobéissance aux ordres de l'empereur; les tendances trop évidentes du clergé catholique, l'esprit de fraude qui se révélait en même temps chez les commerçans portugais ne tardèrent pas à provoquer un redoublement de violence dans les persécutions.

L'année 1590 venait de commencer par un de ces événemens qui changent souvent la destinée des peuples. Un homme sans fortune, d'une naissance obscure, s'élevait au pouvoir suprême par la seule puissance de son génie et de son courage. Cet homme, qui occupe encore le premier rang dans l'histoire du Japon, était Taïko-Sama, fils d'un simple artisan; c'est le fondateur du système politique dans lequel réside la force de l'empire japonais. Les guerres civiles, qui depuis si longtemps désolaient le pays, s'éteignirent peu à peu devant son implacable volonté; il voulait briser tout ce qui pouvait arrêter ses desseins ou s'opposer à la grande et immuable législation dont il avait résolu de doter son pays. La puissance du christianisme menaçait la sienne. L'audace des nouveaux croyans après les édits de 1586, les excitations à la révolte, l'insurrection, difficilement contenue dans certaines provinces, tout devait éveiller ses craintes. Les édits de 1586 furent renouvelés en 1596, mais cette fois ils s'étendirent jusqu'aux Européens, qui ne tardèrent pas à en ressentir les terribles effets. Les églises furent fermées ou détruites, les chrétiens poursuivis, proscrits et mis à mort. Les persécutions ne s'arrêtèrent plus, et l'année 1597 vit commencer la sanglante lutte qui ne devait finir qu'en 1639 avec l'expulsion définitive des

Portugais et l'anéantissement complet du christianisme au Japon.

Au milieu de ces terribles complications, en 1600, *l'Érasme*, navire hollandais, fut jeté par la tempête sur les côtes du Japon, près de Bungo. Quelques marins parvinrent à se sauver; l'un d'eux, nommé William Adams, Anglais de naissance, fut amené devant l'empereur, dont il se concilia la faveur par son intelligence et ses connaissances en marine. Malgré la bienveillance du monarque, ce fut en vain qu'il sollicita l'admission des Anglais, ses compatriotes, au commerce du Japon; on lui refusa de même la permission de rentrer dans sa patrie. Un de ses compagnons hollandais, plus heureux, put se sauver en 1605 et faire parvenir des renseignemens sur le Japon à l'amiral hollandais Matelief, qui croisait dans le détroit de Malacca. Ses avis ne furent pas perdus. En 1609, la compagnie hollandaise des Indes expédia au Japon deux navires, qui abordèrent à Férando. Ils obtinrent aussitôt l'autorisation provisoire de faire le commerce, et, sans perdre de temps, constituèrent une factorerie; Jacques Spex en fut le chef avec le titre d'*opperhoofd*. Il demeura au Japon, créa de bons établissemens, fit un premier voyage à la cour, et deux ans après, s'y présentant pour la seconde fois, obtint pour ses compatriotes la charte impériale, scellée et datée du 30 août 1611 (1), qui enjoignait à tous les Japonais d'assister de toute manière les Hollandais et d'entretenir avec eux des relations amicales, mais sans rien dire de leur commerce.

Cet acte paraîtrait assez inconciliable avec les édits de 1586 et 1596, si l'on perdait de vue qu'au Japon les lois sont interprétées rigoureusement, il est vrai, mais toujours à la lettre. Ainsi les édits proscrivaient le christianisme et toute démonstration extérieure du culte, mais respectaient encore la liberté de conscience. Les Portugais auraient donc pu conserver une grande partie de leurs avantages commerciaux, si le clergé catholique n'eût sans cesse essayé de se mettre au-dessus des édits qui arrêtaient ses desseins politiques et religieux.

William Adams, toujours gardé par l'empereur et ne pouvant obtenir l'admission des Anglais au commerce du Japon, profita du départ des Hollandais, en 1611, pour adresser une lettre à ses «compatriotes inconnus.» Cette lettre tomba entre les mains d'un capitaine anglais, nommé John Saris, qui se trouvait alors à Bantam, cherchant la trace des Hollandais pour profiter de leurs découvertes. Au mois de juin 1613, John Saris arriva à Férando avec un seul navire, fut présenté à l'empereur par William Adams, et obtint pour les Anglais l'autorisation d'établir avec le Japon des relations com-

(1) C'est à tort que plusieurs historiens placent ce décret en l'année 1609.

merciales. L'empereur le chargea même de porter au roi d'Angleterre une lettre qui contenait, à ce qu'on prétend, de très grandes assurances d'amitié, et surtout des avantages commerciaux fort étendus, assertion qui se trouve contredite par les faits ultérieurs (1). John Saris rencontra tout d'abord de grandes difficultés pour la vente de son premier chargement. Malgré ce mauvais début, il institua une factorerie anglaise, qui eut pour chef Richard Cocks, et pour sous-chef William Adams.

Les Hollandais revinrent au Japon en 1614. A ce moment, l'empereur Ogonschio-Sama mourut. C'était lui qui avait délivré aux Hollandais l'acte du 30 août 1611; les Hollandais commirent l'imprudence d'en demander le renouvellement à son successeur. On le renouvela en effet, mais à des conditions beaucoup moins favorables. L'empereur fut même fort irrité du peu de confiance et de respect que les Hollandais montraient pour l'acte sacré de son prédécesseur, et c'est principalement à cette démarche qu'ils doivent la perte de leurs meilleurs priviléges au Japon. L'absence de toute stipulation à l'égard du commerce, soit dans la première charte, soit dans la seconde, explique les restrictions et les changemens que les Japonais ont constamment pu imposer aux Hollandais, sans violer le contrat.

Toutefois les Hollandais profitèrent des avantages que la charte de 1614 leur accordait encore pour entamer des relations commerciales. Le début ne fut pas heureux; la compagnie des Indes proposa même, en 1616, à la régence de Batavia, d'abandonner cette affaire. Celle-ci, qui avait d'autres vues, ne fut pas de cet avis; elle espérait pouvoir ouvrir en Chine des relations comme celles qu'elle venait de créer au Japon, et imiter les Portugais, qui, grâce à leur comptoir de Macao, avaient trouvé de grands profits dans l'importation des soies écrues de la Chine au Japon.

Les opérations des Anglais ne furent pas plus fructueuses que celles des Hollandais, ni leurs avantages plus considérables malgré les prétendues promesses de l'empereur. On voit les chefs de la factorerie anglaise se plaindre, en 1617, du mauvais état de leurs affaires : « Nous avons été admis devant l'empereur, écrivent-ils, mais nous ne pouvons obtenir aucun avantage nouveau ; notre commerce est limité à Férando et Nagasaki, encore nos navires ne peuvent-ils entrer qu'à Férando. »

Il paraît qu'en 1619 les factoreries anglaise et hollandaise s'associèrent, car on lit dans une lettre, écrite le 8 septembre 1620 à l'empereur, que « les différends entre les Anglais et les Hollandais

(1) Meylan donne ce document en entier d'après la traduction anglaise, mais en faisant remarquer que l'authenticité en est douteuse.

étant terminés, ces deux nations allaient réunir tous leurs efforts pour faire au roi d'Espagne et à ses adhérens tout le mal possible. » En outre, en consultant les archives de la factorerie de Décima, on voit, dans le recueil des délibérations, que, du mois d'août 1620 au mois de novembre 1623, les actes sont revêtus des signatures des deux factoreries. Cette association ne fut ni longue ni heureuse : ni les Anglais ni les Hollandais ne purent relier les opérations du Japon à celles qu'ils espéraient établir en Chine. En 1622, Richard Cocks exposa au gouvernement anglais les pertes subies par le commerce au Japon, ainsi que les préventions qui s'élevaient de plus en plus contre les étrangers; en 1623, la factorerie fut définitivement abandonnée. Plus tard, le gouvernement anglais essaya, mais en vain, de revenir sur cette détermination. Il envoya en 1674 une ambassade à l'empereur, pour réclamer les droits concédés dans l'acte de 1613. Les envoyés présentaient une copie de cet acte; mais quand on leur demanda l'original, ils ne purent le produire. Ils n'obtinrent qu'un refus formel sur tous les points, avec ordre de repartir sans délai, et surtout de ne jamais revenir. Les Anglais ne firent plus de nouvelle tentative jusqu'au XIXe siècle.

Le départ définitif des Anglais en 1623 laissait les Hollandais, les Chinois et les Portugais maîtres du commerce au Japon. Ces derniers, quoique bien déchus de leur ancienne prospérité, se soutenaient encore; ils auraient pu conserver quelques avantages, si l'espoir de reconquérir leur influence perdue ne les eût poussés aux entreprises les plus téméraires. Un décret de 1635 les relégua irrévocablement dans la petite île de Décima. Cette île peut être considérée comme un quartier de Nagasaki; un canal la sépare de la ville, mais un pont l'y rattache. Un grave événement fit perdre aux Portugais cette dernière position. Un de leurs navires, saisi par les Hollandais au cap de Bonne-Espérance, se trouva porteur d'une lettre adressée au roi de Portugal par le chef de la factorerie portugaise, Japonais de naissance et fervent catholique. Cette lettre contenait le plan d'une vaste conspiration, ayant pour but l'assassinat de l'empereur, le renversement du gouvernement et le triomphe de la foi; elle donnait le nom de tous les conjurés, parmi lesquels figuraient de très grands personnages japonais. Les Hollandais la remirent au gouverneur de Nagasaki : celui-ci, très favorable aux Portugais, serait peut-être parvenu à faire naître quelques doutes sur l'authenticité de la lettre, si un message tout semblable, adressé au gouverneur de Macao, n'eût été intercepté par les Japonais eux-mêmes et envoyé à Yédo. L'expulsion des Portugais fut alors décrétée par le mémorable édit de 1637, dont voici le texte : « Aucun navire japonais ni aucun individu natif du Japon ne pourront sortir

du pays. Celui qui enfreindra cet ordre mourra; navire et cargaison seront séquestrés. Tout Japonais revenant de pays étranger sera mis à mort.

« Celui qui arrêtera ou découvrira un prêtre chrétien recevra une récompense de 400 à 500 lingots d'argent (de 10,000 à 12,000 fr.), et en proportion pour chaque chrétien.

« Tous ceux qui propageront le christianisme ou qui portent le nom infâme de chrétien seront arrêtés et emprisonnés.

« La race entière des Portugais, avec leurs femmes et leurs enfans, sera bannie... Aucun noble ni soldat ne pourra rien acheter à un Européen. »

Malgré ce terrible arrêt, les Portugais trouvèrent moyen de rester encore deux ans au Japon, rigoureusement surveillés, il est vrai, mais se flattant toujours d'un retour de fortune, entretenant de secrètes intelligences avec l'intérieur du pays, et poussant sans cesse les malheureux Japonais à l'insurrection. La fatale révolte religieuse d'Arima et de Simabarra, qu'ils suscitèrent, et qui acheva l'extermination des derniers chrétiens japonais, entraîna du même coup l'expulsion irrévocable et définitive des Portugais en 1639.

Il est bien difficile d'indiquer exactement la valeur des opérations commerciales des Espagnols et des Portugais pendant leur séjour au Japon; mais, en prenant les plus sûres données pour base, on peut admettre qu'ils emportèrent de ce pays, dans les soixante années qui précédèrent leur expulsion, pour beaucoup plus d'un milliard en or ou en argent. D'après Kaempfer, dont l'opinion a aussi une grande autorité, on pourrait presque tripler cette somme et la porter à 2 ou 3 milliards. Les bénéfices énormes que d'une part ils tiraient de la liberté de leurs transactions avec le commerce intérieur, de l'autre de la faculté des retours en or et en argent, expliquent assez tout le prix que les Portugais attachaient à la conservation de leurs priviléges.

Le gouverneur de Macao le comprit si bien, qu'il envoya en 1640 à Nagasaki une députation composée de soixante-treize personnes, qui furent immédiatement arrêtées. Soixante furent publiquement décapitées sur l'ordre de l'empereur; les treize autres, qui ne professaient pas le christianisme, repartirent par le même navire pour en porter la nouvelle à Macao avec cette affreuse menace, « que si le Dieu des chrétiens lui-même osait mettre le pied sur le territoire japonais, il subirait le même sort. » Une seconde députation revint en 1647 de la part du nouveau roi de Portugal. Les ordres de l'empereur furent plus clémens cette fois. Ils enjoignaient aux Portugais de repartir sans retard, et leur défendaient en même temps, sous peine de mort, de jamais reparaître sur le territoire du Japon. De-

puis cette époque, les Portugais n'ont pas fait de nouvelle tentative. Les Hollandais restèrent seuls au Japon.

II.

Le soulèvement religieux d'Arima et de Simabarra avait excité la colère de l'empereur contre tout ce qui avait quelque apparence de christianisme. Les Hollandais étaient ennemis des Portugais, ils n'étaient pas catholiques, ils ne s'étaient immiscés en rien aux désordres qui avaient troublé le pays; cependant ils se virent tout à coup renfermés dans les fatales limites qu'ils n'ont pu franchir encore. Les édits de 1635 et de 1637 furent aggravés par de nouvelles ordonnances. Celles-ci non-seulement rappelaient la triste solidarité établie par une loi précédente sur des groupes de cinq ou six maisons, et qui entraînait la mort de tous les habitans du groupe si dans l'une d'elles il se trouvait un seul chrétien, mais elles disaient textuellement : « Chaque individu, homme ou femme, pauvre ou riche, tout ce qui a vie humaine sans exception, dès qu'il est en âge de parler avec raison, doit fournir deux cautions qui affirment qu'il n'est pas chrétien, et qu'il appartient à l'un des cultes du Japon. Il doit faire certifier par un témoignage écrit quels sont ses prêtres et les temples de son adoration. Celui qui ne pourra pas produire un pareil témoignage doit succomber ou fuir, et comme cet ordre s'étend d'un bout de l'empire à l'autre, il coûtera la vie à beaucoup (1). » Un semblable décret n'a pas besoin de commentaire, et l'on conçoit la profonde impression qu'il fit sur un peuple pour qui la loi est sacrée et inexorable.

Le 9 novembre 1640, un commissaire impérial arriva à Férando; une visite minutieuse fut faite dans toutes les maisons de la factorerie, pour s'assurer si elles ne renfermaient pas quelques signes ou quelques ornemens catholiques. Après cela, on signifia aux Hollandais consternés le décret suivant :

« Sa majesté impériale est informée avec certitude que vous tous vous êtes chrétiens. Vous observez les dimanches, vous inscrivez sur le frontispice de vos maisons la date à compter de la naissance du Christ, à la vue de tout notre peuple; vous avez les dix commandemens, la prière dominicale, la confession de foi, le baptême, la distribution du pain, la Bible, le Nouveau-Testament, Moïse, les prophètes et les apôtres. En somme, il nous paraît que la différence entre vous et les Portugais est petite. Il y a longtemps que nous savons que vous êtes chrétiens, mais nous pensions que vous aviez un autre Christ. Sa majesté m'a donc chargé de vous ordonner

(1) Ce décret, on le comprend suffisamment, ne concernait pas les Hollandais.

de démolir sans exception toutes celles de vos maisons qui portent une date chrétienne, en commençant par la dernière construite, et ainsi de suite... Le *surplus*, auquel vous aurez à vous référer, vous sera signifié plus tard par les régens de Férando. »

Après la lecture d'un pareil ordre, il semblait qu'il n'y eût pas de *surplus* à attendre; pourtant les Hollandais étaient loin de toucher au terme de leurs épreuves et de leur patience. Leurs édifices furent démolis, entre autres un magnifique magasin, récemment construit et portant sur sa façade la date fatale de 1640. Cet acte de soumission n'arrêta pas les exigences des Japonais. En 1641, ordre fut donné aux Hollandais de déplacer toute la factorerie et de la transporter à Décima, la dernière demeure des Portugais. L'ordonnance portait que « dorénavant le port de Nagasaki seul serait ouvert aux Hollandais, que l'empereur se souciait fort peu du commerce étranger, et que s'il le tolérait encore, c'était par une particulière et très grande condescendance. » Il était évident que l'empereur cherchait l'occasion d'une rupture définitive. D'après les idées japonaises, il ne pouvait de sa propre autorité annuler les priviléges accordés par ses prédécesseurs; mais il comptait les annuler de fait, en plaçant la factorerie dans une position intolérable.

Le port de Nagasaki, fréquenté par les principaux négocians du pays, aurait été un marché préférable à celui de Férando, si la factorerie eût conservé l'indépendance de son commerce; mais elle perdit entièrement cette indépendance. Les autorités de Nagasaki et les interprètes se firent dans toutes les affaires les intermédiaires *obligés* et *arbitraires* des Hollandais et des Japonais, et rivalisèrent de ruse, de fourberie et d'intrigue pour tirer de leur intervention les bénéfices personnels les plus considérables. Pour mieux atteindre ce but, on introduisit de nouveaux règlemens qui, d'une part, interdirent aux Hollandais la réexportation de leurs marchandises, et de l'autre en exigèrent la vente immédiate au moment du débarquement. Cependant les grands profits que les Hollandais retiraient, depuis l'expulsion des Portugais, d'un commerce dont ils étaient dorénavant les maîtres, leur firent supporter patiemment ces vexations, et l'année 1641, qu'ils venaient de traverser si péniblement, laissa encore un *retour* de plus de 16 millions de francs à leurs navires. Ces *retours* consistaient presque exclusivement en or et en argent, car l'exportation du cuivre, qui avait été défendue en 1637, ne fut autorisée de nouveau qu'en 1646.

La compagnie des Indes avait d'abord cherché à fonder en Chine un établissement qui correspondît à celui de Férando. L'or du Japon, échangé au passage contre des marchandises de Chine, aurait pourvu fort avantageusement le grand comptoir de Batavia des den-

rées de ce pays, très nécessaires à son commerce. D'un autre côté, les navires allant de Java vers le Japon auraient pu également, sans dévier beaucoup de leur route, prendre des soies écrues et des articles de Chine, fort estimés à Férando. Échouant dans ce projet, les Hollandais avaient créé en 1624 une factorerie dans l'île de Formose. Cet établissement manqua son but, ne prospéra jamais et suscita finalement de si grandes difficultés entre les Hollandais et les Japonais, qu'une ambassade spéciale dut être envoyée de Batavia à la cour de Yédo pour les aplanir. Elle n'y trouva que des humiliations qui déterminèrent l'abandon de ce comptoir en 1661. Meylan fait observer avec raison que cet abandon fit grand tort à la position de Décima. Les flottes de la compagnie, attirées souvent dans les eaux de la Chine et du Japon pour le service de Formose, inspiraient encore un certain respect aux Japonais; délivrés de cette crainte, ceux-ci purent imposer leurs volontés les plus absolues aux Hollandais.

L'exportation de l'argent fut prohibée en 1671; mais, l'or et le cuivre donnant toujours de très riches retours, la factorerie se serait facilement consolée de cette défense, si de funestes complications ne fussent survenues en même temps. A l'arrivée des navires de Batavia en 1672, le gouverneur de Nagasaki se fit remettre un catalogue exact et des échantillons de toutes les marchandises; puis, par un traité avec les négocians japonais, dont les Hollandais furent arbitrairement exclus, il vendit de sa propre autorité les cargaisons à bas prix, en signifiant au chef de la factorerie de renvoyer ses marchandises à Batavia, si le prix ne lui convenait pas. Cette manière de vendre, qui prit le nom de *commerce taxé*, apporta une grande perturbation dans les affaires. Les réclamations réitérées de la régence de Batavia étant enfin parvenues jusqu'à la cour, un ordre de l'empereur rétablit en 1685 la liberté du commerce. Les Hollandais n'en jouirent pas longtemps, mais il faut dire qu'ils fournirent bien vite eux-mêmes aux autorités de Nagasaki de justes raisons pour mettre de nouvelles entraves au commerce : les navires qui arrivèrent en cette même année 1685 se trouvèrent remplis de marchandises de contrebande, qui furent saisies et confisquées pendant qu'on essayait de les décharger. L'enquête ordonnée par le gouverneur de Nagasaki compromit gravement le chef de la factorerie lui-même et deux de ses employés. Un arrêt de bannissement fut lancé contre les coupables. Trente-neuf interprètes japonais, complices de la fraude, furent condamnés à mort. Les uns furent exécutés, les autres échappèrent au supplice par le suicide. A la suite de cet événement, l'empereur avait le droit de retirer absolument aux Hollandais les libertés dont ils faisaient un pareil usage au moment même où elles leur étaient rendues. Sans se porter toutefois à cette extré-

mité par respect pour sa parole impériale, il limita à 2 millions de francs la valeur annuelle de toutes les importations au Japon.

Cette mesure, en réduisant à ce point les affaires, permettait aux Japonais de les mieux surveiller, et porta un coup fatal aux Hollandais, qui commencèrent même à regretter le commerce taxé, dont les opérations roulaient du moins sur une grande échelle. La taxe leur procurait de forts retours d'or et de cuivre que la limite des 2 millions de francs diminuait considérablement. Encore fallait-il déduire de cette somme environ 160,000 francs, affectés aux opérations particulières des employés de la factorerie, des capitaines des navires et de leurs équipages, et qu'on appela *commerce particulier* ou *cambang*.

Un abus, qui n'avait été d'abord qu'une tolérance, avait fini par devenir pour les Japonais un droit si bien établi, que rien n'a réussi à le faire disparaître : je veux parler de ce qu'à Décima on appelle *ligting*, mot qu'on ne peut traduire intelligiblement en français que par *choix* ou *droit d'enlever ce que l'on choisit*. Le gouverneur, les interprètes, en un mot tous les employés japonais, du plus grand au plus petit, pouvaient choisir à leur convenance et s'approprier, au prix de la vente en gros, une quantité de chaque espèce de marchandise qui variait selon l'importance de leur charge. Ils prenaient les premières qualités de tous les assortimens, et le négociant qui voulait acheter toute la partie, voyant enlever d'avance ce qu'elle contenait de plus précieux, offrait naturellement des prix moins élevés. Malgré les réclamations réitérées de la compagnie des Indes, cet usage existe encore aujourd'hui.

De leur côté, les autorités de Nagasaki, ayant beaucoup perdu par la suppression de la taxe, la remplacèrent par des droits fort élevés sur la vente des marchandises. Ces droits, prélevés sur les acheteurs, faisaient baisser la valeur des denrées dans la même proportion, et pesaient également sur les intérêts de la factorerie. Ainsi gênés dans leurs opérations légitimes, les Hollandais cherchèrent trop souvent une compensation dans la contrebande. Ni le châtiment désastreux infligé en 1685, ni les exécutions capitales (1), ne purent arrêter l'essor des spéculations illicites. Indépendamment de leurs riches cargaisons de cuivre, les Hollandais exportaient encore du Japon de grandes quantités de *cobangs* d'or qu'ils recevaient au prix de 25 à 30 francs la pièce. Les Japonais, instruits des grands bénéfices qu'ils en tiraient, imaginèrent d'en créer une nouvelle espèce qu'ils désignèrent sous le titre de n° 2, et qui perdait au moins 25 pour 100

(1) Kaempfer porte ces exécutions à plus de cinquante pendant son séjour de deux ans au Japon; mais dans ce nombre se trouvent certainement compris pour une forte part les délits de la factorerie chinoise, qui en a toujours commis beaucoup.

sur les premiers. Ils diminuèrent en même temps l'exportation du cuivre, et forcèrent la factorerie à prendre le solde des retours en cobangs n° 2. Les Hollandais se consolèrent de cette perte en inventant quelque combinaison plus ou moins équivoque avec les régens de Nagasaki, qui combla le déficit. Cependant les Japonais, qui avaient si bien réussi avec leurs cobangs n° 2, en frappèrent une autre espèce en 1710, qui ne valait guère plus de la moitié des anciens, et qui prit le nom de n° 3. L'exportation du cuivre fut encore réduite, et le nombre des navires limité à deux par an seulement. Dix ans après, les Japonais eurent l'impudence de fabriquer encore une nouvelle espèce de cobangs appelée n° 4, et qui perdait plus de 30 pour 100 sur le n° 2, déjà falsifié. On réduisit de nouveau en 1721 l'exportation du cuivre, et l'on ordonna le cours forcé des derniers cobangs, comme solde des retours; puis en 1730 on remit en circulation les vieux et véritables cobangs sous la dénomination de *doubles cobangs*, et au prix de 55 fr. environ, tandis qu'ils n'avaient valu autrefois que la moitié.

Que devait penser le gouvernement japonais d'un comptoir qui admettait presque sans murmurer de semblables règlemens, sinon que les bénéfices de ce commerce étaient encore considérables, ou bien que tout cela se regagnait sous main par les plus déplorables combinaisons (1)? Les Hollandais en avaient trouvé sans doute, car ils commençaient à se résigner aux nouvelles conditions qui leur étaient faites, lorsqu'en 1743 parut un décret impérial qui signifiait que dorénavant un seul navire serait admis tous les ans à Nagasaki, et que les exportations annuelles de cuivre ne dépasseraient plus 7,000 quintaux. On expliquait cette mesure par l'épuisement des mines de cuivre, qui fournissaient depuis plus d'un siècle et demi, concurremment avec l'or, presque tous les retours du Japon.

A la réception de ce dernier décret, le gouvernement de Batavia se demanda s'il ne valait pas mieux abandonner un pareil commerce. Des menaces non équivoques d'abandonner la factorerie firent obtenir une augmentation de cuivre notable, et procurèrent à la compagnie, terme moyen, de 1746 à 1756, un bénéfice net de plus de 1,300,000 fr. par an.

La régence, enhardie par ce premier succès, fit faire à Yédo, jusqu'en 1761, d'infructueuses démarches pour élargir encore le cercle de son commerce; mais le gouvernement de Hollande l'en blâma par une lettre motivée en date de 1763. « Attendu, disait cette lettre,

(1) Dans son mémoire présenté le 8 décembre 1756 au conseil des Indes, M. van der Waayen, ancien *opperhoofd* au Japon, parle avec détail de la falsification des monnaies, mais il explique en même temps et sans détour de quelle façon ces pertes se retrouvaient *sous main* avec les régens de Nagasaki.

que les retours du Japon ne peuvent se faire qu'au moyen du cuivre, et qu'une trop forte quantité de ce métal non vendue laisserait de trop grands capitaux inactifs et tendrait à en faire baisser le cours, nous pensons que le commerce du Japon doit avoir des bornes calculées sur les débouchés de l'Inde, etc. » La compagnie fit rechercher par ses employés de Décima si le motif de l'épuisement des mines était sérieux. Les renseignemens recueillis alors donnèrent comme produit total 48,000 quintaux, dont une partie passait aux Hollandais et aux Chinois, et l'autre à l'usage du pays. Si ces données étaient exactes, ce qui est incertain, les Japonais avaient raison de prendre des mesures restrictives.

Le gouvernement hollandais avait blâmé la conduite des directeurs de la factorerie, les accusant d'avoir provoqué le désastreux décret de 1743 par leurs tolérances et leurs faiblesses; mais la difficulté était de faire sortir la factorerie du triste état où la plaçait le dernier décret. Les moyens qu'on employa ne firent que l'aggraver : c'est en effet vers cette époque (1744) qu'eut lieu entre la chambre du trésor de Nagasaki (1) et la factorerie un traité qui fut pour les Hollandais la plus fatale des combinaisons. Il fut convenu que tous les ans la chambre impériale du trésor remettrait au chef de la factorerie une note détaillée de toutes les marchandises qui devraient être apportées et livrées l'année suivante : les prix en étaient arrêtés à l'avance, ainsi que les quantités de chaque marchandise. Par contre, la chambre du trésor s'engageait à en payer le montant avec une quantité de cuivre déterminée, et dont le prix fut arrêté une fois pour toutes à raison de 12 *theils*, 3 *mas* et 5 *condorins* le *pikol* (2), autrement dit, au cours d'alors, environ 49 francs 40 c. les 60 kilogrammes. Le solde des comptes se réglait avec de l'or, et plus tard avec une certaine quantité de camphre, quand l'exportation de l'or fut interdite vers l'année 1752. La chambre du trésor exigeait surtout que les assortimens des marchandises répondissent aux commandes, et c'est cette condition qui a causé de perpétuelles

(1) La chambre impériale du trésor de Nagasaki est une banque de commerce considérable, en dehors de laquelle les Hollandais et les Chinois ne peuvent traiter aucune affaire.

(2) Les calculs se font au Japon en *theils;* c'est une valeur fictive qui n'a pas de signe représentatif. Rien n'est plus difficile que de l'évaluer d'une manière rigoureuse, et Meylan se trompe (page 7) en disant que le theil vaut toujours florin 1 65 ou fr. 3 30 à fr. 3 40. Au XVIIe siècle, il a valu au-delà de fr. 6; au XVIIIe, fr. 5 75, et finalement fr. 4 environ. Le change de Java sur Amsterdam et Paris doit servir de règle pour ces calculs. Ainsi en 1844 le theil ne valait en réalité que fr. 2 70, en 1849 fr. 3 20, aujourd'hui fr. 3 55. Dans toutes les évaluations que j'ai faites, j'ai tenu compte, autant que possible, des cours des diverses époques dont je parlais. Le theil vaut dix *mas*, le mas dix *condorins*. Le mas est le type qui règle véritablement le cours des monnaies.

discussions toutes les fois que, par des motifs inévitablement fréquens, il a été impossible de l'observer exactement. Le commerce particulier ou *cambang* fut excepté de cette règle et conserva son espèce d'indépendance, moyennant 35 pour 100 que prélevait et que prélève encore la chambre du trésor sur le produit brut des ventes publiques.

Tous ces règlemens sont restés en vigueur, ils servent toujours de base au commerce actuel.

Quant aux détails d'exécution, qui paraissent devoir être simples, ils sont au contraire compliqués à tel point que l'expérience seule pourrait donner une idée de ce laborieux mécanisme. Comme tout marche au Japon avec une régularité invariable, on conçoit que la moindre infraction aux règles du système commercial puisse en arrêter le mouvement tout court. Ce sont alors des allées et venues, des pourparlers sans fin, des écritures et des combinaisons incroyables pour remettre d'aplomb la forme et l'incident. L'oubli ou la violation même involontaire de ces formalités aurait pour les Japonais chargés de les maintenir les plus funestes conséquences. Aussi la présence d'un navire étranger, un naufrage à la côte, toute circonstance imprévue met les Japonais dans le plus grand embarras. Une tolérance ou une sévérité maladroite, une réponse indiscrète, une chose donnée ou reçue sans autorisation, la possession du moindre objet prohibé, ou dont on ne pourrait pas au besoin retrouver la filière d'origine jusqu'à la direction commerciale de Nagasaki, entraînerait pour eux la mort. Les condamnations capitales pour tout autre motif ont besoin de la sanction impériale, mais dans les cas particuliers qui pourraient avoir un caractère de contrebande ou de relations avec les étrangers, l'exécution est immédiate (1).

Les années 1769 à 1772 virent naître de grandes difficultés avec la chambre du trésor, qui se plaignait des assortimens défectueux et des mauvaises marchandises de la compagnie. En 1772, la factorerie recueillit un de ses vaisseaux que la tempête avait jeté sur la côte et qui était abandonné. Elle en vendit la cargaison fort avariée; au déchargement, les Japonais remarquèrent que beaucoup de caisses avaient été ouvertes et vidées, et l'on pensa, non sans raison, que les marchandises en avaient été enlevées et introduites en contrebande par les Hollandais. Ceux-ci cherchèrent à éloigner les soupçons qui pesaient sur eux, mais ils ne purent éviter le décret qui parut en 1775, et qui ordonna qu'à l'avenir tous les membres de la factorerie, sans en excepter le chef, ainsi que les employés japonais, seraient soumis à la visite à l'entrée et à la sortie de Dé-

(1) Décret impérial de 1637 toujours en vigueur.

cima (1). On n'a pas oublié au Japon un incident qui expliquait très clairement l'utilité de cette mesure : c'est l'étonnement que causa à Nagasaki la vue d'un capitaine hollandais assez maigre; on était accoutumé à ne voir que des hommes d'une corpulence excessive, laquelle venait en réalité d'un ventre postiche rempli de contrebande. Les chefs eux-mêmes non-seulement toléraient ces prodigieux embonpoints, mais encore en partageaient les profits.

Dans cette même année 1775, la chambre du trésor, contrairement aux conventions faites en 1744, annonça qu'elle fixerait à l'avenir le prix des marchandises d'après leur qualité. Cette mesure fit tellement baisser les cours, qu'en 1779 la compagnie des Indes éprouva de véritables pertes. L'excellent choix qu'elle fit cette année-là de M. Titsingh comme chef de la factorerie releva en partie ce commerce déchu. M. Titsingh pensa que le renvoi de quelques navires sans déchargement arrêterait peut-être les tendances trop despotiques des Japonais. En 1782, la guerre qui venait d'éclater entre l'Angleterre et la Hollande empêcha l'expédition ordinaire pour le Japon. Les autorités de Nagasaki commencèrent à craindre que la compagnie des Indes n'eût abandonné Décima; la consternation devint générale. Des prières publiques dans les temples, des aumônes extraordinaires répandues pour conjurer ce malheur, la ville entière de Nagasaki remplie de cris lamentables, des hommes, des femmes et des enfans courant les rues dans le plus grand désespoir, tout prouva l'importance que la population et les autorités attachaient à cet événement. Il fallait tirer parti de cette panique et imposer de bonnes conditions : on ne le fit pas résolûment. M. Titsingh, gêné sans doute par ses instructions de Batavia, marchanda pour quelques quintaux de cuivre, et demanda quelques misères sur le prix des objets importés. Après un an d'attente, il n'obtint que de puériles concessions dont il ne vaut pas la peine de parler. Les Hollandais montrèrent dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres une faiblesse et une timidité regrettables.

Indépendamment des cadeaux officiels, dont la factorerie devait annuellement faire hommage à l'empereur et aux grands de l'empire, l'usage commandait aussi d'en offrir aux régens et aux autorités de Nagasaki, sans doute pour se les rendre favorables dans toutes les affaires difficiles et importantes. L'expérience avait démontré l'inutilité et l'abus de ces cadeaux, et la factorerie en négociait depuis longtemps la suppression. Elle l'obtint en partie en 1790, mais l'*opperhoofd* fut en même temps appelé chez le gouverneur pour rece-

(1) Une ordonnance de 1787 affranchit le chef seulement de cette visite; mais le traité de 1855 exempte aujourd'hui tous les membres de la factorerie de cette obligation humiliante.

voir la communication suivante : 1° à l'avenir l'exportation annuelle du cuivre était irrévocablement fixée à 7,000 quintaux; les Hollandais conservaient toutefois la faculté de maintenir la valeur de leur commerce en exportant des produits du Japon autres que le cuivre; 2° un seul navire serait admis tous les ans à Nagasaki, et les mines de cuivre étant très appauvries, toute demande d'augmentation serait rejetée; 3° les voyages obligatoires des Hollandais à la cour n'auraient plus lieu que tous les quatre ans.

Ce décret était la reproduction de celui de 1743. Il réduisait les affaires de la factorerie à un chiffre si mesquin que la compagnie des Indes aurait dû, ne fût-ce que par dignité, exiger des conditions plus acceptables ou faire cesser toutes relations commerciales. Le prétexte de l'épuisement des mines pouvait être fondé. Peut-être aussi l'empereur ne voulait-il pas laisser se répandre dans les classes inférieures de la société le goût du luxe et le besoin des produits étrangers. En diminuant les exportations, on diminuait en même temps les importations, et les marchandises étrangères restaient des objets de fantaisie pour les classes les plus riches. Les Hollandais avaient bien, il est vrai, la faculté de chercher d'autres retours que le cuivre, mais une longue expérience démontrait que cette clause était illusoire; tous les essais de ce genre avaient été faits et abandonnés aussitôt.

A partir de cette époque (1790), le commerce du Japon se trouva placé dans une position qui n'a guère varié depuis; il est bien survenu de temps en temps quelques modifications dans les quantités de cuivre accordées, mais les règlemens sont restés les mêmes.

L'année 1798 fut une des plus désastreuses pour la factorerie hollandaise; un incendie en détruisit la meilleure partie, et M. Hemmy, son chef, mourut en revenant de la cour. Il existait, dit-on, des intelligences secrètes entre lui et le prince de Satsuma, et l'on pense qu'il fut empoisonné. Ce qui confirme cette présomption, c'est que les deux domestiques de M. Hemmy furent arrêtés. L'un échappa, l'autre fut décapité. Les ombrages causés par le prince avec qui M. Hemmy était soupçonné de correspondre s'expliquent par la position de sa famille, position qui n'a guère changé depuis plusieurs siècles. Les princes de Satsuma sont les plus puissans de l'empire et se sont toujours maintenus dans une certaine indépendance que la cour n'a jamais osé attaquer. Ils représentent au Japon ce que nous appelons les *idées libérales,* dans la mesure où ce mot peut s'appliquer au Japon, et ils se sont toujours montrés favorables aux étrangers. De nombreuses alliances de cette famille avec les empereurs du Japon ont encore augmenté son influence. Les Satsuma prétendent avoir des droits à la couronne et descendre en ligne directe

de Taïko-Sama. En mourant, cet empereur laissa un fils fort jeune encore, nommé Fidéri-Jori, dont la tutelle fut confiée à Ogonschio-Sama (1). Celui-ci, pour conserver à sa postérité le pouvoir qu'il n'avait reçu que temporairement, profita des troubles religieux pour faire assassiner le jeune prince, renfermé dans le château d'Osaka; Fidéri-Jori aurait échappé à la mort et se serait réfugié dans la principauté de Satsuma, où il aurait fondé cette famille. Tous les seigneurs de l'empire sont entourés dans leurs provinces d'une multitude d'espions et d'agens secrets déguisés sous toutes les formes, et qui tiennent l'empereur au courant de tout ce qui se passe. Les Satsuma n'en tolèrent jamais chez eux; ils font inexorablement disparaître tous ceux qu'on leur envoie, et cette triste mission, qui équivaut presque à un arrêt de mort, est donnée quelquefois aux personnages dont la cour veut se défaire sans bruit.

La factorerie, privée de son chef par la mort de M. Hemmy, tomba entre les mains de subalternes qui la dirigèrent fort mal. M. Henry Doeff, jeune encore, mais plein de zèle, d'intelligence et de patriotisme, en prit la direction en 1803. La guerre générale venait d'éclater, et Java tombait au pouvoir des Anglais. Le nouveau gouverneur-général des Indes, Raffles, porta immédiatement ses vues sur la factorerie du Japon, qu'il voulait obtenir à tout prix; mais M. Doeff resta inébranlable à son poste. Les ordres, les menaces, les offres les plus flatteuses, les insinuations les plus adroites, les nouvelles les plus trompeuses sur l'état de l'Europe, rien ne put décider le jeune *opperhoofd* à arborer dans sa petite île de Décima le pavillon d'Angleterre à la place de celui de Hollande. Livré pendant quatorze ans aux seules ressources de son bon sens et de sa fermeté, privé quelquefois d'arrivages pendant plusieurs années de suite, sans conseils, sans argent et souvent sans espoir, M. Doeff sut conserver sur ce petit point du globe les priviléges de son pays. Le commerce du Japon fut irrégulièrement entretenu par des navires neutres, mais toujours sous pavillon hollandais et au nom de la compagnie des Indes, qui n'existait plus. Ce n'est qu'en lisant la relation de ces temps difficiles, écrite par M. Doeff lui-même, qu'on peut comprendre tout ce qu'il dut employer de prudence et d'adresse pour conserver son influence, contenir certains interprètes gagnés aux Anglais et entretenir l'illusion des Japonais.

En 1808, l'Angleterre commit envers le Japon un acte d'agression inqualifiable (2). Le 4 octobre de cette année, on attendait le navire

(1) Ogonschio-Sama, autrement appelé Daïffou-Sama, ou bien encore Mina-Moto-Yeyas, est l'empereur qui délivra en 1611 la charte aux Hollandais.

(2) Un journal faisait récemment allusion à cette affaire, qui a été présentée comme un échange amical de relations entre deux nations alliées; le récit qu'on va lire montrera ce qu'il faut en penser.

de la factorerie hollandaise; la vigie d'Iwoosima signala un navire étranger : il portait pavillon hollandais, on le prit pour le vaisseau attendu, et deux commis de la factorerie, accompagnés de la commission japonaise, se rendirent à bord. Un canot vint au-devant d'eux avec des démonstrations amicales; mais, quand ils l'eurent accosté, ceux qui le montaient saisirent des armes cachées, se jetèrent sur les commis et les emmenèrent prisonniers. La consternation fut grande à Nagasaki et dans la factorerie. Le gouverneur envoya immédiatement à bord deux *baniôsts* (1) avec ordre de ne se représenter qu'avec les deux Hollandais. Leur démarche fut inutile. Les chaloupes armées menaçaient la baie. Les agens de la factorerie reçurent l'ordre de se réfugier avec ce qu'ils avaient de plus précieux dans l'hôtel du gouvernement.

Le gouverneur voulut prendre immédiatement des mesures énergiques, mais par malheur les forts impériaux, dont la garnison doit être au moins de mille hommes, n'en comptaient que *soixante-dix* à ce moment, et les commandans eux-mêmes étaient absens. Dans la nuit du 4 au 5 octobre, le secrétaire du gouverneur vint trouver M. Doeff, chef de la factorerie : « J'ai reçu, lui dit-il, l'ordre d'aller chercher les prisonniers, et je m'y rends seul; si le commandant refuse, je lui plongerai mon poignard dans le cœur. Venu sous le pavillon hollandais dans une intention hostile, il ne mérite pas mieux. » On eut grand' peine à le détourner de ce projet. Le gouverneur comprit qu'il fallait tâcher de retenir le navire jusqu'au moment où les princes voisins auraient réuni leurs forces. Le lendemain la frégate, arborant le pavillon d'Angleterre, envoya à terre un des Hollandais avec une lettre où il était dit que, si avant la nuit on n'avait pas reçu à bord des provisions dont le détail était indiqué, le feu serait ouvert sur le port et toutes les barques qu'il contenait incendiées. Le message était signé : Fleetwood Pellew, commandant la frégate de sa majesté britannique le *Phaéton*.

Le gouverneur feignit de céder, accorda les provisions demandées, en promit pour le lendemain de plus abondantes; il fit même entrevoir que le gouvernement japonais serait disposé à ouvrir avec l'Angleterre des relations que la guerre empêchait en ce moment la Hollande de poursuivre. Cependant le prince d'Omura arrivait avec ses troupes; pour juger de l'énergie qu'il était prêt à déployer, il suffit de dire qu'il proposait d'incendier le navire avec trois cents barques chargées de matières combustibles et de se placer lui-même sur la première, estimant que l'artillerie ennemie en coulerait bien deux cents, mais que le reste arrivant sur le vaisseau rendrait le succès

(1) Mandarins japonais, grands officiers civils et militaires dont le pouvoir est très respecté.

infaillible. Cependant le *Phaéton*, voyant ce mouvement dans le port, ne jugea pas prudent d'attendre, il leva l'ancre et partit; les Hollandais rentrèrent à Décima.

Une demi-heure après, entouré de tous ses parens et de ses amis, le gouverneur de Nagasaki se donnait la mort en s'ouvrant le ventre; coupable déjà pour avoir ignoré la situation des forts, il voyait sa faute s'aggraver par le départ du *Phaéton*, qu'il n'avait pas su retenir; les cinq commandans des forts suivirent aussitôt ce terrible exemple, assumant ainsi la responsabilité de leur négligence, et sauvant l'honneur du prince de Fisen, leur chef militaire, qui était pour le moment de service à Yédo. Celui-ci fut condamné à cent jours d'emprisonnement et à faire, sur sa demande il est vrai, une rente perpétuelle de plus de 50,000 fr. par an au fils de l'infortuné gouverneur. On comprend la profonde impression que cet événement produisit sur les Japonais. Ce drame n'est pas oublié encore; l'arrivée d'un navire étranger ranime de cruels souvenirs, des défiances excessives, et éveille soudain une incroyable agitation.

De son côté, la Russie avait fait en 1792 une tentative pour conclure un traité de commerce avec le Japon. M. Laxman, qui en fut chargé, échoua complétement. On attribua l'insuccès à sa maladresse, et une nouvelle expédition fut projetée en 1803. Elle fut entourée d'un appareil plus imposant, et l'on choisit pour ambassadeur M. de Resanof, chambellan de l'empereur de Russie, décoré extraordinairement pour cette occasion des ordres les plus éclatans. Pourvu de pouvoirs fort étendus et de présens magnifiques, il arriva le 9 octobre 1804 dans la baie de Nagasaki, avec le navire *Nadeschda*, capitaine Krusenstern.

Une commission composée de très hauts personnages japonais vint à bord pour recevoir le message de l'ambassadeur. M. de Resanof la reçut d'une façon peu convenable; il resta assis devant elle et refusa de se lever en disant que son rang et la grandeur de sa mission impériale l'en dispensaient. On lui fit observer que la commission représentait aussi en ce moment l'empereur du Japon; mais il conserva son attitude hautaine, et se borna à déclarer qu'il voulait remettre à l'empereur en personne les lettres de son maître.

Sur la demande du capitaine Krusenstern, le navire fut autorisé à pénétrer plus avant dans la baie, à la condition de déposer ses canons et ses munitions de guerre. L'ambassadeur russe ne consentit pas à remettre ses armes particulières, ni celles de quelques hommes qui formaient autour de lui un simulacre de garde d'honneur. Comme il manifesta le désir de séjourner à terre, M. Doeff, chef de la factorerie hollandaise, proposa de lui préparer un logement convenable à Décima; mais les Japonais voulurent se charger

de ce soin, et parlèrent de lui donner les dépendances d'un temple pour résidence. Enfin, après plusieurs jours d'attente, ils reléguèrent l'envoyé russe dans un hangar infect qui servait habituellement à conserver du poisson sec. C'est là qu'il attendit la réponse de la cour, qui arriva le 12 mars 1805. M. de Resanof était informé qu'il ne serait point reçu par l'empereur, mais qu'un commissaire impérial serait chargé de traiter avec lui. Ce commissaire se trouvait le 30 mars à Nagasaki, et l'audience fut fixée au 4 avril. La journée du 3 fut employée à régler les formes de l'étiquette, et après de grands pourparlers il fut convenu que l'ambassadeur de Russie pourrait se borner à faire le salut à l'européenne, mais qu'il se présenterait à l'audience sans épée et sans souliers, et que pendant la conférence il se tiendrait assis à terre à la façon des Japonais. On lui accorda la petite satisfaction d'amour-propre de se faire suivre de ses douze hommes de garde avec leurs armes, en même temps qu'on ordonnait, pour détruire l'effet de cet appareil, que toutes les rues où devait passer le cortége resteraient entièrement désertes, que toutes les maisons en seraient hermétiquement fermées, et que toutes les issues des rues latérales devraient être bouchées par des cloisons en planches.

Le premier jour, M. de Resanof se borna à expliquer le but de sa mission; il présenta une prétendue autorisation accordée en 1792 à M. Laxman, et d'après laquelle le port de Nagasaki était ouvert au commerce de la Russie. On lui répondit qu'il n'y avait rien de semblable dans ce document, et qu'il n'avait pas été compris. A l'audience du 5, on lui remit deux décrets qui ne lui laissaient aucune espérance. Tous les présens apportés pour l'empereur du Japon furent refusés, la lettre de l'empereur de Russie ne fut pas même acceptée. On défendit à l'ambassadeur de rien acheter avec de l'argent, ni de faire aucun cadeau à qui que ce fût. Les réparations faites au navire, ainsi que son entretien pendant son séjour et un approvisionnement de deux mois furent fournis gratuitement par le gouvernement japonais, qui donna en sus 2,000 sacs de sel et 100 sacs de riz pour l'équipage, 2,000 pièces de ouate de soie pour les officiers. Ainsi se termina cette ambassade, dont on attendait de grands résultats. M. de Resanof repartit le 19 avril 1805, après un séjour de plus de six mois. Il relâcha aux îles Saint-Pierre et Saint-Paul, où il rencontra deux officiers de la marine russe, MM. Chvostof et Davidof; il arma deux navires sous le commandement de ces officiers et les envoya à l'île Séghalien pour y détruire les établissemens japonais. M. Chvostof seul s'y rendit, y brûla plusieurs maisons et fit des prisonniers qu'il emmena avec lui.

Cet outrage n'était pas oublié au Japon lorsque la *Diane*, corvette

russe, vint en 1811 explorer les côtes des Kurilles. Le commandant étant descendu à terre, les habitans reconnurent qu'il était Russe et l'arrêtèrent ainsi que les hommes qui l'accompagnaient. Conduits à Matsmaé, ils y subirent de longs et minutieux interrogatoires sur les violences exercées par M. Chvostof. Un commissaire extraordinaire fut même envoyé de Yédo pour examiner cette affaire. Ils restèrent deux ans prisonniers, et ce ne fut qu'après avoir positivement affirmé que l'attaque de Séghalien n'avait pas été faite par les ordres du gouvernement russe qu'ils furent relâchés. L'empereur du Japon exigea une preuve écrite de cette déclaration, et il la reçut en 1818 par l'intermédiaire du ministre des Pays-Bas à la cour de Saint-Pétersbourg.

La paix de 1815, qui rendit Java à la Hollande, replaça le commerce du Japon, si on peut lui donner ce nom, dans les conditions où il était en 1790.

III.

De 1823 à 1837, la factorerie de Décima se livra souvent à de coupables désordres; les capitaines des navires et quelques agens firent au moyen du *cambang* un commerce de contrebande scandaleux. M. Niemann, l'un des chefs les plus habiles qu'ait eus la factorerie, fut envoyé en 1835 au Japon. Il comprit qu'il fallait faire cesser cet état de choses, et c'est d'après ses idées, et à partir de 1837 seulement, que le commerce particulier ou *cambang* fut affermé par le gouvernement de Batavia à *une seule* personne responsable, chaque fois pour quatre ans et moyennant un prix d'adjudication qui a beaucoup varié. Ce système a parfaitement réussi. Cependant le gouvernement de Batavia, séduit par des avis intéressés reçus de Décima, vient de replacer, en 1855, le *cambang* entre les mains de ses employés de la factorerie du Japon.

Les Japonais, depuis les tentatives faites chez eux par d'autres nations, se montrent beaucoup plus confians envers les Hollandais, et le traité conclu par ces derniers en novembre 1855 leur accorde des avantages réels pour les personnes; mais leur commerce reste provisoirement dans les mêmes conditions, et il attend de nouveaux règlemens pour en sortir. Les préparatifs de toute nature que font du reste les Hollandais pour augmenter l'importance de leurs envois au Japon permettent de supposer qu'il se prépare de grands changemens très favorables à leurs intérêts. Il est temps que ce commerce se relève de la médiocrité dans laquelle il est tombé.

Les importations annuelles de la factorerie au Japon dans les dix dernières années représentent en moyenne 500,000 francs, et les

exportations 1 million tout au plus, non compris le *cambang*. Si l'on déduit de ces chiffres près de 300,000 francs pour fret des navires, cadeaux officiels, voyages à la cour, appointemens des employés, etc., on conviendra que les bénéfices sont petits pour un pareil privilége. Ce privilége dure depuis deux siècles et demi : or nous trouvons, d'après le relevé officiel des registres de Décima, que le nombre des navires employés à ce commerce par les Hollandais, de 1610 à 1855, c'est-à-dire dans une période de 245 ans, s'est élevé, somme toute, à 747, dont 720 arrivés et 27 perdus.

Ce commerce est toujours divisé en deux catégories très distinctes. La première comprend le commerce du gouvernement ou de la *compagnie*, comme disent encore les Japonais; la seconde comprend le commerce particulier ou *cambang*.

La première se trouve toujours placée dans les conditions du traité de 1744, c'est-à-dire que toutes les marchandises de cette catégorie importées au Japon sont livrées à la chambre impériale du trésor, qui en paie le montant avec 7,000 quintaux de cuivre et la quantité de camphre nécessaire pour achever le solde du compte. Les quantités, les espèces et les qualités des marchandises doivent se trouver plus ou moins conformes aux stipulations d'usage. Cette première partie du commerce n'est susceptible d'aucune augmentation tant que subsisteront les règlemens existans, puisqu'elle est rigoureusement limitée par des retours de cuivre déterminés.

D'après une convention ridicule, mais fort ancienne et toujours respectée, le gouvernement hollandais livre ses marchandises à la chambre du trésor avec une perte de 30 à 40 pour 100 de leur valeur réelle. Par contre, la chambre du trésor fournit toujours ses cuivres au prix non moins ridiculement bas de 12 theils, 3 mas et 5 condorins le pikol, qui, au change actuel, ne représentent véritablement pas 40 francs les 50 kilogrammes. Cet équilibre ne peut être ébranlé sans tout renverser, car si les Hollandais apportaient au Japon plus de marchandises de cette catégorie aux prix stipulés, c'est-à-dire à grande perte, il faudrait nécessairement, pour balancer cette perte, que la chambre du trésor consentît aussi à donner en paiement plus de cuivre aux mêmes conditions, et c'est précisément l'écueil contre lequel sont venus se briser jusqu'à présent les efforts incessans de la factorerie.

Le commerce particulier ou *cambang* n'est pas dans la même position. Rien ne s'oppose à ce qu'il prenne plus de développement. C'est dans cet espoir sans doute que le gouvernement de Batavia l'a repris pour son propre compte. En voici les principaux règlemens. Toutes les marchandises d'importation du *cambang* sont vendues à Nagasaki, aux enchères publiques, par le ministère de la chambre

du trésor, qui prélève 35 pour 100 sur le produit brut de la vente. Elle garantit en échange les rentrées. Comme rien au Japon ne peut être payé par les étrangers avec de l'or et de l'argent, la chambre du trésor encaisse les valeurs et se charge de tous les paiemens pour les achats de retour de cette catégorie, dont la liquidation a lieu tous les ans. Ce compte porte le nom de *fonds* ou *argent de cambang*, et sert en outre à payer les dépenses personnelles de toute nature. Il est tout à fait indépendant du fonds de la compagnie, qui ne peut être employé à cet usage.

Sauf le cuivre et le camphre, qui appartiennent de droit à la première catégorie, le *cambang* peut prendre en retour tous les produits du Japon à sa convenance, mais il doit les acheter à des fournisseurs patentés et seuls autorisés pour cela. Le privilége de ces fournisseurs est un droit de famille héréditaire. Les marchandises d'importation sont parfaitement distinctes dans les deux catégories. On ne peut sous aucun prétexte en changer le classement ni porter les articles de l'une sur le compte de l'autre.

Examinons maintenant la question des retours qu'on peut faire en dehors du cuivre. C'est la plus importante et jusqu'à présent la moins étudiée. Si le gouvernement de Batavia entrevoit l'espoir d'augmenter l'importance du *cambang*, comme il le prétend, ce ne peut être qu'en apportant plus de marchandises de cette catégorie au Japon; mais dans ce cas il doit avoir découvert de nouveaux moyens de retour, ce dont je doute. C'est de là, j'ose l'affirmer, que naîtra toujours le plus grand obstacle au développement de ce commerce. Comme fermier-général et commissaire du *cambang* (1), j'en ai fait moi-même pendant quatre ans (1845-1849) la difficile expérience. Malgré mon privilége exclusif, qui me garantissait contre toute concurrence, je me suis trouvé le plus souvent embarrassé dans l'emploi de mes valeurs au Japon. Les fanons de baleine, les fromens, les cires végétales, les *sayas*, les soieries à l'usage de l'Inde, etc., forment les principaux élémens du retour. Les fanons offriraient d'incontestables avantages, mais l'expérience des dernières années a prouvé que les Japonais ne pouvaient en fournir de grandes quantités; les autres articles que je viens de citer doivent s'exporter modérément : ils n'ont qu'un placement limité, et qui devient de plus en plus difficile. Puis viennent les laques, les porcelaines et les objets de luxe et de curiosité, dont une partie trouve annuellement un bon placement à Batavia, mais dont les soldes de factures sont d'une défaite quelquefois désastreuse. Que serait-ce donc si des importations considérables au Japon nécessitaient des

(1) Je suis le seul Français qui ai occupé cette position.

retours de ce genre également considérables? Il ne faut pas se dissimuler que l'exportation de l'or et de l'argent, sauf quelques cas exceptionnels et fort rares (1), restera interdite, et que celle du cuivre, même avec un changement de système, ne sera jamais accordée que dans des proportions très restreintes.

Que reste-t-il pour justifier les grandes espérances que l'on fonde sur ce commerce? Rien n'égale en effet, sur cette question, les exagérations des journaux américains, si ce n'est leur profonde ignorance. Comme grands objets de retour, ils font figurer les soies écrues, qui sont au contraire apportées de la Chine au Japon (2). Ils parlent des charbons de terre, mais ces charbons sont d'une trop petite valeur relativement à leur volume pour représenter le montant des marchandises que chaque navire pourrait y apporter. Le thé ne peut en aucune manière lutter avec celui de Chine, et il se vend incomparablement plus cher; les Japonais ignorent même encore la préparation du thé noir et ne font que du thé vert. Le camphre brut, en admettant qu'il passât de la première catégorie au *cambang* ou commerce libre, vaudrait au moins de 98 à 100 fr. les 60 kilog. au Japon même. C'est un article qui exige de grandes précautions d'emballage, et qui, perdant rapidement par une volatilisation inévitable une partie de son poids, a besoin d'un prompt écoulement. Il ne peut jamais figurer que comme moyen accessoire.

Il ne faut pas perdre de vue que le Japon n'est pas un pays tropical, et qu'il n'a par conséquent aucun des grands produits de l'Inde, tels que le sucre, le café, l'indigo, le poivre, etc. Sa position géographique, qui est celle de nos beaux climats d'Europe, ne peut donner que des produits de même nature, et la grande distance ne permet pas de les apporter avantageusement sur nos marchés. En outre, l'étendue du pays est petite relativement à sa population (3), et la terre ne produit pas beaucoup au-delà des besoins de la consommation. C'est pour cette raison sans doute que l'exportation du riz est défendue, sauf la quantité nécessaire aux approvisionnemens des navires et de la factorerie, ou à quelque emploi passager.

Le riz est la principale culture du pays et sert généralement à la nourriture de tous les habitans. Les étrangers le paient environ 15 fr. les 60 kil., ce qui est au moins de 40 à 50 pour 100 au-dessus

(1) Des commandes de munitions ou de matériel de guerre faites à l'étranger par le gouvernement japonais pourraient se trouver dans ce cas.

(2) Quoique la culture du mûrier ait fait de grands progrès au Japon dans les derniers temps, elle ne permet pas encore de se passer des soies écrues que les Chinois y apportent.

(3) On peut, je crois, porter la population du Japon à 35 ou 38 millions d'habitans.

de la valeur réelle qu'il a dans le pays. Le froment est considéré comme très secondaire dans l'alimentation des Japonais, qui ne l'emploient guère que pour la pâtisserie, dont ils se montrent, il est vrai, très friands. Le pain est inconnu au Japon; Nagasaki ne possède qu'une seule boulangerie, qui travaille uniquement pour la factorerie hollandaise. Le beau froment vaut de 10 à 11 fr. les 60 kil.; mais, pour en obtenir de grandes quantités, il faudrait les commander un an à l'avance. L'exportation n'en est pas défendue.

Le tabac du Japon, quoique un peu fade, pourrait peut-être fournir quelques retours; c'est une expérience qui n'a pas encore été faite sur une grande échelle. Le fer est très cher, il atteint presque le prix du cuivre; par contre, l'acier est abondant et d'une qualité excellente, ce qui explique la supériorité des armes blanches au Japon. Le plomb manque presque totalement, mais on trouve l'étain en abondance. Le goudron, le lin et le chanvre ont été essayés comme moyens de retour, mais sans succès.

Les importations, conduites avec l'habileté pratique que l'expérience de ce commerce peut seule donner, offrent incontestablement des avantages aux Hollandais dans les conditions privilégiées dont ils jouissent. Ils sont les maîtres du marché japonais, et ils le sont aussi de tous les autres pour ce qui regarde les produits du Japon. Remarquons toutefois que ces mêmes produits perdent tous les jours de leur valeur à mesure qu'ils deviennent moins rares, ce qui permet presque de douter que le Japon puisse jamais alimenter les retours d'un grand commerce. Des essais personnels, faits en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, en Hollande, dans les principales villes de l'Inde, enfin à Paris, ont à peu près fixé mon opinion à cet égard.

Le commerce des Chinois au Japon se trouvant à peu près régi par les mêmes règles que celui des Hollandais, je n'ai pas cru devoir m'en occuper d'une manière spéciale. Il n'y a d'ailleurs rien à attendre pour nous de ce côté-là. Quand M. le commandant américain Biddle, après ses infructueuses démarches faites au Japon en 1846, écrivait à l'honorable M. Bancroft, secrétaire de la marine à Washington, « qu'il venait de découvrir que les Chinois apportaient des cotons américains au Japon, et que c'était un article dont on pourrait écouler au Japon de très grandes quantités, » il ne réfléchissait pas que les Chinois sont limités pour leurs retours par une quantité de cuivre déterminée, dont le *maximum* est de 12,000 quint. par an. La masse des cotons importés serait donc toujours restreinte, en admettant même, par impossible, que les Chinois, qui trouvent sur leurs marchés des cotons de tous les pays à vil prix (1), voulussent se faire les commissionnaires *honnêtes* des

(1) Ceux qui connaissent les marchés de l'Inde savent qu'on y vend souvent des par-

Américains. Un navire tout chargé de cotons étrangers en ferait tomber les cours si bas, que la vente deviendrait impossible (1). D'ailleurs les Japonais fabriquent aussi des cotons à bon marché pour la consommation habituelle; ces cotons sont plus forts et mieux teints que les nôtres de même valeur, et les étoffes de ce genre, apportées par nous, sont pour eux des objets de pure fantaisie, parfaitement inutiles.

La liberté complète du commerce rendrait peut-être l'usage de nos produits plus général; mais il faudrait d'abord renverser la chambre du trésor et tous les vieux règlemens, ce qui paraît difficile. Il faudrait surtout pouvoir traiter directement et soi-même avec les négocians japonais, sans passer par tous les intermédiaires qui absorbent aujourd'hui une partie des bénéfices.

L'expédition hollandaise pour le Japon part ordinairement de Batavia vers le 1er juillet. La traversée varie de 20 à 30 jours. Arrivé en vue des côtes du Japon, on arbore au grand mât un pavillon de reconnaissance particulier, et chaque fois différent, que les Japonais remettent tous les ans pour le voyage suivant. C'est une mesure de précaution depuis la surprise du *Phaéton*. Entré dans la baie de Nagasaki, le navire, après les formalités d'usage, est remorqué par 100 ou 150 petites barques, qui le conduisent majestueusement devant la ville. Ce spectacle a quelque chose d'imposant. L'artillerie tire de tous bords et salue en passant les forts du rivage; le bruit du canon mille fois répété dans les montagnes qui bordent la baie, la magnificence et la richesse du tableau qu'on a sous les yeux, l'étrangeté des costumes, le chant cadencé des rameurs, le mouvement et l'animation qu'on remarque de tous les côtés, enfin l'impression qu'on ressent en entrant dans ce pays mystérieux, tout contribue à exalter l'imagination.

La ville de Nagasaki, entourée de sa ceinture de temples et de verdure, s'élève en amphithéâtre dans le fond (2). La factorerie de Décima est à ses pieds; cette petite île, faite de main d'homme, a la forme d'un éventail tronqué. Elle possède seize magasins grands et petits, huit maisons d'habitation, un jardin potager, un local isolé pour la conservation des archives, une salle de billard et un petit enclos portant le nom pompeux de *Jardin des plantes*. Puis viennent les bureaux de toute l'administration japonaise et des commis de la chambre du trésor.

D'après un règlement fort ancien, le navire doit tous les ans

ties considérables de cotons étrangers à 30 et 40 pour 100 au-dessous des prix de fabrique.

(1) Depuis que les Chinois apportent au Japon les cotons dont parle M. Biddle, les prix y ont subi une forte diminution.

(2) Nagasaki est une ville de 60 à 70,000 habitans.

quitter Nagasaki le 20 *kougouats* (9e mois japonais, qui correspond ordinairement à la première quinzaine d'octobre), et en effet il part, *officiellement* du moins, toujours à cette date; mais comme son chargement est encore incomplet, il va en attendre le complément au Tocaboco (1) *officieusement*. Ce retard est mis sur le compte du vent, qui soi-disant ne lui permet pas de sortir immédiatement. Les Japonais sont toujours satisfaits quand la forme est observée; ils ne veulent pas, et ils ne doivent même pas, d'après leurs usages, aller au-delà. Cette élasticité d'accommodemens est si forte chez eux qu'ils l'appliquent à tout. Ainsi, par exemple, un individu peut mourir *officieusement* seulement, si son fils est encore trop jeune pour lui succéder dans ses fonctions et ses titres, et il est tenu pour vivant jusqu'à ce que sa mort soit *officiellement* annoncée, quoique tout le monde le sache *officieusement* enterré. Cela dure quelquefois plusieurs années, et ce n'est que le jour où l'on peut sans préjudice en communiquer la nouvelle que commencent le deuil et les complimens de condoléance.

D'après le même principe, le gouverneur de Nagasaki, qui est remplacé tous les ans dans ses fonctions, part le 21 *kougouats* pour la cour et y annonce *officiellement* le départ du navire, qui cependant reste quelquefois plus de trois semaines encore au Tocaboco. Il en est ainsi au Japon de beaucoup de mesures qui, à première vue, paraissent vexatoires, et qui n'existent en réalité que pour la forme. Ceux qui ne connaissent pas ce pays et ses mœurs, et qui pourtant veulent en parler, prennent tout à la lettre et tombent dans de grandes erreurs d'appréciation.

L'entrée du Japon est souverainement interdite aux femmes étrangères, et il est pris pour cela des précautions *officieuses* et *officielles* qui ne permettent aucune espèce de transaction.

IV.

Je crois avoir suffisamment établi que l'or, l'argent et le cuivre ont seuls alimenté les retours du commerce avec le Japon, dont la grande prospérité a décliné à mesure que ces moyens ont été retirés ou réduits. Tous les rapports de la factorerie hollandaise, tous les avis de la régence de Batavia à toutes les époques, enfin toutes les pièces que renferment les volumineuses archives de Décima sur cette matière et sur les nombreuses expériences faites avec d'autres produits, prouvent d'une manière irrécusable que les Hollandais, après l'or et l'argent, n'ont trouvé de retours sérieux qu'avec le cuivre, et qu'ils

(1) A 4 ou 5 kilomètres de la ville.

auraient abandonné depuis longtemps leur comptoir de Décima, si ce moyen leur avait été entièrement retiré.

Ces vérités n'empêchent pas que l'ouverture des ports du Japon ne soit fort désirable. Ces ports offriraient du moins de véritables avantages à la navigation et des refuges aux nombreux baleiniers que le mauvais temps tourmente fréquemment dans ces parages. Quant aux espérances commerciales que conçoivent les Américains, nous pensons qu'elles renferment beaucoup d'illusions et d'erreurs. Dans un pays tout à fait neuf, on a toujours les chances de l'inconnu; il y a souvent des mécomptes, mais il y a aussi des succès inespérés. Le Japon n'est pas dans ce cas; deux cent cinquante ans d'expériences faites par les Hollandais, par un peuple éminemment commerçant, peuvent donner la mesure assez exacte de ce qu'on doit espérer ou prévoir. Certes le dernier mot n'est pas dit dans cette question, loin de là. Si le Japon ouvrait librement ses ports à toutes les nations, si par ses relations extérieures, dégagées de toutes les entraves du passé, il attirait chez lui les produits si ingénieux et si variés de notre industrie commerciale, il est possible qu'il pût surgir de là des combinaisons inattendues et des moyens dont on ne saurait calculer encore la valeur. Ce qui importe, c'est de ne rien exagérer; or, en prenant l'expérience pour règle, on est forcé de convenir que le Japon n'a pas jusqu'à présent laissé deviner les avantages qu'en peut tirer le grand commerce du monde. N'oublions pas sa position géographique. Placé à l'extrémité de l'Orient, ses produits devraient être abondans et de nature à procurer de riches retours pour compenser les frais et les difficultés d'un voyage si long; ils devraient par-dessus tout se composer de denrées étrangères à nos climats. Le Japon ne présente rien de semblable. Après ses laques, ses porcelaines et les objets si précaires de son industrie, qui perdraient toute leur valeur s'ils cessaient d'être rares, nous ne trouvons rien au Japon que nous ne puissions produire beaucoup mieux et à meilleur marché. Si du moins le Japon se trouvait, commercialement parlant, sur une ligne de navigation très-fréquentée, il pourrait devenir un centre d'entrepôt, comme par exemple Singapore et Java; mais Singapore et Java, outre qu'ils possèdent des produits tropicaux, occupent une position admirable pour les navires de passage qui viennent souvent y compléter des chargemens commencés ailleurs. De là des échanges de marchandises et un mouvement de commerce qui ne peut se porter au Japon, livré à ses propres ressources et relégué au bout du monde, dans l'isolement qu'avant la politique la nature lui avait assigné.

La Chine par la mer de Corée, et la Russie par le Kamtschatka, trouveraient seuls des avantages certains dans l'ouverture des ports

japonais; elles pourraient y entretenir des relations de cabotage et de courte traversée.

La navigation à vapeur entre San-Francisco et la Chine, en se développant, donnerait peut-être quelque valeur au port de Simoda pour le ravitaillement des navires. Toutefois ce port, placé à trois ou quatre journées de vapeur des côtes de Chine, presque au terme du voyage, n'aurait pas toute l'importance qu'on lui attribue. De plus, le traité américain reconnaissant aux autorités japonaises le privilége exclusif de toutes les fournitures et le droit d'en fixer les arifs (1), il est à craindre que le prix des denrées n'y soit fort élevé.

En général les nations cherchent à attirer chez elles par de bonnes conditions le commerce étranger; le Japon fera tout le contraire et n'accordera que ce qu'il ne pourra pas rigoureusement refuser. Sa politique est un lourd fardeau à soulever; quand on croit l'avoir quelque peu haussé d'un côté, il retombe de l'autre; on trouve toujours devant soi un enchevêtrement d'obstacles et de difficultés qui finit par lasser les plus opiniâtres. A tout ce qui ne leur convient pas, les Japonais font cette irrévocable objection : *Cela ne se peut pas*, et tout est dit. Ils n'acceptent aucune discussion et ne se rendent à aucun raisonnement. Ils les écoutent avec politesse et patience, il est vrai, mais ils n'y répondent que par un sourire plein de bienveillance et d'incrédulité.

On a souvent répété que le mouvement qui se porte avec une activité toujours croissante vers l'Australie et le percement de l'isthme de Panama, qui rapprochera les distances, ne permettront plus au Japon de conserver son système exclusif. Il suffit pourtant de jeter les yeux sur une carte pour voir que les navires venant d'Europe, des États-Unis et de tous les points importans de l'Inde, y compris même la Chine, et se dirigeant vers l'Australie, laisseront le Japon à une très grande distance au nord et ne s'en approcheront que pour des motifs exceptionnels. San-Francisco et Sidney sont à plus de deux mille lieues du Japon, Washington à plus de trois mille par la route de Panama. Ces distances sont bien considérables pour lier des affaires d'une importance secondaire.

Le cuivre du Japon pourrait sans doute alimenter de riches retours, si l'exportation en était tolérée dans de larges proportions; mais l'on peut avancer avec certitude aujourd'hui que cette exportation sera très limitée, et ne sera même accordée qu'à certaines nations privilégiées. Or la question des cuivres est la plus importante et sans contredit le seul pivot sur lequel tourne tout le commerce actuel.

L'emploi de la force et de la violence, comme dernier argument

(1) Articles 2 et 3 du traité japonais-américain.

de la civilisation, ne présente aucune chance de succès, et les Américains eux-mêmes l'ont compris. Les Japonais éviteront d'ailleurs tous les cas de guerre, et tâcheront toujours, à force de politesse et d'adresse, de garder au moins le bon droit de leur côté.

En étudiant de près les mœurs, les institutions, les lois des Japonais, on finit par se demander si leur civilisation, parfaitement appropriée à leur pays, a quelque chose à envier à la nôtre, ou à celle des États-Unis. L'instruction est généralement répandue dans toutes les classes de la société, les lois sont respectées, gratuitement appliquées, et, par un heureux mécanisme, elles imposent à la richesse une circulation obligée et incessante dans toutes les parties du territoire. Des établissemens nombreux pour les indigens et les infirmes, des greniers d'abondance toujours pourvus, la disette impossible, l'absence d'impôts, la liberté pour le peuple, des obligations sérieuses pour les grands et proportionnées à leur rang et à leur fortune, enfin tout ce que deux siècles de paix et de prospérité intérieure a pu procurer à un peuple uniquement occupé de lui-même et exempt de ces influences étrangères qui règlent trop souvent la politique des empires, ce sont là pour les Japonais autant d'élémens de bonheur et de bien-être que leurs prétendus civilisateurs auront de la peine à perfectionner.

L'usage de l'opium est tout à fait inconnu chez les Japonais, qui, sous ce rapport comme sous presque tous les autres, diffèrent entièrement des Chinois, dont ils n'ont ni les mœurs, ni les idées, ni les vices honteux.

Quant au récent traité des Américains avec le Japon, je crois qu'il est impossible d'en bien juger la portée. C'est un assemblage d'articles incohérens se contredisant les uns les autres, et qui sont d'ailleurs en opposition évidente avec les institutions et toutes les lois des Japonais, ce qui autorise quelques doutes sur l'authenticité du document. La formule même de la date, qui est de l'an de N. S. J.-C. 1854, n'aurait certainement pas été signée ainsi par les commissaires de l'empereur. Si les Américains n'ont eu en vue que d'établir au Japon des points de ravitaillement et de refuge pour leurs navires, leur but pourra être atteint, et les ports de Simoda et de Hakodadi, qui leur sont concédés, sont encore les meilleurs pour cela. S'ils ont au contraire sérieusement songé au commerce, ils doivent être détrompés à l'heure qu'il est, et le silence qui règne sur toute cette affaire depuis leur traité en est un signe certain. Leurs succès font ordinairement plus de bruit.

En revanche, le traité conclu le 14 octobre 1854 entre l'Angleterre et le Japon porte un caractère d'authenticité qui mérite toute confiance; il dit :

« Les ports de Nagasaki et de Hakodadi sont ouverts aux Anglais, mais *seulement* pour les réparations et les approvisionnemens dont les navires auraient *absolument* besoin.

« Tous les autres ports de l'empire pourront aussi être fréquentés, mais dans les cas de *force majeure* et de *détresse* seulement.

« Le commerce reste interdit aux Anglais, et demeure un privilége exclusif accordé aux Hollandais et aux Chinois (1).

« Les navires anglais, dans les ports du Japon, se conformeront aux lois japonaises; si leurs commandans commettent des infractions à ces lois, les ports seront fermés. Si des contraventions sont commises par les subalternes, ceux-ci seront remis à leurs commandans pour être punis. »

Il est ajouté en finissant que « lorsque ces conventions auront été ratifiées par les deux gouvernemens, aucun haut fonctionnaire venant au Japon ne pourra les modifier. » L'Angleterre les ayant acceptées, elles doivent être considérées comme définitives.

Tout commerce étant interdit aux Anglais, il reste une chose à examiner, c'est le moyen qu'ils pourront employer pour payer leurs dépenses au Japon (2). Le traité ne le dit pas, et il est possible que le gouvernement de Batavia, en reprenant à si grands frais pour son compte le commerce du *cambang*, ait prévu ce cas. Ce commerce donne de grands profits dans ses importations au Japon, mais j'ai expliqué toute la difficulté qu'il éprouve pour le retour de ses valeurs. Cette difficulté serait tranchée par la combinaison que je vais indiquer. La chambre du trésor (ou ses succursales dans les ports concédés) sera évidemment chargée de tous les règlemens avec les étrangers, et elle pourrait affecter à cet emploi le fonds de *cambang* des Hollandais. Elle encaisserait, selon l'usage, le produit des ventes publiques de la factorerie de Décima, et paierait avec cette recette les fournisseurs des navires étrangers. Les commandans de ces navires donneraient en retour aux Hollandais des traites sur l'Amérique ou l'Europe. Une pareille combinaison serait pour le comptoir de Décima d'une importance incontestable.

Le traité des Américains, dégagé de toutes les surcharges qui y ont été ajoutées après coup, doit avoir à peu près la même valeur et la même forme que celui des Anglais que je viens de faire connaître. On ne saurait admettre en effet que l'Angleterre, qui a dans l'Inde

(1) Il n'est nullement question des Américains dans cette clause, ni de leurs prétendus priviléges, soi-disant obtenus plus de six mois auparavant.

(2) Partout ailleurs la chose serait fort simple, et en payant avec de l'or ou de l'argent tout serait dit. Il n'en est pas de même au Japon, où ce moyen est souverainement défendu. Aussi les fournitures faites à des navires étrangers autres que des hollandais ont-elles été livrées jusqu'à présent *gratuitement*. Les Hollandais ont pour payer ce genre de dépense leur fonds de *cambang*.

une bien autre prépondérance que les États-Unis, eût accepté des conditions si inférieures à celles que ces derniers prétendent avoir obtenues.

L'expérience que les Américains ont voulu faire de leur traité confirme d'ailleurs cette opinion. Voici ce que rapportait, au mois d'octobre 1855, le *New-York Herald :* « Le gouverneur de Simoda a contesté, dans une proclamation, le droit des Américains de résider dans le Japon, sauf les cas de naufrage ou de force majeure. Ainsi le droit accordé par traité aux Américains se trouve réduit au simple privilége d'entrer dans les ports de l'empire, comme lieux de refuge. » Cette proclamation est en tous points conforme aux conditions accordées aux Anglais.

De toutes les démarches qui ont pour but d'obtenir l'accès de toutes les nations au commerce du Japon, celle que fit en 1844 le roi de Hollande Guillaume II est certainement la plus loyale et la plus généreuse, puisqu'il venait demander pour les autres des avantages qu'il possédait lui-même. L'empereur du Japon répondit « qu'il avait observé attentivement les événemens qui venaient de changer les institutions politiques et commerciales de la Chine, et que précisément ces événemens sur lesquels reposaient les conseils du roi de Hollande lui prouvaient clairement qu'un état ne peut conserver une tranquillité durable que par l'exclusion des étrangers. Si les Chinois, ajoute-t-il, n'avaient jamais toléré les établissemens des Anglais à Canton sur une aussi grande échelle, les différends qui ont amené la guerre ne seraient jamais survenus (1), ou bien les Anglais se seraient trouvés si faibles qu'ils auraient dû succomber dans une lutte inégale. Du moment qu'on cède sur un point, on est beaucoup plus vulnérable sur les autres. Ainsi raisonnait mon aïeul quand il vous accorda de faire ici le commerce; sans les preuves de véritable amitié que vous avez si souvent données à notre pays, il est certnai que vous eussiez été exclus comme tous les autres peuples d'Occident. Maintenant que vous possédez cet avantage, je souhaite que vous le conserviez, mais je me garderai bien de l'étendre à toute autre nation, quelle qu'elle soit, car il est plus facile de conserver une digue en bon état que d'empêcher l'agrandissement de la brèche, quand une fois elle y est faite. J'ai donné mes ordres en conséquence, et l'expérience vous apprendra que notre politique est plus sage que celle de l'empire chinois. »

Si je rapproche ce langage de celui que les Américains font tenir maintenant à l'empereur du Japon, je suis tenté de croire à de gran-

(1) Il fait allusion à l'immoral trafic de l'opium en Chine, dont l'interdiction fut pour les Anglais le véritable motif de la guerre.

des altérations, et il serait curieux d'en voir la contre-partie écrite par les Japonais eux-mêmes. Comme ils ne publient pas de journaux, il est facile de leur faire dire ce qu'on veut.

La réponse au roi de Hollande, que je viens de citer, indique la politique des Japonais. Quoi qu'on en dise, je crois qu'il faudra du temps encore pour renverser complétement la barrière qu'ils élevèrent si énergiquement en 1639, barrière qui n'aurait jamais existé, si de fatales expériences n'eussent trompé au début toutes leurs sympathies pour les étrangers. Nous avons vu que les premiers établissemens des Portugais furent favorisés de toutes les manières et presque au-delà des avantages dont jouissaient les habitans eux-mêmes : les ports ouverts, le commerce libre et sans entraves, des alliances de familles recherchées, des églises chrétiennes non-seulement tolérées, mais encouragées et protégées jusque dans la ville sainte des Dayris, des conversions innombrables dans toutes les classes de la société, la protection impériale pour les chrétiens, malgré les plaintes, longtemps repoussées, du clergé japonais (1); enfin le respect qu'on avait encore pour les Portugais et les Espagnols, même après les terribles édits de 1637, dont on cherchait toujours à éloigner les effets. Que voyons-nous en retour de tout cela? Des lois violées par ces derniers, des édits sévères méprisés, des prédications violentes contre les ordres de l'empereur, l'intention évidente de faire servir la religion à la domination étrangère, comme cela se pratiqua du reste partout où pénétrèrent alors les Portugais.

Qui ne connaît l'anecdote de ce capitaine espagnol, qui, montrant avec fierté sur la carte les vastes états de son maître et les conquêtes du Nouveau-Monde, dit à un grand seigneur japonais que le roi d'Espagne les tenait du pape, qui était le dispensateur absolu de tous les pays où pénétrait le christianisme. La morgue et la fierté du clergé catholique étaient telles qu'un évêque, rencontrant un jour un des plus grands personnages de la cour, qui voyageait comme lui en palanquin, refusa non-seulement de lui témoigner les égards de la plus simple politesse, mais encore ordonna à ses valets de le dépasser brutalement. Ces deux circonstances, racontées à l'empereur, n'auraient pas été, dit-on, sans influence sur ses décisions (2). L'arrivée de nouveaux prêtres malgré les édits, les excitations à la révolte, la lettre au roi de Portugal saisie et rapportée aux autorités japonaises, la lettre au gouverneur de Macao contenant le plan d'une vaste con-

(1) Qu'on se demande si les Japonais, venant prêcher ouvertement en Europe les doctrines de Sinto et de Confucius, auraient trouvé à cette époque, où l'on dépouillait les juifs, où l'on brûlait les protestans, les avantages commerciaux et la tolérance religieuse dont les Européens au début jouirent au Japon.

(2) Voyez Kæmpfer, règne de Taïko-Sama.

spiration et demandant l'envoi de vaisseaux armés pour soutenir un mouvement prochain, la révolte d'Arima et de Simabarra, qui coûta la vie à plus de trente mille personnes, tout enfin devait conduire le gouvernement japonais aux mesures de prudence et de conservation qui ont fait depuis plus de deux siècles la prospérité de ce peuple. Il faut donc reconnaître que si les Portugais se fussent bornés aux intérêts de leur commerce et à la propagation pure et simple de leur foi sans attaquer les institutions politiques de l'empire, le Japon serait probablement aujourd'hui le pays le plus accessible, le plus hospitalier et peut-être le plus chrétien du monde. La charte éminemment protectrice accordée aux Hollandais en 1611 quand déjà tout ce qui était étranger devait paraître suspect, la tolérance et la patience de l'empereur après les édits de 1637, suivant lesquels tout Portugais aurait dû fuir ou mourir, et dont ces derniers abusèrent pendant trois ans encore pour ressaisir par la ruse et l'intrigue leur influence fatalement perdue, tout démontre suffisamment que les Japonais n'adoptèrent leurs terribles mesures qu'à la dernière extrémité.

Et si les Japonais avaient quelque envie de revenir aujourd'hui sur ces mesures, la lecture des journaux américains suffirait pour la leur ôter. Ils y verraient « qu'il faut à tout prix aller demander raison ou vengeance à ces barbares Japonais des outrages faits à nos nationaux. » De quels outrages parle-t-on? Serait-ce par hasard des prétendues promenades dans des cages, ou bien de la contrainte (à laquelle les étrangers seraient assujettis) de profaner en la foulant aux pieds l'image du Christ? On a fait justice depuis longtemps, je suppose, de pareilles impostures. Les Japonais peuvent lire dans un écrit de M. Levyssohn, ancien *opperhoofd*, publié en Hollande en 1852, une lettre de New-York, reproduite par le *Times* du 8 avril 1852, où il est dit que les vues des Américains « doivent se porter à l'avenir vers les vieux rivages de l'Asie, que leurs idées envahissantes les y poussent, que le tour du Japon est venu, et que le second acte de leur république se jouera dans ces contrées avec de la poudre à canon. » Les Japonais savent peut-être que le commodore Perry avait débarqué du monde pour employer la force au besoin, et que ses navires étaient prêts à foudroyer le rivage, si on eût repoussé ses propositions.

La dernière tentative faite par la Russie, en 1853, simultanément avec l'expédition des États-Unis, paraît avoir réussi, et l'empereur du Japon aurait fait, dit-on, une réponse très favorable. M. Siebold l'assure (1), et M. Siebold, en ces matières, a une grande autorité.

(1) Voyez un écrit de M. Siebold publié à Bonn en 1854.

On a certainement quelques raisons de croire aujourd'hui que de grands changemens auront lieu au Japon; mais ils ne se réaliseront pas aussi vite qu'on semble l'espérer. L'empereur prendra son temps pour préparer ce grand événement, et il paraît en effet qu'une réunion extraordinaire des principaux seigneurs de l'empire aurait été tenue en 1853, à Yédo, pour la révision des lois sur les étrangers. Il aurait été décidé : 1° qu'on accorderait quelques points du territoire aux étrangers comme pied-à-terre, pour y établir des dépôts de charbon, et comme lieux de refuge et de ravitaillement pour les navires en détresse; 2° qu'avant tout le Japon choisirait son heure pour la révision de ses lois et la réorganisation complète de son état militaire; 3° que, dans tous les cas, l'admission des étrangers ne pourrait avoir lieu que dans des conditions très restreintes. Ces décisions contredisent le traité que les Américains prétendent avoir obtenu, mais elles s'accordent très bien avec le traité anglais.

La France se dispose à joindre ses efforts à ceux que viennent de faire d'autres nations : elle ne peut rester étrangère, quoi qu'il arrive, au mouvement qui se porte vers cette partie lointaine du monde. Elle n'a contre elle au Japon aucun des antécédens fâcheux de la Russie, de l'Angleterre, de l'Espagne, ni les formes vulgaires des Américains. La démarche que fit en 1846 M. l'amiral Cécille à Nagasaki, dans l'intérêt des marins français que la tempête pourrait jeter à la côte, fut conduite par lui avec une délicatesse et une dignité que les Japonais apprécièrent beaucoup, et dont ils conservent le plus honorable souvenir. L'admiration qu'ils ont d'ailleurs pour la gloire militaire a popularisé chez eux le nom de Napoléon. C'est là un moyen d'influence que le gouvernement saura faire servir, on doit l'espérer, aux intérêts de la France dans ces mers lointaines.

J. C. Delprat.

UNE VISITE

AU PRINCE DANILO

Dans les premiers jours du mois d'avril 1856, je me trouvais à Scutari. Le consul de France, qui devait se rendre auprès du prince Danilo, m'offrit de l'accompagner, et je saisis avec empressement l'occasion de gagner sûrement le Montenegro et de voir le chef de ce petit pays, qui occupe en ce moment l'attention de l'Europe. Je venais d'arriver en Albanie, j'avais à peine commencé l'interminable série de tasses de café que tout voyageur doit subir en Turquie; je n'avais encore vu des Albanais que leurs ceintures, véritables arsenaux de pistolets, de yatagans, de cartouchières et de poignards; j'avais seulement reconnu que je n'étais plus en Europe, quoi qu'en dise la géographie. J'étais transporté au milieu de populations primitives et guerrières. L'escorte que Mahmoud-Bey, gouverneur d'Antivari, nous avait gracieusement envoyée, à mon ami (1) et à moi, pour nous conduire à Scutari, nous avait, en guise d'hommage, gratifiés de coups de pistolet tout le long de la route. Nous avions été suivis longtemps par un Albanais au teint de bronze, qui montait un cheval gris de fer, assis fièrement sur sa selle turque, vêtu de la fustanelle blanche et de la veste rouge brodée de noir. Jamais Albanais

(1) Je voyageais avec M. Denois, fils du consul de France à Venise et attaché à la légation de Turin. Ce malheureux jeune homme devait, au terme même d'un voyage qui dura soixante-sept jours, périr en Albanie, emporté par un des tourbillons du Fleuve-Noir.

ne prend le pas sur ceux qu'il respecte, s'ils ne lui font un signe qui l'y autorise. Sur l'avis du chef de notre escorte, mon ami fit ce signe. Aussitôt l'Albanais enleva son cheval, partit à bride abattue, et au milieu de sa course effrénée déchargea et rechargea successivement ses pistolets. Jusqu'au moment où l'homme et le cheval disparurent dans les gorges de la montagne, les coups de feu retentirent. C'était le plus grand honneur qu'il crût pouvoir nous rendre. Je compris qu'en ce pays ce n'est plus la parole qui est l'expression de la pensée, c'est la poudre; elle s'enflamme pour marquer l'amitié ou le respect, la crainte ou la colère; elle salue, récompense et punit. Ces Albanais me paraissaient déjà intéressans; mais les Monténégrins, plus sauvages, devaient me le paraître davantage.

L'extrémité méridionale du Montenegro est séparée de l'Albanie par le lac de Scutari. Rieka est la ville monténégrine la plus rapprochée. On peut aller de Scutari à Rieka par le lac; la traversée dure dix heures. Nous partîmes, le consul, mon ami et moi, par une belle matinée d'avril. Une de ces lourdes embarcations appelées *londra*, montée par dix rameurs, nous attendait sur la Bojana, rivière qui sort du lac pour tomber dans l'Adriatique auprès de Dulcigno. A côté de nous se plaça, tantôt debout, tantôt assis, un envoyé du prince Danilo, magnifiquement armé et vêtu; devant lui, un des *cavas* ou gardes d'honneur du consulat était employé au service des chibouques. Après quelques coups de rame, nous entrâmes dans le lac.

Le lac de Scutari a pour ceinture et pour rempart de hautes chaînes de montagnes. C'est un des nobles spectacles qui, dans cette même Albanie, transportaient l'imagination de lord Byron. Ces lignes rocheuses, ici couvertes d'une neige éclatante, là sombres comme les troncs vieillis des forêts ou fauves comme le plumage des aigles, se détachent sur le bleu limpide de l'air avec cette harmonie puissante qui est le secret de la nature. Au pied d'une de ces montagnes, on voit une église chrétienne, bâtie par Hélène, reine de Servie, et quelques villages catholiques qui ont maintenu au nom du Christ leur indépendance, ne payant à la Sublime-Porte d'autre redevance que le secours de leurs armes dans les guerres contre le Montenegro. A gauche, les rochers et les montagnes s'élèvent à pic; les flancs arides de la chaîne des Schestaney, défendus par des tribus belliqueuses, arrêtent de ce côté les invasions des Monténégrins. En face, les Montagnes-Noires, d'où le Montenegro tire son nom, annoncent un pays sauvage et aride.

Les îles du lac attirèrent aussi nos regards. Voici Vranina, qui n'est qu'un rocher, mais la hauteur de ce rocher en fait un poste d'observation militaire d'où l'on reconnaît les moindres mouvemens

des Monténégrins; voici Zabliack, dominé par une forteresse qu'a rendue célèbre la guerre de 1852. Au fond d'une baie, on distingue le petit *koulé* ou poste de Kramassou qu'Osman, pacha de Scutari, établit en 1846 pour commander l'embouchure de la Rieka. Nous abordâmes à l'île d'Alessandra. Elle était gardée par une compagnie de bachi-bozouks épirotes. Dès que leur chef, Mustapha-Aga, reconnut le pavillon français, il dépêcha vers nous un de ses lieutenans, qui nous souhaita pompeusement la bienvenue et nous invita à nous reposer dans sa maison. On ne se doute guère en France de l'autorité que peut s'acquérir en Orient le consul d'une grande nation, s'il est résolu, courageux, et s'il s'entoure avec soin de tout l'appareil de la puissance, de toutes les marques de la dignité extérieure. Qu'il impose et qu'il se fasse redouter, les Turcs comme les chrétiens se lèveront sur son passage et le salueront avec humilité; il ne rencontrera que la soumission; les soldats lui porteront les armes. Ces petits hommages ont une grande importance chez les Turcs, qui, peu enclins à aimer les étrangers, ne les respectent que s'ils les craignent. Pendant que nous descendions à terre, cent ou cent cinquante bachi-bozouks s'échelonnèrent sur les rochers. Ils étaient vêtus de grandes tuniques de laine blanche et tenaient à la main le long fusil albanais; leurs ceintures étaient chargées de pistolets. Mustapha-Aga, reconnaissable à sa veste de drap rouge ornée de broderies noir et or, s'avança à pas comptés jusqu'au pied des rochers, et nous fit le salut oriental dans toutes ses règles courtoises. A peine le consul eut-il répondu, que tous les bachi-bozouks imitèrent fort noblement les gestes solennels de leur chef. Aux premiers pas que nous fîmes, trois décharges firent vibrer l'air et sonner les échos, démonstration amicale, mais très désordonnée; les balles venaient siffler autour de nos oreilles. Singulier spectacle que celui de ces hommes! La poésie se mêlait à la prose. Quatre ou cinq, à trente pas de nous, égorgeaient des agneaux, les dépouillaient, les enfourchaient dans des branches, les livraient à des flammes improvisées, et plus loin, à l'écart, un autre accomplissait à la face du ciel, sous un soleil implacable, les majestueuses cérémonies de la prière musulmane.

Nous nous reposâmes pendant une heure dans la petite maison grise de Mustapha-Aga, posée en vedette sur la pointe la plus haute de l'île. Au moment de partir, le consul me montra la forteresse de Zabliack. « Vous voyez, me dit-il, ce point blanc à l'horizon; c'est de là, à mon sens, qu'est sortie la guerre d'Orient. — Vraiment? dis-je quelque peu étonné. — C'est un paradoxe, mais c'est peut-être une vérité. Les Monténégrins ont surpris ce fort en 1852. Omer-Pacha a fait marcher contre eux toutes les troupes qu'il a pu ras-

sembler. L'Autriche s'est interposée; elle a envoyé à Constantinople M. de Leiningen. Vous savez que la mission de M. de Leiningen réussit; mais vous ignorez peut-être que l'Autriche et la Russie avaient envoyé à ce propos des commissaires en Albanie, dont l'un était le colonel Kalich et l'autre le colonel Kovalevski; vous ignorez peut-être que, la Porte ayant consenti à la suspension des hostilités, l'envoyé autrichien fut averti sur-le-champ et stipula avec Omer-Pacha en faveur du Montenegro, tandis que l'envoyé russe, ne sachant rien, arriva trop tard aux conférences. L'influence de l'Autriche sur la Turquie se trouva donc bien constatée. A ce moment reparut la question des lieux-saints. N'est-il pas vraisemblable que le tsar, voyant la Porte céder si aisément aux injonctions de l'Autriche, en conclut que la Porte ne résisterait pas à celles de la Russie, appuyées sur des armemens formidables? De là la mission Menchikof. Sans la prise de Zabliack, il n'y aurait pas eu de mission Leiningen; sans la mission Leiningen, le prince Menchikof eût-il été si emporté? C'est peu vraisemblable; qu'en dites-vous? — Je n'en sais rien, répondis-je; mais je vous accorde que le rapprochement est spécieux. » Le consul me contait cela pendant que nous descendions au lieu d'embarquement. Une nouvelle fusillade salua notre départ.

Notre embarcation s'engagea bientôt dans les eaux de la Rieka. Nous étions dans le Montenegro. Au premier coup d'œil, je reconnus que j'avais quitté le paresseux empire du croissant. La Rieka, gracieux ruban qui borde le pied des Montagnes-Noires, était sillonnée de barques de pêche. Les femmes, loin d'être comme en Turquie voilées et inactives, manœuvraient les rames avec une vigueur surprenante; les hommes disposaient les filets. Sur les pentes rocheuses, le long des sentiers pratiqués dans la pierre, serpentaient en chantant de petites caravanes. Les costumes, les tournures me frappaient d'étonnement. La perspective se resserrait entre les monts à mesure que nous avancions dans les détours de la rivière au milieu d'herbes et de nénuphars, rencontrant çà et là quelque pélican qui se prélassait dans l'ombre et la fraîcheur avec cet air contemplatif que reproduisent si bien les oiseaux hiéroglyphiques des Égyptiens. Un angle subit de la montagne semble fermer la rivière, mais ce n'est qu'un défilé, et quand on l'a franchi, la nature, jusqu'alors sombre et sauvage, apparaît tout à coup gracieuse, souriante et animée. Riche verdure, lotus blancs et roses, champs de culture séparés par des haies d'aubépine, la plus fraîche végétation qui se trouve dans ce Montenegro dont la stérilité est proverbiale, cet aimable paysage est l'avenue de la ville de Rieka. Le Monténégrin qui nous accompagnait déchargea ses pistolets et poussa des cris d'appel; de tous côtés, il lui fut répondu avec la même éloquence. Un nouveau dé-

tour de la rivière nous montra les toits échelonnés et le petit quai de la ville monténégrine.

Le secrétaire français du prince vint au-devant de nous; il nous installa dans les deux maisons les plus belles du pays. Je fus logé chez un sénateur qui, avec toute sorte de bonne grâce, me présenta un morceau d'ail pour tout rôti et un quartier de fromage pour tout supplément. Sans le maître d'hôtel du prince, j'aurais fait maigre pitance chez un peuple si frugal. Du reste, la petite maison était neuve, en pierre, avec des contrevens verts, et j'aurais pu me croire dans un *cottage* de la vieille Angleterre, si les costumes extraordinaires que je voyais passer et les détonations d'armes à feu que j'entendais sans cesse ne m'eussent rappelé les Monténégrins. Ils surent bientôt, grands et petits, notre arrivée, et les visites furent nombreuses; nous ne pouvions y échapper. Dans leur désir de nous serrer la main et de nous appeler les bienvenus, ils auraient brisé notre porte, si nous l'avions défendue. Même pendant notre toilette, il nous fallait recevoir les amis de notre hôte, et, s'il faut dire le mot, je changeais de pantalon quand le frère même du prince, le brave Mirko, entra chez moi. Cette occupation lui parut naturelle, et sans plus d'embarras il s'assit sur un coffre adossé au mur. Il était accompagné de sept ou huit Monténégrins d'une taille si élevée que j'étais comme Gulliver dans l'île des géans. Dirai-je leur curiosité naïve et insatiable? Ils firent un véritable *voyage autour de ma chambre;* ils y mirent l'attention la plus minutieuse, touchant à tout, s'informant de tout, questionnant sur le moindre objet, m'accablant de *pourquoi*. Pour Mirko, il restait immobile et majestueux sur son coffre; son impassibilité ne se démentit qu'au moment où notre *cavas* prit le fusil de mon ami pour le nettoyer. Ce fusil venait de chez Lefaucheux. Les yeux de Mirko brillèrent; il se leva subitement, s'en empara, l'examina avec un soin extraordinaire, s'en fit expliquer le système, l'ajusta, demanda qu'il fût chargé, nous pria vivement de lui indiquer un but par l'ouverture de la fenêtre, tira et atteignit l'objet désigné. Ce coup de feu mit nos visiteurs sur le chapitre de la guerre; ils nous montrèrent successivement leurs yatagans. « Cette arme, disait Mirko, a tranché neuf têtes de Turcs, en commençant par celle du Turc à qui je l'ai prise. — Celle-là, disait un autre, a coupé neuf têtes au combat de Podgoritza. » En les écoutant, je songeai à leurs voisins. A quelques pas de là, l'Ottoman dort sur son tapis, les jambes croisées, le chibouque à la main, rêvant, à quoi? à la fumée qui en sort. Son sourire est impertinent ou hébété. Près de lui vit le Monténégrin; son rire est franc et vif, il est agile, actif, inquiet de l'avenir, impatient, naïf, curieux, et son langage a de la grandeur.

Rieka compte tout au plus deux cents feux. En France, ce serait un village; au Montenegro, c'est une petite ville, chef-lieu de la *nahia*, c'est-à-dire du département. Le prince Danilo et sa femme en aiment le séjour; ils quittent souvent pour Rieka leur capitale de Cétigné, et, grâce à cette faveur, Rieka s'embellit et se civilise. Elle possède un quai solidement construit entre la maison du prince et la plaine qui ouvre le chemin du midi. J'ai vu poser la première charpente d'un pont, ce qui donne à penser qu'il sera achevé. Les alentours sont bien cultivés; on parle même d'une école où les fils des Monténégrins apprendraient autre chose que le maniement du pistolet et du yatagan.

A l'extrémité du quai, et dans l'endroit le mieux aéré, s'élève l'habitation princière. Elle regarde d'un côté la rivière et de l'autre la ville. On ne peut venir de Scutari à Rieka sans passer sous l'étroite terrasse qui s'étend, en forme de rotonde, devant cette habitation. Sur la plate-forme, un des soixante-deux attachés à la personne du prince, c'est-à-dire un des soixante-deux hommes les plus robustes et les mieux taillés qui puissent se rencontrer, monte fièrement la garde en costume de Monténégrin sur pied de guerre. Sa présence indiquait que le chef se trouvait à Rieka.

J'avais été prévenu que Danilo sortait tous les jours vers cinq heures et s'entretenait, pendant sa promenade, avec ceux de son peuple qui avaient une demande à lui faire. Je n'eus garde de manquer l'heure. A ce moment, il se fit dans la foule assemblée autour de la maison du prince un mouvement subit de silence et de respect extraordinaire. Ce peuple primitif gardait dans sa déférence et ses saluts quelque chose d'imposant : tout profonds qu'ils étaient, ces saluts n'étaient point humbles. Les récits bizarres, affirmés par les uns, démentis par les autres, que j'avais entendus sur le compte de Danilo, et qui me le représentaient comme une sorte de Barbe-Bleue, me donnaient une vive impatience de le voir en personne. Il est petit; mais pour reconnaître tout d'abord que le *knèze* du Tsernogore et des Berda, comme on l'appelle dans ses montagnes, n'est pas un homme ordinaire, il suffit de voir avec quel art et quelle science il compose ses manières pour faire bien comprendre à son peuple que lui, Danilo Pétrovitch Niegosch, est légitimement et indubitablement le premier, le seul puissant parmi tous. Il passait au milieu des siens d'un pas calme et mesuré, avec une dignité élégante qu'ennoblissait encore un air sombre et rêveur. S'il était possible que le prince eût lu Shakspeare, on jurerait qu'il forme son maintien sur le modèle du mélancolique amant d'Ophélie. On croirait voir Hamlet en armes se rendant aux murailles d'Elseneur. Il met en scène sur sa figure son désir profond et violent d'être reconnu comme prince sérénissime du Montenegro, indépendant du

grand-seigneur. Son regard annonce la volonté. On comprend l'ardeur aventureuse que cet homme communique à ses montagnards quand il les pousse contre le Turc.

Je le vis bientôt rendant la justice. Le tribunal, c'est le chemin; l'horloge, c'est le soleil; le siége, c'est la première grosse pierre venue, à moins qu'un voisin n'apporte un escabeau. Les défenseurs d'office sont pris parmi les gens qui suivent le prince, sénateurs ou non. Ce jour-là, deux hommes se présentèrent d'un air suppliant. Le prince s'arrêta, les considéra, s'assit au bord de la route sur un petit tertre, fit allumer son chibouque et écouta. Durant toute la dispute, sa figure resta impassible. Après une heure de débats, comme le crépuscule se répandait par-delà les monts, il décida du juste et de l'injuste. Ce que j'admirai, ce fut la soumission avec laquelle les deux parties acceptèrent la sentence : il semblait que Dieu même eût prononcé. Le prince reprit sa promenade, et joua de nouveau avec un superbe naturel son rôle de héros de légende.

Danilo a vingt-neuf ans. Il règne depuis quatre ans. C'est le 31 octobre 1851 qu'est mort le vladika Pierre Pétrovich Niegosch, dans une des chambres du monastère où siégeaient, depuis longues années, les princes-évêques du Montenegro. La veille de sa mort, les principaux chefs monténégrins étaient réunis à son chevet. « J'ai fait, dit-il, trois copies de mon testament; la première est à Vienne, la seconde à Saint-Pétersbourg, la troisième à Raguse. Je vous avise que j'ai choisi pour mon successeur mon neveu Danilo, le même que j'ai envoyé à Vienne pour achever son éducation. Je prononce l'anathème contre celui qui manquerait à mes dernières volontés. Je veux que mon testament soit lu à tous les chefs du pays, assemblés solennellement à Cétigné. » Le prince-évêque ayant expiré, le sénat chargea deux *périanigs* (sénateurs) de chercher à Raguse, au consulat de Russie, le contenu du testament. En même temps, deux cents députés des hameaux et villages monténégrins descendirent de leurs rochers; ils attendirent dans la plaine de Cétigné. Quand les envoyés furent de retour, le secrétaire Milakovitch leur lut à haute voix le testament. Pero Tomaso Pétrovitch, frère du prince défunt, fut nommé gouverneur jusqu'à l'arrivée de Danilo. Tous les députés s'inclinèrent devant les volontés du dernier vladika, et ils s'en firent les messagers par toute la contrée.

La première jeunesse de Danielo s'était passée dans le vagabondage à travers les montagnes du pays, et sans doute il s'était aventuré plus d'une fois dans les luttes si fréquentes contre le Turc. Cette vie nomade lui valut une connaissance parfaite des mœurs, du caractère, des qualités et des défauts des Monténégrins, ses compagnons d'alors qui devaient devenir ses sujets. A vingt ans, la culture de son esprit se bornait à l'histoire et aux légendes du pays, aux

chansons héroïques des Monténégrins et des Serbes. Il savait, comme tout Monténégrin bien né, que la Russie investit et pensionne les chefs du pays, que la prudence commande de ménager l'Autriche, puissance limitrophe, mais qu'en revanche la haine contre le Turc, la haine implacable, altérée de vengeance, est consacrée par la tradition, peut-être même par les lois, et qu'il est beau de trancher une tête d'Ottoman, de la rapporter en triomphe à Cétigné, de toucher la prime que le trésor payait alors au glorieux meurtrier. Je doute qu'aujourd'hui, malgré ses voyages dans les pays civilisés, Danilo en sache beaucoup plus long. Cependant le séjour de Vienne, où le vladika son oncle l'avait envoyé peu de temps avant sa mort, lui a donné quelques notions de la civilisation moderne et montré d'autres institutions que celles de son pays. Dès que Milakovitch vint lui annoncer que Pierre Pétrovitch l'avait choisi pour son successeur, dans les premiers jours de décembre 1851, le prince partit de Vienne et fut à Cattaro le 15 du même mois. A peine arrivé dans Cétigné, sa capitale, il fit preuve de volonté. Le sénat était réuni. Tomaso Pétrovitch, frère de l'ancien vladika, oncle et tuteur du nouveau, présidait l'assemblée. Danilo demanda qu'on lui remît le pouvoir. Tomaso refusa, sous prétexte qu'il n'était pas encore capable de diriger personnellement les affaires; Danilo déclara énergiquement qu'il se sentait capable, qu'il avait droit au pouvoir, et qu'il l'exigeait. Les assistans s'interposèrent, et les choses restèrent suspendues pendant quelques jours, jusqu'à l'arrivée d'un ordre du tsar Nicolas, qui enjoignait aux Monténégrins d'exécuter le testament. Les plus hostiles obéirent; le président du sénat lui-même se soumit à *l'ordre suprême*. Tous les chefs des montagnes se réunirent et tinrent une diète semblable à celles qui s'assemblaient dans l'ancienne Pologne ou dans l'ancien empire des Magyars. C'était le 13 janvier. Milakovich lut à haute voix la proclamation du tsar, et Danilo reçut les hommages de l'assemblée. « Je jure, s'écria-t-il, de me consacrer tout entier au bien du pays, » et de joyeuses et sonores fusillades racontèrent aux échos des rochers, aux pâtres, à tous les habitans des *nahias*, que Danilo Niegosch était reconnu chef de la tribu, tribu de plus de cent mille âmes, dont vingt mille guerriers accomplis.

Danilo se sentait peu fait pour être évêque. Il annonça immédiatement son départ pour la Russie, sachant bien que rien dans la constitution monténégrine ne pouvait se modifier sans la consécration du tsar, et prétextant la nécessité d'aller accomplir les cérémonies de l'investiture. Il confia le gouvernement à son oncle; en même temps il déclara biens nationaux des sommes importantes placées dans les banques étrangères et faisant partie de la fortune particulière de l'ancien vladika. Cet acte de munificence, extraordinaire au Montenegro, lui concilia tous les cœurs. Ayant ensuite visité les cou-

vens de ses montagnes, comme pour se préparer à la dignité épiscopale, il partit dans le courant de février 1852. Cependant à ce moment même de sérieuses hostilités éclataient sur les frontières turques de Spuza et de Podgoritza; Omer-Pacha, qui parcourait l'Herzégovine et la Bosnie, regardait d'un œil impatient les cimes altières du Montenegro, et, du haut de sa forteresse de Rosapha, Osman-Pacha, tant célébré dans les chansons modernes de l'Albanie, concevait des projets belliqueux contre les hommes du Karadak (1).

Arrivé à Varsovie, le jeune chef s'entretint avec le maréchal Paskiévitch et lui laissa entrevoir ses projets. « Ma plus grande ambition, lui dit-il, est de rétablir l'ancienne constitution du pays, de séparer le pouvoir politique du pouvoir religieux (2). Votre excellence ne pense-t-elle pas qu'il faut à un état belliqueux un prince séculier qui puisse commander l'armée, diriger une expédition et combattre? » Le maréchal ne pouvait guère répondre nettement à cette question un peu brusque, mais il appuya auprès de l'empereur les propositions de Danilo. L'empereur Nicolas, qui comptait se brouiller avec le sultan, comprit aisément que les Monténégrins, sous un chef militaire, pourraient, dans l'occasion, faire à son profit une diversion utile. Il consentit, et pour donner au changement de la constitution une apparence de légalité, M. de Nesselrode envoya le colonel Kovalevski, avec le titre de commissaire provisoire, pour consulter le vœu de la population. Le colonel interrogea avec respect le sénat, assembla les vieillards, les flatta en les questionnant, et, les ayant gagnés à force de caresses, obtint sans peine l'assentiment du peuple. Après quelques lettres diplomatiques échangées entre la Russie et l'Autriche, Danilo reçut à Saint-Pétersbourg l'investiture de prince régnant du Montenegro et des Berda, avec les insignes de Saint-Stanislas.

Danilo repartit pour ses états vers la fin de juillet. Pendant son absence, son oncle Pero Tomaso avait ourdi contre lui une conspiration; mais George Pétrovitch, un des puissans du pays, avait déjoué bravement le complot. Tout était remis en ordre, et Danilo eut l'habileté de paraître ignorer les menées de son oncle. Il arrivait la tête remplie de ses idées de réforme. Préoccupé d'abord des besoins matériels, il fit tracer de Cattaro à Cettigné, à travers les rochers, une route qui doit se continuer jusqu'à Rieka. Il agrandit sa capitale. Il songea à faire des lois, et il prouva, ce qui était plus difficile, qu'il saurait les faire exécuter. Son conseil prépara un nou-

(1) Les Turcs appellent ainsi le Montenegro.

(2) La dynastie d'Ivan Ier Tserni, prince séculier du Montenegro, s'est éteinte dans la personne de George V, qui abdiqua et remit, du consentement du peuple, l'autorité entre les mains du métropolitain. Depuis ce temps, les évêques du Montenegro réunissaient les deux pouvoirs, civil et religieux, sous le nom de vladikas.

veau code pénal que les vieillards adoptèrent, parce qu'il renouvelait les principales lois établies jadis par Pierre Ier, ce vladika que les chansons monténégrines appellent saint et homme de génie. Le jour de la nativité de la Vierge, en novembre 1852, une réunion populaire fut convoquée de nouveau dans la plaine de Cétigné pour entendre la lecture du nouveau code et en proclamer solennellement la validité. La cérémonie fut imposante. Le prince jura sur la croix et sur les livres saints de se dévouer exclusivement aux intérêts du Montenegro, et les vieillards s'engagèrent envers lui par le serment le plus inviolable. Les députés des *nahias* s'inclinèrent successivement devant le jeune prince; il attacha à leurs *berrettas* nationales l'aigle à deux têtes entourée d'une inscription qui proclamait ses titres. Sans doute ces députés eurent peine à reconnaître dans le prince sérénissime leur ancien compagnon, qui allait dans les montagnes buvant et chantant, et maraudait avec eux sur la terre d'Albanie. Le nouveau code pénal fut mis en vigueur. Récemment encore dans tous les pays d'alentour, en Dalmatie, en Herzégovine, aux bouches de Cattaro, Monténégrin voulait dire pillard; jamais un négociant de Zara ou même de Cattaro n'eût osé s'engager dans les sombres défilés du Montenegro. Aujourd'hui, quand on n'est pas Turc, on peut s'y aventurer. Des voleurs ont été arrêtés et bâtonnés pour un délit qui jusqu'alors avait été considéré comme un usage.

Cependant l'ambition de Danilo n'était pas satisfaite; il aspirait à faire reconnaître son pavillon par toutes les puissances. Il fit des ouvertures à ce sujet à M. de Meyendorff, qui représentait la Russie à Vienne; mais il reconnut que le moment n'était pas encore venu. La Sublime-Porte, qui prétend à la suzeraineté du Montenegro, n'était pas restée indifférente aux changemens accomplis, avec la protection du tsar, par son jeune vassal; elle avait adressé aux ministres des puissances un *memorandum* sur les empiétemens de la Russie dans le Montenegro. Elle s'inquiéta aussi d'un mariage projeté entre Danilo et une princesse de Servie. Comme les combats partiels continuaient sur les frontières, huit mille hommes de troupes furent répartis entre Vaslidia, Gasko, Trebigne et Mostar; Omer-Pacha arma de nouveau les rayas, qu'il avait désarmés l'année précédente, et appela à lui Osman, pacha de Scutari. La guerre s'annonçant, le prince dut songer que chez lui, comme chez les nations civilisées, le vrai nerf de la guerre c'est l'argent, et il ne commit pas l'imprudence de se laisser prendre au dépourvu. Proposer l'adoption d'un impôt au Montenegro était un acte bien hardi. Danilo réussit pourtant à persuader les vieillards et les chefs des *nahias*. L'impôt fut établi et accepté sans exciter de murmures. Les plus riches familles payèrent six florins, les moins fortunées quatre, et les pauvres un seul. C'était, comme on voit, une sorte d'impôt sur le revenu.

Du 23 au 24 novembre 1852, par une nuit ténébreuse et par une pluie battante, trois cents Monténégrins s'avancèrent sans bruit jusqu'au fort de Zabliack, sur la Moratcha, à l'extrémité du lac de Scutari. Ils s'attendaient à une vive résistance. D'après les ordonnances militaires, la garnison devait être de cent hommes au moins; mais telle était l'incurie des Turcs avant la guerre d'Orient, que pour tous défenseurs les assaillans ne trouvèrent dans cette position si importante qu'une quinzaine de Turcs endormis. Zabliack et son village tombèrent ainsi au pouvoir des Monténégrins. A cette nouvelle, Danilo descendit promptement de ses rochers, entra à Zabliack, et envoya partout, dans les districts du Montenegro proprement dit et des Berda, des messagers pour proclamer la guerre : « Que tous ceux, disaient ces messagers, qui ne sont pas nécessaires à la défense des frontières du nord et de l'est, c'est-à-dire de l'Herzégovine, descendent aux rives de la Moratcha ! » De son côté, Osman-Pacha fit retentir les canons de sa forteresse de Scutari pour appeler aux armes les Turcs d'Albanie. Ainsi commença la guerre. La Russie y poussa-t-elle Danilo ? Il serait puéril d'en douter. Danilo se montra alors guerrier intrépide, lutteur acharné, ennemi implacable. Un jour il lança un décret d'exil contre tous ceux qui, en état de porter les armes, ne défendraient pas la patrie. On vit alors, parcourant les défilés, gardant les issues, prêts à donner l'alarme, les enfans mêmes. La veille de la première bataille en plaine soutenue par les Monténégrins, on ne trouvait dans tout l'intérieur du pays que les femmes, les enfans trop faibles, les vieillards trop courbés.

De lutte en lutte, d'escarmouche en escarmouche, Danilo arriva à maintenir la guerre et à occuper le Turc pendant plus d'une année. Il avait perdu Zabliack dans le mois de janvier 1853. Omer-Pacha crut le moment venu de diriger de rudes attaques, mais il dut s'étonner de l'habileté et de la tactique que révélaient les manœuvres des ennemis, et reconnaître avec amertume que, si c'étaient des espèces de *guerilleros*, forts des défilés et des escarpemens de leurs montagnes, ils étaient commandés par un vrai capitaine. Danilo était partout, la veille dans une *nahia* des tribus alliées de la Piperska, aujourd'hui dans Bielawpawlitska, demain à Cétigné. Il poussait la guerre avec une décision remarquable. Un jour, voyant le triste état des finances, il donna à la tribu son patrimoine tout entier, et faisant un héritage de 20,000 sequins, il les employa à augmenter la solde des vieillards et des *périanigs*, qui avaient à leur charge les familles des guerriers. Omer-Pacha et Osman-Pacha n'avaient pas prévu que leurs troupes combinées seraient tenues si longtemps en échec par une tribu qui ne pouvait armer que vingt mille combattans. Omer-Pacha tenta alors les voies de la conciliation. Danilo reçut un jour, en date du camp de Martinisch, une proclamation adressée à son

peuple sous ce titre pompeux : *Proclamation aux Monténégrins du muchir Omer-Pacha, seraskier de toute l'armée du grand-seigneur en Europe.* Le pacha engageait les Monténégrins à la soumission, les accablait de promesses et finissait par leur demander une prompte réponse qu'il pût immédiatement présenter au grand-seigneur. Le Montenegro ne se soumit pas, et son prince multiplia de nouveau les efforts pour faire face à l'orage, qui s'annonçait terrible. Omer-Pacha commandait 20,000 hommes, et quand l'armée de Bosnie, qu'il attendait, aurait rejoint la sienne, il ferait marcher 50,000 soldats contre le petit coin du monde appelé Montenegro. L'attaque devait se faire de trois côtés à la fois.

C'est alors qu'intervint la diplomatie de l'Autriche. Le cabinet de Vienne vit avec déplaisir une si grande agglomération de troupes sur ses frontières, et, ayant en outre à se plaindre de traitemens horribles infligés à des chrétiens, elle envoya à Constantinople, avec ses pleins-pouvoirs, M. le comte de Leiningen-Westerbourg. Grâce à la fermeté de cet habile diplomate, elle obtint, entre autres concessions, le rappel immédiat des troupes d'Omer-Pacha. Elle se réserva en même temps le droit d'entrer dans le Montenegro, si Danilo continuait la guerre. Les hostilités cessèrent. Il n'y eut plus que des rencontres particulières. Le consul de France obtint même du prince, au commencement de 1855, une espèce de trève tacite, et Danilo tint à honneur de la faire observer. Il y a six ou sept mois, quelques Monténégrins l'ayant enfreinte du côté de Podgoritza, il les fit punir et offrit spontanément aux offensés une indemnité pécuniaire. Cela dura jusqu'au mois de juillet dernier.

En 1855, Danilo s'est marié. A cette occasion, le roman prit le pas sur la politique. Danilo voulait épouser une princesse de Servie, et ce projet l'a mené plusieurs fois, à la fin de 1853 et en 1854, à Trieste et à Vienne. Là, il se civilisait de plus en plus; ce rude guerrier des montagnes en vint même jusqu'à pouvoir danser convenablement une polka. En 1854, se trouvant à Trieste, il fut fêté et choyé par les Grecs et les Slaves qui résident en cette ville, où les grandes fortunes commerciales sont si nombreuses. Le prince prenait plaisir aux brillantes réceptions, aux repas somptueux et à d'autres splendeurs peu usitées chez les dignitaires de ses montagnes. Il connut entre autres la famille Queqvich et accepta d'elle une invitation à dîner; ce dîner fit son mariage. Placé auprès de Mlle Darinka Queqvich, il eut pour sa voisine des attentions qui ne furent pas dédaignées, et au mois de janvier 1855 Mlle Darinka devint princesse du Montenegro avec 100,000 florins de dot. Lorsqu'elle quitta Trieste pour se rendre en sa principauté, une de ses amies lui fit part de ses inquiétudes, prévoyant qu'elle s'habituerait difficilement aux coutumes d'un pays si barbare. « Ce sera ma tâche

de le civiliser, » répondit la jeune femme. En effet elle introduisit au Montenegro les mœurs européennes; le petit palais de Cétigné s'embellit, des meubles élégans furent apportés de Cattaro à dos d'homme. Il y eut résidence d'hiver et résidence d'été, des journaux entrèrent dans les salons, on reçut des étrangers; Danilo adoucit ses manières, apprit le français, facilita de plus en plus les communications, régularisa le service de la poste, créa de nouvelles institutions.

Dans la matinée du dimanche 12 avril, le prince et la princesse nous adressèrent une invitation à dîner pour deux heures. Nous fîmes d'abord, vers midi, notre visite de présentation. Le prince était en grand costume monténégrin. Sa veste de dessous était rouge, fermée à l'épaule par une agrafe et toute brodée de l'or le plus fin. Le reste du costume était blanc. Ses pistolets d'argent repoussé et incrusté de pierreries brillaient à sa ceinture. Le seul détail qui ne fût pas suffisamment national était une paire de gants *paille* qu'il avait cru devoir mettre par raison d'étiquette. Son accueil fut des plus gracieux. Il parla français avec assez de facilité, — ce qui fait honneur à son jeune et intelligent professeur, M. Delarue. Il nous dit qu'il éprouvait un vif plaisir à voir des Français dans son pays, et plaisanta sur la terrible réputation qu'on lui avait faite en Europe. Quand un mot lui manquait, il le disait en slave à la princesse, qui le traduisait, et il poursuivait son discours. Sa physionomie est très intelligente. La princesse me parut charmante; elle était habillée à la française, moins les monstrueuses exagérations que la mode a récemment adoptées; elle portait une robe noire, et le noir sied bien à son teint d'un blanc mat. Sa taille est frêle, mais élancée et bien prise. Sans être très belle, elle est très distinguée. Ses yeux sont à la fois doux et brillans; on y lit cependant une certaine tristesse. J'ai ouï dire qu'elle fait beaucoup de bien aux pauvres; c'est sans doute dans la charité qu'elle trouve les consolations dont elle paraît avoir besoin. Son esprit est cultivé. Danilo lui porte une vive affection, mais il la témoigne, dit-on, plutôt en maître qu'en amant. La légende étrangère raconte sur sa jalousie des histoires dramatiques.

Au dîner, j'eus pour voisine la sœur du prince; c'était la seule des dames présentes qui fut vêtue en Monténégrine. Elle ne savait et ne comprenait que le slave. Le prince parla avec une gracieuse expansion, qu'arrêtèrent brusquement quelques mots de sa femme. La princesse racontait tristement au consul l'effroi qu'elle avait eu un matin que Danilo lui avait présenté six crânes de chefs turcs tués en 1852; ces têtes avaient été exposées, ajoutait-elle, sur la muraille de son jardin. Le prince se retourna, et lui dit d'un ton à la fois ironique et solennel : « En épousant, madame, le chef des Monténégrins, vous avez dû épouser aussi ses haines. » Je fus frappé du mouvement de ses yeux quand il prononça ces paroles. La princesse

rougit, et ses lèvres essayèrent en vain un sourire. La conversation heureusement reprit, quelques momens après, son cours tranquille et gai. Le prince, en nous quittant, nous annonça qu'il passerait la soirée chez nous. Vers huit heures, la princesse eut la bonne grâce de nous envoyer le thé servi à l'allemande, c'est-à-dire copieusement garni de gâteaux et de confitures. Bientôt le prince arriva, accompagné de son seul secrétaire, et se mit à parler abondamment, en fumant le chibouque de voyage que je lui avais offert.

Danilo fit d'abord valoir ce qu'il appelle ses droits à l'indépendance; il traça un tableau rapide de toutes les institutions utiles dont il prétendait doter son peuple le jour où il serait reconnu par les puissances. Il paraissait fonder de grandes espérances sur les discussions qui devaient, selon lui, s'élever dans le congrès de Paris au sujet du Montenegro. « Mon sort est là, » disait-il. Il revenait sur l'histoire de son pays, et rappelait ce qui s'y trouve de glorieux et d'héroïque. Parfois il s'animait à un point extraordinaire; ce n'était plus, il s'en faut, cette physionomie mystérieuse et sombre dont il donnait à son peuple, sur la promenade, de si belles représentations. Je n'oublierai jamais son visage et ses gestes dans cette petite chambre où, éclairé par les vagues reflets d'une petite lampe de Dalmatie, le prince du Montenegro plaidait sa cause avec ardeur et s'ingéniait à nous prouver qu'avant tout, lui et son peuple étaient Monténégrins. « Si la France connaissait mes droits, s'écriait-il, j'ai la conviction qu'elle me ferait justice. Si je n'avais écouté que mon désir, je serais allé à Paris, j'aurais demandé une audience à l'empereur, je l'aurais pris pour juge et arbitre, et quelque chose me dit que je serais revenu satisfait.

— Prince, dit l'un de nous, permettez-moi de dire à votre altesse qu'elle fait ici de la politique de sentiment, politique qui peut être comprise, mais qui, je le crains bien, ne saurait être admise.

Le prince eut quelque peine à saisir cette distinction. — Comment! dit-il, on ne saurait admettre que je veux être Monténégrin, que je veux civiliser mon peuple, que je refuse d'être le féal d'un sultan qui n'est pas mon légitime suzerain, que je réclame mon droit, qu'il ne faut pas que mon peuple rougisse de moi et me puisse dire : « Tu n'as pas défendu nos foyers selon ton pouvoir et ton devoir, tu t'es laissé abattre, tu as manqué de courage, tu es parjure à ton serment prêté devant nos chefs et sur les livres saints? » Pourquoi cela ne saurait-il être admis? Nous sommes petits par le nombre, mais grands par la volonté; nous ne sommes rien en Europe, je le sais, mais ne pourrions-nous devenir quelque chose chez nous?

— Grâce à la Russie, lui dis-je.

— La Russie! On me reproche de l'avoir pour alliée, de suivre ses inspirations; mais envers qui serais-je reconnaissant? Elle seule

a fait quelque chose pour moi. Pourtant, après les guerres, elle a toujours oublié le Montenegro dans les traités. J'ai confiance aujourd'hui dans la France et l'Angleterre. Je veux transformer mon peuple, j'enverrai aux écoles de France mes deux neveux. Encore un demi-siècle, et le Montenegro, si on lui veut du bien au dehors, portera son activité sur l'industrie. Il me tarde de savoir le sort que le congrès me réserve, ce que les puissances *puissantes* feront de moi. Elles institueront sans doute une commission qui viendra visiter nos montagnes, qui voudra connaître notre peuple, ses besoins réels, et déterminer nos frontières. J'accepterai le jugement prononcé. Ce jour-là on ne me tiendra plus pour un rebelle, pour un chef de brigands, pour un homme de mal; ce jour-là je serai reconnu indépendant; la guerre ne serait plus la seule joie de mon peuple et, il faut le dire, son seul moyen de vivre sur un sol qui ne peut le nourrir. Qu'on nous rende les frontières qui nous appartiennent, que nous puissions cultiver ailleurs que sur des pierres brisées ou dans les cavités des rochers, et les bras qui n'ont jamais quitté le fusil le laisseront pour des occupations plus utiles.

— On ne se déshabitue pas aisément, lui dis-je, du fusil et du sabre.

— Il faut d'abord pouvoir vivre sans cela. C'est au congrès à nous en donner les moyens. Êtes-vous sûr, ajouta-t-il tout à coup, qu'à Paris on s'occupera des Monténégrins?

— On s'en occupera sans aucun doute; il est même impossible qu'on ne statue pas sur la situation du Montenegro.

— Par conséquent je saurai dans deux mois au plus tard ce qu'on fait de moi, des miens, de mon pays. Je sens que ce que vous appelez la politique me conseille de ne point trop demander d'abord, de me montrer satisfait des décisions qui me seront favorables. Cependant je ne réclame que mon droit, ce qui nous appartient, ce qui est notre patrimoine national.

— Prince, dit lentement le consul, nous ne faisons ici que des hypothèses; de même que nous pouvons conjecturer à l'avantage de votre altesse, nous pouvons conjecturer aussi à son désavantage. Ne se peut-il que dans les discussions du congrès l'habileté d'Aali-Pacha ne vous porte malheur et ne fasse incliner les décisions vers la suzeraineté de la Sublime-Porte plutôt que vers le principe de l'indépendance monténégrine, si bien défendu par votre altesse, et sur l'adoption duquel elle conçoit peut-être trop d'espérances?

— Mais qu'arriverait-il donc alors? demanda le prince avec une anxiété dont l'expression fut magnifique.

— Il arriverait que votre altesse verrait ajournée pour longtemps toute satisfaction de ses désirs, et qu'elle devrait reconnaître que son pays fait partie de l'empire ottoman.

A cette prévision exprimée avec calme, le prince devint d'une pâleur blême, ses yeux s'animèrent d'un feu fébrile, et, n'étant plus maître de lui, il éclata en paroles passionnées. — Eh quoi! s'écria-t-il, cela pourrait arriver, cela, sans plus de concessions? On pourrait décider que nous, Monténégrins, nous sommes Turcs, que les pachas sont nos maîtres, qu'ils peuvent impunément exercer sur nous leurs anciennes vengeances, et cette dépendance même nous interdirait de répondre à leur haine autrement que par la soumission et la honte!... Alors, dit-il avec une tranquillité énergique, c'est pour nous tous une mort assurée. Nos montagnes retentiront des chansons de la mort; ce sera le dernier soupir du pays. Jamais ceux qui sont nés au Montenegro, qui y respirent, ne voudront subir cet outrage. Ils défendront jusqu'à la dernière les cimes de leurs montagnes; ils seront tués, les armes à la main, jusqu'au dernier, et Dieu veuille que ce dernier soit leur prince!

Danilo se tut, et il se fit dans la petite chambre, vaguement éclairée, un de ces silences profonds qui, à certains intervalles de certaines discussions, sont plus éloquens que toute parole. Peu à peu cependant la conversation se ranima et s'acheva sur un ton plus modéré, ce qui permit au prince monténégrin de sortir autrement que comme un tragédien qui regagne la coulisse après un mouvement solennel.

Un mois et demi environ après avoir quitté le prince monténégrin, comme nous étions dans cette belle province appelée jadis Macédoine, aujourd'hui Roumélie, j'eus connaissance du traité de Paris avec les protocoles et les annexes. Dans la séance du 25 mars, M. le comte Buol avait attiré l'attention de ses collègues sur le Montenegro. Je vis là combien Danilo s'était fait d'illusions, quelles déceptions il s'était préparées. M. le comte Buol ayant demandé aux plénipotentiaires de Russie quelle action leur gouvernement entendait exercer sur le Montenegro, ceux-ci avaient répondu que leur gouvernement n'entretenait avec le Montenegro d'autres rapports que ceux qui naissent des sympathies des Monténégrins pour la Russie et des dispositions bienveillantes de la Russie pour ces montagnards. Cette réponse avait été jugée satisfaisante par le congrès; Aali-Pacha avait ajouté que la Porte regardait le Montenegro comme partie intégrante de l'empire ottoman, en déclarant toutefois qu'elle n'avait pas l'intention de changer l'état de choses actuel.

Le malheureux Danilo n'avait donc été défendu par personne, pas même par les Russes. Il résulte du traité de Paris que le Montenegro fait partie intégrante du territoire turc. Les Monténégrins, qui ont une singulière connaissance de toute l'histoire de leur pays, savaient déjà que la Russie, qui les pousse toujours à la guerre, les

a abandonnés chaque fois qu'elle a conclu la paix. Ils se rappellent la restitution forcée de Cattaro, qu'ils avaient pris, et ces traités de 1815, où la Russie, toute puissante alors, et qui pouvait d'un mot les rendre indépendans, augmenter leur territoire pour payer leur dévouement et leurs sacrifices depuis Pierre le Grand, ne s'occupa d'eux que pour leur faire évacuer un territoire conquis. Ils ne doivent pas être aujourd'hui plus contens de leur alliée. La question du Montenegro reste encore sans solution. Croit-on que, voyant le peu de fonds qu'ils doivent faire sur la Russie et l'indifférence des autres puissances, leur isolement finira par les décider à la soumission envers les Turcs? Ils ne deviendront ni Turcs, ni Autrichiens, ni Russes; ils sont et resteront Monténégrins. Aussi sauvages que leurs montagnes, ils se battent pour elles par amour et par reconnaissance : « Sans nos grandes montagnes, me disait l'un d'eux, on n'eût jamais parlé de nous dans le monde ! » A cet amour se joint la haine héréditaire et séculaire qui met aux prises les Turcs et les Monténégrins. Il y a quatre cents ans que le Turc tient pour heureux l'instant où il a tué un Monténégrin, il y a quatre cents ans que le Monténégrin tient pour sacrée l'arme qui a tranché la tête d'un Turc. Récemment encore, quand au Montenegro on baptisait le fils d'un simple chef de *nahia*, on formulait entre autres vœux celui-ci : « Que sa haine pour le Turc soit de plus en plus implacable ! » De l'autre côté de la frontière, en Albanie, on retrouve la même fureur. Lorsqu'en 1851 Osman-Pacha annonça aux habitans de Scutari la mort du prince-évêque, prédécesseur de Danilo, les Scutarins brûlèrent je ne sais combien de fusées et se livrèrent à je ne sais quelles odieuses réjouissances. Sans doute voir dans chaque habitant de la Montagne-Noire un sanguinaire Attila, croire, d'après certains récits, que, dans telle expédition contre les Kutchi, les Monténégrins n'ont laissé vivans ni hommes, ni femmes, ni enfans, c'est admettre trop facilement d'injustes exagérations : il n'en est pas moins certain que les meurtres réciproques, seront interminables, et que ces deux races, si opposées de caractère, de mœurs, de religion, excitées sans cesse par un désir de représailles qui naissent les unes des autres, ne peuvent se réconcilier.

Je me trompe, les Monténégrins s'adouciront peut-être; on a un moyen de les apaiser : « Il faudrait que j'eusse folie en tête, disait dernièrement Danilo à un Anglais de grande naissance qui le visitait à Cétigné, il faudrait que j'eusse folie en tête pour penser à combattre le Turc à dater du jour où il me reconnaîtrait comme légalement indépendant. » Cette indépendance sera-t-elle reconnue? On a lu le *memorandum* que Danilo a adressé aux puissances, et dans lequel il demande un agrandissement de frontières, un port sur l'Adriatique, enfin la re-

connaissance de sa souveraineté. Malheureusement pour le prince Danilo, la France et l'Angleterre, qui se sont engagées, pendant la guerre d'Orient et à l'ouverture du congrès de Paris, à respecter l'intégrité du territoire ottoman, n'ont aucune raison pour en détacher un pays que des sympathies ont rattaché jusqu'à ces derniers temps à la Russie; elles ne peuvent interposer que les conseils de la modération. La Porte paraît disposée à accorder au prince Danilo une rectification de frontières et un agrandissement du côté de la mer, mais à la condition expresse qu'il acceptera sa suzeraineté. Cette condition est précisément celle qui répugne le plus au prince Danilo, et ce sera la vraie difficulté pour la diplomatie. En attendant, le prince Danilo cherche à se faire des amis au dehors et à donner des gages de sympathie aux nations occidentales. La princesse de la Montagne-Noire a fait offrir à l'empereur des Français un superbe costume de Monténégrin brodé par elle. M. Delarue vient de conduire à Paris les deux neveux du prince, qui doivent faire leurs études au collége Louis-le-Grand. Cependant les moindres prétextes donnent naissance à des reprises d'hostilité. Au mois de juillet 1856, les troubles de Podgoritza et de Scutari ont renouvelé les luttes individuelles entre les Monténégrins et les Albanais. Puis est venue l'invasion de la tribu des Kutchi, et l'ordre envoyé à Abdi-Pacha de quitter Monastir avec dix mille hommes pour réprimer les brigandages qui désolent la Haute-Albanie. Une troupe de Monténégrins s'empare du fort de Medun; cette prise amène une rupture déclarée entre la Turquie et le Montenegro. Les Turcs emportent vingt-deux têtes de Monténégrins tués dans un combat d'avant-poste le 7 août, et les suspendent aux créneaux de la forteresse de Rosapha. La lutte allait prendre de terribles proportions, quand les consuls de France et d'Angleterre intervinrent et obtinrent un armistice. Le succès de cette intervention est un fait qui est digne d'être remarqué. En ce moment, les hostilités restent suspendues, la diplomatie s'est émue de nouveau, et des démarches ont été faites par M. de Prokesch-Osten, internonce à Constantinople, et par le prince Callimaki. Dans l'intérêt du Montenegro, il serait à désirer que cette situation se prolongeât : ce serait pour lui une occasion de prouver par une attitude calme qu'il est digne de l'indépendance qu'il réclame. L'Europe peut vouloir l'indépendance d'une nation décidée à vivre paisiblement sous des institutions régulières; mais pourrait-elle désirer l'existence d'un camp indisciplinable? Que le prince Danilo comprenne bien qu'il a plus à gagner par la tranquillité que par la guerre, et il aura avancé assurément l'œuvre qu'il poursuit avec tant de résolution.

ARMAND BASCHET.

SIMPLES ESSAIS

SUR

LE TEMPS PRÉSENT

DE L'INDIVIDUALITÉ HUMAINE DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE.

Jamais l'individualité humaine n'a été aussi faible qu'aujourd'hui, et jamais elle n'a été entourée de plus de périls. Les uns la redoutent comme une puissance envahissante, intraitable et contraire à la démocratie; les autres la condamnent en la rendant responsable des excès de la licence. La société s'en effarouche comme de l'imprévu et du hasard; le peuple innombrable de la bureaucratie moderne, habitué à la monotone régularité de ses mécanismes, rit d'elle comme d'une puissance excentrique, aventureuse, incompatible avec le gouvernement des hommes.

Qu'est-ce cependant que cette puissance tant redoutée, et qu'on refoule autant qu'on le peut? C'est la civilisation elle-même. L'individu n'est pas une des puissances sociales, il est l'unique. Puisqu'il est incriminé de toutes parts, puisqu'on semble préférer à son action libre l'action d'agens mécaniques, et qu'on cherche à lui faire une mauvaise renommée, je suis tenté de décrire pour ainsi dire sa constitution morale et de retracer quelques-unes des péripéties de son histoire. On ne trouve pas à la société d'autre cause, à la civilisation d'autre fin que l'individu. On possède ainsi un *criterium* infaillible pour juger du degré d'excellence des gouvernemens : ils sont plus ou moins bons, selon qu'ils se rapprochent ou s'éloignent de l'indi-

vidu, et surtout selon qu'ils facilitent ou entravent son développement. Tout gouvernement fondé en dehors de l'individu est donc contraire à la civilisation. Plusieurs fois cette expérience a été tentée par suite de circonstances où la liberté semblait offrir les plus grands dangers, et toujours cette tentative a eu le même résultat, à savoir l'immoralité et la décadence. Deux de ces tentatives surtout sont mémorables : dans la première, l'âme humaine a failli périr; la seconde, qui dure depuis trois siècles, après avoir maintes fois fait dévier la société, n'a pu encore réussir qu'à moitié, et ce qui prouve bien que cette tentative est condamnée par la force des choses, c'est que, dans cette longue bataille de trois siècles, partout où l'individu a triomphé, la vie s'est développée sans obstacle; partout où il a échoué, elle s'est éteinte, si bien que l'apologie de l'individualité humaine est contenue dans l'histoire des efforts tentés contre elle. C'est cette excellence de l'individualité et cette absolue certitude du danger que courent les nations, quand elles la laissent perdre ou diminuer, que je voudrais mettre en lumière comme une leçon encore utile au temps présent.

I.

Ce qu'on nomme individualité est le signe le plus élevé de la civilisation; c'est le véritable triomphe de l'homme sur la fatalité, car trois choses, essentiellement contraires à la fatalité, la constituent : le caractère, point de résistance où viennent se briser les accidens extérieurs; la liberté, mouvement volontaire de l'esprit et arme d'action; l'originalité, qui différencie l'âme d'une autre âme, la sépare pour ainsi dire du genre auquel elle appartient et la marque d'un signe reconnaissable. Quand ces trois attributs, caractère, indépendance, originalité, apparaissent chez un homme, une individualité est constituée. L'homme cesse alors d'être un phénomène obscur, né d'une loi générale, se rattachant dans tous ses actes à une loi générale; il est un être qui porte en lui-même sa loi, ou qui, pour mieux dire, la gouverne, en la faisant personnelle d'impersonnelle qu'elle était, et morale de matérielle. Lorsque l'homme s'élève à la dignité d'individu, il atteint le dernier terme de sa destinée terrestre et sociale. Enfin c'est par l'individualité que l'homme cesse d'être un animal et d'appartenir à un genre, à une tribu d'animaux; après cela, il ne lui reste plus qu'à être une âme.

L'individu est le commencement et la fin, la cause et le but de la civilisation : c'est là une vérité qu'il ne faut se lasser de proclamer bien haut, car nous courons risque de l'oublier, et sous prétexte d'égalité, de bonheur des masses, nous faisons verser la société dans

une ornière de barbarie, à la grande joie des despotes et aux applaudissemens de ces foules, troupeau muet auquel n'a été encore donné ni la parole, ni l'indépendance, ni aucun des attributs de l'individu.

L'individu est le commencement et la cause de la civilisation; cette assertion n'a pas besoin d'être prouvée, car toute l'histoire est là pour la confirmer. Le mot admirable de Machiavel, que « les héros et les fondateurs des républiques et des empires sont, après les dieux, ceux qui ont le plus de droit à l'adoration des hommes, » n'est pas encore assez large et ne fait pas assez d'honneur à l'individualité humaine. Ce ne sont pas seulement les systèmes politiques, les républiques et les empires qui sont l'œuvre des individus, ce sont toutes les inventions, et même toutes les vertus. Il faut bien s'entendre lorsqu'on nous parle d'une nature morale toujours identique à elle-même et commune à toute la race humaine. Cette nature morale existe en effet, mais elle n'est qu'une matière première. L'homme non encore civilisé n'a pas de vertus, mais seulement des instincts, et ces instincts portent des noms sinistres : amour de soi, lâcheté, terreur, superstition, férocité, bestialité. Par quel miracle ces instincts farouches se transforment-ils en vertus? Par le miracle de l'individu. Il paraît, et la nature ne se reconnaît plus elle-même; de ses savantes mains d'artiste, l'individu pétrit ce limon rebelle, lui donne une belle forme et des proportions harmonieuses. Alors tout change de nom; cette férocité s'appelle courage, dédain du danger, honneur militaire; cet amour de soi s'appelle force de caractère, résistance, souci de la dignité personnelle; cette superstition qui faisait courber toutes les têtes de frayeur, cette terreur des forces inconnues devient religion, confiance aux lois invisibles; cette lâcheté elle-même se transforme et devient obéissance et prudence. Toutes les vertus sont donc individuelles, et cela n'est pas vrai seulement à cause des grands hommes qui les ont primitivement inventées pour ainsi dire; cela est vrai pour tout homme, quel qu'il soit. Plus la personnalité est forte, plus les vertus sont grandes, et la seule différence qui sépare les hommes, c'est la proportion dans laquelle le limon des instincts primitifs se trouve en eux. Les vertus ne sont donc pas, comme les instincts, des forces générales communes à tout le genre humain; elles sont des êtres distincts, nés de la liberté, apanage et récompense de l'individu.

L'homme, en s'élevant à la dignité d'individu, rompt avec la fatalité des instincts, et il brise en même temps une autre fatalité, la monotonie de la nature. C'est l'individu qui apporte dans le monde la variété et la beauté. Observez la nature; elle va se répétant toujours elle-même avec une majesté monotone qui semble nous enseigner le néant de l'effort humain, le dédain de la liberté. Tout au contraire

dans le monde moral est différent et marqué du sceau de la variété. L'individualité consistant dans un travail libre de l'homme sur lui-même, dans un effort pour pétrir la terre primitive des instincts, infinies sont les modifications que revêt cette substance première, selon le degré de l'effort, la direction de la volonté, la résistance ou la mollesse de la matière, l'excellence de l'ouvrier. — Incomplètes, ébauchées, bizarres, harmonieuses, mais toujours diverses et variées, ne se répétant jamais, sont les formes qui remplissent le monde moral. Elles n'appartiennent ni à un genre, ni à une espèce; chacune d'elles est unique. Le mélange d'instinct et de vertu, de sagesse et de passion qui constitue telle individualité ne se retrouvera jamais plus. Il n'y a pas de moule qui conserve les formes de l'individualité, et chaque individu est une œuvre d'art particulière, une statue créée par elle-même, et qui emporte avec elle les outils, la matière, le moule au moyen desquels elle s'était formée. De là la poésie du monde moral et le charme magique de l'histoire. Que raconte l'histoire en vérité, sinon les annales de quelques milliers d'individualités? De nos jours, on a essayé de bouleverser les lois de l'histoire : on a prétendu, par une fausse application des principes démocratiques, faire l'histoire des peuples et non celle des individus; mais il est remarquable que cette tentative n'a jamais pu se réaliser, et que l'historien est obligé, malgré lui, de nous présenter, non des masses indistinctes, non ces êtres de raison qui s'appellent peuples, foules, nations, mais des acteurs déterminés, distincts, frappés du chaud rayon de la vie, des individus en un mot dont les images restent dans notre souvenir plutôt par ce qu'elles ont de différent que par ce qu'elles ont de semblable. L'histoire n'est composée que de personnages, et le genre humain n'y apparaît que comme le fond du tableau, comme la matière première sur laquelle l'individu grave son nom.

Si l'individu est toute l'histoire, il est par conséquent toute la civilisation, et en effet il l'est en un double sens, comme cause et comme résultat. Cette variété infinie que présente le monde de l'histoire indique dans chaque individu la présence d'une force particulière, entièrement personnelle, qu'aucun autre homme n'a possédée, et qui par conséquent doit déterminer toute une série d'actions dont elle est la cause, et qui sans elle n'existeraient pas. Avec chaque individualité nouvelle, les affaires humaines prennent une nouvelle direction. C'est un nouveau plan politique, une nouvelle méthode, une nouvelle manière de penser, que sais-je? quelquefois même une résurrection de vieilles méthodes et de vieux faits depuis longtemps oubliés. Et en même temps il se passe un phénomène contradictoire qui vient compléter ou élargir à l'infini l'œuvre des individualités. De même que les individus créent la civilisation, la

civilisation à son tour crée les individus. Ces forces, une fois échappées à la volonté personnelle et passées à l'état de faits, d'institutions, de doctrines, prennent à leur tour pour ainsi dire une individualité, et deviennent des sources d'inspiration, des stimulans d'activité. Alors cette conquête de la personnalité, qui demandait primitivement un si grand effort, devient relativement facile. Le bon Hérodote raconte que dans un combat un fils de Crésus, muet dès sa naissance, voyant le glaive d'un soldat près de s'abattre sur son père, recouvra subitement la parole sous le coup de cette violente émotion. C'est l'effet que produit sur nous tous à certaines heures de la vie, dans tel moment propice, le spectacle de la société humaine et de la civilisation. L'émotion subite, le sentiment spontané ressentis à la vue de ce spectacle, nous délient la langue, nous forcent à parler ou à agir, ou mieux encore à rentrer en nous-mêmes pour y trouver un nouvel homme que nous n'avions jamais cherché. La formation de l'individualité est donc singulièrement facilitée par la société humaine et le spectacle varié qu'elle présente.

Le but de la civilisation est dès-lors trouvé : il consiste à créer le plus grand nombre d'individualités possible, à conférer au plus grand nombre cet inestimable bienfait de la personnalité, à amoindrir le plus possible la tribu animale du genre humain. C'est le but de la démocratie, j'imagine, ou elle n'en a aucun. Nos modernes docteurs qui voient le progrès dans la destruction de l'individualité, nos modernes philanthropes qui voient l'avenir de l'humanité sous la forme d'un paternel absolutisme, et qui, sous prétexte de protéger les masses, réduisent autant qu'ils le peuvent l'individu à l'inaction, tournent le dos volontairement ou involontairement à la tradition de l'humanité, et nous ramènent directement à la première étape des sociétés, à l'époque où l'individu était obligé d'inventer des moyens de forcer l'obéissance. Lorsque aujourd'hui nous nous prononçons contre la liberté, nous avouons indirectement deux choses également tristes et qu'il faut oser dire tout haut : que le grand nombre, c'est-à-dire les masses, est incapable de civilisation, et que le petit nombre, c'est-à-dire les individus, est capable seulement d'oppression, de tyrannie ou, comme on disait il y a quelques années, d'exploitation.

Je connais l'objection vulgaire : « La société qui accorde trop à l'individu contient un germe d'aristocratie et par conséquent est directement opposée à la démocratie. En outre, l'individu est une sorte d'exception anormale qui, pour se développer, doit naturellement écraser toutes choses autour d'elle. » Rien n'est plus faux. Pour être une individualité, s'agit-il donc d'être un grand conquérant, un grand politique, ou un grand poète? S'agit-il de s'appeler Alexandre, Richelieu ou Shakspeare? Non, certes. L'individualité

humaine existe partout où nous sentons la marque d'une âme originale et indépendante. Le potier qui imprime son cachet à un vase d'argile, le laboureur dont le champ révèle par son aspect différent de l'aspect des champs voisins les soins d'un travail libre, sont des individualités au même titre, sinon au même degré, que le conquérant ou le poète. Est-ce que le paysan écossais, est-ce que le paysan de la Nouvelle-Angleterre, avec leur culture biblique, leur grave esprit de liberté, leur ardeur opiniâtre au travail, leur proverbiale sagesse pratique, ne sont pas des individualités? A quel titre reconnaîtrez-vous la personnalité, si vous ne la reconnaissez pas là? Nous n'avons donc pas besoin, pour être des individus, d'être des oppresseurs, des tyrans ou des orgueilleux; nous n'avons pas besoin de faire des actions extraordinaires et de nous manifester au monde avec grand fracas : nous n'avons besoin que d'avoir une âme, et le plus léger signe la fera reconnaître.

Qu'y a-t-il là d'anti-démocratique? J'ai cité l'exemple de l'Écosse et de la Nouvelle-Angleterre, parce que c'est un des faits les plus frappans et les plus propres à éclairer sur la vraie direction de la société. Dans ces deux contrées, les masses n'existent pour ainsi dire pas, ce sont des nations d'individus; il n'y a pas là de troupeau humain, il y a des hommes. Il est honteux de voir combien, lorsque nous parlons de démocratie, nous sommes barbares dans nos raisonnemens. Nous ne dépassons pas, dans nos idées sur l'égalité, l'intelligence des révoltés du moyen âge ou des populaces envieuses et souffrantes. « Quand Adam bêchait et quand Eve filait, qui donc était gentilhomme? » demandaient les pauvres paysans insurgés du temps de Richard II. C'est la manière dont encore aujourd'hui nous revendiquons l'égalité. « Mais, s'écrie à son tour un philosophe moderne, où seront les gentilshommes quand tous les hommes seront gentilshommes? » Voilà la vraie manière de comprendre l'égalité. La race démocratique par excellence, la race germanique et anglo-saxonne, ne s'y est jamais trompée, et dans ses diverses évolutions intellectuelles, politiques, religieuses, elle n'a jamais dévié de cette route. Sous différentes formes, — aristocratie féodale, décentralisation administrative, morcellement politique, régime constitutionnel, parlemens, protestantisme, philosophie, — elle est restée fidèle à la cause de l'individualité, elle a incliné et incline lentement vers cette république idéale où tous sont égaux parce que tous sont défendus contre les envahissemens despotiques par les barrières de la dignité personnelle, où l'obéissance s'accorde, mais n'est jamais conquise par la force, où les liens qui rattachent les hommes entre eux sont une chaîne de devoirs réciproques, où le verbe impersonnel *il faut*, expression d'une nécessité fatale et signe d'infériorité morale chez

ceux auxquels il s'adresse, est remplacé par le verbe personnel *je dois*, expression d'une volonté libre et signe d'une conscience en possession d'elle-même.

Voilà donc la civilisation tout entière, à la fois dans son passé et dans son avenir. Créée par l'individu, elle doit à son tour créer l'individu. Si elle facilite cette expansion de la vie, si elle prête son aide à ce développement de l'âme humaine, elle est fidèle à sa mission; sinon elle rétrograde. Nous avons là par conséquent un critérium infaillible pour juger de l'excellence relative des institutions et des systèmes politiques. Les meilleurs sont naturellement ceux qui sont les plus aptes à former le plus grand nombre d'individus et ceux qui accordent à l'individu sa juste part dans le gouvernement de la société. Lorsqu'une machine impersonnelle, irresponsable, se charge seule du gouvernement des hommes, la civilisation, au lieu d'être un bienfait, devient un fléau, et l'âme humaine court de très grands dangers. Dans son état primitif, elle n'était que sauvage; la voilà maintenant qui se dépravé, car lorsqu'elle est opprimée par des mécanismes politiques nés d'une combinaison artificielle de l'esprit, toutes les subtilités de la corruption lui deviennent familières. L'activité morale cessant, tout ce que l'âme humaine avait conçu se retourne contre elle. Tout horizon lui étant fermé, elle s'attache avec une frénésie désespérée aux moyens d'action qu'elle s'était créés, aux outils qu'elle s'était forgés; l'or, l'argent, la matière travaillée, autrefois moyens, deviennent un but. Mais bientôt il se passe un phénomène plus effrayant : c'est que lorsqu'une société a été soumise trop longtemps à ce système, il devient presque impossible de l'en affranchir et de rendre à l'individu son droit d'initiative. « Je suis toujours étonné, disait un démocrate à une époque de réaction politique, de voir que les conservateurs et les modérés omettent dans leurs discussions le seul argument qu'ils puissent légitimement invoquer, c'est que l'humanité est très corruptible. La moindre occasion lui est bonne pour se dépraver. Donnez-moi dix années de carnage, et vous verrez reparaître l'anthropophagie. » Rien n'est plus vrai. L'homme a un penchant irrésistible qui le porte vers la corruption, mais qui redouble lorsque son activité est par trop gênée. Ainsi une liberté politique restreinte est rachetée par la licence des mœurs; l'inaction spirituelle entraîne la paralysie du sens moral, la perte du sentiment de la responsabilité. Au bout d'un certain temps de ce régime anormal et contraire à la santé de l'esprit, la nature humaine est changée. Alors les moindres circonstances indiquent, de manière à ne pas s'y méprendre, que, bon gré mal gré, ces barrières et ces limites imposées à l'individu doivent être maintenues. Le despotisme devient presque une nécessité, et la compression un devoir.

Telle est la leçon que présente en particulier l'histoire de la France. Nulle part tant d'efforts n'ont été faits pour établir la liberté. Soumis à de longues et successives compressions, jamais cependant l'individu n'a eu chez nous le temps d'apprendre la pratique de la liberté; jamais n'a pu s'accomplir en lui le lent développement de la dignité personnelle. Harcelé, irrité, opprimé pendant des siècles, dès qu'il a eu un instant de répit, il n'a songé qu'à opprimer à son tour. Ses passions se sont montrées ce qu'elles devaient être, violentes, aveugles, irrésistibles. Alors on s'aperçoit que cette civilisation dont on se vantait tant n'était qu'un manteau; on s'aperçoit que la vraie civilisation, au lieu de consister dans un vain étalage de pompes extérieures et d'institutions mécaniques fabriquées par une main ingénieuse, doit sortir vivante du cœur de l'homme et doit être avant tout intérieure et morale; mais il est trop tard pour changer tout cela : c'était l'œuvre du temps, et ce sera encore l'œuvre du temps, car ni les intérêts, ni les passions, ni les craintes, ne peuvent attendre. On invoque comme un sauveur le système qui fut la cause de tout le mal, on invoque contre les individus le système qui s'est opposé au développement de l'individualité, c'est-à-dire de la vertu humaine, et sa réapparition est saluée avec joie, car, mise en regard des misères et des passions sauvages qu'on a dû supporter, on est obligé de se dire que son action est morale, bienfaisante, humaine. C'est ainsi que pour un œil mal exercé l'oppression semble porter avec elle son remède; mais un œil clairvoyant s'aperçoit bien vite que cette répression, bienfaisante en apparence, n'est qu'une aggravation nouvelle d'un mal ancien. Et ainsi les sociétés tournent dans un cercle vicieux d'où elles peuvent ne sortir jamais.

II.

Comment l'œuvre de la civilisation peut-elle s'interrompre? comment les hommes arrivent-ils à perdre leurs droits d'individu, à être moins qu'un chiffre, une abstraction, à s'absorber dans un être de raison qui s'appelle état? C'est là un fait historique très important, et qui mérite attention.

Il y a un moment dans la vie des peuples qui est plein de dangers et d'écueils. Lorsque la civilisation s'est développée sans interruption pendant un long espace de temps, elle a produit son œuvre naturelle, qui est, ainsi que nous l'avons dit, de créer des individus. L'individualité, qui d'abord était une exception, à tel point qu'elle constituait un privilége, devient à un moment donné le partage de milliers d'hommes; mais ces individualités à peine formées sont singulièrement incomplètes et grossières. Pleines de passions anar-

chiques, leurs mouvemens sont très redoutables et éveillent les inquiétudes des puissans. Leur ignorance ne permet pas de songer à les appeler au gouvernement général de la société, et pourtant elles sont si nombreuses, qu'il est inutile aussi de vouloir les réduire. Le gouvernement, dans de telles conditions, devient très difficile. Un moyen de salut ou, pour mieux dire, un expédient se présente : pourquoi ne tournerait-on pas la difficulté en changeant les conditions de gouvernement? Jusque-là c'était l'homme qui gouvernait; pourquoi pas maintenant une machine, une force anonyme? Alors apparaît le système artificiel, subtil, savant, que l'on nomme monarchie administrative. Une fois enveloppée dans ce réseau, l'individualité humaine s'endort dans une sécurité égoïste. Le nombre des mobiles d'activité de l'homme se trouve singulièrement diminué : ils se réduisent à la recherche des choses nécessaires à la vie physique; tout ce qui se rapporte à la vie morale devient l'affaire d'un être de raison, nommé l'état.

Cette crise historique est le plus grand péril que rencontre la civilisation, car le remède employé est pire que le mal qu'il cherche à guérir. Ce qui advient de l'individualité humaine, lorsqu'elle est ainsi arrêtée dans son premier développement, c'est ce que par deux fois l'histoire nous a enseigné. La première fois l'âme humaine, toute païenne et matérielle, a cédé sans murmurer et sans prolonger une lutte inutile. La seconde fois, chrétienne et morale, elle a violemment résisté et a engagé un combat qui n'est pas près de finir.

Lorsqu'à la fin de l'ancien monde, toute l'Italie d'abord, et bientôt à sa suite les innombrables provinces de la république, demandèrent à entrer dans la cité romaine, il y eut, si on peut le dire, comme une invasion violente de l'individualité humaine, mille fois plus dangereuse que les invasions de Teutons et de Cimbres qu'avaient repoussées les soldats de Marius. L'ancien gouvernement devenant impossible, il fut nécessaire d'en trouver un nouveau, et il sortit tout entier de la tête intelligente de César. La monarchie administrative et la force militaire remplacèrent le pouvoir du patriciat. Tous furent citoyens romains, à la condition que tous fussent soumis; tous furent égaux, et personne ne fut libre : les intérêts moraux de l'humanité entière se concentrèrent dans une seule personne, celle de l'empereur, et ces intérêts, à force d'être universels et généraux, prirent un tel caractère d'abstraction vague, d'entité métaphysique, qu'ils finirent par devenir des fantômes insaisissables à l'intelligence humaine. Tant qu'il resta aux césars quelques vestiges de l'ancien monde à détruire, tant qu'ils eurent sous la main quelques restes de patriciat à ruiner, quelque ombre de sénat à humilier, leur tâche fut facile; mais lorsqu'il n'exista plus rien qu'un univers et un empe-

reur, alors le vertige commença. Posséder un pouvoir gigantesque qui vous échappe par sa grandeur même, donner des ordres qui se perdent avant d'être obéis, comme la voix se perd dans l'espace lorsque la distance en dépasse la portée, n'être rien à force d'être tout, quelle pitié ! Être sujet d'un empire où l'on n'est rien que par son corps, rien que par l'impôt qu'on paie, par les exactions qu'on subit, quelle dérision ! Alors un immense ennui s'empare du monde romain; la vie n'a plus aucun prix. Çà et là apparaissent encore quelques grands personnages qui ne servent à rien, qui meurent inutiles à eux-mêmes et au monde. Pendant ce temps, la machine de l'état continue à fonctionner aveuglément, brisant tout ce qu'elle rencontre, engendrant les conséquences les plus néfastes sous prétexte de régularité et de protection égale de tous les citoyens. C'est ainsi qu'il est remarquable qu'au moment où l'esclavage allait disparaître du monde, un édit de Dioclétien, promulgué pour la facilité du cens et le recouvrement de l'impôt, établit le servage et attacha l'homme à la glèbe. Voilà les conséquences qui sortirent du gouvernement qu'avait rendu nécessaire cette explosion mal réglée de l'individualité humaine, encore grossière et imparfaite.

On a considéré l'invasion des Barbares comme un point d'arrêt dans la civilisation, et le moyen âge comme une longue nuit amenée par la destruction de l'empire. Nous croyons au contraire que, sans les Barbares, c'en était fait de l'humanité. L'âme humaine allait s'affaissant et se perdant d'heure en heure, et il est douteux que le christianisme, réduit à ses propres forces, eût pu la régénérer. La preuve en est dans Byzance, siége du christianisme le plus éclairé et bientôt livrée aux radotages séniles, aux révolutions stériles, à cet imbroglio de crimes et d'intrigues qui composent son histoire. Sans les Barbares, le monde entier allait devenir une gigantesque Byzance. Les Barbares sauvèrent l'âme humaine, et c'est à l'ombre du moyen âge que l'individualité, détruite par le monde romain, put grandir et se développer encore une fois.

Au sortir du moyen âge, le phénomène qui s'était déjà produit à la fin de l'ancien monde apparut de nouveau. La vie, longtemps contenue, et qui silencieusement avait réuni et combiné ses forces, éclata avec une spontanéité admirable. Jamais pareille éclosion ne s'était vue. De l'ombre du monastère, du pied de la tour féodale, des sales boutiques de rues obscures, des fossés des grands chemins, surgissent par milliers des individus qui tous portent un nom, et qui ne font plus partie de cette foule anonyme, sans droits ni devoirs, facile à gouverner, facile à subjuguer. Seulement ils sont encore, cela est visible, dans la phase première de l'individualité. Ardens, anarchiques, irritables, ils ne sont qu'un premier essai de moralité, d'indé-

pendance, de dignité. Le monde tremble et s'effraie de lui-même. Alors apparaît un homme singulier, être hybride et résumé extraordinaire des temps qui vont finir et des temps qui vont arriver, superstitieux comme un homme du moyen âge, froid comme un diplomate moderne, charnellement passionné et en même temps assidu et rangé, plus sagace que sage : l'empereur Charles-Quint. Cet homme néfaste a été la pierre d'achoppement où est venu se blesser et où a failli se briser le monde moderne. Il tenta, heureusement sans réussir tout à fait, ce qui avait déjà trop réussi autrefois : le gouvernement au moyen des armées permanentes et d'une machine administrative. Des fonctionnaires et des soldats devaient être, dans sa pensée, sous l'autorité absolue de l'empereur, les chefs de la société européenne. Tout semblait justifier un tel système, les nécessités du temps, les révoltes incessantes, les complications politiques, et surtout cette abondance extraordinaire d'individualités remuantes qui troublaient la paix de l'Europe. L'empereur, en mettant ordre à cette anarchie, n'était-il pas un bienfaiteur public? Quelle gloire si à cette cohue d'ambitieux et d'oppresseurs succédait un gouvernement unique dans toute l'Europe, paternel et régulier! Tout ce qui portait un caractère d'individualité devait donc disparaître pour faire place à la future unité. Il massacre les protestans allemands, brise les cortès de Castille, foule aux pieds l'indépendance de ce clergé catholique dont il se prétendait le champion. C'est lui qui le premier, par ses armées, ses lieutenans et ses diplomates, a fait céder dans l'Europe catholique la puissance ecclésiastique à la puissance civile. Ses plans de gouvernement échouèrent dans la moitié de l'Europe, mais on peut encore juger de l'arbre par ses fruits. Bien qu'il ait échoué, son règne a produit deux résultats qui ont compliqué l'histoire de tout le continent européen. Le premier, c'est que, pour lui résister, tous les peuples ont eu besoin d'avoir recours contre lui au système qu'il employait contre eux : contre ses armées régulières, ils durent avoir recours à des armées régulières; à son absolutisme, ils durent opposer l'absolutisme. En second lieu, ce système, inconnu depuis plus de mille ans, est entré pour la seconde fois dans le domaine des idées et des faits; il n'est pas mort avec Charles-Quint, il s'est établi comme tradition, et il a été le moyen de gouvernement favori des deux puissantes maisons qui, depuis lui, ont régi l'Europe : la maison d'Autriche et la maison de Bourbon.

Cette invasion de l'individualité humaine, à laquelle Charles-Quint et les princes de sa famille crurent, par conviction et par intérêt, devoir opposer ces chimères de monarchie universelle et de gouvernement renouvelé du monde romain, était-elle donc si redoutable? A-t-on seulement évité l'anarchie, qu'on voulait comprimer? L'his-

toire répond à cette question en nous montrant deux cents ans de guerres ininterrompues. Les peuples n'ont rien gagné à être opprimés, pas même la sécurité matérielle. Quelle anarchie, fût-elle longue d'un demi-siècle, aurait égalé les horreurs de la guerre des Pays-Bas et le sanglant imbroglio de la guerre de trente ans? Quel anabaptiste ou quel sacramentaire aurait pu égaler en crimes le *señor soldado*, qui pendant plus de cent ans fut la terreur de l'Europe. Si nous n'avons rien gagné, en revanche nous avons beaucoup perdu. Ce système, qui a plus ou moins pesé sur toute l'Europe, a partout infecté les sources de la vie; aucune nation n'a pu se développer librement et montrer ce dont elle est capable. L'Espagne s'est épuisée pour imposer cette compression, l'Italie en est morte, l'Allemagne en a été contrariée et gênée au point de ne plus être que le séjour d'une race et de ne pouvoir devenir une nation; quant à la France, son histoire des trois derniers siècles montre assez qu'elle n'a rien évité.

Mais non-seulement la tentative de Charles-Quint et de ses imitateurs a été inutile en ce sens qu'elle n'a rien empêché, elle a encore été criminelle en ce sens qu'elle a interrompu le cours de la tradition. C'est là ce que démontre avec une irrésistible évidence toute l'histoire d'Angleterre. Cette éclosion des individualités, qui eut lieu au XVIe siècle, ne fut pas un fait révolutionnaire; c'était la conséquence naturelle du moyen âge. Les nobles institutions du moyen âge, quelque imparfaites qu'elles fussent, étaient extrêmement favorables au développement de la liberté, et le XVIe siècle, avec son protestantisme et ses revendications de libertés parlementaires, n'était qu'un développement plus large de ces institutions. L'esprit humain ne demandait pas à sortir du moyen âge; à proprement parler, il demandait à le continuer. Sans l'intervention de Charles-Quint et les moyens de résistance qu'il inventa ou rendit nécessaires, le moyen âge aurait continué en se métamorphosant et en se fondant par degrés dans le monde moderne. C'est donc le système de la monarchie absolue, ce prétendu défenseur de la tradition, qui a été usurpateur, révolutionnaire et anti-chrétien, révolutionnaire parce qu'il a rompu la tradition historique, usurpateur parce qu'il a pris la place des anciennes institutions sous prétexte de les défendre, anti-chrétien parce qu'il fut un retour au système du gouvernement païen. Le continent échappa tout entier au moyen âge, cela est vrai, mais pour se courber sous un fardeau nouveau. L'Angleterre au contraire, protégée par sa situation insulaire contre le système continental, n'est pas sortie brusquement du moyen âge; bien plus, elle n'a pas souffert que ses institutions fussent troublées un instant chez elle. Elle a consenti à rester arriérée, et n'a pas voulu payer de sa liberté la

belle science politique et administrative qui faisait l'orgueil du continent. En même temps qu'elle conservait ses anciennes institutions, elle en acceptait les conséquences naturelles. Ses révolutions, objets de scandale pour l'Europe asservie, au lieu d'être inspirées par un esprit de nouveauté, l'étaient par un esprit de conservation. Strafford, Charles Ier, Jacques II étaient, eux aussi, à les entendre, de fidèles gardiens de la tradition, et en même temps des novateurs bienfaisans qui rougissaient de voir leur peuple rester si arriéré et si loin du gouvernement régulier du continent. Le peuple anglais ne voulut pas croire à leur amour de la tradition, et repoussa leurs prétendus bienfaits. Les institutions du moyen âge depuis trois cents ans n'ont pas été renversées en Angleterre, on pourrait dire que le moyen âge y existe encore tout entier, et pourtant qui le reconnaîtrait? La semence qu'il contenait s'est développée, et d'elle-même elle a produit sa moisson naturelle, libertés constitutionnelles, légalité, indépendance personnelle, esprit de famille, activité individuelle, moralité populaire. Cette explosion de la liberté humaine, qui eut lieu au XVIe siècle, était donc un fait traditionnel, et la résistance qu'elle rencontra fut le seul fait révolutionnaire. Il a été très bien dit par une bouche éloquente que ce n'était pas la liberté, mais la tyrannie qui était nouvelle en Europe.

Le monde antique s'était laissé garrotter dans les liens du système impérial en applaudissant ses tyrans; mais dans les temps modernes il n'en a pas été ainsi, et l'âme humaine n'a cessé de protester contre cette action mécanique sous laquelle on prétendait la faire ployer. Elle s'est soumise, mais toujours en faisant ses conditions et en se réservant de revendiquer un jour ses droits. C'est là surtout le singulier spectacle que présente la France des trois derniers siècles. Soumise, par les nécessités de son histoire, de sa situation continentale et même de ses passions, à cette centralisation excessive et à cette absorption de l'individu dans l'état, elle n'a cependant jamais considéré ce gouvernement que comme passager. Ce n'est que pour un temps et comme moyen de transition qu'elle renonce à la liberté; mais ce pacte tacite se renouvelle incessamment, et toujours avec la même facilité et la même obéissance, car aussitôt qu'il est brisé, l'inexpérience de la liberté se révèle, et il est nécessaire de le rétablir. La révolution française, avec ses espérances ardentes et ses amères déceptions, avec son enthousiasme et sa terreur, ses brûlans appels à la liberté et ses méthodes despotiques de gouvernement, exprime bien les difficultés de cette situation fatale. Que de fois la France s'est écriée : Le moment est arrivé, le pacte est rompu! Autant de fois elle a prononcé cette parole, autant de fois elle est revenue se placer sous l'égide de l'autorité, honteuse d'elle-même

et consentant à n'être rien pour un temps encore. Son éducation est longue et laborieuse en vérité, et il ne saurait en être autrement, car le seul apprentissage de la liberté, c'est la possession de la liberté elle-même. Aussitôt par conséquent que disparaît en France ce gouvernement qui dispense de responsabilité, d'activité morale, de caractère, l'individu, appelé à la liberté, se montre ce qu'il est, plein de maladresses, d'égoïsme et d'ignorance. Ni son gouvernement, qui n'a jamais requis de lui que le silence, ni sa religion, qui repose sur un fondement extérieur et qui n'a jamais requis que son obéissance, n'ont pu lui donner la conscience et la science qu'il n'a pas. Mais n'importe, la France a protesté toujours tout en se soumettant, protesté malgré ses habitudes et ses instincts monarchiques; elle a déclaré d'avance qu'elle se considérait comme faite pour d'autres destinées. Combien de temps durera cette situation violente, c'est ce qu'il est difficile de savoir; mais il serait sage à tout gouvernement de prévoir qu'elle devra cesser un jour, et, pour son salut et sa durée même, de travailler à adoucir les crises futures en élargissant de plus en plus la sphère où peut s'exercer l'initiative individuelle, et en faisant tous ses efforts pour augmenter les rangs du peuple et diminuer les rangs de la populace. Le peuple! la populace! voilà en effet les deux termes extrêmes qui indiquent le mieux les différences qui existent entre les deux systèmes contraires : partout où l'individualité est souveraine, il existe un peuple; là où ses droits sont contestés, il n'existe trop souvent qu'une populace.

III.

L'expérience a démontré la vanité des tentatives qui ont été faites pour s'opposer au développement de l'individualité; il n'y a pas à désespérer du résultat de la lutte. Nous portons la peine de l'histoire, voilà tout : nous sommes ce qu'elle nous a faits, et il dépend toujours de nous d'en modifier et d'en changer le cours ; mais cela ne veut pas dire qu'il faille fermer les yeux sur les dangers présens, qui deviennent plus graves à mesure que le temps marche.

Le grand danger de la société moderne a été signalé, il y a déjà trente ans, en deux mots admirables par l'homme politique le plus sagace de notre époque, par M. Royer-Collard : « Toutes les affaires qui ne sont pas nos affaires personnelles sont les affaires de l'état. » Ainsi la révolution, en émancipant les individus, a du même coup exagéré les obstacles imposés à l'individualité. Comment cela a-t-il pu se faire? La révolution a été surtout négative et extérieure; elle crut que, pour rendre l'homme libre, il suffisait d'abattre les institutions qui le gênaient. Protestation en faveur de l'individu, elle a

donc ignoré entièrement ce qui constituait l'individualité, c'est-à-dire l'effort libre et intime de l'âme sur elle-même. Elle a pris son point de départ en dehors de l'homme, et ne s'est attaquée qu'à la société extérieure, effet et non cause du mal, au lieu de s'adresser à l'individu, pour lequel et par lequel existe toute société extérieure. Les institutions furent abolies, mais l'âme ne fut pas changée. Aucune réforme morale n'avait transformé l'individu et ne l'avait préparé pour des destinées nouvelles. Libre des obstacles extérieurs, il se trouva tel que l'avaient fait ces obstacles; il abolissait l'ancien régime, et il portait en lui l'ancien régime; il abolissait la monarchie, et il gardait l'éducation que lui avait faite la monarchie. C'est la première fois peut-être dans l'histoire qu'on ait vu les ennemis d'un état social ne différer en rien de ses défenseurs. Tous les personnages de la révolution se ressemblent : âme, caractère, habitudes, opinions même, ils avaient tout en commun. Ainsi l'individu demeura tel que l'ancienne société l'avait créé, et au moment où il se débarrassait de ses liens matériels, il restait enchaîné par les liens moraux de l'éducation et de l'habitude. Il y eut destruction et non régénération.

Ce qui fait que l'homme est un *individu*, une *personne*, c'est qu'il possède une force par laquelle il agit extérieurement, un principe moral d'où découlent ses actes visibles. Rien de tout cela n'existait chez l'homme de la révolution. Pour tout principe moral, il avait des opinions; pour toute force intérieure, certains mobiles d'action, tels que l'esprit militaire, l'honneur du drapeau, l'amour de la patrie, tous sentimens qui étaient le fruit d'une civilisation particulière, ou qui étaient de nature passagère. Mais de sentiment permanent, qui pût servir de base à la vie et de règle morale durable, également applicable à tous les momens et dans toutes les situations de l'existence, il n'en avait aucun. Des opinions philosophiques, de la bravoure et de l'enthousiasme ne remplacent pas une conviction morale et sont incapables de diriger la vie pratique. Si la société civile avait pu ressembler à une académie ou à un camp, le Français aurait eu tout ce qu'il fallait pour y briller; malheureusement il n'en était pas ainsi, et à peine émancipé, il retomba en tutelle.

Privé des anciennes institutions, il n'avait donc pas en lui le principe générateur d'où pouvaient en découler de nouvelles. Comment exister cependant, les liens que forment les relations entre les hommes étant brisés et ne pouvant être remplacés? L'individu était libre, il est vrai, mais à la condition d'être isolé. Il se sentit faible et incapable de se protéger lui-même; mais un remède se présentait : la force de l'éducation et de l'habitude le poussa vers le système dont il s'était émancipé. Il réinventa pour ainsi dire l'autorité, se plaça sous son abri, et la chargea de tous les devoirs dont il ne pou-

vait s'acquitter lui-même, en lui imposant une condition importante cependant : c'est qu'elle ne rétablirait jamais les institutions qu'il avait détruites. Cette restauration d'un ancien système prit le nom nouveau de centralisation, lien artificiel qui permet aux individus de vivre en même temps réunis et isolés, et qui, par son action générale, dispense chacun de sa participation aux affaires publiques. Ce mécanisme politique est si bien le seul lien qui chez nous relie les hommes, qu'aussitôt qu'il disparaît, la France présente l'aspect d'une fourmilière écrasée par le pied d'un passant.

Dès-lors, ainsi qu'on l'a très bien dit, toutes les affaires qui n'ont pas été nos affaires particulières ont été les affaires de l'état. La vie privée en France a toujours été séparée de la vie publique, mais la séparation est devenue plus large qu'elle ne l'avait jamais été. L'individu n'a eu, pour ainsi dire, rien à faire; nul motif d'action générale, nulle occupation dont quelque ingénieux mécanisme ne pût se charger aussi bien que lui. L'état pense pour l'individu, délibère et avise pour lui. C'est bien là, si l'on veut, une espèce de liberté, mais c'est une liberté qui consiste dans une diminution et non dans une augmentation de responsabilité.

Nous pouvons nous dire libres, si nous entendons par liberté le droit de ne disposer de notre temps qu'à notre profit; mais c'est une liberté stérile, et sous son influence l'individualité s'affaiblit à vue d'œil. D'où peuvent venir à l'individu soumis à un pareil régime la sagesse, l'expérience, le caractère, l'esprit de résistance, l'intelligence des intérêts qui lui sont communs avec tous ses semblables? Pour constater cette diminution de l'individualité, on n'a qu'à prêter l'oreille aux mille conversations que l'on entend chaque jour; on pourra se convaincre ainsi à peu de frais que beaucoup de nos contemporains sont devenus incapables de comprendre une question d'intérêt général. Droits et devoirs, principes politiques sont plus éloignés d'eux que la révolution de la Chine ou la religion du grand-lama; ils en parlent avec une certaine curiosité banale comme d'une chose lointaine et étrangère sur laquelle ils demanderaient des renseignemens, ou avec une indifférence froide qui indique que tout cela est pour eux du domaine de l'inconnu. L'éducation politique de l'individu est certainement moins avancée aujourd'hui qu'au XVIIIe siècle, et il n'y a pas à s'étonner de ce fait, car la séparation entre les affaires publiques et les affaires privées était moins grande qu'aujourd'hui, et bien loin d'être détruit, le système contre lequel l'individu avait protesté a été reproduit sous une nouvelle forme, plus ingénieuse, mais moins propre encore à développer le sentiment de la vie publique.

Ce n'est pas seulement dans les relations de l'individu avec l'état

politique que cette diminution de la personnalité peut se remarquer. Cette habitude de séparer les affaires générales des affaires privées a produit à la longue dans la vie intellectuelle un résultat des plus bizarres, qui mériterait d'être décrit par la plume d'un satirique. Nous avons porté dans le monde de l'intelligence je ne sais quelle fausse application du principe de la division du travail. Les économistes et les philosophes se sont lamentés sur certaines conséquences, déplorables en effet, de ce système; ils ont gémi à bon droit sur le sort du malheureux ouvrier qui passait toute sa vie à fabriquer une tête d'épingle. Gardons un peu de cette compassion pour nous-mêmes; nous aussi nous commençons à ne fabriquer que des têtes d'épingle. Nous écartons si bien de notre personne tout ce qui ne nous touche pas directement, que non-seulement nous n'existons plus que pour notre profession, mais que nous retranchons de notre profession toutes les branches qui ne peuvent pas nous rapporter un profit immédiat. Nous ne voyons rien en dehors de notre profession, et dans celle-là même nous ne voyons qu'un point unique. De là la rage des *spécialités*, qui est devenue un des fléaux de notre époque, et qui finira par affaiblir l'intelligence humaine mieux que ne pourrait le faire l'abus des narcotiques les plus mortels. Nous avons bouleversé les lois de l'esprit : on tenait jusqu'à présent que la partie devait avoir nécessairement des rapports avec le tout; nous avons découvert le contraire. Aussi est-il dangereux de consulter les hommes de notre temps sur d'autres points que leur profession. Vous êtes étonné de leur sagacité sur des choses de détail; enlevez-les à leur métier, ils révèlent une nullité désespérante. Les professions libérales elles-mêmes ne servent plus à donner comme autrefois à l'homme une idée générale de la vie. Sous l'influence de ce despotisme croissant de la profession, les intérêts privés peuvent aller en se multipliant, je le veux bien, mais ce qui est certain, c'est que l'individualité diminue.

Tout faible qu'il est cependant, l'individu n'en est pas moins fort redoutable à notre époque, car s'il n'a pas de qualités bien saillantes, il a au moins un vice bien tranché. S'il n'a pas la science de la liberté, il a le goût de l'anarchie. Moins sa vie individuelle est unie à la vie générale, et plus il est formidable à son voisin. Ne cherchant en tout que son intérêt privé, il ignore le scrupule; habitué à être comprimé, il ignore la contrainte volontaire. Comme il ne connaît d'autres obstacles que des obstacles extérieurs, il marche jusqu'à ce qu'il soit arrêté. Il doit ce caractère anarchique aux leçons que lui ont données à la fois l'ancien régime et la révolution. Ce caractère anarchique, envahissant, ce mépris des droits d'autrui, cette révolte contre toute contrainte, se rencontrent du haut en bas

de l'échelle sociale, dans tous les faits de la vie, et se révèlent tout aussi bien par les simples relations commerciales que par les émeutes ou les bouleversemens politiques. Aussi la société redoute-t-elle l'individu. Elle n'a pas perdu le souvenir des frayeurs que lui ont causées sa licence et ses saturnales. On peut l'opprimer sans crainte, elle ne réclamera pas. Cet abandon de l'individu par la société est un des faits les plus curieux de l'époque et les plus propres à éclairer sur l'avenir vers lequel nous marchons à grands pas. C'est un fait tout nouveau. Jusqu'à présent, la société avait pris parti pour ou contre l'individu, mais jamais elle n'était restée spectatrice indifférente. Outre cette conséquence terrible de l'indifférence, ses frayeurs en ont eu une autre presque aussi grave, la haine de la vérité et de l'originalité. Nous demandons à nos semblables de nous gêner le moins possible et par conséquent d'être le moins sincères possible, de n'avoir une opinion contraire à la nôtre que sur des sujets indifférens. Nous craignons que la pensée d'autrui ne se révèle au grand jour, de peur qu'elle ne nous soit une honte et une injure, et de son côté l'individu dissimule sa pensée, sachant bien qu'elle ne lui rapporterait qu'infortunes. Celui qui oserait dire franchement sa pensée à tous ceux qu'il rencontre passerait pour un diffamateur universel. Un seul mot peut résumer l'ensemble des relations sociales à notre époque : jusqu'à présent l'homme s'était défié de l'homme, aujourd'hui l'homme a peur de l'homme.

Écarté des affaires humaines par les méthodes modernes de gouvernement, redouté par la société, diminué et affaibli par la préoccupation exclusive de ses intérêts privés, vous croyez peut-être que l'individu trouvera un point d'appui dans les partis politiques? Ils ont des intérêts généraux à faire prévaloir, et le fait même de leur existence prouve que les hommes sont partagés d'opinions sur les questions morales; ils feront donc appel à l'initiative individuelle et la défendront de tout leur pouvoir?.. Il n'en est rien. Parmi tous les partis qui divisent la France, un seul a fait quelques efforts en faveur de la liberté individuelle; tous les autres sans exception comptent peu sur elle, ou essaient de se passer de son concours. A l'une des extrémités de l'échelle politique se trouve un parti qui prétend gouverner par le plus petit nombre, prétention condamnée en France, et qui impose le gouvernement comme un *credo*. Faire acte de foi en l'acceptant, telle est l'unique initiative qu'il réclame de l'individu. Il nie ainsi les transformations politiques, œuvre de la liberté, et regarde la société comme une institution fixe, au lieu de voir son vrai caractère, qui est la fluidité et le mouvement. L'autre extrémité de l'échelle politique est occupée par un parti nombreux, et qui, il y a quelques années à peine, a troublé le monde. Ce parti se divise en

deux camps, également ennemis en sens contraire de la liberté. L'un prétend se passer absolument de l'individu : pour guérir le mal dont nous souffrons, il demande à l'élargir encore. Les mécanismes politiques qui gênent notre vie publique respectent au moins notre vie privée; mais le parti dont nous parlons, loin de voir là un bien, y voit un mal, et il étend aux relations matérielles l'oppression que les hommes n'ont jusqu'à présent ressentie que dans la vie morale. L'autre fraction de ce parti se déclare en principe favorable à la liberté et le paraît en effet; mais, égarée par une fausse idée d'égalité, elle écrase l'individu sous le poids des multitudes. Elle ne reconnaît pas de différences; elle ne pèse que la matière humaine, elle ne tient compte que de la quantité. Pour elle, tout homme est un individu; elle ne veut pas ou ne sait pas reconnaître que l'individualité n'est pas un fait spontané, mais une œuvre d'éducation, d'élaboration lente et successive, et que la liberté s'acquiert au même titre que s'acquièrent toutes les choses de ce monde : la richesse, la renommée, le crédit moral. Elle veut faire trop d'honneur à la nature humaine, et cet honnête désir l'entraîne souvent en fait à prendre pour la nature humaine ce qui n'en est que la matière première. Certes mieux vaut encore se fier à des mécanismes fabriqués au moins par une main savante qu'aux grossiers instincts des multitudes; mieux valent toutes les immobilités du pire des *statu quo* que les orages du hasard.

Cependant, malgré tant d'obstacles, la force de la liberté est tellement puissante qu'il n'y a point à douter de son triomphe définitif, et néanmoins il se présente encore ici une objection. Je ne doute point de la force d'impulsion de l'individu en France : il en a donné trop d'exemples mémorables. Ce dont on peut douter, c'est de sa force de patience et de modération. L'esprit d'inertie et de résistance est de toutes les qualités qui constituent l'individualité la plus difficile à acquérir; celles qui relèvent de la passion s'apprennent assez d'elles-mêmes. Or il y a dans notre caractère national une tendance qui demande à être sérieusement surveillée. Je ne sais pourquoi l'esprit français a été qualifié d'esprit pratique; il doit sans doute cette réputation à sa souplesse et à son élasticité, qui le font rebondir sur lui-même et l'empêchent de demeurer au fond des abîmes où il est tombé. Le caractère français est à la fois routinier et utopique; la force de l'habitude et la force des chimères le tirent également en sens contraire. Le peuple français n'habite jamais le présent pour ainsi dire, et il ignore par conséquent l'étoffe dont la liberté est faite. Il se rejette vers le passé sans l'aimer, souvent même sans le connaître; il s'élance vers l'avenir sans le redouter, et surtout sans le préparer. Son ennemi, c'est le présent, dont il ne tient aucun compte,

qu'il hait presque toujours, et pour lequel il n'a jamais assez de quolibets amers, de plaisanteries et d'outrages. Nous sommes doués d'une sorte de génie fatal pour découvrir les vulgarités, les mesquineries, les bassesses du présent, et pour opposer les résultats que nous avons obtenus aux résultats que nous avions désirés. Bien des gouvernemens qui n'étaient coupables de rien, sinon d'exister, ont fait cette grave et dure expérience. Cette disposition d'esprit domine toute notre histoire, et a donné lieu à des contradictions qui ont à bon droit étonné les autres nations. C'est ainsi que nous passons tantôt pour un peuple révolutionnaire, tantôt pour un peuple monarchique, et les deux opinions sont également vraies, également motivées. Cependant le présent seul est le vrai terrain de la liberté; si le passé entre pour beaucoup dans la formation de l'individu, si l'avenir est le but vers lequel il doit tendre, c'est dans le présent seul qu'il vit, respire et travaille. Le passé ne reviendra plus, et l'avenir arrivera toujours trop vite, si nous ne l'avons préparé. Savoir utiliser le présent et préparer l'avenir, savoir travailler dans les conditions qui nous sont données, c'est là ce qu'il nous faut apprendre.

L'éducation de l'individu est donc à faire presque tout entière. Nous avons signalé bien des obstacles, qui sont tous le fruit d'une fatale tradition historique. Et le remède, direz-vous, le moyen d'arriver à cette éducation individuelle, à cette réforme intérieure? Le remède! Si je le tenais dans la main, je n'imiterais point l'égoïste Fontenelle, et je le montrerais immédiatement. Si j'écoutais cet instinct français que j'ai signalé, je me retournerais volontiers vers le passé, et je dirais qu'il sera éternellement regrettable que les choses n'aient pas suivi un autre cours il y a trois siècles. Regrets inutiles et désormais parfaitement stériles! Mais sans aller si loin, n'est-ce pas un remède que d'arriver à connaître sa vraie situation, à réfléchir sur la cause de ses malheurs, à confesser ses imperfections? Si nous avons une fois ce courage, un grand point sera désormais gagné, car nous aurons rompu avec des habitudes fatales. Connaître sa vraie situation, c'est l'avoir réformée à moitié. Il y a une pensée profonde d'un rêveur allemand par laquelle nous aimerions à conclure : « Nous sommes bien près de nous réveiller lorsque nous rêvons que nous rêvons. » Efforçons-nous donc de tout notre pouvoir d'arriver à cet heureux rêve, indice et précurseur du réveil.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1856.

Nous ne nous trompions guère en exprimant le pressentiment que des complications de plus d'une sorte ne tarderaient point à interrompre le calme languissant où depuis quelques mois esprits et choses semblaient s'engourdir. Là, c'est l'affaire de Naples qui marche peut-être vers un éclat, nous n'oserions dire vers un dénoûment, et qui vient de fournir à la Russie l'occasion de faire une rentrée plus singulière qu'heureuse dans la discussion de la politique générale; ici, dans un ordre d'intérêts différens, dans la situation financière, commerciale, industrielle, se produisent des difficultés qui n'ont point étonné les esprits attentifs et prévoyans, mais qui semblent avoir pris le public à l'improviste. La politique a fini sa saison d'été; elle aussi, elle traverse les bourrasques de l'équinoxe.

Où en est l'affaire de Naples? Pour ce qui concerne les résolutions attribuées à la France et à l'Angleterre, nous la croyons moins avancée qu'on ne l'a dit dans les journaux. On est allé jusqu'à annoncer la nature de la démonstration à laquelle s'apprêtaient les gouvernemens français et anglais; on disait le nombre des vaisseaux et des frégates qui devaient être envoyés dans le golfe de Naples, et l'on en donnait les noms; on imaginait qu'une escadre autrichienne viendrait assister à cette manifestation, on y faisait figurer aussi une escadre sarde : c'est ce qui s'appelle mener rondement les choses. Les gouvernemens de France et d'Angleterre n'ont point suivi le pas des nouvellistes, car, à l'heure qu'il est, rien n'est encore arrêté entre eux relativement à la nature et à la portée des mesures qui seront prises à l'endroit de Naples. Pour le moment, les puissances occidentales et le roi de Naples ne se parlent plus. Cette grave situation fait présager sans doute les actes dont elle sera suivie. Il est probable que les légations anglaise et française seront rappelées, et que des vaisseaux des deux états iront faire à Naples, pour la protection de leurs nationaux, l'intérim diplomatique. Il est probable aussi que les résolutions finales ne tarderont point à être prises à cet égard, et que la première moitié d'octobre ne se passera point sans qu'il

soit fait quelque chose; mais jusqu'à présent, nous le répétons, rien encore n'a été définitivement convenu entre les cabinets de Paris et de Londres.

Au point donc où en sont les choses, il serait possible encore au roi de Naples d'effacer, sans un trop pénible sacrifice d'amour-propre, les fâcheuses impressions que ses dernières notes ont causées aux puissances occidentales. Nous n'avons point à examiner ici l'origine du conflit moral qui menace d'avoir bientôt de si regrettables conséquences; nous croyons que l'amour-propre du roi de Naples s'est trouvé engagé par une série de circonstances indépendantes de sa volonté. Nous avouerons qu'il y a eu dans cette affaire bien des contre-temps et des méprises dont ce souverain n'est point responsable, nous admettons les ménagemens qui sont dus par les forts aux droits des faibles; mais après avoir fait aux apologies, aux récriminations et aux protestations du roi de Naples la part aussi large qu'on le voudra, il nous semble qu'il y aurait à lui plus d'opiniâtreté que de vraie noblesse, plus d'imprudence que de courage à pousser les deux plus puissans gouvernemens de l'Europe, engagés comme ils le sont, à d'embarrassantes extrémités. L'intérêt qui s'attache aux faibles est sans doute bien légitime, mais il n'est point sage d'en abuser, et il serait coupable de l'exploiter dans le dessein de placer de puissans contradicteurs dans de fausses positions. Il est impossible qu'entre les conseils adressés par la France et l'Angleterre au roi de Naples et les motifs donnés par ce souverain à ses refus, il n'y ait pas quelque point intermédiaire sur lequel l'honneur des grandes puissances et la dignité du roi se doivent rencontrer et accorder. Si le roi de Naples ne va pas jusqu'à ce point, la responsabilité des conséquences retombera sur lui. On le représente tour à tour comme alarmé ou rassuré sur cette responsabilité. « Si, disent quelques-uns de ses amis, la flotte anglo-française vient dans le golfe de Naples pour exercer une action militaire, ce sera la guerre, et l'on en verra les suites; si elle ne vient remplir qu'une mission diplomatique, elle aura la confusion d'assister à une insurrection provoquée par sa présence et écrasée devant elle par le roi de Naples. » De pareilles rodomontades seraient peu faites, on en conviendra, pour rallier des sympathies sérieuses, et nous ne partagerions pas la sécurité du roi de Naples, si, évoquant de telles perspectives, il aimait mieux les braver que les conjurer.

Malheureusement les faits les plus récens ne sont point de nature à transformer en espérances les vœux que nous formons pour une bonne solution de l'affaire napolitaine. Si une puissance en Europe est intéressée à modérer les conseils du roi de Naples, c'est bien l'Autriche; si une puissance doit avoir du crédit sur ce souverain, c'est encore l'Autriche; si une puissance enfin paraît propre à ménager entre les cabinets occidentaux et le gouvernement napolitain une réconciliation acceptable pour les deux parties, c'est toujours et par excellence l'Autriche. Cependant, malgré toutes ces conditions d'intérêt, d'influence et de convenance qui se réunissent en elle, l'Autriche n'a rien obtenu à Naples; c'est du moins ce qu'elle a déclaré aux cabinets de Paris et de Londres, en avouant un insuccès si extraordinaire, qu'il est peut-être permis de se demander si elle a réellement voulu à Naples tout ce qu'elle y pouvait. Il ne nous appartient pas d'éclaircir ce doute; mais s'il est vrai que le roi de Naples ait opposé aux conseils de Vienne une résistance invincible, n'est-il pas à craindre qu'un renfort moral, tel que celui que le

prince Gortchakof lui envoie dans sa circulaire, ne le confirme et ne l'enracine dans cette fatale résistance?

Nous voudrions n'avoir point à nous occuper d'un document tel que celui que le cabinet de Pétersbourg vient de livrer à la publicité. Ce morceau de littérature politique n'est rien moins qu'heureux. Après les souvenirs que nous avait laissés le ferme et magistral langage des actes de la chancellerie russe émanés de l'inspiration de M. de Nesselrode et de la plume de M. de Labenski, notre premier mouvement a été de douter de l'authenticité du document dans lequel le prince Gortchakof essaie de dessiner aux yeux du monde la politique extérieure de son souverain; mais le trait de la circulaire, « la Russie ne boude pas, elle se recueille, » est, à ce qu'on assure, un irrécusable certificat d'origine. Le prince Gortchakof, auteur de ce joli mot, en est, dit-on, si épris qu'il va sans cesse le répétant depuis trois mois aux applaudissemens infatigables de la petite diplomatie allemande. Le ministre des affaires étrangères de l'empereur Alexandre n'aurait pas dû exposer cette piquante formule au jugement de plus fins connaisseurs. Nous ne voudrions pas condamner les diplomates, comme les auteurs de tragédies, à l'usage exclusif du style noble; mais en français l'antithèse d'une idée ou d'une expression triviale opposée à une pensée ou à un mot élevé et grave amène toujours un effet comique. Cet effet comique est un trait d'esprit, s'il a été produit à dessein; il est ridicule, si l'intention de l'écrivain n'était pas précisément de faire rire. Voilà la nuance; mais nous adressons de plus graves reproches à la circulaire du prince Gortchakof.

Il y a trois choses dans cette pièce : une protestation au sujet de la Grèce, un plaidoyer en faveur du roi de Naples, une déclaration d'isolement à l'adresse de l'Autriche. Sur le troisième point, nous n'avons rien à démêler avec la Russie; quand elle parle de ce faisceau d'alliances que les événemens ont rompu, la France n'a pas lieu de se plaindre : elle n'a qu'à recueillir l'aveu d'un succès de la bouche même de ses anciens adversaires, puisque c'était contre elle qu'était dirigé le faisceau d'alliances dont on parle. Si le prince Gortchakof n'avait pris la plume que pour informer le monde situation indépendante et réservée dans laquelle la Russie veut se renfermer, nous n'aurions rien à dire; mais le prince Gortchakof proteste contre l'occupation du Pirée par les forces anglo-françaises. Nous n'avons pas à entrer ici dans le fond de cette question; il suffit, pour montrer la faute commise par le ministre russe, d'énoncer un fait. Les affaires de Grèce sont en ce moment traitées à Londres par les cinq puissances. La Russie prend part elle-même à cette conférence officieuse. Avant que les délibérations qui ont lieu à Londres, et auxquelles elle participe, soient terminées, la Russie n'a pas le droit de prendre vis-à-vis de cette question une position isolée et d'adresser un appel public à l'opinion. Il y a dans ce procédé une étrange incorrection de conduite dont le prince Gortchakof n'a point trouvé l'exemple dans les traditions du comte de Nesselrode.

Si la sortie de la circulaire russe à propos des affaires de Grèce est un manque de procédés, la digression sur les affaires de Naples est une imprudence compromettante. Nous ne ferons point ressortir les contradictions qui existent entre les principes affichés aujourd'hui par la Russie sur le respect des droits de la souveraineté et la nombreuse série d'actes d'ingérence et

d'usurpation sur les états faibles qui forment pour ainsi dire le tissu de son histoire. Ces contradictions sautent à tous les yeux avec une flagrante évidence, et ce serait une tâche aussi facile que superflue de les relever. Si la Russie éprouve une sollicitude sincère pour les intérêts du roi de Naples, que dire de l'opportunité et de la sagesse de son intervention dans les démêlés de ce souverain avec les puissances occidentales? La France et l'Angleterre n'ont encore rien décidé et à plus forte raison rien notifié sur les mesures qu'elles ont à prendre envers Naples, et déjà le prince Gortchakof se hâte de qualifier leur politique et de la dénoncer à l'opinion. Est-ce en commettant davantage, par une intervention si peu mesurée et si peu habile, l'honneur des puissances occidentales et les susceptibilités naturelles du roi de Naples, qu'il travaille à l'apaisement des affaires d'Italie? En vérité il nous répugne d'entrer plus avant dans la discussion de la pièce russe. Le prince Gortchakof, rompu aux petites malices des petits cercles diplomatiques d'Allemagne, n'est point encore habitué à traiter les grandes affaires devant un auditoire européen. Il faut lui tenir compte de la nouveauté de son rôle, et pour prendre des impressions favorables au nouveau règne qui s'ouvre pour la Russie, nous préférons à sa circulaire les pages sympathiques, animées, spirituelles, éloquentes, où le correspondant du *Times* a raconté les magnifiques cérémonies du couronnement de l'empereur Alexandre.

Nous avons signalé le passage de la circulaire russe qui va droit à l'adresse de l'Autriche. Ce passage mérite qu'on s'y arrête et peut ouvrir quelque jour sur la situation de l'Autriche. « On adresse à la Russie, dit le prince Gortchakof, le reproche de s'isoler et de garder le silence en présence de faits qui ne s'accordent ni avec le droit ni avec l'équité. » Qui a pu adresser un tel reproche à la Russie, si ce n'est une amie ancienne qui essaie d'inviter la Russie à une action commune et de lui faire oublier un refroidissement récent et pénible? et quelle est cette ancienne amie, si ce n'est l'Autriche? Quels sont les faits contraires au droit et à l'équité qui auraient été dénoncés à la Russie dans ces mystérieuses avances? Seraient-ce les déclarations et les démarches de la France et de l'Angleterre touchant les affaires d'Italie? Il est vraisemblable que depuis la paix et en présence d'éventualités nouvelles, qui peuvent inquiéter ses intérêts, l'Autriche se sera efforcée de calmer les altiers ressentimens du cabinet russe; il est certain que ces démarches ont été reçues avec défiance et repoussées avec hauteur. L'empereur Alexandre lui-même n'a point épargné les paroles dures aux Autrichiens. Après son couronnement, lorsque le prince Esterhazy est venu le complimenter, on rapporte que l'empereur, élevant la voix, aurait dit au représentant de François-Joseph : « Je suis fatigué de la politique à double face; désormais je ne croirai plus à vos paroles, mais à vos actes. Je sais à quoi m'en tenir sous ce rapport. — A l'heure qu'il est, aurait-il ajouté, votre souverain n'ignore pas ma pensée à cet égard; je la lui ai déjà fait connaître. »

Cette irritation amère serait-elle ravivée par l'attitude que le cabinet de Vienne a prise dans les débats auxquels donne lieu l'exécution des conditions de la paix du 30 mars, ou bien cette attitude, très hostile aux prétentions russes, ne serait-elle qu'une riposte des Autrichiens, repoussés et offensés sur un autre terrain? Nous l'ignorons. Toujours est-il que le cabinet de

Vienne se montre très rigoureux sur la délimitation de la frontière russe en Bessarabie. L'Angleterre ne fait pas sur ce point des conditions plus dures à la Russie. De là entre ces deux puissances un accord dont la nouveauté et les effets ont lieu d'étonner. On prétend que la France ne serait pas aussi sévère que ses alliés sur la question de Bolgrad, dont nous avons fait connaître il y a quinze jours la difficulté. Le cabinet de Paris n'aurait pas du moins pensé que ce litige fût un motif suffisant de dispenser l'Autriche d'évacuer les principautés à la date assignée par le traité de Paris, qui donnait un délai de six mois aux puissances alliées du sultan pour retirer leurs troupes du territoire ottoman. Le 1er octobre est l'échéance de cette obligation, que la France et l'Angleterre ont déjà remplie depuis deux mois. Quant à l'Autriche, elle a saisi le prétexte des difficultés élevées sur la possession de Bolgrad pour rester dans les principautés, et, ce qui n'est pas moins curieux, l'Angleterre, qui ailleurs ménage si peu les tracasseries à l'Autriche, a trouvé la raison bonne. Il est donc possible que les Autrichiens n'évacuent pas les provinces danubiennes avant le printemps prochain. Ce retard serait regrettable, car il ajournerait le règlement de questions importantes. La réorganisation des principautés se trouverait ainsi reculée de six mois. Le traité de Paris a décidé en effet que les divans moldo-valaques, qui doivent exprimer les vœux des populations danubiennes sur leur constitution intérieure, ne seront convoqués qu'après la retraite des troupes autrichiennes. Ces divans ne seraient alors rassemblés qu'au printemps prochain, et de longs mois s'écouleraient encore avant que les commissaires puissent commencer leurs travaux. De là aussi des délais pour la réunion de la conférence de Paris, dont toutes les puissances ne sont pas également pressées de voir les délibérations se rouvrir.

Tel est au moment actuel l'ensemble de la politique générale de l'Europe, vue à vol d'oiseau. Nous ne pouvons nous empêcher d'y noter des dissonances assez piquantes. L'Angleterre, qui ne laisse pas dormir l'Autriche en Italie, s'entend à merveille avec elle dans les principautés pour vexer la Russie. La Russie, qui professe sur les affaires d'Italie les mêmes principes que le cabinet de Vienne, rabroue l'Autriche à Moscou, et celle-ci reprend sa revanche à l'embouchure du Danube. La France, plus indulgente et plus courtoise que ses alliés envers la Russie, est récompensée par la circulaire du prince Gortchakof; elle n'en va pas moins à Naples, avec l'Angleterre, qui paraît lui préférer une autre compagnie en Moldo-Valachie. Quoique nous voyions plutôt une garantie pour la paix dans cet enchevêtrement des intérêts qui se balancent par leurs contradictions, il est bien permis d'y signaler un certain désordre qu'il ne faudrait pas laisser dégénérer en habitude, et bien qu'en somme la chose la plus importante à nos yeux dans la politique européenne, l'alliance anglo-française, n'éprouve dans cette liberté d'allures aucun ébranlement, il nous semble que les esprits sages et les têtes compétentes devraient partout s'appliquer avec le même soin à ne point fatiguer cette grande alliance par une trop inquiète activité ou par de menues divergences trop fréquentes.

On ne voit que trop souvent dans le spectacle des choses politiques les intérêts qui divisent les peuples; dans les choses économiques au contraire, on est toujours frappé des intérêts qui les rapprochent. On a un vivant

exemple de cette solidarité dans la crise actuelle, puisque l'on s'est empressé de donner ce nom à la perturbation qui vient de se trahir par l'élévation subite à laquelle la Banque de France a porté le taux de l'escompte.

Dans ces dérangemens où les intérêts sont si prompts à s'alarmer, les deux choses qui sont le plus à redouter sont la panique et les fausses mesures. La panique, qui aggrave le mal réel de tous les dangers imaginaires que rêve la peur, et les fausses mesures, qui empirent les situations qu'elles ont la prétention de relever, ont la même cause, l'ignorance ou une vue des des faits incomplète et insuffisante. Il faut plus que jamais se tenir en garde contre ces deux entraînemens dans les circonstances actuelles, car le trouble qui vient de se révéler dans notre situation industrielle et commerciale n'est point le résultat d'un simple accident. Plusieurs causes y sont en jeu, et quoiqu'elles se réunissent maintenant pour exercer sur les affaires une action simultanée, il importe de ne point les confondre et de savoir en apprécier la nature distincte. L'effet commun est en ce moment l'exportation du numéraire qui entame la réserve métallique de la Banque. Les causes diverses proviennent de la révolution qui est en train de s'accomplir dans la production et la répartition des métaux précieux, de la situation commerciale où l'insuffisance des récoltes place encore la France cette année et des fautes récentes commises en France et en Europe dans le maniement du crédit commanditaire. Qu'on nous permette, sans entrer dans une discussion approfondie, qui ne serait point ici à sa place, d'indiquer rapidement ces trois traits caractéristiques de la situation.

La première cause de l'exportation extraordinaire des métaux n'a point toute la gravité qu'on lui a attribuée dans ces derniers temps. Nous voulons parler du phénomène qui tend à substituer l'or à l'argent dans la circulation métallique de la France. A la découverte des mines d'or de Californie et d'Australie, quelques esprits s'effrayèrent des immenses quantités d'or qui allaient envahir le marché du monde; ils appréhendèrent que la valeur de l'or par rapport aux autres produits ne subît une dépréciation énorme, et ils invitèrent les pays qui admettaient l'or et l'argent dans leur circulation à démonétiser l'or. Ces craintes auraient été fondées en théorie et auraient été confirmées par les faits, si tandis que la production de l'or en Californie et en Australie s'accroissait d'une façon prodigieuse, les autres productions, les autres applications du capital et du travail fussent demeurées stationnaires. C'est ce qui n'est point arrivé : l'industrie et le commerce du monde ont suivi un développement proportionnel à la diffusion croissante de l'or, et les embarras commerciaux qui ont éclaté l'année dernière et cette année ont prouvé que, loin de souffrir du trop plein de l'or, les nations commerçantes de l'Europe avaient encore à se plaindre de son insuffisance comme instrument d'échange entre les valeurs. Mais si les découvertes des mines n'ont pas apporté de perturbation par la dépréciation de l'or, elles ont en France facilité un changement remarquable dans notre circulation métallique. Quoique la législation française admît les deux métaux, l'or et l'argent, comme titre monétaire, notre circulation était presque entièrement défrayée, avant 1848, par l'argent. Depuis cette époque et surtout depuis trois années, une tendance de plus en plus prononcée chasse l'argent de notre circulation et le remplace par l'or. Pendant les trois dernières années seulement,

l'excédant de l'entrée de l'or sur la sortie a atteint le chiffre de 923 millions, et par contre nous avons perdu par l'exportation 479 millions de notre numéraire d'argent. Ce mouvement s'est accru encore cette année, et s'il n'a pas de limite, la révolution sera promptement accomplie : en peu d'années, la France aura troqué contre de la monnaie d'or son numéraire d'argent.

Tel est le fait. Quelles en sont les causes? Ces causes, que ceux qui ont traité cette question n'ont pas, à notre connaissance, embrassées dans leur ensemble, n'ont rien de mystérieux; on peut les découvrir et les suivre l'une après l'autre dans leur action combinée. La première, celle qui est à notre portée et qu'il dépend de nous de laisser agir ou d'interrompre, c'est notre régime monétaire, qui admet deux étalons, et qui prétend fixer une équivalence constante entre l'étalon d'or et l'étalon d'argent. Comme cette équivalence fictive ne régit que nous, comme elle est exposée à être altérée par les accidens de la reproduction et les mouvemens du commerce, tantôt au profit de l'argent, tantôt au profit de l'or, il s'ensuit que les étrangers peuvent venir remplacer chez nous l'or par l'argent ou l'argent par l'or, suivant que sur le marché du monde l'un de ces métaux jouit d'une prime par rapport à l'autre. Tant que nous aurons deux étalons, nous serons exposés à cette substitution d'un métal à l'autre; on nous laissera le métal relativement le moins cher, et on nous enlèvera le plus cher. Ce bénéfice de la cherté relative de l'argent par rapport à l'or existe-t-il réellement en ce moment? Oui, dans une très petite proportion, mais assez lucrative pour tenter le commerce. Un des hommes les plus compétens en cette matière, M. Poisat, a signalé depuis longtemps les bénéfices qu'offrait même, par leur nature particulière, la moitié peut-être de notre circulation en pièces de 5 francs, et il attribue en grande partie à cette cause l'exportation de ces pièces; mais la direction que prend cette exportation nous en indique la cause la plus efficace. C'est dans l'Inde et en Chine que va tout cet argent, que l'Angleterre vient prendre chez nous en laissant de l'or à la place. On estime à 525 millions l'argent qui a été expédié ainsi, pendant les six dernières années, d'un seul des ports du royaume-uni, celui de Southampton. Jusqu'ici le mystère ne disparaît pas encore, il ne fait que s'éloigner. D'où viennent, dans l'Asie britannique et dans l'extrême Orient, cette préférence donnée à l'argent sur l'or et ces besoins si gigantesques et si subits? Voici l'explication, et elle nous paraît plausible. L'Inde, soumise aux Anglais, a changé plusieurs fois d'étalon monétaire depuis 1835. Jusqu'alors l'Inde n'avait eu, comme la métropole, pour étalon monétaire que l'or; mais à cette époque la compagnie des Indes adopta exclusivement l'étalon d'argent. Cependant vers 1841 les gouvernemens locaux autorisèrent les collecteurs des taxes à recevoir des monnaies d'or. L'Inde fut alors dans une position analogue à celle de la France, les deux métaux y jouissant du cours légal. Lors des découvertes des mines d'Australie, le gouvernement de la compagnie partagea les appréhensions de ceux qui croyaient à la dépréciation prochaine de l'or, et il notifia, à la fin de 1852, que les pièces d'or ne seraient plus reçues par le trésor à partir du 1er janvier 1853. Tel est le régime monétaire qui prévaut dans l'Inde, et dont l'influence vient retentir chez nous d'une façon si étrange. Les exportations de l'Inde sont beaucoup plus considérables que ses importations; elle en demande la différence à l'Europe en ar-

gent. Si cet état de choses continue, elle absorbera des sommes plus considérables encore que celles qu'elle nous a enlevées.

Maintenant quels sont les effets de cette substitution rapide de l'or à l'argent dans notre circulation? Évidemment il en résulte une perte pour notre capital en numéraire; nous perdons une portion de la prime que les demandes de l'Inde et de la Chine donnent à l'argent, perte peu considérable sans doute et insensible dans la masse sur laquelle elle se répartit. L'exportation d'ailleurs trie nos pièces de cinq francs, elle choisit les pièces aurifères et les plus lourdes, et elle nous laisse des pièces de plus en plus légères, et tend à créer ainsi la nécessité d'une refonte onéreuse pour l'état. Enfin elle met à la charge de la Banque une partie des soins et des frais que lui imposent les achats de matières d'or ou d'argent. Nous ne discuterons pas les remèdes que réclame cet état de choses. Le plus naturel est l'adoption d'un étalon unique, et quant au métal à choisir pour cet étalon, il est indiqué par le mouvement des choses : c'est l'or. C'est ainsi que les États-Unis, qui étaient dans une position semblable à la nôtre, qui employaient concurremment les deux métaux, ont résolu la question pour leur compte : l'argent ne figure plus dans leurs paiemens que pour les appoints; leurs pièces d'argent, comme celles de l'Angleterre, sont défendues contre l'exportation par leur titre inférieur au rapport commercial des deux métaux. L'exemple des États-Unis nous trace la voie la plus naturelle pour sortir de nos difficultés présentes; d'ailleurs ces difficultés, quoique méritant d'être prises en considération, n'ont aucune relation nécessaire avec une perturbation telle qu'une crise industrielle et commerciale. Elles seraient à peine senties et remarquées avec plus de curiosité que d'inquiétude, si elles agissaient seules. S'ajoutant à d'autres et plus graves causes de crise, elles ont l'inconvénient d'offusquer les imaginations et d'augmenter le trouble des esprits.

La raison malheureusement la plus sérieuse du malaise dont souffrent les affaires, c'est cette insuffisance des récoltes qui vient s'ajouter encore à une série déjà trop longue d'années malheureuses. Le déficit des approvisionnemens, amené surtout par la mauvaise récolte des blés dans le midi, déficit que les hommes spéciaux évaluent à sept ou huit millions d'hectolitres, la stérilité de nos vignobles, le fléau qui s'est étendu cette année à la production de la soie, ont entraîné leurs inévitables conséquences : nécessité de s'approvisionner à l'étranger, exportation du numéraire, resserrement des facultés de consommation de la population, réduction de l'épargne annuelle et ralentissement dans l'accroissement du capital national. Cependant, comme ces influences et ces résultats malheureux ne surprennent point notre industrie productrice et notre commerce dans une phase d'illusions exagérées et de folles spéculations, comme au contraire notre activité industrielle et commerciale est depuis quelque temps fort modérée, et aurait plutôt besoin de l'éperon que du frein, cette nouvelle année mauvaise semblait pouvoir se traverser encore, avec de grandes souffrances individuelles dans les classes pauvres, sans doute, mais sans perturbation générale. Un intérêt plus élevé devant ramener vers le crédit commercial le capital disponible, nous espérons encore que notre industrie et notre commerce feront bonne contenance et se tireront à leur honneur de cette nouvelle épreuve.

Mais l'influence qui a préparé la crise et qui enfin l'a déterminée est ailleurs: elle est en partie dans les exagérations auxquelles on a porté en Allemagne les entreprises de commandite; elle est peut-être aussi dans l'action que l'on a voulu exercer cette année en France sur la marche des affaires. Nous demandons la permission de dire franchement ici notre pensée, car dans l'ordre d'intérêts dont nous nous occupons, et que régissent des lois naturelles plus certaines qu'on ne pense, le cri *è pur si muove* jaillit invinciblement de la nature des choses. Nous sommes de ceux qui pensent que depuis quelques années on a eu le tort d'outrer peut-être par des excitations artificielles chez nous et en Europe l'entraînement naturel qui porte de notre temps les peuples vers les grandes entreprises industrielles; mais nous croyons que si cet entraînement a besoin d'être modéré et sagement conduit, des entraves artificielles lui seraient plus funestes que de factices excitations. Nous craignons qu'en France on ne se soit cette année peut-être trop laissé aller vers cette réaction, et qu'on n'ait péché par excès de prudence. On a eu peur des folies de la paix, on a redouté l'émigration du capital français à l'étranger, et l'on a espéré prévenir ce danger par une mesure restrictive : on n'a autorisé aucune des grandes affaires nouvelles qui réclament la sanction de l'état avec la forme anonyme, et l'on n'a pas permis la négociation à la Bourse des valeurs mobilières représentant des affaires créées à l'étranger par des capitaux français. Qu'est-il arrivé? Le but poursuivi a été manqué, et c'est peut-être le résultat qu'on voulait écarter qui s'est produit. Une fois de plus l'expérience a démontré que l'on ne peut rendre de plus grand service aux intérêts économiques que de leur laisser leur liberté. Les entreprises étrangères qui se sont présentées sous le patronage de banquiers influens et de capitalistes considérables ont attiré les capitaux français; de même à l'intérieur, le capital disponible n'a pu aller à de grandes et fécondes entreprises constituées sous la garantie de la société anonyme, et il s'est porté vers des sociétés en commandite qui étaient loin d'avoir une utilité égale au point de vue de l'industrie, et d'offrir la même sécurité comme placement. Les placemens du capital disponible n'ont donc pu être empêchés; privé même d'emplois plus sains et plus sûrs, il n'a pas hésité à s'engager dans des affaires plus douteuses; mais, une fois ces placemens faits, le capital disponible y a été retenu par l'interdiction qui empêchait la négociation des valeurs nouvelles où il s'était absorbé. Or la nature des valeurs mobilières, c'est de circuler librement et promptement; elles sont de plus solidaires entre elles, et si vous en garrottez quelques-unes, vous ralentissez infailliblement la circulation des autres. C'est surtout le capital plus aventureux et plus inquiet attiré par les valeurs nouvelles, qui a besoin de cette liberté de mouvement; si vous le retenez, si vous l'immobilisez dans les valeurs qu'il vient de choisir, vous l'empêchez de se porter sur les autres, de les soutenir, de les animer; vous condamnez à l'immobilité et vous exposez au discrédit, en cas d'accident, cette portion de la richesse mobilière du pays qui vient chaque jour se faire tarifer à la Bourse. Telle est, suivant nous, la cause principale de la stagnation surprenante où sont restées depuis la paix les valeurs publiques et industrielles. Quant à l'accident qui a fait dégénérer en crise cette langueur, il est venu d'Allemagne. L'Allemagne est, au point de vue industriel, dans une situation analogue à celle que la

France et l'Angleterre ont traversée en 1845. Elle était en pleine fièvre industrielle, rêvant partout l'établissement de crédits mobiliers, multipliant ses chemins de fer, mettant en valeur ses mines, et elle tentait tout cela avec un capital insuffisant, jetant d'une foi intrépide, à ceux qui s'inquiétaient des ressources avec lesquelles elle pourrait achever tout ce qu'elle commençait, ce mot magique: « Le capital étranger! » La plupart des affaires nouvelles n'avaient demandé encore que de faibles versemens, et jouissaient de primes alléchantes avant d'être entrées dans la période d'exploitation. Quand l'époque des nouveaux versemens est arrivée, le capital national étant insuffisant, le capital étranger faisant défaut, il a fallu réaliser les valeurs; la baisse est survenue, la demande du capital a été si pressante qu'à Hambourg, où quelques semaines auparavant un projet de banque recevait 3 milliards de souscriptions par signature, l'intérêt commercial s'est élevé à 9 pour 100. La crise allemande, réagissant sur notre situation par la hausse de l'intérêt dans toutes les banques d'outre-Rhin, par la baisse des valeurs sur toutes les bourses, ouvrant dans la réserve de la Banque de France une nouvelle issue momentanée à l'exportation du numéraire, a forcé notre Banque à prendre des mesures défensives. De là la panique qui a éclaté à la Bourse de Paris.

Une vue élevée et calme des choses permet d'espérer que si on laisse appliquer par la Banque les lois strictes du crédit commercial, et que si l'on ne complique pas la situation par des mesures arbitraires, cette panique ne sera point de longue durée. Si les affaires sont compromises en Allemagne, jamais l'état commercial de l'Angleterre n'a présenté un aspect plus régulier et plus prospère, et certes la situation commerciale du royaume-uni a une influence autrement puissante que celle de l'Allemagne sur les intérêts économiques du monde. L'Angleterre a été cette année plus favorisée que nous en matière de récoltes, et son commerce extérieur atteindra à des proportions fabuleuses. Les tableaux publiés pour les huit premiers mois permettent d'évaluer à près de trois milliards la valeur totale de ses exportations pour 1856. En donnant ce développement au travail industriel et aux entreprises commerciales, aux vrais instrumens de la richesse d'un peuple, elle s'est abstenue, depuis quelques années, de ces entreprises chanceuses de commandite où elle nous avait précédés. La sécurité commerciale de l'Angleterre nous garantit contre les dangers que des esprits exagérés voient surgir dans notre crise.

La prospérité actuelle de l'Angleterre se révèle également par la tranquillité politique dont elle jouit en ce moment. Des *dîners de Crimée* donnés tour à tour par les grandes villes du royaume-uni aux soldats de la dernière guerre, des discours prononcés dans des réunions agricoles ou dans des réunions électorales par les membres du parlement en villégiature, c'est tout ce qui défraie en ce moment la vie publique de l'autre côté de la Manche. Dans ces derniers jours, des discours intéressans ou spirituels ont été prononcés de la sorte par lord Stanley, sir James Graham, sir E. Bulwer Litton, M. C. W. Fox. Nous avons été surtout frappés de l'élévation avec laquelle lord Stanley a traité à Oldham la question de l'éducation du peuple. On comprend que dans un pays où de jeunes patriciens comme le fils de lord Derby s'appliquent avec cette consciencieuse ardeur à l'étude des inté-

rêts populaires, les agitateurs comme Frost, le démagogue gracié qui a essayé d'une manifestation chartiste à Londres, n'aient que de médiocres chances d'être écoutés. M. Fox, un ancien et éloquent orateur de la ligue contre les *corn-laws*, définissait l'autre jour devant ses électeurs la situation intérieure de l'Angleterre en ces termes : « La chambre des communes attend que le peuple lui demande des réformes, et le peuple attend que la chambre lui en propose. » Excellente disposition des deux parts, et en Angleterre, comme en beaucoup d'endroits, si les réformes n'étaient que la préface de révolutions, ne faudrait-il pas souhaiter que peuple et chambre attendissent encore longtemps?

Depuis que l'Espagne a été jetée dans une voie nouvelle par des événemens dont la résistance des partis révolutionnaires a déterminé l'importance et la signification, il n'a cessé de s'agiter à Madrid un problème des plus graves. Par quels actes allait s'attester la politique victorieuse en juillet 1856? Entre les opinions diverses qui passaient pour être représentées dans le gouvernement, lesquelles prévaudraient? Que sortirait-il enfin de ce mouvement que tout le monde attendait, et qui a surpris tout le monde? Depuis deux mois, les actes décisifs se succèdent par intervalles et éclaircissent un peu cette situation. Licenciement de la milice nationale, dissolution des cortès constituantes, retour à la constitution de 1845, complétée par un acte additionnel, ce sont là des mesures qui précisent le sens et la portée des derniers événemens; mais ce travail se poursuit-il sans peine et sans tiraillemens dans les conseils de la reine Isabelle? Cette œuvre accomplie en commun est-elle pour le ministère un gage de force et de durée? Ici la question change de face, et la démission récente de l'un des ministres indique assez que le cabinet espagnol a ses épreuves intérieures, d'où il ne sort pas toujours intact. Il n'est point douteux désormais que parmi les hommes appelés au pouvoir au mois de juillet, tous ne se faisaient point la même idée de cette crise dans laquelle ils se trouvaient jetés tout à coup. La plupart d'entre eux étaient portés au gouvernement comme par un tourbillon et sans trop savoir ce qu'ils feraient de la victoire. Le plus difficile pour le général O'Donnell n'était pas de vaincre; depuis deux ans, il se préparait à la lutte, il l'attendait sans la provoquer et sans la fuir. Seulement il paraît s'être moins préoccupé des conséquences politiques de cette lutte, que sa raison lui montrait comme inévitable. Le combat une fois fini d'ailleurs, le nouveau président du conseil se trouvait partagé entre ses instincts conservateurs et quelques-uns de ces engagemens qui échappent parfois dans les momens de révolution; il était entouré d'hommes qui lui rappelaient ces engagemens, s'efforçant de jeter le trouble dans son esprit et de l'effrayer de sa propre victoire. D'autres ministres, très disposés également sans doute à raffermir l'ordre public ébranlé, mais progressistes par leurs antécédens, n'étaient pas mieux fixés; ils semblaient placés au pouvoir moins pour agir que pour entraver toute action. De ce nombre étaient particulièrement M. Manuel Cantero et M. Bayarri. De tous les ministres, M. Rios-Rosas est celui qui a le moins hésité et qui était le mieux préparé aux événemens. Rien ne le gênait dans son passé. Pendant deux années, il n'a cessé de combattre toutes les tendances révolutionnaires au sein des dernières cortès. Il a même soutenu la validité de la constitution de 1845 en face d'une assemblée qui s'attribuait le mandat de refondre toutes

les institutions de l'Espagne. Par son talent et son caractère en outre, M. Rios-Rosas n'est point homme à accepter un rôle effacé ou équivoque et à subir une politique qui ne serait pas la sienne. De ces situations respectives et des antécédens des hommes on peut déduire tout ce qui est arrivé. La politique conservatrice a fait du chemin depuis deux mois par la force des choses; mais elle n'a prévalu qu'au prix de luttes incessamment renouvelées. Chaque décret important est devenu une sorte de champ de bataille où l'ascendant des uns s'est fortifié, où la position des autres s'est affaiblie, jusqu'au moment où le ministre des finances, M. Cantero, a dû le premier se retirer de ce cabinet né dans le feu de la crise de juillet.

Trois actes principaux, nous le disions, ont marqué l'existence du ministère espagnol jusqu'à ces derniers temps : le gouvernement de la reine a licencié la milice nationale, dissous les cortès constituantes et remis en vigueur la constitution de 1845. Pour peu qu'on observe la situation de l'Espagne, il est facile de voir que ces actes, conformes aux opinions conservatrices, sont la conséquence la plus simple, la plus logique des événemens qui se sont accomplis. En prononçant la dissolution définitive de la milice nationale, le cabinet de Madrid n'a fait qu'obéir à une évidente nécessité. Les partis extrêmes défendent seuls en Espagne la milice nationale, parce qu'ils y trouvent une force irrégulière et mobile dont ils se servent pour faire de temps à autre des trouées dans les institutions. Ce n'est pas seulement l'existence d'un gouvernement conservateur qui est impossible au-delà des Pyrénées avec la milice nationale, c'est l'existence de tout gouvernement. En dissolvant récemment les cortès constituantes, le cabinet espagnol n'a fait que se conformer à la vérité de cette situation. « Dieu n'a point accordé à ces cortès le don de la modération et de la modestie, » dit M. Rios-Rosas dans le préambule remarquable qui précède le décret de dissolution. C'est là ce qui les a tuées, et non le décret royal. L'assemblée est morte pour avoir prétendu à une omnipotence dont elle ne savait pas se servir; elle est morte de son impuissance et de son triste rôle dans la dernière insurrection. Comment réunir de nouveau cette assemblée, lorsqu'un grand nombre de ses membres avaient pris part à Madrid ou dans les provinces à ce mouvement de résistance armée? Il est à remarquer que la dissolution des cortès résolvait à demi une autre question non moins grave, la question constitutionnelle. Par une singularité de plus au milieu de tant d'autres, la dernière assemblée s'était réservé le droit de promulguer la constitution votée il y a un an, et elle s'était bien gardée d'user de ce droit, afin de prolonger son existence. Il en résulte qu'en mourant elle emportait avec elle l'œuvre qu'elle avait si péniblement élaborée. Il ne restait plus qu'à choisir entre les diverses constitutions du passé, et dès-lors tout se réunissait en faveur de la constitution de 1845, qui n'est nullement une œuvre de réaction, qui est au contraire le dernier mot de trente années de révolutions durant lesquelles l'Espagne a fait l'essai de tous les régimes. Le choix était d'autant plus naturel qu'en 1854 c'est pour maintenir la constitution de 1845 et pour la défendre qu'on s'était soulevé. Ce n'est que plus tard, par un abus de pouvoir, que le gouvernement sorti de la révolution avait aboli cette loi politique en convoquant des cortès extraordinaires. En revenant aujourd'hui à la vérité des choses, le cabinet complète du reste la constitu-

tion de 1845 par un acte additionnel qui consacre de libérales garanties. Les délits de la presse seront déférés au jury. Les sessions législatives des cortès devront être de quatre mois au moins. Les députés promus à des emplois seront soumis à la réélection. Il ne pourra être fait de nomination au sénat que pendant les sessions.

Voilà donc trois questions essentielles résolues. Il est vrai que si en définitive le ministère se trouvait d'accord le lendemain des décrets, il était très divisé la veille. Les membres progressistes du cabinet auraient voulu réorganiser la milice sans la dissoudre; ils auraient tenu à ne trancher qu'à demi la question constitutionnelle, et ils se sentaient d'autant plus forts en certains momens que le général O'Donnell paraissait incliner vers eux. Il a fallu l'autorité et l'énergie de M. Rios-Rosas pour faire prévaloir des solutions nettes, rationnelles et conservatrices. Ce n'était pas tout encore cependant : il restait l'affaire la plus délicate peut-être, celle de la loi de désamortissement. Lorsque cette question a été soulevée il y a peu de jours au sein du ministère, elle s'est présentée sous une forme singulière. Le ministre des finances, M. Cantero, proposait au conseil de décréter un emprunt de 30 millions de réaux pris sur le produit de la vente des biens du clergé et destinés à la réparation des églises. La pensée était claire : il s'agissait, au moyen d'une destination pieuse, de donner une confirmation de plus à la loi de désamortissement. M. Rios-Rosas se trouvait absent de ce conseil; mais dans le conseil suivant il s'opposait formellement au décret de M. Cantero, qu'il combattait à un double point de vue : politiquement il y voyait un obstacle aux négociations que le gouvernement devait renouer avec Rome; sous le rapport économique, il montrait que la loi de désamortissement, telle qu'elle avait été votée, était ruineuse pour l'état et ne profitait qu'à quelques spéculateurs. La conclusion nécessaire était la suspension de la vente des biens du clergé. Dès-lors la position de M. Cantero devenait difficile; le ministre des finances soutenait inutilement son projet, et, battu dans le conseil, il finissait par donner sa démission. Il a été remplacé par M. Salaverria, homme jeune encore, qui s'est élevé par son talent dans l'administration, et qui n'a point figuré dans la politique. Dans toutes ces questions, on le voit, l'autorité de M. Rios-Rosas s'est trouvée prépondérante, et l'importance du ministre de l'intérieur a singulièrement grandi en Espagne, où il est considéré comme l'homme politique du gouvernement. Le général O'Donnell a pu être quelquefois d'un avis différent; il a fini toujours par se ranger aux opinions de M. Rios-Rosas, qui a pour lui l'autorité du talent, l'appui de la reine, le concours de tous les hommes modérés. Dès le premier instant, le ministre de l'intérieur a dit le mot de sa politique : ni révolution ni réaction. C'est dans cette voie que l'Espagne doit marcher, et tout indique que la reine est décidée à seconder ceux de ses ministres qui ont la ferme pensée de rasseoir la monarchie sur ses véritables bases, celles d'un ordre régulier et d'une liberté modérée.

EUGÈNE FORCADE.

V. DE MARS.

L'HISTOIRE ROMAINE

A ROME

L'EMPIRE. — OCTAVE AUGUSTE

Passage de la république à l'empire, architecture de transition. — Auguste veut se rattacher à César, monumens construits dans cette intention. — Temple de Mars Vengeur, vengeance du meurtre de César. — Politique habile d'Auguste, sa maison, son forum. — Auguste comme guerrier, temple de Jupiter Tonnant. — Auguste comme législateur et administrateur, embellissemens de Rome, voies, aqueducs. — Monumens élevés par Auguste dans une pensée dynastique, son mausolée. — Illusion trop favorable sur Auguste, démentie par l'histoire et par ses portraits.

Je vais suivre sous les empereurs l'histoire romaine, que j'ai étudiée sous les rois et sous la république (1); j'interrogerai de même les souvenirs attachés aux lieux ou transmis par les monumens. Ces souvenirs seront en général moins beaux, mais les monumens qui les rappellent seront beaucoup plus nombreux.

Ce premier fait est à remarquer; il faut en indiquer les causes. D'abord, l'empire étant plus récent que la république, il y a plus de chances pour que les ruines qu'il a laissées subsistent encore, et puis ses œuvres furent matériellement plus grandes. Ce n'est pas à dire qu'elles soient aussi respectables. Une pierre du *Tabularium*, où l'on gardait les décrets et les traités d'un peuple libre, le tombeau de Bibulus, un obscur édile à qui ce tombeau fut élevé, dit l'épitaphe, *à cause de sa vertu*, me touchent plus que les débris de la *maison dorée* de Néron ou des thermes gigantesques de Caracalla; mais, il faut le reconnaître, ces débris sont immenses. Au despotisme appar-

(1) Voyez cette première série d'études dans les livraisons des 15 février, 15 mars, 15 avril, 1er et 15 juin, 15 juillet 1855.

tient le colossal. C'est lui qui élève la tour de Babylone et les pyramides d'Égypte, car il a beaucoup de bras sans volonté pour servir la sienne.

On a aussi du temps de l'empire plus de portraits que de l'époque républicaine. Tandis que les images de tant de grands citoyens de Rome libre sont perdues, celles des plus exécrables tyrans de Rome esclave nous ont été conservées. La reconnaissance publique a moins multiplié les premières que la servilité les secondes. Heureusement les monumens de l'empire, loin de tromper la postérité, l'éclairent; nous allons en avoir la preuve dans ceux qu'Auguste a élevés. Nous y pourrons suivre toute sa politique, et ses portraits nous révéleront le vrai de son ame et de son caractère.

Depuis qu'Octave s'appelle Auguste, tout l'art de sa politique est de dissimuler l'empire en l'établissant et de simuler la république en anéantissant la liberté. Il ne se donne point comme le fondateur d'un ordre nouveau, mais comme le continuateur de l'ordre ancien. Né de la république, il ne violente point sa mère, de peur de la faire crier; il se contente de l'étrangler sans bruit. On pourrait presque penser que l'ancienne constitution subsiste. Le sénat s'assemble régulièrement, il y a des consuls, des élections. C'est comme général, comme pontife qu'Auguste est investi des plus grands pouvoirs, c'est comme tribun que sa personne est sacrée. On a soutenu gravement que ces titres, donnés à Auguste par un sénat qui ne lui refusait rien, avaient pu lui conférer légitimement les droits que ces mots représentaient. C'est dérisoire. Ces titres menteurs ne trompèrent alors personne, mais on s'accommoda de la fiction sans en être dupe. Quand on veut servir, on n'est pas difficile sur les prétextes de la servitude (1).

Ce qui est certain, c'est qu'Auguste, averti par le meurtre de César, à qui son ambition plus sincère avait coûté la vie, ne se donna jamais des airs de souverain absolu : il lui suffisait de l'être. En vérité de quoi les Romains auraient-ils pu se plaindre? En détruisant la vie politique, Auguste en avait soigneusement conservé le simulacre; les choses étaient autres, mais les noms étaient les mêmes : Rome avait un maître, mais elle n'avait pas de roi. Rien n'était changé que tout.

Le passage de la république à l'empire, bien qu'au fond entraînant un changement radical, fut donc presque imperceptible, et il dut rester quelque temps, dans les habitudes et dans les sentimens, un peu du vieil esprit romain. Ainsi pendant une absence d'Auguste, alors en Sicile, il y eut à Rome une agitation assez grande à propos de l'élection des consuls, dernières palpitations d'une vie qui s'éteignait.

La littérature, tout asservie qu'elle fût sous Auguste, montrait par

(1) C'est ce qu'un écrivain savant et généreux, M. Albert de Broglie, a très bien appelé le mensonge politique d'Auguste.

momens que le passé n'était pas entièrement mort dans toutes les âmes. Tite-Live écrivait les annales de Rome libre, et, comme il le dit, comme devait le redire quinze siècles plus tard Machiavel sous d'autres usurpateurs, les Médicis, il redevenait ancien en retraçant les choses anciennes (1). Il échappait aux poètes les plus courtisans des retours vers les grandes vertus républicaines, vers les hommes de l'âge de la liberté. Virgile osait admirer le premier Brutus sous l'héritier de César, immolé par un autre Brutus, et placer Caton d'Utique à la tête des justes dans les champs-élysées; Horace célébrait la constance de ce dernier défenseur de la liberté, cette âme que le joug imposé à toute la terre n'avait pu ployer.

Et cuncta terrarum subacta
Præter atrocem animum Catonis.

Mais ces élans ou plutôt ces distractions de la poésie étaient rares. En général la parole s'arrêtait devant la puissance. Virgile terminait un hymne magnifique aux vertus de la république par l'éloge de son vainqueur. Horace passait de l'admiration de Caton à l'admiration d'Octave, et, après avoir traduit les premiers vers d'un chant d'Alcée :

Nunc est bibendum....

« il faut boire et frapper la terre d'un pied libre, » il se gardait d'ajouter, comme le poète grec : « Réjouissons-nous, car le tyran est mort ! »

Un art silencieux, mais expressif, l'architecture, traduisit mieux cette sourde persistance de l'ancien esprit romain. La suite de la tradition se manifeste surtout dans celui des beaux-arts qui, plus que tous les autres, reproduit les types établis. Il est curieux de suivre à Rome dans l'architecture le passage du dernier âge de la république aux premières années de l'empire. Le lien de ces deux époques est mieux marqué là qu'ailleurs, et cette fois encore les monumens romains auront complété l'histoire romaine. Dans ceux qui appartiennent au temps d'Auguste se montre, à des degrés différens, un reste du caractère qu'avait présenté l'architecture dans le dernier âge de la liberté. Ce caractère est une simplicité noble, une élégance sévère, une pureté presque grecque; il se retrouve dans les ruines du théâtre de Marcellus, dans le temple de Mars Vengeur, où, à côté de la richesse de certains détails, on reconnaît le même principe (2). Il y a surtout une *grecque* dans le plafond du péristyle qui, par sa simplicité et sa pureté, rappelle tout à fait la simplicité et la pureté de l'époque républicaine. Si l'on considère l'ensemble majestueux du monument, on dirait qu'Auguste a voulu créer une architecture im-

(1) « Et mihi res veteres scribenti nescio quo pacto antiquus fit animus. »

(2) J'ai été guidé dans ces confrontations délicates par le coup d'œil exercé et le jugement sûr d'un architecte qui avait comparé avec soin les monumens de la Grèce et ceux de Rome, M. Louvet, alors pensionnaire de l'Académie de France.

périale, et, en consacrant la mémoire de celui qui avait fondé le pouvoir absolu, devenu son partage, faire acte de souverain. L'empire naissant semble s'épanouir dans le puissant feuillage qui orne les trois magnifiques colonnes encore debout; mais l'exquise sobriété propre à l'architecture de la république subsiste, cachée pour ainsi dire dans l'ornementation intérieure du péristyle, comme un souvenir obscur, une tradition voilée de la république se cachait parfois au fond des âmes éblouies par la magnificence de l'empire. Si l'architecture romaine au temps d'Auguste nous montre comme un vestige de l'âge qui avait précédé, à plus forte raison nous enseigne-t-elle l'esprit de l'âge qui l'a vue naître, c'est-à-dire l'esprit d'Auguste, qui était tout. L'histoire monumentale de son règne en révèle très clairement les principaux artifices.

Le premier, celui qu'il lui importait le plus d'employer, ce fut de rattacher autant que possible son pouvoir et sa fortune au pouvoir et à la fortune de César. Auguste s'était glissé à l'empire à l'ombre de ce grand nom. Sa politique fut de continuer César en toute chose, sauf dans les desseins qui étaient trop vastes pour lui. César, quand il mourut, avait formé un plan immense : il voulait, à force de gloire, se faire pardonner son crime contre les institutions de son pays, ébranlées longtemps par ses intrigues et enfin renversées par ses armes; il avait résolu d'aller sur les pas d'Alexandre jusqu'au cœur de l'Asie; après avoir soumis les Parthes et vengé Crassus, il devait revenir en prenant à revers, d'orient en occident et du nord au midi, les populations barbares qui pouvaient menacer l'empire. Si César eût exécuté le grand dessein qu'il avait formé, s'il eût établi dans ces contrées des colonies d'où peu à peu se serait étendue l'influence de la civilisation romaine, comme elle s'étendit si rapidement dans les Gaules, peut-être les invasions des Barbares eussent été prévenues, et Rome eût été sauvée. Auguste n'était pas de taille à accomplir une telle entreprise. Il se borna, pour marcher sur les pas de César, à projeter une expédition en Angleterre. En fait de travaux d'utilité publique, les plus grandes conceptions de César furent abandonnées : l'assainissement des Marais-Pontins et ces deux travaux immenses, le port d'Ostie et l'émissaire du lac Fucin, dont César avait eu l'idée, et qu'un empereur dont on n'aurait pas attendu de si grandes choses, Claude, devait exécuter. Auguste ne fit rien de tout cela. Il était plus facile de continuer l'œuvre de César en construisant les monumens que César avait conçus, en terminant ceux que César avait commencés. Ainsi César avait résolu d'élever un théâtre adossé à la roche Tarpéienne et regardant le Champ-de-Mars : il voulait probablement, par cet édifice rival et plus grand, mettre dans l'ombre le théâtre de Pompée. Auguste construisit ce théâtre à peu près à l'endroit où César avait voulu le placer : c'est ce-

lui auquel il donna le nom de Marcellus, et dont on admire encore un grand débris. Cependant il ne l'adossa pas à la roche Tarpéienne, comme César avait projeté de le faire, à l'imitation des Grecs, chez lesquels c'était un usage presque constant d'appuyer leur théâtre à quelque élévation naturelle.

Auguste acheva la basilique que César avait commencé à bâtir, et qui porta le nom de Julia. Il y a quelques années seulement, on a reconnu l'emplacement et retrouvé le pavé en marbre de cette basilique. C'était le plus grand monument du Forum. Il appela aussi Julia la curie qui s'était nommée autrefois Hostilia, et qu'il reconstruisit. L'histoire de ce monument était depuis longtemps liée à l'histoire des partis. Restauré par Sylla, il avait été brûlé par les amis de Clodius lors de ses funérailles, relevé par le fils de Sylla, démoli par Lépide, qui voulait qu'il y eût une curie qui s'appelât Julia, car lui aussi, le comparse du triumvirat, eût aimé à se couvrir du nom de César. Auguste, mêlant le souvenir des anciens triomphes de la république avec celui de ses propres triomphes, plaça dans la curie reconstruite une image de la Victoire rapportée autrefois de Tarente, et qu'il décora des dépouilles enlevées à l'Égypte après la bataille d'Actium. C'était, dit Dion Cassius, pour montrer qu'il devait son empire à la victoire. En revanche, Auguste fit obstruer la curie de Pompée, dans laquelle César avait été tué, et plus tard la changea en un lieu immonde. Ignoble vengeance!

Le bassin que César avait fait creuser, pour des joutes navales, sur la rive droite du Tibre, où étaient ses jardins, ce bassin dont on peut encore suivre en partie le vaste ovale, et qu'on avait comblé après les présages menaçans et les désordres de la nature qui suivirent la mort de César, fut rendu, quand on crut apparemment être à l'abri des mauvais présages, à sa destination première, et devint la naumachie d'Auguste. Auguste se serait bien gardé de ne pas donner aux Romains un nouveau genre de spectacle que César leur avait offert le premier. On voit dans ces divers monumens Auguste accomplir ou continuer une pensée de César toutes les fois que cette pensée est à sa mesure. Le règne d'Auguste est là tout entier.

César avait eu aussi l'intention d'élever un grand temple à Mars. Un tel dessein convenait à l'intrépide et prodigieux capitaine; nous verrons bientôt qu'il allait moins bien à Auguste. Cependant il érigea le temple et le dédia à Mars Vengeur. C'était se rattacher doublement à César, d'abord en exécutant un monument projeté par celui-ci, ensuite en le consacrant à la vengeance accomplie sur ses meurtriers. Venger la mort de César était un des motifs que mettait le plus volontiers en avant le fourbe Octave pour couvrir ses plans ambitieux d'une apparence de sentimens désintéressés et s'attirer la sympathie et la popularité.

Les trois colonnes du péristyle qui subsistent sont au nombre des merveilles architecturales de Rome. Il y a une vingtaine d'années, elles portaient le clocher d'une petite église. On l'a abattu; je le regrette : c'était un reste du moyen âge, qui montrait comment alors on s'était servi des monumens antiques pour les approprier à des usages modernes, et de plus un symbole historique de cette révolution qui, à Rome, a placé l'église sur le temple et a fait de l'empire des césars le piédestal de la souveraineté des papes. Les admirables débris du temple élevé à la vengeance de la mort de César rappellent malheureusement toutes les barbaries dont cette vengeance fut le prétexte. « On condamna, dit Dion Cassius, qu'on ne saurait accuser d'hostilité à la mémoire d'Auguste, on condamna les absens, non-seulement ceux qui avaient frappé César et leurs complices, mais beaucoup d'autres qui, loin d'avoir trempé dans la conjuration, n'étaient pas même à Rome dans ce temps-là. A ceux qui étaient condamnés on interdisait l'eau et le feu, leurs biens étaient vendus à l'encan, et toutes les charges, non-seulement celles qui étaient entre leurs mains, mais les autres encore, étaient données aux amis de César (Octave). Ceux qui accusèrent les meurtriers de César furent nombreux, les uns poussés par leur zèle pour son fils, les autres par d'autres motifs, car ils recevaient en prix de leurs accusations les biens et les emplois des condamnés, et l'exemption du service militaire pour eux, leurs fils et leurs petits-fils. La plupart des juges condamnèrent les accusés pour plaire à César (Octave) ou par crainte de lui, trouvant quelque prétexte à leur fausseté, les uns dans la loi qui venait d'être portée (par Octave lui-même), les autres justifiant leur sentiment par les armes de César. »

Voilà ce que produisit cette vengeance filiale que le temple de Mars Ultor était destiné à immortaliser. Cela me gâte un peu la vengeance et presque le temple. Il faut ajouter un trait à cette histoire. Après la prise de Pérouse, Octave fit égorger devant l'autel de César trois cents victimes humaines. Voltaire a donc eu raison de dire : « Il n'y eut aucun genre d'atrocité dont les prétendus vengeurs de la mort de César ne souillassent leur usurpation. »

La piété d'Auguste pour la mémoire de César, piété qu'on peut trouver quelque peu intéressée, lui fit élever un autre monument à cette mémoire dont il était bien aise d'hériter. Outre le grand temple de Mars Vengeur, dont nous admirons encore les superbes restes, Auguste, étant triumvir, avait consacré à César un petit temple semblable à ceux que les Grecs dédiaient aux héros, et qu'ils appelaient un *heroon*. Auguste voulait l'apothéose de César, afin d'en avoir un reflet. Ce temple dédié au *héros César*, et dont il ne reste rien, s'élevait dans un lieu bien choisi, à l'extrémité du Forum, près de la tribune aux harangues, dans laquelle Antoine avait prononcé, en pré-

sence du cadavre sanglant de César, ce discours qui avait tourné les esprits flottans contre les meurtriers du dictateur et ouvert à Octave le chemin de l'empire. Auguste, se servant de l'*heroon* de César comme d'une chapelle de famille, y fit exposer le corps de sa sœur Octavie quand il prononça son éloge.

Passons des monumens érigés à la mémoire de César par son neveu à ceux qu'il construisit pour lui-même : nous y découvrirons les ruses de son caractère et l'hypocrisie de sa politique. Cette politique eut toujours pour objet de déguiser le pouvoir absolu sous des semblans de simplicité modeste. Ainsi Auguste ne se fit point bâtir un palais : il eut, il faut le reconnaître, le bon goût d'éviter les airs de parvenu, et s'il usurpa la souveraine puissance, il n'en étala jamais le faste.

Il alla habiter sur le Palatin, où il était né, une maison qui avait appartenu à l'orateur Hortensius; il s'arrondit en acquérant celle de Catilina. Le Palatin était le beau quartier de Rome, le quartier sénatorial et consulaire. Les maisons des hommes les plus considérables semblent avoir été placées en général du côté qui regardait le Forum. De là on jouissait de l'admirable point de vue que devaient former les monumens dont il était orné, et que terminait si bien le Capitole, auquel étaient adossées les belles arcades du *Tabularium;* on peut juger de l'effet que ces arcades devaient produire par la seule qu'on ait dégagée. Au-dessus s'élevait la double cime du mont Capitolin, à gauche la citadelle, à droite le grand temple de Jupiter, où l'on conduisait les triomphateurs, le point le plus orgueilleux de la terre. C'est là ce que voyaient de leur fenêtre les Scaurus, les Catulus, Lucullus, Cicéron. Ce grand spectacle dut soutenir parfois l'âme un peu vacillante de celui-ci, et l'aider à s'élever des petits calculs de vanité qui la dominèrent trop souvent aux grands élans de patriotisme et de courage qui sont l'honneur de sa vie dans ses luttes intrépides contre deux scélérats, Catilina et Antoine.

La maison qu'Auguste avait choisie pour sa demeure n'était pas si bien placée, elle était dans une partie assez reculée du Palatin; on ne pouvait la voir du Forum; elle devait être cachée par les maisons plus apparentes et perdue dans la région la moins brillante du beau quartier. Cette maison était petite et peu ornée, les portiques qui l'accompagnaient, peu étendus. Les colonnes de ces portiques n'étaient point en marbre, bien que l'usage du marbre fût déjà assez répandu, ni en travertin, cette pierre calcaire que l'on voit, dans le *Tabularium* et ailleurs, précéder le marbre comme pierre d'ornement, mais en grossier *peperino*, ce composé volcanique noirâtre et rugueux, d'un aspect sévère, dont l'usage remontait aux premiers temps, et qui avait servi à bâtir tous les temples de la république. Jusque dans le choix de sa maison et des matériaux dont elle était

formée, Auguste semble avoir cherché à tromper sur la nature de son pouvoir en le datant d'une époque de liberté.

Les arts n'étaient pas exclus de la demeure d'Auguste, à en juger par les arabesques des salles appelées à tort *bains de Livie*, et qui paraissent avoir fait partie de cette demeure ainsi que trois autres salles de la *villa Mills*. Ces arabesques sont d'une grande élégance. Du reste il faut se souvenir que des arabesques de ce genre décoraient les maisons des particuliers, on le voit à Pompeii. Auguste pouvait donc en décorer la sienne sans démentir la simplicité d'habitudes qu'il affectait. Pour Auguste, demeurer sur le Palatin avait son importance. Le Palatin était la partie antique et royale de Rome, la montagne de Romulus, de Romulus dont Octave avait ambitionné de prendre le nom. César était allé d'abord habiter dans le quartier populaire de la Subure, près de l'endroit où l'on croyait qu'avait été la demeure du bon roi Servius Tullius de démocratique mémoire. Tout cela peut bien ne pas avoir été fait sans intention.

Devant la porte de la maison d'Auguste étaient plantés deux lauriers, et au-dessus était placée une couronne de chêne pour exprimer, dit Dion Cassius, qu'Auguste était le vainqueur des ennemis et le sauveur des citoyens. Cet honneur que lui accorda le sénat avait un caractère de simplicité antique tout à fait dans le goût d'Auguste. On peut croire que ses créatures en avaient suggéré l'idée au sénat. Du reste il ne rappelait rien de bien honorable pour personne, car les lauriers et la couronne de chêne furent décernés à l'empereur après cette scène de comédie dont Dion Cassius lui-même n'est pas dupe, et dans laquelle Auguste demanda de l'air le plus sérieux du monde la permission de déposer l'empire, ce à quoi le sénat eut la mauvaise grâce de ne pas consentir. Ovide paraît avoir été plus touché qu'il ne m'est possible de l'être de ces lauriers, qui ne rappelaient qu'un hommage de la platitude à la duplicité, car il fait de leur gloire un motif dont se sert Apollon pour consoler Daphné d'être changée en laurier.

Près de la maison modeste du Palatin, Auguste éleva un temple magnifique à Apollon. Toujours le même calcul : quand il s'agissait de lui-même, il se faisait petit pour se faire puissant. Il se cachait dans sa modestie ambitieuse comme l'araignée se cache au fond de sa toile. Quand il s'agissait d'un monument public, d'un temple, il croyait ne pouvoir trop montrer de faste et de splendeur, et surtout quand le temple était près de sa maison, il aimait à faire ressortir l'humilité de celle-ci en lui opposant la magnificence de celui-là. Dans l'une, l'empereur s'effaçait; dans l'autre, comme dans le temple de Mars Vengeur, commençait à se déployer l'empire. Nous devons à Properce une description assez détaillée du temple d'Apollon Palatin. Il était orné de statues grecques, entre autres d'un Apollon de

Scopas en marbre et de quatre vaches en bronze de Myron. On y voyait les images, aussi en bronze, des cinquante Danaïdes et des cinquante fils d'Ægyptus, beaucoup d'autres objets d'art et notamment une collection de pierres gravées. On a déterminé l'emplacement de ce temple et trouvé des débris qui en proviennent; aujourd'hui ces débris ont presque entièrement disparu sous les artichauts du Palatin.

Auguste paraît avoir eu une dévotion particulière pour Apollon, dont on alla jusqu'à le dire le fils. Une statue qui était dans sa bibliothèque le représentait sous les traits de ce dieu. Il y avait pour lui à ce culte particulier d'Apollon plusieurs raisons. Apollon était honoré à Actium, où Auguste lui avait fait ériger un temple; d'ailleurs ce culte convenait à un empereur lettré et même poète. Son goût des lettres était représenté par une bibliothèque grecque et latine annexée au temple d'Apollon. Il y avait fait placer des images d'hommes illustres; c'était un grand honneur d'y avoir son portrait. Auguste aimait ce lieu d'étude au point d'y rassembler quelquefois le sénat.

Copiant volontiers César quand ce n'était pas trop difficile, il avait à son exemple donné un forum de plus aux Romains. Auguste voulut que les causes y fussent débattues; il était bien aise de les transporter du forum républicain dans le forum impérial et d'éviter ainsi les souvenirs de liberté que le premier aurait pu réveiller. Il avait placé là les statues des généraux célèbres et avait eu soin d'y mettre tous les ancêtres de la famille Julia, sans oublier même son fabuleux aïeul Romulus, à qui il aimait à se rattacher pour donner à son pouvoir nouveau un air de légitimité. L'enceinte de ce forum subsiste en grande partie; c'est un grand mur bâti à la manière étrusque. Il est curieux de voir ce système antique de construction, usité sous les rois, reparaître sous le premier empereur. Peut-être se complaisait-il dans ce retour aux origines royales de Rome, ainsi qu'il se plaisait au souvenir de Romulus; peut-être était-ce une simple fantaisie archaïque, comme lorsque nous faisons du gothique au XIXe siècle. Ce mur offre une particularité plus remarquable; il a une direction oblique, et l'enceinte dont il faisait partie présente, dans ce qui en a été conservé, une configuration manifestement irrégulière. Cette déviation, cette irrégularité du mur d'enceinte du forum d'Auguste mettent pour ainsi dire devant nos yeux le trait principal du caractère et de la conduite de cet empereur : la dissimulation du souverain pouvoir, l'affectation du respect des droits privés, quand le pouvoir était réellement sans limites, quand tous les droits publics avaient été violés.

Pour construire son forum, Auguste avait acheté des propriétés particulières, comme il a soin de nous l'apprendre dans l'inscription d'Ancyre; mais il fit plus, et ne voulut pas enlever aux propriétaires

du voisinage leurs maisons, que probablement ceux-ci ne se souciaient pas de vendre. L'étendue et la régularité du forum en souffrirent, et le maître se résigna. C'est l'histoire du moulin de Sans-Souci :

On respecte un moulin, on vole une province,

a dit le bon Andrieux.

Il est piquant aujourd'hui d'assister pour ainsi dire à ce ménagement d'Auguste pour l'opinion qu'il voulait gagner. En voyant le mur s'infléchir parce qu'il a fallu épargner quelques maisons, on croit voir la toute-puissance d'Auguste gauchir à dessein devant les intérêts particuliers, seule puissance avec laquelle il reste à compter quand tout intérêt général a disparu (1). L'obliquité de la politique d'Auguste est dans l'obliquité de ce mur, qui rend visible et palpable le manége adroit de la tyrannie se déguisant pour mieux se fonder.

Cette crainte d'offusquer par rien de trop ambitieux se montre dans le soin qu'il eut, comme il nous l'apprend lui-même, de ne point mettre son nom aux édifices qu'il répara, et dans une anecdote qui se rapporte à une construction d'Auguste dont j'aurai à parler bientôt, le temple de Jupiter Tonnant. Auguste, qui avait érigé ce temple, on verra à quelle occasion, craignant, dit-il, de donner quelque ombrage à Jupiter, qui lui était apparu en songe, mais plus probablement d'offenser l'opinion publique, qu'il ménageait plus que Jupiter, en paraissant opposer un temple au grand temple du Capitole, fit attacher au sien des sonnettes, pour indiquer par là que celui-ci n'était que comme *la loge du portier*, c'est-à-dire une humble dépendance du grand temple du Capitole. Ainsi les monumens bâtis par Auguste attestent son habileté prudente, son adresse cauteleuse; nul ne rappelle rien de vraiment grand. En effet, on se demande ce qu'a fait de grand ce souverain tant vanté. Est-ce comme guerrier qu'il mérite l'admiration? est-ce comme législateur?

Il y eut toujours quelque chose de louche dans sa réputation de courage. Antoine lui reprochait en ce genre de singulières absences. Je sais bien que les accusations d'Antoine sont très suspectes. Cependant il est des hommes qu'on n'a jamais l'idée d'injurier d'une certaine manière. Le plus grand ennemi de César ne l'aurait pas accusé de lâcheté. Il est certain qu'Octave alla rejoindre César en Espagne

(1) Le forum d'Auguste et le temple de Mars Vengeur ont concouru à former le nom de Marforio (*Martis forum*), qui est celui d'une statue trouvée près de là au moyen âge, et qui a eu une certaine popularité, parce qu'on en avait fait l'adversaire de *Pasquin*, autre statue antique sur laquelle on affichait les épigrammes contre le gouvernement. On affichait les réponses sur Marforio. L'un était le journal de l'opposition, l'autre le journal du pouvoir. Marforio le conservateur sortait assez convenablement du forum d'Auguste.

au moment où la campagne venait de finir, et elle avait duré sept mois. D'ailleurs Pline parle aussi, à propos de la bataille de Philippes, d'une certaine fuite et de trois jours employés à se cacher dans les marais. On doit reconnaître qu'Octave montra, durant les guerres civiles, une certaine activité et une certaine intelligence militaires, qui semblèrent l'abandonner quand il fut empereur. On dirait qu'ayant fait la guerre pour arriver au but de son ambition, il en perdit le goût quand il ne s'agissait plus que de la gloire.

Auguste voulut guerroyer en Espagne contre les Cantabres; mais, la foudre ayant frappé un esclave qui marchait près de sa litière, il se hâta de revenir à Rome, laissant battre les Cantabres par Statilius Taurus, dont la victoire procura à Auguste une fois de plus le titre d'*imperator*. L'arc de triomphe qui lui avait été élevé pour avoir triomphé d'une femme, de Cléopâtre, cet arc de triomphe peu glorieux n'existe plus. Un autre monument de ses campagnes, lequel a également péri, l'était encore moins; il se rapportait à son expédition chez les Cantabres et à la manière un peu brusque dont il la termina. C'était le temple érigé par lui à Jupiter Tonnant (1) en mémoire de la peur qu'il avait eue en Espagne; on peut se servir de cette expression, car Suétone nous apprend qu'Auguste redoutait beaucoup le tonnerre et les éclairs, qu'il avait toujours sur lui, pour s'en préserver, une peau de veau marin, et qu'il s'allait cacher pendant l'orage dans une chambre bien voûtée.

Le tonnerre n'était pas le seul ennemi qu'Auguste redoutât. Craignant le sénat, qui pourtant n'était pas bien dangereux, il y venait cachant une cuirasse sous ses habits, et se faisait entourer de dix sénateurs très dévoués et très robustes. Un jour, avant qu'il fût empereur, le peuple s'était soulevé contre lui et contre Antoine. Antoine tint bon, mais Octave se jeta à genoux, déchira ses vêtemens et demanda grâce; le peuple l'épargna.

Octave, devenu empereur, n'a pas été un grand général ni peut-être même un très bon soldat : a-t-il été au moins un grand législateur? Ici je serai très court, parce que les monumens de Rome, objet spécial de mon étude, ne peuvent m'offrir aucun document à cet égard. En législation comme en architecture, Auguste fut le continuateur de César. Les lois qu'on leur attribue à tous deux portent également le nom de lois juliennes (*juliæ*), et il est souvent difficile d'y faire la part de l'oncle et celle du neveu, à peu près comme on a discuté sur ce qui appartenait à chacun d'eux dans la basilique Julia.

Auguste n'a attaché son nom à aucune révision ou refonte générale des lois, ni même à aucune grande collection comme celles de

(1) Les trois colonnes qui ont longtemps porté ce nom n'y ont aucun droit, car le temple de Jupiter Tonnant était sur le Capitole, *in Capitolio*, ce qui ne veut point dire au pied du Capitole.

Justinien. Les lois dont il fut l'auteur sont en général d'une importance médiocre; la plupart peuvent passer pour de simples mesures de police. Il régla les places de l'amphithéâtre, relégua les femmes dans celles d'en haut, en assigna une particulière aux plébéiens mariés, une autre aux jeunes gens, sépara les citoyens des militaires; tout cela était fort sage, mais n'était point grand. Quelques-unes des lois d'Auguste ont cependant une portée plus élevée : ce sont celles par lesquelles il voulut, aussi à l'exemple de César, travailler à la réforme des mœurs. Le zèle pour les bonnes mœurs était chez l'un et l'autre très désintéressé; celui d'Auguste a été célébré par Horace et Ovide, qui ne pouvaient être fort exigeans sur ce point. Une de ces lois (*lex Julia Poppæa*) imposait, dans l'intérêt des mœurs et de la population, des peines aux célibataires récalcitrans et aux veuves qui ne se remariaient pas. Dion Cassius fait tenir à Auguste deux singuliers sermons moraux et économiques sur le mariage, dans lesquels il prêche, comme toute l'antiquité, une thèse diamétralement opposée à celle de Malthus. Ces mesures prises par Auguste contre les mauvaises mœurs ne produisirent pas un grand résultat, comme on le vit par les temps qui suivirent. En fondant l'empire, ce moraliste ouvrit l'ère des monstrueux désordres dont cette forme de la société romaine devait étonner les siècles.

Ce qu'on peut dire d'Auguste, c'est qu'il fut un administrateur très distingué. Il partagea la ville en quatorze quartiers, *regiones*, nom qui subsiste un peu contracté dans les douze *rioni* de Rome, et en deux cent vingt-quatre *vici*. L'Italie fut également divisée en onze régions. Auguste créa, pour ce que nous appelons le service municipal, trois mille cent soixante-deux fonctionnaires, presque tous plébéiens. En général il multiplia le nombre des emplois, *nova officia excogitavit*, dit Suétone. D'autre part, Dion Cassius nous apprend qu'il établit des salaires fixes pour des magistratures jusque-là gratuites; la multiplication du nombre des fonctionnaires et leur rémunération entraient naturellement dans son système de gouvernement.

Auguste organisa les provinces; il établit partout la régularité administrative, c'est-à-dire qu'il mit le meilleur ordre dans la servitude. Tout ce qui tient à la police d'une grande ville et d'un grand empire se faisait très bien sous Auguste; mais la police n'est pas de la politique. Ainsi il prit des mesures contre les inondations du Tibre; il forma des compagnies de *vigiles* destinées à prévenir ou à arrêter les incendies. Ces *vigiles* correspondaient à nos pompiers, qui portent encore aujourd'hui à Rome le nom classique de *vigili*. Auguste s'occupa, comme le firent presque tous les empereurs bons et mauvais, d'approvisionner Rome des eaux dont elle avait besoin. C'était pour elle une telle nécessité, que ce soin ne pouvait jamais être interrompu, à tel point qu'on voit l'eau *Julia* amenée à Rome pendant

l'époque orageuse du triumvirat. On lit encore sur la porte San-Lorenzo, l'ancienne porte Tiburtine, qu'Auguste a réparé les conduits qui aboutissaient à cet endroit :

Rivos aquarum omnium refecit.

Auguste construisit un aqueduc sur la rive droite du Tibre pour amener de l'eau à sa naumachie (*aqua alsietina*); cette eau n'était point bonne à boire. Cet aqueduc ne fut donc pas une œuvre d'utilité publique, mais une fantaisie de magnificence. Il s'occupa d'embellir la ville; c'est encore un soin que prirent les plus mauvais empereurs comme les meilleurs. Voltaire a dit un peu durement :

Un poltron tyran de l'état
L'embellit de sa main sanglante.

En revanche, il y a quelque exagération à prétendre, comme Tite-Live, qu'Auguste fut le fondateur ou le restaurateur de tous les temples de Rome; Auguste lui-même exagérait en disant qu'il avait trouvé Rome de briques et la laissait de marbre. Encore après lui elle était formée de rues étroites et tortueuses. Tacite parle à ce sujet à peu près comme Cicéron et comme parlerait un voyageur de nos jours. Dion Cassius dit qu'Auguste faisait allusion par ces paroles à la stabilité qu'il avait donnée à l'empire. La suite de cette histoire, qui nous montrera l'empire théâtre, presque à chaque nouveau règne, d'une révolution violente, jusqu'à ce qu'après s'être en vain débattu contre les Barbares, il soit envahi par eux, nous apprendra ce qu'il faut penser de cette stabilité; le mot d'Auguste n'est pas plus vrai dans un sens que dans l'autre.

Le premier, Auguste eut l'idée de faire pour Rome un ornement des obélisques : c'était une dépouille de l'Égypte, comme un trophée d'Actium; il inscrivit sur celui qu'il avait placé dans le grand cirque, et qui orne maintenant la Place du Peuple, ces trois mots : *Soli donum dedit* (donné au soleil). Cette inscription a de la noblesse. Il en est ainsi de toutes celles qui datent d'Auguste. Plus tard, les inscriptions impériales tombèrent dans l'emphase qu'amène toujours l'adulation. Sous Auguste, la décadence des âmes n'est pas encore arrivée jusqu'au langage. La mâle simplicité des âges libres survivra assez longtemps, dans les inscriptions monumentales, à ces âges eux-mêmes, et l'expression aura encore de la grandeur quand les sentimens n'en auront plus.

Auguste, administrateur infatigable, ne pouvait négliger le soin des routes. Tantôt il faisait supporter au public les frais d'entretien, tantôt, comme pour la voie Flaminia, il s'en chargeait lui-même, sur quoi Dion Cassius, qui est loin d'être un écrivain factieux, fait la réflexion suivante : « Je ne vois pas où était la différence entre le trésor

particulier d'Auguste et le revenu public. » Je suis entièrement de l'avis de Dion Cassius. En effet, sous un gouvernement absolu, on ne comprend pas bien quelle différence il peut y avoir entre le trésor de l'état et le trésor du prince, ce dernier trésor étant la portion de la fortune publique que le prince a jugé à propos de s'approprier.

Ce fut Auguste qui fit placer au pied du Capitole le *Milliarium aureum*, cette colonne d'où partaient toutes les routes, image de la centralisation, qui ne fut jamais si puissante que sous l'empire, ce qui n'empêcha pas la dissolution de toutes ses parties. La base du *Milliarium aureum* a été retrouvée à côté de l'ancienne tribune aux harangues, qui elle aussi fut le centre, le centre moral du monde.

Parmi les monumens bâtis par Auguste, j'ai parlé de ceux dans lesquels il eut pour but, en accomplissant un dessein de César ou en honorant sa mémoire, de faire acte d'héritier; quelques autres montrent évidemment par le nom même qu'ils ont reçu de lui l'intention qui leur a donné naissance. Auguste voulut, en faisant porter à des édifices destinés au public les noms de différentes personnes de sa famille, rendre populaires ces noms et cette famille. Par là de tels édifices nous révèlent ce qu'on pourrait appeler la pensée dynastique d'Auguste. Ainsi, après la mort de Marcellus, il donna le nom aimé de ce jeune homme au théâtre qu'il avait fait élever. Il est heureux et touchant que le seul théâtre de l'ancienne Rome dont une portion soit encore debout se trouve celui qui porte le nom de ce jeune Marcellus, sur qui les vers de Virgile ont répandu un intérêt mélancolique. Il semble que la poésie de Virgile ait porté bonheur au monument. Ce n'est pas que celui-ci soit intact, tant s'en faut; mais ce qui subsiste est admirable. Au tournant d'une ruelle, on aperçoit la belle courbe du théâtre, on reconnaît la pureté d'une architecture empreinte du sentiment exquis de l'art grec à peine modifié. Il l'est cependant, car l'ordre dorique du théâtre de Marcellus est le dorique romain; mais c'est Rome qui tient encore à la Grèce, c'est quelque chose dans l'art comme certains morceaux de Catulle dans la littérature.

Le théâtre de Marcellus n'a point été dégagé des édifices qui l'entourent et débarrassé des constructions qui le remplissent. Je ne le regrette pas au point de vue du pittoresque et du contraste, car on a la perspective d'une vue de la Rome du moyen âge quand tous les monumens de la Rome antique étaient occupés. Sous les voûtes qui soutenaient les gradins, ces *fornices* qui dans l'antiquité étaient habitées aussi et moins honnêtement, vivent de pauvres gens qui vendent des ferrailles. Au-dessus des belles colonnes de l'enceinte extérieure, on a construit des murs modernes dans lesquels sont pratiquées des fenêtres, et à ces fenêtres du théâtre de Marcellus on voit des pots à fleurs ni plus ni moins qu'à une mansarde de la

rue Saint-Denis; des chemises sèchent sur l'entablement, des cheminées surmontent la ruine romaine, et un grand tube se dessine à son extrémité.

Tout près du théâtre de Marcellus, Auguste consacra un portique à la mère de Marcellus, la vertueuse Octavie : rapprochement qui a son charme, car le souvenir de la douleur de cette mère est associé pour nous à la mort prématurée de son fils. Une tradition qui paraît douteuse, mais à laquelle il serait pénible de ne pas croire, nous représente la lecture de l'Énéide dans le palais impérial interrompue par un cri des entrailles maternelles, Virgile s'arrêtant tout ému et presque épouvanté de l'effet de ses vers à l'aspect de cette mère évanouie et comme morte; mais je m'aperçois que je parle de souvenir : la scène que je décris, je l'emprunte à un grand peintre qu'on peut citer à Rome à propos de Virgile, car il est de la famille des artistes et des poètes de l'antiquité.

C'est un beau caractère que celui de la sœur d'Auguste; autant le frère fut un homme de calcul et d'égoïsme, autant la sœur fut une femme d'abnégation et de dévouement. Il reste du portique d'Octavie de très belles parties, dans lesquelles on reconnaît, — avec plus de simplicité, parce qu'un portique ne devait pas ressembler à un temple, — le beau goût architectural du temple de Mars Vengeur. Auguste avait placé là, comme près de sa maison du Palatin, une bibliothèque. On retrouve toujours chez Auguste cet amour, je crois sincère, des lettres, le meilleur trait de son caractère, mais dont il se servit pour séduire les Romains au pouvoir absolu, ce qui m'empêche d'en être fort touché. Ce qui me touche davantage, c'est que cette bibliothèque fut dédiée par Octavie à la mémoire de ce fils qu'elle pleurait. Malheureusement ce qui reste du beau portique d'Octavie, que décoraient les chefs-d'œuvre de Phidias et de Praxitèle, s'élève dans un des endroits les plus sales de Rome, près de l'infect *ghetto*, où sont entassés les juifs, et au milieu du marché aux poissons. Cependant ce lieu aussi est pittoresque; qu'est-ce qui n'est pas pittoresque à Rome? La vieille rue sombre qui débouche avec ses maisons noires et irrégulières dans le portique, les tables de marbre sur lesquelles on étale le poisson, de grandes nattes appendues aux colonnes et aux masures qui les touchent, et, donnant à tout cela un certain air de bazar oriental, le bleu du ciel entrevu à travers les ruines que le temps et le soleil ont dorées, puis à côté le gouffre ténébreux de la petite rue, offrent aux regards du promeneur une aquarelle toute faite. Pour achever le chapitre des contrastes, c'est, dit-on, près de cette poissonnerie fangeuse qu'on a déterré la Vénus de Médicis. Il y avait sous le portique d'Octavie deux Vénus, l'une de Phidias et l'autre de Philiscus. D'après le style, plus gracieux qu'élevé, de la Vénus de Médicis, on ne peut y voir l'œuvre de

Phidias. L'auteur de cette charmante statue serait donc Philiscus.

Toujours dans l'intention de rendre sa famille populaire en attachant les noms des siens à des monumens d'agrément ou d'utilité, Auguste donna celui de Livie à un portique et à un marché. Le portique qu'il dédia à Livie peu de jours avant de mourir, peut-être empoisonné par elle, il l'avait érigé en l'honneur de ses petits-fils Caïus et Lucius César, dont il inscrivit aussi les noms sur la basilique commencée par César, et qu'il appela Julia. Il voulait ainsi rattacher sa race à César. Il appela *bois des Césars* ceux qu'il avait plantés sur la rive droite du Tibre, et où étaient des boutiques et des lieux de divertissemens; il fallait que le souvenir et le nom de César fussent mêlés à toutes les joies du peuple. Enfin, si Auguste s'abstenait de dédier en son nom les édifices qu'il réparait, il donna du moins ce nom à un marché à la viande, autrement dit une boucherie, sans craindre que le mot fît penser au triumvirat. On croit que l'église de Saint-Étienne-le-Rond est bâtie sur l'emplacement du *Macellum Augusti*. S'il en est ainsi, les supplices des martyrs, hideusement représentés sur les murs de cette église, rappellent ce qu'elle a remplacé.

Auguste, qui évitait tout ce qui eût pu lui donner l'apparence de l'orgueil, ne construisit pour son usage qu'un grand monument, et ce fut un tombeau. Il semble avoir pensé comme les Égyptiens, qui, — suivant Hérodote, ainsi que le prouve la grandeur des pyramides, qui furent de vastes sépulcres, — bâtissaient des maisons fragiles, parce que la vie est passagère, et des tombeaux durables, parce que la mort dure toujours. Celui qui se contentait pour y vivre de la modeste maison du Palatin voulut reposer dans un mausolée magnifique, pour se donner du moins après sa mort toutes les splendeurs et comme toutes les joies extérieures du despotisme après s'en être privé par prudence durant sa vie.

Le mausolée d'Auguste, dont le noyau existe encore, caché dans un coin de Rome, et dont la justice du sort a fait un théâtre, était une magnifique sépulture orientale. On y reconnaissait la pensée de ces grands monumens funèbres de l'Orient, le dessein d'imiter les sépultures héroïques des temps primitifs, en élevant une montagne sur un cadavre ou un peu de cendre. Le mausolée d'Auguste rappelait cette origine; c'était une montagne, en pierre il est vrai, mais le sommet était couvert de terre et planté de grands arbres. Tout autour s'étendait un bois sacré qui servait de promenade; à l'entrée s'élevaient deux obélisques, placés là, comme ils étaient en Égypte à la porte des palais ou des temples, et exprimant, par la valeur qu'avait l'*obélisque* dans l'écriture égyptienne, l'idée de stabilité. C'était comme si on eût écrit *à toujours* sur la façade du monument.

Ces deux obélisques existent encore à Rome, l'un derrière l'église de Sainte-Marie-Majeure, l'autre entre les deux colosses de Monte-

Cavallo, sur le Quirinal, devant le palais des papes, auxquels le gigantesque hiéroglyphe de granit semble assurer la perpétuité de leur souveraineté temporelle; la garantira-t-il mieux qu'il n'a garanti celle de l'empire des pharaons et de l'empire romain?

Ce n'était pas seulement à lui-même qu'Auguste avait destiné son mausolée, mais à sa famille, à sa race. C'était une prise de possession dynastique par un tombeau. On y a trouvé en effet des pierres funèbres indiquant que les principaux personnages de la famille impériale ont été brûlés près du mausolée où devaient reposer leurs cendres. Sur ces pierres, on lit ces simples paroles, qui contrastent si noblement avec les épitaphes pompeuses et prolixes des modernes: *Hic crematus est*, ici il a été brûlé. Cependant l'espoir que nourrissait Auguste fut trompé, et son mausolée s'ouvrit avant lui pour ceux qu'il pouvait croire appelés à lui succéder. Le premier qui vint y prendre place fut le plus jeune, Marcellus, deuil que devaient suivre d'autres deuils prématurés :

Quæ, Tiberine, videbis,
Funera, cum tumulum præter labere recentem!

On songe à Louis XIV survivant à sa postérité presque tout entière. Auguste vit mourir à peu de distance l'un de l'autre deux de ses petits-fils; il fut obligé de reléguer le troisième dans une île qui lui servit de prison. Tibère, qui ne lui était rien, lui succéda. Comme dit Pline, Auguste eut pour héritier le fils de son ennemi. Après trois empereurs qui venaient de lui par les femmes, et à qui son sang avait été transmis par l'impure Julie, cet empire, qu'il avait cru laisser à sa famille, passa à des étrangers. Il fut tour à tour obtenu par l'intrigue, ravi par la force ou acquis à prix d'argent, car il a été donné à Auguste d'établir le despotisme, mais il n'a pu fonder une dynastie.

Telle est l'histoire monumentale d'Auguste. Sa politique astucieuse y est écrite. De tous les monumens qu'il a construits, il n'en est pas un seul, jusqu'à son tombeau, qui ne nous ait montré le désir de s'affermir, lui et sa famille, dans cette puissance que la violence aidée de la ruse avait conquise, et que la ruse seule a suffi à conserver. Je reconnais donc chez Auguste cette habileté qu'on a tant louée; mais en vantant cette incontestable habileté, dont, on vient de le voir, les monumens élevés par lui conservent le témoignage, on oublie trop, selon moi, qu'elle alla jusqu'à l'hypocrisie. Surtout on ne parle pas assez de l'emploi qu'il en fit pour anéantir, par la destruction de toute vie politique dans l'état, toute énergie morale dans les âmes, et par là préparer cette dégradation permanente et cet affaiblissement graduel qui devaient amener la ruine de l'empire romain.

Sans doute il eut besoin d'un savoir-faire véritable pour arriver à

l'empire; cependant ce savoir-faire même, on ne doit pas se l'exagérer. Octave eut, pour gagner les soldats, la double séduction du nom et de l'héritage de César. Il employa tous les moyens; on le vit tour à tour s'appuyer sur le sénat ou se déclarer contre lui, s'unir ou se brouiller avec Antoine. Il s'allia, quand il le fallut, à Décimus Brutus, le plus odieux des meurtriers de César, dont il était le familier et semblait être l'ami; il est vrai qu'Octave en même temps cherchait à le faire assassiner. Et puis y avait-il réellement de l'habileté à réussir par les monstruosités du triumvirat, quand chacun des trois scélérats qui le composaient livrait aux deux autres ses propres amis, pour acheter par leur sang le sang de ses ennemis, quand on faisait prendre la toge virile à un enfant pour avoir le droit de le tuer? Dans le considérant de la loi des proscriptions, il était prescrit de s'en réjouir; mais la postérité n'est pas forcée de se soumettre à cet édit : pour elle, l'assassinat n'est pas de la politique. L'absence absolue de scrupules est un don rare; là où il se trouve, il procure de grands avantages, seulement il ne faut pas l'admirer outre mesure.

Oui, Auguste eut cette sorte d'habileté pour laquelle les modernes ont inventé le nom de machiavélisme, et que cependant Machiavel n'a pas admirée chez Auguste. Il était plein d'égards pour les patriciens, qu'il craignit toujours; il était débonnaire pour le peuple. Ce peuple, qui devait aimer Néron, l'aimait, lui apportait son offrande pour rebâtir sa maison, frappée par la foudre, et lui ne prenait de cette offrande des petites bourses qu'un denier.

Auguste, c'est encore une justice à lui rendre, mesurait très habilement la tyrannie aux circonstances : il comprimait plutôt qu'il n'opprimait. Sous lui, dit Sénèque, la parole n'était pas encore dangereuse, mais pouvait être fâcheuse. Il laissait faire (pas toujours cependant) des épigrammes et des satires, mais il étouffait soigneusement la publicité. S'il n'y avait pas de presse à Rome, il y avait des journaux : c'est un point qui n'est plus controversé depuis l'ouvrage de M. V. Leclerc sur *les Journaux chez les Romains*. Le journal du sénat rendait compte de ses actes (*senatus acta diurna*). César en avait ordonné la publication, Auguste l'interdit.

Tout cela, c'est de l'habileté, si l'on veut; mais à côté de l'habileté il y eut chez Auguste l'hypocrisie. Auguste était habile quand il faisait élever un temple à Mars Vengeur ou à César, quand il donnait le nom de Marcellus à un théâtre, celui d'Octavie ou de Livie à un portique. Il était hypocrite le jour où, tout-puissant, placé par un décret du sénat au-dessus des lois, devant ce sénat qui lui appartenait, il déclarait vouloir déposer l'empire et rendre aux Romains la liberté, le jour où, mettant un genou en terre devant le peuple et

découvrant sa poitrine, il refusait le titre de dictateur. On pourrait bien trouver aussi quelque trace d'hypocrisie dans ce grand soin des mœurs publiques chez un prince qui gouvernait assez mal les siennes; mais, n'ayant affaire qu'aux monumens de Rome, qui naturellement n'ont rien à nous apprendre là-dessus, je dirai plutôt un mot de son hypocrisie religieuse.

Auguste donna ses soins à la religion. Il rétablit des cérémonies religieuses tombées en désuétude et des fonctions sacerdotales abolies. Cependant le neveu de César ne paraît pas avoir été au fond beaucoup plus dévot que lui. Une partie de sa flotte ayant péri dans son expédition contre Sextus, fils de Pompée, il fit enlever l'image de Neptune d'une pompe triomphale, et plus tard, quand il éleva le théâtre de Marcellus, il fit abattre le temple de la Piété romaine, qu'aurait dû protéger le souvenir auquel on l'avait consacré, celui du dévouement de la jeune femme qui de son lait nourrit son père dans la prison où il était condamné à mourir de faim. Démolir un temple pour élever un théâtre, ce n'était pas très religieux de la part de celui qui fut grand pontife.

Et puis quel a été le résultat de toute cette dissimulation, tantôt seulement prudente, tantôt effrontée? A quoi ont abouti toutes ces ruses, tous ces artifices? Auguste a donné la paix au monde, ou plutôt il l'a maintenue, car César avait tout vaincu; mais cette paix était celle qui, comme dit Tacite, est un nom de la servitude. Il a fondé l'organisation de l'empire, c'est-à-dire la désorganisation de la société romaine, dont la vie était la liberté, et la désorganisation, comme toujours, a produit la mort. Auguste a construit avec un art patient une odieuse machine de tyrannie, un gouvernement d'étouffement et de servilité, dans lequel il n'y avait qu'une chose à bénir : c'est qu'il portât en lui, par l'excès du despotisme, le principe de sa ruine, et qu'il ait dû plus tard, juste châtiment, livrer aux Barbares le peuple dégénéré qui l'avait laisser fonder.

Mais l'on dit : Rome était trop corrompue, et tout autre gouvernement y était impossible. Oui, Rome était corrompue, et dans une précédente étude j'ai reconnu avec tout le monde combien cette corruption était profonde et dangereuse. Oui, certes, la corruption des mœurs est un grand péril pour la liberté et un grand secours pour la tyrannie; s'ensuit-il que la tyrannie soit bonne parce que la corruption lui est favorable? Oui, la corruption est un grand obstacle à la liberté; mais la liberté est la seule défense contre la corruption. La corruption menace la liberté et sert le despotisme; mais, parce qu'elle menace la liberté, est-ce une raison de la faire triompher par le despotisme? Et puis on a un peu abusé d'une vérité incontestable. M. de Rémusat, dans son portrait de Fox, s'est très bien moqué de ceux qui, pour éconduire honorablement la liberté, lui font une con-

dition de la perfection morale d'un peuple, et seraient bien aises de la reléguer dans l'âge d'or. La liberté, toute liberté était impossible à Rome! Est-ce bien sûr? Ne pouvait-on modifier la république sans la détruire? ne pouvait-on fonder une monarchie qui ne fût pas l'absolu despotisme? Qui sait jamais ce qui aurait pu arriver? Il est commode de prononcer après l'événement et de déclarer qu'il était inévitable, parce qu'il a été; mais, ce que je sais bien et ce que toute la suite de cette histoire démontrera, c'est qu'il ne pouvait rien y avoir de pire que l'empire romain, que cette longue décadence intérieure suspendue momentanément par quelques empereurs admirables, mais jamais arrêtée, cette dissolution morale qui, on l'oublie trop, à travers des agitations renouvelées presqu'à chaque nouveau règne, à travers des guerres civiles fréquentes, amena l'envahissement progressif des Barbares et l'avénement universel de la barbarie. Je ne crois pas que la république eût pu faire au monde beaucoup plus de mal que cela.

Comment justifier Auguste? La constitution de Rome était affaiblie? Cela excuse-t-il celui qui lui a porté le dernier coup? Un médecin, au lieu de combattre une maladie grave, doit-il la rendre mortelle, et parce qu'un malade périclite, le tirer d'affaire en lui donnant de l'opium? C'est ce qu'a fait Auguste, et voilà ce qu'on n'a pas assez dit. La postérité, trompée par cet éclat apparent de l'empire, qui ne devait pas tarder à s'assombrir sous Tibère et à s'évanouir sous Caligula et sous Claude, pour ne reparaître qu'accidentellement par le hasard des bons empereurs, toujours peu nombreux, — la postérité a pris l'époque d'Auguste pour une grande époque de l'humanité, quand ce n'était que la fin de la vie et le commencement de la mort. Auguste lui-même a paru grand, tandis qu'il n'était qu'adroit. On l'a cru bon; Dante l'a dit : *Il buon' Augusto,* comme si l'on devenait bon, comme si l'on se transformait, comme si l'âme féroce et lâche du triumvir avait pu devenir une âme douce et généreuse. Et Auguste, après avoir usurpé le pouvoir parmi ses concitoyens, a usurpé dans l'imagination des hommes une place qu'il ne mérite point. Comment s'est faite cette seconde usurpation? Toute erreur populaire a une cause; une erreur n'est jamais réfutée que quand elle est expliquée. Je vais tâcher d'expliquer celle-ci.

Auguste a eu trois grands bonheurs. Il a été célébré par Horace et Virgile; Tacite n'a presque point parlé de lui, et sa vie, écrite par Plutarque, a péri.

Horace est réellement coupable; il avait respiré l'air de la liberté dans le camp de Brutus. Avoir fui à Philippes ne prouve rien contre son courage. Tout le monde peut fuir dans une déroute. Jeter son bouclier pour fuir plus vite n'est pas héroïque; mais ce qui est beaucoup plus mal, c'est de plaisanter sur ce sujet à la cour de celui

qui vous a vaincu le jour où il triomphait de la liberté, le *relicta non bene parmula* d'Horace contient l'aveu à demi ironique d'une faiblesse qu'Horace aggrave en s'en raillant. On a beau être un grand et charmant poète, on ne doit pas parler sur un ton si dégagé de sa conduite, quand elle n'a pas été plus brillante. L'apothéose du vainqueur de Philippes allait mal à l'ancien officier de Brutus. Malheureusement Horace était trop épicurien pour être tout à fait digne. C'était un esprit aimable, ce ne fut pas un caractère fier. Il n'avait rien en lui d'un vieux Romain, pas même la race. Tout son génie poétique ne peut faire oublier que son père était un affranchi et lui avait transmis du sang d'esclave.

Quant au doux Virgile, il n'avait vu de l'époque républicaine que ses violences; il n'avait embrassé aucun parti, joué aucun rôle. Il fut plus excusable qu'Horace de céder au prestige de l'empire. Puis Auguste lui avait rendu son héritage champêtre, et son âme tendre fut séduite et aveuglée par la reconnaissance. Je regretterais seulement qu'il eût consenti à effacer du quatrième livre des *Géorgiques* l'éloge de son ami Gallus, disgracié par Auguste. Qu'on excuse plus ou moins les flatteries de ces deux grands poètes, on ne peut y voir des jugemens désintéressés. Et cependant n'est-ce pas entouré de l'auréole dont ils l'ont couronné qu'Auguste apparaît surtout à l'imagination de la postérité? Nous verrons bientôt que les historiens, ceux du moins dont la sincérité n'est pas douteuse, ne lui sont pas si favorables.

Auguste a été récompensé avec exagération d'une de ses meilleures qualités, l'amour des lettres. Il paraît les avoir aimées véritablement. La haine des lettres est rare chez les plus mauvais souverains; c'est le dernier signe de la réprobation pour les tyrans. Non-seulement Auguste s'attachait les écrivains par ses bienfaits, mais il était aimable avec eux. Il les écoutait avec complaisance, dit Suétone, quand ils récitaient leurs vers. Qu'eût-il pu faire qui leur fût plus agréable? Il n'y avait pas du reste grand mérite, quand ces poètes étaient Horace et Virgile. Ce fut, je crois, à la fois calcul habile et goût sincère. Lui-même faisait des vers, et de beaux vers, à en juger par ceux qu'il composa au sujet de l'ordre donné par Virgile de brûler son Énéide. Il voulut faire une tragédie; César en avait fait une. Auguste ne fut pas content de la sienne, et l'effaça; elle devait lui sembler pâle en comparaison des sanglantes tragédies du triumvirat. Il écrivit aussi des vers satiriques auxquels on ne pouvait répondre, car, comme dit à cette occasion Pison, « on ne saurait écrire contre qui peut proscrire. » Du reste il ne faut pas s'étonner de rencontrer des goûts littéraires chez un homme naturellement cruel. Souvent l'amour des lettres s'est associé à la cruauté, témoin Néron, Childéric, et cet autre proscripteur, Charles IX, qui faisait aussi de beaux

vers. En reconnaissance des services rendus aux lettres et aux lettrés, les poètes du temps d'Auguste, c'est-à-dire les plus grands poètes de Rome, l'ont divinisé. Pardonnons-leur, si l'on veut, mais ne les prenons pas au mot.

La poésie a rendu encore un autre service à la mémoire d'Auguste. Un des chefs-d'œuvre du génie de Corneille et du génie humain s'appelle *la Clémence d'Auguste*. Voltaire a été jusqu'à révoquer en doute la conspiration de Cinna, et je suis très porté à en faire autant, car Suétone, qui énumère et les traits de clémence d'Auguste et un certain nombre de conspirations tramées contre lui, ne parle point de celle-là, car les deux seuls auteurs qui en fassent mention, Sénèque le rhéteur et l'historien Dion Cassius, à qui ce nom pourrait aussi parfois s'appliquer, ne s'accordent pas sur l'époque de cet événement, que l'un place vingt ans plus tard que l'autre; mais quand on admettrait la vérité du fait, il faudrait avouer que, dans tous les cas, nous le connaissons très mal. On me permettra de ne pas attribuer à Auguste les belles choses que lui fait dire Sénèque, pas plus que je ne mets sur le compte de Livie le bavardage déclamatoire que Dion Cassius place dans sa bouche. Le fait, réduit à lui-même, est un conspirateur gracié à une époque où personne ne conspirait plus. Ici encore la poésie n'a-t-elle pas servi merveilleusement la mémoire d'Auguste? Et cependant, quand on y songe, si l'on retranche la déclamation parfois éloquente de Sénèque et le langage sublime de Corneille, qu'y a-t-il tant à admirer dans tout ceci? Ce fut dans la dernière partie de son règne et de sa vie qu'Auguste pardonna, dix ans avant sa mort, selon Dion Cassius; il n'avait plus alors d'ennemis qu'il pût redouter. A en croire Sénèque, il y aurait eu bien de l'étalage dans cette facile générosité. D'autres souverains ont pardonné à des conspirateurs sans les humilier de la magnifique condescendance avec laquelle ils voulaient bien leur laisser la vie. Faire accepter à Cinna une faveur de celui qu'il avait voulu assassiner, le consulat, — c'était le dégrader de manière à ce qu'il ne pût plus être dangereux. J'avoue que malgré ma profonde admiration pour Corneille, le sujet de la pièce m'a toujours déplu. Je ne puis m'intéresser beaucoup à cette clémence (1), que Sénèque lui-même a appelée si justement une cruauté fatiguée, ni à Cinna, qui va d'une violence dont rien ne motive l'excès à un scrupule dont rien n'explique la venue. Émilie a des sentimens plus mâles que tout ce qui l'entoure; mais je ne serais pas fâché qu'il y eût dans la pièce

(1) Voltaire dit très justement : « Si l'histoire de Cinna est vraie, Auguste ne pardonna que malgré lui, vaincu par les raisons ou les importunités de Livie, qui avait pris sur lui un grand ascendant, et qui lui persuada que le pardon lui serait plus utile que le châtiment. Ce ne fut donc que par politique qu'on le vit une fois exercer sa clémence; ce ne fut certainement point par générosité. »

un autre Romain. Enfin je n'aime pas les deux vers que Corneille place dans la bouche de la sage Livie, et qu'on croirait la morale très immorale de la pièce, car Émilie elle-même semble en reconnaître la vérité :

> Tous ces crimes d'état qu'on fait pour la couronne
> Sont absous par le ciel alors qu'il nous la donne.

Je préfère cette remarque générale de Voltaire sur la clémence d'Auguste arrivé à l'empire : « Comment peut-on tenir compte à un brigand enrichi, et assuré de jouir en paix du fruit de ses rapines, de ne pas assassiner tous les jours les fils et les petits-fils des proscrits, quand ils sont à ses genoux et l'adorent? »

Malgré tout, *Cinna* a achevé de remplir les esprits de la grandeur du personnage d'Auguste, et quand on parle de lui, c'est souvent d'après Horace, Virgile et Corneille, d'après la poésie et non d'après l'histoire. C'est que nul historien populaire ne s'est trouvé là pour balancer la popularité des poètes. Les deux seuls historiens d'Auguste qui aient une certaine importance sont, comme je l'ai dit, Suétone et Dion Cassius, tous deux très postérieurs : Suétone écrivait sous Adrien, et Dion Cassius sous Alexandre Sévère. Suétone est un collecteur de faits plutôt qu'un historien, mais il est un collecteur curieux, et parce qu'il est anecdotique, il abonde en détails qui peignent l'individu. Sa biographie, tout incomplète qu'elle soit, et l'histoire de Dion Cassius contiennent, malgré l'intention des auteurs, tous deux favorables à Auguste, assez de faits vrais pour que, d'après eux, l'on pût se former de lui une idée beaucoup plus juste que celle qui a cours communément; mais Suétone et Dion Cassius sont beaucoup moins lus qu'Horace et Virgile, il n'est donc pas étonnant que l'Auguste d'Horace et de Virgile se soit substitué au véritable, et soit devenu l'Auguste de la postérité. Je crois qu'il n'en eût pas été de même, si nous avions conservé la vie d'Auguste par Plutarque. Sans se piquer beaucoup de juger les personnages dont il raconte l'histoire, Plutarque sait mettre avec tant de bonheur et comme sans effort la réalité en relief; il est un narrateur si candide et si sensé, que les figures qu'il dessine apparaissent au lecteur dans toute leur vérité. Celle d'Auguste s'est bien trouvée de ne pas être présentée ainsi. Quant aux autres historiens d'Auguste, ils ont tous écrit dans un esprit d'adulation évident. Tacite a indiqué et flétri d'une phrase cette servilité de l'histoire : « Les génies ne manquaient pas, mais, l'adulation arrivant, ils s'affaiblirent. »

Il faudrait beaucoup de bonne volonté pour aller prendre son jugement sur Auguste dans les fragmens de Nicolas de Damas. Ce Nicolas, dont on a assez parlé depuis quelque temps, était un rhéteur aux gages d'Hérode, roi de Judée, qui l'employa dans des mis-

sions auprès d'Auguste. Hérode ayant tué son fils, Nicolas se hâta de faire l'apologie de ce meurtre. Cela rend l'indépendance de son jugement suspecte. Les morceaux qu'on a de lui contiennent quelques faits intéressans; mais la flatterie est manifeste, comme le reconnaît le savant éditeur M. Charles Müller. Le courtisan d'Hérode l'était aussi d'Auguste, à qui il envoyait de temps en temps des dattes de Jéricho. Velleius Paterculus, serviteur et admirateur de Tibère, n'inspire pas plus de confiance, et on peut le surprendre parfois en flagrant délit d'adulation et de mensonge.

Auguste a eu encore une autre fortune : son règne a inspiré un certain respect aux écrivains chrétiens, parce que ce règne avait vu l'avénement du Messie. Un tel sentiment est déjà chez Orose, cet Africain du IVe siècle, qui du reste fait si bon marché de l'empire romain, sur lequel, d'après lui, les Barbares accomplissent la justice de Dieu. Selon une légende, la sibylle avait annoncé à Auguste la naissance de Jésus-Christ. La mémoire du fondateur de l'empire se trouvait ainsi liée aux origines du christianisme et comme consacrée par elles. L'histoire chrétienne elle-même fut atteinte par les traditions de l'apothéose païenne; Orose voit un miracle dans un prodige tout païen qui accompagna, dit-il, l'entrée d'Auguste à Rome après sa victoire sur Sextus. « Une fontaine d'huile jaillit dans Rome, symbole irrécusable de l'oint du Seigneur, car l'huile servait à l'onction sacrée (1). » De là sans doute l'expression de Dante, *il buon' Augusto*, qui paraît si singulière quand on est en face des portraits d'Auguste. De plus, pour Dante, qui ailleurs le vante d'avoir conduit l'aigle romaine jusqu'aux rivages de la Mer-Rouge, d'avoir fermé le temple de Janus et donné la paix au monde, Auguste était, après César, le fondateur du saint empire, une des deux colonnes de la société dans le système historique du grand proscrit, celle à laquelle il s'attachait toujours davantage à mesure qu'il devenait plus gibelin.

Bossuet lui-même est un écho magnifique d'Orose, lorsqu'il fait cet admirable tableau de la paix universelle sous Auguste qui se termine par ce grand trait : *et Jésus-Christ vient au monde.* On conçoit du reste que l'établissement du despotisme romain n'eût rien qui déplût à l'auteur de *la Politique sacrée*, à celui dont les prédilections pour le pouvoir absolu, qu'il admirait dans Louis XIV, étaient si grandes, qu'il prétendait en tirer la théorie de l'Écriture, bien que la théocratie dans l'Ancien-Testament soit peu favorable à la royauté, et que l'esprit de l'Évangile soit un esprit de liberté.

Pour les hommes du XVIe siècle, la protection des lettres était le plus grand mérite d'un prince. A ce titre, ces savans, ces poètes, qui faisaient l'ornement des petites cours d'Italie, ne voyaient rien au-

(1) Voyez Egger, *Examen des historiens d'Auguste*, p. 321-23.

dessus d'Auguste, si ce n'est peut-être Mécène, et ils ont beaucoup concouru à répandre sur le nom du premier cette faveur que, par un sentiment analogue, Horace et Virgile lui avaient prodiguée; mais le bon sens fin et moqueur de l'Arioste ne s'y est pas laissé tromper. « Auguste ne fut pas si saint et si débonnaire que le chante la trompette de Virgile, qui lui pardonna les proscriptions parce qu'il se connaissait en poésie. »

Machiavel n'écrivait pas toujours *le Prince*. Dans ses patriotiques dialogues sur l'art de la guerre, il reconnaît « qu'Auguste et Tibère (il les nomme ensemble), plus jaloux de leur propre autorité que du bien de l'état, commencèrent à désarmer le peuple, afin de pouvoir l'asservir plus facilement. »

Montaigne, cet esprit si libre de sa nature, mais en même temps si nourri de l'antiquité, et en morale quelquefois trop dominé par elle, Montaigne, devant la glorification que l'antiquité a faite d'Auguste, hésite et ne voit pas nettement, ainsi que l'ont fait depuis Gibbon, Montesquieu et Voltaire, dans l'hypocrisie le mot de son règne. Parlant de ceux qui vont « rangeant et interprétant toutes les actions d'un personnage, et, s'ils ne les peuvent assez tordre, les renvoient à dissimulation, » il s'écrie : « Auguste leur est échappé ! » N'en déplaise à Montaigne, il ne faut point tordre les actions d'Auguste pour les *renvoyer à dissimulation*.

Au XVIIe siècle autant qu'au XVIe, la protection accordée aux lettres par Auguste était un puissant motif d'admiration. Les écrivains français, en présence d'un despotisme glorieux exercé d'abord par Richelieu, puis par Louis XIV, ne pouvaient guère être bien rigoureux pour le despotisme; ce fut l'âge d'or de la renommée d'Auguste. Le XVIIIe siècle a été plus sévère à cette mémoire, et il faut lui en savoir gré, car, pour la plupart des hommes de ce temps, avoir aimé et favorisé les lettres était un bien grand mérite; mais ils regardaient hardiment le passé, et les préjugés établis ne leur imposaient pas, heureux quand ils n'étaient pas aveuglés par des préjugés contraires!

Le génie clairvoyant de Montesquieu ne s'y est pas trompé; il a dit rudement : « Auguste, rusé tyran, conduisit les Romains à la servitude. » Il ajoute avec profondeur : « Il n'est pas impossible que les choses qui le déshonorèrent le plus aient été celles qui le servirent le mieux. S'il avait montré d'abord une grande âme, tout le monde se serait méfié de lui... Auguste, c'est le nom que la flatterie donna à Octave, établit l'ordre, c'est-à-dire une servitude durable, car dans un état libre où l'on vient d'usurper la souveraineté, on appelle règle tout ce qui peut fonder l'autorité sans bornes, et on nomme trouble, dissension, mauvais gouvernement, tout ce qui peut maintenir l'honnête liberté des sujets. »

Gibbon aussi a traité la mémoire d'Auguste comme elle le mérite;

Gibbon parle, il est vrai, de son règne avec une certaine complaisance qui ressemble à de l'envie. « Les plus riches habitans de l'Italie, qui avaient presque tous embrassé la philosophie d'Épicure, jouissaient de la paix et d'une heureuse tranquillité, sans se livrer aux idées de cette ancienne liberté si tumultueuse, dont le souvenir aurait pu troubler le songe agréable d'une vie consacrée au plaisir. » Gibbon cependant, tout épicurien qu'il était, avait trop de sagacité pour être dupe, et il a parfaitement caractérisé un souverain dont il se fût peut-être assez bien arrangé. « Une tête froide, un cœur insensible et une âme timide lui firent prendre, à l'âge de dix-neuf ans, le masque de l'hypocrisie que jamais il ne quitta. Il signa de la même main, et probablement dans le même esprit, la mort de Cicéron et le pardon de Cinna. »

Voltaire, qui n'avait pas toutes les vertus, mais qui en possédait une trop rare de nos jours, la vertu de l'indignation, Voltaire, dont le sang, et cela doit lui faire pardonner bien des choses, bouillait à tous les anniversaires de la Saint-Barthélemy, Voltaire ne s'est pas laissé aveugler par la gloire littéraire du siècle d'Auguste, à laquelle il était très sensible. A plusieurs reprises, sans se contredire jamais, non par boutade, mais d'après une conviction évidente, il a prononcé et répété presque toujours très crûment le vrai jugement que l'histoire doit porter sur Auguste : « Auguste était un fort méchant homme, indifférent au crime et à la vertu, se servant également des horreurs de l'un et des apparences de l'autre, uniquement attentif à son seul intérêt, n'ensanglantant la terre et ne la pacifiant, n'employant les armes et les lois, la religion et le plaisir, que pour être le maître et sacrifier tout à lui-même. » Cependant Montesquieu, Gibbon et Voltaire lui-même n'ont pu, sur ce point comme sur tant d'autres, faire triompher dans l'opinion le bon sens sur le lieu commun, et il existe pour la foule des esprits un Auguste de convention dont la jeunesse laisse bien quelque chose à désirer, mais dont la maturité a été pleine de sagesse et de grandeur. Je crois avoir expliqué comment ce lieu commun s'est établi. L'absence du témoignage de Plutarque, la reconnaissance ou la bassesse parmi les contemporains, au moyen âge un point de vue religieux et politique qui rattachait à Auguste les origines de l'église et de l'empire, lors de la renaissance l'idolatrie des lettres et le goût de la protection, au XVIIe siècle le triomphe de la monarchie absolue en Europe, ont fait que le nom d'Auguste réveille encore, malgré Machiavel, Montesquieu, Gibbon et Voltaire, une idée trop favorable, et l'on a vu l'adulation, souvent maladroite, exploiter à ses risques et périls cette gloire qu'en partie elle avait faite. Heureusement pour la vérité de l'histoire et pour sa justice, il est resté autre chose du temps d'Auguste que ses portraits en vers; il est resté ses portraits en marbre, et ceux-là ne

mentent point. Ses images le trahissent et l'accusent; confirmant de leurs témoignages incorruptibles le jugement de l'histoire libre, elles le dévoilent à la postérité. Il est deux traits du caractère d'Auguste que l'étude sérieuse de ce caractère révèle, mais que ses portraits rendent manifestes et comme éternellement présens : c'est la fausseté de son âme, visible dans son regard oblique, et sa méchanceté, toujours exprimée par l'air sombre de son visage. « Le plus méchant des citoyens romains, » a dit Voltaire.

On voit par Suétone et par Julien qu'il pouvait quitter cet air sombre pour prendre un visage serein et riant; mais ce n'était pas son expression naturelle, ses portraits sont là pour l'attester. Ce sont ces portraits qui m'ont averti et mis en garde; c'est en les contemplant bien des fois dans les musées et les galeries de Rome que je me suis senti porté à cette sévérité historique, que l'illusion des esprits irréfléchis, fondée sur des témoignagnes intéressés, n'a pu ébranler, que les faits confirment, et qui s'appuie sur le jugement des historiens les plus dignes de ce nom. On voit à Rome un assez grand nombre de portraits qui représentent Auguste à divers momens de sa vie. Presque tous le montrent beau, car, comme dit Suétone, il eut la beauté de chaque âge; mais presque tous aussi lui donnent un regard oblique et un air mauvais. Quelquefois seulement, comme dans une statue qui est au musée de Saint-Jean-de-Latran, le sculpteur lui a ôté cette méchante physionomie et a dirigé son regard en avant. Aussi ce portrait n'est-il plus guère ressemblant, aussi a-t-il perdu le caractère individuel constamment reproduit dans le plus grand nombre des images d'Auguste. On est donc fondé à voir un trait de ressemblance dans l'expression de fausseté et de méchanceté qu'elles offrent d'ordinaire. Il fallait que cette expression fût bien réelle pour que l'adulation l'ait si rarement effacée. Jamais peut-être la sculpture n'a rendu un plus grand service à l'histoire, car elle démontre l'identité d'Octave et d'Auguste. On a trop distingué le barbare complice d'Antoine, qui s'appelait Octave, et le maître paisible du monde à qui on décerna le titre d'Auguste. En réalité, il n'y a pas deux hommes dans cet homme, bien qu'il ait porté deux noms. Pour l'histoire, Auguste a mis un masque sur le visage d'Octave; mais pour la sculpture il n'y a point de masque : elle copie le nu. La sculpture a conservé à l'empereur, qui affectait la douceur et même la bonhomie, la physionomie dure et fausse du triumvir.

Oui, ce fut toujours la même âme, car ce fut toujours le même visage : ses portraits le prouvent. Quand il fermait le temple de Janus aux acclamations du monde, il avait l'air et le cœur aussi mauvais que lorsqu'au temps des proscriptions il forçait un fils à combattre contre son père, et voyait celui qu'il avait condamné au

parricide se tuer devant lui, lorsqu'il immolait à César des victimes humaines, ou lorsqu'ayant fait mettre à la torture un magistrat que, dans sa pusillanimité, il soupçonnait à tort de l'avoir approché avec un fer caché sous son vêtement, il lui arrachait les yeux de sa propre main.

En effet, prenez ses statues et ses bustes, excepté ceux où toute individualité est effacée; vous y trouverez toujours la même dureté et la même fausseté. Si mes lecteurs ne peuvent faire le voyage de Rome, qu'ils aillent au musée du Louvre voir la belle statue d'Auguste, à laquelle on a donné la niche d'honneur. C'est une de celles qui me semblent le mieux répondre à l'idée que je me suis formée d'Auguste : l'air sombre et faux qui lui appartient s'y trouve, et l'attitude de la statue exprime cette décision prudente qui fit triompher ses artifices. Voilà bien celui dont le sceau était un sphinx.

Il y a au Vatican, dans la salle de l'*Ariane*, un buste qui prononce pour ainsi dire le dernier mot sur ce personnage trop célébré. Ce buste représente Auguste vieux. Cette fois seulement la beauté a disparu, mais on reconnaît encore les traits d'Octave. Quarante ans de ruse sont empreints dans les rides de ce visage flétri, qui pourrait être celui d'un vieux procureur, s'il n'était plutôt celui d'un vieux comédien. C'est que la dernière scène de ce long rôle approche, et nous ne sommes pas loin du moment suprême où, jetant enfin le masque dont il n'a plus besoin, l'histrion impérial prononcera ces paroles : « Ai-je bien joué la comédie de la vie? » en ajoutant, comme ses confrères de la scène : « Applaudissez! » On prête un mot semblable à Rabelais mourant.

La postérité a trop applaudi à cette longue mystification dont, sur son lit de mort, Auguste faisait le cynique aveu, pareille à ces spectateurs qui aiment à être trompés et applaudissent un acteur qui joue bien, même quand ils ne peuvent l'estimer. Non, je ne t'applaudis pas pour avoir trompé le monde, qui ne demandait qu'à l'être, et pour être parvenu, avec un art que la soif de la servitude rendait facile, à fonder, en conservant les dehors de la liberté, un despotisme dont nous verrons se développer sous tes successeurs les inévitables conséquences. Et qu'as-tu fait pour être applaudi? Le peuple romain était fatigué, tu as profité de sa fatigue pour l'endormir. Quand il a été endormi, tu as énervé sa virilité. Tu n'as rien réparé, rien renouvelé; tu as étouffé, tu as éteint. Quand ton successeur et ton continuateur Tibère viendra, il s'écriera : « O hommes préparés pour la servitude! » Mais qui les y avait préparés, si ce n'est toi?

J.-J. Ampère.

LA NÉERLANDE

ET

LA VIE HOLLANDAISE

VIII.

LES JUIFS EN HOLLANDE.

Il existe un peuple mystérieux, bien digne d'appeler l'attention des historiens et des moralistes. Né dans le désert, la caravane est son emblème. Il a bu l'eau de tous les fleuves, depuis les ondes tièdes du Nil et de l'Euphrate jusqu'aux ondes glacées de la Néva. Il a suspendu sa lyre, détendue par les pleurs de l'exil, aux palmiers de Babylone, aux chênes de la Gaule et aux noirs sapins de la Norvége. Il est partout et toujours, comme le Dieu de Moïse. Il a bâti les pyramides, il a vû crouler le Parthénon. Sa vie religieuse, politique et civile était concentrée dans le temple de Jérusalem; le temple est tombé, et lui subsiste encore. Sans patrie, il adopte les mœurs, les coutumes des civilisations qu'il traverse. Tel il figure sur les monumens de l'antique Orient, tel on le retrouve aujourd'hui. Il emprunte quelquefois aux peuples du nord leurs cheveux blonds, leurs yeux bleus, leur mate blancheur; mais il conserve sous toutes ces transformations locales son ineffaçable caractère, ses traits sémitiques, son grave et vigoureux profil. Ses chants, mêlés aux cérémonies de bien d'autres cultes, remplissent l'univers. Toujours proscrit, toujours debout, il se montre supérieur à ceux qui l'oppri-

ment; sa patience a lassé toutes les persécutions et vaincu toutes les résistances légales. Emporté, roulé comme une feuille morte, il court le monde, depuis bientôt deux mille ans, à travers les civilisations chrétiennes, qui le regardent comme un vivant témoignage de la vengeance divine.

Une erreur assez généralement consacrée veut que l'ubiquité de la race israélite date de la destruction du second temple par les mains de Titus. C'est bien là en effet l'époque de la grande dispersion des Juifs, mais d'authentiques monumens proclament que l'établissement, soit de certaines familles, soit de nombreuses populations hébraïques dans différentes parties de la terre, remonte plus haut que la ruine de Jérusalem, la construction du second temple n'ayant été saluée que par les débris d'un peuple dont la plupart des tribus étaient déjà dispersées dans l'extrême Orient. On retrouve même dans l'Abyssinie un rameau judaïque dont les traditions s'arrêtent à l'histoire du roi Salomon. Ce qui s'est passé depuis ce temps-là dans Israël est comme non avenu pour ces familles séparées de la tige originelle. L'opinion des voyageurs et des rabbins est que la colonie juive de l'Abyssinie fut implantée en Afrique par la reine de Saba (1). La Chine est également habitée par des Juifs qui ont quitté leur patrie avant la dernière catastrophe : à Bombay seul, on compte cinq mille de ces Juifs indo-chinois (2), qui s'occupent surtout d'agriculture et de la fabrication de l'huile. Ils ne possèdent point de manuscrit de la loi; mais leurs cérémonies religieuses et leur foi dans l'unité de Dieu ont résisté à l'influence de l'athéisme qui les entoure. Ils connaissent l'hébreu, quoique imparfaitement, et le prononcent mal, parce que la langue chinoise ne possède point tous les sons nécessaires à l'articulation de leur idiome primitif. Quelques-uns d'entre eux ont été revêtus de la dignité de mandarins. La date de leur émigration est difficile à fixer; cependant différentes circonstances portent à conclure que les Israélites de Bombay sont venus s'établir en Chine à l'époque de la captivité des dix tribus. Ce qui paraît certain, c'est que leur séjour dans le pays est antérieur à la naissance de Jésus-Christ : ils ont appris ce nom de la bouche des missionnaires. L'Inde a également reçu, dans un temps qui paraît très éloigné, quelques

(1) Un savant israélite de Padoue, M. Philoxène Luzzato, s'appuyant sur les données que lui avait procurées un voyageur français, M. d'Abbadie, a traité cette question dans un travail posthume qui a paru dans les *Archives israélites*, publiées à Paris par M. S. Cahen.

(2) Le célèbre missionnaire protestant Gutzlaff, mort il y a peu d'années, a recueilli des renseignemens intéressans sur ces antiques colonies juives dans le Céleste-Empire. On peut voir aussi un ouvrage de l'abbé Sionnet, membre de la Société asiatique de Paris, *Essai sur les Juifs de la Chine et sur l'influence qu'ils ont eue sur la littérature de ce vaste empire avant l'ère chrétienne.*

essaims du peuple éparpillé aujourd'hui sur toute la terre. Si les traces de ces anciennes colonies étaient recueillies et si les traditions étaient comparées les unes aux autres, on retrouverait sans doute d'étape en étape toute l'histoire d'Israël et comme une sorte de Bible vivante.

De semblables faits annoncent dans la race hébraïque deux facultés très fortes, le besoin de se répandre, et aussi une merveilleuse ténacité du caractère national. D'autres races de l'Orient, celle des Hindous par exemple, se sont perpétuées à la surface du globe, et ont maintenu, avec l'intégrité du sang, une partie de leurs usages religieux; mais il est juste de reconnaître que ces antiques familles du genre humain, ne s'étant point déplacées, ont trouvé dans leur pays des limites naturelles qui les préservent contre les influences de la civilisation moderne. Il n'en est pas de même de la race israélite; mêlée aux autres peuples, avec lesquels elle s'associe sans se confondre, seule elle présente ce phénomène historique d'une nationalité qui résiste au temps et au contact direct de toutes les formes sociales.

Les Juifs sont disséminés dans tout l'Orient et dans tout l'Occident. Nulle part cependant ils n'ont rencontré, aussi complétement réunies qu'en Hollande, les conditions favorables aux intérêts de leur religion et de leur race. C'est donc là qu'il convient surtout d'interroger la nation juive sur sa grandeur passée comme sur ses destinées futures. Deux classes la représentent sur le territoire hollandais, les Juifs espagnols ou portugais, les Juifs allemands. L'histoire de ces deux émigrations, le caractère qu'elles ont revêtu en Hollande, les institutions et les mœurs qui les caractérisent, les données qu'on peut tirer de leur situation actuelle sur le mouvement général des divers rameaux de la société juive dans quelques autres pays, — ce sont là des points qu'il suffit d'indiquer pour montrer l'étendue des questions que soulève l'état des Juifs en Hollande, et pour marquer en même temps le plan de l'étude destinée à les éclairer. Nous prendrons pour cadre de nos recherches et de nos observations l'ouvrage d'un Juif néerlandais qui s'attache surtout à rétablir le lien historique entre les Juifs des Pays-Bas et ceux de l'Angleterre, de quelques provinces allemandes et du Nouveau-Monde.

I.

Il est impossible de ne point remonter aux événemens qui appelèrent les Israélites sur le sol de la Néerlande. A la suite de la prise de Jérusalem par les Romains, quelques familles juives allèrent s'établir en Espagne. Elles y trouvèrent les traces d'anciens établisse-

mens formés dans des temps obscurs par les ancêtres de leur nation. Une raison touchante avait sans doute déterminé les fugitifs à prendre racine dans la péninsule ibérique : il existe entre l'Espagne et la Palestine des traits frappans de ressemblance. Ces familles prospérèrent. La condition des Juifs espagnols différait notablement de la situation qui leur était faite dans les autres pays de la chrétienté durant le moyen âge; ils continuèrent de cultiver, sous cet heureux ciel de l'Ibérie, les sciences, les lettres et les arts. Leur intelligence, développée par un état social qui remontait à la plus haute antiquité, leur donnait alors une véritable supériorité sur les autres habitans de l'Europe. Les écrits des rabbins servirent, dans ces âges de barbarie, à conserver quelques pages des anciens philosophes et certains monumens littéraires de l'antiquité. Ces Juifs instruits atteignirent ainsi en Espagne un degré de considération auquel ils ne pouvaient prétendre dans les autres pays chrétiens. L'invasion des Mores les plaça pour quelque temps dans une situation pénible. Ballottés entre les nouveaux conquérans et les populations chrétiennes, il leur arriva bien des fois d'être maltraités par les uns et par les autres, et si quelques historiens les accusent d'avoir favorisé les Mores, d'autres assurent que les Juifs prirent les armes pour défendre leurs anciens maîtres contre l'invasion étrangère. Dès que la situation se fut un peu éclaircie, on voit employer les Juifs comme interprètes et comme diplomates, fonctions dont leurs lumières et leur qualité de race intermédiaire les rendaient fort capables. Voilà ce qui accrut encore leur importance sociale. Ils traitèrent avec les nouveaux conquérans sur un pied d'égalité; leur origine commune (car les Juifs forment, selon toute vraisemblance, un rameau de l'arbre sémitique), leur tournure d'esprit orientale, leur langue nationale, tout les rapprochait des Arabes. Les écoles juives de Cordoue, de Tolède, de Barcelone, de Grenade, s'élevèrent, sous le régime des Sarrazins, à un grand état de splendeur. Fréquentées par un nombre considérable d'étudians, elles entretinrent la flamme sacrée au milieu des épaisses ténèbres de l'époque. Talmudistes, poètes, astronomes, philosophes, juristes, sortirent en foule de ces écoles : le rabbin Judah ben Levi, auteur d'un traité sur les droits de la femme, le poète Gabirol, le fameux Maimonide, plusieurs autres dont le nom et les écrits ont survécu à leur époque, témoignent assez que le rayon de l'intelligence n'était point tombé avec la couronne du front d'Israël (1).

(1) Une des œuvres les plus renommées de Maimonide est son *Traité de Théologie et de Philosophie,* portant le titre de *Guide des Égarés.* Cet ouvrage a été traduit en plusieurs langues, et récemment pour la première fois sur l'original arabe par M. S. Munk, orientaliste distingué de la grande école israélite d'Allemagne, résidant à Paris. Le

Les docteurs juifs avaient, en Espagne surtout, le monopole de la médecine. Le passage des Israélites sur la terre de l'antique Ibérie a laissé dans le cœur de leurs descendans un long souvenir. Un des poètes lyriques de la Hollande, M. da Costa, appartient à l'une de ces anciennes familles pour lesquelles l'Espagne fut, pendant des siècles, une patrie d'adoption. Quoique converti au christianisme, cet esprit distingué n'a point abjuré sa qualité de Juif. « Tout en me confessant, s'écrie-t-il lui-même, par la grâce de Dieu un disciple de Jésus-Christ, je n'ai point cessé d'être Israélite. » Sous le titre d'*Israël et les Gentils*, il a écrit en hollandais un ouvrage curieux dans lequel respire un sentiment très vif de nationalité. « Depuis ma première jeunesse, dit M. da Costa, l'histoire de mes ancêtres a été l'objet de mes méditations et de mes études. La partie moderne de cette histoire attira surtout mon intérêt; c'est le cœur et l'imagination captivés par les destinées d'Israël que j'ai entrepris d'explorer les annales de la dispersion et de l'exil. » Dans ce livre, qui embrasse d'ailleurs toute l'existence historique du peuple juif, l'auteur s'arrête, non sans émotion, sur le séjour de sa race en Espagne, sur ces siècles révolus qu'il appelle l'âge d'or du judaïsme moderne. « Les traces de cette époque passée et de la vie de nos ancêtres dans la Péninsule constituent, ajoute-t-il, pour les Juifs espagnols, un terrible, mais imposant souvenir, voilé par une impression de sombre grandeur, comme par un nuage. »

Cependant le vent de la persécution soufflait sur les Juifs de tous les points de la chrétienté (1). On sait quelle était dans les différens états de l'Europe, au moyen âge, la condition de cette nation infortunée. Couverte d'un manteau légal d'ignominie, séparée des autres classes de la population par des ordonnances injurieuses et par des signes extérieurs qui affichaient l'infamie de toute une race condamnée au fouet et aux violences corporelles, elle achetait partout le droit de vivre au prix d'intolérables sacrifices. Des fables absurdes

tome Ier vient seulement de paraître à Paris, chez M. A. Franck. M. Munck, quoique frappé de cécité, a pu mener cette grande œuvre à bonne fin; sa version française est accompagnée de notes critiques, littéraires et explicatives. Maimonide s'attache à spiritualiser les expressions matérielles appliquées à Dieu dans la Bible, et il montre qu'il est permis de rechercher les motifs des préceptes religieux. En général il a pour objet d'expliquer par la raison les passages difficiles ou obscurs de la Bible. D'après un des biographes de Maimonide, M. Peter Beer, de Prague, le mot *philosophe* n'exprime pas exactement l'idée que l'on doit se faire de cet « aigle de la synagogue; » c'est plutôt un spiritualiste rationnel.

(1) Cette persécution avait commencé avec les empereurs chrétiens; elle s'étendit aux Samaritains, qui formaient un des rameaux du judaïsme. Les Juifs étaient trop nombreux pour être anéantis, leur dispersion même les sauva; il n'en fut pas de même des Samaritains, établis sur un ou deux points. Cependant des voyageurs contemporains ont visité les débris de la communauté samaritaine à Naplouse et à Jaffa (l'ancienne

et perfides excitaient contre elle la multitude. On parlait vaguement d'enfans enlevés et massacrés par les Juifs. L'intérêt conspirait avec la superstition contre le repos de ces malheureux exilés. A la suite des mouvemens provoqués par une rage fanatique, la confiscation, le pillage, la spoliation sous toutes les formes, terminaient invariablement chaque acte de cette longue et sanglante tragédie. Tout était permis contre la nation maudite.

L'Espagne ne pouvait échapper à l'influence de ces haines religieuses et intéressées. Le 2 janvier 1492 avait vu disparaître le croissant de la péninsule ibérique. Infatués de leurs conquêtes, poussés par le bras de l'inquisition, Ferdinand et Isabelle prirent alors une résolution qui devait couvrir leur beau royaume de tristesse et de solitude. Il fut décidé que le sol de l'Espagne ne serait pas plus longtemps souillé par la présence d'hommes qui ne professaient point la religion catholique. Cette nouvelle éclata comme un coup de tonnerre et porta la consternation parmi les Juifs. Cent soixante mille familles, établies depuis un temps immémorial dans le pays, allaient être bannies par un zèle fanatique et par une insatiable avarice d'une terre où étaient les tombeaux de leurs ancêtres. Les Juifs espagnols offrirent au roi une somme considérable pour prévenir l'application de cette mesure cruelle. Le roi hésitait; mais Torquemada intervint et demanda fièrement à sa majesté catholique si elle voulait suivre l'exemple de Judas Iscariote, qui avait trahi le Christ pour de l'argent (1). L'édit de Ferdinand et d'Isabelle ordonnant l'expulsion des Juifs fut signé, dans une des salles de l'Alhambra, le 30 mars 1492. Les Juifs étaient les seuls sujets du royaume qui possédassent de grandes fortunes. On leur permit de vendre leurs propriétés; mais cette condescendance était une pure dérision. Une maison s'échangeait contre un âne, une vigne se donnait pour un manteau. Le jour de la grande dispersion arriva; ce jour-là, huit cent mille personnes rassemblées de toutes les provinces, femmes,

Joppa); on y compte une trentaine de familles qui, en y comprenant les hommes, les femmes et les enfans, peuvent s'élever à deux cents personnes. Ces Samaritains vivent dans la douce confiance qu'il existe maintenant un nombre considérable de leurs frères en Europe; ils continuent d'habiter autour du mont Gerèzim, sur lequel leurs ancêtres prétendaient qu'on devait adorer Dieu, tandis que les Juifs soutenaient que ce devait être à Jérusalem. On connaît les rapports des Samaritains avec l'abbé Grégoire et Sylvestre de Sacy. On peut voir, pour plus de détails, *les Samaritains de Naplouse*, par M. l'abbé Bargès; Paris 1855.

(1) Cette histoire des Juifs d'Espagne et de Portugal a été écrite en anglais par un Juif dont la famille a quelque temps séjourné en Hollande : *The History of the Jews in Spain and Portugal*, by M. Lindo. Parmi les écrivains espagnols contemporains qui ont traité cette histoire navrante, n'oublions pas de consigner le nom de don Adolfo de Castro, qui, dans son ouvrage, *Historia de los Judios en España*, puisé aux meilleures sources, a fait preuve d'une grande impartialité.

enfans, vieillards, malades, prirent le chemin du second exil, « et, Dieu nous conduisant, dit l'un d'eux, nous partîmes. » Les riches acquittèrent pour les pauvres les dépenses du départ avec une grande charité. Grâce à cette assistance, bien peu des plus nécessiteux se convertirent au christianisme. A pied, à cheval, sur des ânes ou dans des chariots, on voyait, spectacle triste et touchant, ces malheureux s'acheminer vers la mer ou vers la frontière. Les rabbins les encourageaient, ils faisaient chanter les femmes et les enfans, ils faisaient jouer de la flûte et du tambourin pour soutenir l'esprit défaillant de cette multitude. La masse était composée d'ouvriers qui gagnaient honorablement leur vie dans différentes professions manuelles; une longue pratique, jointe à une intelligence ornée, les avait rendus très supérieurs aux classes laborieuses de la population chrétienne. Une politique aveugle allait ainsi priver l'Espagne des bras qui avaient élevé son industrie à un état florissant, des hommes de science et de talent qui avaient répandu les lumières au milieu d'un temps d'ignorance. La médecine étant presque tout entière dans les mains des Juifs, la population chrétienne se trouva tout à coup privée, après leur expulsion, des secours de l'art. Les fabriques de la Péninsule reçurent un coup mortel. Les académies, les écoles, les sociétés savantes, furent détruites. L'édit défendait aux Juifs proscrits d'emporter or ou argent; mais ils enlevèrent secrètement de grandes sommes sous la selle de leurs chevaux, quelques-uns même avalèrent des ducats pour tromper les rigoureuses recherches des officiers commis à la garde des frontières. Si importante que fût la masse de numéraire soustraite, la fortune morale qui s'éloignait avec cette population industrieuse et éclairée était plus considérable encore. M. da Costa fait remarquer avec raison que si les Israélites de ce temps-là n'avaient point eu les yeux fixés vers la Palestine comme vers leur seule et véritable patrie, ils auraient été assez forts, dans cette circonstance, pour renverser le gouvernement espagnol.

Chassés de l'Espagne, les Israélites s'embarquèrent de tous les points de la Péninsule pour l'Italie, le Maroc, la Turquie et les côtes du Levant. Une flotte de vingt voiles porta plusieurs de ces familles errantes en Algérie, dans la ville d'Oran, où leurs descendans se retrouvent encore aujourd'hui; mais le plus grand nombre se dirigea vers le Portugal, qui leur offrait un climat semblable à celui de l'Espagne, presque la même langue et une certaine conformité de mœurs. Les Juifs jouissaient depuis des siècles dans l'ancienne Lusitanie du droit d'asile. Quelques-uns d'entre eux s'étaient élevés, au milieu des douceurs d'un établissement paisible, à une assez grande position sociale. Ils avaient d'ailleurs rendu des services au pays en

répandant les premières connaissances de la philosophie, de la botanique, de la médecine et de la cosmographie; ils avaient introduit l'étude de la langue sacrée; ils avaient assisté les Portugais dans la découverte des Indes orientales. Malgré ces titres à la reconnaissance publique, le roi de Portugal ne consentit à recevoir les Juifs bannis de l'Espagne que sous des conditions fort dures. Ils devaient payer par tête une somme d'argent, moyennant laquelle il leur serait permis de séjourner huit mois dans le pays; ce terme expiré, le roi s'engageait à leur fournir des vaisseaux pour les conduire, à leurs frais, vers les points de la terre qu'il leur conviendrait de désigner. Ceux qui ne seraient point partis à l'époque indiquée par le décret devaient demeurer comme esclaves. Les capitaines de vaisseau chargés de transporter les Juifs ne leur ménagèrent pas les insultes brutales. Quelques-uns leur ravirent leurs femmes et leurs filles, de sorte qu'au départ de l'Espagne les misères de ce peuple ne faisaient que commencer. Les Israélites castillans qui, par raison de pauvreté ou pour toute autre cause, n'avaient point quitté le sol du Portugal au jour fixé furent pris et gardés à titre d'esclaves. Le roi leur arracha leurs enfans et les fit baptiser; ayant à cœur de peupler des terres nouvellement découvertes sur les côtes de l'Afrique, notamment l'île de Saint-Thomas, il y envoya ces enfans dans l'espoir qu'isolés de l'influence de leurs parens et mariés plus tard aux habitans de l'île, ils deviendraient de bons chrétiens.

L'accession d'Emmanuel au trône de Portugal, en 1495, parut enfin devoir améliorer la situation des Juifs espagnols; le nouveau roi mit en liberté ceux que son prédécesseur avait condamnés à l'esclavage. Les espérances que les Hébreux avaient fondées sur le nouveau règne furent malheureusement de courte durée. Une question de mariage, l'influence de l'Espagne, changèrent tout à coup la politique d'Emmanuel. En décembre 1496, un décret ordonnait à tous les Juifs et à tous les Mores qui ne voudraient point embrasser la foi chrétienne de quitter le Portugal. Cette mesure enveloppait non-seulement les Juifs espagnols, mais aussi les familles israélites établies depuis un temps immémorial sur le sol de la Lusitanie. Un jour était marqué pour le départ; après ce jour-là, tous les Juifs qui demeureraient en Portugal devaient perdre leur liberté. Un délai de trois mois était accordé aux proscrits. Les trois mois étaient écoulés, le temps de l'exécution de l'édit était venu; les Juifs se préparaient avec une ferme résolution à quitter une terre qu'ils s'étaient accoutumés à regarder comme leur seconde patrie. Emmanuel commença à jeter un regard soucieux sur cette population qui avait été la lumière de son royaume. Le bannissement de tant de milliers d'hommes riches et instruits allait laisser un grand vide

dans un petit état. Le roi voulut du moins retenir une partie de cette race qui lui échappait par sa faute. Il ordonna que les enfans juifs au-dessous de quatorze ans seraient gardés de force et instruits dans les mystères de la foi chrétienne. Un tel édit ne put être exécuté sans donner lieu à des scènes navrantes. Dans un accès de rage et de désespoir, on vit des parens tuer d'abord leurs enfans en les jetant dans des puits et se détruire eux-mêmes ensuite. Les destinées de l'Espagne et du Portugal ont bien changé depuis cette époque; ces deux états puissans sous le soleil ont vu tomber leur marine, leur commerce et leur influence politique. La plupart des historiens castillans et portugais rapportent cette décadence à l'expulsion des Juifs. « En se privant, disent-ils, du concours de sujets utiles et industrieux, l'Espagne et le Portugal se sont condamnés à ne point recueillir la riche moisson que les découvertes dans les deux mondes devaient leur apporter. » Je ne crois point en histoire aux théories absolues : si les faits paraissent simples, les causes sont complexes; mais il est impossible de nier que le bannissement des Juifs n'ait été une perte morale pour les deux pays et une raison d'affaiblissement. Le jeune prince qui règne aujourd'hui sur le Portugal a lui-même paru le reconnaître dans une circonstance mémorable. Se trouvant en 1854 à Amsterdam, il se rendit à la synagogue des Juifs portugais; là il exprima des regrets tardifs et condamna, en termes voilés, l'impolitique conduite de ses prédécesseurs, qui, dans des âges d'ignorance et de fanatisme, avaient volontairement retranché de ses états une des sources de la fortune publique (1).

Les Juifs émigrans qui s'embarquèrent alors pour différentes contrées essuyèrent dans la traversée des traitemens odieux. Quelques-uns des vaisseaux étaient si chargés, qu'ils sombrèrent en mer, et ceux qu'ils portaient furent noyés. D'autres firent naufrage sur des côtes désertes, où les malheureux bannis périrent de froid et de faim. Un capitaine de navire s'amusa à jeter une partie de ses passagers dans une île où ils furent dévorés par les bêtes fauves. Comment ne point s'intéresser au sort d'une race dont l'histoire est un long martyrologe? Le peuple juif était alors sur la terre la personnification d'un droit violé, de la liberté de conscience méconnue ou outragée. Ce qui étonne de la part des Israélites modernes au milieu d'épreuves si cruelles, c'est la constance inébranlable de leur foi religieuse. Leur ferme attachement à la loi de Moïse sous la verge de la persécution contraste avec les fréquentes apostasies des anciens Juifs, lorsqu'ils vivaient sous le gouvernement de leurs rois ou de leurs

(1) Aujourd'hui les Israélites sont réintégrés dans le Portugal et y occupent même un rang distingué.

juges. Dépouillés, errans sur toutes les mers et toutes les terres, leur foi s'enracinait par les souffrances. Là est peut-être, en partie du moins, la réponse à la question que s'adresse dans son livre sur Israël M. da Costa : « Comment se fait-il que mon peuple continue d'être une nation après avoir perdu tous les élémens nécessaires à l'existence nationale ? » Incarnation de l'unité de Dieu dans les temps anciens, ce peuple se soutenait au moyen âge appuyé sur un dogme et sur la haine que lui avait vouée le genre humain. Les Juifs espagnols et portugais portèrent hors de la Péninsule leurs lumières et leur industrie. En Italie, ils s'emparèrent de l'imprimerie, qui venait de naître, et contribuèrent ainsi au mouvement de la réformation en répandant, avec la connaissance de l'hébreu, ces magnifiques éditions de la Bible en caractères sacrés, qui sont restées comme des monumens de la typographie. Les autres cherchèrent leurs ressources dans le commerce.

A l'origine, les Hébreux ne constituaient point un peuple marchand; c'était un peuple pasteur. Israël vivait sous la tente. La transformation du peuple juif en un peuple commerçant est un des exemples les plus singuliers des changemens que les circonstances peuvent opérer dans les inclinations d'une race. C'est seulement depuis leur expulsion de la Judée par les Romains que les Hébreux se sont généralement livrés au négoce. Plusieurs causes ont contribué à graver chez eux ce nouveau caractère, qui est devenu avec le temps plus ou moins indélébile. Déclarés presque partout incapables de posséder les terres, les Juifs modernes ne pouvaient point se livrer aux travaux de l'agriculture. Vivant sous le régime des ordonnances, ou, pour mieux dire, sous le caprice des gouvernemens absolus, privés de la sécurité qui fonde les établissemens durables, ils ne devaient point non plus s'attacher à l'industrie. La seule voie qui leur fût ouverte était le commerce. La profession de marchand se trouvait alors méprisée par la plupart des peuples de l'Europe : de là vient qu'on l'abandonna aux Juifs. Quand on y réfléchit, on reconnaît tout ce que ce dédain avait d'injuste et d'absurde. Le commerce n'échange pas seulement des produits, il échange des idées : il est le lien par lequel s'est établie jusqu'à un certain point dans les temps modernes l'unité du genre humain. Le développement du négoce s'associe, dans l'histoire des sociétés, au développement des arts, des sciences et de la navigation. Les Juifs modernes ont été, sous ce rapport, les instrumens du progrès matériel et moral des nations européennes. A une époque où le système des relations internationales était pauvre, les Israélites marchands ont accompli une mission historique. Bannis de France sous Philippe le Long en 1318, les Juifs se réfugièrent en Lombardie, et y donnèrent aux négocians

des lettres sur les personnes auxquelles ils avaient confié leurs richesses; ces lettres furent acquittées. « L'invention admirable des lettres de change, dit d'Alembert, sortit alors du sein du désespoir. Grâce à ce mécanisme économique, le commerce put éviter la violence et se maintenir par tout le monde. »

On accuse, il est vrai, les Juifs d'avoir abusé de leurs moyens industrieux pour pressurer, durant le moyen âge, les populations chrétiennes. M. da Costa assigne à la conduite intéressée des Juifs modernes plusieurs causes, dont deux méritent d'être méditées : le mépris des classes nobles pour les pratiques financières, mépris qui faisait nécessairement tomber toutes les opérations de banque entre les mains des Juifs; la position dégradante infligée à ces parias de l'Occident, qui les autorisait à se considérer eux-mêmes comme des étrangers et à traiter les chrétiens en ennemis. « Le commerce, dit-il, dans la situation où étaient placés les Israélites de ce temps-là, devait prendre une tournure fâcheuse de trafic, et les spéculations financières devaient dégénérer en usure. » La lèpre de l'usure, telle était en effet la plaie morale qui avait succédé à l'antique maladie de la race. « L'énorme taux de l'intérêt prélevé par les Juifs du moyen âge, ajoute leur historien, ne saurait être défendu. Leur exclusion de toute charge publique et de toute carrière honorable, leur vie sans cesse menacée, leur propriété et leurs moyens de subsistance sans défense contre l'injustice et l'oppression, tout cela cependant explique comment les Juifs employaient sans scrupule les seules armes qui étaient laissées dans leurs mains. Faut-il s'étonner ensuite si à la violence ils opposèrent l'artifice et la ruse, s'ils cherchèrent à déjouer la loi du plus fort par le calcul et la profondeur des intrigues, si en un mot ils se couvrirent de la puissance de l'or contre la puissance du fer? » L'abus ne saurait d'ailleurs effacer les services très réels que les Juifs ont rendus à la théorie et à la pratique des affaires. Dans les âges féodaux, le commerce se calqua sur les institutions militaires, le prêt à intérêt dégénéra en extorsion; mais il ne faut pas oublier que, sous cette forme condamnable, les financiers juifs ouvraient du moins une des grandes artères de la circulation économique, le crédit.

Nombre des familles juives qui avaient été chassées de l'Espagne et du Portugal cherchèrent un refuge dans les Pays-Bas. Les Israélites s'étaient autrefois établis dans les provinces belges et néerlandaises, où ils étaient en possession du commerce. Différens édits et des actes d'autorité locale les avaient ensuite expulsés; on attribue même la décadence du commerce de Liége au bannissement des premiers Israélites que l'intolérance religieuse avait chassés de cette fameuse cité épiscopale. Lorsque les Juifs espagnols et portugais

parurent dans les Pays-Bas, il ne restait plus aucune trace des Juifs français (1) et allemands, que des arrêtés successifs avaient balayés. Les premières tentatives des Israélites pour se rétablir dans les Flandres et dans les Provinces-Unies remontent à l'année 1516. A cette époque, quelques réfugiés espagnols se présentèrent devant Charles-Quint, le petit-fils de Ferdinand et d'Isabelle, pour renouveler les propositions faites par les Juifs à ses prédécesseurs. Ils demandaient la permission de résider et d'exercer leur religion dans cette partie des états impériaux. Leur requête ne fut point écoutée : de sévères édits exclurent au contraire les *nouveaux chrétiens* (c'est ainsi qu'on appelait les Juifs baptisés) de la Hollande, aussi bien que de l'Espagne. Les négociations furent reprises sous le règne de Philippe II, et, comme on peut s'y attendre, elles obtinrent encore moins de succès. Nonobstant ces prohibitions et ces édits, plusieurs familles israélites avaient pénétré dans les provinces de la Néerlande avant la séparation de l'Espagne. Leur religion avait, depuis longtemps, cessé d'être tolérée; mais en pratiquant leurs rites dans le plus grand secret, en se couvrant de noms chrétiens, elles purent vivre, quelques-unes même prospérèrent. Ces Juifs, cachés sous le baptême, étaient surtout nombreux dans la ville d'Anvers, où ils avaient établi une académie pour l'étude de l'hébreu et de la littérature espagnole. Les ancêtres de plusieurs familles fixées maintenant à Amsterdam ou à La Haye ont ainsi résidé tout d'abord dans la vieille Antuerpe, à deux pas de cet Océan qui les avait apportés et qui pouvait, d'un jour à l'autre, les reprendre comme les débris d'un naufrage. Cependant la réformation, à laquelle les Juifs s'associèrent de toutes leurs sympathies, commençait à agiter l'Allemagne. Dans les Pays-Bas, l'excès du pouvoir avait usé le pouvoir même, et les Provinces-Unies venaient de proclamer leur indépendance. Ce fut d'Embden qu'en l'année 1594 dix Juifs de familles portugaises vinrent à Amsterdam, où ils reprirent leurs noms israélites (2). Ils étaient accompagnés par un rabbin allemand de la ville d'Embden (3). Ce service ne fut pas oublié : la synagogue d'Amsterdam, par un sentiment de reconnaissance qui l'honore, accorda plusieurs priviléges à la postérité de ce rabbin, qui avait introduit les Juifs dans cette seconde terre promise. Un mémorial conservé dans la même synagogue témoigne qu'en 1596 une grande fête mosaïque,

(1) Ces Juifs réfugiés dans les Pays-Bas avaient été chassés de France par Philippe le Bel.

(2) Les Juifs portaient alors assez généralement deux noms : l'un qui constatait pour ainsi dire leur existence civile, l'autre qui constatait leur existence religieuse.

(3) Cette ville était à cette époque un lieu de refuge pour les protestans proscrits des Pays-Bas.

— le jour de l'expiation, — fut célébrée à Amsterdam par une petite communauté de Juifs portugais. Le bourgmestre de la ville, ayant surpris leur assemblée, crut d'abord que c'était une réunion de catholiques romains, dont le culte était alors prohibé. Le magistrat civil se préparait à disperser le conventicule; mais, mieux informé, il laissa les Israélites accomplir paisiblement leur service religieux. En 1598, la première synagogue fut fondée dans la capitale des Provinces-Unies. Dix ans après, l'accroissement de la population juive motivait l'érection d'une seconde synagogue, et bientôt d'une troisième. En 1639, les trois églises se réunirent, et formèrent une seule congrégation de Juifs espagnols et portugais. Le nombre des Israélites croissant toujours, et aussi leur prospérité, ils bâtirent en 1675 la belle synagogue qu'on voit maintenant à Amsterdam, et qui est située dans la partie de la ville où les réfugiés de la Péninsule s'étaient d'abord établis, près des bords de l'Amstel. La liberté relative dont jouissaient les Juifs en Hollande attira de Madrid et de Bruxelles plusieurs familles qui avaient subi le baptême, mais qui, restées israélites de cœur, vinrent à Amsterdam, où elles professèrent publiquement la religion de leurs pères.

Cette accession des Juifs portugais et espagnols fut suivie par une immigration de Juifs allemands. Bien différente était la condition de ces deux classes d'exilés. Les premiers avaient réussi, malgré les mesures spoliatrices du gouvernement, à emporter de l'Espagne et du Portugal de grands trésors, et, ce qui valait mieux, la connaissance des rapports du grand commerce avec les deux Indes et le Levant, qu'ils aidèrent puissamment à répandre sur le sol hospitalier de la Hollande. Les seconds n'apportaient guère que leur misère, la trace de leurs longues souffrances, mais aussi la ferme résolution de gagner leur vie par le travail. La municipalité d'Amsterdam se montra d'abord effrayée de cette autre invasion des *gueux*. Les Juifs espagnols et portugais intervinrent : ils promirent d'aider leurs frères, et donnèrent l'assurance aux magistrats que ces pauvres gens ne seraient point une charge pour la ville. Après quelques difficultés, les Juifs allemands obtinrent enfin l'autorisation d'acheter le cimetière de Muiderbank, situé à quelque distance de la ville, et qu'ils approprièrent à leurs besoins de résidence. En 1656, on leur permit d'élever une maison de prière. Avec le temps, cette population de Juifs allemands prit un développement considérable. Les Israélites de la Pologne et de la Lithuanie furent obligés de quitter un pays où ils se voyaient tour à tour en butte aux violences des Cosaques et aux fureurs populaires. Trois mille Juifs débarquèrent au Texel, et reçurent aussitôt l'hospitalité à Amsterdam. Ils se fondirent plus tard dans la synagogue allemande. On voit ici la racine de cette division

qu'on trouve établie entre les Juifs portugais de la Hollande et les Juifs germains. Les deux synagogues continuent de former deux églises parfaitement distinctes et séparées. Le nom de *Sephardim* (Espagnols) est encore porté à cette heure par les descendans des familles israélites qui ont séjourné en Espagne et en Portugal. De même que le peuple juif a conservé son caractère inaltérable, son individualité, sa foi nationale, à travers les autres races auxquelles il s'est trouvé mêlé, ainsi les Israélites qui ont émigré de la Péninsule maintiennent, dans toutes les parties du monde, au milieu de leurs propres frères, certains traits qui dévoilent leur origine. Ce qui les distingue des autres enfans de Jacob, ce ne sont pas seulement les souvenirs historiques; c'est aussi, il faut le dire, la position sociale. Les Juifs espagnols formaient en Hollande l'aristocratie de la race dispersée. A Amsterdam, ils demeuraient dans les quartiers le mieux situés, et ils contribuèrent à doter de magnifiques hôtels cette riche capitale. A La Haye, ils vivaient aussi dans de somptueuses maisons, dont quelques-unes sont même devenues des édifices publics. Ces maisons, qui respirent un air de grandeur, se groupent autour de leur synagogue (1), située dans un des quartiers les plus agréables de la ville. Longtemps même ils ont conservé l'usage de la langue portugaise ou espagnole comme un souvenir de leur glorieux passage sur la terre de la Péninsule. Jusqu'au commencement de ce siècle, ils se servaient de ces deux idiomes dans leur vie domestique et dans leurs rapports mutuels. A la synagogue, on priait alternativement en portugais et en hébreu; ces étrangers parlaient ainsi à Dieu dans les deux langues de l'exil (2).

Plusieurs motifs déterminèrent la Hollande protestante à améliorer la condition des Juifs. La réformation, dit M. da Costa, avait à cœur de créer de nouveaux et de dangereux ennemis à ses persécuteurs. Les principes de tolérance qui furent le fruit de cette grande révolution religieuse contribuèrent aussi à adoucir la politique du gouvernement envers des étrangers qui avaient perdu leur patrie. Il faut dire, à l'honneur de la Hollande, que ses stathouders et ses premiers hommes d'état professèrent cette doctrine d'humanité. « Les chrétiens primitifs, s'écriait le grand de Witt, ont converti par les voies de douceur et de persuasion un bon nombre de Juifs. Nous avons changé de conduite envers eux; mais pouvons-nous aussi nous ré-

(1) Cette synagogue fut érigée dans la première moitié du XVIIIe siècle; mais l'établissement des Juifs à La Haye date du milieu du siècle précédent.

(2) Jusque dans ces derniers temps, le prêche se faisait en langue portugaise, et la Bible était lue au sein des familles en castillan. L'église israélite est beaucoup moins formaliste qu'on ne se plaît généralement à le croire. Le culte de l'esprit, l'instruction morale et religieuse, y occupent une grande place.

jouir d'un succès égal à celui qu'ils ont obtenu? » Nul pays sur la terre ne s'appropriait d'ailleurs mieux que la Hollande aux goûts industrieux de la nation juive. Au moment où toute l'Europe vivait encore sous l'empire d'une organisation militaire, cette petite république des Provinces-Unies, berceau du commerce et des arts utiles, s'appuyait sur le principe que la classe moyenne devait inaugurer en France, deux siècles plus tard, en portant ses hommes et son influence aux affaires. Le commerce vit de liberté : les Provinces-Unies jouissaient, sous ce rapport, d'une législation qui garantissait à chacun ses droits et la propriété de son travail. La position géographique était admirable : la mer s'ouvrait de toutes parts, et sur la mer l'horizon des grandes entreprises commerciales. Des flottes destinées à protéger le mouvement intérieur des affaires et à étendre les rapports de la Hollande avec le monde entier ombrageaient les villes d'une forêt de mâts. Il n'y avait pas jusqu'à cette terre, où les eaux se trouvaient suspendues comme par miracle, qui ne rappelât aux Israélites les principaux faits de leur histoire : là, ils pouvaient en quelque sorte traverser une seconde fois la mer à pied sec. Le moyen de s'étonner que sur un théâtre si conforme aux mœurs, aux traditions et aux facultés acquises de leur race, les Israélites modernes aient ressaisi une situation honorable et florissante!

Au milieu du XVIIe siècle, les états-généraux coupèrent court aux différends qui avaient surgi entre la république, l'Espagne et le Portugal au sujet de quelques cargaisons appartenant à des Israélites établis en Hollande, et à qui les deux cours prétendaient refuser la qualité de citoyen néerlandais. Les états de l'union néerlandaise déclarèrent qu'ils « considéraient comme citoyen néerlandais tout Juif établi sur le territoire de la république, et que ses droits seraient protégés efficacement sur terre et sur mer, si l'on se hasardait encore à les violer. » Plus tard, dans le même siècle, Guillaume III choisit pour un de ses agens diplomatiques en Espagne un Israélite, le marquis de Belmonte, honneur tout spécial, à ce qu'il paraît, car, si les Israélites jouissaient en Hollande de la liberté de conscience et du libre exercice de leur religion, si leur commerce était protégé, des ordonnances les excluaient de toutes les charges publiques. Il ne faut pas s'exagérer le système de protection que les Provinces-Unies accordèrent aux Juifs. Chacune de ces provinces étant souveraine et pouvant s'administrer elle-même, la condition des Israélites différait beaucoup d'un district à l'autre. Il était défendu aux Israélites de résider dans plusieurs localités. En Hollande même, où leur position se trouvait meilleure que dans le reste des Pays-Bas, ils eurent plus d'une fois à se défendre contre des préjugés invétérés. Il existe un document historique assez curieux : c'est une

requête adressée en 1723 par les Israélites hollandais aux états-généraux, et dans laquelle ils protestent contre les incapacités légales qui les frappent. « Vous nous reprochez, disent-ils, d'avoir mis à mort le *Juste;* mais si toute la postérité d'une race était enveloppée dans le crime de quelques-uns pour la destruction d'un innocent, toutes les nations du monde devraient s'attendre à être condamnées. Il n'y a pas un siècle, pas un pays qui ne présente des exemples mémorables d'hommes éminens mis à mort par la violence de quelque faction dominante, et cela le plus souvent aux acclamations de la foule. Vous ajoutez, il est vrai, que nous avons mis à mort plus qu'un homme, un Dieu. Dans tous les cas, nous l'ignorions. Votre Sauveur, plus juste envers nous que vous ne l'êtes vous-mêmes, s'écriait sur la croix : « Seigneur, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font! »

Les Juifs espagnols et portugais, désormais fixés sur le sol des Pays-Bas, ne bornèrent point leur ambition ni leur intelligence à la pratique du commerce. Plusieurs d'entre eux continuèrent de cultiver la littérature et les sciences. Parmi les hommes éminens que forma l'enseignement des synagogues de la Hollande, il faut citer le rabbin Menasseh ben Israël, qui était né à Lisbonne en 1604, et qui vint tout enfant à Amsterdam avec son père. Il est un autre Juif célèbre dont je m'étonne de n'avoir trouvé dans la Néerlande aucune statue, aucun portrait. Une tradition généralement reçue veut qu'il soit enterré à La Haye, dans le terrain de l'Église-Neuve, sur le Spui. Du reste, pas une pierre, pas une inscription. Il est là, rien de plus. Ce grand penseur n'a laissé d'autres traces sur la terre natale que ses ouvrages et son nom. Spinoza, car c'est de lui qu'il s'agit, était né à Amsterdam, dans le voisinage de la synagogue. Cette même synagogue des Juifs portugais devint plus tard le théâtre d'une des scènes les plus orageuses de sa vie. Depuis longtemps il disputait avec les rabbins sur les matières religieuses et philosophiques. Une rupture était imminente, elle éclata. Baruch Spinoza fut censuré; la multitude des Juifs lui adressa même dans une assemblée des menaces de mort. C'est à la suite de son expulsion de la synagogue qu'il fut obligé de quitter Amsterdam pour mettre ses jours en sûreté, qu'il se retira d'abord à Rynsburg, près de Leyde, puis à Voorburg, enfin à La Haye. J'ai vu sa maison dans le voisinage du Spui, une humble maison de philosophe et d'ouvrier où il gagnait sa vie, — un peu de pain et de lait, — à polir des verres. C'est là que, préférant une pauvreté libre à tous les honneurs de la science, il refusa une place de professeur à Heidelberg que lui offrait l'électeur palatin. En sa qualité de protestant orthodoxe, M. da Costa ne saurait être soupçonné de partialité envers Spinoza : il condamne

avec une rigueur extrême les doctrines du panthéiste; mais il ne peut qu'admirer le caractère de l'homme. « Tout ce que nous connaissons de sa vie privée, dit-il, porte la même empreinte de calme, de modération et de dignité : avec de telles vertus, il aurait pu être l'ornement d'une communauté chrétienne (1). »

Guillaume III avait eu en grande amitié plusieurs Israélites portugais; les mémoires du temps nous apprennent même qu'il avait reçu du baron de Suasso des fonds considérables pour opérer sa grande expédition d'Angleterre. Son successeur avait suivi ces traditions; il prit en haute considération M. Isaac de Pinto, économiste et écrivain distingué, qui, en 1748, au milieu d'une crise nationale, versa de grandes ressources dans le trésor public, au point que M. van Hogendorp, le trésorier-général, lui écrivit qu'il « avait sauvé l'état. » M. de Pinto contribua notablement aussi à faire élever le stadhouder Guillaume IV à la direction suprême des deux compagnies des Indes.

Malgré les avantages que le régime politique des Provinces-Unies offrait aux Israélites pour la culture de l'esprit et pour la silencieuse accumulation des richesses, en dépit du degré de splendeur où s'étaient élevées les synagogues d'Amsterdam et de La Haye, les exclusions légales dont les Juifs étaient victimes ne tendaient que lentement à s'effacer, bien que de temps à autre des esprits d'élite, tels que van Effen dans son *Spectateur hollandais,* protestassent énergiquement contre ces préjugés. Il ne faut pas oublier que les Pays-Bas n'avaient point dégagé leurs institutions sociales du dogme religieux. Les lois, d'accord avec les croyances et les mœurs, cherchaient à retenir les Juifs dans un état d'infériorité. Abolir ces exceptions était une œuvre réservée à la philosophie et à la révolution française. « Un fait digne de remarque, dit avec quelque amertume M. da Costa, c'est que la crise qui changea si complétement en France la position des protestans et des Israélites fut amenée en grande partie par des hommes qui étaient indifférens au protestantisme et pleins de haine et de mépris pour les Juifs. » Je ne sais sur quels faits M. da Costa appuie cette accusation : dans tous les cas, s'ils détestaient et méprisaient les Juifs, les hommes de 89 montrèrent qu'ils savaient mettre les principes au-dessus de leurs sentimens personnels. En 1791, une complète égalité fut proclamée pour tous ceux qui accepteraient les devoirs de citoyen français. La révolution, introduite en 1795 dans la république des Pays-Bas, devait porter les mêmes fruits, non-seulement pour les Juifs, mais pour tous les dissidens

(1) M. Limburg Brouwer, dont les études sur Spinoza ont été remarquées en Hollande, annonce la prochaine publication d'un ouvrage inédit du célèbre philosophe, découvert dans la bibliothèque de la communauté des remontrans à Amsterdam.

chrétiens, exclus comme eux des charges publiques. Ce mouvement fut néanmoins vu avec une sourde défiance par quelques Juifs espagnols et portugais, qui étaient enthousiastes de la maison d'Orange et dévoués aux intérêts de l'aristocratie. D'autres Israélites, hommes d'énergie et de talent, fortement attachés à l'esprit du siècle, formèrent une association politique sous le nom de *Felix libertate*. Le but de cette association était de maintenir l'égalité qui venait d'être assurée à leurs coreligionnaires et la révolution qui en était la base. Cette différence d'opinions politiques donna même lieu à un schisme dans la synagogue. Il fallut du temps à certains Juifs portugais pour se réconcilier avec leurs nouveaux droits. Ceux-là avaient conservé un peu du caractère des anciens Hébreux, qui, à leur sortie d'Égypte, ne se révoltaient que contre la liberté. La masse des Israélites allemands témoigna au contraire en Hollande qu'elle voyait avec joie la révolution française assurer son émancipation. Cette conquête passa aussitôt dans les mœurs et résista aux événemens qui suivirent. L'état s'était affranchi de l'influence religieuse; il reposait désormais sur lui-même et sur les intérêts de la nation, au lieu de reposer seulement sur l'église réformée. Au retour de la maison d'Orange, le principe auquel les Juifs devaient leur incorporation dans la société hollandaise ne reçut aucune atteinte. En conséquence ils exercent aujourd'hui dans les Pays-Bas différentes charges publiques. Je ne crois pas qu'on puisse jamais revenir sur un progrès consacré par les constitutions de 1814, de 1815, de 1840 et de 1848. Il faut pourtant que je dise par quelles mains cette arche de la foi politique pourrait encore être menacée. L'affranchissement des Juifs, ce fait accompli, ne paraît avoir d'autres ennemis à craindre dans la Néerlande que le parti des ultra-protestans, qui, comme M. Groen van Prinsterer, voudraient confondre ce que la révolution a séparé, l'église et l'état. La tendance à reléguer les Juifs derrière certaines exceptions légales existe encore : je puis m'en convaincre en lisant les sophismes ingénieux qu'entasse un poète inspiré par cette école, M. da Costa, pour persuader aux Israélites qu'ils étaient beaucoup plus heureux sous le régime de la liberté et de l'égalité restreintes que sous le système actuel.

II.

Quelle est cependant en Hollande la situation actuelle de cette race si durement éprouvée? Pour la bien connaître, plaçons-nous d'abord à la synagogue.

Les Juifs, ayant perdu leur patrie, leur gouvernement, leurs institutions civiles, doivent s'attacher à leurs cérémonies et à leurs réu-

nions comme aux derniers liens de leur nationalité. Là est la cause de la ténacité avec laquelle ils adhèrent à leurs usages religieux. La synagogue est le centre de leur vie morale, l'ombre du temple écroulé. Ils ont conservé l'usage touchant de prier, la face tournée vers Jérusalem. La porte de leur synagogue est placée en conséquence, et vis-à-vis de cette porte se trouve l'arche dans laquelle est déposé le livre de la loi. Au milieu s'élève une sorte de bureau ou d'autel, autour duquel se tiennent les chantres et les clercs. Des candélabres sont suspendus aux différentes parties de l'édifice. Les assistans se placent sur des bancs de bois, mais ces siéges ne sont point admis dans l'espace qui s'étend entre l'autel et l'arche; cet espace doit rester vide. Les femmes ne s'asseoient jamais à côté des hommes; elles sont séparées et en quelque sorte cachées à un étage supérieur dans une galerie particulière. Les prières se font en hébreu. Les chants ont quelque chose de grand et de triste comme cet exil qui dure depuis bientôt deux mille ans.

Les principaux élémens du culte hébraïque sont la lecture de la loi et la prière, qui a tout à fait remplacé les antiques offrandes. L'exemplaire dans lequel on fait la lecture du Pentateuque doit être un manuscrit; il doit avoir la forme d'un rouleau; l'encre avec laquelle les caractères ont été tracés doit être composée d'ingrédiens déterminés, car les rabbins ont établi minutieusement les règles qui président à la transcription des livres saints. Sur ces livres s'appuie tout l'édifice des croyances mosaïques. Le nombre des versets, des mots, des lettres, des points, des accens, des virgules, tout a été compté depuis longtemps par des hommes qui avaient à cœur de préserver le texte contre toutes les altérations des copistes. Quand la lecture publique est terminée, deux ou trois assistans prennent des mains du lecteur le *rouleau sacré* (le manuscrit de la loi), et l'enveloppent précieusement dans un riche étui. Le service dans la synagogue se fait chaque jour et plus spécialement le vendredi soir et le samedi matin. La synagogue portugaise d'Amsterdam a été au commencement de ce siècle le théâtre d'une scène intéressante. Un Français, l'abbé Grégoire, avait contribué par ses écrits, par ses discours et par son influence dans les assemblées politiques, à l'émancipation des Juifs. Se trouvant à Amsterdam, on le pria de venir dans la synagogue : il s'y rendit. Là, les Israélites hollandais chantèrent un cantique d'actions de grâces pour remercier Dieu d'avoir amené parmi eux un homme, un évêque, qui, se plaçant au-dessus des préjugés du moyen âge et mû par un sentiment d'humanité chrétienne, avait osé défendre la cause de la race proscrite.

On connaît l'histoire religieuse des anciens Hébreux, ce peuple *au cou dur*, comme l'appelle Moïse, qui l'avait fait; je me bornerai à dire en quoi consiste le judaïsme moderne. Les Juifs modernes ont deux

lois, l'une *écrite*, l'autre dite *orale*. La première a été dictée (c'est un de leurs articles de foi) par Dieu même à Moïse; la seconde se compose des traditions de la race, de discussions et de décisions théologiques. Après la prise de Jérusalem par Titus, un grand nombre d'Israélites s'étaient établis à Tibérias, en Galilée : ils y tinrent un concile. Tibérias devint alors une seconde Jérusalem. Là, au lieu d'un édifice de pierre dont la restauration n'avait d'ailleurs pas cessé d'être l'objet des espérances et des prières constantes de la race, quelques ouvriers s'employèrent à la construction d'un autre édifice, qui se maintient encore debout après plusieurs siècles : je veux parler de la rédaction de la *loi orale*. Cette loi, comme l'indique son nom, n'était point destinée originairement à subir l'épreuve de l'écriture, elle devait être confiée à la mémoire de certains hommes : Moïse était censé l'avoir communiquée à Josué, et ce dépôt avait ainsi passé intact de génération en génération; mais le centre de la nation étant détruit, les études décroissant, et les Juifs se voyant dispersés sur la terre, il était à craindre que les traditions ne se perdissent, si l'on ne se hâtait de les recueillir dans un livre. La première idée de cette entreprise paraît avoir été conçue par le rabbin Akiba; mais l'opinion générale des Juifs attribue le plan et l'exécution de cette œuvre gigantesque au rabbin Juda, le sacré, le saint (*hakkadosh*), comme on l'appelle, ou encore par excellence le *rabbin*. Né au temps d'Adrien, il occupait dans la Palestine la dignité de *nasi* (prince de la captivité); il était la tête spirituelle des synagogues du pays. Vers l'an 190, il fit une collection de toutes les ordonnances traditionnelles, qu'il appela le *Mishna* ou *seconde loi*. Le *Mishna* contient les préceptes que, selon la légende des rabbins, Moïse a reçus de la bouche de Dieu durant les quarante jours qu'il passa sur la montagne. Le livre, divisé en six traités, est écrit d'un style concis, le plus souvent sous la forme d'aphorismes. La loi orale, fixée, arrangée, commentée, devint, grâce à ce monument écrit, une sorte d'encyclopédie religieuse et nationale. Le *Mishna* parut néanmoins obscur à certains rabbins, qui voulurent éclaircir le texte par des commentaires plus ou moins ingénieux. Ces commentaires ont été réunis plus tard sous le titre de *Gemara* (complément). Les deux livres, le *Mishna* et le *Gemara*, forment ce qu'on appelle le *Talmud*. La majeure partie des Juifs modernes témoignent pour le *Talmud* une profonde vénération. Sans partager leur foi religieuse, on peut bien reconnaître que le Talmud est un monument curieux, avec de grandes proportions de poésie biblique mêlée à d'étranges puérilités. Ce livre est surtout intéressant au point de vue historique; il jette une vive lumière sur les mœurs, les coutumes, les antiquités et les relations sociales des Juifs.

Il existe aujourd'hui parmi les Juifs deux partis : l'un, orthodoxe

ou *talmudiste*, qui se rattache étroitement à la tradition des rabbins; l'autre, plus libéral, qui, tout en adhérant à la loi de Moïse, cherche plus ou moins à secouer le rigorisme des traditions orales. Pour celui-ci, les prescriptions bibliques sont outrepassées dans les prescriptions talmudiques. Quelques rabbins au contraire affectent de préférer l'autorité de la loi orale à celle de la loi écrite. « Les saintes Écritures, disent-ils dans leur langage métaphorique, sont une eau fraîche; mais le *Mishna* est du vin et le *Gemara* du vin raffiné. » Quant aux sectes qui divisaient autrefois le mosaïsme, elles se sont peu à peu effacées dans l'exil. Celle des sadducéens par exemple, qui formaient un parti nombreux et puissant, a disparu depuis la chute de Jérusalem (1). Les karaïtes, qui ne reconnaissent que l'autorité des Écritures, existent encore, mais ils forment une minorité insignifiante (2). Une seule de ces sectes est restée debout, c'est celle des pharisiens. L'impartialité m'oblige à dire que les Juifs n'acceptent point le jugement porté par les évangélistes sur le caractère des pharisiens, ces conservateurs de la loi. « Les évangélistes, disent-ils, se rattachaient par leur maître à la secte des esséniens, ils étaient les adversaires naturels de ceux qui avaient résisté à la nouvelle doctrine; ils devaient par conséquent couvrir le pharisaïsme des plus noires couleurs. » Quand on lit avec attention l'Évangile, on voit d'ailleurs que Jésus-Christ, tout en reprochant aux pharisiens leur orgueil, leur affectation de sainteté, leur attachement étroit et hypocrite à la lettre de la loi de Moïse, ne leur refuse point de grandes lumières. Ils formaient sans contredit l'aristocratie intellectuelle de la nation. On doit donc s'attendre à ce que leur doctrine et leur influence se retrouvent dans les synagogues modernes.

(1) Un juif portugais voulut ressusciter en Hollande la secte des sadducéens, *qui negabant resurrectionem mortuorum*, dit l'Évangile. La synagogue d'Amsterdam fut alors le théâtre du plus violent conflit qui ait peut-être jamais éclaté au sein du judaïsme moderne. La secte des pharisiens résista opiniâtrément à la doctrine dissidente. Les magistrats civils s'en mêlèrent et commencèrent une instruction judiciaire contre un ouvrage dans lequel Uriel da Costa, le chef du nouveau sadducéisme, niait l'immortalité de l'âme. Les exemplaires furent saisis, et l'auteur condamné à payer 300 florins d'amende.

(2) Les karaïtes ou karaïmes sont particulièrement répandus en Crimée. Les *Archives israélites* ont donné récemment sur la condition de cette secte des renseignemens authentiques qu'elles doivent au ministère de la guerre. C'est M. le général de Martimprey, chef de l'état-major général de l'armée d'Orient, qui s'est chargé de transmettre à M. Cahen ces notes curieuses, recueillies par le commandant Baudouin, chef du service des renseignemens militaires aux avant-postes. Les karaïtes jouissent en Crimée d'une grande réputation d'intégrité : il est aussi probe qu'un karaïte est une formule populaire. Comme les Israélites libéraux, les karaïtes reconnaissent l'autorité des Écritures, de préférence à la tradition orale; mais les derniers s'attachent plus à la lettre, les premiers sont plus spiritualistes.

Les Juifs qui s'éloignent de cette direction pharisaïque et talmudiste se rapprochent singulièrement du christianisme. Ils ne forment point précisément un parti; ils se distinguent seulement des autres Israélites par une tendance plus philosophique, une interprétation plus large des Écritures. La plupart d'entre eux envisagent la diffusion de l'Évangile comme un grand fait providentiel; ils écoutent, comme un écho de leur passé et comme un pressentiment de leur avenir, ces chants nationaux que les différentes églises chrétiennes leur ont empruntés; ils se réjouissent d'un événement qui doit préparer sur toute la terre le règne de leur Messie, l'unité du genre humain. Sur quels motifs se fondent-ils cependant pour ne point se réunir à la religion chrétienne? — Le Christ annoncé par les Écritures, disent-ils, doit être un homme, non un dieu, ni une part de dieu; les promesses faites par les prophètes depuis le commencement du monde, et qui doivent se réaliser à l'avénement du Messie, ne sont point toutes accomplies encore, parce que le genre humain n'est point notablement changé, que les inimitiés et les inégalités entre les hommes ne sont point éteintes, qu'on attend toujours la paix universelle. Enfin le Nouveau-Testament, selon eux, présente des contradictions. — Il est inutile de discuter ces objections ni de les détailler; je ferai seulement remarquer que toutes les civilisations anciennes ont péri pour s'être refusées au progrès; la nation juive est la seule qui ait résisté au temps en s'appuyant sur l'immobilité du dogme.

La vie des Juifs à tous les âges est comme enveloppée dans les pratiques religieuses. A moins de raisons sérieuses, l'enfant israélite doit être circoncis dans les huit jours qui suivent la naissance; c'est le baptême de l'ancienne loi. Tout jeune, il apprend à lire dans la langue originale le Pentateuque, le *Mishna*, le *Gemara* et les livres de prières; bien peu d'ailleurs étudient l'hébreu grammaticalement, et se mettent en mesure de le parler ou de l'écrire (1). A treize ans et un jour, le jeune Israélite passe de l'autorité paternelle sous l'autorité de la loi. Jusqu'ici, c'était le père qui était responsable des fautes du fils; maintenant le premier déclare, en présence des autres Juifs, qu'il est déchargé de ce fardeau moral : le fils prend alors le nom de *Bar metsvah,* enfant du commandement. Les jeunes filles juives sont émancipées à douze ans et un jour. Le mariage est regardé pour les Israélites des deux sexes comme un devoir sacré et indispensable; les jeunes gens

(1) Dans le langage familier des classes inférieures des Juifs d'origine germanique il s'est glissé un assez grand nombre de mots hébreux et allemands qui, mêlés au hollandais, constituent une sorte de jargon dont ils se servent pour converser entre eux. Les Juifs de l'Afrique ont continué de parler la langue de leurs pères; ceux du Levant parlent l'espagnol ou l'italien.

qui, après dix-huit ans, vivent sans raison majeure dans le célibat sont vus avec peine par les rabbins. La polygamie est sanctionnée par le Talmud; mais un concile d'Israélites, tenu dans le xe siècle, a aboli cet usage, qui ne se trouve d'ailleurs plus en harmonie avec la loi civile ou religieuse des états de l'Europe. Les cérémonies du mariage hébraïque ressemblent beaucoup aux cérémonies du mariage chrétien; le voile de la fiancée, la présentation de l'anneau conjugal, l'espèce de dais ou de poële sous lequel s'accomplit l'union sacrée, tout cela annonce entre les deux cultes une communauté d'origine. Il y a néanmoins un détail intéressant et propre au rit hébreu : l'homme et la femme boivent l'un après l'autre dans le même verre, après quoi le nouveau marié brise le verre en éclats, par allusion, selon les uns, à la fragilité de la vie, selon d'autres, en souvenir de la destruction du temple. Les cérémonies funèbres occupent une assez grande place dans ce culte, qui a longtemps gardé le silence sur la vie future. Quand un Juif meurt, on veille le corps, on le lave à l'eau pure, et l'on place un cierge allumé dans la chambre mortuaire. Le mort, revêtu de son habit de religion, le *talleth* (1), est ensuite placé dans le cercueil, qui reste ouvert. Une cérémonie qui n'est point sans grandeur, et dont l'origine se perd dans la nuit des temps, s'accomplit alors au milieu d'un religieux silence : les amis, les parens, s'approchent l'un après l'autre du défunt, et implorent son pardon pour les offenses dont ils ont pu se rendre coupables envers lui. Le nom du cimetière juif est bien propre aussi à élever l'âme; il s'appelle *Beth Chajim*, maison des vivans, traduisant ainsi énergiquement le dogme de la vie future. Les rangs, les distinctions disparaissent dans cette commune et dernière demeure : les Juifs n'admettent point de luxe dans les cercueils, dans les tombeaux; point d'architecture sépulcrale aux lieux où repose simplement *la poussière dans la poussière*. C'est tout au plus si les tombeaux de grands rabbins se distinguent par une élévation de terre couverte d'une dalle portant une inscription en leur honneur.

Dans toutes les grandes villes de la Hollande, les Juifs ont un cimetière particulier. A La Haye, ce cimetière se trouve hors de l'enceinte de la ville, à droite du chemin qui conduit vers Scheveningue; il est enclos d'un mur de briques et ombragé par les grands arbres de cette charmante promenade. Une poignée de terre, que l'on dit avoir été apportée de la Palestine, est placée dans un sac sous la tête du mort, ou répandue sur ses yeux, pour qu'il puisse dormir du sommeil de ses pères et dans le souvenir de la patrie. Quand la

(1) Cet habit est décrit et ordonné par Moïse : « Parle aux enfans d'Israël et dis-leur de porter des franges au bord de leurs vêtemens, et sur ces franges un ruban bleu. »

fosse est recouverte, les assistans se retirent en silence. A ce moment, dit une tradition ancienne, un ange descend et frappe sur les planches de la bière; il demande au trépassé quel est le passage des Écritures saintes qui se rapporte à son nom (1); si le mort ne répond point, l'ange s'éloigne tristement. Je me hâte d'ajouter qu'on peut être très bon Juif et ne croire à aucune de ces fictions, qui sont purement traditionnelles. L'esprit et le sens de la légende sont d'ailleurs très transparens; les rabbins ont voulu par là obliger les Juifs à la lecture et à l'étude de la loi. Après la cérémonie de l'enterrement, les plus proches parens rentrent chez eux, et alors seulement ils rompent le jeûne qu'ils ont dû observer depuis le matin des funérailles. Les lois qui concernent le deuil sont très sévères. Une des expressions de la douleur, en usage chez toutes les nations de l'antiquité, consiste pour l'homme à déchirer ses vêtemens; les Juifs pratiquent encore cette lacération. Pendant sept jours, l'Israélite soumis au deuil ne doit se livrer à aucune affaire ni à aucune transaction commerciale; il s'abstient du rasoir et de toute toilette; assis sur une chaise moins élevée que de coutume, il reçoit les condoléances des visiteurs. Ces pratiques étonnent; mais quand on songe que c'est en grande partie à l'observation de tels usages que la race juive doit sa perpétuité, on admire la politique de Moïse, et après lui la politique des scribes, qui ont voulu isoler Israël au milieu des nations anciennes et modernes, en l'enveloppant de ses traditions comme d'une armure.

Dégagée de ces superstitions, de ces rits et de ces ordonnances rabbiniques, la religion des Juifs modernes ne manque pas d'élévation. Il existe treize articles de foi auxquels tout bon Israélite doit adhérer. Les Juifs croient à un Dieu unique et indivisible, créateur de l'univers, aux récompenses et aux châtimens de l'autre vie, à la venue d'un Messie, à la résurrection des morts. Une science cultivée par quelques adeptes en dehors de la religion proprement dite est la cabale, sorte de théosophie orientale où, à travers beaucoup de ténèbres, percent quelques rayons de sublime lumière (2). Il existe à Amsterdam deux séminaires israélites : l'un, créé par les Juifs portugais du XVIIe siècle; l'autre, destiné aux Juifs allemands, et qui est d'une date plus récente. Quelques élèves remarquables sont sortis de ces pépinières de jeunes lévites, établies à Amsterdam depuis la

(1) Je suppose par exemple que le mort s'appelle de son nom de religion Abraham, sa réponse doit être : « Vous êtes le Seigneur, le Dieu, vous qui avez choisi Abraham et qui l'avez amené d'Ur, en Chaldée... »

(2) Le principe fondamental de la cabale judaïque est que toutes les existences sont des émanations de Dieu; l'évolution et l'expansion de cette substance divine constituent l'univers.

chute des grandes écoles que les Juifs espagnols et portugais avaient fondées dans la Péninsule. Longtemps les chrétiens furent tributaires des Juifs pour la version des livres saints, et même dans des villes universitaires où autrefois les Israélites n'étaient pas tolérés, on aimait à s'entourer de Juifs érudits pour approfondir le texte hébreu. On prétend aussi que les ministres protestans chargés de la traduction de la Bible ont profité de leurs lumières dans la langue qu'aimait à cultiver au XVIIe siècle la savante Anne-Marie Schuurmans. Aujourd'hui, après les travaux des grands orientalistes Schultens et van der Palm, les études hébraïques sont beaucoup plus répandues parmi les chrétiens, et le consistoire protestant s'occupe en ce moment, dans les Pays-Bas, d'une nouvelle traduction de la Bible en langue nationale. Celle qui existe est d'ailleurs un vrai monument littéraire. Elle fut ordonnée par le synode de Dordrecht de 1618 à 1619, on s'accorde à la trouver énergique, majestueuse et puissante; mais on lui reproche de ne plus être à la hauteur des nouvelles recherches sur les racines de la langue hébraïque. Le parti orthodoxe, auquel il faut toujours rattacher le nom de M. Groen van Prinsterer, et qui se distingue par une haine vigoureuse de toutes les innovations, s'oppose à un essai d'interprétation nouvelle que le progrès de la science philologique a pourtant rendu inévitable. Seuls d'ailleurs les Israélites possèdent les lumières traditionnelles qui peuvent jeter du jour sur un texte obscurci par le temps. La littérature hébraïque, en dehors de la Bible et du Talmud, offre d'abondans témoignages de la souplesse et de la pénétration de l'esprit israélite; on étonnerait peut-être bien des gens en leur disant qu'il y a des milliers de livres écrits en hébreu sur l'histoire, sur la politique, sur toutes les sciences. Les Juifs instruits parlent avec admiration de cette littérature, qui a surtout ses initiés en Allemagne et en Russie.

En Hollande, chaque synagogue se gouverne elle-même et pourvoit aux besoins de ses pauvres (1). Comme cette organisation est calquée à peu de chose près sur le mécanisme de la charité mutuelle que nous avons vu fonctionner dans les Pays-Bas, nous ne nous y arrêterons point. Il suffira de dire que, relativement à leurs ressources matérielles et à leur proportion numérique (on compte près de 64,000 Juifs dans la Néerlande), la population israélite fait peut-être plus de bien que celle des autres communions religieuses. En présence d'un système de secours si fortement constitué, la justice oblige de reconnaître que le sentiment chrétien a développé, fécondé sans aucun doute les germes de la solidarité humaine, mais que ces

(1) A La Haye est établi le consistoire central des Israélites formé d'une commission principale de sept membres.

germes existaient néanmoins dans l'ancienne loi mosaïque. Les Israélites ont des maisons d'orphelins à eux : sur le frontispice de ces établissemens est écrite l'époque de la fondation; seulement les Juifs ne datent point comme nous. Ils comptent le nombre d'années qu'ils supposent s'être écoulées, non depuis la venue de Jésus-Christ, mais depuis la création du monde. 5,616 ans est l'âge qu'ils assignent à la terre (1). Les Juifs commencent leur année à l'équinoxe d'automne. C'est une opinion reçue parmi eux que le monde fut créé le jour de leur nouvel an.

Il existe dans la Néerlande cinquante écoles juives autorisées par le gouvernement et un certain nombre d'institutions particulières. Bien des Juifs libéraux ne craignent même point d'envoyer leurs enfans dans les écoles publiques, où jusqu'ici on enseignait la morale sans application aucune aux diverses croyances qui divisent le pays; l'instruction purement religieuse était donnée en dehors de l'école. Cet état de choses a été fortement attaqué dans ces dernières années par le parti ultra-protestant, et, malgré une vive résistance, la majorité des états-généraux semblait naguère disposée à le suivre dans cette voie. Quelques esprits sérieux et désintéressés envisagent une telle réforme avec une tristesse profonde. — La réunion, disent-ils, d'enfans catholiques, réformés, israélites, sous la même discipline pédagogique, était pour eux une excellente école de tolérance religieuse. Dans un pays où les sectes abondent, où la division existe dans la division même, la séparation dans la séparation, il était bon qu'il y eût un terrain neutre sur lequel les adolescens pussent se réunir et apprendre de bonne heure le respect qu'on doit à toutes les convictions désintéressées. — L'éducation des filles israélites a été longtemps négligée en Europe, sans doute par un reste du préjugé qui règne dans tout le Levant sur la condition de la femme, car le judaïsme trahit à chaque pas son origine orientale. Un tel reproche ne saurait être adressé maintenant aux familles juives de la Hollande. Grâce à cette culture intellectuelle des deux sexes, grâce aussi à la situation relativement heureuse dont les Israélites ont joui dans les

(1) En face de cette date arbitraire qui fait le monde si jeune, il est peut-être curieux de placer les observations d'un géologue anglais. « Lorsque je visitai la Nouvelle-Orléans en 1846, dit-il, je fis des expériences pour déterminer la proportion de sédiment contenu dans les eaux du Mississipi. La surface du delta étant d'environ 13,600 milles carrés, et la quantité de matière solide charriée annuellement par le fleuve étant de 3,702,758,400 pieds cubes, il aurait fallu 67,000 années pour la formation de ce delta. Encore la période durant laquelle le Mississipi a transporté son fardeau de terre à l'Océan est-elle insignifiante au point de vue géologique, car les rives escarpées qui bordent la grande vallée, et qui sont dès-lors d'une date plus ancienne, se composent en grande partie d'argile contenant des coquilles fluviatiles et lacustres d'espèces qui habitent encore la même contrée. »

Pays-Bas durant deux siècles, avant leur complet affranchissement, on trouve aujourd'hui des représentans de la race hébraïque dans toutes les carrières libérales, dans le barreau et la magistrature (1), dans l'enseignement (2) comme dans la littérature, la presse et les arts (3).

Les mœurs des Israélites modernes diffèrent en Hollande selon l'origine des familles qui se sont établies sur cette terre de tolérance et de liberté. La grande prospérité des Juifs portugais a disparu avec le temps; mais ils continuent de former une congrégation distincte, dont les membres, attachés les uns aux autres par le lien des souvenirs, tiennent généralement dans la société une place honorable. Guidés par un jurisconsulte célèbre, Jonas Daniel Meyer, et par un magistrat recommandable, Charles Asser, les Juifs allemands ont, depuis la fin du dernier siècle, fait d'heureux efforts pour se relever. Plus séparée toutefois du reste de la population, concentrée à Amsterdam et à La Haye dans un quartier spécial, presque exclusivement livrée au commerce de détail, la masse des Israélites allemands présente encore les traits d'une dégradation historique. Qu'on pénètre dans les rues sombres, étroites, sinistres, qui avoisinent leurs synagogues à Amsterdam : là fourmille, pullule toute une génération étrange. Les portes basses des maisons laissent passer de jeunes filles à demi vêtues, les cheveux noirs relevés négligemment sur le derrière de la tête à la manière antique. Quelquefois une femme centenaire, enveloppée dans sa couverture comme la nation juive dans son antiquité, muette, immobile, assise sur quelque débris de chaise, promène autour d'elle des regards indiffé-

(1) Entre autres M. Lipman, auteur d'un ouvrage sur le système gouvernemental en Europe, et l'un des premiers avocats de la Hollande. Né à Londres, il ne peut siéger aux états-généraux, où son talent de parole lui marquerait une place. Il a embrassé depuis peu d'années le christianisme. On peut encore nommer parmi les Israélites qui honorent l'administration, la magistrature et le barreau en Hollande M. Godefroi, député et conseiller de cour d'appel d'Amsterdam; M. van Mesritz, administrateur des domaines; M. Goudsmid, jurisconsulte éminent; M. de Pinto, avocat et publiciste, fondateur de la *Société d'utilité publique en faveur des Israélites.*

(2) Le médecin van Deen, professeur à Groningue; le chimiste Sarphati, d'Amsterdam; M. Lobatto, mathématicien et professeur à Delft; M. Hirsch, de Rotterdam, instituteur en chef du nouvel établissement pour les sourds-muets qu'on a fondé dans cette ville, et dont nous avons parlé dans la *Revue* du 1er mars dernier, etc.

(3) Plusieurs journaux en Hollande sont entre les mains des Juifs. Ainsi le journal politique et commercial le plus important des Pays-Bas, le *Handelsblad,* a pour rédacteur principal un Israélite, M. Keyzer. Parmi les peintres distingués de race juive, on peut citer MM. David Bles, Israels, Verveer et Calisch. *L'annuaire* que publie la *Société d'utilité publique,* fondée par M. de Pinto, recueille souvent aussi d'intéressans témoignages des dispositions littéraires de cette race, entre autres les essais de deux jeunes filles, Mlles Estelle et Marie Hertzveld, dont l'une a écrit des vers touchans sur les inondations qui ravagèrent les Pays-Bas il y a un an.

rens. La vieillesse des individus dans la vieillesse de la race a quelque chose de mystérieux qui commande le respect. Du reste, aucuns signes de décadence; les enfans poussent comme des jets vigoureux sous la misère des vêtemens, et c'est parmi ces pauvres filles israélites que se conserve encore un des types de beauté les plus dignes de l'admiration des artistes. Israël a gardé d'ailleurs jusque dans les cités du nord les habitudes de la vie sous la tente. La cuisine se fait en plein air; le bruit des poissons frits qui babillent au fond de la poêle alterne avec les cris des enfans qui jouent, avec la voix des parens qui annoncent leurs marchandises. La vente se pratique au milieu de la rue; les marchands tiennent boutique sur le pavé. Des débris de ménage, de garde-robe, de mobilier, tout ce qui n'a déjà plus de nom dans les langues humaines, les reliques de tous les cultes, des crucifix, des images de dévotion, ils tiennent tout. La poésie des guenilles s'étale à chaque pas; ces haillons racontent des existences humaines. Toutes les décrépitudes de la coquetterie, de la gloire, de la beauté, les vieilles robes et les vieux galons, sont là tristes, consternés, maniés par la foule qui les examine et qui rit. Les Juifs brocantent ces lambeaux informes; ils fondent l'anneau de mariage, dont l'or est du moins resté pur. Dans ces rues fangeuses et humides, où une sueur verte baigne les pavés, où de pâles visages se dessinent sur des murs livides, où se confondent toutes les vieilles ferrailles rongées de rouille et les morceaux de pourpre rongés de vermine, quelques inscriptions de boutique, écrites dans une langue mystérieuse et morte, appellent les regards étonnés. Quelquefois ces caractères hébraïques tracent des phrases construites dans l'idiome d'Israël; le plus souvent les signes seuls sont étrangers, et les mots sont hollandais.

On a fait de tout temps peser sur les Juifs une accusation de rapacité qui s'appuie malheureusement sur des faits peu contestables, mais qui devrait, pour rester juste, atteindre surtout les classes inférieures de la famille israélite. Il faut se souvenir que la condition de ces classes n'a guère changé depuis le moyen âge. Après les avoir forcées à s'abattre sur le lucre, comme sur la seule ressource qu'elles avaient pour fléchir l'intolérance de leurs maîtres, on a ensuite rejeté sur elles ce que cette pratique obstinée du gain pouvait avoir d'odieux (1). Quand on creuse les faits, on trouve que les classes

(1) Il est vraiment pénible de rencontrer dans les rues de La Haye et d'Amsterdam, pendant les froides et pluvieuses nuits d'hiver, des enfans de cinq à six ans qui, exposés bravement à toutes les inclémences de la saison, d'une voix prématurément brisée crient des allumettes chimiques ou tout autre genre de petit commerce. Les autres catégories de la race israélite ne sont point exemptes d'une telle avidité; mais l'éducation corrige en elles ou dissimule ce que cette soif de l'or a de caractéristique et d'héréditaire.

inférieures d'Israël participent à certains vices dans un degré moindre que les classes abaissées qui les entourent. Parcourez les annales du crime : y trouvez-vous beaucoup de noms d'origine hébraïque? On peut attribuer cette sorte de supériorité morale au système si parfait de charité qui règne parmi les Juifs, et qui prévient ainsi, en réduisant la misère, les tentations brutales d'où procède le sombre troupeau des crimes. Il faut en même temps reconnaître que les principes de moralité qui forment le fondement du christianisme constituent aussi le fondement de la religion juive. Non-seulement les riches exercent l'assistance envers les malheureux; mais ce qu'il y a chez eux de caractéristique, c'est la charité du pauvre envers le pauvre. La veille de la pâque, leur grande fête, les portes des plus humbles maisons sont ouvertes : un plat, un couteau, une fourchette, reposent sur la table frugale; quiconque manque de nourriture et d'un toit pour célébrer cette fête sacrée peut entrer bravement et s'approcher du siége qui lui est réservé. Qu'il soit étranger, qu'importe? Il est Hébreu, c'est un frère dans le besoin : à ce titre, il sera le bienvenu. Les vertus d'Israël sont surtout des vertus domestiques. Les Hollandais se distinguent, comme on sait, par la vie de famille, par le bonheur et le repos de leur foyer. Sur ce terrain, les Juifs égalent la race batave, si même ils ne la surpassent. Depuis les classes riches jusqu'aux plus indigentes, l'affection, la tendresse, les bons rapports entre les parens et les enfans forment les principaux traits d'un intérieur israélite. Souvent trois et quatre générations successives habitent ensemble sous un toit commun; on n'entre point sans un sentiment de respect dans ces maisons, qui respirent une sorte de piété antique pour la vieillesse, pour la fécondité, cette bénédiction de la femme. Une race qui emporte avec elle de pays en pays les *os de ses pères*, c'est-à-dire leurs traditions, leurs exemples, devait honorer par-dessus tout les qualités patriarcales. Content de peu, le Juif se soumet aisément à sa condition, derrière laquelle il adore en silence la main de la Providence divine. L'esprit d'ordre et la tempérance lui tiennent lieu des richesses qu'il ne peut acquérir.

Le cachet de la race est son caractère industrieux; mais il faut encore distinguer ici les traits qui appartiennent aux deux branches du judaïsme. Les Juifs espagnols et portugais ont établi leur quartier-général à Amsterdam et à La Haye, où ils ont continué de cultiver le commerce, la littérature et les sciences; les Juifs allemands au contraire, poussés par un esprit d'entreprise et par l'amour du travail, moins scrupuleux peut-être sur les moyens de gagner leur vie, plus impatiens de trouver par eux-mêmes une voie qui les conduisît à l'aisance et à la fortune, se sont répandus dans toutes les Provinces-

Unies. On les retrouve jusque dans les villages. A l'extrémité de la Hollande septentrionale, il est une île oubliée et comme perdue dans les flots du Zuiderzée : c'est l'île de Wieringen. Eh bien! là j'ai trouvé une famille israélite (1). Le temps a d'ailleurs amené dans la situation morale des Juifs allemands établis sur le sol des Pays-Bas des changemens heureux. Partout cette race longtemps abaissée se relève, partout elle profite de la liberté civile et des progrès de la bienveillance publique à son égard pour secouer le linceul de misère, d'ignorance et d'abjection qui l'enveloppait.

Les Israélites hollandais ne se sont point attachés uniquement au commerce. La ville d'Amsterdam est aujourd'hui la seule qui possède de grands ateliers pour la taille du diamant. Cette industrie, qui a eu Gand pour premier théâtre (2), occupe en Hollande un nombre considérable d'ouvriers, et la plupart de ces ouvriers sont juifs. Les efforts tentés dans ces dernières années pour implanter la taille du diamant à Paris et à Londres ont tous échoué. Cette opération exige en effet des études et une habileté toutes particulières. Lorsque les pierres arrivent dans les diamanteries d'Amsterdam, on retient ce qui est propre à être taillé, fendu, haché; le reste se vend en masse pour faire de petites *roses*. C'est à Anvers que la rose se fabrique particulièrement. Une grande difficulté du métier consiste à déterminer sur la vue du diamant brut ce qu'il deviendra entre les mains de l'ouvrier. La pierre est alors couverte d'une surface plus ou moins rugueuse qui voile la couleur réelle et la qualité de l'eau. Il existe bien certaines règles, mais il s'en faut de beaucoup que ces règles

(1) L'île de Wieringen était autrefois liée au continent de la Nord-Hollande, dont elle fut séparée par une inondation dans le courant du XIVe siècle. Elle n'est plus aujourd'hui très éloignée de la côte, grâce à des travaux d'endiguement qui ont conquis, depuis trois années, de nouveaux terrains sur la mer. Le sol vert et quelque peu accidenté de l'île, la tour, l'église, les bâtimens de la quarantaine, tout cela forme un tableau pittoresque. Les habitans s'occupent surtout d'élever des bestiaux. L'île fournit aux Pays-Bas plus de 8,000 kilos de fromage et plus de 17,000 kilos de laine par an. L'agriculture est la principale ressource de ces insulaires; mais ce n'est point la seule. Ils se livrent à la pêche de l'anguille dans le Zuiderzée. Une autre industrie maritime est devenue dans ces derniers temps une source de produits, c'est la pêche du varech. Les anciens appelaient le varech la chevelure d'Amphitrite; les modernes, plus positifs, tondent et recueillent cette chevelure pour différens usages domestiques. Le varech tombé est pêché; le varech sur pied est fauché dans des terres qui sont la propriété de l'état. Deux cents personnes au moins prennent part à ces travaux, qui commencent au 15 juin et se terminent en septembre. En 1853, on a exporté de l'île 325,000 kilos de varech. L'industrie emploie le varech à remplir les matelas et les coussins, à fermer les trous des bâtimens maritimes, à couvrir les maisons, à fumer les terres. Enfin le varech rend à la Hollande des services tout particuliers : la grande digue de l'île de Wieringen doit sa solidité à l'emploi de ce ciment végétal.

(2) On sait que la taille régulière du diamant ne remonte qu'à l'année 1475, et que cette découverte est due à un jeune Brugeois, Louis de Berghem.

reposent sur un principe invariable. Le diamant déconcerte souvent l'ouvrier qui le taille par les transformations les plus inattendues. Quelques diamans jaunes ou bruns perdent leur teinte originelle par le travail, d'autres au contraire changent du limpide au brun sur le métier. Il est nécessaire de prévoir toutes ces transformations, si l'on ne veut point s'exposer à des pertes énormes. Une telle connaissance exige une grande sûreté de coup d'œil et en quelque sorte certaines transmissions héréditaires. Cela ne s'acquiert point, c'est un instinct naturel. Il faut, comme disent les directeurs d'atelier, *être né dans la chose*.

Une société établie à Amsterdam pour la taille du diamant possède à elle seule trois ateliers, dans lesquels on occupe six cents ouvriers, sans compter les aides et les apprentis. La quantité de la matière taillée varie suivant l'arrivée du diamant brut, mais on peut évaluer cette quantité à 200,000 carats (1) par an. Cela représente une valeur de 10 millions de francs. La nature des travaux sépare les ouvriers diamantiers en deux catégories, les tailleurs et les polisseurs. Les tailleurs rentrent dans la condition ordinaire des salariés; on les paie à la pièce ou au carat. Les polisseurs paient le loyer des places qu'ils occupent et tous les objets nécessaires à leur travail. Cette circonstance demande une explication. Il y a vingt ou vingt-cinq ans, chaque ouvrier polisseur travaillait chez lui. Il avait une machine qu'il faisait tourner par des hommes. Les entrepreneurs se sont réunis et ont bâti des fabriques où le mouvement est fourni soit par la force des chevaux, soit par la force de la vapeur, et où les ouvriers paient en retour aux maîtres une somme déterminée. Les maîtres ont trouvé à ce changement un grand bénéfice, et les ouvriers un certain avantage. La rétribution dépend de l'habileté de chacun et varie de 25 jusqu'à 100 francs par semaine, elle va même quelquefois au-delà. Sauf les chômages, la condition des diamantiers serait donc relativement heureuse et supérieure à celle de tous les autres ouvriers. Malheureusement l'industrie du diamant, comme la première industrie de luxe, est aussi la première atteinte par les crises politiques et commerciales. Lorsque j'étais à Amsterdam, les diamanteries souffraient beaucoup de la guerre d'Orient. Les ouvriers travaillent pendant l'hiver jusqu'à huit heures du soir; les salles sont éclairées au gaz. Un jour par semaine, le jeudi, ils travaillent quinze heures, afin de regagner la perte du samedi, qui est la fête du sabbat, le dimanche des Juifs. Il est curieux de voir l'indifférence avec laquelle ces mains noires traitent les parcelles de carbone cristallisé auxquelles

(1) Le mot carat vient de la graine d'une plante nommée en Afrique *kuara*, et qui, transportée dans l'Inde, ser vit à peser les diamans dans l'origine de l'exploitation.

les femmes et les capitalistes attachent un si grand prix. Quelques-uns des ouvriers, me disait un contre-maître, prendraient peut-être des ciseaux ou tout autre objet; ils ne prennent jamais un diamant. Les diamantiers paient d'ailleurs tout ce qu'ils perdent et au-delà : ils restituent 60 florins pour ce qui en vaut 30. Quelques-uns de ces ouvriers sont de véritables artistes. Toutes les grandes pierres trouvées depuis cinq années dans les mines du Brésil ont été façonnées à Amsterdam, dans les ateliers de M. Coster. L'habileté de ces ouvriers d'élite est un secret pour eux-mêmes; « on se garde bien, me disait un directeur, de leur révéler leur valeur, ils deviendraient trop exigeans. » C'est là que fut traitée la fameuse *Étoile du Sud*. Ce diamant a été poli en quatre mois par un seul ouvrier. On le forçait quelquefois d'interrompre son travail et de reprendre haleine sur des diamans de moindre prix, tant il avait conçu pour son œuvre une sorte d'attachement passionné. J'ai vu ce brillant au moment où il venait d'être achevé; il était éblouissant, il brûlait les yeux. De tels ouvrages ne sont plus payés selon le tarif ordinaire; l'artiste reçoit en secret une gratification sur laquelle il doit garder le silence.

L'industrie du diamant n'est pas la seule qui prospère entre les mains des Israélites dans les Pays-Bas. La race juive est douée de facultés fortes et variées; si ces facultés ne s'exercent point partout ailleurs, c'est sans doute la faute des circonstances. Les deux groupes israélites de la Hollande ont pu suivre leurs inclinations et servir, chacun dans la mesure de ses forces, le pays qui leur donnait asile. Les Juifs espagnols et portugais, par leurs capitaux, par leurs relations, ont donné une impulsion au grand commerce avec l'Espagne, le Portugal, l'Italie, le Levant et les deux Indes. Les Juifs allemands ont rendu un service économique en découvrant une valeur commerciale dans des objets qu'on laissait perdre. Enfin les uns et les autres ont pris une part considérable au développement de la Néerlande.

III.

L'action de l'émigration portugaise et allemande ne s'est pas toutefois circonscrite aux Pays-Bas. On la retrouve sur presque tous les points du monde où la race juive s'est élevée à un haut degré de culture intellectuelle, en Angleterre par exemple et aux États-Unis. Ainsi s'agrandit le rôle des Juifs de Hollande, qui nous apparaissent comme les dépositaires des plus nobles traditions de la race, et qui n'ont pas cessé de diriger le mouvement des idées israélites. Ce n'est d'ailleurs pas quitter la Néerlande que de suivre un écrivain néerlandais dans ses recherches sur la condition de ses anciens frères, dont les ancêtres ont été mêlés à la vie de ses ancêtres, et dont les

destinées actuelles sont un développement, une continuation du même ordre de faits. En étendant le cercle de ses études à l'Angleterre, à quelques parties de l'Allemagne qui confinent au royaume des Pays-Bas, et à certains états du Nouveau-Monde, M. da Costa a cédé à des considérations que je dois indiquer. Il existe un lien entre la situation des Juifs néerlandais et celle des Juifs anglais et américains, puisque la plupart de ces derniers sont partis des Pays-Bas ou des côtes de l'Espagne. D'un autre côté, les Israélites fixés en Allemagne (surtout ceux de la Westphalie) conservent avec les Juifs germains qui vivent en Hollande des rapports d'origine et de solidarité morale qu'il est impossible de méconnaître. Si ces raisons ne justifient point entièrement le plan, à la fois trop vaste et trop restreint, de M. da Costa, elles serviront du moins à l'expliquer. L'historien ne s'est point occupé de la France, où les Juifs occupent pourtant une haute position sociale, sans doute parce que leur émancipation les assimile maintenant en France à tous les autres citoyens, et parce qu'ils demeurent à peu près étrangers aux traditions des Juifs néerlandais.

Les Israélites établis en Hollande ne regardaient point sans un œil d'envie de l'autre côté de la mer ces belles côtes de la Grande-Bretagne, ces marchés, ces ports florissans qui ouvraient une perspective nouvelle à leur esprit d'entreprise. Ce fut sous le protectorat d'Olivier Cromwell que les Juifs firent une première démarche pour obtenir leur rétablissement légal en Angleterre (1). Le rabbin hollandais Menasseh ben Israël fut chargé de cette négociation délicate. Le protecteur convoqua une assemblée d'ecclésiastiques, de juristes, de marchands, à White-Hall, et là il leur soumit la question. Dans cette réunion solennelle, il se déclara lui-même chaudement et ouvertement en faveur de la réadmission des Juifs. Un témoin auriculaire rapporte qu'il n'avait jamais vu le protecteur si éloquent que dans cette circonstance. Ce fut en vain, la majorité se montra opposée à la mesure. Quelques monumens de l'époque semblent indiquer que les Juifs étaient retournés sans bruit dans la Grande-Bretagne avant la restauration de 1656. Charles II les rétablit officiellement, et aussitôt après leur rappel ils fondèrent une sy-

(1) Quelques historiens veulent que les Juifs aient commencé à s'établir en Angleterre sous le gouvernement des Romains. Leur opinion se fonde sur la découverte d'un bas-relief romain trouvé à Londres, et qui représente, croient-ils, Samson conduisant des renards dans un champ de blé. Ce témoignage archéologique peut bien être révoqué en doute, mais il est certain qu'en 1230 les Juifs avaient érigé une magnifique synagogue à Londres. A l'ère de l'établissement avait succédé l'ère de la persécution. Les Juifs avaient été tourmentés, dépouillés, vendus et finalement chassés de la Grande-Bretagne.

nagogue à Londres (1). L'histoire impartiale aime à reconnaître que les familles israélites contribuèrent à la prospérité du royaume et à l'accroissement de la navigation, en exportant les produits des manufactures, surtout les articles de laine. On ne découvre pourtant qu'en 1723 des traces de leur incorporation comme sujets britanniques. Les Juifs peuvent aujourd'hui témoigner en justice, ils peuvent remplir différentes fonctions publiques, mais la même indulgence ne s'étend point encore à leur entrée dans le parlement. Ils ne sont d'ailleurs séparés de cet honneur national que par un serment, ou, pour mieux dire, par les termes du serment : « Je jure *sur la foi du chrétien...* » En principe ils sont admissibles, en pratique ils ne sont point admis. La chambre des communes avait naguère renversé cet obstacle; la chambre des lords vient de le maintenir. Personne n'ignore que dans le mécanisme des institutions constitutionnelles auxquelles la Grande-Bretagne doit ses libertés, l'aristocratie anglaise représente l'élément de résistance; mais cet élément n'est point inflexible. Sa force consiste précisément à céder devant les circonstances. L'opinion s'est depuis longtemps prononcée contre les incapacités politiques, dernières traces de l'intolérance religieuse et des âges de barbarie, et comme en définitive dans ce pays de publicité c'est toujours l'opinion qui devient souveraine, la cause des Juifs est assurée de triompher. La ville de Londres en particulier ne cesse de protester contre un usage suranné, en portant à chaque élection dans la chambre des communes un membre israélite à qui il est interdit de siéger, mais dont l'absence même indique le vœu des habitans. Un fait récent et significatif est encore la nomination d'un Juif, M. David Salomons, à la dignité de lord-maire. Tout cela prouve que la loi est sur ce point en arrière des mœurs. Quant aux Juifs anglais, ils attendent en silence le retrait des dernières dispositions légales qui s'opposent, dans la Grande-Bretagne, à l'exercice de tous leurs droits politiques. Israël est le peuple de l'attente. Patient comme Dieu, parce qu'il se croit éternel, il s'appuie sur le temps, qui use et vieillit toutes les institutions humaines, mais qui travaille pour les races opprimées.

Les Juifs anglais se divisent, comme les Juifs hollandais, en familles d'origine portugaise et en familles d'origine allemande. Contrairement toutefois à ce que nous avons observé en Hollande, les Israélites dont les ancêtres ont longtemps séjourné en Espagne et en Portugal sont généralement soumis en Angleterre à une condition assez malheureuse. L'orgueil est leur défaut dominant et la source

(1) L'émigration des Juifs hollandais en Angleterre a continué pendant le XVIIIe siècle, et continue encore tous les jours. Le rabbin de la synagogue espagnole est né dans la Néerlande.

de leur infortune. Drapés dans une sorte de fierté héréditaire, ils négligent ou dédaignent le plus souvent les moyens de parvenir à une meilleure situation. Quant aux Juifs allemands, ils ont profité des avantages d'une longue paix mêlée de liberté pour accroître non-seulement leurs richesses, mais aussi leurs lumières, leur influence et leurs relations sociales. Le moraliste fait des vœux pour que ces deux branches du judaïsme se rapprochent dans un avenir peu éloigné. L'une et l'autre gagneraient au contact et à l'échange de qualités diverses. Quelques faits permettent déjà d'espérer que cette union s'accomplira et que ces vaines distinctions d'origine s'effaceront sur le terrain de l'unité britannique. On peut citer comme un présage heureux de cette union désirable une *Institution littéraire et scientifique*, récemment fondée à Londres *pour tous les Juifs en général*, et qui ouvre ses classes, son excellente bibliothèque, à l'Israélite espagnol comme à l'Israélite allemand.

En dehors des distinctions d'origine, on peut diviser la masse des Juifs anglais en trois classes. La catégorie inférieure habite les antres de *White-Chapel* et les repaires de *Petticoatlane*. Ces pauvres gens se livrent au trafic des haillons, des verres cassés, des os, des vieux habits. Quelques-uns travaillent dans les manufactures de cigares. C'est le dimanche matin qu'il faut pénétrer dans ces rues étroites, sous ces sombres hangars, dont les murs s'écroulent de vieillesse, et où de mornes chandelles allumées en plein jour triomphent difficilement de l'obscurité humide qui vous enveloppe. Les visages n'ont, je l'avoue, rien de très rassurant, et de bonnes âmes vous préviennent charitablement de veiller sur votre foulard. Les Juifs de la classe moyenne s'attachent au commerce des joyaux, des vêtemens et des objets de confection; quelques-uns d'entre eux possèdent dans la ville de Londres des magasins considérables. La vente en gros des fruits et surtout des oranges est entre leurs mains. Cette branche de commerce n'est point sans importance : il se vend dans les rues de Londres, année commune, 15 millions d'oranges, qui représentent environ une somme de 40,000 liv. sterl. Très peu d'Israélites colportent eux-mêmes ces fruits, la vente de détail est presque tout entière dévolue aux rudes Maltais; mais quiconque, aux approches des fêtes de Noël, se promène du côté de *Duke's place* peut s'assurer, par ses propres yeux, que le marché est essentiellement juif. — Au-dessus des pauvres habitans de White-Chapel, au-dessus des riches marchands de la Cité, les banquiers, les agens de change, les artistes, les lettrés, forment enfin ce qu'on peut appeler la classe supérieure de la population juive de Londres.

Les qualités morales des 36,000 Israélites fixés depuis un temps plus ou moins long sur le sol de la Grande-Bretagne ont fort oc-

cupé depuis quelque temps les ministres de l'église anglicane, qui opposent dans leurs écrits, « non, disent-ils, sans quelque honte, » les vertus des Juifs à la dépravation des chrétiens. M. Mills, un ecclésiastique réformé, affirme que les Juifs pauvres se distinguent par leur tempérance et par leur hospitalité. Un rapport dû à un physiologiste célèbre, M. Grainger, établit que le choléra, toutes proportions gardées, a fait moins de ravages, dans la classe pauvre, parmi les Juifs que parmi les chrétiens. L'auteur attribue cette circonstance favorable aux excellentes mœurs des Israélites, et (le croirait-on ?) à leur propreté. On voit qu'en Angleterre, comme en Hollande, le Juif actuel n'est plus le Juif de la tradition. Le culte de l'intelligence forme parmi les enfans d'Israël, avec le culte de l'humanité, un des traits de leur religion, qui s'épure. Les écoles et les hôpitaux fondés par les libéralités des membres de la congrégation s'élèvent comme à l'envi autour de leurs églises. L'éducation se répand jusque dans les classes obscures; les écoles gratuites reçoivent un nombre considérable d'enfans des deux sexes. Des hommes remarquables (1) et même des femmes distinguées attestent les heureux résultats de cette diffusion des lumières. Je ne citerai parmi les femmes israélites que Mlle Grace Aguilar, morte il y a quelques années, et dont les romans, les nouvelles, les écrits moraux méritent de figurer parmi les bons ouvrages de second ordre. Ce que l'on aime à trouver dans son talent simple et délicat, c'est un certain parfum de poésie biblique, l'amour de son antique race et ce culte de la vie de famille que la langue anglaise exprime si bien sous une plume habile. La reconnaissance des Juifs pour les nations protestantes qui les ont recueillis dans un temps où ils erraient proscrits sur toute la terre a quelque chose de touchant et de profond. Ce bon accord ne repose point uniquement sur un service rendu, il s'appuie sur une conformité de croyance religieuse et sur une notion commune des devoirs. Israël aime à reconnaître dans le christianisme réformé ses propres doctrines sur l'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme, l'inspiration des Écritures et la pratique des vertus domestiques. Les deux cultes proscrivent les images, et rien ne ressemble à un temple protestant comme une synagogue. Les Juifs s'appuient sur l'autorité même de Jésus-Christ pour affirmer le lien qui les unit à la religion anglicane; « le salut, dit l'Évangile, vient des Juifs, *salus ex Judœis est.* » Les trois grands cultes qui couvrent le monde de leur influence, le catholicisme, le protestantisme et le mahométisme, procèdent du judaïsme comme d'une origine commune. Le fleuve ne doit point renier sa source, l'arbre ne doit point mépriser ses racines.

(1) Il suffit de nommer M. Disraéli parmi les hommes politiques et les écrivains.

Les synagogues anglaises se gouvernent elles-mêmes par une sorte de petit parlement électif, dont les membres se renouvellent chaque année. Quoique fixés par des intérêts considérables sur le sol de la Grande-Bretagne, les Israélites anglais ont encore les yeux et le cœur tournés vers leur antique patrie, vers la terre de Chanaan. Les familles juives forment les pierres vivantes du temple, et tant que les pierres sont debout, quoique dispersées, l'espoir de la reconstruction n'est point éteint. Il faut d'ailleurs, selon eux, que les prophéties s'accomplissent (1). Les derniers événemens de la guerre d'Orient ont ranimé ces espérances. Un mémoire a été adressé tout dernièrement par quelques Juifs anglais au lord-maire de Londres, pour que celui-ci provoquât un *meeting* tendant à favoriser la restauration des Israélites à Jérusalem. « Un conflit, dit ce mémoire, entre les deux grandes églises chrétiennes, touchant les droits de chacune sur la Terre-Sainte, a donné naissance à la dernière guerre. Ces droits demeureront instables aussi longtemps que les sentimens religieux des deux puissances rivales resteront appuyés sur l'état actuel des choses. En conséquence le débat peut renaître d'un jour à l'autre et éclater en une conflagration générale. Le peuple juif est, par son ancienne occupation des lieux et aussi par la promesse divine de restauration qu'il a reçue, le seul propriétaire légitime de la Terre-Sainte. Cette circonstance a été perdue de vue par les hommes durant la guerre, mais elle n'échappera pas aux yeux du Tout-Puissant dans le temps de la paix. Aujourd'hui les relations amicales de la France et de l'Angleterre, et de ces deux nations avec la Turquie, présentent une occasion favorable au-delà de toute attente pour réaliser les desseins avoués de Dieu sur le rétablissement (*the re-nationalization*) des Juifs dans la Judée. »

J'ai dû signaler cette demande comme un exemple de la foi vivace des Israélites dans l'impérissable existence de la patrie. Ce noble sentiment a résisté chez les Juifs modernes à l'action du temps, à toutes les tortures et à tous les exils. Un peuple qu'on suit dans l'histoire à une trace de sang, et qui, malgré tout, transmet d'âge en âge à ses enfans une religion nationale, cause de toutes ses infortunes, ne mérite point le mépris dont on l'accable encore dans

(1) Le texte de ces prophéties se trouve répandu dans les différens livres de l'Ancien-Testament : « Le Seigneur ton Dieu mettra fin à ta captivité et ramènera tes enfans du sein des nations au milieu desquelles il les a dispersés... — Et le Seigneur ton Dieu te reconstituera dans la terre que tes pères ont possédée et que tu posséderas toi-même... — Et mon peuple rebâtira de grandes villes, et il les habitera; il plantera des vignes et en boira le vin; il fera des jardins et en mangera les fruits... Et il ne sera plus chassé de cette terre que je lui ai donnée. »

quelques parties de la terre. Aux yeux des croyans, cette longue humiliation est un châtiment; aux yeux des penseurs, c'est une épreuve. Le peuple juif donne depuis des siècles une grande leçon à tous les peuples du monde, qui peuvent perdre en un jour leur gouvernement, leurs lois, leur sol natal. En emportant avec lui ses traditions, son histoire, le respect de ses ancêtres et ses espérances, Israël a emporté la patrie à la semelle de ses sandales. Fort de ses croyances populaires, il a subi toutes les servitudes, mais il n'en a accepté aucune. Dispersé, maltraité, errant sur toutes les mers et toutes les terres, il a su incarner en lui la liberté de conscience et la revendication de la nationalité. Toute race qui souffre ainsi pour un droit a une grande mission dans l'histoire.

L'Allemagne a été dans ces derniers temps le centre d'un vaste mouvement israélite. L'établissement des Juifs dans les états germaniques remonte à des âges reculés. La synagogue de Worms est une des plus anciennes de l'univers; on suppose qu'elle fut bâtie à l'époque de la construction du second temple de Jérusalem. Deux lampes toujours allumées brûlent dans cette synagogue en mémoire de deux martyrs qui ont sacrifié leur vie pour défendre les autres Juifs. La haute antiquité de la synagogue de Worms repose d'ailleurs plutôt sur une légende traditionnelle que sur des titres historiques. Il est plus raisonnable de croire que les Juifs arrivèrent en Allemagne aussitôt après la destruction du second temple. Les Israélites germains vécurent longtemps dans une abjection imméritée. Lessing, un des premiers, attaqua en Allemagne le préjugé populaire contre le judaïsme; mais la réhabilitation des Juifs est principalement due à Mendelssohn, l'aïeul du célèbre compositeur. Mendelssohn, né à Dessau, en 1729, de parens pauvres, releva magnifiquement par de courageuses études l'honneur de sa race. Philosophe formé à l'école de Platon et de Maimonide, il apprit à ses concitoyens tout ce qu'il y avait de sève intellectuelle dans ce rameau judaïque longtemps comprimé. Durant le XVIe et le XVIIe siècle, l'ignorance semblait avoir été le partage fatal des Juifs allemands. Le mouvement de la première révolution française vint en aide à la cause des Juifs dans la plus grande partie de l'Allemagne, mais surtout dans la Westphalie. Ces conquêtes légales furent néanmoins soumises à des reviremens historiques. Dans l'intervalle qui sépare 1813 de 1856, on peut distinguer deux périodes animées chacune d'un mouvement contraire, une période de réaction contre les idées françaises, réaction qui atteignit son point culminant en 1820, et une période de renaissance pour les principes de 89, renaissance qui commença avec la révolution de 1830. Ce ne fut pas seulement dans les états monarchiques de l'Allemagne que se manifesta, de 1813 à 1830, la réaction contre les

droits acquis par les Juifs. Les villes libres de Francfort, Lubeck et Brême prirent des mesures pour restreindre les libertés dont jouissaient les habitans israélites depuis quelques années. En 1830, il s'éleva dans presque toute l'Allemagne une génération de Juifs libéraux. Leurs idées se répandirent et se développèrent avec une énergie inconnue jusque-là. Uni de cœur et d'intérêts aux principes de la Jeune-Allemagne, le nouveau judaïsme vint renforcer le parti du mouvement. Il réclamait l'émancipation complète des Juifs. 1848 éclata au milieu de cette fermentation morale. Les libéraux juifs de toutes les nuances prirent une grande part aux événemens de cette année en Bohême et en Hongrie. Un bon nombre des journaux, les plus lus en Prusse et en Autriche, étaient rédigés par des Israélites. Plusieurs députés juifs siégèrent dans la diète de Francfort et dans l'assemblée nationale de Prusse à Berlin. A quelque point de vue qu'on envisage les faits de cette époque, on doit reconnaître que les Israélites ont déployé alors de grands talens dans les directions les plus variées. La révolution de 1848 améliora d'ailleurs en Allemagne les conditions des Juifs. « Jusque-là, dit M. da Costa, les droits politiques accordés aux Juifs germains étaient si restreints par les exceptions et les mesures provisoires, que l'ancienne exclusion pouvait passer pour modifiée, mais elle n'était point détruite; elle continuait au contraire de former une partie de la constitution. »

L'Allemagne a naguère aussi donné naissance à de nombreuses célébrités juives dans les arts, dans la science, dans les lettres et dans la finance (1). Dans une rue de Francfort habitée par les Israélites, où l'on pénètre à travers une futaie de hauts pignons et de lugubres allées, on montrait encore, il y a quelques années, une petite maison, et dans cette maison une vieille femme à mine vénérable, assise dans un grand fauteuil, auprès d'un étroit panneau de vitres. Cette femme était la mère des Rothschild. De nombreuses écoles israélites couvrent l'Allemagne, et l'éducation y adoucit les mœurs. Une des accusations sur lesquelles se fonde le préjugé qui existe encore contre les Juifs est la haine qu'on leur suppose contre les chrétiens. J'ai sous les yeux un document public qui dément avec une autorité victorieuse cette opinion trop accréditée. Dans le catéchisme juif de Bavière, catéchisme accepté par les synago-

(1) Ici même on a eu plus d'une fois l'occasion de citer les remarquables romans de M. Léopold Kompert sur la condition et les mœurs des Juifs allemands. Voyez la *Revue* du 1er janvier 1852 et du 15 janvier 1856. M. da Costa aurait pu citer dans son ouvrage plusieurs illustrations juives, Henri Heine, Hoffmann, Meyerbeer, etc. Il aurait pu nous entretenir de la condition des Juifs en Prusse, où on en compte près de 220,000, et en Autriche, où ils exercent quelque influence; mais nous avons déjà indiqué le motif de ces omissions volontaires.

gues, et qu'on peut dès lors considérer comme l'expression des sentimens de l'église hébraïque, je lis au chapitre des *devoirs* cette question : « Les lois qui règlent les rapports d'humanité d'un Juif envers un autre Juif sont-elles applicables aux non-israélites? » Réponse : « Évidemment oui, car la loi fondamentale des devoirs, « aime ton prochain comme toi-même, » s'étend aussi bien aux Israélites qu'aux non-israélites ou aux gentils. Il est écrit en effet : « Si un étranger séjourne parmi vous, dans votre terre, vous ne le maltraiterez point; mais cet étranger qui demeure parmi vous sera vu comme s'il était né parmi vous, et vous l'aimerez comme vous-même, car vous aussi avez été étrangers sur la terre d'Égypte. » Cette déclaration si formelle est de nature, il me semble, à désarmer les haines religieuses, et donne une idée élevée de la morale des Juifs modernes. Si ces mêmes Juifs ont longtemps vécu séparés des chrétiens, la faute de cette division doit être attribuée aux lois qui les parquaient dans certains quartiers infects des villes, dans un petit nombre d'industries déterminées et dans des limites sociales qu'il leur était interdit de franchir.

Le même lien qui unit la population juive de Hollande aux familles israélites d'Angleterre ou d'Allemagne la rapproche aussi des Israélites du Nouveau-Monde : ce lien est la communauté d'origine. Quand les enfans de Jacob furent bannis de l'Espagne, plusieurs d'entre eux, au lieu de se diriger vers la Hollande, cherchèrent un asile dans l'autre hémisphère. La découverte de l'Amérique ouvrait un vaste champ à leurs entreprises commerciales. Dans les siècles suivans, beaucoup de familles israélites dispersées dans les différens états de l'Europe, mais surtout dans les Pays-Bas, tournèrent leurs yeux vers cette nouvelle terre sainte où la liberté avait établi son temple. Les Juifs ont commencé de s'établir à New-York vers l'année 1656. Quelques pierres tumulaires portant des inscriptions hébraïques, vieilles de deux siècles, demeurent encore debout dans un des cimetières de cette ville. Aujourd'hui les synagogues sont répandues sur une immense surface de terrain, depuis les neiges du Canada jusqu'aux steppes brûlées de la Guyane. Ces synagogues, indépendantes les unes des autres, règlent séparément leurs intérêts. A New-York, à Philadelphie, dans toutes les grandes villes de l'Union, il existe des écoles, des églises, des centres d'instruction religieuse et littéraire, des sociétés pour améliorer la condition des Juifs. On trouve parmi eux des ouvriers et des artisans dans toutes les branches de l'industrie. Les Juifs ont prospéré aux États-Unis : aussi aiment-ils cette patrie adoptive d'un amour égal à celui des autres citoyens, avec lesquels ils partagent tous les fruits de la liberté. Un grand nombre d'entre eux, tous ceux qui pouvaient porter les armes, se joignirent

aux Américains, lorsqu'éclata la guerre de l'indépendance. Le zèle avec lequel ils défendirent les libertés de leur patrie d'adoption a été célébré par la plupart des historiens du Nouveau-Monde. Un des motifs qui ont contribué, dans les âges militaires, à rendre les Juifs méprisables aux yeux des chrétiens, c'était précisément leur absence des armées. Cette absence ne provenait point de leur fait; exclus généralement du droit de porter les armes, ils subissaient au contraire avec regret l'inaction et la neutralité violentes qui leur étaient imposées par les préjugés du temps. Le courage des races est d'ailleurs en rapport avec la place qu'elles occupent dans l'édifice social et avec les avantages qui leur sont accordés. Réduits à la condition d'êtres nomades et vagabonds, les Juifs du moyen âge devaient se montrer indifférens aux conflits qui avançaient ou reculaient la limite des états. Aujourd'hui les choses sont bien changées. Dès que les Israélites de l'ancien et du nouveau monde eurent des autels et des foyers, ils se levèrent avec toute la nation pour les défendre. Dans les états de l'Europe où les lois les admettent sous les drapeaux, les Hébreux modernes ont montré que l'antique valeur de leur race pastorale et guerrière ne s'était point amollie dans la pratique du commerce. Durant la guerre que l'Allemagne soutint de 1813 à 1815 pour reconquérir les droits de sa nationalité, 17,000 Israélites combattirent au service de l'Autriche. Au siége d'Anvers, en 1832, la citadelle comptait parmi ses défenseurs grand nombre de Juifs, à la noble conduite desquels le général hollandais Chassé a rendu depuis un éclatant hommage. Ces deux faits, et je pourrais en citer d'autres, prouvent que si les Israélites se montrèrent si patiens et si inoffensifs sous la main des gouvernemens qui les frappaient, il ne faut point en accuser un sentiment de pusillanimité.

L'Amérique nous présente encore le spectacle curieux d'une race primitivement agricole, mais arrachée au sol de ses pères et confinée dans les affaires commerciales, qui retourne, après des siècles, aux travaux de la terre. Les Israélites ont contribué pour une assez grande part au défrichement des déserts du Nouveau-Monde. La colonisation de la Georgie fut entreprise en 1732. Des Juifs sans autre fortune que leur industrie, « sans autre patrie que la tombe, » tournèrent alors leurs yeux vers cette terre où, « sous sa propre vigne et sous son figuier, » chacun d'eux pourrait adorer le Dieu de ses pères sans être maltraité par les autres hommes. En 1733, quarante émigrans israélites s'embarquèrent à Londres et arrivèrent à Savannah. Au milieu des sauvages et à l'ombre des noires forêts de la Georgie, Jehova reçut les prières de son peuple dans la langue d'Isaac et de Jacob. Cette colonie prospéra. En 1816, un jeune homme arriva des côtes de la Grande-Bretagne à New-York; il ve-

nait chercher un asile dans le Nouveau-Monde. C'était un Juif, nommé Joseph Jonas, qui alla s'établir à Cincinnati. La ville contenait alors six mille habitans, mais pas un Juif. Aujourd'hui un assez grand nombre de familles juives florissent à Cincinnati, où elles ont fondé une synagogue.

Plusieurs Juifs portugais, quelque temps après la découverte de l'Amérique, émigrèrent au Brésil, et le nombre s'en accrut par suite de leur proscription de la Péninsule. Aussitôt que les Hollandais devinrent les maîtres de cette riche contrée, beaucoup de Juifs des Pays-Bas se rendirent aussi sur le théâtre de la conquête. L'abbé Raynal attribue en grande partie à leur industrie agricole la fertilité qui enrichit alors cette terre équatoriale; l'industrie de la taille du diamant paraît dater de cette époque pour Amsterdam. Lorsque les Portugais reprirent le Brésil, les Israélites se réfugièrent soit sur les Antilles hollandaises ou anglaises, soit en Hollande. David Nassi et quelques autres Juifs portugais, qui étaient revenus du Brésil dans les Pays-Bas, obtinrent de la compagnie hollandaise des Indes-Occidentales une charte pour établir une colonie à Cayenne. Des familles israélites d'Amsterdam, de Livourne et d'autres villes de l'Europe s'y transportèrent. Elles jetèrent les bases de la colonie de Surinam, où elles continuèrent d'exploiter la terre. On voit que partout où les circonstances se montrent favorables et où les Juifs jouissent des mêmes avantages que les autres hommes, ils s'attachent volontiers à l'agriculture et aux arts utiles. S'ils n'ont point manifesté les mêmes aptitudes dans l'ancien monde, c'est que la loi les réduisait à l'état de voyageurs. Ils prospérèrent grandement à Surinam, où ils surent même défendre la colonie contre une escadre de Louis XIV. Les Juifs de Surinam comptaient à Amsterdam un nombre considérable d'agences commerciales. Toute cette grandeur a disparu depuis la guerre contre l'Angleterre en 1780, guerre courte, mais désastreuse pour la Néerlande.

Aux États-Unis d'Amérique, les Juifs sont admissibles à tous les emplois et à toutes les charges publiques. Un assez grand nombre d'entre eux figurent dans les tribunaux, dans l'administration des villes, dans le congrès (1). Une constitution qui place les cultes en dehors de l'état et Dieu dans la conscience, une terre qui s'offre partout d'elle-même à la main laborieuse de l'homme, la nature élevant toutes les sectes à la contemplation du vrai et du beau, ces avantages inspirèrent, il y a quelques années, à un Juif l'idée de fonder dans le Nouveau-Monde un état israélite. Cette proposition émut au plus

(1) On peut consulter un organe israélite, *Jewish Advocate Occidental and American*, publié à Philadelphie, et qui donne de curieux renseignemens sur la condition des Juifs dans les États-Unis.

haut degré les théologiens et les professeurs hébreux de l'Allemagne. Après une vive discussion, à laquelle prirent part les Juifs de toute l'Europe et de l'Amérique, le projet fut rejeté. Il fut décidé que la reconstitution de la nationalité hébraïque devait avoir lieu à Jérusalem et non ailleurs. Je n'approfondirai pas les motifs qui, en dehors du point de vue religieux, ont sans doute motivé une résolution négative (1).

Là s'arrête l'histoire des Juifs modernes, si l'on veut rester dans les limites que s'est tracées l'annaliste hollandais d'Israël, M. da Costa. On s'étonnera peut-être que, traitant des destinées générales du rameau israélite, l'auteur n'ait point étendu ses recherches à la Pologne (2), à la Hongrie, à la Turquie, où les Juifs sont très nombreux, et se distinguent du reste de la population par des traits caractéristiques. M. da Costa n'a étudié les vicissitudes de la race juive en dehors de la Néerlande que dans les rapports qu'elles peuvent offrir avec l'histoire des Israélites hollandais. Il reste sans contredit à écrire après lui une véritable histoire d'Israël. Il y a bien aussi quelque chose de singulier dans la situation personnelle de l'auteur, juif converti au christianisme et défendant la cause de ses anciens frères. M. da Costa répondrait sans doute avec Bossuet que le chrétien est un *juif accompli*, et que, touché par le rayon de la grâce, il n'a pas perdu pour cela le droit de se souvenir de sa naissance, de son peuple déchiré par lambeaux et envoyé comme le corps du lévite à toutes les tribus de la terre. Il plaint le sort d'Israël, qui, aveuglé par de faux docteurs, refuse de voir dans l'Évangile la réalisation des prophéties; mais, ayant vécu lui-même dans cette erreur, il continue de s'intéresser, dit-il, au sort d'une race providentielle, qui a été la tige de la rédemption humaine. Appuyé sur la foi du Christ, qui est venu « non pour détruire la loi de Moïse, mais pour la perfectionner, » M. da Costa se regarde comme le continuateur éclairé et logique de ses anciennes croyances. Cette position de juif converti gêne néanmoins la liberté de ses vues comme historien, et son livre, qui se distingue par quelques pages éloquentes, manque absolument de conclusion.

L'histoire des Juifs, limitée même à la Hollande, ne suffit-elle pas cependant pour autoriser quelques réflexions sur leur état présent et sur leur avenir? C'est pour s'être considérés comme étrangers au milieu des autres peuples que les enfans de Jacob ont trop long-

(1) Plusieurs Juifs éclairés se disent que le sanhédrin, tel que l'a fait surtout la tradition des rabbins et des scribes, serait le plus despotique des tribunaux de la terre. La liberté nationale ne ferait alors que consacrer le plus dur des esclavages, l'esclavage de la conscience.

(2) Vers 1830, on comptait 113,393 artisans juifs en Pologne.

temps souffert. Ils ne demeuraient point dans les différens états de la chrétienté : ils passaient. Voyageurs, ils cherchaient la cité future. Appuyés avec assurance sur leur foi dans la venue du Messie, ils aspiraient à l'heureux moment où Israël serait réuni des quatre coins du monde et restauré sur la terre de ses pères. Toutes leurs prières portent le témoignage de cette attente. « Convoque-nous, disent-ils à Dieu, par le son de la grande trompette, et lève l'étendard qui doit mettre une fin à la captivité! Sois béni, Seigneur, toi qui rassembleras les exilés et qui les rappelleras dans leur patrie! » Lorsque les Israélites arrivèrent en Hollande, ils ne réclamèrent eux-mêmes qu'une hospitalité provisoire. Tout ce qu'ils demandaient des autorités chrétiennes, c'était « un exil qui ne fût point trop dur. » L'émancipation des Juifs, œuvre de ces derniers temps, a eu pour conséquence de modifier leurs idées et leurs sentimens. Traités comme les autres citoyens, admis à tous les droits et à tous les avantages de la vie sociale, ils ont fini par trouver qu'après tout la captivité avait des charmes. La plupart d'entre eux se sont assimilés avec une ardeur extrême aux nations qui les adoptaient. De là deux conséquences, — une modification dans leurs doctrines religieuses d'abord, puis un affaiblissement dans leur esprit de race. Les Juifs doivent-ils redouter ou désirer ces conséquences? Une réponse à cette question n'embrasse pas seulement les destinées du judaïsme dans les pays germaniques et anglo-saxons, mais dans le monde entier.

Dans le domaine religieux, on ne peut évidemment que souhaiter un accord des doctrines israélites avec la condition faite aux Juifs par la conquête de la liberté et de l'égalité civile. Quelques docteurs de l'ancienne loi peuvent s'effrayer de ce résultat, le philosophe et tous les Juifs instruits s'en réjouissent. L'abolition des incapacités et des indignités légales a déjà amené des faits heureux. Les Israélites ne séparent presque plus leurs intérêts des intérêts de la population chrétienne. La civilisation ne peut que gagner à un rapprochement qui lui assure le concours d'une race puissante et éclairée. Sans renoncer au Dieu de leurs pères, les Juifs modernes trouveront eux-mêmes dans un contact plus fréquent avec les autres doctrines morales un moyen de secouer les liens et les entraves dans lesquels les retenait jusqu'ici le rigorisme exclusif des talmudistes. Ainsi dégagé des superfétations de la loi orale, le judaïsme s'adapte, sans difficulté aucune, au mouvement des sociétés chrétiennes.

Une modification dans les préjugés de race n'est-elle pas également souhaitable? La race juive, isolée des autres races par des exceptions et des limites légales, a conservé sous tous les climats une nationalité distincte, un type invariable. Il n'en sera plus de même

sans doute lorsque, confondue avec les différens peuples de la terre sur le terrain de la liberté politique, elle aura mêlé les croyances, les usages, peut-être même le sang d'Israël à la vie des gentils. Pourquoi s'en plaindre? Les races n'ont dans la physiologie de l'humanité qu'une fonction temporaire. Les Juifs ont été au moyen âge les promoteurs du commerce, aujourd'hui cette spécialité ne leur appartient déjà plus. Le type judaïque, ce type flexible qui a résisté en cédant, qui s'est prêté sans s'altérer aux transformations diverses des temps et des lieux, traverse dans ce moment-ci une épreuve toute nouvelle pour lui, l'épreuve de la tolérance; mais, s'il doit en sortir modifié, le rameau israélite pourra toujours garder son originalité. Il suffit que le peuple élu sache concilier sa foi dans l'indestructibilité morale de la patrie avec les leçons et les bienfaits de la liberté. Il faut enfin que dans la vie religieuse comme dans la vie civile il sache tirer parti des enseignemens de l'exil. Ses lois, ses usages, ses traits extérieurs, modifiés par le contact avec les autres nations et par l'influence des différens climats, les habitudes commerciales qu'il a contractées depuis près de dix-huit siècles, ses progrès dans les sciences et les arts, tout doit neutraliser aujourd'hui cette politique d'initiés qui était imposée au peuple d'Israël par les anciens prêtres, et que certains rabbins modernes s'efforcent vainement de relever. Rien ne ressemble moins à l'isolement farouche des anciens Juifs que la tolérance des Israélites éclairés de notre temps. A ceux qui en douteraient, on peut opposer, comme un témoignage victorieux, ces nobles paroles où Mendelssohn résume le progrès et les devoirs de la race juive : « Les meilleurs principes religieux sont ceux qui se rattachent le plus étroitement aux intérêts généraux de l'humanité. »

ALPHONSE ESQUIROS.

LA

PEINTURE DE PORTRAIT

EN FRANCE

FRANÇOIS GÉRARD

Œuvre du baron Gérard, Paris 1852-1856.

Il est une assertion qu'on rencontre assez fréquemment dans les écrits sur les beaux-arts. — Les œuvres de la peinture française, envisagées en général, trahissent, dit-on, une méthode versatile, une réaction perpétuelle du présent contre le passé. Les talens ne se succèdent en France qu'à la condition de s'isoler les uns des autres. Au lieu de reproduire les traits communs à toute une race, ils se distinguent chacun par une physionomie absolument personnelle; au lieu de filiation directe et de progrès réguliers, ils n'accusent qu'un développement fortuit et comme des origines de hasard. — A ne considérer que les surfaces de l'art national, il y a du vrai dans ce jugement. Les allures du style, les formes de l'expression, tout ce qu'on pourrait appeler la syntaxe pittoresque a bien souvent changé dans notre pays. L'époque actuelle en particulier semble avoir sur ce point le goût des révisions radicales, et ce n'est pas l'école du XIXe siècle, avec ses brusques reviremens, ses mœurs anarchiques et ses caprices, qu'il conviendrait d'appeler en témoignage de l'homogénéité de l'art français. Cependant, si l'on cherche à démêler sous les di-

verses transformations qu'il a subies les lois fixes qui le régissent, l'unité ressort de tant de contrastes apparens, et certaines aptitudes héréditaires, certaines inclinations communes viennent relier entre eux des talens que l'on pouvait, à première vue, croire en désaccord. Comment s'expliquer, par exemple, l'habileté supérieure avec laquelle la peinture de portrait a été traitée de tout temps en France, si l'on refuse aux peintres de ce pays un fonds de qualités instinctives, des priviléges d'intelligence transmis avec le sang, et, jusqu'à un certain point, des doctrines permanentes? A coup sûr, dans cet ordre de travaux comme ailleurs, bien des différences se font sentir, qui résultent de la mode et des influences régnantes; bien des variations de goût, de style et de pratique donnent à chaque groupe d'œuvres sa signification particulière et sa date. Que l'on ne s'y méprenne pas toutefois, ces œuvres diffèrent sans se contredire. Les témoignages d'une pénétration singulière, une intelligence profonde de la physionomie et du caractère des modèles, l'expression en un mot de la vérité morale, voilà ce qui recommande les portraits de l'école française, à quelque époque qu'ils appartiennent; voilà ce qu'il faut admirer plus encore que les qualités purement pittoresques dans les *crayons* de Dumonstier ou de Quesnel comme dans les pastels de Nanteuil et de Latour, dans les miniatures à l'huile du XVIe siècle comme dans les émaux du XVIIe, dans les toiles de Robert Tournières, de Largillière et de leurs contemporains, comme dans les toiles qu'ont signées leurs successeurs.

Pour réduire à sa juste valeur ce reproche de mobilité excessive que l'on a coutume d'adresser à notre école, il suffirait donc d'examiner comment elle a compris et pratiqué depuis plusieurs siècles l'art difficile du portrait. Peut-être de tous les genres de peinture est-ce en effet celui où elle met le mieux en lumière les caractères qui lui sont propres; peut-être là plus qu'ailleurs se montre-t-elle fidèle à ses origines, à ses traditions, à cet esprit de fine exactitude et de mesure qui semble l'inspiration principale et comme la conscience de l'art français. En tout cas, elle ne fait preuve nulle part d'une fécondité aussi continue. Les peintres d'histoire, de paysage et de genre, j'entends les maîtres dans la stricte acception du mot, n'apparaissent qu'à certains momens, et quelquefois après ces momens privilégiés s'ouvre une longue période d'épuisement ou de déchéance. Un siècle sépare l'époque de Poussin et de Lesueur de l'époque où avait surgi Jean Cousin. Lebrun mort, il faut qu'un autre siècle s'écoule avant que David et ses élèves vengent les lois avilies de la peinture d'histoire. Entre Claude Lorrain et Joseph Vernet, quel paysagiste éminent vient à se révéler? Watteau, Chardin, Granet, tous les peintres de genre véritablement dignes de figurer

parmi les maîtres ne peuvent être cités côte à côte qu'au mépris de la chronologie; l'intervalle des années les sépare les uns des autres aussi bien que la disparité du talent. Chez les peintres de portrait au contraire, point de ces divergences ni de ces phases stériles. Les progrès se relient par une sorte de déduction logique. Où trouver une lacune, où surprendre une défaillance dans cette longue série de talens qui se sont succédé en France depuis la fin du moyen âge jusqu'au siècle où nous sommes? Dès le règne de Charles VII, — à une époque par conséquent où la peinture d'histoire se réduisait encore à l'ornementation tantôt symbolique, tantôt capricieuse des murailles et des verrières d'église, — Jean Fouquet traitait le portrait avec ce sentiment fin de la vérité et cette délicatesse de style dont la tradition, pieusement recueillie par plusieurs générations d'artistes, se retrouve et se perpétue dans les portraits appartenant à l'époque de la renaissance. Même à ce moment d'engouement général pour la manière italienne, nos *portraitistes*, on le sait, eurent le courage et le bon sens de ne pas abjurer leur vieille foi. Tandis que les autres peintres s'évertuaient à parodier dans leurs ouvrages les décevantes nouveautés qu'ils avaient vues à Fontainebleau, eux seuls protestaient, par la sobriété de leur méthode, contre les jactances de la pratique. Bien leur en prit, car les œuvres de ces humbles disciples de la vérité ont survécu aux œuvres ambitieuses, et si l'empressement des peintres d'histoire à accepter au XVIe siècle le joug italien nous apparaît aujourd'hui comme une sorte de félonie, la résistance obstinée de Clouet et des siens a presque le caractère d'un acte de patriotisme.

A partir du XVIIe siècle, les savans peintres de portrait ne se comptent plus dans notre école. C'est ce que l'on peut dire aussi des habiles graveurs chargés de reproduire leurs travaux, et de ces sculpteurs *portraitistes* dont la manière si expressément française achève de déterminer les conditions pressenties dès le moyen âge par les tailleurs d'images de nos cathédrales. Depuis Thomas de Leu, le graveur des portraits de Henri IV, jusqu'à Bervic, le graveur du portrait de Louis XVI, depuis le *Richelieu* de Girardon jusqu'au *Voltaire* de Houdon, que d'hommes et d'œuvres viennent illustrer le burin et le ciseau français! A ne parler que de la peinture, trouverait-on aux mêmes époques, dans les autres écoles de l'Europe, une suite de portraits aussi bien faits pour renseigner l'art et l'histoire, une série de talens aussi invariablement ingénieux dans leur véracité? Sauf Van-Dyck, Velasquez et Philippe de Champagne, — si tant est que l'origine flamande de celui-ci suffise pour l'exclure d'une école à laquelle il appartient d'ailleurs à tant de titres, — quel maître éminent parmi les peintres de portrait du XVIIe siècle notre pays a-t-il à

envier aux autres pays? Dans le siècle suivant, un homme de haut mérite, Reynolds, donne à l'art anglais une valeur considérable, une activité toute nouvelle. Pour la première fois à Londres on n'est plus obligé de recourir à des talens étrangers, lorsqu'il s'agit d'obtenir l'image du souverain ou celle de quelque personnage célèbre. Gainsborough, Opie, Hoppner et quelques autres secondent assez efficacement l'influence de Reynolds et préparent la venue de Lawrence; mais, si incontestables que soient les progrès accomplis de l'autre côté de la Manche vers la fin du règne de George II et sous le règne de son successeur, l'école française n'en garde pas moins, même alors, sa prééminence accoutumée. Elle n'a pas, il est vrai, de rival à opposer à Reynolds au moment où il paraît; en revanche, les meilleurs élèves qu'il a formés trouveraient ici mieux que des émules. Ajoutons que chez nous les peintres de portrait appartenant au XVIIIe siècle joignent à cette supériorité du talent l'avantage de se montrer en nombre, et même en nombre si imposant, qu'on néglige presque de rechercher leurs noms. Excepté deux ou trois qu'une faveur spéciale a maintenus hors de la foule, tous ces artistes semblent trop uniformément habiles pour qu'il soit nécessaire de distinguer entre eux. Il y a là injustice sans doute, mais cette injustice même, cette indifférence pour le fait personnel et le détail prouvent l'abondance des faits généraux et la richesse de l'ensemble.

En face d'œuvres plus récentes, une méthode aussi synthétique ne serait pas de mise. L'histoire de la peinture de portrait en France, en tant qu'histoire d'une école, prend fin avec l'ancienne Académie de peinture, supprimée, comme on sait, par un décret de la convention. Désormais plus d'efforts simultanés, plus de doctrine universellement admise. C'est isolément qu'il faut envisager les rares talens qui se révèlent, ou plutôt un seul homme, à partir des dernières années du XVIIIe siècle, résume et personnifie l'art du portrait dans notre pays; un seul nom vient s'ajouter aux noms qui, pendant trois cents ans, avaient grossi sans interruption la liste des maîtres français. François Gérard est jusqu'à présent le dernier rejeton de la race. Depuis Gérard, notre école, riche en talens d'un autre ordre, n'a vu aucun maître se produire dans le genre où il avait excellé. Comme peintre d'histoire, il a pu être égalé, surpassé même par quelques-uns de ses successeurs; comme peintre de portrait, il n'a pas laissé d'héritiers.

D'où vient pourtant que cette gloire, devant laquelle tous s'inclinaient au commencement du siècle, ait aujourd'hui perdu en grande partie son prestige? Le poste officiel qu'a occupé Gérard, ses relations publiques ou familières avec les hommes les plus considérables du temps, tout ce qui se rattache à la personne du peintre et à

son existence brillante a plus de part dans les souvenirs de la foule que les toiles qu'il a signées. Qui sait même? peut-être l'obscurité a-t-elle commencé à se faire autour d'un nom si illustre naguère; peut-être Gérard ne survit-il plus déjà que dans la mémoire des témoins les plus rapprochés de ses succès. C'est au moins ce que semblait pressentir, il y a quelques années, un écrivain bien placé pour juger en connaissance de cause chez Gérard l'homme et l'artiste. En publiant une notice d'ailleurs pleine de faits et d'aperçus (1), M. Charles Lenormant ne voulait, il le dit lui-même, que « rappeler pendant quelques instans à la foule oublieuse et ingrate le nom de l'un de ses plus chers favoris, » sauf à donner plus tard à ce qu'il nommait « une esquisse » les proportions et le fini d'un tableau. Il promettait un livre pour achever de venger cette gloire déjà compromise, bientôt peut-être méconnue : le livre n'a point paru, mais une publication d'un autre genre est venue récemment en quelque sorte en prendre la place. Tous les ouvrages de Gérard, rassemblés par des mains pieuses et reproduits par la gravure avec une exactitude sinon irréprochable, du moins presque toujours suffisante, permettent à chacun d'étudier la physionomie générale de ce talent et de le juger sur pièces à peu près authentiques. Au lieu de l'entrevoir ainsi à travers l'œuvre d'autrui, mieux vaudrait sans doute l'envisager directement, mieux vaudrait la réalité que l'image, le texte que la traduction; mais les occasions manquent le plus souvent pour cet examen face à face, surtout si on veut l'appliquer aux portraits qu'a laissés Gérard. Les meilleurs spécimens de son habileté en ce genre, — les portraits qu'il a peints vers la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, — ne figurent pas dans les collections publiques. A l'exception du beau portrait de *Jean-Baptiste Isabey*, le musée du Louvre n'en possède aucun qui appartienne à cette époque. La plupart de ceux que l'on rencontre dans les galeries du palais de Versailles ne remontent pas au-delà des dernières années de l'empire, et ne sauraient justifier si bien l'ancienne renommée du maître qu'ils nous dispensent d'autres investigations. Quant aux vrais chefs-d'œuvre de Gérard, aux portraits qui résument le mieux sa première manière, ils sont conservés dans des sanctuaires de famille ouverts seulement à un petit nombre d'élus. A peine de loin en loin quelqu'un de ces chefs-d'œuvre traditionnellement célèbres parmi les artistes, mais inconnus de fait à la plupart d'entre eux, vient-il, comme le portrait de *Mlle Brongniart* il y a environ dix ans, enrichir une exposition organisée en dehors des expositions annuelles. Le grand jour n'éclaire qu'un moment la toile soustraite ainsi à la vénération do-

(1) *François Gérard, peintre d'histoire, essai de biographie et de critique;* Paris 1846.

mestique; elle rentre dans l'ombre sans que la justice ait eu le temps de se faire ou du moins de se généraliser autour d'elle, et, soit qu'ils restent sous le toit qui les a abrités dès l'origine, soit qu'ils se produisent passagèrement au dehors, les portraits de Gérard qui défendraient le mieux sa mémoire contre l'erreur ou l'oubli demeurent loin des regards de la foule et de l'examen familier des artistes. Rien de plus opportun par conséquent que de nous faire connaître ou de nous rappeler par voie de reproduction ces œuvres auxquelles manquait la lumière. Le recueil que l'on publie aujourd'hui suffira-t-il pour restituer au nom du maître son ancienne popularité? On ne saurait le prétendre, mais il suffira sans doute pour raviver le souvenir d'un talent très digne d'étude, très digne d'être proposé en exemple, sauf les cas où il s'est démenti lui-même et en quelque sorte volontairement discrédité.

Il faut le dire en effet, tout n'est pas ingratitude dans la défaveur qui s'est attachée aux œuvres de ce talent, tout le mal ne vient pas de l'obscurité où sont reléguées les plus remarquables d'entre elles : Gérard lui-même a préparé en partie et presque justifié d'avance la réaction qui devait le déposséder du haut rang où il était parvenu. Dans la seconde moitié de sa carrière, n'a-t-il pas le premier trahi sa propre cause en n'exécutant ses ouvrages qu'en vue du succès immédiat? Ce n'est pas seulement l'intervalle des années qui sépare la *Psyché* de *Daphnis et Chloé*, les figures allégoriques déroulant la *Bataille d'Austerlitz* du tableau de *Corinne*, les portraits peints au temps du consulat et de l'empire des portraits peints au temps de la restauration; c'est encore et surtout la différence entre la grâce délicate du style et la mollesse, entre la grandeur et l'enflure, entre la forme étudiée de près et la forme surprise tant bien que mal. On a voulu expliquer cette transformation si regrettable de la manière de Gérard par un affaiblissement progressif dans les organes de la vue, et M. Lenormant lui-même n'hésite pas à mettre sur le compte d'une déchéance toute physique ce qu'il convient, selon nous, d'attribuer principalement à une sorte d'enivrement moral, à l'habitude prolongée du succès. Sans contester d'ailleurs l'influence que les infirmités ont pu exercer sur les formes matérielles de ce talent, il est permis de douter qu'elles aient suffi pour fausser à ce point ses tendances originelles. Que Gérard, en voyant moins bien, ait exprimé sa pensée avec moins de correction et de finesse, rien de plus naturel; mais pourquoi cette pensée a-t-elle perdu sa distinction? pourquoi ce goût de composition théâtral, ces exagérations de style ou ces banalités? Tout cela s'explique-t-il par une fonction vicieuse du nerf optique? Non, Gérard, qui avait mérité l'estime des délicats, en était venu, dans ses ouvrages, à courtiser la multitude.

Les triomphes qu'il poursuivait alors, il les a obtenus et obtenus pleinement, sauf à porter plus tard la peine de ses préférences; les applaudissemens qu'on lui a prodigués sont maintenant sans écho, comme les applaudissemens qu'emporte avec lui un acteur disparu de la scène. La scène, tel est le mot qui résume les caractères du talent de Gérard dans sa seconde phase et les préoccupations suprêmes d'un artiste animé d'une plus noble ambition au début. Il a eu ce qu'il voulait, la vogue et le bruit; puis, de son vivant même, le silence s'est fait autour de ses tableaux les plus vantés à leur apparition. Amère leçon que Gérard, nous le verrons plus loin, comprit lorsqu'il n'était plus temps pour lui d'en profiter, et qui ne devait lui inspirer que des regrets honorables, mais stériles!

La vie de Gérard, comme l'ensemble de ses travaux, peut donc se diviser en deux parts : l'une signalée par des efforts sérieux, par des succès mémorables au point de vue de l'art; l'autre importante surtout au point de vue de la notoriété personnelle, de cette notoriété que Gérard et ses contemporains avaient prise pour de la gloire, et qui, plus retentissante que solide, s'est brisée depuis au premier choc. Il y a dans l'histoire de ce talent à double face un double enseignement qu'il ne sera pas inutile de dégager. Le temps est venu de parler de Gérard sans passion comme sans réticence, de rechercher dans les engouemens passés la cause et presque l'excuse de l'indifférence actuelle, à la condition de rechercher aussi en quoi cette indifférence est injuste et de placer, en regard des faits qui jusqu'à un certain point l'expliquent, les faits qui d'un autre côté l'accusent formellement et la condamnent.

I.

Lorsque Gérard vint en France, — il était né à Rome, où son père avait un emploi dans la maison de l'ambassadeur de France près du saint-siége, — rien n'annonçait encore la prochaine révolution que David allait accomplir. On était en 1782, et le futur peintre des *Horaces*, qui devait acquérir trois années plus tard le rang et l'autorité d'un chef d'école, n'aspirait pour le moment qu'à l'honneur d'être admis parmi les membres de l'Académie royale de peinture. Le *Bélisaire* avait paru déjà, mais l'*Andromaque pleurant la mort d'Hector* était à peine ébauchée, et cette seconde toile, où les arrière-pensées radicales se cachent sous des dehors assez conformes encore au goût régnant, ne pouvait laisser pressentir qu'à quelques amis tout au plus l'influence du nouveau maître. Il était donc fort naturel que les parens de Gérard n'en sussent pas sur ce point plus que la foule; au moment de mettre leur fils en apprentissage, ils se fièrent, sans

y regarder de fort près, à certaines renommées qui passaient alors pour très légitimes. Le sculpteur Pajou et un peu plus tard le peintre Brenet, tels furent les artistes auxquels ils s'en remirent du soin de développer cette jeune intelligence. Comment de tels maîtres s'acquittèrent-ils de leur tâche? C'est ce qu'il serait difficile de préciser. Pajou, statuaire non sans mérite assurément, pouvait au moins prêcher d'exemple à son élève et lui enseigner, à défaut de principes plus élevés, les conditions matérielles de l'art qu'il pratiquait d'une main habile. Quant à Brenet, si ses conseils furent vraiment utiles à Gérard comme celui-ci s'est plu souvent à le dire, c'est que chez le triste peintre du *Maréchal de Tavannes à Renty* et de la *Mort de Du Guesclin* la théorie apparemment l'emportait de beaucoup sur la pratique.

Quoi qu'il en soit, après que David eut exposé au salon de 1785 son tableau des *Horaces* et ruiné par ce brillant succès toutes les fausses gloires de l'école, toutes les routines académiques, Gérard, à l'exemple des autres artistes de son âge, quitta sans marchander une discipline surannée pour passer dans le camp du novateur. L'atelier de David, comme autrefois à Bologne celui des Carrache, devint le port de salut où se pressèrent d'abord les nombreux transfuges de la vieille cause, puis des disciples qui, n'ayant pas eu à se convertir, auraient pu, sans danger pour leur zèle, se dispenser d'être intolérans. L'intolérance cependant, l'injustice même pour tout ce qui ne se rattachait pas directement aux nouvelles doctrines semblait un pieux tribut dont nul n'avait le droit de s'exempter. Je me trompe : parmi ces disciples un peu plus fervens que de raison, il s'en trouvait un qui, sans méconnaître l'opportunité de la réforme, sentait déjà le besoin d'en limiter les conséquences, et refusait de pousser le zèle du *purisme* jusqu'au culte d'un inerte idéal. A ses yeux, la représentation de la vie gardait encore son importance et sa part légitimes dans les œuvres de l'art. La peinture après tout n'avait pas pour objet unique l'imitation absolue de l'antique; en un mot, Gérard croyait à la possibilité de se montrer vrai sans bassesse et correct sans archaïsme. Le portrait en pied d'Isabey, peint en 1795, et le portrait de Mlle Brongniart, exposé au salon de cette même année, furent les premiers et éclatans témoignages de l'indépendance de ses opinions sur ce point.

Pour apprécier l'originalité relative de ces deux ouvrages, et en général des portraits peints par Gérard dans sa première manière, il ne suffit pas de se reporter à l'époque précise où ils parurent et de se les figurer côte à côte avec les statues coloriées qui tenaient alors lieu de tableaux; il faut encore jeter un coup d'œil sur l'ensemble des portraits produits en France depuis le commencement du

XVIIIe siècle. Durant cette période de décadence pour la peinture d'histoire, les peintres de portrait, nous l'avons dit, étaient restés dignes de leurs devanciers. Cependant, si chez eux le fond des intentions n'avait pas varié, une véritable intempérance dans le style était venue troubler la sérénité habituelle de leur manière. Dès les premières années du règne de Louis XV, une sorte d'emphase dans la composition des portraits tendait à exagérer les caractères de la grandeur; l'excessive adresse du pinceau faisait une part trop large à la pratique. Ce goût pour les formes pompeuses, ces entraînemens de l'école vers l'affectation pittoresque, on peut les attribuer aux exemples et à l'influence d'un maître bien éminent d'ailleurs, bien justement célèbre, Hyacinthe Rigaud.

Tout le monde connaît, soit par les originaux mêmes, soit par les estampes qui les reproduisent, les beaux portraits de *Bossuet*, de *Philippe V*, de la *Duchesse de Nemours*, et tant d'autres de la même main, parmi lesquels on ne saurait omettre cet admirable portrait de *Louis XV enfant* en costume royal, le chef-d'œuvre du peintre, sinon le chef-d'œuvre de la peinture de portrait en France. Rien de plus vrai à certains égards que de tels ouvrages, rien de plus conforme aux mœurs et à l'esprit du temps; mais aussi rien de moins simple comme mode d'exécution et de mise en scène. La méthode de Rigaud, différente en cela de la méthode de Philippe de Champagne ou de Nanteuil, ne consiste pas seulement dans une étude scrupuleuse du caractère moral tel que l'expriment les traits du visage. Pour compléter la ressemblance et accuser pleinement les habitudes de son modèle, le peintre entasse sans compter les objets propres à impliquer soit une idée de supériorité intellectuelle ou hiérarchique, soit une idée de pure magnificence. De là quelque chose de tourmenté dans l'ordonnance, quelque confusion dans les détails. En ornant un peu trop la vérité, Rigaud l'appesantit parfois et la surcharge; mais ces exagérations mêmes proviennent chez lui d'un excès de calcul et du besoin de tout définir. Quelques-uns de ses successeurs au contraire arrivèrent à l'exagération en écoutant surtout leur fantaisie : ils introduisirent la morgue et le faste là où il avait exprimé la dignité ou la richesse, le désordre là où il s'était proposé, — assez à tort du reste, — de figurer le mouvement. Ainsi, pour rompre la monotonie des lignes, Rigaud avait essayé d'agiter les draperies servant de fond à ses portraits, intention malencontreuse, puisque le vent, auquel il supposait le pouvoir de soulever ces draperies, n'en laissait pas moins le reste parfaitement immobile. On ne manqua pas d'enchérir sur cette faute de goût. De véritables trombes vinrent ravager l'intérieur des appartemens où les peintres représentaient d'ailleurs leurs modèles dans l'attitude la plus calme, dans la toi-

lette le mieux en ordre. Rigaud avait peint, avec plus ou moins d'à-propos, des princesses ou des femmes de la cour entourées d'attributs empruntés à l'Olympe; il n'y eut si mince bourgeoise à qui l'on ne décernât les honneurs d'une semblable apothéose. Puis à cette manie de travestissement mythologique succédèrent des aspirations plus humbles en apparence, au fond tout aussi peu sensées. Les déesses une fois hors de mode, ce fut le tour des *pèlerines* et des *bergères*. Enfin le besoin de dénaturer le fait, le goût de la débauche pittoresque et de la mascarade en vinrent à ce point qu'on imagina de peindre les femmes sous des habits d'hommes : témoin certain portrait de Mlle de Charolais exposé aujourd'hui dans le palais de Versailles, qui nous montre cette princesse en costume de moine franciscain portant virilement sa besace. De pareilles extravagances toutefois ne faisaient pas si bien loi dans notre école, qu'il n'y eût place à côté d'elles pour des œuvres plus raisonnablement inspirées. Bientôt même celles-ci n'apparurent plus sous forme de protestations isolées; elles se multiplièrent à l'infini, et vers la seconde moitié du règne de Louis XV elles avaient acquis déjà une autorité au moins égale à l'influence qu'avaient exercée d'abord les étranges caprices que nous venons de rappeler.

Jamais peut-être l'art du portrait ne fut pratiqué en France par autant de gens habiles, jamais les talens n'apportèrent autant d'ensemble dans leurs efforts qu'au temps de Nattier, de Louis Tocqué, de Latour, de Duplessis et de vingt autres maîtres, dont les innombrables élèves allaient propager les doctrines non-seulement dans les écoles de province, mais encore dans tous les pays de l'Europe. Il faut le redire pourtant : si savans, si habituellement ingénieux que se montrent les portraitistes du règne de Louis XV, leur science n'est pas sans affectation, leur sagacité dégénère volontiers en ostentation de finesse. A force de prétendre tout expliquer, ils en viennent à mettre en relief tant d'intentions accessoires, que le sens principal de l'œuvre disparaît sous ce luxe de détails. Voyez par exemple le portrait en pied de Mme de Pompadour peint par Latour. Que l'artiste ait voulu faire pressentir les goûts studieux de son modèle en le représentant entouré de livres, d'estampes et de cahiers de musique, rien de mieux; mais était-il opportun, pour l'harmonie pittoresque, de placer si fort en vue ces volumes dont on lit les titres, ces gravures dont on reconnaît les contours? Sans doute la théorie des sacrifices en peinture a ses dangers. Aussi ne demandons-nous pas que l'on aille en ce sens aussi loin que Lawrence et quelques autres peintres anglais qui, pour attirer plus sûrement le regard sur le point jugé essentiel, avaient fini par supprimer à peu près dans un portrait le dessin du corps et des membres, laissant le masque lui-même à l'état d'ébauche et ne s'appliquant qu'à rendre

aussi fidèlement que possible la forme et l'animation des yeux. Le difficile est de combiner dans une juste mesure l'art et la vérité, de montrer ce qu'il faut montrer et de voiler ce qui ne doit être qu'entrevu, sans effet de convention, sans parti-pris apparent. Pour déterminer cette mesure entre la sincérité et l'artifice, il n'existe pas de recettes. Les maîtres eux-mêmes, en obéissant sur ce point à un principe commun, ont tellement varié les modes d'application, que leurs exemples doivent être envisagés comme des recommandations générales ou des symptômes plutôt que comme des formules fixes. Ce que l'on peut dire seulement, c'est que, malgré la diversité des méthodes et des écoles, les portraits qu'ont laissés les maîtres témoignent tous d'une ferme volonté de subordonner au relief du visage humain l'éclat ou la précision des morceaux environnans. Les peintres du XVIIIe siècle, en procédant quelquefois suivant le système contraire, ont commis une méprise que ne saurait racheter la finesse de leurs intentions; ils ont méconnu, non par ignorance, mais par entraînement d'esprit, une loi essentielle de l'art.

Sous le règne de Louis XVI, les peintres de portrait commencèrent à se départir de ce goût excessif pour les épisodes et de ces habitudes d'analyse subtile. Déjà Greuze avait mis en faveur une manière, sinon moins recherchée au fond, du moins plus simple dans la forme, puisqu'elle n'employait comme moyens d'expression que le choix de l'attitude et la ressemblance des traits du visage. Peu ou point d'accessoires autour du personnage représenté, des ajustemens de couleur incertaine et débarrassés de ces mille enjolivemens que le pinceau détaillait naguère avec tant de complaisance; un faire assez mou, mais non sans charme; la grâce flottante et inachevée d'une ébauche voilant l'aspect du tableau, et donnant aux contours une apparence presque effacée, — voilà ce qui caractérise la méthode adoptée par Greuze dans la composition et dans l'exécution de ses portraits : méthode bien française, en ce sens qu'elle se distingue surtout par le tour ingénieux et l'élégance du style, mais en désaccord d'autre part avec les précédens de l'école, puisqu'elle tendait à remplacer ce besoin de tout expliquer, poussé parfois jusqu'à la définition prolixe, par une facilité un peu superficielle et une exactitude d'à peu près.

La manière plus attrayante que sérieuse dont Greuze venait de donner l'exemple, un autre talent aimable, Mme Lebrun, se chargea de la continuer, ou tout au moins d'en reproduire l'esprit sous des formes moins systématiquement indécises. Le portrait de *Marie-Antoinette et de ses enfans*, celui de *l'Auteur et de sa fille*, maintenant au musée du Louvre, et surtout un autre *portrait de l'auteur* que l'on voit dans la galerie des Offices, à Florence, prouvent assez que ce talent, tout en sacrifiant beaucoup à la grâce, se préoccupait aussi

de la correction. C'est ce mélange d'abandon et de netteté qui prête un charme singulier à des œuvres où rien d'ailleurs n'est en contradiction avec le sexe de l'artiste qui les a signées. De toutes les femmes dont les noms figurent dans l'histoire de l'art, Mme Lebrun en effet n'est pas seulement la plus habile, elle est encore celle qui, dans son rôle de peintre, garde le mieux l'attitude et la vraie physionomie de son sexe. Diana Ghisi, Claudine Stella, quelques autres encore, ont une âpreté de manière, une énergie virile qui déconcertent la sympathie et leur donnent je ne sais quel faux air de pythonisses. Angelica Kauffmann et Rosalba Carriera au contraire, à force de se tenir en garde contre tout soupçon de violence, n'expriment qu'une sorte de douceur fade, un sentiment plutôt efféminé que féminin. Seule, Mme Lebrun sait rester femme en faisant acte d'artiste. La grâce chez elle n'implique pas plus une idée de faiblesse que la fermeté de son pinceau ne dégénère en hardiesse malséante. Il semble qu'on sente partout une main délicate, guidée par une intelligence plus occupée du soin de plaire que de l'ambition de dominer. Jusqu'au jour où le talent de Gérard vint à se produire, Mme Lebrun (c'était justice) passait en France pour le meilleur peintre de portrait de l'époque. Quelques années plus tôt, peut-être eût-elle disputé au nouveau-venu non pas le premier rang, auquel il eut droit tout d'abord, mais une large part d'applaudissemens. Maintenant elle lui laissait le champ libre. Après s'être volontairement exilée au commencement de la révolution, elle devait attendre longtemps encore qu'il lui fût permis de rentrer dans son pays. Lorsqu'elle y revint, pour ne plus le quitter, vers 1810, elle n'essaya même pas d'engager la lutte, et sans amertume contre le présent elle se résigna, avec son bon goût habituel, à n'appartenir désormais qu'au passé (1).

Gérard, on le voit, entrait dans la carrière sous de favorables auspices. D'une part, les modifications successives qu'avait subies l'art du portrait depuis Rigaud jusqu'à Mme Lebrun l'autorisaient à pousser plus loin la réforme; de l'autre, l'absence de tout rival dangereux l'encourageait à ses débuts, et lui promettait une pleine réussite. Ajoutons que des encouragemens d'autre sorte, délicatement offerts et noblement reçus, vinrent fort à propos en aide au jeune artiste, et lui fournirent, en même temps que des moyens d'existence, l'occasion de se révéler dans un ouvrage conforme à sa véritable vocation.

(1) A l'exception d'un portrait en pied de *la reine Caroline Murat*, qu'elle fit pendant un court séjour à Paris en 1807, et de quelques portraits exposés au salon de 1824, — ceux de *la Duchesse de Berri* et de *la Duchesse de Guiche* entre autres, — Mme Lebrun ne produisit rien en public pendant plus de trente années qui s'écoulèrent encore entre l'époque de son retour et celle de sa mort. Elle mourut en 1842, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les faits auxquels on doit le portrait d'*Isabey* et peut-être, comme conséquence de ce premier succès, la série tout entière des portraits qu'a laissés Gérard, ces faits se relient à d'autres qu'il est nécessaire de résumer.

Depuis le jour où sa famille était venue se fixer en France, Gérard avait eu à lutter sans relâche contre des difficultés de tout genre. La mort de son père lui avait imposé le devoir d'accompagner sa mère à Rome, où elle allait essayer de recueillir quelques débris de sa chétive fortune, et ce voyage, inutile d'ailleurs au point de vue des intérêts matériels, l'avait forcé de renoncer au concours qui venait de s'ouvrir, par conséquent à l'espoir très fondé de remporter cette année le grand prix que son condisciple Girodet avait obtenu l'année précédente (1). Puis, la convention ayant ordonné le départ de la première réquisition, Gérard, enrôlé dans le corps du génie militaire, s'était vu sur le point d'abandonner ses travaux, — seule ressource qui restât à sa famille contre la misère, — et sans la puissante intervention de David, il n'aurait pu se soustraire à la loi que ses vingt ans l'appelaient à subir. Hélas! la cruelle bienveillance de son protecteur lui imposait un bien autre fardeau; elle le condamnait à des épreuves cent fois plus terribles que les mâles fatigues et les nobles dangers des camps. David, pour exempter du service militaire un élève qu'il aimait, n'avait pas trouvé d'expédient plus sûr ni plus simple que de le faire inscrire parmi les jurés du tribunal révolutionnaire. Disons-le bien vite, Gérard fut épouvanté de cette odieuse faveur. Il n'osa pas la refuser, — le moyen qu'un refus en pareil cas et à pareille époque ne fît bientôt du juge réfractaire un accusé! — mais il travailla de tout son pouvoir à en détourner les effets. Une lettre de sa main, écrite vingt ans plus tard, nous apprend à quelles ruses le malheureux jeune homme était forcé d'avoir recours pour échapper à l'horreur de ses fonctions et au terrible soupçon d'incivisme. « Je n'eus d'autre ressource, dit-il, que de feindre une maladie grave. On ne peut concevoir, et je frémis encore en me le rappelant, quelle était ma situation... Chaque jour on exigeait de nouveaux certificats de ma prétendue maladie, et souvent la peur les refusait à mes instances. Je n'avais pour me soutenir dans cette déchirante anxiété que les pleurs et les angoisses de la famille dont j'étais l'unique appui. Enfin l'époque du 22 prairial

(1) Le tableau de Gérard dans le concours à la suite duquel Girodet fut couronné (1789) avait été récompensé d'un second prix, récompense insuffisante, si l'on s'en rapporte au témoignage même du vainqueur. A l'époque où les deux rivaux se retrouvèrent à Rome, l'un pauvre et obscur encore, l'autre presque riche et déjà en voie de succès, celui-ci écrivait à M. Trioson, son père adoptif : « Gérard, par son esprit et ses talens, ne peut manquer d'exciter votre attention. Sans l'injustice de l'Académie, nous serions partis ensemble, et lui le premier. »

arriva, l'affreux tribunal reçut une nouvelle organisation, et j'en fus exclu. » Puis, répondant à des bruits calomnieux qui l'accusaient de complicité dans la condamnation de Marie-Antoinette : « Je déclare formellement, ajoutait-il, que je n'ai pris aucune part, soit directe, soit indirecte, à la mort de la reine ni à celle d'aucune personne de la famille royale, et j'invoque, à l'appui de ma déclaration, les témoignages irrécusables que peuvent produire les registres du temps et tous les actes judiciaires publiés lors de cette déplorable catastrophe. »

A cette déclaration péremptoire, qu'il n'était pas superflu de reproduire ici, parce que les calomnies d'alors ont porté leurs fruits et qu'aujourd'hui encore une tradition erronée attribue à Gérard le rôle que lui avait attribué autrefois la tactique de ses ennemis, à ce démenti sans réplique il convient d'en ajouter un autre au sujet d'un fait beaucoup moins grave, mais aussi étrangement défiguré. Nous voulons parler de ce célèbre et mystérieux dessin du *Dix-Août*, si vanté au moment de son apparition, soigneusement caché, — quelques-uns n'hésitaient pas à dire détruit, — par l'auteur au temps de la restauration, puis entrevu dans le cours des années suivantes par certaines personnes privilégiées, mais en définitive perdu pour le public et exclu même aujourd'hui du recueil où l'on a réuni toutes les œuvres de Gérard. Quel est donc ce prétendu témoignage d'exaltation révolutionnaire, et qu'a-t-il en soi de si compromettant? Sans doute, par la disposition même de la scène et l'intention générale, le *Dix-Août* est plutôt un hommage à la révolution triomphante qu'une protestation contre ses excès; mais il n'est pas vrai, comme on l'a dit et comme beaucoup de gens persistent à le croire sur parole, que le peintre ait lâchement déshonoré la victime royale pour mieux flatter les passions populaires. Il n'est pas vrai qu'il ait représenté Louis XVI assistant dans une attitude dégradante à la séance où s'agitent le sort de sa famille et les destinées de son trône. On peut regretter, par respect pour une grande infortune, que l'art ait célébré avec une sorte de complaisance la sanglante victoire du 10 août; il faut distinguer cependant entre cette expression de sympathie indirecte pour d'assez tristes héros et ce qui est ailleurs la franche apologie du crime. Qui pourrait confondre dans une réprobation égale les entraînemens politiques de Gérard à ses débuts, entraînemens partagés par tous les artistes de son âge, et l'immorale erreur de David glorifiant avec componction les mânes d'un Marat et vouant, hélas! à cette ignoble besogne un pinceau plus habile, plus savant que jamais? Mais revenons aux faits, où le talent du peintre est seul en cause, et à l'histoire de ses progrès.

Une fois sûr de pouvoir se livrer tout entier à son art et de vivre

dans son atelier sans avoir à faire acte de présence au tribunal révolutionnaire, Gérard n'eut plus d'autre désir que de se signaler au plus tôt par quelque œuvre importante. Les succès qu'avaient obtenus déjà Fabre et Girodet l'excitaient à entrer dans la voie où marchaient ses deux heureux condisciples (1) : pour prendre rang à son tour parmi les peintres d'histoire, il exécuta, non sans de grands efforts de volonté, non sans s'imposer les privations les plus dures, ce tableau de *Bélisaire portant son jeune guide* que le burin de M. Desnoyers devait plus tard populariser. Au premier moment toutefois, ni la gravure, ni même la faveur intelligente de quelque protecteur des arts ne songèrent à s'emparer de cette toile promise à la célébrité. Gérard attendait en vain que la vente de son tableau vînt lui procurer les moyens d'entreprendre un nouvel ouvrage. Trop fier pour se plaindre et portant courageusement sa misère, il s'était résigné en silence à s'occuper d'obscurs travaux. Ce fut alors qu'un artiste fort peu riche lui-même, mais cependant en meilleure situation de fortune à cette époque que la plupart de ses confrères, le peintre Isabey, s'entremit pour servir de son amitié et de sa bourse la cause de ce jeune talent. Il acheta aussi cher qu'il put le *Bélisaire*, le garda quelque temps à ses risques et périls; puis, l'occasion de le céder à un prix plus élevé s'étant présentée, il n'en profita que pour faire accepter à Gérard la différence entre cette seconde somme et le prix d'acquisition première. Gérard de son côté ne voulut pas demeurer en reste de délicatesse : il fit le portrait en pied de l'artiste qui l'avait si généreusement secouru, et comme pour mieux exprimer sa reconnaissance, il mit dans ce simple portrait plus de talent encore, on dirait presque plus d'âme, qu'il n'en avait montré dans son tableau d'histoire.

Ce qui frappe en effet dès le premier coup d'œil lorsqu'on se trouve en face de ce beau portrait d'*Isabey*, c'est une expression de vérité sans excès, mais profondément ressentie, c'est l'accent du talent épris de sa tâche et la poursuivant jusqu'au bout avec le même entrain. A coup sûr, la science ne fait pas ici défaut au sentiment du peintre, on trouverait difficilement parmi les œuvres appartenant au même genre une œuvre plus correcte de tous points; mais cette science est si discrète, elle tend si peu à prédominer, qu'on l'oublie en quelque sorte, et que même certains partis pris en vue de l'effet gardent le caractère de la simplicité et de la vraisemblance. Isabey, debout et tenant par la main sa fille, enfant de quatre à cinq ans, s'arrête à l'angle de deux escaliers, dont l'un, à gauche, va se

(1) Fabre avait envoyé de Rome dès 1791 une figure d'*Abel* qu'un véritable enthousiasme accueillit à Paris; l'*Endymion* de Girodet avait paru au salon de 1793.

perdre dans le haut de la toile, et l'autre, vu de face ou plutôt pressenti grâce aux lignes précipitées de la voûte qui le surmonte, aboutit à une porte ouverte sur un jardin. Ce fond, parfaitement disposé pour laisser aux deux figures l'importance et le relief nécessaires, n'est pas, ainsi qu'il arrive d'ordinaire dans les grands portraits, un fond de fantaisie. A l'époque où Gérard peignit Isabey, celui-ci, comme plusieurs autres artistes, avait un logement au Louvre, et les détails d'architecture reproduits par le peintre ne sont qu'un trait de ressemblance de plus dans cette véridique image. Ne sent-on pas d'ailleurs que le modèle est représenté chez lui, et le choix même du costume n'indique-t-il pas un homme surpris dans les habitudes familières de sa vie? Une veste flottante en velours noir, une culotte de couleur verdâtre, des bottes à revers, et pour l'enfant une robe blanche sans ornemens d'aucune sorte, un bonnet d'où s'échappent des mèches de cheveux indociles, voilà certes des élémens d'ajustement bien différens de la magnificence pittoresque à laquelle on était depuis longtemps accoutumé. Avec de si humbles ressources, Gérard a su pourtant donner aux lignes générales de sa composition une véritable plénitude, et aux formes de détail une élégance sans affectation, qui, loin de mentir à la réalité, l'épure seulement et la confirme.

Le portrait de Mlle Brongniart accuse tout aussi peu la recherche, et le goût si simple dans lequel il est conçu et exécuté rappelle la bonhomie des vieux maîtres, cette sincérité en face de la nature qui les porte à retracer tout uniment ce qu'ils voient, sans attribuer à la volonté une part plus large qu'à l'impression. En pareil cas, tout dépend, il est vrai, de la façon dont on sera impressionné. Tel peintre qui aura fait preuve d'une extrême fidélité matérielle n'aura réussi qu'à prouver par cela même sa niaise clairvoyance; tel autre au contraire, en étudiant le même modèle, l'aura envisagé sous un aspect tout différent, non moins vrai pourtant à l'extérieur, et de plus intimement expressif. Chacune des deux copies ressemblera également, si l'on veut, au type original; mais la première n'aura avec lui qu'une conformité inerte ou vulgaire, la seconde le reproduira avec une exactitude contrôlée par le sentiment de l'artiste. Celle-ci enfin sera l'image du vrai, celle-là l'effigie du réel. Or cette distinction entre la transcription littérale et l'interprétation du fait, le portrait de Mlle Brongniart l'établit nettement et la consacre à la manière des plus beaux portraits de l'ancienne école. Rien de factice, mais rien aussi qui sente le hasard dans la composition et dans le style de cette œuvre charmante. Est-ce sans calcul par exemple que Gérard a entouré d'une double ceinture la taille de son modèle et rattaché une seconde fois à la hauteur des hanches la robe déjà serrée au-dessous de la poitrine, ajustement ingénieux qui sa-

tisfait en même temps aux exigences de la mode et aux lois du goût? Et l'expression exquise du visage, la grâce de l'attitude, tout n'atteste-t-il pas chez le peintre une rare pénétration et une habileté singulière à choisir au moins la vérité? Seulement, et c'est là ce qui caractérise le talent de Gérard à cette époque, le choix se fait sans hésitation; la main est prompte et sûre, le pinceau soigneux, mais exempt de sécheresse. Nulle trace d'étude pénible, nul indice d'effort ni de longues investigations. Le sentiment se traduit avec une aisance vraiment magistrale, et la délicatesse même des intentions semble résulter d'une inspiration spontanée.

Par quelle étrange anomalie les tableaux de Gérard, — j'entends ses meilleurs, ceux qu'il fit dans cette même période, — se ressentent-ils si peu des influences auxquelles il s'abandonnait en peignant ses portraits? Comment, au lendemain du jour où il venait de tracer d'une main si libre le portrait de Mlle Brongniart, se raidissait-il dans un système tout contraire pour peindre, pour découper plutôt sur la toile sa *Psyché recevant le premier baiser de l'Amour?* Loin de nous la pensée de dénigrer une œuvre justement célèbre. Un peu trop admirée d'abord, elle n'en reste pas moins au nombre des plus remarquables de l'école moderne, et le charme de l'idée poétique qui l'a inspirée suffirait pour que l'on ne dût parler d'elle qu'avec sympathie et respect. Ne faut-il pas reconnaître cependant que dans ce tableau la recherche de la délicatesse dégénère en curiosité subtile, que la grâce même y est bien près de l'afféterie, et qu'il n'est pas jusqu'aux accessoires dont la forme et le ton n'accusent des préoccupations plutôt métaphysiques que pittoresques? Le sujet, je le sais, comportait une élégance, une pureté d'expression au-dessus du fait humain et de la vie réelle; mais convenait-il pour cela de raffiner si bien le style qu'il perdît son animation, et que dans une scène destinée après tout à figurer l'éveil subit et les tendres surprises de l'âme, l'accent de la passion, de l'émotion tout au moins, disparût? Perfectionner le vrai, soit par l'interprétation de la forme comme les statuaires grecs, comme Raphaël ou Léonard, soit par le coloris comme Corrége, tel est l'objet de l'art. Que de fois ne l'a-t-on pas dit! En rêvant quelque chose de plus que cette conciliation entre ce qui est et ce que l'on pressent, en supprimant la vérité pour idéaliser en quelque sorte l'idéal même, le peintre de *Psyché* a enchéri sur une abstraction. Par l'élévation et la grâce de la pensée, il s'est montré poète. A-t-il fait aussi complétement œuvre de peintre, c'est-à-dire s'est-il servi du pinceau pour formuler cette pensée dans les termes que lui prescrivait son art, et n'a-t-il pas immobilisé la vie là où il s'agissait seulement de la revêtir d'une apparence et d'une beauté d'élite?

S'il fallait au surplus montrer par des exemples contraires ce que

la manière de Gérard a d'insuffisant dans la *Psyché*, c'est parmi les œuvres mêmes du peintre qu'on aurait à choisir, et l'on opposerait à cette insuffisance par excès de recherche la grâce si franche, le naturel exquis que respirent plusieurs de ses portraits de femme. Nous avons parlé du portrait de Mlle Brongniart : celui de Mme Regnaud de Saint-Jean d'Angely, qu'il peignit trois ans plus tard (1798), est peut-être un modèle encore plus accompli de finesse sans minutie et de précision sans sécheresse. D'autres toiles où revivent quelques-unes des femmes les plus distinguées de l'époque peuvent également être citées en témoignage de l'habileté supérieure avec laquelle Gérard gardait la mesure entre une élégance de convention et la servilité du style, entre l'imitation à outrance et l'infidélité. Ainsi le portrait en pied de Mme Récamier n'a-t-il pas tout le charme de la vraisemblance, mais d'une vraisemblance épurée par le goût? Sans doute ici comme dans le portrait de Mme Regnaud de Saint-Jean d'Angely, la beauté du modèle se prêtait merveilleusement à une simple représentation de la réalité. Toutefois les conditions exceptionnelles de la composition entraînaient certaines difficultés qu'il n'était possible de surmonter qu'à force de tact et de délicatesse. La donnée choisie, ce simulacre du costume et des mœurs antiques, cette salle de bain où la jeune femme se repose dans une attitude pleine d'abandon, tout pouvait, sous un pinceau moins bien prémuni, prendre aisément un caractère équivoque ou même absolument contraire à l'idée de grâce modeste qu'il s'agissait d'exprimer. Assise sous un péristyle dont les colonnes s'espacent au bord d'un bassin entouré d'arbrisseaux en fleur, Mme Récamier semble se réfugier dans l'inaction et dans une rêverie sans objet. Ses traits, sur lesquels erre un demi-sourire, ses bras, qui glissent le long du corps et le long des coussins où elle s'appuie, indiquent la molle fatigue qu'a laissée le moment précédent, moment qu'achèvent d'ailleurs de rappeler les pieds encore nus et une corbeille remplie de linge placée à côté du lit de repos. Une longue robe blanche, dont les plis souples avoisinent les plis fermes et fins d'une draperie en cachemire jaune, revêt la forme sans l'étreindre, et dessine les contours avec une réserve que le goût conseillait, mais que les modes du temps étaient, on le sait, loin de prescrire. Tout enfin, dans l'intention générale comme dans l'ajustement des détails, est exempt de coquetterie aussi bien que d'aridité. Quant à l'exécution, on ne saurait davantage lui reprocher ni une sévérité hors de mise, ni un luxe de mauvais aloi. Le coloris même, sans être riche, ne manque pas de fraîcheur, et n'était le ton un peu lourd de la draperie rougeâtre sur laquelle se détache la tête, les diverses parties du tableau se relieraient heureusement entre elles. Le fait mérite

d'être noté, car Gérard n'a pas en général un sentiment très juste de l'harmonie des tons. Il lui arrive souvent, dans ses portraits les meilleurs au point de vue de la ligne et de l'expression, d'introduire à côté de morceaux coloriés sobrement d'étranges violences de couleur qui faussent la gamme choisie et attirent mal à propos le regard. Dans le portrait en pied par exemple de Mme Lætitia Bonaparte, mère de l'empereur, l'ensemble de la figure respire le calme, la dignité sereine. Pose, dessin, ajustement et jusqu'à la couleur des vêtemens, tout a un aspect tranquille, et s'il était possible d'envisager isolément cette figure, on ne trouverait en elle que douceur et harmonie. Malheureusement l'impression est sinon détruite, au moins compromise par l'éclat inopportun des tons environnans. Le tapis rouge étendu sur le plancher, le buste en marbre blanc placé au second plan, d'autres accessoires encore usurpent sur les morceaux essentiels le droit de se mettre en vue. Rien de pareil dans le portrait de Mme Récamier. Chaque objet secondaire n'y a que l'importance qui convient, chaque intention partielle complète, au lieu de la troubler, l'intention générale du coloris, et ce qui ailleurs contredit ou divise l'effet ne sert ici qu'à en mieux préciser l'unité.

A l'époque où Gérard peignit ce beau portrait (1805), il était en pleine possession de son talent et de sa renommée. Les succès qu'il venait d'obtenir comme peintre d'histoire, succès plus brillans d'ailleurs que fructueux (1), ne l'avaient pas détourné de la carrière qu'il se sentait surtout appelé à parcourir, et, ses qualités d'homme du monde, le tour aimable de son esprit aidant, il était devenu bientôt le peintre de portrait en vogue. Tous les personnages que leur gloire, leur haute position ou leurs richesses classaient au premier rang avaient déjà posé devant lui; beaucoup d'entre eux allaient encore recourir à ses pinceaux à mesure que grandiraient la réputation du peintre et la fortune des modèles. C'est ainsi que Gérard, après avoir peint *le général Murat* au commencement du siècle, faisait quatre ans plus tard le portrait du *grand-duc de Clèves et de Berg*, plus tard enfin le portrait du *roi de Naples;* qu'il donnait pour pendant à son charmant portrait de *madame Bonaparte* le portrait de *l'impératrice Joséphine*, et que la même main qui avait reproduit une gracieuse scène de famille dans le portrait de *madame Murat avec ses deux enfans* traçait ensuite l'image officielle de *la reine Caroline.* Que de noms diversement célèbres ne faudrait-il pas citer, si l'on

(1) En dépit de l'enthousiasme qu'avait excité l'apparition de la *Psyché* au salon de 1798, cette toile n'avait pu trouver d'acquéreur. Quelque chose de ce qui s'était passé quelques années auparavant pour le *Bélisaire* se renouvela alors pour la *Psyché*. Deux amis de Gérard, — l'un des deux était l'architecte Fontaine, — se cotisèrent pour acheter le tableau, qui appartint ensuite au général Rapp.

examinait tous les ouvrages sortis de l'atelier de Gérard depuis la fin du directoire jusqu'aux dernières années de l'empire! Les portraits de *La Révellière-Lépaux* et du *prince de Bénévent*, du *général Moreau* et du *duc de Montebello*, de *Mme Tallien* et de *Mme Visconti*, bien d'autres encore, à ne parler que des portraits en pied, montreraient quel crédit on accordait alors au peintre; ils montreraient aussi combien cette faveur était légitime, et combien les artistes qui essayaient de la disputer à Gérard demeuraient inférieurs à lui, quel que fût d'ailleurs leur mérite.

Si l'on rapproche en effet les portraits peints par Gérard des œuvres du même genre qu'ont signées ses plus célèbres rivaux dans la peinture d'histoire, nul doute que la comparaison ne tourne tout au désavantage de celles-ci. En dehors des sujets de mouvement, de ces compositions agitées, où l'excès même de la verve assure et fortifie l'impression, le talent de Gros a plus de luxe que de vraie puissance. Si grand que ce talent se montre dans quelques portraits héroïques, dans ceux, entre autres, de *Bonaparte à Arcole*, du *général Lasalle* et du *général Fournier-Sarlovèse*, il n'exprime pas cependant sans une sorte d'ostentation le caractère martial des modèles. Ailleurs il lui arrive de se montrer ouvertement emphatique, et le portrait équestre de *Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie*, le portrait de *M. Daru*, celui de *Duroc* en costume de grand-maréchal du palais, sont traités dans un goût théâtral qui surcharge et travestit la vérité. Le style de Gros, — nous ne parlons, bien entendu, que du peintre de portraits et non du noble peintre de *Jaffa* et d'*Aboukir*, — le style de Gros a quelque chose d'excessif, de fastueux, d'empanaché, pour ainsi dire. En visant au grandiose, il ne rencontre le plus souvent que l'exagération et l'enflure, et, sous prétexte de donner à la réalité une apparence épique, il l'affuble d'ornemens qui ne réussissent guère qu'à l'épaissir.

La manière de Girodet au contraire aboutit à la mesquinerie en poursuivant une pureté idéale. Cette exécution précise jusqu'à l'inertie, cette expression de contrainte qui, dans les meilleurs tableaux du peintre d'*Endymion* et d'*Atala*, font tort à des intentions hautement poétiques, on les retrouve, mais ici sans compensation suffisante, dans les portraits qu'il a laissés. Quelques-uns même sont absolument dépourvus de mérite, et si l'on prenait pour spécimen de ce talent le triste portrait en pied de *Charles Bonaparte, père de l'empereur*, on ne serait que trop bien autorisé à porter un jugement sévère sur l'artiste coupable d'un pareil méfait. Girodet toutefois s'est montré ailleurs plus digne de lui. Le portrait du député nègre *Jean-Baptiste Belley* ou le portrait de *M. de Chateaubriand* donnerait assurément une idée meilleure de son habileté et de son goût; mais ni ces œuvres, ni d'autres à peu près de même valeur qu'il pro-

duisit au temps du consulat et de l'empire (1), ne sauraient ajouter beaucoup à sa gloire, encore moins justifieraient-elles l'espèce de rivalité ouverte dans laquelle il avait voulu entrer. Les portraits de Gérard se recommandent, avant tout, par l'aisance et la souplesse de l'expression; les portraits de Girodet ont une apparence raide et grêle, une expression uniforme, ou plutôt, si l'art les habite, la vie ne les anime pas. A force de révisions et de ratures, ce style est devenu si sec, qu'il ne formule plus que le squelette de la pensée; à force d'être amendé par les parti-pris de l'artiste, le caractère personnel du modèle s'efface, et il ne reste de celui-ci qu'une image froidement correcte, une représentation toute factice qui peut encore mériter l'estime, mais qui ne saurait éveiller la sympathie.

En dehors des œuvres de Gros et de Girodet, qu'y avait-il? Les rares portraits peints par David ne sont, à vrai dire, que de savantes études. L'art de la composition n'y a point de part, si ce n'est dans le *Bonaparte franchissant le mont Saint-Bernard* et dans les deux portraits en pied de l'empereur. Le célèbre *Pie VII* lui-même n'accuse chez David que la volonté de se soumettre pleinement à l'autorité de la nature. Guérin, dont le talent d'ailleurs n'avait rien de cette naïveté nécessaire dans une certaine mesure à tout peintre de portrait, Guérin ne s'essaya dans le genre que traitait Gérard qu'à la condition de déguiser la réalité contemporaine sous des formes empruntées à l'antique, témoin certain portrait d'*une dame en costume campanien* et celui de *Henri de la Rochejacquelein*, véritable statue d'Apollon ou d'Antinoüs enserrée tant bien que mal dans les habits d'un Vendéen. Les portraits de Prud'hon, tout agréables qu'ils sont, se ressentent trop de l'esprit de système, et l'effet mystérieux que le peintre avait coutume d'introduire dans ses tableaux semble beaucoup moins de mise là où il s'agit de définir aussi nettement que possible la physionomie d'un individu. Quant aux portraitistes de profession, le seul qui jouît alors d'une assez grande réputation, M. Robert Lefèvre, ne saurait être sérieusement opposé à Gérard. Quelquefois, il est vrai, notamment dans le portrait de *M. Carle*

(1) Quoique assez généralement oubliés aujourd'hui, les portraits peints par Girodet sont nombreux. A partir de 1804 seulement jusqu'en 1824, il en exposa successivement trente-deux, parmi lesquels *Larrey*, chirurgien en chef de l'armée d'Égypte, *Bonchamps* et *Cathelineau*. Plusieurs autres avaient figuré aux salons précédens, et dès 1799 Girodet prenait rang parmi les peintres de portrait en exposant le buste de *mademoiselle Lange*. On sait le sort de cette toile et la vengeance publique que l'artiste tira des critiques que le modèle lui-même en avait faites. Mlle Lange s'étant montrée peu satisfaite de l'ouvrage, Girodet le lui renvoya coupé en morceaux; puis, au salon suivant, on vit paraître un second portrait de l'actrice, mais elle était représentée cette fois étendue sur un lit et recevant une pluie d'or, tandis qu'à ses côtés se pavanait un coq d'Inde dont la tête rappelait les traits d'un personnage fort connu par ses assiduités auprès de cette autre Danaé.

Vernet, qui figura au salon de 1804, il a fait preuve d'habileté; mais le plus souvent il se fie, pour la fermeté ou la grace du style, aux hasards de son pinceau, et l'on ne s'explique guère aujourd'hui l'importance attribuée à ce pâle talent qu'en se rappelant son extrême fécondité.

Parmi les peintres les plus considérables de l'époque, on n'en trouverait donc pas un que Gérard n'ait dépassé de beaucoup dans la voie où il était entré dès sa jeunesse. Cette voie, une expérience déjà longue lui permettait de la parcourir désormais sans hésitation; mais ici la confiance même avait son danger, et le plus sûr eût été encore de regarder de temps à autre derrière soi pour s'assurer qu'on ne faisait pas fausse route. Gérard par malheur manqua de cette prudence vulgaire. Une fois en chemin, il ne songea plus qu'à précipiter sa marche, et, les applaudissemens de la foule saluant chacun de ses écarts comme un progrès nouveau, il se laissa entraîner si loin, que le temps et les forces lui firent faute lorsqu'il voulut revenir sur ses pas. Il nous reste à suivre Gérard dans cette seconde moitié de sa carrière et à noter les erreurs successives de ce talent, comme nous avons essayé de produire ses titres et de rétablir ses droits.

II.

La première œuvre où Gérard se soit montré infidèle à son passé et à ses propres instincts, celle qui contient en germe les défauts que l'on verra se développer ouvertement ensuite est le tableau célèbre, mais, à notre avis, beaucoup trop vanté, de la *Bataille d'Austerlitz*. On ne saurait refuser ni le don de l'invention, ni la majesté du style au peintre du *Bélisaire*, du *Napoléon en costume impérial* et de tant de portraits composés avec une véritable grandeur. Les quatre figures allégoriques destinées à encadrer la toile où il a représenté la *Bataille d'Austerlitz* suffiraient d'ailleurs pour prouver qu'il savait à l'occasion élargir sa manière. Cependant, là même où cette manière a le plus d'ampleur, elle laisse voir encore les qualités qui la distinguèrent d'abord; le goût, pour être plus sévère, n'en demeure pas moins son inspiration principale et son caractère essentiel. Point de fougue, mais une rare clairvoyance, point d'élans de génie, mais des intentions profondément judicieuses, telles sont les habitudes morales et comme la raison d'être de ce talent. En abordant un sujet où l'énergie et la verve devenaient des conditions indispensables, il courait donc grand risque de se fourvoyer et de s'user en vains efforts dans une entreprise contraire à ses dispositions naturelles. C'est à peu près ce qui arriva. A ne considérer que l'ordonnance des lignes et l'adresse des combinaisons

pittoresques, la *Bataille d'Austerlitz* est une œuvre digne d'éloges. On y reconnaît partout l'esprit et la main d'un *arrangeur* habile : Est-ce assez toutefois, et une pareille scène n'exigeait-elle pas l'imagination inspirée, la main passionnée d'un maître? Rien d'entraînant, rien de vigoureusement expressif dans cette mêlée, ou plutôt dans cette succession d'hommes et de chevaux. En dépit du mouvement qu'ils se donnent pour paraître animés, l'immobilité pèse sur tous ces groupes, et la lourdeur du ton général ajoute encore à l'impression produite par l'aspect consterné du tableau. Qui devinerait le soleil d'Austerlitz, ce radieux soleil de la victoire, dans cette pâle lueur éclairant timidement un coin du ciel, tandis que les héros de la journée restent comme enveloppés d'une brume verdâtre? Quoi de plus froid, de plus lugubre même que l'image d'un si éclatant triomphe, et que la distance est grande entre cette morose épopée et celles où Gros célèbre avec tant d'ardeur et de puissance les combats du *Mont-Thabor*, de *Nazareth* et d'*Aboukir!*

En ne comparant au surplus le peintre de la *Bataille d'Austerlitz* qu'à lui-même, il est difficile de méconnaître chez l'auteur de cet ouvrage un commencement de décadence. Les personnages qu'il s'agissait de représenter offraient à Gérard ou des types déjà familiers à son pinceau ou des types conformes à ses études habituelles. Il va sans dire qu'ici la proportion des figures et l'éloignement où elles devaient apparaître lui faisaient un devoir d'apporter quelque modification à sa manière. Néanmoins la part du peintre de portrait restait grande encore dans la tâche imposée au peintre d'histoire; tout en s'acquittant incomplétement de celle-ci, Gérard pouvait encore se retrouver sur son terrain et compenser, par les témoignages de l'habileté qui lui était propre, son insuffisance à d'autres égards. Qu'advint-il pourtant? Au lieu de justifier une fois de plus sa réputation dans un genre spécial, Gérard sembla prendre à cœur de la démentir. Même envisagées comme portraits, les figures de l'empereur, de Rapp et des officiers-généraux qui les entourent l'un et l'autre sont véritablement défectueuses. On croirait qu'elles ont été taillées dans le bois, et le vide du modelé intérieur faisant d'autant plus ressortir la dureté des contours, il résulte de ce contraste une expression générale d'inertie bien différente de l'animation tempérée qui distinguait les œuvres précédentes. Jusque-là en effet Gérard avait su concilier, dans l'exécution de ses portraits, la fermeté du dessin avec la souplesse. A partir du moment où il eut peint la *Bataille d'Austerlitz* (1810), on eût dit que ce secret était perdu pour lui. Sous sa main tantôt trop lourde, tantôt négligente, la précision se convertit en sécheresse, ou ce qui n'était que souple devint mou. Presque tous les portraits qu'il produisit durant les dernières années de l'empire attestent cette méthode à la fois formelle et négative, et,

pour ne citer qu'un exemple, le portrait de *l'impératrice Marie-Louise avec le roi de Rome* offre l'opposition bizarre d'un dessin extérieur positif jusqu'à l'aridité et d'un modelé à peu près nul dans les parties qu'enserrent les contours.

Quelque défectueuse pourtant que fût la nouvelle manière adoptée par Gérard, on pouvait n'y voir encore qu'une espèce de compromis entre les habitudes premières de son talent et ses entraînemens vers un art plus facile. Malheureusement elle avait le triste avantage de séduire à peu de frais la foule et de se prêter à une rapidité de production qui étendrait d'autant plus la renommée du maître. De là les fâcheux écarts auxquels il s'abandonna une fois que le succès eut consacré ses fautes. Afin de satisfaire des gens aux yeux de qui l'authenticité de l'œuvre suffisait pour en garantir le mérite, Gérard ne prit plus le temps de se satisfaire lui-même. Ce fut bien pis lorsque les événemens politiques eurent amené en France les souverains étrangers et les principaux chefs de leurs conseils ou de leurs armées. Chacun d'eux voulut avoir son portrait signé de ce nom qui promettait aux modèles un surcroît de gloire ou d'importance, et dès-lors Gérard ne songea plus qu'à proportionner l'activité de son pinceau au nombre des tâches qu'on exigeait de lui. Encore fallut-il que, pour les accomplir toutes, il laissât à des aides le soin d'avancer la besogne que sa main étiquetait ensuite en hâte et tant bien que mal. En faisant ainsi de son talent un moyen purement industriel et de son atelier une sorte de manufacture, Gérard se donna un tort grave; mais n'eut-il que celui-là, et n'est-il pas permis de s'étonner au moins de la facilité avec laquelle s'ouvrit à de nouveaux hôtes cet atelier qui pendant tant d'années avait abrité des hôtes plus dignes du peintre et en tout cas venus de moins loin? Les arts, on l'a dit trop souvent, n'ont pas d'opinion; soit, mais que cette indifférence politique n'aille pas jusqu'à laisser soupçonner une atteinte au sentiment de piété nationale! En dépit d'exemples contraires et de quelques empressemens illustres, il est des cas où le talent a pour devoir de s'abstenir. Toute proportion gardée entre les deux maîtres, Callot refusant nettement à Richelieu de consacrer par l'art la chute de son souverain, le duc de Lorraine, nous semble beaucoup plus digne de sympathie que le grand Léonard lui-même, oubliant du jour au lendemain ses bienfaiteurs et se mettant de si bonne grâce au service des conquérans de son pays.

Quoi qu'il en soit, au lieu de se compromettre auprès du public par son imprudente fécondité, Gérard vit ses succès grandir en raison même de l'affaissement progressif de sa manière. Très habile d'ailleurs à administrer la situation qu'il s'était faite, il se maintenait au-dessus de ses confrères par la distinction de ses manières,

par le soin qu'il apportait à concilier avec la dignité une modestie de bon goût, et les agrémens de son commerce achevant de donner le change sur la valeur réelle de ses ouvrages, il n'était pas de salon où l'on ne pensât en toute sincérité ce qui avait été dit de « ce peintre des rois, qui était aussi le roi des peintres. » Louis XVIII le crut comme tout le monde. En accordant à Gérard le titre de *premier peintre*, il ne fit que sanctionner une opinion accréditée, et si Gros et Girodet purent trouver en secret la faveur quelque peu excessive, personne, même parmi les artistes, ne refusa d'y applaudir.

Comment Gérard justifia-t-il cette haute faveur, et par quels travaux acheva-t-il de mériter la place qu'on lui assignait à la tête de l'école française? A l'exception de l'*Entrée de Henri IV*, tableau préférable, selon nous, à la *Bataille d'Austerlitz*, parce qu'ici la science de l'arrangement, plus opportunément mise en œuvre, excuse du moins l'insuffisance de la verve et les lourdeurs de l'exécution, tout ce que Gérard produisit au temps de la restauration fait assez peu d'honneur à son talent et à la clairvoyance de ceux qui vantaient ses progrès. Quand on examine aujourd'hui *Corinne au cap Misène* ou *sainte Thérèse*, *Louis XIV déclarant son petit-fils roi d'Espagne* ou le *Sacre de Charles X*, il est difficile de s'expliquer les éloges prodigués à des compositions tantôt emphatiques et théâtrales, tantôt nulles de tous points. Il est difficile surtout d'oublier ce qu'avait été un pareil talent en face des erreurs où il était tombé. Une fois pourtant Gérard essaya de renouer la tradition de ses premiers succès. Il voulut, en peignant son tableau de *Daphnis et Chloé*, donner, à trente ans d'intervalle, un pendant à sa *Psyché*, et se prouver à lui-même qu'il était encore capable d'efforts sérieux et d'étude. On sait le résultat de la tentative. A force de se complaire dans les travaux faciles, son imagination avait perdu le sentiment de l'exquis, son pinceau s'était désaccoutumé de la correction, et là où il avait autrefois exprimé un peu laborieusement la grâce, il ne réussit plus qu'à formuler pédantesquement la fadeur.

Dans la peinture de portrait, la déchéance de ce talent n'est pas moins sensible; même lorsqu'il lui arrive de rechercher encore la précision du style et cette élégance savante dont il avait su embellir la vérité sans la trahir, il laisse apparaître une impuissance radicale sous les dehors de la sobriété. Retrouve-t-on par exemple le peintre de *mademoiselle Brongniart* et de *madame Regnaud de Saint-Jean-d'Angely* dans le peintre de *madame de Staël?* Si ingrat qu'ait pu être le caractère physique du modèle, était-ce une raison pour annuler à ce point la physionomie, pour lui ôter si bien sa signification et son accent, que l'auteur de *Corinne* nous apparût sous les traits d'une femme tout uniment laide? D'autres portraits, parmi lesquels il est juste de mentionner ceux de *Louis XVIII*, de *Charles X*, surtout

le portrait du *comte d'Artois* en uniforme de colonel-général des carabiniers, satisfont mieux, j'en conviens, aux conditions de l'art, et rappellent en partie les anciennes qualités de Gérard; mais à côté de ces œuvres dignes à quelques égards de leurs aînées combien n'en citerait-on pas où le mérite de la composition ne rachète nullement les imperfections du dessin et du coloris! Est-ce le portrait de *la Duchesse de Berri avec ses enfans*, l'une des productions capitales de Gérard à cette époque et aussi l'une des plus applaudies, qui autoriserait la moindre réserve contre les sévérités actuelles de l'opinion? Il ne serait que juste au contraire de condamner franchement dans ce malencontreux ouvrage la pauvreté des intentions, la mollesse et la maigreur du dessin, et par-dessus tout une âpreté de coloris auprès de laquelle les fautes les plus graves contre l'harmonie commises ailleurs par le peintre semblent presque des peccadilles. Gérard, nous l'avons dit, ne put jamais acquérir, sur la valeur relative des tons et sur l'art de les associer les uns aux autres, des notions parfaitement saines. Coloriste assez fin dans l'exécution isolée des morceaux, il cesse de l'être lorsqu'il s'agit de déterminer entre les diverses parties de son travail la mesure des oppositions ou des rapports. Souvent le voisinage d'un ton mal choisi fausse ou dénature sous sa main l'effet des tons environnans. En signalant certaines anomalies de ce genre qui déparent le portrait de Mme Lœtitia Bonaparte, nous avons indiqué un côté défectueux du talent de l'artiste; dans le portrait de la duchesse de Berri, les erreurs sont bien autrement évidentes, et la crudité de l'aspect général, le ton bleu-clair de cette robe accolé au ton orange du siége, tout, jusqu'à la couleur plombée du paysage, prouve assez que ce qui n'était autrefois qu'un défaut avait pris chez Gérard les proportions d'un vice, ou tout au moins d'une véritable infirmité pittoresque.

Il faut donc reconnaître dans les travaux de Gérard, devenu le premier peintre du roi et le favori déclaré de la foule, un mérite infiniment moindre que dans les ouvrages auxquels il avait dû une renommée et des succès plus modestes. Hâtons-nous d'ajouter que, s'il ne justifia que très incomplétement son élévation par les productions de son pinceau, il la justifia pleinement par les habitudes honorables de sa vie et la dignité de son caractère. Combien d'autres, à la hauteur où il était placé, eussent été pris de vertige, ou n'eussent fait usage de leur autorité que pour écarter tout ce qui de près ou de loin pouvait la menacer ou la compromettre! On ne saurait dire que chez lui le désintéressement fût poussé à ce point qu'il fît bon marché de lui-même et de sa supériorité personnelle. Peut-être même, malgré sa justesse d'esprit et sa clairvoyance ordinaires, avait-il fini par prendre un peu trop au sérieux l'engouement dont il était l'objet. En tout cas, jamais ce sentiment de sa propre valeur ne dégé-

néra en franche vanité, jamais la crainte de se susciter des rivalités dangereuses ne le retint lorsqu'il s'agit de servir la cause des jeunes talens qui venaient à se produire. Si Gérard n'eût consulté que les intérêts de sa situation, eût-il mis tant de zèle à attirer les encouragemens sur les artistes qui semblaient le mieux en mesure de lui porter quelque jour ombrage? Ce ne pouvait être certes par calcul égoïste qu'il s'employait en faveur de M. Ingres à une époque où celui-ci ne trouvait pas même à vendre ses tableaux, qu'il dénonçait en quelque sorte à l'attention publique le futur peintre de l'*Apothéose d'Homère*, et que plus tard, lorsque vinrent avec les premiers succès les vives critiques, il lui écrivait à Rome pour raffermir son courage et stimuler son ambition. On sait l'éclat des débuts de Léopold Robert. Gérard, qui, six ans avant le jour où parut *l'Improvisateur napolitain*, présumait assez bien de l'avenir pour se porter auprès du ministre de l'intérieur garant du jeune artiste et déclarer par écrit qu'une décision favorable à son protégé « serait également honorable et avantageuse pour notre école, » — Gérard ne se contenta pas d'applaudir aussi hautement que personne à ces débuts qu'il avait préparés; il voulut encore solliciter par son propre exemple la munificence de l'état, et, en commandant deux tableaux à Robert, ajouter au prix de son suffrage l'à-propos d'un utile encouragement. M. Delaroche, M. Schnetz, plusieurs autres encore parmi ceux qui s'acheminaient vers une célébrité prochaine, ne reçurent de Gérard que des témoignages de haute estime et des éloges sans arrière-pensée d'envie. Les chefs mêmes ou les soldats de ce qu'on appelait alors « la faction romantique, » bien loin d'être traités en ennemis, se virent accueillis par lui comme s'il n'eût eu rien à perdre dans le triomphe de la nouvelle cause. Tandis que Gros, le vrai précurseur pourtant de cette insurrection contre les doctrines académiques, s'évertuait à répudier toute complicité avec les novateurs et leur déclarait la guerre non sans une animosité un peu puérile, le peintre de *Psyché* rendait justice à ce que leurs intentions avaient de sain, suivait d'un œil attentif leurs efforts, sans partager pour cela toutes leurs espérances, et ne marchandait pas son intérêt à des talens qui pouvaient lui devenir hostiles. Dans le salon de Gérard, dans ce salon qui a laissé une si brillante tradition, et où s'empressaient les personnages les plus considérables de la France et des pays étrangers, il y avait place encore pour les hommes dont la position n'était pas faite, pour ceux que recommandaient seulement des promesses de talent ou un commencement de notoriété. Tout était-il pure bienveillance dans cet accueil fait aux représentans de chaque parti, et n'y avait-il pas un peu de diplomatie au fond de cette urbanité même? Peut-être, mais le grand mal après tout! Calculée ou non, l'affabilité de Gérard n'en tournait pas moins au profit de tout le monde. Si

elle servait bien l'ambition du chef officiel de l'école, elle maintenait aussi entre les artistes groupés autour de lui une concorde extérieure et des habitudes de bonne compagnie qui disciplinaient les amours-propres ou réprimaient l'esprit d'agression. On peut dire sans exagération qu'à partir du moment où Gérard cessa d'exercer son empire, les mœurs de notre école perdirent de leur dignité, et que toutes les violences, toutes les ruses employées de nos jours pour arriver vite ou pour faire arriver les siens n'ont si bien réussi que faute d'une autorité assez habile pour régenter encore ces convoitises, assez forte pour faire prévaloir le respect de soi-même sur la soif du succès à tout prix.

Suit-il de là que Gérard n'ait donné aucun mauvais exemple, et son influence sur les peintres de son temps suffit-elle pour l'absoudre de ses fautes personnelles? Nous sommes bien loin de le penser. Il faut au contraire soigneusement distinguer entre la conduite de l'homme, du fonctionnaire plutôt, et les œuvres de l'artiste. Si Gérard dans la seconde moitié de sa vie a eu le mérite de ne méconnaître aucun talent, de diriger et souvent de devancer l'opinion dans la voie de la justice, en revanche il a eu le tort bien grave de mésuser des dons reçus et de mettre sa propre habileté au service d'une popularité éphémère, lui qu'une ambition plus haute avait animé au début. A quoi bon répéter ce que nous avons dit déjà et insister sur la transformation de ce talent, qui, après avoir révélé un maître n'accuse plus que les entraînemens d'un esprit gâté par le succès? Ne fut-il pas bien puni d'ailleurs au lendemain même de ses triomphes, et, sans parler de l'indifférence actuelle, ne lui a-t-on pas fait payer assez cher et ses succès légitimes et les succès qu'il avait surpris? Tant que Gérard resta en vue, l'habitude du respect pour sa personne put faire illusion sur la faiblesse, fort peu douteuse pourtant, de ses ouvrages; mais un jour vint où les événemens publics le précipitèrent du rang où il s'était jusque-là maintenu, et, par une singulière coïncidence, la cause des révolutionnaires dans l'art se trouva gagnée en même temps que la cause de la révolution politique. Un même coup renversa toutes les vieilles royautés. Dans la peinture comme ailleurs, ce qui survécut du passé dut se résigner à l'oubli et s'effacer devant les gloires ou les fortunes nouvelles. Gérard avait l'âme haute, il porta fièrement sa disgrâce. La perte de sa place, dont il s'était au reste volontairement démis après les journées de juillet 1830, le vide qui se faisait autour de lui à mesure que d'autres talens prenaient faveur, rien ne put lui arracher ces plaintes banales sur la rigueur du sort ou l'ingratitude des hommes qui soulagent les douleurs vulgaires et quelquefois endorment la conscience. Les regrets qu'il éprouvait étaient à la fois plus amers et plus nobles : il se sentait désarmé par sa faute et

se repentait d'avoir consumé ses années de force et de puissance dans des travaux plus propres à lui procurer une vogue passagère qu'à lui assurer l'avenir. Un des maîtres de la jeune école qu'il avait pris en affection, et qui répondait à sa confiance par une vénération profonde, l'entendit plus d'une fois s'échapper en paroles émues sur ce sujet : « Ah! si je pouvais recommencer ma vie, lui disait Gérard, s'il était temps encore de choisir mon chemin!... Que voulez-vous, j'ai fait fausse route. Une porte s'ouvre devant soi et laisse entrevoir des murs dorés, de l'éclat. Cela vous séduit : on se précipite de ce côté, et l'on tourne le dos à une autre porte derrière laquelle était la gloire. » Gérard se calomniait en s'accusant ainsi. S'il n'entendait parler que de la part de gloire que dans la seconde moitié de sa carrière il avait sacrifiée au désir de paraître, il n'était que juste en se montrant sévère pour cette fraction du passé; mais il lui appartenait aussi de se rappeler avec orgueil une autre époque : il pouvait, en se reportant aux jours de sa jeunesse, retrouver plus d'un témoignage de grand talent et de courage, plus d'un gage d'honneur sérieux pour son nom.

Cependant, en dépit de ces souvenirs ou plutôt à cause de ces souvenirs mêmes, le présent pesait sur Gérard de ce poids écrasant sous lequel Gros allait succomber, et ce que le peintre des *Pestiférés de Jaffa* disait quelques jours avant sa mort dans un dîner chez Mme Lebrun, le peintre de *Psyché* eût pu le dire aussi avec l'autorité d'une cruelle expérience. On parlait des arts et des consolations assurées qu'ils donnent au milieu des peines de la vie : « Il n'y a qu'un mal, répondit Gros, auquel ils ne sauraient porter remède, c'est la douleur de se survivre à soi-même. » On sait le refuge que choisit le malheureux maître pour échapper à cette insupportable douleur. Gérard eut plus de constance. Il soutint jusqu'au bout, et en apparence avec sérénité, le fardeau d'une vie rendue plus pénible encore par les infirmités; mais la mélancolie qui le minait sourdement envahit de plus en plus son âme, et si la fin volontaire de Gros le trouva aguerri contre la contagion de l'exemple, elle fut pour lui comme un avertissement lugubre et une menace. Un de ses amis accourt chez lui au moment même où la fatale nouvelle venait de se répandre dans Paris. « Gros et moi, lui dit Gérard, nous avons été condisciples, nous avons été rivaux, nous avons été ennemis. Quels souvenirs ravive en moi la mort d'un pareil homme! comme elle consacre cette gloire qui m'avait gêné! une gloire véritable celle-là, et bien digne d'envie! La mort, elle vient aussi pour moi, elle est là, elle frappe à ma porte... » Les pressentimens de Gérard ne le trompaient pas. Dix-huit mois s'étaient à peine écoulés que la tombe se fermait sur le seul maître qui représentât encore l'ancienne école, sur le dernier de cette noble génération de peintres

à laquelle avaient appartenu Girodet, Gros et Guérin. Gérard mourut le 11 janvier 1837 à l'âge de soixante-sept ans.

En cherchant à analyser les caractères du talent de Gérard, nous avons dû choisir quelques œuvres principales et en omettre beaucoup d'autres qui expriment incomplétement ce talent, ou ne laissent voir que les défauts qu'il contracta dans sa seconde phase. A plus forte raison nous abstiendrons-nous de parler de certains travaux absolument faibles qui occupèrent les dernières années du maître. On les trouve cependant reproduits dans le recueil gravé qui se publie aujourd'hui; mais un peu plus de réserve sur ce point eût été préférable. L'ébauche de l'*Achille* qui figure dans le musée de Caen, *la Peste de Marseille, le duc d'Orléans proclamé lieutenant-général du royaume à l'Hôtel-de-Ville,* quelques autres compositions non moins défectueuses ne devaient-elles pas rester hors de cause? Toute proportion gardée d'ailleurs entre les deux artistes, elles sont à peu près aux bons ouvrages de Gérard ce qu'est à *l'Assomption* et au *Martyre de saint Pierre dominicain* — *la Pietà* peinte par Titien à un âge où il avait, lui aussi, le malheur de se survivre. La carrière de Gérard était donc, à vrai dire, terminée plusieurs années avant le jour où il mourut. Encore faut-il ajouter que tout ce qui honore son nom, tout ce qui reste digne d'étude, il l'a produit à une époque bien antérieure à celle où il allait avoir au moins la vieillesse et les infirmités pour excuse. Si cette carrière a été courte, c'est qu'il a plu à l'artiste de l'abréger en escomptant sa renommée durable au profit de son importance actuelle. Les titres de Gérard considéré comme peintre d'histoire se résument tout entiers dans le *Bélisaire,* la *Psyché, la Bataille d'Austerlitz,* — surtout si l'on n'isole pas cette toile des figures allégoriques destinées primitivement à l'encadrer, — et enfin dans l'*Entrée de Henri IV.* Comme peintre de portrait, il a fait preuve d'une grande fécondité; mais que l'on choisisse, parmi deux cents portraits qu'il a laissés, ceux qui mériteraient d'être admis dans un musée, à peine arrivera-t-on à en réserver une vingtaine. C'est peu sans doute eu égard au chiffre total, eu égard surtout à ce que l'on avait lieu d'attendre d'un pareil talent; c'est assez pour assurer au peintre qui les a signés une place entre les plus habiles maîtres de notre école, car plusieurs de ces toiles sont de véritables chefs-d'œuvre, et pour peu qu'on les rapproche des ouvrages du même genre qui ont suivi, elles prouvent aussi clairement la supériorité de Gérard sur ses successeurs que son droit à marcher de pair avec ses devanciers.

Depuis Gérard en effet, quels talens ont soutenu, dans l'art du portrait, l'honneur de l'école française? Nous ne croyons pas nécessaire de nous arrêter aux portraits peints par M. Hersent malgré le succès qu'ils obtinrent à un certain moment, ni même aux trois ou quatre

portraits peints par Pagnest, quel qu'en soit le mérite. De ces deux artistes, le premier ne s'est guère attaché qu'à séduire le regard par l'adresse du pinceau, par une exécution matérielle plutôt soignée que savante; le second, qui poussait la recherche de la précision jusqu'à la curiosité minutieuse, est mort trop jeune et a produit trop peu pour prendre rang parmi les peintres de ce siècle. Quant aux portraits de M. Kinson, l'oubli parfait où ils sont relégués aujourd'hui n'est qu'un bien juste châtiment de la faveur qui les avait accueillis il y a quarante ans, et dont une erreur fâcheuse prolongea la durée jusqu'à la fin de la restauration.

Plus près de nous, qu'y a-t-il? Quelques morceaux de la main de M. Ingres et par conséquent exécutés avec une puissance magistrale; mais, si beaux que soient les portraits de M. Bertin, de Mme de Rothschild et plusieurs autres ouvrages du même peintre, les conditions ordinaires du genre y semblent en quelque façon dépassées. L'intraitable autorité du sentiment et du style ressort si bien de ces œuvres toutes personnelles, qu'on se désintéresse du caractère propre aux modèles pour tenir compte à peu près uniquement des volontés de l'interprète. En un mot, le sévère pinceau de M. Ingres ne saurait condescendre à cette sorte de bonhomie, à l'expression de familiarité que comporte la peinture de portrait. Le fait contemporain n'est pour lui qu'un texte sur lequel il disserte avec une éloquence souvent admirable : ce n'est pas, comme pour le pinceau de Gérard, un exemple qu'il importe d'accepter non sans choix, mais avec soumission.

Plusieurs artistes formés à l'école de M. Ingres ont montré une habileté remarquable dans la peinture de portrait. On doit au talent élégant et fin de M. Amaury-Duval un assez grand nombre d'œuvres exécutées avec une rare pureté de goût et une singulière délicatesse. Les portraits qu'ont produits MM. Flandrin, Henri Lehmann et Mottez se recommandent par la fermeté du style et cette science de la forme qu'on retrouve dans de plus vastes travaux signés des mêmes noms; mais en général l'art de la composition ajoute peu à la valeur, d'ailleurs très réelle, de ces portraits. L'extrême sobriété de l'ordonnance, motivée, il est vrai, par les dimensions ordinairement assez restreintes de la toile, la simplicité des fonds, qu'accidentent tout au plus les plis d'un rideau ou les moulures d'un lambris, tout, jusqu'au choix du costume, exprime le goût de la modération et des vérités un peu austères. Nous ne prétendons pas accuser cette réserve, encore moins y voir un signe d'impuissance; les peintres qui traitent ainsi le portrait ont fait ailleurs leurs preuves d'imagination, et l'on serait mal venu à l'oublier. Nous voulons seulement indiquer en quoi une pareille méthode diffère de la manière de Gérard, et aussi quel genre de supériorité gardent les œuvres de celui-ci sur les œuvres de notre temps qui méritent le mieux l'estime. Si dignes d'éloges

que soient les portraits peints par MM. Flandrin, Lehmann et quelques autres, il est juste de les louer surtout à titre d'études sérieuses et savamment fidèles. Les portraits de Gérard sont de véritables tableaux, qui joignent au mérite de la fidélité le mérite de l'invention.

Est-il besoin de mesurer la distance, bien autrement grande, qui sépare les ouvrages du maître des portraits peints par cette fraction de l'école dont M. Winterhalter est le chef le plus accrédité? L'art n'est intéressé que d'assez loin dans ces productions parfois agréables, en tout cas essentiellement futiles : elles relèvent plutôt de la mode, et le genre de succès qu'elles obtiennent semble bien en rapport avec les tendances qu'elles expriment. Les portraits de M. Couture peuvent être rapprochés de ceux de M. Winterhalter, non qu'il y ait analogie extérieure entre les deux manières, mais parce qu'elles procèdent au fond l'une et l'autre du même principe, — la prédominance attribuée au moyen matériel sur l'étude et l'expression de la vérité morale. Enfin, depuis quelques années, bon nombre de peintres de portrait travaillent à parodier dans leurs ouvrages l'aspect, le style, le ton même des œuvres anciennes. Sous prétexte d'éluder les conditions imposées par la mode et d'obvier aux inconvéniens d'une représentation qui dans un court délai pourra paraître surannée, on ôte tout caractère de véracité à la composition d'un portrait. On contrefait Van-Dyck ou Titien, Velasquez ou Greuze, et l'on travestit l'art et les gens de son temps, faute de savoir tirer parti de ce que l'on a dans l'âme et sous les yeux. Gérard n'a ni cette impuissance de sentiment, ni ces caprices. Il reproduit, non sans discernement, non sans beaucoup de goût assurément, mais aussi avec sincérité, les mœurs, les costumes, la physionomie de l'âge où il a vécu. Il ne subit pas aveuglément les influences qui l'entourent, il ne s'y soustrait pas non plus de parti pris, et les personnages qu'il représente vivent de leur vraie vie, au lieu de dérober le caractère qui leur est propre sous une apparence factice. C'est par cette bonne foi intelligente, c'est par cette aptitude à combiner dans une juste mesure l'art et la naïveté que Gérard, à l'époque de sa première manière, se montre digne des maîtres qui l'avaient précédé dans notre pays. Il aurait pu conquérir dans l'histoire de l'école française une place plus élevée que la place qu'il occupe, il aurait pu laisser un plus grand nom, s'il avait voulu persévérer jusqu'au bout dans la voie de ses premiers succès. Tel qu'il est toutefois, ce nom mérite d'être inscrit parmi les noms des peintres qui ont le mieux continué dans notre siècle les traditions de l'art national : art tout de raison, de goût, de savoir sans ostentation, art sage par excellence, et dont on n'est tenté peut-être de méconnaître les caractères qu'en vertu même de sa retenue.

HENRI DELABORDE.

LE

COMTE SPÉRANSKI

I. *Dostopamiatnié Ludi rousskoi zemli* (*Hommes mémorables du pays russe*), par M. Bantich-Kaminski; 3 vol., Saint-Pétersbourg 1847. — II. *Les Pèlerins russes à Jérusalem*, par Mme la comtesse de Bagréef-Spéranski; 2 vol., Bruxelles et Leipzig 1855.

La Russie a eu des princes de génie et des diplomates consommés; a-t-elle eu de grands ministres? C'est une question qui se présente à l'esprit au moment où la conclusion de la paix ouvre une carrière nouvelle à l'empire des tsars. Depuis que Pierre le Grand a créé la nation russe et lui a légué son ambition, les personnages qui ont continué son rôle se sont préoccupés avant tout des succès de la politique extérieure. L'administration de Catherine II et de Nicolas Ier n'était guère inspirée que par des pensées de conquête. Alexandre II a manifesté le désir d'inaugurer pour ses états l'ère des travaux de la paix; ce ne sont plus des conquérans ambitieux ni de subtils diplomates qu'il faut à la Russie, ce sont des ministres réformateurs. Développer l'industrie, défricher les steppes, civiliser les Tartares, tracer des routes, rapprocher les distances, établir une administration vigilante et intègre, tirer de ce vaste pays toutes les ressources qu'il contient, effacer les lois iniques et appeler à la dignité d'homme tant de citoyens déshérités, c'est là une partie du programme que doit se proposer le cabinet de Saint-Pétersbourg. Encore une fois, quelles traditions les serviteurs d'Alexandre II trouveront-ils dans leur histoire? La Russie a-t-elle eu un Colbert, un Turgot, un Robert Peel? A-t-elle eu du moins des hommes qui eussent pu aspirer

à suivre ces grands modèles? Si elle en a produit, quel a été le prix de leurs efforts?

Quand on parcourt les annales de la Russie depuis Pierre le Grand, quand on étudie les règnes de Pierre II, d'Anna Ivanovna, d'Élisabeth, de Pierre III, de Catherine II, de Paul Ier, on cherche en vain un personnage que l'on puisse ranger parmi les hommes d'état dignes de ce nom. Des serviteurs habiles, d'ambitieux aventuriers, des courtisans, des favoris, la cour des tsars en est pleine; un homme d'état, il n'y en a point. Comment un ministre songerait-il à réformer la chose publique, quand il s'agit avant tout de se maintenir au pouvoir en déjouant sans cesse des intrigues de palais? Vous trouverez bien dans l'histoire des Moscovites un homme de guerre comme le maréchal de Munich, un courtisan comme Menchikof, un politique comme Biren ou Ostermann, sans compter le troupeau des rois de l'alcôve : n'y cherchez pas un homme de la race de Colbert.

C'est seulement à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe que les conseillers sérieux eurent occasion de se révéler. Lorsqu'Alexandre monta sur le trône, la carrière ne fut plus aussi rigoureusement fermée aux innovations salutaires. On sait combien le fils de Paul Ier était prompt à l'enthousiasme; il fut possible dès-lors à maint esprit d'élite de séduire le monarque et de l'intéresser à de grands desseins. N'était-ce pas l'époque où la révolution française venait de renouveler le monde? Ses adversaires mêmes n'avaient-ils pas été obligés de lui faire des emprunts? Catherine II avait eu beau abandonner après 1792 le patronage qu'elle exerçait depuis vingt ans sur la philosophie européenne : ce n'était pas en vain que Voltaire, Diderot, d'Alembert, Beaumarchais, avaient propagé les idées de la France au sein de l'aristocratie moscovite. *Figaro* en 1784 s'était produit devant le fils de Catherine II, voyageant à Paris sous le nom de comte du Nord, et le comte du Nord avait applaudi à ses définitions de la noblesse, de la politique et de la liberté de la presse (1). Je sais bien que certains monarques approuvent volontiers dans un état voisin les hardiesses d'esprit qu'ils goûteraient médiocrement chez eux; il est avéré cependant qu'il existait à Saint-Pétersbourg une tradition libérale, et qu'unie à une sorte de mysticisme chevaleresque, elle se manifesta sous Alexandre. S'il a été permis à un ministre russe de regarder comme possible la réforme de l'état, c'est dans cette période que nous le trouverons; mais que d'obstacles encore se dresseront sur sa route! Le cœur d'Alexandre est généreux,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1853, *Beaumarchais, sa vie, ses écrits et son temps*, XIe partie, par M. de Loménie.

sa volonté est faible. Il rêvera le bien et n'osera l'accomplir; il donnera et retirera sa faveur avec une promptitude effrayante. Entouré de conseillers qui se défendent eux-mêmes en défendant les injustices sociales, il sera la dupe de l'intrigue et de la calomnie. Malheur au sage qui se sera enthousiasmé avec lui pour la régénération de l'empire! A la première nouvelle des hardies mesures de Turgot en 1775, Voltaire s'effraie pour son illustre ami :

> Quel Hercule, disais-je, a fait ce grand ouvrage?
> Quel dieu vous a sauvés? — On répond : C'est un sage.
> Un sage! Ah! juste ciel! à ce nom je frémis.
> Un sage! il est perdu : c'en est fait, mes amis.

Nous pouvons répéter aussi ce cri d'alarme, car le voici qui se lève en Russie, tout seul contre une légion, ce sage, ce fou, ce téméraire ennemi de l'iniquité. Turgot n'écouta pas l'avertissement de Voltaire; l'homme dont je parle ne l'aurait pas écouté davantage. Il est confiant, il met la main à l'œuvre, il brave tous les périls, et moins heureux que Turgot, ce n'est pas seulement par une retraite forcée qu'il sera récompensé de ses efforts. Dans un pays où le caprice du maître est la suprême loi, les humiliations les plus cruelles devaient succéder pour lui à une faveur inespérée.

Le comte Spéranski est-il donc un de ces génies privilégiés que l'histoire doit ranger parmi les réformateurs des états? Ce serait fausser le sens des mots que de lui décerner ce titre, ce serait aussi méconnaître son temps et son pays. Le comte Spéranski a exercé ses talens dans un empire où il n'y a pas encore de place pour un tel rôle. Il y a deux classes très distinctes parmi les grands ministres; ceux qui s'élèvent dans un gouvernement absolu ne ressemblent pas à ceux que produisent les pays libres. Ici, c'est William Pitt ou Robert Peel, c'est-à-dire des hommes qui, par la toute-puissance de l'action, par l'influence de la parole et des idées, font triompher des principes d'où dépend la régénération ou le salut du pays; là, ce sont de puissans esprits, un Richelieu, un Colbert, un Oxenstiern, délégués non pas de la nation entière, mais d'une volonté unique, et qui, malgré la grandeur de leurs services, participent toujours au caractère et aux défauts de ce pouvoir absolu dont ils sont les agens. On peut appliquer à l'absolutisme ce que La Fontaine dit de la Fortune : il vend ce qu'on croit qu'il donne. Combien d'hommes, au moment où ils tiennent enfin ce pouvoir que leur abandonne le prince, ont sacrifié, pour arriver là, les meilleures inspirations de leur âme! Ils les sacrifieront encore pour s'y maintenir. De là une différence essentielle entre ces deux catégories de ministres que je distinguais tout à l'heure; si un homme d'état, au sein d'un peuple libre, ne réussit pas à faire triompher ses idées, il est responsable de sa défaite. Un

ministre peut échouer sous une royauté absolue et trouver dans sa chute même les titres d'une grandeur nouvelle. Turgot reste deux ans au ministère et il y est chargé d'une tâche immense : il ne réussit pas, il n'est pas assez puissant pour dominer l'esprit du roi, pour briser la résistance de la cour, il disparaît de la scène; mais les principes qu'il a proclamés ne s'évanouissent pas avec lui, des événemens terribles lui donnent raison, la révolution le justifie. Les hommes comme Robert Peel sont plus heureux, ils peuvent lutter et triompher; Turgot tombe sans combattre et ne paraît pas moins grand.

Voilà deux classes de ministres dans l'histoire politique de l'Europe, et il est évident qu'un conseiller des tsars, si influent qu'on le suppose, ne peut appartenir ni à l'une ni à l'autre. Bien que la destitinée du comte Spéranski offre quelque analogie avec celle de Turgot, on ne saurait dire que le malheureux ami d'Alexandre ait été le Turgot de la Russie. Turgot est ministre sous un gouvernement absolu, mais c'est un absolutisme tempéré par les mœurs, par la culture générale du pays, par une littérature généreuse et sensée qui est depuis plusieurs siècles une sorte de tribune nationale. En Russie, rien de pareil, point d'esprit public, point de mœurs libérales; l'opinion, c'est-à-dire la conscience populaire, n'existe pas encore. La France avait conservé des institutions séculaires dont l'appui n'était pas toujours illusoire; la Russie était la propriété d'un homme, et ne songeait même pas à s'en plaindre. Turgot voulait moraliser une société corrompue, relever une monarchie décrépite; Spéranski, sans oser peut-être se l'avouer, avait l'ambition d'émanciper un peuple enfant, il prétendait lui apprendre ses droits et lui donner une âme. Qu'était-il pour une telle entreprise? Où étaient ses ressources, ses moyens d'action? Il fut quelques années le confident d'un prince enthousiaste; il se fia à cette amitié, essaya d'opérer des réformes, souleva des haines, et, abandonné par le monarque en un moment de caprice et de peur, se vit exilé comme un ennemi de l'empire. Je ne dirai pas que ce fut un grand ministre dans un pays où un grand ministre est encore impossible; mais ce fut un esprit généreux, un philosophe religieux et bienfaisant, un homme d'état libéral dans un pays où le libéralisme est une témérité.

La biographie du comte Spéranski ne nous fait pas seulement connaître une noble figure digne de sympathie et de respect, elle éclaire toute une partie de la société russe. Cet homme qui a rêvé pour tous ses compatriotes la protection du droit commun, et qui est frappé au mépris de toutes les lois, cet homme qui s'élance avec tant d'ardeur dans la carrière des réformes, et qui, après un châtiment inique, reprend sa tâche d'administrateur avec une si humble, une si parfaite soumission, ce sont là des contrastes qui en disent plus

que tous les commentaires sur l'état moral du pays. On assure que la Russie a bien changé; on prétend que les événemens récens, les résultats de la guerre, la nécessité de relever dans toutes les directions les forces de l'empire, ont ouvert le sage esprit du fils de Nicolas Ier à des pensées de réforme : le moment est donc opportun pour raconter l'histoire du comte Spéranski. Ce n'est pas un acte d'accusation, c'est un exemple et un conseil tiré des annales même du peuple russe. En rassemblant les faits, presque tous inconnus, de cette douloureuse histoire, en contrôlant les documens russes par les témoignages les plus sûrs, j'ai en vue la gloire d'un homme qui honore les annales des nations slaves. A Dieu ne plaise que ce tableau porte le découragement parmi les hommes qui en Russie pourraient aspirer au même rôle! Je me promets un résultat tout contraire. La Russie doit admirer chez le comte Spéranski un dévouement inaltérable aux intérêts publics, et en voyant ce qu'il a fait à travers tant de difficultés et de malheurs, elle exigera beaucoup de ceux qui, placés dans des conditions propices et soutenus par un souverain éclairé, sont chargés aujourd'hui de renouveler les ressources de l'empire.

I.

Aux premières années du règne de Catherine II, un humble prêtre de campagne appelé Gramatine venait de s'établir dans un petit village du gouvernement de Vladimir, l'une des provinces de la Russie centrale. On sait que, dans l'église grecque, les membres du clergé séculier sont tenus de contracter mariage avant de pouvoir être admis à recevoir le sacrement de l'ordination. Le pope de Tcherkoutino (c'est le nom du village) vivait avec sa femme dans sa modeste résidence, uniquement occupé des devoirs de son ministère. Cette union fut bénie; le 1er janvier 1772, Dieu envoya au pope un fils qui devait s'élever par le travail aux plus hautes dignités de l'état. On l'appela Michel. Dirigé par une mère pieuse et dévouée, par un père d'un esprit ferme et droit, le jeune Michel Gramatine développa de bonne heure les dons de son heureuse nature, et quand il sortit du séminaire, à l'âge de douze ans, tous ses maîtres étaient émerveillés de sa précoce intelligence. Le jour où les enfans de la bourgeoisie viennent de traverser les premiers degrés de l'instruction, au moment de commencer des études plus sérieuses, un usage singulier, mais fort répandu en Russie, leur permet de prendre un nouveau nom. Quelquefois ce nom est symbolique, et ce sont les professeurs eux-mêmes qui en font choix; alors c'est mieux qu'un nom, c'est un titre, et cette récompense morale, en même temps

qu'elle résume le passé de l'enfant, contient un engagement pour l'avenir. C'est ce qui arriva pour le jeune fils du pope. Frappés de la vivacité de son esprit, de l'ingénuité et de la noblesse de son cœur, les maîtres de Michel Gramatine conçurent pour lui l'espoir d'une destinée peu commune; ils voulurent que cette pensée fût sans cesse présente à l'esprit de leur élève, et, le plaçant en quelque sorte sous l'invocation de l'espérance, ils lui donnèrent le nom de *Spéranski*.

Il y a à Saint-Pétersbourg un monastère célèbre, qui est en même temps un grand établissement d'instruction, une sorte d'université ecclésiastique : c'est le couvent de Saint-Alexandre Nevski. Ce monastère a été fondé par Pierre le Grand sur l'emplacement même où le prince Alexandre Nevski, que l'église grecque a élevé au rang de ses saints et que l'histoire russe compte parmi ses héros, remporta en 1239, sur les Suédois, les Danois et les chevaliers teutoniques, la mémorable victoire de la Néva. Transformé en université, le couvent de Saint-Alexandre s'ouvre tous les ans aux élèves les plus distingués des séminaires de l'empire. Le séminaire de Vladimir, en 1784, proposa comme candidat le jeune Michel, qui, accueilli après de brillans examens, se plaça tout d'abord au premier rang, et ne le quitta plus. Neuf ans après, à peine âgé de vingt et un ans, il passait des bancs des disciples dans la chaire du professeur, et devenait une des lumières de l'université. Il y enseignait à la fois les mathématiques, la physique et la littérature. Ses leçons sur l'éloquence, où l'exemple du maître complétait la théorie, attirèrent un public nombreux. Celui qui devait s'asseoir un jour dans les conseils du tsar débuta par les plus enivrans triomphes du professorat public. C'était chose nouvelle à Saint-Pétersbourg. Le jeune orateur du couvent de Saint-Alexandre inaugurait en Russie des habitudes et des succès littéraires qui rappelaient les grandes écoles de l'Allemagne et de la France. Sa belle figure, cette passion du bien et du vrai qui était l'âme de sa parole, tout, jusqu'à la mélodie d'un organe privilégié, ajoutait chez lui au prestige de la science. Recueilli par ses auditeurs, ce cours d'éloquence fut conservé comme un titre d'honneur dans les archives du couvent. On obtint bientôt la permission d'en prendre des copies; les pages du jeune professeur devinrent un manuel qui réforma l'enseignement et donna une impulsion féconde à la littérature. Publiées en 1844 par un disciple fidèle, elles n'avaient rien perdu de leur éclat. Après un demi-siècle d'incontestables progrès, après un mouvement littéraire qui avait renouvelé la langue et la théorie de l'art oratoire, les leçons qui attiraient la foule sous Catherine II ont été accueillies de nos jours avec la même faveur.

Un grand seigneur passionné pour les lettres, le prince Alexis Kourakine, avait été un des auditeurs de Michel Spéranski; il voulut l'attacher à sa personne comme secrétaire et lui confier l'éducation de son fils. Ce n'était pas chose facile. Sous Catherine encore plus qu'aujourd'hui, l'état ecclésiastique était impérieusement héréditaire; les enfans des prêtres séculiers ne pouvaient renoncer au sacerdoce que pour faire leurs vœux dans un cloître. L'académie de Saint-Alexandre, à titre d'institution ecclésiastique, se trouvait placée sous la direction immédiate du saint-synode, et le saint-synode, gardien des droits et des priviléges de l'église, ne se dessaisissait pas volontiers de ses maîtres ni de ses disciples. Lui enlever Michel Spéranski, n'était-ce pas lui dérober un de ses trésors? Le prince Kourakine était puissant, le synode comprit qu'il lutterait en vain contre un tel adversaire, et ce fut au jeune homme de décider lui-même. Aussi quelle diplomatie pour le retenir dans le cloître! Il était déjà l'orgueil de la communauté; les plus hautes dignités de l'église l'attendaient : que lui fallait-il pour devenir archimandrite, évêque, archevêque? Encore quelques années de solitude claustrale, et il recueillerait le prix de son sacrifice. Exhortations pieuses, promesses de puissance et de gloire, souvenirs des traditions de famille, tout fut mis en œuvre auprès du jeune moine. Spéranski était une imagination ardente; amoureux de la lumière, de l'action, il se sentait appelé sur un plus grand théâtre. Ici sans doute c'était le calme, l'étude paisible, une carrière marquée par des triomphes certains, là c'était la lutte, le danger, des écueils sans nombre; mais aussi quelles occasions de jouer un rôle utile, un rôle glorieux peut-être dans les destinées de l'empire! L'hésitation du moine ne fut pas longue. Affranchi de ses liens par le prince Kourakine, il quitta ce couvent, asile de sa studieuse jeunesse, et s'élança sans peur sur la scène qui lui réservait des triomphes si éclatans et de si douloureux revers.

Michel Spéranski avait environ vingt-quatre ans quand il sortit du cloître. J'ai dit que le prince Kourakine était un des personnages considérables de l'empire. Le jeune moine n'était entré à son service que pour entrer plus vite au service du gouvernement. Un an après, en 1797, nous le trouvons activement employé dans les affaires publiques; le prince, qui, sous le titre de procureur-général, était préposé à l'administration de la justice (1), l'avait associé à ses travaux. L'ambition de Michel Spéranski était loyale et généreuse; on ne surprend chez lui aucun de ces calculs diplomatiques sans les-

(1) En Russie, à cette époque, les fonctions de procureur-général étaient à peu près équivalentes à celles de ministre de la justice. L'organisation des ministères, telle qu'elle est établie aujourd'hui, est l'œuvre du comte Spéranski.

quels on ne réussit guère dans le monde où il entrait. Sans nom, sans fortune, il aurait dû, en habile homme, ne songer qu'à son avancement. N'est-ce pas une faute grave, aux yeux de certains politiques que de se marier trop tôt, et surtout de se marier par amour? Spéranski, malgré son ambition, était de ceux qui commettent naturellement ces fautes-là. Il voit un jour une jeune Anglaise dans un salon de Saint-Pétersbourg, et, ravi de sa beauté, il jure qu'elle sera sa femme. Mme de Staël, parlant de cette impétuosité de passions qu'elle a remarquée dans la société moscovite, dit énergiquement qu'un désir russe ferait sauter une ville; la passion de Michel Spéranski eut ce caractère soudain et impérieux. La jeune fille qu'il avait choisie appartenait aux Planta de Reichenau, vieille famille patricienne du comté de Coire (1), dont une branche avait suivi en Angleterre la reine Charlotte, femme de George III, et s'y était naturalisée. Associée depuis longues années à la haute aristocratie d'Angleterre et d'Allemagne, la famille où il voulait entrer opposait plus d'un obstacle à ses vœux; mais on ne résistait pas à la grâce de Michel Spéranski, à ce charme impérieusement doux qui, plus tard, subjugua tant de fois ses violens adversaires : le fils du pope de Tcherkoutino finit par triompher des préjugés de caste. Imaginez le roman le plus suave, un roman où une âme simple et ardente déploie naïvement ses trésors : ce sera son histoire pendant toute cette année. Sa carrière publique en profita; quelle nouvelle ardeur au travail! quel désir de gloire et d'honneurs! Sa future compagne ne lui apportait pas la richesse, il fallut que le jeune collaborateur du prince Kourakine se créât maintes ressources. Il suffit à tout. Cette puissance de travail, qui a été dans la suite un des traits distinctifs du comte Spéranski, se développa au feu de la passion. On s'étonnera plus tard de le voir initié à tous les grands services de l'état; c'est l'amour qui avait doublé l'énergie de son âme et donné à ses facultés ce remarquable essor. Levé chaque matin avant le jour, étudiant les lois, les finances, l'administration, saisissant tout avec promptitude, il savait bien qu'il se rendrait indispensable au milieu de ces brillans gentilshommes occupés surtout de leurs plaisirs. Enfin, après un an d'efforts, ses vœux furent comblés; il épousa la belle jeune fille qui avait été, on peut le dire, l'inspiratrice de son génie. Heures charmantes! heures trop rapides, hélas! dans cette vie laborieuse! L'année suivante, Mme Spéranski lui était enlevée par la mort et ne lui laissait pour consolation qu'une fille au berceau. Cette passion si

(1) Le comté de Coire, en Suisse, fait aujourd'hui partie du canton des Grisons. On sait que ce canton n'est entré qu'en 1799 dans la confédération helvétique; à l'époque dont nous parlons, il formait lui-même une confédération de trois *ligues*, dont la plus importante était le comté de Coire.

profonde grava dans son cœur une empreinte ineffaçable; il en garda un culte chevaleresque pour les femmes, sans que jamais aucune considération de fortune, aucun calcul d'ambition politique ait pu ébranler sa fidélité à celle qu'il avait perdue. Seul avec sa fille, il reporte sur elle toute son affection; privé de la compagne qui était la meilleure force de son âme, si la haine et la violence brisent un jour sa carrière, il n'aura d'autre soutien contre l'infortune que sa foi religieuse et son courage.

Spéranski demanda au travail les distractions dont sa douleur avait besoin. La piété du moine reparut chez l'homme public. Parti de si bas et déjà monté si haut, investi de la confiance des ministres, membre de maintes commissions où se débattaient les plus grands intérêts de l'empire, il se dévouait à sa tâche avec une sorte d'inspiration religieuse. Sa constante pensée était l'amélioration du sort de ses semblables. C'est pour répandre partout des semences de progrès qu'il multipliait son activité. Une commission instituée par Catherine II s'occupait à coordonner les lois de l'empire; Spéranski prit part à ses travaux pendant les dernières années du règne de Paul Ier, et il y révéla dès-lors les principes qui devaient inspirer plus tard les créations de son âge mûr : dans cette reconstruction de l'unité législative, il employa tout son zèle à conserver autant que possible les libertés particulières des provinces. La Russie n'avait pas encore de législateur, mais elle avait trouvé enfin un jurisconsulte politique, et ce travail, après avoir honoré sa jeunesse, repris et agrandi à la fin de sa carrière, devait être le couronnement de sa vie.

Alexandre Paulovitch venait de monter sur le trône en 1801, on sait après quelle horrible tragédie. De pareilles catastrophes amènent toujours des perturbations profondes : ce fut toute une révolution dans les rangs du pouvoir. Spéranski et ses protecteurs se tinrent quelque temps à l'écart afin de voir quelle tournure prendraient les choses. Avec un empereur de vingt-cinq ans, inconnu encore à ses sujets et accusé de n'être pas resté étranger au meurtre de son père, cette abstention chez un homme tel que Spéranski n'était pas seulement un calcul de prudence personnelle. Toutefois il ne crut pas devoir renoncer aux affaires : il y avait en dehors de la politique bien des fonctions utiles à remplir. Nommé membre d'une commission qui était chargée de pourvoir aux approvisionnemens de Saint-Pétersbourg, il accepta cette tâche et prouva de nouveau les ressources multiples de son intelligence. L'ancien professeur du couvent de Saint-Alexandre était décidément au premier rang parmi les plus utiles ouvriers de la chose publique; sa remarquable aptitude inspirait une confiance méritée. Quelques mois après, les premiers actes

du gouvernement d'Alexandre ayant manifesté les généreuses intentions qui l'animaient, Spéranski n'eut plus aucun motif de demeurer à l'écart. Dès la fin de 1801, le prince de Troschtschinsky, ministre des affaires étrangères, l'appela comme directeur dans son administration. Il y avait beaucoup de confusion à cette époque dans les attributions des fonctionnaires supérieurs. Le jeune jurisconsulte, qui devait mettre fin à ce désordre, en profita d'abord pour porter son activité sur tous les points. On le verra passer d'un ministère à l'autre, et souvent garder une position active dans deux administrations différentes. Il avait su se rendre indispensable; dès qu'une affaire grave se présentait, on avait recours à lui. A peine fut-il placé auprès du prince Troschtschinsky, que le comte Victor Kotschubey, ministre de l'intérieur, lui confia aussi une direction de son ministère; en même temps il était appelé avec voix délibérative dans ce conseil de l'empire dont il allait bientôt régulariser et conduire les travaux. C'est ainsi que les ministres se disputaient sa collaboration avant qu'il les dominât tous du haut d'une position exceptionnelle.

II.

Chargé simplement d'une direction ministérielle auprès du comte Kotschubey, M. Spéranski, en réalité, était déjà ministre dès 1801. Parfaitement initié à la situation de l'Europe, attentif à tous les progrès de l'administration en Angleterre et en France, il voulait que la Russie marchât de pair avec les puissances de l'Occident. C'était l'heure où le premier consul réorganisait la France, c'était le moment où Pitt faisait manœuvrer avec tant de vigueur et de gloire la constitution de la vieille Angleterre; ces grands exemples excitèrent l'émulation de Spéranski. Il inaugura son œuvre de réforme par la réorganisation du ministère de l'intérieur, et tous les ministères de l'empire se réglèrent bientôt sur ce modèle. Il s'efforça de substituer partout le droit commun au privilége, la loi à l'arbitraire. Il voulait créer des serviteurs dévoués comme il l'était lui-même. Pour cela, il fallait que l'avancement fût régulier, que des récompenses certaines fussent assurées aux services rendus. L'amour de la justice anime toutes les mesures dont il a été le promoteur. Avide de lumière, il réforma aussi la langue de l'administration. Jusque-là, les actes des ministères étaient encore rédigés dans un jargon informe; il donna l'exemple et imposa l'habitude d'un style net, précis, du vrai style des affaires. Il attachait un prix singulier à la forme, sachant bien que les injustices et les abus peuvent se dissimuler plus aisément sous la barbarie du langage. On affirme que ses rap-

ports, ses circulaires, ses ordonnances, même dans les questions les plus simples, sont des modèles d'élégance et de clarté. Tel fut de 1801 à 1808 le rôle de Michel Spéranski. L'esprit généreux du tsar Alexandre était pour lui un stimulant continuel; il savait que ses innovations les plus hardies ne seraient pas désavouées.

Cependant le réformateur n'avait pas encore eu de relations personnelles avec le souverain dont le caractère bien connu encourageait son zèle. C'est seulement en 1808 que Spéranski fut admis dans l'intimité d'Alexandre. Le comte Kotschubey venait de tomber subitement malade un jour qu'il devait travailler avec le tsar; Spéranski le remplaça auprès du maître. L'extérieur du jeune fonctionnaire, sa physionomie sereine et expressive, le feu de sa parole, cette espèce d'exaltation religieuse qui soutenait chez lui l'ardeur de l'homme d'état, tout cela devait charmer un esprit aussi impressionnable que celui d'Alexandre. Les entrevues devinrent fréquentes, et l'attrait fut de part et d'autre irrésistible. Spéranski avait trouvé le souverain idéal que rêvait son imagination; Alexandre avait trouvé son ministre. Spéranski ne fut pas un conseiller ordinaire; une amitié cordiale d'un côté, respectueuse de l'autre, s'établit entre le tsar et son conseiller. L'intimité devint plus étroite de jour en jour. La confiance de Spéranski était sans bornes; il s'y livra avec la chaleureuse expansion de son âme. Presque tous les jours le tsar et son conseiller passaient ensemble une partie de la soirée, et les plus graves sujets de la science politique alimentaient la causerie familière. Que de rêves! que de plans merveilleux! On sait comment Mme de Krüdener, six ans plus tard, s'empara de l'imagination d'Alexandre; qu'on se le figure dans la première ardeur de son règne auprès d'un homme qui n'est pas seulement un généreux illuminé, mais une intelligence rompue à la pratique des affaires!

La grande idée à laquelle ils revenaient sans cesse dans ces conversations enthousiastes, c'était la nécessité de fonder enfin une législation uniforme. Le tsar venait d'augmenter les attributions de son ami. Spéranski avait été adjoint comme collègue au ministre de la justice et nommé président de la commission qui devait terminer le code des lois impériales. Ce n'était pas tout cependant. A peine nommé président de la commission législative, un de ses premiers actes avait été de réorganiser le conseil de l'empire, d'imposer une règle sérieuse à ses travaux, et le tsar, pour le récompenser, l'avait installé auprès de ce conseil en qualité de secrétaire. Les fonctions étaient plus importantes que le titre; l'influence du secrétaire était immense. Le conseil de l'empire, composé des ministres et des principaux directeurs des services publics, délibérait sur les questions d'administration générale; le secrétaire, placé comme une sorte d'in-

termédiaire entre le souverain et le conseil, indiquait les matières à traiter, conduisait la discussion et la résumait dans un rapport au tsar. Malgré la supériorité de ce rôle, Spéranski était encore arrêté par maintes entraves; les ministres, si empressés naguère à invoquer son concours, commençaient à deviner en lui un censeur incommode et contrariaient ses plans. Spéranski avait besoin d'une autorité plus haute. Le 30 août 1810, jour de la fête du tsar, Alexandre institua pour son ami des fonctions exceptionnelles : Spéranski devint secrétaire, non plus du conseil seulement, mais de l'empire. Qu'était-ce donc au fond que ce *secrétaire de l'empire?* Un ministre suprême, chargé de remanier de fond en comble tout le système administratif. Spéranski avait été secrétaire du conseil de 1808 à 1810; du 30 août 1810 au 17 mars 1812, il fut secrétaire de l'empire. C'est la période de sa puissance.

Faut-il raconter en détail les réformes accomplies ou préparées par le *secrétaire de l'empire?* Dirai-je à quels scandales il a mis fin dans l'administration des finances, comment il a fait disparaître le papier-monnaie, comment il a réglé la perception de l'impôt, comment il a soumis les fonctionnaires à un contrôle, trop souvent encore éludé, mais redoutable cependant, et qui a produit d'heureux effets; comment enfin, ne pouvant affranchir les serfs, il a assuré du moins la condition des paysans libres? Parlerai-je de sa réforme des universités, de son règlement des examens, des efforts qu'il a faits pour populariser l'instruction primaire? Le montrerai-je à l'œuvre, payant de sa personne, surveillant l'exécution de ses arrêtés? Ce récit exigerait un volume, car on apprécierait mal le rôle de Spéranski, si en face de ces innovations on n'indiquait pas quel avait été jusque-là le désordre des affaires administratives et civiles (1). Sans entrer dans ce dédale, il suffit, je crois, de marquer avec précision les principes du réformateur. Il voulait surtout l'égalité devant la loi. Il la voulait sans doute autant que le comportaient les mœurs et les préjugés du pays, il n'essayait pas de lutter contre une aristocratie qui fait la loi au tsar lui-même; mais dans les limites où cette égalité était possible, il s'y attachait résolûment. La répartition proportionnelle de l'impôt était un principe qu'il avait emprunté à la société occidentale; il rêvait aussi la destruction des priviléges dans l'admission aux emplois publics, et de là ce règlement des examens qui souleva tant de colères. Avant lui, le fils d'un prince ou d'un comte n'avait pas besoin de diplôme pour entrer dans un ministère et s'y préparer à d'importantes fonctions; les ar-

(1) On peut consulter, sur les travaux de législation du comte Spéranski, l'historiographe actuel de l'empire russe. Voyez *Rousskaia Istoria*, par M. Oustrialof; 2 vol., Saint-Pétersbourg 1849.

rêtés de Spéranski exigeaient ces diplômes, et le règlement des examens faisait en sorte que la garantie fût sérieuse. Ce fut là sa première attaque aux priviléges de l'aristocratie moscovite, en même temps que l'établissement d'un contrôle financier exaspérait des milliers de fonctionnaires.

Quand on parle d'un réformateur politique, quand on sait surtout que ce réformateur a été investi pendant dix-huit mois d'un pouvoir presque dictatorial, on est exigeant avec lui. On lui demande pourquoi il n'a pas fait davantage; on s'étonne que son œuvre n'ait pas eu une durée plus longue. C'est le sentiment que j'éprouvais en lisant la vie du confident d'Alexandre dans le récit trop bref d'un écrivain russe, M. Bantich-Kaminski. Rappelons-nous pourtant la situation; cette espèce de dictature ministérielle accordée par le tsar à Spéranski rencontrait sans cesse des obstacles. Les deux plus grands, après la résistance de l'aristocratie, c'étaient les mœurs mêmes du pays et les caprices du tsar. Toutes ces réformes faisaient partie d'un système unique; il fallait les publier ensemble après y avoir préparé les esprits. Le tsar approuva les plans de son confident; mais, à la fois impatient et timide, il ne voulut ni différer l'exécution de certaines mesures ni promulguer du même coup le système tout entier. Grande faute assurément : il est des réformes qu'il ne faut pas exécuter à demi. L'aristocratie des *vieux Russes* apprit qu'on la craignait encore, et Alexandre, à partir de ce moment, fut trop souvent le jouet des intrigues de sa cour. Quant à Spéranski, s'il eût été moins aveuglé par sa confiance, il eût pu pressentir dès-lors quels dangers le menaçaient. Il comprenait mieux la faute commise par le tsar, lorsque, cinq ans plus tard, au milieu des tristesses de l'exil, il lui écrivait cette lettre si digne, où l'erreur du souverain est expliquée avec un singulier mélange de respect et d'ironie. « Asseoir l'autorité du gouvernement sur la base des institutions et des lois et lui assurer par là une dignité plus haute en même temps qu'une force plus solide, telle était l'inspiration de ce code, dit-il. Il eût été plus avantageux sans nul doute de faire paraître à la fois toutes les dispositions qu'il contenait après les avoir mûrement élaborées, après y avoir peu à peu préparé les intelligences. L'ensemble de l'édifice se serait découvert aux regards dans toute l'harmonie de ses proportions. Les diverses parties de cette vaste réforme étant étroitement liées les unes aux autres, l'unité s'établissait immédiatement; aucun trouble, aucune incertitude dans les esprits, aucune confusion dans la marche des affaires. Votre majesté impériale ne redouta pas cette confusion et ces incertitudes. J'ose dire que deux craintes différentes dominaient votre pensée : d'un côté, la crainte d'accomplir trop tardivement les réformes que vous

souhaitiez avec une si généreuse ardeur; de l'autre, la crainte de tout bouleverser sur les données d'une théorie abstraite. Votre majesté aima mieux encourir le reproche d'avoir sacrifié la loi de l'unité. » Voilà bien en quelques mots le portrait du tsar Alexandre : enthousiasme et irrésolution, impétuosité et faiblesse. Il partait avant l'heure favorable, et de puériles alarmes l'arrêtaient au milieu de la route. Cette précipitation, ces demi-mesures, compromirent l'œuvre tout entière. Gênée par des rouages qui se contrariaient, la machine était à moitié paralysée d'avance, et les partisans de l'ancienne routine triomphaient de ces embarras. De bons esprits affirment cependant que, sous cette forme incomplète et mutilée, le système de Spéranski révèle encore un sage organisateur. Tout ce qu'il y a de mieux ordonné dans le conseil de l'empire, dans la comptabilité et le contrôle des ministères appartient à l'ami d'Alexandre.

Au moment même où s'élaboraient tous ces plans, de grands intérêts politiques enflammaient l'imagination du tsar. C'était en 1809. Alexandre et Napoléon avaient à Erfurt cette solennelle entrevue où se débattirent les destinées du monde. Spéranski accompagnait son maître. Occupé surtout de l'administration intérieure de l'empire, il ne remplissait auprès du tsar aucune fonction particulière, et cependant quelques lignes de Napoléon à Sainte-Hélène attestent que l'influence cachée d'un tel homme ne lui avait pas échappé. L'éloge que lui décerne l'empereur mérite d'être consigné : « C'était, dit-il, le personnage le plus intelligent et le plus probe de la cour de Russie. » Avait-il deviné les confidences que le tsar faisait à son ami? savait-il que ce personnage si modeste, si prompt à s'effacer dans la foule, redevenait chaque soir un conseiller puissant? Spéranski encourageait le tsar dans ses projets d'alliance avec Napoléon. On n'ignore pas à quel prix Alexandre avait mis son amitié, et quelles concessions il sut arracher à l'empereur : la Suède dépouillée de la Finlande, les provinces danubiennes enlevées à l'empire ottoman, la Pologne abandonnée, en un mot les meilleurs alliés de la France sacrifiés aux exigences et aux caresses de la Russie, tel a été pour nous le résultat de cette fatale entrevue d'Erfurt. Les exigences du tsar faillirent plus d'une fois rompre les négociations. Spéranski, peu initié sans doute à la politique secrète d'Alexandre, tout absorbé d'ailleurs par ses projets de réforme, n'était pas de ceux qui entretenaient chez le tsar le désir de posséder Constantinople. Il savait mieux que personne tout ce que la Russie avait encore à conquérir sans sortir de ses frontières. Il conseillait donc la modération à Alexandre. Aux yeux du tsar, l'alliance avec le vainqueur de Wagram devait surtout servir la politique extérieure de la Russie; aux yeux de Spéranski, un rapprochement durable avec la

France était une promesse de réformes intérieures. Ce que je dis là n'est pas seulement une conjecture. Comment révoquer ce fait en doute, lorsqu'on voit Alexandre, trois années plus tard, à l'heure de la rupture avec la France, se séparer violemment, cruellement, de l'homme qui avait été pour lui le plus affectueux des amis, le plus dévoué des serviteurs?

Le concours de Michel Spéranski était tellement indispensable à Alexandre, que le jeune ministre, malgré son goût marqué pour l'administration intérieure, se trouve mêlé à tous les événemens de la politique étrangère. Nous venons de le voir à Erfurt, suivons-le maintenant en Finlande. Quelques mois avant l'entrevue d'Alexandre et de Napoléon, la Suède, dominée alors par l'Angleterre et hostile à Napoléon, avait fourni bien maladroitement un prétexte aux entreprises de la Russie. La Russie était notre alliée; elle ne devait pas négliger l'occasion de satisfaire d'anciennes convoitises, en prenant les armes contre Gustave III au nom du blocus continental. On sait trop ce qui arriva : la Suède fut vaincue, et le 19 novembre 1808 la convention d'Olkioki fit de la Finlande une province russe. Pendant la première moitié de l'année 1809, la Finlande fut occupée et gouvernée militairement; à peine revenu de son voyage à Erfurt, Alexandre s'empressa de régulariser sa conquête et de l'incorporer à l'empire. Spéranski fut chargé de cette mission : il partit pour la Finlande, étudia le pays, interrogea son histoire, ses traditions, ses coutumes, et, trouvant là un ensemble de lois et de franchises qui faisaient partie de la vie nationale, il comprit que son devoir était de les respecter. Spéranski fut dans les conseils du tsar le défenseur des lois de la Finlande. La cause était difficile, des influences puissantes combattaient énergiquement ses vues; il lutta sans relâche et finit par triompher : la noble *Suomi* (1), tant regrettée des Suédois, conserva ses états, et avec eux la plus grande partie de ses droits et de ses franchises. La Finlande n'a pas oublié son bienfaiteur : les voyageurs qui visitent la ville d'Abo, ancienne capitale de la province, peuvent voir dans la grande salle de l'université le portrait de Michel Spéranski, placé, après la mort du comte, au milieu de ceux des maîtres et des savans qui furent l'honneur de cette illustre école (2).

Tel fut le rôle de Spéranski dans les affaires de Finlande. Ce n'était pas seulement chez lui un acte de condescendance politique; préoccupé du désir de réformer la Russie et de l'assimiler peu à peu à l'Europe civilisée, il avait une sympathie naturelle pour ces pro-

(1) C'est le nom finnois, le nom national de la Finlande.

(2) Ce portrait a été demandé par l'université d'Abo à la fille du comte Spéranski, Mme la comtesse de Bagréef.

vinces, qui, mêlées depuis des siècles à la société de l'Occident, contenaient précisément les germes de ces institutions meilleures qu'il rêvait pour sa patrie. C'est ainsi que, chargé plus tard de classer les lois et les règlemens des provinces baltiques, il rendit à la Courlande, à l'Esthonie, à la Livonie, le même service qu'il avait rendu à la Finlande. Les pays qu'on appelle en Russie *pays de priviléges*, c'est-à-dire les provinces administrées par des états ou diètes, ont tous les mêmes obligations à la mémoire de l'intelligent réformateur. Qu'on ne voie pas ici une contradiction chez le ministre qui voulait donner à l'empire des tsars une législation uniforme; je viens de dire quelles espérances il fondait sur ces semences d'une culture politique plus élevée. En agissant ainsi, il travaillait pour l'avenir. Les esprits vraiment politiques n'obéissent pas aveuglément à des théories absolues, ils s'accommodent aux lieux et aux circonstances. Novateur dans la vieille Russie, conservateur dans les provinces baltiques, Spéranski, malgré des contradictions apparentes, était fidèle à ses pensées de réforme.

Ses ennemis le savaient bien. L'ardeur avec laquelle il marchait à son but, les succès, partiels sans doute, mais si éclatans déjà, qu'il avait remportés sur l'administration routinière, irritaient de plus en plus les défenseurs intéressés du désordre. Une opposition redoutable se forma. Ici, c'étaient les envieux, les courtisans jaloux; là, c'était le vieux parti moscovite. Les uns étaient de grands seigneurs infatués qui détestaient chez Spéranski un homme fils de ses œuvres; les autres étaient des boyards, esprits incultes, caractères fanatiques, qui maudissaient comme un impie le représentant de la société occidentale. Toutes ces passions firent alliance. Le parti moscovite était profondément irrité contre le tsar; mais n'osant s'attaquer au souverain, il le frappa dans son ami. Les coups étaient bien dirigés. Pendant les années 1810 et 1811, il y eut dans les rangs supérieurs de la société russe une guerre de tous les jours contre le ministre novateur. Intrigues, outrages, calomnies, toutes les armes furent employées pour le perdre. On l'appelait le perturbateur du repos public; on le représentait comme le fléau de l'état; il était vendu à Napoléon et travaillait à la ruine de la Russie. Plus attristé qu'effrayé de ces fureurs, Spéranski attendait en silence la fin de la tempête. Il espérait que le courage de son maître ne lui ferait pas défaut jusqu'à l'heure où le succès couronnerait son œuvre et imposerait silence aux plus violens. Déjà l'administration suivait une marche plus régulière, l'état des finances s'améliorait, les recettes de l'empire avaient pris un accroissement notable, tandis que le budget des dépenses, grâce à un contrôle vigilant et à de sages mesures d'économie, diminuait d'année en année. Spéranski se croyait sûr de vain-

cre; la violence des événemens l'arrêta au milieu de son triomphe.

La guerre de 1812 venait d'éclater. Agitée d'inquiétudes et de pressentimens sinistres, l'imagination d'Alexandre devint plus accessible aux clameurs qui retentissaient autour de lui. Une guerre avec la France rejetait naturellement le tsar du côté de la faction moscovite; n'était-ce pas là son meilleur point d'appui au moment de demander à la nation des sacrifices de toute espèce? Les ennemis de Spéranski comprirent leurs avantages; les accusations redoublèrent avec une fureur inouie. Spéranski était responsable de tous les dangers qui menaçaient l'empire; il avait trompé la bonne foi du tsar et endormi sa vigilance. Les uns l'accusaient d'avoir provoqué la guerre, les autres lui faisaient un crime de l'avoir trop longtemps évitée. Malgré ces contradictions de la haine, le but était atteint; le tsar commençait à se défier de son ami.

Que se passa-t-il dans l'esprit d'Alexandre? L'histoire a accueilli sur ce point de singuliers renseignemens. C'était l'époque où le grand agitateur de l'Allemagne, le baron de Stein, récemment appelé à Saint-Pétersbourg par une lettre du tsar, jugeait les hommes de la Russie avec une verve foudroyante et toujours au point de vue de son unique passion. Le rôle de Spéranski en 1812 avait dû attirer ses regards. Ne s'en est-on pas trop rapporté aux souvenirs du baron de Stein pour expliquer la catastrophe du confident d'Alexandre? Le biographe de M. de Stein, M. Pertz, ne le dit pas d'une manière expresse; mais la peinture qu'il fait de la cour de Russie au moment où son héros vient y continuer son rôle d'agitateur est évidemment empruntée à ses lettres (1). J'ai cherché partout, j'ai interrogé les écrits des autres témoins du drame, je n'ai rien découvert qui puisse donner quelque vraisemblance aux détails rapportés par M. Pertz. Voici ce que raconte le biographe du baron de Stein. M. Spéranski, s'il faut l'en croire, avait passé peu à peu de la piété au mysticisme, et de là à l'illuminisme le plus extravagant. Un aventurier célèbre dans la littérature allemande, un moine autrichien nommé Fessler, qui avait jeté le froc aux orties, était arrivé en Russie vers l'année 1808 pour y prêcher le protestantisme. Fessler était une imagination fougueuse; il s'était initié à la franc-maçonnerie, il avait la passion des sociétés secrètes, et il se mit à organiser en Russie une grande communauté moitié mystique, moitié révolutionnaire, d'où il espérait faire sortir un jour la transformation sociale de l'Europe. Subjugué par Fessler, Spéranski s'empresse de prendre un rôle dans cette étrange conspiration philanthropique; mais bientôt le secret est livré, un traître révèle tout à l'empereur, et le ministre, si puissant la veille, tombe

(1) Pertz, *das Leben des Minister's Freiherrn von Stein*. Berlin, 1850, t. III, p. 57-58.

victime de sa folie. Tel est le récit de M. Pertz, et il n'est guère besoin de dire qu'il est absolument inadmissible. L'éditeur des *Monumenta Germaniæ historica* n'a pas appliqué à l'histoire de nos jours cette sagacité de critique avec laquelle il a si bien débrouillé les chroniques du xe siècle. Lorsque le baron de Stein répétait cette accusation, forgée sans nul doute dans les salons de Saint-Pétersbourg, lorsque M. Pertz la consigne dans la biographie de son héros, ni l'un ni l'autre n'avait présente à l'esprit la carrière politique de M. Spéranski. Quoi! ce ministre sur qui tant d'ennemis avaient les yeux se serait ainsi livré à un aventurier! Pour faire justice d'une telle imputation, il suffit de l'énoncer. Spéranski était pieux, il était le fils d'un pope, il avait été moine dans le couvent de Saint-Alexandre Nevski; son austérité religieuse, l'ardeur philanthropique de son âme devaient être un sujet de raillerie pour ses ennemis. Rien de plus naturel que cette accusation de franc-maçonnerie révolutionnaire dans la bouche des hommes pour qui toute réforme était un attentat contre la société. Le baron de Stein s'est borné à répéter des calomnies dont le sens lui échappait. M. Pertz va jusqu'à faire entendre que Spéranski était lui-même un aventurier à la façon de Fessler. « C'était, dit-il, un chanteur qui avait réussi à s'élever aux premiers rangs de l'état. » Il semble en vérité que la faveur dont jouissait le laborieux ministre ait été due à un caprice du maître, et que Spéranski fut un acteur, comme Menchikof un bouffon. De ses succès au couvent Saint-Alexandre, pas un mot; il n'en reste qu'une allusion perfide à la grâce de sa parole, et l'orateur applaudi est transformé en ténor. M. de Stein reproduit ici, sans le vouloir, la physionomie de l'émeute des salons; c'est tout ce que je vois d'historique dans le récit de son biographe.

Voici d'ailleurs un témoin irrécusable. Fessler a écrit ses *Confessions* (1); depuis ses révoltes contre les supérieurs du couvent où il a passé sa jeunesse jusqu'à l'époque où il est ordonné pasteur protestant en Russie par l'évêque finlandais Cygnœus, il nous initie jour par jour à toutes les transformations de sa pensée. Nous le suivons en Autriche, en Galicie, en Silésie, en Saxe, en Prusse, en Russie; nous le voyons associé au mouvement littéraire de l'Allemagne, et quand il arrive à Saint-Pétersbourg, nous connaissons exactement ses ennemis et ses protecteurs. Or, parmi les personnages qui ont joué un rôle dans cette carrière si agitée, je cherche en vain le nom de Spéranski. Il est impossible que Fessler ne l'ait pas connu; je trouve dans ses *Confessions* qu'il a été, comme Spéranski naguère, professeur au couvent de Saint-Alexandre, et que plus tard,

(1) *Fessler's Rückblicke auf seine siebzigjahrige Pilgerschaft,* 1 vol. Leipzig 1851.

forcé de quitter le couvent, où son enseignement excita quelque défiance, il fut nommé membre correspondant de la commission législative dont Spéranski était l'âme; il paraît bien cependant qu'il n'eut jamais avec lui de relations très intimes, puisqu'il ne le nomme pas une seule fois. Est-ce discrétion? Ne le croyez pas : Fessler est le moins discret des hommes. Jamais théologien n'a fait une confession si minutieuse et si naïve. Il raconte sans embarras ses accointances avec les francs-maçons, il a des effusions philanthropiques où l'on s'aperçoit bien que tous ses secrets lui échappent; sur le rôle de Spéranski, pas une ligne. N'oublions pas un fait décisif. Spéranski a été disgracié en 1812; à cette époque, Fessler n'habite plus Saint-Pétersbourg; il réside à Volsk, dans la province de Saratov, occupé à écrire les derniers volumes de son *Histoire des Hongrois*. En 1810, il avait dû renoncer à sa chaire de littérature orientale au couvent de Saint-Alexandre Nevski; après sept années de travaux littéraires, après de nombreux voyages à travers les colonies allemandes du Volga, il est chargé par le tsar d'une mission spéciale auprès des protestans de l'empire. Comment admettre qu'au moment où Spéranski expiait sa prétendue complicité avec Fessler, Fessler parcourût si tranquillement la Russie? Ce Fessler lui-même, étudié de plus près, ne ressemblerait guère à l'étrange aventurier qu'on nous dépeint; mais à quoi bon entrer dans ce détail? Spéranski et Fessler n'ont rien à démêler ensemble. La chute de Spéranski s'explique trop bien d'ailleurs par la coalition des haines acharnées contre lui et par la faiblesse d'Alexandre. Le tsar avait soutenu longtemps le confident de ses rêves; il suffisait que sa bonne foi fût surprise un seul jour pour que cette fortune s'écroulât. La séparation a été brusque, et l'on veut inférer de là qu'elle a été amenée par quelque révélation subite et monstrueuse. En réalité, c'est le caractère d'Alexandre qu'il faut seul accuser ici. Au moment où il venait de signer la ruine de son ami, Alexandre était encore sous le charme; il pleura dans les bras du ministre. Une fois son parti pris, ne devait-il pas se défendre lui-même contre les entraînemens de son cœur? Ne sont-ce pas enfin les esprits faibles qui ont le plus besoin de recourir à la violence?

Voici la scène dans son exacte vérité. Un matin, c'était le 17 mars 1812, Spéranski, comprenant ce qu'avait de grave, à la veille d'une guerre contre Napoléon, une lutte prolongée au sein du ministère, se présenta chez le tsar et le conjura d'accepter sa démission. Le tsar l'accepta, mais en prodiguant à son ami les plus affectueuses paroles. C'était, disait-il, un sacrifice temporaire; des jours plus heureux viendraient, et le ministre pourrait reprendre alors son œuvre interrompue. Les deux amis, en se séparant, pleurèrent dans les

bras l'un de l'autre. Encore tout ému de ces adieux, Spéranski regagne son hôtel et trouve dans son cabinet le plus acharné de ses ennemis, M. de Ballachef, ministre de la police, qui, lui montrant une sentence d'exil signée de la main du tsar, lui ordonne de se préparer à partir. Une *kibitke* l'attend à quelques pas de l'hôtel. Il va être conduit sous escorte à Nijni-Novogorod; une demi-heure lui est accordée pour régler ses affaires. Comment peindre la douleur de Spéranski? Il n'en laissa rien voir. Calme et digne en face de son ennemi triomphant, il fut tout entier au sentiment des devoirs pieux qu'il lui restait à remplir. Il avait chez lui maints papiers qui pouvaient trahir les secrets du tsar; il s'empressa de les mettre sous cachet et de les envoyer à son maître. Sa fille était dans une chambre voisine; il craignit de lui porter un coup trop douloureux en lui révélant cette catastrophe, il redoutait pour elle les émotions déchirantes des adieux : il prit une plume, lui écrivit quelques mots à la hâte, lui recommanda la résignation et la prière; puis, s'approchant de la porte qui le séparait de son enfant, il y posa pieusement ses lèvres et y traça un signe de croix. La demi-heure était écoulée, il fallut partir. La *kibitke* s'élança au galop à travers les rues de Saint-Pétersbourg et prit la route du sud-est. Cette précipitation de M. de Ballachef en dit plus que tous les commentaires. On se défiait du repentir d'Alexandre; la haine se hâtait de mettre la main sur sa proie.

Huit jours après, l'enfant que Spéranski avait laissée dans sa maison en deuil venait le retrouver à Nijni-Novogorod. C'était une fille, je l'ai dit, et la digne fille d'un tel père. Elle était âgée de douze ans à peine. Dès qu'elle sut ce qui venait de se passer, elle voulut partir. Rien ne put l'arrêter, elle entraîna sa gouvernante, et malgré les difficultés de la route, malgré la fonte des neiges et le débordement des rivières, inébranlable dans sa résolution, elle parvint à son but et entra comme un rayon de soleil et d'espérance dans la demeure du proscrit. Adouci par la présence de sa fille, ce premier exil du ministre déchu ne fut pas difficile à supporter. C'était un temps de repos plutôt qu'un châtiment; ce fut aussi pour lui l'occasion d'hommages inattendus. Son calme, sa sérénité, au lendemain d'une catastrophe si cruelle, parurent inexplicables. Dans toutes ses conversations, dans son attitude et ses démarches, pas un mot, pas un signe ne trahissait une pensée amère. Était-il bien tombé de si haut? N'était-ce pas un plan concerté entre le souverain et son ministre pour déjouer la haine des factions? N'était-ce pas aussi une mission déguisée, et le confident d'Alexandre n'était-il pas chargé d'observer en personne les dispositions de l'esprit public dans les provinces? Ces conjectures s'accréditèrent, et Spéranski reçut de toutes parts

un accueil plein d'empressement et de respect. Hélas! la haine de ses ennemis lui envia encore ce triomphe. Napoléon venait d'entrer à Moscou; le comte Rostopchin *avait allumé dans le cœur des Russes ces torches incendiaires où la ville prit feu toute seule* (1), et des bandes de réfugiés, fuyant la ville en flammes et la colère des Français, arrivaient chaque jour à Novogorod. Moscou était le foyer du parti qui avait juré la ruine de Spéranski. Exaspérés par les maux de la guerre, les boyards retrouvaient leur ennemi presque aussi puissant dans l'exil que dans le palais du tsar; leur fureur ne connut plus de bornes. Les derniers outrages lui furent prodigués. On le signala comme un traître, comme un espion des Français. L'opinion publique se déchaîna sans pitié contre celui qu'elle révérait la veille. Sa bienveillance était de l'hypocrisie, sa sérénité était le masque de ses intrigues. Cette explosion de haine fut si violente, que le tsar, pour mettre fin aux soupçons, se crut obligé de condamner Spéranski à un exil bien autrement cruel. De Nijni-Novogorod en Sibérie, la route est bien tracée; c'est par Novogorod que passent chaque année ces milliers de malheureux qu'on va ensevelir vivans dans les mines de l'Oural. Spéranski avait pu voir défiler plus d'une fois cette procession lugubre. Il suivit aussi la même route; le tsar le fit déporter dans la petite ville de Perme, à l'entrée de la Sibérie.

III.

Menchikof a été exilé à Bérésov, le maréchal de Munich a passé vingt ans à Pélim, les Dolgorouki, les Biren, les Ostermann, les Voinarofski, les Bestuchef, ont été relégués comme des criminels dans d'affreuses solitudes; la ville de Perme mérite aussi d'être citée au premier rang sur la liste des cachots illustres. Située au milieu des neiges et des marais, elle appartient, comme Pélim et Bérésov, aux horreurs sibériennes. Point de ressources, un isolement sinistre, un climat meurtrier, la misère, la disette, voilà ce que le réformateur de la Russie trouvait dans son exil. Sa fille même lui manquait. Craignant pour elle cette vie de privations et de douleurs, espérant peut-être que les larmes de l'enfant fléchiraient le cœur du tsar, il l'avait envoyée à Saint-Pétersbourg. Que lui restait-il? Deux choses qui ne lui avaient jamais fait défaut, le travail et la prière.

Perme est la résidence d'un archevêque; ce fut la seule ressource de Spéranski, ressource précieuse, et dont il profita avec empressement. Cet archevêque était un homme pieux, charitable et instruit; il accueillit l'exilé comme un frère et mit sa bibliothèque à sa disposition. L'an-

(1) Paroles du comte Rostopchin, citées dans les *Mémoires* de M. Varnhagen d'Ense.

cien professeur du couvent de Saint-Alexandre revint avec bonheur aux études de sa jeunesse. Il ne regrettait pas d'avoir quitté la robe de moine, puisqu'il avait travaillé utilement à la prospérité du pays, mais il éprouvait de la joie à renouer le fil de ses anciens travaux. Il renouvela ses méditations théologiques, il se remit à l'hébreu; le sanscrit, dont l'importance littéraire et historique commençait à être mise en lumière, attira son attention, et il parvint bientôt à déchiffrer quelques-uns des monumens de la race ârienne. Il étudiait aussi la langue anglaise, qui lui rappelait la compagne de sa jeunesse, et au milieu de ses recherches de linguistique et d'histoire, la littérature du pays de Shakspeare et de Milton était pour lui un délassement; mais sa meilleure occupation fut l'examen scrupuleux de son cœur et de sa conscience. Une personne qui l'a bien connu, un de ses confidens durant l'exil, interrogé par moi sur ce séjour à Perme, m'écrit ces belles paroles : «Il fit passer par le creuset les motifs de ses actions et de ses croyances, et les ayant purifiées de tout levain d'orgueil, de tout alliage de gloire humaine, il les soumit et se soumit lui-même à la justice de Dieu. Je puis dire qu'il sortit régénéré de cette épreuve; tout ce que son cœur conservait encore de regrets mondains et d'ambitions terrestres disparut dans le feu de l'holocauste; son âme ne fut plus remplie que de l'amour de Dieu, de sa patrie et de ses semblables.» Le grand livre de tous ceux qui aiment et qui pleurent, *l'Imitation de Jésus-Christ*, était son évangile de chaque jour; il voulut faire jouir tous ses concitoyens des trésors qu'il y avait puisés, et il en donna une traduction en langue russe qui est signalée par les critiques comme un modèle de simplicité et d'onction (1).

« Spéranski, dit encore le témoin que j'invoque, passa deux années ainsi, accablé de tous les opprobres de la terre, récompensé par toutes les grâces du ciel. » Lui-même, dans une période plus heureuse, il aimait à se rappeler les luttes et les victoires intérieures dont Perme avait été pour lui le théâtre. Parcourant un jour comme gouverneur-général cette Sibérie où il avait tant souffert, il arriva dans cette triste ville de Perme, qui devait, à ce qu'il semble, éveiller dans son âme de douloureux souvenirs; non, il date de Perme une lettre à sa fille, et, après lui avoir retracé ses pieuses méditations, il termine par ces mots : « Ç'a été l'époque de ma véritable grandeur, l'époque de l'élévation religieuse de mon âme. » Pendant ce temps-là, le tsar Alexandre jouait un rôle immense dans les affaires de l'Europe. Chef de la coalition qui venait de renverser Napoléon, il

(1) Cette traduction de *l'Imitation* a été publiée à Saint-Pétersbourg en 1819; une seconde édition paraissait l'année suivante.

semblait le maître du monde. A Paris, à Londres, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, il était enivré d'hommages et d'adulations. Avait-il le temps de penser à celui qu'il avait naguère honoré de son amitié et qui languissait dans l'exil? La fille du proscrit avait déployé vainement mille efforts pour faire parvenir une supplique entre les mains du tsar; une ancienne amie de l'infortuné, Mme Krehmer, fut plus heureuse et accomplit enfin cette œuvre de miséricorde. Encore quelques mois d'angoisses, et le père et la fille purent se retrouver. Spéranski possédait un petit domaine dans le gouvernement de Novogorod, le tsar lui permit de s'y rendre : doux exil assurément, si on le compare à celui d'où il sortait. Sans doute Spéranski avait encore à lutter contre la misère; cette petite terre où il était confiné suffisait à peine aux premiers besoins de la vie. Qu'importe? il n'avait plus *à monter et à descendre l'escalier de l'étranger;* il habitait sous son toit, sa fille était près de lui. Cette fille si chère, le seul souvenir d'un bonheur trop rapide, ce n'était plus un enfant. Celle qui, toute jeune encore, s'était associée si vaillamment à sa douleur pouvait s'associer maintenant aux travaux de son esprit. L'illustre exilé prit plaisir à former cette précoce intelligence, déjà si bien préparée par les vicissitudes de la vie. L'étude de la religion et des littératures modernes remplissait leurs journées. L'amour de la nature se mêlait aux enchantemens de l'esprit, et ce petit domaine de Novogorod se transformait pour la jeune fille en une sorte de paradis terrestre.

Pourquoi craindrais-je d'insister sur ces détails? Ils peignent bien l'âme dévouée de l'ancien ministre, et ils viennent d'être consacrés dans un ouvrage qui honore les lettres françaises à l'étranger. Ouvrez un livre dont un épisode a paru ici même (1), *les Pèlerins russes à Jérusalem,* par Mme la comtesse de Bagréef-Spéranski; vous y trouverez une touchante histoire, *le Moine du Mont-Athos,* où cette rustique villa des environs de Novogorod est décrite avec un profond sentiment de poésie. L'auteur embellit la scène, il agrandit le château, il idéalise les bois et les montagnes; mais ces naïfs mensonges sont plus vrais que la réalité, puisqu'ils nous retracent les impressions d'une âme qui s'ouvre à l'enthousiasme et au bonheur. Après ces longues années de misère, le printemps est plus doux dans le champ paternel, les fleurs sont plus parfumées, les chants des oiseaux plus mélodieux; le petit cours d'eau qui arrose la prairie semble plus beau que les flots de l'Archipel ou les torrens du Mont-Athos.

Deux années s'écoulèrent pour le père et la fille dans ces solitudes

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1853, *Xenia Damianovna, scènes de la vie russe,* par Mme de Bagréef-Spéranski.

aimées. Spéranski ne demandait plus rien aux hommes; désabusé des grandeurs, il ne souhaitait que l'oubli du monde et la paix, lorsqu'un ukase impérial, en changeant une fois encore le lieu de son exil, annonça de la part d'Alexandre un commencement de réparation : Spéranski était nommé gouverneur de Penza. Le texte vraiment extraordinaire de l'ukase mérite d'être cité. Le tsar ne craint pas d'avouer son erreur, et il s'exprime ainsi : « Ayant cru devoir, à cause de circonstances particulières, éloigner M. Spéranski des affaires de l'état, nous avons eu depuis cette époque le loisir d'examiner attentivement les motifs de sa disgrâce. Assuré maintenant qu'aucun soupçon ne peut s'attacher à sa conduite, nous lui donnons le moyen de se réhabiliter en le nommant gouverneur de notre province de Penza. » Ce poste était si inférieur à ceux qu'il avait occupés avant 1812, qu'on ne pouvait guère y voir qu'un adoucissement, et non une révocation de sa peine. Le gouverneur de Penza était toujours sous le coup d'une sentence d'exil : non-seulement il lui était interdit de reparaître à Saint-Pétersbourg, on lui défendait même de franchir les limites de son gouvernement. On conçoit tout ce que cette situation offrait d'embarras et d'ennuis. La province de Penza se résignait difficilement à être gouvernée par un proscrit dont la réhabilitation était encore si incomplète. Spéranski fut reçu avec défiance, mais on sait déjà quelles étaient les séductions de son cœur et de son esprit. Il parut à peine remarquer la malveillance publique; simple, affable, dévoué aux intérêts de tous, il triompha des préventions, et il était déjà pour ses administrés un objet d'affection enthousiaste lorsque, deux années après, en 1819, le tsar l'appela au gouvernement de la Sibérie.

Quel contraste! Sept ans auparavant, il languissait, *tra la perduta gente*, comme dit Alighieri, dans l'une des plus tristes solitudes de cette terre de douleurs; le voilà maintenant qui règne sur ces contrées immenses. Ces talens d'administrateur qu'il avait déployés à Saint-Pétersbourg vont s'exercer sur un théâtre où il faut tout faire et tout créer. Cette fois la réhabilitation est complète. Songez quels trésors de courage étaient nécessaires pour purger ce malheureux pays des malversations et des crimes qui le désolaient! Aujourd'hui la Sibérie est divisée en deux gouvernemens distincts; Spéranski la gouvernait tout entière, et des montagnes de l'Oural à la frontière chinoise, sa vigilance devait tout embrasser. Plus d'un cœur énergique eût reculé devant ce travail; lui-même, malgré son dévouement, il lui arriva en maintes rencontres de pousser un cri de désespoir. J'ai sous les yeux une lettre qu'il écrivait au ministre Arackchef : « Qu'ai-je donc fait, s'écrie-t-il avec une sorte de lassitude et d'effroi, pour qu'on m'impose une pareille tâche sans me

donner la force matérielle qu'elle exige, sans m'investir de pouvoirs assez étendus pour l'accomplir? » Mais ce découragement ne durait pas; cette tâche effrayante, il la réalisa en partie, grâce à ce mélange de force et de bonté qui est le trait distinctif de son génie. Il aimait ardemment la Russie, une philanthropie chrétienne animait tous ses actes; ce furent là ses talismans. Si les défenseurs des abus s'étaient déchaînés contre lui à Saint-Pétersbourg à l'époque où, confiant dans l'amitié du maître, il semblait assuré de la toute puissance, on devine aisément les luttes que l'ancien proscrit fut obligé de soutenir contre une armée de fonctionnaires prévaricateurs. Je lis ces mots dans une lettre qu'il écrit à sa fille au commencement de son séjour à Tobolsk : « Je n'ai pour moi que le peuple et les condamnés, tout le reste a juré ma ruine. » Le peuple et les condamnés! voilà les amis du gouverneur de la Sibérie, et il ne craint pas de le dire avec orgueil; n'est-ce pas là un trait qui dévoile ce grand cœur?

Peu à peu cependant il sut rallier ce qu'il y avait de meilleur dans le camp ennemi. Ne pouvant révoquer de leurs fonctions les agens supérieurs, il en gagna un certain nombre par l'ascendant de sa pensée, il les associa à son œuvre de civilisation et d'humanité, et paralysa ainsi les efforts désespérés des autres. Son activité était prodigieuse; deux années lui suffirent pour parcourir dans tous les sens ces immenses espaces de la Russie asiatique et porter sur tous les points la consolation et l'espérance. Ni périls ni fatigues ne l'arrêtaient : il voyageait en traîneau à travers la neige et la tempête. Voulant tout voir par lui-même, il surprenait ses agens par des apparitions soudaines au moment où on le croyait à trois ou quatre cents verstes. Son nom était dans toutes les bouches; partout où gémissaient des opprimés, on l'invoquait comme un envoyé de la Providence. Ces bénédictions sont demeurées attachées à son souvenir, et il n'est pas de Sibérien, jeune ou vieux, pour qui *le bon Spéranski* ne soit un objet de vénération et d'amour. Il y a quelques années, Mme de Bagréef était en pèlerinage à Jérusalem; elle y rencontre un Sibérien et lui demande, sans se faire connaître, si l'on se souvient encore dans son pays de l'ancien gouverneur-général. « Si l'on se souvient de lui, madame! répond le jeune homme les larmes aux yeux; c'est notre bienfaiteur à tous, et nos pères nous renieraient, si nous n'avions un culte pour sa mémoire. J'étais enfant à l'école de Tobolsk quand il vint assister à notre examen; comme j'étais le premier de ma classe, il posa sa main sur ma tête et m'exhorta à toujours bien servir ma patrie, qui me donnait l'instruction à ses frais. Jamais je n'oublierai ses paroles; jamais le son de sa voix, son sourire, son front blanchi qui rayonnait au-dessus de nous comme le front d'un saint, ne s'effaceront de mon souvenir. » Et comment les Sibériens

l'oublieraient-ils en effet? Ils jouissent encore de son œuvre : le règlement général, le *Sibirskye oustar*, rédigé par le réformateur, n'a pas cessé de servir de base à l'administration du pays. On s'étonne moins des gracieux tableaux tracés par les derniers voyageurs européens en Sibérie, quand on interroge la vie et les actes du gouverneur-général. Le Norvégien Hansteen, le Prussien Erman, l'Anglais Hill, le Finlandais Castrén, sont d'accord pour signaler, de Tobolsk à Nertschinsk, les progrès de l'administration et l'humanité des mœurs. — Ces progrès constatés par des témoins si divers, on sait maintenant à qui on les doit.

Pendant que Spéranski exerçait en Sibérie sa bienfaisante action, deux hommes administraient la Russie dans un esprit bien opposé à celui-là : c'étaient le ministre Arackchef et l'archimandrite Photius, l'un orthodoxe jusqu'au fanatisme, l'autre ennemi déclaré de toute inspiration libérale. Spéranski avait terminé sa tâche en Asie; il sollicita la grâce de rentrer à Saint-Pétersbourg, non par ambition assurément, mais pour goûter le repos qu'il avait si bien mérité et finir ses jours au milieu de ses amis. La Sibérie n'avait plus besoin de sa présence, il lui laissait tout un système de lois et une administration fortement constituée. Alexandre ne se refusa pas au vœu de son ancien ami. C'était en 1821. Après onze ans d'exil, Spéranski, grandi encore par l'infortune, illustré aux yeux de tous par son gouvernement de la Russie asiatique, rentrait enfin à Saint-Pétersbourg, aussi modeste en son triomphe qu'il avait été résigné dans la *kibitke* du proscrit. L'esprit public était bien changé. On sait combien les guerres européennes de 1812 à 1815 avaient répandu d'idées nouvelles chez les peuples du Nord. Par l'Allemagne, la France et l'Angleterre, la Russie était initiée au mouvement de la société occidentale; la jeune noblesse avait rapporté de Paris et de Londres des espérances qui l'enivraient. Le joug d'Arackchef était odieux; ce système d'immobilité et d'arbitraire, supporté pendant l'effervescence de la lutte, irritait les intelligences d'élite; on voulait des institutions qui associassent les classes éclairées aux intérêts publics, et l'exilé dont le nom éveillait le souvenir des premières tentatives libérales de la Russie fut accueilli avec transports. Spéranski ne se fit pas illusion. Alexandre, il le savait bien, n'était plus le réformateur qu'il avait si tendrement aimé; le chef de la sainte-alliance était devenu le chef de la réaction illibérale en Europe. Arackchef et Photius étaient les ministres qui lui convenaient; Spéranski ne pouvait plus être pour lui un conseiller intime, c'était un serviteur éminent dont il devait utiliser le dévouement et la science, mais à qui il était impossible de confier la direction des affaires. L'exilé de 1812 fut comblé d'honneurs. Nommé chef de la commission administrative

de la Sibérie, il put de loin consolider son œuvre. Il eut rang dans le conseil de l'empire, sa fille fut placée auprès de la tsarine Élisabeth; mais Alexandre évitait de rencontrer l'homme qui avait été l'ami et l'inspirateur de sa jeunesse. Sa présence lui était comme un reproche.

Alexandre mourut en 1825. L'irritation qui couvait depuis le retour de l'armée éclata à l'avénement de son successeur. On sait quelle fut, en face des insurgés de Saint-Pétersbourg, l'héroïque attitude du tsar Nicolas. L'insurrection vaincue, le jeune souverain eut la pensée d'inaugurer son règne par des lois régulières qui fussent une garantie pour ses peuples. A qui s'adresser pour une telle œuvre? L'opinion faisait des vœux pour Spéranski. Sa science de jurisconsulte, ses travaux législatifs, tout le désignait au choix du tsar. Spéranski fut chargé de cette grande mission dès le mois de décembre 1825, quelques semaines seulement après le commencement du nouveau règne. Il se mit immédiatement à l'œuvre. L'immensité de la tâche ne l'effraya pas. Il s'agissait, non plus de rédiger des règlemens administratifs, mais de préparer tout un code, de coordonner les lois et les coutumes des Slaves et de les approprier aux mœurs présentes. La clarté, cette *bonne foi des philosophes*, est la suprême vertu du législateur. Spéranski se préoccupa de la clarté plus que de la concision du langage. Il savait bien quel est le prix d'une brièveté précise; mais, dans un pays où l'indépendance des tribunaux n'existait pas, il renonça par devoir à la concision des formules, s'appliquant surtout à entrer dans les détails, à donner le plus de garanties possible à l'équité. Sept ans après, au commencement de l'année 1833, le travail de Spéranski, connu sous nom de *Svod Sakonov* ou *Corpus juris russici*, parut à Saint-Pétersbourg, en quinze volumes in-quarto. Il ne contenait pas moins de 42,298 articles. Le conseil de l'empire avait été convoqué pour en prendre connaissance; le tsar lui-même présidait l'assemblée. Ce fut une journée de triomphe. Le tsar manifesta sa joie avec effusion; il serra Spéranski dans ses bras, et, détachant de son uniforme la plaque de Saint-André, il la plaça sur la poitrine du législateur.

Cet immense recueil n'était que la préparation d'une œuvre plus importante; le *Svod Sakonov* était destiné à devenir un code, et Spéranski, impatient de laisser ce monument à son pays, s'y appliquait avec une ardeur fébrile qui épuisa bientôt ses forces. Frappé d'une maladie de langueur, il redoublait encore de zèle comme pour disputer son œuvre à la mort. Cette lutte accéléra l'heure fatale. Le 1er janvier 1839, le tsar lui avait accordé le titre de comte. On pense bien que le réformateur attachait peu de prix à cette distinction, et encore moins aux priviléges qui l'accompagnent. « Ce n'est

pas pour moi, disait-il avec son fin sourire, c'est pour mes amis que j'ai été nommé comte. » Il ne jouit pas longtemps de la satisfaction de ses amis. Quelques semaines après, le 11 février, le comte Spéranski s'éteignait à l'âge de soixante-sept ans, en face de son édifice inachevé.

Sa mort fut un malheur public; ses services, révélés enfin à l'opinion, ses vertus, ses infortunes, avaient fait de lui un héros populaire. Personne n'ignorait ce qu'il avait souffert pour la réforme des abus. On admirait que, frappé si cruellement, il eût conservé cette inaltérable bonté et un dévouement si enthousiaste au bonheur de ses semblables. Pendant tout un jour, une foule immense, admise à l'honneur de saluer sa dépouille, défila respectueusement devant le lit funèbre. Les marchands du *Gostinoi dvor* (1) fermèrent leurs boutiques. Il avait demandé à être enseveli dans ce couvent de Saint-Alexandre Nevski, où s'était écoulée sa jeunesse. Les mêmes portes qui s'étaient ouvertes cinquante-cinq ans plus tôt au pauvre écolier de Vladimir s'ouvrirent à son catafalque, chargé d'insignes glorieux et suivi d'un peuple en deuil. Le tsar Nicolas assista au service funèbre, et quand le cercueil de son serviteur descendit dans la fosse, de nobles larmes mouillèrent son visage. A son retour de l'exil, Spéranski avait pris pour devise et gravé dans ses armes ces simples mots qui résument toute sa destinée : *Sperat in adversis*. Sa fille a écrit sur sa tombe : *Sperat in excelsis*. Il devait rester fidèle, dans la vie et dans la mort, au nom que lui avaient donné ses maîtres.

IV.

Quelle a été l'influence du comte Spéranski? quelles traces a-t-il laissées de son passage aux affaires? Celui qui sait le fond des consciences juge l'intention et l'effort sans s'inquiéter du résultat; la postérité ne peut prétendre à cette équité surhumaine. Exigeante, injuste même, elle veut que l'homme d'état dont elle gardera le souvenir ait remporté pour elle des victoires durables : exigence salutaire et qui aiguillonne le génie! C'est un redoutable privilége que celui de dicter des lois aux hommes; quand on y participe, à quelque degré que ce puisse être, il faut qu'on sache bien quelle responsabilité on assume et à quel prix s'achète la gloire. Des réformes décisives et vigoureusement pratiquées, de vieilles iniquités détruites, le droit fondé sur une base solide, la dignité humaine efficacement servie, voilà les signes auxquels la postérité reconnaît les grands ministres. Apprécié à cette mesure, le comte Spéranski n'a pas droit à

(1) Bazar des marchands russes.

une place dans cette illustre assemblée; mais l'histoire ne lui refusera pas un souvenir, car si la Russie un jour s'associe complétement à la civilisation libérale, si elle se débarrasse de toutes les traditions que l'Orient lui a léguées, si elle élève et régénère ses peuples, si elle affranchit ses serfs, si elle substitue aux caprices d'un maître l'autorité de la loi, elle vénérera la mémoire de l'homme qui a entrevu de loin cette rénovation du pays, et y a contribué selon ses forces.

C'est dans son gouvernement de Sibérie que le comte Spéranski a été véritablement libre, et le bien qu'il a su y accomplir est attesté par d'irrécusables témoignages. Là point de serfs, point de seigneurs, mais des paysans libres et des commerçans. Cette population active était opprimée jadis par une multitude de tyrans subalternes. Des fonctionnaires de tout ordre avaient essayé de porter dans les provinces d'Asie les habitudes de la Russie d'Europe; la Sibérie n'ayant pas de boyards, ils prétendaient en tenir lieu. Le comte Spéranski n'avait pas même essayé en Russie de lutter contre les traditions séculaires qui soumettent des milliers de serfs à un petit nombre de maîtres : des monts Ourals à la frontière chinoise, il empêcha cette tyrannie de s'établir. Les fonctionnaires ont été soumis à un contrôle régulièrement organisé, et les Sibériens, protégés par un code, développent chez eux un esprit libéral et humain qui a frappé d'étonnement des juges désintéressés.

Voilà son meilleur titre, si l'on n'apprécie que les actes. En Russie, pendant les quatre années qu'il a passées dans l'intimité d'Alexandre, il n'a pu laisser que des projets. Lorsque le tsar Alexandre, en 1811, promulgua une partie des règlemens et décrets préparés par son ami, il annonça à ses peuples que l'empire désormais serait gouverné par la loi. Ce titre d'*autocrate* (*samoderjetz*) que les premiers chefs de la Russie prenaient avant de se transformer en tsars au xve siècle, et que Pierre le Grand avait repris avec une franchise altière pour l'associer à celui d'empereur, ce titre orgueilleux devait logiquement disparaître. Ce n'était plus la volonté changeante d'un homme qui réglerait les affaires, c'était la loi, une loi bonne ou mauvaise, mais enfin une loi fixe et connue de tous. Nous avons vu que ces promesses ont produit de médiocres résultats : la faiblesse d'Alexandre paralysait les efforts du secrétaire de l'empire et ses propres intentions. N'importe, la promesse a été faite, cette parole tombée de si haut a dû rester dans plus d'une mémoire, elle germera en silence et produira ses fruits. On n'oubliera pas alors que ce solennel engagement a été pris par le tsar Alexandre sous l'influence des conseils et des exhortations du comte Spéranski.

Si nous jugions ces choses d'après les principes de notre société

occidentale, nous pourrions dire dédaigneusement : Qu'est-ce que cela? Est-ce un titre suffisant pour laisser un nom dans l'histoire? L'homme d'état digne de ce nom a un idéal qu'il sait réaliser; il transforme son pays, et par là il prévient les révolutions. Comparez l'ami d'Alexandre à ce Robert Peel dont ici même un historien éminent vient de nous retracer le portrait. Quoi! le comte Spéranski, sous le titre de secrétaire de l'empire, a reçu un pouvoir supérieur à celui des ministres, il a joui auprès du tsar d'une faveur illimitée, il a été son ami, son confident, plus que cela, son précepteur politique, et il n'a pu détruire aucune des iniquités qui entravent la marche de ce pays, aucune des traditions barbares qui le séparent comme un abîme de la société romano-germanique! Quoi! il a pu rédiger un code, et le servage existe encore! — Ces objections, fort justes en elles-mêmes, attesteraient un singulier oubli de la situation. Pendant bien des années, il n'y aura de possible en Russie que des réformes administratives et civiles. Les réformes politiques viendront quand le sentiment de la dignité humaine sera éveillé au fond des âmes, et pour que ce sentiment s'éveille, il faut que le peuple y soit préparé par la culture morale et par la régularité dans les lois. C'est à cela qu'a visé l'ami d'Alexandre : il a travaillé toute sa vie à établir une législation régulière. Il n'avait pas le pouvoir de créer un monde, il s'est appliqué à débrouiller le chaos.

Nous voudrions aussi, avec nos idées libérales, que le ministre eût lutté plus hardiment pour la défense de son œuvre. Attaqué par l'aristocratie moscovite, il a l'air d'ignorer l'attaque; il oppose à ses ennemis la sérénité d'une conscience droite, au lieu de marcher sur eux et de livrer bataille. Qu'arrive-t-il? De graves événemens éclatent; la calomnie qui s'agite dans l'ombre trouve l'occasion propice pour se glisser dans l'esprit du monarque, et le ministre qui se flattait peut-être de transformer la Russie tombe victime d'un guet-apens vulgaire. Est-ce là un homme né pour conduire les hommes? C'est un sage, un contemplateur; les yeux fixés sur la lumière d'en haut, il n'aperçoit pas le piége sous ses pieds. Sa grande vertu après l'amour de ses semblables et la passion du bien, c'est la résignation. Dans les sociétés de l'Occident, le vaincu de l'arène politique, s'il a la valeur morale du comte Spéranski, conserve au fond de son cœur un invincible espoir; il prépare ses armes pour des luttes nouvelles. Tel n'est pas le noble esprit que nous venons d'interroger; malgré la force de ses convictions chrétiennes, une sorte de fatalisme oriental semble dominer sa conduite. A peine rentré de l'exil, il reprend en silence sa tâche de législateur, pareil à un moine qui sort de la prison du couvent et qui reprend ses pieux exercices au point où il les a laissés. On voit qu'une philanthropie immense le soutient, on ne

sent pas chez lui l'enthousiasme de l'espoir. Noble et douloureuse figure! Je l'ai appelé un sage, on pourrait dire un saint.

Les écrits de la fille sont un commentaire lumineux de l'inspiration du père. Témoin et compagne de ses malheurs, élevée par lui dans l'exil, elle a hérité du cœur de cet homme excellent. La foi qui anime son curieux livre, *les Pèlerins russes à Jérusalem*, c'est la foi du comte Spéranski. Les idées qu'elle répand, ce sont celles de ce maître vénéré. Quelles idées? Le patriotisme russe et la charité chrétienne. Son patriotisme est éclairé, libéral, et pourtant, il est facile de le voir, elle tient par maintes attaches aux superstitions politiques de sa race. Lisez l'introduction : c'est l'apologie de la nation russe, une apologie écrite avec l'éloquence de l'amour, avec l'exaltation de la foi; or cet enthousiasme n'empêche pas qu'il n'y ait là un profond sentiment de tristesse. Cette tristesse éclate plus visiblement encore dans les récits dont se compose le livre. *Les Pèlerins, une Nuit au Golgotha, le Moine du Mont-Athos*, tous ces tableaux de la pensée russe, les uns gracieusement naïfs, les autres pleins de passion et de souffrances, nous révèlent un esprit accoutumé aux méditations les plus hautes, une âme sévèrement initiée à la science de la douleur. La résignation, la prière, le détachement du monde, l'abandon des espérances terrestres, voilà le dernier mot du livre. J'ai comparé le comte Spéranski sortant de l'exil à un moine sortant de *l'in pace;* Mme de Bagréef nous fait des couvens du Mont-Athos une description poétiquement passionnée. Après le savant Fallmerayer, qui fut tenté un instant d'y prendre la robe blanche des religieux de Saint-Basile (1), après M. de Grisebach et M. de Mouravief, qui en ont si éloquemment parlé (2), elle glorifie *la montagne sainte* (*hagion oros*), et ces monastères sans nombre, et ce peuple de moines qui l'habite depuis le pied jusqu'aux cimes. D'où lui viennent donc ces pensées de découragement? d'où vient que sa voix s'anime et s'élève quand elle glorifie la solitude du cloître? Je crois le savoir; partagées entre le culte presque superstitieux de leur pays et leurs désirs d'une société meilleure, ces âmes d'élite ne peuvent être heureuses. Sans qu'elles osent se l'avouer, sans même qu'elles s'en doutent, une contradiction douloureuse les agite. Le comte Spéranski, brisé par l'exil, courbe la tête et continue sa tâche; Mme de Bagréef s'enferme en imagination dans les mystiques retraites du Mont-Athos.

Il y a dans *le Moine du Mont-Athos* une page où se trahit la se-

(1) Voyez *Fragmente aus dem Orient*, von Fallmerayer. 2 vol.; Stuttgart et Tubingue, 1855.

(2) Le premier dans son *Voyage au Mont-Athos*, le second dans son *Voyage aux lieux saints*.

crète pensée du livre; l'auteur y jette une plainte qui vient du cœur et repousse éloquemment toutes les consolations d'ici-bas. C'est le moine qui parle, le moine sous le nom duquel Mme de Bagréef retrace les méditations de son esprit et les rêves de son âme. Le père du moine a joué un grand rôle politique; victime d'une intrigue, il a été frappé comme un coupable, mais l'heure de la réparation est venue. Écoutons le solitaire : « La mort inattendue du principal ennemi de mon père, et par conséquent la chute du parti dont il était le chef, dévoila enfin toute l'intrigue dont il avait été la victime, et son rappel fut aussi subit que son renvoi. On lui offrit tous les honneurs et tous les avantages possibles comme réparation des torts qu'il avait soufferts. Aveugle justice des hommes! comme si tu pouvais faire reculer la marche inexorable du temps et rendre à ceux que tu as accablés de tes arrêts précipités les années que tu as empoisonnées, la jeunesse que tu as flétrie, l'énergie, la force de volonté, les facultés fraîches et vivaces que tu as paralysées! Aveugle et tardive justice des hommes! tu es prompte et sans pitié dans tes jugemens; tu sais châtier, tu sais punir, mais là aussi s'arrête ton pouvoir. La récompense et la rétribution ne dépendent plus de toi; celles-là, heureusement c'est Dieu qui les distribue..... » Ainsi la réparation humaine est impossible; Dieu seul dédommagera le vaincu. Ne remarquez-vous pas comme cette histoire d'un homme d'état est remplie de tendances monastiques? L'administration et le mysticisme, la science des affaires et les raffinemens de la vie spirituelle, tout cela se développe ensemble. Là où il y aurait ailleurs un redoublement d'efforts, on aperçoit surtout de nouveaux élans d'ascétisme, Nous ne sommes pas, cela se devine assez, dans l'atmosphère de la société occidentale; on sent que le despotisme de l'Orient pèse sur des âmes d'élite, ne leur laissant d'autre refuge que la résignation ou l'extase.

Et pourtant, à travers ces tristesses, quel culte ils gardent à la Russie! Plus ils ont souffert pour elle, plus ils sont portés à l'aimer. Réformateurs sur un point, ils resteront attachés à maintes superstitions de la patrie, à peu près comme ces hommes du xve siècle qui, en ouvrant les yeux aux premières lueurs de l'esprit moderne, tenaient encore obstinément à d'enfantines rêveries du moyen âge. Un paysan russe, voyant passer un étranger, disait avec une compassion dédaigneuse : « Le malheureux! il n'a pas de maître! » Mme de Bagréef rapporte ce mot, et l'explique à l'honneur de ses compatriotes. Le comte Spéranski avait souffert pour la cause du droit commun; la dernière partie de sa vie a été consacrée à reconquérir l'affection d'un maître, et le tsar Nicolas a pleuré la mort de celui que le tsar Alexandre avait exilé près des glaces de l'Oural. Tout cela est

bien russe assurément; la destinée du comte Spéranski, avec les contrastes dont elle est pleine, serait inexplicable pour un homme de l'Occident, si l'on oubliait d'y voir une révélation sur le peuple que gouvernent les tsars.

Plaçons-nous donc au point de vue de ce peuple, et concluons par un jugement impartial. Le comte Spéranski n'est pas mort tout entier; il a légué à son pays des ébauches de lois, des projets de réforme, et, ce qui ne vaut pas moins que tout cela, l'exemple d'une vie dévouée et d'un noble caractère. Il y a désormais dans l'administration russe une tradition féconde. Il faut souhaiter pour la Russie qu'elle ne se perde pas. Le comte Spéranski a laissé des manuscrits dont la publication acquitterait une dette nationale, et servirait à l'éducation des esprits. Je ne parle pas seulement de cette collection innombrable de travaux de législation disséminés dans les chancelleries de l'empire; le public ne connaît guère de lui que sa traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ*, arrivée maintenant à sa sixième édition : on ne lirait pas sans profit les traités de théologie, les essais de littérature, les méditations politiques et morales qui le consolaient des souffrances de l'exil, ou le délassaient de ses rudes labeurs. Il nous a été donné de parcourir quelques-unes de ces pages, et nous y avons admiré, au milieu des effusions d'une âme sainte, un esprit droit, toujours préoccupé de la pratique, et passionné pour le bonheur du genre humain. Un de ces écrits les plus curieux, ce sont les *Leçons de Législation*, composées pour le prince qui occupe aujourd'hui le trône de Pierre le Grand. Le comte Spéranski avait été chargé par le tsar Nicolas d'enseigner au grand-duc héritier les principes de la législation et du droit; on devine avec quel empressement il accepta une pareille tâche. Ce jeune prince qu'il devait initier à la philosophie sociale, c'était le neveu du souverain dont il avait été autrefois le conseiller et l'ami. N'était-ce pas comme une réparation que lui offrait la fortune? et ne semblait-il pas qu'il reprît son œuvre interrompue? Les chimères, s'il y en avait eu quelques-unes dans les inspirations de sa jeunesse, avaient disparu à la clarté de l'expérience; ces leçons de droit politique étaient le résumé d'une vie de travail et de dévouement. Une philosophie toute pratique, des principes libéraux appropriés à l'état du pays, y sont exprimés avec cette précision élégante dont il avait le secret.

En somme, quelles que soient ses singularités et ses lacunes, l'étude d'une telle vie produit une impression bienfaisante. Malgré cette résignation un peu molle qui a semblé contredire vers la fin l'ardeur de sa jeunesse, l'espoir n'était pas mort dans le cœur du comte Spéranski, et cet espoir, si ajourné qu'il fût, le soutint dans ses derniers travaux. Cette force secrète qui persistait encore après

tant de déceptions se communique naturellement à la pensée de son biographe; on a confiance dans l'efficacité de ces exemples, on a foi dans les progrès de l'avenir. Espérons donc que la Russie continuera l'œuvre du meilleur et du plus dévoué de ses enfans. Ce n'est pas un des moindres résultats de la guerre de Crimée d'avoir rapproché ce pays de la civilisation occidentale et d'avoir attiré sur lui l'attention du monde entier. La Russie sait que l'Europe veille, elle ne peut plus se faire illusion sur le succès de ses convoitises. Dans le sein même de l'empire, une école s'est formée qui ne porte plus ses regards au-delà des frontières. Les élémens de la grandeur russe sont dans la Russie elle-même; qu'elle les cherche à la lumière du XIXe siècle, elle les trouvera sans peine. Malgré la force dont elle a fait preuve, elle n'est encore sur bien des points que l'ébauche d'une société digne de ce nom. Le peuple y déploie de rares vertus, ou du moins des dispositions, des aptitudes aimables et généreuses; a-t-on su profiter de tous ces dons? a-t-on songé à féconder ces instincts? la culture morale a-t-elle défriché les landes de l'esprit? Non certes, et ce ne sont pas seulement d'immenses contrées intérieures que le gouvernement doit s'approprier par le travail; il lui reste encore à conquérir la meilleure partie de ses peuples. Cette conquête qui élèvera les hommes, qui créera des citoyens, c'était le but constant du réformateur dont je viens de raconter les efforts. Je n'ai pas cédé à une curiosité frivole en essayant de recomposer cette noble physionomie. Le moment était opportun pour rappeler aux conseillers des tsars ces traditions de libéralisme et de justice sociale. Ce gouverneur de Sibérie qui disait avec une fierté sans fracas : « Je n'ai pour moi que les condamnés et le peuple, » doit exciter l'émulation de tous les hommes qui, aux divers rangs de la hiérarchie, dans l'administration et dans les lettres, par la plume et par l'action, peuvent contribuer au perfectionnement de la chose publique. Combien de condamnés en Russie, sans aller les chercher au-delà des défilés de l'Oural! Ces condamnés, je veux dire les serfs, attendent toujours leur émancipation. Il serait beau pour le cabinet de Saint-Pétersbourg de réaliser les projets du *secrétaire de l'empire;* il serait digne d'Alexandre II de prouver au monde civilisé qu'il n'a pas oublié les leçons du comte Spéranski.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

MAURICE

DERNIÈRE PARTIE.[1]

XI.

Maurice n'avait pas voulu lire ce que M. de Courtalin avait écrit sur l'éventail de Sophie. On lui soutenait qu'il n'y avait rien que de fort innocent; sa délicatesse tournait contre lui. Mme Sorbier parlait de tout cela avec un petit air leste et dégagé qui aurait fort étonné ses vieux amis d'Étampes, peu accoutumés à des manières aussi badines. Certes elle était femme honnête autant que la plus irréprochable, et personne n'avait à dire un mot sur son compte : elle n'avait pas eu le temps de penser à autre chose qu'aux affaires de sa maison jusqu'à quarante ans, et à quarante ans elle avait abdiqué sans avoir régné; mais entraînée et comme séduite par Mme de Vitteaux, qui représentait pour elle ce monde d'élite où elle brûlait de pénétrer, Mme Sorbier avait adopté son langage et ses idées. Il lui semblait que cette société, qui était l'éden de Paris, devait parler et agir comme parlait et agissait Mme de Vitteaux. Il était donc horriblement bourgeois et d'une désespérante vulgarité de se révolter contre des habitudes admises par les boudoirs les mieux hantés et les salons les plus élégans. Mme Sorbier habillait son esprit à la mode et prenait le ton du persiflage et de la légèreté, comme elle avait adopté les manches pagodes et la crinoline. Elle n'avait pas manqué de raconter à M. Sorbier la petite scène du bal, et l'avait fait à sa manière, ayant bien soin de rendre M. de Courtalin plus blanc que neige et

(1) Voyez les livraisons du 15 septembre et du 1er octobre.

de transformer Maurice en un farouche personnage toujours prêt à mordre les gens. M. Sorbier ne vit dans toute cette histoire que sa croix d'honneur compromise, et sut très mauvais gré à son gendre d'avoir failli le brouiller avec l'homme de qui il l'attendait.

M. de Courtalin, qui n'était pas sans inquiétude de son côté sur l'issue que pouvait avoir son imprudence, se présenta bientôt chez M. et Mme Sorbier. L'accueil qu'il en reçut le rassura pleinement. On lui parla en riant de l'aventure du bal, et M. Sorbier déclara que, toutes réflexions faites, il consentait à apporter l'appui de son nom et de ses capitaux dans l'affaire des mines de Saint-Edme; on prit même rendez-vous pour la traiter à fond. M. de Courtalin répondit à cette ouverture par l'assurance que le ministre avait donné parole pour le ruban rouge. « Demain, ajouta-t-il, nous irons à sa réception, et je vous présenterai. »

Le cœur de M. Sorbier se gonfla de joie; mais l'homme d'affaires perça dans l'expression de sa reconnaissance. — Eh bien! dit-il, pour vous faire honneur, je signerai le contrat qui me fera votre associé aussitôt que nous serons confrères en chevalerie.

M. de Courtalin, connaissant le terrain sur lequel il marchait, voulut faire preuve de magnanimité, et parla de certains travaux de peinture que le gouvernement faisait exécuter dans un palais; il avait nommé M. de Treuil, et une galerie lui avait été réservée : c'était une affaire de trente mille francs.

— Qu'il gagnera? s'écria M. Sorbier.

— Oui, s'il accepte.

— Oh! fit M. Sorbier avec le geste d'un homme qui n'a jamais conçu l'idée qu'on pût repousser l'occasion de gagner une somme aussi forte.

A l'heure du dîner, M. Sorbier regarda Maurice d'un air narquois. — Que diriez-vous, monsieur mon gendre, si on vous annonçait que le ministre qui a les travaux d'art dans ses attributions vous accorde une galerie dans un palais?

— Une galerie à moi? s'écria Maurice, dont les yeux brillèrent d'un feu subit.

— Oui, à vous... Et savez-vous à qui vous devez cette faveur, monsieur le jaloux? ajouta Mme Sorbier; à notre ami M. de Courtalin, qui est venu ce matin même nous en apporter la nouvelle.

— Vous voudrez bien le remercier de ma part, dit Maurice, mais je refuse.

La foudre tombant aux pieds des deux époux n'aurait pas produit un trouble plus violent. L'un bondit sur son siége, l'autre regarda le ciel avec stupéfaction; un instant ils manquèrent de voix pour répondre; mais bientôt ce fut un déluge de questions et de remon-

trances. Pourquoi Maurice n'acceptait-il pas cette bonne aubaine? Ce n'étaient certainement pas ses occupations qui l'en empêchaient. Quelle mouche l'avait soudain piqué? Il reviendrait certainement sur cette résolution, et répondrait avec plus d'empressement à la bienveillante amitié d'un homme qui portait un si vif intérêt à toute la famille. C'était comme une mercuriale; un mot n'attendait pas l'autre.

— Sérieusement, vous ne comprenez pas? dit enfin Maurice.

— Non, répondirent deux voix ensemble.

— Alors je n'ai rien à expliquer.

A peine se fut-on levé de table que Maurice se retira dans son atelier. D'un commun accord la famille le déclara fou. — C'est l'orgueil, dit l'un. — C'est la paresse, dit l'autre. Sophie seule devinait vaguement la cause de ce refus; mais, bien loin d'approuver la conduite de Maurice, elle lui en voulait un peu. N'était-ce pas beaucoup de raideur pour une de ces galanteries que le monde consacre, et fallait-il donc vivre en plein Paris comme une nonne dans son couvent?

Maurice était entré dans son atelier le cœur tout frémissant. — Ah! quelles âmes! murmurait-il. — Il n'y était pas depuis cinq minutes, cherchant à calmer son émotion, lorsque Mimi-Soleil parut tout à coup.

— Ah! je vous trouve, dit-elle; Dieu soit béni!

Le visage si gai de Mimi-Soleil était bouleversé, ses yeux semblaient gros de larmes. Maurice lui prit les mains. — Eh! mon Dieu, qu'avez-vous? s'écria-t-il.

— C'est un grand malheur!... mais peut-être pourrez-vous nous en tirer... Lambert est perdu.

— Lambert?

— Vous savez comment nous vivons... Vous connaissez Bidois, ce brave garçon que vous avez vu cent fois chez nous...

— Oui, oui!

— Eh bien! Bidois s'est trouvé il y a trois mois dans une position embarrassée... Oh! il n'avait pas fait de folies, allez; c'était un malheur de famille. Il s'est adressé à Lambert, qui a endossé des lettres de change après lui avoir donné tout ce qu'il avait. Bidois avait un parent sur lequel il comptait. Le parent meurt tout à coup, et la fortune va à une servante, une espèce de Babet, comme dans la chanson. Voilà que les lettres de change arrivent à échéance, il faut payer; tout passe chez l'huissier, et nous n'avons plus rien... Ce pauvre Bidois fait pitié. Lambert est allé chez Philippe, mais Philippe est en voyage pour quinze jours avec sa femme. On va tout saisir, tout vendre. Moi, j'ai pensé à vous, et je me suis échappée malgré Lambert, qui me disait : « Bah! il est riche à présent!... »

Est-il bête! Mais c'est justement parce que vous êtes riche que je suis venue.

— Que vous faut-il?

— Oh! la somme est très forte!... trente mille francs.

— Diable!... trente mille francs... où les prendre?

Mimi-Soleil regarda Maurice avec étonnement; une larme tomba le long de ses joues. Elle ramena par un mouvement fébrile son châle autour de ses épaules.

— Dame! si ça vous gêne..., dit-elle, je ne croyais pas..., il faut me pardonner.

Elle ne put pas continuer et éclata en sanglots.

— Mais ne vous tourmentez donc pas, reprit Maurice. Êtes-vous folle de pleurer ainsi! Cet argent, je le trouverai. Pardieu! il faut bien que je le trouve.

Tout à coup il poussa un cri. — Et moi qui n'y pensais pas! dit-il, où diable avais-je l'esprit? Tenez, mon enfant, prenez cet argent et portez-le à Lambert.

En parlant ainsi, Maurice avait ouvert le tiroir d'un meuble où jadis il avait l'habitude de serrer son argent, et dans lequel il avait enfermé la somme remise par M. Closeau du Tailli. Les billets de banque étaient encore en liasses, retenus par des épingles. Il ramassa quelques pièces d'or qui formaient l'appoint de ce petit capital et glissa le tout dans une poche de la robe de Mimi-Soleil.

— Prenez et partez vite. Plus tôt vous arriverez, et plus tôt ce pauvre Lambert sera tranquille, dit-il.

Mimi-Soleil riait et pleurait tout à la fois. Elle sauta au cou de Maurice et l'embrassa sans pouvoir parler; puis tout à coup, fourrant ses mains dans ses poches : — Ma foi! tant pis! je vais prendre une voiture... Va-t-il être content!... Et elle s'échappa en courant.

— Ah! dit Maurice en respirant à pleine poitrine, voici la première fois que je suis heureux dans cet atelier.

Il travaillait avec une ardeur incroyable au moment où Sophie, qui lui avait donné rendez-vous pour essayer un coupé tout neuf, dont la forme et les couleurs lui avaient été recommandées par Mme de Vitteaux, vint le surprendre.

— Vous avez l'air tout joyeux, lui dit-elle.

— Aussi bien le suis-je de toute mon âme!.. je viens de tirer un ami de peine, et cela grâce à vous. Vous savez ces trente mille francs que votre parrain m'a remis ces jours derniers,... je les ai prêtés.

— Ah! fit Sophie d'un air singulier.

— Est-ce que cela vous contrarie?

— Moi, non,... mais c'est à cause de mon père, qui peut-être vous demandera compte de cet argent.

— Il n'y pensera seulement pas, cette somme n'est pas à lui! Et d'ailleurs pouvais-je m'arrêter à cette considération quand il y allait du repos d'un vieil ami?... Vous auriez fait comme moi, et bien sûr vous m'approuverez...

— Sans doute, répondit Sophie; cependant le mieux sera de n'en pas parler... S'il n'y avait que moi, ce ne serait rien; mais il y a mon père.

Le roulement du coupé qui tournait dans la cour de l'hôtel l'interrompit. Elle courut vers une fenêtre pour le voir.

— Qu'il est joli! dit-elle... Je me fais une fête de l'essayer par ce beau soleil... Venez-vous?

— Sommes-nous seuls?

— Tout seuls!

— Alors je vous suis, et s'il vous plaît d'aller jusqu'en Chine, je ne vous quitte pas.

Il y avait beaucoup de monde aux Champs-Élysées; toutes les connaissances de Sophie trouvèrent le coupé charmant, les trente mille francs de M. Closeau du Tailli furent oubliés, et la promenade se prolongea jusqu'à la nuit.

Ce même soir, M. de Courtalin, se promenant dans le foyer de l'Opéra, rencontra Guillaume de Marvejols, qui marchait d'un air vainqueur. Le jeune dandy passa son bras sous celui du député.

— Vous me voyez en joie, lui dit-il. Mme de Vitteaux est là; elle m'a renvoyé de sa loge avec une familiarité qui prouve que je suis au mieux avec elle. Et vous, comment conduisez-vous cette campagne où la finance et la galanterie se mêlent amoureusement, et dont vous m'avez entretenu jadis?

— Oh! il y a beaucoup à dire là-dessus. Du côté de la dame, tout va bien.

— Déjà?

— Eh! mon cher, que vos idées n'aillent pas plus vite que mes paroles!... On m'accueille favorablement, et j'ai dans la maison droit aux grandes et aux petites entrées. La mère et la fille ne voient que par mes yeux; j'approuve et je condamne. On n'oserait pas mettre une robe sans mon avis. Mme Sorbier surtout déclare qu'en toutes choses je suis infaillible. Or Mme de Treuil est une ville dont Mme Sorbier est la citadelle.

— Bon! vous avez mis le siége devant la citadelle.

— Je n'avais dans la place qu'un ennemi, M. Closeau du Tailli. Pour une cause que j'ignore, je ne l'y rencontre presque plus. Maintenant M. Maurice de Treuil me fait l'honneur d'être jaloux de moi. Il serait homme à pousser les choses jusqu'au bout, et à me mener au bois de Vincennes, si je voulais me prêter à cette fantai-

sie; mais on n'est pas assez jeune pour ramasser de ces gants-là. Jaloux, il fera des sottises; harcelé de tous côtés, un jour il se compromettra vis-à-vis de sa femme en exigeant d'elle des concessions que Mme Sorbier l'engagera à ne pas accorder. Ce qui lui reste de crédit s'épuisera dans ce suprême effort. Pendant cette lutte, qui a déjà commencé, je saurai m'effacer, mais au dernier acte je serai là.

— Bravo!

— J'accepte vos éloges, mon cher Guillaume.

— William! mon ami, habituez-vous donc à dire William! s'écria M. de Marvejols.

— Eh bien! mon cher William, si du côté féminin je n'ai pas lieu d'être mécontent, il y a le côté masculin. Ah! quel homme que le père Sorbier! On a beau lui parler avec du miel et le toucher avec du coton, c'est une lime, et lime il reste. J'avais fait luire à ses yeux le ruban rouge pour l'éblouir; aujourd'hui il est convaincu qu'il le mérite, et le jour où je le lui apporterai, il me dira que le gouvernement lui rend une justice un peu tardive. Il n'a pas diminué d'une unité le chiffre de ses prétentions. Il m'a présenté son ultimatum financier sous forme de note. Ah! le Tartare! Il n'a peut-être jamais lu la fameuse fable, mais d'instinct il se fait la part du lion. J'ai dû en passer par là!... Pour faire leur chemin dans le monde, les mines de Saint-Edme ont besoin d'un nom, et je me rappelle ces mots d'un prince de la banque : « Dans toute affaire où M. Sorbier mettra dix mille francs, je mettrai cent mille écus. »

Le député tira sa montre.

— Est-ce que vous partez? Mme de Treuil est ici avec sa mère, dit Guillaume.

— Oui, mais M. Sorbier est dans son cabinet, et il m'attend. A demain les affaires amusantes!

Une semaine ou deux après cette conversation, qui peut donner une idée du point de tension où les choses étaient parvenues entre Maurice et la famille dans laquelle M. Closeau du Tailli l'avait fait entrer, M. Sorbier chargea Sophie de demander à Maurice la somme de trente mille francs qui lui avait été confiée il y avait déjà quelque temps. La commission ne laissait pas d'embarrasser beaucoup Sophie, qui se souvint tout à coup de la confidence que lui avait faite Maurice. Elle n'osa pas répondre et se rendit dans l'atelier de son mari.

— Tu le sais bien, je ne l'ai plus, dit Maurice.

Sophie regarda Maurice d'un air un peu inquiet; mais, voyant qu'il travaillait, elle n'insista pas et rapporta, fort perplexe, cette réponse à son père.

M. Sorbier était avec Mme Sorbier et M. Closeau du Tailli au mo-

ment où Sophie reparut. A la nouvelle que l'argent n'existait plus, le père Sorbier se dressa sur ses maigres jambes.

— Hein! dit-il, et il regarda tour à tour sa femme et M. Closeau du Tailli.

— Oh! ça ne m'étonne pas, dit celui-ci, un artiste!...

— Mais cet artiste, c'est vous, parrain, qui nous l'avez présenté.

— C'est qu'alors M. Closeau du Tailli ne le connaissait pas comme il le connaît à présent, se hâta de répliquer Mme Sorbier. Et puis Sophie aura peut-être mal entendu. Il est impossible que M. de Treuil ait gaspillé une somme aussi importante.

— Impossible est le mot, dit M. Sorbier; avec trente mille francs, j'ai fait aller ma maison d'Étampes pendant dix ans!

— Peut-être a-t-il des dettes, murmura Mme Sorbier.

M. Sorbier sonna sur-le-champ et fit prier Maurice de passer chez lui.

— Sophie a certainement mal compris ou s'est mal expliquée, dit-il à Maurice aussitôt que son gendre eut paru, je l'avais priée de vous demander en mon nom une somme que son parrain vous a remise... Elle nous a rapporté que vous ne l'aviez plus... Il nous a semblé qu'elle devait se tromper, et c'est alors que nous avons pensé à vous demander l'explication de cette réponse.

M. Sorbier était placé au centre d'un demi-cercle dont sa femme et M. Closeau du Tailli occupaient les deux extrémités. Sophie était sur le second plan, un peu à l'écart, chiffonnant une plume devant une table chargée de papiers. Elle était pourpre et jeta un regard suppliant sur son mari; le reste de la famille avait toute la gravité froide d'un tribunal.

— Est-ce un interrogatoire? répondit Maurice.

— Nous aurions bien le droit de vous adresser des questions, s'écria Mme Sorbier.

Le vieux banquier lui fit signe de se taire. — Mon Dieu! mon cher Maurice, nous sommes en famille, nous pouvons causer, poursuivit-il; une somme de trente mille francs n'est pas une bagatelle qu'on puisse oublier au fond d'un tiroir ou dépenser en déjeuners de garçons... Vous savez certainement ce qu'elle est devenue.

— Parfaitement en effet.

— Voilà ce que nous vous prions de nous expliquer.

— Sophie ne vous l'a-t-elle pas dit?... Je ne l'ai plus.

— Il l'avoue! s'écria sa belle-mère.

— Mais puisqu'elle n'est pas entre mes mains, aimeriez-vous mieux que je vous fisse un conte?... J'en ai disposé, et voilà tout.

— Permettez, reprit M. Sorbier, tout le monde sait que je n'ai jamais attaché un prix immense à l'argent; mais enfin trente beaux

billets de banque de mille francs ne sont pas pour être perdus avec tant d'aisance, cela ne disparaît pas tout seul. En disposer, c'est bien; mais comment? Moi aussi j'en avais disposé. Une affaire excellente se présente, où je voulais placer quelques petits capitaux. Les trente mille francs que M. Closeau du Tailli a eu si grand tort de restituer pouvaient y figurer; ils auraient rapporté de quinze à dix-huit pour cent... Si votre placement est meilleur, je n'ai rien à dire, mais j'en doute.

Maurice frappa du talon avec impatience.

— Il ne s'agit pas de placement, dit-il.

— Ah! peut-être alors avez-vous acheté cette maison de campagne que notre ami voulait offrir à sa filleule?

— Pas davantage.

— Qu'est-ce donc?

— Eh! mon Dieu! il y a le chapitre des dettes, s'écria Mme Sorbier; on est jeune, messieurs les artistes le sont toujours, on oublie de travailler, on soupe, on court, on prend du bon temps, et quand vient le quart d'heure de Rabelais, on paie avec ce qu'on a sous la main.

— Rassurez-vous, madame; voilà M. Closeau du Tailli qui me connaissait alors, il vous dira ce qu'il sait.

— Moi, je ne sais rien, répondit le parrain.

Et froidement il croisa de gauche à droite ses jambes, qui étaient placées de droite à gauche.

— Puisque M. Closeau du Tailli me refuse son témoignage, reprit Maurice, j'affirme donc sur l'honneur que je n'avais de dettes d'aucune sorte... Il me répugne d'ajouter que dans le cas contraire vous auriez été les premiers à le savoir.

Chaque mot de cette conversation était gros d'un orage. La plus petite étincelle pouvait le faire éclater. Une force mystérieuse, et qui agissait en quelque sorte en dehors de leur volonté, poussait les acteurs de cette scène vers un choc que Maurice prévoyait et que Mme Sorbier espérait. L'entretien avait mal commencé; chaque repartie en augmentait l'âcreté. Sophie seule aurait pu l'arrêter, mais elle manquait entièrement d'initiative : troublée par la présence de sa mère, elle se sentait prête à défaillir à chaque réplique, et gardait un silence plein d'embarras.

— Je n'en doute pas, je n'en doute pas, poursuivit M. Sorbier. J'ai pris des renseignemens, de ce côté-là je suis tranquille; mais enfin ces trente mille francs ne se sont pas envolés,... ils ont eu un emploi quelconque.

— Autrefois, quand une pareille somme sortait de notre maison, on savait où elle allait, poursuivit aigrement Mme Sorbier.

Maurice se leva.

— Et puis il y a dans l'atelier de M. de Treuil de jolies femmes, des modèles, dit M. Closeau du Tailli.

Maurice se retourna. — Monsieur!... s'écria-t-il.

Il regarda M. Closeau du Tailli en face, avec une telle expression que le rentier se troubla.

— Je veux dire seulement que de telles personnes sont bien capables de tout, murmura-t-il.

— J'étais décidé à ne pas parler, reprit Maurice; mais en présence de si sottes insinuations, mon silence pourrait être mal interprété. Sachez donc qu'un de mes amis, Jacques Lambert, avait besoin de cette somme,... je l'ai prise et je la lui ai donnée.

Jamais dans la famille Sorbier on n'avait ouï parler d'une personne qui avait donné trente mille francs.

— Ah! c'est à M. Lambert, murmura M. Sorbier avec un soupir.

— Que M. Lambert en ait besoin ou non, cela ne justifie rien, répliqua Mme Sorbier.

— Aussi, madame, ne cherché-je pas à me justifier.

— Sans doute! et prendre trente mille francs dans un tiroir pour les donner, cela se fait tous les jours, ajouta ironiquement Mme Sorbier. On ne vous en veut pas, quoique ce soit agir un peu lestement... Eh! eh! monsieur Maurice, une fortune de millionnaire n'irait pas loin avec ces grandes façons. Il ne faudrait pas beaucoup d'amis comme M. Lambert pour mettre un ménage sur la paille.

— Oh! M. de Treuil n'en a que trois ou quatre, murmura M. Closeau du Tailli d'un air naïf.

— Peut-être eût-il été convenable d'en causer d'abord avec ma fille, poursuivit Mme Sorbier. Son parrain lui avait promis une maison de campagne,... je ne sais quoi, un chalet à Trouville ou quelque villa à Enghien... La somme rendue, peut-être l'aurait-elle employée autrement. Qu'en dis-tu, petite?

— Je ne sais, dit Sophie, qui balbutiait et passait du rouge au blanc à toute minute; j'avais envie d'une parure, perles et rubis, comme celle que porte Mme de Vitteaux, et je comptais, il est vrai, y appliquer cette somme; mais, puisque Maurice en a disposé, je ne la regrette pas...

— C'est bien, ma fille, très bien! reprit M. Sorbier, tandis que Mme Sorbier serrait Sophie sur son cœur avec un élan d'amour maternel; mais ce désintéressement dont tu donnes un nouveau témoignage n'autorisait pas M. Maurice à agir comme il l'a fait... Avec ton consentement, c'était possible; mais avant même de t'en avoir parlé,... c'est au moins singulier, car enfin cet argent ne lui appartenait pas!

Maurice devint blême. Il regarda sa femme. Sophie tourna la tête du côté de sa mère comme pour l'interroger. Au fond du cœur, elle aurait voulu intervenir pour mettre un terme à un entretien qui la faisait souffrir; mais elle rencontra un visage si sec et si plein d'irritation, qu'une fois encore cette influence à laquelle elle était accoutumée de céder l'emporta, et elle baissa timidement les yeux.

— Monsieur, dit Maurice, vous êtes le père de Sophie, je me retire; nous reprendrons cet entretien plus tard.

— Qu'a-t-il donc? demanda M. Sorbier pendant que Maurice quittait le salon.

M. Closeau du Tailli haussa les épaules.—C'est une lubie, dit-il.

— Quel est donc ce M. Lambert à qui M. de Treuil a remis les trente mille francs de Sophie? demanda à son tour Mme Sorbier.

— Oh! un sculpteur qui vit avec une petite blonde très jolie, ma foi, et qu'on voit souvent dans l'atelier de Maurice.

— Alors tout s'explique! reprit Mme Sorbier.

Elle embrassa deux ou trois fois Sophie avec passion. — Ah! pauvre enfant! murmura-t-elle.

Sophie rentra chez elle, persuadée que Maurice la trompait, et s'enferma.

Cet entretien avait fait une profonde impression sur l'esprit de Maurice. Il comprenait bien que le moment d'une crise décisive était proche, et il avait un vague pressentiment que si elle éclatait, le résultat, quoi qu'il fît, ne lui serait pas favorable. Il la redoutait donc et ne se pressait pas d'en déterminer l'explosion. Maurice d'ailleurs répugnait par instinct et par habitude aux grandes explications et aux partis extrêmes; il était d'un caractère à se soumettre à mille ennuis et à se plier un peu à tout plutôt que de courir au-devant d'une scène où des paroles blessantes pour tout le monde ne pouvaient manquer d'être échangées. Cependant un reproche lui avait été adressé, si grave, qu'il lui devenait bien difficile, pour ne pas dire impossible de demeurer plus longtemps dans la situation qui lui était faite sans manquer entièrement au soin de sa propre dignité.

Avant de rien faire, il voulut réfléchir et bien s'assurer si par quelques mots M. Sorbier ne reviendrait pas sur ce qui avait été dit. Il voulait en outre pressentir les dispositions de Sophie dans la conduite d'une affaire qui la touchait autant que lui; mais le père ne rétracta rien, et la fille ne s'expliqua pas. L'embarras de Maurice s'en accrut, et il se sentit gagné par une sourde irritation. Ce n'était pas dans un pareil moment qu'il voulait se décider à parler, dans la crainte que les choses n'allassent trop loin. L'explication entamée, peut-être ne serait-il plus maître de ses paroles, et il désirait ne rien dire qu'il ne pût répéter.

Le hasard voulut qu'au plus fort de cette situation, habilement exploitée par Mme Sorbier et envenimée tous les jours par de petits mots, Maurice rencontrât Philippe, qui se promenait un matin; ils poussèrent dans la campagne, et arrivèrent à Bougival, dans ce même cabaret où ils avaient déjeuné le jour où M. Closeau du Tailli avait conduit Maurice à la Colombière. Que de choses s'étaient passées depuis lors, et quelle distance le séparait de cette époque! Bien peu de mois s'étaient écoulés depuis le premier jour de son mariage avec la riche héritière de M. Sorbier, et déjà il voyait les prédictions de Philippe justifiées par une réalité poignante. Ce n'était pas une femme qu'il avait épousée, c'était une famille! Maurice regardait le paysage qui l'entourait, et chaque accident de terrain lui rappelait par une mystérieuse influence un lambeau de cette longue conversation où l'amitié de Philippe s'était montrée si clairvoyante dans sa rudesse. Il se souvenait à la fois du mot, du regard, du geste. La campagne n'était plus la même qu'à cette époque, déjà lointaine; déjà les arbres de la rive étaient dépouillés de leur parure; déjà des vols d'oiseaux voyageurs traversaient le ciel gris. L'horizon était triste et répondait par son aspect mélancolique aux pensées accablantes qui se succédaient dans le cœur de Maurice.

— Qu'as-tu donc? lui dit Philippe.

— Je me souviens, répondit Maurice avec un son de voix qui fit tressaillir son ami.

— Y a-t-il quelque chose de nouveau rue Godot-de-Mauroy? demanda Philippe vivement.

— Oh! non... rien... Aujourd'hui ressemble à hier, demain ressemblera à aujourd'hui!

Maurice pensait bien aux trente mille francs qu'il voulait rendre à M. Sorbier, et au sujet desquels on ne lui épargnait pas les allusions. Il savait bien qu'il n'avait qu'un mot à dire pour que Philippe les mît à sa disposition; il avait soif aussi d'épancher son cœur trop plein et de demander conseil à l'ami qui si longtemps avait marché côte à côte dans sa vie. Un sentiment indéfinissable, mais plus fort que son angoisse, l'en empêcha. Il le regarda plusieurs fois et se tut. Peut-être lui répugnait-il d'accuser implicitement sa femme par le récit de ce qu'il avait à souffrir dans son ménage, peut-être aussi craignait-il de raviver le souvenir du passé par cet aveu, et de lire dans le regard de Philippe ce *tu l'as voulu!* que sa conscience lui répétait sans cesse.

Il chercha à détourner le cours de ses pensées en demandant à Philippe des nouvelles de son travail et en s'informant de ce que faisaient leurs vieux amis. Ceux-ci espéraient, ceux-là craignaient; l'un avait fini sa statue, l'autre allait avoir son opéra joué; un troisième partait pour l'Orient, où il voulait retremper son inspiration

engourdie; un autre encore mettait la dernière main à une grande comédie qu'il destinait au Théâtre-Français. Il y avait travaillé toute l'année.

— Ils luttent! ils vivent! dit Maurice.

Le nom de Bidois vint à être prononcé. — A propos de Bidois, dit Philippe, j'ai appris par Mimi-Soleil ce que tu as fait en faveur de Lambert. La richesse sert donc à quelque chose! Ce qui me fait plaisir là-dedans, ajouta-t-il avec un sourire, c'est de voir que l'habitude de vivre en compagnie de l'argent ne t'a pas gangrené. Diable! c'est un miracle... Sais-tu bien, reprit-il après un moment de silence, qu'il n'est bruit que de cette belle action dans tous les ateliers? Mimi-Soleil l'a racontée partout, et te voilà passé à l'état de grand homme et de Mécène. Si tu veux me donner la moitié de ta réputation pour la moitié de ton sacrifice, parle, et je t'apporte quinze mille francs. Sérieusement, le père Sorbier n'a pas grondé?

— Non, répondit Maurice.

Ils se séparèrent là-dessus, et Maurice rentra dans cet hôtel de la rue Godot-de-Mauroy où tant de soucis l'assaillaient. Quelques jours se passèrent encore avec des alternatives de crainte et d'espérance, d'appréhensions et de sourdes colères. Maurice voyait bien que Sophie était embarrassée, et que tout ce qui se passait lui causait quelque regret; mais il était clair aussi qu'elle n'était pas d'une nature assez énergique pour secouer la domination maternelle et prendre résolûment la défense de son mari, à qui elle recommandait toujours la patience et la modération. Un soir, après une journée plus contrainte encore que les précédentes, un de ces financiers qui ont pour métier de lancer des affaires proposa à M. Sorbier de prendre un intérêt dans une entreprise de charbonnage qu'on venait de créer.

— Je le voudrais, dit M. Sorbier, mais je ne le puis pas; une somme sur laquelle je comptais m'est échappée... M. de Treuil en a disposé.

Le lendemain matin, Maurice passa chez M. Sorbier, et, sans revenir sur ce qui avait été dit la veille, il lui fit part de l'intention où il était d'adopter un nouveau genre de vie et de renoncer à l'habitation en commun avec la famille de sa femme.

— M'enlever ma fille! s'écria Mme Sorbier. Me priver de sa tendresse, l'arracher de mes bras!... Jamais.

— Votre fille restera près de vous, mais ne vivra plus chez vous. Il se peut que j'aie des défauts incompatibles avec vos habitudes, je veux bien même admettre que tous les torts soient de mon côté; mais je crois que la vie en commun est devenue impossible.

— Est-ce une résolution arrêtée? demanda M. Sorbier.

— Si bien que je vais m'occuper aujourd'hui du choix d'un ap-

partement. En attendant, Sophie et moi vivrons à la campagne. Quant à cette somme de trente mille francs à laquelle vous avez fait allusion hier devant un étranger, n'ayez là-dessus aucune inquiétude; elle vous sera rendue en totalité.

La détermination de Maurice, qui se retira sur ces mots, effraya M. Sorbier. Après l'argent, sa fille était ce qu'il aimait le plus au monde. — Peut-être avons-nous été trop loin? dit-il à sa femme. J'ai lu dans ses yeux;... il est décidé à emmener Sophie.

— Oui, mais Sophie ne le suivra pas, dit Mme Sorbier.

Elle monta chez sa fille précipitamment et se jeta dans ses bras avec de grands cris. — Ah! mon enfant, c'est le dernier coup! dit-elle, Maurice veut t'éloigner de nous! y consentiras-tu?

— Moi! s'écria Sophie, que le désespoir bruyant de sa mère affectait vivement, le croyez-vous?

Elle était restée, à son insu, sous l'impression des quelques mots dits par M. Closeau du Tailli avec une si perfide habileté lors de la grande explication qui avait eu lieu entre M. Sorbier et Maurice, et cette jalousie qui l'avait égarée une fois déjà troublait encore son imagination. Elle était en proie à des inquiétudes vagues qu'elle n'aurait pas su comment définir, et peut-être même n'aurait-il pas fallu beaucoup d'efforts pour lui persuader que toute cette histoire de Lambert n'était qu'une comédie dont seule elle avait été dupe.

M. Closeau du Tailli, mis au fait des projets de Maurice par M. Sorbier, s'assit nonchalamment dans un fauteuil. — Et c'est là ce qui vous inquiète? dit-il. A votre place, je serrerais le bouton à monsieur l'artiste... Sophie est mariée sous le régime dotal, je crois, et par un article du contrat vous vous êtes réservé l'administration des revenus jusqu'à concurrence d'une somme assez maigre... A tous ses discours répondez par des chiffres, et vous l'amènerez à capituler. Gardez l'argent, vous garderez l'homme.

— Bon! j'essaierai, dit le banquier en se frottant les mains.

A son tour, Mme de Vitteaux fut instruite par Sophie de ce qui se passait dans l'hôtel de la rue Godot-de-Mauroy. Mme de Treuil était fort hésitante; elle était irritée contre son mari, mais elle craignait cependant de pousser la résistance jusqu'à une rupture. — Il est si violent! dit-elle. — Vous êtes une enfant, répondit Mme de Vitteaux. J'ai vingt-huit ans de Paris sur les épaules que voilà; or cela fait soixante ans au point de vue de l'expérience. Les maris, ma chère, menacent beaucoup et agissent peu. Tenez tête à Maurice, et il fera comme le Sicambre de l'histoire... Toute question dans le quartier de la Chaussée-d'Antin se réduit à une question de budget. Avec la dot que vous avez, pouvez-vous recevoir, donner des bals en hiver, voyager en été, avoir une voiture sous la remise

et une loge à l'Opéra, mener en toutes choses une vie large et facile? Non!... Alors tout est dit. Il faut rester ici et le signifier tout net à M. Maurice. A ce que j'ai pu voir, il vous aime. Un homme qui aime est vaincu d'avance... Vous déclarerez le blocus conjugal, et il se rendra sans conditions. Ah! si j'avais cédé dans les premiers temps, où en serais-je aujourd'hui? De bonne foi, que feriez-vous dans un cinquième étage où personne ne pourrait monter? Ces dévouemens ne sont plus de mode, ma belle; ça ne se porte pas plus que les manches à gigot. Ici toutes les commodités du luxe, des diamans, des cachemires, une calèche; là-bas des robes de stoff ou de popeline et l'omnibus,... choisissez.

— Mais il m'aime tant! murmura Sophie, déjà convaincue.

— Eh! ma chère, l'amour s'accommode d'un hôtel encore mieux que d'un grenier... Et quand l'amour s'en va, l'hôtel reste.

Quand Maurice rentra, il trouva Sophie endurcie dans la résistance. Elle ne comprenait pas pourquoi il voulait la séparer de ses parens. Les mots qui l'avaient blessé étaient peut-être un peu vifs, mais enfin ce n'étaient que des mots. Elle ne croyait pas qu'il fallût y répondre par une sorte de coup d'état et rompre avec tant de violence. Elle espérait que Maurice reviendrait à d'autres sentimens, et que, mieux inspiré, il renoncerait à des projets que rien ne justifiait; mais s'il y persistait, quel que fût son regret, bien certainement elle ne le suivrait pas dans une voie où tout le monde le blâmerait d'être entré.

— Vous avez vu votre mère? dit Maurice.

— Ma mère a pleuré. Est-ce un crime? répondit Sophie.

Arrivée à ce point d'acrimonie, toute discussion devenait impossible. Maurice le comprit et se tut. Il ne voulait pas même par un mot autoriser Sophie à se retrancher derrière le rempart du respect filial et lui donner l'apparence du droit. Comme il la quittait, il rencontra sur l'escalier M. Closeau du Tailli, qui s'en allait en sifflotant. Le rentier lui fit un petit salut de la main d'un air gai. — Que m'a-t-on dit? s'écria-t-il; il y a des nuages dans le ménage! Moi qui vous croyais unis comme les deux doigts de la main!... Mais ça passera... On ne quitte pas ainsi un hôtel tout doré et une petite femme qui a ses poches bourrées de billets de banque.

Maurice passa sans répondre et monta chez M. Sorbier. M. Closeau du Tailli le suivit du coin de l'œil. — Va, va, murmura-t-il, je m'acquitte! Tu as ri, je ris!

Maurice annonça à M. Sorbier qu'il avait fait choix d'un appartement. — Bien! répondit le beau-père, moi, je fais nos comptes..... Vous me donnerez bien vingt-quatre heures... Je les ai toujours données à mes débiteurs.

Le lendemain, dans la matinée, M. Sorbier introduisit Maurice dans cette pièce obscure où il vivait au milieu d'une atmosphère de chiffres. Après l'avoir fait asseoir sur une chaise de paille, il ouvrit lentement un grand livre, et relevant sur le front une paire de lunettes montées en argent qu'il portait quand il travaillait :

— Vous avez certainement pris connaissance du contrat de mariage de ma fille, mon cher Maurice, dit-il.

— A peu près, répondit Maurice.

— Vous n'ignorez pas alors qu'elle est mariée sous le régime dotal, ce qui signifie que vous ne pouvez disposer en aucun cas de la dot qui lui a été constituée en terres et en rentes sur l'état.

— Je le sais.

— Très bien. Sophie a reçu une somme de deux cent vingt-cinq mille francs représentés par la ferme de la Bossette, sise à Chevilly, canton de Toury, laquelle ferme représente par bail authentique, joint au contrat, un revenu annuel de sept mille deux cents francs payables en deux termes, et de plus une rente en trois pour cent de trois mille francs qu'elle tient comme épingles de sa mère. Le tout ensemble, joint au produit d'une petite métairie, qui provient de la succession de son grand-père et dont nous lui avons fait abandon de notre vivant, Mme Sorbier et moi, fait une somme totale de onze mille trois cent cinquante francs de rente, dont j'ai le maniement et que je lui paie par portions égales de trois mois en trois mois.

Maurice avait signé le contrat sans le lire. Il était pauvre, sa fiancée était riche, il croyait sa délicatesse intéressée à ne pas s'enquérir des questions d'argent, et, à vrai dire, il ne savait rien de la position qui lui avait été faite. Il commençait à présent à y voir plus clair.

M. Sorbier tourna un feuillet du grand livre sur lequel il appuyait le doigt. — Voici, reprit-il, le chiffre des sommes que j'ai remises à Sophie et à vous en diverses fois, ou que j'ai payées pour votre compte. Il se monte en totalité à vingt-trois mille sept cent quatre-vingt-deux francs cinquante-cinq centimes, ce qui, pour dix-huit mois, vous constitue en déficit d'une somme de six mille et quelques centaines de francs que vous me devez l'un et l'autre. Vous pouvez vérifier vous-même l'exactitude de ces comptes, dans lesquels ne figure pas la somme des intérêts.

Maurice fit un geste d'assentiment, et le vieillard ferma le livre.

— Vous comprenez, mon cher Maurice, que je ne prétends pas exiger le remboursement de ces avances, si vous restez avec nous, continua M. Sorbier; mais si nous nous séparons, il sera bon, je crois, de s'entendre. Vous savez le proverbe : — Les bons comptes font les bons amis. — Je dois vous faire remarquer en outre que le

maniement des revenus m'appartient de droit par suite de nos conventions écrites. Si vous nous quittez, comment procéderons-nous? Vous pouvez plaider pour revendiquer l'administration des revenus; mais si telle est votre intention, quel motif ferez-vous valoir devant le tribunal? J'ai pour moi le précédent de cette somme de trente mille francs dissipée en une heure et les dettes contractées par la communauté alors que vous viviez sous mon toit. Il est douteux que vous gagniez, mon cher Maurice... Ah! vous pouvez, en vue de l'avenir, et sûr de la fortune qui doit appartenir un jour à Sophie, contracter des engagemens dont par faiblesse elle acceptera la responsabilité...

— Monsieur! s'écria Maurice en se levant.

M. Sorbier appuya légèrement la main sur l'épaule de son gendre. — Ne nous fâchons pas et rasseyez-vous, reprit-il. Nous parlons d'affaires : il faut bien tout prévoir et dire les choses comme elles sont. Admettons que pour éviter un procès pénible, durant lequel on pourra m'accuser de n'avoir pas suffisamment réfléchi quand j'ai marié ma fille, je fasse abandon de mes droits de gestion : il vous restera pour la première année un revenu bien sec de cinq mille francs à peu près...

— Je travaillerai.

— Oh! l'on peut calculer par les dix-huit mois qui viennent de s'écouler ce que peut rapporter ce travail. Vous tressaillez! reprit M. Sorbier en voyant le mouvement de Maurice; n'oubliez donc pas que nous sommes ici comme un créancier et son débiteur dans le cabinet d'un agréé... Vous avez donc tout net pour vivre les onze mille trois cents francs de votre femme... C'est bien quelque chose, et beaucoup d'artistes qui ne font rien ont moins que cela. Sophie vivra dans la gêne, mais c'est votre droit. Vous me direz que lorsque j'ai commencé, je n'avais pas autant... Oui, mais j'habitais Étampes et j'économisais un petit écu quand je gagnais quatre francs. Croyez-moi donc, mon cher Maurice, réfléchissez avant de prendre ce grand parti.

— C'est bien, je réfléchirai, répondit Maurice.

Après le départ de Maurice, Mme Sorbier entra chez son mari, qu'elle trouva se frottant les mains. — Eh bien? dit-elle.

— Oh! il a du plomb dans l'aile; le conseil du parrain était bon, répliqua le banquier... Je lui ai fait son petit compte, et je lui ai fait entendre qu'il n'avait rien à espérer de moi... Il a pu voir ce qu'il lui en coûterait de nous quitter... Je crois qu'il n'est pas encore parti.

Deux jours s'écoulèrent, et Maurice ne revint pas sur l'entretien qu'il avait eu avec son beau-père. Sophie, questionnée par sa mère, répondit qu'il n'avait plus ramené la conversation sur le terrain de

la séparation. On put croire dans la famille qu'il n'y pensait plus. Sauf ses absences un peu plus fréquentes, on ne remarquait rien de changé dans sa conduite.

— Bah! il ronge son frein! le voilà maté! dit la mère.

— Vous voyez, ma belle, il a cédé, reprit Mme de Vitteaux.

Le même soir, Sophie embrassa Maurice avec une effusion à laquelle il n'était pas accoutumé. Il la prit dans ses bras, et la regardant avec passion :

— Ainsi tu viendras avec moi, dit-il tout bas.

— Quoi! vous y pensez encore, répondit Sophie.

Elle chercha à se dégager des bras de Maurice, mais il la retint. — Écoute, reprit-il, j'ai trouvé un appartement voisin de mon ancien atelier; nous serons près de Philippe et de Laure : je travaillerai, et nous vivrons libres, heureux, l'un près de l'autre. Tu ne sais pas quel courage et quelle ardeur me donnera cette pensée que tu tiendras tout de moi. Ici j'étouffe. Tu verras quelle bonne vie je te ferai! J'ai parlé à ton père, nous lui devons quelque argent; ne crains rien, tout sera payé. Qu'il garde sa fortune, je ne veux que toi. Va! le bonheur vaut bien un peu de luxe. Là-bas il me semble que je renaîtrai.

Tout ce que l'amour a de plus tendre, la passion de plus véhément, Maurice l'employa pour ébranler Sophie et la conquérir. Deux fois elle parut hésiter, mais la pensée de ce que dirait sa mère et le souvenir des conseils de Mme de Vitteaux l'arrêtèrent. Ce fut comme une flamme éteinte par une goutte d'eau.

— Ah! vous ne m'aimez pas! dit-elle enfin en employant ce mot suprême des femmes qui savent jusqu'où va leur empire.

— Je ne vous aime pas! reprit Maurice avec exaltation.

Deux larmes brûlantes jaillirent de ses yeux, et il cacha son visage entre ses mains. Sophie, qui lui avait tourné le dos, le regardait dans la glace.

— Si vous m'aimiez, reprit-elle, vous ne me parleriez plus de quitter ma famille. Nous vivrions ici toujours. Que nous manque-t-il? qu'avez-vous besoin de travailler?... Vous parlez de dettes; laissez là vos pinceaux, et mon père me donnera tout ce que je voudrai.... L'été nous voyagerons, l'hiver nous danserons, et si l'envie vous prend de peindre quelques tableaux, c'est moi qui vous les achèterai; j'en ferai un musée...

— Et mes amis? et ma conscience? et tout ce monde odieux qui nous entoure? s'écria Maurice. Est-ce que je puis ne pas voir, ne pas entendre, ne pas sentir?

— Je vous disais bien que vous ne m'aimiez pas, répliqua Sophie. Que serait tout cela si vous m'aimiez!

Maurice tenta un nouvel effort pour ramener Sophie, mais elle le

repoussa. — Non, laissez-moi, tout est inutile à présent, dit-elle.

Elle étouffa un léger bâillement et regarda à la pendule. — Comme il est tard! reprit-elle, et maman qui donne un bal demain... J'aurai le teint battu, et vous dites que vous m'aimez!

Elle s'endormit en boudant. Le lendemain à son réveil, elle trouva sur sa toilette un écrin renfermant une parure de perles et de rubis pareille à celle que portait Mme de Vitteaux. Sophie devint rouge de plaisir. Il y avait dans l'écrin un petit billet qui contenait ces quelques mots : « Je ne veux pas que tu perdes rien. » Ils étaient de Mme Sorbier.

— Et voilà les parens qu'il veut me faire quitter! dit Sophie.

Ce bal où Sophie craignait si fort d'avoir le teint battu était le plus beau de ceux que Mme Sorbier donnait pendant la saison. Il répondait à l'anniversaire du jour de son mariage. Le matin, à midi, un dragon était entré dans la cour porteur d'une dépêche ministérielle avec ce timbre : *cabinet du ministre*, en relief sur le cachet de cire rouge. M. Sorbier rompit l'enveloppe d'une main tremblante et y trouva l'ampliation d'une ordonnance qui le nommait chevalier de la Légion-d'Honneur. Mme Sorbier se leva et courut à M. de Courtalin, qui était venu demander à déjeuner à la famille. — Ah! dit-elle, c'était une surprise que vous nous ménagiez... Il faut que je vous embrasse.

Mme Sorbier força Sophie à l'imiter. — Tu lui dois bien cela! dit-elle.

— Ah! murmura le député en posant ses lèvres sur les joues brûlantes de la jeune femme, avez-vous compris que c'était pour le père de Sophie que j'agissais?

Mme de Treuil rougit plus fort. Cette sottise lui parut d'un goût charmant. Pour récompense, elle lui accorda la première valse, car M. de Courtalin valsait encore.

Maurice parut au bal, où M. Sorbier figurait avec un large ruban rouge à la boutonnière. Poursuivi qu'il était par les idées les plus tristes, il n'y prit pas garde tout de suite et ne le complimenta qu'un peu tard. — C'est le dernier qui t'en a parlé, souffla Mme Sorbier dans l'oreille de son mari... On dirait que l'envie le ronge! — Maurice pensait à Sophie, qui se promenait au travers du bal, montrant avec orgueil les perles et les rubis maternels. Il salua Mme de Vitteaux, qui le pria à danser, ce qu'il fit de bonne grâce. — Entre nous, vous êtes un enfant, lui dit-elle; est-ce qu'on se brouille avec un coffre-fort, surtout quand il est si facile d'en prendre la clé?... Mme de Vitteaux prononça ces derniers mots en désignant Mme Sorbier de son éventail. — Venez me voir, ajouta-t-elle; je vous donnerai de bons conseils.

— Des conseils dans un boudoir? répondit Maurice d'un air

galant. Votre bienveillance ne saurait-elle être plus charitable?

— Que me disiez-vous donc? dit Mme de Vitteaux à Sophie; mais M. de Treuil est charmant... Ce n'est pas un mari qu'il faille perdre.

Philippe avait conduit Laure au bal de M. Sorbier. Avec l'instinct d'un cœur qui aime, Laure remarqua que le visage de Maurice avait une expression singulière. Elle glissa doucement son bras sous le sien. — Qu'avez-vous? lui dit-elle.

Maurice la regarda tristement; il sentait son cœur battre auprès du sien. — J'ai la mort dans l'âme, répondit-il.

— Ne puis-je rien pour vous? reprit-elle vivement. Et Philippe ne peut-il rien non plus?

Maurice secoua la tête. — Non... Demain vous saurez tout.

La présence de Maurice au bal avait achevé de dissiper les craintes que M. Sorbier pouvait avoir conservées sur le départ de son gendre. Il ne doutait plus alors que ce projet ne fût comme ces orages d'été que le soleil dissipe après deux coups de tonnerre et dix gouttes de pluie. Mais le lendemain, après le déjeuner, au moment où M. et Mme Sorbier étaient avec Sophie dans le salon, Maurice entra tout à coup. Il était si pâle que Sophie se leva comme poussée par un ressort.

— Qu'est-ce? s'écria-t-elle.

Sans lui répondre, Maurice posa sur une table un petit portefeuille qu'il tenait à la main. — Vous trouverez dans ce portefeuille, dit-il à M. Sorbier, une somme de trente mille francs que je dois à Mme de Treuil et de plus une somme de six mille sept cents francs à peu près que vous avez avancée à mon ménage... Nous sommes quittes à présent, et je puis me retirer.

— Trente-six mille francs! s'écria M. Sorbier, mais où avez-vous trouvé cette somme?

Maurice se tourna du côté de Sophie. — M'aimez-vous assez pour me suivre? dit-il.

Sophie voulut parler, mais elle chancela et tomba à demi évanouie dans les bras de sa mère. Maurice fit un pas vers elle, mais Mme Sorbier l'arrêta. — N'approchez pas, monsieur, n'approchez pas; vous la tueriez!

Sophie souleva ses paupières. — Ah! Maurice, je vous en prie...

— Me suivrez-vous? reprit Maurice avec force.

Sophie cacha sa tête dans le sein de Mme Sorbier sans répondre.

M. de Treuil salua et sortit.

— Eh bien! qu'il s'en aille! s'écria Mme Sorbier, ce n'est pas nous qui l'avons voulu!

Tandis que la mère étendait son bras menaçant vers la porte, M. Sorbier comptait les billets de banque apportés par Maurice et les serrait dans un grand portefeuille.

— Trente-six mille francs! murmurait-il. Où diable les a-t-il pris!

XII.

Pendant les quelques jours qui avaient précédé sa sortie de l'hôtel de la rue Godot-de-Mauroy et avant les derniers efforts qu'il avait tentés auprès de Sophie, Maurice de Treuil avait vendu son atelier à un marchand de tableaux avec lequel il était en relations d'affaires à l'époque où il habitait la rue de Douai. Ce qu'il avait ne suffisant pas pour la somme totale qu'il voulait rembourser à M. Sorbier, il avait pris des engagemens que son travail devait acquitter plus tard. Il l'avait fait sans hésiter et sans prévenir aucun de ses amis. On l'avait froissé, humilié dans les parties les plus intimes de son être; tout était dit. Une heure après son départ, il était installé dans son atelier, où l'on ne voyait plus que les meubles indispensables et le grand tableau auquel il travaillait en secret. Les objets d'art, les croquis, les ébauches, les dessins, les études ramassées çà et là dans ses promenades, ces mille choses trouvées une à une et qui rappellent des souvenirs de jeunesse ou de voyage avaient été emportées pêle-mêle sur les épaules des commissionnaires. Sa chambre de garçon seule était intacte. De tout ce qu'il avait dans son appartement de la rue Godot-de-Mauroy, il n'avait emporté qu'un portrait de Sophie. Ce portrait, il l'avait fait un matin aux premiers jours de son mariage pendant qu'elle dormait. Ce n'était qu'une esquisse, mais l'amour lui avait donné la main d'un maître.

Quand il fut seul en face de ce portrait et dans le silence de l'atelier désert, il soupira : quel abîme depuis le jour où il en était sorti pour conduire Sophie à la Madeleine ! Ses yeux se mouillèrent, mais il saisit le pinceau d'une main ferme et s'assit devant le chevalet. Le passé est mort, murmura-t-il. Il voulut passer sa première soirée seul pour rentrer en possession de lui-même et s'habituer du premier coup à cette solitude à laquelle il s'était condamné; il travailla fort tard, et se promena, le soir venu, dans les tristes campagnes qui avoisinent la butte Montmartre. Il cherchait à assoupir par la fatigue la fièvre de son cœur, et malgré lui, sa pensée le ramenait toujours vers Sophie. Le ciel était noir, une pluie fine commençait à tomber; il ne voyait pas plus dans son âme que dans la nuit. Il rentra dans Paris, et suivant l'impulsion de ses jambes il descendit la rue Blanche dans la direction de la Chaussée-d'Antin. Une force secrète le poussait vers la maison de la rue Godot-de-Mauroy. Un grand coupé était à la porte. Il reconnut celui de Mme Sorbier; c'était l'heure où elle allait à l'Opéra. Sophie était peut-être derrière la glace; Maurice passa. Comme il suivait le boulevard lentement, un de ses amis l'arrêta sous un bec de gaz dont la lumière, fouettée par

le vent, tremblait sur l'asphalte miroitant. Maurice leva les yeux. Deux grosses larmes roulaient le long de ses joues sans qu'il pensât à les essuyer. Son visage exprimait une douleur si navrante, il était si morne et si pâle, que l'ami s'éloigna sans parler, comme s'il avait craint d'interroger ce chagrin muet. Maurice le reconnut à peine et poursuivit son chemin. Vers minuit, il rentra rue de Douai. Il était comme un homme qu'un choc violent aurait renversé; il ne sentait rien. Il se coucha et s'endormit d'un sommeil de plomb.

A son réveil, il faisait grand jour, et le ciel était bleu. Philippe, prévenu par un des gens de l'hôtel, était dans son atelier. — Tu le vois, dit Maurice, je suis sorti du mariage plus pauvre que je n'y suis entré.

Philippe se fit expliquer tous les petits incidens qui avaient déterminé cette rupture et la cause finale qui l'avait précipitée. Il approuva sans réserve la conduite de Maurice. — A présent, dit-il, il faut tirer une barre sur le passé et travailler comme si tu débutais. Le travail te sauvera. — Philippe vit bien cependant que la blessure était profonde. Le regard de Maurice était inquiet comme celui d'un homme qui attend quelque chose. Il cherchait de tous côtés. Chaque fois qu'on entendait un bruit de pas dans l'escalier, ou que le passage d'une voiture ébranlait la rue, il tressaillait, et ses yeux se tournaient vers la porte. Philippe rentra chez lui douloureusement ému. Laure, qui l'attendait, le questionna. — C'est fini, lui dit-il, ils ont rompu.

— Mais lui! lui! s'écria-t-elle avec une voix où vibrait la tendresse d'autrefois.

— Lui! Le malheureux, il aime sa femme!

Le départ de Maurice avait jeté un grand trouble dans la famille Sorbier. Pendant les premiers jours, on parut croire qu'il reviendrait, Mme Sorbier elle-même n'ayant jamais supposé qu'il en arrivât à cette extrémité; mais quand on fut bien convaincu que cette séparation si violente était moins le fruit du caprice que le résultat d'une détermination bien arrêtée, Mme Sorbier s'appliqua à rendre plus profond le fossé creusé entre Sophie et Maurice. Elle fut merveilleusement servie dans ce travail par toutes les personnes qui approchaient sa fille. M. de Courtalin par intérêt, M. Closeau du Tailli par rancune, Mme de Vitteaux par légèreté, M. Guillaume de Marvejols par sottise, entourèrent Sophie et ne lui permirent pas de réfléchir. On employa à détruire les restes d'une affection qui n'avait jamais été bien vive toutes les armes que fournissent la vanité, l'amour-propre et ces mille petites passions qui agissent comme ces insectes qui percent le bois le plus dur. Quel crime avait donc commis Sophie pour que son mari la quittât subitement? Maurice l'ai-

mait donc bien peu pour n'avoir pu supporter quelques contrariétés légères? Comment M. de Treuil avait-il oublié à ce point tout ce qu'il devait à M. Sorbier? Certainement on ne voulait médire en rien de la position que lui avait faite son talent, mais enfin il vivait dans un petit appartement au cinquième étage de la rue de Douai au moment où l'amitié de M. Closeau du Tailli l'avait introduit à la Colombière. On sait comment il avait récompensé le dévouement tout paternel de l'ancien armateur! N'avait-on pas refusé pour lui les meilleurs partis? En quoi Sophie avait-elle manqué à ses devoirs? On lui avait fait, il est vrai, quelques observations au sujet d'une somme importante dont il avait disposé légèrement; mais quel père de famille, sans oublier tous ses devoirs, n'aurait pas agi comme M. Sorbier, et fallait-il, pour obéir aux lois d'une fausse chevalerie décrétée par la bohême, abandonner sans contrôle aux mains d'un prodigue la fortune amassée par l'ordre, le travail, l'économie? Tout le monde savait comment M. de Treuil était dans l'hôtel. Il avait la libre disposition des voitures, des gens, des chevaux. Si on ne voyait pas ses amis aux réceptions de la famille, ne fallait-il pas en accuser ces amis eux-mêmes, qui préféraient la vie décousue des coulisses et de l'atelier aux réunions de la bonne compagnie? Quel motif si pressant pouvait-il faire valoir pour obliger une fille à se séparer d'un père et d'une mère qui la chérissaient et qui ne cessaient pas de lui donner des témoignages de leur tendresse? Était-ce là ce qu'il avait promis? Les argumens ne manquaient pas sur un tel chapitre, ils arrivaient en foule, chacun en faisait valoir de nouveaux comme à l'envi, et bientôt il fut clairement démontré que Maurice était un ingrat, un dissipateur, et pour tout le moins un mauvais fils et un mauvais mari. Sophie ne fut pas la dernière à en être convaincue. Le soir, quand elle défaisait ses cheveux devant la glace, il n'était pas de preuves d'amour prodiguées par Maurice qui tinssent devant le crime de l'avoir abandonnée. Sophie le condamnait au nom de sa beauté.

Sous l'effort de ces accusations, portées par cent bouches, un cri de blâme s'éleva contre Maurice dans tous les salons qu'il avait traversés. Cette hostilité sourde qu'on sent partout dans le monde contre les artistes, et dont la bourgeoisie subit l'influence peut-être à son insu, se fit jour de toutes parts. On ne chercha pas, on n'examina pas : Maurice était peintre, il avait abandonné sans cause éclatante une femme jeune et jolie qui lui avait apporté une dot considérable; il était donc le seul coupable. L'ostracisme fut prononcé.

Un mois après la rentrée de Maurice dans son atelier de la rue de Douai, les habitans de l'hôtel de la rue Godot-de-Mauroy vivaient comme si rien d'étrange ne se fût passé dans l'intérieur de la famille.

C'étaient les mêmes dîners, les mêmes bals, les mêmes promenades, les mêmes réceptions : il n'y avait qu'un mari de moins. M. Closeau du Tailli triomphait, et M. de Courtalin, ami intime de la maison et conseiller privé de Mme Sorbier, voyait se lever l'aurore d'un nouveau jour. Un soir qu'il la ramenait d'un bal officiel où il l'avait fait inviter, elle ne put s'empêcher de s'écrier, en lui pressant le bras dans un bel élan de tendresse rétrospective : — Ah! si l'on m'avait écoutée!... — Le reste de la phrase se perdit dans un regard dont le député comprit la muette éloquence.

Tandis qu'à l'inquiétude des premiers jours succédait dans l'hôtel de la rue Godot-de-Mauroy une sorte de placidité, Maurice s'efforçait de travailler et d'oublier; mais l'oubli ne venait jamais, et le travail ne répondait pas toujours à son appel. L'image de Sophie flottait presque constamment entre son tableau et lui. Il sortait peu de son atelier, mais chaque fois qu'il en sortait, ses pas le ramenaient comme malgré lui aux lieux où il avait l'espoir cruel de la rencontrer. Ces apparitions lointaines où il entrevoyait Sophie dans la coquette insouciance d'une promenade ou la magnificence dédaigneuse d'une toilette de bal élargissaient sa blessure et la faisaient saigner. Il rentrait dans sa solitude éperdu et comme fou. Le lendemain c'était à recommencer. Quelquefois il s'enchaînait lui-même à son chevalet et se reprenait à cet art qu'il avait tant aimé, et dont il rêvait l'expression si haute et si large. Alors son pinceau, animé d'une puissance fébrile, faisait en une matinée l'œuvre d'une semaine; mais le jour suivant un accablement profond s'emparait de lui, et il passait de longues heures dans une immobilité profonde, tout entier par la pensée à celle qui n'était plus là. Il se souvenait du temps où le piano de Laure l'appelait, où sur ce balcon voisin dont il voyait les rideaux blancs, — séjour à présent d'une inconnue, — une figure aimée lui apparaissait entre les liserons verts et les clématites. Où étaient la paix et l'animation laborieuse de ces jours heureux? Le silence était partout autour de lui maintenant, et il avait la fièvre dans le cœur. La gaieté et l'expansion de son caractère avaient fait place à une préoccupation que rien ne pouvait alléger. Ses amis, et parmi eux Philippe et Lambert, lui tenaient fidèle compagnie; mais ils voyaient avec une douleur profonde que leur présence et leur amitié ne guérissaient pas cette plaie invisible qu'il portait en lui. Philippe, inquiet des progrès de ce mal, dont les ravages éclataient sur le visage de Maurice, avait voulu l'emmener loin de Paris. Il pensait que le mouvement d'un voyage ou le séjour de la campagne lui serait favorable. Maurice refusa, si pressantes que fussent les sollicitations de Laure. Il avait, disait-il, son tableau à terminer. Il ne disait pas que, semblable au naufragé qui attend

une voile, il attendait Sophie. Souvent, au milieu d'une promenade, cette pensée que Sophie était chez lui le saisissait brusquement. Il s'éloignait à grands pas, courait vers la rue de Douai, ouvrant son cœur, ouvrant ses bras; il montait l'escalier plein de cette conviction chimérique qu'elle allait l'accueillir sur la porte, il la voyait souriante et la main tendue; c'était une ivresse, une folie; il entrait et ne trouvait rien. La semaine n'était pas écoulée, que la même hallucination s'emparait de son esprit. D'autres fois il se révoltait contre ce fantôme et s'efforçait, par une application plus soutenue au travail, par une fréquentation plus régulière de ses amis, de se vaincre lui-même; mais ces luttes, où il n'était pas toujours le plus fort, épuisaient sa jeunesse et son talent. Ses nuits étaient sans sommeil et ses jours sans repos.

Sur ces entrefaites, une affaire dans laquelle il parut à M. de Marvejols que M. de Courtalin ne se conduisait pas en parfait gentilhomme brouilla le député et le jeune lion. M. de Marvejols chercha une vengeance et se souvint de Maurice, qu'il avait fort négligé depuis qu'il ne le rencontrait plus dans les salons où lui, Guillaume, portait les arrêts de la mode en matière de gilets et de cravates. Il sortit un matin et se rendit à la rue de Douai. La pensée de Maurice, constamment tendue vers le même objet, lui fit croire qu'il était porteur de quelque message de Sophie.

— Vous êtes rare! lui dit-il d'une voix émue et un peu sans savoir ce qu'il disait.

M. de Marvejols lui expliqua qu'il était accablé d'affaires, et qu'entre le bois de Boulogne, où il passait la matinée, et le club, où il passait la nuit, il ne lui restait pas le temps de voir ses amis; puis, par un détour maladroit, il en vint à lui parler de sa femme. Le cœur de Maurice battit à coups pressés.

— Je l'ai vue hier, dit Guillaume; elle était aux Italiens, tout en blanc, comme un flocon de neige... Elle est vraiment charmante, et je ne comprends guère que vous l'ayez quittée.

— C'est un ambassadeur, pensa Maurice, et il tendit l'oreille. Il trouvait bien que le choix de M. de Marvejols était singulier, mais il ne s'arrêtait pas à ce détail.

Guillaume se jeta dans un fauteuil et déclara que la conduite de son ami Maurice était tout au moins imprudente. On n'abandonne pas une femme de l'âge et de la figure de Mme de Treuil dans un monde où rôdent tant de désœuvrés. Un mois se passe, puis deux, et on oublie. Le cœur de la femme est ainsi fait. Certainement Mme de Treuil avait pour se défendre sa mère et ses principes, elle n'était pas seule et livrée à elle-même au milieu de Paris; mais enfin il était clair pour tout le monde que M. de Courtalin allait beaucoup

chez Mme Sorbier. M. de Marvejols était trop l'ami de Maurice pour ne pas lui en donner avis. Cela dit, M. de Marvejols se jeta dans une foule de considérations d'un ordre supérieur sur la conduite des femmes dans le monde; du général il passa au particulier, et, emporté par le flot de son éloquence, il fit entendre à Maurice qu'il était bien temps que son intervention se fît sentir, s'il ne voulait pas que Mme de Treuil fût compromise.

— Vous insultez Mme de Treuil! s'écria Maurice.

M. de Marvejols fit un bond. Il éprouvait la sensation d'un homme qui, maniant un ballon de caoutchouc, le verrait tout à coup se transformer en obus. Il restait comme pétrifié.

— Après ce que vous venez de dire, reprit Maurice blanc de colère, un mot de plus serait une insulte nouvelle. Mes témoins seront chez vous dans une heure.

M. de Marvejols se retira bouleversé. M. de Courtalin seul était coupable, et c'était lui, Guillaume, que Maurice provoquait! C'était à dégoûter de rendre service aux gens. Quelqu'un lui aurait dit qu'il venait de commettre une bonne petite infamie, que M. de Marvejols ne l'aurait pas compris. Il se donnait à lui-même un brevet d'innocence. Le lendemain il avait un coup d'épée au travers du bras, et ce n'était pas la faute de Maurice si son adversaire ne restait pas sur le carreau. Ce coup d'épée ouvrit les yeux de M. de Marvejols sur les bénéfices de l'amitié, mais il lui donna en même temps le vernis d'un héros mis en péril de mort, et ce lui fut une compensation.

Maurice s'était bien gardé de s'ouvrir à Philippe de cette rencontre. Il avait fait choix de Lambert et d'un autre de ses amis pour témoins, et les avait chargés de régler uniquement les conditions du combat, sans entrer dans aucune explication. Le soir même, il écrivit à Mme Sorbier une lettre où, en la prévenant de ce qui venait de se passer, il l'adjurait en termes pleins de dignité de veiller sur la réputation de sa fille. Cette lettre, où rien n'était à reprendre, ni les sentimens ni les mots, fut pour Mme Sorbier un texte à de nouvelles récriminations. M. de Treuil prétendait-il lui donner des leçons? S'il était si chatouilleux de l'honneur de sa femme, lequel, Dieu merci, ne courait aucun danger, devait-il compromettre son nom au sujet de méchans caquets colportés par un étourdi? Un homme de tact et d'esprit aurait ri de ces sottises et ne les aurait pas ébruitées en leur accordant une si haute importance; mais Mme Sorbier ne s'apercevait pas qu'en lisant cette lettre à tous ses amis, et en l'accompagnant de commentaires, elle répandait plus qu'il n'était besoin l'histoire de la rencontre de son gendre et de M. de Marvejols. Tout ce bruit donna à Mme de Vitteaux le désir de

revoir Maurice, et du désir à la visite il n'y eut qu'un pas. Un mari qui se bat pour sa femme après l'avoir quittée est à Paris un objet de curiosité assez rare, et qui vaut bien la peine qu'on fasse une course pour l'aller voir. Mme de Vitteaux entra donc d'un petit air délibéré dans l'atelier de Maurice et lui tendit la main comme à une vieille connaissance. — Je fais comme Mahomet avec la montagne, dit-elle; puisque vous ne voulez pas vous déranger pour moi, c'est moi qui me dérange pour vous.

Maurice n'avait jamais aimé Mme de Vitteaux, on le sait; mais dans la disposition d'esprit où il était, il accueillait volontiers tout ce qui pouvait lui rappeler Sophie. Il oublia ses préventions, espérant que dans cette visite il y avait peut-être une tentative de rapprochement, et répondit à Mme de Vitteaux que s'il n'avait pas craint de l'importuner, depuis longtemps il serait allé la voir. La conversation engagée, Mme de Vitteaux l'amena tout doucement sur la question qu'elle voulait débattre, non pas qu'elle eût aucun projet, mais simplement parce que tout ce qui apportait une distraction nouvelle dans l'oisiveté de sa vie était une bonne fortune. Maurice la laissa faire complaisamment; peut-être allait-il apprendre que Sophie le regrettait.

— Tenez, reprit Mme de Vitteaux, mettez-vous là et faites mon portrait; j'en parlerai à une personne de ma connaissance, et peut-être un jour ne reviendrai-je pas seule.

Mme de Vitteaux jetait tous ces mots en l'air sans y attacher une grande importance. Si elle ne réussissait pas, tant pis, et elle laissait là son portrait; si elle réussissait, elle aurait une scène de comédie jouée pour elle seule, et ce lui serait un excellent sujet de conversation. Il faut ajouter que sa présence dans ce grand atelier lui semblait originale, et que Maurice, dans sa vareuse, lui paraissait assez bien tourné. Cela la reposait des habits et des redingotes, et le tout la disposait à lui rendre service dans l'occasion.

— Si vous m'aviez consultée, continua-t-elle quand Maurice eut saisi ses pinceaux avec une ardeur qui la fit sourire, je crois que vous ne seriez pas parti.

— Et qu'aurais-je fait?

— Tout, excepté cela. Quand on occupe une place forte, le moyen de la conserver n'est pas, j'imagine, de la quitter.

— A moins, pour continuer votre métaphore, que la ville ne soit inhabitable et n'offre aucune ressource à la garnison.

— Il y a toujours des ressources. Mme Sorbier, j'en conviens, est maussade, prétentieuse, un peu avare, et médiocrement accommodante. Remarquez bien que je n'en dis pas de mal, Dieu m'en garde! la bonne femme m'adore; mais enfin il n'est si méchante auberge

où l'on ne puisse s'arrêter un temps, et deux ou trois millions valent bien la peine qu'on se baisse pour les ramasser. Voulez-vous que je vous dise toute ma pensée, mon cher monsieur de Treuil? Vous n'avez pas su vous y prendre.

— Je le crois bien, je n'y songeais même pas.

— Vous aviez fait un gros mariage, ce qui, pour le dire en passant, m'avait donné une haute opinion de votre esprit... Et puis, la chose faite, pour un mot, une vétille, un rien, vous cassez tout! Et pour couronner l'œuvre vous croisez le fer avec un étourneau! M. de Marvejols me fait la cour, ce qui est une circonstance atténuante; mais enfin je le connais, et l'on sait ce qu'il vaut.

— Pouvais-je laisser le nom de ma femme, le mien traîner dans toutes les sottises qu'il plaît à ce monsieur de débiter?

— Ah! oui, à propos de M. de Courtalin... La belle affaire!.. Qu'est-ce que cela prouve, sinon que Mme de Treuil est jolie, qu'on le voit et qu'on le lui dit? Mais toutes les femmes en sont là. M. de Vitteaux, mon cher mari, ne s'est jamais battu pour si peu;... il se battrait donc tous les jours, le pauvre homme! Par hasard les croyez-vous bien dangereux, ces messieurs qui prennent des poses au coin des portes? C'est trop d'honneur que vous leur faites. Fiez-vous à eux pour n'avoir rien à craindre, et laissez là votre rapière. Ainsi fait M. de Vitteaux, et il ouvre à deux battans la porte de mon boudoir à tous les oisifs de Paris.

— Eh! madame, si j'étais M. de Vitteaux, je consentirais bien à faire de votre boudoir un paradis, à la condition seulement que tous ceux qu'on y verrait entrer auraient gravées dans le cœur les paroles que Dante a écrites sur la porte de l'enfer.

Mme de Vitteaux sourit. — Soit, reprit-elle; mais voyez où toute cette poésie vous a conduit... Vous êtes seul.

— Oh! non pas seul; même de loin je vis près d'elle, regardez.

Maurice alla détacher du coin mystérieux où il le cachait ce portrait de Sophie qu'il avait emporté, et le présenta à Mme de Vitteaux. Son regard était si triste, et il mit tant d'abandon dans ce mouvement, que Mme de Vitteaux en fut émue.

— Çà, reprit-elle, vous l'aimez donc bien?... mais là sérieusement?

— Si je l'aime! s'écria Maurice; mais c'est pour elle seule, rien que pour elle que je me suis montré si patient... Il lui suffisait d'un mot, d'un sourire pour me faire trouver des charmes aux choses qui m'attristaient le plus!... J'ai tout oublié pour elle pendant un an; pour elle, j'aurais tout supporté; pour elle, j'aurais vécu jusqu'à l'épuisement de mes forces dans cette maison où tant d'humiliations m'ont été prodiguées! Avec elle, cet atelier désert, cette solitude pro-

fonde seraient le paradis... Ah! je l'aime cent fois plus qu'elle ne s'en doute, mais par la force de cet amour jugez du mal qu'on m'a dû faire pour me contraindre à cette rupture!... Lui ai-je jamais adressé un reproche? Ne lui avais-je pas donné toute mon âme? Ma vie s'écoule à l'attendre, à l'appeler! Je tressaille au moindre bruit qui trouble le silence de cet escalier, on n'ouvre pas cette porte que tout mon être ne soit bouleversé. Si elle apparaissait tout à coup, je tomberais à ses pieds, et quand je la vois de loin, — car pour la voir une minute je me cache, j'épie son passage, — le sang me reflue vers le cœur à m'étouffer. L'autre jour, à la sortie de l'Opéra, j'étais si près d'elle que j'ai entendu le son de sa voix, sa robe m'a frôlé; un nuage a passé devant mes yeux..... Toute la nuit j'ai embrassé ce portrait, toute la nuit j'ai pleuré sur cette image!

Mme de Vitteaux écoutait Maurice tout étonnée; il parlait un langage qu'elle entendait pour la première fois et qui la troublait. Jamais, dans l'atmosphère de serre-chaude où sa vie était enfermée, l'expression passionnée d'un amour jeune et douloureux ne s'était fait jour; c'était comme un rayon de soleil entrant tout à coup dans un caveau et l'éclairant. Elle n'avait jamais eu l'occasion d'observer que des sentimens étiolés, malingres et chétifs; cet amour tout enflammé se dressait devant elle comme une aurore. Elle se leva et prit les mains de Maurice sans savoir ce qu'elle faisait : — Ah! mon Dieu, dit-elle, vous m'avez bouleversée! Se peut-il qu'on aime ainsi?

Ce n'était plus la Parisienne à la mode, c'était une femme; elle oubliait d'être spirituelle et distinguée; de vraies larmes mouillaient ses yeux, une émotion sincère faisait battre son cœur. — Ah! reprit-elle, si j'avais su!.. Mais peut-on croire que de tels sentimens existent à Paris? Tenez, vous m'avez fait pleurer! Est-elle heureuse d'être aimée ainsi! Comptez sur moi; je verrai Sophie, je lui parlerai. Ah! il faudrait qu'elle fût sans âme pour vous laisser malheureux plus longtemps!

En sortant de chez Maurice, Mme de Vitteaux courut chez Sophie. — Tenez, lui dit-elle, je viens de voir votre mari, il m'a fait pitié : j'ai juré de vous ramener à lui, et je vous ramènerai.

Elle lui raconta alors avec une volubilité extrême et un grand feu ce qu'elle avait vu et entendu. Ce récit toucha Mme de Treuil, mais elle n'osa prendre aucun parti sans avoir consulté sa mère. — Eh bien! répliqua Mme de Vitteaux, parlons-lui-en tout de suite. — Elles passèrent toutes deux chez Mme Sorbier; celle-ci n'y était pas. — Alors venez, reprit Mme de Vitteaux; vous consulterez Mme Sorbier sur cette visite après l'avoir faite. — Sophie hésita, elle était comme une branche courbée par le vent et qui, un instant redressée par un

effort violent, revient bien vite à sa forme première; elle essaya de se révolter contre la domination maternelle, mais elle retomba dans sa soumission.

Mme de Vitteaux retourna dans la soirée chez Mme Sorbier, que Sophie cette fois avait prévenue. Cette intervention en faveur de Maurice de la part d'une personne qu'elle mettait au rang de ses amies les plus solides avait profondément irrité Mme Sorbier; elle n'en laissa rien voir cependant, Mme de Vitteaux étant alors à la veille de la produire dans un des salons les plus aristocratiques du faubourg Saint-Honoré. Elle ne refusa même pas positivement de se prêter à une réconciliation, mais avant de pousser à ce rapprochement, qu'elle désirait au fond du cœur, dit-elle, il était bon d'en causer avec M. Sorbier, le chef de la famille, et il ne fallait pas se dissimuler que le procédé de M. de Treuil l'avait froissé au plus haut point. — Que Sophie l'embrasse, et il n'y pensera plus, dit Mme de Vitteaux. — Mme Sorbier secoua la tête d'un air de doute. On ne connaissait pas M. Sorbier comme elle. Après toutes les bontés qu'il avait eues pour Maurice, le coup l'avait atteint au cœur; Sophie était là pour le dire. Sophie soupira. — Mais qu'a-t-il donc fait? demanda Mathilde. — A cette question, Mme Sorbier leva les yeux au ciel. Elle ne voulait certainement pas rappeler l'affaire des trente mille francs si follement perdus, il ne s'agissait là que d'argent; mais en dehors de cette étourderie, qui avait bien son importance, quelle susceptibilité, quelle raideur dans la vie de tous les jours Maurice ne montrait-il pas! Il blâmait tout, il frondait tout; il n'était aucune des connaissances de Mme Sorbier dont il ne critiquât la conduite, et l'on pouvait citer de lui des mots qui prouvaient son opinion sur les personnes qui le servaient le plus. A cette insinuation, dont Mme de Vitteaux comprit la portée, elle répondit par un léger mouvement d'épaules. — Bah! dit-elle, s'il ne m'aimait pas, il ne faisait que me rendre le sentiment que j'avais pour lui... Franchement, je lui en voulais de ne pas faire attention à moi; mais si je devais me fâcher pour quelques mots dits au hasard, moi qui parle un peu à tort et à travers de tout et partout, ce serait plaisant! Allons voir M. Sorbier. — Repoussée de ce côté, Mme Sorbier se retranchait d'un autre : elle ne pouvait pas déranger son mari, qui était en conférence avec M. de Courtalin et le notaire chargé de rédiger l'acte de la nouvelle société des mines de Saint-Edme. Il fallait qu'elle sondât ses dispositions à l'égard de Maurice, et préparât M. Sorbier à cette réunion, pour laquelle elle promettait d'avance son concours; mais c'était de ces choses qui ne se décidaient pas en vingt-quatre heures.

Mme de Vitteaux partit sans avoir rien obtenu. Les jours suivans,

elle revint à la charge, mais sans plus de succès. On lui objectait mille petites difficultés de détail devant lesquelles tous ses efforts restaient impuissans. Ce n'était pas la brutale résistance d'un bloc de pierre contre le boulet de canon, c'était la force inerte d'une balle de coton que rien ne brise et ne déchire. Mathilde n'osait pas retourner chez Maurice. Elle avait bien certainement la résolution de lui venir en aide, mais elle était du monde, et les distractions lui venaient de toutes parts. — Tenez, dit-elle un jour à Sophie, si j'avais été à votre place, j'aurais pris mon chapeau et grimpé quatre à quatre l'escalier de Maurice.. Tous nos châles et tous nos bals ne valent pas une heure de véritable amour. Cela vous étonne, ce que je vous dis là! C'est mon idée cependant. Ah! si l'on avait eu la bonne inspiration de m'aimer comme on vous aime, je l'aurais saisie au vol! — Sophie soupira, changea le tour de la conversation, et au bout d'un mois Mme de Vitteaux ne lui parla plus de la visite à Maurice.

Un matin, Philippe entra chez Mme Sorbier, qui discutait avec Sophie l'ordonnance d'un dîner auquel devaient assister quelques grands financiers et le secrétaire général du ministère de l'intérieur, introduit chez M. Sorbier par M. de Courtalin. — Madame, dit-il à Mme Sorbier, si vous ne vous hâtez pas de réconcilier Mme de Treuil et son mari, peut-être sera-t-il bientôt trop tard..... Maurice se meurt.

Sophie poussa un cri. Mme Sorbier la prit dans ses bras. — Ah! monsieur, s'écria-t-elle, pouvez-vous dire de pareilles choses devant cette enfant?

— Je dis la vérité, répliqua Philippe sèchement. L'amitié que je porte à Maurice m'a conduit vers vous. Si Mme de Treuil éprouve à cette nouvelle un si vif saisissement, elle ne s'évanouira pas et ira voir Maurice.

Philippe sortit là-dessus. — Est-il grossier! murmura Mme Sorbier.

M. Closeau du Tailli arriva sur ces entrefaites et trouva Mme Sorbier en train de prodiguer ses conseils à Sophie, que la visite de Philippe avait tirée de sa torpeur. On agitait la question de savoir si on irait dans la journée, ou si on enverrait aux informations. Sophie penchait pour y courir sur-le-champ. Quelques mots mirent M. Closeau du Tailli au fait de la situation.

— M. de Treuil? dit-il en ricanant, il est au plus mal en effet; je l'ai rencontré hier aux Champs-Élysées... Il fumait son cigare.

Mme Sorbier fut saisie d'indignation. — Quelle odieuse comédie! s'écria-t-elle.

Et la conférence sur l'ordonnance du dîner reprit son cours.

Voici ce qui s'était passé.

Depuis la rencontre de Maurice et de Mme de Vitteaux, cette espèce d'abattement, mêlé d'excitation nerveuse, dans lequel le jeune peintre était tombé avait fait de nouveaux progrès. Il avait conçu des espérances qui ne s'étaient pas réalisées. Le chagrin qui le dévorait, sans qu'il osât, par orgueil peut-être, en parler, même à Philippe, s'en augmenta. Il passait quelquefois des jours entiers immobile devant son tableau inachevé, le regardant sans voir, ou se promenant de long en large dans son atelier, la porte fermée, et seul avec le souvenir poignant du passé, sur lequel il revenait sans cesse. Par un étrange retour d'esprit, il s'accusait lui-même, et se complaisait à raviver le mal qui le rongeait par de véhémens réquisitoires tout empreints de colère et de désespoir. Il était tout ensemble le juge et la victime. N'était-il pas seul coupable et seul responsable de tout ce qui était arrivé? Pourquoi n'avait-il pas écouté les conseils de Philippe le jour où, à Bougival, il lui avait fait confidence de ses projets? Pourquoi avait-il cédé, artiste sans courage, homme sans énergie, à ce besoin d'aisance qui lui avait fait rechercher la fortune au détriment de sa liberté? Si maintenant il était châtié, devait-il s'en prendre à un autre que lui? C'était la juste punition de son orgueil et de l'abandon qu'il avait fait de sa dignité. Mais pourquoi fallait-il que la main même du bourreau qui le frappait fût celle de Sophie? Comme certains héros de théâtre, il lui arrivait alors de parler à haute voix, et il ne s'arrêtait plus que l'écho de ses propres accens ne le surprît tout à coup. Alors il tressaillait et se jetait sur un fauteuil avec des larmes dans les yeux. Souvent il s'acharnait au travail, mais le pinceau tremblait dans sa main, et le sentiment de ce qu'il faisait lui échappait. Il redoublait d'efforts; de longues heures s'écoulaient dans cette lutte, qui chaque jour emportait quelque chose de son énergie, et ne lui laissait que la conviction de son impuissance. Il se prenait la tête entre les mains et pleurait avec accablement. — Rien! plus rien! murmurait-il. — A ces misères de l'âme, qui témoignaient de la profondeur de ses blessures, se joignaient d'autres angoisses qui ne lui étaient pas moins douloureuses. Les quelques ressources qu'il avait retirées de la vente de son atelier étaient épuisées; il sentait la gêne autour de lui, et ne voulait s'en ouvrir à personne. Après le luxe dans lequel il avait vécu, la pauvreté lui semblait plus horrible encore qu'autrefois. Il ne se sentait plus la force de supporter les privations, et ne savait comment les éviter. Le flot des dettes montait rapidement. Par quelles ressources pourrait-il un jour le conjurer? Il n'en savait rien et allait à la dérive comme une épave.

Philippe, qui l'avait surpris deux fois dans ces accès de désespoir et qui devinait à demi ce qu'il ne voyait pas, amena chez Mau

rice, sous prétexte de réunir dans un dîner quelques amis du temps passé, un jeune médecin avec lequel ils avaient été en relations intimes au moment des premières luttes et des premiers travaux. Ernest Albin, alors médecin à la Pitié, passait pour une des lumières de la science. Des études persévérantes, une intelligence vive, un coup d'œil sûr, lui donnaient, quoique jeune, un rang considérable parmi ses confrères de la Faculté de Paris. Les hasards de la vie l'avaient éloigné de Maurice et de Philippe, sans qu'ils se fussent oubliés. Un mot, une rencontre, l'échange d'une lettre, avaient renoué à intervalles inégaux la chaîne des vieilles relations.

Maurice reçut Ernest avec un vif plaisir. Ernest jeta sur l'atelier ce coup d'œil attentif de l'ami qui se souvient, et la conversation effleura le passé pour entrer de plein vol dans les choses du présent. Ernest avait dans le visage et le regard une assurance mâle et franche, quelque chose de net et de bienveillant qui indiquait le calme de l'esprit. On y voyait comme le reflet du bonheur intérieur. L'expression de cette physionomie ouverte frappa Maurice.

— Tu es heureux, toi? dit-il.

— Je travaille, répondit Ernest; je vis au milieu des hommes comme au milieu de problèmes que j'étudie, et j'y prends un plaisir extrême.

Maurice regarda Philippe à son tour. La vue de ces deux hommes qui marchaient résolûment dans une voie droite, où ils trouvaient la satisfaction de leurs besoins intellectuels, amena l'artiste à faire un retour sur sa situation. Il compara leur existence à la sienne : ils avaient demandé à la vie ce qu'elle pouvait légitimement leur donner, et à leur profession un aliment journalier pour cette activité que tout homme porte en soi. Leurs efforts mêmes avaient été leur récompense; ni l'un ni l'autre n'avaient voulu être riches. Était-ce bien ainsi que lui-même avait agi? Le rayon de gaieté que la présence d'Ernest avait allumé dans les yeux de Maurice s'éteignit.

On dîna à la campagne, dans un petit restaurant où Ernest avait jadis arrosé de quelques bouteilles de vin de Champagne son diplôme tout neuf de médecin. Philippe les réunit à son tour le lendemain avec Lambert, et pendant trois ou quatre jours on se vit assez souvent.

— Eh bien? demanda Philippe à Ernest, quand il pensa que le professeur avait eu le temps d'examiner le malade.

— Maurice est perdu, répondit Ernest. Il est atteint d'un mal qui a de grands points d'affinité avec cette souffrance intolérable qui pousse les montagnards de l'Écosse à se tuer quand par hasard les sons du pibroch viennent les surprendre sur les rives du Saint-Laurent : c'est une sorte de nostalgie. Maurice est marié, n'est-ce pas? Il a épousé une femme très jolie et très riche aussi, m'a-t-on dit? Ce mariage d'argent est devenu un mariage d'amour?

— Oui.

— Un événement que je ne connais pas les a séparés; voilà quelque temps déjà que cette rupture est arrivée, et rien n'indique qu'un rapprochement doive avoir lieu prochainement?

— Rien.

— Eh bien! un mot me fera comprendre mieux que de longs discours : on a exilé Maurice de sa femme. Je ne connais pas de remède à ce mal. Tout la lui rappelle, et rien ne la lui rend. Sa pensée est tendue violemment, comme la corde d'un arc, vers un but qu'elle n'atteint pas. C'est le supplice du proscrit.

— Je verrai Sophie, murmura Philippe, comme s'il se fût parlé à lui-même.

— Il faut ajouter à cette disposition, qui a sur l'âme l'action corrosive d'un acide sur la chair vive, l'influence dissolvante de certaines habitudes dont Maurice n'a jamais pu se défaire : une certaine horreur de la gêne, un certain besoin de luxe, une appréhension excessive de la lutte qu'une extrême irritabilité nerveuse a fait arriver à l'état aigu. Des choses qu'il nous est impossible d'analyser et de combattre, un son, un odeur, un mot dit par hasard, une date, le moindre fait de la vie de tous les jours, le ramènent fatalement dans un courant d'idées qui l'énervent et le tuent. Il court droit à la mort par un chemin tout hérissé de ronces et de cailloux.

— Mais la guérison, la guérison?

— S'il oubliait, il serait guéri.

— Tu connais Mme de Treuil, reprit Ernest après un silence. Qu'a-t-elle donc pour être aimée à ce point par ce pauvre Maurice?

— Je ne sais. Elle est jolie, très jolie même, elle a surtout un son de voix charmant : c'est un timbre d'or, on dirait une perle sonnant dans du cristal; mais il n'y a entre eux aucune affinité de caractère, et elle n'a dans l'esprit aucune élévation. Elle est née le cœur vide et le cerveau éteint, je concevrais qu'elle plût un jour, un mois, un an si l'on veut; mais qu'elle soit aimée avec cet acharnement et ce désespoir, c'est ce qui me passe.

— Oh! reprit Ernest, il y a un vers fameux de Racine qui pourrait expliquer ce phénomène. J'ai déjà vu plus d'un exemple de ces amours en quelque sorte inextinguibles. Maurice a pris la main de Sophie, il y a eu entre leur épiderme un contact mystérieux, un échange de fluide, et tout a été dit. On ne combat pas de tels amours. Une certaine disposition à la tendresse et à la concentration les exalte et les rend plus forts : Maurice en était là quand il a quitté sa femme... Et puis Sophie ne l'aimait pas, ou du moins l'aimait peu, et c'est une grande raison pour qu'il l'aime toujours. Je te l'ai dit, j'ai bien peur que ce pauvre Maurice ne soit perdu. La vie s'en ira goutte à goutte par la blessure.

Ce fut à la suite de cet entretien que Philippe se rendit chez Mme Sorbier. Le hasard voulut que ce jour-là même M. Closeau du Tailli rencontrât Maurice aux Champs-Élysées, où il se promenait avec Lambert. On a vu comment Mme de Treuil avait répondu à l'appel de Philippe.

Un matin, à quelque temps de là, Maurice, qui avait travaillé la veille et une partie de la nuit, se trouva si mal, qu'il ne put saisir sa palette. Les mains lui tremblaient comme s'il avait eu un accès de fièvre. Il voulut sortir, pensant que le grand air le remettrait, mais dans l'escalier il fut pris d'un éblouissement subit et se retint à la rampe pour ne pas tomber. Il remonta chez lui, se traîna jusqu'à un fauteuil et s'y jeta. Il ne voyait plus et n'entendait plus. Philippe, qui vint dans la matinée, le trouva couché par terre sans mouvement. Il le porta sur son lit et fit appeler Ernest Albin.

A la première nouvelle que Philippe donna de cet événement à sa femme, Laure tressaillit. Par un mouvement plus prompt que l'éclair, elle mit sa main dans celle de Philippe : — Vous ne m'avez jamais rien dit, mais vous avez tout deviné, dit-elle; je souffrirais trop si je savais Maurice seul : voulez-vous me permettre d'aller à son chevet et de le soigner comme une sœur?

Le regard de Laure était tout brillant de larmes. Philippe lui présenta son bras : — Venez, dit-il.

Laure lui sauta au cou : — Ah! dit-elle, vous êtes bon!

XIII.

Après que Maurice eut rouvert les yeux, Ernest prescrivit un repos complet et le séjour à la campagne aussitôt que le malade serait en état d'être transporté.

— Me reposer! vivre à la campagne! Mais je n'ai rien, dit Maurice.

Philippe frappa du pied.

— Tu es un imbécile, dit-il, ce que j'ai est à toi.

Maurice sourit et se tourna vers Laure, qui était debout auprès de son lit.

— Dites-lui de ne pas se fâcher, j'accepte.

Laure détourna la tête pour ne pas laisser voir qu'elle pleurait. Rien ne la pouvait toucher plus que cet abandon naïf de la part d'un homme qu'elle savait si fier.

Philippe regardait le tableau auquel il n'avait pas fait attention depuis plusieurs jours; ce que Maurice y avait ajouté le frappa : — Le malheureux, dit-il à demi-voix, quel épuisement!

C'était d'une part le travail d'un maître, de l'autre celui d'un écolier : — Elle ne lui aura rien laissé, reprit-il, rien!...

Il se souvint alors de la visite qu'il avait faite à Mme de Treuil, et se reprocha la sécheresse des paroles qu'il lui avait adressées dans un moment d'irritation. Il se promit d'y retourner et de tout mettre en œuvre pour la rapprocher de son mari, dût-il aller jusqu'à la prière. L'intérêt de Maurice passait avant son ressentiment. Il fut servi dans cette nouvelle négociation par Mme de Vitteaux, dont le cœur s'émouvait facilement, s'il oubliait de même. Un sourire d'incrédulité erra sur les lèvres de Mme Sorbier à la peinture que Philippe lui fit de l'état de M. de Treuil. — La première fois que vous êtes venu, dit-elle, nous avons appris que M. de Treuil fumait un cigare à la promenade. — Sophie gardait le silence.

Le cœur de Philippe sauta dans sa poitrine, et toute patience lui échappa : — Madame Duverney est auprès de lui, dit-il; à défaut de sa femme, il aura la mienne.

— C'est un ours! s'écria Mme Sorbier en le voyant sortir.

Cependant on prit des informations, et cette fois M. Closeau du Tailli ne vint pas donner un démenti au récit de Philippe. La famille se réunit en conseil pour savoir ce qu'on ferait. Maurice malade et au lit, pouvait-on l'abandonner? ne fallait-il pas compter avec le monde, dont l'opinion varie selon les circonstances? Mais si Mme de Treuil se rendait auprès de Maurice, un rapprochement complet ne pouvait-il pas être le résultat le plus clair de cette réunion momentanée, et dans ce cas que devenait l'omnipotence de Mme Sorbier? On consulta M. Closeau du Tailli. Le parrain de Sophie déclara que pour sa part il ne voyait aucun inconvénient à ce que sa filleule retournât auprès de Maurice. Cette démarche était peut-être commandée par la situation, mais il ne voyait pas en quoi ces visites pouvaient amener une réconciliation. Sophie aurait rempli ses devoirs jusqu'au bout. Le malade rétabli, elle retournerait auprès de sa mère, et il ne serait pas autrement question du passé. En quoi la maladie de Maurice pouvait-elle avoir modifié sa conduite et réparé les torts qu'il avait envers la famille?

— Si cependant M. de Treuil rentrait dans l'hôtel de la rue Godot-de-Mauroy, ajouta-t-il en forme de péroraison, ne soyez pas étonnée de ne m'y revoir jamais.

— Jamais? dit Mme Sorbier.

— Non, jamais; ma dignité me commande cette réserve. Je ne puis pas oublier ce que M. de Treuil s'est permis à mon égard. Peut-être avais-je eu quelques petits torts dans la forme, mais ces torts bien légers, et qu'un mot aurait expliqués, méritaient-il le châtiment qu'il m'a fait subir en présence de Mme de Vitteaux? Fallait-il exposer le parrain de sa femme, celui-là même à qui il la devait, aux rires et aux sarcasmes d'une coquette qui s'est fait un malin plaisir de colporter l'aventure en mille endroits?

Sophie objecta timidement que telle n'était pas l'intention de Maurice.

— C'est ton devoir de le défendre, et tu fais bien, petite, reprit M. Closeau du Tailli d'un air doucereux; aussi me gardé-je bien d'incriminer l'intention, je juge le fait seulement, et il est tel que je ne puis pas reparaître dans une maison où je rencontrerai M. de Treuil et Mme de Vitteaux ensemble.

Sophie prit sur elle d'affirmer que Mme de Vitteaux, pas plus qu'elle, ne pensait encore à cet incident.

— Ta Mme de Vitteaux est une fine mouche, reprit M. Closeau du Tailli; ce grand attachement qu'elle fait voir pour M. de Treuil me semble bien vif tout en étant de fraîche date. On pourrait, en cherchant bien, lui trouver un motif; mais ce n'est pas mon affaire, et je m'en lave les mains. — Au demeurant, agissez à votre guise... Si M. de Treuil rentre ici, eh bien! vous viendrez me voir rue Saint-Lazare.

L'allusion de M. Closeau du Tailli n'avait pas été perdue. Sophie s'étonna du changement que montrait Mme de Vitteaux et craignit de passer pour dupe. Son premier mouvement fit place au soupçon. Mme Sorbier de son côté trembla à la pensée de voir disparaître en fumée cette fortune qu'elle espérait pour sa fille, si on se rendait trop aveuglément à l'appel de Philippe. Il fut décidé d'un commun accord qu'on enverrait demander des nouvelles de Maurice, et qu'on attendrait au lendemain pour savoir si on irait ou si on n'irait pas.

Le hasard voulut que M. Sorbier toussât dans la soirée. Mme Sorbier vit dans cette toux les symptômes d'un catarrhe qu'il fallait combattre au plus vite. Elle ordonna de la tisane, des bains de pied et le lit. Toute la maison fut en l'air, le vieillard se laissa faire, et Mme Sorbier déclara qu'elle passerait la nuit auprès de lui. Elle trouva dans cette maladie improvisée un prétexte merveilleux pour ajourner toute visite. L'indisposition du père répondait à l'indisposition du mari.

Laure ne quittait presque plus Maurice; Philippe, Ernest Albin, Lambert se relayaient auprès de lui. La jeunesse luttait contre le mal, et l'on ne savait pas encore si elle serait la plus forte. On devinait que Maurice faisait des efforts incroyables pour se rattacher à la vie, il rougissait lui-même de souffrir si cruellement pour une femme qui l'écrasait de son oubli; mais les racines du mal étaient au cœur, et il ne pouvait les en arracher. Quelquefois, quand il tournait les yeux vers son tableau, il voyait clairement son impuissance et s'effrayait du peu de chose qui restait en lui. Il avait traversé le mariage, et il en était sorti dépouillé comme un naufragé. Un matin que l'air était tiède, on avait laissé la fenêtre de son atelier ouverte; le vent agitait les rideaux blancs sur le balcon où jadis Laure arro-

sait les fleurs. Maurice le montra du doigt à sa gardienne. — J'avais deux routes devant moi, j'ai pris la mauvaise, dit-il.

— Oh! la mauvaise, répondit Laure en affectant de rire, il faudra voir un peu plus tard.

Maurice secoua la tête. — Je ne puis pas voir ce balcon, reprit-il, sans penser à cette soirée qui nous réunit tous deux pendant de si douces heures! J'avais l'âme ulcérée et le cœur mécontent; je ne sais quel levain fermentait en moi, et cependant je vous disais tout. Pourquoi n'ai-je pas compris cet instinct qui me poussait à m'ouvrir à vous avec une si profonde confiance, comme si j'avais cherché dans votre courage et votre droiture un appui contre ma propre faiblesse?... Vous étiez pour moi comme une providence visible. Avec quelle fermeté douce et vaillante ne me montriez-vous pas le sentier où vous marchiez vous même... Que n'ai-je alors gardé la main qui m'était confiée!

— Maurice! s'écria Laure, toute bouleversée de ce souvenir.

— Que craignez-vous de moi? poursuivit Maurice; je me confesse à vous comme un frère qui parle à sa sœur au moment de partir. Je vois clair à présent dans ma vie... Et puis ce que je vous dis, je le dirais devant Philippe; vous êtes de ces femmes de qui l'on n'a rien à cacher.

— Écoutez, Maurice, répondit Laure, qui s'efforçait de rester calme, vous êtes un peu comme un enfant et poussez bien vite les choses à l'extrême. Ce grand voyage auquel vous faites allusion sans pitié pour ceux qui vous aiment vous mènera tout au plus dans quelque campagne, à dix lieues de Paris; nous irons ensemble, si vous voulez.

Maurice regarda le balcon. — Le ciel a la même couleur que le jour où je revins du Louvre, reprit-il sans s'arrêter aux paroles de Laure; je me rappelle encore mot à mot tout ce que vous m'avez dit ce jour-là... Il y a des heures où je me plains, où je maudis la destinée, j'ai tort, et ma raison me crie que le châtiment qui me frappe est juste.

— Si vous vous condamnez si cruellement, c'est que vous êtes guéri, Maurice; vous vous relèverez donc, et des mains dévouées seront là pour vous soutenir, celles de Philippe, les miennes...

— Il est trop tard... Tenez, je lis dans vos yeux que vous n'espérez pas plus que moi ce réveil;... vous êtes trop franche, Laure, rien en vous ne sait mentir... Ah! si une autre vous ressemblait, si une autre avait cette âme qui réchauffe et fortifie, alors peut-être, épuré par tout ce que j'ai souffert, je serais ce que vous auriez voulu que je fusse!... Mais cette autre où est-elle, et sait-elle seulement que j'existe? Ah! ce cher et pauvre balcon, que n'y suis-je encore, et qu'on serait heureux d'y respirer!

Laure n'y tint plus. L'émotion la gagnait de minute en minute comme un flot. Elle sortit, laissant Lambert auprès du malade, et au risque d'être repoussée, elle courut chez Sophie, pénétra jusqu'à sa chambre, et lui parla avec tant de chaleur et de force qu'elle la détermina à la suivre sans prévenir Mme Sorbier.

— La voilà! cria-t-elle en ouvrant la porte, et elle poussa Sophie vers le lit de Maurice.

L'émotion de Maurice fut si violente, qu'il ne put parler. Il saisit la main de Laure et la couvrit de baisers avec une effusion qui montrait assez la force de son amour pour Sophie. Laure s'échappa. Elle riait et pleurait tout à la fois. — Si vous avez besoin de moi, je suis là, dit-elle en montrant une pièce voisine où elle se sauva.

La pâleur de Maurice et son épuisement étonnèrent Sophie. Dégagée de l'influence de sa mère, elle s'attendrit et reprocha à Maurice de ne l'avoir pas appelée directement. — Un mot de vous, dit-elle, eût fait plus que cent visites. — Maurice crut qu'il avait retrouvé sa femme. Il oublia tout ce qu'il avait souffert. — Je savais bien que ta présence me guérirait, dit-il.

Sophie, entraînée par l'influence d'une situation qui la tirait de ses habitudes et du courant d'idées où elle vivait, lui prodigua ces menues câlineries qui semblent si douces quand elles viennent d'une femme aimée. Maurice la surprit regardant autour d'elle avec curiosité. Un clair rayon de soleil égayait le ciel. — Ne serait-on pas bien ici à deux? lui dit-il. Le front de Sophie se plissa.

— Mais, dit-elle avec hésitation, on est bien partout où l'on s'aime!

Maurice vit dans ces paroles un peu banales l'expression d'une âme conquise à l'amour et non l'embarras d'une femme qui cherche à détourner la conversation. Il fut pris d'une joie folle.

— Ah! j'étais bien sûr que tu me comprendrais! s'écria-t-il.

Toutes les femmes, même les plus simples, et Sophie ne l'était pas dans un certain ordre d'idées, ont une habileté qui les sauve aussitôt qu'une situation devient critique. Sophie, qui redoutait une explication, parla de tous les chagrins que le départ de Maurice lui avait causés. Elle ne comprenait pas comment il avait pu se décider à lui faire tant de peine. Maurice, qui se plaignait, ne savait pas tout ce qu'elle avait souffert! Peu s'en fallut que Maurice ne fût persuadé qu'il avait agi avec trop de précipitation et sans ménagement. Sophie et lui retrouvaient pour causer ensemble ces expressions mignardes qui sont les caresses de la langue et qu'ils employaient dans les premiers temps de leur mariage. Une vie nouvelle circulait dans les veines de Maurice. Un mot suffit cependant pour interrompre l'entretien. — Si vous pouviez rester ici! dit Maurice. — Sophie eut

peur. Sa mère n'était pas prévenue, et elle redoutait l'explication qu'elle aurait à donner à son retour. Pour s'excuser, elle parla de l'indisposition de son père et de la nécessité où elle était de rentrer chez elle; mais elle promit de revenir dès le lendemain.

Mme Sorbier connaissait par une femme de chambre la visite de Laure; il ne lui avait pas été difficile de deviner où sa fille était allée. C'était donc une nouvelle phase de la crise qu'elles traversaient toutes deux. Elle dissimula son ressentiment contre la femme de Philippe et se garda bien d'adresser aucun reproche à Sophie. Elle feignit même de l'approuver et lui demanda avec un intérêt apparent des nouvelles de Maurice. Sophie, encouragée par cet accueil, ne lui cacha rien des ouvertures que son mari lui avait faites au sujet d'une réunion. — Nous verrons! répondit Mme Sorbier. M. de Courtalin vint dans la soirée et fut informé de ce qui s'était passé rue de Douai. Au grand étonnement de Mme Sorbier, il lui conseilla de se rapprocher de Maurice.

— Est-ce bien vous qui parlez? lui dit-elle.

— Ainsi tomberont d'elles-mêmes les sottises auxquelles M. de Treuil a eu le tort de s'arrêter. Il faut sacrifier quelque chose à l'opinion du monde, qui pourrait, le sachant malade, se prononcer pour votre gendre.

— Mais c'est me séparer de ma fille!

— Je ne vois pas pourquoi... Vous rouvrirez votre maison à M. de Treuil, vous lui rendrez son appartement, et rien ne sera changé chez vous. Ah! si par impossible M. de Treuil venait à refuser, vous n'auriez nul reproche à vous faire, et les choses resteraient ce qu'elles sont.

Mme Sorbier regarda M. de Courtalin et le comprit.

— Vous êtes un homme de bon conseil, reprit-elle; il y a toujours profit à causer avec vous.

Sophie, qui ne voyait aucun inconvénient à faire cette proposition à Maurice, fut chargée de la lui communiquer. Pour elle, il n'y avait eu dans le fait de leur séparation que le résultat d'un moment de mauvaise humeur et d'un malentendu. Habituée dès l'enfance à ne voir que par les yeux de sa mère et à ne comprendre les choses que par la traduction qu'elle en recevait, il lui avait été impossible d'apprécier dans leur gravité les actes qui avaient motivé le départ de Maurice. Elle se rendit donc chez lui avec la ferme conviction qu'elle ramènerait son mari à l'hôtel de la rue Godot-de-Mauroy. Il faut dire à sa louange qu'elle en éprouvait même une certaine joie. Elle voulait aller aux eaux, et elle pensait que le bras d'un mari ne lui serait pas inutile. L'air de gaieté qui paraissait sur son visage frappa Maurice.

— Vous êtes l'ange des bonnes nouvelles, lui dit-il; laquelle m'apportez-vous?

— La meilleure... Il dépend de vous que nous ne nous quittions plus.

— De moi?

— Ma mère — elle est si bonne, et vous avez bien tort de ne pas l'aimer! — a été au-devant de mon désir. Elle ne demande qu'à vous ouvrir ses bras. Notre appartement à la Colombière est tout prêt. Elle y a fait poser une petite perse vert-d'eau très jolie. Nous nous y installerons pour un mois ou deux, après quoi nous irons aux Pyrénées.

— Et au retour sans doute nous rentrerons rue Godot-de-Mauroy?

— A moins que la saison ne nous permette de rester quelque temps encore à la Colombière.

— Ne pourrions-nous pas rentrer rue de Douai?

— Ici! Vous oubliez que mon père n'est pas bien portant.

— Vous iriez le voir tous les jours.

— C'est-à-dire que vous refusez de revenir chez nous.

L'illusion de Maurice s'en allait à chaque mot de Sophie; il retrouvait tout entier devant lui le même obstacle contre lequel il s'était heurté une première fois.

— Sophie, reprit-il d'un air sérieux, une femme n'est chez elle que chez son mari... Chez vous, comme vous dites, nous serions chez Mme Sorbier.

— Mme Sorbier est ma mère, ce me semble, répondit Sophie; chez elle, je suis chez moi.

Posée en ces termes, la conversation ne pouvait pas aboutir. Au moment où il vit que Sophie s'apprêtait à sortir, Maurice hésita.

— Ne resterez-vous pas? dit-il en prenant sa main.

— Il est tard, et l'on m'attend, répondit-elle tristement.

Quelques instans après, Laure trouva Maurice seul, et plus mal qu'il ne l'avait jamais été. Il peignait d'une main active. Un feu âpre et violent brillait dans ses yeux.

— Voyez, dit-il à Laure, je peins... Je la forcerai bien à me regretter!

Le pinceau volait. Maurice avait retrouvé la force et l'inspiration des anciens jours. Les contours et la couleur apparaissaient sur la toile avec une fermeté et un éclat inaccoutumés. L'œuvre se dégageait à vue d'œil du milieu confus où elle était encore engloutie.

— Prenez garde, dit Laure, vous vous fatiguerez.

— Moi! Jamais je ne me suis senti plus fort!

Après quatre heures d'un travail opiniâtre, Maurice porta tout à coup la main à son front. Il était d'une pâleur de mort. — Ah! dit-il, elle ne m'a jamais aimé!

Il cacha sa tête entre ses mains; les sanglots l'étouffaient.

De retour à la rue Godot-de-Mauroy, Sophie raconta les choses comme elles s'étaient passées. Mme Sorbier donna à sa joie intérieure toutes les apparences de l'indignation. — Quelle humiliation! s'écria-t-elle; il refuse, et tu dis qu'il t'aime! Mais demande donc à M. de Courtalin ce qu'il en pense!

— Oh! s'écria M. de Courtalin avec tous les témoignages de l'enthousiasme le plus vif, si j'avais été à la place de M. de Treuil, j'aurais suivi ma femme chez des sauvages.

Sophie rougit jusqu'au blanc des yeux, et Mme Sorbier regarda le député d'un air attendri.

Un matin que Maurice sommeillait, un garçon de caisse arriva avec un billet à ordre portant sa signature; c'était le premier de ceux qu'il avait souscrits pour rembourser M. Sorbier. Lambert était là; il pria tout bas le garçon de caisse de le suivre, ramassa le peu d'argent qu'il avait et le remit en à-compte au négociant à qui le billet appartenait. Il lui demanda jusqu'au lendemain pour le reste. Dans la journée, Maurice s'informa si on n'avait pas présenté un billet.

— Il est payé, dit Lambert.

— Payé, et avec quoi?... Il n'y a pas d'argent ici.

— Je n'ai pas cherché... Tu dormais, et on aurait pu te réveiller.

— Mon pauvre ami, si tu veux payer mes dettes, tu seras bientôt ruiné!

Maurice affectait de rire, mais la pensée de vivre aux dépens de ses camarades d'atelier lui était à charge.

— Écoute, reprit-il, un second billet échoit dans quinze jours. Fais-moi le plaisir de voir la personne entre les mains de laquelle il se trouve, et prie-la de me donner un mois. D'ici là je travaillerai, et m'acquitterai.

— Oui, dit Lambert.

Lambert avait son idée. Au lieu d'aller chez un négociant qu'il ne connaissait pas, et qui probablement ne lui accorderait aucun délai, il trouva plus simple de se rendre chez M. Sorbier, ne doutant pas que le vieux banquier ne lui avançât la somme nécessaire au remboursement de ces billets. M. Sorbier était dans son cabinet. Il reçut Lambert debout, l'écouta froidement et le congédia.

— Ma maison est ouverte à M. de Treuil, dit-il; rien ne l'obligeait à la quitter. S'il lui convient de vivre en dehors de nous, je ne suis pas responsable des dettes qu'il a contractées et de celles que probablement il contractera plus tard.

Cette histoire, racontée dans le cercle de la famille et des amis intimes, fut commentée de mille manières, et on y vit la preuve que Maurice était retombé dans ces habitudes de désordre et de dissipation que la bourgeoisie économe reproche aux artistes. A cette

occasion, M. Closeau du Tailli ne manqua pas de rappeler l'énergique et vieux proverbe : — La caque sent toujours le hareng.

Après la crise qui avait suivi la dernière conversation de Maurice et de Sophie, l'état du malade devint tel qu'Ernest Albin jugea qu'un prompt changement d'air était indispensable. Philippe avait sur la lisière de la forêt de Compiègne, près de Pierrefonds, une maisonnette tout entourée de silence et d'ombre. Il s'y reposait quelquefois durant la belle saison avec Laure. Il offrit de s'y rendre avec Maurice. Pendant huit jours, Maurice s'y refusa avec une opiniâtreté qu'on ne s'expliquait pas. — Il attend toujours Sophie, dit Laure, qui lisait dans son cœur.

Le dixième jour, comme on insistait encore : — Eh bien! dit-il, demain, nous partirons, si vous voulez.

Il était comme un nageur qui ne peut plus faire aller ses bras; les forces lui manquaient. Immédiatement Laure fit tout préparer pour le départ. Profitant d'un moment où il était seul, Maurice saisit une plume et écrivit à Sophie la lettre que voici :

« Dans quelques heures, j'aurai quitté Paris. Je ne sais si j'y rentrerai jamais; je ne le désire même pas. A quoi bon, si je ne dois pas vous y retrouver? Or quelque chose me dit que tout est rompu entre nous. Voilà huit jours qu'on me presse de partir, et on s'étonne de mon obstination à demeurer. C'est que je vous attendais. Laure l'a bien compris, je l'ai vu dans son regard. Il me semblait que chaque heure était celle qui devait vous ramener à moi. Combien n'ont pas sonné sans que le bruit de vos pas m'ait fait tressaillir! Je vois bien à présent que c'est fini, et que vous ne viendrez plus... Que vous ai-je donc fait?

« On dit que celui qui n'est pas aimé a tort. J'ai donc tort, et cependant Dieu m'est témoin que j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour toucher votre cœur et vous rendre heureuse. Peut-être est-ce là ma faute; Dieu ne récompense pas les dévouemens si absolus. Je vous avais mise sur un autel dont mon cœur était le sanctuaire vivant. Je rêvais, vous voyant si jeune et si belle, que vous seriez tout ensemble mon but et mon guide, mon inspiration et ma récompense. Je vous mettais si haut, que je n'ai pas pu atteindre jusque-là... Ah! si vous aviez voulu!

« Si vous étiez née pauvre, peut-être m'eussiez-vous mieux compris; vous n'auriez pas eu cet éblouissement que cause la fortune et qui fait qu'on ne voit rien, ni au-delà ni au-dessus. Tout ce qui vous entourait faisait une barrière entre nous. Je me suis efforcé de la renverser, je m'en vais avec le regret de n'y avoir pas réussi. Est-ce la patience, est-ce le courage qui m'ont manqué? Il me semble que

non. C'est l'habileté sans doute; ceux qui aiment n'en ont jamais. Vous m'avez offert de nous réunir, vous l'avez fait avec une joie dont je vous remercie. Ç'a été mon dernier bonheur! Un instant j'ai senti ma résolution fléchir, mais je ne pouvais pas vous faire le sacrifice d'une dignité qui prend sa source dans la partie la meilleure et la plus intime de mon être. Ce sacrifice d'ailleurs n'eût pas comblé l'abîme que mille circonstances où vous n'êtes pour rien ont creusé entre nous. Il l'aurait au contraire élargi en vous enlevant peut-être l'estime que, quoi qu'il arrive, vous me garderez.

« J'aurais souhaité que mon départ vous coûtât quelques larmes. Il y a toujours de l'égoïsme dans l'amour le plus sincère. Si vous ne pleurez pas, je m'efforcerai de me consoler par la pensée que vous êtes heureuse. L'êtes-vous vraiment, Sophie, et ne regrettez-vous rien, loin de l'homme qui vous a tout donné? Cela est-il possible que votre pensée ne cherche pas la mienne quelquefois, et que rien en vous ne rappelle celui qui vous appelle toujours?

« Vous ne savez pas tout ce que j'ai enduré depuis le jour fatal qui me vit sortir de cet hôtel où vous étiez à moi. Quels jours amers et quelles longues nuits! Je vous demandais partout, et tout ce qui n'était pas vous m'importunait. Ne m'avez-vous donc jamais vu derrière les arbres du bois de Boulogne? quand vous passiez parmi la foule des curieux, sous le péristyle de l'Opéra, caché dans l'angle d'une porte, à l'heure où vous sortiez? Que de larmes j'ai dévorées en vous regardant alors! Une seule pensée me consolait : vous ne souffriez pas de ma gêne et de mon abandon. J'ai voulu me rattacher au travail, mais, ô misère! j'en avais perdu l'habitude. Le pinceau était lourd à ma main, l'attention me fatiguait de son poids. De longs accablemens succédaient à des accès fiévreux, je ne me sentais plus moi-même, et bien des fois, pâle, tremblant, épuisé, presque fou, je me suis surpris en face du vide et de l'impuissance.... Ma tête était comme un trou noir où tourbillonne une eau invisible. J'étais mort...

« Ce que j'avais de jeunesse et de talent, si ce mot peut s'appliquer à ce quelque chose qui était en moi, s'en est allé. Retrouverai-je ce que j'ai perdu? Oui, peut-être, mais à une condition qui ne se réalisera jamais, et en dehors de cette condition je ne le désire pas. Les soins dont m'entourent Laure et Philippe m'attendrissent; la sœur la plus aimante, le frère le plus dévoué n'ont pas plus de tendresse, ils me traitent comme si j'étais leur enfant, mais je suis ingrat; quand je rencontre la main de Laure, j'ai le cœur gros, et je pense à la vôtre!

« Adieu, Sophie!... L'autre jour j'ai surpris un regard d'Ernest Albin; ce regard ne disait rien de bon. Je m'en suis réjoui. Je ne me

sens plus la force ni la volonté de rentrer dans la lutte; les ressorts qui me faisaient agir sont cassés. Je le comprends trop bien, et je puis l'avouer à présent que je touche au dénoûment; je suis puni par où j'ai péché... Pardonnez-moi, Sophie; le jour où je vous ai été présenté, je cherchais la fortune plus encore que la femme qui me l'apportait. Cette richesse, vers laquelle me poussaient je ne sais quels mauvais instincts, je l'ai effleurée un instant, et ma main en a été brûlée; elle a détruit en moi l'ardeur au travail et la persévérance, sans lesquelles rien n'est possible. Maintenant j'ai peur de la misère, comme un enfant a peur d'un fantôme. Voyez jusqu'où je suis tombé!

« Bien des fois, quand mes amis sont dans ma chambre, je ferme les yeux pour rêver à vous. Je m'isole alors avec une telle puissance que rien de ce qu'on fait n'arrive jusqu'à moi. Je vous vois, je vous entends, je suis près de vous! Longtemps je poursuis cette illusion si chère; vous me parlez en esprit, et je vous réponds; puis tout à coup la pensée de la vérité me saisit avec la violence d'une tenaille de fer. J'ouvre les yeux, une sueur glacée baigne mon front, et je crois sentir autour de moi les fraîcheurs du tombeau.

« La dernière fois que je vous ai vue, vous avez laissé tomber sur mon lit un petit ruban de velours que vous portiez autour du poignet. Je l'emporte avec moi; me le donnez-vous? Il a une odeur douce qui vous est particulière et que je reconnaîtrais entre mille. Le sang se précipite dans mes veines quand je la respire; ce souvenir au moins ne me quittera jamais. »

Quand cette lettre parvint à Mme de Treuil, la famille était réunie à la Colombière. Sophie en fut remuée, et se sauva dans sa chambre toute en larmes. Sa mère ramassa le papier qu'elle avait laissé tomber dans sa fuite, et le parcourut. — Ah! des phrases, dit-elle. Cependant, inquiète de la sortie si rapide de Sophie, elle la suivit.

— Il faut que je parte, il faut que je revoie Maurice, dit Sophie à sa mère.

Mme Sorbier lui prit la main. — Mais tu as la fièvre! s'écria-t-elle, ta main brûle!

Sophie avait jeté un châle sur ses épaules et faisait quelques pas vers la porte. Un tremblement nerveux la saisit, et elle s'appuya en chancelant contre un fauteuil. — Ah! comme il souffre! dit-elle.

Mme Sorbier se suspendit au cordon d'une sonnette. Ce fut un tel bruit que toute la maison accourut.

— Qu'est-ce? dit le père effrayé.

— Ma fille est malade... elle vient de s'évanouir... C'est la lettre de Maurice... Vite, un médecin!

Sophie eut beau répéter que ce n'était rien, qu'elle voulait sortir; rien n'y fit. Il fallut céder aux instances de ses parens et se mettre au lit. Mme Sorbier ordonna tout de suite qu'on fermât les fenêtres et qu'on ne reçût personne. Les domestiques eurent pour mot d'ordre de répondre à tout le monde que Mme de Treuil était malade.

Maurice veilla toute la nuit. Le matin, quand on le mit en voiture, il regarda de tous côtés. Il lui semblait toujours que Sophie allait paraître au coin de la rue. Il n'espérait plus, et il attendait encore. On le conduisit à la gare du chemin de fer du Nord, où Philippe avait fait retenir un compartiment pour qu'il fût seul avec eux. Il se jeta dans un coin, un mouchoir sur les yeux. — Vous emportez un cadavre, dit Ernest.

Maurice n'avait plus alors d'autre chance de salut que l'oubli. Ernest le savait bien, et s'il l'envoyait à la campagne, c'était dans l'espérance que l'éloignement le débarrasserait de cette fièvre à laquelle il aurait donné volontiers le nom de fièvre de l'attente. — S'il parvient à n'y plus penser, disait-il, Maurice peut être sauvé!

Philippe, à qui Lambert avait tout conté avant leur départ, mit les affaires de Maurice en ordre. — Si nous avons une fille, dit-il à Laure, eh bien! sa dot sera plus faible de quelques milliers de francs. — Elle vous en remerciera, répondit Laure.

Quand elle vit Maurice et Philippe ensemble dans sa petite maison de campagne, qu'égayait un vif rayon de printemps, elle se sentit plus joyeuse qu'elle ne l'avait été pendant tout l'hiver à Paris. Elle allait par toute la maison avec la légèreté d'un oiseau, et rentrait à toute minute dans la pièce où se tenaient les deux amis pour voir si rien ne leur manquait.

— Ah! murmurait-elle, on serait trop heureuse, si on pouvait conserver toujours un mari comme Philippe et un frère comme Maurice.

Peut-être, au fond du cœur, aurait-elle volontiers interverti les rôles qu'elle leur donnait; mais c'était une de ces femmes fières et droites qui cherchent leur bonheur dans l'accomplissement de leur devoir et qui l'y trouvent.

Cependant Philippe observa dans sa conduite avec Maurice une nuance qui lui donna à penser que quelque chose qu'il ne savait pas s'était passé dans la journée. Un sentiment de pitié se mêlait à la tendresse vigilante dont elle ne cessait pas de l'entourer. On aurait dit qu'elle avait quelque chose à lui faire oublier. Philippe se réserva d'interroger sa femme quand ils seraient seuls. — C'est vrai, dit Laure. Je le voyais si malheureux que je n'ai pu résister à l'envie de faire une dernière tentative auprès de M. et Mme Sorbier. Ce matin, au point du jour, je suis partie pour la Colombière... On m'a

bien introduite auprès d'eux; malheureusement ils avaient du monde à dîner.

— Alors ils n'ont pas eu le temps de vous écouter?

— Maurice ne le sait pas, et malgré moi cependant je cherche à le consoler.

Pendant quelques jours, Maurice parut mieux et sembla reprendre un peu de force. Seulement il demandait presque chaque jour si le facteur n'avait rien apporté pour lui; mais au bout d'un mois Ernest reconnut les premiers symptômes de cette maladie terrible que les médecins appellent la phthisie galopante, et que de longs ennuis et de cruels chagrins peuvent déterminer. Il s'en ouvrit à Philippe. — Il n'y a pas de remède, dit-il; le mieux qui puisse arriver, c'est qu'elle aille vite, il souffrira moins.

Philippe crut de son devoir de demander à Maurice s'il voulait faire appeler Sophie. Au nom de sa femme, Maurice eut encore la force de pâlir. Il se recueillit un instant. — Non, dit-il ensuite, si elle ne venait pas, cela me ferait trop de mal.

La saison devint pluvieuse. Quinze jours après, Maurice fut au plus mal. Il ne pouvait presque plus se lever. On voyait bien que ses heures étaient comptées. Un soir, au soleil couchant, il pria Laure d'ouvrir la fenêtre d'où la vue s'étendait sur la forêt de Compiègne. La cime des arbres était éclairée, ainsi que les tours écroulées de Pierrefonds. Une bande de nuées violettes fermait l'horizon. Toutes les teintes du soir se fondaient dans le ciel, plein tout à la fois d'ombre et de lumière. — Que c'est beau! dit Maurice.

Il prit la main de Laure et l'attira vers lui. — Vous souvient-il de ce jour où je passai à votre doigt cette bague qui me venait de ma mère? dit-il. Vous l'avez donnée, et cependant seule vous étiez digne de la porter.

— Ah! répondit Laure, pouvais-je la garder?

— Je ne veux pas m'en aller sans vous laisser quelque chose qui vous rappelle ce jour. Pourquoi n'ai-je pas entendu le langage que vous me teniez alors? Je sens encore vos doigts s'appliquant à nouer à ma boutonnière ce ruban rouge qui m'arrivait tout à coup. Tenez, j'ai là, dans cette boîte, la croix qui me fut envoyée; prenez-la, et gardez-la en souvenir de moi... Je n'ai plus guère que cela.

Laure ouvrit la boîte et la prit sans répondre. Maurice y jeta les yeux.

— A présent que je suis au bout de la route, reprit-il, je puis bien avouer que cette croix me rendit bien heureux, quoique ma conscience me dît tout bas que je ne la méritais guère. Et puis elle me devint chère par le bonheur que je vis briller dans vos yeux... Poussé par votre voix, je me promis de m'en rendre digne... Hélas! vous savez comment j'ai tenu cette promesse!

Il appuya son front sur les mains de Laure et resta quelque temps silencieux; il écoutait les longs gémissemens du vent dans les arbres. Laure avait le cœur serré : elle n'osait pas plus parler que Philippe. Au moment où le soleil allait disparaître, Maurice se fit apporter le portrait de Sophie et le regarda. Il l'enveloppa de papier, le cacheta, et écrivit dessus : *Maurice à madame de Treuil*, et il signa. Cela fait, il pria Laure et Philippe de s'approcher. Il les entoura de ses bras. — Embrassez-moi, leur dit-il, peut-être demain n'en aurai-je pas la force.

Laure sanglotait. — Ne pleurez pas, reprit-il, je suis plus heureux maintenant que je ne l'étais il y a six mois. — Il se pencha doucement vers elle et ajouta : — Je ne vous demande pas de penser quelquefois à moi... Je ne comprends bien tout ce que vous valez que depuis que je m'en vais.

Philippe se tourna vers la campagne. De grosses larmes qu'il n'avait pas pu contenir coulaient sur ses joues. — Il était jeune, il était bon, et il meurt! murmura-t-il.

Au commencement de la nuit, Maurice se fit apporter le portrait de Sophie, et, détachant le ruban de velours noir qu'il avait au bras, il le piqua contre le papier avec une épingle. Il prit une plume, et d'une main toute tremblante il écrivit à côté de son nom ce seul mot : *adieu*. Un grand soupir souleva sa poitrine, et il remit le tout à Philippe. Rien ne le retenait plus à la vie.

Laure voulut allumer une lampe. Maurice la pria de n'en rien faire. Il regardait du côté de la fenêtre par laquelle on voyait de grandes nuées sombres courir dans le ciel. Un profond silence les entourait; on n'entendait que le bruit de sa respiration. — Qu'il fait noir! dit-il.

Il se tut et tomba dans une sorte d'assoupissement. Philippe et Laure étaient assis auprès de lui. Vers minuit Maurice agita les bras, se leva à demi et retomba sur l'oreiller. Laure sauta sur sa main. Elle était presque froide, et Maurice ne respirait plus.

Deux jours après, Mme Sorbier ouvrit une lettre encadrée de noir que lui remit le facteur de la poste. Elle contenait ces quelques mots :

« M. Philippe Duverney a la douleur de vous faire part de la mort de M. Maurice de Treuil, décédé à trente-trois ans à Pierrefonds, près Compiègne.

« Priez pour lui. »

La lettre était adressée à M., Mme et Mlle Sorbier.

AMÉDÉE ACHARD.

LES

VOYAGES D'EXPLORATION

EN AFRIQUE

LES SOURCES DU NIL ET L'AFRIQUE ÉQUATORIALE.

Journal of the royal geographical Society of London. — Church missionary Intelligencer. — Bulletin de la société de géographie de Paris, 1848, 1856.

Depuis soixante ans, l'Afrique a été le théâtre d'un grand nombre de voyages qui, à toutes les extrémités et dans l'intérieur de ce continent, ont amené d'importantes découvertes. La page blanche où si longtemps les géographes écrivirent : *terre inconnue*, se peuple de villes et de nations nouvelles. Des cours d'eau s'y dessinent, de grands lacs s'y révèlent, des montagnes y apparaissent avec leurs pics chargés de neiges jusque sous l'équateur. Enfin c'est un monde entier qui s'ajoute aux conquêtes de la géographie, et qui s'entr'ouvre à l'industrieuse activité, aux influences civilisatrices des nations européennes.

Cependant avec ses populations misérables, peu intelligentes et peu laborieuses, l'Afrique sortira-t-elle jamais de sa longue enfance? Verra-t-on un jour ses peuples se dégager du chaos où, depuis tant de siècles, ils sont plongés, s'associer à la vie intellectuelle, à l'activité, à la régulière ordonnance de nos sociétés, et compter enfin au nombre des nations civilisées? Cette question ne pourra être pleinement résolue que lorsque nos missionnaires et nos voyageurs, répandus sur la surface de cette grande terre, auront partout soulevé le voile mystérieux dont elle s'enveloppe encore. L'étude du territoire africain, malgré de notables et récens progrès, est loin d'être terminée; mais chaque pas fait dans la voie ouverte en ce moment par d'intrépides voyageurs nous rapproche de l'époque où des notions certaines et complètes sur l'Afrique pourront être recueillies et classées par la science européenne.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'Afrique intérieure resta à peu près inexplorée. Les anciens ne connurent guère du continent africain que l'Égypte, les régions vaguement désignées sous le nom d'Éthiopie et le littoral méditerranéen. Le moyen âge accumula les révolutions sur les rivages septentrionaux de l'Afrique sans rien ajouter à nos connaissances géographiques. Enfin les heureuses expéditions de Barthélemy Diaz et de Vasco de Gama vinrent compléter des notions lentement recueillies sur le rivage de l'Afrique, et les nations maritimes ne tardèrent pas à couvrir de leurs comptoirs l'immense littoral africain. L'intérieur du continent devait-il seul échapper aux investigations des voyageurs, et ne pouvait-on acquérir enfin des connaissances précises sur ces nations, sur ces villes, sur ces fleuves dont les noms ne parvenaient à l'Europe qu'environnés de fables et de mystères? Résoudre, en indiquant les sources du Nil, un problème aussi vieux que le monde, descendre jusqu'à son embouchure le grand fleuve de la Nigritie, marquer la position de Tombouctou, visiter dans le Soudan un grand lac dont l'existence était vaguement signalée, tels furent les premiers vœux de la géographie. Le sentiment de curiosité qui venait de naître, encouragé par les espérances du commerce et secondé par l'esprit d'aventures qui caractérise les peuples de l'Europe occidentale, donna la première impulsion à ce grand mouvement d'explorations et de voyages qui a fait tant de nobles victimes, mais dont nous voyons le développement extrême, et dont les prochaines générations seront sans doute appelées à recueillir les fruits.

Au prix de quelles souffrances s'accomplirent ces conquêtes de la géographie en Afrique, le sort de la plupart des voyageurs l'a fait assez connaître, et ce n'est jamais sans une émotion profonde que l'esprit se reporte à ces aventureuses entreprises auxquelles Houghton, Mungo-Park, Hornmann, Oudney, Clapperton, Laing, Caillié, Lander et tant d'autres ont attaché leurs noms tristes et glorieux. On a trop de fois redit ce qu'il fallut à ces nobles voyageurs de dévouement et de courage opiniâtre pour qu'il soit nécessaire de le rappeler ici. Nous nous proposons simplement de retracer les résultats des dernières explorations dont l'Afrique a été le théâtre.

Si ce continent a si longtemps échappé à nos investigations, c'est son étrange conformation topographique qu'il faut surtout en accuser. On comprend quels obstacles une masse compacte, qui n'est découpée par aucune mer extérieure, doit opposer à l'exploration. Aussi, lorsque les étrangers ont voulu pénétrer au sein de cette terre que la nature semblait s'être plu à rendre inaccesible, leur a-t-il fallu, plus que partout ailleurs, se grouper autour des lacs et suivre le cours des fleuves, chemins longs et périlleux, mais les seuls qui pussent ouvrir devant eux de vastes espaces. Les expéditions européennes se sont partagé l'Afrique comme par bassins. L'expédition anglo-germaine de Richardson, Overweg, Barth et Vogel a sillonné en tous sens les régions qu'arrosent le lac Tchad, le Niger et la Tchadda, pendant que MM. Livingston, Galton, Anderson, s'appliquaient, dans leurs aventureuses excursions à travers l'Afrique australe, à relever la vallée du Chobé (Zambèze supérieur) et à reconnaître le lac N'gami et ses affluens. Le Haut-Nil a vu de son côté nombre d'expéditions qui toutes se proposaient d'éclaircir le mystère de son origine, et qui semblent toucher à leur terme. Arrêtons-nous à ce dernier ordre de problèmes. Les difficultés opposées aux

explorateurs du Nil, et qui nous amèneront à parler des derniers résultats obtenus dans l'Afrique équatoriale, suffiront pour montrer dans toute leur diversité les conditions imposées aux voyageurs européens en Afrique.

I. — LE NIL-BLEU.

Un des hommes qui, dans la seconde moitié du dernier siècle, se sont le plus passionnés pour les voyages et les découvertes géographiques, avait dès son enfance résolu de consacrer sa vie à la recherche des sources du Nil. Il ne se laissa rebuter par aucune difficulté; il remonta le fleuve égyptien plus haut qu'on ne l'avait fait avant lui, puis il se dirigea avec une caravane à travers des régions inconnues, des tribus barbares. Il pénétra au sein de l'Abyssinie, vaste contrée que dix explorateurs célèbres ont vue de nos jours, mais que de pauvres jésuites portugais avaient seuls encore visitée. Enfin, après bien des peines et des fatigues, l'Anglais Bruce put croire qu'il avait touché le but de ses recherches. L'Europe proclama qu'il avait trouvé les sources mystérieuses, et lui-même se crut le droit d'écrire : « Enfin je suis parvenu à ce lieu qui a défié le génie, l'intelligence et le courage de tous les peuples anciens et modernes pendant plus de trente siècles. Des rois à la tête de leurs armées essayèrent de le découvrir, et tous échouèrent. Renommée, richesses, honneurs, ils avaient tout promis à celui de leurs sujets qui atteindrait ce but envié, et pas un n'a pu l'atteindre. »

Quatre-vingt-cinq ans se sont écoulés depuis que Bruce célébrait ainsi sa gloire et son triomphe, et ces sources du Nil, qu'il croyait avoir trouvées, nous les cherchons encore Bruce avait vu les sources du Nil-Bleu (1), et ce fleuve n'est que l'affluent du vrai Nil.

Au midi du lieu où le voyageur français Frédéric Cailliaud retrouva en 1821 l'emplacement de l'antique Meroë, sous le 15e degré de latitude nord, le Nil, qui n'a encore reçu qu'un seul affluent, l'Atbara, sur sa rive droite, se divise en deux larges branches. L'une, la plus orientale, porte le nom de *Bahr-el-Azrak;* elle coule en général sur un fond de roche, et sa limpidité lui a fait donner le nom de Nil-Bleu. L'autre, *Bahr-el-Abiad*, roule ses eaux dans un lit argileux qui leur communique une couleur laiteuse : c'est le Nil-Blanc.

Le Nil-Bleu traverse le lac Dembea ou Tsana, contourne les montagnes de l'Abyssinie, arrose cette contrée dans sa partie méridionale et traverse le Fazogl et le Sennâr. Au confluent des deux fleuves s'élève la ville de Khartoum, que le vice-roi d'Égypte Méhémet-Ali fit bâtir vers 1824 pour assurer sa domination sur les régions situées entre les deux Nils. En 1829, Khartoum ne se composait encore que d'une trentaine de huttes en bois et en terre; mais cette ville a récemment pris une grande extension, et un voyageur anglais qui la visita il y a six ou sept ans, sir George Melly, ne lui donne pas moins de trente mille habitans, tous musulmans, moins une dou-

(1) Bruce n'était pas le premier Européen qui eût visité les sources du Nil-Bleu. Un voyageur anglais a démontré que l'honneur de cette découverte appartient aux jésuites portugais Pierre Paëz et Jérôme Lobo. *Dissertations* de Ch. Beke dans le *Bullet. de la Soc. de Géogr. de Paris,* mars, avril, mai 1848.

zaine de juifs et une cinquantaine de chrétiens attachés à la mission catholique que l'Autriche y entretient, et qui se compose de trois prêtres. « Ces missionnaires, dit le voyageur, ont une jolie petite chapelle, une école composée d'une vingtaine d'enfans dont les visages offrent toutes les nuances, du blanc rosé au noir d'ébène; presque tous savent lire et écrire, et parlent le français et l'italien. » Vue de la rivière, Khartoum apparaît comme une longue muraille de terre surmontée de quelques constructions; la résidence du gouverneur, l'ancien bâtiment de l'état, la chapelle et la mission catholique sont les plus apparentes. Autour des habitations s'étendent de vastes jardins plantés d'orangers, de grenadiers, de figuiers, de bananiers, de cannes à sucre. Le bazar est approvisionné de marchandises de Manchester. Au-dessous de Khartoum, à la distance d'un degré environ, se trouve la ville de Sennâr où fut assassiné en 1705 le Français Du Roule, qui se rendait en Abyssinie comme ambassadeur de Louis XIV. Cette ville, autrefois la plus importante de toute la région, avait encore neuf mille habitans lorsque Cailliaud la visita; sa population a diminué depuis de plus de moitié par suite des ravages et des massacres de l'expédition égyptienne, ainsi que par la fondation de Khartoum. Beaucoup de maisons détruites il y a une trentaine d'années n'ont été remplacées que par des huttes en terre et des cabanes de paille.

L'un des derniers explorateurs du Nil-Bleu a été Méhémet-Ali. Le vice-roi, séduit par l'espérance de trouver de riches mines d'or au Fazogl et au Bertât (ce pays est situé entre les deux Nils au sud de Sennâr), dirigea en personne une première expédition sur l'Azrak en 1839. Ses recherches demeurèrent sans résultats, et il dut reconnaître que l'or, qui forme en effet au Fazogl un objet de commerce important, provient de contrées plus lointaines. Toutefois, si le vice-roi n'atteignit pas le but qu'il s'était proposé, son expédition ne fut pas stérile : la géographie lui dut de nouveaux et précieux détails sur l'aspect des régions que le Nil-Bleu parcourt.

Entre Khartoum et Sennâr, le fleuve, bien que souvent intercepté par des bancs de sable, est navigable pour les petits bâtimens égyptiens. Le paysage devient plus agreste à mesure que l'on s'enfonce dans les contrées plus méridionales. Des tamarins, des acacias, des arbres particuliers aux régions du tropique, bordent les rives. De loin en loin, quelques habitans du Sennâr mènent au fleuve leurs brebis et leurs dromadaires, et plus fréquemment aussi des zèbres et des chamois descendent ou bondissent en troupes sur la rive du Nil-Bleu. Le long des îles et sur les rochers, des crocodiles chauffent au soleil leur corps informe, et attendent patiemment une proie, ou plongent avec rapidité au bruit que font les barques en passant. Le bourg de Kamlin, au sud de Khartoum, possède le seul établissement manufacturier de ces régions : c'est une fabrique de sucre, de rhum et de savon. Ouad-Medina, vers l'embouchure d'une rivière appelée Ragat, renferme une population de quatre mille âmes, chiffre assez considérable pour une ville du Sennâr.

Au-delà de ce lieu, l'expédition de Méhémet-Ali vit d'innombrables bandes de grues qui passaient à tire-d'aile au-dessus des bateaux, et se dirigeaient du sud vers le nord. Cette émigration fuyait la chaleur et les pluies diluviennes. Des pintades et du menu gibier s'échappaient à chaque instant des

buissons qui garnissaient les rives; les branches des arbres étaient chargées d'oiseaux au plumage éclatant, tandis qu'au-dessous grimaçaient, en gambadant de mille manières, une foule de singes. Ces animaux s'apprivoisent facilement, et forment un objet de commerce assez considérable. Pour les prendre vivans, voici le procédé singulier dont les habitans font usage. Sous un arbre fréquenté par les singes, ils disposent une cruche en bois pleine d'une sorte de bière à laquelle est mélangé du miel. Les quadrumanes boivent à longs traits cette liqueur qui les enivre; alors apparaît le preneur de singes, qui s'empare de tous ceux que l'ivresse a couchés à terre. Les bords du Nil-Bleu sont fréquentés par des lions, des éléphans, des hyènes, et par des serpens, des scorpions, enfin toutes les bêtes venimeuses que produisent en abondance ces régions tropicales.

A une distance de trois journées au sud de Sennâr s'élève Roseros, ville qui compte trois mille habitans, en partie noirs, et qui est bâtie dans un site pittoresque, près du Nil-Bleu, dont un épais fourré de palmiers la sépare. La végétation équatoriale s'y développe dans toute sa splendeur. Vers l'horizon, du côté du sud, s'étend une chaîne de montagnes voilées par une brume bleuâtre. Une cataracte interrompt en cet endroit la navigation du Nil-Bleu, et à une distance de quelques journées de marche vers le sud, le Sennâr fait place au Fazogl.

Les habitans du Sennâr ne forment pas un peuple distinct : on retrouve en eux le mélange des Nubiens, des Arabes, des Égyptiens, avec les nègres indigènes; de là une grande diversité de nuances dans le sang et la couleur des habitans de toute cette région, et aussi une variété de physionomie résultant de ce que le nez est plus ou moins épaté, les lèvres plus ou moins saillantes, le front déprimé, les cheveux laineux. Il y a beaucoup de grands et beaux hommes, et la plupart des femmes sont admirablement bien faites. Le costume des deux sexes consiste dans une pièce de toile blanche attachée en ceinture à l'une de ses extrémités, puis ramenée et drapée sur tout le corps. Dans l'intérieur du logis, les femmes se contentent de porter un morceau de coton formant une sorte de jupe qui leur tombe sur les genoux. Les hommes ne sont pas mieux vêtus; c'est seulement pour sortir que les uns et les autres s'enveloppent dans leur toile. La plupart des pauvres gens n'en ont qu'une seule, et ne la quittent pour une autre que lorsqu'elle tombe en lambeaux. Des sandales en cuir, à bouts arrondis et quelquefois pointus, sont la chaussure usuelle, et comme la pièce de toile dont les Sennâriens s'enveloppent le corps, comme leur coiffure, comme le visage de la plupart d'entre eux, cette partie du costume n'a pas changé depuis trois ou quatre mille ans. Elle est telle encore qu'on la trouve dessinée sur les obélisques et les hypogées de Méroë et de la Nubie. Les cheveux sont réunis en une infinité de petites tresses avec lesquelles on en forme de plus grosses qui sont rassemblées sur le sommet de la tête. Pour objets de parure, les Sennâriennes portent de la verroterie de Venise et des bracelets d'argent, de fer ou d'ivoire. Les jeunes filles ont pour tout vêtement une ceinture appelée *rahadh*, de laquelle pendent des lanières de cuir en guise de franges, et ornée de petites coquilles univalves vulgairement connues sous le nom de *cauris*, ou monnaie de Guinée, et d'un gros coquillage dit *peau de tigre*, qui est le symbole de leur

virginité. Dès qu'elles deviennent nubiles, elles y ajoutent une touffe rouge en peau ou en soie.

La lance, le sabre à deux tranchans, le bouclier long de peau de crocodile ou de rhinocéros, sont les armes qu'emploient les Sennâriens. Toutefois un certain nombre d'entre eux commencent à posséder des fusils. Pour ces hommes, comme pour la plupart des autres peuples sauvages, le courage est la première des vertus. A l'époque où les Égyptiens exercèrent contre les habitans du Sennâr les plus cruelles représailles pour les punir de leur révolte, on vit un grand nombre d'entre eux déployer au milieu des tortures la même énergie que les Indiens de l'Amérique au temps de Pizarre et de Cortez. Beaucoup moururent sous le bâton ou sur le pal sans qu'on pût leur arracher une plainte. M. Cailliaud (1) raconte qu'il eut un jour le courage de vaincre sa profonde répugnance et d'assister aux tortures des Sennâriens empalés. Il s'agissait de deux chefs rebelles. L'un d'eux eut un moment de faiblesse, il demanda à avoir la tête tranchée; mais sur un mot de son compagnon il se tut et demeura impassible. Cependant les exécuteurs leur avaient lié les mains, puis les avaient jetés à plat ventre et leur avaient passé le cou entre deux gros piquets fichés en terre qui servent de point d'appui pour les épaules. Deux exécuteurs saisirent chacun des patiens par un pied en tirant fortement à eux, pendant que d'autres introduisaient dans le fondement un pieu en bois et l'enfonçaient à coups de massue. Cet instrument n'est aiguisé qu'à ses extrémités; dans tout le reste de la longueur, il est plus gros que le bras. Lorsqu'il est arrivé dans la région du cou, les exécuteurs le dressent et le plantent comme un mât. L'un des deux malheureux au supplice desquels M. Cailliaud assistait donna des signes de vie, en remuant la tête et les bras, plus de dix minutes après son exécution; l'autre sembla mourir immédiatement, quelque organe vital avait dû être lésé. Pendant toute la durée du supplice, aucun des deux ne proféra un cri, ne dit un mot.

Les superstitions sont nombreuses au Sennâr. Si quelqu'un, dans une famille, meurt subitement sans être tombé victime d'une vengeance ostensible, c'est qu'il a été tué par le *sahar*. Le sahar est un sorcier qui peut, à sa fantaisie, revêtir la forme humaine la plus séduisante ou se transformer en crocodile et en hyène; il se nourrit de sang humain, et, pour faire mourir une personne, il lui dévore intérieurement le cœur, le foie ou les entrailles. Par bonheur, il y a des *fakih* ou *angari* qui connaissent à des marques certaines ces hommes-démons, et qui les désignent à la vengeance publique. Le Sennârien dont la femme est enceinte doit bien se garder de tuer un animal, car son enfant périrait dans le sein de sa mère. L'une des plus remarquables singularités de ce peuple lointain, c'est qu'on retrouve chez lui, dans certaines circonstances, une sorte de jugement de Dieu analogue à celui que les Germains introduisirent autrefois dans la Gaule. Avant l'invasion égyptienne, quand une femme en accusait publiquement une autre de se prosti-

(1) *Voyage à Meroé, au fleuve Bleu et au Faxogl*, 4 vol. in-8°, 1826. Ce voyageur accompagna le fils de Méhémet-Ali, Ismaël-Pacha, chargé par son père de soumettre ces régions. Ismaël périt à Chendi dans un soulèvement que son oppression avait excité. Il eut pour successeur son beau-frère, Defterdar, qui fut renommé, même en Afrique, pour ses extravagantes cruautés.

tuer, celle-ci pouvait demander l'épreuve du feu. Trois fers de hache étaient jetés dans un brasier ardent, et chacune à son tour les tirait du feu. Celle que la souffrance faisait défaillir était jugée coupable, mise aussitôt à mort et enterrée sans pompe; l'autre au contraire recevait de nombreux présens.

Verser des larmes est au Sennâr et aussi dans toute la Nubie la plus digne manière d'honorer les morts. Bien longtemps après les funérailles, les parens pleurent celui des leurs qui n'est plus, et à des intervalles qui reviennent régulièrement ils font retentir de cris et de gémissemens leur demeure, en frappant en même temps avec des bâtons sur des calebasses renversées dans des vases pleins d'eau, conviant par cet appel funèbre leurs amis à venir partager leur douleur. Les circonstances heureuses et surtout les mariages, dont les fêtes durent sept jours, se célèbrent par des festins dans lesquels figurent, avec le *merisse* et le *bilbil*, liqueurs tirées des graines que le sol produit, des quartiers de mouton, de bœuf et de chameau. Les viscères de ces animaux en sont jugées les parties les plus délicates et les plus nobles. On les mange crus ou assaisonnés de *chetetah*, poivre rouge d'une âcreté intolérable pour des palais européens.

On appelle du nom de Fazogl toute la région montagneuse comprise entre le Nil-Bleu et le Toumat, l'un de ses affluens de la rive gauche. Ce pays n'est habité que par des nègres aux cheveux crépus, aux grosses lèvres, aux pommettes saillantes. La ville, ou pour mieux dire le village capital du Fazogl, s'appelait anciennement Kery; depuis 1849, il s'appelle Méhémet ou Mohammed-Ali-Polis. Le vice-roi, voulant laisser un souvenir de son passage dans ce lieu qui marquait le terme de son expédition, lui donna son nom.

En 1848, Méhémet-Ali, renouvelant ses tentatives pour découvrir des mines d'or, chargea un officier russe, M. Kovalevski, de remonter non-seulement le fleuve Bleu, mais encore le Toumat, son affluent occidental. L'officier russe était accompagné d'un jeune Français, M. Trémaux (1). Jusqu'à Kery, les voyageurs ne s'écartèrent pas de l'itinéraire suivi par la précédente expédition. M. Kovalevski raconte une anecdote qui peut servir à peindre les mœurs de ce pays. En passant à Sennâr (à son retour), le voyageur fut invité par le cheikh à faire visite à sa femme, la princesse Nasr, souveraine de la contrée avant l'occupation égyptienne. L'ancienne reine du Sennâr avait su se concilier la bienveillance du terrible gouverneur de son pays, le gendre de Méhémet-Ali, que ses cruautés ont rendu fameux. Elle conservait une certaine influence, et la plupart des voyageurs égyptiens avaient coutume de venir lui demander l'hospitalité, certains de trouver à discrétion chez elle des boissons fortes et des femmes. La demeure où l'officier fut reçue, et qui était décorée du titre de palais, était composée de plusieurs maisonnettes réunies. Après un souper passable et lorsque l'heure de la retraite fut venue, un officier de la princesse conduisit l'étranger dans un pavil-

(1) Ce voyageur s'est fait connaître par divers travaux sur la géographie du Soudan, et il a pris une part notable à la discussion qui s'est engagée, il y a quelque temps, au sujet des Niams-Niams ou hommes à queue dont il nie l'existence. M. Trémaux publie le résultat de ses observations personnelles sous le titre de *Voyage au Soudan oriental*.

lon disposé pour le recevoir. Grande fut la surprise de celui-ci, en pénétrant dans sa chambre à coucher, d'y voir debout, adossées à la muraille, un essaim de beautés africaines dans la plus complète nudité; à côté, sur un escabeau, se trouvait un vase exhalant l'odeur des parfums. Tous ces apprêts étaient destinés à faire honneur à l'étranger, qui étonna et scandalisa peut-être ses hôtesses en refusant de se laisser parfumer d'huile de rose et en leur signifiant son intention de dormir seul. Les Turcs qui l'accompagnaient n'imitèrent pas sa discrétion, car ils firent toute la nuit un tel bruit qu'à peine put-il reposer.

Au-delà de Kery, point extrême où Méhémet-Ali s'était arrêté, M. Kovalevski rencontra un hameau dont les masures grisâtres sont suspendues au sommet de rochers escarpés : c'est le village d'Akaro, qui jouit du singulier privilége de percevoir une taxe à son profit sur toutes les caravanes marchandes. Les chameaux chargés paient quatre piastres, et les ânes en paient deux. Tout le pays qui entoure les hameaux du Fazogl est montagneux, boisé et pittoresque; les hyènes, les zèbres, les girafes, les éléphans, se plaisent au milieu de ses bois épineux et sur les bords de ses cours d'eau. Cailliaud a raconté qu'Ismaël-Pacha eut un jour la fantaisie d'envoyer ses soldats à la chasse de trois de ces derniers animaux, qui traversaient paisiblement une clairière à portée de carabine. Les Égyptiens, confians dans la sûreté de leur tir, s'approchèrent et firent feu tous ensemble; les éléphans, seulement blessés et rendus furieux par cette agression, coururent à leurs ennemis; ils en écrasèrent cinq; trois autres, saisis avec les trompes, furent broyés et jetés par-dessus les arbres. Ceux qui eurent le bonheur d'échapper n'eurent rien de mieux à faire que de se cacher, et les éléphans, pour achever de passer leur rage, mirent les arbres en pièces et bouleversèrent toute cette partie de la forêt.

Sur les deux rives du Toumat s'étendent de vastes ombrages formés par des palmiers, des acacias, des nebkas et d'autres arbres particuliers à cette contrée. Bien que le Toumat ait un cours assez considérable, son lit se trouve presque entièrement à sec avant la saison des pluies périodiques; l'eau filtre sous la couche de sable extérieure, et ce n'est qu'après les pluies tropicales que cette rivière verse ostensiblement dans le Nil-Bleu un volume d'eau considérable. Les bords du Toumat et les monts Kassan, qui dominent cette rivière, récompensèrent d'un plein succès les recherches de M. Kovalevski : des mines d'or d'une grande richesse furent découvertes sur le versant de la montagne. Après l'installation des ateliers, tandis qu'une exploitation régulière fonctionnait sur le Toumat, l'officier poursuivit ses explorations géographiques aux sources de cette rivière. Accompagné d'une escorte de *meleks* ou chefs des montagnes avoisinantes et d'un millier de soldats noirs armés de fusils, il pénétra au sein des montagnes. Les rivières se trouvaient à sec, et, pour obtenir une eau à peu près potable, les soldats étaient obligés de creuser le lit des torrens.

Après quelques jours de marche, les voyageurs atteignirent un groupe de hautes montagnes qui portent le nom de Beni-Chankoul, et dont la population, forte de dix mille âmes environ, est répartie en un grand nombre de villages suspendus au sommet des monts. Chacun d'eux est indépendant de

son voisin, et de fréquentes divisions intestines ensanglantent le pays. Les Arabes y sont mélangés aux nègres, et les uns et les autres habitent dans des *toulkouls*, cabanes exhaussées pour la plupart au-dessus du sol au moyen de pieux qui les garantissent des inondations causées par les pluies périodiques, et surmontées d'une toiture élevée de forme conique, très propre à braver les déluges de cette région. Les nègres, hommes et femmes, vivent dans un état de nudité complète; par exception quelques individus portent autour des reins une sorte de ceinture en peau frangée. Malgré cette absence de vêtemens, les femmes n'en recherchent pas moins la parure, qui, pour elles, consiste en une multitude de bracelets et d'anneaux passés dans les oreilles, les lèvres et le nez. Leur coiffure est aussi tellement compliquée, que pour dormir ces femmes ont soin, dit M. Kovalevski, de passer leur cou dans une planche à échancrure dont l'objet est de maintenir la tête isolée et de ménager le vaste appareil que forme la coiffure. Parmi les Arabes, les plus riches revêtent un morceau de toile blanche qu'ils nomment *ferezé*, et dans lequel ils se drapent avec une certaine élégance. Un mélange d'islamisme et d'idolâtrie compose la religion de toute cette contrée, qui, malgré son éloignement de l'Égypte, consentit à reconnaître la suzeraineté du vice-roi.

La vallée du Toumat, à mesure qu'on la remonte, est de plus en plus encombrée d'énormes blocs de pierre qui rendent difficile l'accès de la rivière. D'ailleurs elle est couverte d'une luxuriante végétation : les citronniers de Nigritie s'y mêlent aux lauriers; les fleurs d'une espèce de jasmin emplissent l'air de leurs suaves émanations; des plantes de toute espèce croissent pêle-mêle sans culture, et les baobabs couvrent le sol de leurs gigantesques ombrages. En cheminant dans le lit même de la rivière, l'expédition de 1848 rencontra un grand nombre d'ouvertures circulaires en partie remplies d'eau. Ces ouvertures sont pratiquées par des nègres qui arrivent de fort loin dans cette contrée pour y exercer l'industrie du lavage des sables aurifères et aussi pour y capturer des crocodiles, ordinairement cachés, pendant cette saison, à une profondeur où le sable continue à être humide. Les mouvemens de l'animal sont gênés par le sable où il est blotti, et les nègres s'en emparent sans beaucoup de danger pour en manger la chair.

Les voyageurs remontèrent le Toumat jusqu'à l'endroit où cette rivière se réduit aux proportions d'un simple ruisseau qui se perd dans la direction du sud, vers le 10e parallèle nord, et un peu à l'occident de Fadassy, ville située sur les confins de l'Abyssinie et du pays des Gallas. Fadassy est le principal marché des régions situées entre les deux Nils; il s'y fait un commerce considérable de chevaux, de bestiaux, de lances, de casse-têtes, de haches, de froment, de café, de miel, de légumes, de toiles de l'Inde, d'or en poudre et en grains, de sel, de verroterie de Venise, etc. Quant à la ville, elle est formée d'un ensemble de huttes et de cabanes en terre et en bois dispersées sur les bords de l'labouss, affluent du Nil-Bleu, et derrière des hauteurs qui sont elles-mêmes dominées par la masse sévère des grandes montagnes de l'Abyssinie. Le plateau que franchit M. Kovalevski pour pénétrer jusqu'à Fadassy avait été récemment dépeuplé par une incursion des Gallas; les hommes en avaient disparu, et les éléphans s'étaient emparés de ces lieux devenus déserts. Ces animaux erraient en troupes immenses. On dit

que pour se procurer de l'eau dans la saison sèche ces éléphans vont se coucher dans le lit desséché du Toumat. Peu à peu le poids de leur corps déprime les couches supérieures du sable et forme un creux; l'eau remplit bientôt ce bassin, et l'animal se désaltère à l'aise.

M. Kovalevski, jugeant que toute cette région n'avait pas une dénomination assez précise, lui donna, par patriotisme, le nom russe de *Nicolaeskaïa;* mais la géographie n'a pas ratifié cette décision, et elle continue à appeler Quamamyl le pays qui environne Fadassy du côté de l'ouest. C'est la partie la plus orientale de Dâr-Bertat (1), situé lui-même au sud de Fazogl, entre les deux Nils.

C'est entre les régions où M. Kovalevski vient de nous conduire et le golfe arabique que s'étend l'Abyssinie; ses limites extrêmes, du nord au sud, sont le 17e et le 8e parallèle nord environ. Cette contrée, qui semble destinée, par sa situation géographique et par l'intelligence de ses habitans, à obtenir une grande importance dans l'avenir commercial de l'Afrique, doit un climat tempéré à ses montagnes et à l'élévation de ses plateaux. La végétation, moins puissante que dans les autres régions de la zone tropicale, y est cependant encore d'une incomparable richesse. Les peuples d'Abyssinie comptent de longs siècles d'existence; leurs traditions historiques et religieuses racontent que la fameuse reine de Saba, qui dix siècles avant Jésus-Christ s'en alla dans Jérusalem rendre hommage à la gloire de Salomon, n'était autre que Makada, l'une de leurs souveraines. Couverte de colonies grecques au temps des Ptolémées, convertie plus tard au christianisme par le Grec d'Alexandrie Frumentius, qu'une tempête avait jeté sur ses rivages, l'Abyssinie connut de la sorte les deux élémens les plus actifs de la civilisation. Par malheur de longues discordes et les querelles religieuses l'empêchèrent de les mettre suffisamment en œuvre, et sa population intelligente et laborieuse, bien que fort avancée dans la civilisation, si on la compare au reste des peuples africains, n'en est pas moins très arriérée et très barbare encore aux yeux des Européens. L'Angleterre et la France ont également jeté les yeux sur ce point de la côte d'Afrique, si avantageusement situé pour le commerce de la mer des Indes, et ce motif, joint aux recherches dont le but était de découvrir les sources du Nil, a fait de l'Abyssinie le théâtre de nombreux voyages. Ses diverses contrées, le Semiène, le Tigré, l'Amhara, le Choa, ont été, de 1839 à 1853, explorées par MM. Combes et Tamisier, Feret et Galinier, Lefebvre, Rochet d'Héricourt, d'Abbadie, et par un grand nombre de missionnaires et d'officiers anglais (2). Le moins connu de ces voyages est celui des frères d'Abbadie. M. Lefebvre a eu à lutter contre les difficultés les plus terribles d'un voyage en Afrique. M. Rochet a recueilli d'intéressans détails sur les peuples gallas. Après avoir dit un mot de leurs recherches, nous aurons surtout à nous occuper des travaux de MM. d'Abbadie,

(1) *Dâr* signifie pays.

(2) Parmi ceux-ci, nous mentionnerons M. Burton, lieutenant au service de la compagnie des Indes, qui, le premier entre les Européens, a pénétré dans la ville d'Hurur ou Harar, sur les limites des régions abyssines et gallas, après être parti de Zeyla, sur le golfe d'Aden. Ce voyage est tout récent. M. Burton en a donné un compte-rendu dans un de nos recueils géographiques.

qui forment la transition naturelle des expéditions du Nil-Bleu à celles du Nil-Blanc.

M. Théophile Lefebvre, lieutenant de vaisseau, reçut du gouvernement français, en 1839, la mission d'étudier les mœurs, les usages, les institutions civiles et religieuses de l'Abyssinie, et de rechercher les moyens d'ouvrir quelques relations à notre commerce dans ce pays. On lui adjoignit MM. Petit, médecin et zoologiste, Dillon, naturaliste, et Vignaud, dessinateur. Les résultats de cette expédition ont été publiés en 1846 sous les auspices du ministère de la marine (1); à la lecture de ce curieux et savant ouvrage, on est plein d'admiration pour le zèle opiniâtre et pour le courage de ces quatre jeunes gens qui avaient mis toute leur ambition dans l'accomplissement de leur devoir, devoir si pénible qu'il coûta la vie à trois d'entre eux. M. Lefebvre vit périr un à un tous ses compagnons de voyage; Dillon succomba aux fièvres mortelles de ce climat; Petit fut emporté sous ses yeux par un crocodile; Vignaud regagnait la France, il mourut en chemin. M. Lefebvre revint seul en Europe. Aujourd'hui l'intrépide voyageur parcourt encore l'Abyssinie; il y est retourné en 1854 pour développer dans ce pays, s'il est possible, quelques élémens de colonisation française.

On doit à M. Rochet, avons-nous dit, de curieux détails sur les Gallas. C'est dans la partie méridionale de l'Abyssinie, du 8e degré de latitude nord à l'équateur et peut-être même au-delà, que sont répandues les peuplades belliqueuses des nègres gallas. Les individus de cette race sont des hommes grands et bien faits; leur peau est d'un brun olivâtre foncé; ils ont les cheveux crépus, mais non laineux comme les nègres à face déprimée du Sennâr. Par l'ouverture de leur angle facial, la vivacité de leur regard et les principaux caractères de la physionomie, ils ressemblent aux Abyssins. Leur culte est un paganisme mêlé de fétichisme; leurs mœurs sont plus violentes, plus rudes que celles de leurs voisins chrétiens; cultivateurs et guerriers, ils ont au plus haut degré la passion des armes et du pillage. Ils sont un objet de continuelle terreur pour leurs voisins, et sans les dissensions qui travaillent leurs innombrables tribus, ils auraient pu conquérir une grande portion de l'Afrique. Leur origine est sans aucun doute étrangère : le sang asiatique s'est mélangé chez eux au sang noir; de confuses traditions, qui vivent encore, disent qu'ils vinrent de l'autre côté des mers, et qu'un chef de leurs tribus, du nom d'Oullabou, contemporain de Mahomet, les conduisit en Afrique. *Galla*, dans leur langue, signifie envahisseur. Les musulmans donnent une autre origine à leur nom : suivant eux, Mahomet envoya un messager à Oullabou pour l'engager à s'associer à son œuvre; Oullabou refusa. « Il a répondu non, *ga la*, dit le messager au prophète. — Qu'il soit donc maudit, répondit Mahomet, et que ces mots *ga la* soient désormais le nom de la race qui n'a pas voulu croire aux révélations de l'ange Gabriel. »

Dans leurs guerres, les Gallas dévastent les pays par lesquels ils passent, emmènent comme prisonniers et esclaves tous ceux qu'ils surprennent sans défense, égorgeant ceux qui résistent, afin de se procurer le trophée qui

(1) *Voyage en Abyssinie* exécuté pendant les années 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, par une commission composée de MM. Lefebvre, Petit, Dillon et Vignaud, publié par Th. Lefebvre. 5 vol. in-8°.

à leurs yeux, comme à ceux des Abyssins, est la plus grande preuve de la bravoure militaire. Ce signe de victoire, c'est l'organe de la virilité, et le nombre de ces hideuses dépouilles, conservées avec soin, témoigne de la valeur d'un guerrier et lui mérite des récompenses. Cette fureur est poussée si loin, que l'on voit parfois les Abyssins tuer leurs compatriotes pour se procurer frauduleusement le signe des exploits guerriers. Envers les ennemis, peu importe l'âge; le vieillard et même l'enfant dans les bras de sa mère ne sont pas épargnés.

Les armes des Gallas sont la lance et le couteau de chasse. Ils commençaient, il y a une dizaine d'années, à connaître les armes à feu, mais ils n'en savaient pas encore tirer un bon parti. Habiles à manier la lance et à parer les coups avec le bouclier, ils considèrent comme un jeu le combat à l'arme blanche. Dans leurs guerres, ils se divisent en plusieurs corps et cherchent à envelopper l'ennemi; leur attaque est impétueuse, mais, une fois repoussés, ils ne savent pas se rallier et s'enfuient en désordre. Le roi de Choa (partie de l'Abyssinie qui confine aux pays gallas), Sahlé-Sallassi, auprès duquel M. Rochet fit, dans trois voyages consécutifs (1), un séjour de quelque durée, était constamment en guerre avec eux; son but était de les assujettir à une redevance et de les convertir au christianisme. Ce roi, favorisé par les divisions de ses adversaires, a remporté de nombreuses victoires, sans cependant atteindre de grands résultats : les tribus vaincues se retirent devant lui et s'enfoncent plus profondément dans les vastes régions inexplorées qui, de l'Adel, de la côte d'Ajan et de Zanguebar, s'étendent jusqu'à la rive droite du Nil-Blanc.

II. — LE NIL-BLANC.

Pour reconnaître et fixer les sources d'un fleuve, il y a un procédé simple et direct qui consiste à en remonter le cours ou à en suivre les bords jusqu'au lieu où il prend naissance; mais lorsque ce fleuve, semé d'écueils et encombré de bancs de sable, se déroule à travers des contrées marécageuses, insalubres ou inhospitalières, alors le voyageur et le géographe s'efforcent de discerner, au moyen d'une étude attentive de la topographie, l'endroit où les sources peuvent être cachées, et d'aborder le fleuve par sa partie supérieure. C'est de la sorte que les sources et tout le haut cours du Niger ont été livrés à la géographie bien avant qu'on sût dans quel golfe, dans quelle mer ce fleuve avait son embouchure. Cependant ce procédé indirect est sujet à l'erreur, il peut donner des résultats faux, bien qu'appuyés sur des inductions spécieuses. Ainsi il est aujourd'hui constaté que MM. d'Abbadie, qui avaient tenté de l'appliquer à leurs recherches sur les sources du Nil, ont commis une erreur en prenant pour le cours supérieur de ce fleuve la rivière du pays galla qui porte les noms de Uma, Umi, Umo. Ajoutons toutefois que si de plus récentes explorations ont renversé l'hypothèse de ces voyageurs, c'est sans rien ôter au mérite de leurs recherches et de leurs persévérans efforts.

(1) Voyez, sur M. Rochet et ses voyages, la *Revue* du 1er juillet 1841. M. Rochet est mort en 1854 consul de France à Djeddah.

MM. Antoine et Arnaud d'Abbadie quittèrent la France le 1er octobre 1837, avec le désir d'explorer l'Abyssinie et de rechercher si, dans les nombreux cours d'eau qui descendent de cette région montagneuse, ils ne trouveraient pas les sources du Nil-Blanc. Ils abordèrent par la Mer-Rouge au port abyssin de Massoah, d'où ils gagnèrent Gondar, la plus grande ville d'Abyssinie. Cette capitale fut leur véritable point de départ : l'un des frères retourna en France pour rassembler tout ce qui pouvait être nécessaire à leur grande entreprise, et pendant ce temps M. Arnaud, celui qui demeurait en Abyssinie, se livra à l'étude de la langue et des intérêts du pays. Par ses talens militaires et sa bravoure, il se concilia l'amitié d'un chef du Godjam, province méridionale de la contrée, et au milieu des expéditions guerrières auxquelles il prit part, il recueillit des renseignemens précieux pour la géographie. Les deux frères se réunirent de nouveau à Massoah en mars 1840; une année entière ils furent retenus sur les bords de la Mer-Rouge par la mauvaise volonté d'un chef abyssin, puis par un accident cruel, qui priva M. Antoine d'un œil et le rendit longtemps malade. Les courageux voyageurs ne se laissèrent pas détourner de leur dessein par ces pénibles obstacles; ils mirent à profit leur séjour forcé dans le nord de l'Abyssinie pour relever avec la plus grande exactitude les cours d'eau, établir les latitudes, réunir un ensemble de routes et de directions, recueillir des généalogies de tribus et un vocabulaire de leur langue. En 1842, M. Arnaud parvint à gagner le plateau abyssin; mais son frère n'échappa qu'avec peine à la mort, au milieu des populations insurgées contre le chef qui le protégeait. Il chercha un refuge dans l'église cophte de Saint-Sauveur, à Adawa, et gagna Gondar, d'où il fit plusieurs excursions au lac Dembéa ou Tsana et aux sources de l'Atbara ou Tackazé, premier affluent de la rive droite du Nil. Deux années s'écoulèrent encore, pendant lesquelles les deux frères se trouvèrent mêlés aux querelles des petits souverains de la contrée; mais au milieu même de cette distraction involontaire ils ne cessèrent pas un instant de poursuivre opiniâtrément leur but, cherchant partout des informations, et discutant les renseignemens qui leur parvenaient sur les divers cours d'eau qui contribuent à former le Nil. Après les plus sérieuses investigations, ils pensèrent que le Godjab, rivière qui tourne autour de la province méridionale de Kaffa en formant une espèce de spirale, devait, réunie à l'Umo, être le principal affluent du Nil-Blanc. Dès lors ils résolurent, malgré les difficultés et les dangers qui les menaçaient, de faire un voyage dans le pays d'Inarya, que baignent ces deux cours d'eau, et de déterminer positivement ces fameuses sources qu'ils comptaient enfin reconnaître. Les préparatifs de cette nouvelle expédition remplirent plusieurs mois, après lesquels MM. d'Abbadie quittèrent Gondar le 18 février 1843. Des dissensions agitaient toute l'Abyssinie; une armée nombreuse était chargée de châtier les rebelles. Les deux frères se joignirent à cette multitude tumultueuse et guerrière, et la suivirent dans ses divers campemens, profitant de toutes les occasions pour compléter leurs informations. Ils recueillirent de la bouche des indigènes tous les renseignemens qu'il leur fut possible de se procurer, et, après bien des recherches, ils finirent par reconnaître dans le Gibé d'Inarya, dont la source se trouve dans la forêt de Babya, le tributaire principal de l'Umo; cette rivière, étant la plus considérable de tout ce bassin, leur parut aussi devoir

être regardée comme le principal des affluens qui dessinent, à son origine, le cours du Nil-Blanc. S'appuyant sur la croyance antique au dieu du fleuve, les voyageurs prétextèrent d'un sacrifice à cette source vénérée pour y porter quelques instrumens afin d'en déterminer la position, et ce fut le 19 janvier 1846 qu'ils purent enfin saluer ce but constant de leurs recherches.

Il est possible que l'Umo, continuant son immense circuit, remonte du sud-est au nord-ouest et forme un des forts affluens ou peut-être même dessine le cours supérieur du Nil-Bleu, dont les sources visitées par Bruce ne seraient plus qu'un cours d'eau tributaire; peut-être aussi, poursuivant sa direction de l'est à l'ouest, se perd-il au milieu des marécages qui bordent le Nil-Blanc dans une grande partie de son cours. Quant au fleuve Blanc lui-même, on va voir qu'il en faut chercher les sources, non plus en Abyssinie, non pas à l'ouest, comme l'avaient supposé grand nombre de géographes, notamment d'Anville, mais bien loin vers le sud au-delà de l'équateur.

Quinze ans après avoir élevé au confluent des deux Nils la ville de Khartoum pour remplacer l'ancienne capitale du Sennâr et fortifier sa domination dans les régions du Nil supérieur, Méhémet-Ali, qui prenait un vif intérêt à la solution des questions géographiques, décida qu'une expédition partirait de cette ville et remonterait le fleuve Blanc. Quatre cents Égyptiens, sous la conduite d'un officier, accomplirent en 1840 et 1841 deux voyages qui durèrent chacun de quatre à cinq mois. Le journal du chef de la première expédition, Selim Bimbachi, a été publié par les soins du savant géographe M. Jomard. De précieux renseignemens s'y trouvent consignés sur les populations qui habitent les bords du fleuve Blanc jusqu'au 6e degré de latitude nord. Les Bakharas et les Dinkas, tribus belliqueuses, et dont la principale occupation consiste dans la chasse aux hippopotames et aux crocodiles; les Chelouks, dont les femmes vêtues de fourrures noires portent à la cheville un anneau de fer, et chez lesquels existe, comme chez beaucoup de peuplades de cette partie de l'Afrique, la singulière coutume de s'arracher quatre dents sur le devant de la bouche; les Novers ou Nuvirs, remarquables par la chevelure longue et rouge qui les distingue des autres noirs de cette région, virent successivement passer les barques égyptiennes. L'expédition continua à remonter le fleuve en traversant le territoire des Kyks, tribu la plus considérable et la plus puissante des bords du Nil-Blanc, puis des Bounderlehyals et des Heliabs. En cet endroit, le Nil a une largeur de trois milles; il coule sur un fond de vase et de sable, et les îlots qui ralentissent son cours sont peuplés de crocodiles. Sur la rive droite se trouvent des bois en assez grande abondance; la rive gauche est couverte de joncs et de broussailles. Un peu plus loin, le fleuve se partage en deux bras; celui qui court à l'orient est de beaucoup le plus large et le plus considérable; il n'était cependant pas assez profond pour les bâtimens égyptiens, et Selim fut obligé de redescendre après être parvenu entre les 5e et 6e degrés.

Cet intéressant voyage ne fut que le prélude d'une expédition plus considérable, que Méhémet-Ali confia, en 1841, à un ingénieur français, M. d'Arnaud, qui, ainsi que beaucoup d'autres de nos compatriotes, se trouvait au service du vice-roi d'Égypte. Cet officier remonta le fleuve jusqu'au 4° 42′ de latitude nord. A la nomenclature des tribus précédemment reconnues il ajouta celle des Behrs ou Bary, peuplade considérable et belliqueuse qui habite une

bande de territoire resserrée entre le fleuve et une longue chaîne de montagnes. Des maisons en chaume sont le seul refuge que les Bary aient imaginé de se construire contre les pluies diluviennes de l'équateur. Hommes et femmes vont également nus, des anneaux de fer et d'ivoire composent toute leur parure. Les femmes cependant portent sur les reins, dans les grandes occasions, une peau tannée, et en dessous un pagne en fil de coton frotté d'une ocre rouge dont les guerriers ont la coutume de s'enduire tout le corps. Les jeunes filles, dit M. d'Arnaud, portent seules d'habitude un vêtement qui consiste dans un pagne si souple, qu'il dessine toutes les formes de leur corps. Quelques morceaux de drap rouge, des verroteries de toutes couleurs et une grosse cloche, dont les tintemens semblaient une musique délicieuse aux oreilles de ces barbares, furent offerts par notre voyageur au chef de la tribu, et ces présens le comblèrent de joie.

Après M. d'Arnaud, un savant religieux, dom Ignace Knoblecher, chef de la propagande autrichienne à Khartoum et sur le Nil-Blanc, est parvenu en 1848 à un demi-degré plus avant, et il a constaté que le Nil quittait en cet endroit la direction de l'est pour reprendre celle du sud; de plus les Bary lui ont affirmé que le lit du fleuve se prolongeait bien loin au-delà de leur pays du côté de l'équateur. Enfin M. Brun, Européen d'origine sarde, qui a fixé son existence dans les régions lointaines de la Haute-Nubie, a remonté en 1844 et 1851 le Nil. Dans sa seconde excursion, il a de beaucoup dépassé le point atteint par dom Knoblecher. De Bélénia, capitale des Bary, résidence du chef de cette peuplade et séjour d'un missionnaire de la propagande autrichienne sur le Nil-Blanc, il parvint jusqu'au troisième degré de latitude nord, et obtint de précieux renseignemens sur les tribus qui habitent les deux rives du fleuve jusque sous l'équateur. Entre deux excursions sur le Nil-Blanc, M. Brun a voulu soumettre ses travaux à la Société de Géographie de Paris dont il est membre, et à laquelle il avait adressé dans le cours des années précédentes plusieurs rapports. Voici un court résumé des résultats de son voyage. A l'est et à l'ouest du Nil coulent parallèlement, à quelques journées du fleuve, le Saubat et le Modj. Sur le Saubat, affluent de la rive droite, se trouvent disséminées vers le 5e degré de latitude nord les habitations des Berry, qui sont, au dire du voyageur, les nègres les plus intelligens de cette région. Ils voyagent volontiers et montent vers le nord pour échanger eux-mêmes à Fadassy, qui est le principal marché des populations riveraines des deux Nils, leur ivoire contre du fer, des toiles et des verroteries. Ils n'ont pas la coutume de s'arracher les incisives de la mâchoire inférieure, mais ils se percent la lèvre au-dessus du menton, et dans cette ouverture ils font entrer un morceau de cristal cylindrique, long d'un pouce et demi à peu près. Leurs femmes se percent aussi les oreilles, qu'elles garnissent de grains de verroterie. Le vêtement que portent les Berry est composé de deux lisières perpendiculaires; l'une, large de cinq pouces, leur couvre la tête et retombe sur les tempes; l'autre descend jusqu'aux jarrets. Cette étoffe, tissue en cheveux, est garnie de verroteries. « Les Berry, dit M. Brun, sont si fiers de cet ornement, qui les distingue des autres races, que pour en avoir un il m'a fallu m'adresser à leur roi, qui me l'a envoyé accompagné d'un cadeau de sept dents d'éléphant. »

Après cette excursion sur le Saubat et chez les Berry, M. Brun retourna

chez les Behrs ou Bary, et fit à Bélénia, en 1851, un assez long séjour; il acheta une propriété près de cette ville sauvage, et lia amitié avec Niguello, frère du roi de la principale tribu des Bary. Les détails que M. Brun recueillit en 1851 sur les mœurs et le caractère des Bary font bien connaître les peuplades riveraines de cette partie du fleuve Blanc. Leur religion se compose de croyances et de superstitions dont quelques-unes offrent beaucoup de ressemblance avec celles du Sennâr. C'est ainsi qu'on y trouve, sous le nom de *kodjours*, des jongleurs qui s'attribuent le pouvoir de donner ou d'ôter les maléfices, d'empêcher ou d'amener la pluie. Les chefs de ces peuplades sont forcément kodjours; ils doivent à cette puissance surnaturelle plus d'autorité, mais aussi leur responsabilité est grande : si la pluie ne vient pas et qu'une sécheresse prolongée mette en danger les récoltes, ils font un sacrifice de deux têtes de gros bétail; puis, si le ciel ne semble pas accepter cette offrande et n'envoie pas l'orage, il arrive quelquefois qu'eux-mêmes servent de victimes expiatoires. Ainsi en 1850 le chef d'Hyapour, pays situé entre Bélénia et un lieu appelé Férichat, eut le ventre fendu, parce que les prières et tous les sacrifices avaient paru insuffisans. La mission catholique de Khartoum, qui entretenait à Bélénia une succursale dirigée par le religieux dom Angelo Vinco, obtint peu de succès, parce que ses prières demeurèrent inefficaces dans un moment où le ciel gardait une inclémente sérénité. Dom Angelo accompagnait le roi Choba pour demander la pluie; par malheur le temps resta sec. Les habitans recoururent alors à leur kodjour. Celui-ci mit un peu d'eau dans une clochette, et, la répandant devant l'assemblée, il prédit l'orage pour le lendemain. Par un singulier hasard, la prédiction se trouva juste.

Les troupeaux sont la grande richesse des Bary, qui font usage de lait plutôt que de viande. L'homme qui n'a pas assez de vaches pour nourrir une famille ne peut se marier ni prendre la parole dans les assemblées. Les délibérations et les jugemens ont habituellement lieu devant les villages, à l'ombre de quelques arbres. Tout le monde y peut assister et donner sa voix, mais la discussion n'est permise qu'aux chefs et aux gens riches, appelés *moniés*, gens dont la dignité est reconnaissable au bâton fourchu qu'ils portent. Le vol est puni de la peine capitale, mais les exécutions n'ont lieu que sur la route ou dans les forêts, et jamais dans les villages, car la vue du sang rendrait les femmes stériles. Les assassins sont punis moins sévèrement que les voleurs, ils peuvent se racheter au moyen d'une rançon : on les livre aux parens du mort, qui en exigent autant de vaches qu'ils ont de doigts aux pieds et aux mains. Chaque homme prend autant de femmes qu'il en peut nourrir; elles coûtent de dix à cinquante vaches, selon leur beauté et leur rang; elles deviennent une propriété dont les fils héritent et peuvent jouir à la mort de leur père, leur mère exceptée toutefois. Le nombre des femmes, comme celui des têtes de bétail, constitue la richesse; on n'est pas *monié* sans en avoir au moins deux ou trois. Il ne paraît pas qu'elles soient jalouses, mais elles ne sont pas non plus fidèles. Les accords faits, la cérémonie du mariage consiste tout simplement à tuer et à manger quelques bœufs. Une partie de la dot apportée par le mari est distribuée aux parens de la femme. Jusqu'à ses premières couches, celle-ci reste dans la maison paternelle. L'homme qui séduit une fille doit l'épouser; s'il ne peut

pas fournir la dot à laquelle le père estime alors sa fille, il est livré à la vengeance de celui-ci, qui a droit de le tuer. Le Bary qui meurt est enterré accroupi dans un trou creusé devant la porte de sa demeure. Ses parens viennent ensuite fouler et durcir sous leurs pieds la terre qui le recouvre, en répétant sur un ton lamentable le monosyllabe *dio, dio*. Quand la terre est bien durcie, on tue quelques bœufs, on les mange, et tout est fini; chacun se retire. Chez les Kyks et chez les Éliabs, peuplades adonnées à la pêche, les morts sont enveloppés dans des nattes de jonc et jetés dans le fleuve.

La condition des femmes est moins dure chez les nègres idolâtres que chez les musulmans; elles ne sont pas chargées exclusivement des travaux de la terre; les hommes les y aident, bien que l'oisiveté soit chère à tous ces peuples africains. Ils ne trouvent d'activité que pour la danse, passion commune à tous les noirs, d'une extrémité à l'autre de l'Afrique. Ils sautent et gambadent au son d'une espèce de tambour, et outre leurs danses journalières, ils ont des fêtes générales, appelées *heri*, où ils se réunissent quelquefois au nombre de sept ou huit mille. Ces fêtes sont annoncées dans tous les villages voisins; ce sont de vraies saturnales durant trois jours, et pendant lesquelles les deux sexes jouissent de la plus complète liberté. Elles se renouvellent plusieurs fois dans l'année, aux premières pluies, lorsque les vaches reviennent au village après avoir consommé les pâturages.

Il y a parmi les Bary des forgerons assez habiles qui fabriquent les lances, les flèches et les grossiers instrumens de labour. Il y a aussi des charpentiers qui font des espèces de siéges, taillent des pièces de bois et sculptent des statuettes servant de fétiches; mais ces artisans sont peu estimés, on les appelle *toumouit*, et un propriétaire de vaches, un orgueilleux *monié*, considérerait ce nom, s'il lui était appliqué, comme une grave injure.

Au-delà de Bélénia, les rives du Nil continuent à être accidentées et couvertes de forêts de tamariniers, d'ébéniers et des plus belles variétés d'acacias. Ces arbres, toujours verts, entremêlés de lauriers-roses, forment des jardins naturels qui répandent la fraîcheur de leurs ombrages sur un sol fertile. Les villages des peuples riverains apparaissent tantôt étagés sur les hauteurs, tantôt groupés ou dispersés au milieu des admirables forêts de ces régions. Les Bary et quelques-uns de leurs voisins, privilégiés entre tous les habitans des bords du Nil, possèdent des salines. Il est vrai qu'ils les exploitent peu.

Sur la rive gauche, environ sous le 9e degré et sous le 7e degré de latitude nord, le Nil reçoit deux énormes affluens, dont MM. d'Arnaud et Brun ont reconnu les embouchures; M. d'Arnaud remonta même le cours de l'un de ces affluens pendant quelques jours, mais, craignant pour lui et ses compagnons les pernicieuses influences des marécages au milieu desquels ces rivières se perdent, il redescendit vers le Nil. Deux Français qui parcourent le Soudan oriental, MM. Vayssières et Malzac, ont recueilli quelques notions sur ces affluens dans la partie inférieure de leur cours; ils coulent de l'ouest à l'est et roulent un volume d'eau si considérable, qu'ils tripleraient le Nil, s'ils ne se perdaient en grande partie dans les vastes marécages de leurs embouchures. Le premier s'appelle Bahr-Keilak ou Miselad, et semble identique à la rivière que les cartes d'Afrique indiquaient d'une manière incertaine sous le nom de Bahr-el-Ghazal. Le second porte le nom de Nièbor et se jette dans le Nil par quatre bouches, à travers des marécages considéra-

bles, sous le 7e parallèle 1/2 (nord) environ. Reconnaître ces immenses tributaires du fleuve Blanc, en faire les grands chemins du Soudan central, tel est le problème qui se présentera lorsque celui des sources du Nil aura été complétement résolu (1).

En continuant à remonter le cours du fleuve au-delà de Bélénia, on arrive à des cataractes et à une région semée d'écueils, où l'eau manque souvent aux barques les plus légères, qui touchent à chaque instant. Le fleuve Blanc fait ensuite un coude de douze heures à l'ouest-sud-ouest. Sur la rive droite sont les derniers villages des Bary, et sur la rive gauche ceux des Ouanguarah. L'un des compagnons de M. Brun, M. Ulivi, fit une partie de cette route sur un bateau conduit par huit rameurs. Arrivé au village de Garbo, dont les maisons sont bâties en terre et couvertes de chaume, il fut arrêté par une cataracte qu'il ne put franchir. Cette cataracte est formée par une lisière de rochers entre lesquels le Nil s'échappe en écumant. Quelques-uns de ces rochers forment des îlots couverts de joncs; ils sont dominés par une haute montagne boisée d'où l'œil peut suivre les sinuosités du Nil à travers le pays accidenté et souvent pittoresque qui s'ouvre à l'horizon. Tantôt on le voit disparaître derrière une montagne au pied de laquelle il serpente, tantôt il se dessine comme un ruban bleu entre les villages et les forêts échelonnés sur ses rives. M. Brun pense que cette cataracte, située sous le 3e degré de latitude, pourrait être franchie à l'époque des crues; mais on serait alors obligé, à cause des vents du sud, de remorquer les barques, et l'on aurait à craindre les hostilités des peuplades riveraines et les terribles ouragans de cette saison.

A partir de cette cataracte, le Nil coule au sud-est. Sur ses deux rives sont répandus les nombreux villages des Makedo. Du pays des Makedo aux montagnes de Kombirat, situées à quelques lieues du sud de l'équateur, et qui sont le point extrême sur lequel M. Brun ait obtenu des renseignemens, il y a douze journées de route, de dix heures chacune, en suivant les contours que fait le fleuve. De nombreuses tribus, dont quelques-unes semblent appartenir à cette famille guerrière des Gallas, qui erre au sein des vastes régions comprises entre l'Abyssinie méridionale et la côte de Zanguebar, sont répandues sur les deux rives du Nil. Chez les Lougoufi et les Modi, à quatre journées des Makedo, le fleuve se resserre au point qu'on le traverse sur un tronc d'arbre jeté d'une rive à l'autre. Les indigènes font mention de hautes montagnes situées à l'est du fleuve, et d'où coulent plusieurs torrens au-dessus du confluent desquels le Nil n'est plus qu'un mince filet d'eau descendant lui-même de montagnes très éloignées. Ils ont ajouté que du côté de l'ouest se trouvent de grands lacs d'où s'échappent des rivières inconnues; mais ces données ne sont pas assez précises pour que la géographie puisse les adopter encore.

Ainsi les explorations de M. Brun, de dom Knoblecher et des missionnaires de Khartoum nous ont conduits presque sous l'équateur. A cette lointaine distance, le Nil n'est plus le majestueux cours d'eau de l'Égypte et de

(1) M. Brun est reparti pour l'Afrique, muni des instructions du gouvernement sarde, dans l'intention de se vouer à ces nouvelles explorations sur les affluens occidentaux du Nil. Le voyageur, avant de quitter l'Europe, a publié le résultat de ses longues recherches dans un ouvrage intitulé *le Nil et le Soudan*.

la Nubie, il ne se présente plus que resserré dans un lit étroit, encombré de roches et de bancs de sable; mais il existe encore et continue à dérober à notre curiosité ses sources mystérieuses. Toutefois la question semble assez avancée aujourd'hui pour qu'on puisse espérer une solution définitive de l'expédition que vient d'organiser le vice-roi d'Égypte (1). Quelques voyageurs et des géographes avaient pensé que ce n'était pas encore sous l'équateur, mais 10 ou 15 degrés plus au sud, sous les latitudes du Mozambique, vers ce lac Maravi ou Nyassi, longtemps problématique lui-même quant à sa position, qu'il fallait chercher l'origine du roi des fleuves. Cette hypothèse ne semble plus admissible depuis que les travaux de deux missionnaires anglais nous ont apporté des notions tout à fait neuves sur la topographie de l'Afrique centrale. Dans ce continent, les montagnes s'abaissent, les plaines s'exhaussent; partout la géographie reconnaît et secoue ses vieux préjugés, et marche de surprise en surprise. Ce désert du Sahara, que l'on croyait déprimé, est un immense plateau bien plus élevé que le Soudan. Le Soudan, dans la partie orientale duquel on plaçait naguère encore les fantastiques montagnes de la Lune, dut être le lit d'une mer ou d'un lac immense dont le Tchad, le Tubori, le Fittri, toutes les lagunes temporaires, sans compter les immenses marécages du Nil, sont les derniers vestiges. Enfin sous l'équateur les voyageurs Krapf et Rebmann ont découvert d'immenses montagnes du pied desquels descendent, suivant toute vraisemblance, les ruisseaux qui forment le Nil à sa naissance. Telle est du moins l'opinion de l'un des voyageurs que nous venons de nommer, et dont les travaux doivent être retracés comme complément des explorations du Nil.

III. — L'AFRIQUE ÉQUATORIALE.

De l'Abyssinie méridionale à l'île et à la côte de Zanzibar s'étend, dans un espace de quinze degrés environ, une vaste région que coupe en deux l'équateur. Les Portugais, ses premiers explorateurs et longtemps ses maîtres, en ont relevé les contours, et sur les rivages qu'ils avaient conquis, ils élevèrent quelques comptoirs; mais ils ne paraissent pas avoir poussé plus loin que la lisière maritime leur faible et tyrannique domination, et d'ailleurs, s'ils ont pénétré plus avant, si quelques-uns d'entre eux, guidés par l'ambition des conquêtes ou par la curiosité européenne, se sont avancés dans l'intérieur des terres, il n'en est pas résulté de profit pour la science, puisque les Portugais avaient adopté le système de ne publier aucune relation, afin, disaient-ils, de ne pas éveiller la convoitise des nations rivales. Plus tard, lorsque ces tristes dominateurs eurent été chassés par les Arabes, anciens maîtres de la contrée, de rares voyageurs visitèrent ce littoral sans ajouter beaucoup de renseignemens aux vagues notions que nous possédions déjà. Des noms peu précis de peuplades arabes ou nègres, des villes maritimes

(1) Cette expédition, dont les derniers préparatifs s'achèvent en ce moment, est placée sous le commandement de M. d'Escayrac de Lauture, voyageur aguerri par un séjour de huit années en Afrique, et qui a visité Madagascar, Zanzibar, le Maroc, puis pénétré, sous l'escorte de quelques Arabes, dans le désert et dans les contrées orientales du Soudan.

relativement importantes, Magadoxo, Brava, Jubo, Melinde, Mombas, des cours d'eau qui, au-delà de leur embouchure, ne se dessinaient plus qu'en lignes indécises, voilà tout ce que nous connaissions de cette contrée. La grande carte d'Afrique de d'Anville, vieille aujourd'hui d'un peu plus de cent ans, constate d'une manière générale l'existence de peuplades musulmanes; elle indique quelques tribus, dessine trois ou quatre embouchures, puis laisse un espace blanc ouvert à toutes les hypothèses. Dans ses cartes, qui datent de vingt ans environ, M. Lapie fait sur ce point un pas en arrière de d'Anville, puisqu'il ne donne aucune indication du lac Maravi ou Nyassi, autour duquel s'accomplissent en ce moment des découvertes considérables; mais, par une heureuse conjecture, il dessine des montagnes là même où depuis on a reconnu des pics chargés de neige. Toutefois la portion de l'Afrique orientale qui est située sous l'équateur était, il n'y a que quelques années, vierge de toute exploration européenne. Pour y poser les premiers jalons d'une vaste reconnaissance et inaugurer les grandes découvertes qui s'y poursuivent, il ne fallait rien moins que cet esprit d'investigation et de recherches que les Anglais portent avec eux dans leurs missions lointaines.

Plusieurs stations religieuses, Rabai, Rabai Mpia, Kisuludini, sont établies sur la côte de Zanguebar, aux environs de Mombas et de Melinde, en vue de propager parmi les indigènes les notions du culte évangélique. Ce fut à Rabai Mpia que les révérends Krapf et Rebmann vinrent s'établir il y a une quinzaine d'années. Pendant longtemps, les missionnaires se livrèrent exclusivement à l'exercice de leurs fonctions religieuses; mais vers 1848 leur curiosité se trouva stimulée par les notions qu'ils recueillirent sur les particularités géographiques du pays jusqu'alors inexploré de Tagga, qui s'étend dans la direction nord-ouest de Mombas. Dans les derniers jours d'avril 1849, le docteur Rebmann entreprit avec neuf hommes, Arabes et nègres, une expédition dans cette direction pour éclaircir ses doutes sur l'existence de hautes montagnes encore inconnues. Il traversa d'abord un pays que l'on appelle Taïta, où il reconnut la chaîne des monts Boora, qui se dirigent du nord au sud. Il fallut à l'expédition trois jours pour franchir cette contrée pittoresque et pleine de magnificence. Le sol était couvert de bananiers et de cannes à sucre, l'air était pur, le paysage varié. Cette contrée élevée, où les chaleurs de l'équateur cessent d'être insupportables, parut à M. Rebmann l'une des plus délicieuses qu'il fût possible de rencontrer.

Arrivé en un lieu appelé Musagnombe, le voyageur se concilia par des présens la bienveillance de plusieurs chefs, et obtint d'eux des renseignemens sur la contrée au sein de laquelle il allait s'engager. Là encore il entendit parler d'une montagne excessivement haute et située dans le Tagga, à cinq journées à l'ouest du Taïta. Son guide refusa de l'accompagner à une si grande distance, et il se borna à lui montrer le mont Tare, à dix-huit lieues au sud, et le mont Ugono, à vingt lieues au sud-ouest. Au pied de cette dernière montagne s'étend un grand lac qui porte le nom d'Ibé. Malgré le mauvais vouloir du guide, la petite caravane continua à s'avancer vers le pays de Tagga, à travers une région montagneuse et boisée, couverte d'inextricables buissons et traversée par des rivières. La nuit, on entendait le cri des hyènes et des autres animaux féroces, et durant la marche, le jour, on voyait de grands troupeaux de zèbres, de girafes et de rhino-

céros. Ce dernier animal est celui que les naturels redoutent le plus; ils prennent la fuite à son aspect, et cherchent le plus souvent un refuge dans les branches d'un arbre, hors de la portée de sa vue. Loin d'être inoffensif comme l'éléphant ou l'hippopotame, dont on n'a rien à craindre si on ne les attaque pas, le rhinocéros se jette sur les hommes ou les animaux qu'il rencontre, les déchire, les foule aux pieds, et s'acharne sur sa proie jusqu'à ce qu'il soit certain qu'elle ait cessé de vivre.

Au nord-est de la route que suivait M. Rebmann se dessinait le mont Angolia, au pied duquel s'étendent les contrées habitées par les Ouâkamba, à la limite du pays des Gallas et de celui des Taïtas. De ce lieu, le missionnaire aperçut les montagnes du Tagga se dressant en amphithéâtre et s'élevant par degrés à des hauteurs immenses. Le 11 mai 1849, quinze jours après le départ de l'expédition, il distingua au sommet de la plus haute montagne une sorte de nuage blanc : il demanda à son guide l'explication de ce phénomène, et celui-ci, renouvelant le récit de fables accréditées dans toute cette partie de l'Afrique, lui répondit que c'était un sommet d'argent, mais qu'il était inaccessible à cause des mauvais esprits qui en défendent l'approche. Bien des gens, ajoutait cet homme, avaient voulu le gravir pour s'emparer de ses richesses; mais tous étaient morts avant d'y parvenir.

Ce dôme d'argent étincelant au soleil, cet inaccessible trésor gardé par des génies, c'est une couche de neige qui, à quelques degrés de l'équateur, couvre éternellement le Kilimandjaro. Tel est le nom que les naturels donnent à la montagne que le missionnaire Rebmann venait de découvrir. Les guides du voyageur anglais lui racontèrent que, quelques années auparavant, un souverain de Madjanie, pays situé dans l'ouest du Tagga, résolut d'envoyer une sorte d'ambassade au Kilimandjaro pour examiner cet objet, si étrange pour des Africains, qui couronne le sommet de la montagne; tous périrent, hors un seul homme qui revint les pieds et les mains gelés. Le Kilimandjaro a la tête ordinairement enveloppée dans les nuages.

M. Rebmann s'avança au-delà de cette montagne, digne rivale des plus hauts sommets du Nouveau-Monde. Les monts du Taïta ont de quatre à six mille pieds d'élévation, leur pic culminant est appelé Verdiga. De ce point, les montagnes s'abaissent par degrés en allant vers l'ouest, pour se relever ensuite brusquement et former la chaîne glacée du pays de Tagga. Au-delà du Kilimandjaro coulent les rivières Laomi et Gôna, qui paraissent rejoindre le Loffith, ce grand cours d'eau qui se jette dans l'Océan à la côte de Zanguebar, et dont jusqu'ici on n'a guère connu que l'embouchure. Toutes les eaux qui arrosent les contrées visitées par M. Rebmann sont alimentées par les neiges de la montagne, et par conséquent très froides. La domination portugaise, circonscrite aujourd'hui à quelques points du rivage, pénétra jadis jusque dans cette partie de l'Afrique, et le voyageur a retrouvé, non loin du Kilimandjaro, plus à l'ouest, les ruines d'un fort, des débris de canons, et une inscription en langue portugaise.

Les habitans du Tagga pourvoient par la chasse aux principaux besoins de leur existence, et laissent leurs femmes cultiver la terre. Ils récoltent du riz, recueillent la séve du palmier pour en faire du vin, et quelques-uns d'entre eux exploitent les minerais de fer qui sont la grande richesse de

leurs montagnes. De Mombas au Kilimandjaro, la distance est de soixante-quinze lieues en ligne droite.

Quelques semaines après cette première excursion, dont la durée fut d'un mois et demi environ, le docteur Krapf partit à son tour, en juillet 1849, pour l'Ousambara, vaste pays montagneux autour duquel le Loffith paraît circuler. Ce voyageur se dirigea sur Madjamé, qui est le point le plus occidental du Tagga; il suivit de profondes vallées au fond desquelles coulent, même dans la saison sèche, des torrens perpétuels entretenus par la fonte des neiges, et après une marche de plusieurs journées il put vérifier la belle découverte de son compagnon. Le Kilimandjaro, selon les observations de ce nouvel explorateur, se partage en deux sommités, distantes de dix ou douze milles. Celle de l'est est la moins élevée, et se termine par plusieurs pics. Celle de l'ouest est considérable, et se termine par un dôme immense; elle est constamment chargée de neiges.

Dans ce même voyage, M. Krapf, remontant vers le nord, a fait la découverte d'une seconde montagne qui, dit-il, est plus étendue et plus élevée encore que le Kilimandjaro. On l'appelle Kenia ou Kignea, suivant une orthographe plus récente. Les rivières Dana et Sabaki, qui se jettent dans l'Océan-Indien, y prennent naissance, et c'est de là aussi que découlent peut-être bien les sources qui forment le Nil à sa partie supérieure. Les habitans de la contrée au sein de laquelle s'élève cette montagne ont affirmé à M. Krapf que dans l'ouest et à une distance assez rapprochée du Kenia, il existe un volcan allumé. Au nord, c'est-à-dire très près de l'équateur, se trouve un lac. Les difficultés de toute nature que M. Krapf rencontra dans cette expédition, qu'il accomplit au moment où les Gallas et les Ouâkuafi étaient en guerre, l'empêchèrent de s'engager plus avant dans l'intérieur du pays. Il s'efforça de recueillir quelques notions sur les régions où il ne pouvait pas pénétrer, et apprit que dans l'ouest existaient de grands lacs qui, pour la plupart, sont navigables. Dans plusieurs localités, il entendit aussi répéter un fait singulier, qui déjà lui avait été rapporté dans le Choa, et qu'il avait accueilli comme une fable : c'est l'existence de pygmées hauts d'un mètre à un mètre trente centimètres, et auxquels les indigènes donnent le nom de *wabilikimo*. Ils viennent quelquefois, lui dit-on, aux confins de l'Ousambara pour échanger du fer contre les verroteries. Les Niams-Niams ne sont pas, on le voit, les seuls êtres merveilleux dont il reste à vérifier l'existence.

Dans le désir d'étudier les faits géographiques qui avaient pu échapper à son premier examen, le docteur Krapf entreprit, au commencement de 1852, un second voyage au pays d'Ousambara. Il obtint de Kméri, roi de cette contrée, la permission d'y pénétrer, et celui-ci même l'envoya chercher par plusieurs de ses hauts fonctionnaires à Pangani, petite ville du rivage qui relève de son autorité, ainsi qu'une grande partie de la côte faisant face à l'île de Zanzibar. Le district de Pangani est arrosé par une rivière qui porte le même nom, et qui paraît être celle dont l'embouchure est connue sous le nom de Houffou. Ce district produit une grande quantité de riz, et on y trouve l'ivoire en abondance; ses villages, construits sur le bord de la rivière, sont exposés à être submergés dans la saison pluvieuse.

A quelque distance vers le nord s'élève une montagne que les indigènes appellent Tongué; tout le pays qui l'environne, renommé pour sa fertilité, était, il y a quelques années, peuplé d'un grand nombre de villages dont les habitans ont été expulsés par les tribus des Ouâsegua, qui font une guerre acharnée aux Ouâsambara (1), et qui ont souvent la supériorité, grâce aux armes à feu qu'ils tirent de Zanzibar.

En quittant le district de Pangani, le docteur Krapf traversa la province montagneuse de Bondeï, qui a pour chef-lieu le village de Handeï, situé sur l'une de ses plus hautes montagnes, et il parvint au grand village de Djoumbi, près duquel s'élève le Pambiré, qui est le point culminant de la chaîne de montagnes du Bondeï. Au-delà de cette région montagneuse, vers le nord, coulent de grandes rivières dont la plus importante est appelée dans le pays Mgambo; ses bords sont pittoresques et couverts d'une belle forêt entrecoupée de hautes herbes et de marécages. Plus loin, sur le versant occidental de la haute montagne de Kambora, d'où la vue embrasse un magnifique panorama et s'étend jusqu'à la mer, le voyageur parvint aux limites du pays occupé par les Masaï, peuple redouté du roi d'Ousambara. Ces sauvages ne disposent cependant que de moyens d'agression tout primitifs; leurs armes n'ont consisté pendant longtemps que dans l'arc et les flèches, et le plus grand progrès qu'ils aient accompli jusqu'ici a été d'y substituer la lance et le bouclier de peau de rhinocéros ou d'éléphant. Les Souâhhely, autre peuple de cette région, doivent à leur contact avec les Asiatiques et les Européens des armes plus redoutables. Ces Souâhhely sont des indigènes mélangés d'Arabes et depuis longtemps convertis à l'islamisme. Leurs tribus, répandues sur une grande partie de la côte de Zanguebar, dépendent du roi d'Ousambara. Cependant ils prennent le nom de *Ouâounghouana*, qui signifie peuple libre, parce qu'ils jouissent d'un grand nombre de priviléges que n'ont pas les Ouâsambara. Ils doivent cet avantage autant à leur religion, qui, aux yeux des indigènes mêmes, les élève au-dessus des idolâtres, qu'à leurs relations commerciales avec l'Europe et l'Asie.

Les montagnes de l'Ousambara sont extrêmement élevées; elles surpassent en hauteur celles du Bondeï et rendent difficiles les explorations des voyageurs. C'est au-delà de ces montagnes, sur un terrain plus uni et parsemé cependant de hauteurs arrondies et arides où les indigènes établissent leurs habitations, et dont l'uniformité est coupée çà et là par des plantations de bananiers, de tabac et de cannes à sucre, que s'élève Touga, capitale de l'Ousambara. M. Krapf et ses compagnons y furent installés et traités avec les plus grands égards, en attendant l'audience que le roi Kméri voulait bien leur accorder. Après quelques jours d'attente, cette entrevue eut lieu, et voici comment le voyageur la raconte dans son *Journal* envoyé en Angleterre et reproduit par le *Church Missionary Intelligencer* (d'avril 1854) : « Cette après-midi, 14 mars 1852, Kméri a enfin paru au bas de Touga. Une compagnie de soldats le précédait, chaque homme de la troupe déchargeait successivement son fusil, ce qui produisait un effet terrible dans

(1) Dans les langues de l'Afrique orientale, la syllabe préfixe *ou* désigne un pays, la syllabe *ouâ* un peuple. *Ousambara* désigne le pays, *Ouâsambara* les habitans.

les échos de la montagne. Je me suis placé sur le chemin. Quand le roi m'a aperçu, il s'est arrêté une ou deux minutes, pendant que je lui rendais mes devoirs; puis il est allé à la cabane de Bana-Osman, le magicien en chef. Il portait sur son vêtement un *bochoûté*, c'est-à-dire un manteau de drap noir destiné à le protéger contre la pluie et le froid. Il était pieds nus, comme la plupart des Africains de la côte orientale. Kméri prit place sur une sorte de divan à la mode du pays; puis, sans prononcer un mot, il se mit à fumer sa pipe avec une gravité toute royale. Les Ouâsambara sont les plus grands fumeurs de l'Afrique orientale; leur pipe, dont la tête est en terre cuite, est très proprement confectionnée par eux-mêmes; ils y ajustent un tube de deux pieds de long, et elle ne les quitte jamais. Beaucoup d'habitans de Touga et d'autres gens du pays sont venus saluer le roi. Leur formule de salutation est : « *Chïmba-va-Mouéné*, le lion du possesseur, c'est-à-dire de Dieu, » ou, comme ces mots peuvent encore se traduire : « Le lion sois-tu! » A quoi le roi réplique par une sorte de bourdonnement inarticulé, puis les visiteurs s'éloignent pour faire place à d'autres. Quand tout le monde fut parti et que Kméri n'eut plus autour de lui que quelques-uns de ses courtisans, parmi lesquels son magicien en chef Osman tenait le premier rang, je lui expliquai les raisons qui m'avaient empêché de revenir plus tôt en Ousambara, et le roi, satisfait de mes excuses, me permit de me retirer dans ma cabane. »

Les magiciens jouent un grand rôle dans cette cour africaine. Outre le magicien en chef, il en est plusieurs qui possèdent la confiance du roi et qui sont occupés sans cesse à étudier, d'après le cours des astres, les bons et les mauvais présages, et à conjurer ces derniers. Ces magiciens se montrèrent peu favorables aux Européens, et ils engagèrent Kméri à leur refuser un lieu de résidence dans le pays, alléguant que s'ils y mettaient une fois les pieds, ils ne tarderaient pas à s'en rendre maîtres.

L'autorité du roi d'Ousambara est la plus absolue qui se puisse voir. Ce souverain dispose de tous les biens de ses sujets, et il possède sur eux droit de vie et de mort; il fait percevoir par ses officiers les impôts qu'il juge convenable d'établir, et il rend lui-même la justice. Le roi et son successeur désigné portent tour à tour les noms de *Kméri* et de *Chébouké*. Quand le roi est appelé Kméri, le successeur est nommé Chébouké, et réciproquement. L'héritier présomptif demeure dans la province de Doumbourri, qui est une des régions les plus élevées de l'Ousambara. Ce n'est pas nécessairement le fils aîné qui succède au roi, mais le premier enfant né après l'entrée du prince dans sa capitale. M. Krapf trouve de grands rapports entre ce gouvernement et celui du Choa (au sud de l'Abyssinie). « Le pays, dit-il, présente aussi par son aspect montagneux une grande ressemblance avec le Choa. Les Ouâsambara sont de taille médiocre, leur teint est d'un noir jaunâtre. Patiens et sobres, ils ne se refusent pas au travail, et leur nourriture consiste presque uniquement dans les bananes que leur sol produit en abondance. La plupart d'entre eux n'ont qu'une femme, parce qu'ils ne pourraient pas en nourrir plusieurs, car la polygamie ne leur est pas interdite; le divorce aussi est très fréquent. »

Dans le voisinage des Ouâsambara et des Ouâsegua existe une peuplade ap-

pelée Ouâdoc, qui passe pour anthropophage. Autrefois, au dire des gens de l'Ousambara, les Ouâdoc dominèrent sur tout le pays qui s'étend jusqu'à la côte en face de Zanzibar. Les musulmans de la côte finirent par s'unir pour les accabler; ils se sont alors retirés vers les montagnes de l'ouest, où ils sont encore un sujet d'effroi pour leurs voisins. Tout en rapportant ce fait, qu'il a recueilli à Touga, M. Krapf rappelle qu'il n'a pu le vérifier, et qu'on ne doit l'accueillir qu'avec défiance jusqu'à ce qu'il ait été constaté par des voyageurs dignes de foi.

Le missionnaire a recueilli bien des noms de peuplades outre ceux que nous avons mentionnés. Tant qu'une carte détaillée et précise de son voyage ne déterminera pas la place respective que chacune d'elles occupe, il sera inutile de produire ces noms, qui jusqu'ici étaient pour la plupart inconnus.

Après avoir obtenu de Kméri, en dépit des magiciens, l'autorisation d'établir une mission dans l'Ousambara, le docteur Krapf reprit la route de Rabai-Mpia par les montagnes de Bondeï. Il traversa le village de Mombo, vit des cantons riches en bananes et en cannes à sucre, franchit le désert de Kérenghé, couvert de hautes herbes, la montagne de Handeï, et arriva au village de ce nom, puis à celui de Djoumbi, et enfin à Pangani, bâti au milieu de plantations de cocotiers, de riz et de maïs, et composé principalement de cabanes en pieux couvertes de feuilles de cocotier, mais où un petit nombre de maisons en pierre s'aperçoivent cependant çà et là. Il s'embarqua pour Mombas, où il aborda le 14 avril 1852, et quelques jours après il se trouvait à Kisuludini, où la nouvelle maison des missions a été bâtie. L'année suivante, le délabrement de sa santé, causé par les fatigues qu'il avait endurées dans ses voyages, le força de revenir en Europe, d'où il est retourné depuis en Abyssinie. Quant à M. Rebmann, il est resté à la côte orientale d'Afrique. Dans le cours de 1855, plusieurs communications successives ont fait savoir à l'Europe que ce missionnaire et un nouveau collègue, M. Ehrardt, avaient eu connaissance de l'existence d'une nappe d'eau d'une étendue de 10 degrés en longueur et de 6 environ en largeur, à laquelle les indigènes donnent, entre autres noms, celui de Uniamesi, et qui serait une immense prolongation de ce lac Nyassi ou Maravi, dont l'existence a longtemps paru douteuse, et dont la position est toujours demeurée incertaine. Une carte détaillée d'une partie des rivages de cette mer a été envoyée en Europe par M. Ehrardt (1).

Tels sont dans leur ensemble les travaux et les découvertes qui se rattachent plus ou moins directement à la recherche des sources du Nil, et qui préparent la voie dans laquelle la nouvelle expédition de M. d'Escayrac entre aujourd'hui. Deux voyageurs étrangers, M. Burton, l'intrépide explorateur de Harar et le jeune et heureux continuateur de Barth, M. Vogel, doivent, dit-on, converger par des points de départ différens vers les pays dans lesquels cette expédition s'engage, et étudier, selon que le leur permettront les circonstances, les pics gigantesques jetés sous l'équateur, le bassin de la mer Uniamesi ou les affluens et les premiers ruisseaux qui forment

(1) Le docteur Petermann l'a publiée dans les *Mittheilungen*, 1856, n° 1, et M. Malte-Brun en a donné une réduction dans les *Nouvelles Annales des Voyages* de juin 1856.

le Nil à sa naissance. On a lieu de compter d'ailleurs sur le zèle intelligent que le chef de l'expédition portera dans ses recherches. Un ouvrage publié il y a trois ans par M. d'Escayrac de Lauture, *le Désert et le Soudan*, abonde en notions claires et précises sur les populations et la nature africaines. C'est avec une sorte de passion communicative pour les grandeurs de ces régions sauvages que M. d'Escayrac a parcouru une première fois l'Afrique, et cette passion l'animera sans doute encore dans sa nouvelle campagne. Les grands travaux géographiques qui vont se poursuivre dans l'Afrique orientale nous promettent donc d'importans résultats, et cela au moment même où le projet de percement de l'isthme de Suez appelle les regards des nations industrieuses et commerçantes de l'Europe sur les régions que cette partie de l'Afrique embrasse. Là cependant ne se bornent pas encore les explorations et les expéditions de toute sorte qui parcourent en tous sens et labourent pour ainsi dire au profit de la civilisation le sol rebelle de l'Afrique. Il faut ajouter à tous ces voyages cette admirable expédition dont deux membres sont tombés sans que le troisième, qui voyait la mort frapper ainsi ses deux compagnons, sentît faiblir un instant son courage. On sait que M. Barth a rapporté des documens du plus grand intérêt, que lui-même se prépare à publier. Quant à M. Livingston et à M. Andersson, ils ont traversé l'Afrique du sud à l'ouest après avoir exploré le N'gami et le bassin du Chobé, que l'on présume être le Haut-Zambèze.

La voilà donc envahie par les quatre points de l'horizon, cette Afrique si longtemps impénétrable. Elle nous fait retrouver, à nous hommes du XIXe siècle, quelques-unes des émotions que devaient ressentir nos pères, il y a trois cents ans, au récit des découvertes dont un monde jusqu'alors inconnu était devenu tout à coup le théâtre; mais elle n'est pas un champ livré aux Pizarre, aux aventuriers sans frein et sans autre loi que leur cupidité et leur ambition. Des hommes éclairés, des missionnaires, partent, les instrumens de la science ou l'Évangile à la main; ils bravent des fatigues ou des dangers sans nombre. Quand la mort frappe dans leurs rangs, de nouveau-venus remplacent ceux qui tombent, et toute leur ambition, à ces généreux soldats de la science, c'est la satisfaction d'une noble curiosité, la conquête d'intelligences et d'âmes obscurcies par les ténèbres de la plus profonde barbarie; c'est le désir d'ouvrir au commerce et à l'industrie des chemins nouveaux, c'est aussi l'espérance de faire participer un jour toute une race d'hommes longtemps maudits et misérables à ce bien-être, à cette amélioration sociale, à ce développement intellectuel que traduit et résume à lui seul le mot de civilisation.

ALFRED JACOBS.

REVUE MUSICALE

Le temps de la villégiature est à peu près fini, et la saison musicale commence à s'épanouir. Des plaisirs différens se succèdent pour les heureux de ce monde, qui n'ont qu'à se dire, selon une bonne locution populaire : « Bouche, que veux-tu? » On a beaucoup chanté et beaucoup dansé pendant l'été qui vient de s'écouler. Dans tous les coins ombreux de l'Europe, on n'entendait que flageolets, sarabandes et douces chansons. Tandis que Rossini allait retremper ses nerfs fatigués aux eaux de l'Allemagne, où il a été reçu en *poeta sovrano*,

Che spande di *cantar*
Si largo fiume!

Meyerbeer parcourait l'Italie en triomphateur patient, minant sourdement les murailles des cités joyeuses, et faisant représenter *le Prophète* et *Robert-le-Diable* en plein soleil de Naples et de Florence! N'est-ce pas là un signe du temps? comme dit M. de Bunsen aux bords de la Sprée. Oui, oui, tout change, tout se transforme, tout dépérit pour renaître sous une forme nouvelle. Est-ce un bien, est-ce un mal? Est-ce du progrès ou de la décadence? *Dio lo sa*. En attendant, l'administration de l'Opéra est passée en d'autres mains. M. Crosnier a fait place à M. Alph. Royer, qui promet monts et merveilles, et qui commence par payer un large tribut à cet esprit du temps dont nous parlions. *Il Trovatore* de M. Verdi, qui a eu un certain succès au Théâtre-Italien l'année dernière, va être translaté sur la grande scène de l'Opéra, où il sera chanté en français par deux cantatrices italiennes, Mmes Borghi-Mamo et Medori. Pendant ce temps-là, le directeur du Théâtre-Italien fera entendre dans les chefs-d'œuvre de Rossini, de Donizetti, de Bellini, et dans les mélodrames du compositeur lombard, un ténor français qui a vu le jour à Toulouse et qui a été élevé au Conservatoire de Paris. Quant aux chefs-d'œuvre de l'ancien répertoire, il n'en est nullement question. Il faudra toujours faire le voyage de Berlin, si l'on veut connaître *Armide*, *Iphigénie en Tau-*

ride, *Alceste*, *Orphée* et autres merveilles d'un art pathétique, grand et sublime!

Cruel!... et tu dis que tu m'aimes!

Cependant on nous a restitué *Guillaume Tell* comme Rossini l'avait conçu et fait exécuter sur cette même scène de l'Opéra, en 1829. Il a fallu vingt-six ans de luttes, deux révolutions politiques et l'avénement d'un grand artiste, M. Duprez, pour que la plus belle partition dramatique de ce siècle, si fécond en grands labeurs, fût à peu près comprise par le peuple trop spirituel qui l'avait vue naître. Je me rappelle qu'un jour de cette même année 1829, je rencontrai dans la rue du Bac un musicien de mérite qui venait d'assister à une répétition générale du chef-d'œuvre; c'était un jeune compositeur allemand nourri de la lecture de Jean-Paul et des fugues de Bach, qu'il jouait à livre ouvert, et qui avait alors autant de dédain pour le génie de Rossini et l'école italienne qu'il professe aujourd'hui d'admiration. A tout péché miséricorde. — Eh bien! lui dis-je, comment avez-vous trouvé la nouvelle œuvre du divin maestro, dont la bruyante renommée empêchait Beethoven de dormir? — Ce diable d'homme, me répondit le naïf Allemand, a vraiment du talent! Il y a un trio, dans le nouvel opéra, qui produira assez d'effet. Évidemment Rossini a fait des progrès.

Ce même jeune Allemand venait assez fréquemment à l'école de Choron, qui lui faisait un bon accueil. A une des leçons qui avaient lieu tous les jours à trois heures sous la présidence de notre maître, on chanta un duo fort difficile de Durante, un trio délicieux de Clari et une cantate d'Astorga,

Palpitar gia sento il core,

que j'ai là sous les yeux, et qui est un petit chef-d'œuvre de sentiment exquis. A un passage qui renferme une modulation furtive *en sol bémol mineur*, comme un léger nuage qui traverse une pensée de bonheur,... Choron se mit à sangloter. Les nombreux élèves présens à cette scène partagèrent l'émotion du maître, tandis que le jeune Allemand laissait errer sur ses lèvres charnues, qui accusaient la postérité d'Israël, un sourire dédaigneux qui voulait dire : « Peut-on s'émouvoir de pareilles misères! » Choron, en voyant l'impassibilité du jeune compositeur allemand, lui dit à brûle-pourpoint : « Mon cher, vous avez dans la tête beaucoup de métaphysique et toutes les fugues de Bach; mais vous ne savez pas encore assez de musique pour apprécier des choses d'un ordre si élevé et si simple! Je vous donne rendez-vous dans trente ans. » Si le pauvre Choron vivait encore, il trouverait le jeune Allemand bien amendé.

La partition de *Guillaume Tell* est trop connue et trop bien appréciée pour que la critique ait besoin d'en signaler les beautés admirables. Qu'il nous suffise de dire qu'on l'exécute, à peu de chose près, telle que le maestro l'a conçue et qu'elle existe sous les yeux du monde. On a donc restitué au premier acte le chœur qui forme le n° 3 de la partition, au second acte un autre chœur n° 8; mais on a laissé de côté l'air de Mathilde au troisième acte : *Pour notre amour*, qu'on ne doit pas trop regretter. On y a rétabli aussi

la musique du *Pas des soldats*, le quatuor avec chœur : *C'est là cet archer redoutable*, et d'autres menus détails qu'il est inutile de mentionner. Le quatrième acte s'ouvre maintenant par le fameux air : *Asile héréditaire*, qui autrefois terminait gauchement l'ouvrage. On y a rétabli le trio : *Je rends à votre amour un fils digne de vous*, et la prière finale. Avouons cependant que ces restitutions n'ajoutent pas grand'chose à l'admiration qu'inspirait déjà *Guillaume Tell*, et que si l'administration de l'Opéra a fait son devoir en rétablissant les morceaux éliminés d'un chef-d'œuvre qu'elle doit respecter, on ne peut trop se fâcher contre ceux qui avaient jugé ces suppressions nécessaires. Ceci nous rappelle une anecdote qu'un illustre historien aimait à raconter. Lorsque M. Augustin Thierry publia dans un journal, sous la restauration, ses *Lettres sur l'Histoire de France*, la presse périodique était soumise à la censure. L'esprit et le style du grand écrivain passèrent donc sous les fourches caudines des bureaux de la police. « Eh bien ! disait M. Augustin Thierry avec un malin sourire, en faisant imprimer plus tard ces mêmes *Lettres* en corps d'ouvrage, je ne jugeai pas qu'il fût utile de rétablir les passages qui avaient été retranchés par des ciseaux si intelligens ! » Pour ne pas abdiquer entièrement les droits de la critique, qu'on nous permette une remarque sur l'ouverture de *Guillaume Tell*. Cette introduction de violoncelles dans une symphonie d'un caractère pastoral et militaire est-elle bien à sa place ? Cela conviendrait à un oratorio, à une action biblique, et non pas à une fable toute remplie de sentimens exaltés et patriotiques. Cette introduction nous a toujours paru un contre-sens, un effet curieux et purement musical, qui n'est justifié ni par le caractère de la symphonie ni par celui du drame dont elle doit annoncer le développement. Quoi qu'il en soit, l'exécution de *Guillaume Tell* laisse grandement à désirer. Excepté MM. Gueymard et Bonnehée, qui ont fort bien chanté l'incomparable trio du second acte, tout le reste est d'une faiblesse extrême, y compris l'orchestre, qui manque de soins, de nuances et d'ensemble. Ah ! que Meyerbeer a raison d'imposer à ces mirmidons sa volonté de fer !

Après *Guillaume Tell*, dont l'exécution imparfaite n'a pu empêcher le rayonnement de ce foyer de mélodies limpides et d'harmonie puissante, on a repris, au même théâtre, *le Prophète*, pour les débuts de Mme Borghi-Mamo, qui a bien voulu délaisser la langue de l'Arioste pour apprendre à balbutier celle de M. Scribe. Évidemment tous les goûts sont dans la nature, et la cantatrice italienne doit avoir ses bonnes raisons pour avoir consenti à un si grand sacrifice. Toutefois l'erreur est le partage des faibles mortels, et les *prime donne* les plus *assolute* n'en sont pas plus exemptes que nous, pauvre chercheur de vérités ! A ce titre, nous serions tenté de croire que Mme Borghi-Mamo aurait pu prendre une meilleure détermination, et qu'il est fort douteux qu'elle puisse s'acclimater jamais sur une scène où le ciel ne l'a pas fait naître. Mme Borghi-Mamo est pourtant une cantatrice de talent, dont la voix de *mezzo-soprano*, qui s'étend depuis le *la* au-dessous de la portée jusqu'à l'*ut* de l'octave supérieur, possède un timbre délicieux dans certaines notes caractéristiques. D'un physique grêle, qui annonce plutôt la faiblesse que l'énergie nécessaire aux emportemens dramatiques, Mme Borghi-Mamo se fit remarquer, il y a deux ans, au Théâtre-Italien par la manière

dont elle chanta le duo de *Matilde di Shabran* avec Mme Bosio de charmante mémoire. Cette musique lumineuse, qui tient plus de la fantaisie que du sentiment et qui ne dépasse jamais, Dieu merci, les régions tempérées de la sonorité, convenait beaucoup à Mme Borghi-Mamo, dont la vocalisation un peu lourde, *strascinata*, et la respiration courte étaient rachetées par un certain accent de douce mélancolie qui nous rappelait parfois Mme Pasta. Depuis, Mme Borghi-Mamo a chanté le rôle de la *zingara* Azucena dans *Il Trovatore*, de M. Verdi, avec un succès moins éclatant, à notre avis, précisément parce qu'elle avait à exprimer des sentimens trop énergiques pour son tempérament délicat et sa voix *che nell' anima risuona*. C'est avec de telles qualités modérées que Mme Borghi-Mamo s'est décidée à venir déclamer la tragédie lyrique dans une langue qu'elle ignore et devant un public qui tient autant aux paroles de M. Scribe qu'à la musique de Meyerbeer ou de Rossini. La cantatrice italienne s'est produite dans le rôle de Fidès, qui fut créé en 1849 par Mme Viardot avec une grande puissance de conception. Comme on devait bien s'y attendre, Mme Borghi-Mamo, gênée tout d'abord par la prononciation d'une langue qui lui brûle les lèvres et par le caractère d'un personnage qui exige plus d'énergie que de résignation, a tourné la difficulté. Elle a adouci toutes les teintes de cette figure fortement accusée, à la manière d'Holbein, et d'une femme de l'Ancien-Testament que la foi transporte au-delà du foyer domestique elle a fait une *mater dolorosa*. Très faible dans les deux premiers actes, Mme Borghi-Mamo s'est relevée dans l'admirable scène de l'église, au quatrième acte, où M. Roger a eu aussi de très beaux mouvemens, alors qu'il interroge sa mère d'un regard plein de piété et de terreur. Que les beaux esprits qui contestent à Meyerbeer la toute-puissance du génie dramatique aillent entendre cette scène du quatrième acte du *Prophète*, et ils pourront facilement se convaincre que l'homme qui l'a conçue porte au front le sceau de la vie éternelle. Ce qui est bien certain, c'est qu'il n'y a point en Europe de compositeur qui puisse lutter avec Meyerbeer pour édifier cette œuvre de démon qu'on appelle un grand opéra français en cinq actes. Mme Borghi-Mamo a été encore plus heureuse dans l'*andante* de la cavatine du cinquième acte, surtout dans le beau passage :

Mon pauvre enfant, mon bien-aimé,
Sois pardonné!

Dans le duo qui suit, la cantatrice a fait également ressortir la phrase touchante qui accompagne ces paroles :

A la voix de ta mère
Le ciel peut se rouvrir.

Toutes les parties de ce rôle, éminemment dramatique, qui pouvaient être chantées, toutes les phrases mélodiques qui s'y rencontrent, ont été rendues avec bonheur par la cantatrice italienne; mais sa prononciation molle laisse échapper la syllabe, et on dirait que ses lèvres délicates n'osent la presser: Il en résulte une trop douce mélopée, une déclamation quelque peu efféminée. Ces restrictions faites, et sans rien présager pour l'avenir, nous ne sau-

rions blâmer l'administration de l'Opéra d'avoir fait l'acquisition de Mme Borghi-Mamo, qui se trouvera naturellement plus à l'aise dans *la Favorite* de Donizetti, ainsi que dans *la Reine de Chypre* de M. Halévy. Après Mme Viardot, qui a donné au rôle de Fidès le cachet d'une personnalité indélébile, Mme Borghi-Mamo est encore la cantatrice qui supporte le mieux l'inévitable parallèle qui s'établit dans l'esprit du public. Dans tous les cas, elle y est supérieure à Mlle Alboni.

Une autre cantatrice italienne, Mme Medori, a débuté tout récemment dans *les Vêpres siciliennes*, de M. Verdi. Quand nous disons que Mme Medori est une cantatrice italienne, c'est une manière de désigner l'école où elle a été élevée, car Mme Medori est née à Bruxelles et porte un nom de famille moins euphonique. Il y a bien une dizaine d'années que Mme Medori chante sur les principaux théâtres de l'Italie, où elle a fait sa réputation dans les opéras de M. Verdi, les seuls ouvrages qu'on puisse entendre maintenant dans ce pauvre et malheureux pays. Sa voix est un *soprano* vigoureux et plein d'éclat dans la partie supérieure de l'échelle, mais dont les cordes médiaires sont déjà fatiguées. Quant aux notes basses, elles sont dépourvues de sonorité. Mme Medori est surtout une cantatrice dramatique, qui réussit mieux à donner de grands coups d'épée dans les scènes violentes, dans les *tutti* retentissans, qu'à exprimer des sentimens délicats qui exigent des nuances et une flexibilité variée. Des nuances, il n'en est pas besoin pour chanter la musique de M. Verdi. D'une belle prestance, les épaules amples et la poitrine bien charpentée, Mme Medori a tous les signes de la force. Sa pantomime est animée, et si parfois elle donne à son geste plus de vigueur que de noblesse, elle est bien en scène, et semble toujours écouter avec attention l'interlocuteur qui lui parle. C'est une qualité qu'on ne rencontre pas toujours sur la scène française, et que la Ristori possède surtout à un degré éminent. Cependant nous devons avouer que Mme Medori n'a pas réussi à captiver le public devant qui elle a paru pour la première fois. On lui a tenu rigueur et de son âge, qui n'est plus la jeunesse, de sa grande réputation, qui a paru fort exagérée, et du prix considérable de 10,000 fr. par mois qu'elle coûte à l'administration de l'Opéra. Si le succès de la cantatrice eût été plus décisif, vraisemblablement on se serait montré moins préoccupé de tous ces détails d'économie intérieure; on ne marchande pas avec un vrai plaisir. Nous pensons que si, au lieu de se produire dans un ouvrage aussi médiocre que *les Vêpres siciliennes*, Mme Medori eût débuté dans *les Huguenots*, elle aurait rencontré moins d'obstacles. Ce qui est différé n'est pas perdu.

Le théâtre de l'Opéra-Comique, ne sachant plus à quel saint se vouer pour attirer le public pendant les chaleurs caniculaires que nous avons traversées, a eu la bonne idée de s'adresser au bon Dieu et de reprendre un chef-d'œuvre de son répertoire, auquel sans doute la direction ne songeait plus. *Zampa*, opéra en trois actes, a été donné au commencement du mois de septembre, au grand ébahissement de ceux qui ne connaissaient pas cette musique, à la confusion des iconoclastes barbares qui, dans une littérature non moins fantasque que leurs symphonies, ont traité Hérold comme ils avaient traité Mozart. L'auteur de *Marie*, de *Zampa* et du *Pré aux Clercs* était bien digne d'être lapidé en si bonne compagnie. *Zampa* a été représenté pour la pre-

mière fois le 3 mai 1831, au milieu d'une situation politique pleine d'anxiété, alors que la monarchie de juillet s'essayait à fonder un gouvernement qui devait assurer à la France dix-huit années d'une liberté féconde. On ne s'étonnera pas qu'en de pareilles circonstances la partition de *Zampa* n'ait pas été appréciée à sa juste valeur. N'est-ce pas le sort de presque tous les chefs-d'œuvre de devancer les esprits aptes à les comprendre, et de faire l'éducation du public auquel ils s'adressent? Telle a été un peu la destinée de *Don Juan*, de *Guillaume Tell*, de *Fidelio*, de *Zampa*. Toutefois il ne faut rien exagérer; ce qui prouve que *Don Juan* et *Guillaume Tell*, *Fidelio* et *Zampa*, n'ont point échappé entièrement à l'admiration des contemporains, c'est qu'on les a redonnés depuis, et qu'il s'en était conservé un souvenir qui a excité la curiosité des générations nouvelles. Non, Dieu soit loué! le beau ni le juste ne passent point inaperçus sur la terre, et s'ils n'obtiennent pas immédiatement tous les hommages qui leur sont dus, ils laissent après eux un parfum et une clarté célestes qui suffisent pour illuminer et bonifier le genre humain.

Pour revenir à l'opéra de *Zampa*, il est certain que cette belle partition fut assez goûtée d'un certain nombre d'artistes et d'esprits distingués pour qu'on eût le désir de la reprendre en 1835. Chantée alors par les mêmes artistes pour qui elle avait été composée, par Chollet et Mme Casimir, l'œuvre d'Hérold ne rencontra plus de contradicteurs, et fut placée au rang qui lui appartient par les acclamations de l'Europe. *Zampa* a été repris encore en 1842, pour les débuts d'un ténor de mérite, M. Masset, et depuis il n'a cessé de faire les délices des connaisseurs et des ignorans, ce qui est le propre des vrais chefs-d'œuvre. Cependant nous ne pouvons cacher qu'au milieu de l'enthousiasme général qu'excitait la partition de *Zampa* en 1835, il s'est rencontré un juge sévère qui a énergiquement protesté contre l'engouement du public, et qui a traité l'œuvre et le génie d'Hérold avec un goût, une sûreté de jugement et une élégance de paroles qui ont fait sensation. Nous avons été curieux de connaître le nom de ce grand critique, et les argumens dont s'appuyait sa haute intelligence pour résister au fol entraînement du vulgaire. On nous saura gré de faire partager le plaisir que nous avons éprouvé à la lecture d'un si rare morceau.

« Et d'abord, dit le spirituel écrivain, le *libretto* de *Zampa* me déplaît, parce qu'il rappelle celui de *Don Juan*. Autant le poème qui a inspiré Mozart est vrai, d'une allure rapide, élégante et noble, autant celui de M. Mélesville est faux, entaché de lieux-communs et de vulgarisme. » — « Eh bien! continue le critique, après avoir cité quelques mauvais vers du *libretto* de *Zampa*, la musique d'Hérold n'a guère plus d'élévation dans la pensée, de vérité dans l'expression, ni de *distinction dans la forme*. Seulement il est bien sûr que l'auteur des paroles n'attachait aucune importance aux rimes qu'il jetait au musicien, tandis que celui-ci s'est battu les flancs en maint endroit *sans pouvoir s'élever au-dessus de son collaborateur*. En outre, ajoute l'écrivain, *le style du musicien n'a pas de couleurs tranchées*, il n'est pas chaste comme celui de Méhul, exubérant et brillant comme celui de Rossini, brusque, emporté et rêveur comme celui de Weber. La musique d'Hérold ressemble fort à ces produits industriels confectionnés à Paris d'après

des procédés inventés ailleurs et légèrement modifiés. C'est de la musique parisienne, voilà la raison de son succès auprès du public de l'Opéra-Comique. Quant à l'instrumentation, dit encore l'écrivain après une accumulation d'épithètes injurieuses à la mémoire d'Hérold, on n'en saurait rien dire, *sinon qu'elle est suffisante en général*, mais qu'à la *coda* les coups de grosse caisse sont tellement multipliés, rapides et furibonds, qu'on *est tenté de rire* ou de s'enfuir. » Oui, on est tenté de rire, mais ce n'est pas de l'instrumentation de *Zampa*. Le même écrivain dit de l'adorable ballade du premier acte : « La ballade obligée du premier acte est extrêmement simple, elle a bien les allures d'une complainte de jeune fille; mais ce style enfantin ne dégénère-t-il pas en *niaiserie?* » Quant au duo des deux amans, au second acte, « c'est du jasmin, de la vanille, de l'ambre à hautes doses, etc. ». Cette page curieuse est due à la plume de M. Berlioz, dont les compositions musicales et la critique sont de même valeur. *Et nunc erudimini* (1).

Cependant nous serions tenté de croire que ce jugement sur la partition de *Zampa* n'est pas entièrement le résultat de l'erreur. Le compositeur éminemment fantastique dont Robert Schumann disait : « Il brille comme un éclair dans un jour d'orage et laisse après lui une grande odeur de soufre (2), » a dû être péniblement surpris de trouver dans le chef-d'œuvre d'Hérold la réalisation complète de son rêve chéri : *un opéra romantique!* Bien que ce dernier mot n'ait pas en France tout à fait la même signification que celle qu'on lui a donnée en Allemagne, d'où il nous est venu, il rappelle toutefois les efforts d'une école énergique pour retremper l'art dans des sources nouvelles et donner à la pensée une expression plus saisissante et plus colorée. Lorsque l'immortelle pléiade des poètes et prosateurs allemands, tels que Lessing, Goethe, Schiller, Jean-Paul et leurs adhérens, s'élevèrent au-delà du Rhin pour secouer le joug de l'art occidental, qui avait formé l'Allemagne, mais dont l'imitation persistante était pour ainsi dire une continuation de la domination étrangère, et particulièrement du génie romain, c'était pour tourner leur attention vers le moyen âge et l'histoire nationale, et s'inspirer du merveilleux chrétien, surtout de la légende populaire, dont ils recueillaient les accens avec piété. Weber fut le premier compositeur allemand qui répondit à l'appel de l'école romantique, et qui introduisit dans le drame lyrique la poésie mystique de la légende populaire dont *le Freyschütz* est rempli jusqu'aux bords. En cela, et par d'autres qualités que nous aurons occasion de signaler un jour, Weber forme un contraste complet avec Mozart, génie chrétien aussi, mais d'un christianisme lumineux et plus italien qu'allemand. En tenant compte de la différence des temps et des pays, Hérold, dont le père était Allemand, n'oublions pas cela, est le compositeur français qui s'est le mieux inspiré des sentimens pieux de la légende populaire et du merveilleux chrétien, dont il a su rendre la poésie profonde et la tendresse pénétrante. Telle est la signification de l'opéra de *Zampa*, dont nous allons signaler rapidement les beautés.

(1) *Journal des Débats*, 27 septembre 1835.
(2) *Musik and Musiker*, t. III, p. 127.

Tout le monde l'a dit, le *libretto* de *Zampa* semble être la contre-partie de celui du *Don Juan* de Mozart; mais ce qu'on ignore, c'est qu'Hérold cherchait depuis longtemps un poème dont la donnée répondît aux dispositions de son âme, et il indiqua comme point de comparaison le *Don Juan* de Mozart. Si nous ne tenions ce renseignement de bonne source, nous l'aurions deviné : tous les vrais chefs-d'œuvre naissent ainsi d'une heureuse conjonction du génie avec un sujet qui fait sourdre les forces latentes de la vie intérieure. Ce n'est point en effet par une délibération de la volonté, ni par un effort de la fantaisie et du talent, qu'on donne l'existence à une de ces œuvres capitales qui charment les hommes pendant des siècles. Si Minerve est sortie tout armée du front de Jupiter, il n'en est pas de même des chefs-d'œuvre qui s'adressent au sentiment. Conçus par l'amour, ils résument la substance de l'être qui les a enfantés. Aussi peut-on affirmer, sans tomber dans le paradoxe, que tout artiste de génie, quelle que soit la richesse de sa nature et la souplesse de son talent, finit par condenser ses qualités les plus exquises dans une œuvre de prédilection. En musique, ce phénomène s'est produit dans toutes les écoles. Le génie de Mozart est tout entier dans *Don Juan*, celui de Weber dans *le Freyschütz;* l'âme de Gluck est dans *Iphigénie en Tauride*, celle de Grétry dans *Richard Cœur-de-Lion;* Spontini vit dans *la Vestale,* Méhul dans *Joseph*, Boïeldieu dans *la Dame Blanche*, M. Auber dans *le Domino noir*, Meyerbeer dans *Robert-le-Diable*, M. Halévy dans *la Juive;* Cimarosa a laissé son cœur dans *Il Matrimonie segreto,* Paisiello dans la *Nina,* Bellini dans *la Sonnambula*, Donizetti dans la *Lucia*. La moitié du vaste génie de Rossini est dans *le Barbier de Séville*, et l'autre dans *Guillaume Tell. Zampa* résume les meilleures qualités du génie d'Hérold.

Sans vouloir exagérer le mérite du *libretto* de M. Mélesville, il faut convenir que sa fable ne manque pas d'intérêt, et qu'elle est heureusement disposée pour la musique. Puisque Hérold s'en est bien trouvé, soyons reconnaissant pour l'homme d'esprit qui a aidé à la création d'un chef-d'œuvre. L'ouverture est composée de plusieurs motifs empruntés aux morceaux les plus remarquables de la partition, et soudés ensemble par quelques développemens qui donnent à la symphonie une parfaite unité de couleur avec le drame qu'elle annonce. C'est un tableau vif, chaleureux, où l'imitation de la manière de Rossini se combine avec des teintes d'un sentiment plus profond qui révèlent aussi l'influence de Weber sur le talent d'Hérold. Tel est, par exemple, le solo de clarinette qui sépare le second thème du premier, et qui rappelle évidemment l'ouverture du *Freyschütz*. Rossini est d'avis qu'il vaut mieux ne point déflorer ainsi les idées saillantes de la partition et composer l'ouverture avec des élémens qui lui appartiennent exclusivement. Les deux manières peuvent être défendues par d'excellentes raisons, puisque Weber a écrit les trois plus belles ouvertures qui existent en procédant autrement que l'auteur de *Guillaume Tell*. Le chœur des femmes qui ouvre le premier acte :

Dans ses présens que de magnificence!

est charmant, facile, plein de *brio* et d'élégance, et il encadre fort heureusement le bel air que chante Camille, la fille du riche Lugano :

A ce bonheur suprême
Je n'ose ajouter foi,

dont l'*allegro* n'est pas digne de l'*andante* et rappelle trop les *concetti* rossiniens. La sicilienne et le chœur qui s'y rattache annoncent très bien l'arrivée d'Alphonse, le fiancé de Camille, dont l'air,

Mes bons amis,
Partagez mon ivresse!

est très bien écrit pour la voix de ténor. Quant à la complainte que chante Camille, et que M. Berlioz a qualifiée de *niaiserie*, c'est un chef-d'œuvre de sentiment et de piété où l'on sent circuler la foi naïve de la légende merveilleuse :

D'une haute naissance,
Belle comme à seize ans,
Alice, dans Florence,
Charmait tous les amans.

Heureux les poètes et les musiciens qui trouvent une pareille *niaiserie* dans leur vie! Ils n'iront peut-être pas à l'Institut, mais à la postérité. Le trio qui suit la ballade est un morceau habilement conçu pour la scène, et dans lequel le caractère poltron de Dandolo est mis en relief avec une souplesse de talent qui n'abandonne jamais Hérold. Le trio est effacé par l'admirable quatuor qui lui succède,

Le voilà! que mon âme est émue!...

écrit pour deux voix de ténor, un *soprano* et un *mezzo-soprano*. Ce quatuor, où chaque personnage commence par répéter tour à tour la même phrase, ce qui forme une espèce de labyrinthe harmonique qu'on appelle un *canon* dans les écoles, est un procédé que Rossini a souvent employé de nos jours Au commencement du XVIIIe siècle, cette forme musicale était encore plus usitée. Aucun compositeur français n'a réussi comme Hérold à dessiner un caractère dans un morceau d'ensemble sans jamais tomber dans la bizarrerie, en conservant toujours une harmonie exquise qui circule librement sans distraire l'oreille par des dessins trop ingénieux. Tel est aussi le grand mérite du beau quatuor que nous analysons, où la poltronnerie de Dandolo est vivement accusée par un rhythme particulier, un *douze-huit* dont les *triolets* marquent des pulsations progressives qui excitent la gaieté sans nuire à l'émotion. C'est à de tels signes qu'on reconnaît les maîtres. Le finale du premier acte de *Zampa* suffirait à lui seul pour classer un compositeur. Il est divisé en six épisodes qui se terminent par une *strette* des plus vigoureuses. Zampa et ses compagnons sont entrés dans le beau château du riche Lugano, qu'ils ont fait prisonnier. Les pirates prennent bruyamment possession du somptueux logis en se louant de l'habileté de leur chef, qui ordonne aussitôt qu'on lui serve le souper qu'il a déjà commandé. Un changement de tonalité et de rhythme annonce le festin; Zampa, assis au milieu de ses compagnons, célèbre la poésie de son existence orageuse :

Que la vague écumante
Me lance dans les cieux,
Que l'onde mugissante
S'entr'ouvre sous mes yeux!

La phrase mélodique qui absorbe ces paroles est ample et vigoureuse, et serait digne d'accompagner les vers de Byron. La reprise du chœur qui sépare les deux couplets de cette chanson de vrais pirates en complète l'expression. Tout à coup un de ces bandits, Daniel, aperçoit à l'extrémité de la salle la statue d'une des victimes de Zampa, Alice Manfredi. Il s'engage alors entre la terreur superstitieuse des pirates et l'audace de Zampa une longue lutte dont les développemens, la complication et les nombreuses péripéties du dialogue forment une des plus belles scènes dramatiques qui existent en musique. Dans ce vaste ensemble de sonorités complexes où s'entrechoquent les effets les plus extrêmes d'ombre et de lumière ou de terreur superstitieuse et de folle intrépidité, on sent circuler comme un souffle de Mozart et de son *Don Juan*. Ce qui certain, c'est qu'Hérold est de la famille des grands musiciens.

Le second acte est presque aussi riche que le premier. Signalons seulement l'air de Zampa, que M. Barbot chante avec beaucoup de goût :

Toi, dont la grâce séduisante

et surtout l'*allegro*, qui est devenu populaire sans rien perdre de cette distinction native qui est le cachet de tout ce qu'a produit ce rare compositeur :

Il faut céder à mes lois.

Le joli duo entre Daniel et Ritta, qui se termine en trio plein d'esprit et cependant toujours musical, est traité à la manière de l'école italienne avant l'invasion de M. Verdi, ainsi que le duo pour soprano et ténor entre Camille et Alphonse. Puis vient le finale, presque aussi remarquable que celui du premier acte, où se trouvent encadrés les jolis couplets que chante Zampa :

Douce jouvencelle,

et qui ont couru le monde. Il est peut-être permis d'hésiter dans la préférence qu'on peut accorder à l'un ou à l'autre des deux grands morceaux d'ensemble qui terminent le premier et le second acte de *Zampa*, comme il y a des hommes de goût, des gourmets qui hésitent entre *Zampa* et *le Pré-aux-Clercs*. Pour nous, le finale du premier acte de *Zampa* est aussi supérieur au second que la partition de *Zampa* l'est à celle du *Pré-aux-Clercs*. Le troisième acte renferme encore des choses délicieuses : la barcarole d'abord, la sérénade en chœur, puis le finale, où se trouve la charmante cavatine que Zampa chante aux pieds de Camille évanouie :

Pourquoi trembler?
C'est moi qui vous implore!...

enfin le duo qui précède la catastrophe, et où l'on voit Zampa entraîné sous terre par la statue d'Alice, comme don Juan par celle du commandeur. Ins-

piration d'un ordre élevé et toujours soutenue, distinction de la forme, mélodies naïves et charmantes, sensibilité profonde, harmonie claire et soignée, instrumentation neuve, quoique les élémens en soient puisés dans celle de Rossini et de Weber, l'esprit de la scène et du dialogue sans jamais cesser d'être musical, un goût parfait, un orchestre qui chante constamment et qui tour à tour passe du rôle subalterne d'accompagnateur à celui de principal moteur de l'effet général sans interrompre jamais le fil du discours, telles sont les qualités précieuses qui distinguent la partition de *Zampa*, c'est-à-dire le chef-d'œuvre de l'Opéra-Comique et du meilleur musicien qu'ait eu la France.

L'exécution laisse beaucoup à désirer. Mme Ugalde, dans le rôle de Camille, trahit l'épuisement de ses forces et l'incorrigibilité d'un instinct fougueux, qui n'a jamais été soumis à une bonne discipline. Il y a dix ans que nous avons prédit à cette enfant de la nature parisienne qu'elle ne porterait jamais chapeau au théâtre. M. Barbot ne possède assurément ni la voix ni le physique et encore moins la distinction qui seraient nécessaires au personnage de Zampa, où Chollet était si remarquable; cependant M. Barbot parvient à se faire pardonner ce qui lui manque par le soin qu'il met à chanter de son mieux un rôle aussi difficile; il réussit même à se faire applaudir dans le grand air du second acte. Les rôles secondaires sont très bien remplis, particulièrement celui de Dandolo, où Sainte-Foy est très plaisant, et celui de Daniel, où M. Mocker montre toute la souplesse de son talent de comédien.

S'il nous fallait porter un jugement sur l'œuvre entière d'Hérold, qui est mort au milieu de sa carrière, le 18 janvier 1833, trois semaines après l'immense succès du *Pré-aux-Clercs*, si nous étions obligé de pressentir quel rang occupera dans l'histoire de l'art l'auteur de *Marie*, de *Zampa*, du *Pré-aux-Clercs*, de dix autres partitions moins connues, mais qui toutes renferment des pages remarquables, nous inclinerions à penser qu'il est le premier parmi les maîtres qui ont illustré le genre de l'opéra-comique. Plus varié et plus coloriste que Méhul, plus inventif et plus original que Cherubini, harmoniste bien autrement fort que Boïeldieu, doué d'un sentiment profond et d'une mélancolie touchante que M. Auber n'a jamais connus, Hérold est, après Grétry, mais à des titres différens, le seul compositeur français à qui on puisse accorder la qualification suprême de musicien de génie. Il réunit, dans une combinaison rare, l'esprit et le goût de la France, l'émotion religieuse de Weber et de l'école allemande, la grâce, l'éclat et le *brio* intarissable de la manière de Rossini, qui lui a délié la langue. La vie et l'œuvre d'Hérold sont la consolation de la critique qui trouve dans un si bel exemple la justification de ses principes et de ses rigueurs.

Après *Zampa*, dont le succès ne s'épuisera pas de si tôt, le théâtre de l'Opéra-Comique a repris aussi *l'Étoile du Nord*, de M. Meyerbeer, pour les débuts de Mme Cabel dans le rôle de Catherine. Nous n'avons point à faire notre profession de foi sur le curieux et intéressant ouvrage du grand maître, non plus que sur le talent de l'agréable cantatrice qui a succédé à Mlle Duprez, sans la remplacer. Mme Cabel a été créée et mise au monde pour porter un bouquet et l'offrir aux passans, en roucoulant sa petite chanson.

Aussi ne retrouvera-t-elle pas de si tôt le succès du *Bijou perdu*. Il serait cependant injuste de nier que Mme Cabel ne rencontre d'assez heureux effets dans le troisième acte de *l'Étoile du Nord*, et M. Faure se fait également applaudir dans le rôle de Pierre le Grand, où il remplace M. Bataille.

Le Théâtre-Italien a fait sa réouverture le 2 octobre par *la Cenerentola* de Rossini avec Mme Alboni. Les temps sont difficiles pour la musique italienne, qui semble être arrivée à son âge de fer et avoir épuisé toutes les combinaisons qui lui ont valu, pendant cent cinquante ans, l'admiration de l'Europe. M. Verdi est le dernier des Romains, mais c'est un Romain de la décadence, qui parle une langue à demi barbare, où l'on reconnaît le doigt de Dieu et la fin d'une civilisation. J'espère que l'Italie se relèvera comme nation politique, et qu'elle parviendra un jour à briser les liens qui pèsent sur son génie et en arrêtent le développement; mais, quel que soit l'avenir que la destinée réserve à cet admirable pays, il n'est pas moins vrai de dire que la musique dramatique aussi bien que la musique religieuse ont tari la source de l'inspiration native. Depuis saint Grégoire jusqu'à Rossini, en passant par Palestrina et Monteverde, il s'écoule quinze cents ans, pendant lesquels le génie italien a créé à peu près tous les éléments de l'art musical. On ne vit pas si longtemps, on ne donne pas le jour à un si grand nombre de chefs-d'œuvre et de maîtres incomparables sans s'épuiser. Peut-être l'Italie ne succombe-t-elle un instant sous le fardeau de son passé glorieux que pour mieux se préparer à une existence nouvelle. Cela est grandement à souhaiter, car la race italienne a des facultés qu'on ne retrouve chez aucun autre peuple de l'Europe. Quoi qu'il en soit, Mme Alboni est pour l'instant le seul attrait qu'offre le Théâtre-Italien. Sa voix est presque aussi pure, aussi ronde et aussi flexible qu'il y a dix ans. On ne semble pas trop s'apercevoir que ce merveilleux instrument de la nature a été soumis par l'artiste aux plus durs exercices. Comment un oiseau du bon Dieu s'est-il condamné à chanter le grand-opéra français, et qu'allait faire dans cette galère Mme Alboni? Elle y a perdu, à notre avis, quelque chose de ce charme, de cette grâce naturelle et de cette séve printanière qui lui valurent un si grand succès lors de ses débuts au Théâtre-Italien en 1846. Il faut ajouter que Mme Alboni n'a fait aucun effort pour enrichir sa vocalisation de quelques combinaisons nouvelles, et qu'elle chante le *rondo* final de *la Cenerentola* exactement comme il y a dix ans, avec les mêmes *gorgheggi* et les mêmes oppositions entre la sonorité *savoureuse* de sa voix de contralto et les cordes supérieures. Telle qu'elle est cependant, Mme Alboni est encore la meilleure cantatrice qui existe de l'ancienne école italienne, et vaut certes la peine qu'on se dérange pour aller l'entendre. Quant au reste de la troupe, nous n'en dirons rien aujourd'hui; nous attendrons qu'elle se soit produite tout entière dans le répertoire qui nous est promis.

Le Théâtre-Lyrique a fait aussi sa réouverture dans les premiers jours de septembre par l'opéra de *Fanchonnette*, son bon génie. S'il n'avait rencontré cette collection d'agréables chansons, qu'il ne faut pas regarder de trop près lorsqu'on veut conserver un peu d'illusion, et surtout si le Théâtre-Lyrique n'avait eu le bonheur de posséder la meilleure cantatrice française qu'il y ait maintenant à Paris, il est fort probable que son existence eût été

mise en question encore une fois. On prodigue les encouragemens à des théâtres qui vivraient sans la protection de l'état, qui d'ailleurs ne produisent pas une seule œuvre originale digne de tels sacrifices, et on laisse à ses propres forces un théâtre indispensable aux besoins de l'art musical. Il y aurait pourtant une mesure bien simple à prendre pour assurer la vie du Théâtre-Lyrique, toujours si précaire : ce serait de lui accorder une subvention de 100,000 francs avec l'obligation de ne jamais jouer aucun ouvrage des membres de l'Institut. Il serait consacré aux jeunes compositeurs français qui ont bien le droit qu'on s'occupe de trouver un débouché à leur talent. Former des musiciens, les envoyer à Rome aux frais du gouvernement, pour les laisser ensuite se morfondre à Paris et user leur jeunesse à chercher une occasion de se produire, est un contre-sens. L'existence d'un troisième théâtre lyrique, qui ne peut être assurée que par une subvention, nous paraît être le complément nécessaire du Conservatoire de musique, où se forment les talens dont s'honore la France. Si nous avions besoin d'un exemple à l'appui de notre raisonnement, nous le trouverions dans le nouvel opéra qu'a donné le Théâtre-Lyrique, *les Dragons de Villars*, dont la musique est de M. Aimé Maillart, grand prix de Rome, qui depuis dix ans ronge son frein et ne sait où dépenser la verve qui le tourmente. Encore M. Maillart est-il parmi les heureux compositeurs de ce monde, puisqu'il s'est déjà fait connaître par trois ouvrages, *Gasti-Belza*, opéra en trois actes, qui servit d'ouverture au Théâtre-Lyrique en 1847, *le Moulin des Tilleuls*, en un acte, et *la Croix de Marie*, opéra en trois actes, qui a été donné à l'Opéra-Comique avec plus ou moins de succès. Dans les trois ouvrages de M. Maillart que nous venons de citer, on avait remarqué de la chaleur, le sentiment des effets dramatiques et un style un peu trop ambitieux, qui avait besoin de se détendre et de se clarifier. Il y a cinq ans que M. Maillart n'a pu trouver l'occasion d'aborder de nouveau le théâtre et de nous apprendre si le temps et l'expérience ont mûri ses idées et dégagé sa verve des élémens divers dont elle se nourrissait un peu au hasard.

Le sujet des *Dragons de Villars* semble emprunté au joli roman de Mme Sand, *la Petite Fadette*. MM. Lockroy et Cormon ont seulement transporté l'action sous le règne de Louis XIV; ils en ont fait un épisode de la guerre des Cévennes et de la persécution des camisards, cette iniquité du grand roi et de sa politique de vieux dévot. Tout le premier acte est assez heureusement conçu, et Rose Friquet, une fille étrange et à demi sauvage, présente une physionomie qui ne manque pas d'intérêt; mais les deux actes suivans ramènent des combinaisons suffisamment connues et de grosses scènes de mélodrame dont on pouvait se croire débarrassé. Nous passerons rapidement sur l'ouverture des *Dragons de Villars*, certain que nous sommes que le compositeur n'attache pas plus d'importance que la critique à une improvisation de quelques heures de travail, et qui ne se recommande par aucune qualité saillante. On peut signaler au premier acte le chœur des dragons, évidemment écrit pour piper l'attention du parterre par des effets d'imitation puérile, ce nous semble. Il faut traiter ces détails soldatesques comme l'a fait Meyerbeer dans les couplets militaires au second acte de *l'Étoile du Nord*, ou bien ne pas s'en mêler. Nous préférons l'air que chante

en entrant en scène Rose Friquet, et qui ne manque pas d'une certaine allure piquante. Le duo entre Sylvain et Rose Friquet est agréablement conçu et traité avec habileté, un peu à la manière de Donizetti. Le finale est encore rempli de ces effets d'imitation dont nous parlions tout à l'heure, et qui abondent un peu trop dans cette partition; mais le rhythme qui domine, vivement accusé, produit l'effet désiré. Le meilleur morceau de tout l'ouvrage est certainement le beau duo du second acte, entre Rose et Sylvain. *On ne m'avait jamais dit cela* est une phrase délicieuse accompagnée avec distinction, et que Mlle Borghèse chante à ravir. Le trio de la cloche est aussi fort bien dialogué pour la scène, et c'est là son principal mérite. Quant au finale, nous le trouvons trop chargé de couleurs sombres, et le musicien n'a pas su échapper ici, par l'élévation du style, au piége que lui tendaient ses collaborateurs. Hérold, dans le premier finale de *Zampa*, a fait un chef-d'œuvre du caractère le plus noble avec une scène des boulevards. *La Gazza ladra* de Rossini n'est aussi qu'un mauvais mélodrame élevé par le compositeur au rang des œuvres exquises. Au troisième acte des *Dragons de Villars*, on trouve un chœur très habilement disposé, les jolis couplets que chante Sylvain, dont l'accompagnement est fort original, quelques passages du grand air de Rose, que la cantatrice dit avec beaucoup de sentiment, et la scène de l'*accusation*, où il y a de la vigueur mêlée d'un peu d'exagération, dont M. Maillart devra toujours se défendre. A tout prendre, l'opéra des *Dragons de Villars* constate un véritable progrès dans le talent de M. Maillart, dont les idées et le style se sont beaucoup épurés d'un faux alliage de grosse sonorité qui remplissait ses premières compositions. Encore un effort, et M. Maillart arrivera certainement à prendre un rang distingué parmi les musiciens dramatiques de notre pays. Mlle Borghèse, qui débutait dans *les Dragons de Villars* par le rôle de Rose Friquet, qu'elle joue avec intelligence, a beaucoup contribué au succès de l'ouvrage. Élève du Conservatoire de Paris, Mlle Borghèse, qui vient tout récemment d'Amérique, possède une voix de *mezzo-soprano* très inégale et souvent fruste dans les cordes inférieures, mais vigoureuse, remplie de feu et d'accens qui sortent directement du foyer du cœur. Si Mlle Borghèse travaille et ne se laisse pas détourner de sa voie par les succès faciles, elle peut fournir une belle carrière; elle a ce qui ne s'acquiert pas : *le diable au corps*.

N'oublions pas d'apprendre aussi à la postérité que les Bouffes-Parisiens ont transporté le théâtre de leurs ébats au passage Choiseul, où ils attirent les oisifs par toute sorte de grimaces et de sveltes gambades.

P. SCUDO.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1856.

On ne peut tarder sans doute à être informé officiellement par *le Moniteur* de l'état de la question napolitaine, et à connaître les résolutions convenues entre la France et l'Angleterre. Ou nous nous trompons fort, ou les mesures auxquelles se sont arrêtées les deux puissances n'auront point les proportions que la presse et même des documens diplomatiques très bruyans leur ont prêtées depuis un mois. Nous croyons que les publications officielles relatives à cette affaire démontreront deux choses : d'abord que les puissances occidentales n'ont jamais eu l'intention de porter atteinte aux droits de souveraineté du roi de Naples, ensuite que l'on ne se propose pas d'employer à l'égard de ce prince des moyens de coercition. La France et l'Angleterre ont des griefs sérieux contre la cour de Naples, et nous ne doutons point qu'elles n'établissent victorieusement la justice de leurs réclamations. Elles ont jusqu'à présent essayé d'obtenir par voie diplomatique le redressement de ces griefs, et n'ont recueilli que d'opiniâtres refus. Elles ne renoncent pas cependant aux voies diplomatiques; seulement elles paraissent décidées à en épuiser la dernière ressource, la rupture des relations : les légations britannique et française sont peut-être au moment de quitter Naples. A la veille du jour où la décision des deux puissances sera présentée officiellement au public avec son véritable caractère, toute appréciation hypothétique d'un acte de cette gravité serait déplacée. Il n'y a donc pas lieu de relever les argumens superflus qui se sont échangés dans la presse européenne à propos du droit d'intervention ou du principe de non-intervention. Les journaux autrichiens se sont donné une peine inutile en s'efforçant doctement, à propos des affaires d'Italie, de mettre la politique de lord Palmerston en contradiction avec celle de lord Castlereagh. Lord Palmerston se préoccupe peu de maintenir les traditions de lord Castlereagh, et c'est déjà beaucoup exiger du chef du cabinet anglais que de lui demander d'être toujours d'accord avec lui-même. Il est peu adroit, au sur-

plus, à des Autrichiens d'invoquer même théoriquement, et pour l'amour de l'art, comme c'est ici le cas, le principe de non-intervention à propos des affaires d'Italie, lorsque le système italien actuel ne repose que sur l'intervention, et quelle intervention! celle de l'Autriche. Il n'y a pas davantage à s'occuper des déclarations que le prétexte de Naples a suggérées au prince Gortchakof. Les faits vont donner à l'intempestive circulaire russe la réponse la plus pertinente, si tant est cependant que cette pièce conserve la portée qu'elle paraissait avoir, et mérite encore une réponse. Nous avons entendu raconter en effet que, des plaintes ayant été adressées à l'empereur Alexandre sur la circulaire de son ministre, l'empereur aurait répondu qu'il n'avait pas eu connaissance de ce document avant qu'il fût expédié. Une pareille affirmation, pour ne pas dire un tel désaveu, retire du débat le *maiden speech* du prince Gortchakof.

Nous espérons que les gouvernemens de France et d'Angleterre sauront toujours maîtriser dans leur conduite envers le roi de Naples les conséquences de leurs actes; mais nous étendons ce vœu au-delà des affaires d'Italie. Si la question napolitaine est devenue l'affaire pressante du jour, elle n'est point la seule difficulté d'un intérêt européen. Nous voudrions qu'on ne l'oubliât ni en France, ni en Angleterre.

Qu'on réfléchisse par exemple au grand fait qui domine la situation présente, nous voulons dire la paix de Paris. N'est-il pas étrange que toutes les conséquences de la paix ne soient point encore réalisées? N'est-il pas plus étrange encore que quelques-unes des puissances qui ont signé cette paix, au lieu de s'appliquer à en faire sortir le plus tôt possible tous les effets pratiques qu'elle doit avoir, s'étudient au contraire à opposer des obstacles, ou, si l'on veut, à mettre des retardemens aux conditions positives qu'elle a stipulées?

Trois difficultés, on le sait, se sont élevées sur la délimitation des frontières de la Russie et sur la nouvelle répartition de territoire qui en est la conséquence. Ce sont les affaires de l'île des Serpens, de Bolgrad et de la bouche de Sulina. Nous ne pensons point que la possession de l'île des Serpens soit sérieusement disputée par la Russie; les deux autres questions, sans avoir au fond plus de gravité, peuvent donner lieu à de plus vives contestations. Des erreurs ou des ambiguités de rédaction sont la cause même du litige. Au sujet de Bolgrad, l'Angleterre et l'Autriche peuvent alléguer l'esprit du traité, qui a voulu affranchir du contact des Russes les bouches du Danube, et soutenir que l'intention des plénipotentiaires n'a pas été d'abandonner à la Russie une position sur le lac Yalpuck; le cabinet de Pétersbourg peut de son côté invoquer la lettre du traité, qui lui assure la conservation de Bolgrad, chef-lieu des colonies bulgares, et prétendre avec une grande apparence de raison que ce n'est point la concession du village insignifiant de l'ancien Bolgrad que le congrès s'est laissé arracher avec tant de peine. De même pour la bouche de Sulina il y a eu contradiction entre l'intention du congrès et le langage dont il s'est servi. Sulina doit, d'après le traité, être *rendu* à la Moldavie; or ce bras du Danube n'avait jamais été compris dans le territoire moldave, il appartenait autrefois à la Porte. De deux choses l'une, ou le congrès a voulu donner la Sulina aux principautés, et il s'est trompé en parlant de restitution, ou il a voulu la

rendre à son ancien propriétaire, et il s'est trompé en nommant la Moldavie. Aucune de ces deux questions, on en peut juger, n'est de nature à soulever de graves débats. Quant à Bolgrad, la commission de délimitation a pu vérifier sur les lieux que cette ville est située à plusieurs kilomètres de la rive du lac; entre le lac et le chef-lieu des colonies bulgares, il y a donc amplement place pour une chaussée qui marquerait la frontière, et ne permettrait point à la Russie d'entreprendre un établissement naval dans les eaux du Bas-Danube. Quant à la Sulina, il n'y a qu'une rédaction à rectifier. Sur les deux points, la conférence de Paris, à laquelle le congrès a légué le soin de veiller au règlement des questions d'application que soulèverait l'exécution du traité, peut seule trancher la difficulté à la majorité des voix. Pour en finir avec ces chicanes de détail, qu'il est dangereux de prolonger partout, surtout en Orient, où des vétilles deviennent si facilement de grosses affaires, il semble donc qu'il faudrait se hâter de convoquer à Paris la conférence. La puissance qui semblerait la plus intéressée aux temporisations, puisque c'est elle qui fait les frais de l'exécution du traité, n'oppose, à ce qu'on assure, aucune objection à une réunion immédiate. Par une inconséquence peu facile à comprendre et encore moins facile à justifier, les cabinets les moins pressés d'achever la réalisation du traité paraissent être ceux de Saint-James et de Vienne.

Que la Russie, dit-on à Londres, commence par remplir les conditions du traité de Paris telles que nous les interprétons! On tient à Vienne le même langage, mais on fait plus, on le commente par des actes plus contraires à l'accomplissement du traité que les insignifiantes résistances reprochées à la Russie. Les Autrichiens saisissent les prétextes de Bolgrad et de la Sulina pour laisser indéfiniment leurs troupes dans les principautés, en dépit des obligations du traité et des engagemens que M. de Buol avait pris avec ostentation devant le congrès. La conduite si étrange des Autrichiens rencontre-t-elle dans le cabinet anglais l'opposition décidée qu'elle y devrait exciter? Nous avons le regret d'en douter; de plus hardis auraient le droit de soupçonner que l'indifférence de lord Palmerston à l'égard de cette incartade autrichienne couvre peut-être une secrète connivence. Quoi qu'il en soit, une situation si fausse ne saurait durer. Que voudraient, qu'espéreraient les cabinets de Vienne et de Londres en la prolongeant? Intimider la Russie par une démonstration autrichienne? Ce ne serait pas sérieux. Lui faire la guerre si elle ne cède pas? C'est moins sérieux encore. Se figure-t-on l'Autriche, qui est restée l'arme au bras tandis que les Russes traversaient le Danube, croisant la baïonnette pour aller à la conquête de Bolgrad! La fatiguer enfin? Mais quand il s'agit de rendre l'île des Serpens et la Sulina et de se fermer les communications avec le Bas-Danube, on ne doit guère s'attendre à trouver la Russie bien impatiente. Puis ce ne serait pas la Russie seule qu'on lasserait par une telle conduite; on fatiguerait plus douloureusement et ces malheureuses principautés aux dépens desquelles l'Autriche fait si volontiers des économies sur son budget de la guerre, ces principautés dont on retarde la réorganisation, et l'empire ottoman, livré à toutes sortes de difficultés et d'incertitudes, tant que sa situation n'est point fixée par la prompte et fidèle exécution du traité. Nous le répétons, de telles anomalies ne peuvent être tolérées. Il n'y aurait de sécurité ni de

dignité pour personne dans la prolongation d'un tel état de choses. Il faut que la paix soit vraiment la paix, et qu'elle cesse de couvrir un fourmillement de mesquines et sournoises chicanes. L'Autriche évacuera les principautés, si on le lui demande avec fermeté, et, nous l'espérons, n'attendra point une sommation. Quant aux puissances que séduit une stérile agitation, pourquoi ne pas les mettre en demeure d'ouvrir la conférence de Paris? Cette conférence est le seul tribunal qui ait qualité pour résoudre les difficultés inhérentes à l'exécution du traité du 30 mars. Aucune des puissances qui en font partie n'y désertera volontairement sa place, et n'aura même de raisons à donner pour en ajourner la convocation.

Les reviremens politiques de l'Espagne surprennent quelquefois, mais n'étonnent plus depuis longtemps. Celui que le télégraphe vient de nous apprendre était prévu; seulement on ne l'attendait pas si tôt. La base politique du maréchal O'Donnell n'était ni assez large ni assez franche pour qu'il lui fût possible d'y établir solidement son ministère. O'Donnell, placé sur l'étroite frontière des deux grands partis qui divisent la Péninsule, ne pouvait la franchir ni d'un côté ni de l'autre. Il était arrivé au pouvoir par une sédition militaire bientôt transformée en révolution; les partis conservateurs n'oublient et ne pardonnent jamais une telle faute. Il avait conquis la première place en réprimant vigoureusement une émeute progressiste; où pouvait être son appui? Il avait essayé de former un gouvernement composé d'élémens modérés et d'élémens progressistes. Effacé lui-même dans le cabinet qu'il présidait par un conservateur énergique et actif, M. Rios-Rosas, il s'était vu forcé de sacrifier l'un après l'autre à l'ascendant de cet homme d'état ses collègues de couleur progressiste. Pour donner à son gouvernement une base constitutionnelle, il avait dû, en répudiant la dernière constitution votée par les cortès, ressusciter celle de 1845, ouvrage du premier ministère du maréchal Narvaez. La mise en vigueur de cette constitution était un infaillible symptôme; l'œuvre appelait l'ouvrier. Nous ignorons encore les incidens qui ont si brusquement porté le maréchal Narvaez à la place d'O'Donnell; il faut convenir que le duc de Valence a du moins mené les choses avec son impétuosité ordinaire : exilé il y a huit jours, aujourd'hui premier ministre! Toute conjecture sur l'avenir du nouveau cabinet espagnol serait en ce moment déplacée. Nous y voyons avec confiance figurer l'un des chefs les plus expérimentés du parti modéré, M. Pidal. Quoique le nom du maréchal Narvaez soit une ferme garantie pour la cause de l'ordre, nous sommes convaincus que ce nom dans les circonstances actuelles n'est point une menace pour les institutions libérales. Le parti modéré ne peut pas oublier qu'il n'a perdu le pouvoir, après dix ans de possession, que par ses divisions et par ses fautes, et que ses fautes les plus funestes ont été les tendances ultra-réactionnaires des derniers cabinets qui l'ont représenté, celui de M. Bravo Murillo et celui de M. Sartorius et des *polacos*. C'est l'honneur du maréchal Narvaez d'avoir été hors du pouvoir et d'avoir même mérité d'éclatantes disgrâces pendant cette triste décadence du parti modéré, qui aboutit, il y a deux ans, à une si honteuse catastrophe. Sous la conduite de ses chefs naturels les plus éminens, éclairé et fortifié par ses récentes épreuves, le parti modéré espagnol n'oubliera pas, nous l'espérons, que son ascendant ne sera légitime et durable que s'il place au premier

rang des principes d'ordre, liés à sa cause, le respect des institutions représentatives et le maintien des libertés publiques. Au surplus, quel que soit l'avenir réservé à la nouvelle combinaison, les événemens dont l'Espagne est le théâtre ont cessé depuis longtemps d'exercer de l'influeuce sur les affaires des autres peuples. Cette observation n'est peut-être pas inutile dans la période que traversent chez nous les affaires proprement dites. Les crises financières développent en effet outre mesure la sensibilité maladive que présentent aux accidens extérieurs les intérêts industriels et commerciaux.

La situation financière, dont nous avons déjà essayé de décrire les principaux traits, s'est depuis quinze jours d'abord aggravée, puis améliorée légèrement. A la première élévation du taux de l'escompte, la panique que nous redoutions s'était emparée des esprits. Les craintes les plus folles étaient entrées dans certaines têtes, et les empiriques proposaient les expédiens les plus insensés. Des hommes qui se donnent pour des praticiens consommés en matière de finances allaient jusqu'à parler de la nécessité du cours forcé, lorsque deux documens importans, un rapport du ministre des finances à l'empereur et le compte-rendu mensuel de la Banque, sont venus éclairer le véritable état des choses, et ont rendu quelque calme aux imaginations effarées.

Les deux points les plus significatifs du compte-rendu de la Banque sont les chiffres qui expriment les mouvemens de l'encaisse métallique et le mouvement des valeurs sur lesquelles il a été demandé des avances. La diminution de l'encaisse métallique a été, pendant le mois dernier, de près de 70 millions; mais ce chiffre ne représente point la somme exacte qui a été demandée à la Banque dans cet espace de temps. La Banque a payé plus de 600,000 francs pour frais d'acquisition de métaux précieux. Comme la prime de l'or a été, pendant le mois de septembre, d'environ 6 fr. pour 1,000 fr., on voit qu'il est permis d'évaluer à près de 100 millions les achats de métaux que la Banque a dû faire pendant ce mois. Pour avoir une idée approximative des sommes réelles qui ont été retirées de la Banque, il faut ajouter près de 100 millions aux 70 millions de diminution que présente le compte-rendu d'octobre, comparé à celui de septembre. C'est donc à une demande de remboursement de plus de 160 millions que la Banque a eu à faire face. Par un effet naturel, le portefeuille, qui représente les demandes de crédit adressées à la Banque, s'est élevé à plus de 500 millions, chiffre qui n'avait jamais été atteint dans les mois correspondans des années antérieures. Évidemment l'accroissement du portefeuille provenait non d'une augmentation des opérations commerciales, mais d'opérations de change motivées par l'exportation du numéraire. Ainsi d'un côté une demande d'espèces démesurée, de l'autre une demande de crédit grossie extraordinairement par des besoins tout autres que ceux qui résultent des opérations commerciales habituelles, telle était à la fin de septembre et au commencement d'octobre la double pression qui pesait sur la Banque. Cette situation se compliquait encore de la panique propagée dans les couches ignorantes de la population par les bruits, dangereusement répandus, de cours forcé. Il est hors de doute que ces rumeurs ont poussé bien des peureux à retirer du numéraire de la circulation pour se faire des thésaurisations particulières, et ont dû enlever à la Banque des sommes considérables.

La faveur que cette malheureuse idée du cours forcé des billets avait ob-

tenue dans une certaine classe d'hommes d'affaires se comprend facilement. Au lieu d'envisager les intérêts du crédit à leur véritable point de vue, le point de vue commercial, on a malheureusement pris en France l'habitude de les considérer au point de vue de la Bourse, et de les identifier avec les intérêts de la spéculation à la hausse. Dans cette direction d'idées, la suspension des paiemens en espèces serait en temps de crise un coup de fortune pour les spéculateurs. Donner le cours forcé aux billets de banque sans imposer de limite aux émissions et maintenir l'escompte à un taux peu élevé, c'est un moyen infaillible de produire une hausse artificielle sur les prix de toutes les valeurs et de toutes les marchandises dont la spéculation s'est témérairement chargée. Au lieu de réaliser à perte ces valeurs et ces marchandises, les spéculateurs sont assurés alors de s'en défaire avec de grands bénéfices.

Cependant il vaut la peine d'examiner à un autre point de vue l'influence d'un tel état de choses sur la condition économique et financière d'un peuple commerçant. Il va sans dire qu'il n'est pas question, dans les idées des partisans de la circulation de papier, des mesures restrictives qui enlèveraient au cours forcé ses dangers en imposant une limite fixe aux émissions, et en maintenant l'escompte à un taux élevé. Ainsi réglée, la circulation de papier aurait peu d'inconvéniens, mais n'aurait plus les avantages qui lui gagnent les sympathies des spéculateurs. Supposons-la affranchie de toute limite d'émission et accompagnée d'un abaissement de l'escompte. Dans de telles conditions, la Banque augmenterait ses escomptes d'effets de commerce, et multiplierait ses avances sur valeurs publiques et industrielles. Les premiers temps de ce régime seraient célébrés comme une époque de prospérité inouie, ce serait l'âge d'or; mais comme dans la pensée des promoteurs du système il ne devrait plus y avoir de réaction dans la hausse des prix, il n'y aurait pas de borne au développement de la circulation fiduciaire. Les prix élevés excitent la production et font affluer les marchandises étrangères, mais ils ne mettent point à l'abri de ces accidens commerciaux qui obligent à payer des importations avec les métaux précieux. Les matières d'or, dans des circonstances semblables, acquerraient donc une prime par rapport aux billets de banque, c'est-à-dire que les billets de banque subiraient à l'étranger une perte sur leur valeur nominale. Tous les inconvéniens qui accompagnent un change contraire se présenteraient alors et iraient s'aggravant à mesure que se prolongerait cette situation maladive. On ne tarderait pas à s'apercevoir que la hausse des prix, au lieu d'exprimer un accroissement réel de richesses, ne serait plus qu'une trompeuse illusion, puisqu'avec une somme nominalement plus forte en billets on ne pourrait acheter qu'une somme inférieure en or. Ce seraient surtout les classes les plus intéressantes de la population, celles qui vivent de revenus fixes, les employés, les salariés, les petits rentiers, qui supporteraient les souffrances d'une telle situation, créée au profit de spéculateurs audacieux. Enfin toutes ces conséquences viendraient rejaillir en définitive sur l'état, atteint dans son crédit, maudit par les classes malheureuses, et obligé d'encourir la honte d'une banqueroute, ou de s'imposer des sacrifices énormes le jour où il voudrait rentrer dans une condition normale, et remplacer par une circulation métallique la circulation fiduciaire avilie.

Nous félicitons le gouvernement et la Banque de France de n'avoir pas cédé aux influences qui patronnaient un si monstrueux expédient, et de n'avoir eu recours qu'aux mesures sanctionnées chez tous les peuples par l'expérience du crédit. Partout les effets du cours forcé ont été les mêmes. Les Anglais, qui les ont éprouvés avec le moins de dommage, en ont étudié l'action, et en ont dénoncé les dangers avec une autorité scientifique et pratique victorieuse. C'est en luttant contre la suspension des paiemens en espèces que Horner fonda sa réputation parlementaire; c'est en analysant les effets de la circulation fiduciaire inconvertible, en combattant la fausseté de ce système avec une logique infaillible, que Ricardo se révéla comme le plus profond des économistes; c'est en restaurant la circulation métallique dans son pays que sir Robert Peel ouvrit sa carrière de grand financier et d'homme d'état économiste. Chez les Anglais, c'est une question irrévocablement jugée; l'idée d'une circulation inconvertible n'a d'asile que dans quelques têtes fêlées, et ne reste plus que le *hobby-horse* de quelques radoteurs incorrigibles. Nous rougissons pour la France qu'elle ait pu être mise un seul moment en question.

Nous admettons qu'il est des circonstances extrêmes où la suspension des paiemens en espèces s'impose comme une nécessité inévitable, mais c'est lorsque des crises politiques viennent violemment interrompre le jeu naturel des lois commerciales, lorsque, paralysées par ces crises, les banques ne peuvent plus alimenter leurs ressources, et sont dans l'impuissance de continuer leurs paiemens. C'eût été créer le mal, au lieu de le combattre, que de traiter la Banque de France comme si elle eût été réduite à un pareil état. Outre les sommes considérables qu'elle possédait encore dans sa réserve, la Banque, pour faire face à ses obligations, devait appliquer d'abord les mesures que prescrivent les lois naturelles du crédit. La crise résultant de l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande des capitaux, elle devait élever le taux de l'escompte au niveau du loyer actuel des capitaux; la crise se traduisant par des exportations de numéraire qu'on venait prendre dans ses caisses, elle devait élever le taux de l'escompte pour décourager les opérations de change auxquelles une différence d'intérêt aurait pu donner lieu, elle devait l'élever encore pour faire baisser le prix des valeurs et des marchandises, et pour ramener dans la circulation le capital métallique en lui ouvrant des placemens plus avantageux; la crise actuelle, exagérée par la panique, ayant poussé une certaine classe de détenteurs timides de billets de banque à venir en demander le remboursement, elle devait reconquérir la confiance des plus récalcitrans et démentir d'alarmantes rumeurs en recomposant, par des achats de métaux à l'étranger, son encaisse entamé. La Banque a fait tout cela, et rien que cela, avec la sanction du gouvernement, et nous sommes sûrs que sa persévérance dans le même système lui suffira pour surmonter ces embarras passagers. Déjà le rapport de M. Magne, en exposant la situation du trésor et en apprenant au public la résolution où est le gouvernement de ne point recourir aux dangereux expédiens mis en avant par les spéculateurs, avait rassuré l'opinion. On signale un temps d'arrêt et peut-être une embellie dans la crise allemande qui a fait éclater la nôtre. On assure que depuis quelques jours les saignées de numéraire ont cessé à la Banque, et que l'encaisse s'accroît au lieu de di-

minuer. Si nous n'avons plus à subir le contre-coup de nouveaux dérangemens dans les marchés extérieurs, si l'on se garde d'effrayer la banque d'Angleterre en lui enlevant trop d'or et en la poussant à resserrer davantage ses conditions d'escompte, nous aurons sans doute encore à traverser une saison difficile, mais l'on peut croire que les plus dangereux orages sont passés.

En Angleterre, jusqu'à présent la crise financière du continent n'a encore jeté aucun trouble sensible dans le mouvement des affaires. Les Anglais sont plus accoutumés que nous à ces perturbations commerciales, qui se trahissent par l'épuisement des ressources métalliques des banques et par l'élévation de l'intérêt. Ils connaissent si bien les véritables causes de ces crises, ils sont si familiarisés avec les mesures qui peuvent seules en conjurer les mauvaises chances, qu'ils sont loin de prendre l'alarme lorsque la banque élève le taux de l'escompte; aussi les deux renchérissemens que la banque d'Angleterre vient d'imposer coup sur coup au crédit ont-ils rencontré dans la presse anglaise une approbation unanime. Les esprits éclairés savent que la banque protége un intérêt public en défendant ainsi son encaisse et en laissant le loyer des capitaux prendre son niveau au degré où le portent naturellement les rapports de l'offre et de la demande. Jusqu'à présent d'ailleurs, la presse anglaise, si éveillée sur ces questions, n'entrevoit aucun danger sérieux pour la sécurité du commerce britannique dans les difficultés financières du continent. Les membres du parlement qui haranguent leurs constituans dans des réunions électorales n'ont point abordé non plus, à propos de la situation actuelle du crédit, les discussions relatives à la charte de la banque et à la vieille question de la *currency*. Cependant, parmi les orateurs qui se sont adressés dernièrement à leurs électeurs, on ne compte pas de moins importans personnages que M. Gladstone et M. Disraeli. Celui-ci, parlant aux fermiers du Buckinghamshire, s'est borné à célébrer l'intelligence et l'énergie des agriculteurs anglais aux prises avec la concurrence étrangère. Quant à M. Gladstone, dans un discours où les considérations religieuses se mêlaient aux vues politiques et économiques, il a excité ses auditeurs à continuer l'œuvre du développement colonial de l'Anglelerre. Rien dans le langage de ces deux hommes éminens n'a indiqué la prévision d'une secousse financière et commerciale. Le parti dont ces illustres membres de la chambre des communes représentent deux nuances distinctes, le vieux parti tory, est celui qui, dans ses fractions les plus arriérées, a toujours protesté contre les doctrines orthodoxes en matière de crédit, et qui regrette encore l'époque de la circulation du papier. Les plus excentriques don Quichottes de cette cause perdue n'ont pas même élevé la voix à propos des dernières résolutions de la banque; ils sont attardés ailleurs. La portion violente du parti tory ne rêve depuis un an qu'hostilités contre les catholiques irlandais; elle poursuit l'abolition de la dotation accordée au collége de Maynooth par sir Robert Peel. Vainement les chefs du parti conservateur désavouent-ils de pareils excès. Les vieux tories sacrifient à leurs passions d'intolérance la discipline de leur parti. M. Disraeli a blâmé ces excentricités rétrogrades, et n'a pas craint de déclarer dans son journal que la dotation de Maynooth était une de ces concessions qu'il n'était point permis à un gouvernement conservateur de retirer

aux catholiques. Les violens du parti ne lui pardonnent point cette intelligente modération et se séparent de lui avec éclat. Nous aimerions autant les voir reprendre leurs déclamations usées contre l'acte de 1819 et la reprise des paiemens en espèces.

Grâce à Dieu, les crises économiques, lorsqu'elles ne sont pas aggravées par des abus sociaux ou par de mauvais mécanismes de gouvernement, ne sont point de longue durée; les forces industrielles semblent sortir de ces passagères épreuves rajeunies, plus puissantes et plus fécondes. Les crises morales qui agitent les sociétés sont plus persistantes, elles ne sont guère interrompues que par de courtes trèves. Obéissant à une sorte de loi qu'on dirait providentielle, ce sont ordinairement les vainqueurs de l'heure présente qui commencent à troubler leur propre triomphe en réveillant par leurs excès leurs adversaires abattus, en leur mettant de force aux mains les armes du succès et de la fortune. Nous en avons un exemple sous les yeux dans les agitations de l'Union américaine, où les excès des partisans de l'esclavage sont en train d'amener une réaction en faveur des abolitionistes, qu'on pouvait croire vaincus d'avance.

Les dernières nouvelles qui nous arrivent des États-Unis sont à la fois tristes et facétieuses; on se massacre dans le Kansas, on se réunit en farandoles turbulentes à New-York, à Boston et à Philadelphie. Pourtant cette fois la gaieté a quelque chose de lugubre, car la situation de la grande république n'est pas faite pour exciter le rire. Souvent on a parlé de séparation aux États-Unis, et le bon sens public a toujours eu la puissance de dominer les passions; aujourd'hui ce sont les passions qui sont en majorité et le bon sens qui a le dessous. Le nord et le sud commencent à déraisonner et à se lancer des paroles insensées qui indiquent le délire de la colère et présagent des scènes de violence et d'anarchie. Le sud répète sous mille formes le mot de M. Douglas à M. Sumner : *Nous voulons vous dompter*, *monsieur*, et il le prouve par ses actes. Quoiqu'on soit aux approches d'une élection présidentielle, il ne serait pas prudent de prononcer le nom du colonel Frémont dans la Virginie, les Carolines ou la Louisiane. D'autre part, les Missouriens, usant de l'ascendant qu'ils ont obtenu dans le Kansas par le concours des autorités fédérales, détruisent les établissemens de leurs adversaires. Leavenworth et Ossowatomie, principaux centres des abolitionistes dans le Kansas, ont été démolis de fond en comble. Le nord n'est pas moins violent, et les harangues de ses orateurs valent des coups de fusil. Ce n'est plus le premier venu qui s'avise de prêcher l'anarchie, ce sont des hommes officiels, qui cependant devraient être habitués à peser leurs paroles. De ce nombre est M. Banks, *speaker* de la chambre des représentans, qui s'avise de prêcher la conquête du sud, et déclare qu'à l'avenir les représentans des états à esclaves ne seront plus même admis à Washington que par condescendance. La politique *sectionnelle* n'a jamais été plus fortement prêchée qu'aujourd'hui; ce qui était une exception, une menace ridicule, un *humbug* enfin, est devenu une règle générale, un cri de guerre sérieux.

Cet ascendant temporaire, il faut l'espérer, de la politique *sectionnelle* explique l'importance inattendue qu'a prise tout à coup la candidature du colonel Frémont. Il y a quelques mois, cette candidature pouvait paraître une simple protestation du nord en faveur des doctrines abolitionistes;

aujourd'hui il n'en est plus ainsi, et elle a éclipsé la candidature de M. Fillmore, mise en avant par les whigs et les *know-nothing* du sud, précisément afin d'éviter cette politique *sectionnelle* et de servir de point de ralliement entre le nord et le sud. Dans l'ouest et dans le nord, les démonstrations en faveur de Frémont se sont succédé rapidement; sa candidature est soutenue par les journaux les plus habiles de New-York. Les démocrates ont senti le danger et ont été à leur tour prodigues de contre-démonstrations et de pamphlets. Jamais candidature n'a été débattue comme celle du colonel Frémont, et n'a donné lieu à plus de brocards, de mauvaises plaisanteries, de lettres anonymes, d'intrigues scandaleuses. Ce public de vingt-huit millions d'hommes est occupé, pour le quart d'heure, de commérages sur une seule personne. Ce ne sont pas les opinions politiques du colonel qui sont discutées, ce sont tous les actes de sa vie privée, toutes les personnes de sa famille, son père, sa mère, son beau-père, sa femme, son mariage, sa fortune, sa religion. La première question que se sont posée ses ennemis est celle-ci : son état civil est-il bien valide? Il a été alors révélé à l'univers que le colonel Frémont, fils d'un père français émigré pendant les troubles de la révolution et d'une mère américaine, était un enfant de l'adultère et de l'amour. L'était-il aussi du hasard? Non, car il avait été dûment légitimé après la mort du mari de sa mère. Son mariage a donné lieu à des discussions plus amusantes encore. Le colonel Frémont, qui paraît avoir hérité des talens de séduction de son père, s'est marié par *inclination* avec miss Jessie Benton, fille du colonel Benton du Missouri, malgré l'opposition de ce dernier. Ce mariage a-t-il été célébré par un prêtre catholique ou par un prêtre protestant? Les deux époux étaient protestans, et cependant le mariage a été célébré par un prêtre catholique; le colonel a été, paraît-il, obligé d'en convenir lui-même. Mais un mariage entre protestans célébré par un prêtre catholique est-il valide, si l'un des deux époux n'appartient pas à cette dernière religion? Le colonel Frémont serait-il donc catholique? Cette dernière question est controversée depuis trois mois, et n'a pu recevoir encore une réponse satisfaisante. Les adversaires du colonel crient avec une énergie infatigable qu'il est catholique, ses amis répondent à satiété qu'il a été élevé dans l'église épiscopale; le colonel garde un silence profond, et la question reste en suspens.

Grâce à ces discussions, le nom de mistress Frémont est devenu un cri de ralliement pour les partisans de son mari. Les jeunes abolitionistes le portent écrit sur leurs bannières, et les vaudevillistes américains le transportent sur le théâtre. On peut lire chaque jour dans les annonces des journaux américains ce titre de vaudeville sentimental qu'auraient envié Kotzebue ou les dramaturges de notre Gymnase : *Jessie or the wanderer's Return, Jessie ou le Retour du Voyageur*. Nous traduisons poliment, car *wanderer* signifie vagabond, personne errante, et nous ne savons si ce mot s'applique au colonel ou à miss Benton. Ces aventures romanesques de M. Frémont donnent lieu dans les journaux à des plaisanteries d'un goût équivoque. Une certaine mistress Nicholls écrit en faveur de la candidature du colonel. « On devait s'y attendre, répond immédiatement un journal de New-York; cette mistress Nicholls est cette fameuse réformatrice qui fait partie de l'association du *free-love* (libre amour); cette dame devait naturellement être

une amie du colonel. Nous devons nous borner, car nous n'en finirions pas, si nous voulions dire toutes les facéties auxquelles se livrent pour le quart d'heure les citoyens de l'Amérique du Nord, et nous les avons rapportées dans l'espoir de décourager les publicistes qui à l'avenir seraient tentés de chercher les limites de la liberté aux États-Unis. Cependant tout n'est pas aussi gai que de coutume dans ces effervescences populaires qui précèdent toujours une élection présidentielle, et cette fois des emblèmes de sang et de mort se sont mêlés aux bannières et aux guirlandes des manifestations publiques. Dans un *meeting* tenu à Newark par les abolitionistes, une jeune fille vêtue de noir tenait à la main un drapeau sur lequel était écrit en gigantesques lettres rouges le mot de *Kansas*. De leur côté, les démocrates ont fait à New-York la plus formidable procession aux flambeaux (*torchlight procession*) dont cette ville ait gardé le souvenir. Des devises menaçantes et grotesques ornaient leurs bannières, nous en citerons quelques-unes qui peuvent donner une idée de l'état où sont arrivées les passions populaires : *les abolitionistes anglais ne gouverneront pas l'Amérique*, allusion à des bruits de subventions fournies par le gouvernement anglais aux *free-soilers* du nord; — *mot d'ordre du révérend Beecher : tuez-vous les uns les autres avec des sharps' rifles*, etc.

A l'heure qu'il est, il suffit donc d'un incident quelconque, d'un engagement nouveau au Kansas, d'une violence nouvelle du sud contre les abolitionistes, de la désertion d'un seul état, moins que cela, d'une division dans la Pensylvanie, la clé de voûte de l'Union, selon la juste expression sous laquelle cet état est désigné, pour faire tourner les chances en faveur du colonel Frémont et renverser la candidature de M. Buchanan. Il faut espérer qu'il n'en sera rien; nous n'avons aucune affection pour l'esclavage, mais nous croyons que dans l'état présent des choses une politique de *statu quo* à l'intérieur est celle qui peut le mieux servir les intérêts des États-Unis. L'élection du colonel Frémont ne guérirait pas l'Amérique de cette plaie sociale, elle n'abolirait pas l'esclavage dans un seul district; en revanche, elle compromettrait gravement les intérêts de la république. Elle serait le premier triomphe de la politique *sectionnelle* sur la politique de compromis, qui a seule maintenu l'existence de l'Union, et qui a guidé jusqu'ici les Américains dans toutes leurs élections présidentielles.

L'ancien monde a aussi ses inquiétudes morales; mais pour le moment, elles n'agitent plus les foules bruyantes, elles travaillent sourdement les consciences. Les causes du malaise des intelligences contemporaines, de cette sorte de langueur qui les travaille au milieu des surexcitations matérielles du monde moderne, ces causes sont aussi nombreuses que profondes. Il en est une dont la nature toute littéraire apparaît à travers cette multitude de productions indifférentes de tous les jours : les esprits ont une peine extrême à se relever, et se traînent trop souvent dans les labeurs vulgaires sans retrouver leur élan et leur vigueur, parce qu'ils semblent avoir oublié les conditions supérieures de l'art. Il y a dans les conceptions de la pensée, dans l'activité créatrice de l'imagination, dans le travail du style, des règles secrètes dont le sens s'échappe ou s'altère. Rien n'est plus commun que d'écrire aujourd'hui, rien n'est plus rare que d'écrire avec une notion exacte de ces lois qui président aux œuvres de l'intelligence,

avec le sentiment des hautes traditions littéraires. Qu'on prenne les plus mémorables époques de l'art en France : qui ne connaît ces époques? Elles ont été éclairées de toutes les lumières de l'érudition; tout le monde en parle. Combien est-il d'écrivains cependant qui les comprennent, qui les aiment d'un amour vrai et intelligent, et puisent une originalité nouvelle dans ce commerce avec les grandes choses d'un grand siècle? Dans la diffusion de notre temps, M. Cousin, passant de la philosophie à l'histoire littéraire, a voué un vrai culte au XVIIe siècle, et ce culte, il fait mieux que le professer d'une façon stérile, il le propage avec le feu d'un esprit éminent. Pour parler de cette grande époque, il lui emprunte sa belle langue en la marquant d'un cachet nouveau. M. Cousin fut l'un des premiers, il y a bien des années, à remettre dans tout son jour cette figure pensive et noblement émue de Pascal. Depuis, il s'est enfermé dans le XVIIe siècle, il y a vécu. Une fois dans cette compagnie, où il trouvait la vérité s'alliant à l'élégance, il a été séduit surtout par ces femmes illustres qui représentent le siècle dans ce qu'il a de plus animé et de plus brillant, par ces personnes d'élite qui sont des âmes fières et passionnées, des héroïnes, des politiques, et souvent de grands écrivains, sans en avoir la prétention. De là ces études qui se sont succédé, et auxquelles l'auteur a récemment ajouté deux études, que connaissent déjà nos lecteurs, sur *Madame de Chevreuse* et *Madame de Hautefort*. M. Cousin d'ailleurs, on n'en peut douter, a vécu avec ces aimables et superbes héroïnes dont il raconte les aventures. Il a été le confesseur de leurs secrets, et il connaît jusque dans le dernier détail leurs faibles, leurs passions, leurs galanteries ou leurs vertus. Il prend couleur dans les luttes où les jette leur fortune, et il chercherait volontiers querelle au coadjuteur de Retz ou à La Rochefoucauld pour avoir jeté quelque ombre sur la figure de ses célèbres amies. Les brillans récits de M. Cousin, les biographies de Mme de Longueville et de Mme de Sablé comme les études nouvelles sur *Madame de Chevreuse* et *Madame de Hautefort*, sont une histoire épisodique, familière et intime, quoique très élevée, qui, à travers le mouvement en apparence frivole, laisse apercevoir Condé et ses campagnes, Richelieu et sa politique impérieuse, Mazarin avec sa souple et insinuante supériorité, en un mot tout le XVIIe siècle. Ce monde illustre est à jamais évanoui. M. Cousin le dit avec raison, il n'y aura plus de Mme de Chevreuse, ou s'il en était quelqu'une par hasard, ce serait une Mme de Chevreuse vulgaire, qui plierait la politique à de petits calculs au lieu de mener hardiment de front les affaires de cœur et les affaires d'état, et de subir trois fois l'exil pour tenir tête à Richelieu et à Mazarin. Tout est changé, la politique, les mœurs, la société et même la manière d'entendre l'amour. Il ne serait pas bon sans doute d'aller s'enfermer trop exclusivement dans une époque du passé au point de ne rien voir au-delà; mais, par son amour du XVIIe siècle, M. Cousin nous ramène au culte des traditions et de la sévérité littéraire : il montre les sources d'où l'art français a jailli dans sa splendeur, et il est lui-même fidèle à cet art en retraçant dans un grand style ces peintures qui ont tout à la fois le vif attrait du roman et la scrupuleuse exactitude de l'histoire. EUGÈNE FORCADE.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXVIe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1856.

Livraison du 1er Septembre.

SIR ROBERT PEEL, quatrième et dernière partie, par M. GUIZOT..... 5

L'HISTOIRE ET LES HISTORIENS DE L'ITALIE, par M. J.-J. AMPÈRE, de l'Académie Française..... 45

SIR ANDREW ASHTON, HISTOIRE ANGLO-HINDOUE, par M. le Mor FRIDOLIN..... 82

LE THÉATRE ET L'ESPRIT PUBLIC EN FRANCE. — 1636-1856, par M. GUSTAVE PLANCHE..... 105

SCÈNES ET SOUVENIRS DE LA VIE POLITIQUE ET RELIGIEUSE EN ORIENT. — LES PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES AVANT ET APRÈS LA GUERRE, par M. E. POUJADE. 133

DE L'ALIMENTATION PUBLIQUE. — LA VITICULTURE ET LA MALADIE DE LA VIGNE, par M. PAYEN, de l'Institut..... 172

DES OPINIONS DE QUELQUES PUBLICISTES MODERNES SUR L'ANGLETERRE, par M. VILLEMAIN, de l'Académie Française..... 193

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE..... 209

GUERRE DE CRIMÉE, LETTRE AU DIRECTEUR DE LA *Revue*, par M. TANSKI..... 222

Livraison du 15 Septembre.

DES CONTROVERSES RELIGIEUSES EN ANGLETERRE ET PARTICULIÈREMENT DE L'UNITAIRIANISME, première partie, par M. CHARLES DE RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 233

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, SA VIE ET SES OUVRAGES. — XV. — LE CONTRAT SOCIAL. — DU POUVOIR ABSOLU DE L'ÉTAT ET DE LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE SELON ROUSSEAU, par M. SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie Française.. 273

MAURICE DE TREUIL, roman, première partie, par M. AMÉDÉE ACHARD..... 304

LES POÈTES DES PAUVRES EN ANGLETERRE. — L'ÉCOLE PHILOSOPHIQUE ET L'ÉCOLE RADICALE, par M. L. ÉTIENNE..... 370

Le Pacha de l'ancien régime, scènes turco-asiatiques, par Mme la princesse Christine Trivulce de BELGIOJOSO..... 401
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire..... 432
Essais et Notices. — Histoire et Beaux-Arts..... 444

Livraison du 1er Octobre.

La Géographie botanique et ses Progrès, par M. Charles MARTINS, directeur du jardin botanique de Montpellier..... 457
Des Controverses religieuses en Angleterre. — Coleridge et Arnold, seconde partie, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 492
L'Art grec et la Sculpture réaliste, par M. Gustave PLANCHE..... 530
Maurice de Treuil, roman, seconde partie, par M. Amédée ACHARD..... 556
Le Japon et le Commerce européen, par M. J.-C. DELPRAT, ancien fermier-général du Cambang au Japon..... 611
Une Visite au Prince du Montenegro, par M. A. BASCHET..... 646
Simples Essais sur le Temps présent. — De l'Individualité humaine et de l'Indépendance de l'Esprit dans la société moderne, par M. Émile MONTÉGUT..... 664
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire..... 684

Livraison du 15 Octobre.

L'Histoire Romaine a Rome. — Seconde série. — I. — L'Empire, Octave Auguste, par M. J.-J. AMPÈRE, de l'Académie Française..... 697
La Néerlande et la Vie Hollandaise. — VIII. — Les Juifs en Hollande, par M. A. ESQUIROS..... 725
La Peinture de Portrait en France. — François Gérard, par M. Henri DELABORDE..... 770
Le Comte Spéranski, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 802
Maurice de Treuil, roman, dernière partie, par M. Amédée ACHARD..... 836
Les Voyages d'exploration en Afrique. — Les Sources du Nil et l'Afrique équatoriale, par M. Alfred JACOBS..... 883
Revue Musicale. — L'Ouverture de la saison. — Reprise de *Zampa*. — *Les Dragons de Villars*, de M. Maillart, etc., par M. P. SCUDO..... 909
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire..... 923

ERRATA POUR CE VOLUME.

Dans l'article sur *le Théâtre et l'Esprit public en France*, page 116, ligne 6, au lieu de *l'Épreuve villageoise*, lisez *l'Épreuve nouvelle*.

Dans l'article sur *les Principautés danubiennes avant et après la Guerre*, page 158, ligne 16, au lieu de « quatre hommes *sur une famille*, » lisez *sur cent familles*.

Même article, page 161, ligne 33, au lieu de « 1817 à 1830, » lisez 1827 à 1830.

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue St.-Benoît, 7.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8731